

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 5 Janvier. — Le Saint Nom de Jésus. Double de 2^e classe. Blanc.

A la messe, mémoire de la Vigile, de l'Épiphanie et de S. Télesphore.

Vêpres du suivant, mémoire du précédent.

Lundi, 6. — ÉPIPHANIE. Double de 1^{re} classe avec octave.

Mardi, 7. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 8. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.

Jeudi, 9. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.

Vendredi, 10. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.

Samedi, 11. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.

Dimanche, 12. — La Sainte-Famille.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Châteauneuf-du-Faou le 5 Janvier.

Landerneau du 16 au 12 . —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. L'Evêque de Quimper présente au clergé, aux communautés religieuses et aux fidèles du diocèse, ses souhaits les plus paternels.

Il s'excuse de ne pouvoir répondre, faute de temps, aux visites qu'on veut bien lui faire ou aux lettres qu'on lui adresse.

MM. les Vicaires généraux et les Secrétaires de l'Evêché réclament la même indulgence et s'associent à tous les vœux de Monseigneur.

II. Nouvelle délimitation de paroisses. — Nous Adolphe-Yves-Marie Duparc, Evêque de Quimper et de Léon, Vu les canons 1427, 1428 du Code de Droit canonique ;

Considérant qu'aux abords de SAINT-MATHIEU, mais sur le terrain de PENHARS, il s'est formé diverses agglomérations qui se considèrent comme des faubourgs de QUIMPER ;

Considérant que les habitants de ces quartiers ne connaissent guère PENHARS, mais fréquentent habituellement l'église de SAINT-MATHIEU, dont ils sont beaucoup plus rapprochés et avec laquelle ils ont des communications beaucoup plus faciles ;

Après avoir pris l'avis des Recteurs intéressés ;

Le Chapitre de Notre cathédrale consulté et consentant à l'unanimité par une délibération prise le 17 Décembre 1929 ;

En vertu de Notre pouvoir ordinaire de juridiction épiscopale,

Avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Sont détachés de PENHARS et annexés à la paroisse de SAINT-MATHIEU :

a) Toutes les maisons et propriétés situées à l'Est de la rue Rosmadec et de la route qui la continue jusqu'au pont du chemin de fer de Pont-l'Abbé, avec les rues ou parties de rues : Rosmadec, Ker-Ys, Yser et Kerlérec ;

b) Tout le territoire limité à l'Ouest par une ligne qui, partant du pont de chemin de fer, passerait au pignon Ouest du château d'eau et aboutirait à l'Est de Kermabeuzen, avec la ferme de Kernisy, Bellevue, Pontigou, Cosquer et leurs agglomérations ;

c) Le territoire limité à l'Ouest, à partir des dépendances de Kermabeuzen, par le petit chemin qui passe à l'Est de Kerlézanet, par la route de Guengat jusqu'au Moulin-Vert, et par la route de Plogonnec jusqu'au chemin de Ker-Anna, avec toute l'agglomération du Moulin-Vert et les deux côtés de la route de Guengat et de la route de Plogonnec jusqu'à Ker-Anna.

Le Recteur de SAINT-MATHIEU aura juridiction sur toutes les personnes habitant les territoires ainsi annexés et jouira tant au spirituel qu'au temporel de tous les droits curiaux.

Donné à Quimper, le 26 Décembre 1929.

† ADOLPHE,

Evêque de Quimper.

III. Jubilé. — Sa Sainteté le Pape Pie XI vient de proroger le Jubilé jusqu'à la fin de Juin 1930.

IV. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque ont été nommés :

M. Le Berre, vicaire de Poulgoazec, vicaire à Lannilis ;

M. Goulm, prêtre-instituteur à Portsall, vicaire à Poulgoazec.

V. L'Orphelinat des médaillés militaires. — MM. les Médaillés militaires organisent une journée nationale pour leurs pupilles. Elle aura lieu le dimanche 23 Mars. On y vendra un timbre à l'effigie du maréchal Foch, qui fut le Président de l'Association des Médaillés. Nous engageons MM. les Curés et Recteurs, les Directeurs et les Directrices d'écoles et de patronages catholiques, à favoriser dès maintenant cette entreprise de charité, en indiquant aux organisateurs de la Journée le nombre approximatif de carnets de timbres qu'ils croiront pouvoir vendre à cette occasion.

VI. Erratum. — Nous prions MM. les Curés et Recteurs de tenir pour nulle la nota qui se trouve dans l'Ordo de 1930, au bas de la page 8 des avis divers et qui se rapportent aux messes « pro populo ».

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 9480. Nantes — Semaine religieuse : c/c 9381, Nanter.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche veille de l'Épiphanie, 5 Janvier, fête du Saint Nom de Jésus* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction du T. Saint-Sacrement. — A 8 heures, Confrérie du Rosaire et du Scapulaire.

Lundi : à 8 heures, à la chapelle réunion des Mères chrétiennes.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

Vendredi : confession des petits enfants.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche, 5 Janvier, fête du Très Saint Nom de Jésus* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe, et à 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Archiconfrérie, procession du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : à 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Avis de services. — Un service anniversaire pour M. Le Coz, chanoine titulaire, sera chanté à LANDREVARZEC, le *mercredi 8 Janvier*, à 10 heures.

— Le service anniversaire de M. Le Roux, ancien recteur, aura lieu à LANDUNVEZ, le *mercredi 15 Janvier*, à 10 heures.

Adoration. — Nous recommandons aux prières des communautés et des personnes pieuses l'Adoration de Landerneau, du 6 au 12 Janvier.

Œuvre du Franc de la Presse. — Landivisiau, directeur paroissial : M. Botéraou, vicaire, 1.000 francs.

CATHOLIQUES, n'oubliez pas que toutes les fois que vous achetez un journal hostile à la religion vous trahissez vos croyances et vous donnez cinq sous à vos adversaires.

Adresser les cotisations à M. le chanoine A. Le Roy, directeur diocésain, à Quimper, C/C Nantes 44-74.

Les vœux du Nouvel An à l'Evêché. — Monseigneur, assisté de MM. les vicaires généraux Messenger et Joncour, a reçu mardi matin les membres du Chapitre cathédral auxquels s'était joint le clergé de la ville et des paroisses voisines.

En l'absence de M. le Doyen Quéinnec, que le soin de sa santé retient à Plouescat, les vœux traditionnels ont été présentés à l'Evêque et à ses collaborateurs par M. le chanoine Orvoën, curé-archiprêtre de la cathédrale. Avec beaucoup de

délicatesse et de cœur, M. Orvoën a surtout félicité l'Evêque des grandes joies et des émotions profondes que lui a values sa présence à Rome au moment des fêtes jubilaires de Sa Sainteté Pie XI. Lui aussi, il approche de sa cinquantaine de prêtrise avec ses 22 ans de labeur épiscopal. Il ne la célébrera qu'à l'occasion de la bénédiction du Séminaire qui sera le couronnement de son fécond pontificat. Mais le cœur de ses prêtres est dès maintenant tout entier avec lui pour lui souhaiter encore de longues années et pour redire en sa faveur la prière liturgique : *Stet et pascet in fortitudine tua, Domine, in sublimitate nominis tui.*

Monseigneur répondit par une éloquente improvisation, toute pénétrée des sentiments d'admiration et de reconnaissance qu'il rapportait de sa visite au Saint-Père qui l'avait comblé de ses bénédictions et de ses encouragements.

Après avoir aimablement remercié M. le Curé-Archiprêtre, souhaité un prompt rétablissement à M. le Doyen, retenu dans « son Italie de Plouescat », et regretté l'absence de M. le vicaire général Cogneau, indisposé et fatigué, Monseigneur confirma, en effet, qu'il se proposait d'attendre la bénédiction du Séminaire pour fêter sa cinquantaine d'ordination, puis il se laissa aller à ses souvenirs de Rome où tant de grands événements viennent de se dérouler.

Le Pape donne à ceux qui le voient agir l'impression d'un grand réaliste. Sans illusion sur la perfection des accords qu'il a conclus avec l'Italie et d'autres Etats, et sur les dispositions qui animent les pouvoirs civils signataires de ces traités, il les considère comme d'excellents moyens à utiliser pour faciliter l'extension du règne de Notre Seigneur. Il sait protester à l'occasion, quand l'esprit de ces accords est violé ; il sait faire entendre de paternels avertissements et parfois prendre des initiatives qui sont de discrètes leçons en même temps que des actes d'autorité. C'est ainsi que par sa sortie inopinée du 20 Décembre, allant prendre possession de la basilique mère de Saint-Jean de Latran, au jour anniversaire de son ordination, il a affirmé son droit d'exercer effectivement sa juridiction d'Evêque sur toute l'étendue de la ville de Rome.

Un Pape réaliste, mais aussi un Pape optimiste. Et comment ne le serait-il pas après tous les témoignages de respect et de filiale affection que lui a apportés l'année jubilaire ? Comment ne le serait-on pas avec lui quand on a assisté aux acclamations qui ont salué sa présence à Saint-Pierre lors de sa messe solennelle de cinquantaine ? Son optimisme et sa confiance, il les a montrés dans les nombreux discours qu'il a prononcés devant les chevaliers pontificaux, devant le Corps diplomatique, devant le Sacré Collège des Cardinaux, et dans ces deux Encycliques récentes, dont l'une, sur les Exercices spirituels, restera comme son testament.

L'Evêque passe ensuite au récit de son entrevue avec le Saint Père, le 7 Décembre, à 8 h. 1/4, du soir. Le Pape ne fit qu'une allusion à l'Action française, confirmant les termes de sa lettre au cardinal Dubois. Puis il parla de l'action catholique qu'il envisage comme une participation, une coopération des laïques, hommes et femmes, sous la direc-

tion de la hiérarchie, à l'œuvre d'apostolat religieux et de pénétration évangélique. Longuement, il s'arrêta à dire la nécessité des œuvres de jeunes de la ville et de la campagne et les espoirs qu'il fondait sur les groupes de jeunesse étudiante, ouvrière, paysanne, ces « alpinistes de l'apostolat » partis pour les excursions difficiles parmi les dangers d'un monde qu'on veut entraîner au paganisme. Il exprima ses encouragements à l'œuvre des écoles chrétiennes, « nécessaire et digne des plus grands sacrifices » et écouta avec intérêt les doutes que Monseigneur lui exposait sur la possibilité et l'efficacité de l'introduction de l'enseignement religieux par le prêtre lui-même dans les écoles laïques. Enfin, à la demande de Monseigneur, il lui permettait, et mieux lui confiait « la commission » de donner la bénédiction papale et une indulgence plénière dans toutes les églises et chapelles du diocèse, la première fois qu'il les visiterait. Après cette entrevue que le Pape termina par une paternelle accolade, Monseigneur présenta M. le vicaire général Cogneau, le P. Larnicol, notre distingué compatriote, qui devient, en remplacement du P. Le Rohellec, le postulateur de la cause de nos martyrs, puis les deux séminaristes du diocèse, étudiants au Séminaire français.

Monseigneur eut encore une entrevue avec le cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté, et avec le R. P. Ledochowski, supérieur général des Jésuites, qu'il tint à féliciter de l'œuvre missionnaire que ses fils accomplissent dans notre diocèse avec un zèle auquel il se plaît à rendre hommage.

L'heure s'avancant, Monseigneur mettait un terme à cette conversation du plus haut intérêt, en présentant à son tour ses vœux à l'assemblée et en donnant à tous sa bénédiction.

Nécrologe du diocèse pour l'année 1929. — Voici la liste des membres du clergé décédés dans le courant de l'année :

MM.

Bellec (Olivier), vic. à Mespaul, décédé le 24 Janvier.	53 ans.
Nicolas (François-Louis), ancien recteur de Goulven, 14 Février	59 —
Boléat (Jules-Pierre-Marie, aumônier de l'hospice de Quimperlé, 19 Février	63 —
Le Borgne (Alexis), ancien recteur de l'Île de Sein, 21 Février	67 —
Quéré (Jean Pierre), ancien recteur d'Edern, 8 Mars.	61 —
Colléter (Vincent), anc. recteur du Conquet, 15 Mars.	68 —
Kérébel (Pierre-Marie), chan. hon., ancien curé de Riec-sur-Bélon, le 16 Mars	93 —
Cocaign (François), ancien recteur du Cloître-Pleyben, le 9 Avril	79 —
Le Roy (Jean), recteur de Loperhet, le 10 Avril..	69 —
Conseil (Joseph), curé de St-Thégonnec, le 11 Avril.	54 —
Fertil (Jean-Guillaume), recteur de Guipronvel, le 15 Avril	62 —
Troadec (Alain-Marie), chan. hon., curé de Daoulas, le 7 Mai	78 —

Quéméner (Guillaume), ancien vicaire de Lanhouar-neau, le 16 Mai	44 ans.
Henry (François), chan. hon., curé de Saint-Martin de Brest, le 2 Juillet	67 —
Le Duc (Jean), chan. hon., ancien curé de Scaër, le 19 Juillet	76 —
Martin (Jean-Marie), chan. titul., le 17 Août.....	77 —
Andro (Louis), recteur de Lababan, le 19 Août....	55 —
Goudédranche (Jean-Yves-Marie), ancien recteur de Landrévarzec, le 19 Août	70 —
Jaouen (Louis), professeur au Petit Séminaire de Pont-Croix, le 22 Août	53 —
Olivier (Yves), ancien recteur de Lanarvily, le 18 Novembre	63 —
Fermon (Charles-Yves), ancien recteur de Guengat, le 23 Novembre	74 —
Abgrall (Jean-Marie), recteur de La Forest-Landerneau, le 1 ^{er} Décembre	55 —
Guillet (Ernest), anc. recteur de Leuhan, le 14 Déc.	79 —

BREST (Collège Saint-Louis). — Bénédiction de l'orgue de la chapelle de Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus. —

Le dimanche 22 Décembre, c'était encore fête au Collège Saint-Louis. Une nombreuse affluence d'élèves et de leurs parents, d'amis de l'établissement et de prêtres, — parmi ces derniers, MM. les chanoines Le Pape et Aubert, M. le curé Barvet, MM. Jézéquel, ancien supérieur, Mével, aumônier du Pensionnat Jeanne-d'Arc, les abbés Pasteur, Cloarec..., le personnel ecclésiastique de la maison, — emplissait la chapelle à la sobre mais riche architecture et aux vastes proportions que Monseigneur l'Evêque de Quimper a récemment consacrée.

La cérémonie commença à 4 h. 30. Après les prières rituelles de la bénédiction du nouvel orgue, dites par M. le chanoine Guillermit, supérieur du Collège, on eut le régal d'une audition de musique religieuse, avec le concours des chanteurs de la chorale de Saint-Martin, que dirigeait M. Lidou.

Le programme, établi par M. Guillermit, organiste de l'église Saint-Louis, était des mieux choisis pour faire valoir les ressources d'un orgue de onze jeux. Comme entrée, la *Toccata* en ré mineur de Bach, déjà entendue à Brest, sous les doigts des virtuoses Bonnet et Collin, résonna magnifiquement sous les voûtes de la chapelle ; elle fut suivie d'une fugue en ré majeur du même Bach. Le *Prélude* en ré mineur de Clérambault et un morceau de Couperin mirent en relief les jeux de détail. On entendit ensuite une fugue en ut majeur de Buxtehude, d'un rythme très caractéristique et, pour terminer, la brillante *Toccata* en sol majeur de Th. Dubois. L'*Adagio* pour violon et orgue de Clérambault fut exécuté avec beaucoup d'âme par Mme Ghesquières.

La chorale de M. Lidou eut un plein succès. Parfaite observation des nuances, précision des mouvements, bon équilibre des parties vocales, tout concourut à produire une

impression des plus heureuses. On goûta successivement le motet de Vittoria *O vos omnes*, à 4 voix mixtes a capella, chanté avec une onction pénétrante, le cantique *Le Petit Jésus*, d'une gentillesse remarquable, le cantique si connu *Les Anges dans nos campagnes*, harmonisé à 4 voix mixtes, gracieusement exécuté et, clôturant la série, un chant nouvellement composé, le *Cantique à Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus* : la musique est de M. Guillermit et les paroles sont de M. l'abbé Gaudiche, qui a su faire de la vie de Sainte Thérèse des adaptations bien réussies.

M. le chanoine Guillermit prit la parole pour dégager le sens de la cérémonie. Il fit ressortir le rôle de la musique, et en particulier de l'orgue, dans le concert de louanges apporté par les arts à la gloire de Dieu : l'architecture offre ses lignes, ses formes, ses tournures, ses masses ; la sculpture veut reproduire dans la pierre l'image de la Divinité, de la Vierge, des anges, des saints ; la peinture dessine scènes et personnages religieux sur les murs, les vitraux. La musique, elle, remue l'âme dans ses profondeurs et la soulève jusqu'à Dieu, atteignant l'homme dans son être intellectuel et son être sensible. L'orgue tient une place privilégiée dans la musique religieuse : c'est une synthèse merveilleuse de toutes les voix de la nature, du tonnerre qui retentit, de la foudre qui éclate, du vent qui siffle, de l'oiseau qui chante, de la voix humaine qui exulte ou qui pleure ; il emprunte même au ciel ses accents puisqu'il a ses *voix célestes*. Cette délicate allocution fut écoutée avec la plus religieuse attention.

Au Salut solennel, avant le *Tantum ergo* de Vittoria, on se délecta à entendre un *O salutaris* de Périllhou, donné partie en solo exécuté d'une voix pure et nette, partie à 4 voix mixtes et orgue, le *Benedicta es tu* de la Tombelle, chanté à trois voix mixtes, gracieux au possible, avec en finale un *Alleluia* très doux. Après le Salut, un *Cantate Domino* du chœur et de l'orgue alterné éclata triomphal.

Les onze jeux de l'instrument sonnent parfaitement et produisent un ensemble puissant. La restauration et l'harmonisation complète de l'orgue est due à M. Paul Béurтин, facteur d'orgues à Juvisy-sur-Orge et Quimper.

Emouvante cérémonie, qui laissa les assistants ravis. Elle fait honneur aux organisateurs et aux exécutants, mais plus encore à l'esprit entreprenant et persévérant de M. le chanoine Guillermit qui, par l'acquisition de ce bel instrument pour le compte de la chapelle qui lui doit l'existence, a réalisé une fois de plus le désir si cher au cœur de Pie X : faire prier sur de la beauté.

CONCARNEAU. — L'adoration - jubilé — Ceux qui, ayant vu la nouvelle église de Concarneau, l'ont tout de suite estimée trop vaste et difficile à remplir, auraient eu besoin d'être les témoins des magnifiques réunions auxquelles a donné lieu l'adoration-jubilé que vient d'avoir cette paroisse. L'immense vaisseau pouvait donner confiance qu'on y trouverait de la place. Or, il y eut des exercices où cette place parut à peine suffisante.

L'adoration nous incombait du 18 au 24 Décembre. C'était peu pour les desseins du Père Monnier, missionnaire de Rennes, et prédicateur de la circonstance. Parce qu'il voulait deux réunions du soir par catégorie de paroissiens, il dut commencer son ministère de la parole dès le dimanche 15 ; et ainsi se succédèrent les jeunes filles, le 15 et le 16 ; les femmes mariées, le 17 et le 18 ; les hommes, le 20 et le 23. A ces exercices spéciaux l'assistance fut déjà considérable, et elle y prit le plus vif intérêt. Le regret unanime fut qu'il n'y eût que deux instructions pour chaque groupe. Mais tous les matins, la messe de 7 heures était suivie d'un sermon pour tout le monde indistinctement. Et deux des soirs, ceux du jeudi 19 et du dimanche 22, donnèrent occasion à des rendez-vous plus généraux. C'est ainsi que, le 19, au milieu d'une splendide illumination, se déroula l'émouvante cérémonie de l'amende honorable ; et, le 22, dans le même cadre, fut organisée une fête en l'honneur du cinquantenaire de prêtrise de Pie XI. Ces deux fois, l'église fut pleine au possible, d'hommes aussi bien que de femmes. La communion générale des femmes avait été fixée au dimanche 22 ; celle des hommes fut placée à Noël, à la messe de minuit. Il fallait voir alors cette foule compacte, et, malgré cela, très recueillie. On lui servit du reste un si bel office, un « Minuit, chrétiens » harmonisé, une grand'messe en parties, un *Credo* royal où s'enfla la voix de l'immense assistance, et des Noëls variés. Après une chaude allocution du Père prédicateur, la sainte Table se garnit de fidèles, auxquels deux prêtres furent occupés à donner la communion presque jusqu'à la fin de la troisième messe.

Un couronnement digne de ces pieux exercices leur fut apporté aux vêpres de Noël, lorsque, devant un auditoire obstinément nombreux, le Père Monnier formula ses suprêmes recommandations, où était, entre autres, celle de se passionner pour le bien. Un mot de M. le Curé remercia le Père d'avoir fait revivre dans l'âme des paroissiens les ardeurs de la foi. Et le sanctuaire s'embrasa d'une dernière illumination qu'avaient permise un abondant apport de bougies et une récente installation électrique, pendant qu'éclatait le chant du *Te Deum*, et que se préparait le salut final du Saint-Sacrement.

Le souvenir restera à Concarneau de cette adoration-jubilé de 1929. Puissent les fruits spirituels en être aussi de longue durée pour la gloire de Dieu dans les cieux, et pour la paix sur la terre aux hommes de bonne volonté !

TRÉZILIDÉ. — L'Adoration-Jubilé. — La paroisse de Trézilidé vient d'avoir une double faveur spirituelle : la grâce de l'Adoration et la grâce du Jubilé. Les exercices ont duré une semaine, du 15 au 21 Décembre, et ont été présidés par les R. P. Chevance et Person, de la Compagnie de Jésus. Ils furent aidés, pour le chant et les confessions, par M. Queffelec, vicaire de Cléder.

Après avoir été préparés, par les instructions données le dimanche, à entrer en retraite avec de saintes dispositions,

les adultes se partagèrent en deux séries, et eurent deux jours et demi d'exercices. Les enfants furent convoqués le mercredi, dans l'après-midi, et communieront le jeudi matin. 270 personnes se sont approchées de la Sainte Table, dont 24 enfants. Tout le monde a répondu à l'appel.

Bien que l'époque de l'année ne permit pas de commencer les exercices de bonne heure ni de les terminer tard, ce furent cependant des journées bien remplies. Avec quelle joie tous s'empressaient aux instructions sur les grandes vérités du salut, sur les devoirs des parents, sur les dangers du péché, la dévotion à la Sainte-Eucharistie et la communion fréquente. Dirigé par une voix sonore et souple, le chant ne fut pas non plus sans aider les âmes à se rendre dociles à la grâce. L'heure d'adoration fut cependant délicieuse entre toutes. Elle se termina par la procession du Saint-Sacrement à l'intérieur de l'église, suivie de la rénovation des vœux de baptême. Moment solennel que cette rénovation, faite par tous les hommes, d'une voix forte où l'on sentait vibrer l'ardeur des convictions, pendant que les bras se tendaient vers la Sainte Hostie.

Belle et sainte adoration, au dire de tous ceux qui ont eu le bonheur d'y prendre part. Elle aura éclairé les esprits, chauffé les cœurs et fortifié les volontés dans le bien.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — Une Encyclique de S. S. Pie XI sur l'Année Jubilaire. — S. S. Pie XI vient de publier, en date du 23 Décembre, une nouvelle Encyclique, annoncée dans sa dernière allocution consistoriale. Elle évoque les principaux événements de l'Année jubilaire, marquée particulièrement par la conclusion du Traité du Latran, la signature du Concordat avec l'Italie, et aussi avec plusieurs autres peuples, l'attachement de l'Eglise orientale au Siège de Pierre, la nouvelle floraison de séminaires et d'Instituts, surtout en Italie, la persécution du Mexique, celle de Russie, etc.

Pie XI commence par un historique général de l'accord entre le Saint-Siège et le gouvernement italien, dont la conclusion est survenue plus rapidement que de nombreuses difficultés pouvaient le faire prévoir.

Il est un point, cependant, continue le Saint-Père, que Nous voulons indiquer, au moins brièvement : c'est que, dès que la pleine souveraineté du Pontife romain eut été assurée, que ses droits eurent été reconnus et pleinement sanctionnés, que la paix du Christ eut été de la sorte rendue à l'Italie, Nous Nous sommes montré dans tout le reste paternellement conciliant et condescendant, aussi loin que le devoir Nous le permettait.

Ainsi est-il apparu plus clairement encore, s'il en était besoin, qu'en réclamant les droits sacrés du Siège apostolique, conformément à ce que Nous avons affirmé dans l'Encyclique ci-dessus rappelée, Nous n'avions jamais été mu par

une vaine cupidité de royaume terrestre, mais que Nous avons toujours eu des pensées de paix et non d'affliction.

Le Pape insiste ensuite sur la portée du Concordat, son importance capitale et le lien essentiel qui l'attache au Traité.

Quant à ce qui concerne le Concordat, précise le Saint-Père, que Nous avons pareillement stipulé et ratifié, Nous affirmons aujourd'hui de nouveau et Nous déclarons, comme Nous l'avons déjà fait expressément, qu'il ne doit pas être considéré comme une garantie quelconque du traité qui a réglé la question romaine, mais qu'il faut bien retenir que le traité et le Concordat, à raison de l'identique principe fondamental dont ils découlent, forment un tout indissociable et inséparable ; que, ou tous les deux subsisteront ensemble ou qu'ils disparaîtront tous les deux en même temps. C'est pourquoi tous les catholiques du monde qui se préoccupaient si hautement de la liberté du Pontife romain ont accueilli ce mémorable événement par un plébiscite unanime qui s'est exprimé partout par des actions de grâces au Seigneur et par des félicitations à Notre endroit.

Puis le Saint-Père se félicite du début de cette ère nouvelle placée sous la protection visible de la Vierge immaculée et du Sacré-Cœur de Jésus.

L'accord avec l'Italie n'est pas le seul conclu au cours de cette Année Jubilaire. Avec le Portugal, le Saint-Siège a signé une convention fixant les limites et prérogatives du diocèse de Méliapour. Des concordats ont été conclus avec la Roumanie, la Prusse ; leur règlement n'a pas été exempt de difficultés.

Certainement, dans la négociation de ces conventions concordataires, de nombreuses et graves difficultés n'ont point fait défaut ; car il s'agissait de déterminer le régime légal de l'Eglise catholique chez des peuples en majorité non catholiques. Nous reconnaissons toutefois volontiers que, pour surmonter ces difficultés, les autorités publiques de ces nations, donnèrent généreusement leur concours.

A côté de ces événements heureux, le Saint-Père ne peut oublier les pays où la religion catholique souffre et lutte.

Si donc, arrivés, continue Pie XI, au terme de cette année, Nous regardons autour de Nous, Nous Nous réjouissons souverainement de voir que de nombreuses nations ont déjà noué, par des conventions publiques, des rapports d'amitié avec le Saint-Siège ou qu'elles s'appêtent à négocier un Concordat ou à le renouveler ; et tandis que Nous éprouvons une douleur profonde à penser que dans les vastes régions de l'Europe orientale sévit encore la plus terrible guerre, non seulement contre la religion chrétienne, mais contre tout droit divin et humain, Nous Nous sentons, par ailleurs, grandement réconforté par le fait que l'horrible persécution, infligée au clergé et au peuple catholique du Mexique, semble désormais calmée, de façon à permettre de concevoir une certaine espérance que la paix tant désirée ne sera plus éloignée.

Pie XI montre ensuite combien il est heureux de l'attachement que l'Eglise d'Orient a manifesté au Siège apostoli-

que, et il rappelle les assises que les Evêques ruthènes et les Evêques arméniens ont tenues à Rome cette année.

Après avoir remarqué la floraison magnifique des séminaires, des presbytères, des universités, des collèges, notamment à Rome, le Saint-Père passe en revue les intéressants événements dont cette Année jubilaire fut particulièrement féconde : quatorzième centenaire de l'Abbaye du Mont-Cassin ; onzième centenaire du débarquement de saint Ansgar en Suède ; cinquième centenaire de la chevauchée de sainte Jeanne d'Arc, glorification de saint Venceslas, centenaire de la liberté des catholiques anglais ; béatification de Don Bosco, pèlerinages jubilaires, développement de l'Action Catholique, etc.

Prorogation du Jubilé. — Le Saint-Père termine cette Encyclique par une nouvelle marque de sa bonté, et décide d'accorder la faveur que tout le monde catholique sollicite : la prorogation jusqu'à la fin de Juin 1930, du Jubilé avec toute la plénitude de rémission des péchés qu'il comporte et sans changement de conditions.

66^e Pèlerinage national en Terre Sainte. — *L'Association de Notre-Dame de Salut* prépare pour le printemps son 66^e Pèlerinage en Terre Sainte. Le départ aura lieu le 1^{er} Avril et le retour le 10 Mai.

Les pèlerins passeront les fêtes de la Semaine Sainte et de Pâques à Jérusalem, et visiteront dans les meilleures conditions, avec la Palestine entière, les contrées les plus intéressantes de l'Orient : l'Egypte, la Syrie, Rhodes, Smyrne, Ephèse, Constantinople, Athènes et Naples.

De plus, au retour, le bateau se rendra d'Athènes à Naples en passant par Tunis et ceux qui le voudront pourront assister au Congrès Eucharistique de Carthage.

Demander le programme détaillé (1 franc) au Secrétariat des Pèlerinages Nationaux en Terre Sainte, 4, avenue de Breteuil, Paris, VII^e.

Directrices d'Ecoles, de Pensionnats, de Patronages, d'Ouvroirs :

Intéressez vos enfants à l'Œuvre des Vocations,

En les faisant prier pour le Sacerdoce,

En leur inspirant une haute estime du Sacerdoce,

En provoquant leur générosité en faveur du Sacerdoce !

Ainsi vous donnerez des prêtres à notre génération...

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

7 — Rue des Gentilshommes, QUIMPER

MAISON CATHOLIQUE

Exécution soignée de tous travaux

- Catéchismes -:- Cantiques du Diocèse -

Demandez, chez tous les Libraires catholiques
Le CALENDRIER du DIOCÈSE de QUIMPER et de LÉON

établi d'après l'ORDO diocésain.

Il est indispensable à tout fidèle désireux de connaître l'office qui sera suivi chaque jour, dans toutes nos églises, pendant l'année 1930. — 0 fr. 50 l'exemplaire, franco, 0 fr. 65.

ARTS RELIGIEUX

MAISONS CHARLES LE PAUL

QUIMPER & LORIENT réunies.

16, Place Saint-Corentin, 16 — QUIMPER

ORNEMENTS ::- BRONZES ::- VITRAUX
 CLOCHES ::- ORFÈVREURIE ::- STATUES

— M. Ch. LE PAUL visitera sa clientèle. —

ASTHME SOULAGEMENT IMMÉDIAT
 Cigarettes et Papier
 OPPRESSION des GAZES
 53, Bd St-Martin, Paris. K.G. 107.609 **FRUANEAU**

HYGIÈNE DE L'ESTOMAC

Après et Entre les repas 2 à 3

PASTILLES VICHY-ETAT

assainissent la bouche -- facilitent la digestion

EXIGER
 LA MARQUE

VICHY-ETAT

— TOUTES PHARMACIES

PNEUS DUNLOP

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

45^e ANNÉE.

Vendredi 10 Janvier 1930.

N^o 2.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 12 Janvier. — La Sainte Famille. Double majeur. Blanc.

A la messe, mémoires du dimanche et de l'Octave de l'Epiphanie.

Vêpres du suivant avec mémoires du précédent et du dimanche.

(Au chœur, solennité de l'Epiphanie.)

Lundi, 13. — Octave de l'Epiphanie. Double-majeur. Blanc.

Mardi, 14. — S. Hilaire, Evêque et Docteur. Double. Blanc.

Mercredi, 15. — S. Paul, 1^{er} Ermite. Double. Blanc.

Jeudi, 16. — S. Marcel, 1^{er} Pape et Martyr. Semi-double. Rouge.

Vendredi 17. — N.-D. de Pontmain. Double-majeur. Blanc.

Samedi, 18. — La Chaire de Saint-Pierre à Rome. Double-majeur. Blanc.

Dimanche, 19. — 2^e après l'Epiphanie.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Landerneau le 12 Janvier.

Sainte-Croix, Quimperlé du 12 au 19 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. L'Encyclique « Mens Nostra » sur les Exercices Spirituels.

A Nos Vénérables Frères, Patriarches, Primats, Archevêques, Evêques et aux Ordinaires des lieux en paix et communion avec le Siège apostolique.

PIE XI, PAPE

Vénérables Frères,

Salut et Bénédiction apostolique,

Nul d'entre vous n'ignore, Vénérables Frères, la pensée et l'intention qui Nous dirigèrent lorsque, au début de l'année, nous avons annoncé à l'Univers catholique un jubilé

extraordinaire pour célébrer le cinquantième anniversaire du jour où, venant de recevoir l'ordination sacerdotale, Nous avons offert pour la première fois le divin Sacrifice. Comme Nous l'avons déclaré solennellement dans la Constitution apostolique *Auspicientibus Nobis*, publiée en date du 6 Janvier 1929, Nous n'avions pas seulement l'intention d'inviter tous Nos chers fils, l'immense famille chrétienne que le Cœur très bon de Dieu a confiée à Notre cœur, à prendre part à la joie du Père commun et à rendre grâces avec Nous d'un cœur unanime au Dispensateur suprême de tous les biens ; Nous avons encore et surtout la douce espérance qu'en ouvrant avec une paternelle libéralité les trésors des bienfaits célestes dont la dispensation Nous a été confiée, le peuple chrétien saisirait cette heureuse occasion d'affermir sa foi, d'augmenter sa piété et son effort vers la perfection et de conformer fidèlement à l'Évangile sa vie publique et privée ; de là naîtrait, comme un fruit agréable de la paix et du pardon implorés de Dieu, la paix des individus et de la société.

Et cette espérance n'a pas été vaine. En effet, l'élan de piété avec lequel le peuple chrétien accueillit la promulgation du jubilé ne s'est pas affaibli avec le temps. Nous l'avons même vu croître de jour en jour, avec l'aide de Dieu qui a suscité des événements capables de léguer à la postérité le souvenir de cette Année sainte. Nous avons de Notre côté trouvé de nombreux motifs d'allégresse en contemplant de Nos yeux, pour la plus grande part, cet admirable accroissement de foi et de piété, comme aussi en jouissant du spectacle de la grande multitude de Nos chers fils qu'il Nous a été possible d'admettre avec plaisir dans Notre palais et, pour ainsi dire, de presser affectueusement sur Notre cœur. Aussi, tout en exprimant avec ferveur Nos sentiments de reconnaissance au Père des miséricordes qui a daigné, au cours de cette année jubilaire, produire, mûrir et recueillir tant et de tels fruits dans sa vigne, Notre sollicitude pastorale Nous invite-t-elle et Nous pousse à faire en sorte que ces magnifiques débuts s'amplifient à l'avenir et donnent des résultats durables pour le bonheur et le salut des particuliers ainsi que de toute la société.

Pendant que Nous songeons aux moyens d'obtenir ces avantages souhaités, il Nous souvient que Notre prédécesseur d'heureuse mémoire, Léon XIII, portant indiction en une autre occasion de l'année sainte exhorta les fidèles par d'importantes paroles que Nous avons reproduites dans la Constitution *Auspicientibus Nobis* susmentionnée, à « se recueillir quelque peu et à élever vers des buts plus nobles leurs pensées toutes terrestres ». Il Nous souvient aussi que Notre prédécesseur de sainte mémoire Pie X, après avoir sans cesse favorisé par la parole et par l'exemple la sainteté sacerdotale, publia, à l'occasion de son jubilé sacerdotal, une pieuse « Exhortation » au clergé catholique, pleine de fort précieuses leçons qui élèvent à de rares hauteurs la vie spirituelle.

Suivant les traces de ces Pontifes, Nous avons jugé bon de laisser Nous aussi un bienfait ; Nous apportons un don excellent que Nous espérons devoir être la source de nom-

breux et remarquables avantages pour le peuple chrétien : Nous voulons dire les exercices spirituels, usage que Nous désirons vivement voir se répandre chaque jour non seulement dans le clergé séculier et régulier, mais encore parmi la masse de laïques catholiques et qu'il Nous plait de laisser à Nos chers fils comme un souvenir de cette Année sainte. Nous le faisons avec plus de joie à la fin de cette année de jubilé sacerdotal. Rien ne peut Nous être, en effet, plus agréable que d'évoquer les grâces célestes et les inexprimables consolations que Nous avons souvent goûtées durant les exercices spirituels ; l'assiduité apportée aux saintes retraites qui ont, comme autant de degrés, marqué Notre carrière sacerdotale ; la lumière et les forces que Nous y avons puisées pour connaître et accomplir le bon vouloir divin ; le soin pris, durant tout le cours de Notre ministère sacerdotal, à former par ce moyen les autres aux choses célestes ; et Nous y avons constaté un tel bien opéré dans les âmes et un si étonnant progrès que les exercices spirituels Nous semblaient vraiment constituer un merveilleux moyen d'obtenir le salut éternel.

En vérité, Vénérables Frères, un regard, si bref soit-il, sur les temps que nous vivons, montrera, à plus d'un titre, la valeur, l'utilité et l'opportunité des saintes recollections. La plus grave maladie de notre siècle, la source abondante des maux que déplorent les hommes de cœur, c'est la légèreté et l'irréflexion qui entraînent nos contemporains dans l'erreur. D'où le besoin perpétuel et violent de se répandre au dehors, une soif inextinguible de richesses et de plaisirs qui, peu à peu, affaiblit et étouffe dans les cœurs le désir des biens supérieurs et les mène à tel point aux affaires extérieures et passagères qu'il leur devient impossible de penser aux vérités éternelles, aux lois divines et à Dieu lui-même, l'unique principe et fin de toute créature : cependant, dans sa bonté et sa miséricorde infinie, Dieu ne cesse pas d'attirer les hommes, de nos jours encore, par l'abondance de ses grâces, si étendus que soient partout les ravages de l'immoralité. Pour guérir la maladie dont souffre tant la société humaine, quel secours plus efficace et quel meilleur remède proposer, sinon d'inviter au pieux recueillement des exercices spirituels ces âmes amollies et insouciantes des réalités éternelles ? Et, en vérité, même si ces exercices spirituels n'étaient autre chose qu'une brève retraite de quelques jours durant lesquels on s'éloigne du monde extérieur et de la foule de ses soucis, non pour passer le temps dans le repos et l'inoccupation, mais pour avoir l'occasion d'étudier les graves questions qui n'ont cessé d'émouvoir profondément l'humanité sur son origine et sa fin, « D'où viens-je et où vais-je ? » personne ne niera que ces saints exercices ne puissent produire d'excellents fruits.

Mais ces pieuses retraites apportent encore de plus grands bienfaits : elles obligent notre esprit à un effort pour observer attentivement nos pensées, paroles et actions, et descendre ainsi au fond de nous-mêmes ; or, cet effort est un excellent exercice pour nos facultés. Dans ce remarquable champ d'exercices spirituels, l'intelligence s'habitue

à mûrir les questions et à les peser avec justesse, la volonté s'affermir, les passions subissent la contrainte et le gouvernement de la raison, les actions humaines, sagement réfléchies, se conforment réellement à un idéal bien déterminé, l'âme atteint aussi sa noblesse et sa dignité natives, comme le déclare saint Grégoire, Pape, en une élégante comparaison de son *Pastoral* : « Comme l'eau, l'esprit humain, endigué, s'élève vers le ciel, parce qu'il recherche le lieu d'où il descend, mais abandonné, il se perd, parce qu'il se répand inutilement dans les bas-fonds. ». De plus, en s'exerçant aux pensées spirituelles, « l'esprit se réjouit dans le Seigneur, se sent comme aiguillonné par le silence et se nourrit d'inexprimables extases » comme le remarque sagement saint Eucher, évêque de Lyon, et, en outre, la divine libéralité l'invite à goûter cette « céleste nourriture » dont Lactance affirme : « Il n'y a pas pour l'âme de plus suave aliment que la connaissance de la vérité ». Selon l'expression d'un auteur ancien, qui passa longtemps pour être saint Basile, c'est pour l'âme « une école d'enseignement céleste et une formation aux sciences divines » ; « Dieu y est l'objet total de l'enseignement, la voie où l'on avance, et c'est par lui seul qu'on parvient à la connaissance de la vérité souveraine ».

Les exercices spirituels ont donc une extraordinaire efficacité pour perfectionner les puissances naturelles de l'homme, mais aussi et surtout pour former l'homme surnaturel ou chrétien. A cette époque où le véritable esprit du Christ et les idées surnaturelles qui sont le tout de notre sainte religion rencontrent tant d'empêchements et d'obstacles, alors que partout règne le naturalisme qui affaiblit la fermeté de la foi et éteint les flammes de la charité chrétienne, il importe souverainement que l'homme se soustraie à l'enchantement de la « vanité » qui « obscurcit le bien » et qu'il se cache dans une bienheureuse retraite. Là, sous la conduite du Maître céleste, il se fera une juste idée et comprendra le prix de la vie humaine qui a pour but vrai le service de Dieu seul ; il prendra en horreur le péché et ses hontes ; il concevra une salutaire crainte de Dieu, il verra clairement, comme si un voile tombait de devant ses yeux, la vanité des choses terrestres ; touché par les avertissements, et les exemples de Celui qui est « la voie, la vérité et la vie », il se dépouillera de l'homme ancien, il se renoncera à lui-même et, par l'humilité, l'obéissance, la mortification volontaire, il revêtira le Christ et tendra à devenir « homme parfait », « atteignant la mesure de la stature parfaite du Christ dont parle l'Apôtre » ; il fera enfin tous ses efforts, pour en arriver à pouvoir répéter lui aussi avec le même Apôtre : « Je vis, mais ce n'est plus moi qui vis, c'est le Christ qui vit en moi ». Par ces degrés, l'âme s'élève jusqu'à la perfection complète et s'unit suavement à Dieu, avec l'aide de la grâce divine, qu'elle demande en plus grande abondance, durant ces jours, par la ferveur de ses prières et la fréquentation plus intense des saints Mystères.

Voilà, certes, Vénérables Frères, des bienfaits extraordinaires et de souveraine valeur ; ils dépassent de haut la nature humaine, et c'est dans leur obtention uniquement que

se trouvent le repos, le bonheur et la paix que le cœur humain désire avidement et que la société contemporaine, emportée par la fièvre des plaisirs, recherche vainement dans la poursuite ardente des biens périssables et dans le tumulte et le trouble de la vie. Les exercices spirituels, au contraire — et c'est une doctrine sûre — ont une merveilleuse vertu de pacification et de sanctification ; d'ailleurs, dans les siècles passés et peut-être plus clairement encore en notre temps, une longue expérience le prouve, puisque la foule est presque innombrable de ceux qui en sont sortis « enracinés et affermis » dans le Christ, remplis de lumière, comblés de joie et envahis de cette paix qui « dépasse toute intelligence ».

(A suivre.)

II. Décoration diocésaine. — Monseigneur l'Evêque a décerné la médaille d'argent du Mérite diocésain à M. Henri Douérin, de Kerlaz, chantre bénévole à l'église depuis 43 ans.

III. Souscriptions reçues pour la construction du nouveau Séminaire (suite) :

Mgr Le Hunsec, supérieur général des Pères du Saint-Esprit	5.000 f.
La Supérieure générale des Sœurs de l'Immaculée-Conception de La Norgard, Le Trévoux	250
M. Morvan, professeur, Pont-Croix	500
Anonyme	1.000
Anonyme	500
Anonyme	250
La paroisse de Guilvinec	4.365
Anonyme	50
La paroisse de Melgven	7.450
Anonyme, Landerneau	1.000
Anonyme, —	10
M. Berthou, professeur, Saint-Yves (2 ^e versement) ..	500
Michel et Gérard P., Saint-Mathieu, Quimper (2 ^e v.) ..	50
M. Grall, aumônier, Quimperlé (2 ^e versement)	500
Anonyme, Saint-Mathieu, Quimper (2 ^e versement) ..	200
Mlle Andrieux, Peiping (Chine)	100
Les Noëlistes, Morlaix	500
Les Elèves du Collège Saint-Yves, Quimper	1.000
M. José Luis Faure, Vénézuéla	200

Prière d'adresser les souscriptions à M. l'Econome du Séminaire, trésorier du syndicat : C. C. P. Nantes, 177 25, M. Sparfel Pierre, 14, rue Verdelet, Quimper.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 8480 Nantes — *Semaine religieuse* : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — Dimanche de la solennité de l'Épiphanie, 12 Janvier, Fête de la Sainte Famille : messes à 6, 7,

8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Quête pour l'œuvre anties-clavagiste. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction du T. Saint-Sacrement. — A 8 heures, réunion bretonne : sermon, prières, bénédiction.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 1^{er} dimanche après l'Épiphanie, 12 Janvier : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : à 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Avís de services. — Le service anniversaire de M. Le Roux, recteur de Landunvez, sera chanté à CLÉDER, le jeudi 16 Janvier, à 10 heures.

— Le service anniversaire de M. Bellec, vicaire à Mes-paul, sera chanté à CLÉDER, le jeudi 16 Janvier, à 10 heures, et à MESPAUL, le lundi 27 Janvier, à 10 heures.

Œuvre de Saint-François de Sales. — Les directeurs paroissiaux de notre Œuvre sont priés de songer sans retard au recouvrement des cotisations de l'année 1929 et de les verser, soit à M. le Directeur diocésain, soit au Secrétariat de l'Evêché, avant le 31 Janvier, dernier délai.

Le Conseil central de l'Œuvre de Saint-François de Sales rappelle à MM. les Curés qu'il n'est donné suite à leurs demandes qu'autant que leur paroisse figure sur l'état détaillé des recettes, envoyé chaque année par la Direction diocésaine.

Depuis le 15 Janvier dernier, les bureaux de l'Œuvre sont transférés 21, rue du Cherche-Midi, Paris (6^e).

Le Directeur diocésain.

Ordination. — Au cours de l'ordination qui a eu lieu lundi 6 Janvier, à la cathédrale, Monseigneur a conféré le DIACONAT à :

MM. François Bernard, de Lesnéven ;
Théophile Calvez, de Plouguerneau ;
Ange Capitaine, de Lambézellec ;
François Floch, de Lampaul-Guimiliau ;
Charles Guiban, de Rosporden ;
Jean Guyader, de Landrévarzec ;
Jean Kerdoncuff, de Dirinon ;
Jean-François Kermoal, de Plouescat ;
Yves Kerveillant, de Landudec ;
Guillaume Lallouët, de Collorec ;
Jacques Laurent, de Guipavas ;
Yves Le Boulch, de Landivisiau ;
Jean Le Goff, de Plounévez-Lochrist ;
Louis Léost, de Plabennec ;
Paul Le Pape, de Loctudy ;
Lucien Leroux, de Pleyben ;
Jean Louarn, de Briec ;
Jean Lozach, de Ploudalmézeau ;
Corentin Marc, de Châteaulin ;
Pierre Marzin, de Landudec ;

MM. Jean Messenger, de Commana ;
Yves Messenger, de Henvic ;
Joseph Mével, de Saint-Martin de Brest ;
Yves Paul, de Plobannalec ;
Joseph Robin ;
Jean Tanniou ;

et à deux religieux de la Société de Marie du Bienheureux Grignon de Montfort :

Marcel Lambert, originaire des Sables-d'Olonne et Guillaume Quessurust, originaire de Gouesnou.

En outre, deux minorés ont reçu l'acolytat ; quatre tonsurés, les trois premiers ordres mineurs, et 32 séminaristes, la tonsure.

QUIMPER. — **Récollecion pour Dames et Jeunes filles.** — Une récollecion d'un jour a été prêchée par le R. P. Delaage, à la chapelle de la Retraite, le mardi 17 Décembre.

Cette récollecion est la première d'une série qui se continuera en Janvier, Février, Mai et Juin, organisée par les soins de la Ligue Patriotique des Françaises.

A noter que les récollecions peuvent être suivies par toutes les dames et jeunes filles, et que les heures d'instruction, 10 heures et 3 heures, ont été choisies pour permettre à toutes les mères de familles d'y assister.

La prochaine récollecion aura lieu le mardi 21 Janvier.

Octave de prières pour l'Unité de l'Eglise. — L'Octave de prières due à l'initiative du P. Francis Paul, supérieur général de la Société de l'Expiation de New-York, a été approuvée successivement par les trois derniers Papes. Elle a pour but d'obtenir le retour à l'Eglise catholique des dissidents, des juifs, des païens, des pécheurs...

Au mois de Mai 1928, 1.016 évêques et supérieurs généraux d'Ordres religieux avaient signé la pétition — qui circule dans tout l'Univers catholique — demandant au Saint-Père de prescrire l'observation de l'Octave de prières, dans toute l'Eglise, comme il a établi la récitation du Rosaire durant Octobre.

C'est dire l'importance qui s'attache à cette octave et a valeur impétratoire !

Ranions donc notre charité ; unissons-nous de tout cœur aux prières de l'Octave ; propageons la pratique autour de nous.

Chaque année, le Souverain Pontife nous donne l'exemple, en célébrant la messe aux intentions de l'Octave.

Une intention particulière est proposée chaque jour à la piété des fidèles.

18 Janvier : Retour de toutes les « autres brebis » à la bergerie de Pierre le seul berger.

19 : Retour de tous les Orientaux séparés à la communion avec le siège apostolique.

20 : Réparation de la Brèche du xvr^e siècle entre l'Angleterre et Rome.

21 : Retour des Luthériens et des autres Protestants d'Europe à la Sainte Eglise Romaine.

22 : Que tous les Chrétiens d'Amérique deviennent un, en communiant avec la Chaire de Pierre.

23 : Retour de tous les mauvais catholiques à la pratique des sacrements.

24 : Conversion des Juifs.

25 : Conquête du monde entier au Christ par les missionnaires.

L'Octave de prières s'ouvre en la fête de la Chaire de Saint Pierre le 18 Janvier et se termine le jour de la Conversion de Saint Paul, le 25 Janvier.

PRIÈRE A RÉCITER CHAQUE JOUR DE L'OCTAVE. — ANTIENNE (saint Jean, XVII, 21) : *Que tous soient un, comme vous, mon Père, vous êtes en moi et moi en vous, qu'eux aussi soient un en nous, afin que le monde croie que vous m'avez envoyé.*

« V. Je te dis que tu es Pierre.

« R. Et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise.

Oraison. — *Seigneur Jésus-Christ qui avez dit à vos Apôtres : Je vous laisse la paix, je vous donne la paix ; ne considérez pas mes péchés, mais la foi de votre Eglise ; daignez la pacifier et l'unir selon votre volonté, ô Dieu qui vivez et régnez, dans tous les siècles des siècles.*

R. Ainsi soit-il.

INDULGENCE PLÉNIÈRE. — Une indulgence plénière, applicable aux âmes du Purgatoire, a été concédée par le Souverain Pontife à tout fidèle qui, le premier ou le dernier jour de l'Octave, étant confessé et ayant communie, visitera une église ou un oratoire public, et y priera pour la concorde des Princes chrétiens, l'extirpation des hérésies, la conversion des pécheurs et l'exaltation de notre Mère la Sainte Eglise.

Une nouvelle édition de l'« Index ». — Dans les premiers jours de Novembre, est sortie des presses de l'Imprimerie Vaticane une nouvelle édition du catalogue de l'Index. Réduit et simplifié dans certaines de ses parties, ce catalogue a été publié sur ordre de Pie XI, par les soins de la Congrégation du S. Office, à laquelle, on le sait, incombe, entre autres tâches, l'examen attentif, et, s'il le faut, la condamnation des livres qui lui sont déférés, ainsi que la permission de lire les livres condamnés.

Ce qui retiendra sans doute le plus l'attention dans le volume qui vient de sortir des presses de la typographie vaticane, c'est la préface qu'y a mise S. E. le cardinal Merry del Val. Elle renferme, sous une forme à la fois brillante et solide, une doctrine dont le rappel est particulièrement utile à l'heure présente. En voici quelques passages :

« Que l'on ne dise pas : la condamnation des livres mauvais est une violation de la liberté, une lutte contre la lumière de la vérité, par suite, l'Index des livres prohibés est un attentat permanent au progrès des lettres et des sciences.

Tout d'abord, comme cela est évident, personne n'enseigne plus haut que l'Eglise catholique cette vérité que l'homme a été doté par Dieu de la liberté et personne, plus qu'elle, n'a défendu ce don excellent de Dieu contre qui osa le

nier ou le diminuer en quelque manière. Seuls les esprits infectés par le libéralisme peuvent voir dans le frein mis au libertinage par le pouvoir légitime une atteinte à la liberté, comme si par le fait qu'il est le maître de ses actes, l'homme était autorisé à faire toujours ce qui lui plaît.

A ce sujet, Léon XIII, cette grande lumière, a écrit de sages paroles : « Il n'y a rien de plus dangereux ni de plus faux que d'affirmer ou de penser que l'homme, parce qu'il est libre par nature, doit être en dehors de toute loi ; si cela était, il faudrait en conclure que la liberté requiert de ne pas être soumise à la raison, alors qu'il est absolument vrai que l'homme doit se soumettre à la loi, pour cela même qu'il est libre de sa nature. » (Encycl. *Libertas*, 20 Juin 1888.)

Ainsi, comme il apparaît clairement, lorsque l'autorité compétente interdit par une loi coercitive la diffusion des erreurs doctrinales, toujours nuisibles certes, mais pernicieuses surtout quand elles concernent la religion, et qu'elle cherche à retirer de la circulation les écrits de nature à faire perdre la foi ou bien à corrompre les bonnes mœurs, elle ne combat pas la liberté dont l'exercice consiste dans le choix des meilleurs moyens d'obtenir le salut éternel ; bien au contraire, elle la sauvegarde contre les erreurs dans lesquelles l'humaine faiblesse pourrait facilement l'entraîner.

Les livres irréligieux, et immoraux sont parfois écrits dans un style séducteur, ils traitent souvent de sujets qui caressent les passions charnelles ou flattent l'orgueil, ils tentent toujours, par d'habiles artifices et des astuces de tout genre, d'envahir l'esprit et le cœur par des lectures imprudentes ; aussi est-il naturel que l'Eglise, comme une mère prévoyante, avertisse par d'opportunes prohibitions ses fidèles de ne pas approcher de leurs lèvres la coupe séduisante du poison. Ce n'est donc pas par crainte de la lumière que le Saint-Siège interdit la lecture de certains livres, mais en vertu de ce zèle dont Dieu l'anime et qui ne tolère pas la perte des âmes ; elle sait d'ailleurs par l'expérience que l'homme, déchu de la justice originelle, est fortement incliné au mal et a, par suite, un besoin extrême de protection et de défense. Du reste, combien la répression de la mauvaise presse est nécessaire pour le bien public et comment elle s'accorde avec une juste liberté ! Les gouvernements civils eux-mêmes l'ont montré, surtout en ces derniers temps ; ils ont recouru, pour la protection des lois et la tranquillité publique, avec une rigueur inconnue à l'Eglise, jusqu'à la censure préventive.

En outre, la valeur littéraire ou scientifique, même si elle est réelle, ne peut certainement légitimer la diffusion d'un livre contraire à la religion et à la saine morale ; dans ce cas même, il faudrait au contraire une mesure de répression d'autant plus efficace que les mailles de l'erreur sont plus fines et les charmes du mal plus séduisants.

Ce que beaucoup ne comprennent pas et ce que les non-catholiques considèrent comme le plus grave abus de la Curie romaine, selon leur expression, c'est que l'Eglise s'est opposée à l'édition et à la lecture de la Sainte Ecriture en langue vulgaire.

En réalité, il ne s'agit là que d'une calomnie. Pendant

les douze premiers siècles, la lecture des Saintes Ecritures était très familière aux chrétiens, comme en témoignent les homélies des saints Pères et les sermons des orateurs sacrés du moyen âge ; l'autorité ecclésiastique n'intervint jamais pour l'empêcher. Ce fut seulement à la suite des abus des hérétiques, spécialement des Vaudois, des Albigeois, des Wiclefites et en général des protestants (lesquels devant le peuple s'efforçaient, au moyen de mutilations sacrilèges et d'interprétations arbitraires, de trouver dans la Bible cet appui que l'histoire leur refusait irrémédiablement), que les Pontifes et les Conciles se trouvèrent à plusieurs reprises contraints de régler et même parfois d'interdire la traduction de la Bible en langues vivantes. Nul ne peut nier, en effet, que beaucoup d'hérésies ne soient nées de l'abus du texte divinement inspiré, ce que déclarait déjà d'une manière générale saint Augustin : « Les hérésies, ces dogmes pervers enlaçant les âmes et les jetant dans l'abîme, ne sont nées que si les Ecritures, bonnes en elles-mêmes, sont comprises d'après une mauvaise interprétation et si ce qui est mal compris dans ce texte est l'objet d'une affirmation téméraire et audacieuse. » (Traité XVIII sur saint Jean, 1.)

Pourtant, il ne serait pas juste de dire que l'Eglise ait absolument interdit les Bibles en langue vulgaire ; il suffira de le rappeler : durant les soixante-dix ans qui s'écoulèrent entre l'invention de l'imprimerie et la publication de la version allemande de Luther, plus de 200 éditions de la Bible dans les diverses langues courantes s'étaient répandues dans le public, dûment approuvées par l'Eglise.

Ceux qui veulent donner en nourriture au peuple la Sainte Ecriture sans aucun contrôle sont aussi les partisans du libre examen, qui est le principe le plus absurde et le plus subversif qui existe. Eux, les faux défenseurs du livre inspiré, qui tiennent la Bible comme l'unique source de la Révélation divine, ils lancent leurs sarcasmes et leurs insultes banales contre l'Eglise catholique romaine ; mais il est clair comme le jour, et même plus encore, qu'au milieu des systèmes si disparates de l'hérésie, l'intégrité canonique de la Bible, sa divine inspiration, son inébranlable vérité historique et dogmatique sont, chaque jour, davantage mises en doute ou bien niées ouvertement. Et, tandis que de toutes parts les Livres Saints sont attaqués, en particulier par ceux-là mêmes qui prétendent y trouver l'unique base de la vraie foi et qui espèrent en vain unir sur ce point par un lien sacré les diverses sectes de la Babylone catholique, une seule puissance résiste et les sauve de la ruine en les maintenant intacts dans leur autorité primitive : c'est l'Eglise romaine à qui Dieu les a confiés.

Tout cet exposé avait pour but de détruire les objections qui, par la manière dont elles sont proposées ou soutenues, auraient pu faire impression sur quelques fidèles catholiques. Mais c'est aux bons fils de l'Eglise que s'adresse ce discours, à ces fils dévoués qui écoutent volontiers la parole du bon Pasteur Jésus, et de son Vicaire sur terre, à ceux-là, en un mot, qui hors le cas de vraie nécessité où le Saint-Siège a coutume de dispenser, observeront scrupuleusement toutes les règles de l'Index, s'abstenant de lire ou encore seule-

ment de conserver les livres condamnés d'une façon ou de l'autre par l'Eglise.

Dans le but de faciliter à leur bonne volonté l'observation de ce grand et important devoir, le Saint-Père Pie XI, glorieusement régnant, suivant les traces de tant de ses illustres prédécesseurs, a ordonné une nouvelle édition de l'Index des livres prohibés, laquelle, après corrections et retouches opportunes, vient de paraître, munie de son autorité apostolique.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLEANS

NANTES-PARIS EN 5 H. 1/2, trains rapides quotidiens à nombre de places limité, 1^{re} et 2^e classes, wagon-restaurant. — Service au 3 Octobre 1929. — Aller. — Le Croisic dép. 16 h. 19 — Saint-Nazaire dép. 17 h. 26 — Nantes dép. 18 h. 43 — Angers dép. 19 h. 50 — Saumur dép. 20 h. 22 — Tours dép. 21 h. — Orléans dép. 22 h. 32 — Paris-Austerlitz arr. 0 h. 04 — Paris-Quai d'Orsay arr. 0 h. 12.

Ce train prend : 1^o En 1^{re} classe, les voyageurs pour toutes destinations ; 2^o En 2^e classe, du Croisic à Nantes, les voyageurs pour toutes destinations et, à partir d'Angers, ceux effectuant un parcours simple de 200 kil.

Il ne laisse à Paris-Austerlitz que les voyageurs sans bagages.

Retour. — Paris-Quai d'Orsay dép. 16 h. 50 — Orléans dép. 18 h. 10 — Tours arr. 19 h. 57 — Saumur arr. 20 h. 39 — Angers arr. 21 h. 11 — Nantes arr. 22 h. 23 — Saint-Nazaire arr. 23 h. 37.

Ce train prend : 1^o En 1^{re} classe, à tous ses points d'arrêt (sauf à Paris où le minimum exigé est de 200 kil.), les voyageurs pour toutes destinations ; 2^o En 2^e classe, à Paris, les voyageurs à destination effective de Tours ou de ses au-delà ; à Orléans, les voyageurs effectuant un parcours simple de 200 kil. ; à partir de Tours, les voyageurs sans condition

Demandez, chez tous les Libraires catholiques
Le CALENDRIER du DIOCÈSE de QUIMPER et de LÉON
établi d'après l'ORDO diocésain.

ASTHME SOULAGEMENT IMMÉDIAT
Cigarettes et Papier
OPPRESSION des GAZES
58, Bd St Martin, Paris. R.C. 107.609 **FRUNEAU**

AU RÉGULATEUR

Horlogerie - Bijouterie

Orfèvrerie

Joannerie - Lunetterie

R. LE ROUX-BALBOUS

16, rue Astor - QUIMPER

EN FACE LES HALLES ET LE MARCHÉ AUX POISSONS

MAISON DE CONFIANCE

Grand choix de Garnitures de Cheminées religieuses

- R. C. QUIMPER 5548 - Atelier spécial de réparations soignées et garanties

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, près BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.
R. C. Bordeaux. N° 3.594 A

10 % de Remise sur facture pour Commandes directes

L. BALMET VITRAUX

25 Bis Cours Barrat - GRENOBLE

Références de 1^{er} ordre en Bretagne

Représentant régional : M. LE POULLOUIN, rue Trinité, Guingamp

FABRIQUE DE FLEURS D'ÉGLISES
ET D'APPARTEMENTS

Maison LADOUCE, 32, rue de Verdun, NANTES

La plus importante de l'Ouest, fondée en 1818

GRANDE SPÉCIALITÉ DE BOUQUETS D'AUTEL

Fleurs fines ou paillon
Fournitures pour fleurs et décorations.

ARTHRITIQUES

Tous les 2 ou 3 jours, avant le repas du soir

un **GRAIN** de **VALS**

Laxatif dépuratif

régularise les fonctions digestives

PNEUS DUNLOP

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

45^e ANNÉE.

Vendredi 17 Janvier 1930.

N° 3.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 19 Janvier. — 2^e après l'Épiphanie. Semi-double. Vert.

A la messe, mémoires de S. Melaine; des SS. Marius et ses Compagnons, de S. Canut.

A vêpres, mémoires du suivant et de S. Melaine.

Lundi, 20. — SS. Fabien, Pape, et Sébastien, Martyrs. Double. Rouge.

Mardi, 21. — Ste Agnès, Vierge, Martyre. Double. Rouge.

Mercredi, 22. — SS. Vincent et Anastase, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Jeudi, 23. — S. Raymond de Pennafort, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Vendredi, 24. — S. Timothée, Evêque, Martyr. Double. Rouge.

Samedi, 25. — Conversion de S. Paul. — Double-majeur. Blanc.

Dimanche, 26. — 3^e après l'Épiphanie.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Sainte-Croix, Quimperlé le 19 Janvier.

Pont-l'Abbé du 20 au 26 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. L'Encyclique « Mens Nostra » sur les Exercices Spirituels
(Suite)

Cette plénitude de vie chrétienne qu'apportent, comme on le voit, les exercices spirituels, produit, en dehors de la paix intérieure de l'âme, un autre fruit tout naturel et qui devient un immense et magnifique bienfait pour la société : le zèle pour le salut des âmes ou, selon l'expression ordinaire, l'esprit apostolique. C'est un effet propre de la charité que l'âme juste dans laquelle Dieu réside par la grâce s'embrace d'un zèle merveilleux pour faire participer les autres à la connaissance et à l'amour du Bien infini qu'elle a atteint et qu'elle possède. Or, en notre siècle, dont les be-

soins spirituels sont si pressants, alors que les régions lointaines des Missions « déjà toutes blanches pour la moisson » appellent de plus en plus haut un concours d'apôtres égal à leurs besoins ; alors que nos propres contrées exigent des troupes choisies de prêtres séculiers et réguliers qui soient de dignes dispensateurs des mystères de Dieu et les masses profondes des laïques pieux qui, unis par un lien étroit à l'apostolat hiérarchique, aident le clergé de leur effort industriel, en se dévouant aux multiples œuvres et travaux de l'Action Catholique, Vénérables Frères, Nous fiant aux enseignements de l'Histoire, Nous considérons et glorifions les maisons d'exercices spirituels comme des Cénacles suscités par Dieu où toutes les grandes âmes, soutenues par l'aide de la grâce divine, à la lumière des vérités éternelles et sous l'inspiration des exemples du Christ, découvrent clairement le prix des âmes, s'enflamment du désir de les aider dans quelque état de vie où, après un sérieux examen, elles croient devoir servir Dieu et apprennent aussi à connaître les ardeurs, les industries, les travaux et les exploits de l'apostolat chrétien.

Du reste, Notre-Seigneur a souvent employé cette méthode dans la formation des hérauts de l'Evangile. Le divin Maître lui-même, à qui il ne suffisait pas d'avoir passé de longues années dans la retraite de Nazareth, voulut, avant de briller dans sa pleine lumière devant les foules et de les instruire, par sa parole, de la doctrine céleste, vivre durant quarante jours entiers dans les solitudes du désert. Bien plus, au cours même de ses labeurs évangéliques, il avait coutume d'inviter également les apôtres au doux silence de la retraite : « Venez à l'écart, dans un lieu désert et reposez-vous un peu », et ayant quitté pour le ciel cette terre de misère, il voulut perfectionner ces mêmes apôtres et disciples dans le Cénacle de Jérusalem où, durant dix jours, « ils persévérèrent unanimement dans la prière » et se rendirent ainsi dignes de recevoir l'Esprit Saint : mémorable retraite qui, la première, abrita les exercices spirituels, d'où l'Eglise sortit riche d'une vigueur et d'une force inaltérables, et où, en présence et sous le patronage puissant de la Vierge Marie, Mère de Dieu, se formèrent avec les apôtres ceux qu'on peut justement appeler les précurseurs de l'Action Catholique.

Dès ce jour, les exercices spirituels, sinon sous le nom et avec la méthode que nous connaissons, du moins dans leur essence, devinrent une coutume « familière aux premiers chrétiens » comme saint François de Sales l'enseigne, et comme les œuvres des saints Pères le témoignent en des textes suggestifs. Saint Jérôme exhortait ainsi la noble femme Celantia : « Choisis-toi un lieu propice et que n'atteignent pas les bruits de la famille ; tu t'y réfugieras comme dans un port. Tu n'y penseras qu'aux saintes lectures, tu y répéteras tant tes prières et tu y réfléchiras si profondément sur la vie future que cette évocation compensera toutes les occupations qu'absorbent le reste de ton temps. Nous ne te disons pas cela pour te séparer des tiens ; mais nous veillons à ce que tu y apprennes et examines comment te comporter avec les tiens ». Et un contemporain de saint Jérôme,

saint Pierre Chrysologue, évêque de Ravenne, adressait aux fidèles cette invitation tant citée : « Nous avons donné une année au corps, accordons à l'âme quelques jours... Vivons un peu pour Dieu, nous qui donnons toute notre vie au monde... Que la voix divine retentisse à nos oreilles ; que les bruits familiers ne troublent pas notre ouïe... Ainsi armés, mes frères, ainsi formés, déclarons la guerre aux péchés... certains de la victoire ».

Au cours des siècles, les hommes ont toujours ressenti le désir d'une calme solitude où l'âme, à l'écart de toute compagnie, s'adonnerait aux choses divines ; on l'a même remarqué, plus les sociétés vivent des temps troubles, plus le Saint-Esprit pousse vivement les âmes avides de justice et de vérité à rechercher la retraite « afin de s'y libérer plus souvent des convoitises corporelles et de pouvoir vivre à la cour de la Sagesse céleste où, dans le silence absolu des soucis terrestres, elles se réjouissent dans les méditations saintes et les délices éternelles ».

La Providence divine a suscité dans son Eglise nombre de personnages, enrichis de l'abondance des dons célestes et distingués par leur doctrine de vie surnaturelle, qui ont établi de sages règles et des méthodes reconnues d'ascèse, d'après la Révélation divine, leur propre expérience ou celle des siècles passés ; c'est ainsi que, par ordre de la Providence, parurent les œuvres de l'insigne serviteur de Dieu Ignace de Loyola, sous le titre propre d'Exercices spirituels ; trésor comme l'appelait le vénérable Louis de Blois, de l'Éminent Ordre de Saint-Benoît, dont saint Alphonse-Marie de Liguori cite le texte dans une fort belle épître « sur les exercices à accomplir dans la solitude », « trésor que Dieu a ouvert en ces derniers temps à son Eglise et pour lequel il faut lui rendre de ferventes actions de grâces ».

A ces Exercices spirituels dont la renommée se propagea rapidement dans l'Eglise, Notre vénérable et cher à tant de titres saint Charles Borromée, parmi tant d'autres, demanda un stimulant pour parcourir avec plus d'ardeur la voie de la sainteté ; « il en répandit l'usage dans le clergé et le peuple », comme Nous l'avons rappelé dans une autre occasion ; avec son initiative et son autorité, non seulement il les enrichit d'excellentes règles et de *directoires*, mais il alla jusqu'à fonder une maison où l'on vaquerait uniquement aux Exercices de saint Ignace. Cette maison qu'il appela *Ascetarium* Nous semble, pour autant que Nous le sachions, devoir être signalée comme la première de toutes celles qui, par une heureuse imitation, fleurirent partout.

En effet, l'estime pour les exercices ne cessant d'augmenter dans l'Eglise, ces maisons se multiplièrent avec un succès merveilleux ; on pourrait les comparer à des oasis placées dans le désert aride de cette vie et où les fidèles de l'un et l'autre sexe vont puiser, à l'écart, une fortifiante nourriture spirituelle. Après les cruelles batailles de la guerre qui a troublé si profondément la famille humaine, après tant de blessures qui ont atteint les richesses spirituelles et matérielles des nations, qui pourra dénombrer la multitude de

ceux qui ont vu s'évanouir entièrement leurs vaines espérances d'antan, ont compris clairement la nécessité de placer les biens du ciel avant ceux de la terre et se sont réfugiés sous le souffle de l'Esprit Saint, dans les saintes retraites pour y trouver la vraie paix du cœur ? Témoin tous ceux qui, attirés par la beauté d'une vie plus sainte et plus parfaite ou ballottés par les sauvages tempêtes du siècle, troublés par les soucis de la vie ou circonvenus par les ruses et les pièges du monde, attaqués par le terrible fléau du rationalisme ou séduits par les plaisirs des sens, se sont retirés dans ces saintes maisons, y ont goûté le repos de la solitude avec une douceur d'autant plus pénétrante qu'ils avaient subi de plus vifs assauts et, dans la méditation des choses célestes, y ont réformé leur vie d'après les vérités surnaturelles.

Ce renouveau d'une piété profonde Nous cause une grande joie et une vive reconnaissance et Nous tenons pour certains que son extension représente la meilleure protection et le plus sûr remède contre les maux qui menacent ; aussi Nous ferons en sorte de correspondre, autant qu'il est en Nous, aux desseins bienveillants de la divine Providence, afin que cette invitation secrète, faite par l'Esprit Saint au cœur humain, ne manque pas de l'accompagner de l'effusion abondante et désirée des dons célestes.

Nous le faisons d'autant plus volontiers que Nos prédécesseurs Nous ont tracé la voie. Déjà, depuis longtemps, le Siège apostolique qui avait souvent recommandé par la parole les exercices spirituels a donné aux fidèles la confirmation de son exemple et de son autorité, en convertissant pendant quelques jours le palais auguste du Vatican en un Cénacle de méditation et de prière ; c'est avec joie et consolation que Nous avons Nous-mêmes continué cette coutume. Pour Nous conserver cette joie et cette consolation à Nous et à ceux qui Nous entourent de près, selon leur désir commun, Nous avons ordonné de tout régler pour que ces exercices aient lieu chaque année en Notre Palais.

Vous-mêmes, Vénérables Frères, il est clair que vous estimez grandement les exercices spirituels ; vous y avez vaqué, avant d'être initiés aux ordres, comme avant de recevoir la plénitude du sacerdoce ; puis, souvent, donnant l'exemple à vos prêtres que vous aviez convoqués, vous vous y êtes réfugiés pour vous retremper dans la contemplation des vérités célestes. Ce bel exemple mérite Notre louange publique. Nous ne pensons pas devoir honorer d'une moindre louange ces Evêques de l'Eglise orientale ou occidentale que Nous savons s'être réunis, plus d'une fois, avec leur Métropolitain ou leur Patriarche pour une pieuse retraite adaptée à leur charge et à leurs devoirs d'état. Exemple fort éclatant que Nous espérons, autant que les choses s'y prêtent, voir se propager par une louable émulation. Il ne se présentera peut-être pas de grande difficulté à organiser ces retraites à l'occasion des réunions que tous les Evêques d'une province ecclésiastique tiennent d'office, soit pour veiller au bien général des âmes, soit pour examiner les mesures que les circonstances semblent demander le plus impérieusement. Nous avons décidé de le faire avec tous les Evêques de Lombardie durant le

court laps de temps que Nous avons dirigé l'Eglise de Milan et, sans aucun doute, Nous l'aurions exécuté en cette première année d'épiscopat, si la Providence n'en avait, dans le secret de ses desseins, décidé autrement de Notre humble personne.

Nous avons donc la conviction fondée que les prêtres et les religieux qui ont prévenu en cela les lois de l'Eglise et accomplissaient avec un zèle louable les exercices spirituels, se serviront à l'avenir de ce moyen de sanctification avec d'autant plus de soin que l'autorité des saints Canons les y oblige plus gravement.

Aussi, Nous exhortons vivement les prêtres du clergé séculier à se montrer fidèles à l'accomplissement des exercices spirituels, au moins dans la modeste mesure où le Code de droit canonique le leur prescrit ; qu'ils les commencent et les poursuivent, avec l'ardent désir de leur perfection, afin d'obtenir cette abondance de l'esprit surnaturel qui leur est souverainement nécessaire pour veiller au bien spirituel du troupeau commis à leur garde et pour gagner au Christ un riche butin spirituel. C'est la voie qu'ont suivie tous les prêtres brûlant de zèle pour le salut des âmes et qui ont brillé dans la direction du prochain vers les voies de la sainteté et dans la conduite du clergé ; tel, pour citer un exemple récent, le vénérable Joseph Cafasso à qui Nous avons décerné Nous-même les honneurs des Bienheureux. Ce saint prêtre eut à cœur d'assister régulièrement aux exercices spirituels pour s'y exciter davantage, lui-même et les autres ministres du Christ, à la sainteté et connaître la volonté divine ; c'est à la sortie d'une de ces retraites que, éclairé par une lumière d'En-Haut, il indiqua nettement à un jeune prêtre, dont il était le confesseur, la voie à suivre et qui devait mener celui-ci aux cimes de la sainteté : nous avons nommé Jean Bosco dont le nom seul est le plus haut éloge.

Quant à ceux qui, quelque titre qu'ils portent, militent dans le camp de la règle religieuse, ils sont tenus par une loi d'accomplir chaque année les saints exercices, et il n'est pas douteux que ces saintes retraites ne leur rapportent une grande abondance de biens célestes ; c'est là que, selon leurs besoins particuliers, ils puiseront le désir d'une plus haute perfection et obtiendront toutes les grâces nécessaires pour parcourir plus allègrement la voie des conseils évangéliques. La retraite annuelle est, en effet, le mystique « arbre de vie » dont le fruit, pour les individus et les communautés, sera cette renommée de sainteté dont doit jouir toute famille religieuse.

Que les prêtres de l'un et l'autre clergé ne considèrent pas comme une perte pour le ministère apostolique le temps passé aux exercices spirituels. Qu'ils écoutent saint Bernard qui n'hésitait pas à écrire au Souverain Pontife le bienheureux Eugène III dont il avait été le maître : « Si tu veux être tout à tous, à l'exemple de Celui qui s'est fait tout à tous, je loue ta bonté ; mais pourvu qu'elle soit universelle ! Comment sera-t-elle universelle, si tu t'en exclus ? Tu es un homme toi aussi ; pour que ta bonté soit donc entière et universelle, que le sein qui reçoit tout le monde te reçoive aussi ; sinon, à

quoi te servira-t-il de gagner tout le monde, en te perdant toi-même ? C'est pourquoi, puisque tous te possèdent, sois aussi toi-même l'un de ceux qui te possèdent. Veille, je ne dis toujours, mais je dis souvent ou du moins de temps en temps à te rendre à toi-même ».

(A suivre.)

II. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles :

M. Perhirin, recteur de Guilligomarc'h, décédé le 12 Janvier.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 8480 Nantes — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — II^e Dimanche après l'Épiphanie, 19 Janvier : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction du T. Saint-Sacrement. — A 8 heures, Confréries du Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur et de l'Adoration perpétuelle.

Jeu*di* : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 2^e dimanche après l'Épiphanie, 19 Janvier : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de la Confrérie du Saint-Sacrement, procession, bénédiction. — A 5 heures, réunion des Enfants de Marie.

Lun*di* et mar*di* : à 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Pupilles de la Nation.

Elections des représentants à l'Office départemental.

Il doit être procédé en 1930 à de nouvelles élections pour le remplacement des membres élus des Offices départementaux.

L'arrêté préfectoral convoquant les collèges électoraux du Finistère et fixant la date des élections vient d'être publié officiellement et affiché à la porte de la préfecture, des sous-préfectures et des mairies du département, le 15 Janvier 1930.

C'est de cette date que commencent à courir les délais fixés par la loi pour les opérations successives qui doivent être accomplies en vue de l'élection, laquelle aura lieu le 15 Juin 1930.

Les associations ou établissements appelés à prendre part à cette élection ont, à partir de cette date, un délai de 20 jours pour faire la déclaration par laquelle ils feront connaître leur intention de prendre part aux élections. Ce délai expirera le 4 Février 1930 (1).

(1) Aux Directeurs d'établissements d'enseignement technique, professionnel et ménager, il est accordé un délai de 8 jours seulement pour l'envoi à la Préfecture de la liste des membres de leur personnel enseignant. Ce délai expire le 23 Janvier.

Cette déclaration doit être faite par le président de l'association ou le directeur de l'établissement à la mairie du lieu où l'association ou l'établissement a son siège.

La déclaration doit indiquer en termes précis le collège électoral dans lequel l'association intéressée veut être comprise pour prendre part au vote. Aucune association n'est admise à voter si elle ne fonctionne depuis six mois au moins.

Nous donnerons, dans notre prochain numéro, des renseignements plus détaillés sur les divers collèges électoraux et les formalités à remplir pour prendre part à l'élection.

On peut, en attendant, demander dans chaque mairie communication de l'arrêté préfectoral.

Nouvelle Encyclique sur l'Éducation de la Jeunesse.

Une très importante encyclique, qui sera traduite en plusieurs langues, vient de paraître. Elle a pour objet l'éducation de la Jeunesse et répond magistralement à toutes les questions contemporaines soulevées à propos de l'enseignement et des droits respectifs en matière d'éducation de l'Eglise, de la Famille et de l'Etat.

En attendant que nous puissions la publier en son entier, voici un court résumé de ce très grave document.

Le Pape y répond premièrement à cette question : A qui appartient la mission éducatrice ? Cette partie de l'Encyclique est traitée avec une grande ampleur ; vingt-quatre pages sur quarante et une y étant consacrées.

L'éducation, y est-il dit d'abord, est une œuvre essentiellement sociale. Trois sociétés nécessaires au sein desquelles l'homme naît y doivent concourir : la famille et la société civile qui sont d'ordre naturel, l'Eglise qui est d'ordre surnaturel.

L'Encyclique traite ensuite plus brièvement de trois autres questions : Qui est le sujet de l'éducation ? Quelles conditions constituent son milieu ? Quelle est la fin ou l'objectif de l'éducation chrétienne ?

Les dernières pages de l'Encyclique sont consacrées à définir la fin ou l'objectif de l'éducation chrétienne qui consiste à coopérer avec la grâce divine à former le vrai chrétien, c'est-à-dire non pas un homme diminué ni étranger à la vie de son temps, mais un homme dont toutes les facultés naturelles ont reçu leur plein développement dans leur coordination même avec la vie surnaturelle.

BREST. — Pour la moralité de la rue. — Le compte rendu moral présenté par M. Laulaigne donne les intéressants détails suivants sur l'action entreprise avec succès à Brest, par l'Association des chefs de famille, pour la moralisation de la rue :

Au cours des tractations en vue de la présentation, aux élections municipales, d'une liste anti-collectiviste et anti-socialiste, les dirigeants de la Ligue de Défense et d'Action catholiques, et de l'A. C. C. F., s'étaient préoccupés d'obtenir des leaders de la combinaison projetée, des assurances verbales leur donnant un minimum de satisfactions aux points de vue scolaire et moral.

Ces assurances, un peu vagues, ont été recueillies par deux de nos honorables concitoyens, et consignées, sous la garantie de leurs loyales signatures, dans une lettre du 30 Avril 1929, précieusement conservée.

Au point de vue moral, elles étaient formulées comme suit :
 « la vie privée des personnes en cause et de nombreux » membres de la liste, les sentiments de leur entourage » familial garantissaient qu'on les trouverait en accord avec » les vues du Comité de Moralité de l'A. C. C. F., restant » entendu qu'on tiendrait compte qu'on ne peut pas leur de- » mander de réaliser à Brest plus que ce qui a été obtenu des » municipalités de certaines villes. »

A la date du 1^{er} Août, le président de la Section de Moralité écrivit à M. le Maire de Brest, pour lui rappeler les assurances ci-dessus, et la part prise par les milliers de nos adhérents au succès de la liste républicaine. Il lui demandait de sanctionner par des actes ses dispositions bienveillantes, notamment par la rédaction d'un arrêté prohibant l'exhibition et la vente de tous objets, publications, affiches, etc., obscènes ou contraire aux bonnes mœurs, soit dans les kiosques municipaux, soit aux devantures de tous bureaux de tabacs et autres magasins, soit sur les murs de la ville, principalement dans le voisinage des écoles.

Il était fait appel à la vigilance de M. le Maire pour assainir, et au besoin interdire les spectacles licencieux et souvent orduriers, qui ne se donnent que trop souvent au théâtre, principalement par les tournées, dans les cinémas, les musics-halls, les dancings, les établissements forains, et on lui signalait particulièrement les horreurs qui sont débitées par les chanteurs ambulants, place de la Liberté.

Cette lettre était accompagnée d'une documentation abondante, consistant en exemplaires du Bulletin d'Informations anti-pornographiques sur ce qui a été fait dans nombre d'autres villes. — Restée sans réponse, elle fut confirmée le 8 Novembre, avec annonce d'une visite pour le lendemain. Cette entrevue a laissé au président de la Section de Moralité une impression très favorable. M. le Maire s'excusa d'abord de son défaut de réponse, alléguant les multiples travaux et redressements qui s'imposent à la nouvelle Municipalité, — et dont ne peut douter aucun des Brestois courbés pendant 20 ans sous le joug socialiste. Puis il manifesta la meilleure volonté, et indiqua les instructions données à M. le Commissaire Central, notamment en ce qui concerne la surveillance des chanteurs ambulants. On lui signala la grossièreté révoltante des chansons qui avaient servi d'intermèdes à la présentation récente du film « Mme Récamier », au cinéma Tivoli.

Il est juste de reconnaître que, depuis quelques mois, les affiches murales présentent plus de décence.

Au sortir de cette entrevue, le président s'en fut demander, pour la seconde fois, à M. le Substitut du Procureur, des nouvelles de sa plainte du 30 Octobre 1928, visant l'affiche obscène du film « Don Juan ».

Accueil très poli d'un magistrat éminemment courtois. M. le Substitut, ne discernant pas qui inculper à Brest, —

pourquoi pas le Directeur du Cinéma Tivoli, ainsi que l'afficheur ? — a transmis, de longue date, le dossier à Paris, pour recherche de l'auteur et de l'éditeur de l'affiche, et va se renseigner sur la suite donnée. Il ne lui a pas été caché qu'au cas où l'affaire aurait été classée, elle sera soumise à M. le Procureur Général à Rennes, et au besoin à M. le Ministre de la Justice.

La nomination à Brest d'un nouveau Chef du Parquet, dont on dit le plus grand bien, facilitera sans doute les poursuites ultérieures qui deviendraient nécessaires.

A l'encontre de son prédécesseur intérimaire, M. Le Glatin, nouveau Sous-Directeur des Contributions indirectes, se montre soucieux d'assurer la bonne tenue des débits de tabacs, en conformité des instructions de son Administration. Deux démarches officielles, les 5 Mars et 15 Juin 1929, ont reçu bon accueil, et ont été suivies d'effet.

Telles sont les interventions du Comité de Moralité pendant l'année écoulée ; leurs résultats ne sont pas très importants, mais en préparent de plus efficaces. Ils seraient plus faciles et plus satisfaisants si ce Comité trouvait des concours plus nombreux et moins intermittents.

N. D. L. R. — *M. le Maire de Brest, confirmant par un acte ses dispositions bienveillantes, vient de prendre l'arrêté qui lui était demandé le 1^{er} Août, qui interdit l'offre et la vente aux passants des publications signalées comme licencieuses. Le résultat est donc plus satisfaisant que ne le disait le rapport.*

Appel du Comité Catholique de défense religieuse. 14 bis, rue d'Assas (VI^e). — Le besoin universel de paix qui domine aujourd'hui les volontés humaines a plus tôt fait de désarmer les résistances que d'apaiser les convoitises et les haines agressives. Las d'une lutte inégale et sans avantage positifs, on prétend, à force de bonne volonté conciliante, s'assurer la même bienveillance de la part de l'adversaire ; sur le terrain de la défense religieuse, cette lassitude se fait sentir partout ; mais là, pas plus qu'ailleurs, elle ne peut se reposer dans une sécurité justifiée et garantie. Les passions sectaires subsistent et elle n'ont rien abdiqué de leurs desseins. Bien plus, elles ne manquent pas de mettre à profit l'accalmie pour gagner du terrain.

Il faut être aveugle pour ne pas voir les progrès accomplis sous le couvert de l'esprit pacifique, vers le monopole scolaire le plus anarchique et le plus matérialiste qui se puisse imaginer. Hier, les radicaux-socialistes, se voyant près d'escalader le pouvoir, ne nous ont-ils pas fait entendre leur programme de destructions, leur volonté d'anéantir tout ce qui reste de religion dans notre pays ?

Dans ces conditions, le Comité catholique de Défense religieuse s'en tient plus que jamais à son rôle de sentinelle vigilante. Son premier devoir est de suivre les manœuvres qui se trament dans l'ombre, et d'avertir sans relâche l'opinion endormie. Cependant il veut aussi signaler les initiatives nécessaires pour amener une résistance qui ne saurait demeurer passive.

S'opposer avec une inlassable énergie à toute aggravation de la législation sectaire est sans doute de la première et de la plus urgente nécessité, mais ce devoir ne peut faire perdre de vue les libertés que nous avons perdues et qu'il faut reconquérir.

Depuis combien de temps le Gouvernement nous fait-il attendre l'accomplissement de ses engagements vis-à-vis des Congrégations missionnaires ? Ses retards doivent nous faire souvenir de tout ce qui manque aux mesures qu'il a proposées pour qu'elles soient vraiment efficaces et libérales.

La paix religieuse, le Comité catholique la souhaite et la veut plus que quiconque, mais il est convaincu qu'elle ne sera réalisée que le jour où les Catholiques se seront imposés non pas à la tolérance, mais au respect de tous.

C'est pour poursuivre sa tâche dans cet esprit qu'il demande à ses amis de lui garder leur confiance et de lui continuer leur plus généreux concours.

Les souscriptions doivent être adressées au siège du Comité, 14 bis, rue d'Assas (VI^e), ou par chèque postal, n° 712-72.

Le Président :

Colonel KELLER.

Le Secrétaire :

Ch. SEMICHON.

Les Vice-Présidents :

GROUSSEAU, NOURRISSON.

Le Secrétaire général :

Charles BAUSSAN.

BIBLIOGRAPHIE

Une belle revue pour nos jeunes filles. — La revue illustrée BERNADETTE déjà si connue et si aimée, vient de se transformer et de s'embellir de la façon la plus heureuse. Ses couleurs, ses nombreuses gravures, ses 24 pages, toutes désormais rédigées spécialement pour les fillettes et les jeunes filles, auront tout pour les distraire et les instruire.

Il y aura des romans-cinéma, des histoires variées, des récits de voyages, d'agréables causeries, une galerie d'exemples édifiants, une page sur les Œuvres.

Et des cours pratiques ou d'agrément : cuisine, ménage, campagne, couture, broderie, dessin, etc.,

Et puis encore, un petit théâtre, un petit courrier, une page de jeux et de récréations, etc.,

Le premier numéro de la nouvelle Bernadette est daté du 5 Janvier. Il commence deux romans captivants.

Le numéro, 0 fr. 30. L'abonnement, un an : 15 francs. Pour l'étranger : prix variables selon les pays.

Éditée par la Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris-8^e.

La Cité chrétienne, d'après les enseignements pontificaux, par Henri BRUN. Petit in-8^e, 496 pages. Prix : 9 francs ; port, 1 fr. 25. — Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris (VIII^e).

Jeune homme, 28 ans, organiste, professeur piano, lauréat Schola Cantorum, Paris, **CHERCHE PLACE**. S'adresser : Curé Paimpol (C.-du-N.).

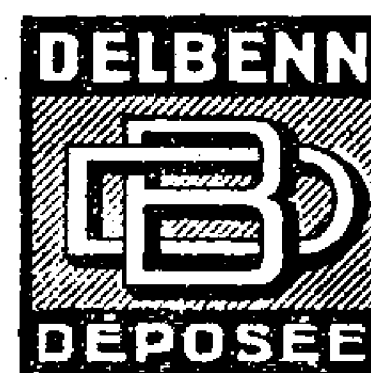
IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

7 — Rue des Gentilshommes, QUIMPER

MAISON CATHOLIQUE

Exécution soignée de tous travaux

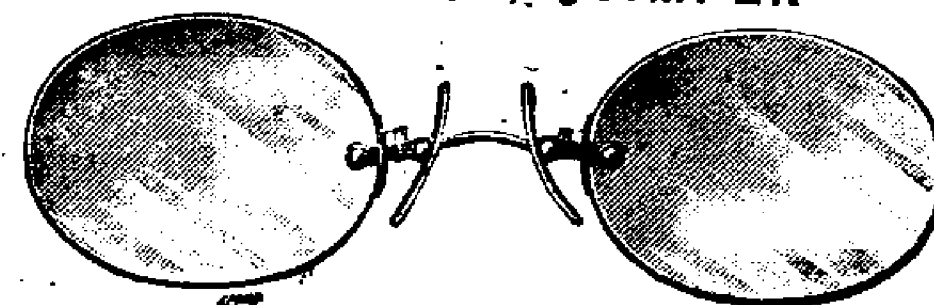
- Catéchismes -:- Cantiques du Diocèse -



DE LAROCHE
Opticien diplômé
BANDAGISTE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE DELBENN

16, rue Kéréon, QUIMPER



MAISON RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

MOBILIERS D'EGLISES ET DE SACRISTIES



Statues - Chaires
Autels, Confessionnaux, etc.

— « Travail soigné » —

CHÊNE DE 1^{er} CHOIX - PRIX MODÉRÉS

Demandez plans et devis.

François GODEC, Sculpteur

— « Pont-Croix » —

Fabrique également :

Bureaux américains -:- Bureaux ministres
aux meilleurs prix.

Chaire du Petit Séminaire,
Pont-Croix. F. GODEC.

Ameublement complet
Grand choix de lits de fer.

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, près BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.

R. C. Bordeaux, N° 5.394 A

10 % de Remise sur facture pour Commandes directes

ASTHME SOULAGEMENT IMMÉDIAT
Cigarettes et Papier
OPPRESSION des GAZES
53, Bd St-Martin, Paris. X.G.107.609 **FRUNEAU**

FABRIQUE D'ORNEMENTS D'EGLISE
Bronzes, Orfèvrerie, Dorure, Argenture, Vernissage
JEUSSET-EVELLIN

EVELLIN Frères, Successeurs

Fournisseurs attitrés de l'Archevêché

7, rue d'Antrain, RENNES — Téléphone 28-81

Chasublerie - Bannières - Dais - Soieries

Draps et Tentures mortuaires

— Catafalques — Statues — Chemins de Croix — Christs en fonte pour calvaires —

Maison à NANTES, 35, rue de Verdun.

Représentation de vitraux, Electrification & transformation lustrerie

MÉDICATION ALCALINE ÉCONOMIQUE

Pour préparer votre eau alcaline digestive
n'employez que le

SEL VICHY-ÉTAT
0 f 35 LE PAQUET pour 1 LITRE D'EAU
Toutes Pharmacies

PNEUS DUNLOP

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

45^e ANNÉE.

Vendredi 24 Janvier 1930.

N° 4.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 26 Janvier. — 3^e après l'Épiphanie. Semi-double. Vert.

A la messe, mémoire de S. Polycarpe.

A vêpres, mémoires du suivant et de S. Polycarpe.

Lundi, 27. — S. Jean Chrysostome, Evêque et Docteur. Double. Blanc.

Mardi, 28. — Ste Agnès (2^e fête). Simple. Rouge.

Mercredi, 29. — S. François de Sales, Evêque et Docteur. Double. Blanc.

Jeudi, 30. — Ste Martine, Vierge et Martyre. Semi-double. Rouge.

Vendredi, 31. — S. Pierre Nolasque, Confesseur. Double. Blanc.

Samedi, 1^{er} Février. — S. Ignace, Evêque, Martyr. Double. Rouge.

Dimanche, 2. — Purification.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Pont-l'Abbé	le 26 Janvier.
Le Huelgoat	du 27 au 29 —
Tréglonou	du 30 au 31 —
Saint-Evarzec	du 1 ^{er} au 2 Février.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. L'Encyclique « Mens Nostra » sur les Exercices Spirituels (Suite et fin)

Nous ne désirons pas moins vivement, Vénérables Frères, voir se former par les exercices spirituels les nombreuses cohortes de cette Action Catholique que Nous ne cessons et ne cesserons pas de promouvoir de toutes Nos forces et de recommander, car elle doit être regardée comme une participation fort utile, pour ne pas dire nécessaire, des laïques à

l'apostolat hiérarchique. Nous ne trouvons pas de mots pour exprimer toute la joie qui Nous a étreint, en apprenant qu'à peu près partout ont été instituées des séries particulières de retraites où se forment les pacifiques et courageux soldats du Christ, en particulier les troupes de Jeunes. En s'y rendant fréquemment pour être mieux préparés et plus ardents aux saints combats du Seigneur, ils n'y trouvent pas seulement des forces pour imprimer plus parfaitement en leur âme le sceau de la vie chrétienne, mais encore il n'est pas rare qu'ils y perçoivent dans leur cœur la voix mystérieuse de Dieu qui les appelle aux saints autels et au salut des âmes et qui les pousse ainsi à exercer pleinement l'apostolat. C'est une aube splendide de vie céleste que suivra bientôt le plein jour, pourvu que la pratique des exercices spirituels se répande au loin et qu'avec une sage prudence on la propage parmi les diverses Associations catholiques, surtout parmi la jeunesse.

A notre époque, les biens temporels et les avantages qu'ils comportent se sont répandus avec plus d'abondance sur les ouvriers et autres salariés, leur donnant un certain bien-être et améliorant les conditions de leur vie. Dans ces circonstances, et grâce à la miséricorde et à la Providence divines, le trésor céleste des exercices spirituels se répand aussi sur la multitude des fidèles ; comme un contrepoids, ils empêchent les hommes de se plonger, sous la pression des biens passagers, dans les aises et les douceurs de la vie et de tomber misérablement dans les théories et les mœurs du matérialisme. Aussi, portons-Nous une grande bienveillance et une vive faveur aux œuvres de retraite qui surgissent dans de nombreuses contrées et surtout aux fécondes et si opportunes « Retraites d'ouvriers » avec leurs Associations annexes de persévérance ; et Nous les recommandons toutes, Vénérables Frères, à votre activité et à votre sollicitude.

Mais pour retirer des saints exercices les fruits que Nous avons énumérés, il est nécessaire d'y apporter le zèle qui convient, car si on les accomplit par routine, à regret, avec ennui, il n'en résultera que peu ou point de fruit.

C'est pourquoi, avant tout, il importe qu'à la faveur de la solitude, l'âme s'adonne aux saintes réflexions, écartant loin d'elle tous les soucis et inquiétudes de la vie quotidienne ; car, ainsi que l'enseigne clairement ce livre d'or qu'est l'*Imitation de Jésus-Christ* : « C'est dans le silence et la paix que progresse l'âme dévote ». Bien que Nous estimions dignes de louange et dignes d'être favorisées avec toute leur industrie par les pasteurs, puisque Dieu les a comblées de ses bénédictions, les instructions sacrées qui sont données en public à la foule, Nous recommandons cependant surtout les exercices spirituels faits dans le secret ou retraites fermées, parce qu'on s'y éloigne plus aisément du commerce des créatures et que l'on y recueille les puissances de son âme pour ne penser qu'à soi et à Dieu dans la contemplation des vérités éternelles.

En outre, les vrais exercices spirituels requièrent qu'on y consacre un certain laps de temps. Et, bien que ce temps

puisse, selon les circonstances et les personnes, ne comprendre que quelques jours ou s'étendre sur tout un mois, il ne faut cependant point trop l'abréger, si l'on veut recueillir les avantages que promettent les exercices. De même que l'air salubre d'un lieu ne profite à la santé que si l'on y demeure durant une période, de même le remède salutaire des pensées simples ne sert à l'esprit que s'il s'y exerce quelque temps.

Enfin, il importe surtout, pour bien accomplir les exercices spirituels et en retirer du fruit, de suivre une bonne et sage méthode.

Or, entre toutes les méthodes d'exercices spirituels qui s'appuient louablement sur les principes d'une ascèse catholique très saine, il est établi qu'il en est une qui s'est toujours placée en tête ; le Saint-Siège l'a honorée de ses approbations entières et répétées, des personnages remarquables par leur doctrine spirituelle et leur sainteté l'ont anoblie de leurs louanges ; elle a, pendant près de quatre siècles, porté des fruits innombrables de sainteté : c'est la méthode introduite par saint Ignace de Loyola qu'il Nous plaît d'appeler le Maître principal et particulier des exercices spirituels dont « l'admirable livre des Exercices », de peu de volume, mais riche de doctrine céleste, depuis qu'il a été solennellement approuvé, loué, recommandé par Notre prédécesseur d'heureuse mémoire Paul III, brilla, pour citer des paroles que Nous avons prononcées autrefois avant d'être élevé à la chaire de Pierre, « brilla et resplendit comme le code très sage et tout à fait universel des règles pour la direction des âmes dans la voie du salut et de la perfection, comme une source intarissable de la piété la plus haute et la plus solide, comme un puissant stimulant et un guide averti pour la réforme de soi et atteindre les sommets de la vie spirituelle ».

Lorsque, au début de Notre pontificat, accédant aux vœux et aux vœux ardents de presque tout l'Univers catholique de l'un et de l'autre rite, Nous avons, par la Constitution apostolique *Summorum Pontificum*, publiée le 25 Juillet 1922, déclaré et établi saint Ignace de Loyola « patron céleste de tous ceux qui s'adonnent à l'œuvre des exercices spirituels, et, par conséquent, des Instituts, sodalités et associations, de quelque genre qu'ils soient, qui s'occupent des exercices spirituels », Nous n'avons guère fait autre chose que sanctionner de Notre suprême autorité apostolique ce qui était le sentiment commun des pasteurs et des fidèles ; ce qu'avaient dit implicitement avec Paul III, ci-dessus mentionné, Nos prédécesseurs insignes, Alexandre VII, Benoît XIV, Léon XIII, en honorant de leurs louanges répétées les Exercices de saint Ignace ; ce que, par leurs louanges et même par l'exemple des vertus qu'ils avaient acquises ou fortifiées dans ces exercices, avaient déclaré tous ceux qui, pour employer les paroles de Léon XIII, « ont le plus brillé par l'enseignement de l'ascèse ou la sainteté de leur vie », durant ces quatre derniers siècles.

Et, en vérité, l'excellence de cette doctrine spirituelle, tout à fait éloignée des dangers et des erreurs d'un faux mysticisme ; l'admirable facilité qu'il y a d'accommoder ces exercices aux divers états et conditions, que l'on s'adonne à la

contemplation dans les couvents ou que l'on mène une vie active dans les affaires de ce monde ; l'harmonieuse disposition des parties ; l'ordre admirable et lumineux avec lequel les vérités méditées s'enchaînent les unes aux autres ; les enseignements spirituels qui arrachent l'homme au joug du péché, guérissent ses maladies morales et le mènent, par les sentiers éprouvés de l'abnégation et du renoncement à ses mauvaises habitudes, jusqu'aux cimes les plus élevées de l'oraison et de l'amour divin : sans aucun doute, toutes ces qualités sont telles qu'elles prouvent à l'évidence l'efficacité de la méthode ignacienne et recommandera hautement ses Exercices.

Il Nous reste, Vénérables Frères, pour sauvegarder le fruit des Exercices spirituels que nous avons vivement loués et pour en réveiller le souvenir salutaire, à recommander chaudement une pieuse habitude qu'on pourrait appeler un bref renouvellement des Exercices, c'est-à-dire la retraite mensuelle ou du moins trimestrielle. Cette coutume que — il Nous plaît d'employer les mêmes paroles que Notre prédécesseur de sainte mémoire Pie X — « Nous voyons avec plaisir introduite en beaucoup de lieux » et en faveur surtout dans les communautés religieuses et chez les prêtres pieux du clergé séculier, Nous souhaitons vivement la voir s'introduire chez les laïques eux-mêmes, ce qui leur sera d'un grand avantage, surtout s'ils ne peuvent, par suite de leurs soucis de famille ou de leurs affaires, accomplir les Exercices spirituels ; ces recollections suppléent en effet en quelque manière aux avantages que l'on demande aux Exercices eux-mêmes.

Vénérables Frères, si les Exercices spirituels se répandent ainsi partout et dans tous les rangs de la société chrétienne et si on les accomplit avec soin, ils auront pour résultat une régénération spirituelle : la piété se réchauffera, la religion affermira ses forces, l'apostolat aura de féconds développements et la paix régnera enfin dans les esprits et la société.

Tandis que, sous un ciel serein et dans le silence de la terre, la nuit était au milieu de sa course, en secret, loin du tumulte des hommes, le Verbe éternel du Père, ayant pris la nature humaine, apparut aux mortels et dans les régions supérieures retentit l'hymne céleste : « Gloire à Dieu au plus haut des cieux et paix sur terre aux hommes de bonne volonté ». Le souhait de paix chrétienne : la paix du Christ par le règne du Christ, qui exprime le souverain désir de Notre cœur apostolique, ce qui est le but de Nos efforts et de Nos labeurs, touchera vivement les âmes chrétiennes qui, se retirant du tumulte et des vanités du monde, méditeront dans un profond secret les vérités de la foi et les exemples de Celui qui apporta la paix au monde et qui la laissa comme un héritage : « Je vous donne ma paix ».

Cette véritable paix, Nous vous la souhaitons, Vénérables Frères, de tout cœur, le jour même où, par la grâce de Dieu, s'achève la cinquantième année de Notre sacerdoce ; et, à la veille de cette douce solennité de la Nativité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui peut s'appeler le mystère de paix,

Nous la demandons avec ferveur à Celui qui a été salué Prince de la paix.

Dans ces sentiments, le cœur soulevé par de douces et solides espérances, Nous vous accordons affectueusement dans le Seigneur, comme gage des bienfaits célestes et en témoignage de Notre bienveillance, à vous, Vénérables Frères, à votre clergé et à votre peuple, c'est-à-dire à toute Notre chère famille catholique, la Bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 20 Décembre de l'an 1929, de Notre pontificat le huitième.

(Traduction de La Croix.)

II. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles :

M. Louis Croissant, professeur à l'Université Laval, décédé à Québec, le 27 Décembre 1929.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *III^e Dimanche après l'Épiphanie, 26 Janvier* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction. — A 4 heures, réunion du Tiers-Ordre et des Cordigères. — A 8 heures, Confrérie des Trépassés, sermon breton, vêpres des Morts.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *3^e dimanche après l'Épiphanie, 26 Janvier* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Apostolat de la Prière, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi, mardi et mercredi : triduum en l'honneur de Saint François de Sales, avec exposition du Saint-Sacrement. Le triduum sera prêché par M. le chanoine Boucher, secrétaire de l'Evêché : sermon tous les soirs, à 8 heures.

Mardi et mercredi : petite retraite préparatoire à la communion privée : réunion, le matin à 11 heures, le soir à 4 h. 1/2 ; messe de communion *jeudi*, à 8 heures.

Brevet d'Instruction religieuse. — L'examen écrit aura lieu le jeudi 13 Mars. — Les listes d'inscription, dressées par ordre alphabétique et mentionnant, s'il y a lieu, les certificats déjà obtenus par chaque candidat, devront parvenir à M. Grill avant le 1^{er} Mars.

Amicales de l'Enseignement libre. — Les Directeurs ou Directrices des écoles ayant une amicale, qui n'ont pas encore rempli et retourné à l'amiral Exelmans, Kerampir, Bohars, président de la Section diocésaine, les fiches de renseignements qu'il leur a envoyées, sont priés de le faire aussitôt que possible.

Adoration. — Nous recommandons aux prières des communautés et des personnes pieuses, la Retraite-Adoration de TRÉGLONOU, du 26 Janvier au 1^{er} Février.

PUPILLES DE LA NATION

Election des représentants à l'Office départemental.

L'élection pour 1930 est fixée au 15 Juin.

Les associations ou établissements susceptibles d'y prendre part ont à manifester leur intention par une déclaration à la mairie de leur siège social dans les délais marqués, c'est-à-dire avant le 4 Février 1930.

Cette déclaration doit être faite, suivant le cas, par le président de l'Association, ou par le directeur de l'établissement, — et contenir l'indication expresse du collège électoral dans lequel l'association intéressée entend participer au vote.

Les collèges électoraux qui concourent au renouvellement du conseil d'administration de l'O. D. sont au nombre de douze. Il nous suffit de mentionner les suivants :

a) Instituteurs et Institutrices.

Deux membres à élire, un homme et une femme.

Les instituteurs publics et privés forment un collège électoral, — les institutrices publiques et privées en forment un autre.

Aucune déclaration n'est exigée. La liste des électeurs est dressée d'office par l'Inspection d'Académie. Les élections se font suivant le mode en usage pour les élections au Conseil départemental de l'enseignement primaire.

b) Enseignement professionnel, industriel, agricole ou commercial.

Deux membres à élire, un homme et une femme.

Un seul collège électoral, dans lequel sont compris :

1° Les directeurs, les directrices et le personnel enseignant des écoles d'enseignement technique, industriel ou commercial, et des écoles d'agriculture ;

2° Les directrices et sous-directrices d'écoles ménagères.

La déclaration prescrite aux électeurs de ce groupe doit être faite dans des conditions très spéciales. Elle est adressée au Préfet, et non au maire ; le délai est de huit jours au lieu de vingt. D'après cela, les directeurs et directrices de ces établissements adresseront au Préfet, pour le 23 Janvier au plus tard, la liste des membres de leur personnel enseignant en indiquant l'âge et la nationalité de chacun.

c) Syndicats ou associations professionnelles d'ouvriers et d'ouvrières.

Trois représentants à élire : deux hommes, une femme. Tous ces groupes forment un seul collège électoral.

Ces associations doivent produire, à l'appui de leur déclaration : les statuts de l'association et la liste des membres du Conseil d'administration ; établir que l'association fonctionne depuis au moins six mois ; enfin justifier du nombre de ses membres.

d) Associations et syndicats agricoles.

Trois représentants à élire, dont une femme.

Ont le droit de vote dans ce collège électoral :

Les sociétés d'agriculture et comices agricoles, — sociétés coopératives agricoles, — société de crédit agricole, — mutuelles agricoles, — syndicats et associations syndicales agricoles, — caisses rurales, qui ont leur siège dans le département et fonctionnent depuis six mois au moins.

e) Coopératives ouvrières de production et de consommation.

Trois membres à élire. Les coopératives de production forment un collège électoral ; — les coopératives de consommation un autre. Chaque collège élit un représentant homme, et les deux collèges votent, en outre, pour un troisième représentant femme.

f) Association de Mutilés et Réformés de guerre, Veuves de guerre, et Ascendants de Combattants morts pour la Patrie.

Elles sont appelées à élire 6 représentants hommes et 3 femmes.

A l'appui de sa déclaration, le président de l'association dépose les statuts de l'association ; il justifie que l'association est constituée depuis six mois au moins ; il justifie également du nombre de ses membres cotisants par la production d'une copie du registre des associés, et des écritures du trésorier (1).

g) Etablissements de bienfaisance privés.

Cette catégorie comprend tous les établissements de bienfaisance privés créés depuis six mois au moins par des particuliers, ou par des associations soit laïques, soit religieuses, en vue d'assister des mineurs, des indigènes valides, des malades, des infirmes ou des vieillards, et qui assistent habituellement plus de sept personnes.

Par conséquent : orphelinat, hospices, hôpitaux et sanatoria, patronages, dispensaires, crèches, asiles de vieillards, d'infirmes, asile de nuit, fourneaux économiques, œuvres de visite des pauvres, conférences de Saint-Vincent de Paul, et toutes autres œuvres de bienfaisance privée réalisant les conditions susdites.

(1) Modèle de déclaration :

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous informer que le Soutien Mutuel de association de veuves de guerre, déclarée à la Préfecture de Quimper (ou Sous-Préfecture de), le et publiée au Journal officiel, le 19... déclare vouloir prendre part à l'élection du 15 Juin 1930 dans le collège électoral des associations de même catégorie.

A l'appui de ma déclaration vous trouverez ci-joint les statuts de l'association, la liste des membres du conseil d'administration et de tous les associés, enfin une copie du récépissé de la déclaration.

Veuillez agréer.....

A....., le..... (date et signature).

Chaque établissement a droit à un électeur, qui est le directeur ou la directrice. Les directeurs forment un collège électoral qui nomme un représentant homme ; les directrices forment également un collège électoral qui nomme un représentant femme.

Pour obtenir l'inscription sur les listes électorales, le directeur ou la directrice doit faire à la mairie une déclaration analogue à celle qui est prescrite aux associations, et dans le même délai de 20 jours. A l'appui de cette déclaration, le déclarant doit : 1° faire connaître le lieu et la date de sa naissance et sa nationalité ;

2° Indiquer le siège de l'établissement, le but de l'œuvre, les noms des fondateurs ;

3° Justifier que l'établissement fonctionne depuis six mois au moins et qu'il assiste habituellement plus de sept personnes.

MODÈLE DE DÉCLARATION
POUR LES ÉTABLISSEMENTS DE BIENFAISANCE PRIVÉS RELEVANT
D'UNE CONGRÉGATION OU D'UNE ASSOCIATION (1).

« Monsieur le Maire,

» J'ai l'honneur de vous informer qu'en ma qualité de (*directeur ou directrice, président, etc...*) de (*nom, adresse et but de l'établissement*) fonctionnant légalement en vertu d'une (*déclaration, autorisation, reconnaissance d'utilité publique*) en date du..... et assistant (*nombre de personnes hospitalisées, visitées ou secourues*), j'ai l'intention de prendre part à l'élection à l'Office départemental des Pupilles de la Nation, dans le collège électoral des établissements de bienfaisance privés.

» Je suis Français, né à..... le.....

» L'établissement (ou l'œuvre) que je dirige a été fondé par en (*année de la fondation*).

» Veuillez, Monsieur le Maire, m'accuser réception de ma déclaration, et agréer, etc.

» A..... le » (date et signature).

a) Les congrégations et établissements congréganistes reconnus ajoutent : *Les statuts ont été approuvés par le décret d'autorisation visé ci-dessus.*

b) Les établissements fonctionnant sous la forme d'associations déclarées ajoutent : *Je joins à ma lettre les statuts de notre association, la liste des membres du Conseil d'administration, et la date de l'insertion au Journal Officiel.*

c) Toutes les pièces à produire sont établies sur papier libre.

(1) Si l'établissement a été créé par un particulier, il suffira de modifier légèrement les premières lignes de la formule, de cette manière :

« Monsieur le Maire,

» J'ai l'honneur de vous informer qu'en ma qualité de Directeur (ou Directrice) de (*nom, adresse, but de l'établissement*) créé à....., le....., et assistant ou secourant (*nombre d'assistés*), j'ai l'intention de prendre part à l'élection, etc... »

Examen des Bourses (1930)

DATES DES EXAMENS.

I. *Concours commun* : 1^{re} et 2^e séries : le jeudi 10 Avril.
Les inscriptions seront reçues à l'Inspection académique jusqu'au 14 Mars inclusivement.

II. *Séries spéciales de l'enseignement secondaire* : 3^e, 4^e, 5^e et 6^e séries : le jeudi 3 Avril.
Les inscriptions seront reçues jusqu'au 14 Mars.

III. *Séries spéciales de l'enseignement primaire supérieur* : 3^e et 4^e séries : le jeudi 8 Mai.
Date de clôture du registre d'inscriptions : le 7 Avril.

PIÈCES À FOURNIR.

Les candidats *pupilles de la Nation* qui se présentent à l'examen en vue d'obtenir, non une bourse de l'État, mais une subvention de l'Office départemental dans un établissement privé, n'ont à fournir que les pièces suivantes, sur papier libre :

1° Demande d'inscription ; 2° Acte de naissance ; 3° Certificat scolaire, dont le modèle doit être demandé à l'Inspection académique ; 4° Le cas échéant, attestation de la qualité du pupille, si la mention n'en est pas portée sur l'acte de naissance.

CONDITIONS D'ÂGE.

Enseignement secondaire : 1^{re} série (pour entrer en 6^e) : moins de 13 ans au 31 Décembre 1930 ;

2^e série (pour entrer en 5^e) : moins de 14 ans au 31 Décembre 1930 ;

3^e série (pour entrer en 4^e) : moins de 15 ans au 31 Décembre 1930 ;

4^e série (pour entrer en 3^e) : moins de 17 ans au 30 Septembre 1930 ;

5^e série (pour entrer en 2^e) : moins de 18 ans au 30 Septembre 1930 ;

6^e série (pour entrer en 1^{re}) : moins de 19 ans au 30 Septembre 1930.

Enseignement primaire supérieur, professionnel, technique : 1^{re} et 2^e séries, les mêmes conditions que ci-dessus.

3^e série : moins de 15 ans au 31 Décembre 1930 ;

4^e série : moins de 16 ans au 31 Décembre 1930.

Des dispenses d'âge peuvent être accordées par l'Office départemental — mais uniquement en ce qui concerne les 2^e, 3^e et 4^e séries de l'enseignement primaire supérieur, — à des pupilles bénéficiant déjà de subventions d'études primaires supérieures, et ayant obtenu au cours du 1^{er} trimestre scolaire 1929-30 une moyenne de 10 points sur 20.

Les demandes de dispense d'âge doivent être adressées par le représentant légal du pupille à M. le Secrétaire général de l'Office départemental, à Quimper, et contenir les indications suivantes :

Date de naissance du pupille — subvention dont il bénéficie, — date à laquelle il a commencé tardivement ses études primaires supérieures, avec la cause du retard et pièces à l'appui, certificat médical, etc... — cours actuellement suivi par l'élève pupille.

Joindre à la demande le bulletin scolaire détaillé du 1^{er} trimestre, signé du directeur de l'établissement.

Nécrologie. — M. l'Abbé Louis CROISSANT. — Le vendredi 27 Décembre, mourait à Québec un prêtre dont la disparition prématurée mettait également en deuil l'Université Laval et la colonie française. Né au diocèse de Quimper, le 20 Décembre 1887, l'abbé Croissant poursuivait à Paris ses études supérieures, quand, en 1920, la recommandation de Mgr Baudrillart lui fit confier par l'Université Laval, la chaire de Langue et de Littérature grecques. Quel professeur, quel prêtre il fut ici, pendant près de 10 ans, nous avons essayé de l'indiquer dans un article de l'*Action Catholique*, qu'on nous permettra de reproduire :

« Plus que personne peut-être l'abbé Croissant avait horreur qu'on parlât de lui, et nul doute qu'autour de son cercueil il n'eût laissé s'élever que la seule voix de l'Eglise. Mais, inutiles aux disparus, certains hommages s'imposent aux survivants comme un devoir de justice, et certains souvenirs doivent être conservés pour leur valeur exemplaire. Or quel exemple ne nous laisse pas le prêtre français qui vient de disparaître ?

» D'une culture aussi étendue que solide, le regard largement ouvert sur toutes les manifestations de la vie contemporaine, le jugement sûr, l'esprit vif, la parole aisée, l'abbé Croissant aurait pu se répandre, briller, séduire même. Qui ne se rappelle ses Cours publics à l'Université, et, à l'école des Beaux-Arts, ses conférences si riches sur Millet, par exemple ? Mais il détestait se produire ; et bientôt il s'enferma scrupuleusement dans sa tâche de professeur à l'Ecole Normale Supérieure. Ce que fut son enseignement, de quelle simplicité lumineuse, de quelle savante précision, de quelle scrupuleuse probité, seuls pourraient le dire ceux qui en furent les bénéficiaires. Mais comment ne pas signaler ici qu'il poussa la conscience professionnelle jusqu'à l'épuisement complet de ses forces et que, véritablement, il mourut à la tâche ? Déjà gravement malade, il refusa, vendredi dernier, de supprimer, le lendemain, son dernier cours du trimestre. Il demanda seulement que ses élèves vinssent chez lui. Le surlendemain, il entra à l'hôpital pour n'en plus sortir vivant.

» A cette indomptable énergie, ce prêtre aux minces lèvres silencieuses joignait une bonté profonde et délicate. Sans phrases, sans gestes, il aimait le peuple et les malheu-

reux ; pour eux il dépensait sans compter, pour eux il aurait sacrifié jusqu'à ses chers livres.

» C'est qu'avec toute son intelligence, avec tout son esprit parfois caustique, lui-même était un simple ; autant qu'un désir presque farouche d'indépendance, autant que l'horreur de toute indiscretion, sa simplicité explique la quasi solitude et l'espèce de retranchement où il s'était comme enfermé. Ainsi n'avait-il pas à parler de lui-même.

» La même modestie lui interdisait d'évoquer ses souvenirs de guerre. Pour l'avoir faite courageusement, comme simple fantassin d'abord, comme aumônier ensuite, il aimait dans tout ancien combattant un frère de misère ; mais en dehors de ces rencontres, il ne se souvenait plus qu'il eût combattu et souffert. Même sous son humble soutane, on ne discernait pas toujours facilement le petit ruban qui attestait sa valeur.

» Scrupuleuse conscience professionnelle, mépris des vains honneurs, discrétion, modestie, énergie silencieuse, charité, toutes ces vertus procédaient du même fonds sur-naturel, car l'abbé Croissant fut avant tout un prêtre. Ici encore sa réserve, nous pourrions presque dire sa pudeur, lui interdisait les expansions faciles et banales. Seuls quelques très rares privilégiés ont pu pénétrer jusqu'à son âme. Elle leur est toujours apparue comme profondément sacerdotale. Hier encore, ceux qui découvrirent ses notes intimes se déclaraient édifés jusqu'à l'admiration.

» Pour consolants qu'ils soient, de tels témoignages rendent plus sensible la perte que viennent de faire l'Université Laval et la France elle-même. En se dévouant à l'une *usque ad finem*, il a bien servi et honoré l'autre. Ses anciens élèves, ses collègues, ses compatriotes ne l'oublieront pas. »

Les obsèques très solennelles eurent lieu dans la chapelle du Séminaire. Elles furent présidées par Son Eminence le cardinal Rouleau, qui donna l'absoute. Puis le cercueil fut déposé dans la crypte de la Basilique de Québec.

H. GAILLARD DE CHAMPRIS,

Professeur à l'Ecole Normale Supérieure de l'Université Laval, Québec.

(Cet article est extrait d'une lettre du Recteur de l'Université Laval, à Monseigneur Baudrillart.)

QUIMPER. — Première Journée d'études de la J. O. C. — La J. O. C., dont on a récemment vanté le « beau début », vient de s'établir officiellement dans le Finistère. Jean Mondange, secrétaire général, a prononcé l'affiliation de la Fédération « Finistère-Sud » à la Journée d'études de Quimper, le 12 Janvier.

Préparée par des tournées de propagandistes et par des enquêtes détaillées, cette journée groupait 60 militants de Quimper (Saint-Corentin), Brest, Concarneau, Carhaix, Douar-nenez, Quimperlé et Scaër. Le sujet à l'étude était la Vie morale et religieuse du jeune ouvrier dans son milieu de travail.

A la réunion du matin, à la maison de la Retraite, les sections jocistes en formation présentèrent sur ce sujet des rapports précis, bourrés de chiffres. Saint-Corentin étudia, à ce point de vue religieux et moral, les transports et le bâtiment; Concarneau, les usines de conserves et de boîtes métalliques; Douarnenez, la pêche. Carhaix s'attacha ensuite à rechercher les causes de la disparition de la vie morale et religieuse dans ces divers métiers.

Jean Mondange félicita les rapporteurs, puis dirigea une discussion animée, où il se montra incomparable dans l'art de faire parler et de provoquer les réponses sincères et précises. Au cours de la discussion, il a particulièrement frappé par la profondeur de ses aperçus sur les délicates questions de la pureté, des rapports entre ouvriers et patrons, surtout sur la vie chrétienne imprégnant et animant tout l'homme.

Après le repas en commun, que terminèrent toasts et chansons, la discussion reprit, portant cette fois sur la J. O. C., son esprit, son organisation, ses méthodes. Les groupes de Saint-Corentin, Concarneau et Carhaix firent voir, par leurs rapports d'activité, que le travail jociste est déjà bien commencé dans ces centres.

Ce sont ces trois sections que Jean Mondange, comme conclusion pratique de la journée, décide d'affilier à la grande famille de la J. O. C. Après avoir prononcé un dernier discours, où l'on sentit vibrer intensément non seulement sa propre âme d'apôtre, mais aussi toute l'ardeur apostolique et conquérante de la J. O. C., il procéda dans la chapelle de la maison à la remise des insignes. Pendant que tous ces jeunes ouvriers chantaient d'une voix grave les strophes de leur chant, le secrétaire fédéral embrassa un à un chacun des nouveaux jocistes et leur remit le petit insigne rouge et or.

Puissent ces modernes croisés du monde ouvrier faire resplendir dans tous les ateliers et usines de Cornouailles le bel idéal qu'évoquaient à cette heure émouvante les strophes du chant jociste :

*Nous refferons chrétiens nos frères,
Par Jésus-Christ, nous le pourrons,
Nous leur porterons la lumière
Et la flamme dont nous brûlons...*

Jeune homme, 28 ans, organiste, professeur piano, lauréat Schola Cantorum, Paris, **CHERCHE PLACE**. S'adresser: Curé Paimpol (C.-du-N.).

PNEUS DUNLOP

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 2 Février. — Purification de la B. V. Marie. Double de 2^e classe. Blanc.

A la messe, mémoire du 4^e dimanche après l'Épiphanie.

A vêpres, mémoires du suivant et du dimanche.

Lundi, 3. — S. Gildas, Abbé. Semi-double. Blanc.

Mardi, 4. — S. André Corsini, Evêque. Double. Blanc.

Mercredi, 5. — Ste Agathe, Vierge et Martyre. Double. Rouge.

Jeudi, 6. — S. Tite, Evêque. Double. Blanc.

Vendredi, 7. — S. Romuald, Abbé. Double. Blanc.

Samedi, 8. — S. Jean de Matha, Confesseur. Double. Blanc.

Dimanche, 9. — 5^e après l'Épiphanie.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Saint-Evarzec du 2 au 3 Février.
Treffiagat du 4 au 8 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'EVÊCHÉ

I. Notes de liturgie. Le culte Eucharistique.

— Les Acta Apostolicæ Sedis ont publié une importante instruction de la Sacrée Congrégation des Sacrements sur les règles à observer et les fautes à éviter dans le Saint Sacrifice de la Messe et la distribution ou la conservation des Saintes Espèces.

Mgr l'Evêque attire l'attention de ses prêtres, de ceux en particulier qui ont charge d'âmes sur les prescriptions contenues dans ce document.

En voici la teneur :

1^o Les Ordinaires veilleront à ce que dans chaque diocèse, cité ou bourg, selon les contrées, il y ait des personnes capables et au-dessus de tout soupçon, en particulier des religieux de l'un ou l'autre sexe, chez lesquelles les recteurs des églises puissent se procurer, à moins qu'ils ne les aient chez eux, l'une et l'autre matière du sacrement eucharistique qu'ils pourront employer en toute sûreté de conscience.

2° En ce qui concerne la confection des hosties, les recteurs des églises doivent veiller à ce qu'il ne demeure pas de parcelles adhérentes et faire en sorte, avant la messe, de les enlever avec soin et précaution et, au moins, de les secouer légèrement dans un crible, s'il faut préparer un grand nombre d'hosties.

3° Ils veilleront avec soin à ne consacrer que des hosties fabriquées depuis peu de temps et à renouveler fréquemment les Saintes Espèces conservées dans le ciboire... ; ils feront en sorte que le tabernacle où est placée la Sainte Eucharistie soit autant que possible protégé contre le vent humide ou froid ; l'humidité ferait facilement moisir les hosties et le froid les rendrait friables.

4° Dans la distribution de la sainte Communion aux fidèles, en dehors de la nappe blanche étendue devant les communiant, d'après les rubriques du Missel, du Rituel et du Cérémonial des Evêques, il faudra employer le plateau d'argent ou de métal doré, sans ornements gravés à l'intérieur, que les fidèles tiendront eux-mêmes sous le menton, sauf le cas où la communion est donnée par un évêque, un prélat célébrant avec les pontificaux, ou durant la messe solennelle avec assistance d'un prêtre ou du diacre qui tient la patène sous le menton des communiant.

5° Il faudra avertir avec soin les fidèles, lorsqu'ils mettent le plateau sous le menton et le donnent au prêtre ou à un autre communiant, de ne pas le pencher ou le renverser de crainte de faire tomber et disperser éventuellement des parcelles.

6° Les fragments qui se trouveront sur le plateau après la communion des fidèles seront versés très soigneusement, avec le doigt, dans le calice, si la communion a lieu durant la messe ; dans le ciboire, si elle a lieu en dehors de la messe.

La Sacrée Congrégation n'a pas l'intention de réprouver l'usage des plateaux, quelle que soit leur forme, qui servent, dans certaines églises, pourvu qu'ils soient en métal, non sculptés à l'intérieur, et aptes à recueillir les saintes parcelles.

7° Les Ordinaires veilleront à ce que les recteurs des églises gardent avec grand soin les autels propres, ainsi que les linges sacrés, en particulier ceux qui reçoivent les Saintes Espèces, et sauront que l'observation des prescriptions ci-dessus énoncées engage gravement leur conscience.

8° En ce qui concerne les Saintes Espèces à conserver pendant les trois derniers jours de la Semaine Sainte, pour la communion des malades, les Ordinaires comprendront l'intention des Rubriques et des Décrets de la Sacrée Congrégation des Rites : elles sont conservées non pour la vénération publique qui est, au contraire, interdite, mais il faut grandement veiller à ce que le Saint-Sacrement de l'Eucharistie, par le lieu même surtout où il est conservé, reçoive l'hommage de l'honneur et de la beauté qui lui est dû.

Les Eminentissimes Pères ont ordonné que les Ordinaires des lieux, dans l'année même de la réception de cette instruc-

tion, fassent connaître à la Sacrée Congrégation ce qu'ils ont décidé, en exécution de ces prescriptions et pour l'extirpation d'abus peut-être invétérés.

II. Congrès Eucharistique de Carthage. — Le Comité central d'organisation de Paris réclame d'urgence les inscriptions et hier nous lui avons adressé celles que nous possédions. Actuellement, notre groupe diocésain compte 23 prêtres, 12 séminaristes et un laïque. La liste des inscriptions n'est pas close mais il importe de se presser si l'on veut jouir des avantages considérables réservés à MM. les Ecclésiastiques.

Nous prions ceux qui sont déjà inscrits à notre groupe et ceux qui viendraient s'y inscrire de nous dire avec précision : 1° en quelle classe ils veulent faire le voyage (des combinaisons 2° classe chemin de fer et 3° classe ou 4° classe bateau ou vice-versa peuvent être faites), — et 2° s'ils ont l'intention d'avoir pension et logement gratuits à Carthage.

Le Comité de Carthage nous prie d'engager très instamment nos confrères prêtres à bénéficier en bloc de la gratuité qu'il leur offre généreusement à Carthage pour le logement en commun et les repas dans ses restaurants, logement et repas établis dans de très bonnes conditions par les maisons religieuses de Carthage. Les prix des chambres et des repas à Tunis sont du reste absolument prohibitifs.

Le Comité central nous prie de rappeler que les prêtres devront se grouper par trois ou quatre pour emporter avec eux à Carthage soit une chapelle portative soit au moins les objets essentiels du culte.

Les arrhes à verser (100 francs pour les ecclésiastiques et 400 francs pour les laïques), et qui seront à décompter du prix du voyage, *doivent être payées* dès à présent à M. le chanoine Perrot, C/C 3480 Nantes.

III. Nominations. — Par décision de Mgr l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de Guilligomarc'h, M. Guillou, vicaire à Plounevez-Lochrist ;

Recteur de Locmélar, en remplacement de M. Clech, démissionnaire, M. Plouzennec, vicaire à Plougastel-Daoulas.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — IV^e Dimanche après l'Epiphanie, 2 Février : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe), précédée de la bénédiction des cierges et de la procession. Dernière messe à 11 h. 1/2. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction du T. Saint-Sacrement. — A 8 heures du soir, confréries du Rosaire et du Scapulaire. — Mardi : à 7 heures, messe pour la Ligne Patriotique des Françaises.

Mercredi : confession des petites filles des catéchismes, communion le lendemain.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

Vendredi, 1^{er} vendredi du mois : exposition du Saint-Sacrement. — A 5 heures, bénédiction. — De 8 à 9 heures, Heure d'Adoration pour les hommes et les jeunes gens.

Samedi : confession des garçons des catéchismes, communion le lendemain à 7 heures.

— **EGLISE DE SAINT-MATHIEU.** — 4^e dimanche après l'Epiphanie, 2 Février : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe), précédée de la bénédiction des cierges et à 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Archiconfrérie, procession du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : à 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Lundi : confession des enfants qui n'ont pas encore communie.

Mercredi : confession des enfants des catéchismes qui ont déjà communie.

Jeudi : messe de communion à 7 heures.

1^{er} Vendredi du mois : à 6 heures, messe à l'autel du Sacré-Cœur et réunion des Bretons. — Après la messe de 7 heures, bénédiction du Saint-Sacrement. — Le Saint-Sacrement sera exposé de 8 h. 1/2 à 5 heures. — A 5 heures, bénédiction du Saint-Sacrement. — De 8 à 9 heures du soir, Heure d'Adoration pour les hommes et les jeunes gens.

Avis de services. — Le dimanche 9 Février, à 9 h. 1/2, un grand service sera chanté à PLONÉIS, pour M. l'abbé Corentin Croissant, décédé à Québec.

— Le service anniversaire de M. l'abbé Nicolas sera chanté à GOULVEN, le mercredi 12 Février, à 10 heures.

Adorations. — Nous recommandons aux prières des Communautés et des personnes pieuses, les Adorations de TREFIAGAT, du 2 au 8 Février, et de NIZON, du 7 au 15 Février.

Récollecion sacerdotale, dirigée par M. le chanoine Le Roy : Fouesnant, jeudi 13 Février.

Œuvre du Franc de la Presse. — Roscoff, directeur paroissial, M. Gargadennec, recteur : 350 francs.

CATHOLIQUES, n'oubliez pas que toutes les fois que vous achetez un journal hostile à la religion vous trahissez vos croyances et vous donnez cinq sous à vos adversaires.

Adresser les cotisations à M. le chanoine A. Le Roy, directeur diocésain, à Quimper, C/C Nantes 44-74.

Enseignement libre : Avis très important. — L'Inspection diocésaine demande à MM. les Curés et Recteurs de communiquer aux Directeurs et aux Directrices des Ecoles la note suivante, qui a une très grande importance : « MM. les Directeurs, Adjoints, Surveillants, Mlles les Directrices, Adjointes, Surveillantes des Ecoles libres ne doivent en ce moment faire aucune démarche auprès de leurs Mairies, ou de la Préfecture, ni même auprès de la Famille Bretonne, pour se faire immatriculer en vue des Assurances sociales. M. Salomon, inspecteur diocésain, prie tout le personnel enseignant de venir dans un des centres sous-indiqués, afin d'entendre

les explications et de recevoir les avis utiles. La réunion pour les Instituteurs et Institutrices ensemble aura lieu, à 10 h. 30, dans tous les centres : à Morlaix, école Saint-Martin, mardi 4 Février ; à Lesneven, mercredi 5 Février, école des garçons ; à Brest, collège Saint-Louis, jeudi 6 Février ; à Landerneau, école des garçons, vendredi 7 ; à Châteaulin, école des garçons, samedi 8 ; à Douarnenez, école des garçons, lundi 10 ; à Quimper, à la Retraite, mardi 11 ; à Quimperlé, à la Retraite, jeudi 13. Nous sommes obligés de faire les Conférences se succéder rapidement : il faudra donner congé aux élèves pour pouvoir venir aux réunions.

L'Inspection diocésaine.

Nécrologie. — M. AUGUSTE PERHIRIN. — Depuis deux ou trois ans, la santé de M. Perhirin, recteur de Guilligomarc'h, s'altérait. La vieillesse exerçait sur lui de grands ravages. Ses épaules se courbaient, sa démarche se faisait incertaine et traînante ; sa voix, si sonore jadis, s'éteignait graduellement. On se flattait, malgré tout, de le conserver encore. On espérait que sa robuste constitution triompherait des rigueurs de l'hiver, et qu'on aurait la joie de fêter ses noces d'or en Août ou Septembre. Dieu en avait disposé autrement.

M. Perhirin a succombé à 73 ans, des suites d'une attaque de paralysie qui l'avait abattu quelques jours auparavant. Il résista au mal qui le terrassait, cinq ou six jours, gardant sa pleine lucidité jusqu'au samedi soir, veille de sa mort. Il ne fut pas surpris. Depuis longtemps il se préparait, et quand on lui eut dit que le Maître approchait, il n'eut qu'un mot sur les lèvres : « *In manus tuas...* Seigneur, je remets mon âme entre vos mains. » Son ami d'enfance et de toujours, M. Le Borgne, curé de Pont-l'Abbé, lui administra l'extrême-onction. Appelé dans sa paroisse pour les confessions et la solennité de l'Epiphanie, il ne put assister le mourant jusqu'à son dernier soupir. M. Perhirin ne fut pas abandonné pour autant. Son vicaire, sa bonne, les religieuses de l'école libre furent pour lui d'une délicatesse et d'un dévouement admirables. Jour et nuit, ils le veillèrent, lui prodiguant tous les soins utiles, priant pour lui, et lui suggérant des pensées pieuses. C'est ainsi que le dimanche 12 Janvier, vers 5 heures du matin, M. Perhirin s'endormit doucement dans la paix du Seigneur. Quand, le même jour, à la messe, M. Le Breton monta en chaire, pour annoncer aux paroissiens le deuil qui les frappait, ce fut une consternation générale : depuis cinquante ans, le bon Recteur se dévouait dans la région. Ils l'avaient eu d'abord pour vicaire, au début de sa carrière sacerdotale ; plus tard, après un court vicariat à Plonévez-du-Faou, puis quelques années passées à Arzano, paroisse limitrophe de la leur, il était revenu parmi eux ; trente-trois ans, ils avaient eu le bonheur de l'avoir à leur tête. Ils avaient donc eu tout le loisir de le connaître, de l'apprécier à sa valeur réelle et de goûter ses qualités profondes et solides : son esprit surnaturel, son ardente piété, et surtout sa grande bonté, sa charité inépuisable.

Né à Quimper, le jeune Auguste Perhirin montra dès l'enfance un goût très vif pour la piété. M. Le Coz, vicaire à la cathédrale, lui donna des leçons de latin et le fit entrer en cinquième au petit Séminaire de Pont-Croix. Il y fit des études non pas brillantes, mais solides, car il était très appliqué, consciencieux, d'une parfaite régularité, ce qui lui permit toujours de tenir un assez bon rang parmi ses condisciples. Au Grand Séminaire, il travailla surtout à acquérir les vertus sacerdotales, à préparer son avenir de prêtre. Il fut ordonné en 1881 ; et presque aussitôt nommé vicaire à Guilligomarc'h. C'était pour lui, comme pour beaucoup d'autres, une localité inconnue. Il en ignorait complètement la langue. Il ne se découragea pas toutefois et se mit avec ardeur à la besogne. Il apprit peu à peu le breton du pays, se dépensa sans compter et gagna les sympathies de toute la population. Cette sympathie fut telle, qu'on ne l'oublia plus, qu'on désira son retour ; si bien que M. de Raismes, sénateur et maire de la paroisse, supplia Monseigneur l'Evêque de le leur rendre, et de le leur donner comme père et pasteur. Sa demande fut agréée, et c'est ainsi que M. Perhirin devint recteur de Guilligomarc'h.

Au cours des 33 ans pendant lesquels il a dirigé la paroisse, il n'a rien négligé pour y maintenir, y développer la foi, et les habitudes chrétiennes. C'est dans ce but qu'il donna tous ses soins à l'école chrétienne, qu'il soutint les maîtresses, veilla sur les enfants. Dans ce but encore qu'il s'attacha à procurer à son peuple des prédicateurs parlant son dialecte, le dialecte vannetais. Pour les communions d'enfants, pour les missions, pour les « religaou », semaine de confessions et de prédications qui se renouvelait chaque année à l'approche de la fête du pardon local, S. Méven, il faisait toujours appel à des prêtres du pays, ou, s'il n'en trouvait pas, il s'en allait frapper à la porte de Langonnet, ou à celle des presbytères du diocèse de Vannes, avec qui il demeura toujours en contact.

On vient plus volontiers dans de belles églises, ou, tout au moins, dans les églises bien entretenues. Celle de Guilligomarc'h a toujours été d'une propreté remarquable. Il y a trois ans, sa toiture et son lambris furent entièrement refaits. L'an dernier, c'était le tour d'une chapelle assez spacieuse : la chapelle de Saint-Eloi.

La grande force du Recteur de Guilligomarc'h fut avant tout sa bonté. M. Perhirin fut bon toute sa vie, et bon pour tous. Bon pour les pauvres à qui il distribuait des aumônes, du pain, du lait ; bon pour les maîtresses de l'école libre qu'il n'oubliait jamais, et à qui il pensait encore à ses derniers moments ; bon pour ses recteurs tant qu'il fut vicaire ; bon pour ses vicaires lorsqu'il devint recteur. Plusieurs d'entr'eux lui doivent le rétablissement de leur santé compromise, et les autres, qui étaient plus robustes, n'ont pas été moins sensibles à sa douceur, à sa patience, à sa cordialité. Il été bon pour les séminaristes, pour les missionnaires ou religieux de la région. Sa porte était toujours ouverte pour eux : ils étaient chez lui, comme chez eux. D'où venait

cette charité, qui fut la marque distinctive du Recteur de Guilligomarc'h ? De son tempérament ? De son inclination naturelle ? Il ne semble pas. M. Perhirin était plutôt vif, impatient. Mais la grâce avait corrigé la nature. M. Perhirin avait en effet une vie intérieure intense. Il avait conservé toutes ses habitudes de séminariste. Jusqu'à la fin de sa vie, il fut d'une régularité exemplaire. Son vicaire rendait de lui ce témoignage : « Pendant les neuf ans et demi que j'ai vécu avec lui, je ne crois pas qu'il ait jamais manqué de réciter ses prières vocales et de faire oraison avant sa messe. » Il se levait d'ailleurs très tôt. Jamais non plus il n'omettait sa visite au Saint-Sacrement. Il y était très fidèle et la prolongeait volontiers. Le soir, avant de prendre son repos, il reprenait sa conversation avec Dieu, et ceux qui occupaient la chambre proche de la sienne, pouvaient l'entendre, assez tard dans la nuit, prier, pousser des soupirs, faire à voix haute des oraisons jaculatoires.

C'est dans cette piété ardente, soutenue, qu'il trouvait la force d'arrêter, de comprimer les violences de son caractère, la force de tout supporter, la force de tout donner, de se dévouer pour tous et toujours ; la force aussi de lutter contre les abus qui tendaient à s'introduire dans sa paroisse. Il n'était pas l'homme des mesures hâtives, imprudentes. Il ne se décidait que très lentement. Mais la décision prise, il était inflexible et ne revenait plus jamais.

Il laissera après lui le souvenir d'un homme de Dieu, d'un prêtre modèle, d'une conduite irréprochable, d'un prêtre qui n'a songé qu'aux intérêts des âmes, et qui, comme son Maître, a passé en faisant le bien. Que tous ceux qui l'ont connu et qui ont éprouvé sa bonté, implorent pour lui la miséricorde divine.

R. I. P.

Conférences de MM. Babin et Jallier. — Qui n'avance pas recule. Décidés à avancer, nous allons intensifier la propagande de la Presse d'Action catholique. Nous savons tous son rôle primordial dans la lutte pour le triomphe de nos revendications. De grandes réunions sont nécessaires de temps en temps. Sans être toute la propagande, elles font l'opinion, fortifient les convictions en faveur du bon journal, facilitent les visites à domicile. C'est dans ce but que nous faisons venir les conférenciers très qualifiés, qui nous exposeront ce que nous pouvons attendre de la Presse et nos devoirs. M. Babin, avocat à la Cour d'Appel de Paris, l'éloquent conférencier que plusieurs ont déjà entendu à Lanterneau, nous est délégué par la *Maison de la Bonne Presse*. M. l'abbé Jallier, directeur du *Nouvelliste*, parlera du grand organe régional qu'il dirige. Les Ligues d'Action catholique d'hommes et de femmes, les Comités de presse prépareront ces réunions. Voici l'horaire fixé :

A BREST. — *Le samedi 15 Février*, à 15 heures, à la salle des fêtes de la Retraite, réunion des Dames et des Comités de presse de Brest et des environs. Sujet traité par M. Babin : *La belle mission de la femme*. — Par M. Jallier : *Le Nouvelliste* ; *Etude des moyens pratiques de propagande*.

Le dimanche 16, à 15 heures, à la Salle des Arts, réunion des Ligues d'Action Catholique d'hommes de Brest et du voisinage.

Conférence de M. Babin : *Sa majesté la Presse.*

Conférence de M. Jallier : « *Le Nouvelliste de Bretagne* ».

A QUIMPER. — *Le lundi 17 Février, à la Salle Jeanne-d'Arc, à 14 h. 30, réunion des dames et des Comités de Presse de Quimper et des environs. Mêmes sujets qu'à Brest.*

Le même jour, à 20 h. 30, à la salle des fêtes du Likès, réunion générale des hommes et des femmes de Quimper et des environs.

Des réunions dans d'autres centres, avec le concours de M. l'abbé Jallier, sont en préparation.

Nous prions MM. les Directeurs paroissiaux des paroisses intéressées par ces réunions, de profiter de l'occasion pour étudier l'état des journaux et des lectures dans leurs paroisses respectives.

LANDERNEAU. — Adoration. — Du 6 au 12 Janvier, c'était à la paroisse de Landerneau d'être, au nom du diocèse, en adoration devant le Saint-Sacrement. Le Révérend Père Eugène, Prieur du Monastère de Kerbénéat, et M. Baron, recteur de Logonna-Daoulas, aidèrent, par leurs prédications, le premier la population de langue française, le second la population bretonnante, à s'acquitter dignement de ce pieux devoir. Dans des conférences éloquentes et pleines de doctrine, ils exposèrent, sous ses différents aspects, l'adorable Mystère de l'Eucharistie, les sources de grâces qu'il contient pour le chrétien et ses devoirs envers Lui, visite au Saint-Sacrement, communion fréquente, réparation de l'oubli et des outrages dont Notre-Seigneur y est l'objet, hélas ! bien souvent. La ferveur des paroissiens, les communions nombreuses de chaque jour témoignèrent aux missionnaires qu'ils avaient été compris.

Le dimanche 12 Janvier, à vêpres, ce fut la clôture de l'Adoration. L'église était remplie comme aux plus grandes fêtes. On organisa, à l'intérieur, une procession du Saint-Sacrement ; les hommes, très nombreux, suivaient, portant des cierges. Au retour, Amende honorable, Te Deum pour rendre grâce à Dieu, pendant que sonnait le gai carillon de Saint-Houardon.

M. Le Curé dit à ses paroissiens toute sa joie du succès de l'Adoration. Comme les Rois Mages, ils avaient rendu leurs hommages à Notre-Seigneur Jésus-Christ, ils lui avaient offert des présents. Pour se trouver près de lui, ils n'avaient certes pas eu à s'imposer les fatigues d'un long voyage ; il leur avait fallu toutefois braver les rigueurs de la saison. Ce léger sacrifice aura rendu leurs louanges et communions plus agréables au Dieu de l'Eucharistie, *aurum et thus deferentes et laudem Domino annuntiantes.*

Les Prédicateurs avaient beaucoup insisté sur le devoir de la Réparation. Nul doute que la ferveur des paroissiens de Landerneau n'ait été une consolation pour le Cœur de

Jésus et n'ait attiré sur la paroisse et le diocèse d'abondantes bénédictions.

POULGOAZEC. — Bénédiction de l'Eglise. — La chapelle de Saint-Julien, devenue église paroissiale de Poulgoazec, s'est tout de suite révélée trop petite pour les habitudes religieuses de la chrétienne population de cette jeune paroisse. Un agrandissement, à défaut d'une construction entièrement nouvelle, impossible à envisager, s'imposait. M. Chaussepied dressa un plan qui, réalisé par les deux frères Le Bars, d'Audierne, apporte un supplément de 300 places environ par l'adjonction d'un bas-côté Nord, tout en respectant le plan général de l'édifice. L'église, ainsi agrandie et restaurée, pourvue d'une belle chaire à prêcher et d'une absidiole pour les fonts baptismaux, recevra dimanche, 2 Février, la bénédiction solennelle qui lui sera donnée par M. le vicaire général Cogneau. La cérémonie commencera à 9 heures 30.

MORLAIX. — Un cinquantenaire au Carmel. — Ainsi que le faisait remarquer Monseigneur dans son allocution, un cinquantenaire au Carmel est loin de revêtir l'éclat d'un jubilé papal au Vatican. Lorsque le Souverain Pontife Pie XI monta au saint autel pour remercier Dieu des grâces qu'il avait reçues de Lui depuis le jour de son ordination sacerdotale, il était environné de 50 cardinaux, de centaines d'évêques, de milliers de prêtres, de plus de 50.000 fidèles. Il pontifiait dans la plus vaste et la plus riche église de l'univers, au milieu de la pourpre et de l'or, dans des flots de lumière. Des orgues puissantes déversaient dans la basilique des torrents d'harmonie, tandis qu'une schola nombreuse et parfaitement exercée faisait monter vers le ciel les louanges du Seigneur.

Au Carmel, rien de toute cette magnificence : une église, du meilleur goût, sans doute, mais de dimensions réduites, sévère et sobrement parée. Pas de foule : des parents, des amis, des religieuses, des personnes avides de recueillement, désireuses de s'édifier, de participer aux grâces du Carmel. Pour soutenir le chant, un petit harmonium, dont l'organiste, M. l'abbé Auguste Hervé, vicaire à Saint-Mathieu, sut d'ailleurs tirer un merveilleux parti ; puis quelques jeunes filles dévouées, à qui nous adressons nos félicitations et nos plus sincères remerciements.

Et cependant, malgré la simplicité du cadre extérieur, malgré l'absence de splendeur apparente, un cinquantenaire au Carmel est une grande chose. C'est une fête qui met dans la jubilation et le ciel et la terre ; une fête qui cache des réalités magnifiques : tout un long passé de miséricordes et de bontés de la part de Dieu, de générosité et d'amour fidèle de la part de sa dévouée servante.

L'heureuse jubilaire, en la circonstance, était la Révérende Mère Saint-Jean de la Croix, native de Saint-Thégonnec, et appartenant à l'honorable famille des Pouliquen.

Son propre neveu, M. l'abbé Pouliquen, vicaire à Landivisiau, chantait la messe. Monseigneur présidait, au trône, la cérémonie. Il avait pour assistants M. le chanoine Quéin-

nec, doyen du Chapitre, et M. le chanoine Le Roy, ancien aumônier. Ce dernier, malgré son âge et ses occupations, avait tenu à prendre part à la fête. Son exemple avait été imité de tous ses collègues, et l'on pouvait voir, dans le chœur, MM. les chanoines Louvière, accouru à travers les mers, de Guernesey ; Fortin, curé de Châteauneuf-du-Faou ; André, curé de Saint-Renan. M. Cabioc'h, recteur de Saint-Goazec, l'aumônier de la guerre, qui n'avait pu arriver pour le début de la cérémonie, se trouva là pour le *Te Deum* et la bénédiction du T. Saint-Sacrement. En sorte que la Révérende Mère Saint-Jean de la Croix retrouvait près d'elle, pour ses « noces d'or », tous ses pères spirituels : ceux qui avaient assisté à ses débuts dans la carrière religieuse, ceux qui avaient soutenu ses premiers efforts, et ceux qui, plus tard, avaient continué à la guider, à la faire monter plus haut sur le chemin de la perfection. Ce fut, sans doute, une douce consolation pour son âme reconnaissante.

A côté des anciens aumôniers avaient pris place M. le Curé de Saint-Thégonnec, M. l'abbé Charpentier, professeur d'Écriture sainte au Séminaire de Saint-Jacques, et le clergé de la ville, toujours empressé à témoigner sa sympathie au Carmel : M. le chanoine Pichon, curé de Saint-Mathieu ; M. le chanoine Steun, aumônier des Ursulines ; M. Guillerm, recteur de Saint-Martin ; M. Rozec, recteur de Saint-Melaine ; M. Jain, aumônier de Trévidy ; M. Lein, aumônier de la Sallette, et M. Eugène Rozec, aumônier de Saint-François.

Quelques minutes avant 9 heures, la grille s'ouvre et l'on entend, dans le lointain, une psalmodie douce et joyeuse. Ce sont les carmélites qui, sur deux rangs, s'avancent en procession. Elles chantent le psaume « *Jubilate Deo, omnis terra : Terre entière, tressaille d'allégresse en Dieu* », et le psaume « *Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi : Je me suis réjoui des paroles que l'on m'a dites : Nous irons dans la maison du Seigneur* ». Psaumes qui traduisent, on ne peut mieux, les sentiments qui remplissent les cœurs.

La jubilaire, conduite par la Mère Prieure, s'agenouille devant la grille, portant sur la tête une couronne de roses blanches.

Les psaumes terminés, l'Évêque récite quelques prières, chante le *Veni Creator*. Et la messe commence. Ce jour-là, c'est la messe des saints martyrs Fabien et Sébastien, la messe « Intret », vibrant appel à la justice divine, cri sublime d'espérance au sein des plus terribles tribulations. Et l'on entend, à l'épître, le sous-diacre rappeler à haute voix, ces paroles si consolantes de la Sagesse : « Les âmes des justes sont entre les mains de Dieu. Aux yeux des insensés, ils paraissent mourir. On plaint leur sort. Et cependant ils sont en paix. S'ils souffrent des tourments à la face des hommes, leur espérance n'en n'est pas moins pleine d'immortalité... » Qu'il fait bon écouter de tels accents, quand on a souffert pour la justice, quand, pendant cinquante ans, on a subi le martyre de la sainteté !

La messe se poursuit. Toute l'assistance, très recueillie, prie avec ferveur, s'unissant à la divine hostie, pour bénir

le Seigneur et obtenir de nouvelles grâces à celle qui l'a tant aimé et si courageusement servi.

Bientôt le Saint-Sacrifice s'achève.

M. Hervé, de sa voix souple et chaude, chante, avec un goût exquis, une cantate composée par le R. P. Crosson (S. J.). Puis Monseigneur quitte son trône et gravit les marches de l'autel. Dans un discours superbe, il trace un parallèle saisissant entre le sacerdoce et la vie religieuse.

Le prêtre est l'homme du sacrifice. Il a été séparé des autres pour offrir la victime pure, sainte, sans tache. Son office principal est de dire la messe, et sa vie n'est qu'une messe continuelle, renouvelée chaque matin. N'en est-il pas de même de la religieuse, et, en particulier, de la religieuse carmélite ? Pourquoi a-t-elle fui le monde et s'est-elle enfermée derrière d'épaisses murailles ? N'est-ce pas pour adorer, louer, expier, prier, c'est-à-dire pour remplir les quatre fins du sacrifice ? Lorsqu'elle se présente à la porte du couvent, elle se dit en elle-même comme les Mages : « *Venimus adorare Dominum*. » Je viens adorer le Seigneur. Je viens chanter ses louanges. Je viens l'aimer, et, par amour pour Lui, m'immoler : « *Amor, sacerdos, immolat* ». Je viens me donner avec Jésus, mourir avec Lui, continuer sa passion, prier avec Lui, afin d'expier et de sauver avec Lui les âmes qui se perdent. » Dans son existence tout est ordonné à l'adoration, à la louange, à la pénitence, à la prière. De là les longues oraisons ; de là l'office quotidien, de là les austérités et les veilles prolongées.

La carmélite s'use dans une adoration et une immolation perpétuelles ; c'est ce qui fait sa grandeur ; c'est ce qui la rend si utile à l'Eglise universelle. Monseigneur développe toutes ces pensées avec une richesse et une élévation incomparables.

Puis il va bénir la jubilaire, et lui remettre sa couronne et son bâton fleuri. Le *Te Deum* éclate alors joyeux, triomphant, et la bénédiction du Saint-Sacrement descend sur la Révérende Mère Saint-Jean de la Croix, sur ses « Sœurs », sur Monseigneur, sur le clergé, sur la famille, les amis, sur tous ceux qui sont présents.

L'on se retire, l'âme réconfortée, pleine de beaux souvenirs, et l'on souhaite que les Carmels se peuplent de plus en plus pour que, de plus en plus, il y ait, sur la terre, des cœurs sacerdotaux, des cœurs qui sachent adorer, louer, expier, prier, et qu'ainsi il y ait plus d'âmes sauvées, plus de gloire rendue à Dieu.

Saint-Thégonnec. — UNE PAROISSE BRETONNE SOUS LA RÉVOLUTION (1)

L'histoire religieuse de la Révolution dans notre département s'est enrichie ces derniers temps d'importants travaux documentaires qui renouvellent pour ainsi dire la matière.

L'intéressante étude de M. Saluden sur Claude Laporte

(1) Imprimerie de la Presse Libérale, Brest, 10 francs.

n'avait été en quelque sorte qu'une amorce. Elle était une contribution au procès de béatification des martyrs de Septembre. Ce procès n'était lui-même qu'un premier pas vers la glorification d'ensemble de toutes les victimes des lois de persécution révolutionnaire. Nos deux diocèses de Léon et de Cornouaille revendiquent dans ce glorieux martyrologe plusieurs noms de prêtres dont quelques-uns guillotins à Quimper, à Brest, à Lesneven et à Morlaix, d'autres massacrés sans jugement, d'autres enfin morts de misère sur les infects pontons de l'île de Ré.

MM. les chanoines Pérennès, Saluden et Livinec ont consacré à ces héros des notices qui sont un émouvant tableau de la vie pleine de dangers et de la détention cruelle qui souvent aboutit à la mort, des prêtres demeurés fidèles à leurs promesses d'ordination (1).

Ces études laissent un peu dans l'ombre, ne les évoquant qu'au passage et généralement dans le rôle de dénonciateurs qui fut souvent le leur, les prêtres assermentés qui, par lâcheté, par intérêt et parfois par ignorance, consentirent à prêter le serment schismatique et à remplacer dans le culte nouveau les prêtres dépossédés et pourchassés. Il y a là cependant tout un aspect de la Révolution extrêmement intéressant et beaucoup moins étudié. C'est justement le grand intérêt et l'originalité du nouveau livre de M. F. Quiniou, recteur de Penmarc'h, sur *Saint-Thégonnec*, de nous reconstituer la carrière et le ministère des deux curés intrus, les abbés Allanet et Le Froust, qui se succédèrent dans cette paroisse entre 1791 et 1795, leur attitude envers les prêtres fidèles demeurés sur la paroisse ou dans les environs, leurs relations avec leurs paroissiens et la municipalité, et, d'autre part, les rapports de cette municipalité avec le District de Morlaix et le Département.

Encore que parfois un peu alourdi par des redites, ce travail se lit avec la plus vive curiosité et constitue une belle contribution à l'étude de la Révolution dans notre département. On s'y intéressera surtout à la stratégie, d'une finesse toute « julote », de la municipalité pour concilier avec ses devoirs, sévèrement sanctionnés, envers la Constitution et les lois révolutionnaires, sa sympathie pour les prêtres persécutés et ses préférences pour le culte proscriit.

Dans les cas où le devoir révolutionnaire est trop urgent et ne peut être négligé sans risque grave, elle appuie le prêtre jureur, mais en revanche, toutes les fois que la loi lui donne le moyen de faire au curé le ministère difficile, elle s'empresse aussi de s'en servir, et cela jusqu'à rendre la situation intenable à Allanet qui en est réduit à la fuite, et tout essai de ministère impossible à Le Froust, qui se contente sagement de toucher son traitement.

Bien entendu que les deux intéressés importunent de leurs plaintes le district et le Département. Il y a des enquêtes, des observations et des mises en demeure. Les rusés muni-

cipaux se disculpent avec bonhomie, parfois en accusant, laissent passer les observations, et s'arrangent pour que les exécutions inévitables produisent le moindre mal.

Tout en allant, M. Quiniou a rencontré une belle figure de prêtre, victime de l'odieux Carrier. C'est l'abbé Coat, curé de Saint-Donatien de Nantes, un enfant de Saint-Thégonnec, dont la dispersion de sa famille a fait confier l'éducation à un oncle de Nantes. L'épisode est un peu un hors-d'œuvre, mais il est très émouvant, et l'on pardonne volontiers à l'auteur de s'y être arrêté avec détail.

Il faut féliciter M. Quiniou de nous avoir donné ce nouveau livre. Nous lui souhaitons de continuer et d'avoir des imitateurs : la mine n'est pas près d'être épuisée et les filons en sont variés et abondants.

F. C.

Les Catholiques et le Cinéma. — I. Il est d'une importance vitale que nous ne renouvelions pas, pour le cinéma, la faute commise pour la Presse : arriver trop tard, nous laisser devancer.

Pour le film, il est temps encore : nous pouvons, — là où rien n'existe, mais où demain tout existera, — créer la salle, être les premiers. Et là même où les salles existent, il y a encore, à l'heure actuelle, une très large place à prendre. L'expérience prouve qu'il y a partout une clientèle pour les *salles familiales*.

Mais il faut arriver à temps.

L'influence du film est trop grande, sa clientèle trop étendue. Les maisons d'édition de films, rien qu'en France, se comptent par centaines, les salles par milliers, les spectateurs par millions.

Pour répondre à cette nécessité, on sait qu'un organisme spécial, le Comité Catholique du Cinéma, a été créé, sous l'autorité de la hiérarchie, en liaison avec tous les groupements nationaux d'action catholique. En rapport, d'autre part, avec toute l'industrie et tout le commerce du cinéma, il tient à la disposition de tous, ses services de renseignements, de négociations de films, de programmation, d'assurances et de contentieux.

Son organe mensuel, les *Dossiers du Cinéma*, fait la critique de tous les films, au fur et à mesure qu'on les édite.

II. La direction des *Dossiers du Cinéma* se doit d'avertir qu'elle n'est responsable en aucune façon des appréciations qu'on lui prête, mais seulement de celles qu'elle insère elle-même dans sa revue.

Le clergé et le public catholique doivent être mis en garde de façon pressante contre les recommandations parfois très hautes dont se disent munis, pour tel ou tel film, des représentants ou commerçants.

De même, pour toute publicité, se recommandât-elle du C. C. C., et fût-elle insérée dans un organe catholique. Seul le texte des *Dossiers du Cinéma* fait foi.

Faute de cette mise en garde, on a vu les surprises les plus pénibles, les plus scabreuses même parfois, se produire en plus d'une rencontre, et cela tout récemment encore.

(1) *Les Prêtres du diocèse de Quimper morts pour la foi ou déportés pendant la Révolution*. 2 volumes, en collaboration, par MM. Pérennès, Saluden, Livinec, Calvez, Quiniou, P. Armel. Imprimerie de la Presse Libérale, Brest.

III. Il y a, pour tout éducateur et pour quiconque a charge d'âme, une véritable nécessité aujourd'hui de connaître la valeur morale des films.

Il faut en effet pouvoir conseiller aujourd'hui sur le choix des spectacles cinématographiques, autant au moins que sur le choix des lectures.

Et même ceux qui ne demandent pas conseil, il faut que nous sachions ce qu'ils voient. Nous ne pouvons guère agir sur eux sans connaître avec précision la nature exacte des spectacles qui façonnent leur mentalité.

Un prêtre chargé de paroisse, même s'il ne s'occupe pas de cinéma, a besoin par exemple de savoir — de savoir de façon précise, et non point seulement de conjecturer — ce que recouvrent les titres affichés aux portes des salles de spectacle, dans sa paroisse ou autour d'elle.

Et de même, toute proportion gardée, pour un homme d'œuvre, pour une femme d'œuvre, pour un directeur d'âme, pour un maître chrétien.

P. S. — Comité Catholique du Cinéma, 5, boulevard Montmartre. — *Dossiers du Cinéma*, revue mensuelle, même adresse. — Spécimen gratuit sur demande.

ANGLETERRE. — Les conversions au catholicisme. — Le *Sunday Dispatch* dit que, d'après l'annuaire catholique, plus de 12.000 personnes se sont converties au catholicisme en 1928, en Angleterre.

— Après la conversion de « Father » Vernon. — Nos lecteurs ont appris la conversion de l'éminent prédicateur anglo-catholique, connu dans son milieu sous le nom de Father Vernon. Cette sécession a causé de l'émoi chez les anglicans *romanisants* : la joie qu'elle apporte à l'Eglise n'est pas tant fondée sur la position qu'occupait le P. Vernon ou sur l'estime dont on l'entourait à juste titre chez lui que sur l'intervention spéciale de la divine Providence en sa faveur par l'intermédiaire de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. Le P. Vernon a rendu publiques les circonstances de sa soumission à l'Eglise, dans un volume qu'il vient de publier sous le titre : *Une foi, un Seigneur (One faith, one Lord)*, où il retrace pas à pas sa marche de l'anglicanisme au catholicisme. C'est à Lisieux et aux pieds de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus qu'il a trouvé l'Eglise de Dieu, et cela malgré lui-même et malgré son anglo-catholicisme. Sa conversion tient du miracle : un miracle à ajouter à la liste déjà considérable des miracles dus à l'intercession de la petite Sainte de Lisieux.

Avec raison je dis, malgré son anglo-catholicisme. Car, au témoignage de l'heureux intéressé lui-même, rien ne le tenait plus éloigné de Rome que son anglo-catholicisme. A ceux qui croient encore voir dans l'anglo-catholicisme, ou comme on l'appelle quelquefois l'anglicanisme romanisant un pas définitif vers Rome, nous conseillerons la lecture du livre du P. Vernon. Ils comprendraient mieux la mentalité anglicane et protestante que ne changent en rien les formes de rituels adoptées ici ou là.

— Arrivée du Nonce Apostolique en Irlande. — Mardi 14 Janvier est arrivé à Dublin le premier Nonce apostolique accrédité auprès de l'Etat libre d'Irlande. Il a été reçu officiellement par M. William T. Cosgrave (en gaélique, Liam T. Mac-Cosgair), président du Conseil exécutif, et par M. Patrick Mac-Gilligan, ministre des Affaires extérieures. Un détachement de troupes a rendu les honneurs militaires et une musique a joué l'hymne papal.

Directrices d'Ecoles, de Pensionnats, de Patronages, d'Ouvroirs :

Intéressez vos enfants à l'Œuvre des Vocations,

En les faisant prier pour le Sacerdoce,

En leur inspirant une haute estime du Sacerdoce,

En provoquant leur générosité en faveur du Sacerdoce !

Ainsi vous donnerez des prêtres à notre génération...

BIBLIOGRAPHIE

Vient de paraître. — *SAINTE THÉRÈSE DE LISIEUX, l'enfant chérie du monde* (Pie XI), par Fernand LAUDET, de l'Institut. Un volume in-12, broché, couverture en couleurs, 2 fr. 25. Maison Mame, Tours-Paris.

Michel FLORISOONE : *LE CARDINAL DUBOIS*. — Tel qu'il se présente ce petit livre, vivant et attachant, montre opportunément et avec bonheur une des plus intéressantes physionomies de notre époque, qui prendra place, dans l'Histoire, à côté de celles dont l'influence aura été la plus marquante.

Un volume (*Bibliothèque Catholique Illustrée*), 64 pages, une centaine d'illustrations (16×22) sous couverture illustrée en trois couleurs Bloud et Gay, éditeurs.

Y.-E. MASSON, O.-P., professeur à la Faculté de Théologie de Lyon : *VIE CHRÉTIENNE ET VIE SPIRITUELLE, Introduction à l'étude de la théologie ascétique et mystique*. — On trouvera sous ce titre, ni un traité, ni un manuel de spiritualité.

Solidement appuyée sur l'autorité de Saint Thomas d'Aquin et des grands Maîtres de la vie spirituelle, la doctrine qu'il expose sera, on l'espère, une lumière pour les intelligences et un excitant pour les âmes de bonne volonté. On serait particulièrement heureux si les prêtres, directeurs des âmes, y trouvaient quelque utilité pour leur enseignement.

L'ouvrage se divise en deux parties ; la Vie chrétienne et la Vie spirituelle ; les Artisans et les Auxiliaires de la Vie spirituelle.

Qu'est-ce que la Vie spirituelle, perfection de la Vie chrétienne ? Quelles sont les lois et les limites de son développement ? Quelle est la part de Dieu, de Jésus-Christ, de la Vierge Marie et de l'Esprit-Saint dans l'œuvre de notre perfection ? Sur quels appuis extérieurs pouvons-nous compter pour nous aider à y atteindre ? Telles sont les principales questions que se pose l'auteur de ce livre et auxquelles il s'efforce de répondre.

1 vol. (12×19) 240 pages. Bloud et Gay, éditeurs, 12 francs.

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON propriétaire et négociant, LA CROIX
DE L'ISLE, BASSENS, près BORDEAUX.
BUREAUX : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — Vins de Bordeaux authentiques et
Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.

R. G. Bordeaux, N° 5.594 A

10 % de Remise sur facture pour Commandes directes

ARTS RELIGIEUX

MAISONS CHARLES LE PAUL

QUIMPER & LORIENT réunies.

16, Place Saint-Corentin, 16 — QUIMPER

ORNEMENTS :- BRONZES :- VITRAUX
CLOCHES :- ORFÈVREURIE :- STATUES

M. Ch. LE PAUL visitera sa clientèle.

Jeune homme, 28 ans, organiste, professeur piano, lau-
réat Schola Cantorum, Paris, *CHERCHE PLACE*. S'adresser :
Curé Paimpol (C.-du-N.).

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

7 — Rue des Gentilshommes, QUIMPER

MAISON CATHOLIQUE

Exécution soignée de tous travaux

- Catéchismes :- Cantiques du Diocèse -

TOUX, BRONCHITES
GRIPPE, CATARRHES, ASTHME**Gouttes Livoniennes**

de TROUETTE-PERRET (1 à 2 à chaque repas)

R. C. Seine 54002

15, Rue des Immeubles-Industriels, Paris

PNEUS DUNLOP

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

45^e ANNÉE.

Vendredi 7 Février 1930.

N° 6.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LEON

Offices de la semaine.

Dimanche, 9 Février. — 5^e après l'Épiphanie. Semi-double.
Vert.A la messe, mémoires de S. Cyrille et de Ste Apollonie.
A vêpres, mémoires du suivant et de S. Cyrille.

Lundi, 10. — Ste Scolastique, Vierge. Double. Blanc.

Mardi 11. — Apparition de la B. V. Immaculée. Double-
majeur. Blanc.

Mercredi, 12. — Les Sept Saints Fondateurs. Double. Blanc.

Jeudi, 13. — De la férie. Vert.

Vendredi, 14. — S. Valentin, Prêtre, Martyr. Simple. Rouge.

Samedi, 15. — De la férie. Vert.

Dimanche, 16. — Septuagésime.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Nizon	du 9 au 11 Février.
Plougar	du 12 au 13 —
Plouider	du 14 au 16 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Un salut de l'Alsace. — Le Président de notre
Ligue d'Action Catholique ayant eu l'occasion de transmettre
aux catholiques d'Alsace, par l'intermédiaire de Mgr Ruch,
évêque de Strasbourg, les souhaits et le fidèle souvenir des
catholiques du Finistère, en a reçu la réponse suivante :

« L'Évêque de Strasbourg est très touché de l'aimable
salut et des vœux fraternels que leur envoient, par leur sym-
pathique président, les catholiques du Finistère. Les Alsa-
ciens les assurent de leur affection la plus fidèle, de leur
désir de travailler avec eux la main dans la main, pour
l'Eglise et pour la Patrie, pour la grande et pour la petite. »

II. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Évê-
que, ont été nommés :

Recteur de Sainte-Sève, en remplacement de M. Cozanet,
démissionnaire, M. Jacopin, vicaire à Riec ;

Vicaire à Riec, M. Thomas, vicaire à Elliant ;
 Vicaire à Elliant, M. Madec, vicaire à Saint-Yvi ;
 Vicaire à Saint-Yvi, M. Goaoc, surveillant à Lesneven ;
 Vicaire à Plounévez-Lochrist, M. Abguillerm, vicaire à Ergué-Gabéric ;
 Vicaire à Plougastel-Daoulas, M. Quillévére, vicaire à Saint-Michel, Brest ;
 Vicaire à Saint-Michel, M. Améry, vicaire à Pont-Aven ;
 Vicaire à Pont-Aven, M. Quillévére, ancien professeur de Saint-Pol ;
 Vicaire à Ploaré, en remplacement de M. Le Rest, démissionnaire, M. Abolivier, vicaire à Landudec.

III. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles :

M. le chanoine Péron, décédé à Saint-Pol-de-Léon, le 5 Février.

IV. Congrès Eucharistique de Carthage. — Les prix ne sont toujours pas fixés, mais nous prions encore une fois les prêtres et laïques qui sont inscrits à nous dire quelle classe ils adoptent pour le voyage et à nous adresser les arrhes exigées dès à présent.

La P. A. C. renonce à faire son groupe à part pour le voyage. Les prêtres qui s'y étaient fait inscrire doivent donc se faire inscrire au groupe diocésain. Il reste entendu qu'à Carthage, pour les manifestations eucharistiques, la P. A. C. se réunira autour de son drapeau, qui aura toujours une place d'honneur.

V. Souscriptions reçues pour la construction du nouveau Séminaire (suite) :

Révérénd ^{me} Dom Corentin, Melleraye	1.000 f.
Anonyme, Saint-Pol-de-Léon	1.000
Anonyme B.	1.000
Anonyme	20
La paroisse de Saint-Corentin (13 ^e versement)	810
Anonyme, Crozon	25
Anonyme	15
M. Mével, recteur de Landévennec (2 ^e versement) ..	500
La paroisse de Plougoulm (nouveau versement)	180
Mme P., Pont-l'Abbé	50
Anonyme	50
En souvenir de Mlle Criou, M. Criou, Pont-l'Abbé ..	100
Vente de bijoux :	
Un diamant, Landerneau	450
Anonyme	154
Les Enfants de Marie, Guimiliau	140
Ecole libre des filles, Concarneau	50
Assoc. anciennes élèves, Ile-de-Batz	25
Assoc. anciennes élèves, Brasparts	20
Yves Postic, rue de l'Hospice, Quimper	5
Anonyme, Plougoulm	300
Anonyme, paroisse Ploudalmézeau (2 ^e versement) ..	1.000
M. Auguste Carof,	500
Anonyme,	50

Une famille, de Ploudalmézeau	50 f.
Relig ^{neuses} Filles de la Croix,	100
Ecole de Portsall (garçons),	100
Anonymes, Fouesnant	18 50
M. le chanoine Le Bihan, curé de Concarneau	500
La paroisse de l'Ile-de-Sein (3 ^e versement)	100
Anonyme	150
La paroisse de Ploudiry (nouveau versement)	50
La paroisse de Saint-Louis, Brest (nouveau versem.) ..	750
Mme D., 2 ^e versement	500
La paroisse de Ploudaniel (nouveau versement)	250
La paroisse de Saint-Mathieu-Morlaix (nouv. vers.) ..	110
Anonyme, Camaret (2 ^e versement)	200
Un groupe de jeunes servantes. Quimper	130

Prière d'adresser les souscriptions à M. l'Econome du Séminaire, trésorier du syndicat : C. C. P. Nantes, 1 77 25, M. Sparfel Pierre, 14, rue Verdelet, Quimper.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — V^e Dimanche après l'Epiphanie, 9 Février : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction du T. Saint-Sacrement. — A 8 heures, réunion bretonne, sermon, prières, bénédiction.

Judi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

Vendredi : confession des petits enfants qui n'ont pas encore communie.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — V^e Dimanche après l'Epiphanie, 9 Février : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres et bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : à 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Avis. — On recherche le N° 5 de 1919 et le N° 2 de 1920 du *Bulletin diocésain d'Histoire et d'Archéologie*, pour lesquels on offre 25 francs. Ecrire directement à M. Pierre Lefèvre, rue de la Marne, à Gien (Loiret).

Avis de services. — Les services anniversaires de M. Nicolas, ancien recteur de Goulven, et de M. Le Borgne, ancien recteur de l'Ile de Sein, seront chantés à PLOUGUERNEAU, le mercredi 19 Février, à 10 et à 11 heures.

Adoration. Retraites. — Nous recommandons aux prières des communautés et des personnes pieuses l'adoration de PLOUGAR, et les deux retraites pour jeunes filles et mères de famille de Commana, du 9 au 16 Février.

Œuvre du Franc de la Presse. — Lanhouarneau, directeur paroissial, M. Merrfen, recteur : 105 francs.

CATHOLIQUES, n'oubliez pas que toutes les fois que vous achetez un journal hostile à la religion vous trahissez vos croyances et vous donnez cinq sous à vos adversaires.

Adresser les cotisations à M. le chanoine A. Le Roy, directeur diocésain, à Quimper, C/C Nantes 44-74.

Aux Prêtres Anciens Combattants. — L'Assemblée générale de la P. A. C. aura lieu, mardi prochain, à Lourdes, sous la présidence de M. l'abbé Bergey.

Cette assemblée sera suivie d'une Journée de récollection sacerdotale, présidée par Mgr Gerlier, ancien président de la P. A. C. diocésaine de Paris.

Les prêtres anciens combattants de tous les diocèses sont invités à ces deux journées : le prix de la journée est de 25 francs environ.

Œuvre des Catéchuménats. — La mission de Nankin signale en son dernier *Bulletin*, la fondation par le Comité de Brest, dont la présidente est Mlle A.-M. Rahier, de deux catéchuménats nouveaux dans le Kiang-Sou. Ces catéchuménats sont placés sous le patronage, l'un de Ste Cécile, l'autre de S. Corentin.

QUIMPER. — **Œuvre des bons journaux lus.** — Les directrices des Patronages, de la Retraite et de l'Enfant-Jésus, ainsi que les Noëlistes, remercient beaucoup les personnes qui ont donné les 11.719 journaux recueillis en 1929, dans les boîtes de Saint-Corentin et de Saint-Mathieu, au lieu de 10.594 en 1928.

On espère que cette année les deux paroisses seront encore en progrès, permettant à un plus grand nombre de familles d'en bénéficier.

POULGOAZEC. — **Bénédiction de l'église.** — On aura rarement vu une fondation de paroisse aussi heureuse et aussi rapidement menée que celle de Saint-Julien de Poulgoazec.

Au point de départ une décente chapelle construite en 1885 par M. Bernard, recteur de Plouhinec, la paroisse-mère, mais un grand désir d'une population foncièrement chrétienne et exceptionnellement généreuse, malgré la modicité presque générale de ses ressources, d'obtenir toutes les facilités d'une vie paroissiale autonome. L'importance toujours croissante de l'agglomération, à une distance de quatre kilomètres du bourg, justifiait amplement ces ambitions. L'événement a d'ailleurs prouvé que la paroisse-mère avait une vitalité assez puissante pour se permettre de reconnaître de bonne grâce la majorité de cette fille désireuse d'émancipation et qui tenait à prouver qu'elle en était digne.

Et, en effet, trois ans ne s'étaient pas encore écoulés depuis la fondation, en 1926, que le nouveau et dévoué recteur, M. Cadiou, avait déjà trouvé assez d'appui et de générosité autour de lui pour se bâtir un presbytère et ouvrir un cime-

tière à proximité de l'église. Cependant cette église elle-même, simple nef couverte en berceau, s'avérait manifestement insuffisante pour cette population de plus de 3.000 âmes, presque unanimement fidèle à ses devoirs religieux et aimant les belles cérémonies où elle chante de toute sa voix et de tout son cœur. A défaut d'une construction entièrement nouvelle, qui eût été d'une trop lourde charge, un agrandissement de l'ancienne chapelle fut envisagé. La situation du bâtiment, au bord du Goyen, entre une falaise abrupte et un étroit chemin d'accès, interdisait tout projet d'allongement. M. Chaussepied consulté proposa l'adjonction d'une nef latérale du côté Nord. Ce plan a été excellemment exécuté par MM. Le Bars frères, entrepreneurs, établis à Loquéran. Il apporte au problème une solution à la fois pratique et élégante qui fait honneur à l'idée et à son exécution. La chapelle agrandie peut maintenant contenir près d'un millier de personnes et les piliers carrés qui remplacent l'ancien mur Nord, reculé de 6 mètres, lui donnent figure d'église moderne, modeste mais coquette. Elle s'est d'ailleurs, du même coup, enrichie d'une jolie chapelle latérale pour les fonts baptismaux et d'une chaire artistement sculptée par les frères Le Bars.

Tout Poulgoazec était en fête dimanche pour le couronnement de cette œuvre par la bénédiction solennelle qu'allait lui donner M. le vicaire général Cogneau. Dès 9 heures et demie, quand commence la cérémonie, l'affluence de la population, facilitée d'ailleurs par un désastreux temps d'hiver qui, depuis plus de trois mois, retient tous les bateaux au port, témoigne que l'effort d'agrandissement n'a pas dépassé le strict nécessaire. Dans l'impossibilité de contourner entièrement l'édifice, seul le clergé assiste aux ablutions extérieures. M. Cogneau y procède, assisté de M. Cadiou, l'heureux recteur, et entouré d'un nombreux clergé, MM. les chanoines Coatamanac'h, curé-doyen de Pont-Croix ; Cornou, directeur de la *Semaine religieuse* ; Le Louët, supérieur de Saint-Yves ; Guéguen, ancien recteur de Plouhinec ; MM. Billaut, recteur de Plouhinec, et son vicaire, M. Abéguilé ; MM. Le Gall, recteur de Plogoff ; Chapalain, recteur d'Audierne ; Colin, recteur d'Esquibien ; MM. Le Berre, ancien vicaire de Poulgoazec ; Failler, vicaire de Beuzec, etc. Les psaumes chantés sous la direction de M. Chapalain, M. Cogneau pénètre dans l'église pour les ablutions intérieures et les litanies des Saints qui terminent la cérémonie.

La messe de St Julien, dont la fête a lieu le 28 Janvier, est ensuite chantée par M. le vicaire général Cogneau, assisté de M. Le Berre, ancien vicaire, aujourd'hui vicaire de Lannilis, et de M. Kervennic, professeur à l'Ecole Saint-Yves.

Précédée de la bénédiction et de la procession des cierges, elle se déroule superbe par l'ampleur et la justesse du chant que soutient à l'harmonium M. Jean Hénaff, industriel, fils du sympathique conseiller général de Plogastel-Saint-Germain.

A l'Evangile, après un prône écourté, M. le chanoine Cornou prononce l'allocution de circonstance. Faisant appel à ses souvenirs d'enfance, il rappelle l'érection de la chapelle

de Saint-Julien, en 1885, par M. Bernard, sur les ruines de l'ancienne, construite aux temps de la prospérité du port de Poulgoazec au XVII^e siècle. Il félicite ses compatriotes d'avoir si généreusement aidé leur sympathique et dévoué recteur à doter la paroisse, maintenant adulte, de toutes ses institutions nécessaires, et leur explique ce que c'est que l'église : la maison de Dieu parmi les hommes, mais la maison du Père, de l'Ami que l'on aime à entretenir et à prier autant que du Maître auquel on doit l'adoration et l'obéissance. Il y a des églises plus riches et plus artistiques, mais il y a un genre de beauté qui plaît à Dieu plus encore que celle qui vient de la profusion de l'or et du marbre : c'est la richesse intérieure des âmes des chrétiens qui y fréquentent. Orçons donc nos âmes par un travail continu en nous inspirant de l'exemple de St Julien converti et en demandant son aide au Sacré-Cœur dont la statue est ici désormais à la place d'honneur.

Après cette allocution, écoutée dans le plus religieux silence, la messe reprend et bientôt s'achève par le chant de l'Angelus.

M. le Recteur reçut ensuite au presbytère ses invités, les membres du Conseil paroissial et quelques notables de la paroisse. Au dessert, il tint à remercier avec beaucoup de cœur et une délicatesse pleine de distinction toutes les bonnes volontés qui lui avaient prêté leur concours, Mgr l'Evêque, les paroissiens, la municipalité, l'architecte M. Chaussepied, les entrepreneurs MM. Le Bars, et il eut un remerciement tout spécial pour M. le vicaire général Cogneau dont le rôle fut si décisif dans l'érection de la paroisse et qui fut constamment son appui et son conseil.

M. le Vicaire général répondit et tout de suite répara un important oubli de M. Cadiou qui, parmi les auteurs du grand travail accompli depuis quatre ans, avait omis de se citer lui-même qui en fut pourtant le principal et le plus méritant des artisans. Il admira avec quelle rapidité la jeune paroisse avait réussi à se pourvoir de tous les organes indispensables et souhaita qu'elle pût se doter bientôt des œuvres aujourd'hui si nécessaires, patronages et écoles qui sont le complément normal du presbytère et de l'église.

A trois heures, les vêpres furent chantées avec la même solennité que la messe et le *Te Deum* s'éleva en actions de grâce du grand bienfait que constitue pour la paroisse la bénédiction de l'église agrandie et restaurée.

LAMBÉZELLEC (Kérinou). — A l'école Notre-Dame de Bonne-Nouvelle. — Le départ de Sœur Saint-Abel, rappelée à la Maison Mère de Saint-Brieuc, a été l'occasion d'une démonstration fort touchante, en l'école des Sœurs Blanches de Kérinou. Le mardi 28 Janvier, en présence des quatorze religieuses de la communauté et de toutes les élèves, une aspirante au brevet se fit, avec une éloquence émue, l'interprète de toutes ses compagnes, disant les sentiments de filiale vénération qui les attachaient à leur bonne Supérieure.

M. le chanoine Le Vasseur, curé-doyen de Lambézellec,

apporta ensuite le tribut de reconnaissance de la paroisse. Dans une délicate allocution, il rappela le bien accompli par la Révérende Mère, dont le dévouement surnaturel, servi par de maîtresses qualités de tact et de distinction, fut si précieux pour le clergé paroissial. Arrivée à Kérinou, au début de la grande guerre, elle sut faire face aux difficultés, en aménageant des locaux scolaires dans le quartier, tout en laissant une partie de l'établissement aux services sanitaires de l'armée, auxquels se dévouaient six de ses religieuses. La guerre finie, elle travailla à maintenir la prospérité de l'école, qui connut de brillants succès aussi bien dans les examens officiels que dans les brevets d'instruction religieuse. Ses préoccupations allaient à inculquer aux enfants ces qualités de discrétion et de bonne tenue qui font le charme de cette maison ; à fonder, développer et multiplier des œuvres de dévotion et de formation religieuse : Croisade eucharistique, Congrégation d'enfants de Marie, et, tout récemment, un Cercle d'études pour jeunes filles, ouvert dans une salle de l'école, à resserrer le contact entre le passé et le présent en donnant ses soins vigilants à l'association des anciennes élèves, devenue très prospère. Telles sont quelques-unes des multiples formes sous lesquelles s'est traduite à Kérinou une activité féconde à laquelle M. le Curé a tenu à rendre hommage.

M. l'Aumônier, après s'être associé du fond du cœur à tout ce qui venait d'être dit à l'éloge de la vénérable supérieure, ajouta l'expression très spéciale de sa reconnaissance pour les actes de bienveillance dont il a été l'objet depuis qu'il se trouve dans l'établissement. Il évoqua la longue série d'années de dévouement que Sœur Saint-Abel consacra à la cause de l'enseignement : 10 ans comme sous-maîtresse de novices à la Maison Mère, 42 ans comme maîtresse de classe et supérieure à Landivisiau, 15 ans à Kérinou.

Puissent les prières et les nombreuses messes offertes à son intention lui obtenir, par l'intercession de N.-D. de Bonne-Nouvelle, une douce retraite et de longues années de vie après ses noces de diamant qu'elle va bientôt célébrer.

Jeune homme, 28 ans, organiste, professeur piano, lauréat Schola Cantorum, Paris, CHERCHE PLACE. S'adresser : Curé Paimpol (C.-du-N.).

Dom André Mocquereau. — C'est une brillante lumière qui vient de s'éteindre au monastère de Solesmes. Le pieux et savant moine a rendu son âme à Dieu le samedi 18 Janvier, et depuis le lundi 20, sa dépouille mortelle repose dans l'humble cimetière abbatial, à l'ombre de l'église où par les leçons de son art et de sa piété, continuera de « charmer les oreilles divines, la voix douce » des fils de saint Benoît : *Sonet vox tua in auribus meis, vox enim tua dulcis* (Cant. II, 14).

Né en 1849, prédestiné à la mission que la Providence devait lui confier dans la famille bénédictine, il reçut une éducation musicale et artistique de maîtres distingués et célèbres. Quand il vint conduire une de ses sœurs au monastère

de Sainte-Cécile de Solesmes, l'illustre fondateur, Dom Guéranger, déjà près de la tombe, put présager que ce beau jeune homme quitterait un jour le monde pour embrasser la vie bénédictine. La profession religieuse de Mère Sainte-Ildegarde, en 1875, fut le trait de la grâce qui porta la lumière dans son âme, et il entra bientôt à l'abbaye de Saint-Pierre de Solesmes, où il fit profession le 9 Avril 1877. Il monta à l'autel par le sacerdoce, en 1879.

La lettre de Pie XI à Dom Mocquereau à l'occasion de ses noces d'or a été la plus douce récompense de ses travaux et le témoignage solennel de leur excellence. Écoutons le Pape : « Les travaux par lesquels vous avez débuté ont eu pour base un examen long et approfondi de nombreux manuscrits et cet examen vous a amené à la publication de la *Paléographie musicale* qui est un insigne monument des sciences grégoriennes : travaux qui ont été l'heureuse préparation de l'Édition Vaticane.

» C'est avec le même zèle que vous avez consacré votre talent à dégager et à faire comprendre les principes qui ont présidé à la composition des mélodies grégoriennes, à en relever l'exquise beauté artistique, et à faire goûter de nos jours le charme grave et suave de ce chant qui a nourri la piété des générations chrétiennes et surtout des communautés religieuses depuis saint Grégoire le Grand...

» Nous bénissons Dieu de vous avoir accordé une carrière si longue et si féconde, et nous formons des vœux pour que votre apostolat liturgique favorise toujours davantage les nobles buts qui l'ont inspiré. »

A l'hommage offert par Dom Mocquereau du deuxième volume du *Nombre musical*, le cardinal Gasparri lui écrivait : « Le Souverain Pontife vous félicite de cette belle œuvre qui atteste votre puissance de travail toujours si féconde ; vous avez acquis par là un nouveau titre à la reconnaissance des amis du plain-chant, et aux récompenses de Celui que l'Épouse loue si bien avec ses sereines et pieuses mélodies. »

A cette lettre était jointe une médaille d'or frappée à l'occasion de la solennité de S. Pierre, en 1928, « gage de la bienveillance du Saint-Père ».

Pie XI, dans sa lettre du 30 Novembre 1928, au cardinal Dubois, revenait encore avec complaisance sur le travail accompli à Solesmes sous la direction de Dom Mocquereau : « Depuis que, grâce à l'étude des anciens manuscrits, lui a été restituée naguère son antique et première beauté, il est admirable de voir, quand le chant grégorien est exécuté selon les règles, de quelle façon heureuse il s'adapte aux rites et aux prières de l'Eglise et les met en valeur. »

A cet auguste témoignage souvent répété, se joint celui d'Évêques, de prêtres et de fidèles accourant du monde entier, on peut le dire, à Solesmes. Qu'y cherchent-ils ? Y respirer le parfum de la piété bénédictine, et la douce harmonie par laquelle elle se traduit.

Écoutons le grand écrivain-artiste Camille Bellaigue, revenu à trente ans de distance à Solesmes :

« La douceur, une douceur égale et ravissante, est infuse dans le chant grégorien tel que pour le connaître il faut l'entendre ici, rien qu'ici. Jamais un éclat, un écart ou seulement un accent trop fort n'en brise le courant uni, pareil à celui de la Sarthe qui passe, lente et comme pensive, au pied de ses murailles. « Que l'harmonie des chants, dit saint Léon, se fasse entendre dans toute sa suavité. » Et saint Isidore de Séville veut que la voix des chantres « n'ait rien d'âpre ni de rauque, mais qu'elle soit sonore, suave et liquide ».

» Le chant grégorien, on le sait, n'est que mélodie, et mélodie vocale, à l'unisson... La mélodie grégorienne est la plus simple. Elle est aussi la plus idéale et, n'étant qu'une ligne sonore tracée par des lèvres humaines, celle où le moins de matière entre comme élément.

» L'art le plus vrai..., n'est-ce pas le chant grégorien quand les bénédictins le chantent ?... L'essence de leur être, comme l'unique objet de leur art, est la prière. Toute passion humaine en est absente. Jamais leur chant ne se sépare de Dieu et ne s'éloigne de Dieu. C'est à lui seul qu'il s'adresse. Il monte vers lui seul... Ainsi, la beauté, la vérité et la sainteté, la liturgie bénédictine est trois fois et tout entière admirable. »

Prions pour Dom Mocquereau qui, pour sa part, a si bien travaillé à la gloire de Dieu.

A. LE ROY, Chanoine.

BIBLIOGRAPHIE

Viennent de paraître :

Pierre CHRISTIAN : *LIBERTÉS MODERNES ET VÉRITÉS*. — Aux Editions « Doctrine et Vérité », 88 bis, boulevard de la Tour-Maubourg, Paris (7^e). 85 pages, prix : 3 francs.

Parmi les mots de la langue française que l'usage abusif de la Révolution a vidés de leur sens premier, étymologique, profond, il y a le mot *liberté*. C'est à redresser cette déviation verbale que l'auteur s'applique d'abord en philosophe des plus avertis. Puis il part du nom pour aborder la réalité et conclure avec raison qu'il n'est de liberté ni pour l'erreur ni pour le mal.

SAINT JEAN EUDES, missionnaire apostolique, instituteur de la Congrégation de Jésus et Marie, de l'Ordre de Notre-Dame de la Charité du Refuge et du Bon-Pasteur, et de la Société du Cœur de la Mère admirable. — Père, Docteur et Apôtre du culte liturgique des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie.

Nouvelle édition, revue et augmentée avec Lettre Préface de Sa Grandeur Monseigneur Julien, évêque d'Arras, Boulogne et Saint-Omer, et de nombreuses approbations épiscopales. Troisième et quatrième mille.

Un beau volume in-8° 22×11, de 476 pages, avec deux illustrations hors texte, par le Révérend Père Emile Georges, prêtre de la Congrégation de Jésus et Marie, dite des Eudistes.

Broché : 13 francs ; Etranger : 15 fr. En vente à la Société d'Édition I. N. S. A. P., 5, boulevard de Strasbourg, Arras (P.-d.-C.) et à la Librairie Mignard, 38, rue Saint-Sulpice, Paris (6^e).

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, près BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.

R. C. Bordeaux, N° 3.594 A

10 % de Remise sur facture pour Commandes directes

FABRIQUE DE FLEURS D'ÉGLISES ET D'APPARTEMENTS

Maison **LADOUCE**, 32, rue de Verdun, NANTES*La plus importante de l'Ouest, fondée en 1818*

GRANDE SPÉCIALITÉ DE BOUQUETS D'AUTEL

*Fleurs fines ou paillon**Fournitures pour fleurs et décorations.*

ASTHME SOULAGEMENT IMMÉDIAT
Cigarettes et Papier
OPPRESSION des GAZES
53, Bd St-Martin, Paris. t. 6.107.609 **FRUNEAU**

La BEAUTÉ du TEINT

s'obtient par le fonctionnement normal d
l'appareil digestif

Tous les 2 ou 3 jours, avant le repas du soir

UN **GRAIN DE VALS**

Laxatif dépuratif

L. BALMET VITRAUX
25 bis Cours Serriat - GRENOBLE

Références de 1^{er} ordre en BretagneReprésentant régional: **M. LE POULLOUIN**, rue Trinité, Guingamp

RADIO-SELL

AGENCE EXCLUSIVE RADIO-L.L.
MEMBRE DU S. P. I. R.

59, rue de la Vierge - Brest

Téléphones : 5-56 et 7-30
Télég. : Etienne Corre, BREST

*Tous les Appareils T.S.F. - PICK-UP
DISQUES et PHONOS sont vendus
payables en 6, 12 ou 18
mensualités.*

ORNEMENTS D'ÉGLISE, BRONZE & ORFÈVRE

Statues, Crèches de Noël, Chemins de Croix,
Croix de procession argent et métal.

G. LE POULLOUIN, 12, rue de la Trinité,
GUINGAMP

Toutes les réparations, la dorure, l'argenture, le verni-or, le bronzage,
sont exécutés dans mon atelier, garantis, livrés rapidement à domicile.

ASTHME
R.C. Seine 32.697. REMÈDE SOUVERAIN, Cigarette ou poudre **ESPIC**

Le plus beau Cadeau de Première Communion !
Le **CHAPELET** de la VIE de Sainte **THÉRÈSE** de l'Enfant Jésus



Ce chapelet se caractérise par l'introduction entre les Dizaines de 12 **MÉDAILLETES** représentant chacune un **EPISODE** choisi entre les plus saillants de la VIE de la petite sainte.

En vente dans toutes les bonnes maisons de bijouterie, de librairie religieuse et objets de piété.

L'Apothéose de Sainte Thérèse

G. D. Edit. Paris.



ANÉMIE

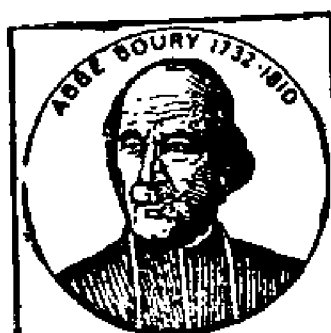
DÉBILITÉ FAIBLESSE

SIROP de DESCHIENS

à l'Hémoglobine

Supérieur à la viande crue et aux ferrugineux

FEMMES QUI SOUFFREZ



Exiger ce portrait

Il y a une foule de malheureuses qui souffrent en silence et sans oser se plaindre, parce qu'elles ignorent qu'il existe un remède à leurs maux.

Elles ont été sujettes aux Maux d'Estomac, Crampes, Aigreurs, Vomissements, aux Migraines, aux Idées noires. Elles ont ressenti des lancements continus dans les reins et comme un poids énorme qui rendait la marche difficile et pénible.

Pour guérir, la femme doit faire un usage constant et régulier de la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

qui fait circuler le sang, décongestionne les organes sans qu'il soit besoin de recourir à d'autre traitement.

La JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY réussit sûrement, mais à condition qu'elle soit employée sans interruption jusqu'à disparition complète de toute douleur.

Toute femme soucieuse de sa santé doit, à des intervalles réguliers, employer la JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY si elle veut éviter les Varices, Phlébites, Hémorroïdes, les Accidents de la Ménopause, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

Prix : le flacon } Liquide } 10 fr. 60, impôt compris.
Pilules }

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'Abbé SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé SOURY et la signature Mag. DUMONTIER en rouge.

AUCUN AUTRE PRODUIT NE PEUT LA REMPLACER

TOUX, BRONCHITES
GRIPPE, CATARRHES, ASTHME

Gouttes Livoniennes

de TROUETTE-PERRET (1 à 2 à chaque repas)

R. C. Seine 54002

15, Rue des Immeubles-Industriels, Paris

PNEUS DUNLOP

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

45^e ANNÉE.

Vendredi 14 Février 1930.

N° 7.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 16 Février. — Septuagésime. Semi-double. Violet.
A vêpres, mémoire du suivant (au Propre diocésain).
Lundi, 17. — S. Guévroc, Abbé. Semi-double. Blanc.
Mardi, 18. — S. Siméon, Evêque, Martyr. Simple. Rouge.
Mercredi, 19. — De la férie. Violet.
Jeudi, 20. — De la férie. Violet.
Vendredi, 21. — De la férie. Violet.
Samedi, 22. — La Chaire de S. Pierre à Antioche. Double-majeur. Blanc.
Dimanche, 23. — Sexagésime.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Plouider	du 16 au 18 Février.
Loc-Eguiner-Ploudiry	du 19 au 20 —
Lambert	du 21 au 22 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'EVÊCHÉ

I. Pour l'enseignement chrétien. — Les vocations à l'enseignement libre étant plus nécessaires que jamais, Nous prions MM. les Curés et Recteurs de se préoccuper de cette grave question et de diriger les aspirants à l'enseignement vers le Lykès à Quimper ou le Cours normal au Folgoat, où ils seront très bien préparés à leur mission d'éducateurs chrétiens.

Les aspirants sont admis dès l'âge de douze ans.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Le Page, professeur au Lykès à Quimper, ou à M. le Directeur du Cours normal au Folgoat.

II. Décorations diocésaines. — Monseigneur a accordé la Médaille d'argent du Mérite diocésain à MM. :

François Gac, de Guissény, chantre depuis 55 ans ;

Yves Bolez, de Ploujean, sacristain et chantre depuis 54 ans ;

Jean-Marie Favé, de Kernilis, conseiller paroissial depuis 46 ans ;

Louis Madec, de Kernilis, chantre et organiste depuis 45 ans ;

Joseph Péron, de Kernilis, chantre pendant 31 ans.

III. Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations pour 1930

MOIS	DATES	JOURS de la SEMAINE	PAROISSES OU LA CONFIRMATION SE DONNE LE MATIN	PAROISSES OU LA CONFIRMATION SE DONNE LE SOIR
AVRIL	30	Mercredi..	Melgven	Bannalec. *
	1	Jeudi	Kernével	Scaër. *
	2	Vendredi..	Leuhan	Châteauneuf-du-Faou. *
	3	Samedi ...	Saint-Goazec	Spézet. — Landeleu.
	4	Dimanche.	Laz. — Saint-Thois	Coray. — Trégourez.
	5	Lundi	Saint-Thurien	Querrien. *
	6	Mardi	Locunolé	Arzano. — Guillegomarc'h.
	7	Mercredi..	Rédéné	Kerbertrand.
	8	Jeudi	Sainte-Croix	Assomption. — Baye.
	9	Vendredi..	Tréméven	Mellac.
	10	Samedi ...	Le Trévoux	Riec. *
	11	Dimanche.	Pont-Aven. — Nizon	Névez.
	12	Lundi	Moëlan	Clohars.
MAI	15	Jeudi	Locronan. — Kerlaz	Quéménéven.
	16	Vendredi..	Cast	Châteaulin. * — St-Coulitz.
	17	Samedi ...	Port-Launay	Pensionnat Saint-Louis.
	18	Dimanche.	Saint-Ségal	Pont-de-Buis.
	19	Lundi	Dinéault. — Trégarvan	Argol. *
	20	Mardi	Landévennec	
	21	Mercredi..	Crozon	Lanvéoc.
	22	Jeudi	Camaret	Roscanvel.
	23	Vendredi..	Telgruc	Plomodiern. * — Saint-Nic.
	24	Samedi ...	Plonévez-Porzay. — Ploéven.	
	26	Lundi	La Retraite, Quimper	Saint-Yves. — Le Likès.
	28	Mercredi..	Gouézec. — Lothey	
	29	Ascension ..	Pleyben	Lennon.
	30	Vendredi..	Le Cloître	Plonévez-du-Faou. *
	31	Samedi ...	Colloré	Loqueffret. — Lannédern.
JUIN	1	Dimanche.	La Feuillée. — Brennilis	Botmeur.
	2	Lundi	Berrien	Scrignac.
	3	Mardi	Plouyé	Huelgoat. *
	4	Mercredi..	Poullaouen. — Loc-Maria	Plounévezel.
	5	Jeudi	Motreff	Carhaix. *
	6	Vendredi..	Plouguer. — Kergloff	Saint-Hernin.
	7	Samedi ...	Cléden-Poher	
	8	Pentecôte ..		Saint-Corentin. — Loc-Maria.
	9	Lundi	Saint-Mathieu	
	12	Jeudi	Lopérec	Brasparts. — Saint-Rivoal.
	13	Vendredi..	Quimerc'h	Rosnoën. *
	14	Samedi ...	Le Faou	

La Confirmation se donne soit le matin, soit le soir, dans la paroisse inscrite la première ; la seconde est convoquée.

Les paroisses simplement convoquées pourront se rendre dans une paroisse différente plus à leur convenance, mais à condition que la demande en soit faite à l'Evêque, le plus tôt possible.

N. B. — Monseigneur ne restera pour le repas du soir et pour la nuit que dans les paroisses marquées d'un *.

Arrêté à Quimper, le 13 Février 1930.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

— 108 —

IV. Bons livres. — L'Association Catholique des Chefs de Famille de la Région brestoise nous communique cet appel en faveur de la *vente des bons livres*. Nous approuvons de tout cœur son entreprise, et nous souhaitons que ses propositions trouvent un accueil favorable dans toutes les paroisses et que MM. les Curés et Recteurs appuient cette campagne de toute leur influence.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper.

Voici le texte de cet appel :

« Afin de lutter efficacement contre le débordement funeste des mauvaises publications, le Comité de la Section de Moralité de l'A. C. C. F. se propose d'établir, dans les diverses paroisses de la région brestoise, avec l'approbation de Monseigneur l'Evêque, et le concours de MM. les Curés et Recteurs, des dépôts de vente des livres et brochures de l'Union Centrale des Dépôts de Lectures, 11, rue Cujas, Paris, 5^e. »

» Toutes garanties de correction et d'intérêt résultent de la composition de la Commission chargée du choix des ouvrages, dont fait partie M. l'abbé Bethléem, directeur de la Revue des Lectures.

» Les dépositaires, choisis parmi des commerçants bons catholiques, n'ont aucun droit supplémentaire de patente à acquitter ; ils touchent une remise de 23 %, et tous les invendus sont désormais repris.

» Pour plus amples renseignements, s'adresser soit au siège de l'Union, à Paris, soit à M. Laulaigue, 14, rue Jean-Macé, à Brest. »

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381. Nantes.

Offices paroissiaux

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche de la Septuagésime, 18 Février* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction du Saint-Sacrement. — Le soir, à 8 heures, confréries du Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur et de l'Adoration perpétuelle.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche de la Septuagésime, 16 Février* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de la confrérie du Saint-Sacrement, procession, bénédiction.

Lundi et mardi : à 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Avis de service. — Le service solennel d'octave, pour le repos de l'âme de M. le chanoine Péron, sera célébré, à 10 heures, le *lundi 17 Février*, à la cathédrale de SAINT-POL-DE-LÉON.

Enseignement libre. — *Brevet d'Instruction religieuse.* — L'Inspection diocésaine rappelle que l'examen écrit du Brevet d'Instruction religieuse aura lieu le *jeudi 13 Mars*, et que les candidats doivent être inscrits avant le *28 Février*. Une deuxième session aura lieu dans le courant de Juin.

Nécrologie. — M. le chanoine MICHEL PÉRON, ancien *Chanoine titulaire de la cathédrale de Quimper*. — La vieillesse est, pour le commun des hommes, la grande épreuve. A n'en pas douter, le vénérable prêtre que Dieu rappelait récemment à Lui, sut l'accepter avec une sérénité parfaite. Rien ne semblait troubler les profondeurs de son âme sacerdotale et, quand la mort se présenta, elle fut accueillie, sans surprise et sans effroi, comme une visiteuse attendue. Depuis longtemps, il était prêt à la recevoir.

M. le chanoine Péron naquit à Saint-Pol, le 8 Juin 1845. Il fit ses études au collège de Léon et entra, ensuite, au Grand Séminaire de Quimper, où il fut ordonné prêtre, en 1869. Nommé vicaire à Loqueffret, il n'y séjourna que quelques mois. A Cast, où il resta jusqu'en 1884, il occupa ses loisirs à composer, dans un style facile, élégant et correct, au dire des juges compétents, un ouvrage breton fort estimé : *Miz ha buez Santes Anna*. Pour l'écrire, « il puisa aux meilleures sources de la Tradition ».

Devenu recteur de Leuhan, il fit construire, à ses frais, sur la route qui mène à Roudoualec, une gracieuse chapelle, dédiée à Notre-Dame de Lourdes : il se proposait d'en faire un centre de pèlerinage. La tendre dévotion qu'il professa toujours pour la Sainte Vierge se donna libre cours à Châteauneuf-du-Faou, où il passa, comme curé, vingt-deux années de sa vie, auprès du sanctuaire renommé de Notre-Dame des Portes, qu'il rebâtit, suivant les inspirations d'un goût très sûr. Grâce à lui, le couronnement de la statue miraculeuse fut, le 26 Août 1894, l'occasion d'une splendide manifestation de foi et de piété envers Marie.

Sentant ses forces décliner, M. Péron se démit de sa charge, en 1913, et sollicita le poste très modeste de chapelain de Sainte-Anne du Portzic, en Saint-Pierre-Quilbignon. Durant la grande guerre, il y présida maintes cérémonies émouvantes où l'on recommandait à « la bonne Aïeule » les soldats et les marins de « chez nous ».

En 1918, Mgr l'Evêque invita l'ancien curé de Châteauneuf, qu'il tenait en particulière estime, à prendre rang parmi les chanoines titulaires de sa cathédrale. La ferveur, la régularité, l'égalité d'humeur du nouveau dignitaire furent pour ses confrères du Chapitre un sujet de constante édification et c'est avec des sentiments de vif regret qu'ils le virent s'éloigner de Quimper, en Septembre 1924. Son état de santé l'obligeait à rentrer au pays natal, où il espérait ranimer, quelque peu, sa vigueur défaillante. Une famille amie eut la délicatesse de lui offrir l'abri rêvé pour ses derniers jours. Il s'y éteignit, dans la paix du Seigneur, le mercredi 5 Février, justifiant, jusqu'au bout, le magnifique témoignage qu'une voix autorisée entre toutes devait lui rendre, au lendemain même de son décès.

« En aucun autre prêtre, je n'ai trouvé plus de foi, de cœur, de droiture et de zèle. Il a été généreux pour les pauvres et pour les œuvres. Il était homme de prière, doué d'un jugement sûr, plein de tact. » C'est, en des termes d'une pénétrante concision, l'appréciation la plus exacte que l'on puisse porter sur M. le chanoine Péron.

Cet homme, qui était d'une exquise urbanité dans les relations ordinaires, fit preuve d'une rare énergie, quand il fut aux prises avec la douloureuse maladie qui l'emporta.

Au médecin qui lui avait prescrit une potion calmante pour atténuer la violence des crises les plus cruelles, il répétait, avec une douce obstination : « Laissez-moi souffrir ! Si je ne souffrais pas, où serait mon mérite ? »

A l'heure suprême, il tint son regard uniquement fixé sur les réalités éternelles, priant, sans cesse, pour la conversion des pécheurs. Il eut aussi un souvenir spécial, devant Dieu, pour les membres de sa famille et pour ses nombreux amis.

Un cortège imposant accompagna sa dépouille mortelle jusqu'au cimetière. On y remarquait deux vicaires généraux, M. le chanoine Cogneau et M. le chanoine Messenger, trois représentants du Chapitre, MM. les chanoines Goret, Bars et J.-R. Guéguen. Ils étaient entourés d'une cinquantaine de prêtres.

S'il est vrai que « nos morts nous connaissent, nous aiment et nous gardent », on peut être assuré que, Là-haut, le bon M. Péron n'oubliera aucun de ceux qui lui avaient, ici-bas, voué la plus déférente affection.

R. I. P.

CONCARNEAU. — Une belle réunion de la Croisade eucharistique. — Le 30 Janvier dernier, la paroisse du Passage procurait aux Croisés du canton de Concarneau la joie de se retrouver en famille ; chaude réception dont le souvenir restera doux.

Tous les groupes, convoqués depuis plusieurs semaines, avaient répondu à l'appel : Concarneau, Beuzec-Conq, Trégunc, le Passage étaient au grand complet. On était venu même d'Elliant et un noyau de Névez pour s'instruire des méthodes de la Croisade.

La journée était chargée, car en plus des réunions d'études et de prières concernant la C. E., M. le Recteur du Passage avait organisé sa fête annuelle de la Sainte-Enfance.

Tout se déroula dans le meilleur ordre et la plus grande piété.

7 heures. — Messe de communion, recueillie, édifiante, où, pour la première fois, 26 petits enfants, dont les plus jeunes avaient 5 ans, reçurent dans leur cœur le Jésus du Tabernacle.

La fête de la Sainte-Enfance fut fort réussie et employa la matinée.

Puis dès 13 heures, eut lieu la réunion d'études pour les zéloteurs et zélatrices de la Croisade. Ces séances sont toujours importantes : elles font la mise au point, dissipent des obscurités, éclairent, encouragent, unissent. On ne les trouve jamais assez longues, on aimerait à les voir se prolonger encore. Celle-ci fut parmi les meilleures de toutes celles que nous avons connues.

15 heures. — Réunion pour les Croisés. Occupés et intéressés, pendant celle des zéloteurs, par la vue de projections instructives, ils attendaient aussi la leur avec impatience.

C'était vraiment un beau spectacle que celui de tous ces enfants emplissant la vaste salle de l'école et tout attentifs aux consignes qu'ils étaient venus demander à leurs chefs. Trois intéressants rapports furent lus et appréciés : Trégunc, école Sainte-Thérèse et patronage du Sacré-Cœur du Passage. Les autres groupes aussi auraient certainement eu d'utiles choses à nous communiquer. Pourquoi ont-ils été trop modestes ?

La dernière réunion fut celle de l'église où, groupés autour de leur grand chef Jésus, les Croisés renouvelèrent hautement leur joie de lui appartenir. Un bon nombre d'entre eux faisaient leur consécration de Croisés, et tous se redonnèrent du plus profond de leur cœur. Bénédiction du drapeau du groupe : Patronage S.-C. Le Passage. Puis on se sépara vraiment heureux de cette belle, encourageante, fervente journée.

Tout avait été mis en œuvre pour la rendre telle :

L'école Sainte-Thérèse s'était faite particulièrement hospitalière. La décoration de la chapelle — guirlandes de lierre et glycine, d'un goût exquis — attirait et retenait auprès de Notre Seigneur. Elle a fort contribué à Le faire honorer et prier, et ceux et celles qui s'y sont employés ont droit à la reconnaissance de tous les groupes.

Beaucoup de bannières et drapeaux de la Croisade rehaussaient encore l'éclat de la cérémonie.

Enfin, le bon Dieu nous avait envoyé son soleil pour nous bien montrer que Lui aussi était de la fête.

Le secrétaire de la C. E. exprime ses respectueux remerciements à M. le chanoine Le Bihan, curé-doyen de Concarneau, à MM. Grall et Le Roy, recteurs de Trégunc et de Lanriec, M. l'abbé Balcon, directeur d'école libre, et M. l'abbé Déniel, professeur à Concarneau, qui ont pris part aux réunions de la journée et par là même grandement encouragé le mouvement de la Croisade Eucharistique.

Il réserve pour M. l'abbé Montfort, recteur du Passage, une part très spéciale de respectueuse gratitude pour l'accueil qu'il lui a réservé et prie toutes les zélatrices qui ont amené leurs groupes, ainsi que les personnes dévouées — elles étaient en nombre ! — qui l'ont aidé à organiser cette journée, d'agréer ici l'expression de ses sentiments très reconnaissants.

ANGERS. — Jubilé de Mère Marie Sainte-Victoire (Marie de Cathelineau). — Le 15 Décembre, Mgr le Coadjuteur a présidé, à la communauté de la Retraite, le soixantième anniversaire de la profession de Mère Marie Sainte-Victoire.

Cérémonie intime, mais d'un caractère unique et particulièrement émouvant, car la vénérable jubilaire était l'arrière-petite-fille de Cathelineau. Deux générations seulement la séparent du héros qui souleva les Mauges contre l'impiété révolutionnaire, devint généralissime de l'armée vendéenne et mérita par sa mort généreuse, autant que par sa piété virile, d'être appelé « le saint de l'Anjou ».

L'heureuse octogénaire était entourée de sa nombreuse parenté, la famille des Cathelineau ayant essaimé de bonne heure en Bretagne, à Paris, en Seine-et-Oise, dans l'Eure-et-Loir, dans la Seine-Inférieure, à Compiègne. Ils étaient venus plus de quarante, parmi lesquels les représentants de la descendance féminine, les d'Aubigny, les de Tanneguy de Clinchamp-Bellegarde, les de Griffolet d'Aurimont, les de Rocquigny, les Leclerc, les de Conen de Saint-Luc, les de Lanlay, les de Couëssin, les de Chenay, Mme Edouard Letourneurs du Val, etc.

Après la sainte messe, au cours de laquelle toute la famille a communié, Mgr Costes a fait l'éloge de Mère Marie Sainte-Victoire. Pouvait-il s'empêcher de rappeler les événements qui donnèrent à la fille du général comte Henri de Cathelineau une courte mais si admirable lignée.

« N'est-ce pas l'éloge de cette sainte religieuse, continue Mgr le Coadjuteur, que je viens de faire en rendant hommage aux mâles vertus de ses aïeux ? Le meilleur de leur âme a passé dans la sienne. Son visage peut bien disparaître sous le voile et la cornette, à l'abri des regards les plus indiscrets, il est une chose qu'elle ne peut cacher, c'est le sang des Cathelineau qui coule dans ses veines.

» Comme eux, elle a appris à aimer l'Eglise à son foyer, pendant le séjour qu'elle fit à Rome, au chevet de son père malade, alors que celui-ci s'employait à la défense des États de l'Eglise, alors que le Pape Pie IX ne dédaignait pas de diriger la fille du comte Henri de Cathelineau dans les voies de la vie religieuse.

» Comme son frère, le zouave pontifical, le blessé de Mentana, Mère Marie Sainte-Victoire a souffert pour la foi. Mais ce qui fut, au commencement, un exil immérité sur les côtes brumeuses de l'Angleterre, elle en a fait, pendant quatorze ans, un moyen d'apostolat en pays hérétique, une occasion quotidienne d'imposer le respect et le culte de la France à l'étranger.

» Puis, elle est revenue à Brest, à Pontchâteau, à Angers, à Cholet, à Lesneven. Partout elle a rempli des fonctions variées et délicates avec l'entrain et le renoncement qui sont la caractéristique de sa noble famille.

» Voulez-vous me permettre une question indiscrète, lui dit encore Mgr le Coadjuteur ? « Quand, aux vêpres de la Passion ou des Rameaux, vous entonnez le *Vexilla Regis*, car vous êtes aussi très bonne choriste, est-ce que votre voix ne tremble pas un peu, à la pensée que le grand Cathelineau venait d'entonner cette hymne liturgique et en faisait son chant de départ, le jour où il entraînait les gars du Pin-en-Mauges et ceux de La Poitevinière à leur premier assaut ? »

» Mais comme les plus beaux chants veulent se taire en ce moment, pour laisser la place au *Magnificat* de votre longue vie religieuse, dans ce qu'elle a de plus essentiel, de plus intime, de plus profond ! »

Et Mgr Costes fait le compte rapidement des mérites amassés, devant Dieu et devant les hommes, par une existence de soixante années passées dans la pratique rigoureuse des

trois vœux de religion. Puis il conclut par ce souhait à l'adresse de la descendance spirituelle de Victoire de Saint-Luc : « Puisse le souffle généreux et le parfum du martyr que la fête de ce jour fait passer dans les vertes frondaisons de la Retraite, susciter, dans cette fervente Congrégation, une sève toujours plus abondante, lui faire porter des fruits toujours plus nombreux et plus beaux d'édification et de sainteté. »

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — Le Pape stigmatise les scélératesses de la persécution en Russie. — Sous la forme d'une lettre au Cardinal Vicaire, en date du 2 Février, fête de la Purification, le Saint-Père promulgue un grave document concernant la persécution religieuse en Russie.

La lettre commence ainsi : « Nous sommes profondément ému devant les scélératesses honteuses et impies qui se répètent et s'aggravent de jour en jour contre Dieu et les âmes, parmi les innombrables populations de la Russie, toutes si chères à Notre cœur, ne serait-ce qu'en raison de leurs souffrances. »

Le Pape rappelle son intervention à la conférence de Gênes pour que les gouvernements ne reconnaissent les Soviets qu'à la triple condition du respect des consciences, de la liberté du culte, de la sauvegarde des biens de l'Eglise. Du moins, les efforts pontificaux soustrayèrent à un procès capital le chef d'une hiérarchie malheureusement séparée, le patriarche Tykhon, et les offrandes des catholiques sauvèrent 150.000 enfants affamés. Le Pape stigmatise l'acharnement sacrilège contre les prêtres et les croyants. Il salue spécialement les victimes catholiques dont les évêques Boleslas Sloskan et Alexandre Frison, et l'exarque catholique Léonidas Feodorov.

Mais la campagne athée et le front antireligieux sont surtout destinés à corrompre la jeunesse par l'organisation de Ligues de sans-Dieu où se pratiquent les aberrations matérialistes les plus vicieuses et honteuses.

Le Pape rappelle ses précédents efforts ; il a déjà dénoncé de pareils excès dans ses allocutions consistoriales et dans la récente Encyclique sur l'éducation ; il a institué une Commission spéciale pour la Russie, sous la présidence du cardinal Sincero, il indulgencia la prière : *Sauveur du monde, sauvez la Russie*, il organisa des conférences documentaires sur la persécution russe par les soins de l'Institut pontifical oriental ; mais les blasphèmes redoublent. Des milliers d'églises sont fermées ; les icones brûlées, les dimanches supprimés, l'obligation est imposée aux travailleurs d'apostasier ; des spectacles carnavalesques se sont déroulés même à Moscou, sous les regards du corps diplomatique : mascarades sacrilèges ridiculisant les mystères chrétiens.

Le Pape rappelle donc aux fidèles leur devoir de réparation et, donnant lui-même un solennel exemple, il a décidé

de célébrer dans la basilique vaticane, sur le tombeau du Prince des apôtres, le 19 Mars, jour de saint Joseph, une messe solennelle expiatoire en faveur du très cher peuple russe. En invoquant l'Immaculée Vierge Marie et les saints protecteurs de la Russie pour la cessation de ce fléau épouvantable, le Pape invite l'épiscopat catholique et le monde chrétien tout entier à unir leurs supplications aux siennes.

— Dans la Secrétairerie d'Etat. — Le cardinal Gasparri se retire. — Le cardinal Pacelli le remplace. — Depuis quelque temps déjà, l'éminent secrétaire d'Etat, cardinal Gasparri, avait manifesté le désir de laisser à des épaules plus jeunes le poids des préoccupations et des travaux de sa charge. Sa Sainteté Pie XI, dans une pensée de haute estime, l'avait voulu retenir près de lui jusqu'à l'achèvement des réceptions souveraines qui ont été le couronnement de l'œuvre à laquelle il a si puissamment participé : l'extension du prestige de la Papauté à travers les nations.

Collaborateur fidèle et intime des deux derniers Papes, le cardinal Gasparri a vécu aux côtés de Benoît XV les douloureuses années de la guerre. Il a été assez heureux pour la haute impartialité du grand Pontife et du martyr moral qu'avait été son pontificat. Quand il célébrait son jubilé sacerdotal en 1927, il pouvait se féliciter de voir le corps diplomatique, qui l'entourait et qui lui offrait ses vœux, porté au double de ce qu'il était avant 1914. C'était l'œuvre commune du Pape défunt et de son secrétaire d'Etat.

Le rôle du cardinal Gasparri depuis l'avènement de Pie XI n'a pas été moins important. On sait que, canoniste distingué, il prit la plus grande part à la refonte du Droit canonique. Plus récemment, il participait avec le Pape Pie XI à l'élaboration des historiques traités du Latran qui achevaient de rendre à la Papauté sa place traditionnelle et souveraine dans le monde. Que de concordats signés entre temps ou que de rapprochements opérés avec des puissances que le malheur des temps avait écartées du Saint-Siège.

Très attaché à la France, le cardinal Gasparri a beaucoup facilité la reprise de nos relations diplomatiques avec le Vatican. Le Gouvernement français lui en a su gré et, apprenant son prochain départ, le Président de la République, M. Doumergue, a signé un décret lui confiant la Grand-Croix de la Légion d'honneur.

Retiré dans une villa de campagne auprès de Rome, l'ancien secrétaire d'Etat va consacrer ses loisirs à l'élaboration du Code canonique approprié aux traditions de l'Orient chrétien.

Son successeur est le cardinal Pacelli. Ancien nonce à Munich en Bavière, sa compétence juridique, la précision de ses méthodes scientifiques, sa sûreté doctrinale, et plus encore la vénération qu'il a su inspirer à tous par l'éclat de ses vertus sacerdotales, lui avaient assuré en Allemagne une autorité singulière pour y communiquer largement autour de lui l'esprit pacifique dont il est tout rempli.

— 112 —

Le cardinal Pacelli, secrétaire d'Etat de S. S. Pie XI, sera au Vatican, pour la France aujourd'hui, ce qu'il y avait été avant de partir pour la Bavière : il s'y était acquis, en pleine Séparation, l'amitié de M. Denys Cochin, l'infatigable pèlerin de la France auprès du Saint-Siège. M. de Fontenay qui continue si dignement, à Rome, les traditions si heureusement et magnifiquement renouvelées par M. Jonnart et par M. Doucet, trouvera en lui la loyale et intelligente collaboration qui avait fait du nonce Pacelli le meilleur ami de M. de Margerie, à Berlin.

Avec lui, la République française pourra continuer à travailler, en pleine concorde avec le Pape de la paix, au rapprochement fraternel des peuples.

Journées d'art religieux. — Les *Cahiers Catholiques* organisent du 16 au 23 Février des Journées d'art religieux sous la présidence de Son Em. le cardinal Verdier, à la Maison des Œuvres de Saint-Léon, place du Cardinal-Amette.

Le dimanche 16 : Journée liturgique ;
Le mercredi 19 : La Poésie religieuse ;
Le jeudi 20 : Journée sacerdotale ;
Le vendredi 21 : Le Théâtre chrétien ;
Le samedi 22 : Journée régionaliste ; matinée bretonne et soirée normande ;
Dimanche 23 : Journée missionnaire.

Une Basilique en l'honneur de Notre-Dame des Trois « Ave Maria ». — Monseigneur Audollent, évêque de Blois, vient d'adresser au directeur de l'Archiconfrérie des Trois « Ave Maria » une lettre où il bénit de tout cœur et encourage le projet d'un sanctuaire à Notre-Dame des Trois « Ave Maria ».

Ce sanctuaire sera élevé à Blois, et aura pour but de glorifier les relations de la Vierge avec l'auguste Trinité.

Pour tous renseignements, comme pour l'envoi des offrandes, s'adresser à M. le Directeur du Propagateur, à Blois (Loir-et-Cher). C.-C. Paris 306.10.

Pour écouter les Sermons du Carême, à NOTRE-DAME...

Adressez-vous à **AL. JAFFRÈS**
22, rue de Brest, à LANDIVISIAU,
qui vous fournira un
POSTE de T.S.F. aux
meilleures conditions.

Vente à Crédit - Demandez un essai.

FABRIQUE D'ORNEMENTS D'EGLISE
Bronzes, Orfèvrerie, Dorure, Argenture, Vernissage
JEUSSET-EVELLIN

EVELLIN Frères, Successeurs

Fournisseurs attitrés de l'Archevêché
7, rue d'Antrain, RENNES — Téléphone 28-81
Chasublerie - Bannières - Dais - Soleries
Draps et Tentures mortuaires
— Catafalques — Statues — Chemins de Croix — Christes en fonte pour calvaires —
Maison à NANTES, 35, rue de Verdun.
Représentation de vitraux, Electrification & transformation lustrerie

ASTHME SOULAGEMENT IMMEDIAT
Cigarettes et Papier
OPPRESSION des GAZES
53, Bd St Martin, Paris. K.G. 107.609 **FRUENAU**

MOBILIERS D'EGLISES ET DE SACRISTIES



Statues - Chaires
Autels, Confessionnaux, etc.

— « Travail soigné » —

CHÊNE DE 1^{er} CHOIX - PRIX MODÉRÉS
Demandez plans et devis.

François GODEC, Sculpteur

— « Pont-Croix » —

Fabrique également :
Bureaux américains - Bureaux ministres
aux meilleurs prix.

Chaire du Petit Séminaire,
Pont-Croix. F. GODEC. Ameublement complet
Grand choix de lits de fer.

PNEUS DUNLOP

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, près BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.

R. G. Bordeaux, N° 5.594 A

10 % de Remise sur facture pour Commandes directes

ARTS RELIGIEUX

MAISONS CHARLES LE PAUL

QUIMPER & LORIENT réunies.

16, Place Saint-Corentin, 16 — QUIMPER

ORNEMENTS — BRONZES — VITRAUX
CLOCHES — ORFÈVREURIE — STATUES

M. Ch. LE PAUL visitera sa clientèle.

AU RÉGULATEUR

Horlogerie — Bijouterie

Orfèvrerie

Joailleurie — Lunetterie

R. LE ROUX-BALBOUS

16, rue Astor — QUIMPER

EN FACE LES HALLES ET LE MARCHÉ AUX POISSONS

MAISON DE CONFIANCE

Grand choix de Garnitures de Cheminées religieuses

R. G. QUIMPER 5548 — Atelier spécial de réparations soignées et garanties

MÉDICATION ALCALINE

ÉCONOMIQUE

Pour préparer votre eau alcaline digestive

n'employez

que le

0^f 35

SEL VICHY-ÉTAT

LE PAQUET pour 1 LITRE D'EAU

Toutes Pharmacies.

45^e ANNÉE.

Vendredi 21 Février 1930.

N° 8.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 23 Février. — Sexagésime. Semi-double. Violet.
A la messe, mémoire de S. Pierre Damien.
Vêpres du suivant avec mémoires du dimanche et de S. Damien.
Lundi, 24. — S. Mathias, Apôtre. Double de 2^e classe. Rouge.
Mardi, 25. — De la férie. Violet.
Mercredi, 26. — De la férie. Violet.
Jeudi, 27. — De la férie. Violet.
Vendredi, 28. — S. Ruellin, Evêque. Semi-double. Blanc.
Samedi, 1^{er} Mars. — Office de la Sainte Vierge. Simple. Blanc.
Dimanche, 2. — Quinquagésime.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Mahalon	du 23 au 25 Février.
Loqueffret	du 26 au 28 —
Fouesnant	du 1 ^{er} au 2 Mars.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Le Congrès Eucharistique de Carthage. — Contrairement à ce que nous avons annoncé précédemment, il n'est pas possible d'établir des combinaisons de billets de classes différentes en chemin de fer et en bateau.

Nous prions donc les congressistes qui ont demandé des billets combinés de nous faire savoir au plus tôt quelle classe unique ils adoptent. Faute de réponse de leur part, avant le 23 courant, nous les inscrirons d'office en 3^e classe.

Voici les prix très approximatifs qui nous sont annoncés :

De Quimper à Carthage, via Paris-Marseille et retour :

Prêtres avec gratuité du logement et des repas à Carthage (repas à bord compris) : 2^e classe, 1.235 francs ; 3^e classe, 760 francs.

Laïcs et prêtres payant le logement et la pension à Tunis (repas à bord compris) : 2^e classe, 2.040 francs ; 3^e classe, 1.390 francs.

Les inscriptions ne seront plus reçues à partir du 23 Février.

II. Décès.— Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles :

M. Arhan, recteur de Lanildut, décédé le 14 Février ;
M. Havas, recteur de Saint-Sauveur, décédé le 15 Février ;
M. Traon, ancien vicaire de Landéda, décédé le 19 Février.

III. Souscriptions reçues pour la construction du nouveau Séminaire (suite) :

Anonyme, Landerneau	1.000 f.
Anonyme, —	200
M. Berthou, recteur de Beuzec-Conq (2 ^e versement) ..	500
La paroisse de La Roche-Maurice (nouveau vers.) ..	100
Deux Bretonnes de Midland-Park	100
M. Denniel, prêtre-instituteur, Concarneau	1.000
Anonyme, Saint-Pol-de-Léon (3 ^e versement)	1.000
Anonyme, Quimper	5.000
La paroisse de Saint-Mathieu-Morlaix (nouv. vers.) ..	750
Anonyme, B.	150
M. Abgrall, vicaire, Guerlesquin (2 ^e versement)	300
Paroisse de Plougastel-Daoulas (nouv. vers.)	1.000
M. Pierre Le Quéau, profes. à Pont-Croix (2 ^e vers.) ..	500
M. le chanoine Salliou, curé-doyen, Paimpol	100
M. l'abbé Guyomar, ancien recteur de Saint-Avé (Morbihan)	100
Les Noëlistes de Châteaulin	500
Une ouvrière de Morlaix	50

Prière d'adresser les souscriptions à M. l'Econome du Séminaire, trésorier du syndicat : C. C. P. Nantes, 1 77 25, M. Sparfel Pierre, 14, rue Verdelet, Quimper.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche de la Sexagésime, 23 Février* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction du Très Saint-Sacrement. — A 4 heures, réunion du Tiers-Ordre. — A 8 heures, confrérie des Trépassés, sermon breton, vêpres des Morts.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche de la Sexagésime, 23 Février* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Apostolat de la Prière, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : à 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Avis de services. — Le service d'octave pour M. Havas sera chanté à SAINT-SAUVEUR, le *lundi 24 Février*, à 10 heures.

— Le service d'octave pour M. Arhan sera célébré à LANILDUT, le *mercredi 25 Février*, à 10 h. 30.

Mission. — Nous recommandons aux prières des communautés et des personnes pieuses la mission de LANNÉANOU, du 2 au 23 Mars.

Le Cinquantenaire d'Ordination de Monseigneur l'Evêque.

— Le 20 Février a ramené le cinquantième anniversaire de l'ordination sacerdotale de Monseigneur. On sait que l'illustre et très aimé Jubilaire a décidé de différer la célébration solennelle de cet anniversaire pour la faire coïncider avec la bénédiction des bâtiments du nouveau Séminaire en construction. Ce délai imposé au témoignage public d'affection et de vénération filiales du clergé ne pouvait empêcher le cœur des prêtres d'exprimer dans l'intimité à leur Père et à leur Pasteur les sentiments dont il débordait à cette occasion. Réuni à l'Evêché, mercredi à 5 heures, avec la famille épiscopale et les membres du Chapitre de la Cathédrale, le clergé de la Ville au complet a trouvé en M. le vicaire général Cogneau un interprète éloquent et délicat de ses vœux. Re-traçant à grands traits les trois étapes de la carrière de Monseigneur — 17 ans de professorat à Sainte-Anne, 12 ans de ministère à Lorient, 22 ans d'épiscopat à Quimper — M. Cogneau a dit en termes émouvants la fécondité de cette vie tout entière consacrée au salut des âmes et à la gloire de l'Eglise, et si brillante des vertus sacerdotales les plus éminentes, et il a remercié Dieu des grâces de choix dont par son épiscopat la divine Providence a comblé le diocèse, et dont il souhaite que le bienfait se prolonge encore longtemps.

Monseigneur, très touché de l'accent affectueux de cette adresse toute filiale, laissa sans contrainte parler son cœur de père, et trouva, pour remercier ses prêtres et leur éloquent interprète, les mots les plus aimables, les plus encourageants et les plus saintement ambitieux pour leur zèle et pour l'avenir du diocèse. S'avançant vers le terme d'une carrière déjà longue, il était tenté, disait-il, de refaire pour son compte la célèbre méditation de S. Bernard vieilli, et de redire avec lui et avec les pèlerins d'Emmaüs : *Mane nobiscum, Domine, quoniam advesperascit*. Mais si le moment approche de prononcer son *Nunc dimittis*, du moins veut-il le dire, comme la première fois qu'il fut dit, sur un berceau : le nouveau Séminaire qui sera le berceau des futures générations de prêtres du diocèse.

Après cette courte allocution, qui fit la plus vive impression, Monseigneur passa dans les rangs des assistants, donnant son anneau à baiser et disant à chacun un mot aimable et paternel. *Ad multos annos*.

Œuvre du Franc de la Presse. — Quimper (Saint-Corentin), dir. par., M. Le Gall, aumônier du Likès, recette de M. Bontet : 162 fr. ; — Plouégat-Guérand, M. Moal, recteur : 50 francs.

CATHOLIQUES, n'oubliez pas que toutes les fois que vous achetez un journal hostile à la religion vous trahissez vos croyances et vous donnez cinq sous à vos adversaires.

Adresser les cotisations à M. le chanoine A. LE ROY, directeur diocésain, à Quimper, C/C Nantes 44 - 74.

Les Assurances Sociales. — Les salariés inscrits à la *Famille Bretonne* avant le 5 Novembre 1929, n'ont pas à faire de déclaration à la mairie. Ils jouissent en effet de la présomption d'affiliation à la Caisse d'Assurances sociales fondée par la *Famille Bretonne* et les sociétés qui l'ont rejointe dans l'*Union Finistérienne mutualiste*.

Pour tous les autres salariés qui voudraient faire partie des Caisses d'assurances auxquelles se rattache la *Famille Bretonne* (1° Caisse primaire de l'*Union Finistérienne mutualiste*, 6, rue d'Aiguillon, Brest, pour les risques maladie, maternité, décès, et 2° Caisse Nationale et Familiale de capitalisation, 36, rue du Montparnasse, Paris (6°), pour les risques vieillesse et invalidité),

La déclaration de l'employeur (feuille modèle n° 1) devra être accompagnée d'une déclaration du salarié (feuille modèle n° 3). Les feuilles de déclaration n° 3 (pour les salariés) doivent, dans le cadre réservé au choix d'une caisse pour chaque risque, porter en regard des risques 1° et 2° la mention suivante : Caisse primaire de l'*Union Finistérienne mutualiste*, 6, rue d'Aiguillon, à Brest, et en regard du risque 3° : Caisse Nationale et Familiale de Capitalisation, 36, rue du Montparnasse, Paris (6°).

Ces feuilles n° 3 se trouvent dans les mairies. Elles se trouvent aussi, préparées avec les mentions susdites, au siège de la *Famille Bretonne*, 6, rue d'Aiguillon, Brest, où les correspondants de sections peuvent les demander, selon les besoins de leurs sections. Ces feuilles modèle n° 3 devront être retournées dûment remplies et signées, à la *Famille Bretonne* qui les acheminera vers la Préfecture, après en avoir pris les renseignements.

Les instituteurs et institutrices de l'enseignement libre devront envoyer leurs déclarations d'employeurs et leurs déclarations d'employés, à M. le chanoine Salomon, place de Brest, Quimper. Les directeurs et professeurs de l'enseignement secondaire enverront aussi à M. le chanoine Salomon les feuilles n° 1 et n° 3, en se conformant aux instructions qui leur ont été données par M. l'Inspecteur diocésain.

Enseignement libre. — MM. les Curés et Recteurs rendraient un grand service au personnel enseignant en lui communiquant cette note : « Les Instituteurs et Institutrices qui opéraient des versements à la Caisse Centrale autonome, doivent conserver leur Carte jusqu'à nouvel avis. Bien que la Chambre des Députés ait reculé jusqu'au 1^{er} Juillet la date de la mise en application de la loi sur les Assurances sociales, les Assurés n'ont à envoyer ni leurs cartes, ni leurs versements à Paris. Ils auront en temps voulu à garnir leurs cartes de timbres ; des instructions seront données ultérieurement pour le retrait des cartes périmées ou en cours de validité, et la transmission des versements représentés sur cette carte. En résumé, garder les cartes et attendre les directions. »

L'Inspection diocésaine.

Nécrologie. — M. l'abbé JULES HAVAS. — Le samedi 15 Février, les paroissiens de Saint-Sauveur furent surpris de ne pas entendre, à l'heure habituelle, l'angélus du matin, que le bon recteur sonnait très ponctuellement lui-même, pour permettre à son jeune sacristain de prolonger son repos. Puis, la servante ne percevant aucun bruit dans la chambre de son maître s'inquiéta ; elle frappa, et, ne recevant pas de réponse, elle entra. M. Havas semblait dormir paisiblement : il était mort.

Né en 1858, à Douarnenez, qui n'était alors qu'un gros village et ne devint paroisse que plus tard, Jules Havas fut baptisé à l'église de Ploaré.

Il fit ses études à Pont-Croix, et c'est là qu'il commença, sous la direction de M. Manière, à travailler la musique. A la fin de ses études, sa vocation ecclésiastique ne paraissant pas certaine, il entra en pharmacie à Quimper ; mais il ne tarda pas à se rendre compte qu'il n'était pas dans sa voie, et il obtint son admission au Grand Séminaire. Avec les encouragements de ses supérieurs, il y continua l'étude du chant grégorien et de la musique religieuse. Son temps de Séminaire achevé, M. Havas fut nommé surveillant au collège de Saint-Pol-de-Léon, dont il conserva le meilleur souvenir.

Ordonné prêtre en 1882, il fut aussitôt nommé vicaire à Saint-Melaine de Morlaix. Il organisa une musique instrumentale et groupa autour de lui les bonnes volontés pour donner plus d'éclat aux offices de l'église et plus de vie au patronage.

Nommé plus tard aumônier à Quimperlé, la musique fut encore pour lui un moyen d'apostolat. Le succès de son œuvre lui suscita des ennemis ; on s'efforça de le perdre en usant de la calomnie. Dans cette épreuve, courageusement supportée, il eut au moins la constatation d'être soutenu par l'affection très fidèle de ses amis.

C'est en 1901 qu'il devint recteur de la modeste paroisse de Trézilidé. Son premier souci fut de relever le chant et de doter l'église d'un harmonium ; d'autres nouveautés suivirent : des vitraux, une seconde cloche, une horloge... Les œuvres paroissiales recurent un nouvel élan. Il apporta des soins tout particuliers à la formation chrétienne des enfants, et, malgré sa connaissance imparfaite du breton, obtint d'admirables résultats. Parmi ses jeunes élèves du catéchisme il eut le bonheur de découvrir une vocation ecclésiastique qu'il cultiva avec ferveur.

En peu de temps aussi la musique instrumentale fut de nouveau sur pied. C'était l'époque des premières réunions du Bleun-Brug. M. Havas fut pour M. Perrot un auxiliaire précieux, infatigable, et la musique de Trézilidé contribua au succès des fêtes bretonnes.

M. Havas resta à Trézilidé jusqu'en 1915, et il n'en partit pas sans regrets. Il fut nommé à Saint-Sauveur. Là encore son grand souci fut d'enseigner aux enfants le catéchisme et de les former à la piété. Il avait fait le rêve de bâtir une école libre. Il ne put le réaliser. Du moins s'efforça-t-il de diriger vers les écoles chrétiennes des environs les enfants

de sa paroisse. A Saint-Sauveur aussi il fut heureux de trouver des collégiens dont il guida la vocation naissante.

On ne peut parler de M. Havas sans rappeler qu'il n'y eut pas de prêtre plus accueillant, que les séminaristes surtout étaient sûrs de trouver son presbytère largement ouvert. Mais ceux qui l'ont vu de près savent aussi que ce fut un prêtre animé d'un grand zèle et d'un esprit de foi admirable. Il avait une grande dévotion pour la Sainte Eucharistie, et faisait tous les matins une longue méditation au pied du tabernacle. Il aimait N.-D. de Lourdes d'un amour filial et ne manquait aucune occasion d'aller lui rendre visite. Les pèlerins de Lourdes n'oublieront pas de longtemps son imposante silhouette, lorsque sur l'Esplanade du Rosaire il scandait de la voix et du geste le chant du *Credo*. Sainte Anne de la Palud n'eut pas de pèlerin plus fidèle. Enfin il avait une confiance illimitée en saint Joseph et en sainte Thérèse de Lisieux.

Sa mort a produit une impression profonde sur les paroissiens de Saint-Sauveur. Que de fois — et récemment encore — il leur parla de la mort subite, de la nécessité d'être prêt !... *Defunctus adhuc loquitur*.

Il repose au milieu d'eux, et ils n'oublieront pas dans leurs prières le pasteur qui les aima pour Dieu. Qu'il reçoive en Dieu la récompense de son zèle, et qu'après avoir aimé à chanter les louanges divines, il jouisse maintenant des ineffables délices des concerts célestes !

R. I. P.

BREST. — Croisade Eucharistique — C'est la quatrième année que les groupes de croisade de la région brestoise voient se dérouler leur fête annuelle.

L'année dernière, en l'église de Saint-Martin avait lieu « la fête de l'offrande » ; cette année, l'église Saint-Louis a donné l'hospitalité à « la fête des Symboles ».

Depuis trois mois, dans les groupes, on préparait la journée par des « offensives ». Chacun avait choisi une vertu spéciale, devait en pratiquer les actes pendant un temps déterminé et la représenter à la fête par un « symbole » offert à Notre-Seigneur.

Telle était, pour cette fois, la caractéristique de la réunion.

Tous les groupes avaient eu leur messe le matin, soit à l'église Saint-Louis, — messe que M. le chanoine-archiprêtre Moënnier a bien voulu célébrer, et à laquelle M. l'abbé Cozanet a adressé la parole aux Croisés, — soit dans leurs paroisses et chapelles respectives ; tous unis dans la meilleure, la plus efficace des prières : la Sainte Communion. L'après-midi commença par la réunion des petits apôtres ; séance d'études qui portait cette année sur ces questions : quelles sont les fins de la messe ; comment l'entendez-vous ; quels sacrifices Jésus fait-il à la messe ; quelle est l'obligation de la messe ?

Six rapports intéressants et vraiment étudiés furent présentés dont tous profitèrent amplement, si bien que cette séance préparée dans les groupes avec soin et piété a certai-

nement dû leur être très profitable et que tous ont retiré une plus grande dévotion au Saint Sacrifice de l'Autel et mieux appris à y assister « en Croisés ».

Suivait la cérémonie à Saint-Louis. Là, comme toujours, dans nos fêtes, il y avait affluence. Les apôtres sont un petit noyau d'élite, choisi et préparé, mais la Croisade ouvre largement ses bras et son cœur à toutes les bonnes volontés qui s'offrent, et elles sont nombreuses, ardentes et chaudes chez nous ! Dieu en soit béni !

Réception de Croisés, d'Apôtres, de Cadettes, proclamation des « symboles » et procession, tel était l'ordre de la cérémonie. Nous avons vu passer processionnellement :

Le Pensionnat Jeanne-d'Arc qui avait choisi la pureté d'intention (symbole la pâquerette). Le Cours Morhain : la charité (symbole la rose). L'Externat A. M. Javouhey : l'obéissance. Le Cours Fénelon : l'humilité, charité, prière. L'Externat de la Providence : humilité, charité (rose, violette). Le Patronage Notre-Dame : la charité (la rose). Les Croisés et Cadets du Lycée : l'union (les épis de blé et grappes de raisins). L'Ecole Sainte-Marie de Saint-Marc : la charité. Sainte-Anne de Brest : petites vertus à l'exemple de Sainte-Thérèse (œillet, pâquerette). N.-D. de Bonne-Nouvelle, Kérinou : charité (la rose). L'Immaculée-Conception : charité (la rose). Le Pensionnat Saint-Joseph du Pilier-Rouge de Lambézellec : silence, charité, obéissance (violet, rose, œillet).

Avant envoyé des délégations : Lesneven, N.-D. de Lourdes : l'humilité (la violette). Plabennec : la charité. Porspoder : parfait silence et travail (la rose).

Les groupes des Ecoles N.-D. de Bon-Secours, Saint-Sauveur de Brest, de la Croix-Rouge, Lambézellec prenaient aussi part à la cérémonie.

Tous les drapeaux entourèrent le chœur à la bénédiction du Saint-Sacrement et les porteurs de « symboles » les offrirent à ce moment à Notre-Seigneur avec tous les sacrifices, actes de vertu qu'ils représentaient et dont le nombre s'élevait à 59.973.

Jésus les aura reçus avec bonheur et béni tous ses Croisés.

Après la cérémonie à l'église Saint-Louis, une sélection des plus méritants, — ils étaient tout de même 800, — fut emmenée au patronage des garçons de Saint-Louis, qui offrait sa salle au secrétariat de la Croisade pour y faire passer le beau film « Cœur d'Apôtres ».

Pour savoir ce que vaut ce film, demandez aux privilégiés qui ont passé rue Lannouron, de 16 h. 1/2 à 18 heures, jeudi dernier et ils sauront vous dire tout ce qui les a enthousiasmés bien mieux que nous ne le pourrions nous-mêmes.

Cette histoire de Gilles, du vieux Pic, cette fête du travail, surtout cette conversion du papa due aux prières et aux sacrifices de son fils, devraient être vus par tous les Croisés du diocèse. Mais nous sommes heureux de leur annoncer qu'en Juin prochain, le secrétariat de la C. E. aura la joie de le faire passer en un grand nombre de centres. Ils seront avertis à temps.

C'est sur des applaudissements joyeux que l'on se sépara

après cette bonne réunion qui avait resserré encore les liens — pourtant si intimes — des groupes de Croisades, car tous étaient venus se rapprocher davantage de leur Grand Chef, Jésus.

Le Secrétaire de la C. E. redit sa respectueuse reconnaissance à M. le Curé de Saint-Louis, grâce à la bonté et à la bienveillance duquel cette fête a pu avoir lieu, au R. P. Ricard, supérieur du Bon-Secours, au R. P. Le Mintier, à M. l'Aumônier du Pensionnat Saint-Joseph du Pilier-Rouge, à M. l'Aumônier de l'Ecole de la Croix-Rouge, à M. l'abbé Le Daré, directeur de l'école Saint-Sauveur, qui ont bien voulu assister aux réunions de cette journée.

Il remercie spécialement MM. les abbés Cozanet, Le Guillou et Le Gall du concours et de l'aide qu'ils lui ont apportés.

LANDIVISIAU. — Retraites paroissiales (19 Janvier-2 Février). — Dans l'Encyclique du 20 Décembre 1929, Notre Saint-Père le Pape Pie XI signalait à l'univers catholique un « don excellent, source de nombreux et remarquables avantages pour le peuple chrétien. » Nous voulons dire, poursuit-il, les exercices spirituels, que nous désirons vivement voir se répandre chaque jour, jusque dans la masse des laïques catholiques. » Sans doute, le Souverain Pontife vise directement les retraites fermées, et très expressément, les retraites fermées selon « la méthode ignatienne », qui, « entre toutes les méthodes d'exercices spirituels, s'est toujours placée en tête ». Encore parle-t-il de retraites plus accessibles à la foule et accorde-t-il une mention spéciale aux « séries particulières de retraites où se forment les pacifiques et courageux soldats du Christ, en particulier les troupes de jeunes ».

M. le chanoine Corré, curé-doyen de Landivisiau, était donc en étroite communion de pensée avec le Vicaire du Christ, lorsqu'il convoquait ses paroissiens aux retraites qu'il leur fit donner du 19 Janvier au 2 Février.

La première semaine, on appela d'abord les jeunes filles ; puis, les mères de famille ; la seconde semaine, vinrent d'abord les jeunes gens, puis les pères de famille.

Aux quatre exercices qui se succèdent dans la journée, et que prêchent en breton, à l'église, le R. P. Le Jollec, en français, à N.-D. de Lourdes, le P. Colin, de très intéressants auditoires, et qui savent se reformer malgré le temps souvent affreux.

Chaque soir, un cinquième exercice réunit à l'église une foule dense, avide d'entendre l'émouvante parole du R. P. de Maistre, venu de Laval prêter à ses confrères de l'Ouest, un concours fort apprécié.

Les mardi et vendredi de la deuxième semaine, M. le Curé bénit deux belles statues, l'une de N.-D. des Victoires, l'autre de Sainte Jeanne d'Arc. A cette dernière fête, M. Botéraou et la schola firent entendre une cantate, chantée et accompagnée à la perfection.

Aux messes de clôture, l'on compta 591 communions de jeunes filles ; 850 de femmes ; 297 de jeunes gens ; 500 d'hommes.

La puissante vitalité chrétienne, longuement infusée naguère à cette belle paroisse, stimulée par ces retraites successives, alimentée par un zèle ardent et si bien secondé, va connaître, nous l'espérons, une efflorescence nouvelle de toutes les vertus.

A. M. D. G.

NIZON. — Adoration (6-16 Février). — Jeudi soir, 6 Février, nous surprenons M. le Recteur dans son église. Des personnes expertes autant que dévouées mettent la dernière main à la décoration, d'un ensemble charmant : encadrant le maître-autel, deux massifs de mimosas déjà fleurissent ; dans la nef voûtée d'azur, courent, légères, le long des arceaux, des guirlandes blanches piquées de bleu ; des lampes électriques la lumière nous arrive, tamisée par d'élégantes garnitures de buis au velours sombre tacheté de fleurs blanches et roses : Jésus doit être content.

M. le Recteur a fait distribuer à toutes les familles une feuille imprimée, où il adresse un chaleureux appel à ses paroissiens.

Et voici venir d'abord les enfants : 97 communieront le dimanche ; ils seront beaucoup plus nombreux à la fête de la Sainte-Enfance, organisée l'après-midi, et à la procession : le petit Jésus sera porté dehors ; il doit se rappeler durant le parcours la froidure de Bethléem autrefois, moins dure sans doute que celle de ce jour, où la bise est cinglante.

C'est évidemment pour cette raison que le lundi matin, au premier exercice, les grandes personnes ne sont pas très nombreuses ; mais peu à peu, les rangs, d'abord clairsemés, se remplissent ; et à la seconde messe de communion, le samedi 15, l'église est occupée jusque dans ses moindres recoins. L'on compte aux deux messes de clôture 276 hommes et 496 femmes.

Les exercices furent prêchés par le R. P. Le Jollec, les PP. Colin et Chevance, heureux de l'abondante contribution apportée à leur zèle par M. Bellec, vicaire à Trégunc, qui dirigea le chant, et par M. Laot, vicaire à Melgven.

ROME. — Pour la modestie du costume féminin. — Une instruction de la Sacrée Congrégation du Concile vient d'être publiée qui rappelle que le Pape a condamné fréquemment l'indécence de certaines modes féminines, qui conduisent celles qui s'y livrent à leur perte temporelle et éternelle et causent aussi la perte d'autres âmes.

Après avoir recommandé aux curés et aux prédicateurs d'insister sur la décence des vêtements féminins et rappelé les graves responsabilités des parents en cette matière, l'instruction de la Sacrée Congrégation du Concile prescrit aux parents d'interdire à leurs filles de participer à des exercices et concours publics de gymnastique et, si celles-ci y sont contraintes, de veiller à une rigoureuse décence dans leur habillement. Elle précise les obligations des directrices et des maîtresses d'écoles, celles des religieuses vouées aux œuvres d'éducation, de préservation ou de formation de la

jeunesse féminine, qui ne peuvent recevoir ni garder des enfants vêtues d'une manière indécente. Une prescription analogue est portée pour les associations pieuses féminines. On recommande les associations féminines qui ont pour but de sauvegarder et de défendre les exigences de la modestie chrétienne contre l'impudeur de certaines modes.

Les jeunes filles et les femmes vêtues avec indécence se verront refuser la communion ; elles ne pourront pas être marraines ni au baptême ni à la confirmation ; au besoin, elles seront expulsées des églises. Des instructions aux curés et prédicateurs, aux Conseils diocésains de vigilance et aux évêques terminent ce remarquable document.

BIBLIOGRAPHIE

Vient de paraître :

A. PHILIPPE, C. SS. R. : **LE POINT CENTRAL DE LA DOCTRINE DE SAINT-JEAN DE LA CROIX.** — Aux Editions « Doctrine et Vérité », 88 bis, boulevard de Latour-Maubourg, Paris (7^e). — 83 pages, prix : 3 francs.

D'une concision savoureuse, lucide, pratique, ce petit livre est tout à fait à la portée des gens de notre temps, pour qu'ils ne soient pas totalement dépourvus des rudiments de la théologie mystique.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

NANTES-PARIS EN 5 H. 1/2. *Trains rapides quotidiens à nombre de places limité. 1^{re} et 2^e classe, wagon-restaurant.* — Service au 3 Octobre 1929. — ALLER. — Le Croisic dép. 16 h. 19 — Saint-Nazaire dép. 17 h. 26 — Nantes dép. 18 h. 43 — Angers dép. 19 h. 50 — Saumur dép. 20 h. 22 — Tours dép. 21 h. — Orléans dép. 22 h. 32 — Paris Austerlitz arr. 0 h. 04 — Paris-Quai d'Orsay arr. 0 h. 12.

Ce train prend :

1^o En 1^{re} classe, les voyageurs pour toutes destinations ; — 2^o En 2^e classe, du Croisic à Nantes, les voyageurs pour toutes destinations et, à partir d'Angers, ceux effectuant un parcours simple de 200 kil.

Il ne laisse à Paris-Austerlitz que des voyageurs sans bagages.

RETOUR. — Paris-Quai d'Orsay dép. 16 h. 50 — Orléans dép. 18 h. 10 — Tours arr. 19 h. 57 — Saumur arr. 20 h. 39 — Angers arr. 21 h. 11 — Nantes arr. 22 h. 23 — Saint-Nazaire arr. 23 h. 37.

Ce train prend :

1^o En 1^{re} classe, à tous ses points d'arrêts (sauf à Paris où le minimum exigé est de 200 kil.), les voyageurs pour toutes destinations ; — 2^o En 2^e classe : à Paris, les voyageurs à destination effective de Tours ou de ses au-delà ; à Orléans, les voyageurs effectuant un parcours simple de 200 kil. ; à partir de Tours, les voyageurs sans conditions.

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, près BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.

R. C. Bordeaux, N° 5.594 A

10 % de Remise sur facture pour Commandes directes

BIAIS Frères et Fils

74, Rue Bonaparte, - PARIS (VI^e Arr^t)

Chasublerie, Lingerie, Bronze,
Ameublement, Orfèvrerie.

Téléphone : LITTRÉ 52.95

Ch. Postaux : Paris 203-22

USINE A LYON

8, Rue Pierre-Dupont

CATALOGUES FRANCO SUR SIMPLE DEMANDE

ASTHME SOULAGEMENT IMMÉDIAT
Cigarettes et Papier
OPPRESSION des GAZES
53 Bd St Martin, Paris. & C. 107.609 **FRUNEAU**

Tout ce qui
concerne la

POLYCOPIE

Papiers de tirage et fournitures pour tous systèmes de duplicateurs.

Appareils Spéciaux pour Bulletins Paroissiaux

Toutes marques de Rotatifs et de Machines à écrire d'occasion.

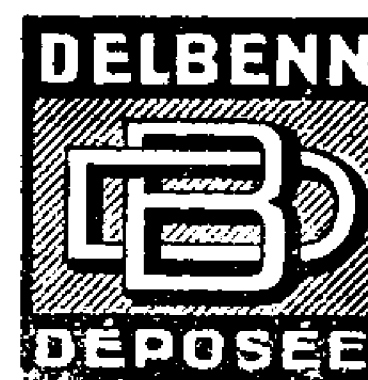
H. HUSSON, BLEVAINCOURT (Vosges)

L. BALMET VITRAUX

25 BIS Cours Barrilat - GRENOBLE

Références de 1^{er} ordre en Bretagne

Représentant régional : M. LE POULLOUIN, rue Trinité, Guingamp



DELAROCHE

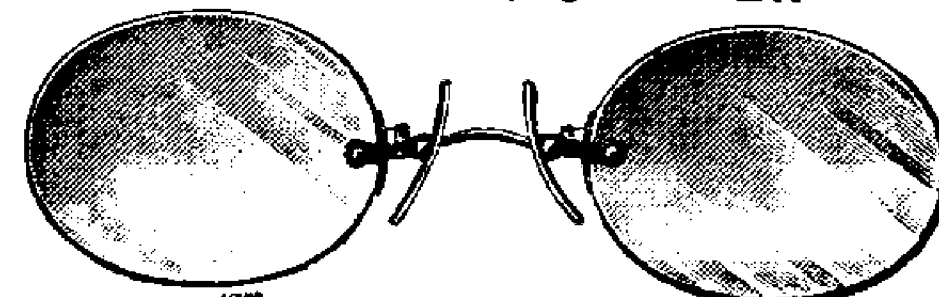
Opticien diplômé

BANDAGISTE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE

DELBENN

16, rue Kéréon, QUIMPER



MAISON RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGE

PNEUS DUNLOP

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

Pour écouter les Sermons du
Carême, à NOTRE-DAME...

Adressez-vous à **AL. JAFFRÈS**
22, rue de Brest, à LANDIVISIAU,
qui vous fournira un
POSTE de T.S.F. aux
meilleures conditions.

Vente à Crédit - Demandez un essai.

Le plus beau Cadeau de Première Communion !
Le **CHAPELET** de la VIE de Sainte **THERÈSE** de l'Enfant Jésus



L'Apothéose de Sainte Thérèse

Ce chapelet se caractérise par l'in-
troduction entre les Dizaines de 12
MÉDAILLETES représentant chacune
un **EPISODE** choisi entre les plus
saillants de la VIE de la petite sainte.

En vente dans toutes les bonnes maisons de bi-
jouterie, de librairie religieuse et objets de piété.

G. D. Edit. Paris.

CONSTIPÉS

Tous les 2 ou 3 jours, avant le repas du soir

UN GRAIN DE VALS

Laxatif dépuratif
régularise les fonctions intestinales

ORNEMENTS D'EGLISE, BRONZE & ORFÈVRERIE

Statues, Crèches de Noël, Chemins de Croix,
Croix de procession argent et métal

G. LE POULLOUIN, 12, rue de la Trinité,
GUINGAMP

Toutes les réparations, la dorure, l'argenture, le verni-or, le bronzage,
sont exécutés dans mon atelier, garantis, livrés rapidement à domicile.

45^e ANNÉE.

Vendredi 28 Février 1930.

N° 9.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 2 Mars. — Quinquagésime. Semi-double. Violet.

A la messe, mémoire de S. Jaoua.

A vêpres, mémoires du suivant et de S. Jaoua.

Lundi, 3. — S. Guénolé, abbé. Double majeur. Blanc.

Mardi, 4. — S. Casimir, confesseur. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 5. — Les Cendres. Violet.

Jeudi, 6. — Stes Perpétue et Félicité, martyres. Double. Rouge.

Vendredi, 7. — S. Thomas d'Aquin, confesseur et docteur.

Double. Blanc.

Samedi, 8. — S. Jean de Dieu, confesseur. Double. Blanc.

Dimanche, 9. — 1^{er} de Carême.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Fouesnant du 2 au 5 Mars.

Gouézec du 6 au 9 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Mandement pour le Saint Temps du Carême.

— Après en avoir conféré avec Nos vénérables Frères
les Doyen, Chanoines et Chapitre de Notre insigne église
Cathédrale ;

Le Saint Nom de Dieu invoqué ;

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

ARTICLE 1^{er}

Nous rappelons aux fidèles l'obligation de faire pénitence pendant le saint Temps du Carême, en observant tout d'abord les lois de l'Eglise au sujet du jeûne et de l'abstinence.

Nous leur donnons connaissance de ces lois en les informant que le Saint-Siège Nous permet de reporter au mercredi l'abstinence prescrite en Carême le samedi.

ARTICLE II

La loi de l'*abstinence* est obligatoire pour tous les fidèles, dès l'âge de sept ans accomplis.

Cette loi défend de faire usage de viande et de jus de viande. — Mais elle permet l'usage des œufs, du lait, du beurre, du fromage et de la graisse (1).

Les jours où il est permis de faire gras, il n'est plus défendu de manger de la viande et du poisson au même repas.

Il y a obligation d'observer l'abstinence : 1° tous les vendredis ; 2° tous les mercredis du Carême, et le Samedi-Saint, jusqu'à midi ; 3° les jours des Quatre-Temps ; 4° les vigiles de la Toussaint et de Noël, qui tombent un autre jour que le dimanche (2).

L'obligation de l'abstinence cesse les jours de fêtes de précepte, c'est-à-dire en France, aux fêtes de Noël, de l'Assomption et de la Toussaint, quand elles tombent un vendredi.

ARTICLE III

La loi du *jeûne* est obligatoire pour les fidèles, à partir de vingt et un ans accomplis jusqu'à soixante ans commencés.

Cette loi prescrit de ne faire dans la journée qu'un seul repas complet. — Cependant ceux qui jeûnent peuvent prendre, en outre, le matin et le soir, un léger supplément de nourriture, selon les coutumes ou usages légitimes.

D'après l'usage reçu dans notre diocèse, on peut prendre le soir, à la collation, mais en moindre quantité qu'au repas ordinaire, toute sorte d'aliments maigres, y compris lait, beurre et fromage ; mais les œufs sont interdits.

Pour la réfection du matin, on peut prendre, sans lait, du café, du thé ou du chocolat, et une petite quantité de pain.

Quand l'usage de la viande est permis un jour de jeûne, les fidèles tenus au jeûne ne peuvent user d'aliments gras qu'une fois dans la journée, au repas principal.

(1) Afin de prévenir certaines interprétations abusives de cet article, Nous faisons expressément remarquer qu'il s'agit uniquement, dans cette concession, de saindoux ou d'autre graisse, quelle qu'elle soit, mais nullement de viande, lard, jus ou bouillon de viande ou de lard.

(2) Un indult du 8 Novembre 1927 dispense le diocèse de l'obligation du jeûne et de l'abstinence la veille de la fête du 15 Août.

Il y a obligation de jeûner : 1° tous les jours du Carême, sauf les dimanches ; l'obligation prend fin le Samedi-Saint à midi ; 2° les jours des Quatre-Temps ; 3° les vigiles de la Toussaint et de Noël, qui tombent un autre jour que le dimanche (1).

ARTICLE IV

Les fidèles peuvent être exemptés, ou dispensés, soit de l'abstinence, soit du jeûne, en raison de leur état de santé, de leurs fatigues, de leurs travaux, etc. MM. les Curés et Recteurs useront des pouvoirs que leur confère le Droit canonique en cette matière (Can. 1245 § 1). De plus, Nous autorisons MM. les Chanoines pour Nos diocésains, les Supérieurs et Aumôniers pour les communautés et pensionnats dont ils sont chargés, les Confesseurs pour leurs pénitents, à accorder, toute l'année, les permissions qui leur paraîtraient justifiées par des motifs légitimes, pourvu qu'ils ne le fassent pas d'une manière générale.

ARTICLE V

Nous exhortons les fidèles à compenser par des bonnes œuvres, et spécialement par des aumônes proportionnées à leurs ressources, les adoucissements apportés par l'Eglise à l'ancienne rigueur de la pénitence.

Ces aumônes seront remises à MM. les Curés, Recteurs et Aumôniers, ou déposées dans un tronc spécial pour être envoyées au Secrétariat de l'Evêché.

Les pauvres qui n'auraient pas les moyens de faire une aumône, même légère, pourront y suppléer en récitant, chaque semaine, pendant la durée du Carême, cinq *Pater* et *Ave* pour les besoins de l'Eglise, de la France et du diocèse.

ARTICLE VI

Le temps fixé pour satisfaire à la communion pascalle s'ouvrira, pour le diocèse, le dimanche de la Passion, et finira le second dimanche après Pâques.

Nous recommandons instamment à MM. les Curés et Recteurs de donner à leurs paroissiens la plus grande liberté pour le choix de leur confesseur.

Dès le quatrième dimanche du Carême, MM. les Curés et Recteurs liront en chaire la traduction du canon 859 § 1

(1) Dans le diocèse de Quimper, on n'est point tenu au jeûne la veille de la Pentecôte, en vertu d'une coutume plus que centenaire.

du Code de Droit canonique (1) et rappelleront à leurs paroissiens le précepte de la Communion pascale.

On lira et expliquera également la traduction du canon 854 sur la Communion des enfants (2). Les enfants qui ont atteint l'âge de raison et qui réunissent les conditions exigées par le canon précité sont tenus de communier à Pâques.

Les parents sont obligés de présenter, et MM. les Curés et Recteurs de préparer les enfants à la communion pascale sous peine de manquer gravement à leur devoir.

ARTICLE VII

En vertu d'une concession du Souverain Pontife, le Jubilé accordé par Pie XI à l'occasion du cinquantième de son ordination sacerdotale est prorogé de six mois, c'est-à-dire jusqu'au 30 Juin 1930.

ARTICLE VIII

La quête pour le Denier du Culte sera faite, autant que possible, avant Pâques. Les fidèles comprendront la

(1) Canon 859 :

§ 1. Tout fidèle de l'un et l'autre sexe, parvenu à l'âge de discrétion, c'est-à-dire dès qu'il a l'usage de la raison, doit, au moins une fois chaque année, pendant le Temps pascal, recevoir le sacrement de l'Eucharistie, à moins que, d'après l'avis du curé ou de son confesseur, pour une cause raisonnable, il ne doive s'en abstenir pour un temps.

(2) Canon 854 :

§ 1. L'Eucharistie ne doit pas être administrée aux enfants qui, en raison de la faiblesse de leur âge, n'ont encore ni la connaissance ni le goût de ce sacrement.

§ 2. Pour que la sainte Eucharistie puisse et doive être administrée aux enfants en péril de mort, il suffit qu'ils sachent distinguer le corps du Christ de la nourriture ordinaire et l'adorer avec révérence.

§ 3. Hors du danger de mort, il faut une connaissance plus complète de la doctrine chrétienne ; une préparation plus soignée est à bon droit requise, à savoir celle qui consiste au moins dans la connaissance, proportionnée à leur intelligence, des mystères de la foi nécessaires de nécessité de moyen, et qui leur permet de s'approcher de la sainte Table avec la dévotion que comporte leur âge.

§ 4. Le jugement des dispositions suffisantes des enfants, pour être admis à la première communion, appartient à leur confesseur et aux parents ou à ceux qui les remplacent.

§ 5. Mais c'est du devoir du curé de veiller, même par examen, si dans sa prudence il le juge opportun, à ce que les enfants n'approchent pas de la sainte Table avant d'avoir l'usage de la raison ou sans les dispositions suffisantes ; il doit également avoir soin de faire communier au plus tôt ceux qui ont l'usage de la raison et sont suffisamment disposés.

nécessité qui s'impose à eux, en conscience, de pourvoir à l'entretien du clergé.

Les offrandes ainsi recueillies seront intégralement transmises, au plus tard vers la fin de Juin, au Secrétaire de l'Evêché, pour être, avec le concours de la Commission de contrôle, affectées au traitement du clergé.

ARTICLE IX

Nous renouvelons d'une manière toute spéciale, les prescriptions antérieures touchant les quêtes qui doivent se faire : pour les Séminaires, à Pâques, la Pentecôte, l'Assomption et Noël ; pour les Lieux Saints, pendant les offices du Vendredi-Saint ; pour le Denier de Saint-Pierre, le jour de la solennité des Apôtres Pierre et Paul ; pour l'Œuvre diocésaine des Orphelins de la Guerre, le dimanche des Rameaux ; pour l'Œuvre des Cercles et Patronages, le dimanche du Rosaire.

Nous recommandons en outre très particulièrement à la charité des fidèles, l'Œuvre des Ecoles chrétiennes, qui répond à l'un des besoins les plus urgents et les plus graves de l'heure présente. Nous rappelons qu'une quête est faite, le jour de l'Ascension, dans toutes les églises, pour l'Institut catholique d'Angers, et Nous ordonnons qu'une quête soit faite pour les écoles chrétiennes du Diocèse, le dimanche de la solennité du T. S.-Sacrement.

Le danger des mauvais livres dans les écoles communales devenant chaque jour plus grave, Nous demandons aux prêtres et aux fidèles d'ajouter à leurs prières publiques ou privées la formule suivante : « Des écoles sans Dieu et des maîtres sans foi, délivrez-nous, Seigneur ».

ARTICLE X

L'Œuvre des Vocations, dite de saint Corentin et de saint Pol, doit être établie et fonctionner régulièrement dans toutes les paroisses. Nous la recommandons d'une manière pressante au zèle du clergé et à la générosité des fidèles.

ARTICLE XI

Nous attirons de nouveau l'attention des fidèles sur l'Œuvre que Nous venons d'entreprendre pour doter le diocèse de Quimper d'un nouveau Séminaire, et Nous leur recommandons de favoriser la souscription qui est ouverte à cette fin.

ARTICLE XII

Nous rappelons au clergé et aux fidèles leur devoir de maintenir, en dehors de tous les partis politiques, les Ligues de Défense et d'Action Catholique paroissiales, en vue de promouvoir les Oeuvres, et de défendre les droits et les intérêts catholiques.

Ces associations locales sont centralisées dans la Ligue Catholique diocésaine, sous la présidence de l'Evêque.

ARTICLE XIII

Nous autorisons la bénédiction du Très Saint-Sacrement pour chacune des réunions du soir qui auront lieu, à l'occasion du Carême, dans les églises et chapelles de Notre diocèse.

Et seront Notre présente Instruction pastorale et Notre Mandement lus et publiés dans toutes les églises et chapelles publiques de Notre diocèse, le dimanche de la Quinquagésime et les dimanches qui suivront.

Donné à Quimper, en Notre maison de Saint-Joseph, sous Notre seing, le sceau de Nos armes et le contre-seing du Secrétaire général de Notre Evêché, le 11 Février 1930, en la fête des Apparitions de Notre-Dame de Lourdes.

PAR MANDEMENT :

Y. PERROT, CHAN. HON.,
Secrét. gén. de l'Evêché.

† ADOLPHE,

Evêque de Quimper et de Léon

II. Prédicateurs de Carême. — MM. les Curés et Recteurs sont priés de faire connaître à l'Evêché, qui se charge de les transmettre à la *Semaine religieuse*, les noms des prédicateurs qu'ils ont choisis pour la Station du Carême. Si ces noms de prédicateurs sont étrangers au diocèse, la lettre adressée à Monseigneur ou aux Vicaires généraux doit contenir une demande de pouvoirs.

Les prédicateurs devront eux-mêmes, avant de commencer leurs prédications, prêter le serment antimoderniste devant le Curé ou le Recteur de la paroisse, que Monseigneur délègue spécialement à cet effet. La formule du serment sera expédiée aux chefs de paroisses qui auront demandé des pouvoirs pour leurs prédicateurs; ils devront la renvoyer ensuite, datée et signée par celui qui aura prêté serment.

III. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, sont nommés :

Recteur de Lanildut, M. Madec, vicaire à Plouguerneau;
Recteur de Saint-Sauveur, M. Guillet, vicaire à Plabennec;
Vicaire à Plouguerneau, M. Gourmelen, vicaire à Lanildut.

IV. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles :

M. Boullis, ancien vicaire de Guilligomarc'h, décédé le 20 Février;

M. Danzé, recteur de Plomeur, décédé le 23 Février.

V. Décoration diocésaine. — Monseigneur a accordé la médaille du Mérite diocésain à M. Alain Joncour, de Guiler-Plogastel, sacristain et chantre depuis 53 ans.

VI. Programme breton pour les écoles catholiques. — Nous, Adolphe-Yves-Marie Duparc, évêque de Quimper et de Léon,

Convaincu que l'étude de la langue, de l'Histoire et de la Géographie bretonnes est nécessaire pour garder vivant dans Notre diocèse l'esprit breton, Nous rendons obligatoire dans Nos écoles libres le programme d'enseignement breton ci-joint;

Et Nous rappelons en outre aux maîtres et aux maîtresses de Nos écoles bretonnantes qu'ils doivent apprendre aux enfants le catéchisme en breton.

Quimper, le 24 Janvier 1930.

† ADOLPHE,

Evêque de Quimper et de Léon.

PROGRAMME BRETON

ENSEIGNEMENT DE LA GÉOGRAPHIE

(Il faudrait placer dans chaque classe une carte de la Bretagne.)

Cours préparatoire et élémentaire. — 15 minutes par semaine.

Montrer et expliquer aux enfants de jolies images ou cartes postales, qui fixeront dans leur mémoire les noms géographiques, leur feront connaître les divers aspects de la Bretagne. — Les habituer à chercher sur la carte les principales villes, rivières, etc...

Cours moyen et supérieur. — 15 minutes.

Etude plus approfondie de la Bretagne.

De temps en temps, visiter des monuments, des fermes, des usines, etc. Ces visites permettront de mieux saisir les caractéristiques de la Bretagne.

L'enseignement de la Géographie fera comprendre aux enfants que notre province vaut bien les autres; il pourrait contribuer sérieusement à ralentir l'exode rural.

L'enseignement de l'Histoire de Bretagne les rendra fiers de leur race et de leur Foi.

ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE

Cours préparatoire et élémentaire. — Deux leçons de 15 minutes.

Il ne saurait être question d'apprendre à de jeunes enfants une chronologie détaillée de notre Histoire. Chaque période sera représentée par un héros, un saint, ou par un événement important. Ainsi comprise, la leçon d'Histoire de Bretagne

intéresse beaucoup les élèves, qui l'attendent toujours avec impatience.

Cours moyen. — 15 minutes.

Apprendre l'abrégé de l'Histoire de Bretagne. (On peut se contenter du résumé qui se trouve dans la Géographie du Finistère, par M. le chanoine Cornou, à la condition de le compléter par des récits judicieusement choisis).

Cours supérieur. — 15 minutes.

Histoire plus détaillée de la Bretagne. (Le manuel de MM. de Calan et du Cleuziou peut suffire).

Lorsqu'ils connaîtront un peu la Bretagne et son passé, nos élèves aimeront leur langue et l'étudieront volontiers.

ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE BRETONNE

(Cette partie du programme ne concerne que les élèves bretonnants.)

Cours élémentaire. — 30 minutes.

Dès que les enfants savent lire couramment le français, leur apprendre à lire le breton. Avoir toujours soin d'expliquer, dans les textes lus, les mots difficiles.

Dans cette classe plus encore que dans les autres, il est nécessaire de recourir au breton pour enseigner la langue française, la géographie, etc...

Cours moyen et supérieur. — 30 minutes.

Lecture expliquée de morceaux choisis, qui donnera l'occasion d'apprendre les principales règles de grammaire.

Correction de versions et de thèmes faits en dehors des heures de classe. Pour apprendre le français, il n'est pas d'exercices meilleurs que ceux-là.

Il est inadmissible que des élèves bretonnants quittent une école libre, urbaine ou rurale, sans savoir lire le breton.

Cette ignorance ferait disparaître de leurs familles l'excellente habitude des prières en commun et de la lecture de la Vie des Saints. Aucun maître chrétien ne voudrait encourir la responsabilité de cette disparition.

Il est même à désirer que les enfants apprennent à écrire le breton ; la chose est aisée, comme on a pu s'en rendre compte à l'occasion des conférences pédagogiques. Chacun voit l'avantage qui en résulterait pour eux lorsque les hasards de la vie les sépareraient de leurs familles : leurs lettres seraient moins... banales. Au surplus, constatant que le breton « sert à quelque chose », ils se résoudraient difficilement à sa disparition. Une langue qui ne s'écrit plus est sur le point de mourir.

N.-B. — 1° Pour établir leur « emploi du temps », tous les maîtres *devront* tenir compte du programme ci-dessus, qui sera affiché dans toutes les classes.

2° A l'examen du certificat d'études libre, les candidats bretonnants *devront* présenter deux morceaux choisis en langue bretonne, qui seront toujours l'objet d'une interrogation. Le moins que l'on puisse exiger des examinateurs, quel que soit leur pays d'origine, c'est qu'ils sachent lire le breton, aussi bien que le latin.

3° Les candidats au certificat d'études supérieur seront toujours interrogés sur l'Histoire de Bretagne.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche de la Quinquagésime, 2 Février* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 3 heures. Le Saint-Sacrement reste exposé jusqu'à l'issue des vêpres, prières des Quarante-Heures, bénédiction.

Lundi et mardi : exposition dès 6 h. 1/2, grand'messe à 9 h., vêpres, prières des Quarante-Heures et bénédiction à 4 heures.

Mercredi des Cendres : bénédiction et imposition des Cendres avant les messes ; grand'messe à 10 heures. — Confession des filles du catéchisme.

Jeudi : service et messe pour les Défunts, à 6 h. 1/2.

Vendredi : exposition du 1^{er} vendredi, bénédiction, à 5 heures. — Heures d'adoration de 8 à 9 heures pour les hommes et jeunes gens.

Samedi : confession des garçons du catéchisme.

Dimanche 9 : réunion des Enfants de Marie. — Ouverture des stations du Carême.

— **PAROISSE DE SAINT-MATHIEU.** — *Dimanche de la Quinquagésime (2 Mars)* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement.

Dimanche, lundi et mardi : prières des Quarante-Heures. Le Saint-Sacrement sera exposé depuis la fin de la première messe jusqu'à l'issue des vêpres, qui seront chantées à 5 heures, lundi et mardi.

Lundi : confession des enfants qui n'ont pas encore communie.

Mercredi des Cendres : imposition des Cendres aux messes de 6 et de 7 heures. A 8 heures, bénédiction des Cendres et grand'messe. — Confession des enfants qui ont déjà communie : messe de communion, *jeudi*, à 7 heures.

1^{er} Vendredi du mois : à 6 heures, messe à l'autel du Sacré-Cœur. — Après la messe de 7 heures, bénédiction du Saint-Sacrement. — Le Saint-Sacrement sera exposé de 8 h. 1/2 à 5 heures. — A 5 heures, bénédiction. — De 8 à 9 heures, heure d'adoration pour les hommes et les jeunes gens.

Avis de service. — Le service d'octave pour M. Danzé sera chanté à PLOMEUR, le *mardi 4 Mars*, à 10 heures.

Adoration. — Nous recommandons aux prières des communautés et des personnes pieuses, l'Adoration de GOUÉZEC, du 6 au 16 Mars.

Assurances sociales. — Les salariés inscrits à la *Famille Bretonne* avant le 5 Novembre 1929 n'ont pas à faire de déclaration à la Mairie.

De même ceux qui sont inscrits dans les sociétés de Secours Mutuels qui se sont jointes à la *Famille Bretonne* pour fonder l'*Union Finistérienne mutualiste*.

Tous en effet jouissent de la présomption d'affiliation à la Caisse d'assurances sociales fondée par cette Union.

Toutes les sociétés de Secours mutuels de l'Union Finistérienne mutualiste devront, comme la *Famille Bretonne*, dresser la liste exacte des salariés inscrits avant le 5 Novembre 1929 et l'envoyer, en triple exemplaire, au siège de la *Famille Bretonne*, 6, rue d'Aiguillon, Brest, qui gardera un des exemplaires, enverra un autre à la Préfecture et le 3^e à la Caisse de Capitalisation à Paris.

Tous les salariés qui ont été inscrits dans les Mutuelles après le 5 Novembre 1929 ou tous ceux qui ne font partie d'aucune Mutuelle et qui voudraient entrer dans les Caisses d'assurances auxquelles se rattache la *Famille Bretonne*, devront remplir la feuille modèle n° 3 en se conformant aux instructions suivantes :

Les feuilles de déclaration n° 3 (pour les salariés) doivent, dans le cadre réservé au choix d'une caisse pour chaque risque, porter en regard des risques 1° et 2°, la mention suivante : *Caisse Primaire de l'Union Finistérienne Mutualiste*, 6, rue d'Aiguillon, à Brest, et, en regard du risque 3° : *Caisse Nationale et Familiale de Capitalisation*, 36, rue du Montparnasse, Paris (6°).

Ces feuilles n° 3 se trouvent dans les mairies.

Elles se trouvent aussi, avec les mentions susdites imprimées, au siège de la *Famille Bretonne*, 6, rue d'Aiguillon, Brest, où les correspondants de sections peuvent les demander, selon les besoins de leurs sections.

Ces feuilles modèle n° 3 devront être retournées dûment remplies et signées à la *Famille Bretonne* qui les acheminera vers la Préfecture, après en avoir pris les renseignements.

Nécrologie. — I. M. JEAN-MARIE ARHAN, *Recteur de Lanildut*. — Quelle force d'âme ne faut-il pas pour supporter avec égalité d'humeur un état de santé précaire, qui constitue une entrave à l'action et un obstacle à toute jouissance de la vie ! Cette force d'âme, nous l'avons admirée dans le bon Recteur de Lanildut, que la mort vient de nous enlever après une longue et douloureuse maladie.

Nommé à Lanildut en 1915, M. Arhan y arriva avec une santé déjà délabrée dont les défaillances, presque sans interruption, le paralysaient entièrement dans son ministère. Rares étaient, en effet, les moments où il pouvait déployer un peu d'activité extérieure et se dépenser, comme il l'eût voulu, pour remplir les devoirs de sa charge pastorale. Ses souffrances n'étaient pas perdues, car il savait les sanctifier, en faire une source abondante de grâces et les offrir pour le salut de ses paroissiens. Allait-on lui faire visite, on le trouvait toujours souriant, plein de bonté, s'informant avec sollicitude de la santé des amis et des connaissances. Et pendant ce temps, un mal inexorable le travaillait, lui enlevait ses forces, le privait de sommeil et inspirait à son entourage les plus vives inquiétudes.

Né en 1867, dans ce bon pays du Cap qui a fourni tant de prêtres au diocèse, M. Jean-Marie Arhan fut envoyé de

bonne heure au Petit Séminaire de Pont-Croix. Il y fit d'excellentes études et y laissa le souvenir d'un élève studieux et appliqué, appelé à fournir une brillante carrière.

De remarquables aptitudes pour le dessin le signalèrent à l'attention de M. Abgrall, qui encouragea vivement ses goûts artistiques avec l'espoir qu'il aurait peut-être en lui un continuateur. Mais le ministère allait, dès la sortie du Séminaire, s'emparer de toute l'activité de M. Arhan. Ordonné prêtre en 1891, après deux années passées comme surveillant à Lesneven, il devint la même année vicaire à Lanmeur, puis en 1895 à Saint-Sauveur de Brest. C'est ici qu'il put donner toute la mesure de son talent et de son zèle. Chargé du Patronage des jeunes gens, de ce patronage qui fut le premier en date du diocèse et le plus florissant jusqu'à sa fermeture, M. Arhan s'y dévoua avec une ardeur et un dévouement qui allèrent peut-être jusqu'à l'extrême et compromirent sa santé. Aimé de ses jeunes gens, il y fit un bien considérable, et c'est avec un profond chagrin qu'ils le virent s'éloigner pour prendre la direction d'une paroisse.

En 1908, il était nommé recteur de Loc-Maria de Quimper. Il y faisait, au début de la guerre, une très grave maladie et ne dut sa guérison qu'au dévouement de deux majors à qui il offrait l'hospitalité.

Nommé à Lanildut, après un séjour de sept ans à Loc-Maria, il sut, dès son arrivée, gagner les cœurs par sa bonté rayonnante et sa grande indulgence. On était en pleine guerre, avec quelle ardeur il s'appliquait à relever le courage de tous et à inspirer une grande confiance dans l'issue dernière !

Il avait un culte spécial pour la petite Sœur Thérèse. Dès qu'elle fut béatifiée, il s'en procura une belle statue qu'il conservait dans sa chambre. Ce n'est qu'après la canonisation qu'il la fit mettre dans l'église pour en inspirer à tous la dévotion. Il lui attribuait les améliorations sensibles qu'il éprouva à deux ou trois reprises dans son état de santé. Il en parlait souvent, édifiant les confrères par son grand esprit de foi, aussi bien que par sa résignation à la volonté de Dieu.

C'est le jeudi soir 13 Février qu'il expira tout doucement, après une longue agonie, entouré de son zélé vicaire et de cette sœur qui depuis de longues années lui prodiguait un si héroïque dévouement. Le lundi suivant, une cinquantaine de prêtres et un grand nombre de paroissiens remplissaient l'église de Lanildut pour lui offrir un suprême hommage.

Le lendemain, ce fut un égal empressement de confrères et de compatriotes qui lui rendirent les derniers devoirs à Clédén-Cap-Sizun, où il a voulu reposer à l'ombre de l'église de son baptême. Nous avons bon espoir qu'il aura trouvé là-haut bon accueil.

R. I. P.

QUIMPER. — Une retraite bretonne pour les hommes sera prêchée à La Retraite de Quimper, du 31 Mars au 4 Avril.

MM. les Curés et Recteurs sont instamment priés de bien vouloir l'annoncer et de l'inscrire sur la liste des Retraites du diocèse.

Les retraitants sont priés d'apporter leur provision de beurre.

LESNEVEN. — Retraites. — Une retraite bretonne pour les femmes s'ouvrira à la Retraite de Lesneven, le *lundi* 10 Mars, à *midi*, et se terminera le samedi matin 15 Mars.

MM. les Curés et Recteurs sont priés de l'annoncer au prône et d'indiquer le jour et l'heure de l'ouverture de la retraite.

La retraite bretonne des conscrits du 1^{er} contingent de la classe 1930 s'ouvrira à Lesneven, le mardi soir 25 Mars, à 5 h. 1/2 et se terminera le samedi matin 29 Avril.

Sont convoqués à cette retraite, les conscrits des cantons suivants : Brest, Lambézellec, Saint-Renan, Ploudalmézeau, Lannilis, Plabennec, Landerneau, Lesneven, Ploudiry, Daoulas, Sizun, Landivisiau, Plouescat, Plouzévédé. Les retraitants devront apporter leur provision de beurre.

MM. les Curés et Recteurs sont priés de bien vouloir annoncer cette retraite au prône.

Quelques conclusions des Journées de Presse. — M. Babin, conférencier de *La Croix*, M. l'abbé Jallier, directeur du *Nouvelliste de Bretagne*, dans des conférences faites à Brest et à Quimper, ont parlé soit aux prêtres seuls, soit aux dames et jeunes filles, soit aux hommes et dames réunies. Les jeunes gens des collèges et des patronages étaient présents, car il importe que la jeunesse soit renseignée sur la Presse qu'elle lira demain ou qu'elle lit déjà. Après l'exposé de la puissance sans égale de la Presse, les conférenciers ont rappelé aux catholiques l'obligation qui leur incombe de lire les journaux d'Action Catholique et de les propager. M. Babin demandait que quelques membres des divers groupements catholiques fassent partie des Comités paroissiaux de Presse. MM. Cogneau et Joncour, vicaires généraux, qui, en l'absence de Monseigneur, présidaient à tour de rôle les réunions de Quimper, disaient aux catholiques : « Intéressez-vous de plus en plus à la Presse. En ce moment faites un effort spécial pour le *Nouvelliste de Bretagne*, qui est le journal catholique de la région ».

Après Quimper, M. Babin rentrait à Paris. M. l'abbé Jallier, accompagné de M. l'abbé Le Gall, continuait la visite du diocèse. Il parlait des bienfaits du journal catholique régional à Douarnenez, à Châteauneuf, au Nivot, à Landivisiau. Un auditoire toujours intéressant, parfois considérable comme à Douarnenez et à Landivisiau, suit avec intérêt le regain de vitalité religieuse que donnera notre quotidien régional.

Entre les différents centres, la vitesse de l'automobile permettait de visiter de nombreux presbytères, où M. l'abbé Jallier avait avec MM. les Curés, Recteurs et Vicaires, des entretiens qui seront utiles pour la propagande.

De ces conférences et de ces entretiens dégageons les conclusions suivantes :

Partout on témoigne un vif intérêt à la Presse d'Action catholique. On la sent de plus en plus nécessaire pour réagir contre les dangers du laïcisme et promouvoir les revendications catholiques.

L'organisation de la propagande se fait plus précise. Le

grand moyen de propagande est la visite à domicile. Elle est mise en pratique, et on promet de la faire plus fréquente. « Nous ferons toutes les visites utiles », disait un vicaire.

Certaines paroisses rurales ont un chiffre relativement important d'abonnés aux journaux quotidiens. Le mouvement s'accroîtra. Une élite de plus en plus nombreuse de cultivateurs et de commerçants, en raison du courant de la vie moderne et des intérêts commerciaux et agricoles, lira le journal quotidien. Prenons les devants et répandons le journal catholique.

L'opinion des catholiques n'est pas encore suffisamment éclairée sur la nécessité qui leur incombe de ne lire et de ne favoriser que les journaux catholiques. Ils sont trop nombreux ceux qui lisent les journaux hostiles ou neutres. Nous avons les journaux qui nous sont nécessaires. Il sera utile qu'on rappelle souvent ces vérités aux divers groupements paroissiaux.

Selon la remarque de MM. les Vicaires généraux, il importe d'intensifier en ce moment la propagande du *Nouvelliste de Bretagne*. M. l'abbé Jallier ne ménage pas sa peine ; il a apporté au journal de sérieuses améliorations, et il en promet d'autres. Si tous les catholiques voulaient l'aider, quel bel organe nous aurions ! Une circulaire de Monseigneur encartée dans le Mandement de Carême, précise les conditions de la propagande.

Dans toutes les paroisses du diocèse on peut trouver quelques abonnements au *Nouvelliste*. L'abbé Jallier ne passait qu'un quart d'heure au bourg de Trégourez. Il y recueillait trois abonnements annuels. De toutes les paroisses envoyons des adresses, faisons les visites demandées.

Prions, agissons et Dieu donnera la récompense.

J. Le G.

Eul Leanezig. Sœur Marie-Lucie (1873-1897). — La Congrégation des Petites Sœurs de l'Assomption garde-malades des pauvres est l'une des dernières créations de la Charité chrétienne, si féconde et si industrielle dans l'exercice de son zèle. Issue du grand cœur du Père Pernet, à la veille de la guerre de 1870, elle porte aujourd'hui ses bienfaits dans les taudis et les mansardes déshéritées de nos villes populeuses, si riches en misères de toutes sortes, et jusqu'en Amérique et en Afrique.

Le magnifique désintéressement dont elle s'est fait une règle, aider les pauvres sans jamais demander un salaire, porte en lui-même un germe puissant de fécondité. Mais la Providence a évidemment favorisé le développement de cette œuvre qui se donnait comme sa collaboratrice dans sa sollicitude pour les malheureux.

L'une de ses grandes grâces a été de lui donner, pour quelques années seulement, mais assez de temps pour en faire une sainte, cette « petite Sœur » Marie-Lucie, dont Mgr Landrieux nous a laissé une vie si édifiante et qui fut pour son noviciat et pour sa Congrégation ce que la Sainte de Lisieux fut pour son Carmel.

Le succès du livre de l'éminent prélat et la reconnaissance pour les preuves évidentes de protection de la petite novice ont inspiré à ses Sœurs, récemment installées à Brest, l'idée de faire traduire en breton un résumé de la vie de Sœur Marie-Lucie. La plume autorisée et le dévouement de M. le chanoine Uguen ont parfaitement répondu à ce pieux désir. L'élégance et la pureté de la langue ajoutent leur intérêt au charme édifiant du récit. La présentation de l'ouvrage, sorti de l'imprimerie de la Presse libérale, est agréable et s'orne de gravures suggestives.

L'intention des editrices fut à la foi d'apostolat et de reconnaissance. Elles sont convaincues que la lecture de ce volume suscitera des vocations dans les pieuses âmes d'élite qui le liront. De l'admiration pour la petite héroïne du récit, plusieurs passeront à la pratique de l'idéal de charité auquel elle sacrifia un avenir qui, pour elle, s'annonçait plein de promesses.

Il est donc à souhaiter que le livre de M. Uguen connaisse la plus grande diffusion. Il est tout indiqué pour servir de prix de catéchisme. Vendu 5 francs en librairie, il sera laissé à 3 francs aux membres du clergé qui le destineront à cet usage, en le demandant au Couvent, 36 bis, rue du Château, à Brest.

BIBLIOGRAPHIE

R. P. Pierre LHANDÉ : L'EVANGILE PAR DESSUS LES TOITS. LES BEATITUDES. — Les Radio-Sermons d'Octobre et Novembre 1929. Une élégante plaquette, 5 fr. ; franco 5 fr. 50. (Editions Spes, 17, rue Soufflot, Paris).

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, près BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.

R. C. Bordeaux, N° 5.394 A

10 % de Remise sur facture pour Commandes directes

ARTS RELIGIEUX

MAISONS CHARLES LE PAUL

QUIMPER & LORIENT réunies.

16, Place Saint-Corentin, 16 — QUIMPER

ORNEMENTS :: BRONZES :: VITRAUX
CLOCHES :: ORFÈVREURIE :: STATUES

M. Ch. LE PAUL visitera sa clientèle.

REVUE FINANCIERE. — Paris, le 21 Février 1930. — Le marché reste assez soutenu, mais le marasme des affaires persiste. Les milieux financiers espèrent que le nouveau Ministère, quel qu'il soit, consentira à inscrire à son programme des dégrèvements d'impôts si vivement réclamés par le monde des affaires.

Les rentes françaises n'ont été que très légèrement affectées par l'ambiance peu satisfaisante de la Bourse, le 3 % s'inscrit à 87,15, le 5 % 1915-1916 à 101,37, le 4 % 1917 à 100,35, le 6 % 1920 à 103,75. Les fonds Ottomans poursuivent leur reprise, le 4 % unifié à 73,45, le 5 % 1914 à 63,40 ; le Serbe 4 0/0 1895 s'inscrit à 150,50, l'accord est maintenant conclu pour que le service de la dette soit fait sur la base de 55 % or au début.

Les banques sont plus résistantes, Banque de France reprend à 24.850, Paris à 2.935, Union Parisienne à 2.125, Crédit Foncier à 5.550, Crédit Lyonnais à 3.115, Société Générale à 1.770, Société Marseillaise à 1.120.

Aux valeurs internationales, le Suez est mieux à 20.050, Foncier Egyptien à 3.825, Sucreries d'Egypte à 922, Central Mining à 2.245, le Rio reste à 5.420, l'Azote à 2.065, Wagons-Lits à 657, Banque Mexique à 681. Les mines sont calmes, sans grands changements, de Beers 1.225, Chartered 251,50, Goldfields 257, Rand Mines 374. Cuprifères calmes, Tharsis 582, Tanganika 328, Boléo 385.

Pétrolifères plutôt lourdes, Royal revient à 3.890, Shell à 569, Mexican Eagle à 156, Wyoming à 484, Crédit Général à 905, Malopolska à 320, Pétrofina à 609, Stéana Française à 312.

Les valeurs de caoutchouc sont en hausse, Indo-Chine 940, Cambodge 242, Financière 219, Padang 899, Terres 365.

Aux valeurs diverses, le Métropolitain reprend à 1.346, Say à 1.976, Péchiney à 3.520, Distribution à 3.300, Lyonnaise des Eaux à 3.635, Hotchkiss à 2.248, Firminy à 612.

Emission d'Obligations de 1.000 francs 7 % avec remboursement garanti à 1.500 francs par des titres du Crédit Foncier de France. La Société Foncière et Immobilière de Blois, Saint-Denis, Forges les Eaux (Société Anonyme au capital de 6.000.000 de francs, 1, square Alboni, Paris (16^e), émet en ce moment, avec le plus grand succès, une série de 10.000 obligations 7 % à 1.000 francs avec remboursement à 1.500 francs garanti par des titres du Crédit Foncier de France. Cette émission est la plus intéressante qui soit faite en ce moment en ce sens que, destinée exclusivement aux opérations foncières et immobilières de la Société, elle offre un surcroît de garantie. Cette forme nouvelle résulte de ce que le Conseil d'Administration de ladite Société n'est composé que de puissantes Sociétés industrielles et financières représentant elles-mêmes plus de 40 millions de capital. Les obligations de la Société Foncière et Immobilière de Blois, Saint-Denis, Forges les Eaux rapportent 70 fr. par an payables en deux coupons semestriels. Sur chaque obligation figureront les numéros des titres du Crédit Foncier de France déposés dans la Caisse des Dépôts et Consignations frappés d'inaliénabilité et garantissant le remboursement de chaque obligation à 1.500 fr. de la 33^e à la 46^e année au plus tard. Toutefois, un amortissement partiel pourra avoir lieu avant, par voie de tirages annuels.

L'inscription à la Cote officielle sera demandée. On peut souscrire par correspondance au siège de la Société, 1, square Alboni, Paris (16^e), et chez tous ses correspondants ou banquiers.

Il est superflu de faire ressortir les avantages de ce placement.

FABRIQUE D'ORNEMENTS D'EGLISE
Bronzes, Orfèvrerie, Dorure, Argenture, Vernissage
JEUSET - EVELLIN

EVELLIN Frères, Successeurs

Fournisseurs attitrés de l'Archevêché
7, rue d'Antrain, RENNES — Téléphone 28-81
Chasublerie - Bannières - Dais - Soieries
Draps et Tentures mortuaires
— Catafalques — Statues — Chemins de Croix — Christs en fonte pour calvaires —
Maison à NANTES, 35, rue de Verdun.
Représentation de vitraux, Electrification & transformation lustrerie

HYGIÈNE DE L'ESTOMAC

Après et Entre les repas 2 à 3

PASTILLES VICHY-ETAT

assainissent la bouche -- facilitent la digestion

EXIGER LA MARQUE **VICHY-ETAT** — TOUTES PHARMACIES

ASTHME SOULAGEMENT IMMÉDIAT
Cigarettes et Papier
OPPRESSION des GAZES
53, Bd St-Martin, Paris. t. 6.107.609 **FRUNEAU**

TOUX, BRONCHITES
GRIPPE, CATARRHES, ASTHME

Gouttes Livoniennes

de TROUETTE-PERRET (1 à 2 à chaque repas)

R. C. Seine 54002

15, Rue des Immeubles-Industriels, Paris

PNEUS DUNLOP

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

45^e ANNÉE.

Vendredi 7 Mars 1930.

N° 10.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 9 Mars. — 1^{er} du Carême. Semi-double. Violet.

A la messe, mémoire de Sainte Françoise Romaine.

A vêpres, mémoires du suivant et de Sainte Françoise.

Lundi, 10. — Les Quarante Martyrs. Semi-double. Rouge.

Mardi, 11. — De la férie. Violet.

Mercredi, 12. — S. Paul Aurélien, Evêque. Double-majeur. Blanc.

Jeudi, 13. — De la férie. Violet.

Vendredi, 14. — De la férie. Violet.

Samedi, 15. — De la férie. Violet.

Dimanche, 16. — 2^e du Carême.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Gouézec du 9 au 10 Mars.

Plounéventer du 11 au 13 —

Plouyé. du 14 au 16 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Lettre pastorale et Mandement de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon sur « Pie XI, Pape de la Paix, des Missions et de l'Action Catholique ».

ADOLPHE-YVES-MARIE DUPARC, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège Apostolique, Evêque de Quimper et de Léon, au Clergé et aux Fidèles de Notre Diocèse, salut, paix et bénédiction en Notre Seigneur Jésus-Christ.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

I. — Vous savez déjà que, pendant le mois de Décembre dernier, Nous avons fait le voyage de Rome pour apporter au Souverain Pontife Notre hommage et celui du diocèse, à l'occasion de son cinquantenaire de prêtrise.

Nous n'essaierons pas de vous dire les émotions du Pape pendant toute cette année jubilaire. Il les a Lui-même traduites dans son Encyclique du 23 Décembre, où il énumère les événements, heureux pour l'Eglise, survenus en 1929, et où il signale spécialement, avec le premier centenaire de l'émancipation des catholiques d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande, le cinquième centenaire de la délivrance d'Orléans par Jeanne d'Arc, célébré sous la présidence du Pape représenté par le cardinal Lépicier, en présence du Président de la République Française.

Les journaux vous ont appris en détail les fêtes religieuses qui ont marqué à Rome le jubilé pontifical : les pèlerinages venus de France et de toutes les parties du monde ; les Béatifications, et surtout celles de Dom Bosco, l'apôtre de la jeunesse, du Père de la Colombière, directeur de sainte Marguerite-Marie, et des Martyrs d'Angleterre et d'Ecosse ; l'inauguration solennelle de l'autel du Saint-Sacrement élevé à saint Charles du Corso en mémoire de la première messe du futur Pape ; les cérémonies de toute sorte, les Saluts, les *Te Deum*, ajoutant chaque jour un nouvel éclat au triomphe de Pie XI, jusqu'à sa messe anniversaire, dite à Saint-Pierre, le 21 Décembre, devant cinquante mille fidèles, au milieu d'une Cour innombrable de Cardinaux, d'Evêques et de prêtres, en présence des ambassadeurs de toutes les nations, parmi lesquels le distingué représentant de la France occupait dignement sa place au nom de la Fille aînée de l'Eglise revenue à son poste d'honneur.

Le jubilé des « Noces d'or sacerdotales » du Pape, qui aurait pu se clore l'année dernière, est prorogé jusqu'à la fin de Juin 1930.

Habitant la lointaine Bretagne, vous ne songez pas à accomplir le voyage de Rome à l'exemple de votre Evêque, ni à participer aux grandes manifestations qui se dérouleront encore là-bas dans la plus vaste église du monde. Vous vous proposez simplement, en bons chrétiens que vous êtes, d'user des nouvelles facilités qui vous sont accordées pour puiser à pleines mains dans les trésors de la miséricorde divine.

Mais aucun obstacle ne vous empêche de faire le pèlerinage par la pensée. Nous vous invitons donc tous à tourner vos regards vers la ville la plus célèbre de l'uni-

vers, et à contempler, ne fût-ce que quelques moments, l'illustre personnage sur qui le monde entier a maintenant les yeux, le Chef de l'Eglise, à la fois Pontife et Roi, notre Très Saint Père, le Pape Pie XI.

Nous sommes convaincus que cette vue vous mettra dans l'âme de la lumière et de la joie.

Les catholiques ne se montrent pas assez fiers du Pape.

Le Pape est toujours l'homme le plus nécessaire. Il est aussi nécessaire que l'Eglise elle-même, telle que Jésus-Christ l'a établie.

Sans l'Eglise, que deviendraient le monde, la société, la civilisation ? On ne peut se le demander sans frémir. Et d'autre part, il est aussi impossible de concevoir l'Eglise sans le Pape que de concevoir un édifice sans la pierre de fondement qui seule le fait tenir debout, ou le corps humain sans la tête d'où il reçoit le mouvement et la vie. Le monde ne saurait se passer du Pape.

Mais rarement les catholiques auront eu autant qu'aujourd'hui le droit d'être fiers de leur chef. Pie XI est bien le Pape qu'il fallait à notre époque.

Pour en être convaincus, il suffira que vous voyiez quelques-unes des œuvres accomplies par lui depuis huit ans, ou que vous entendiez quelques-unes de ses fortes paroles.

II. — Depuis le jour où le nouveau Pontife, brisant avec la tradition de ses derniers prédécesseurs, donna, au moment même de son élection, le 6 Février 1922, sa bénédiction *Urbi et Orbi*, non de l'intérieur fermé du Vatican, mais de la Loggia de Saint-Pierre ouverte sur le dehors, on attendit avec impatience le message où il manifesterait sa pensée au monde.

Avant de parler, Pie XI observe longuement le lamentable spectacle qu'il avait sous les yeux. Tout autour de lui, auprès et au loin, dans une vaste région dont Rome était comme le centre, il aperçoit d'innombrables tombes prématurément creusées, des deuils, des souffrances, des ruines, fruits d'une guerre aussi longue que désastreuse et meurtrière ; les vainqueurs, unis sans trop de peine pour remporter la victoire, mais âprement divisés dès qu'il faut s'en partager les bénéfices : les vaincus, humiliés et s'efforçant par tous les moyens d'échapper aux conséquences de la défaite : chez la plupart des anciens

belligérants, peut-être même chez tous, un grand désir de la paix qui n'a d'égale que l'impuissance à l'établir ; des traités solennels, proclamés définitifs, se succédant néanmoins les uns aux autres, au grand étonnement des peuples, et laissant toujours les plus graves problèmes en suspens ; les formules d'entente les plus savamment calculées ne semblant à l'adversaire que des pièges où on veut le faire tomber ; partout la défiance, et les tentatives même les plus sincères de conciliation risquant d'aboutir au découragement et à la colère.

C'est dans ce milieu inflammable, où le jaillissement d'une étincelle pourrait allumer un incendie plus terrible encore et plus destructeur que celui qui naguère a failli nous dévorer, que le Pape va parler à son tour.

L'homme que les gouvernements, même les plus indifférents, regardent comme la plus haute autorité morale qui soit, le Pontife à qui son caractère et sa fonction confèrent une indépendance qui le met au-dessus de toutes les ambitions, de toutes les passions et de tous les intérêts humains, le Chef en qui 350 millions de catholiques répandus dans les cinq parties du monde saluent le Vicaire de Jésus-Christ et le Père de l'humanité, élève enfin la voix, et, dans une formule qui fera le tour du monde, il jette son invitation à la paix, où l'on surprend une autre résonnance que celle de la voix humaine : « *La paix du Christ dans le règne du Christ* », — le Christ ayant dit lui-même à ses apôtres avant de monter aux cieux : « *Je vous laisse ma paix, je vous donne ma paix* ».

La paix internationale, le Pape la désire plus que personne. Il l'aime, il la veut. Si on l'écoute, il la fera. Non pas une paix quelconque, mais solide, durable, et même, pourquoi pas ? définitive. Il sait où on la trouve, ou, pour parler son langage, en qui elle se trouve. Il déplore que ceux qui sont chargés de l'établir la cherchent là où elle n'est pas, là où elle ne peut pas être. Elle n'est engendrée ni par la violence, ni par l'intérêt, ni par la peur, ni par conséquent par les traités qui reposent sur ces bases fragiles.

La vraie paix est celle qui pénètre les cœurs, apaise les âmes, et amène peu à peu les adversaires à des sentiments d'affection réciproque. Seul, le Christ peut la donner, il en est l'unique source : mais il ne la donne qu'aux hommes de bonne volonté, c'est-à-dire à ceux qui acceptent comme règles de leur vie ses Commandements divins.

Voilà une paix qui ne risque ni d'endormir la vigilance patriotique ni de détendre les liens de l'ordre social.

Pourquoi les peuples se font-ils la guerre ? Pourquoi ceux qui parlent en leur nom ne réussissent-ils à conclure, en dépit de leur habileté, que des paix éphémères ? Uniquement parce qu'ils se refusent, les uns et les autres, à reconnaître la royauté du Christ. Il ne faut pas craindre de dire la vérité, les intérêts supérieurs de la paix l'exigent : l'orgueil, l'égoïsme, avec le cortège des passions qu'ils déchainent, ont exclu le Christ, non seulement de la conscience individuelle, mais de la vie familiale, de la vie nationale, de la législation. On n'a pas voulu laisser régner le *Prince de la Paix*. Bien plus, dans certains pays, les lois se sont retournées contre lui. On a fait la guerre au *Prince de la Paix*. Pourquoi s'étonner dès lors que, le Christ étant exilé, la paix ait du même pas abandonné l'humanité ?

Que tous ceux qui aiment sincèrement la paix rappellent le Christ. Que les cités petites et grandes lui ouvrent leurs portes. La paix et la sécurité rentreront en même temps que lui. Dans l'esprit du Christ, sous le sceptre bienfaisant du Christ, s'éteignent les haines et les convoitises, sources empoisonnées de tous les conflits. Le Christ fait l'union des intelligences dans la vérité, l'union des cœurs dans la charité, l'union des volontés dans la soumission à une même volonté supérieure et souverainement sage.

De cette paix idéale, Pie XI nous présente une image et comme une première réalisation dans les congrès eucharistiques internationaux de Rome, d'Amsterdam, de Chicago, de Sidney, où l'on voit des hommes de tout pays, de toute race, de toute langue, se donner, sous le regard du Christ, le baiser de la charité fraternelle.

De ce principe « la paix du Christ dans le règne du Christ » il fait une des directives de son pontificat. Il ne perd pas une occasion de le répandre dans ses écrits et dans ses entretiens. Il désire non seulement qu'il pénètre dans les chancelleries et les conseils des nations, mais encore qu'il fasse l'opinion des multitudes dont les gouvernements tiennent un si grand compte : et pour le populariser parmi les fidèles, il établit, avec les rites les plus impressionnants, la fête liturgique du *Christ-Roi*.

III. — Le Pape joint l'exemple à la parole. Il veut, autant que la chose dépend de lui, que le Saint-Siège entretienne les meilleures relations avec les gouvernements de tous les peuples civilisés, même avec ceux qui sont les plus éloignés de l'Eglise catholique par leurs croyances religieuses. Deux fois seulement, il a élevé la voix pour condamner les persécutions organisées contre l'Eglise, en deux pays que l'on croyait civilisés, et pour flétrir des traitements odieux dont on croyait que l'habitude était perdue depuis la Révolution. Il a signé des traités solennels de paix avec dix peuples soit anciens soit nouvellement issus de la guerre.

De tous les concordats qu'il a conclus, le plus bien-faisant, le plus désiré quoique le moins attendu, est celui qui a mis fin à la plus irritante des questions, la question romaine, — apaisant les âmes catholiques du monde entier en assurant à leur chef la pleine indépendance avec la souveraineté, et comblant de joie le cœur du Pontife, heureux, comme il le dit lui-même, de donner Dieu à l'Italie et l'Italie à Dieu.

Le Pape ne se fait pas illusion. Il sait bien que les réconciliations officielles ne suppriment pas les difficultés, et que les concordats les meilleurs rencontrent à chaque pas des obstacles dans leurs applications pratiques. Mais, il est convaincu qu'il y a moyen de tirer bon parti, malgré les prétentions du pouvoir civil, de l'instrument de paix que la Providence lui a permis de créer d'accord avec le gouvernement de son pays, et il a prouvé, depuis, que la réconciliation accomplie n'a relâché en rien sa vigilance pastorale, et qu'il n'entend laisser passer sans protestation aucun abus de pouvoir, sans rectification aucune erreur. *Verbum Dei non est alligatum.*

Quant aux Etats auxquels il en coûte encore trop de laisser régner le Christ qu'ils ont banni de leurs institutions et de leurs lois, Pie XI s'efforce pourtant de rétablir, — entre eux et la Papauté qui ne se refuse à personne, étant faite pour tous, — une sorte d'entente cordiale, où il n'est pas interdit de voir un acheminement ébauché vers une réconciliation de plus en plus nécessaire.

Aussi est-il vrai de dire avec un écrivain qui connaît bien l'histoire de la Papauté (1). « L'œuvre des Pontifes se continue. Dans le recul de l'avenir, le geste de Léon XIII,

(1) Georges GOYAU.

introduisant l'idée de justice entre les classes, et celui de Pie XI, introduisant l'idée de charité entre les groupements nationaux, apparaîtront comme les actes les plus décisifs accomplis par la Papauté contemporaine pour l'enrichissement de la conscience humaine. » (A suivre.)

II. La journée des Médailles militaires. — Nous recommandons au clergé et aux fidèles du diocèse la *Journée des Médailles militaires*, qui est fixée au dimanche 23 Mars.

MM. les Curés, Recteurs et Aumôniers voudront bien rappeler aux fidèles, dès le dimanche 16 Mars, à toutes les messes, le but charitable de cette journée, destinée à procurer de plus larges ressources aux œuvres fondées par MM. les Médailles militaires en faveur de leurs orphelins, de leurs infirmes, de leurs vieillards, et de leurs familles dans le besoin. Ils engageront les directeurs et directrices d'écoles et de patronages à favoriser de tout leur pouvoir la vente des insignes de la Société en y employant au besoin leurs enfants.

III. La persécution en Russie. — Le Souverain Pontife, profondément attristé par la persécution religieuse qui sévit en Russie, a protesté contre la guerre impitoyable faite dans ce malheureux pays aux croyances chrétiennes et à tous ceux qui y demeurent attachés. Il demande aux catholiques du monde entier de s'unir à la messe de prière et d'expiation qu'il offrira le 19 Mars pour réparer devant Dieu tant de crimes et pour obtenir au peuple qui en est victime la liberté et la paix. Nos fidèles diocésains répondront à cet appel en s'associant le mieux possible à la pensée du Pape par leurs prières, leurs communions et leur assistance nombreuse aux saints offices, le 19 Mars, en la fête de Saint Joseph.

Cet avis sera lu en chaire à toutes les messes.

IV. Nomination. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, est nommé :

Recteur de Plomeur, M. Paubert, professeur à l'école Saint-Yves, Quimper.

V. Décès — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles :

M. Balanant, ancien recteur de Saint-Marc, décédé le 26 Février.

VI. Modes indécentes. — La Sacrée Congrégation du Concile vient de publier une Instruction relative à l'indécence de certaines modes féminines. Nous en détachons les articles suivants, qui seront lus, dimanche prochain, à toutes les messes, dans toutes les chaires du diocèse :

« Les directrices de collèges et les maîtresses d'école s'efforceront d'inculquer dans l'âme des jeunes filles l'amour de la modestie, de manière à les amener efficacement à se vêtir modestement.

» Que les directrices et les maîtresses n'admettent pas dans

les collèges et les écoles des enfants qui portent des vêtements indécents. Si elles les ont admises et n'obtiennent pas résipiscence, qu'elles les renvoient.

» Que les religieuses, d'après la lettre publiée le 23 Août 1928, par la Sacrée Congrégation des Religieux n'admettent pas ou, si elles les ont admises, ne tolèrent point dans leurs collèges, écoles, oratoires, patronages, des jeunes filles qui n'observent pas une mode chrétienne ; dans l'éducation des enfants, elles veilleront particulièrement à leur inculquer un profond amour de la sainte pudeur et de la modestie chrétienne.

» Que l'on n'admette pas dans les associations pieuses de femmes celles qui ont une mise immodeste ; si on les a admises, qu'elles manquent en cette matière et qu'après avertissement elles ne se corrigent pas, il faudra les exclure.

» Les jeunes filles et les femmes qui portent des vêtements indécents seront écartées de la Sainte Table, de la charge de marraine aux sacrements de Baptême et de Confirmation, et, si le cas le comporte, on leur interdira l'entrée de l'église. »

VII. Prédicateurs de Carême. — QUIMPER (Saint-Corentin). — Station française : le R. P. Guynot, O. M. I., de la résidence d'Autun. — Station bretonne : M. Kerjean, recteur de Coray.

BREST (Saint-Louis). — Station française : Dom Eugène, prieur du monastère bénédictin de Kerbénéat. — Station bretonne : M. l'abbé Le Menn, vicaire à Saint-Joseph du Pilier-Rouge.

— (Saint-Michel). — Station française : le R. P. Baragnon, O. P., prieur du couvent des Dominicains d'Angers. — Station bretonne : M. l'abbé M. Derven, professeur au collège de N.-D. de Bon-Secours.

— (Recouvrance). — M. le chanoine Aubert, aumônier de l'Ecole Navale.

— (Saint-Martin). — Le R. P. Raphaël, O. M., du couvent des Franciscains de Rennes.

— (Saint-Joseph du Pilier-Rouge). — Station française : Le R. P. Minard, de la Société de Marie. — Station bretonne : M. Jézéquel, vicaire à Saint-Marc.

LANDERNEAU. — Le R. P. Le Bourhis, de la Société de Marie.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 1^{er} Dimanche du Carême, 9 Mars : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand-messe) et à 11 h. 1/2. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie. — A 8 heures du soir, ouverture de la Station du Carême, sermon français à la cathédrale ; sermon breton à la chapelle.

Mardi et jeudi : à la même heure, sermon français, et mercredi : à la chapelle, sermon breton.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

Vendredi : confession des petits enfants. — A 8 heures du soir, Chemin de la Croix.

Mercredi, vendredi et samedi : Quatre-Temps.

EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 1^{er} Dimanche du Carême (9 Mars) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand-messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : à 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Vendredi : à 8 heures du soir, Chemin de la Croix et bénédiction de la Vraie Croix.

Avis de services. — Le service de huitaine de M. Balaçant, ancien recteur de Saint-Marc, sera chanté à SAINT-MARC, le samedi 8 Mars, à 11 heures, et à ROSCOFF, le lundi 10 Mars, à 10 heures.

— Un service anniversaire pour M. Quéré, ancien recteur d'Edern, sera chanté à ESQUIBIEN, le mercredi 12 Mars, à 11 heures.

Apostolat de la Prière. — *Intention générale pour le mois de Mars : SAINT JOSEPH, PATRON ET MODÈLE DES OUVRIERS.* — Saint Joseph a passé toute sa vie dans un humble atelier de Nazareth. Il ne peut donc voir qu'avec une bienveillance spéciale ceux qui, comme lui, travaillent de leurs mains. A son exemple aussi, ils apprendront à aimer ce travail et à le transformer. Car depuis que Jésus est venu sur la terre, le travail, en restant un châtiment par son côté pénible, est cependant un moyen puissant de sanctification pour les âmes.

Résolution apostolique : Confiant en la protection de saint Joseph, je prierai et je travaillerai à faire pénétrer la foi et la pratique chrétienne dans les masses ouvrières.

Lire le développement de cette Intention dans le *Messager du Cœur de Jésus*, 9, rue Montplaisir, Toulouse.

Intention missionnaire : Les auxiliaires laïques dans les missions.

Récollections sacerdotales, prêchées par M. le chanoine Le Roy : *Briec*, le lundi 17 Mars ; *Fouesnant*, le jeudi 27.

PUPILLES DE LA NATION

Examen pour les Bourses de l'Enseignement secondaire.

M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts a décidé que les sessions d'examen d'aptitude aux bourses dans les Lycées et Collèges et Cours Secondaires (3^e, 4^e, 5^e et 6^e séries) s'ouvriront en 1930 :

Le jeudi 3 Avril pour les garçons et pour les filles.

Les inscriptions seront reçues à la Préfecture du Finistère (3^e division, 1^{er} bureau) jusqu'au vendredi 14 Mars inclusivement.

Les documents suivants devront être produits par les intéressés, savoir :

Pour les candidats Pupilles de la Nation, se présentant à l'examen en vue d'obtenir une subvention d'études de l'Office départemental, dans un établissement privé d'enseignement secondaire. — Les pièces ci-après établies sur papier libre :

- 1° Demande d'inscription ;
- 2° Acte de naissance ;
- 3° Certificat scolaire ;
- 4° Le cas échéant, attestation officielle de la qualité de pupille.

NOTA. — *Les délais d'inscription étant de plus de deux mois, aucun candidat ne sera autorisé à subir les épreuves si son dossier n'a pas été complètement constitué, comme il est dit ci-dessus, avant le 14 Mars 1930.*

Œuvre de Saint-Corentin et de Saint-Pol. — Le clergé paroissial, les aumôniers, les directeurs et directrices d'écoles ont reçu le compte rendu sur l'organisation et les recettes, exercice 1929.

Il est temps, pour 1930, de mettre en forme et en mouvement les cadres de zélateurs et de zélatrices.

Les chefs de paroisse et leurs auxiliaires doivent se réunir pour bien étudier la propagande et l'action de l'Œuvre sous son double aspect, la prière organisée et rendue générale dans les familles, les catéchismes et les classes, et la cueillette des offrandes.

Le moyen préparatoire le plus efficace sera la *Journée des Vocations* : prédication sur les vocations, historique des vocations dans la paroisse depuis la Grande Révolution, statistique des familles qui ont donné des prêtres à la Sainte Eglise, progrès ou arrêt des vocations depuis les lois scolaires *sans Dieu*. Cette journée peut se terminer par une réunion au Patronage, et un *film sur le recrutement sacerdotal*.

Nous demandons à MM. les Curés, Recteurs et Aumôniers de signaler aux prônes chacune des fêtes auxquelles sont attachées les indulgences plénières, et d'exhorter les associés à communier ces jours-là.

X

Aussitôt les aumônes recueillies, qu'elles soient envoyées sans retard au Secrétariat de l'Evêché par un chèque postal : Nantes 3480 ; et avoir bien soin de conserver en lieu sûr le récépissé de la Poste.

Nous ne croyons pas qu'une propagande bien efficace soit possible sans la diffusion la plus abondante des images-cachets de l'Œuvre, qui donnent la prière enrichie de l'indulgence de 7 ans et 7 quarantaines pour la récitation individuelle ou collective, et de l'indulgence plénière mensuelle, quand la récitation est quotidienne.

Deux éditions existent : Texte breton et texte français. Le cent franco 6 francs. En faire la demande à M. le chanoine Le Roy, Quimper, chèque postal, Nantes 44.74.

AVIS. — Ajouter au compte 1929 : Trézilidé, 181 francs.

Mgr Pichon, évêque de Cayes, chevalier de la Légion d'honneur. — S. G. Mgr Pichon, évêque des Cayes (Haïti), vient d'être élevé au grade de chevalier de la Légion d'honneur, au titre des Affaires Etrangères.

Mgr Pichon occupe le siège des Cayes depuis 1920, succédant à Mgr Le Rouzic. Depuis quarante-cinq ans il évangélise Haïti après avoir été successivement vicaire général de Port-au-Prince, archevêque titulaire de Cabasa, et coadjuteur de l'archevêque de Port-au-Prince. Son dévouement dans cette région est des plus féconds et le gouvernement, en le reconnaissant, récompense un grand cœur et une grande âme. Mgr Pichon est originaire du diocèse de Quimper ; il est né à Saint-Urbain, le 27 Décembre 1865.

Nécrologie. — M. BOULIS JEAN-LOUIS. — Le matin du dimanche 16 Février, M. Boulis, qui fut toujours si exact et si fidèle à la célébration de la Sainte Messe, ne parut pas à la chapelle de la Communauté. Une congestion pulmonaire, d'une extrême violence, venait de terrasser ce robuste vieillard de 78 ans. Malgré les soins dévoués dont fut entouré le vénéré malade, on perdit bientôt tout espoir de le sauver. M. Boulis reçut les derniers sacrements avec une piété confiante qui dominait ses cruelles souffrances et dans une entière résignation à la volonté de Dieu.

Le jeudi 20 Février, toute la Communauté prit part aux prières des agonisants, et, vers l'heure de midi, l'excellent prêtre que fut M. Boulis remettait sa belle âme entre les mains de son Créateur.

Né à Langolen, en 1852, d'une famille profondément chrétienne, Jean-Louis Boulis fit de solides études au Petit Séminaire de Pont-Croix et au Grand Séminaire de Quimper. D'une conscience délicate, même timorée, il redoutait les graves responsabilités de la direction des âmes, et il dut renoncer au ministère paroissial.

Accueilli au presbytère de Plougastel-Daoulas par le Curé, le bon M. Iliou, qui avait été recteur de Langolen, M. Boulis, à la mort de son bienfaiteur, devint, en 1907, le pensionnaire de la Maison Saint-Joseph. Il y a séjourné 23 ans, donnant à tous l'exemple d'une vie éminemment sacerdotale, et d'une parfaite confraternité. Sévère pour lui-même, il témoignait d'une touchante indulgence pour les faiblesses du prochain. Il aurait volontiers redit ce vers, l'un des plus beaux de la langue française :

Car c'est être innocent que d'être malheureux.

Il se montrait généreux pour toutes les œuvres catholiques, mais sa main gauche ignorait toujours ce que donnait sa main droite. Il sentait vivement les épreuves de la Sainte Eglise, et, dans la mesure de son pouvoir, il travaillait à son triomphe.

Très pieux, M. Boulis faisait partie des Prêtres-Adorateurs, et, chaque lundi matin, il faisait son heure d'adoration hebdomadaire. Il ne manquait jamais à sa visite quotidienne

sacrifices. — Lambert possède une église bien modeste sans doute, mais dont la nef romane est remarquable. Malgré les ravages des dernières tempêtes, le chœur pour l'Adoration avait, par les soins d'une personne dévouée entre toutes, reçu une décoration du meilleur goût. — Pendant la semaine du 16 au 23 Février, la population entière est accourue, à l'appel du gracieux carillon, écouter les instructions données par les Pères Le Jollec et Chevance, chanter avec entrain, sous la direction de M. Roué, vicaire à Plounéour-Trez, nos plus beaux cantiques bretons, et surtout rendre, avec un respect et une piété peu ordinaires, ses devoirs au Dieu de l'Eucharistie. Malgré la maladie qui a retenu plusieurs au lit, malgré l'absence des enfants, en pension dans les écoles chrétiennes des environs, on a donné pendant l'Adoration 280 communions : 135 hommes, 127 femmes, 18 enfants.

L. J. C.

RADIO-SELL

AGENCE EXCLUSIVE RADIO-L.L.
MEMBRE DU S. P. I. R.

59, rue de la Vierge - Brest

Téléphones : 5-56 et 7-30 ←
Télég. : Etienne Corré, BREST

*Tous les Appareils T.S.F. - PICK-UP
DISQUES et PHONOS sont vendus
payables en 6, 12 ou 18
mensualités.*

L. BALMET VITRAUX

25^{BIS} Cours Berliat - GRENOBLE

Références de 1^{er} ordre en Bretagne

Représentant régional : M. LE POULLOUIN, rue Trinité, Guingamp

ARTHRITIQUES

Tous les 2 ou 3 jours, avant le repas du soir

un **GRAIN de VALS**

Laxatif dépuratif
régularise les fonctions digestives

FABRIQUE DE FLEURS D'ÉGLISES

ET D'APPARTEMENTS

Maison LADOUCE, 32, rue de Verdun, NANTES

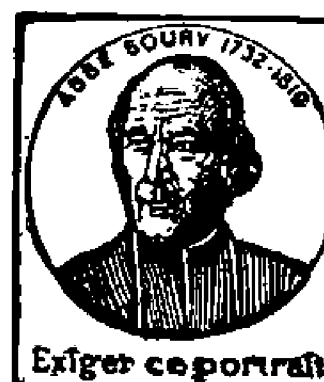
La plus importante de l'Ouest, fondée en 1818

GRANDE SPÉCIALITÉ DE BOUQUETS D'AUTEL

Fleurs fines ou paillon

Fournitures pour fleurs et décorations.

POUR LA FEMME



Exiger ce portrait

Sur cent femmes, il y en a 90 qui souffrent de maladies intérieures qui les gênent plus ou moins, mais qui expliquent les Hémorragies presque continuelles auxquelles elles sont sujettes.

La femme se préoccupe peu d'abord de ces inconvénients, puis tout à coup les malaises redoublent et occasionnent des douleurs dans les reins. La malade s'affaiblit et s'alite presque continuellement.

QUE FAIRE ? A ces malheureuses il faut dire et redire : Faites une Cure avec la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

qui vous sauvera sûrement, sans que vous ayez besoin de recourir à d'autre traitement.

N'hésitez pas, car il y va de votre santé, et sachez bien que la JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY est composée de plantes spéciales sans aucun poison ; elle est faite exprès pour toutes les MALADIES INTÉRIEURES DE LA FEMME : Hémorragies, Troubles de la circulation du sang, Accidents de la ménopause, Etourdissements, Chaleurs, Vapeurs, Congestion, Varices, Phlébites.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

Prix : le flacon } Liquide } 10 fr. 60, impôt compris.
Pilules }

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'Abbé SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé SOURY et la signature Mag. DUMONTIER en rouge.

AUCUN AUTRE PRODUIT NE PEUT LA REMPLACER

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, près BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.

R. C. Bordeaux, N° 3.594 A

10 % de Remise sur facture pour Commandes directes

ASTHME SOULAGEMENT IMMÉDIAT
Cigarettes et Papier
OPPRESSION des GAZES
53, Bd St-Martin, Paris. R.C. 107.609 **FRUNEAU**

AU RÉGULATEUR

Horlogerie - Bijouterie

Orfèvrerie

Joallerie - Lunetterie

R. LE ROUX-BALBOUS

16, rue Astor - QUIMPER

EN FACE LES HALLES ET LE MARCHÉ AUX POISSONS

MAISON DE CONFIANCE

Grand choix de Garnitures de Cheminées religieuses

- R. C. QUIMPER 5548 - Atelier spécial de réparations soignées et garanties

ORNEMENTS D'EGLISE, BRONZE & ORFÈVRERIE

Statues, Crèches de Noël, Chemins de Croix,

Croix de procession argent et métal.

G. LE POULLOUIN, 12, rue de la Trinité,
QUINGAMP

Toutes les réparations, la dorure, l'argenture, le verni-or, le bronzage, sont exécutés dans mon atelier, garantis, livrés rapidement à domicile.

TOUX, BRONCHITES
GRIPPE, CATARRHES, ASTHME

Gouttes Livoniennes

de TROUETTE-PERRET (1 à 2 à chaque repas)

R. C. Seine 54002

15, Rue des Immeubles-Industriels, Paris.

PNEUS DUNLOP

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

45^e ANNÉE.

Vendredi 14 Mars 1930.

N° 11.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 16 Mars. — 2^e de Carême. Semi-double. Violet.

A vêpres, mémoire du suivant.

Lundi, 17. — S. Patrice, Evêque. Double. Blanc.

Mardi, 18. — S. Cyrille de Jérusalem, Confesseur et Docteur. Double. Blanc.

Mercredi, 19. — S. Joseph, Epoux de la Vierge Marie, Confesseur. Double de 1^{re} classe. Blanc.

Jeudi, 20. — De la férie. Violet.

Vendredi, 21. — S. Benoît, Abbé. Double majeur. Blanc.

Samedi, 22. — De la férie. Violet.

Dimanche, 23. — 3^e de Carême.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Plouyé. du 16 au 18 Mars.

Crozon. du 19 au 23 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Lettre pastorale et Mandement de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon sur « Pie XI, Pape de la Paix, des Missions et de l'Action Catholique » (suite).

IV. — Autant que les guerres entre les nations, le Pape déplore la guerre entre les citoyens d'une même Patrie ou les enfants d'une même cité. De toutes les luttes intestines, celles qui le contristent le plus souvent sont celles qui, depuis plus d'un siècle, subsistent à l'état endémique dans nos sociétés nées de la Révolution, — jetant d'un côté de la barricade ceux qu'on appelle « les capitalistes », de l'autre ceux que l'on nomme « les salariés ».

Ici encore, Pie XI, avec la tranquille assurance de celui qui sait posséder la vérité, fait intervenir son principe

pacificateur, le seul qui puisse prévenir les conflits, ou les apaiser quand on a eu l'imprudence de les laisser éclater. « Nous sommes tous ouvriers », disait-il récemment aux représentants du travail qui allaient lui demander des directives. Et personne en effet plus que lui n'a le droit de revendiquer ce beau nom. Et il ajoutait : « Il n'y a de paix possible au sein d'une même société, entre les travailleurs d'une même profession, quels que soient les noms qu'ils portent, que par Notre Seigneur Jésus-Christ. » Les deux vertus sociales, qui règlent les relations des classes entre elles, et des individus dans une même classe, n'ont leur pleine efficacité qu'en Lui et par Lui. Pas la justice toute seule : elle est trop froide et trop rigide. Pas la charité toute seule : elle risquerait de blesser des susceptibilités légitimes. Ces deux vertus ne vont pas l'une sans l'autre. C'est dans le Christ seul qu'elles réalisent leur perfection. Le jour où ceux qui mettent en commun leurs efforts dans un même métier, qu'ils se nomment salariés ou capitalistes, ouvriers ou patrons, reconnaîtront la royauté du Christ et s'inspireront de la justice et de la charité, dont il est l'idéale expression, ce jour-là, la paix fera son entrée triomphale dans la société régénérée. C'est ce que comprennent bien les sophistes du socialisme et du communisme. S'ils s'acharnent avec une persévérance inlassable à vouloir détourner les classes ouvrières de l'Eglise et de Jésus-Christ, c'est que cette tactique est pour eux le meilleur moyen de perpétuer les luttes sociales où ils trouvent la satisfaction de leurs ambitions et de leurs intérêts.

Pie XI ne se contente pas d'énoncer les principes. Il en fait lui-même l'application aux cas particuliers et concrets que l'on soumet à son arbitrage. Et pour ne citer qu'un exemple, dans la lettre bien connue qu'il a fait récemment répondre à l'Evêque de Lille, il rappelle l'obligation de traiter avec des égards équitables les syndicats chrétiens d'ouvriers dont on lui avait cependant demandé la désapprobation.

Il ne songe pas à nier que les ouvriers aient parfois des torts. Il reconnaît aussi que beaucoup de patrons ont créé spontanément des organisations généreuses de charité. Puisque les uns et les autres ont tenu à se grouper dans des syndicats distincts de patrons et d'ouvriers, il les engage du moins à relier ces syndicats entre eux par des commissions mixtes, chargées de pourvoir aux intérêts

communs et de trancher les différends éventuels. Pour le recrutement de leurs membres, il pose cette règle de conduite : « L'Eglise veut que les associations syndicales, suscitées par des catholiques, se constituent entre catholiques, sans toutefois méconnaître que des nécessités particulières puissent obliger à agir différemment. » De son côté, Pie X avait fait remarquer que, dans les pays foncièrement catholiques, le recrutement nettement catholique est toujours facile et grandement désirable.

Le document romain loue hautement les prêtres qui travaillent à la formation des dirigeants syndicaux, et il invite les évêques à nommer, dans les diverses régions industrielles, des « Missionnaires du travail » spécialement chargés de l'apostolat social.

V. — La paix la plus nécessaire est la paix qui réunirait enfin tous les chrétiens dans une seule et même Eglise. Le Pape, qui a reçu de Jésus-Christ la charge de conduire toutes les âmes au Ciel, voudrait mettre fin au grand scandale du schisme et de l'hérésie qui en jettent un si grand nombre en dehors des voies du salut. Plus encore peut-être que les autres Papes, Pie XI multiplie les tentatives pour ramener à la véritable Eglise les centaines d'associations religieuses, qui, à différentes époques, se sont arrachées à son étreinte.

Il comprend que le plus grand service à leur rendre est de leur exposer la vérité telle qu'elle est, sans le moindre nuage, dût elle provoquer quelque irritation. Cette intransigeance n'est que de la loyauté.

Il n'y a qu'une Eglise sur la terre : celle que Jésus-Christ a fondée, à laquelle il a promis de demeurer avec elle jusqu'à la fin, qui par conséquent ne change jamais, en dehors de laquelle il n'y a pas de salut : c'est l'Eglise de Rome, l'Eglise du Pape. Les chrétiens qui ne lui obéissent pas se sont volontairement séparés d'elle. Ce n'est pas elle qui les a rejetés. C'est malgré elle qu'ils sont partis. Ce sont des sujets révoltés qui ont passé la frontière, des enfants mécontents qui ont quitté la maison. L'Eglise ne s'est jamais résignée à cette séparation. Elle fera tout ce qui dépendra d'elle pour hâter l'heure de la réconciliation. Mais il ne faut pas intervertir les rôles. Ce n'est pas à elle à s'unir à eux. C'est à eux de revenir à elle. Elle ne leur sacrifiera ni la vérité révélée, ni sa constitution divine, ni sa discipline essentielle. Ne faut-il pas qu'en revenant à

elle ils soient assurés de trouver tout ce qu'elle possédait, quand ils ont eu le malheur de la quitter ? L'Eglise est la plus tendre des mères ; mais elle ne peut vouloir d'une prétendue union qui ne serait qu'une abdication de ses droits, et elle repousse toute paix qui serait une trahison envers Dieu. Le Père inconsolable d'avoir perdu son fils peut bien aller au-devant de l'enfant prodigue et l'appeler de toute sa voix ; mais c'est dans la maison paternelle que le coupable repentant est remis en possession de ses droits perdus et retrouve les biens qu'il avait volontairement abandonnés.

A cette intransigeance doctrinale, Pie XI joint la charité la plus ardente et la plus active. Il consolide les ponts qui avaient déjà été jetés, et il en établit de nouveaux pour faciliter le retour de ceux qu'on appelle si bien « des frères séparés ».

Il demande aux savants catholiques, prêtres ou laïques, de travailler à dissiper les malentendus, les préventions, les erreurs historiques, qui sont un obstacle à l'union. Il béatifie les martyrs du xvi^e siècle, gloire de la nation anglaise, qui donnaient joyeusement leur vie pour ne pas se séparer de l'Eglise Romaine. Il exalte saint Josaphat, l'apôtre Ruthène, qui, il y a trois siècles, était massacré pour avoir travaillé à ramener son pays à l'Eglise Romaine. Il achève d'organiser l'Institut pontifical oriental, où les hétérodoxes pourront eux-mêmes venir étudier et s'éclairer sur les causes de la séparation. Il revendique, pour leur beauté et l'élan de leur prière, les rites orientaux que les communautés chrétiennes schismatiques ont conservés comme une marque de leur origine catholique, et il les rattache, au même titre que le rite latin, à la liturgie romaine. Il invite l'ordre bénédictin à constituer dans son sein comme une congrégation nouvelle pour travailler à l'œuvre de l'union. Enfin, il exprime l'espoir que ses vœux ne tarderont pas à s'accomplir. Il va jusqu'à dire que l'heureux événement, attendu en vain par ses prédécesseurs, Dieu lui réserverait d'en être favorisé. Déjà on en remarque des signes avant-coureurs, et de Pie XI on peut dire aujourd'hui ce que Bossuet disait déjà d'Innocent XI : « On ne peut s'empêcher d'espérer quelque chose de grand pour la réunion des chrétiens sous un Pape qui exerce si saintement et avec un désintéressement si parfait le plus saint ministère qui soit au monde » (1).

(1) BOSSUET : *Exposé de la doctrine catholique*. Avertissement.

VI. — Un autre appel du Pape, non moins pressant, non moins éloquent que le premier, c'est l'appel en faveur des *Missions*.

Parfaire le règne du Christ au milieu des nations déjà chrétiennes, ne saurait suffire à son zèle. Etendre ce règne à la terre entière est l'œuvre primordiale de l'apostolat.

Au delà des régions où l'Eglise est organisée, et de celles mêmes où l'hérésie et le schisme sont établis, s'étendent de vastes contrées dont les innombrables habitants, environ les deux tiers de l'humanité, ignorent encore que le Fils de Dieu s'est fait homme pour les sauver de l'Enfer et leur donner le Ciel. Jésus-Christ est mort pour eux sur la Croix, il y a déjà deux mille ans, et ils ne le savent pas.

A ce spectacle, l'âme de Pie XI s'émeut, et même s'indigne. Il est apôtre et chef des apôtres. Il tient en sa main le flambeau de la foi que le Christ a mis dans la main de Pierre, et qu'une série ininterrompue de Pontifes a transmis jusqu'à lui. Il croirait manquer à son devoir le plus grave, s'il ne s'efforçait, par tous les moyens en son pouvoir, de le faire briller de proche en proche jusqu'aux extrémités les plus reculées de la terre, aux yeux de ceux qui sont encore assis dans les ténèbres et enveloppés dans l'ombre de la mort.

Avant tout, il entend que tous les catholiques s'intéressent à l'œuvre essentielle des missions.

Ils prieront : une des armes les plus efficaces de l'apostolat, c'est la prière. Il faut prier, non pas une fois, et comme en passant, mais souvent et toujours. Dieu bénit de préférence les prières qui ne savent pas finir. Les prières les plus victorieuses sont celles qui montent vers le Ciel sur les ailes de la pureté et de l'amour, les prières des enfants et des religieuses.

Les maîtres chrétiens exposeront à leurs élèves l'Œuvre des Missions, avec une mappemonde sous les yeux, et ils n'oublieront pas d'allumer la flamme de l'apostolat dans ces jeunes âmes dont les générosités sont si spontanées et les impressions si indélébiles.

Les prêtres et les séminaristes entreront dans « L'Union Missionnaire du Clergé », associant les clercs de toutes les paroisses, de tous les diocèses, et créant ainsi un vaste courant surnaturel de charité, de désirs, d'appels à la vocation, d'œuvres et de mérites, qui s'en ira, des pays

du monde depuis longtemps enrichis par la foi, féconder les régions demeurées jusqu'à présent stériles.

Les Evêques comprendront que l'Œuvre des Missions s'impose à leurs sollicitudes les plus vives : et ils auront à cœur de favoriser les vocations des jeunes gens à qui le Seigneur a dit de quitter le pays de leur père et de leur mère, et d'aller habiter la terre lointaine que son doigt leur a montrée.

Les ordres religieux, y compris ceux qui se livrent à la pénitence ou à la contemplation, ne craindront pas de s'établir dans les pays infidèles, et sans renoncer au but spécial de leur institut, d'y ajouter l'œuvre, plus urgente que jamais, de l'évangélisation.

Il perfectionne les méthodes anciennes et il en inaugure de nouvelles.

Nul plus que lui ne rend justice aux missionnaires. Il admire leur dévouement. Il célèbre leurs travaux. Il chante leurs souffrances et leur martyre. Mais en même temps il croit devoir ajouter que ce qui pourrait retarder la conversion du monde, ce serait d'abord l'insuffisance de leur nombre, peut-être aussi l'insuffisance des procédés qu'ils emploient.

En face d'un milliard d'infidèles à conquérir à la foi, ils sont seulement 12.700. Même avec le secours des Frères, qui sont 4.000, des religieuses, qui sont 30.000, des catéchistes indigènes qui sont 80.000, ils ne constituent qu'une faible équipe pour une entreprise aussi colossale. Et si le nombre des prêtres missionnaires était porté à cent mille, chacun d'eux aurait encore en moyenne un lot de dix mille infidèles à convertir. Il faut donc multiplier les ouvriers de l'Evangile : et, comme les pays christianisés ne peuvent guère en fournir davantage, il reste donc à les trouver dans les pays même de missions. (A suivre.)

II. Les inondations du Midi. — Monseigneur, invité par M. le Préfet à faire partie du Comité départemental qui organisera la souscription nationale pour nos compatriotes du Sud-Ouest de la France, donnera, la semaine prochaine, au clergé du diocèse ses instructions sur le concours à fournir à ce grand mouvement de charité.

En attendant, le devoir de la prière pour les victimes de l'inondation s'impose à tous les chrétiens.

III. Les offices du 19 Mars. — Nos fidèles diocésains n'oublieront pas qu'ils doivent s'unir le 19 Mars aux prières du Pape pour la Russie.

IV. Prédicateurs du Carême. — BREST (*Les Carmes*). — Le R. P. Vial, dominicain, supérieur de la résidence d'Angers.

DOUARNENEZ. — Le R. P. Portier, des Missionnaires diocésains de Rennes.

MORLAIX (*Saint-Mathieu*). — Le R. P. Guilcher, des Missions africaines de Lyon.

SAINT-POL-DE-LÉON. — Le R. P. Roulon, des Missionnaires diocésains de Rennes.

QUIMPER (*Saint-Mathieu*). — Station française et bretonne : le R. P. Salaün, de la Société de Marie.

V. Décorations diocésaines. — Monseigneur a accordé la médaille du Mérite diocésain à MM. :

Mathieu-Daniel Le Bras, de Goulven, qui fut conseiller paroissial pendant 45 ans ;

Jean-Louis Le Houé, de Rumengol, conseiller paroissial depuis 36 ans ;

Christophe Le Goff, de Rumengol, au service de l'église depuis 41 ans ;

Jean-Pierre Goalès, d'Argol, conseiller paroissial depuis 43 ans ;

Mlle Marie Gourmelon, de Bohars, très dévouée à l'église et aux œuvres paroissiales depuis près de 40 ans.

VI. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles :

M. René Pennarun, vicaire à Plomelin, décédé à Quimper, le 12 Mars.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480, Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — II^e Dimanche du Carême, 16 Mars : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction du T. Saint-Sacrement. — A 8 heures du soir, sermon français de la Station à la cathédrale ; sermon breton à la chapelle.

Mardi et jeudi : à la même heure, sermon français, et mercredi : sermon breton.

Mercredi, fête de saint Joseph : messe de 8 heures à son autel.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

Vendredi : à 8 heures du soir, Chemin de la Croix, bénédiction de la Vraie Croix.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 2^e Dimanche du Carême (16 Mars) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de la confrérie du Saint-Sacrement, procession, bénédiction.

Lundi et mardi : à 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Mercredi, fête de saint Joseph : à 8 heures du soir, bénédiction du Saint-Sacrement, prières pour la Russie.

Vendredi : à 8 heures du soir, Chemin de la Croix et bénédiction de la Vraie Croix.

Téléphonie Sans-Fil. — Nous attirons de nouveau l'attention des fidèles sur le danger de certaines émissions radio-phoniques qui sont de nature, comme le disait le cardinal Dubois, « à fausser les esprits ou à corrompre les cœurs ».

Il y a quelques jours, le poste de *Radio-Paris* a diffusé, sous prétexte de renseigner le public sur l'histoire du « Théâtre Libre », une pièce de la dernière immoralité : *L'Ecole des Veufs*.

Voici ce qu'en dit M. l'abbé Bethléhem dans son livre « les Pièces de Théâtre » : « *L'Ecole des Veufs*, 1889 ; Georges Ancey : c'est, disait *Gil Blas* au lendemain de la première, le parti-pris de nous montrer, partout et toujours, le vice sous la forme la plus inconsciente, la plus bestiale. »

Nous n'avons cependant relevé nulle part dans la presse, de protestation contre la diffusion de cette pièce de théâtre. Au nom des sans-filistes du diocèse de Quimper simplement soucieux de leur dignité, nous élevons notre voix pour dénoncer une pareille atteinte à la moralité.

Que nos amis, de leur côté, ne craignent pas, chaque fois qu'ils le jugeront opportun, soit de protester eux-mêmes auprès du poste émetteur, soit de nous transmettre les observations qu'ils auront pu faire.

J.-R. GUÉGUEN,
chanoine titulaire, 72, rue de Locronan.

Mission polonaise catholique. — Monseigneur l'Evêque a reçu la lettre suivante de la Mission polonaise catholique de Paris :

« MONSEIGNEUR,
» Le temps pascal s'approchant, je me permets de renouveler auprès de Votre Grandeur ma humble demande de bien vouloir attirer l'attention de MM. les Curés sur notre revue hebdomadaire « *Polak we Francji* » (Le Polonais en France) ; car je suppose que c'est à la période pascalle surtout, que MM. les Curés prennent un contact plus étroit avec les fidèles polonais de leur paroisse.

» Or, il existe un journal hebdomadaire polonais, *Polak we Francji* qui est rédigé sous les auspices de la Mission polonaise catholique en France et consacré tout particulièrement aux besoins moraux et spirituels de l'Emigration Polonaise en France.

» Ce journal est particulièrement utile aux Polonais catholiques dispersés dans les provinces françaises et qui, du fait même de cette dispersion, ne sont pas visités fréquemment par des missionnaires polonais. Le siège de cet hebdomadaire est 263 bis, rue Saint-Honoré. Le prix de l'abonnement est de 3 francs par mois.

» Je saisis l'occasion pour rappeler qu'on trouve à cette même adresse, au prix de 3 francs, des manuels de confession franco-polonais, destinés à MM. les Prêtres français afin de faciliter leur ministère auprès des Polonais.

» Daignez agréer, Monseigneur, avec mes remerciements lesquels je suis de Votre Grandeur, le plus humble serviteur. »

Avis d'enterrement. — Les obsèques de M. Pennarun, vicaire à Plomelin, sont célébrées à la cathédrale de Saint-Corentin, aujourd'hui vendredi 14 Mars, à 10 heures.

Avis de services. — Le lundi 17 Mars, à 10 heures, sera chanté à PLOUMOGUER, le service anniversaire de M. le chanoine Kérébel, ancien curé de Riec.

— Le mardi 18, sera chanté au CONQUET, à 10 heures, le service anniversaire de M. Colléter, ancien recteur du Conquet.

— Un service anniversaire pour M. J. Conseil, ancien curé de Saint-Thégonnec, sera chanté à SAINT-THÉGONNEC, le mercredi 19 Mars, à 10 heures, et à CLÉDER, le jeudi 20.

— A Vimiéra, Guernesey, les chers Frères des écoles chrétiennes ont célébré un service solennel pour M. Balanant, leur ancien aumônier du Noviciat de Quimper.

Mission et Adoration. — Nous recommandons aux prières des communautés et des personnes pieuses la mission de MOELAN, du 16 Mars au 5 Avril ; l'adoration de CROZON, du 19 au 25 Mars, et la retraite pascale de SAINT-ELOY, du 23 au 30 Mars.

Œuvre du Franc de la Presse. — *Saint-Mathieu de Quimper* : Dir. par., M. Guillermit, vicaire, 386 fr. 50.

CATHOLIQUES, n'oubliez pas que toutes les fois que vous achetez un journal hostile à la religion vous trahissez vos croyances et vous donnez cinq sous à vos adversaires.

Adresser les cotisations à M. le chanoine A. LE ROY, directeur diocésain, à Quimper, C/C Nantes 44-74.

LESNEVEN. — **Retraite.** — Une retraite bretonne pour les hommes s'ouvrira à la Retraite de Lesneven, le lundi 31 Mars, à midi, et se terminera le samedi matin 5 Avril.

— **Retraite de Conscrits.** — Il est rappelé que la retraite bretonne des conscrits du 1^{er} contingent de la classe de 1930 se donnera à la Retraite de Lesneven, du 25 au 29 Mars.

MM. les Curés et Recteurs sont priés d'annoncer ces retraites au prône.

QUIMPERLÉ. — **Retraite de conscrits.** — La retraite annuelle pour les conscrits de l'archiprêtre s'ouvre, à la chapelle de la Retraite de Quimperlé, le lundi 31 Mars, à 6 heures du soir, pour se terminer le vendredi suivant, par la communion pascale (autorisation spéciale de Monseigneur l'Evêque).

Pension : 40 francs tout compris, sauf le beurre, dont chacun devra apporter provision.

Nécrologie. — M. FRANÇOIS-MARIE BALANANT, ancien recteur de Saint-Marc. — C'est l'une des figures les plus sympathiques et les plus populaires de notre clergé qui vient de disparaître. M. Balanant n'y comptait que des amis. Il était

né, d'une famille saint-politaine, en 1861, à Plouguerneau, où son père était douanier. M. Balanant rappelait avec plaisir les souvenirs de son enfance ; de la gêne, sans doute, mais une constante bonne humeur, une famille nombreuse élevée à dure école, mais intelligente et parfaitement unie. F.-M. Balanant, comme beaucoup de fils de douaniers, entra dans l'Eglise ; sa tante Gabrielle le prit à Saint-Pol avec son frère aîné, Victor ; ils suivaient les cours au collège, faisaient bien quelques espiègleries en ville, mais travailleurs, éveillés, ils profitaient de tout pour acquérir une instruction étendue et surtout un solide bon sens ; les jours de congé, ils passaient le plus clair de leur temps à la grève, et la mer, la grande excitatrice des observateurs précoces, en fit des débrouillards et des forts.

François-Marie fut ordonné prêtre le 19 Décembre 1885 ; d'abord auxiliaire à Berrien, puis vicaire à Argol, précepteur dans la famille de Chalus, à Landévennec, à la fin de son préceptorat il fut nommé vicaire à Audierne. Là il fut le prêtre des marins. « Aotrou Balanant » n'y est pas oublié ! Il connaissait à fond le métier des pêcheurs, il assistait au retour des bateaux, écoutait attentivement le récit des événements de mer : son vocabulaire s'enrichissait, sa mémoire se garnissait d'expressions pittoresques, dont sa prédication et sa conversation seront émaillées.

Pour lui permettre d'élever ses neveux, dont un surtout, Victor, le député, lui fera par la suite tant d'honneur, l'administration le nomma aumônier du noviciat du Likès ; puis il devint recteur de Penhars, et, en 1911, recteur de Saint-Marc.

Ce sont là les cadres extérieurs de sa vie sacerdotale ; mais son zèle le déborda plus d'une fois. Il fut un vrai missionnaire : il avait reçu de Dieu des dons exceptionnels de prédicateur : une parole puissante, simple et variée, une observation pénétrante ; et le travail régulier et méthodique lui avait fourni une science théologique éprouvée. Il pouvait aborder tous les genres, aussi bien le grand sermon que la conférence familière : il se spécialisa de bonne heure dans le plus difficile et le plus caractéristique pour nous, Bretons, de tous les genres de prédication : les tableaux. Tous ses dons s'y déployaient avec aisance : il savait le breton comme s'il l'avait inventé ; sa verve malicieuse le servait à souhait dans la description des vices, dont les tableaux symboliques de Dom Michel Le Nobletz lui donnaient l'expression traditionnelle ; sa voix prenait toutes les inflexions, sa mémoire admirablement cultivée abondait en traits et anecdotes ; sa passion pour le salut des âmes amenait sur ses lèvres des vibrations qui faisaient passer dans l'auditoire tous les frissons. Il donna 170 missions, et prêcha plusieurs fois aux Bretons d'Angers et de Paris. Que l'on pense à ce chiffre magnifique et l'on comprendra la grandeur particulière de cette âme de prêtre qui ne sacrifia jamais rien de ses devoirs de vicaire, d'aumônier et de recteur, et qui eut toujours à compter avec un ennemi redoutable, une maladie perfide, tenace, et cruellement douloureuse.

Il eut toujours à cœur l'instruction chrétienne des enfants ; il veillait à la prospérité des deux écoles libres de Saint-

Marc ; il faisait le catéchisme avec autorité et bonté ; les enfants sous son regard ne bougeaient pas : il savait les intéresser. Aux retraites de communion, il avait toujours un grand nombre de confesseurs ; il ne voulait pas que l'on fit vite ; il aimait prendre son temps ; quand on les presse, les enfants ne sont pas à l'aise ; et quand le prêtre lui-même voit autour de son confessionnal des bandes trop nombreuses, il s'énervait.

Fatigué par ses travaux apostoliques, terrassé à tout instant par son mal implacable, il ne perdit jamais sa bonne humeur et sa franche gaité. Dans le répit que lui laissaient le travail et la maladie, il était le plus accueillant des confrères ; toujours prêt à rendre service, communiquant aux débutants ses cahiers d'une calligraphie admirable, bien ordonnés, avec des divisions que la diversité des encres rendait plus nettes. Précieux cahiers que sa charité a dispersés, qu'il ne réclamait pas, mais qui prolongeront encore par ceux qui les détiennent le bienfait de sa prédication.

Il avait bâti à Saint-Marc un beau presbytère ; quand il lui fallut résigner ses fonctions pastorales, il demanda à y rester jusqu'à sa mort. MM. Barvet et Piriou, ses successeurs, le gardèrent, l'entourant d'une affection respectueuse et filiale ; jamais il ne fut à charge ; il savait souffrir. Et ce qui a achevé de donner à sa vie son caractère le plus lumineux, n'est-ce pas cette patience des trois dernières années ?

Pieux sans affectation, il continua aussi longtemps que le lui permit la faiblesse de ses jambes, à dire la sainte messe. Il était peu communicatif de ses états intérieurs, mais on voyait bien qu'il lui fallait une foi robuste pour accepter avec une telle simplicité les humiliations de la maladie. Il avait toujours entretenu une vive dévotion à son illustre devancier, Dom Michel. Il avait collaboré au procès de béatification, et conserva longtemps l'espoir d'aller à Rome pour la glorification de celui dont il fut un si fidèle continuateur.

Il avait perdu son frère Victor, mort en 1888, curé d'Aïn Tédelez, au diocèse d'Oran ; son neveu Alain Talabardon, jeune prêtre, était mort pendant la guerre ; il voyait avec chagrin disparaître les grands amis, compagnons de ses missions ; son affection se faisait plus vive pour ceux qui restaient, pour ceux qui, plus jeunes, venaient à lui avec une confiance et une vénération qui adoucissent les tristesses de ses dernières années.

Le mardi 25 Février, au repas du soir, il parut plus gai et plus original qu'à l'ordinaire : il rappela quelques bons tours de sa vie de collégien, quelques histoires de marins ; puis il monta dans sa chambre. L'un des vicaires, en rentrant du patronage, l'entendit se plaindre : on s'empressa autour de lui ; il se voyait perdu : « C'est la fin... Pardon, mon Dieu... Jésus ! Marie. » On eut pourtant le temps de lui administrer l'Extrême-Onction et de lui donner l'indulgence de la bonne mort. Mais à peine les prières étaient-elles finies, il rendait son âme à Dieu.

C'était une bonne âme de prêtre, pauvre au dernier point des biens de ce monde, riche des mérites que lui ont valus la souffrance et l'apostolat. Sa famille, ses confrères, ses paroissiens retiendront ces deux traits de son caractère. Ses

obsèques furent célébrées le vendredi 28 Février, au milieu d'une assistance nombreuse et recueillie ; M. le chanoine Le Vasseur, curé de Lambézellec, fit la levée de corps ; M. le chanoine Moënnier, curé-archiprêtre de Saint-Louis, présida le nocturne et donna l'absoute. M. Jézéquel, recteur de Bohars, chanta la messe. L'inhumation eut lieu le soir même, à Roscoff.

R. I. P.

FOUESNANT. — L'Adoration. — Les exercices de l'Adoration ont duré du 27 Février au 8 Mars. Y ont travaillé : les Pères Le Jollec, Chevrance, Le Provost ; MM. Baron, recteur de Logonna-Daoulas ; Le Roux, vicaire de Plouzévédé, et Auffret, vicaire de Loctudy, qui dirigeait le chant.

On a compté 1.500 communiant : enfants 215, femmes 882, hommes 403. Il a fallu constater des abstentions nombreuses. Nous le déplorons.

Mais un travail très fécond s'opère dans la paroisse par les deux écoles libres, par les œuvres de jeunesse, patronage, cercle d'études, chorale, par le bon journal, que l'on s'efforce de répandre. Les fruits viendront infailliblement.

Maintenant, semble-t-il, c'est l'heure moins souriante du labeur en profondeur qui ne peut tout d'abord atteindre qu'une élite. Cette œuvre est menée vigoureusement par des énergies ardentes, jeunes, que guide et entraîne l'exemple d'un pasteur tout entier à ses ouailles pour les éclairer, les reprendre avec douceur et fermeté, pour les donner à Dieu.

Ecole Normale Sociale. — Session intensive du 4 au 31 Mai. à l'Ecole Normale sociale, 56, rue du Docteur-Blanche, Paris, XVI^e — Aux dames et jeunes filles de Paris et de toutes régions qui désirent recevoir une première formation sociale en vue d'apporter un dévouement plus éclairé et plus fécond à telle ou telle œuvre sociale diocésaine ou paroissiale, il est offert une *session intensive*, comprenant des cours de *Doctrines sociales catholiques*, de *Législation sociale et ouvrière*, de *Pédagogie sociale*. Une série de *Conférences* les mettront au courant des questions sociales les plus actuelles et la *Visite d'Œuvres et Institutions sociales* leur permettra de voir de près d'intéressantes réalisations, la plupart pouvant s'adapter aux conditions, régionales ou locales, propres à l'action qu'elles envisagent.

Cette session peut aussi servir de préliminaires à la préparation aux carrières sociales féminines. Nous signalons en particulier celles de secrétaires des Œuvres sociales d'un diocèse ou d'une paroisse, d'infirmières rurales dites « Dames de Village », de surintendantes, de visiteuses de Caisse de compensation, de jardinières d'enfants, etc... La formation nécessaire est assurée en une année d'études à l'Ecole Normale sociale.

Les élèves qui suivent actuellement les cours présenteront, les 29-30 Avril et les 1^{er}, 2 et 3 Mai, la thèse par laquelle se terminent leurs études.

Pour tous renseignements, s'adresser à Mme la Directrice de l'Ecole Normale sociale, 56, rue du Docteur-Blanche, Paris, XVI^e. Tél. Auteuil 27-05.

ROME. — Mort du cardinal Merry del Val. — Le cardinal Merry del Val est décédé à Rome le mercredi 26 Février.

Il était âgé de 64 ans ; il était né, en effet, en 1865, le 10 Octobre, à Londres, où la carrière diplomatique avait conduit son père, ministre d'Espagne.

Préconisé le 19 Avril 1900 Archevêque titulaire de Nicée, c'est le cardinal Rampolla, son maître, qui fut son consécrateur. A la mort de Léon XIII, il fut élu Secrétaire du Conclave et du Sacré-Collège, et aussi de la Consistoriale. Quelques jours après il devenait pro-secrétaire d'Etat de Pie X qui, le 9 Novembre 1903, le créait Cardinal-Prêtre du titre de Saint-Praxède. Le jour où il reçut le chapeau, il fut nommé Secrétaire d'Etat et le resta.

Pendant ces onze années, le cardinal Merry del Val fit preuve d'éminentes qualités d'homme d'Etat ; l'œuvre qu'il accomplit auprès du saint Pape fut toujours inflexiblement dirigée pour le bien de l'Eglise, et menée avec une grande énergie.

Après la mort de Pie X, le cardinal Merry del Val fut nommé Secrétaire du Saint-Office. Le Cardinal était protecteur d'un grand nombre d'ordres religieux. Il était membre des Congrégations romaines du Concile, des Rites, des Affaires ecclésiastiques extraordinaires, du Consistoire, de la Cérémoniale, de la Propagande, de l'Eglise orientale, des Séminaires ; il faisait également partie de plusieurs Commissions, dont celle pour les Etudes bibliques.

Le 6 Mai 1925, le cardinal Merry del Val avait célébré son jubilé épiscopal, et le 9 Novembre 1928 son jubilé cardinalice. C'est comme Secrétaire du Saint-Office que, le 8 Novembre dernier, il fit hommage au Souverain Pontife du premier exemplaire d'une nouvelle édition de l'*Index* des livres prohibés. Une importante préface précédait l'ouvrage ; elle était due au cardinal Merry del Val.

PÈLERINAGE NATIONAL FRANCISCAIN. — Semaine Sainte et Pâques à Rome (15 Avril-2 Mai 1930), sous la direction des RR. PP. Franciscains. — *Voyage circulaire.* — Vintimille, Gênes, Pise, 7 jours à Rome. Excursion facultative à Naples et Pompéi. Assise, Florence, Sienne, Bologne, Padoue, Venise, Milan.

Prix pour l'Italie (voyage en 2^e classe. Logement dans de bons hôtels), 1.660 fr. Supplément pour Naples, 200 fr.

Parcours direct. — Vintimille-Rome : aller et retour, arrêt à Gênes et Pise. 7 jours à Rome : 915 fr. en 2^e classe. Les pèlerins gagneront la frontière à leurs frais. Se faire inscrire avant le premier Mars : les places sont strictement limitées.

S'adresser à : M. l'abbé Leclerc, 3, rue de Clisson, Rennes (Ile-et-Vilaine), c./c. 58-34, Rennes.

LES CONFÉRENCES DE NOTRE-DAME DE PARIS, par le R. P. PINARD DE LA BOULLAYE, S. J., *JESUS MESSIE*. Première conférence (9 Mars) : Le Maître que fut Jésus.

Devant un auditoire d'élite, plus nombreux encore que l'année dernière, multiplié grâce à la diffusion radiophonique, le R. P. Pinard de la Boullaye a repris à Notre-Dame la série de ses brillantes conférences.

Ayant établi, dans son carême de 1929, que Jésus est un personnage historique, qu'il a été regardé comme le messie, qu'il a effectivement réclamé ce titre, de R. P. Pinard de la Boullaye entreprend de prouver, cette année, que Jésus est vraiment ce qu'il s'est dit.

Sa première conférence s'applique simplement à éclairer trois traits de sa physionomie, traits si accusés qu'ils suffisent à le distinguer de tous les maîtres et à imposer à l'esprit les plus graves problèmes.

I. Le premier trait est son *accent d'autorité*. Il se présente sans aucun des signes qui éveillent d'ordinaire les plus légitimes suspicions : ni suffisance, ni vanité, ni jactance, ni pose, ni exaltation morbide... Il révèle, par instants, l'assurance d'un arbitre infailible et d'un juge sans appel. Qu'en est-il ?

II. Un second trait est sa *piété*. Sur toutes les âmes dociles, elle exerce sa séduction, parce qu'elle condamne ce qu'elles réprouvent d'instinct comme des déformations de la religion, et parce qu'elle pose, comme fondement de tous les devoirs, la paternité de Dieu, la fraternité de tous les hommes, comme premiers préceptes la charité envers Dieu et envers le prochain. Règles sublimes, dit l'orateur, mais inutiles, si nous ignorons au juste ce qu'est « notre Père des cieux ». Jésus parle comme s'il l'avait vu, comme s'il nous le faisait voir en sa propre personne. Nouveau problème !

III. Sa *bonté* enfin, l'éminent conférencier le montre avec une émotion croissante, s'affirme sous les formes les plus délicates et les plus rares. Elle s'intéresse à toutes les souffrances. Elle a des prévenances inouïes pour les pécheurs. Bien plus, Jésus prêche la miséricorde et l'exerce de telle manière qu'on en vient à se demander où il a pu prendre une telle assurance de parler et d'agir comme s'il était vraiment la Bonté incarnée. Autre problème.

Dans une péroraison vibrante, le R. P. Pinard de la Boullaye déclare qu'il n'a pu songer à tracer le portrait du Christ, parce que ce portrait est impossible, tant que les problèmes indiqués ne seront pas résolus. Il explique dans quel esprit de respect et d'affection pour son auditoire, il entend s'appliquer à les résoudre.

Nous rappelons à nos lecteurs que les Conférences du R. P. Pinard de la Boullaye sont publiées en 7 fascicules hebdomadaires par les « Editions Spes », 17, rue Soufflot, Paris (chèque postal Paris 525-52) — Prix de l'abonnement : 12 francs franco. — Vente au fascicule dans toutes les librairies.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLEANS

WAGONS-LITS DE 1^{re} ET 2^e CLASSES ENTRE PARIS-QUAI-D'ORSAY ET QUIMPER. — Sur la demande pressante des usagers, le Wagon-Lits qui circule habituellement en été dans les express de nuit entre Paris-Quai-d'Orsay et Quimper circulera cette année dès le 1^{er} Mars.

Ce Wagon-Lits comportera des compartiments à deux lits complets, accessibles aux voyageurs munis de billets de 2^e classe moyennant le paiement d'un supplément de 119 fr. 25 pour le parcours de Paris à Vannes, Lorient et même Quimper.

Pour la location des places s'adresser à la gare de Paris-Quai-d'Orsay, à l'Agence de la Compagnie d'Orléans (16, boulevard des Capucines, à Paris), ou à celles de la Compagnie des Wagon-Lits ainsi qu'aux gares de Vannes, Lorient et Quimper.

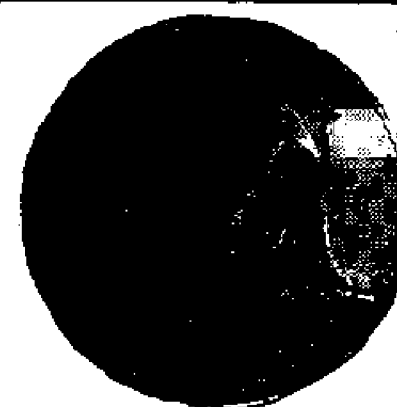
Lourdes VILLA ST-JEAN-PONT-VEUX PRÈS DE LA GROTTÉ
3, rue du Paradis et rue de la Grotte
ALBERT ABADIE CUISINE SOIGNÉE
PRIX MODÉRÉS

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, près BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartreux, BORDEAUX. — Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.

R. C. Bordeaux, N° 3.594 A
10 % de Remise sur facture pour Commandes directes

Le plus beau Cadeau de Première Communion !
Le CHAPELET de la VIE de Sainte THÉRESE de l'Enfant Jésus



L'Apothéose de Sainte Thérèse

Ce chapelet se caractérise par l'introduction entre les Dizaines de 12 MÉDAILLETES représentant chacune un EPISODE choisi entre les plus saillants de la VIE de la petite sainte.

En vente dans toutes les bonnes maisons de bijouterie, de librairie religieuse et objets de piété.

G. D. Edit. Paris.

Chaussures de Luxe et de Fatigue.

MAISON DE CONFIANCE

M^{lle} Sergent, Madame FEUNTEUN, Successeur
8, Rue Saint-François, Quimper

CHAUSSURES SPECIALES | CHAUSSONS DIVERS
dites « à boucles » et Pantoufles.

POUR LE CLERGÉ - PARAPLUIES -

REPARATIONS DE CHAUSSURE

ARTS RELIGIEUX

MAISONS CHARLES LE PAUL

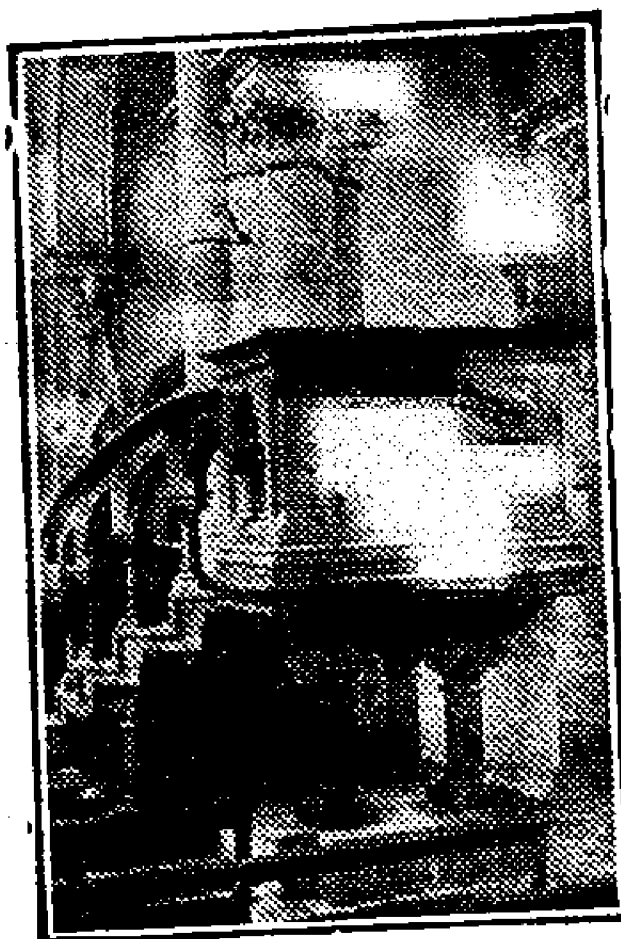
QUIMPER & LORIENT réunies.

16, Place Saint-Corentin, 16 — QUIMPER

ORNEMENTS - BRONZES - VITRAUX
CLOCHES - ORFÈVREURIE - STATUES

M. Ch. LE PAUL visitera sa clientèle.

MOBILIERS D'EGLISES ET DE SACRISTIES



Chaire du Petit Séminaire.

Pont-Croix. F. GODEC. Grand choix de lits de fer.

Statues - Chaires
Autels, Confessionnaux, etc.

— « Travail soigné » —

CHÈNE DE 1^{er} CHOIX - PRIX MODÉRÉS
Demandez plans et devis.

François GODEC, Sculpt^r

— « Pont-Croix » —

Fabrique également :

Bureaux américains :- Bureaux ministres
aux meilleurs prix.

Ameublement complet

ASTHME SOULAGEMENT IMMÉDIAT
Cigarettes et Papier
OPPRESSION des GAZES
53, Bd St-Martin, Paris. K. 6.107.609 **FRUENAU**

MÉDICATION ALCALINE ÉCONOMIQUE

Pour préparer votre eau alcaline digestive
n'employez que le **SEL VICHY-ÉTAT**

0^f 35

LE PAQUET pour 1 LITRE D'EAU

Toutes Pharmacies.

PNEUS DUNLOP

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

45^e ANNÉE.

Vendredi 21 Mars 1930.

N° 12.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 23 Mars. — 3^e de Carême. Semi-double. Violet.
A vêpres, mémoire du suivant.
Lundi, 24. — Saint Gabriel, Archange. Double-majeur. Blanc.
Mardi, 25. — Annonciation de la Sainte Vierge Marie. Double
de 1^{re} classe. Blanc.
Mercredi, 26. — De la Férie. Violet.
Jeudi, 27. — S. Jean Damascène, Confesseur et Docteur.
Double. Blanc.
Vendredi, 28. — S. Jean Capistran, Confesseur. Semi-double.
Blanc.
Samedi, 29. — De la Férie. Violet.
Dimanche, 30. — 4^e dimanche de Carême.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Crozon	du 23 au 25 Mars.
Pensionnat du Sacré-Cœur, Lesneven	du 26 au 27 —
Pensionnat Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, Kerinou	du 28 au 29 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Lettre pastorale et Mandement de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon sur « Pie XI, Pape de la Paix, des Missions et de l'Action Catholique » (suite et fin).

Désormais le travail sera mieux divisé. Les missionnaires renonceront peu à peu à gouverner les églises créées par eux. Ils cesseront à la longue d'être les évêques et les curés des populations qu'ils auront baptisées. S'inspirant de l'esprit du Christianisme primitif et de l'exemple des premiers apôtres, ils prépareront aux chrétientés fondées par eux des pasteurs de leur sang, de leur race, de

leur mentalité, et, après avoir rendu ces chrétientés capables de se suffire à elles-mêmes, ils iront eux-mêmes à de nouvelles conquêtes. Sauf le lien qui les rattache au Pape, les nouvelles églises d'Asie, d'Afrique, d'Océanie seront autonomes, comme l'étaient jadis les jeunes chrétientés des Gaules, de la Grande-Bretagne, de l'Espagne, après le passage des évangélisateurs qui leur avaient donné la foi. C'est dans ce sens qu'un des plus vaillants missionnaires que le diocèse de Quimper ait donnés à l'Eglise a pu dire devant un auditoire parisien : « Dans les pays de missions, l'avenir est aux clergés indigènes ». Et déjà d'ailleurs, sur 12.700 prêtres missionnaires, 4.500 sont indigènes ; sur 4.000 frères, 832 sont indigènes ; sur 30.000 religieuses, 17.000 sont indigènes.

Pie XI veut que l'on fasse crédit aux peuples infidèles, à qui le plus souvent l'Evangile seul fait défaut. Leurs civilisations, pour n'être pas semblables à celles de l'Europe, dénotent, surtout dans l'Extrême-Orient, des qualités d'intelligence et de volonté qui ne le cèdent pas aux nôtres. Les résultats qu'on a déjà obtenus par les clergés indigènes autorisent les plus larges espérances.

Le Pape recommande aussi aux missionnaires de ne pas compromettre leur apostolat par des préoccupations nationales. Ils savent d'avance que leur héroïque dévouement contribuera à faire aimer et estimer leur pays d'origine, et ils s'en réjouissent. Mais ils ne doivent pas subordonner leur apostolat aux intérêts commerciaux ou politiques de la nation à laquelle ils appartiennent. Ils sont au service, non pas d'un gouvernement de la terre, mais de l'Eglise. Ils n'ont pas à inféoder les races de couleur aux races de l'Europe. Ils ne colonisent pas, ils évangélisent. Ils demeureront aussi étrangers aux affaires politiques des pays qui les reçoivent. Leur unique souci, c'est de gagner des âmes à Jésus-Christ, le Sauveur universel.

Enfin, Pie XI se fait lui-même en quelque sorte missionnaire. Organiser « l'Exposition Missionnaire » au Vatican, « la Semaine Missionnaire » dans les pays déjà conquis à la foi, pour en populariser l'idée ; en perpétuer le bienfait par l'institution du « Musée de Latran » et de « la Bibliothèque des Missions » ; donner droit de cité à Rome à l'Œuvre de la Propagation de la Foi, et répandre le plus possible en Italie l'Œuvre de la Sainte-Enfance,

dont le siège reste à Paris ; placer les missions sous le patronage d'une sainte française, Thérèse de Lisieux ; créer de nouveaux territoires de mission ; constituer définitivement l'Œuvre de Saint-Pierre Apôtre pour la formation des clergés indigènes ; sacrer les premiers Evêques de la Chine et du Japon, voilà quelques-uns des actes qui révèlent en Pie XI le Pape apôtre. En voyant ce qu'il a dit, ce qu'il a écrit, ce qu'il a fait pour l'Œuvre des Missions, n'a-t-on pas le droit de penser que son pontificat marquera une date importante dans l'histoire de l'Evangélisation du monde ?

VII. — Le Pape pacificateur, le Pape apôtre ! Tel se présentait déjà Pie XI à Notre esprit, quand Nous franchissions, pour Nous rendre à Rome, les Alpes dont il avait jadis gravi les pentes, et qui symbolisaient si bien les hauteurs sereines de sa pensée. Tel il nous apparut bientôt avec plus d'éclat dans cette Basilique de Saint-Pierre, grande et parfois peuplée comme une ville, où Nous le sentions, au milieu d'un peuple en prière, maître souverain des seules forces spirituelles qui puissent ressaisir et sauver le monde en danger de perdition. Tel il Nous apparut surtout dans cette audience intime, qui fut pour Nous un honneur et une joie, et plus encore une lumière par les avis pratiques que Nous y avons reçus, le 7 Décembre dernier.

Sur la douloureuse affaire de l'Action Française, le Pape s'est borné à Nous rappeler la Lettre dans laquelle il félicitait le Cardinal Dubois de la vigueur qu'il a montrée dans la lutte contre cette nouvelle *hérésie*, et où il affirmait qu'il n'entend rien changer aux mesures prises à l'égard des hommes qui s'y obstinent. Il ajoutait qu'il compte toujours sur la prière des âmes pieuses et sur la grâce divine pour ramener au Père commun des fidèles ces enfants égarés.

Il a touché, au cours de son entretien, tous les points qui intéressent Notre apostolat dans le diocèse.

Le Pape ne songe qu'aux âmes. Ce sont elles qu'il veut soumettre au sceptre du Christ. Le Christ ne règne dans la société que s'Il règne d'abord dans les âmes.

Son premier souci est celui des âmes d'enfants et par conséquent des écoles. Les écoles sont le champ d'apostolat par excellence. Elles peuvent perdre les âmes comme elles peuvent les sauver.

Depuis Notre retour de Rome, Pie XI a publié une Encyclique magistrale sur cette grave question. Revendiquant les droits primordiaux de la famille et de l'Eglise sur l'éducation des enfants, il ramène sagement l'Etat à la juste conception de son rôle en cette matière, repousse le principe de l'éducation sans Dieu et déclare insuffisante pour l'enfant baptisé toute école où l'enseignement n'est pas pénétré d'esprit chrétien, condamne l'éducation sexuelle collective et la coéducation des sexes, déplore l'invasion trop fréquente du socialisme et du communisme à l'école. Bien loin d'accepter l'idée d'une école unique, Il suggère pour nos sociétés divisées la création d'écoles variées conformes à la volonté des familles, et il réclame pour l'école catholique aussi bien que pour les autres de justes subventions de l'Etat en vertu des règles de la justice distributive. Il rend hommage aux congrégations enseignantes et à tous les maîtres et maîtresses de l'enseignement chrétien. En vérité, cette Lettre, que Nous vous ferons lire en chaire, sera entre leurs mains un manuel complet des devoirs de l'Eglise, des familles, de l'Etat, et du personnel enseignant en matière d'éducation.

S'appuyant sur ces principes, le Pape engage les catholiques à promouvoir de toutes leurs forces la cause de leurs écoles, et il leur fait remarquer que l'Action Catholique pour l'école « n'est pas une œuvre politique de parti, mais une œuvre religieuse que la conscience leur impose ».

Dans l'audience qu'il Nous accordait, Pie XI résumait, d'avance, d'un mot, tout le sens de cette Encyclique. Il disait : « Les écoles libres sont plus nécessaires que jamais, et elles sont dignes de tous les sacrifices ». Aucune formule ne pouvait mieux traduire votre devoir scolaire. Nous ne manquerons pas de vous rappeler ces paroles et de les donner comme consigne à toutes nos organisations d'Action Catholique.

L'Action Catholique est une des grandes préoccupations du Pape. C'est pourquoi il a fait si grand accueil au général de Castelnau et à la Fédération Nationale Catholique l'année dernière. Il Nous disait : « Pour Nous, l'Action Catholique n'est pas avant tout une organisation pour l'exercice chrétien des droits civiques, mais une coopération des fidèles sous la direction des Evêques pour la pénétration, la propagande et la défense des principes religieux dans la famille et dans la société ». Pie XI veut faire comprendre aux laïques qu'ils doivent s'intéresser à

toute la vie de l'Eglise, et y participer à fond, pour l'aider à s'épanouir en *pleine liberté* dans les Etats où ils vivent. Il veut entraîner dans cette croisade non seulement les chrétiens et les chrétiennes rendus à la maturité, mais toute la jeunesse, celle qui étudie, celle qui travaille dans les ateliers ou les magasins, celle qui passe sa vie dans les champs. Des œuvres sans nombre sont prêtes à encadrer cette jeunesse pour la former à l'apostolat. C'est par elles que la foi et la vertu peuvent être sauvées dans le monde du travail où l'on essaie d'implanter le paganisme.

Aussi, Pie XI bénit avec effusion notre Ligue d'Action Catholique, nos Associations de Chefs de Famille, la Ligue Patriotique des Françaises, et tous nos groupements de jeunes.

Mais toute cette activité doit avoir son foyer en Dieu. Le Pape l'a rappelé le 20 Décembre dans son Encyclique *Mens nostra*, relative aux retraites spirituelles, faites d'après les Exercices de Saint Ignace, et destinées à entretenir dans les âmes, par la pureté de conscience, une piété plus profonde et un sens plus sérieux du devoir.

Il nous avait dit avec insistance dans Notre audience du 7 Décembre : « La piété, une piété tendre, est votre force en Bretagne. Vos retraites fermées, vos missions paroissiales, sont des exemples qu'il faudrait suivre partout. Faites de cette piété une force d'action. Elle vous aidera, par vos œuvres rendues plus vivantes, à remonter la pente qui risque d'entraîner aujourd'hui les meilleures populations vers une sorte de décadence. »

Il Nous parlait ainsi de vous comme un père fier de ses enfants. Il vous connaît bien. Il est au courant de votre grande charité, de vos manifestations de foi, de vos entreprises de zèle. Il sait que vous ne voulez pas être des catholiques gémissants, mais des catholiques militants, que les pères et les mères de famille, les maîtres de la jeunesse, les directeurs de patronage, les catéchistes, les journalistes, les conférenciers, tous ceux qui peuvent exercer une influence sociale, répondent de tout leur cœur à l'appel de leur Evêque, et que vos séminaristes, vos prêtres, vos congrégations religieuses, veulent être parmi vous, selon le mot de l'Evangile, « le sel de la terre et la lumière du monde ». C'est pourquoi il vous aime comme des âmes qui sentent le prix de la foi et sont capables de sacrifices pour la défendre.

Ce qu'il vous demande, de la façon la plus pressante, c'est de favoriser dans vos familles l'éclosion des vocations sacerdotales et des vocations religieuses, car sans elles la vie catholique ne retrouvera jamais son élan d'autrefois. Nous avons dit au Pape qu'il nous manque, à l'heure actuelle, plus de 200 prêtres. Cultivez avec soin, au foyer domestique, les vocations que vous y voyez naître. Elles sont plus nombreuses que vous ne croyez. Ce qui leur manque pour fleurir et fructifier, c'est le zèle des familles préparant l'action du clergé. La grâce n'agit jamais seule.

Pour vous apporter un souvenir affectueux du Jubilé du Pape, Nous lui avons demandé, au moment du départ, l'autorisation de donner, une fois, dans toutes les églises et chapelles où Nous passerons pour la confirmation ou pour quelque autre cérémonie, la bénédiction papale et l'indulgence plénière.

Le Pape connaît le sens précis des mots. Il Nous répondit : « La permission ? Nous ne vous donnons pas simplement la *permission*, Nous vous donnons la *commission* de le faire, en Notre nom, aux conditions ordinaires, une fois, dans chaque église ou chapelle, à partir de ce jour. »

C'est sur cette parole tout aimable qu'Il a pris congé de Nous, dans une accolade paternelle, à la mode de Bretagne, après avoir béni notre Vicaire général et ses compagnons :

En sortant, vers 9 heures du soir, de cette audience intime, Nous étions tenté de Nous répéter le mot des disciples d'Emmaüs : « Est-ce que Notre cœur n'était pas tout brûlant dans Notre poitrine, tandis que le Pape Nous parlait ? »

Nous avons, il est vrai, ce jour-là, un motif particulier de Nous émouvoir de Notre rencontre avec Lui. Aucun de vous ne s'étonnera qu'à l'occasion du cinquantième du Pape Nous évoquions la pensée de Notre propre cinquantième sacerdotal, qui suit de près le sien, puisque Nous avons été ordonné prêtre le 20 Février 1880. Nous retarderons la célébration de cet anniversaire jusqu'au jour de l'inauguration de Notre nouveau Séminaire. Mais dès aujourd'hui, Nous vous demandons avec confiance un souvenir dans vos prières. Si les jubilés sont des occasions de remercier Dieu des grâces qu'Il a données, ils imposent aussi l'obligation de s'examiner sur l'usage qu'on en a

fait. Vous remercerez Dieu avec Nous et vous le prierez de Nous pardonner Nos fautes.

Pour Nous, en adressant à Notre Seigneur Nos actions de grâces, Nous tenons aussi à vous exprimer à vous-mêmes Notre reconnaissance pour ce concours dévoué et empressé que Nous avons reçu de vous depuis vingt-deux ans et spécialement pour la générosité sans mesure avec laquelle vous avez répondu l'année dernière à Notre appel en Nous donnant quatre millions huit cent mille francs pour le Séminaire, auquel Nous sommes sûrs que votre charité continuera à s'intéresser.

Mais, Nous devons le dire bien haut avant de finir, Nous sommes surtout redevables du peu de bien que Nous avons pu faire parmi vous, après Dieu qui est l'auteur de toute grâce, aux sages conseils de Notre vénérable Chapitre, au zèle et à l'esprit de foi de nos prêtres, et particulièrement au dévouement de Nos Vicaires généraux et de Nos Secrétaires dont l'expérience, la science, l'intelligence et l'affection fidèle Nous ont constamment éclairé et soutenu.

Avec leur aide, Nous essaierons, malgré l'âge et les infirmités, de poursuivre Notre tâche en marchant d'un pas docile et sûr dans la voie marquée par le Pape pacificateur et apôtre.

II. Les inondations du Midi. — La France tout entière s'est émue du malheur des familles atteintes par l'inondation.

Nous recommandons avec confiance au clergé et aux fidèles du diocèse la souscription nationale ouverte en leur faveur. Ils voudront tous y participer dans la mesure de leurs ressources, et adresser leur offrande, comme Nous l'avons fait Nous-mêmes, aux souscriptions ouvertes dans nos journaux.

Ceux de nos diocésains qui ne pourraient offrir que de minimes souscriptions, et qui veulent pourtant exercer la charité à l'égard de leurs frères en détresse, pourront verser leur aumône aux quêtes que Nous ordonnons de faire, à tous les offices, le dimanche 30 Mars, dans toutes les églises et chapelles du diocèse. Le produit de ces quêtes, envoyé sans retard à l'Evêché, sera transmis par Nous à la Banque de France.

Une absoute pour les morts de la catastrophe sera chantée à la fin de la grand'messe, dans toutes les paroisses.

Cet avis sera lu en chaire à toutes les messes le dimanche 23 Mars.

16 Mars 1930.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper.

III. Croix Rouge. — Les deux *Croix Rouges* de Quimper ont décidé de réserver aux victimes des inondations du Midi l'intention de la messe qu'elles font célébrer, en la cathédrale, à neuf heures, le dimanche de la Passion. Pendant la cérémonie, où Mgr l'Evêque prendra la parole, une quête sera faite pour les sinistrés.

IV. Décoration diocésaine. — Monseigneur a accordé la médaille d'argent du mérite diocésain à M. Louis Le Roux, du Guilvinec, président du conseil paroissial depuis la fondation de la paroisse, en 1883.

V. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles :

M. Rannou, ancien recteur de Plouénan, décédé à Sizun, le 12 Mars.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse* : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *III^e Dimanche du Carême, 23 Mars* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie. — A 9 heures, messe pour les Orphelins des Médailles militaires, allocution de Monseigneur l'Evêque. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction du T. Saint-Sacrement. — A 4 heures, réunion du Tiers-Ordre. — A 8 heures du soir, sermon français à la cathédrale ; sermon breton à la chapelle.

Mardi et jeudi : à la même heure, sermon français, et *mercredi* : sermon breton.

Mardi, fête de l'Annonciation de la Sainte Vierge : messes comme le dimanche, sans messe de 11 h. 1/2. Chant des vêpres, immédiatement après la grand'messe. — A 2 h. 1/2, chant des Complies, bénédiction.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

Vendredi : à 8 heures du soir, Chemin de la Croix, bénédiction de la Vraie Croix.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *3^e Dimanche du Carême (23 Mars)* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement. — Le soir, à 8 heures, ouverture de la retraite pascalle bretonne, prêchée par le R. P. Salaün, de la Société de Marie. — Sermon tous les soirs, à 8 heures, depuis dimanche jusqu'à vendredi inclusivement.

Lundi et mardi : à 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Œuvre de Saint-Corentin et Saint-Pol. — Dans le tableau des moyennes par habitant, ajouter à son rang : *Plouguin*, 0,72.

Enseignement libre. — Prière instante et renouvelée à MM. les Curés et Recteurs d'avertir MM. les Directeurs et Mlles les Directrices des Ecoles libres, qu'ils n'ont aucune démarche à faire ni pour eux, ni pour leur personnel enseignant ou surveillant, en vue des Assurances sociales. Qu'ils attendent, avant de faire quelque acte que ce soit, d'avoir

reçu des directives de l'Inspection diocésaine qui s'occupe de l'organisation dont il a été longuement parlé aux Conférences pédagogiques. Les *domestiques*, eux, doivent être inscrits à la « Famille Bretonne ». Cet avis a une sérieuse importance, aussi l'Inspection diocésaine se permet-elle d'insister auprès de MM. les Curés et Recteurs pour qu'ils aient la bonté de le transmettre aux intéressés.

L'Office Central des Dépôts de Lectures. — Comme suite à l'appel paru dans la *Semaine Religieuse* du 14 Février, on nous prie de reproduire l'information publiée par *La Croix*, dans son numéro des 16-17 Mars :

« Etant donnés l'intérêt et la sympathie que nos lecteurs auraient bien voulu accorder à la création des dépôts de lectures, nous pensons nécessaire de les aviser que la Société qui avait assuré, au prix d'un labeur des plus difficiles, cette œuvre « l'Union Centrale des Dépôts de Lectures » (siège social, 11, rue Cujas, Paris (5^e), a été dissoute dans le courant du mois de Décembre dernier.

» Pour faire face à cette situation, et continuer l'action religieuse et sociale entreprise par les initiateurs des dépôts de lectures, un Comité moral, composé de M. l'abbé Bethléem, le R. P. de Parvillez, M. l'abbé Boucherie, a chargé M. Charles Paillart, éditeur, de constituer une nouvelle organisation.

» Celle-ci vient d'être mise en fonctionnement, sous la raison sociale : Office Central des Dépôts de Lectures.

» Nous prions donc nos lecteurs qui ont le désir de travailler à l'assainissement de la lecture populaire de noter qu'ils peuvent, dès maintenant, adresser des demandes de renseignements, des propositions, etc., à M. Charles Paillart, directeur de l'Office Central des Dépôts de Lectures, Abbeville, Somme. »

Mouvement de la propagande du « Nouvelliste ». — M. l'abbé Jallier a déjà reçu plusieurs centaines d'adresses et des abonnements. Cette collaboration générale facilitera grandement la tâche de celui qui a la ferme volonté d'être utile à notre diocèse, et aura d'heureuses conséquences. Ces quelques semaines qui nous séparent du temps pascal sont favorables à la propagande. Dans un certain nombre de paroisses, après une première liste d'adresses et les visites nécessaires, il sera possible d'en préparer d'autres. De nombreuses paroisses, grandes ou petites, font leur propagande actuellement. Les résultats déjà acquis font espérer que dans toutes les paroisses du diocèse, l'effort aura sa récompense.

Nécrologie. — M. JEAN-MARIE DANZÉ. — Une mort prématurée vient de ravir aux paroissiens de Plomeur leur recteur si estimé, M. Danzé. Quand, il y a vingt mois à peine, M. Danzé arriva au milieu d'eux, tout faisait présager qu'il était appelé à y remplir un long ministère. Le nouveau Recteur était robuste, toujours gai, toujours dispos au travail, la maladie lui était inconnue et il ne se plaignait jamais

du moindre malaise. A peine si les plus avertis avaient remarqué, depuis quelque temps, la pâleur plus accentuée de son teint. Un mal terrible cependant le minait, dont il ne se rendait pas compte lui-même. Au début de Novembre, il fut obligé de s'aliter. On put croire d'abord que sa forte constitution et les soins dévoués dont il était entouré, triompheraient du mal. Mais de nouvelles crises ne tardèrent pas à se produire et, après quatre mois de souffrances admirablement supportées, au matin du dimanche 23 Février, quand sonnait la messe paroissiale, M. Danzé rendait son âme à Dieu.

Né à Primelin, le jeune Jean-Marie Danzé se distinguait parmi les enfants de son âge par sa bonne tenue et son recueillement au catéchisme et aux offices de l'église. Heureux « orienteur » avant l'invention pédantesque de l'Ecole Unique, M. le Recteur crut discerner en lui les signes de la vocation sacerdotale. Il l'appela au presbytère, lui enseigna les rudiments du latin et fut émerveillé de la vivacité de son intelligence et de la sûreté de sa mémoire. Au Petit Séminaire de Pont-Croix où il fit ses études, au Grand Séminaire de Quimper où il se forma à la science et aux vertus ecclésiastiques, il était réputé comme un élève consciencieux, travailleur et d'une parfaite régularité. On le considérait comme un bon élève dans toute la force du terme. Mais il semble bien qu'aucun de ses maîtres ne pressentit alors les riches qualités de son esprit, dissimulées par une grosse timidité, une élocution hésitante et une modestie peut-être exagérée. De ses études il garda toujours l'amour des classiques et le goût de l'érudition. La langue grecque lui était familière comme la langue latine. Il en avait pénétré toutes les nuances et il l'eût enseignée avec succès. Ses auteurs favoris étaient Démosthène et Cicéron ; il ne se lassait pas d'admirer leurs discours et de les relire. Poète à ses heures, il traduisait sa pensée en vers faciles. Pour mieux comprendre la Sainte Ecriture il avait appris l'hébreu et c'est dans son texte original qu'il aimait à lire chaque jour la parole de Dieu. L'étude faisait ses délices. Le matin, après avoir fait sa prière, dit sa messe, satisfait au service paroissial, il prenait en hâte son déjeuner pour savourer plus vite la joie de s'asseoir à son bureau en face de ses livres. Des trésors de connaissances ainsi acquises, M. Danzé ne laissait habituellement rien paraître et ses condisciples n'apprendront pas sans quelque surprise que ce prêtre méditatif, réservé, toujours plus disposé à écouter qu'à parler, était très versé dans les questions les plus actuelles de la théologie, de la littérature et de l'histoire.

L'homme d'étude peut parfois nuire à l'homme d'action. Pour M. Danzé, il n'en fut pas ainsi. Mais ici encore rien d'extraordinaire. Son action comme sa science fut sans éclat. Il se contenta de remplir modestement les fonctions d'un bon vicaire, puis celles d'un pasteur entièrement dévoué à ses ouailles dans l'accomplissement quotidien de cet art que saint Grégoire nomme si bien : *Ars artium regimen animarum*. Ordonné prêtre en 1900, M. Danzé fut

vicaire à Peumerit, à Edern et à Plounévez-Lochrist, puis recteur de Tréméven et de Plomeur. Ce long contact avec les populations de nos campagnes, lui avait montré combien il est facile à nos paysans, s'ils le veulent, de vivre de la vie de la grâce. Dans ses catéchismes, dans ses prônes, dans ses exhortations, il leur en montrait l'importance, et tous ses efforts portaient sur le maintien et le développement de la vie chrétienne dans la paroisse. En chaire, il parlait clairement, simplement, sans aucun apprêt d'éloquence. Sa parole, habituellement empreinte de douceur, devenait très ferme quand il donnait ses directions. Il était intraitable aux désordres qui essayaient de se glisser parmi les âmes confiées à sa charge.

Son dévouement lui attirait l'estime, sa bonté lui gagnait les cœurs. Elle se reflétait sur son visage où s'épanouissait continuellement un large sourire qui inspirait confiance. On l'abordait sans crainte, sûr d'être toujours bien accueilli. Aimable pour ses paroissiens, cordialement hospitalier pour ses confrères, serviable envers tous : tel il fut jusqu'à la fin. Malade, M. Danzé envisagea la mort comme un bon prêtre. Il reçut avec une foi admirable le saint viatique et l'extrême-onction ; généreusement il offrit à Dieu le sacrifice de sa vie pour sa paroisse. Comme sa maladie se prolongeait, il voulut communier aussi souvent que son état le lui permettait. Enfin, après une longue et cruelle agonie, il expira tranquillement entre les mains de son vicaire qu'il aimait comme un fils et qui le vénérât comme un père.

Le mardi suivant, la cérémonie d'enterrement eut lieu à Plomeur. Elle fut présidée par M. le chanoine Le Borgne, curé-doyen de Pont-l'Abbé. M. le Recteur de Guilvinec chanta la messe et M. le Curé-Archiprêtre de Quimperlé donna l'absoute. Plus de soixante prêtres, des paroissiens de Plounévez-Lochrist, et une foule immense de paroissiens de Plomeur remplissaient l'église et offraient à M. Danzé le suprême hommage de leurs prières et de leur reconnaissance.

R. I. P.

QUIMPER. — La Coupe Drac. — La coupe D. R. A. C. pour les collèges des diocèses de Quimper et de Vannes s'est disputée jeudi au collège Saint-Yves, à Quimper, sous la présidence de Monseigneur.

Huit concurrents prirent part à cette joute oratoire. Avec des aptitudes diverses, ils présentèrent le sujet imposé : « Quelles seraient les ambitions et le programme de Montalémbert s'il débutait de nos jours dans l'Action Catholique. »

La lutte fut chaude entre les trois premiers et ce n'est que de quelques points qu'Hervé Cardinal, du collège Saint-Louis de Lorient (qui fut second de la même épreuve l'an dernier), l'emporta sur Pierre Dalido, du collège Saint-François Xavier de Vannes, et Louis Le Beux, du Collège Saint-Yves de Quimper.

Hervé Cardinal représentera les deux diocèses à la finale qui doit se disputer à Paris : il peut se classer en bon rang.

— **Nécrologie.** — Nous recommandons aux prières l'âme de la chère Sœur Azarie, religieuse de l'Immaculée Conception, de Saint-Méen, décédée le 18 Mars, au Grand Séminaire, où elle se dévouait depuis 23 ans.

Tous les prêtres du diocèse, les jeunes surtout, savent avec quel affectueux et inlassable dévouement Sœur Azarie s'est usée à leur service. Ils voudront tous porter au plus tôt son souvenir au Saint Autel, pour lui obtenir le repos qu'elle a si bien mérité par toute une vie de labeur, de sacrifice et d'oubli d'elle-même.

— **Retraite des Conscrits.** — Les conscrits du 1^{er} contingent, appartenant aux arrondissements de Quimper et de Châteaulin sont convoqués à la retraite qui leur sera prêchée du 7 au 11 Avril prochain, à la Maison de la Retraite de Quimper.

Prix de la pension : 40 francs, beurre non compris.

LESNEVEN. — **Journée rurale féminine.** — L'Office Central organise à la Retraite de Lesneven pour le 6 Avril (dimanche de la Passion), une Journée rurale féminine dont ci-dessous le programme :

8 h. 1/2, messe ; — 9 heures, petit déjeuner ; — 9 h. 1/2, causerie-rapport ; — 11 heures, conférence : *Tâche morale et matérielle de la femme à la campagne*, par Mme Gogé ; — 12 heures, déjeuner ; — 1 h. 1/2, conférence : *La laiterie*, par Mlle Croc ; — 3 heures, Salut et allocution de M. l'Aumônier de la Retraite.

Prix du petit déjeuner : 2 francs ; du déjeuner de midi : 7 francs.

Prière de s'inscrire directement à la Retraite avant le 1^{er} Avril.

— **Retraite bretonne de femmes, du 10 au 15 Mars 1930.** — 33 paroisses ; 64 retraitantes : Ploudaniel, 9 ; Saint-Méen, 6 ; Plouescat, 4 ; Kersaint-Plabennec, Lannilis, Lesneven, Plouvien et Plouzané, 3 ; Dirinon, Loc-Maria-Plouzané, Milizac, Plougoum et Saint-Thonan, 2 ; Cléder, Le Drennec, Le Folgoat, Guissény, Kerlouan, Kernouës, Lanhouarneau, Loc-Brévalaire, Loperhet, Plabennec, Plouarzel, Plouguin, Plouvorn, Plouneventer, Plouzané, Plouzévéde, Saint-Frégant, Saint-Renan, Tréflaouénan et Trézilidé, 1.

LE FOLGOAT. — **Enfants de Marie.** — Nous leur annonçons qu'un Pèlerinage-Congrès des Enfants de Marie de la région brestoise et du Léon se tiendra au Folgoat le lundi de la Pentecôte, 9 Juin prochain, sous la présidence de M. le chanoine Moënner, curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest.

Sujet à étudier : les devoirs de l'Enfant de Marie à l'égard de la participation aux offices religieux : le chant grégorien. De tous les exercices de la journée, on tâchera de faire de vraies leçons de choses dont puissent profiter tous les directeurs et directrices de scholas paroissiales. La grand'messe sera chantée, le sermon prêché, l'harmonium tenu et le lutrin dirigé par de fervents grégorianistes, tous amis et admirateurs de l'école de Solesmes. Au patronage,

une conférence avec démonstrations pratiques de chant grégorien sera faite par une ancienne élève de Dom Mocquereau, au monastère de Solesmes.

Le programme de chant va être incessamment envoyé à tous les groupes paroissiaux. Prière de l'étudier dès maintenant, et d'adresser les réponses au questionnaire, à M. le Recteur du Folgoat.

POULGOAZEC. — **Retraites paroissiales.** — Nous recommandons aux prières des communautés et des personnes pieuses les retraites paroissiales qui seront données à POULGOAZEC : aux jeunes filles, du 23 au 26 Mars, et aux jeunes gens, du 26 au 29.

Les livres de la Famille ANNE DAIX, « La merveilleuse Odyssée de Françoise d'Amboise, Duchesse de Bretagne », odyssée vraiment merveilleuse et narrée d'un style captivant. Vie « romancée » sans doute et fort agréablement par un auteur de talent que stimule une admiration profonde pour son héroïne, vie parfaitement authentique dans ses moindres détails et qui fait revivre devant nous les derniers temps de la Bretagne indépendante. (Editions Spes, 17, rue Soufflot, Paris.)

Mort de Mgr Julien, évêque d'Arras. — Mgr Julien, évêque d'Arras, a rendu le dernier soupir, vendredi matin.

Le futur membre de l'Institut était né le 16 Janvier 1856, à Canville - les - deux - Eglises (Seine-Inférieure), où son père était instituteur.

En 1878, avant même d'être prêtre — il reçut l'ordination sacerdotale le 17 Juillet 1881, — il passait à la Faculté de Douai sa licence ès lettres. En 1882, il conquérait le titre d'agrégé de l'Université.

Professeur et directeur du collège ecclésiastique d'Yvetot, puis supérieur de l'Institution Saint-Joseph du Havre, il se révéla de bonne heure comme un éminent éducateur, et de nombreux ouvrages multiplièrent les témoignages de richesse et de fécondité de son talent. Il était curé-archiprêtre du Havre quand, en 1917, en pleine guerre, il fut promu au siège épiscopal d'Arras. Dans ce diocèse si éprouvé, il fut, en inspirant la confiance à tous, un des bons ouvriers de la victoire.

L'action de Mgr Julien souverainement bienfaisante pour son diocèse fut féconde pour la France entière. Ses livres, ses lettres pastorales, ses discours attirèrent toujours l'attention autant par leur forme littéraire que par leur doctrine, et donnèrent des directives qui se recommandaient par leur opportunité et leur sens réaliste.

Le 14 Mars 1925, il était élu membre de l'Académie des sciences morales et politiques. Son œuvre littéraire, son amour des humanités, sa profonde culture, lui méritaient cet honneur. Il publiait, en 1925, *Le prêtre, Les promesses évangéliques* ; en 1927, des *Discours de mariage* ; *L'éducation de la femme dans le temps présent* ; une étude et un discours sur Bossuet.

L'Eglise et la France, voilà les deux grandes causes qu'unit

sans cesse sa pensée, pour lesquelles il a parlé, il a écrit, il a travaillé, il a souffert, auxquelles il a voué un double chant de foi et d'amour.

S. G. Mgr Julien laissera dans l'histoire de l'Eglise de France un très pieux et réconfortant souvenir.

Mort de Mgr Chauvin, évêque d'Evreux. — Mgr Chauvin, évêque d'Evreux, est mort lundi après-midi.

Il était né à Cossé-le-Vivien (Mayenne), le 15 Septembre 1859.

Pendant de longues années, l'abbé Chauvin enseigna, au Séminaire de Laval, l'Ecriture Sainte en des cours qui furent fort remarquables.

Dès 1897, il fut nommé supérieur du Petit Séminaire et il se dévoua avec succès aux vocations sacerdotales. En 1906, Mgr Grellier, nouvel évêque de Laval, le nomma chanoine titulaire, et se l'attacha en qualité de vicaire général.

En 1920, le Pape Benoît XV appela le vicaire général de Laval à succéder à Mgr Déchelette, sur le siège d'Evreux.

LES CONFÉRENCES DE NOTRE-DAME DE PARIS, par le R. P. PINARD DE LA BOULLAYE, S. J., **JÉSUS MESSIE**. — Deuxième conférence (16 Mars) : Les christs païens.

Le conférencier de Notre-Dame, professeur d'histoire des religions à l'Université Grégorienne, s'est engagé dans sa seconde conférence sur le terrain propre de ses études, en comparant à Jésus les « christs païens ».

I. — Ayant prouvé, l'an dernier, que Jésus est un personnage de l'histoire, et que les récits évangéliques méritent pleine créance, il montre d'abord que tous ces dieux païens, à l'exception des fondateurs du jainisme et du bouddhisme, et des empereurs divinisés, ne sont que des êtres légendaires, dont on voit la biographie se transformer d'âge en âge.

II. — Etudiant ensuite le message de salut qu'ils auraient apporté à la terre, il signale entre leurs enseignements et ceux de Jésus, sur trois points essentiels, un contraste saisissant : d'une part, le monothéisme le plus rigide, de l'autre, un polythéisme effréné ; — du côté de Jésus, mort rédemptrice et résurrection ; pour découvrir chez ses rivaux une passion et une résurrection (l'orateur s'égale à le prouver en analysant leurs légendes), il faut une forte dose d'imagination ; — même opposition en ce qui concerne les conditions du salut : chez les païens, profession d'une vague dévotion à la personne de tel dieu, sans obligations morales effectives, sans répudiation d'aucun culte, si différent et si sensuel qu'il soit ; chez les chrétiens, acceptation de la morale évangélique et répudiation absolue de tous les cultes polythéistes.

III. — On ose prétendre que les cultes païens, les cultes orientaux notamment, ont exercé sur le christianisme une large influence. Le Révérend Père établit de façon convaincante que leur succès s'étant affirmé surtout au I^{er} siècle, ces cultes sont venus trop tard pour séduire les premiers disciples de Jésus, — que toute trace appréciable de leur action sur l'Eglise fait absolument défaut, à moins qu'on ne se contente d'analogies si vagues qu'à ce compte on pourrait aussi bien parler de dépendances du culte chrétien à l'égard des religions du Mexique ou du Pérou, — finalement que les doctrines essentielles de l'Eglise se trouvent déjà dans les prophéties relatives au Messie, qu'il est donc superflu de chercher leur source ailleurs.

Nous rappelons à nos lecteurs que les Conférences de Notre-Dame sont publiées en 7 fascicules hebdomadaires par les « Edi-

tions Spes », 17, rue Soufflot, Paris (chèque postal Paris 525-52). — Prix de l'abonnement : 12 fr. franco. — Vente au fascicule dans toutes les librairies.

FAITES VOS ACHATS à la

Quincaillerie

LE GALL-BRISOU

14-16-18, rue de Brest, LANDIVISIAU

APPAREILS DE CHAUFFAGE ET CUISINIÈRES DES MEILLEURES MARQUES. — CHARBONS DE CUISINE DE PREMIÈRE QUALITÉ. — Vente en gros et en détail. LIVRAISON à DOMICILE par CAMIONS AUTOMOBILES.

↑
Téléphone 2

ORNEMENTS D'EGLISE, BRONZE & ORFÈVREURIE

Statues, Crèches de Noël, Chemins de Croix,

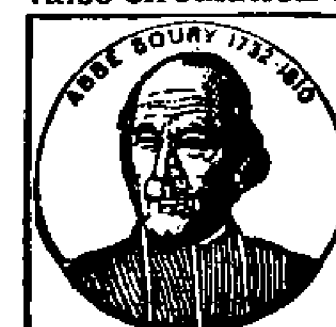
Croix de procession argent et métal.

G. LE POULLOUIN, 12, rue de la Trinité, GUINGAMP

Toutes les réparations, la dorure, l'argenture, le verni-or, le bronzage, sont exécutés dans mon atelier, garantis, livrés rapidement à domicile.

CONSEIL AUX DAMES

Toutes les maladies dont souffre la femme proviennent de la mauvaise circulation du sang. Quand le sang circule bien, tout va bien ; les nerfs, l'estomac, le cœur, les reins, la tête, n'étant point congestionnés, ne font point souffrir. Pour maintenir cette bonne harmonie dans tout l'organisme, il est nécessaire de faire usage, à intervalles réguliers, d'un remède qui agisse à la fois sur le sang, l'estomac et les nerfs, et seule la



Exiger ce portrait

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

peut remplir ces conditions, parce qu'elle est composée de plantes sans aucun poison ni produits chimiques, parce qu'elle purifie le sang, rétablit la circulation et décongestionne les organes.

Pour assurer à leurs fillettes une bonne formation, les mères de famille leur font prendre la **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY**.

Les dames en prennent pour éviter les migraines périodiques.

Les malades qui souffrent de maladies intérieures, celles qui craignent les accidents de la Ménopause doivent faire une cure avec la **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY** pour aider le sang à se bien placer et éviter les maladies les plus dangereuses.

La **JOUVENCE** de l'abbé SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

Prix : le flacon } Liquide
Pilules } **10 fr. 60, impôt compris.**

Bien exiger la véritable **JOUVENCE** de l'abbé SOURY qui doit porter le portrait de l'abbé SOURY et la signature Mag. DUMONTIER en rouge.

AUCUN AUTRE PRODUIT NE PEUT LA REMPLACER

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON propriétaire et négociant, LA CROIX
DE L'ISLE, BASSENS, près BORDEAUX.
Bordeaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — Vins de Bordeaux authentiques et
Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.

R. G. Bordeaux, N° 3.394 A

10 % de Remise sur facture pour Commandes directes

FABRIQUE DE FLEURS D'ÉGLISES ET D'APPARTEMENTS

Maison **LADOUCE**, 32, rue de Verdun, NANTES

La plus importante de l'Ouest, fondée en 1818

GRANDE SPÉCIALITÉ DE BOUQUETS D'AUTEL

Fleurs fines ou paillon

Fournitures pour fleurs et décorations.

Lourdes VILLA ST-JEAN-PONT-VIEUX PRÈS DE LA
GROTTE
3, rue du Paradis et rue de la Grotte

PRIX MODÉRÉS **ALBERT ABADIE** CUISINE SOIGNÉE

ASTHME SOULAGEMENT IMMÉDIAT
Cigarettes et Papier
OPPRESSION des GAZES **FRUANEAU**
53, Bd St Martin, Paris. t. 6.107.609

MALADES DU FOIE

Tous les 2 ou 3 jours, avant le repas du soir

UN GRAIN DE VALS

assure le fonctionnement du foie
et de la vésicule biliaire

PNEUS DUNLOP

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

45^e ANNÉE.

Vendredi 28 Mars 1930.

N° 13.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche 30 Mars. — 4^e de Carême. Semi-double. Violet.
Lundi, 31. — De la férie. Violet.
Mardi, 1^{er} Avril. — De la férie. Violet.
Mercredi, 2. — S. François de Paule, Confesseur. Double.
Blanc.
Jeudi, 3. — De la férie. Violet.
Vendredi, 4. — S. Isidore, Confesseur et Docteur. Double.
Blanc.
Samedi, 5. — S. Vincent Ferrier, Confesseur. Double. Blanc.
Dimanche, 6. — LA PASSION.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Adoration perpétuelle de Brest. . . du 31 Mars au 1^{er} Avril.
Adoration perpétuelle de Morlaix . . du 2 au 3 Avril.
Hospice de Landerneau. du 4 au 5 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Congrès Eucharistique de Carthage. — Nous recevons du Comité central de Paris le communiqué suivant : « Le groupe des Congressistes du diocèse de Quimper quittera Paris par train spécial le 1^{er} Mai, arrivera à Tunis le 3 Mai, en repartira le 12 Mai pour arriver le 13 à Marseille où il reprendra son train spécial. — Sous peu, les horaires et les prix définitifs seront communiqués ».

II. — Le Pèlerinage diocésain à Lourdes aura lieu du 29 Juin au 5 Juillet.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — IV^e Dimanche du Carême, 30 Mars : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Quête à toutes les messes pour l'Œuvre de la Conférence de Saint-

Vincent-de-Paul. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction du T. Saint-Sacrement.
— Sermon français à la cathédrale ; sermon breton à la chapelle, à 8 heures.

Toute la semaine, jusqu'à vendredi inclus : sermon français pour les jeunes filles à la cathédrale et sermon breton à la chapelle pour les Bretons à la même heure.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour M^{me} Carichon, membre décédé de la Confrérie des Trépassés.

Samedi : confession des enfants des catéchismes, des aspirants et de 1^{re}, 2^e et 3^e communion.

Dimanche : ouverture du temps pascal.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 4^e Dimanche du Carême (30 Mars) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Apostolat de la Prière, bénédiction du Saint-Sacrement. — A 8 heures du soir, ouverture de la Station française par le R. P. Salaün, de la Société de Marie.

Lundi et mardi : à 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

RETRAITE DES JEUNES FILLES : instructions spéciales le soir, à 8 heures, le lundi, le mercredi et le jeudi ; le matin, à 7 heures, le mardi, le mercredi et le vendredi. — Les instructions de mardi et de vendredi soir sont pour tous les fidèles.

PETITE RETRAITE DES ENFANTS qui ont déjà communie : instructions à 4 h. 1/2, lundi, mardi et mercredi. — Messe de communion, jeudi, à 7 heures.

1^{er} Vendredi du mois : à 6 heures, messe à l'autel du Sacré-Cœur. — Le Saint-Sacrement sera exposé de 8 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir. A 5 heures, bénédiction du Saint-Sacrement.

Avis de services. — Le service anniversaire pour M. Le Roy, recteur de Loperhet, sera chanté à LOPERHET, le jeudi 10 Avril, et à PLOUIDER, le mercredi 9 Avril, à 10 heures.

Apostolat de la Prière. — *Intention générale pour Avril :* LE CONGRÈS EUCHARISTIQUE INTERNATIONAL DE CARTHAGE. — Jésus et Roi non seulement d'un peuple, mais de tous les peuples. Aussi tous les chrétiens doivent avoir à cœur le succès du Congrès eucharistique de Carthage, car rien n'est plus capable d'étendre et de glorifier la royauté universelle du Sauveur que ce concours de chrétiens, venant de tous les points du monde, pour adorer, louer le Seigneur caché dans l'hostie par amour pour les hommes.

Résolution apostolique : Je prierai pour le succès du Congrès Eucharistique International de Carthage.

Lire le développement de cette Intention dans le *Messenger du Cœur de Jésus*, 9, rue Montplaisir, Toulouse.

Intention missionnaire : Les missions des régions boréales.

Nécrologie. — M. YVES RANNOU. — M. Rannou appartenait à l'une de ces fortes familles paysannes du Léon qui s'honorent de transmettre à leurs descendants un héritage mille fois plus précieux que tous les biens de la terre : l'amour de Dieu et de l'Eglise.

Il naquit à Sizun, le 28 Janvier 1856. La paroisse de Saint-Suliau a toujours été un terrain d'élection pour le collège de Saint-Pol-de-Léon. Yves-Gabriel-Marie Rannou fit son entrée à la « Maison Keroulas » au mois d'Octobre 1867. Il

ne semble pas qu'il ait été porté vers le vieil établissement par l'appel du sacerdoce, et ses parents eux-mêmes eussent été bien étonnés si on leur avait prédit que leur petit collégien intelligent, certes, et laborieux, mais espiègle et très peu discipliné serait un jour un prêtre excellent. C'est vers la dix-huitième année, ses études secondaires achevées, que Dieu lui manifesta clairement sa volonté. Il entra au Séminaire et s'y classa bien vite parmi les meilleurs.

Le 10 Août 1880, il reçut des mains de Mgr Nouvel l'onction sacerdotale. Vicaire successivement à Bohars et à Cléder, il fut toujours à la hauteur de sa tâche. Ceux qui l'ont connu à l'époque de sa jeunesse cléricale et de sa maturité se rappellent encore ce confrère d'aspect un peu rude, mais charmant, cultivé, spirituel avec une pointe de malice, et d'une délicatesse de pensées et de sentiments qui surprenait ceux qui d'habitude s'arrêtent aux apparences. D'autres diront la bonté de son cœur et les bienfaits sans nombre qu'il a répandus sur ceux qui ont eu recours à sa bourse largement ouverte à toutes les infortunes.

Une vie de prêtre ne va pas sans épreuves. Au milieu de sa chrétienne paroisse de Tréglonou, qu'il prit en mains le 10 Février 1899, M. Rannou connut bien des joies et aussi quelques tristesses qu'un peu plus de diplomatie unie à son intransigeance sur les principes lui aurait peut-être évitées.

A Plouénan, il batailla avec persévérance pour maintenir parmi le bon peuple qu'on lui confia en 1911, les traditions de gravité, de sérieux, de modestie qui sont, quoi qu'on en ait dit, la parure du pays Léonais. Il dut prendre des mesures pour empêcher certaines habitudes fâcheuses de s'implanter dans sa paroisse. Il n'aimait pas la lutte ; il la subissait par devoir, et il en souffrait beaucoup. Sa conscience, avec l'âge, était devenue timorée. Poursuivi par la pensée qu'il était incapable de conduire plus longtemps ses fidèles sur les chemins du salut, il déposa la charge pastorale que sa trop grande délicatesse de conscience trouvait bien lourde pour ses épaules. Il obtint, en 1924, l'autorisation de se retirer à Keraudren. Son école de filles qu'il laissait agrandie et prospère prouve avec quel zèle il s'occupait de l'instruction religieuse des enfants.

Débarrassé des soucis du ministère, il fut de nouveau ce qu'il avait été jusqu'aux dernières années de sa vie active : un confrère aimable et souriant. On conçoit aisément que dans une communauté de vieillards fatigués par l'apostolat un boute-en-train soit un homme précieux. M. Rannou fut cet homme-là. Les humeurs noires l'avaient abandonné, et quand les fronts autour de lui se rembrunissaient, il savait toujours les dérider par une bonne histoire ou une innocente plaisanterie. M. Rannou avait été toute sa vie un grand liseur. Il s'était promis de passer ses années de retraite dans la compagnie des auteurs classiques : il voulait, disait-il, refaire ses « humanités ».

Le bon Dieu ne lui en laissa pas le loisir. En 1926, M. Rannou fut frappé d'une attaque de paralysie qui le mit aux portes de la mort.

— 218 —

A partir de ce moment, il se renferma en lui-même et se prépara, par la prière et la méditation, à paraître devant son Juge. Dans sa propriété familiale de Sizun, au milieu des siens, dans cette campagne de son enfance qu'il a tant aimée, il vécut encore trois longues et pénibles années. Dieu seul connaît le fond des cœurs. Il est des souffrances que le monde ne voit pas. Dieu les voit, Lui, et Il les bénit. Une foudroyante attaque eut raison, cette fois, de la robuste constitution du bon vieillard. Il mourut le 12 Mars 1930, réconforté par les sacrements, entouré de sa vaillante belle-sœur et de ses neveux qui ne cessèrent de lui prodiguer jusqu'à la fin les soins les plus dévoués.

Les obsèques eurent lieu, le 14 Mars, au milieu d'une nombreuse assistance de prêtres et de fidèles de Sizun et de Plouénan. Ses restes reposent auprès de ceux de ses deux cousins et de son neveu, prêtres comme lui.

A ceux qui passent, ces trois tombes disent la grandeur de ces familles chrétiennes qui se font gloire, à chaque génération, de donner au moins un fils à l'Eglise.

R. I. P.

QUIMPER. — A la mémoire du maréchal Foch. — La journée nationale des Médaillés militaires a débuté à 9 heures par une messe dite à la cathédrale pour le repos de l'âme du maréchal Foch, qui fut le président général de cette société. Les autorités civiles et militaires, ainsi que les organisations patriotiques de la ville avaient répondu nombreuses à l'invitation du Comité local.

A l'évangile, Monseigneur, rappelant que le maréchal Foch était le Président de la Société des Médaillés militaires et qu'il avait lui-même reçu leur insigne de haute bravoure, signala, parmi les buts de charité que les Médaillés se proposent d'atteindre par les ressources provenant de leur *Journée nationale*, l'entretien d'un orphelinat d'enfants et d'une maison de retraite pour les vieillards.

Le Maréchal s'intéressait aux uns et aux autres.

Il eût été un éducateur de premier ordre. Son principal souci, à l'Ecole de guerre, avait toujours été d'apprendre à ses officiers à *penser*, de leur inculquer le devoir d'*étudier à fond* l'art militaire, de *former leur volonté*. Ce sont les grandes lignes de tout système d'éducation.

Dans l'ordre intellectuel, il leur demandait à tous la méthode et la clarté. Dans l'ordre moral, il montrait par son exemple la puissance éducatrice de l'Evangile. Il y avait plein accord entre sa pédagogie et les lumineuses leçons de l'Encyclique du Pape sur l'Education chrétienne.

C'est qu'il avait une vie intérieure intense, où la prière ajoutait encore aux clartés de son génie et suscitait en son cœur une compassion profonde pour les souffrances humaines qu'il aimait à secourir comme conférencier de S. Vincent de Paul.

L'Evangile avait fait de lui un *réaliste*, qu'aucune épreuve ne déconcertait et qui regardait « plus volontiers du côté

— 219 —

du salut que du côté de l'échec ». La grande leçon que cet éducateur laisse à la jeunesse de France est celle d'un absolu dévouement au pays et d'une fidélité filiale envers Dieu et son Eglise.

Quant aux vieillards, il leur lègue l'exemple d'une activité aussi prolongée que possible et d'une vieillesse où l'âme devient meilleure, le cœur plus charitable, l'esprit plus religieux, et où la fin de la vie s'écoule dans la familiarité de Dieu. Heureux si les vieux médaillés sans familles trouvent dans la compagnie de leurs anciens frères d'armes un asile honorable et sanctifié par des habitudes chrétiennes.

Puisse la charité française aider les médaillés militaires à réaliser leurs projets d'aide fraternelle aux vieillards et aux orphelins.

A l'issue de la messe, Monseigneur donna l'absoute devant le catafalque entouré des drapeaux des sociétés.

— **Retraite bretonne.** — Une retraite bretonne pour les hommes sera prêchée à la Retraite de Quimper, du lundi soir 31 Mars au vendredi 4 Avril.

GOUÉZEC. — Adoration (6-15 Mars). — Dans le cadre de beaux palmiers que la fauve flamme vivante des cierges éclaire, voici l'ostensoir d'or.

Jésus-Hostie contemple ses premiers adorateurs : les enfants de Gouézec. Ils sont là 81 garçons et 95 filles, sages et attentifs, à rendre jalouses les meilleures paroisses du Léon ; puis, leurs regards, aiguisés par la foi, fixent, au delà du voile eucharistique, leur grand Ami, Jésus ; à haute voix, ensemble, ils Lui parlent, ils L'acclament, ils Le prient ; ils Lui redisent leur confiance, et leur amour ; ils s'offrent :

Choisissez parmi nous des prêtres...

Choisissez parmi nous des religieuses...

Enfants, vous ne pouviez faire mieux.

Quant aux adultes, dès la première heure, ils se pressent, plus encore l'après-midi que le matin ; et chaque réunion rassemblera une foule compacte.

L'assiduité aux exercices, l'entrain apporté au chant des cantiques, que dirige M. Marzin ; l'attention soutenue rencontrée par les RR. PP. Le Jollec, Person, Colin, Chevance ; le travail abondant exigé des confesseurs : prêtres de la paroisse, et missionnaires, heureux d'avoir trouvé en M. Péron, vicaire à Pleyben, un précieux collaborateur ; le recueillement, et la piété des messes de clôture, où s'approchèrent de la Sainte Table 539 hommes et 713 femmes ; l'élan religieux avec lequel la foule, répondant aux questions ardentes du R. P. Le Jollec, renouvelle les promesses baptismales face à N. S. J.-C. que lui présente M. le Recteur : autant de preuves de la permanence en cette excellente paroisse d'une profonde vitalité chrétienne, et que les exercices de l'Adoration, suivis comme ils le furent, auront puissamment et pour longtemps, nous l'espérons, encore stimulée.

A. M. D. G.

LE FOLGOAT. — « *Fleurs de Lys* ». — Le groupement « *Les Fleurs de Lys* » organise une journée-pèlerinage à Notre-Dame du Folgoat, avec l'autorisation et la bénédiction de Sa Grandeur Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon, sous la présidence de M. le chanoine Le Roy, directeur diocésain des œuvres.

PROGRAMME. — 8 h., messe de communion ; allocution de M. le chanoine Le Roy ; — 10 h., grand'messe ; sermon en breton ; — 1 h., salle du Patronage, conférence par Mme Paule Fleury-Divès ; lecture des rapports ; — 2 h. 30, vêpres ; sermon en français par M. le chanoine Dujardin, supérieur du Collège de Lesneven ; — après vêpres, au Patronage, adieux de Mme Paule Fleury-Divès.

Toutes les Directrices d'écoles libres sont invitées à venir à cette journée avec un groupe de jeunes filles même non Fleurs de Lys. Tous les prêtres y sont également invités.

Qu'est-ce que les Fleurs de Lys ? Dans leur revue, nous lisons : « Notre but ? Il se trouve indiqué par le titre lui-même. Nous voulons contribuer à faire, des jeunes filles qui nous liront, de vraies Fleurs de Lys, éclatantes par leur blancheur et leur pureté, embaumant, du parfum de leur vertu, tous ceux qui vivent et vivront auprès d'elles. — La devise : Piété, Apostolat, Esprit paroissial, précise nos intentions. »

LANDERNEAU. — Une journée rurale féminine, organisée par l'Office Central, aura lieu le dimanche de Quasimodo, 27 Avril 1930, à l'école Saint-Julien.

Programme de la journée. — 9 h., messe à la chapelle de Saint-Julien ; — 9 h. 30, déjeuner pour les jeunes filles qui le désirent ; — 10 h., rapport de Mlle Francine Donval sur le C. M. P. C. ; — 10 h. 30, conférence d'hygiène : « Les Révulsifs », par Sœur Marie-Charles, directrice du Cour ménager de Saint-Sébastien ; — 11 h. 30, déjeuner en commun ; — 1 h., conférence : « La laiterie », par Mlle Croc ; — 2 h., salut et allocution de M. le Curé de Landerneau.

Le prix des repas est fixé à 2 fr. pour le petit déjeuner ; à 7 fr. pour le déjeuner de midi.

Les dames et jeunes filles sont priées de s'inscrire directement à Saint-Julien avant le jeudi 24 Avril.

SAINT-BRIEUC. — Profession religieuse. — Une cérémonie de profession est toujours imposante. Celle qui s'est déroulée à Saint-Brieuc, le 18 Mars, à la Maison Mère des Filles du Saint-Esprit, a revêtu un éclat tout particulier. Présidée par Mgr Serrand, évêque de Saint-Brieuc, rehaussée par la présence d'un très nombreux clergé, elle comprenait 57 professes, dont une quarantaine du Finistère.

Dès 8 heures, parents et amis sont réunis en groupes, à des places marquées, dans la crypte de la chapelle. Tôt après, l'on voit venir les futures professes, conduites par la Maîtresse des novices, vêtues de blanc, la cornette surmontée d'une couronne de roses. Chacune a vite fait de rejoindre son groupe, s'agenouille devant les siens et en reçoit la béné-

diction. Geste touchant. Avant de s'offrir à Dieu, ces jeunes âmes veulent que leur offrande soit d'avance ratifiée et bénie par ceux qui ont été les premiers évocateurs et les gardiens vigilants de leur vocation.

A 8 h. 30, les cloches sonnent à toute volée. Les professes entrent processionnellement à la chapelle, alignées sur deux rangs, un cierge à la main. Précédées des postulantes habillées de noir, des novices vêtues de blanc et de bleu, elles sont suivies de la Révérende Mère Générale et de son Conseil, de M. le chanoine Digard, aumônier de la Maison, du clergé, de Mgr l'Evêque, assisté de ses deux vicaires généraux.

La cérémonie, à laquelle assistent près de 2.000 personnes, commence par le chant du *Veni Creator*. Aussitôt, Monseigneur célèbre la messe basse. Dans le chœur, les deux tiers des prêtres, ils sont en tout plus de cent, sont du Finistère. Parmi les chanoines de Saint-Brieuc, on remarque plusieurs chanoines de Quimper, MM. les Inspecteurs Salomon et Grill, l'aumônier de l'hôpital de Quimper, les curés de Morlaix et de Lambézellec, les supérieurs de Saint-Louis et de Saint-Joseph. Dans les derniers rangs du clergé, on distingue le prédicateur de la retraite de profession, le Père Ricard, supérieur de Bon-Secours de Brest, aussi zélé missionnaire qu'il était hier encore vaillant capitaine de corvette.

A l'issue de la messe, après le chant du *Veni Sancte Spiritus*, M. le chanoine Grill, dont la jeune sœur fait aussi profession, monte en chaire pour prononcer le sermon d'usage. « *Mihi vivere, Christus est*. Ma vie, c'est le Christ. » La vie religieuse a ses peines, elle a aussi ses joies. L'orateur en parle tour à tour. Son éloquence sans apprêt instruit, remue et reconforte. Puis, s'adressant aux parents, il les félicite d'être venus si nombreux à la cérémonie, d'avoir si généreusement donné leurs enfants au Seigneur. « Vous les voulez heureux ? C'est au service de Dieu qu'ils goûteront le vrai bonheur. — Vous les voulez à vous ? Donnez-les à Dieu. C'est le meilleur moyen de les conserver pour vous. L'amour divin n'amoindrit point l'amour humain, il l'augmente, en l'affinant. »

L'allocution terminée, Monseigneur reçoit les vœux des professes. Elles viennent, l'une après l'autre, s'agenouiller devant l'autel et promettent à Dieu de vivre désormais en chasteté, pauvreté et obéissance. Deux d'entre elles ont un accent fortement américain. Elles viennent, en effet, d'Amérique. Le frère de l'une d'elles, élève au Grand Séminaire de Louvain, assiste au chœur à la cérémonie.

Sa Grandeur, après les avoir bénies, remet alors à chaque professe une colombe et un crucifix. La colombe symbolise le Saint-Esprit dont la professe sera désormais l'épouse. Elle la portera constamment suspendue sur sa poitrine, comme elle portera toujours aussi le crucifix. L'Evêque le lui a remis en mains, mais la Rev. Mère Générale qu'elle va trouver, le lui place sur le cœur, et aussitôt elle embrasse la nouvelle professe : « Va, ma fille, semble-t-elle lui dire, je t'aiderai de mon affection, mais il faut aimer la croix, c'est ton cadeau de nocces. » « *Erunt crux nuptiae tuae*, »

La cérémonie se termine par la bénédiction du T. Saint-Sacrement et le chant du *Te Deum*. Le clergé sort encore processionnellement. Devant lui, les professes, le cœur débordant d'allégresse, chantent le cantique de profession :

*O jour, le plus beau de ma vie,
Que mon sort est digne d'envie,
Anges, bénissez le Seigneur,
Mortels, admirez mon bonheur !*

Parents et amis sortent à leur tour. La vaste cour intérieure est noire de monde. C'est un mélange pittoresque de tous les costumes et de toutes les coiffures finistériennes, auxquelles viennent bientôt se joindre les blanches cornettes des professes. Parents et enfants s'embrassent. Des larmes coulent sur les visages, mais ce sont des larmes de joies. On parle, on interroge, on échange ses impressions, l'animation règne.

Quand tout à coup on impose silence. Mgr Serrand apparaît au perron qui domine la cour et veut nous parler. Il regrette d'être obligé de nous quitter tout de suite. Un malade, un ami de guerre, l'appelle à son chevet, et pour pouvoir lui faire quelque bien, le ramener à Dieu, il sollicite le concours de nos prières. Il félicite M. Grill de son magnifique discours, les professes de leur sacrifice, « sacrifice total, complet, sans réserve », les parents de leur générosité. C'est eux qui, en donnant généreusement leurs enfants au bon Dieu, nous ont procuré cette fête. Mais la fête, le pardon est trop beau pour qu'il ne soit pas recommencé. On ne vient pas au Saint-Esprit une fois, on y vient deux, trois et quatre fois. D'avance, Sa Grandeur nous remercie des vocations que nous lui fournirons. De tout cœur, elle nous bénit.

Et lorsque du geste, Mgr Serrand prend congé de nous, les applaudissements éclatent. Sa bonté, ses paroles chaudes et prenantes nous ont charmés. C'est à regret que nous le voyons partir. Nous avons du moins bien prié pour son cher malade, et nous prions aussi pour sa communauté du Saint-Esprit afin que des cérémonies, comme celles du 18 Mars, s'y renouvellent souvent.

BUHEZ MIKAEL AN NOBLETZ

Par M. le Chanoine UGUEN, Curé de Plougastel-Daoulas.

Volume de 174 pages, illustré. — Prix : 5 francs.

En vente chez les libraires catholiques.

Des conditions spéciales (tout à fait avantageuses) seront faites à MM. les Ecclésiastiques, Directeurs et Directrices d'écoles qui s'adresseront à l'auteur.

Le livre ferait un très beau prix de Catéchisme.

Rapport annuel de la Sainte-Enfance dans le diocèse de Quimper.

Exercice de 1929

MONSEIGNEUR,

Les Congrès missionnaires de 1927 et la visite du Directeur général de la Sainte-Enfance, Mgr Mério, en 1928, avaient apporté un appoint notable à nos ressources régulières. Laissées à elles-mêmes, celles-ci ont progressé en 1929. Dans les 39 paroisses du tableau d'honneur les recettes ont varié depuis le minimum de 600 francs jusqu'à 2.635 francs à Saint-Martin de Brest ; et ces 39 paroisses fournissent à elles seules une bonne moitié des recettes totales de l'année, 47.046 francs. Les recettes générales approchent de 94.000 francs.

Les augmentations ont porté sur 177 paroisses, dont les 36 du tableau d'honneur progressent entre 100 francs et 392 francs.

Par contre, 10 paroisses (13 l'an dernier) continuent à priver leurs petits enfants du mérite de coopérer au salut éternel des petits païens par leurs prières et leurs aumônes. 31 autres ont fait un effort à peine sensible puisqu'elles restent au-dessous de 0,10 par enfant. Mais à côté de ces 41 paroisses encore tièdes et des 177 qui ont progressé, nous comptons 99 autres qui ont conservé leurs positions ou subi momentanément un léger déchet.

Les moyens d'apostolat qui gagnent les cœurs des enfants et des mères sont, au premier rang, la fête annuelle avec procession et proclamation des noms des parrains et des marraines, la distribution des images, des médailles, le placement des timbres et des cartes de baptême, et, surtout, la prière de l'œuvre : *Ave Maria* et *Vierge Marie, priez pour nous et pour les pauvres petits enfants infidèles*, récitée aux catéchismes, aux classes, et recommandée pour la prière du matin ou du soir.

Les auxiliaires du clergé dans la propagande sont les religieux, les religieuses, les maîtres et maîtresses des écoles libres, et, dans beaucoup de paroisses, de pieuses zélatrices.

Voici les tableaux d'honneur :

Les plus fortes recettes, à partir de 600 francs :

Saint-Martin, Brest.....	2.635	Plouescat	1.015
Saint-Corentin	2.441	Roscoff	1.011
Saint-Pol-de-Léon	2.181	Saint-Renan	1.000
Plougastel-Daoulas	2.100	Kerfeunteun	1.000
Petit Séminaire	2.000	Ploudalmézeau	960
Douarnenez	1.960	Pont-l'Abbé	940
Lannilis	1.700	Scaër	900
Pleyben	1.540	Guipavas	852
Lambézellec	1.440	Saint-Mathieu, Quimper.	791
Cléder	1.380	Saint-Mathieu, Morlaix .	738
Saint-Michel, Brest	1.350	Moëlan	735
Landivisiau	1.250	Carantec	720
Landéda	1.200	Tréboul	712
Saint-Louis	1.160	Plounévez-Lochrist	710
Pouldreuzic	1.130	Lesneven	650
Plabennec	1.105	Carmes, Brest.....	622
Saint-Sauveur, Brest ...	1.065	Plouguerneau	610
Clohars-Carnoët	1.040	Clédén-Cap-Sizun	605
Audierne	1.035	Pont-Croix	600
Concarneau	1.015		

Accroissement de recettes, minimum de 100 francs :

Carmes, Brest.....	392	Saint-Michel, Brest.....	150
Saint-Louis, Brest.....	335	Pleyber-Christ	148
Lannilis	300	Kerbonne	140
Landéda	300	Pouldavid	130
Plabennec	255	Bannalec	122
Guipavas	252	Pont-l'Abbé	120
Pilier-Rouge	204	Plouescat	119
Saint-Renan	200	Cléden-Cap-Sizun	117
Plomodiern	198	Saint-Pabu	116
Melgven	196	Beuzec-Cap-Sizun	113
Carhaix	196	Saint-Sauveur, Brest.....	112
Trégunc	195	Plonéour-Lanvern	110
Pouldreuzic	187	Le Faou.....	108
Tréboul	187	Plouénan	106
Audierne	185	Coray	105
Pont-Croix	170	Plouider	103
Douarnenez	160	Plonéis	100
Kerfeunteun	150	Briec	100

Doyennés, à partir de 0.60 par enfant :

Lannilis	1,40	Saint-Renan	0,67
Saint-Pol-de-Léon	0,81	Daoulas	0,66
Plouescat	0,80	Plouzévéde	0,66
Ploudalmézeau	0,75	Saint-Corentin	0,65
Plabennec	0,72	Plogastel-Saint-Germain ..	0,60
Taulé	0,71		

Les plus fortes moyennes par enfant :

Pouldreuzic	2,72	Plourin-Ploudalmézeau ..	1,19
Ile de Sein.....	2,20	Plabennec	1,16
Landéda	2,20	Plouescat	1,14
Lannilis	2,05	Cléder	1,11
Saint-Renan	1,84	Pencran	1,10
Le Folgoat	1,82	Saint-Corentin	1,06
Le Faou	1,80	Locronan	1,02
Plonéis	1,64	Roscoff	1,01
Tréglonou	1,60	Cléden-Cap-Sizun	1
Carantec	1,50	Audierne	1
Guipronvel	1,48	Locmaria-Quimper	1
Kernilis	1,47	Ploudalmézeau	0,97
Pleyben	1,42	Clohars-Carnoët	0,95
Brélès	1,40	Pont-Aven	0,93
Saint-Ségal	1,40	Lampaul-Ploudalmézeau ..	0,89
Locquénolé	1,35	Saint-Divy	0,88
Kerfeunteun	1,30	Plouguin	0,86
Landivisiau	1,28	Rosnoën	0,85
La Forest-Landerneau ..	1,27	Pouldergat	0,84
Port-Launay	1,25	Pouldavid	0,82
Saint-Pol-de-Léon	1,25	Ile Molène	0,81
Plougastel-Daoulas	1,20	Rosporden	0,80
Saint-Méen	1,20	Daoulas	0,80
Lanarvily	1,20	Pont-Croix	0,80

Nous mettons ici à l'honneur les écoles et pensionnats dont nous avons pu savoir en précis la part de coopération :

Ecoles de filles : Sainte-Anne de Quimper, 1.327 fr. 35 ; Douarnenez, 1.200 fr. ; Saint-Mathieu de Quimper, 300 fr. ; Saint-Joseph du Pilier-Rouge, 315 fr. ; Pouldreuzic, 1.050 fr. ; Saint-Germain de Pleyben, 800 fr. ; Cours Jeanne-d'Arc, à Brest, 200 fr. ; Cours

de l'Espérance, à Quimper, 106 fr. ; Cours Fénelon, Brest, 392 fr. ; Le Calvaire, Landerneau, 106 fr. ; Ursulines de Morlaix, 227 fr. 75 ; l'Ile Blanche, 290 fr. 70 ; L'Adoration de Quimper, 75 fr. ; Locronan, 110 fr.

Collèges et écoles de garçons : Petit Séminaire de Pont-Croix, 1.500 fr. et un don de 500 fr. ; Ecole Saint-Gabriel de Pont-l'Abbé, 557 fr. 80 ; Saint-Charles de Kerfeunteun, 400 fr. ; Saint-Yves de Quimper, 310 fr. ; Ecole de Plouneour-Trez, 260 fr. ; Saint-Louis de Châteaulin, 135 fr. ; Saint-Colomban de Quimperlé, 350 fr. ; Ecole Saint-Joseph de Morlaix, 250 fr. ; Collège de Bon-Secours, Brest, 270 fr. ; Collège de Lesneven, 130 fr. ; Ecole du Sacré-Cœur, Lesneven, 308 fr. ; Ecole Saint-Joseph de Pleyben, 623 fr. ; la rue de Brest, Quimper, 145 fr. ; Ecole de Saint-Renan, 724 fr.

Citons l'exemple de Saint-Mathieu de Morlaix qui, depuis le passage de Mgr Mério, a obtenu, en plaçant 5.000 timbres de la Sainte-Enfance, 525 francs de recettes, dont 256 francs par le zèle de l'école Saint-Joseph (garçons), et 100 francs par celui de l'école de Notre-Dame du Mur (filles).

Quelques recteurs nous disent : « Il est facile d'organiser l'œuvre dans les paroisses privilégiées qui ont des écoles libres ; mais, hélas ! Les autres ! »

Pour les encourager, il nous est agréable de citer parmi les paroisses qui ont atteint de très beaux résultats celles-ci qui n'ont pas d'école libre : Le Faou, recette de 530 fr., 1,70 par enfant ; Plonéis, 520 fr., 1,64 par enfant ; Saint-Ségal, 350 fr., 1,40 par enfant ; Port-Launay, 240 fr., 1,25 par enfant ; Pont-de-Buis, 140 fr., 0,44 par enfant, etc...

Une fête de la Sainte-Enfance, chaque mois au catéchisme un appel au petit sou pour le baptême des enfants païens ; après la prière de la Sainte-Enfance, inspirer à tous la pensée de faire un petit sacrifice prélevé sur leur prêt, voilà des moyens qui réussissent partout.

La bénédiction de Votre Grandeur, Monseigneur, aux directeurs, zélateurs, petits enfants et mères, sera, nous en avons la confiance, un gage de progrès général pour l'avenir.

Le Directeur Diocésain :

ALFRED LE ROY,

Chanoine de la cathédrale.

Monseigneur a daigné adresser au Directeur diocésain de l'Œuvre la lettre suivante :

Evêché de Quimper et de Léon, 6 Mars 1930.

CHER MONSIEUR LE CHANOINE,

Je me réjouis des progrès constants réalisés par votre œuvre, et j'en félicite avec vous le clergé, les écoles, les familles et tous les zélateurs qui vous accordent leur dévoué concours.

Le directeur général de l'œuvre, Mgr Mério, que j'ai rencontré à Rome, m'a dit combien il avait été édifié par les auditoires innombrables que vous lui aviez procurés quatre et cinq fois par jour pendant sa rapide campagne dans le diocèse.

Depuis que je l'ai vu moi-même courir tous les milieux de l'enfance romaine, malgré le vent et le froid, pour y répandre sa parole d'apôtre, avec une ardeur qui compromet gravement sa santé, je ne m'étonne plus de l'élan qu'il a su donner à l'œuvre parmi nos enfants de Bretagne, et j'aime à penser que cet élan se développera encore, grâce à vous et à vos collaborateurs.

Avec ma bénédiction que vous aurez la bonté de leur transmettre, veuillez agréer, cher Monsieur le Chanoine, l'assurance de mes sentiments affectueux et dévoués en N. S.

† ADOLPHE,

Evêque de Quimper.

Cinquantième Congrès de l'Union des Œuvres : 2^e Congrès National des Colonies de Vacances catholiques (Dijon, 27-30 Avril). — C'est en 1911, à Limoges, que se tint le premier Congrès des Colonies de vacances catholiques. Il leur donna une impulsion décisive.

Mais depuis la guerre, nos colonies ont pris un tel développement qu'il a paru nécessaire de provoquer une nouvelle rencontre de leurs Directeurs et Directrices.

Ce 2^e Congrès se tiendra à Dijon au début de la semaine de Quasimodo (27-30 Avril 1930), sous la présidence de S. G. Mgr Petit de Julleville, lui-même ancien directeur de colonie, et de S. G. Mgr Crépin, président de l'Union des Œuvres, et il sera en même temps le cinquantième Congrès de cette Union.

Les séances se tiendront au Collège Saint-Joseph où se prendront également les repas en commun. La plupart des Congressistes pourront être logés gratuitement par les soins du Comité local dans les établissements religieux ou les maisons particulières.

Ceux qui auront à effectuer plus de 50 kilomètres de chemin de fer bénéficieront du demi-tarif.

Adhésion : Carte de Congressiste : 15 fr. — Carte et compte rendu : 30 fr. — (Tous les adhérents qui demanderont à temps le compte rendu recevront avant le Congrès le texte des rapports qui seront discutés.)

Adresser demandes de renseignements et adhésions au Secrétariat de l'Union des Œuvres, 82, rue de l'Université, Paris (7^e). (Ch. post. Paris 414-72.)

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — Les canonisations et béatifications du printemps prochain. — L'état actuel des travaux de la Congrégation des Rites permet de prévoir, sous réserves naturellement, quelles seront les canonisations et béatifications qui auront lieu en Mai et Juin prochains à Saint-Pierre de Rome, à titre de couronnement des fêtes du Jubilé sacerdotal de S. S. Pie XI.

On considère comme probables, sinon certaines, pour cette époque quatre canonisations : celles des Martyrs canadiens, du bienheureux Bellarmin, de la bienheureuse Lucie Filippini et de la bienheureuse Catherine Thomas.

Les Martyrs canadiens sont les Jésuites Jean de Brébœuf, Gabriel Lallemand, Antoine Daniel, Charles Garnier, Noël Goupil et Jean de La Lande, mis à mort dans d'horribles supplices, de 1642 à 1649, au cours des travaux apostoliques accomplis par les missionnaires de la Compagnie de Jésus parmi les tribus de Peaux-Rouges du Canada et dans le territoire actuel de l'Etat de New-York. Ces martyrs ont été béatifiés par Pie XI, le 21 Juin 1925, il y a donc moins de cinq ans, mais depuis lors, leur intercession a obtenu des prodiges dans lesquels seront certainement reconnus les miracles requis pour que l'Eglise puisse donner à un Bienheureux l'auréole des Saints.

Il en sera de même pour le bienheureux Robert Bellarmin, Jésuite lui aussi, qui n'a été béatifié qu'en 1923. Le cardinal Bellarmin, qui fut le confesseur de saint Louis de Gonzague, mourut à Rome en 1631. Vers la fin du même siècle, on entama l'instruction de sa cause de béatification, et le procès était à peu près terminé au milieu du XVIII^e siècle. A ce moment-là était déchainée contre la Compagnie la campagne qui devait obtenir bientôt après sa suppression. Pour cette raison, la conclusion du procès fut ajournée, et ce n'est que sous Benoît XV que fut repris l'examen de la cause qui aboutit, en Mai 1923, à la béatification par Pie XI du Cardinal du XVII^e siècle.

La bienheureuse Lucie Filippini, elle, n'a été béatifiée qu'en 1928. Morte en 1732, à Montefiascone, non loin d'Orvieto, elle est la fondatrice d'une congrégation enseignante qui fait beaucoup de bien en Italie.

Enfin, la bienheureuse Catherine Thomas est une religieuse des Chanoinesses de Saint-Augustin du diocèse de Majorque où elle mourut en 1754. Elle fut béatifiée quelques années plus tard, et sa cause de canonisation a été entamée dès 1797, pour être ensuite abandonnée pendant un siècle.

A ces canonisations, on prévoit que s'ajouteront deux béatifications : celle du vénérable Conrad de Parzham, frère lai capucin du diocèse de Passau, en Bavière, mort en 1894, et celle de la vénérable Paule Frassinetti de Gênes, fondatrice des Sœurs de Sainte-Dorothée, morte en 1882, à Rome, dans le couvent de ces religieuses, proche de San Onofrio au Janicule.

La Congrégation des Rites devra achever, pendant les mois qui nous séparent de Juin, l'examen de ces causes de béatification et de canonisation, pour prendre les décisions d'où dépend l'issue de chacun des procès.

Pèlerinage de la France du Travail à Rome. — La semaine du 17 au 22 Mai prochain sera, pour Rome, la « Semaine des Français ». A cette date, en effet, reviendront les trains amenant dans la Ville Eternelle les délégations de la France du Travail qui s'annoncent, cette année, particulièrement nombreuses. Cette organisation, formée de toutes les grandes associations ouvrières et patronales catholiques, jouit, parmi la population romaine, d'une ancienne renommée. La plupart des familles habitant le quartier San-Pietro et du Prati ont jadis logé des pèlerins de la France du Travail. Léon Harmel ne fut-il pas proclamé un jour président d'honneur de la corporation des cochers romains !

A l'occasion du prochain pèlerinage, une grande assemblée réunira les membres du Pèlerinage et ceux des organisations catholiques romaines. Une manifestation eucharistique, à laquelle plusieurs milliers d'ouvriers romains participeront, aura lieu devant Saint-Pierre le soir du 18 Mai. L'Ambassade française recevra aussi les délégations. Nous ne parlons pas, bien entendu, de l'audience pontificale, qui revêtira une grande solennité, ni des nombreuses cérémo-

nies qui se dérouleront aux Catacombes, au Colisée et dans les principales basiliques.

Le Pape s'intéresse vivement au succès de ce Pèlerinage dont tous les détails ont été réglés avec ses familiers. On souhaite donc ici que l'empressement des pèlerins français réponde à la haute idée qu'on se fait de leur démarche.

Ajoutons à ces renseignements venus de Rome que le Secrétariat général du Pèlerinage, 36, boulevard Haussmann, à Paris, se met en relations avec toutes les organisations provinciales qui désirent s'associer à son initiative. Il peut notamment leur envoyer le programme complet. S'adresser également à Lyon, à la Direction diocésaine des Œuvres, 5 et 7, rue Mulet, et aux correspondants régionaux.

Le 45^e Pèlerinage à Rome. — Le 45^e Pèlerinage à Rome, préparé et dirigé par Notre-Dame du Salut, aura lieu du 16 au 28 Mai : il comprendra entr'autres un groupe important de P. T. T. avec leurs familles ou amis, et une délégation d'employés de chemins de fer ; tout autre pèlerin pourtant pourra en faire partie.

Les prix varient de 2.915 à 1.448 francs.

Au charme de la visite de Rome — cinq jours pleins — sous la conduite de religieux français : Vatican, basilique, Catacombes, et d'une audience du Saint-Père, s'ajoutera la facilité de gagner le Jubilé.

Après Rome, les pèlerins visiteront les villes d'Assise, Florence, Padoue, Venise, Milan, etc.

Le programme est prêt : le demander au Secrétariat des Pèlerinages : 4, avenue de Breteuil, Paris (7^e).

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

LE CENTENAIRE DE L'ALGÉRIE. — L'Algérie célèbre en ce moment le Centenaire de la prise d'Alger par les Troupes françaises.

Les grandioses fêtes de toutes sortes qui se dérouleront sur tout le territoire jusqu'en Juillet prochain, porteront fièrement le témoignage de la paix bienfaisante et de la prospérité qui se sont installées dans le pays depuis cet événement.

Les voyageurs attirés par ces belles manifestations n'oublieront pas que l'Algérie est aussi d'un intérêt majeur pour les touristes.

Pour se rendre de France en Algérie, la voie la meilleure est celle de Port-Vendres, desservie notamment par des trains rapides toutes classes avec couchettes en 1^{re} classe procurant l'avantage unique du transbordement direct du train au paquebot et par le train de luxe « Barcelonne-Express ».

La traversée maritime s'effectue par de confortables paquebots dans les eaux les mieux abritées.

C'est la voie la plus courte et la plus rapide (Paris-Quai d'Orsay-Alger en 39 heures).

Les porteurs de bons du Centenaire jouissent d'une réduction de 30 ou 33 % sur les prix des billets ordinaires de chemin de fer et de 15 % sur les prix de la traversée maritime.

BIBLIOGRAPHIE

Nous recommandons au clergé le *Memento canonique du mariage*, de M. l'abbé Martin, professeur de théologie morale au Séminaire de Rennes. Il est clair, pratique, complet.

Chez Bahon-Rault, 17-19, rue Le Bastard, Rennes. 11 francs franco.

LES CONFÉRENCES DE NOTRE-DAME DE PARIS, par le R. P. PINARD DE LA BOULLAYE, S. J. : *JÉSUS MESSIE*. — Troisième Conférence (23 Mars) : Le Témoignage de Jésus sur lui-même.

Les rationalistes eux-mêmes ne marchandent guère leurs éloges à Jésus. Niant à priori tout miracle, ils ne peuvent toutefois lui reconnaître une mission surnaturelle. Il leur faut dès lors recourir à l'une des solutions suivantes : ou Jésus n'a jamais revendiqué lui-même le titre de messie, — ou il l'a fait, mais en un sens différent de celui qu'entend l'Eglise — ou bien, de deux choses l'une, il a menti ou s'est trompé grossièrement. A la réfutation de ces hypothèses, le R. P. Pinard de la Boullaye a consacré sa troisième conférence.

Nous rappelons à nos lecteurs que les Conférences de Notre-Dame sont publiées en 7 fascicules hebdomadaires par les « Editions Spes », 17, rue Soufflot, Paris (chèque postal Paris 525-52). — Prix de l'abonnement : 12 fr. franco. — Vente au fascicule dans toutes les librairies.

VIENT DE PARAÎTRE :

Abbé H. BOUVIER : *MÈRES CHRÉTIENNES ÉLEVEZ VOS ENFANTS... LE PLUS HAUT POSSIBLE !* — (Association du Mariage chrétien, 86, rue de Gergovie, Paris (14^e). — Prix : 3 fr.).

C'est un examen de conscience de la mère se posant à elle-même les questions qui doivent éclairer sa vocation d'éducatrice. Chacune des phrases qui le composent projette un flot de lumière sur chacun des problèmes qui se posent à la conscience maternelle. Après avoir lu et médité ce petit livre, la mère se sent à la fois éclairée, soutenue et réconfortée. Mères, vous êtes, en vérité, collaboratrices d'une œuvre divine. Ne l'oubliez pas. Elevez vos enfants le plus haut possible...

FAITES VOS ACHATS à la

Quincaillerie
LE GALL-BRISOU

14-16-18, rue de Brest, LANDIVISIAU

APPAREILS DE CHAUFFAGE ET CUISINIÈRES DES MEILLEURES MARQUES. — CHARBONS DE CUISINE DE PREMIÈRE QUALITÉ. — Vente en gros et en détail. LIVRAISON à DOMICILE par CAMIONS AUTOMOBILES.

↑
↓
Téléphone 8

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, près BORDEAUX.
 Bureau : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.

R. G. Bordeaux, N° 5.594 A

10 % de Remise sur facture pour Commandes directes

FABRIQUE D'ORNEMENTS D'EGLISE

Bronzes, Orfèvrerie, Dorure, Argenture, Vernissage

JEUSSET-EVELLIN

EVELLIN Frères, Successeurs

Fournisseurs attitrés de l'Archevêché

7, rue d'Antrain, RENNES — Téléphone 28-81

Chasublerie - Bannières - Dais - Soieries

Draps et Tentures mortuaires

— Catafalques — Statues — Chemins de Croix — Christes en fonte pour calvaires —

Maison à NANTES, 35, rue de Verdun.

Représentation de vitraux, Electrification & transformation lustrerie

Lourdes VILLA ST-JEAN-PONT-VIEUX PRÈS DE LA GROTT
 3, rue du Paradis et rue de la Grotte

PRIX MODÉRÉS **ALBERT ABADIE** CUISINE SOIGNÉE

Tout ce qui concerne la **POLYCOPIE**

Papiers de tirage et fournitures pour tous systèmes de duplicateurs.

Appareils Spéciaux pour Bulletins Paroissiaux

Toutes marques de Rotatifs et de Machines à écrire d'occasion.

H. HUSSON, BLEVAINCOURT (Vosges)

TOUX, BRONCHITES
GRIPPE, CATARRHES, ASTHME

Gouttes Livoniennes

de TROUETTE-PERRET (1 à 2 à chaque repas)

R. C. Seine 54002

15, Rue des Immeubles-Industriels, Paris

ASTHME SOULAGEMENT IMMÉDIAT
 Cigarettes et Papier

OPPRESSION des GAZES

53, Bd St-Martin, Paris. t. G. 107.609

FRUNEAU**PNEUS DUNLOP**

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

45^e ANNÉE.

Vendredi 4 Avril 1930

N° 14.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 6 Avril. — LA PASSION. Semi-double. Violet.

Lundi, 7. — De la férie. Violet.

Mardi, 8. — De la férie. Violet.

Mercredi, 9. — De la férie. Violet.

Jeudi, 10. — De la férie. Violet.

Vendredi, 11. — Les Sept Douleurs. Double majeur. Blanc.

Samedi, 12. — De la férie. Violet.

Dimanche, 13. — LES RAMEAUX.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Collège Saint-Louis, Brest. le 6 Avril.

Ecole Normale du Folgoat. du 7 au 8 —

Villa Saint-Luc, Roscoff. du 9 au 10 —

Kerbénéat du 11 au 12 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. — En publiant dans la Semaine religieuse le texte complet de l'Encyclique sur l'Éducation chrétienne, nous recommandons à MM. les Curés, Recteurs et Aumôniers d'en lire aux fidèles au moins les principaux passages.

L'ENCYCLIQUE

sur l'Éducation chrétienne de la Jeunesse.

PIE XI PAPE

Aux patriarches primats, archevêques, évêques et autres Ordinaires en paix et communion avec le Siège apostolique et à tous les fidèles de l'univers catholique.

VÉNÉRABLES FRÈRES ET TRÈS CHERS FILS,

SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

INTRODUCTION

Représentant sur la terre du divin Maître qui, en embrassant, certes, tous les hommes, même les pécheurs et les indignes, dans l'immensité de son amour, a voulu toutefois témoi-

gner de sa prédilection pour les enfants avec une tendresse toute particulière, et l'a exprimée d'une façon si touchante par ces paroles : « Laissez venir à moi les petits enfants ». Nous avons, Nous aussi, en toute occasion, cherché à manifester la prédilection toute paternelle que Nous avons pour eux, spécialement par Nos soins assidus et par les enseignements donnés en temps opportun au sujet de l'éducation chrétienne de la jeunesse.

Nous faisant l'écho du divin Maître, Nous avons adressé de salutaires paroles tantôt d'avertissement, tantôt d'exhortation, tantôt de direction aux jeunes gens et aux éducateurs, aux pères et aux mères de famille, sur différents points de cette éducation chrétienne. Nous y avons mis cette sollicitude qui convient au Père commun de tous les fidèles, et cette insistance, en temps et hors de temps, qui est le devoir du Pasteur, comme l'enseigne l'Apôtre : « Insiste en temps et hors de temps, reprends, supplie, menace avec une inaltérable patience et toujours en instruisant ». Insistance plus que jamais nécessaire à notre époque, où nous n'avons que trop à déplorer une absence si complète de principes clairs et sains, même sur les problèmes les plus fondamentaux.

Mais précisément ces conditions générales de notre temps, la discussion actuelle en sens divers des problèmes scolaires et pédagogiques dans les différents pays, le désir que, par suite, Nous ont manifesté avec une filiale confiance beaucoup d'entre vous et beaucoup de vos fidèles, Vénérables Frères, enfin Notre affection si profonde, comme Nous l'avons dit, pour la jeunesse, Nous poussent à revenir plus expressément sur cette matière, sinon pour la traiter, doctrine et pratique, dans toute son ampleur presque inépuisable, du moins pour en reprendre les premiers principes, mettre en pleine lumière les principales conclusions, et en indiquer les applications pratiques.

Que cela soit le souvenir qu'en Notre Jubilé sacerdotal, avec une intention et une affection toutes spéciales, Nous dédions à la chère jeunesse et recommandons à tous ceux qui ont mission et devoir de s'occuper de son éducation.

En vérité, on n'a jamais autant que de nos jours discuté sur l'éducation ; aussi, les inventeurs de nouvelles théories pédagogiques se multiplient-ils. On imagine, on propose, on discute les méthodes et des moyens propres non seulement à faciliter l'éducation, mais à créer même une éducation nouvelle d'efficacité infaillible, qui soit capable de disposer les nouvelles générations à la félicité terrestre si convoitée.

C'est un fait que les hommes, créés par Dieu à son image et à sa ressemblance, ayant leur destinée en lui, perfection infinie, et se trouvant au sein de l'abondance, grâce aux progrès matériels de maintenant, se rendent compte, aujourd'hui plus que jamais, de l'insuffisance des biens terrestres à procurer le vrai bonheur des individus et des peuples ; aussi sentent-ils plus vivement en eux cette aspiration vers une perfection plus élevée que le Créateur a mise au fond de leur nature raisonnable, et ils veulent l'atteindre principalement par l'éducation. Mais beaucoup d'entre eux, s'ap-

puyant, pour ainsi dire, outre mesure, sur le sens étymologique du mot, prétendent tirer cette perfection de la seule nature humaine et la réaliser avec ses seules forces. D'où il leur est aisé de se tromper, car, au lieu de diriger leurs visées vers Dieu, premier principe et fin dernière de tout l'univers, ils se replient et se reposent sur eux-mêmes, s'attachant exclusivement aux choses terrestres et éphémères. C'est pourquoi leur agitation sera continuelle et sans fin tant qu'ils ne tourneront pas leurs regards et leur activité vers l'unique but de la perfection, qui est Dieu, selon la parole profonde de saint Augustin : « Vous nous avez faits pour vous, Seigneur, et notre cœur est inquiet jusqu'à ce qu'il se repose en vous. »

Importance de l'éducation chrétienne.

Il est donc de suprême importance de ne pas errer en matière d'éducation, non plus qu'au sujet de la tendance à la fin dernière, à laquelle est intimement et nécessairement liée toute l'œuvre éducatrice. En fait, puisque l'éducation consiste essentiellement dans la formation de l'homme, lui enseignant ce qu'il doit être et comment il doit se comporter dans cette vie terrestre pour atteindre la fin sublime en vue de laquelle il a été créé, il est clair qu'il ne peut y avoir de véritable éducation qui ne soit tout entière dirigée vers cette fin dernière. Mais aussi, dans l'ordre présent de la Providence, c'est-à-dire depuis que Dieu s'est révélé dans son Fils unique, qui seul est « la Voie, la Vérité et la Vie », il ne peut y avoir d'éducation complète et parfaite en dehors de l'éducation chrétienne.

On voit par là l'importance suprême de l'éducation chrétienne, non seulement pour chaque individu, mais aussi pour les familles et pour toute la communauté humaine, dont la perfection suit nécessairement la perfection des éléments qui la composent. Pareillement, des principes énoncés ressort clairement et avec évidence l'excellence, peut-on dire incomparable, de l'œuvre de l'éducation chrétienne, puisqu'elle a pour but, en dernière analyse, d'assurer aux âmes de ceux qui en sont l'objet, la possession de Dieu, le Souverain Bien, et à la communauté humaine le maximum de bien-être réalisable sur cette terre ; ce qui s'accomplit de la part de l'homme de la manière la plus efficace qui soit possible, lorsqu'il coopère avec Dieu au perfectionnement des individus et de la société. L'éducation, en effet, imprime aux âmes la première, la plus puissante et la plus durable direction dans la vie, selon une sentence du Sage bien connue : « Le jeune homme suis sa voie ; et même lorsqu'il sera vieux, il ne s'en détournera pas. » C'est ce qui faisait dire avec raison à saint Jean Chrysostome : « Qu'y a-t-il de plus grand que de gouverner les âmes, et de former les jeunes gens aux bonnes mœurs ? »

Mais aucune parole ne nous révèle mieux la grandeur, la beauté et l'excellence surnaturelle de l'œuvre de l'éducation chrétienne que la sublime expression d'amour par laquelle

Notre-Seigneur Jésus, s'identifiant avec les enfants, déclare : « Quiconque reçoit en mon nom un de ces petits enfants me reçoit. »

Cependant, pour ne pas commettre d'erreur dans cette œuvre de souveraine importance, et pour lui donner avec l'aide de la grâce divine la meilleure direction possible, il est nécessaire d'avoir une idée claire et exacte de l'éducation chrétienne et de ses éléments essentiels. A qui appartient-il de donner l'éducation ? quel est le sujet de l'éducation ? quelles conditions de milieu requiert-elle nécessairement ? quelles sont la fin et la forme propre de l'éducation chrétienne selon l'ordre établi par Dieu dans l'économie de sa Providence ?

I. A QUI APPARTIENT L'EDUCATION

L'éducation est nécessairement œuvre de l'homme en société, non de l'homme isolé. Or, il y a trois sociétés nécessaires, établies par Dieu, à la fois distinctes et harmonieusement unies entre elles, au sein desquelles l'homme vient au monde. Deux sont d'ordre naturel : la famille et la société civile ; la troisième, l'Eglise, est d'ordre surnaturel. En premier lieu, la famille, instituée immédiatement par Dieu pour sa fin propre, qui est la procréation et l'éducation des enfants. Elle a pour cette raison une priorité de nature et, par suite, une priorité de droits, par rapport à la société civile. Néanmoins, la famille est une société imparfaite, parce qu'elle n'a pas en elle-même tous les moyens nécessaires pour atteindre sa perfection propre, tandis que la société civile est une société parfaite, car elle a en elle tous les moyens nécessaires à sa fin propre, qui est le bien commun temporel. Elle a donc sous cet aspect, c'est-à-dire par rapport au bien commun, la prééminence sur la famille, qui trouve précisément dans la société civile la perfection temporelle qui lui convient.

La troisième société, dans laquelle l'homme, par le baptême, naît à la vie divine de la grâce, est l'Eglise, société d'ordre surnaturel et universel, société parfaite aussi, parce qu'elle a en elle tous les moyens requis pour sa fin, qui est le salut éternel des hommes. A elle donc la suprématie dans son ordre.

En conséquence, l'éducation, qui s'adresse à l'homme tout entier, comme individu et comme être social, dans l'ordre de la nature et dans celui de la grâce, appartient à ces trois sociétés nécessaires, dans une mesure proportionnée et correspondante, selon le plan actuel de la Providence établi par Dieu, à la coordination de leurs fins respectives.

1. Les titres de l'Eglise.

Et d'abord elle appartient d'une manière suréminente à l'Eglise à deux titres d'ordre surnaturel, que Dieu lui a conférés à elle exclusivement, et qui sont, pour ce motif, absolument supérieurs à tout autre titre d'ordre naturel.

Magistère surnaturel.

Le premier titre se trouve dans la mission expresse et l'autorité suprême du Magistère que son divin Fondateur lui a données : « Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre. Allez donc, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit ; leur apprenant à garder tout ce que je vous ai commandé, et voici que je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la consommation des siècles. » A ce Magistère, le Christ a conféré l'infailibilité, en même temps qu'il donnait à l'Eglise la mission d'enseigner sa doctrine. Il en résulte que celle-ci « a été établie par son divin Auteur comme la colonne et le fondement de la vérité pour enseigner à tous les hommes la foi divine, pour en conserver entier et inviolé le dépôt qui lui a été confié, pour conduire et conformer les hommes, leurs mutuelles relations et leurs actions, à l'honnêteté des mœurs et à l'intégrité de la vie selon la règle de la doctrine révélée ».

Maternité spirituelle.

Le second titre est la Maternité surnaturelle par laquelle l'Eglise, Epouse immaculée du Christ, engendre, nourrit et élève les âmes dans la vie divine de la grâce par ses Sacrements et son enseignement. C'est pourquoi saint Augustin affirme à bon droit que « celui-là n'aura pas Dieu pour Père qui aura refusé d'avoir l'Eglise pour mère. »

Cependant pour ce qui concerne l'objet propre de sa mission éducatrice, c'est-à-dire « la foi et la règle des mœurs, Dieu lui-même a fait l'Eglise participante de son divin magistère et l'a mise, par privilège divin, à l'abri de l'erreur. Elle est donc la maîtresse suprême et très sûre des hommes, et elle a reçu un droit inviolable au libre exercice de son magistère ». La conséquence nécessaire en est l'indépendance de l'Eglise vis-à-vis de tout pouvoir terrestre, aussi bien dans l'origine que dans l'exercice de sa mission éducatrice, et non seulement dans ce qui concerne l'objet propre de cette mission, mais aussi dans le choix des moyens nécessaires ou convenables pour la remplir. De là à l'égard de toute autre science humaine et de tout enseignement qui, considérés en eux-mêmes, sont le patrimoine de tous, individus et sociétés, l'Eglise a le droit indépendant d'en user et surtout d'en juger, dans la mesure où ils peuvent se montrer utiles ou contraires à l'éducation chrétienne. Il en est ainsi parce que l'Eglise, en tant que société parfaite, a un droit indépendant sur les moyens propres à sa fin, et que tout enseignement, comme toute action humaine, a une relation nécessaire de dépendance vis-à-vis de la fin dernière de l'homme, et ne peut, dès lors, se soustraire aux règles de la loi divine dont l'Eglise est la gardienne, l'interprète et la maîtresse infailible.

C'est ce que Pie X, de sainte mémoire, a clairement exprimé : « Quoi que fasse un chrétien, même dans l'ordre des choses terrestres, il ne lui est pas permis de négliger les biens surnaturels ; bien plus il doit, selon les enseignements de la sagesse chrétienne, diriger toutes choses vers le Sou-

verain Bien comme vers la fin dernière. En outre, toutes ses actions en tant que bonnes ou mauvaises moralement, c'est-à-dire en tant que conformes ou non au droit naturel et divin, sont sujettes au jugement et à la juridiction de l'Eglise. »

Il vaut la peine de remarquer combien parfaitement a su comprendre et exprimer cette doctrine catholique fondamentale u nlaïque, écrivain admirable autant que penseur profond et consciencieux : « Quand l'Eglise dit que la morale lui appartient vraiment, par là elle n'entend pas affirmer que celle-ci est exclusivement de son domaine mais qu'elle lui revient dans sa totalité. Elle n'a jamais prétendu qu'en dehors d'elle et sans son enseignement l'homme ne puisse connaître aucune vérité morale ; au contraire elle a même réprouvé cette doctrine plus d'une fois, parce qu'elle s'est montrée sous plus d'une forme. Certes, elle dit encore, comme elle l'a dit et le dira toujours, que par l'institution qu'elle a reçue de Jésus-Christ par le Père, elle seule possède originairement et sans vouloir la perdre, la vérité morale tout entière (*omnem veritatem*), dans laquelle sont comprises toutes les vérités morales particulières, aussi bien celles que l'homme peut arriver à connaître par le seul moyen de la raison que celles qui font partie de la révélation ou qui peuvent s'en déduire. »

Etendue de la mission éducatrice de l'Eglise.

C'est donc de plein droit que l'Eglise se fait la promotrice des lettres, des sciences et des arts, dans la mesure où tout cela peut être nécessaire ou profitable à l'éducation chrétienne comme à toute son œuvre de salut des âmes, fondant même et entretenant des écoles et des institutions qui lui sont propres, en tout genre de science et à tout degré de culture. De plus, l'éducation physique elle-même, comme on l'appelle, ne doit pas être considérée comme étrangère à son magistère maternel, précisément parce qu'elle est un moyen qui peut servir ou nuire à l'éducation chrétienne.

Cette action de l'Eglise en tout genre de culture est un secours immense pour les familles et pour les nations, qui se perdent sans le Christ, comme le remarque justement saint Hilaire : « Qu'y a-t-il de plus périlleux pour le monde que de ne pas recevoir le Christ ? » Et cela ne cause aucun inconvénient à l'ordre civil, car l'Eglise, dans sa prudence maternelle, ne s'oppose pas à ce que ses écoles et ses établissements d'éducation destinés aux laïques se conforment, dans chaque nation, aux légitimes dispositions de l'autorité civile, avec laquelle elle est, de toute façon, disposée à s'entendre, afin de pourvoir, d'un commun accord, au règlement des difficultés qui peuvent surgir.

En outre, c'est un droit inaliénable de l'Eglise, et en même temps un devoir dont elle ne peut se dispenser, de veiller sur l'éducation de ses fils, les fidèles, en quelque institution que ce soit, publique ou privée, non seulement pour ce qui regarde l'enseignement religieux qu'on y donne, mais aussi pour toute autre matière ou organisation d'enseignement, dans la mesure où ils ont rapport à la religion et à la morale.

On devra considérer l'exercice de ce droit non pas comme une ingérence illégitime, mais comme un secours précieux de la sollicitude maternelle de l'Eglise, qui met ses fils à l'abri des graves dangers d'un empoisonnement doctrinal et moral. Et cette vigilance même de l'Eglise, qui ne peut être la cause d'aucun véritable inconvénient, ne peut pas davantage ne pas être un secours efficace pour l'ordre et le bien-être des familles et de la société civile, en tenant éloigné de la jeunesse ce poison des âmes qui, à cet âge inexpérimenté et changeant, exerce d'ordinaire plus facilement son emprise et s'étend plus rapidement dans la pratique. C'est que, sans une bonne instruction religieuse et morale, comme nous en avertit dans sa sagesse Léon XIII, « toute culture des esprits sera malsaine : les jeunes gens, n'étant pas habitués au respect de Dieu, ne pourront supporter aucune règle d'honnêteté de vie, et, accoutumés à ne jamais rien refuser à leurs convoitises, ils seront facilement amenés à bouleverser les Etats ». (A suivre).

II. Nouveau Grand Séminaire. — Mgr l'Evêque procédera, jeudi 10 Avril, à 14 heures, à la bénédiction solennelle de la première pierre du nouveau Séminaire, sur la propriété de Missilien.

III. Congrès eucharistique de Carthage. — Nous prions MM. les Congressistes-prêtres de nous adresser *immédiatement* (C/C 3480 Nantes) le prix de leurs billets de voyage : 2^e classe : 910 francs ; — 3^e classe : 410 francs.

Ce prix à *verser d'urgence* comprend le billet aller-retour Paris-Paris du train spécial, le timbre, la carte d'identité, les horaires, la traversée de la Méditerranée aller-retour, la nourriture sur mer, l'insigne du Congrès et la carte de congressiste.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche de la Passion, 6 Avril* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 9 heures, messe des deux Croix-Rouges, allocution de Mgr l'Evêque. — Quête à toutes les messes pour les victimes des inondations du Midi. — Vêpres à 2 h. 1/2, sermon de la station à 8 heures du soir.

Du lundi au vendredi : retraite des Dames, sermon à 8 heures.

Lundi et mardi : petite retraite des enfants de la communion privée, instructions à 11 heures et à 4 heures.

Mercredi : confession de ces enfants.

Jeudi : à 7 h. 1/2, à la cathédrale, Communion.

Vendredi : à 8 heures, à la chapelle, réunion des Mères chrétiennes.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche de la Passion, (6 Avril)* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 7 heures, messe communion des jeunes filles. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Archiconfrérie, procession du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement.

Dimanche, mardi et vendredi : à 8 heures du soir, instructions pour tous les fidèles.

Retraite des mères de famille : instructions spéciales le soir, à 8 heures, *lundi, mercredi et jeudi* ; le matin, après la messe de 8 heures, *mardi, mercredi et vendredi*.

Petite retraite préparatoire à la communion privée : instructions à 11 heures et à 4 h. 1/2, *lundi, mardi et mercredi*. — Messe de communion, *jeudi* à 8 heures. *Lundi et mardi* : à 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Nécrologie. — Les Religieuses de Saint-Joseph de Cluny recommandent aux prières du clergé et des communautés religieuses l'âme de leur très regrettée et vénérée Mère Sainte-Othilde Raguénès, originaire de Plouzané, ancienne supérieure générale, démissionnaire pour raison de santé, pieusement décédée le 30 Mars, en leur Maison-Mère, 21, rue Méchain, Paris.

Mission et Retraites. — Nous recommandons aux prières des communautés et des personnes pieuses la mission de LOPERHET du 1^{er} au 18 Mai, les retraites pascals de LANMEUR du 6 au 12 Avril, et des Bretons du HAVRE du 5 au 27 Avril.

Sainte - Enfance. — Une omission s'est glissée dans le premier tableau de notre rapport annuel de la Sainte-Enfance. Après Kerfeunteun, 1.000 francs, il faut insérer : *Landerneau* 990 francs.

BREST. — Retraite française des Conscrits. — La retraite française des conscrits sera prêchée au collège Saint-Louis, rue Lanouren, du samedi 12 Avril, 19 heures, au lundi 14, 17 heures.

Cette retraite est ouverte à tous les jeunes gens qui ont l'intention d'entrer au service de la marine ou de l'armée au cours de l'année 1930.

Prix de la pension pour les deux jours : 25 francs.

LE FOLGOËT. — Les Fleurs de Lys. — La Journée pèlerinage des Fleurs de Lys, dont nous avons donné le programme dans notre dernier numéro, aura lieu au Folgoët, le dimanche 4 Mai.

LESNEVEN. — Retraite de conscrits. du 25 au 29 Mars 1930. — 49 paroisses, 166 retraitants : Cléder, Plabennec et Ploudaniel, 11 ; Kerlouan, Bourg-Blanc, Guipavas, Plouider et Plounévez-Lochrist, 6 ; Guissény, Plouguerneau et Plouguin, 5 ; Guipronvel, Ploudalmézeau, Plounéventer, Plouvien et Saint-Méen, 4 ; Gouesnou, Kernilis, Kersaint-Plabennec, L'Anhouarneau, Ploumoguier, Plourin, Saint-Derrien, Saint-Thonan et Tréfléz, 3 ; Goulven, Lanneufret, Lannilis, Lambert, Lesneven, Loc-Maria-Plouzané, Milizac, Plouédern, Plouescat, Plounéour-Trez, Trégarantec et Trémaouézan, 2 ; Coat-Méal, Le Drennec, Guilers, Kernouës, Lampaul-Ploudalmézeau, Lanarvily, Lanrivoaré, Pencran, Ploudiry, Plougas-tel-Daoulas, Saint-Pabu et Trébabu, 1.

POULGOAZEC. — La croix du cimetière. — Poulgoazec vient de se constituer définitivement paroisse indépendante. Successivement, à des intervalles plus ou moins courts, les paroissiens ont assisté à l'agrandissement de leur église, et à la bénédiction de leur cimetière, qu'ils partageaient jusque là avec Plouhinec.

Dimanche dernier avait lieu une dernière cérémonie, peut-être la plus touchante, l'érection et la bénédiction de la croix du cimetière. Toute la paroisse est là, l'église, malgré son tout récent agrandissement, a peine à retenir cette foule compacte d'hommes, de femmes et d'enfants ; plusieurs de ces derniers en sont réduits à pénétrer dans le chœur et à s'asseoir sur les marches de l'autel. Heureuse paroisse où la foi est restée si vivace !

Monseigneur a délégué M. le vicaire général Joncour pour présider la cérémonie. L'office débute par un service solennel pour les défunts de la paroisse. Aux voix graves et puissantes des hommes répond un chœur bien nourri de femmes. Puis c'est la messe, chantée par M. Joncour, assisté à l'autel de M. Larnicol, comme diacre, et M. Guiban, comme sous-diacre. Au chœur prennent place MM. les Recteurs de Plouhinec et d'Esquibien, ainsi que M. Foll et M. Pemp, professeurs à Pont-Croix.

Après l'Evangile, M. Le Berre, recteur de Goulien, donna le sermon de circonstance. Longuement, majestueusement, il nous parla de ce qui était l'objet de la fête : la croix. « La croix, nous a-t-il dit, est le drapeau du chrétien. Comment nous comportons-nous à son égard ? Comptons-nous parmi ces ennemis jurés de l'emblème sacré, qui ne peuvent en supporter la vue et la chassent de partout, de la maison, de l'école, du tribunal ? Sommes-nous dans cette troupe, encore plus nombreuse, de ceux qui aiment la croix dans leur for intérieur, mais se gardent bien de la montrer au dehors ; de ceux qu'une parole, un geste, une moquerie scandalise et désarme ? Alors souvenons-nous de cette parole de l'Evangile : « Je rougirai devant mon Père, de ceux qui auront rougi de moi ». Soyons au contraire les amis de la croix, en tout temps et en tous lieux. Quelle soit pour nous, non un objet d'horreur, mais le sujet constant de nos méditations. Saint André, à la vue de la croix sur laquelle il allait mourir, à la pensée aussi sans doute de la mort de son Maître, ne peut s'empêcher de s'écrier : « *O bona crux, O bonne croix* ». Que se soit là également le cri de notre cœur devant le signe de notre rédemption.

L'orateur continue, et toujours en un breton impeccable, il donne les leçons tirées de la croix. « Une croix dans un cimetière est un signe d'espérance. Elevée vers le ciel, elle nous montre que là-haut aura lieu la réunion définitive, que nulle séparation ne viendra briser. Il nous est permis de venir pleurer à ses pieds ; Jésus lui-même a versé des larmes sur son ami Lazare ; mais que jamais une pensée de désespoir n'envahisse notre âme. Celui qui croit en moi, a dit Jésus, même s'il vient à mourir, vivra. Aussi l'Eglise appelle-

t-elle le cimetière un dortoir, l'endroit où les corps dorment en attendant le vrai réveil.

Signe d'espérance, la croix est aussi le signe de l'autorité. « Jésus est le maître universel, le maître de ceux qui l'aiment, et où il règne par son amour : le maître de ceux qui sont ses adversaires, et où il règne par sa force. Ses bras étendus semblent indiquer une prise entière de possession ». Tous écoutèrent la parole ardente du prédicateur dans un religieux silence et je ne doute pas qu'en ce moment des résolutions de fidélité à la croix furent prises. Et la messe continua à se dérouler, majestueusement...

Après l'office, la procession s'organisa pour se rendre au cimetière où devait avoir lieu la bénédiction de la croix. Elle se dresse magnifique, en son manteau bleuâtre de pierre de kersanton ; le Christ a une expression de réelle tristesse, qui fait honneur aux artistes qui l'ont sculptée, MM. Brénéol d'Audierne. La foule arrive dense et compacte, rendue encore plus dense et plus compacte à cause de l'étroitesse de la route, aux accents du cantique que tous chantent à pleins poumons : « *Meulomp, meulomp, a vouez huel, Jezuz hag he groaz santel* ». Il faut attendre cinq minutes pour que tous rentrent au cimetière et se placent autour de la croix. Avant de procéder à la bénédiction, M. le vicaire général Joncour nous dit avec quel plaisir il a reçu l'ordre de Monseigneur de venir présider la cérémonie. Il revient quatre ans en arrière et nous rappelle qu'alors Poulgoazec ne possédait encore qu'une petite chapelle pour la messe dominicale. Aujourd'hui, rien n'y manque ; la paroisse s'est bien pourvue de tout, et des félicitations lui son dues pour la rapidité avec laquelle elle a marché. Désormais, dit-il, Poulgoazec sera comme toute paroisse, divisée en deux parties : l'une, celle qui dimanches et fêtes se rendra à l'église pour y célébrer les gloires de Dieu, l'autre, celle qui, le voyage terrestre achevé, dort en paix à l'ombre de la croix. Séparées extérieurement, les deux parties seront pourtant réunies dans une continue communion de prières.

La croix est bénie ; tous à genoux nous la saluons « O crux Ave » et récitons les prières prescrites pour gagner les indulgences que Monseigneur y a attachées... Et la foule se sépare, toute pénétrée de la cérémonie à laquelle elle vient d'assister.

Office Central des Dépôts de Lectures. (Directeur-administrateur : Charles Paillart, 9, rue des Carmes, Abbeville (Somme). — *Règlement des Dépôts de Lectures.* — **CONDITIONS GÉNÉRALES :**

1° Tout dépositaire de l'Office Central des Dépôts de Lectures doit exercer un commerce quelconque ;

2° Le dépositaire ne pourra vendre d'autres publications que celles qui lui seront fournies par l'Office Central ;

3° Sur le prix de vente il sera accordé au dépositaire une commission de 20 % ;

4° Le dépositaire devra réserver dans son étalage une place convenable et bien en vue aux publications qu'il aura en dépôt ;

5° En renvoyant le contrat signé et approuvé, le dépositaire — ou la personne morale, — devra retourner une feuille de renseignements ;

6° En cas de manquement constaté à ces conditions, le dépôt peut être supprimé ;

7° Au cas où le commerce du dépositaire passerait à un successeur pour n'importe quelle raison, le cédant devra en aviser l'Office Central, qui se réserve de proposer ou non un nouveau contrat au successeur.

Livraisons. — 8° Les livraisons seront effectuées de trois façons :

a) Livraison d'un premier stock,

b) Livraison d'office, composée surtout de nouveautés, chaque mois ou tous les deux mois,

c) Livraisons de réassortiment, le dépositaire devant veiller à ne pas manquer de marchandises ;

9° Tous les frais de transport sont à la charge du dépositaire. L'Office Central surveille attentivement la confection des colis de façon à utiliser complètement les contenances des postaux de 3, 5, 10 et 20 kilos. L'Office Central demande à cet effet au dépositaire de passer sa commande de réassortiment suffisamment à temps de façon à pouvoir joindre celle-ci à l'envoi mensuel.

Paiement des livraisons. — Les paiements se feront à 60 jours, de la façon suivante : à la fin de chaque mois le dépositaire recevra un relevé pour les factures débitées dans le courant du mois précédent, et ce relevé devra être payé dans la huitaine afin d'éviter des frais de recouvrement qui seraient comptés en supplément.

Exemple : pour des livraisons débitées en Février, le dépositaire recevra fin Mars un relevé payable le 15 Avril au plus tard. Le dépositaire est instamment prié d'utiliser pour son règlement le chèque postal joint au relevé.

Retour des invendus. — Toutes nos publications (sauf indications spéciales) peuvent nous être retournées dans un délai de 3 mois, à condition d'être en bon état, c'est-à-dire propres et non coupées.

Tous les trois mois, le dépositaire doit donc surveiller très attentivement l'importance et la composition de son stock, et retourner les publications dont il prévoit ne pas avoir la vente. Ces volumes doivent être adressés franco de port à l'Office Central aux époques suivantes : fin Mars, — fin Juin, — fin Septembre, — fin Décembre.

La Révolution à Landerneau (1). — Le beau volume que M. le chanoine Saluden vient de faire éditer par la Presse Libérale de Brest, *La Révolution à Landerneau*, porte comme sous-titre : *Aventures du curé constitutionnel Pillet*.

Né à Landerneau en 1758, mort à Landerneau en 1836, n'ayant pas quitté Landerneau dans l'intervalle et y ayant exercé successivement les fonctions de curé légitime de la paroisse de Saint-Julien, puis de curé intrus de Saint-Houardon, il n'y avait pas de témoin et d'acteur plus complet, sinon plus décoratif, autour duquel on pût grouper les événements qui se déroulèrent à Landerneau pendant la Révolution jusqu'au rétablissement définitif de la paix religieuse.

Pillet a été mêlé à tout, dans les rôles les plus divers, y portant partout cette médiocrité de caractère que notait à son sujet le tableau d'ordination de 1782, mais y ajoutant un certain savoir-faire, une facilité de parole, et une souplesse d'échine qui lui permirent de tirer parti des circonstances difficiles, où d'autres se seraient brisés par devoir ou par imprudence. Il commence par ne rien comprendre à ce que la Constitution civile du Clergé a de foncièrement hostile aux droits essentiels de l'Eglise. Ainsi engagé dans l'engrenage révolutionnaire, il s'y laisse glisser sans aucune réaction, et, devenu lui-même un rouage de la machine, tantôt mu, tantôt mouvant, il n'y a pas de besogne, pas même de collecteur d'impôt et de réquisitionneur de denrées et de salpêtre, qu'il ne consente à assumer en n'oubliant pas d'y servir ses propres intérêts. Ainsi « embusqué » dans son civisme utilitaire, il laisse passer les événements sans se compromettre ; il regarde venir et partir sans s'émouvoir les convois de prêtres fidèles poussés vers les prisons, la déportation, la guillotine ; il apprend sans trop d'étonnement l'exécution des 26 administrateurs du Finistère et de l'Evêque Expilly, son chef ; il se voit peu à peu dépouiller lui-même de ses fonctions, de son presbytère, de son église. Au bout de ce bouleversement formidable où tant de vies innocentes ont péri, Pillet s'est improvisé directeur d'une école secondaire, et, au rétablissement du culte, il émettra la prétention de redevenir curé concordataire de Landerneau et se plaindra de ne pouvoir présenter les élèves de son collège aux examens d'ordination !

Pareille incompréhension des responsabilités encourues par un passé aussi chargé d'abdications et de complicités révèle bien la médiocrité du personnage.

En en faisant l'axe des événements qu'il raconte, M. Saluden n'a pas prétendu lui donner un lustre qu'il n'a pas : ni estimable, ni criminel, il n'a été centre que parce que tout le drame révolutionnaire s'est joué autour de l'autel, et qu'il en avait précisément, tant qu'il fut debout, la garde et le service. Ses aventures, ses démêlés avec ses paroissiens, avec les administrations, et les sociétés populaires sont parfois bien divertissantes.

Il y a là une foule d'anecdotes où l'érudition évocatrice

(1) Un in-8°, 335 pages, Imprimerie de la Presse Libérale, Brest.

de M. Saluden excelle et qui rendent ce livre d'une lecture extrêmement intéressante.

L'Histoire générale d'ailleurs, avec ses vucs d'ensemble, n'y perd pas de ses droits. Il y a, du moins, une légende, persévéramment établie depuis le romantisme, qui sort assez ébranlée de cette histoire : c'est le prétendu libéralisme des Girondins. Les faits les plus indiscutables les montrent aussi intolérants et aussi implacablement persécuteurs que les Montagnards, et si, pendant la Terreur, les têtes tombent à Brest « comme des ardoises », y comprises celles des Fédéralistes eux-mêmes, ce sont leurs décrets qui ont désigné les victimes et rempli d'avance les prisons qui conduisent à la guillotine.

L'aspect social de la Révolution n'a pas plus échappé que l'aspect politique à la perspicacité de l'historien. L'un des chapitres les plus suggestifs de son volume est celui qu'il consacre à l'essai de socialisme qui s'établit avec la terrible loi du maximum en 1793. Tout, du reste, dans cet ouvrage porte l'empreinte du chercheur consciencieux, curieux du détail pittoresque et de l'événement précis à faire revivre non seulement dans son cadre historique mais dans le décor géographique reconstitué par les documents contemporains.

F. C.

LES CONFÉRENCES DE NOTRE-DAME DE PARIS, par le R. P. PINARD DE LA BOULLAYE, S. J. : *JÉSUS MESSIE*. — Quatrième Conférence : *Le Témoignage des Prophètes*.

Bien qu'il méritât d'être cru sur parole, Jésus a tenu à donner de sa mission toute une série de preuves. Le R. P. Pinard de la Boullaye a consacré sa 4^e conférence à examiner celle qui résulte de l'accomplissement des prophéties.

I. Résumant d'abord à grands traits toute l'histoire d'Israël, il montre comment les promesses divines, de plus en plus précises, ont annoncé progressivement des bénédictions destinées à la terre entière, un royaume éternel fondé par un héritier de David, une ère de sainteté où tous les peuples adoreraient le Dieu unique, puis la passion du Messie, sa venue dans le temple restauré, le sacrifice nouveau qu'il devait instituer, etc., — comment ces promesses réitérées aux heures les plus sombres ont soutenu ce peuple misérable, si souvent écrasé par ses voisins, — comment l'invincible énergie de sa foi lui confère une grandeur incomparable.

II. Divers érudits ont prétendu découvrir des prophéties analogues dans l'Inde, à Babylone, en Egypte, en Grèce. L'orateur met en plein relief quatre caractères qui assurent à celles d'Israël un rang hors de pair : elles jalonnent de façon continue le cours entier des siècles ; elles font partie d'une collection officielle dans laquelle ont été admis les seuls écrits des prophètes qui avaient prouvé leur mission par des prodiges ou par le succès d'autres prédictions ; elles font corps avec un monothéisme rigide et une morale unique. Sous tous ces rapports, dit-il, plus on pousse la comparaison, plus le miracle du messianisme juif devient sensible.

III. La dernière partie de la conférence étudie l'accomplissement des prophéties. Là encore, le miracle est manifeste, soit que l'on considère certains détails de la vie du Christ, soit que l'on examine le royaume spirituel qu'il a fondé : royaume universel ou catholique qui est l'Eglise, — royaume monothéiste, dont le Dieu n'est pas celui d'aucune philosophie, mais celui des patriarches, — royaume saint par la morale évangélique qui inspire toutes ses lois, etc.,

Pour ne pas reconnaître en Jésus le Messie annoncé, il faut, conclut l'orateur, avoir comme les Juifs, un bandeau sur les yeux. Ne les maudissons pas ! Nous leur devons trop. Prions pour eux.

Nous rappelons à nos lecteurs que les Conférences de Notre-Dame sont publiées en 7 fascicules hebdomadaires par les « Editions Spes », 17, rue Soufflot, Paris (chèque postal Paris 525-52). — Prix de l'abonnement : 12 francs franco. — Vente au fascicule dans toutes les librairies.

BIBLIOGRAPHIE

Mgr LAVEILLE : MÈRE SAINT-PAUL, FONDATRICE DES SŒURS SERVANTES DE MARIE (1798-1867), in-12 de xx-354 p., avec gravures. Téqui, 1929, 15 fr. ; franco 16 fr. ; étranger, 17.50.

Ce n'est pas sans quelque tristesse qu'on ouvre ce volume, le dernier de Mgr Laveille. La plume s'est échappée des mains défaillantes du bon serviteur de l'Eglise et des lettres. Quand il mourut, ce livre était terminé, les épreuves elles-mêmes étaient soigneusement corrigées : ces pages sont bien de lui.

Il est providentiel que le dernier travail de Mgr Laveille soit consacré à faire mieux connaître un tel foyer de charité intelligente et discrète. (Revue de Lectures.)

LES NOVICES DE NOTRE SEIGNEUR, 1 vol. in-12 de 220 pages. Prix : 9 fr. ; franco 10 fr. ; étranger, 12 fr.

Librairie P. Téqui, 82, rue Bonaparte, Paris-VI, et à Quimper, chez des libraires catholiques.

Chaussures de Luxe et de Fatigue.

MAISON DE CONFIANCE

M^{lle} Sergent, Madame FEUNTEUN, Successeur

8, Rue Saint-François, Quimper

CHAUSSURES SPECIALES | CHAUSSONS DIVERS

dites « à boucles »

et Pantoufles.

POUR LE CLERGÉ

PARAPLUIES

REPARATIONS DE CHAUSSURE

— La BEAUTÉ du TEINT —

s'obtient par le fonctionnement normal d
l'appareil digestif

Tous les 2 ou 3 jours, avant le repas du soir

UN **GRAIN DE VALS**

Laxatif dépuratif

FABRIQUE DE FLEURS D'EGLISES ET D'APPARTEMENTS

Maison LADOUCE, 32, rue de Verdun, NANTES

La plus importante de l'Ouest, fondée en 1818

GRANDE SPÉCIALITÉ DE BOUQUETS D'AUTEL

Fleurs fines ou paillon
Fournitures pour fleurs et décorations.

AU RÉGULATEUR

Horlogerie - Bijouterie

Orfèvrerie

Joallierie - Lunetterie

R. LE ROUX-BALBOUS

16, rue Astor - QUIMPER

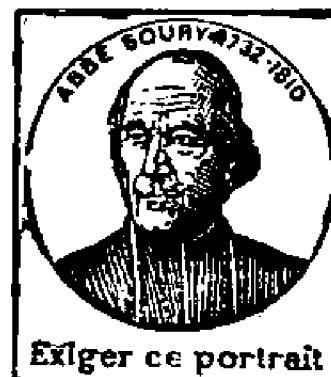
EN FACE, LES HALLES ET LE MARCHÉ AUX POISSONS

MAISON DE CONFIANCE

Grand choix de Garnitures de Cheminées religieuses

- R. C. QUIMPER 5548 - Atelier spécial de réparations soignées et garanties

FEMMES QUI SOUFFREZ



Exiger ce portrait

Il y a une foule de malheureuses qui souffrent en silence et sans oser se plaindre, parce qu'elles ignorent qu'il existe un remède à leurs maux.

Elles ont été sujettes aux Maux d'Estomac, Crampes, Aigreurs, Vomissements, aux Migraines, aux Idées noires. Elles ont ressenti des lancements continus dans les reins et comme un poids énorme qui rendait la marche difficile et pénible.

Pour guérir, la femme doit faire un usage constant et régulier de la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

qui fait circuler le sang, décongestionne les organes sans qu'il soit besoin de recourir à d'autre traitement.

La JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY réussit sûrement, mais à condition qu'elle soit employée sans interruption jusqu'à disparition complète de toute douleur.

Toute femme soucieuse de sa santé doit, à des intervalles réguliers, employer la JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY si elle veut éviter les Varices, Phlébites, Hémorroïdes, les Accidents de la Ménopause, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

Prix : le flacon } Liquide } 10 fr. 60, impôt compris.
Pilules }

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'Abbé SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé SOURY et la signature Mag. DUMONTIER en rouge.

AUCUN AUTRE PRODUIT NE PEUT LA REMPLACER

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, près BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.

R. C. Bordeaux, N° 5.594 A

10 % de Remise sur facture pour Commandes directes

ORNEMENTS D'EGLISE, BRONZE & ORFÈVREURIE

Statues, Crèches de Noël, Chemins de Croix,
Croix de procession argent et métal.

G. LE POULLOUIN, 12, rue de la Trinité,
GUINGAMP

Toutes les réparations, la dorure, l'argenture, le verni-or, le bronzage,
sont exécutés dans mon atelier, garantis, livrés rapidement à domicile.

L. BALMET VITRAUX25^{es} Cours Barrat - GRENOBLERéférences de 1^{er} ordre en BretagneReprésentant régional: **M. LE POULLOUIN**, rue Trinité, Guingamp

Lourdes VILLA ST-JEAN-PONT-VIEUX PRÈS DE LA GROTTÉ
3, rue du Paradis et rue de la Grotte
PRIX MODÉRÉS ALBERT ABADIE CUISINE SOIGNÉE

TOUX, BRONCHITES
GRIPPE, CATARRHES, ASTHME
Gouttes Livoniennes
de TROUETTE-PERRET (1 à 2 à chaque repas)
R. C. Seine 54002 15, Rue des Immeubles-Industriels, Paris

ASTHME SOULAGEMENT IMMÉDIAT
Cigarettes et Papier
OPPRESSION des GAZES **FRUNEAU**
53, Bd St-Martin, Paris. t. G. 107.609

PNEUS DUNLOP

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

45^e ANNÉE.

Vendredi 11 Avril 1930.

N° 15.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 13 Avril. — LES RAMEAUX. Semi-double. Violet.
A vêpres, mémoires de S. Justin, de S. Herménégilde, et
des SS. Tiburce, Valérien et Maxime.
Lundi, 14. — De la férie. Violet.
Mardi, 15. — De la férie. Violet.
Mercredi, 16. — De la férie. Violet.
Jeudi, 17. — Jeudi-Saint. Double de 1^{re} classe. Blanc.
Vendredi, 18. — Vendredi-Saint. Double de 1^{re} classe. Noir.
Samedi, 19. — Samedi-Saint. Double de 1^{re} classe.
Dimanche, 20. — RESURRECTION DE NOTRE SEIGNEUR.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Saint-Jacques de Lézézien du 13 au 14 Avril.
La Norgard, Trévoux du 15 au 16 —

PARTIE OFFICIELLE**COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ****I. L'ENCYCLIQUE**

sur l'Éducation chrétienne de la Jeunesse (suite).

Quant à l'extension de la mission éducatrice de l'Eglise, elle atteint toutes les nations sans exception, selon le commandement du Christ : « Enseignez toutes les nations », et il n'y a pas de puissance terrestre qui puisse légitimement s'y opposer ou l'empêcher. Et, d'abord, elle s'étend à tous les fidèles, dont, comme une mère très tendre elle prend un soin diligent. C'est pour eux que, dans tous les siècles, elle a créé et fait prospérer une multitude d'écoles et d'institutions dans toutes les branches du savoir. En effet, comme Nous l'avons dit dans une récente occasion, « jusque dans le lointain moyen âge, où étaient si nombreux (on a été jusqu'à dire trop nombreux) les monastères, les couvents, les églises, les collégiales, les Chapitres de cathédrales ou autres Chapitres, il y avait près de chacune de ces institutions un foyer

scolaire, foyer d'instruction et d'éducation chrétienne. A quoi il faut ajouter toutes les Universités, Universités répandues dans tous les pays, toujours par l'initiative et sous la garde du Saint-Siège et de l'Eglise. Ce spectacle magnifique, qu'aujourd'hui nous voyons mieux, parce qu'il est plus proche de nous et plus grandiose, comme le comportent les conditions de notre siècle, fut le spectacle de tous les temps ; et ceux qui étudient et confrontent entre eux les événements restent émerveillés de ce que l'Eglise a su faire dans cet ordre de choses, émerveillés de la manière dont elle a su correspondre à la mission que Dieu lui avait confiée de former les générations humaines à la vie chrétienne et obtenir tant de fruits et des résultats si magnifiques. Mais, si nous admirons que l'Eglise ait su, en tout temps, rassembler autour d'elle, par centaines, par milliers, par millions, les enfants confiés à sa mission éducatrice, nous ne devons pas être moins frappés, en réfléchissant, de ce qu'elle a su faire non seulement sur le terrain de l'éducation, mais sur celui de l'enseignement proprement dit. Car si tant de trésors de culture, de civilisation, de littérature, ont pu être conservés, on le doit à la conduite de l'Eglise qui, même dans les temps les plus reculés et les plus barbares, a su projeter une si belle lumière sur le champ des lettres, de la philosophie, de l'art, et particulièrement de l'architecture ».

L'Eglise a su et pu accomplir de si grandes choses parce que sa mission éducatrice embrasse même les infidèles, tous les hommes étant appelés à entrer dans le Royaume de Dieu et à obtenir le salut éternel. De même que de nos jours, ses missions répandent par milliers les écoles dans les régions et les pays qui ne sont pas encore chrétiens, des deux rives du Gange au Fleuve Jaune et aux grandes îles de l'Archipel de l'Océanie, du Continent noir à la Terre de Feu et à l'Alaska glacé, ainsi dans tous les temps par ses missionnaires, l'Eglise a formé à la vie chrétienne et à la civilisation les peuples qui aujourd'hui constituent les diverses nations chrétiennes du monde civilisé.

Il est donc évident, de droit et de fait, que la mission éducatrice appartient à l'Eglise d'une manière suréminente, et que les esprits libres de préjugés ne peuvent concevoir aucun motif raisonnable d'y contredire ou d'empêcher l'Eglise d'accomplir une œuvre dont le monde goûte aujourd'hui les fruits bienfaisants.

Harmonie des droits de l'Eglise avec les droits de la famille et de l'Etat.

Et cela d'autant plus que cette suréminence de l'Eglise, non seulement n'est pas en opposition, mais au contraire est en parfaite harmonie avec les droits de la famille et de l'Etat et avec ceux de chaque individu en tout ce qui concerne la juste liberté de la science, des méthodes scientifiques et de toute culture profane en général. C'est que, pour donner tout de suite la raison fondamentale de cette harmonie, l'ordre surnaturel auquel appartiennent les droits de l'Eglise, bien loin de détruire ou d'amoindrir l'ordre naturel dont relèvent

les autres droits mentionnés, l'élève et le perfectionne, les deux ordres se prêtant ainsi un mutuel appui et se complétant, pour ainsi dire, dans la proportion qui convient à leur nature et à leur dignité respectives. Il doit en être ainsi puisque tous deux procèdent de Dieu, qui ne peut se contredire lui-même : « Les œuvres de Dieu sont parfaites, toutes ses voies sont pleines d'équité. »

Cela apparaîtra plus clair encore si l'on considère séparément et de plus près la mission éducatrice de la famille et celle de l'Etat.

2. La mission éducatrice de la famille.

En premier lieu, la mission éducatrice de la famille concorde admirablement avec celle de l'Eglise, puisque toutes deux procèdent de Dieu d'une manière toute pareille. En effet, dans l'ordre naturel, Dieu communique immédiatement à la famille la fécondité, principe de vie, donc principe du droit de former à la vie, en même temps que l'autorité, principe d'ordre.

Le droit de la famille est antérieur à celui de l'Etat.

Le Docteur angélique dit avec son habituelle clarté de pensée et sa précision se style : « Le père selon la chair participe d'une manière particulière à la notion de principe qui dans son universalité se trouve en Dieu... Le père est principe de la génération, de l'éducation et de la discipline et de tout ce qui se rapporte au perfectionnement de la vie humaine. »

La famille reçoit donc immédiatement du Créateur la mission et conséquemment le droit de donner l'éducation à l'enfant, droit inaliénable parce qu'inséparablement uni au strict devoir corrélatif, droit antérieur à n'importe quel droit de la société civile et de l'Etat, donc inviolable par quelque puissance terrestre que ce soit.

Le droit de la famille est inviolable mais non arbitraire.

De cette inviolabilité, le Docteur angélique donne la raison : « Le fils, en effet, est par nature quelque chose du père... ; il s'ensuit que, de droit naturel, le fils, avant l'usage de la raison, est sous la garde de son père. Ce serait donc aller contre la justice naturelle si l'enfant, avant l'usage de la raison, était soustrait aux soins de ses parents ou si l'on disposait de lui en quelque façon contre leur volonté. » Et puisque les parents ont l'obligation de donner leurs soins à l'enfant jusqu'à ce que celui-ci soit en mesure de se suffire, il faut admettre qu'ils conservent aussi longtemps le même droit inviolable sur son éducation. « La nature, en effet, poursuit le Docteur angélique, ne vise pas seulement à la génération de l'enfant, mais aussi à son développement et à son progrès pour l'amener à l'état parfait de l'homme en tant qu'homme, c'est-à-dire à l'état de vertu. »

Partant, la sagesse juridique de l'Eglise s'exprime-t-elle sur ce sujet avec précision, clarté et entière plénitude de sens dans le Code du Droit canonique, canon 1.113 : « Les

parents ont la très grave obligation de veiller, selon tout leur pouvoir, à l'éducation tant religieuse et morale que physique et civique de leurs enfants ; ils doivent aussi pourvoir à leur bien temporel. »

Chez l'humanité, le sens commun est tellement unanime sur ce point que tous ceux qui osent soutenir que l'enfant, avant d'appartenir à la famille, appartient à l'Etat, et que l'Etat a sur l'éducation un droit absolu, se mettent en contradiction ouverte avec lui. D'ailleurs, la raison que ceux-ci mettent en avant, à savoir que l'homme naît d'abord citoyen et pour ce motif appartient d'abord à l'Etat, est insoutenable. Ils ne réfléchissent pas, en effet, que l'homme avant d'être citoyen doit exister, et que cette existence il ne la reçoit pas de l'Etat, mais de ses parents. Léon XIII l'a déclaré, avec quelle sagesse ! « Les fils sont quelque chose du père, comme une extension de la personne paternelle ; et, pour parler en toute exactitude, ils entrent dans la société civile non par eux-mêmes immédiatement, mais par l'intermédiaire de la communauté domestique dans laquelle ils sont nés. » Ainsi donc, dit encore Léon XIII dans la même Encyclique, « le pouvoir du père est de telle nature qu'il ne peut être ni supprimé ni absorbé par l'Etat, parce qu'il a avec la vie humaine elle-même un principe commun ». Il ne suit pas de là que le droit à l'éducation des enfants soit chez les parents absolu ou arbitraire, car il reste inséparablement subordonné à la fin dernière et à la loi naturelle et divine, comme le déclare Léon XIII encore dans une autre mémorable Encyclique sur « les principaux devoirs des citoyens », où il donne en résumé la Somme des droits et des devoirs des parents : « De par la nature les parents ont le droit de former leurs enfants, mais ils ont en plus le devoir de mettre leur instruction et leur éducation en parfait accord avec la fin pour laquelle ils les ont reçus par un bienfait de Dieu. Les parents doivent donc employer toutes leurs forces et une persévérante énergie à repousser tout genre d'injustice en cet ordre de choses, à faire reconnaître, d'une manière absolue, le droit d'élever leurs enfants chrétiennement, comme c'est leur devoir, et le droit surtout de les refuser à ces écoles dans lesquelles il y a péril qu'ils ne boivent le funeste poison de l'impiété. »

Qu'on le remarque bien, ce devoir qu'a la famille de donner l'éducation aux enfants comprend non seulement l'éducation religieuse et morale, mais encore l'éducation physique et civique principalement en tant qu'elle peut avoir rapport avec la religion et la morale.

Ce droit incontestable de la famille a été plusieurs fois reconnu juridiquement par des nations qui ont souci de respecter le droit naturel dans leur organisation civile. Ainsi, pour citer un exemple parmi les plus récents, la Cour suprême de la République des Etats-Unis de l'Amérique du Nord tranchait une très grave controverse en déclarant : « L'Etat n'a nullement le pouvoir général d'établir un type uniforme d'éducation pour la jeunesse, en la contraignant

à recevoir l'instruction seulement dans les écoles publiques. » Et elle en donne la raison de droit naturel : « L'enfant n'est pas une simple créature de l'Etat ; ceux qui l'élèvent et le dirigent ont le droit et en même temps l'important devoir de le former et de le préparer à l'accomplissement de ses autres obligations. » (A suivre.)

II Visite canonique des paroisses. — La visite canonique des paroisses se fera cette année dans les trois archiprêtres de Quimper, Châteaulin et Quimperlé. MM. les Vicaires généraux viennent d'achever la visite chez les Curés-Doyens. Ceux-ci sont dès à présent en possession des instructions et documents relatifs à la visite des paroisses de leurs doyennés. MM. les Recteurs sont priés de les leur réclamer.

III. Congrès Eucharistique de Carthage. — Nous rappelons aux Congressistes-prêtres qu'ils doivent nous adresser d'urgence le montant du prix de leur billet (910 fr. en 2^e classe, 410 fr. en 3^e classe) : nous avons dû en effet faire l'avance de ces prix qui représentent une somme considérable. (C/C 3480 Nantes.)

Voici des précisions que le Comité de Carthage nous envoie sur les conditions du séjour au Congrès :

ECCLÉSIASTIQUES ET SÉMINARISTES REÇUS ICI GRATUITEMENT

Ils seront logés dans les maisons religieuses, soit dans la maison elle-même, soit sous la tente, dans les jardins et dépendances.

Ils seront tous groupés à Carthage même, à proximité du lieu des cérémonies et des restaurants et cantines qui leur sont réservés.

A l'arrivée, une enveloppe sera remise à chacun, préparée pour lui et contenant :

a) billet de logement ; b) tickets de repas (restaurants) ; c) tickets de petits déjeuners (cantines).

Ils seront déjà tous en possession de leur carte de congressiste et de l'insigne du Congrès.

Service sanitaire, installations postales renforcées, signalisation par panneaux, lavabos et W.-C., tout, dans la mesure des possibilités, a été préparé à leur intention.

IV. Décorations diocésaines. — Monseigneur l'Evêque a accordé la médaille d'argent du Mérite diocésain à : M. Trémur Le Gall, de Plougastel-Daoulas, au service de la chapelle Saint-Guénolé depuis 51 ans ;

Mlle Christine Le Gall, de Plougastel-Daoulas, au service de la chapelle Saint-Adrien depuis 58 ans ;

Mme Carret, de Plougastel-Daoulas, au service de l'église paroissiale depuis 53 ans.

V. Souscriptions reçues pour la construction du nouveau Séminaire (suite) :

M. J. G., St-Melaine, Morlaix (nouveau versement).	300 f.
Une institutrice d'école publique	120

— 260 —

Mères chrétiennes, Plouescat.....	200 f
Enfants de Marie, —	150
Elèves de l'école libre des filles, —	200
Elèves de l'école libre des garçons, —	150
Divers, Plouescat (nouveau versement).....	500
Anonyme, Quimper	15
Cours de N.-D. d'Espérance, Quimper	4.000
Anonyme, Langolen	100
Anonyme, Saint-Pol de Léon (2 ^e versement)	500
La paroisse de l'Île-Molène (nouveau versement)..	155
M. Chaussepied, architecte, Quimper (1 ^{er} versem.).	500
Anonyme, Pont-l'Abbé	40
Anonyme, Saint-Corentin	100
M. Martin, ancien recteur de Saint-Goazec (2 ^e vers.).	1.000
M. Mayaudon, Bassens (Gironde) (2 ^e versement)...	100
Anonyme, Quimper	20
Anonyme, Landerneau	500
Anonyme, —	25
La paroisse de Mellac (nouveau versement).....	200
(Cette paroisse a déjà versé 1.225 fr.)	
La paroisse de Plounévezel (2 ^e versement)	100
« En mémoire » de M. Félix C.	300
Anonyme, Pont-l'Abbé	10
La paroisse de Saint-Corentin (14 ^e versement)	1.260
La « Société Générale », Quimper (2 ^e versement).	1.000
Paul-Georges-Martin Ragot, Quimper	100
Anonyme, Plouider	100
Michel Coriou, 14, rue Verdelet, Quimper	20
La paroisse de Porspoder (2 ^e versement)	100
La paroisse de Plougourvest (nouveau versement).	200
F., anonyme	100
Mme Fr. Nédélec, Milizac	100
Anonyme, Saint-Pol de Léon	500
M. l'abbé Malherbe, Auray	50
Mme l'Abbesse de Kergonan	500
Les maisons de Bretagne des Religieuses de la	
Retraite du Sacré-Cœur	1.000
Anonyme, Quimper	10
Les Noélistes de Briec-Landrèvarzec	200
Le R ^{me} Père abbé de La Meilleraye (2 ^e versement).	1.000
Anonyme	500
La paroisse de Sainte-Sève	1.250
Reconnaissance à Dom Michel Le Nobletz	100
Anonyme, Fotesnant	20
La Forêt-Fouesnant	50
M. le docteur Chauvel, Quimper	2.000
Les Noélistes de Quimper	1.000
La paroisse Saint-Mathieu de Morlaix (nouveau ver-	
sement)	1.835
Les Sœurs de Jésus au Temple de la Crèche,	
Morlaix	100
Prière d'adresser les souscriptions à M. l'Econome du	
Séminaire, trésorier du syndicat : C. C. P. Nantes, 1 77 23,	
M. Sparfel Pierre, 14, rue Verdelet, Quimper.	

— 261 —

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche des Rameaux, 13 Avril* : messes à 6, 7, 8, 8 h. 1/2. A 9 heures, bénédiction des Rameaux, procession, grand'messe, chant de la Passion, dernière messe à 11 h. 1/2. — Vêpres à 2 h. 1/2. — A 8 heures, sermon de la station, pour tout le monde.

Lundi, mardi et mercredi : à la même heure, instructions spéciales pour les hommes et les jeunes gens.

Mercredi : à 4 heures, chant de l'office des Ténèbres.

Jeudi-Saint : messe de communion à 7 h. 1/2. — Messe pontificale à 9 heures, bénédiction des Saintes Huiles, procession au reposoir. — A 2 h. 1/2, cérémonie du Lavement des pieds, visite aux reposoirs de Saint-Mathieu et de la chapelle de l'Adoration. — A 4 heures, office des Ténèbres. — A 8 heures, sermon pour tous les fidèles, adoration nocturne à Saint-Mathieu.

Vendredi-Saint : office à 9 heures, quête pour les Lieux-Saints. — A 3 heures, Chemin de la Croix. — A 4 heures, office des Ténèbres. — A 8 heures, sermon de la Passion, pour tous.

Samedi-Saint : office à 8 h. 1/2, bénédiction du feu nouveau, du cierge pascal, chant des Prophéties, bénédiction des fonts baptismaux, grand'messe.

EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche des Rameaux (13 Avril)* : messes à 6, 7, 8, 8 h. 3/4 et 11 h. 1/2. — A 9 h. 1/2, bénédiction des Rameaux, suivie de la grand'messe. — A 3 heures, vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : à 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Retraite des hommes : *dimanche, lundi, mardi et mercredi* : instructions spéciales à 8 heures du soir.

Jeudi-Saint : office solennel à 8 heures. — Le soir, à 8 heures, Heure-Sainte prêchée, suivie de l'Adoration nocturne des hommes.

Vendredi-Saint : office solennel à 8 heures. — A 3 heures, Chemin de la Croix. — Le soir, à 8 heures, sermon de la Passion, bénédiction de la Vraie Croix.

Retraite. — Nous recommandons aux prières des communautés et des personnes pieuses la Retraite pascalle de Loc-QUIREC, du 21 au 27 Avril.

M. l'abbé Jollec, aumônier des Bretons, à Trélazé (M.-et-L.), recherche d'urgence un confrère finistérien qui veuille bien prêcher sa retraite bretonne.

Celle-ci commencera le soir du 28 courant, pour se terminer, aux vêpres, le dimanche suivant.

Il suffira de six sermons sur les grandes vérités et un pour la clôture.

L'Abbé se fera un devoir autant qu'un plaisir de défrayer le prédicateur de son voyage et de lui verser les honoraires fixés pour ce ministère.

S'adresser à M. A. JOLLEC, La Pyramide, Trélazé (M.-et-L.).

En progrès. — A la date du 5 Avril, M. l'abbé Jallier écrivait : « Les résultats enregistrés cette semaine sont assez gentils, puisque un bon nombre de nouveaux abonnements nous sont arrivés du Finistère. »

Ces abonnements viennent des campagnes aussi bien que des villes. Telle paroisse rurale de moins de 2.500 habitants envoie 8 abonnements annuels. N'est-ce pas une preuve de plus que le journal quotidien est appelé à atteindre une élite dans tous les milieux, et que l'Action catholique y trouvera son profit ?

Il reste cependant des paroisses qui n'ont pas encore répondu à la circulaire de Monseigneur l'Evêque. Le moment est venu pour les troupes de réserve d'entrer dans l'action. Il s'agit d'une avance générale, qui met en mouvement même les plus petits postes. Dans toutes les paroisses on peut recueillir quelques adresses, et s'attendre à des abonnements. Mais que le prêtre n'oublie pas de faire la visite à la fin des huit jours de propagande gratuite. Cette visite est indispensable au bon résultat.

Après ses conférences à Pleyben, Brasparts, Lesneven, Saint-Pol, Ploudalmézeau, Saint-Renan, et ses visites dans la région du Léon, M. l'abbé Jallier a vu la plus grande partie du diocèse. Il a été enchanté de la sympathie qui lui a été témoignée partout et de la promesse de collaboration continue.

QUIMPER. — Messe de la Croix-Rouge. — Les comités de la Société de Secours aux Blessés militaires et de l'Association des Dames de la Croix-Rouge ont fait célébrer dimanche, à la cathédrale, leur traditionnelle messe de *Requiem*. Les autorités civiles et militaires avaient pris place au haut de la nef. Au cours de la messe, qui fut dite par M. l'abbé Suignard, premier vicaire, Monseigneur prit la parole.

Sa Grandeur rappelle que la Croix-Rouge a organisé cette cérémonie pour assurer à la fois des prières aux victimes des inondations du Midi et des secours aux familles sinistrées.

La générosité nationale montrera une fois de plus que, selon la parole des Saintes Ecritures, « les grandes eaux n'ont pu éteindre la charité et que les fleuves ne la submergeront pas ».

Au lieu de s'insurger contre la Providence divine qui permet aux forces de la nature d'éprouver parfois durement les hommes, l'esprit chrétien, convaincu que la souffrance est fille du péché, mais que Dieu en fait sortir, avec une vertu d'expiation, de nouvelles forces pour un avenir meilleur, recherche dans les malheurs que nous subissons les leçons qu'ils peuvent contenir.

Trois leçons ressortent du malheur actuel :

1° Une leçon de *vigilance*. Les hommes peuvent atténuer les risques de calamité pour l'avenir par les mesures qu'inspireront la science et l'esprit de prévoyance. Et surtout, voyant la brièveté de la vie, ils en concluront qu'il faut vivre saintement pour se présenter sans crainte devant le Juge.

Cette leçon intéresse les nations aussi bien que les individus.

2° Une leçon de *persévérance*. En pleurant ses morts et en priant pour eux, il faut continuer ici-bas leur œuvre, car il y a un esprit de suite et un enchaînement de devoirs dans la vie des familles comme dans celle des peuples. La France a toujours su puiser dans sa foi chrétienne la force de résurrection et de vie qu'admirent ses rivaux et ses ennemis eux-mêmes. Puisse-t-elle demeurer fidèle à ses vieilles traditions.

3° Une leçon d'*union*. Dans le deuil, les membres d'une famille resserrent leur intimité et s'unissent pour mieux supporter l'épreuve. Auprès des victimes qui ont été unies dans la mort, après avoir été peut-être adversaires dans la vie, prenons une leçon d'union patriotique et religieuse, en nous souvenant que, dans un pays comme le nôtre, avec un peu plus de justice et de sagesse, la paix intérieure et le prestige extérieur seraient facilement assurés par la bonne harmonie des forces sociales.

Monseigneur termine par un court commentaire du *Pater noster*.

— **Œuvre de la protection de la jeune fille.** — Fête de Notre Dame du Bon-Conseil, indulgence plénière pour les associés. Samedi 26 Avril, à 8 heures, messe à la cathédrale, autel Sainte-Anne.

LESNEVEN. — Retraite bretonne d'hommes, du 31 Mars au 5 Avril 1930. — 24 paroisses ; 37 retraitants : Plabennec, 4 ; Kerlouan et Kersaint-Plabennec, 3 ; Bodilis, Ploudaniel, Plouguerneau, Plouénévent, Saint-Divy et Saint-Méen, 2 ; Le Drennec, Goulven, Kernouës, Lanarvily, Loc-Brévalaire, Plouénan, Plougastel-Daoulas, Plougourvest, Plouvien, Saint-Derrien, Saint-Renan, Saint-Vougay, Trébabu, Tréflez et Trégarantec, 1.

MORLAIX. — Nécrologie. — LA RÉVÉRENDE MÈRE DESHAYES. — Cinquante-trois ans de dévouement au service des malades ou des déshérités de la fortune, tel est le bilan des bienfaits qu'a donnés au diocèse de Quimper la vénérable religieuse de Saint-Thomas de Villeneuve, la Mère Deshayes, qui est morte à Morlaix, le 13 Février dernier.

Quatrième enfant d'une famille chrétienne de Bain-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine), elle était née le 2 Janvier 1849. Après avoir aidé ses parents dans les soins du ménage et avoir partagé avec eux les soucis de leur commerce, à l'âge de vingt et un ans, Elise Deshayes entra en 1870 au monastère de la rue de Sèvres. La guerre qui éclata tôt après interrompit son temps de postulat, pour l'amener à Clermont soigner les varioleux : elle y contracta même l'horrible mal. Enfin, le 11 Janvier 1872, elle prenait l'habit des Dames de Saint-Thomas de Villeneuve. Le lendemain elle était envoyée à Brest où, pendant treize mois, elle eut à s'occuper des vieillards. Au bout de ce temps, rappelée au Noviciat, elle y prononçait ses vœux le 21 Octobre 1873. Après un court séjour aux hospices de Moncontour et de Quintin, elle revenait à

Brest où, pendant 22 ans, elle dirigea la salle Saint-Jean à l'hôpital de cette ville.

Plus de quarante ans ont passé depuis et cependant son souvenir est encore vivant à Brest. Comme le lui dira le Vicaire général, M. Cogneau, le jour de son cinquantenaire de profession, « parmi les vieux dockers, il en est plusieurs qui se souviennent encore de la bonne Mère Deshayes et qui se vantent des gâteries qu'ils en ont reçues ». Et il n'y a pas que les dockers. Dernièrement, un brave homme accostait un prêtre à Brest. « Est-ce que la Mère Deshayes est toujours à l'hospice de Brest, » lui demanda-t-il ? « Et pourquoi ? » lui demanda le prêtre. « Parce que si je savais qu'elle est encore en vie, je lui amènerai ma femme et mes enfants. Je lui dois la vie à cette bonne Sœur, disait l'homme. Enfant abandonné de Telgruc, j'ai été sauvé par elle. »

Le 22 Juin 1896, la Mère Deshayes était nommée supérieure à l'hospice de Morlaix. Pendant trente-deux ans, elle dirigea cet important établissement. « Elle y fut, a dit M. le chanoine Pichon, pour ses religieuses, pour les malades, pour tous ceux dont elle avait la direction, une vraie mère en même temps qu'un chef très respecté. Les municipalités qui se sont succédé à la mairie de Morlaix, les administrateurs de l'hôpital, le corps médical, ont trouvé chez elle une collaboration intelligente, une compréhension très nette des choses, une bonne volonté inlassable qui forçait leur estime et conquérait leur affection respectueuse. Elle trouvait par surcroît le temps et le moyen de reconforter et de guider les personnes de la ville. »

En Août 1928, sur sa demande, la Mère générale la déchargeait du supérieurat. Mais elle resta comme conseillère et se prépara à mourir. Un jour de fête cependant lui était réservé. Le 21 Novembre 1929, on célébra le cinquantenaire de sa profession. La Mère générale avait tenu à assister ; M. le vicaire général, le chanoine Cogneau, présida la fête. « Trop d'honneur ! » répétait l'humble religieuse. C'était le prélude cependant de la grande fête éternelle. Le jeudi 13 Février, une congestion cérébrale se déclara, qui lui enleva l'usage de la parole, mais lui laissa assez de lucidité pour recevoir les derniers sacrements. Et c'est en portant le crucifix à ses lèvres mourantes que la bonne Mère Deshayes expirait le jour même.

Le lundi suivant, la foule se pressait à ses obsèques. Vingt-cinq prêtres y assistaient, dont M. Cogneau, vicaire général, et M. Pichon, archiprêtre de Morlaix. Les familles de Morlaix y étaient représentées. Le corps médical y était au complet et avec lui la Municipalité était représentée par M. Bourgot, député-maire, et M. Le Goasoz, adjoint.

Cinquante et un ans de vie religieuse, cinquante-trois ans de dévouement pour les pauvres, qu'il est doux de paraître ensuite devant Dieu !

R. I. P.

(La Salette). — Retraite de conscrits, du 31 Mars au 4 Avril. — 23 paroisses ; 107 retraitants : Saint-Pol de Léon, 16 ; Pleyber-Christ, Plouénan, 9 ; Taulé, Guiclan, Plou-

vorn, 8 ; Saint-Thégonnec, 7 ; Plourin-lès-Morlaix, 6 ; Santeë, 5 ; Plougourvest, Tréflaouénan, 4 ; Bodilis, Landivisiau, 3 ; Lampaul-Guimiliau, Plougouln, Mespaul, Sibiril, Ploujean, Guimiliau, Plouzévédé, 2 ; Plougasnou, Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec, Henvic, 1.

BUHEZ MIKAEL AN NOBLETZ

Par M. le Chanoine UGUEN, Curé de Plougastel-Daoulas.

Volume de 174 pages, illustré. — Prix : 5 francs.

En vente chez les libraires catholiques.

Des conditions spéciales (tout à fait avantageuses) seront faites à MM. les Ecclésiastiques, Directeurs et Directrices d'écoles qui s'adresseront à l'auteur.

Le livre ferait un très beau prix de Catéchisme.

Les Journées de la Gilde Sainte-Cécile (Paris, 22, 23 et 24 Avril). — Les 22, 23 et 24 Avril se tiendront à Paris, sous la présidence d'honneur de Son Eminence le cardinal Verdier, les Journées de la Gilde Sainte-Cécile. Les principaux Maîtres de Chapelle et Organistes de tous les diocèses de France y prendront part. Tous ceux qui s'intéressent à l'art musical religieux sont invités à ces Journées. Le programme détaillé est envoyé sur demande.

Les Compagnies de chemin de fer accordent la faveur du demi-tarif aux Congressistes effectuant un voyage d'au moins 50 kilomètres.

Envoyer les adhésions et toutes communications à M. l'abbé DELÉPINE, 3, rue de Mézières, Paris (6^e).

LES CONFÉRENCES DE NOTRE-DAME DE PARIS, par le R. P. PINARD DE LA BOULLAYE, S. J. — Cinquième Conférence : *La Résurrection de Jésus et le Rationalisme*. — Réservant pour une dernière conférence l'examen des systèmes rationalismes, l'éminent orateur met en relief saisissant trois preuves principales de la Résurrection.

I. — Le témoignage des évangélistes d'abord. Les récits évangéliques se recommandent au critique sans prévention par leurs caractères distinctifs (sobriété, type, rareté des apparitions, etc.). Ce qui garantit surtout leur valeur, comme en toute enquête historique ou judiciaire, c'est le fait que, sur tous les points essentiels, les témoins, ici les évangélistes, bien qu'indépendants, sont unanimes ; c'est, en outre, et surtout, que toutes les églises primitives, bien qu'indépendantes, ont reçu ces récits unanimement comme conformes à leurs traditions respectives.

II. — A défaut de ce premier argument, le témoignage de saint Paul suffirait. Le conférencier signale sa clarté, sa fermeté, le poids que lui donnent la constance héroïque de l'Apôtre, durant trente ans, et l'absence de toute contradiction sur ce point de la part de ses adversaires, les plus acharnés. Dans un interrogatoire pathétique, il oppose à saint Paul toutes les objections de la critique moderne, présente ses réponses, et le montre enfin en appelant, contre ses injustes accusateurs, au tribunal de Dieu.

III. — Plus original encore le dernier argument. Supposons que l'on rejette les évangiles et les épîtres. La partie reste belle. Il suffit de constater le changement total d'attitude, dans les trois groupes des disciples, du peuple, des pharisiens, entre les deux dates de la Passion et des premières prédications, après la Pentecôte, et de chercher une explication qui rende compte, chose indispensable, des trois changements à la fois. L'hypothèse d'une imposture n'est plus soutenue par personne ; celle d'une illusion explique tout au plus une partie des faits ; seule la réalité de la résurrection rend leur ensemble intelligible ; elle est mise par là hors de doute.

Mais si l'on exhumaient quelque texte nouveau qui la contredise ! Hypothèse attrayante pour les uns, angoissante pour d'autres, mais, observe l'orateur, puérile pour tous. Des conclusions établies de la sorte n'ont rien à craindre des découvertes authentiques, encore moins des supercheries.

Les Conférences de Notre-Dame sont publiées en 7 fascicules hebdomadaires par les « Editions Spes », 17, rue Soufflot, Paris (chèque postal : Paris 525-52). — Chacune des 6 conférences : 1 fr. 50 ; la Retraite Pascale : 3 fr. — En vente dans toutes les Librairies et Bibliothèques de gare. — La série complète : 12 fr. franco.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

FÊTES DE PÂQUES 1930. — Relations rapides de Paris avec les plages nantaises et la Bretagne, 1^{re} et 2^e classes. — Mise en marche, entre Paris et Nantes, du vendredi précédant le Dimanche des Rameaux au samedi veille du Dimanche de Pâques, du train rapide 105 (1^{re} et 2^e classes) en correspondance à Nantes avec le train express 103 sur Le Croisic et Quimper.

Paris-Quai d'Orsay départ 9 h. 44 — Nantes arrivée 15 h. 19.

Nantes départ 15 h. 39 (train 103) — La Baule-Escoublac arr. 17 h. 55 — Le Croisic arr. 18 h. 21.

Nantes dép. 15 h. 39 (train 103) — Quiberon arr. 20 h. — Concarneau arr. 20 h. 46 — Quimper arr. 20 h. 20.

Voitures directes 1^{re} et 2^e classes Paris-Le Croisic, Paris-Quimper.

Wagon-restaurant Paris-Le Croisic.

BIBLIOGRAPHIE

Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris-8^e.

QUELQUES NOUVEAUTÉS

Recueils documentaires. — ACTES DE S. S. PIE XI. — Tome 1^{er} (1922-1923). Un volume in-8^o de 396 pages, texte latin et traduction. Prix, 4 francs ; port, 1 fr. 05.

DEUX ARTICLES DE LA « CIVILTA. ». — 64 pages in-12. Prix, 0 fr. 75 ; franco, 1 franc.

Ces articles fort importants ont pour but de préciser les idées sur la question de l'Action Française.

P. Emmanuel d'ALZON : MÉDITATIONS SUR LA PERFECTION RELIGIEUSE. — Deuxième partie : Méditations pour retraites. 480 pages. Prix, 12 francs ; port, 1 fr. 25.

×

Théâtre chrétien. — Louis CHARLIER : LES BANDEAUX TOMBENT. — 3 actes, 6 rôles d'hommes. Prix, 4 fr. ; port, 0 fr. 25.

SAINT PIERRE DEVANT LE SANHÉDRIN. — 2 actes courts, 11 rôles d'hommes. Prix, 2 francs ; port, 0 fr. 25.

×

Agriculture. — Charles MAUGLÈRE : LA POMME DE TERRE. — 112 pages, format Bijou. Prix, 2 francs ; port, 0 fr. 25.

Dom MEUNIER, chapelain du Mont Saint-Michel : SOUS LA GARDE DES ANGES, in-16 de x-155 pages. 5 fr. ; franco 5 fr. 50 ; étranger, 6 fr. 50.

Librairie P. Téqui, 82, rue Bonaparte, Paris-VI^e, et à Quimper, chez les libraires catholiques.



Vous trouverez LE GALL-BRISOU à la Maison

14-16-18, rue de Brest

LANDIVISIAU, tout ce qui concerne la QUINCAILLERIE et le MÉNAGE. Les meilleures marques aux meilleurs prix. CHARBONS de CUISINE de 1^{re} qualité. Livraison à domicile. Gros et détail. ♦♦ Téléphone 8

MOBILIERS D'EGLISES ET DE SACRISTIES



**Statues - Chaires
Autels, Confessionnaux, etc.**

— « Travail soigné » —

CHÊNE DE 1^{er} CHOIX - PRIX MODÉRÉS

Demandez plans et devis.

François GODEC, Sculpt^r

— « Pont-Croix » —

Fabrique également :

**Bureaux américains - Bureaux ministres
aux meilleurs prix.**

Chaire du Petit Séminaire,
Pont-Croix. F. GODEC.

Ameublement complet

Grand choix de lits de fer.

REVUE FINANCIÈRE. — *Paris, le 4 Avril 1930.* — Le marché depuis quelques jours a pris une excellente orientation. Les affaires sont beaucoup plus actives et la tendance est extrêmement ferme.

Nos Rentes ont un marché très animé, le 3 % s'avance à 89,80 contre 88,20. Reprise des rentes turques, le 4 % unifié à 65,95, le 5 % 1914 à 57,60 ; le Serbe 4 % 1895 s'inscrit à 148, indifférent pour le moment à la signature de l'accord pour la reprise du Service Or de la Dette.

Hausse du groupe des Banques, Banque de France 25.300. B. N. C. 1640, Banque de Paris 3.145, Union Parisienne 2.220, Comptoir d'Escompte 2.025, Crédit Foncier 5.810, Crédit Lyonnais 3.305, Société Générale 1.785, Société Marseillaise 1.125, l'Assemblée annuelle de cet Etablissement, qui s'est tenue en son hôtel à Marseille, le 29 Mars, sous la présidence de M. Edouard de Cazalet, président, a approuvé les comptes de l'exercice 1929, faisant ressortir le bénéfice net à francs : 13.644.838, contre francs : 10.416.618 en 1928. Le dividende a été fixé à 11 % soit 55 francs par action, sur la totalité du capital porté, au cours de l'exercice à 75 à 100 millions de francs. Le report à nouveau s'élève à francs : 4.212.651. Une Assemblée Générale extraordinaire groupant 154.819 actions appartenant à 8.195 actionnaires présents ou représentés, a autorisé à l'unanimité le Conseil à porter le capital de 100 à 200 millions, en une ou plusieurs fois et au moment qu'il jugera opportun, autorisation dont le Conseil n'a nullement l'intention de faire usage pour le moment.

Aux valeurs internationales, le Suez s'inscrit à 19.790, Santa Fé à 2.810, Wagons Lits à 630, Rio à 5.660, Central Mining à 2.240, Azote à 1930, Sucreries d'Egypte à 890, Foncier Egyptien à 3.865, Banque Ottomane à 1.190, Banque Mexique à 618. Les mines sont fermes, Brakpan 403, Chartered 244,50, Goldfields 263, Rand Mines 380, de Beers 1.147 ; cuprifères en progrès, Boléo 396, Tharsis 642, Tanganyika 360.

Les pétrolifères restent en excellente-tendance, Royal 4.235, Shell 605, Mexican Eagle 167,50, Wyoming 569, Petrofina 684, Steana 319,50, Crédit Général 925, Malopolska 320.

Hausse des valeurs caoutchoutières, Indo-Chine 1.030, Cambodge 244, Financière 229, Equateur 136,50, Padang 985, Terres 397.

Aux valeurs diverses, on note la hausse du Métropolitain à 1.400, du Nord à 2.620, de la Lyonnaise des Eaux à 3.480, Distribution à 3.355, Nord-Lumière à 3.790, Littoral Méditerranéen à 1.474, Thomson à 1.115, reprise des Etablissements Liotard à 313, ce cours ne tient nullement compte du dernier dividende distribué qui s'est élevé à 28 fr. bruts, soit 21,50 nets, ce qui représente un revenu net de 7 % qui justifie de plus hauts cours étant donné la qualité de l'affaire. Lens reprend à 1.388, Courrières à 1.680, Air Liquide à 2.130, Kuhlmann à 1.135, Péchiney à 3.620, Pénarroya à 1.090, Firminy à 625, Forges Nord-Est à 1.720.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

QUIMPER — 7, Rue des Gentilshommes, 7 — QUIMPER

Maison Catholique

EXÉCUTION SOIGNÉE DE TOUS TRAVAUX

Catéchismes, Cantiques du Diocèse.

RADIO-SELL

AGENCE EXCLUSIVE RADIO-L.L.

MEMBRE DU S. P. I. R.

59, rue de la Vierge - Brest

Téléphones : 5-56 et 7-30
Télég. : Etienne Corre, Brest

*Tous les Appareils T.S.F. - PICK-UP
DISQUES et PHONOS sont vendus
payables en 6, 12 ou 18
mensualités.*

ARTS RELIGIEUX

MAISONS CHARLES LE PAUL

QUIMPER & LORIENT réunies.

16, Place Saint-Corentin, 16 — QUIMPER

ORNEMENTS — BRONZES — VITRAUX
CLOCHES — ORFÈVREURIE — STATUES

M. Ch. LE PAUL visitera sa clientèle.



ANÉMIE

DÉBILITÉ FAIBLESSE

SIROP de DESCHIENS

à l'Hémoglobine

supérieur à la viande crue et aux ferrugineux

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, près BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.

R. G. Bordeaux, N° 5.394 A

10 % de Remise sur facture pour Commandes directes

MÉDICATION ALCALINE ÉCONOMIQUE

Pour préparer votre eau alcaline digestive
n'employez que le

SEL VICHY-ÉTAT
0^f 35 LE PAQUET pour 1 LITRE D'EAU
Toutes Pharmacies.

FABRIQUE D'ORNEMENTS D'EGLISE
Bronzes, Orfèvrerie, Dorure, Argenture, Vernissage
JEUSSET-EVELLIN

EVELLIN Frères, Successeurs

Fournisseurs attitrés de l'Archevêché

7, rue d'Antrain, RENNES — Téléphone 28-81

Chasublerie - Bannières - Dais - Soieries

Draps et Tentures mortuaires

— Catafalques — Statues — Chemins de Croix — Christs en fonte pour calvaires —

Maison à NANTES, 35, rue de Verdun.

Représentation de vitraux, Electrification & transformation lustrerie

Lourdes VILLA ST-JEAN-PONT-VIEUX PRÈS DE LA GROTTÉ
3, rue du Paradis et rue de la Grotte

PRIX MODÉRÉS **ALBERT ABADIE** CUISINE SOIGNÉE

PNEUS DUNLOP

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

45^e ANNÉE.

Vendredi 18 Avril 1930.

N° 16.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LEON

Offices de la semaine.

Dimanche, 20 *Avril*. — RÉSURRECTION DE N. S. Double de 1^{re} classe avec octave. Blanc.
Lundi, 21. — De l'octave. Double de 1^{re} classe. Blanc.
Mardi, 22. — De l'octave. Double de 1^{re} classe. Blanc.
Mercredi, 23. — De l'octave. Semi-double. Blanc.
Jeudi, 24. — De l'octave. Semi-double. Blanc.
Vendredi, 25. — De l'octave. Semi-double. Blanc.
Samedi, 26. — De l'octave. Semi-double. Blanc.
Dimanche, 27. — Quasimodo.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Hôpital civil de Brest	du 20 au 21 Avril
Chapelle de la Providence, Brest	du 22 au 23 —
Hôpital de Lesneven	du 24 au 25 —
Orphelinat Massé, Quimper	le 26 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. L'ENCYCLIQUE

sur l'Éducation chrétienne de la Jeunesse (suite).

Le droit de la famille est protégé par l'Eglise.

L'histoire est là pour témoigner comment, spécialement dans les temps modernes, des cas se sont présentés, et se présentent encore, de violation par l'État des droits que le Créateur a conférés à la famille. Mais elle montre aussi splendidement comment l'Eglise a toujours pris ces droits sous sa tutelle pour les défendre. La meilleure preuve en est la confiance spéciale des familles à l'égard des écoles de l'Eglise, comme Nous l'écrivions dans Notre récente lettre au cardinal secrétaire d'Etat : « La famille s'est vite aperçue de cet état de choses, et, depuis les premiers temps du christianisme jusqu'à nos jours, les parents, même s'ils sont peu ou point croyants, envoient et présentent par millions leurs enfants aux Instituts d'éducation fondés et dirigés par l'Eglise. »

C'est que l'instinct paternel, qui vient de Dieu, se tourne avec confiance vers l'Eglise, sûr d'y trouver protection pour les droits de la famille et, en un mot, cette harmonie que Dieu a voulu mettre dans l'ordre des choses... Et, en effet, bien que l'Eglise consciente, comme elle l'est, de sa mission divine universelle et de l'obligation qu'ont tous les hommes de pratiquer l'unique vraie religion ne se lasse pas de revendiquer pour elle le droit et de rappeler aux parents leur devoir de faire baptiser et d'élever chrétiennement les enfants de parents catholiques, elle reste, cependant, si jalouse de l'inviolabilité du droit naturel de la famille en matière d'éducation, qu'elle ne consent pas, sinon sous des conditions et garanties déterminées, à baptiser les enfants d'infidèles ou à disposer de leur éducation de quelque manière que ce soit contre la volonté de leurs parents, aussi longtemps que les enfants ne peuvent se déterminer d'eux-mêmes à embrasser librement la foi.

« Nous sommes donc en possession, comme Nous l'avons relevé dans Notre discours déjà cité, de deux faits d'une très haute importance : d'un côté l'Eglise qui met à la disposition des familles son rôle de maîtresse et d'éducatrice et de l'autre les familles qui s'empressent d'en profiter et lui confient leurs enfants par centaines et par milliers. Ces deux faits rappellent et proclament une grande vérité, très importante dans l'ordre moral et social : ils disent que la mission éducatrice appartient avant tout, surtout, et en premier lieu, à l'Eglise et à la famille ; qu'elle leur appartient de droit naturel et divin, donc, inévitablement, sans dérogation et sans remplacement possibles. »

3. Les droits authentiques de l'Etat.

De ce droit primordial de l'Eglise et de la famille en matière d'éducation, comme il ne peut provenir (nous l'avons vu) que de grands avantages pour la société de la mission éducatrice de l'Eglise et de la famille, ainsi il n'en peut résulter aucune atteinte aux droits authentiques et personnels de l'Etat, sous le rapport de l'éducation des citoyens, selon l'ordre établi par Dieu.

Ces droits sont communiqués à la société civile par l'auteur même de la nature, non pas à un titre de paternité, comme à l'Eglise et à la famille, mais en vertu de l'autorité sans laquelle elle ne peut promouvoir ce bien commun temporel, qui est justement sa fin propre. En conséquence, l'éducation ne peut appartenir à la société civile de la même manière qu'à l'Eglise et à la famille, mais elle lui appartient dans un mode différent de rapport avec sa fin propre.

Les exigences du bien commun.

Or, cette fin, ce bien commun d'ordre temporel, consiste dans la paix et la sécurité dont les familles et les citoyens jouissent dans l'exercice de leurs droits et en même temps dans le plus grand bien-être spirituel et matériel possible en cette vie, grâce à l'union et à la coordination des efforts de tous. La fonction de l'autorité civile qui réside dans l'Etat

est donc double : protéger et faire progresser la famille et l'individu, mais sans les absorber ou s'y substituer.

En matière donc d'éducation, c'est le droit, ou pour mieux dire le devoir, de l'Etat de protéger par ses lois le droit antérieur défini plus haut qu'à la famille sur l'éducation chrétienne de l'enfant et, par conséquent aussi, de respecter le droit surnaturel de l'Eglise sur cette même éducation.

Pareillement, c'est le devoir de l'Etat de protéger le même droit de l'enfant, dans le cas où il y aurait déficience physique ou morale chez les parents, par défaut, par incapacité ou par indignité. Le droit, en effet, qu'ils ont de former leurs enfants, comme nous l'avons déclaré plus haut, n'est ni absolu ni arbitraire, mais dépendant de la loi naturelle et divine ; il est donc soumis au jugement et à l'autorité de l'Eglise, et aussi à la vigilance et à la protection juridique de l'Etat en ce qui regarde le bien commun ; et de plus, la famille n'est pas une société parfaite qui possède en elle-même tous les moyens nécessaires à son perfectionnement. En pareil cas, exceptionnel du reste, l'Etat ne se substitue assurément pas à la famille, mais il supplée à ce qui lui manque et y pourvoit par des moyens appropriés, toujours en conformité avec les droits naturels de l'enfant et les droits surnaturels de l'Eglise.

D'une manière générale c'est encore le droit et le devoir de l'Etat de protéger, selon les règles de la droite raison et de la foi l'éducation morale et religieuse de la jeunesse, en écartant ce qui dans la vie publique lui serait contraire.

Il appartient principalement à l'Etat, dans l'ordre du bien commun, de promouvoir de toutes sortes de manières l'éducation et l'instruction de la jeunesse : tout d'abord, il favorisera et aidera lui-même l'initiative de l'Eglise et des familles et leur action, dont l'efficacité est démontrée par l'histoire et par l'expérience ; de plus, il complètera cette action, lorsqu'elle n'atteindra pas son but ou qu'elle sera insuffisante ; il le fera même au moyen d'écoles et d'institutions de son ressort, car l'Etat, plus que tout autre, est pourvu de ressources, mises à sa disposition pour subvenir aux besoins de tous, et il est juste qu'il en use à l'avantage de ceux-là mêmes dont elles proviennent.

En outre, l'Etat peut exiger, et, dès lors, faire en sorte que tous les citoyens aient la connaissance nécessaire de leurs devoirs civiques et nationaux, puis un certain degré de culture intellectuelle, morale et physique, qui, vu les conditions de notre temps, est vraiment requis par le bien commun.

Toutefois, il est clair que, dans toutes ces manières de promouvoir l'éducation et l'instruction publique et privée, l'Etat doit respecter les droits innés de l'Eglise et de la famille sur l'éducation chrétienne et observer, en outre, la justice distributive. Est donc injuste et illicite tout monopole de l'éducation et de l'enseignement qui oblige physiquement ou moralement les familles à envoyer leurs enfants dans les écoles de l'Etat, contrairement aux obligations de la conscience chrétienne ou même à leurs légitimes préférences.

Quelle Education l'Etat peut-il se réserver ?

Cela n'empêche pas cependant que, pour la bonne administration de la chose publique et pour la sauvegarde de la paix à l'intérieur et à l'extérieur, qui sont choses si nécessaires au bien commun et qui exigent des aptitudes et une préparation spéciales, l'Etat ne se réserve l'institution et la direction d'écoles préparatoires à certains services publics et particulièrement à l'armée, pourvu encore qu'il ait soin de ne pas violer les droits de l'Eglise et des familles dans ce qui les touche. Il n'est pas inutile d'insister ici sur cette remarque d'une façon particulière, parce que de nos jours, où se répand un nationalisme aussi ennemi de la vraie paix et de la prospérité que plein d'exagération et de fausseté, on a coutume de dépasser la mesure dans la militarisation de ce qu'on appelle l'éducation physique des jeunes gens (et parfois même des jeunes filles, ce qui est contre la nature même des choses humaines). Souvent encore, le jour du Seigneur, cette préparation envahit outre mesure le temps qui doit être consacré aux devoirs religieux ou passé dans le sanctuaire de la vie familiale. Nous ne voulons pas du reste blâmer ce qu'il peut y avoir de bon dans l'esprit de discipline et de légitime hardiesse inspiré par ces méthodes, mais seulement tout excès, comme par exemple l'esprit de violence, qu'on ne doit pas confondre avec l'esprit de force ni avec le noble sentiment du courage militaire dans la défense de la patrie et de l'ordre public ; comme encore l'exaltation de l'athlétisme qui, même à l'âge classique païen, a marqué la dégénérescence et la décadence de la véritable éducation physique.

(A suivre.)

II. — Prescriptions et avis relatifs à la Confirmation. — 1° MM. les Curés et Recteurs doivent, avant toutes choses, observer les prescriptions des Statuts diocésains relatives à la Confirmation (art. 252 à 258).

2° Pour toutes les cérémonies se rapportant à la réception de l'Evêque et à l'administration de la Confirmation, ils se conformeront exactement aux indications et recommandations contenues dans l'opuscule intitulé : *Ordre pour la réception de l'Evêque et la Confirmation* (1).

Nous attirons spécialement l'attention sur un détail souvent mal observé. *L'antienne du Saint Patron* (II^{es} Vêpres) doit être entonnée immédiatement après l'oraison chantée à l'autel par le Curé au début de la cérémonie ; d'où la nécessité de la prévoir et de la tenir prête pour ce moment-là.

Dans les communautés religieuses, on omet les cérémonies prévues pour la réception de l'Evêque dans les paroisses et la prière pour les défunts.

L'aumônier, en simple surplis, présente l'eau bénite à l'Evêque à l'entrée de la chapelle et le conduit au chœur. L'Evêque adresse une allocution aux confirmands et commence immédiatement la cérémonie de la Confirmation,

(1) En vente chez M. Le Goaziou et M. Guivarc'h, libraires à Quimper.

comme il est dit au ch. IV, p. 8, de l'opuscule mentionné plus haut.

3° MM. les Curés et Recteurs exigeront des parents que les enfants soient vêtus modestement. Les petites filles doivent porter des bas, et les manches de leurs robes descendront au-dessous du coude.

Dans l'église, il auront soin de placer les garçons du côté de l'Epître et les filles du côté de l'Evangile.

4° Tous les confirmands doivent être présents quand l'Evêque récite à haute voix les prières générales prescrites pour l'administration de ce sacrement au commencement et à la fin de la cérémonie. On veillera spécialement à ce que les *enfants de chœur* qui seront confirmés ne quittent pas l'église à ces moments-là.

On veillera pareillement à ce que les enfants, quand ils vont se faire confirmer, *tirent leurs gants* et laissent à leurs places tous les objets qui peuvent les embarrasser : chapeaux, livres, chapelets, etc... En se présentant devant l'Evêque, les petites filles auront les mains jointes, les garçons les bras croisés.

Les billets de Confirmation doivent être écrits *très lisiblement*. Ils doivent porter en première ligne, et en caractères assez grands, le nom de baptême du confirmand ; plus bas, son nom de famille, et enfin, la *signature* du curé, d'un vicaire ou d'un prêtre approuvé dans le diocèse.

5° MM. les Curés et Recteurs doivent disposer à la sacristie, pour permettre à MM. les Vicaires généraux d'en prendre connaissance, les livres et documents suivants :

a) Les Registres des Baptêmes, Mariages, Enterrements de l'année en cours, — et le Registre contenant la liste des enfants confirmés lors de la dernière visite pastorale ;

b) Le cahier d'inscription des Premières Communions privées et celui des Communions solennelles ;

c) Le livre-journal des recettes et dépenses avec la série des Comptes et Budgets depuis 1921.

d) Le registre spécial prescrit pour l'exécution des fondations (art. 380 des Statuts).

MM. les Vicaires généraux doivent trouver affiché à la sacristie, dans un endroit très apparent, le *tarif approuvé* de la paroisse.

6° Dans chaque paroisse, Monseigneur demande que lui soit présenté, outre le conseil paroissial, le comité local de la Ligue d'Action Catholique.

Dans toutes les paroisses où existe une école libre, Monseigneur se fait un devoir et un bonheur de s'y rendre et de porter aux maîtres, aux maîtresses et à leurs élèves, ses bénédictions et encouragements paternels. Il recommande seulement de réunir toujours les enfants dans une salle close, jamais dans une cour ou un préau ouvert.

Aucune cérémonie extraordinaire : bénédiction, inauguration, réunion d'œuvre, etc., ne doit être ajoutée au programme de la Confirmation, sans que Monseigneur ait été prévenu d'avance et y ait donné son agrément.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche de Pâques, 20 Avril* : messes à 6, 7, 8, 9 heures ; à 10 heures messe pontificale, bénédiction papale ; dernière messe à 11 h. 1/2. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction du Très Saint-Sacrement, procession à l'intérieur de la Cathédrale. — A 8 heures, clôture de la station, instruction du Père prédicateur, allocution de Monseigneur l'Evêque, bénédiction.

Lundi et mardi : offices comme le dimanche, sans messe de 11 h. 1/2.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche de Pâques (20 Avril)* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, clôture de la station, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi de Pâques : messes à 6 et 7 heures, grand'messe à 8 heures. — Le soir, à 8 heures, complies et bénédiction du Saint-Sacrement.

Vendredi, 25 Avril : procession de Saint-Marc : départ de l'église à 7 heures, messe à la chapelle.

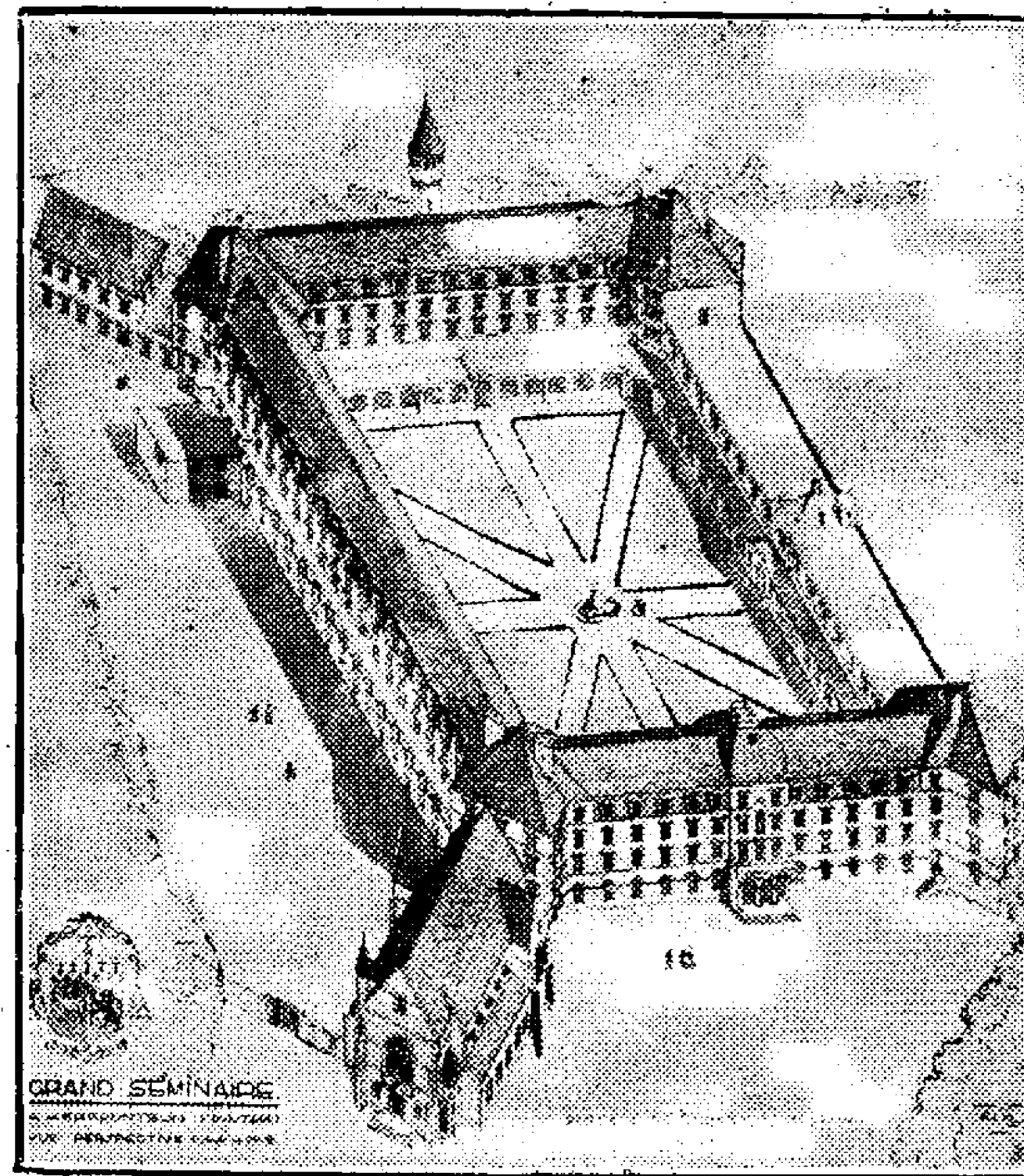
Avis de service. — Le service anniversaire du Révérend Père Biannic, des Missions Etrangères, sera chanté à **PLOUZÉVÉDÉ**, le *lundi 21 Avril*, à 10 h. 30.

Mission. — Nous recommandons aux prières des communautés et des personnes pieuses la mission de **PLOÉVEN**, du 1^{er} au 18 Mai.

QUIMPER. — Bénédiction de la première pierre du nouveau Grand Séminaire. — Le jeudi 10 Avril, sur le terrain de Missilien, où s'est ouvert depuis Septembre dernier le chantier pour la construction du Grand Séminaire, s'opérait la jonction des « hommes de la prière » avec les professionnels dans l'art du bâtiment. Comme si Dieu avait, selon la parole de N. S., soudain transformé en autant de « fils d'Abraham » les pierres accumulées sur le sol, voici qu'une assemblée surgissait dans ce domaine, pour rendre hommage et demander protection au Dieu Très Bon et Tout-Puissant.

Le clergé de Quimper et de Kerfeunteun, le Grand Séminaire, un groupe de fidèles, réunis autour de Monseigneur l'Evêque, me font songer à ces rites vénérables du temps de Carême que constituaient les Stations Romaines, lorsque le Pape en personne conduisait ou réunissait, dans une des églises de la Ville Eternelle, son peuple fidèle pour de saintes supplications. La Station Romaine de ce jeudi après la Passion était à Saint-Apollinaire. Mais pour les prêtres de Quimper, la Station de ce jour était en Missilien, sur l'emplacement que doit occuper la chapelle du Séminaire, dédiée à la Très Sainte Vierge Marie.

Pourquoi, ô bonne Mère, ne pas renouveler le touchant miracle de la *Santa Casa* de Lorette, et ne pas commander à vos anges de transporter, sans en disjoindre les pierres, votre ancien sanctuaire jusqu'à son nouvel emplacement ? Ah, sans doute, il leur faudrait prendre leur essor pour élever votre demeure sur le socle que nous lui préparons ! Votre chapelle, cachée comme le lis dans la vallée, nous voulons la fonder saintement sur une des collines qui surplombent la ville de



Plan d'ensemble du Séminaire.

(Dessin de M. Chaussepied, architecte).

Quimper. Les flèches élançées de la cathédrale de Saint-Corentin atteindront péniblement le niveau des bases de votre église, comme il convient : car la gloire des saints ne s'achève-t-elle pas là où la vôtre commence à peine ?

La première pierre que Monseigneur est venu bénir est encastree dans le mur du pavillon Nord-Ouest, et se trouve appartenir à la fois à la sacristie et à la chapelle. L'expression de « première pierre » ne doit pas faire croire que les tra-

vaux en soient encore à leurs débuts. Il s'agit bien, en effet, de la première pierre de la chapelle, qui sera continuée lorsque les circonstances permettront de transférer ici la chapelle de l'ancien Grand Séminaire, où nos aînés ont aimé prier. Mais la construction de la maison est déjà bien avancée. Après un déblaiement de 15.000 mètres cubes, environ, de terre sablonneuse, les ouvriers ont fait le sous-sol en entier, et poussé même, dans certaines parties, les murs du rez-de-chaussée jusqu'au niveau du premier étage. Et l'on escompte fermement que l'aile Nord, la plus importante du corps de bâtiment, sera achevée pour la fin de l'année.

... L'activité du chantier vient d'être suspendue : Marthe cède la place à Marie ; c'est l'heure où la prière solennelle de l'Eglise va confier à Dieu le succès de l'œuvre entreprise : « *Nisi Dominus aedificaverit domum, in vanum laboraverunt qui aedificant eam* ; si Dieu ne bâtit pas la maison, c'est en vain que travaillent ceux qui la bâtissent. »

Monseigneur, heureux de voir la foule pieuse et sympathique qui entoure le vaste chantier, félicite, au nom de tout le diocèse, les architectes, entrepreneurs et ouvriers, du bel élan donné au nouvel édifice, qui établira une fois de plus leur réputation de constructeurs fidèles aux règles de l'art comme aux lois de la vie pratique.

Il rappelle le sens des bénédictions de l'Eglise, qui doivent arracher au démon l'empire qu'il usurpe sur la matière, diminuer le risque des accidents du travail, et augmenter les chances de durée du Séminaire avec l'espoir de ne jamais perdre sa sainte destination.

Se tournant alors vers les séminaristes, il leur montre dans la pierre qui servira de fondement à leur chapelle, comme à la maison d'habitation et dans la croix qui va régner sur tout le chantier le symbole de leur vocation au service d'une foi immuable et d'un apostolat inlassable pour l'amour de Dieu et des âmes.

Rendant hommage au supérieur et aux directeurs du Séminaire, il analyse leur fonction de semeurs de vérité et de vertus, appelés à répandre dans l'âme de leurs jeunes disciples le grain de sénévé de l'Evangile, d'où se développera en chacun d'eux l'arbre capable de donner aux hommes l'abri, la nourriture, la lumière et le salut. Puisse la pépinière sacrée fournir autant de vocations nouvelles que le domaine de Missilien possède déjà d'arbres riches d'espérances et de promesses, et daigne le divin Maître peupler la maison comme il la bâtit.

C'est lui qui a touché le cœur des bienfaiteurs du Séminaire et entraîné les fidèles aux générosités qui permettent de commencer avec confiance ce travail considérable. Il est vrai, et l'Evêque est tout ému en le rappelant, que le clergé a donné l'exemple et s'est imposé les plus lourds sacrifices pour apporter à lui seul le cinquième de la somme déjà souscrite.

Ce n'est pourtant pas sans mélancolie que l'Evêque va bénir cette première pierre. Mgr de Coëtlogon a fait la même cérémonie pour le premier Séminaire de Quimper, le 21 Avril

1678, et ce Séminaire est devenu l'hôpital civil. Etabli au Calvaire sous la Restauration, un nouveau Séminaire a été reconstruit par Nosseigneurs Graveran et Sergent, puis pourvu d'une chapelle artistique et d'une aile neuve par M. Gadon, sous Mgr Vallean et le cardinal Dubillard. Ce Séminaire est devenu une caserne. Et voici que le monastère des Ursulines, complété pourtant par des constructions remarquables mais que le terrain n'a pas permis de rendre assez larges, devient insuffisant et doit être abandonné à son tour.

Sommes-nous donc destinés à travailler toujours pour d'autres que pour nous ?



Monseigneur donne à la pierre bénite le coup de marteau traditionnel.

Monseigneur veut avoir confiance dans l'avenir. Il demande aux vieux Saints bretons de veiller sur ce nouveau domaine. Ce domaine a appartenu à l'un de leurs champions les plus dévoués au ^{xvii}^e siècle, Guy Autret, de Missirien, qui a porté le nom de ce manoir, et qui fut le deuxième éditeur et le continuateur des vies des Saints de Bretagne d'Albert Le Grand.

Puissent ces vies de Saints se reproduire dans ce Séminaire, s'adapter aux formes de zèle dont notre siècle a besoin, renouveler dans le pays les exploits apostoliques des temps primitifs de la Cornouaille, du Léon, du Tréguier, et faire revivre ici, avec le souvenir des Nobletz et des Maunoir, la

protection paternelle de S. Corentin et de S. Pol, qui furent chez nous les grands apôtres du Christ Roi et les dévots serviteurs de la Mère de Dieu, patronne de notre chapelle et du Séminaire tout entier.

Dans la première pierre que bénit Monseigneur l'Evêque, on encastra, selon l'usage, un tube de métal contenant, avec quelques pièces de menue monnaie, un parchemin signé de Monseigneur et des notables, ecclésiastiques ou laïques, présents à la cérémonie.

J'ai le vif regret de ne pouvoir faire admirer le travail du calligraphe, un de nos séminaristes, qui avait tracé à l'encre de chine, sur sa feuille de parchemin, une inscription en beaux caractères gothiques. D'une voix claire, scandant fortement, « à la Romaine », les mots latins de ce texte rédigé par ses soins, Monsieur l'abbé Gestin, directeur au Grand Séminaire, lut ces lignes que je sou mets, à mon tour, à « l'ami lecteur » :

LECTORI BENEVOLO SALUTEM !

ORE CORDI CONCORDI

ORE QUIDEM MULTO

CORDE AUTEM UNO

PRECES ET CARMINA PROTULIMUS

QUUM JUCUNDE AC DECORE

R. ET ILL. YVO MARIA DUPARC

ANNO SUI SACERDOTII QUINQUAGESIMO

BENEDICERET

HUNC PRIMARIUM LAPIDEM

CAPELLAE ANTIQUAE IN HONOREM B. M. V.

RESTITUENDAE

SEMINARII NOVI FUNDITUS EXSTRUENDI

ADSTANTIBUS OMNIBUS ALUMNIS MAGISTRIS

CANONICIS ECCLESIAE CATHEDRALIS

NEC NON ET SACERDOTIBUS MULTIS

A. D. MCMXXX

DIE X APRILIS

PIO PP. XI GLORIOSISSIME REGNANTE

R. D. PROSPERO MESSENGER VIC. GEN.

SEMINARIUM FELICITER MODERANTE

D. O. M.

GRATIAS EGIMUS

CUI HONOR ET GLORIA

IN SAECULA

Tel est le document qui doit conserver, pour les générations futures, le souvenir de cette journée mémorable. S'il arrivait, dans un avenir lointain, que l'édifice aujourd'hui commencé dût être entièrement ruiné, une main heureuse pourrait encore découvrir, dans les fondements détruits, notre parchemin inviolé. Sa voix retentira alors du sein des ruines ; il proclamera bien haut les sentiments de foi et d'allégresse confiante qui firent tressaillir nos cœurs. C'est ainsi que les pierres crieront : « *Etiam lapides clamabunt !* »

S...

Œuvre de la Sainte-Enfance. — La lettre suivante de Mgr Mério, directeur général de l'Œuvre, à Sa Grandeur Mgr Duparc, souligne avec plaisir les progrès accomplis dans notre diocèse :

« Monseigneur,

» La *Semaine religieuse* de Quimper m'apporte avec l'édifiant compte rendu financier de l'Œuvre en Votre diocèse, la lettre de félicitations par laquelle Votre Grandeur a daigné encourager les associés, zélés et amis de la Sainte-Enfance.

» Permettez-moi, Monseigneur, d'en exprimer ma vive et respectueuse gratitude à Votre Grandeur. Je suis particulièrement touché de Sa bienveillante sympathie et tout confus de son élogieuse appréciation. Je ne saurais oublier la consolation éprouvée, il y a deux ans, lors de la rapide campagne dans Votre diocèse, ni les ardents apôtres que j'ai rencontrés dans les paroisses que j'ai eu la joie de visiter.

Je constate avec joie les progrès toujours croissants de leur générosité sous l'intelligente et zélée direction de M. le chanoine Le Roy, et je remercie Votre Grandeur dont la paternelle sollicitude daigne s'étendre à notre Œuvre et en bénir les travaux.

» Daignez agréer, Monseigneur, avec l'expression de ma profonde reconnaissance, l'hommage du religieux respect avec lequel je suis de Votre Grandeur, le tout dévoué.

» Eug. MÉRIO, V. ap. »

PLAUDALMÉZEAU. — Nécrologie. — Samedi 12 Avril, nous apprenions, avec douleur, la mort de Mme Jules Fortin, décédée à Paris, en son domicile, 18, rue Armand-Moysant.

Les obsèques religieuses avaient lieu à Ploudalmézeau, le 15 Avril, à 10 heures. Une foule immense de personnes, de tout âge et de tout rang, était venue apporter à la défunte le concours de ses prières et à la famille, le témoignage de son affectueuse sympathie. Au chœur, on remarquait une vingtaine d'ecclésiastiques.

Qu'on nous excuse de vouloir donner ici le bel exemple qu'a été, pour tous, la vie si édifiante de Mme Jules Fortin, si dévouée pour les œuvres, si généreuse envers les pauvres et dont le grand cœur ne reculait jamais devant une misère à soulager.

Elle naquit à Ploudalmézeau, le 21 Avril 1861, et se fit, de bonne heure, apprécier de tous ceux qui l'approchaient. Nommée conseillère à la fondation de la Congrégation des Enfants de Marie, en 1881, elle remplit les fonctions de trésorière.

Ame de foi profonde, elle continua après son mariage, qui eut lieu le 24 Mai 1887, à donner son précieux concours aux œuvres paroissiales. Chaque année, elle tenait à honneur de faire dresser deux superbes repositoires, l'un à la sortie de sa propriété, l'autre au cimetière. Nul doute que Jésus-

Hostie n'ait bien accueilli son humble et dévouée servante.

L'église paroissiale reçut d'elle de précieux souvenirs. Les écoles chrétiennes dont les besoins sont si grands et souvent si méconnus, ont trouvé en elle un appui aussi discret que fidèle. Les vieillards de l'hospice étaient ses protégés. Ce sont ses parents d'ailleurs qui furent les fondateurs et les premiers bienfaiteurs de cet établissement, et elle eut toujours à cœur de continuer leur œuvre.

Pendant la guerre, elle fut la Providence des réfugiés exilés dans notre paroisse.

Plusieurs de nos prisonniers lui doivent une très spéciale reconnaissance.

Si nos chapelles et nos patronages ont pu être construits et décentement meublés, c'est en partie grâce à sa large générosité.

Pour le bon Dieu, pour les petits et les humbles elle allait au-devant de tous les sacrifices. C'est sans doute, au pied du tabernacle où elle méditait longuement tous les jours et dans les visites prolongées qu'elle faisait tous les jours également aux autels de la Très Sainte Vierge et de Saint-Vincent Ferrier, que Mme Fortin puisait cette charité ardente, qu'elle avait au cœur et cette profonde humilité qui la conduisait si discrètement vers les faibles et les déshérités de la vie.

A M. Fortin, ancien sénateur, maire de Ploudalmézeau, à ses enfants, ainsi qu'à toute sa famille, nous offrons nos chrétiennes condoléances.

Brevet d'Instruction religieuse. — 1^{re} PARTIE. — 161 candidats. 106 reçus.

Ecole d'Enseignement secondaire spécial, Guissény : 20 reçus. — Mention *Bien* : L. Le Bars, A. Tanguy. — Mention *Très Bien* : P. Martin.

Ecole Saint-Louis, Châteaulin : 6 reçus.

Lambézellec (filles) : 4 reçus. — *Bien* : Marie Calvarin.

N.-D. de Lourdes, Lesneven : 19 reçus. — *Bien* : Y. Bihaëis, J. L'Hostis, Germ. Person.

Kerfeunteun (filles) : 2 reçus.

Immaculée-Conception, Brest : 15 reçus. — *Bien* : Jeanne Bronnec, P. Le Cam, Is. Laurance.

Kérinou (filles) : 8 reçus.

Notre-Dame du Mur, Morlaix : 29 reçus. — *Bien* : Yv. Etien, Y. Le Coz, Yv. Le Men, Fr. Merret, S. Sibiril, Yv. Hernot, Mad. Tilly. — *Très Bien* : Marie Guillou, Marie Kerquino, Yv. Kervellec, Céline Lam.

Les notes des élèves varient : pour la *Liturgie*, de 2 à 20 (20 : Yvonne Kervellec et Céline Lam, de l'Ecole N.-D. du Mur, Morlaix) ; pour l'*Ecriture Sainte*, de 3 1/2 à 19 1/2 (19 1/2 : Yv. Hernot, de l'Ecole N.-D. du Mur).

Les moyennes par école varient : pour la *Liturgie*, de 4 1/2 à 14 1/2 (14 1/2 : Ecole N.-D. du Mur) ; pour l'*Ecriture Sainte*, de 7 à 12 4/5 (12 4/5 : Ecole N.-D. du Mur).

2^e PARTIE. — 72 candidates. 56^e reçues.

N.-D. d'Espérance, Quimper : 17 reçues. — *Bien* : Eliane Péron, Yvonne Fily, Marie-Josèphe Pilven. — *Très Bien* : Cécile Le Dé.

Saint-Joseph du Pilier-Rouge : 4 reçues. — *Bien* : Juliette Berthou.

Immaculée-Conception, Brest : 4 reçues. — *Bien* : Juliette Kerléguer, Louise Larvor, Marie Rocaboy. — *Très Bien* : Georgette Laurance.

N.-D. de Lourdes, Lesneven : 16 reçues. — *Bien* : Louise Berrou, Gabrielle Bourlès, Marie Coroller, Jeanne Le Gall, P. Marrec, Jeanne-Louise Moalic.

Les notes des élèves varient : pour la *Morale*, de 3 à 19 (19 : Georgette Laurance, de l'Immaculée-Conception) ; pour l'*Ecriture Sainte*, de 8 à 18 1/2 (18 1/2 : Yvonne Fily, de N.-D. d'Espérance).

Les moyennes par école varient : pour la *Morale*, de 9 1/2 à 13 1/3 (13 1/3 : Ecole de l'Immaculée-Conception) ; pour l'*Ecriture Sainte*, de 11 1/2 à 14 (14 : Ecole de l'Immaculée-Conception).

3^e PARTIE. — 66 candidates. 39 reçues.

Ecole Sainte-Anne, Quimper : 13 reçues. — *Bien* : Yv. Guinvarch. — *Très Bien* : Annik Fer, Thérèse Gourmelen.

Ecole Saint-Anne, Brest : 10 reçues.

Ecole N.-D. de Lourdes, Lesneven : 16 reçues. — *Bien* : Perrine Bodros, Germ. Le Brenn, M.-A. Le Guen, Marie Nicolas, Léocadie Paugam, Yv. Sparfel. — *Très Bien* : Clémentine Tréboul.

Les notes des élèves varient : pour le *Dogme*, de 3 1/2 à 16 1/2 (16 1/2 : Marie-Anne Le Guen, de l'Ecole N.-D. de Lourdes) ; pour l'*Ecriture Sainte*, de 5 à 19 1/2 (19 1/2 : Thérèse Gourmelen, de l'Ecole Sainte-Anne, Quimper).

Les moyennes par écoles varient : pour le *Dogme*, de 7 1/2 à 11 1/4 (11 1/4 : Ecole Sainte-Anne, Quimper) ; pour l'*Ecriture Sainte*, de 10 1/3 à 15 (15 : Ecole N.-D. de Lourdes).

Congrès National des Colonies de Vacances Catholiques à Dijon (27-28-29-30 Avril 1930). — Le Congrès National des Colonies de Vacances Catholiques va se tenir, on le sait, à Dijon, au début de la semaine de Quasimodo (27-30 Avril), sous les auspices de l'Union des Œuvres Ouvrières Catholiques (dont il constituera le cinquantième Congrès) de l'Union Nationale des Colonies de Vacances et d'un Comité d'honneur où figurent les dirigeants de l'A. C. J. F., des Scouts et des Guides de France, de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, etc...

Il sera présidé par S. G. Mgr Petit-de Julleville, évêque de Dijon, lui-même ancien directeur de colonie, et par S. G. Mgr Crépin, président de l'Union des Œuvres. NN. SS. Chassagnon, évêque d'Autun, et Fillon, évêque de Langres, eux aussi anciens directeurs de colonies de vacances, y prendront une part active.

Inutile de souligner l'importance du Congrès de Dijon : c'est le second Congrès seulement des Colonies de vacances catholiques (le premier s'est tenu à Limoges en 1911). Depuis la guerre, les Colonies de vacances catholiques (et aussi laïques) ayant pris un grand essor, il y a intérêt à préciser la méthode et à confronter les expériences réalisées. Quant aux rapports à entretenir avec les organisations officielles, ils feront l'objet d'une communication de M. le chanoine Desgranges, vice-président du groupe parlementaire des Colonies de vacances.

Les adhésions déjà reçues de toutes les régions de France promettent au Congrès un succès considérable.

Demi-tarif sur les chemins de fer. Repas et séances au Collège Saint-Joseph. Logement assuré gratuitement par le Comité local, à tous les Congressistes qui se seront fait inscrire assez tôt.

S'inscrire à l'Union des Œuvres, 82, rue de l'Université, Paris (7^e).

Mort de Mgr l'Evêque de Carcassonne. — S. Grandeur, Mgr Beauséjour, évêque de Carcassonne, est décédé à l'âge de 91 ans. Né à Vesoul, le 16 Décembre 1839, le vénérable prélat était le doyen de l'Episcopat français.

Ordonné prêtre à Besançon, en 1863, il y professa la philosophie. Nommé curé-doyen de Vitrey, en 1874, il devint secrétaire particulier de Mgr Besson, à Nîmes ; puis, en 1876, curé-doyen de Luxeuil, archiprêtre de la cathédrale, en 1887, et vicaire général de Besançon, en 1892.

Il succéda en 1904, à Mgr Billard, au siège épiscopal de Carcassonne. En 1927, Mgr de Beauséjour avait été nommé assistant au trône pontifical. Le défunt était membre de l'Académie de Besançon.

BUHEZ MIKAEL AN NOBLETZ

Par M. le Chanoine **UGUEN**, Curé de Plougastel-Daoulas

Volume de 174 pages, illustré. — Prix : 5 francs.

En vente chez les libraires catholiques.

Des conditions spéciales (tout à fait avantageuses) seront faites à MM. les Ecclésiastiques, Directeurs et Directrices d'écoles qui s'adresseront à l'auteur.

Le livre ferait un très beau prix de Catéchisme.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

UNE BONNE NOUVELLE POUR LES AMATEURS D'AFFICHES ILLUSTRÉES. — Pour mettre à la portée de toutes les bourses la possession des magnifiques affiches illustrées dont le public a pu apprécier le charme dans ses gares, la Compagnie d'Orléans vient d'abaisser, au prix unique de 5 francs, le prix de vente de l'exemplaire.

Ces documents, soigneusement exécutés d'après les maîtres de l'affiche, satisferont les plus difficiles en raison de la variété des

genres que comporte la magnifique collection de la Compagnie d'Orléans.

Cette collection vient de s'enrichir de nouveaux et superbes sujets *Rocamadour* (Lot), de P. Commarmond, *Ile Tudy* (Finistère), de Hallo, *Quiberon* (Morbihan), de Symonnot, qui seront suivis sans tarder de trois autres nouveaux sujets : *Château d'Amboise* (Constant Duval), *La Roque-Gageac* et *Estaing* (Hallo).

Demandez la liste des affiches mises en vente au bureau de la Publicité, 1, place Valhubert, à Paris, chargé de la vente et de l'expédition en France et à l'étranger.

Le paiement des affiches peut s'effectuer par mandats, chèques ou chèques postaux (ajouter pour frais de port 0 fr. 50 par affiche).

Les amateurs auront également la faculté de se les procurer (sur place seulement) au même prix, à Paris, dans les bureaux suivants :

— Agence de la Compagnie d'Orléans, 16, boulevard des Capucines.

— Bureaux de renseignements de la gare de Paris-Quai-d'Orsay et 126, boulevard Raspail.

Vous trouverez **LE GALL-BRISOU**
à la Maison
14-16-18, rue de Brest
LANDIVISIAU, tout ce qui concerne
la QUINCAILLERIE et le MÉNAGE.
Les meilleures marques aux meil-
leurs prix. CHARBONS de CUISINE
de 1^{re} qualité. Livraison à domicile.
Gros et détail. ♦♦ Téléphone 8

L. BALMET VITRAUX
25 Bis Cours Berliat - GRENOBLE

Références de 1^{er} ordre en Bretagne

Représentant régional : **M. LE POULLOUIN**, rue Trinité, Guingamp

CONSTIPÉS

Tous les 2 ou 3 jours, avant le repas du soir

UN **GRAIN DE VALS**

Laxatif dépuratif
régularise les fonctions intestinales

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, près BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.

R. C. Bordeaux, N° 5.594 A

10 % de Remise sur facture pour Commandes directes

L'AGE CRITIQUE



Exiger ce portrait

Toutes les femmes connaissent les dangers qui les menacent à l'époque de la Ménopause. Les symptômes sont bien connus. C'est d'abord une sensation d'étouffement et de suffocation qui étreint la gorge, des bouffées de chaleur qui montent au visage pour faire place à une sueur froide sur tout le corps. C'est alors qu'il faut sans plus tarder faire une cure avec la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

Nous ne cessons de répéter que toute femme qui atteint l'âge de quarante ans, même celle qui n'éprouve aucun malaise, doit faire usage de la JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY à des intervalles réguliers, si elle veut éviter les différents malaises qui sont les conséquences de l'Age critique : Hémorragies, Troubles de la circulation du sang, Étourdissements, Chaleurs, Vapeurs, Congestion, Varices, Phlébites, etc.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

Prix : le flacon { Liquide { 10 fr. 60, impôt compris.
 { Pilules {

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'Abbé SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé SOURY et la signature Mag. DUMONTIER en rouge.

AUCUN AUTRE PRODUIT NE PEUT LA REMPLACER

TOUX, BRONCHITES
GRIPPE, CATARRHES, ASTHME

Gouttes Livoniennes

de TROUETTE-PERRET (1 à 2 à chaque repas)

R. C. Seine 54002

15, Rue des Immeubles-Industriels, Paris

PNEUS DUNLOP

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

45^e ANNÉE.

Vendredi 25 Avril 1930.

N° 17.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCESE

DE QUIMPER ET DE LEON

Offices de la semaine.

Dimanche, 27 Avril. — Quasimodo. 1^{er} dimanche après Pâques. Double. Blanc. Majeur.
A la messe, mémoire de S. Pierre Canisius.
Vêpres du suivant, avec mémoires du dimanche, de S. Paul de La Croix, et de S. Pierre Canisius.
Lundi, 28. — S. Marc, Évangéliste. Double de 2^e classe. Rouge.
Mardi, 29. — S. Pierre, Martyr. Double. Rouge.
Mercredi, 30. — Ste Catherine de Sienne, Vierge. Double. Blanc.
Jeudi, 1^{er} Mai. — SS. Philippe et Jacques, Apôtres. Double. Rouge.
Vendredi, 2. — S. Athanase, Evêque et Docteur. Double. Blanc.
Samedi, 3. — Invention de la Sainte Croix. Double de 2^e classe. Rouge.
Dimanche, 4. — 2^e après Pâques.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Plonéour-Lanvern du 27 Avril au 3 Mai

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. L'ENCYCLIQUE

sur l'Éducation chrétienne de la Jeunesse (suite).

De plus, en général, la société civile et l'Etat sont en droit de revendiquer ce qu'on peut appeler l'éducation civique, non seulement de la jeunesse, mais encore de tous les âges et de toutes les conditions. Cette éducation consiste dans l'art de présenter publiquement à la raison, à l'imagination, aux sens des individus vivant en société, des objets qui soient de nature à provoquer la volonté au bien ou à l'y conduire par une sorte de nécessité morale, soit positivement, dans la manière même de les présenter, soit négativement,

dans les moyens employés pour écarter ce qui leur serait contraire. Cette éducation civique, vaste et multiple au point d'embrasser presque toute l'œuvre de l'Etat pour le bien commun, ne peut avoir d'autre fondement que les règles du droit, et ne peut davantage se mettre en contradiction avec la doctrine de l'Eglise qui est la maîtresse divinement établie de ces règles.

Relations de l'Eglise avec l'Etat.

Tout ce que Nous avons dit jusqu'ici sur l'œuvre de l'Etat par rapport à l'éducation a pour fondement très solide et immuable la doctrine catholique sur *La constitution chrétienne des Etats*, si remarquablement exposée par Notre prédécesseur Léon XIII — surtout dans les Encycliques *Immortale Dei* et *Sapientiae Christianae* : « Dieu — dit Léon XIII — a partagé le gouvernement du genre humain entre deux pouvoirs : le pouvoir ecclésiastique et le pouvoir civil. Le premier est préposé aux choses humaines. Tous les deux ont la suprématie, chacun dans leur ordre ; ils ont l'un et l'autre des limites déterminées qui les contiennent, limites tracées par la nature propre et la fin prochaine de chacun. Ainsi se dessine comme une sphère, à l'intérieur de laquelle se développe, de droit exclusif, l'action de chaque pouvoir. Mais puisqu'ils ont l'un et l'autre les mêmes sujets, et qu'il peut arriver qu'une seule et même chose, sous des aspects différents, tombe sous la compétence et le jugement de chacun d'eux, le Dieu très prévoyant, dont ils émanent, doit avoir déterminé à chacun sa voie selon la rectitude de l'ordre. Les autorités qui existent ont été instituées par Dieu. »

Or, l'éducation est précisément une de ces choses qui appartiennent à l'Eglise et à l'Etat, « bien que d'une manière différente », comme Nous l'avons exposé plus haut. « Il doit donc régner — poursuit Léon XIII — un ordre harmonieux entre les deux pouvoirs, et l'on a comparé avec raison cette harmonie à celle qui régit l'union de l'âme et du corps. De sa nature et de son étendue l'on ne peut juger qu'en se reportant, comme nous l'avons dit, à la nature de chacun des deux pouvoirs, à l'excellence et à la noblesse de leur fin : l'un ayant comme fonction prochaine et propre de veiller à l'utile dans les choses qui passent, l'autre de procurer les biens célestes et éternels. Tout ce qu'il y a donc de sacré dans les choses humaines, en quelque manière que ce soit, tout ce qui se rapporte au salut des âmes et au culte divin, ou de par sa nature ou en raison de sa fin, tout cela est soumis au pouvoir et aux dispositions de l'Eglise ; le reste, qui ne sort pas de l'ordre civil et politique, dépend à bon droit de l'autorité civile, car Jésus-Christ a commandé de donner à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu. »

Quiconque refuserait d'admettre ces principes et de les appliquer à l'éducation en viendrait nécessairement à nier que le Christ ait fondé son Eglise pour le salut éternel des hommes, et à soutenir que la société civile et l'Etat ne sont pas soumis à Dieu et à sa loi naturelle et divine. Ce qui est

évidemment impiété, principe contraire à la saine raison, et, particulièrement en matière d'éducation, chose extrêmement pernicieuse à la bonne formation de la jeunesse, ruineuse assurément pour la société civile elle-même et le bien-être véritable de l'humaine communauté. Au contraire, de l'application de ces principes la droite formation des citoyens reçoit nécessairement le plus grand secours. Les faits le démontrent pleinement à toutes les époques. C'est ainsi que Tertullien, aux premiers temps du christianisme, dans son *Apologétique*, et saint Augustin, pour son époque, pouvaient défier tous les adversaires de l'Eglise catholique ; et Nous, de nos jours, Nous pouvons répéter avec ce dernier : « Eh bien ! que ceux-là qui nous disent que la doctrine de l'Eglise est l'ennemie de l'Etat nous donnent une armée composée de soldats tels que les veut la doctrine et les enseignements de l'Eglise, qu'ils nous donnent des sujets, des maris, des épouses, des parents, des fils, des maîtres, des serviteurs, des rois, des juges, et enfin des contribuables et des agents du fisc, tels que les exige la doctrine chrétienne, et qu'ils osent ensuite nous dire que cette doctrine est nuisible à l'Etat ; qu'ils n'hésitent pas un instant, au contraire, à proclamer que, là où on lui obéit, elle est le salut par excellence de l'Etat. »

Nécessité et avantages de l'accord avec l'Eglise.

Puisqu'il s'agit de l'éducation, il est à propos de faire remarquer combien parfaitement cette vérité catholique, que confirment les faits, a été exprimée, pour des temps moins éloignés, à l'époque de la Renaissance, par un écrivain ecclésiastique qui a grandement mérité de l'éducation chrétienne. Il s'agit du très pieux cardinal Silvio Antoniano, disciple de l'admirable éducateur que fut saint Philippe de Néri, maître et secrétaire pour les lettres latines de saint Charles Borromée à la demande et sous l'inspiration duquel il écrivit son traité d'or : *De l'éducation chrétienne des enfants*. Il y raisonne ainsi :

« Plus le gouvernement temporel sait coordonner son action avec celle du gouvernement spirituel, plus il le favorise et le soutient, plus aussi il concourt à la conservation de l'Etat. Car, tandis que le supérieur ecclésiastique s'efforce de former le bon chrétien avec l'autorité et les moyens spirituels, suivant sa fin, il réussit en même temps, par une conséquence nécessaire, à former le bon citoyen, tel qu'il doit être sous la dépendance de l'autorité politique. Il en est ainsi parce que, dans l'Eglise Catholique Romaine, cité de Dieu, le bon citoyen et l'homme de bien sont absolument la même chose. Sont donc dans une erreur profonde, ceux qui disjoignent les choses si intimement unies, et qui pensent avoir obtenu de bons citoyens par d'autres règles et d'autres voies que par celles qui contribuent à former les bons chrétiens. Que la prudence humaine parle et discoure tant qu'il lui plaira : ni la vraie paix ni la vraie tranquillité temporelle ne sortiront jamais de tout ce qui s'oppose à la paix et à la félicité éternelle ou qui s'en écarte. »

Tout comme l'Etat, la science elle-même, la méthode et les recherches scientifiques n'ont rien à craindre du droit plénier et parfait de l'Eglise en matière d'éducation. Les Instituts catholiques, à quelque degré de l'enseignement et de la science qu'ils appartiennent, n'ont pas besoin d'apologie. La faveur dont ils jouissent, les louanges qu'ils reçoivent, les productions scientifiques qu'ils favorisent et multiplient, plus que tout, les sujets complètement et remarquablement préparés qu'ils donnent à la magistrature, aux professions, à l'enseignement, à toutes les formes de l'activité humaine, démontrent plus que suffisamment en leur faveur.

Tous ces faits, du reste, sont une splendide confirmation de la doctrine définie par le Concile du Vatican : « La foi et la raison, non seulement ne peuvent jamais se contredire, mais elles se prêtent une aide réciproque, parce que la droite raison établit les bases de la foi, et, éclairée par sa lumière, cultive la science des choses divines tandis que la foi de son côté, la libère ou la préserve de l'erreur et l'enrichit de connaissances diverses. C'est pourquoi l'Eglise, bien loin de s'opposer à la culture des arts et des sciences humaines, l'aide et la favorise de beaucoup de manières. Car, elle n'ignore ni ne méprise les avantages qui en résultent pour la vie de l'humanité ; elle répète même que ces sciences issues de Dieu, qui est le Maître des sciences, doivent, avec sa grâce, si elles sont traitées comme il faut, conduire à Dieu. Et elle ne s'oppose en aucune manière à ce que ces sciences, chacune dans leur champ d'action, usent de principes et de méthodes qui leur soient propres ; mais, tout en reconnaissant cette juste liberté, elle veille avec soin pour empêcher que, par hasard, se mettant en contradiction avec la doctrine chrétienne, elles ne tombent dans l'erreur, ou bien qu'en sortant de leurs frontières elles n'envahissent pour le bouleverser le terrain de la foi. »

II. LE SUJET DE L'EDUCATION

Cette règle de la juste liberté scientifique est en même temps la règle inviolable de la juste liberté pédagogique ou de la liberté d'enseignement bien comprise. Elle doit être observée dans toute communication de doctrine faite à autrui. Cela devient obligation beaucoup plus grave dans l'enseignement de la jeunesse, soit parce que le maître public ou privé n'a pas sur cet enseignement un droit absolu, mais un droit de participation ; soit parce que l'enfant et l'adolescent chrétiens ont, de leur côté, un droit strict à un enseignement conforme à la doctrine de l'Eglise, colonne et fondement de la vérité, et que ce serait leur causer un tort grave que de les troubler dans leur foi, en abusant de la confiance qu'ont les jeunes gens envers leurs maîtres, de leur naturelle inexpérience et de leur inclination déréglée à une liberté absolue, illusoire et mensongère.

En effet, il ne faut jamais perdre de vue que le sujet de l'éducation chrétienne c'est l'homme tout entier : un esprit joint à un corps, dans l'unité de nature, avec toutes ses

facultés naturelles et surnaturelles, tel que nous le font connaître la droite raison et la Révélation ; toutefois c'est aussi l'homme déchu de son état originel, mais racheté par le Christ et rétabli dans sa condition surnaturelle de fils adoptif de Dieu, sans l'être pourtant dans les privilèges préternaturels d'immortalité de son corps, d'intégrité et d'équilibre de ses inclinations. Subsistent donc dans la nature humaine les effets du péché originel, et en particulier l'affaiblissement de la volonté et le désordre de ses tendances.

« La folie, dit l'Ecriture, est liée au cœur de l'enfant, et la verge de la discipline la fera fuir ». Il faut donc, dès l'âge le plus tendre, corriger les inclinations déréglées de l'enfant, développer et discipliner celles qui sont bonnes. Par-dessus tout, il importe d'éclairer l'intelligence et de fortifier la volonté au moyen des vérités surnaturelles et avec le secours de la grâce, sans laquelle il est impossible de dominer les mauvaises inclinations et d'atteindre la perfection requise par l'action éducatrice de l'Eglise : de cette Eglise que le Christ a dotée, de toute perfection et plénitude, de sa divine doctrine et des sacrements, instruments efficaces de la grâce divine.

(A suivre).

II. Visite Pastorale. — Messieurs les Curés, Recteurs et Aumôniers, voudront bien informer les fidèles que, après la confirmation, Monseigneur donnera aux assistants la bénédiction papale, à laquelle est attachée une indulgence plénière pour tous ceux qui se seront confessés et auront communie.

III. Congrès Eucharistique de Carthage. — Nous avons enfin reçu l'horaire, les billets de chemins de fer, les cartes et les insignes des congressistes et nous en avons fait immédiatement l'expédition, par lettres recommandées, aux intéressés.

Les cartes-horaires portent le n° du compartiment à occuper dans le train spécial Paris-Marseille. (Lire attentivement les notes inscrites au verso et s'y conformer rigoureusement.)

Le départ de Paris pour le groupe des prêtres et laïcs dirigé par M. le chanoine Perrot a lieu le 1^{er} Mai, gare du P. L. M., à 15 h. 05. Ce groupe comprend 38 congressistes. Arrivée à Marseille le 2 Mai, à 6 h. 12. Embarquement dans la matinée.

Le groupe des Séminaristes, sous la direction de M. le chanoine Cleac'h, professeur, quittera Paris le 5 Mai, gare du P. L. M., à 15 h. 05. Arrivée à Marseille le 2 Mai, à 6 h. 12. Embarquement dans la matinée. Ce groupe comprend 38 congressistes.

Une réduction de 40 % est accordée par les grands réseaux pour rejoindre Paris, avec billet aller-retour.

Les billets de traversée ne seront remis qu'à Marseille.

— *Sur la demande instante de Mgr l'Archevêque de Carthage*, les prêtres et séminaristes doivent emporter surplis ou habit de chœur. Chaque prêtre devra se munir également de linge d'autel.

IV. Pèlerinage diocésain à Lourdes (29 Juin-4 Juillet). — Nous prions MM. les Curés et Recteurs de vouloir bien annoncer à toutes les messes du dimanche le pèlerinage diocésain à Lourdes. Le prix des billets est le même que l'an dernier :

	1 ^{re} cl.	2 ^e cl.	3 ^e cl.
Brest-Lourdes, A. R.	478 fr.	343 fr.	230 fr.
Landerneau-Lourdes, A. R. .	470	336	226
Quimper-Lourdes, A. R.	442	306	205

Nous n'aurons que trois trains de pèlerinage.

Dès à présent, le registre des inscriptions est ouvert au Secrétariat de l'Evêché.

V. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS

Avril.	Matin.	Soir.
Mercredi 30...	Melgven.....	Baunalec.
Mai.		
Jeudi 1 ^{er}	Kernével.....	Scaër.
Vendredi 2....	Leuhan.....	Châteauneuf-du-Faou.
Samedi 3.....	Saint-Goazec.....	Spézet. — Landeleau.
Dimanche 4...	Laz. — Saint-Thois.....	Coray. — Trégourez.
Lundi 5.....	Saint-Thurien.....	Querrien.
Mardi 6.....	Locunolé.....	Arzano. — Guilligomarc'h.
Mercredi 7....	Rédéné.....	Kerbertrand.
Jeudi 8.....	Sainte-Croix.....	Assomption. — Baye.
Vendredi 9....	Tréméven.....	Mellac.
Samedi 10....	Le Trévoux.....	Riec.
Dimanche 11..	Pont-Aven. — Nizon.....	Névez.

M. le vicaire général Jencour accompagnera Mgr l'Evêque.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480, Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 27 Avril, Quasimodo* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 7 heures, messe pour le Tiers-Ordre ; à 4 heures, procession. — Vêpres à 3 heures.

Mercredi : à 20 heures, ouverture du Mois de Marie, sermon, bénédiction du Saint-Sacrement.

Jeudi : Mois de Marie à 20 heures.

Vendredi, 1^{er} vendredi du mois : exposition du Saint-Sacrement de 6 h. 1/4 à 17 heures. — A 17 heures, Mois de Marie, bénédiction. — A 20 heures, Heure d'adoration pour les hommes et les jeunes gens.

Samedi : à 20 heures, Mois de Marie.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche de Quasimodo (27 Avril)* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Apostolat de la prière, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : à 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Mercredi : à 8 heures du soir, ouverture du Mois de Marie. Tous les jours, à la même heure, réunion pour le même exercice, excepté vendredi prochain et les dimanches, où il a lieu après les vêpres.

1^{er} Vendredi du Mois : à 6 heures, messe à l'autel du Sacré-Cœur. — Après la messe de 7 heures, bénédiction du Saint-Sacrement. — Le Saint-Sacrement sera exposé de 8 h. 1/2 à 5 heures du soir : à 5 heures, bénédiction et Mois de Marie. — De 8 à 9 heures, Heure d'adoration pour les hommes et les jeunes gens.

Avis de service. — Rectification. — Le service anniversaire du R. P. Biannic, des Missions Etrangères, sera chanté à PLOUZÉVÉDÉ, le *lundi 28 Avril*, à 10 h. 30, et non le 21, comme il a été annoncé par erreur.

Dispense d'abstinence. — La grande foire de Mai tombant un vendredi, dispense d'abstinence est accordée, en raison de l'affluence, aux personnes qui se trouveront à Quimper et dans l'agglomération, ce jour-là.

Mission. — Nous recommandons aux prières des communautés et des personnes pieuses la mission de PLOUÉGAT-GUERRAND du 1^{er} au 18 Mai.

Œuvre de Saint-Corentin et Saint-Pol. — La fête patronale de l'œuvre diocésaine des Vocations sacerdotales, le dimanche 11 Mai, coïncide cette année avec la solennité de S. Joseph, patron de l'Eglise Universelle, et aussi avec la solennité de sainte Jeanne d'Arc, libératrice de la France.

Ce jour-là tous les associés de l'œuvre des Vocations sacerdotales peuvent gagner une indulgence plénière, applicable aux âmes du Purgatoire, en remplissant les conditions ordinaires de confession, communion et visite à l'église en y priant aux intentions du Souverain Pontife.

Ce sera une occasion propice pour en faire une *Journée de Vocations*, par une prédication appropriée, une assemblée générale des associés, et un compte rendu des résultats de l'œuvre paroissiale, ainsi que des recettes recueillies dans l'année.

X

Nous rappelons qu'il est opportun de faire parvenir à l'Evêché, au Trésorier de l'Œuvre, M. le chanoine Perrot, (c./c. 3.480, Nantes), les cotisations de 1930, sans attendre la dernière limite fixée à fin Juillet.

Recommandation instante de consacrer un des exercices de la retraite de Communion des enfants à cette œuvre capitale des Vocations sacerdotales dans la paroisse, et d'établir dans les écoles libres, les catéchismes, les familles, la pratique fidèle de la prière journalière des Vocations, qui donne droit à une indulgence plénière chaque mois.

Images cachets de l'Œuvre, françaises ou bretonnes. Le cent 6 francs.

S'adresser à M. le chanoine Le Roy, Quimper, c./c. Nantes, 44.74.

Association de Notre-Dame de la Bonne Mort. — Monseigneur, désirant étendre les bienfaits de cette association parmi ses diocésains, a daigné en confier la direction à M. le chanoine A. Le Roy, du Chapitre de la Cathédrale. Celui-ci a reçu du Directeur général une délégation pour établir des prêtres-zélateurs, et des laïcs zélateurs et zélatrices, favorisés d'indulgences nombreuses et de privilèges.

Fondée par les *Prêtres de Sainte-Marie* (de Tinchebray) et comptant actuellement plus de deux millions d'associés, l'Association de N.-D. de la Bonne-Mort est une ligue universelle de prières, de bonnes œuvres et de zèle, embrassant tous les fidèles, le clergé et les communautés religieuses qui désirent s'y affilier. Elle ouvre large le trésor des indulgences que lui ont accordées les Souverains Pontifes, sans nuire en rien aux règles des communautés et des confréries.

Elle a pour but d'obtenir : 1° aux pieux fidèles la *grâce de la persévérance* dans les pratiques de la vie chrétienne ; 2° aux pécheurs la *grâce de la conversion* ; 3° à tous la *grâce de la Bonne Mort*. Pour se mettre à la portée de tous, elle comprend 3 degrés : 1° ceux qui se contentent de se faire inscrire pour participer aux mérites et aux indulgences de l'œuvre ; 2° ceux qui y ajoutent 3 *Ave Maria*, matin et soir, avec l'invocation : *N.-D. de la Bonne Mort, priez pour nous* ; 3° ceux qui s'imposent en plus l'examen de conscience journalier, la récollection mensuelle avec préparation à la Mort.

En comblant l'Association de privilèges et d'indulgences, les Souverains Pontifes Pie X, Benoît XV et Pie XI, lui ont prodigué les éloges et les encouragements les plus pressants.

Pie X : « Dites partout que le Pape recommande cette œuvre avec instance ». (3 Avril 1911.)

Benoît XV : « C'est une œuvre répondant parfaitement aux besoins des temps présents. Nous voulons favoriser un apostolat si providentiel ». (22 Mars 1918.) « Son programme est d'une importance si grande que Nous n'hésitons pas à le confirmer de nouveau et à l'offrir de tout le poids de Notre autorité apostolique ». (31 Mai 1921.)

Pie XI : « Aucun apostolat ne saurait l'emporter sur celui que les associés et les zélateurs de Notre-Dame de la Bonne Mort exercent avec tant d'ardeur et d'assiduité ». (2 Février 1923.) « Il est accessible à tous, à toutes conditions, à tout état de vie ». (Ibid.) « Il s'adapte aisément et avantageusement à toutes les formes d'apostolat ». (Ibid.)

Dans le bref du 31 Mai 1921, le Pape Benoît XV recommande aux Associés « de faire célébrer des messes en plus grand nombre possible, afin d'implorer pour eux et pour leur prochain la grâce d'une bonne mort ». « Les fruits du sacrifice de la Messe sont d'une bien plus grande efficacité pendant la vie qu'après la mort : l'application aux vivants bien disposés est en effet **PLUS DIRECTE, PLUS CERTAINE** et **plus abondante** ».

Pour faire écho à la parole du Vicaire de Jésus-Christ, l'Association de Notre-Dame de la Bonne-Mort a résolu de promouvoir une *croisade de messes* parmi ses membres.

Une autre recommandation a été faite à l'œuvre par

Pie XI : « Combattre de toute façon l'erreur qui retarde l'extrême-onction jusqu'au moment où la mort est imminente, en la procurant au contraire quand le danger devient probable... ce n'est pas seulement se conformer à la doctrine de l'Eglise, c'est réaliser pleinement, fructueusement, ses plus chers désirs ». (Bref du 2 Février 1923.)

A cette fin les zélateurs visitent les malades, les exhortent à recevoir les sacrements en temps opportun (indulgences de 5 ans), assistent les moribonds et les aident à faire le sacrifice de leur vie (indulgences de 7 ans 7 quarantaines).

Le *Bulletin de Notre-Dame de la Bonne-Mort* entretient parmi les associés l'esprit et la vie de l'Œuvre et publie ses progrès. C'est une *prédication vivante*, un messenger de bénédiction, vivement recommandé aux membres de l'association (abonnement, 5 francs par an).

M. le chanoine Le Roy tient à la disposition de tous les documents utiles et recevoir les inscriptions.

Pour les abonnements, correspondances, images, médailles, s'adresser au R. P. *Guibert*, directeur de l'Association, à FRESNES, par Montsecret (Orne). Chèques postaux, Rouen, n. 73.48.

QUIMPER. — La Station du Carême. — A Saint-Corentin.

« Le Carême... Il faut bien l'accueillir.. Il faut le considérer comme le moment où l'on refait son christianisme, tel un navire qui refait du charbon pour une longue traversée. » Ce fut, certainement, l'opinion générale des paroissiens de Saint-Corentin, à voir la fidélité de plus en plus fervente aux sermons de la station quadragésimale. Il est vrai que M. le Curé de la cathédrale avait choisi ses prédicateurs parmi les meilleurs : le R. P. Guynot, des Oblats de Marie-Immaculée, pour la station française, et M. l'abbé Kerjean, recteur de Coray, pour la station bretonne.

D'une voix chaude et prenante, d'une élocution claire, le R. P. Guynot, avec sa grande expérience des âmes, a fait magistralement un large exposé de la doctrine catholique et des grandes vérités qui en constituent l'ossature, dans les sermons des trois premières semaines. Sa prédication s'est développée sur deux plans parallèles, traitant le dimanche de la parole de Dieu et de la religion, et, sur semaine, des grandes vérités. Ce fut, réellement, un enseignement intéressant et captivant que ce cours de religion pratique donné les dimanches soirs. Ayant prouvé avec quel esprit de foi et quelle parfaite docilité, les chrétiens devaient respecter la parole de Dieu, le R. P. Prédicateur a montré que la religion catholique était une nécessité, un besoin de notre intelligence et de notre volonté, qu'il fallait donc la pratiquer parce que Jésus-Christ, son fondateur, avait droit à notre foi et à notre obéissance, que ce droit du Seigneur était la seule garantie de nos droits, comme sa résurrection était seule le principe de la nôtre.

Outre ces instructions générales, le R. P. Guynot, dans des entretiens spéciaux, sous forme de retraite, a adressé aux jeunes filles, aux femmes, aux hommes et jeunes gens, des allocutions sur leurs obligations particulières.

Aux jeunes filles, il a dit que le grand devoir envers soi-même était de travailler à mériter le ciel ; le grand devoir envers Dieu : la piété ; le grand devoir envers le prochain : la charité ; la grande lumière : l'esprit de foi ; la grande force : la communion.

Il a montré aux dames quels étaient le but à atteindre, le chemin à suivre, les obstacles à surmonter pour remplir leurs devoirs de femme chrétienne d'après les enseignements du Christ.

La Semaine Sainte, les lundi, mardi et mercredi, il a exposé aux hommes et jeunes gens les graves questions de la confession, de la conversion, des devoirs religieux accomplis sans respect humain.

Le jeudi eut lieu l'Heure Sainte, et, le vendredi, le Père donna le sermon de la Passion.

Deux fois par semaine, le dimanche et le mercredi, la partie bretonne des paroissiens a été appelée à entendre des instructions spéciales en sa propre langue. M. le Curé les donna les trois premières semaines, et M. le Recteur de Coray, en une langue imagée et très pure, avec toute l'autorité d'un pasteur d'âmes, a exposé les grands devoirs de la vie chrétienne devant un auditoire qui augmentait chaque jour.

×

Les cérémonies du dimanche de Pâques ont magnifiquement couronné cette station. A la messe de communion de 7 heures, les hommes ne purent, tous, prendre place dans la grande nef. Et ce fut un spectacle imposant que de les voir, au moins 800, s'approcher avec une vraie piété de la Table Sainte.

A 10 heures, la foule, encore plus dense que le matin, remplissait l'immense vaisseau pour assister aux cérémonies pontificales d'une ordonnance si grandiose et que rehaussa encore le chant de la chorale qui exécuta, avec la perfection dont elle se fait une loi, la messe *Quam gloriosum* de Vittoria. La grand'messe se termina par la bénédiction papale donnée par Monseigneur.

La cérémonie de clôture eut lieu à 8 heures du soir. Une magnifique assistance se pressait pour écouter, une dernière fois, le R. P. Guynot, qui, avant de prendre congé de ses auditeurs, a voulu leur chanter, avec toute son âme, les gloires de la Résurrection du Christ, pour nous faire saisir plus vivement qu'elle n'était que le principe de la nôtre.

Monseigneur prit ensuite la parole. Après avoir chaudement remercié le Prédicateur du bien qu'il a fait dans la ville épiscopale par son éloquence entraînant et pieuse, et félicité les fidèles d'avoir assisté en grand nombre à ses instructions pleines de doctrine et d'expérience, il rappela à l'auditoire que, selon la parole d'un homme d'Etat français protestant, la vraie force de la France, c'est le catholicisme, et transmettant aux chrétiens qui l'écoutaient le message dont l'avait chargé en Décembre le Souverain Pontife, il les exhorta à renforcer en eux et autour d'eux la vie religieuse par l'action catho-

lique, l'école catholique, et le journal catholique, seule façon de préparer des générations plus croyantes et de conquérir les libertés nécessaires par des lois meilleures.

Il évoqua le Congrès Eucharistique de Carthage, le Cinquième centenaire de la capture à Compiègne de Jeanne d'Arc, et les fêtes du Sacré Cœur, pour leur demander de s'y associer par la prière.

Il les assura enfin qu'il avait uni leur cœur au sien pendant qu'il bénissait la première pierre du nouveau Séminaire et formula avec eux le souhait de vocations sacerdotales nombreuses.

La cérémonie se termina par un Salut solennel qui donna à la chorale de Saint-Corentin une autre occasion de montrer sa valeur dans l'*Ave Verum*, de Listz, le *Regina Cœli*, de Alchinger, le *Tu es Petrus*, de G. Faure. Le *Regina Cœli*, surtout, fut de toute beauté. Les voix des soprani, des altos, des ténors, des basses, s'appelaient, s'unissaient, s'attendaient encore, puis se mêlaient de nouveau en chants de gloire et de Résurrection, et, quand après le Salut, la voix des grandes orgues éclata, puissante, sonore, et que la foule chanta le cantique de fidélité au Christ : *Parle, commande, règne*, vraiment, les âmes furent soulevées de terre, et nous pûmes soupçonner la vérité de l'exclamation de saint Paul au sortir de ses extases : « L'oreille de l'homme ne peut percevoir les délices que Dieu réserve à ses élus. »

A Saint-Mathieu. — La station du carême a été prêchée, à Saint-Mathieu, par un religieux qui appartient au diocèse par son origine et par sa formation cléricale : le R. P. Alexandre Salaün, de la Société de Marie. La pratique du ministère paroissial pendant plusieurs années avant son entrée dans la Congrégation fondée par le bienheureux Grignon de Monfort, l'activité apostolique déployée dans différentes régions de la France et de l'étranger, jusque dans la lointaine Colombie, ont valu au R. P. une grande expérience des âmes et de leurs besoins spirituels, expérience qui se fait jour dans ses prédications. En fidèle disciple du grand missionnaire qu'était le bienheureux Grignon de Monfort, le R. P. Salaün, uniquement soucieux du bien à faire aux âmes, ne craint pas d'insister sur les vérités austères, qui sont la base nécessaire de la vraie vie chrétienne : il le fait, d'ailleurs, avec les tempéraments voulus, dans un esprit tout évangélique. Quel que soit le sujet qu'il traite il n'omet jamais d'exhorter ses auditeurs à une confiance toute filiale en Marie, et, à cette marque, on reconnaît encore un vrai fils du grand apôtre de la dévotion à la Sainte Vierge.

Le R. P. a inauguré son ministère à Saint-Mathieu par une retraite bretonne, qui a été très goûtée de l'auditoire modeste qui l'a suivie, puis, au cours des trois semaines qui ont précédé le dimanche de Pâques, il a successivement évangélisé les jeunes filles, les mères de famille, les hommes et les jeunes gens, rappelant à chaque catégorie ses devoirs particuliers, aux jeunes filles la modestie et la pureté, aux mères de famille leur grande tâche éducatrice, aux hommes le courage

de leur foi. Trois fois par semaine, les réunions groupaient tous les fidèles ; dans les instructions qu'il leur a adressées, le prédicateur s'est appliqué à montrer les obstacles au salut qui proviennent de la triple concupiscence et les remèdes qu'il convient d'y apporter. Ce sont là des enseignements toujours opportuns, car le fond de la nature humaine ne change pas et se ressent toujours du péché originel. Ces prédications constituaient une excellente préparation à la réception des sacrements de pénitence et d'Eucharistie, qui est le but immédiat de la station quadragésimale. Le R. P. a pu constater lui-même l'heureux résultat de son ministère à Saint-Mathieu, par le spectacle des communions générales dont il a été le témoin les dimanches de la Passion et des Rameaux, et surtout le dimanche de Pâques, où les hommes se sont présentés à la Sainte Table plus nombreux et plus recueillis que jamais.

— **Retraite de conscrits.** — 13 paroisses ; 50 retraits : Plogonnec, 11 ; Briec, 9 ; Landrévarzec, 5 ; Pleyben, Esquibien et Landudec, 4 ; Plonévez-Porzay, 3 ; Ergué-Gabéric, Landudal, Le Juch et Pouldreuzic, 2 ; Ergué-Armel et Kerfeunteun, 1.

BREST. — Retraite française des Conscrits. — Récemment libéré de la foule bruyante des étudiants, le collège Saint-Louis ouvrait ses portes hospitalières, le samedi 12, à un groupe de jeunes gens avides d'idéal et de perfection. Ils venaient là de Brest, Saint-Pierre-Quilbignon, du Relecq-Kerhuon, de Landivisiau, de Morlaix, de Lanvéoc, de Lambézellec, etc... Aussi divers par leur situation que par leur origine : ouvriers, marins, industriels, cultivateurs, étudiants en médecine, en droit, séminaristes, tous viennent chercher la retraite et l'isolement afin de pouvoir retremper leur âme pour affronter les épreuves qu'ils savent être la part de chacun aux heures sombres et parfois critiques du service militaire.

Combien de jeunes gens, hélas ! pour ne s'y être préparés ont trouvé dans cette période de leur vie la lutte qui fut en même temps leur défaite et le début de leur dégradation physique et morale.

C'est ce qu'ont compris ces jeunes gens qui, dès le premier jour, se sont mis de tout cœur au travail de la retraite : priant, réfléchissant, observant le silence au point d'exciter à plusieurs reprises l'étonnement et l'admiration des prêtres qui s'occupaient d'eux. Comment surtout exprimer la simplicité et la camaraderie qui réunissaient les cœurs de ces futurs soldats si différents par leur situation et qui, hier encore, s'ignoraient totalement !

Voilà des faits propres à résoudre plusieurs objections souvent formulées contre ces sortes de retraites.

La retraite s'ouvrait par une instruction de M. l'abbé Chalm. Sa parole chaude et vibrante, ses accents pénétrants, ont vite fait de conquérir ces cœurs si bien disposés, qui ont deviné dans le ministre du Christ un zèle tout apostoli-

que et un vif désir de communiquer à leurs âmes la lumière et la force dont ils avaient besoin pendant leur vie de caserne.

M. l'abbé Lespagnol mit tout son cœur de Père, toute son expérience et sa science militaires, toute son âme de prêtre à nous instruire sur le nouveau genre de vie qui sera bientôt le nôtre. Il nous dit les luttes que nous aurons à soutenir, les dangers que nous allons courir, les précautions que nous devons prendre, les moyens qu'il faudra employer, le tout assaisonné de petits conseils, gros de conséquences et marqués au coin de l'expérience la mieux éclairée.

Ainsi, avant même d'avoir mené la vie militaire, nous la connaissons déjà. « Un homme averti en vaut deux. » Tous les chemins nous sont connus, les précipices nous sont signalés ; nous sommes forts de la force même de Dieu que nous portons dans notre cœur ; nous avons notre consigne, consigne sacrée reçue de Jésus, par la bouche de son ministre, consigne que nous avons promis de garder, coûte que coûte : « Soldat du Christ, soldat de France ! »

Nous remercions de tout cœur tous ceux qui ont contribué à nous procurer ces bienfaits et ces grâces qui, nous en sommes convaincus, seront le gage d'une vie chrétienne solide et éclairée. Puissions-nous convaincre tous les jeunes de nos patronages et leurs directeurs de la nécessité de ces retraites pour conserver les cœurs purs, les intelligences droites, pour faire des jeunes conscrits de vrais soldats du Christ et par là de fiers soldats de France.

Un retraits.

Retraits, 23. — Les Carmes, 8 ; Saint-Pierre-Quilbignon, 3 ; Landivisiau, Lanvéoc et Relecq-Kerhuon, 2 ; Lambézellec, Saint-Michel, Saint-Mathieu et Saint-Melaine de Morlaix, Douarnenez et Plouvien, 1.

Brevet d'Instruction religieuse. — Il faut rectifier ainsi qu'il suit les résultats obtenus par l'*Immaculée-Conception* de Brest : 19 reçues. *Bien* : Jeanne Kerléguen, Louise Larvor, Marie Rocaboy. *Très Bien* : Georgette Laurance, Aimée Salaün.

CHATEAULIN. — Journée rurale féminine. — L'Union des Syndicats Agricoles du Finistère et des Côtes-du-Nord organise une journée rurale féminine à Châteaulin, le 11 Mai. Les conférences auront lieu à la Plaine.

9 heures 1/4, Causerie ; 9 heures 1/2, Conférence sur « la comptabilité agricole » par Mme Gogé ; 10 h. 1/2, grand'messe ; à l'issue de la grand'messe, déjeuner au restaurant Nicolas, rue Baltzer ; 1 h. 1/2, Rapports de Mlles Hascoët et Pennarun : 1° sur le C. M. P. C. et les agréments de la vie à la campagne ; 2° sur l'entretien de la maison : hygiène et embellissement de l'habitation ; 2 h. 1/2, Conférence « La Laiterie », par Mlle Croc ; 3 h. 1/2, Questions diverses ;

— 308 —

4 h. 1/2, Allocution bretonne de M. le Curé et Salut à l'église paroissiale.

Prière de s'inscrire au restaurant Nicolas, rue Baltzer, Châteaulin ; prix du repas : 10 fr.

QUÉMÉNÈVEN. — **Pardon de Notre-Dame de Kergoat.** — Samedi 26 Avril : premières vêpres à 4 heures, à la chapelle. Dimanche, 27 (Quasimodo) : messes à 7 h., 9 h. ; grand messe à 11 h., chantée par M. l'abbé Mazeau, professeur, et sermon par M. Milin, vicaire à Saint-Renan.

Vêpres à 4 heures, procession et bénédiction du Saint-Sacrement.

N. B. — Tous les offices sont à la nouvelle heure.

LE NIVOT. — **Examens trimestriels.** — Le 9 Avril dernier, les élèves du Nivot s'en allaient en vacances. Les examens trimestriels écrits avaient commencé le 2 Avril, et l'oral eut lieu le lundi 7 et le mardi 8 Avril.

Cours préparatoire : Les élèves du cours préparatoire, reçus au lendemain du certificat, étudient seulement les matières générales ; ils n'ont pas de cours techniques agricoles, et ils ne participent pas aux travaux des champs. Voici les matières de leur examen : instruction religieuse, orthographe, rédaction, lecture expliquée, mathématiques, physique, chimie, histoire naturelle, Histoire de France, géographie, dessin (croquis côtés, et croquis perspectifs) : 1^{er} François Daoudal, de Trégourez ; 2^e Louis-Michel Prigent, de Daoulas ; 3^e François Kerbourc'h, de Landudal ; 4^e Jean Kergourlay, d'Elliant ; 5^e Pierre Kerbourc'h, de Landudal ; 6^e Pierre Doaré, de Plonévez-Porzay.

P. S. — Nous rappelons aux familles que les *Pupilles de la Nation*, candidats au Nivot, n'ont nullement besoin de l'examen des bourses pour obtenir une subvention d'études agricoles.

4^e Congrès international d'éducation familiale à Liège (Août 1930). — Les grandes nations d'Europe se préparent à prendre une part active au 4^e Congrès international d'Education familiale, à Liège. Il importe que la France soit largement représentée à ces assises internationales au cours desquelles seront traitées les plus graves questions d'éducation sociale et familiale.

Les adhésions au Congrès peuvent être envoyées directement à M. Pien, 44, rue de Rubens, à Bruxelles, ou au Comité National français, 86, rue de Gergovie, à Paris. (Adhésion individuelle : 2 dollars, 14 belgas. Adhésion d'Institution : 20 dollars, 140 belgas).

Les Educateurs qui désireraient envoyer un rapport ou des notes sur un sujet relatif à des expériences ou à des méthodes pédagogiques devront envoyer leur travail dans

— 309 —

le plus bref délai à M. de Vuyst, 22, avenue de l'Yser, à Bruxelles, ou au Comité National français, 86, rue de Gergovie, à Paris (14^e).

VI^e Pèlerinage National Franciscain, 3, rue Clisson, Rennes (Ille-et-Vilaine), 2-20 Septembre 1930. — Florence, Rome, Assise, l'Alverne, Bologne, Venise, Milan.

Naples et Pompéï, facultatif.

Prix : 1.760 et 1.340 francs.

BANQUE DE L'UNION PARISIENNE

Les comptes de l'exercice 1929 ont été approuvés par l'Assemblée annuelle du 11 Avril présidée par M. SERGENT. Ils accusent un solde bénéficiaire de 33.003.839 fr., auquel s'ajoute un report à nouveau précédent de 12.218.322 fr. Sur la proposition du conseil, il a été affecté comme suit : Réserve légale, 1 million 650.191 fr. ; Premier dividende de 5 %, 10 millions ; au Conseil, 2.436.547 fr. ; Dividende supplémentaire de 9 %, 18 millions ; Report à nouveau 13 millions 135.423 francs.

Le dividende est ainsi fixé à 70 fr. brut. Un acompte de 15 fr. ayant été distribué en Janvier dernier, le solde de 55 fr. sera payable sous déduction de l'impôt sur le revenu afférent à ce solde et, en outre, pour les actions au porteur, sous déduction de l'impôt de transmission.

La date du paiement sera fixée ultérieurement.

ARTS RELIGIEUX

MAISONS CHARLES LE PAUL

QUIMPER & LORIENT réunies.

16, Place Saint-Corentin, 16 — QUIMPER

ORNEMENTS — BRONZES — VITRAUX
CLOCHES — ORFÈVREURIE — STATUES

M. Ch. LE PAUL visitera sa clientèle.

Chaussures de Luxe et de Fatigue.

MAISON DE CONFIANCE

M^{lle} Sergent, Madame FEUNTEUN, Successeur

8, Rue Saint-François, Quimper

CHAUSSURES SPECIALES

CHAUSSENS DIVERS

dites « à boucles »

et Pantoufles.

POUR LE CLERGÉ

— PARAPLUIES —

REPARATIONS DE CHAUSSURE

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, près BORDEAUX.

Bureaux : 51, quai des Chartreux, BORDEAUX. — Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.

R. C. Bordeaux, N° 5.394 A

10 % de Remise sur facture pour Commandes directes

FABRIQUE D'ORNEMENTS D'EGLISE

Bronzes, Orfèvrerie, Dorure, Argenture, Vernissage

JEUSSET-EVELLIN

EVELLIN Frères, Successeurs

Fournisseurs attitrés de l'Archevêché

7, rue d'Antrain, RENNES — Téléphone 28-81

Chasublerie - Bannières - Dais - Soieries

Draps et Tentures mortuaires

— Catafalques — Statues — Chemins de Croix — Christs en fonte pour calvaires —

Maison à NANTES, 35, rue de Verdun.

Représentation de vitraux, Electrification & transformation lustrerie

Tout ce qui concerne la **POLYCOPIE**

Papiers de tirage et fournitures pour tous systèmes de duplicateurs.

Appareils Spéciaux pour Bulletins Paroissiaux

Toutes marques de Rotatifs et de Machines à écrire d'occasion.

H. HUSSON, BLEVAINCOURT (Vosges)

HYGIÈNE DE L'ESTOMAC

Après et Entre les repas 2 à 3

PASTILLES VICHY-ETAT

assainissent la bouche -- facilitent la digestion

EXIGER LA MARQUE **VICHY-ETAT** — TOUTES PHARMACIES

PNEUS DUNLOP

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

45^e ANNÉE.

Vendredi 2 Mai 1930.

N° 18.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 4 Mai. — 2^e après Pâques. Semi-double. Blanc.

A la messe, mémoire de Ste Monique.

A vêpres, mémoires du suivant et de Ste Monique.

Lundi, 5. — S. Pie V, Pape. Double. Blanc.

Mardi, 6. — S. Jean devant la Porte latine. Double majeur. Rouge.

Mercredi, 7. — Solennité de S. Joseph. Double de 1^{re} classe avec octave. Blanc.

Jeudi, 8. — Apparition de S. Michel Archange. Double majeur. Blanc.

Vendredi, 9. — S. Grégoire de Nazianze, Confesseur et Docteur. Double. Blanc.

Samedi, 10. — S. Antonin, Evêque. Double. Blanc.

Dimanche, 11. — 3^e après Pâques.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Hospice de Quimper	du 4 au 5 Mai
Hospice de Saint-Renan	du 6 au 7 —
Baye	du 8 au 9 —
Plourin-Morlaix	du 10 au 11 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. L'ENCYCLIQUE

sur l'Éducation chrétienne de la Jeunesse (suite).

Dangers du naturalisme pédagogique.

Est donc faux tout naturalisme pédagogique qui, de quelque façon que ce soit, exclut ou tend à amoindrir l'action surnaturelle du christianisme dans la formation de la jeunesse ; erronée toute méthode d'éducation qui se base, en tout ou en partie, sur la négation ou l'oubli du péché originel ou du rôle de la grâce, pour ne s'appuyer que sur les seules forces de la nature. Tels sont ordinairement ces systèmes modernes, aux noms divers, qui en appellent à une prétendue

autonomie et à la liberté sans limite de l'enfant, qui réduisent ou même suppriment l'autorité et l'œuvre de l'éducateur, en attribuant à l'enfant un droit premier et exclusif d'initiative, une activité indépendante de toute loi supérieure, naturelle ou divine, dans le travail de sa propre formation.

Si par l'emploi de quelques-uns de ces termes, on voulait exprimer (d'une façon impropre d'ailleurs) la nécessité chez l'enfant d'une coopération active, et graduellement toujours plus consciente, au travail de son éducation ; si l'on entendait par là ne vouloir écarter que l'arbitraire et la violence (dont se distingue, du reste, la juste correction), on serait dans la vérité ; mais on n'affirmerait rien de nouveau, rien que l'Eglise n'ait enseigné et pratiqué dans l'éducation chrétienne traditionnelle. Elle imite d'ailleurs en cela la manière même de Dieu, qui appelle chacune de ses créatures, suivant sa nature propre, à une coopération active, et dont « la Sagesse atteint avec force d'une extrémité à une autre extrémité et dispose toutes choses avec douceur ».

Mais à prendre les mots dans leur sens naturel, à en juger par les faits, il n'est que trop clair que l'intention d'un grand nombre est de soustraire l'éducation à toute dépendance de la loi divine. Et ainsi voit-on de nos jours ce cas vraiment étrange, d'éducateurs et de philosophes qui se fatiguent à la recherche d'un code moral universel d'éducation, comme si n'existaient ni le Décalogue, ni la loi évangélique, ni même cette loi naturelle que Dieu a gravée dans le cœur de l'homme, qui a été promulguée par la droite raison et codifiée encore par Dieu lui-même, avec la Révélation positive, dans les dix commandements. Ce sont encore ces novateurs qui ont coutume de donner par mépris à l'éducation chrétienne les noms de : « hétéronome », « passive », « arriérée », tout simplement parce qu'elle se fonde sur l'autorité et la loi de Dieu.

Ces malheureux s'illusionnent dans leur prétention de « libérer l'enfant », comme ils disent. Ils le rendent bien plutôt esclave de son orgueil et de ses passions déréglées : conséquence d'ailleurs logique de leurs faux systèmes, puisque les passions y sont justifiées comme de légitimes exigences d'une nature prétendue autonome.

Mais voici encore plus grave : la prétention fautive, irrespectueuse et dangereuse autant que vaine de vouloir soumettre à des recherches, à des expériences, à des jugements d'ordre naturel et profane, des faits d'ordre surnaturel concernant l'éducation, par exemple, la vocation sacerdotale ou religieuse et, en général, toutes les opérations mystérieuses de la grâce. Celle-ci, tout en élevant les forces naturelles, les dépasse néanmoins infiniment et ne peut en aucune façon être soumise aux lois physiques, puisque « l'Esprit souffle où il veut ».

L'éducation sexuelle.

Il est un autre genre de naturalisme souverainement dangereux, qui, de nos temps, envahit le champ de l'éducation en cette matière extrêmement délicate qu'est la pureté des mœurs. Très répandue est l'erreur de ceux qui, avec des

prétentions dangereuses et une manière choquante de s'exprimer se font les promoteurs de ce qu'ils appellent « l'éducation sexuelle ». Ils se figurent fuassement pouvoir prémunir la jeunesse contre les périls des sens, uniquement par des moyens naturels, tels que cette initiation téméraire et cette instruction préventive donnée à tous indistinctement, et même publiquement, ou, ce qui est pire encore, cette manière d'exposer les jeunes gens, pour un temps, aux occasions, afin, dit-on, de les familiariser avec elles et de les endurcir contre leurs dangers.

La grande erreur, ici, est de ne pas vouloir admettre la fragilité native de la nature humaine, de faire abstraction de cette « autre loi, dont parle l'Apôtre, qui lutte contre la loi de l'esprit » ; de méconnaître les leçons de l'expérience montrant à l'évidence que, spécialement chez les jeunes gens, les fautes contre les bonnes mœurs sont moins un effet de l'ignorance intellectuelle que surtout de la faiblesse de la volonté, exposée aux occasions et privée des secours de la grâce.

Si en matière aussi délicate, compte tenu de toutes les circonstances, une instruction individuelle devient nécessaire, en temps opportun, et de la part de qui a reçu de Dieu mission d'éducateur et grâce d'état, il reste encore à observer toutes les précautions que connaît si bien l'éducation chrétienne traditionnelle et que l'auteur Antoniano déjà cité, développe suffisamment en ces termes :

« Telle et si grande est notre misère, notre inclination au péché, que souvent ces choses mêmes que l'on nous présente comme remède au péché deviennent occasion et excitation à ce même péché. Il importe donc extrêmement qu'un père, digne de ce nom, qui a à traiter avec son fils de matière aussi dangereuse, se tienne pour bien averti de ne pas descendre dans le détail des choses et des modes variés dont sait user l'hydre infernale pour empoisonner une si grande partie du monde. Autrement, au lieu d'éteindre le foyer du mal, il risquerait de l'allumer et de l'activer imprudemment dans le cœur encore simple et délicat de son enfant. Généralement parlant d'ailleurs, tant que dure l'enfance, il conviendra de se contenter de ces moyens qui, par eux-mêmes, font entrer dans l'âme la vertu de chasteté et ferment la porte au vice. »

La coéducation.

C'est une erreur du même genre et non moins pernicieuse à l'éducation chrétienne que cette méthode dite de « coéducation des sexes », méthode fondée, elle aussi, aux yeux d'un grand nombre, sur un naturalisme négateur du péché originel. En outre, pour tous ses tenants, elle provient d'une confusion d'idées déplorable, qui remplace la légitime communauté de vie entre les hommes par la promiscuité et le nivellement égalitaire. Le Créateur a ordonné et disposé la parfaite communauté de vie entre les deux sexes seulement dans l'unité du mariage ; ensuite, elle les sépare graduellement dans la famille et dans la société. Il n'y a d'ailleurs

dans la nature elle-même, qui a fait les sexes différents par leur organisme, par leurs inclinations, par leurs aptitudes, aucune raison qui montre que la promiscuité, et encore moins une égalité de formation, puissent ou doivent exister. Les sexes, suivant les admirables desseins du Créateur, sont appelés à se compléter réciproquement dans la famille et dans la société, et justement par leur diversité même. Cette diversité est donc à maintenir et à favoriser dans la formation et dans l'éducation, en sauvegardant la distinction nécessaire, avec une séparation correspondante, en rapport avec les âges différents et les différentes circonstances. Ces principes sont à appliquer en temps et lieu, suivant les règles de la prudence chrétienne à toutes les écoles, mais principalement durant l'adolescence, la période la plus délicate et la plus décisive de la formation. Dans les exercices de gymnastique ou de délassement, que l'on ait particulièrement égard aux exigences de la modestie chrétienne chez la jeunesse féminine, pour laquelle sont de grave inconvenance tous genres d'exhibition et de publicité.

Nous ressouvenant des paroles redoutables du divin Maître : « Malheur au monde à cause des scandales », Nous adressons un pressant appel à votre sollicitude et à votre vigilance, Vénérables Frères, au sujet de ces erreurs on ne peut plus pernicieuses qui, trop largement, se répandent dans le peuple chrétien pour le plus grand dommage de la jeunesse.

(A suivre).

II. Association diocésaine — Le mercredi 16 Avril a eu lieu à l'Evêché, sous la présidence de Monseigneur l'Evêque, l'assemblée générale annuelle des membres titulaires de l'Association diocésaine. Après lecture du rapport du Conseil d'administration, l'assemblée approuva les comptes de l'exercice 1929, et la nomination de 12 nouveaux membres honoraires. Elle prit acte enfin de diverses communications faites par Monseigneur sur l'activité et les intérêts de l'Association.

III. Nomination. — Par décision de Monseigneur a été nommé :

Chanoine honoraire : M. Le Gall, curé-doyen de Plouzévé.

IV. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles :

M. Clec'h, ancien recteur de Locmélar, décédé le 28 Avril.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *II^e Dimanche après Pâques, 4 Mai* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. Vêpres à 3 heures, bénédiction du T. Saint-Sacrement. — A 8 heures, Mois de Marie, sermon, bénédiction.

Lundi 5 : à 8 heures, à la chapelle, réunion des Mères chrétiennes.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts. — Au Mois de Marie, à 8 heures du soir, sermon.

Vendredi : confession des petits enfants.

Dimanche 11 : solennité de sainte Jeanne d'Arc ; à 9 heures, convocation des autorités civiles et militaires ; sermon par le R. Père Delaage ; chants de la chorale de Saint-Corentin.

Pendant tout le mois de Mai : exercices publics du Mois de Marie à 8 heures du soir : récitation du chapelet, chant de cantiques. — *Le dimanche et le jeudi* : sermon ; les autres jours lecture, bénédiction du T. Saint-Sacrement.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *II^e Dimanche après Pâques (4 Mai)* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe), allocution de M. le chanoine Le Goasguen, et à 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Archiconfrérie, procession du Rosaire, Mois de Marie, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et Mardi : 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Lundi : confession des enfants qui n'ont pas fait la communion privée.

Mercredi : confession des enfants qui ont déjà communie. Messe de communion des enfants : *jeudi*, à 7 heures.

Tous les soirs : à 8 heures, Mois de Marie et bénédiction du Saint-Sacrement.

Indulgences attachées au Mois de Marie. — 1° Tous les fidèles qui feront chaque jour, pendant ce mois, quelque prière ou quelque acte de piété, soit en particulier, soit en public, en l'honneur de la Très Sainte Vierge, obtiendront une indulgence de 300 jours chaque fois (Pie VII, Rescrit du 21 Mars 1815).

2° De plus, une indulgence plénière peut être gagnée, un jour du mois au choix, par ceux qui remplissent les conditions ordinaires de la confession, de la communion et des prières aux intentions du Souverain Pontife (Pie VII, Rescrit du 2 Mars 1815).

Ces indulgences, qui ont été confirmées à perpétuité par Pie VII, le 18 Juin 1822, sont applicables aux âmes du Purgatoire.

Avis de services. — Le service anniversaire de M. Fertil sera chanté à GUIPRONVEL, le *mercredi 7 Mai*, à 10 heures.

— Le service de huitaine de M. Clec'h, ancien recteur de Locmélar, sera chanté à LANMEUR, le *mercredi 7 Mai*, à 10 heures 30.

— Un service anniversaire pour M. le chanoine Troadec, ancien curé de Daoulas, sera chanté à DAOULAS, le *lundi 12 Mai*, à 10 heures 30.

Œuvre du Franc de la Presse. — Pont-Croix, Petit Séminaire, M. Foll, économe, 100 francs.

CATHOLIQUES, n'oubliez pas que toutes les fois que vous achetez un journal hostile à la religion vous trahissez vos croyances et vous donnez cinq sous à vos adversaires.

Adresser les cotisations à M. le chanoine A. LE ROY, directeur diocésain, à Quimper, C/C Nantes 44-74.

— 320 —

Missions. — Nous recommandons aux prières des communautés et des personnes pieuses, les missions de BRIEC du 4 au 24 Mai ; de GUISSÉNY du 18 Mai au 7 Juin, et l'adoration de PLOURIN-MORLAIX du 11 au 18 Mai.

LE FOLGOET. — « **Fleurs de Lys** ». — *Dimanche prochain, 4 Mai*, pèlerinage des « **Fleurs de Lys** » du Finistère, sous la présidence de M. le chanoine Le Roy, représentant de Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon.

6 et 7 heures, messes basses ;

8 heures, messe de communion ; allocution de M. le chanoine Le Roy ;

10 heures, grand'messe, par M. Lozac'hmeur, professeur de Mathématiques au collège de Lesneven ;

1 heure, salle du Patronage, lecture des rapports ; conférence par Mme Paule Fleury-Divès ;

2 h. 30, vêpres ; sermon par M. le chanoine Dujardin, supérieur du collège de Lesneven ;

Après vêpres, au Patronage, adieux de Mme Paule Fleury-Divès.

Trois Journées Eucharistiques. — A NOTRE-DAME DU FOLGOET, le jeudi 8 Mai, présidence de M. le Curé de Saint-Louis de Brest.

Programme : 10 heures, grand'messe ;

11 heures, réunion des zélateurs et zélatrices de la C. E., petite salle du patronage ;

13 h. 30, réunion des Croisés au patronage et adoration prêchée à l'église pour les autres enfants ;

15 heures, procession de T. Saint-Sacrement, salut.

A SAINT-POL-DE-LÉON, le jeudi 15 Mai, présidence de M. le Curé de Saint-Pol.

Programme : 7 h. 30, messe de communion ;

9 heures, réunion des zélateurs et zélatrices de la C. E., salle du presbytère ;

10 h. 30, réunion des Apôtres et Croisés, salle du cercle ;

13 h. 30, réunion à la cathédrale, procession, salut ;

16 h. 30, film eucharistique « Cœurs d'Apôtres ».

A NOTRE-DAME DE LA SALETTE, PRÈS MORLAIX, le 22 Mai, présidence de M. le Curé de Saint-Mathieu de Morlaix.

Programme : 10 heures, grand'messe ;

11 heures, réunion des zélateurs et zélatrices de la C. E. ;

13 h. 30, réunion de Croisés et autres enfants ;

15 heures, à la chapelle, procession, salut.

MM. les Ecclésiastiques sont priés d'apporter leur habit de chœur.

L'on prie instamment les différents chefs de groupes de croisés qui doivent participer à cette fête de vouloir bien, le plus tôt possible, en aviser M. le Chapelain de la Salette.

Tous les groupes d'enfants, qu'ils fassent ou non partie de la Croisade Eucharistique, sont invités à se rendre à ces journées eucharistiques, qui sont organisées pour s'unir aux fêtes de Carthage et aux prières du Congrès international.

— 321 —

PLOUGASTEL-DAOULAS. — **Retraite pascalle.** — Du 13 au 27 Avril, les PP. Le Jollec et Colin, revenant de Lanmeur, se sont arrêtés à Plougastel-Daoulas pour prêcher une retraite pascalle.

Le P. Delaage est venu les rejoindre pendant la première semaine et a donné des sermons français spécialement destinés aux personnes du bourg.

Les paroissiens ont été partagés en quatre groupes : les jeunes filles, les jeunes gens, puis deux groupes de pères et mères de famille.

C'était plaisir de les voir accourir à l'église dès le matin pour chanter les prières, entendre la messe et les instructions. On se serait cru au temps de la grande mission de 1926, et, du reste, les Pères ont rappelé les vérités qu'ils avaient prêchées lors de la mission, avec la même éloquence et la même vigueur.

Quatre instructions bretonnes étaient données chaque jour, et le reste du temps était pris par les confessions. Huit prêtres se trouvaient constamment à la disposition des pénitents.

Le travail n'a pas manqué aux vaillants missionnaires, mais aussi ils ont été consolés par la bonne volonté qu'ils ont trouvée chez les paroissiens de Plougastel.

Les jours de communion ont été particulièrement beaux. Recueillement, piété fervente, saint enthousiasme dans le chant des cantiques bretons, et bon ordre même le jour où l'on compta 1.738 communiant : on était impressionné.

Et après la communion, le dernier exercice, la rénovation des vœux du baptême, faite avec la plus grande solennité, contribuait encore à frapper les esprits et à raffermir les résolutions.

Heureux, dit l'Evangile, ceux qui entendent la parole de Dieu et la gardent au fond de leur cœur. Les paroissiens de Plougastel ont entendu avec joie et avidité la parole de Dieu. Espérons qu'ils sauront la faire fructifier.

LESNEVEN. — **Une Profession religieuse à la Retraite.** — Le jeudi de Pâques, 24 Avril, la chapelle de la Retraite de Lesneven a été témoin d'une cérémonie inaccoutumée. Par une faveur toute spéciale de la Très Révérende Mère Supérieure générale de la Congrégation, six jeunes religieuses de la Retraite du Sacré-Cœur, dont la Maison-Mère est à Angers, venaient y prononcer, l'une des vœux temporaires, les autres leurs vœux perpétuels. Toutes originaires du Léon, elles se voyaient entourées de leurs familles accourues de Brest et de Plabennec, de Plouguerneau et de Trégionou, de Tréfléz et de Cléder.

M. le chanoine Joncour, vicaire général et supérieur ecclésiastique de la communauté, présida la fête et célébra la sainte messe, servie par un séminariste de Plabennec, frère de l'une des religieuses qui allaient faire profession. Les cérémonies symboliques se déroulèrent, impressionnant la nombreuse assistance : ce furent, tantôt la prostration devant l'autel, tantôt la bénédiction puis la tradition, soit du Cœur

d'argent gravé à l'effigie du Sacré-Cœur de Jésus et du saint Cœur de Marie, soit des anneaux d'argent, gages de fidélité perpétuelle à l'Époux divin, enfin la remise des couronnes blanches et des livres des « Constitutions ». Au moment de la communion, chacune des nouvelles professes prononça la formule de ses vœux de virginité, d'obéissance et de pauvreté, avant de recevoir l'hostie sainte.

A l'Évangile, M. le chanoine Kerbaol, curé-doyen de Plouescat et supérieur des Retraites bretonnes de Lesneven, prononça une éloquente et solide instruction. Il se réjouit d'abord de l'honneur accordé en ce jour à la maison plus que centenaire de la Retraite de Lesneven, ainsi qu'à la « terre du Léon, toujours féconde en vocations ». Puis il félicita la Congrégation si méritante de la Retraite du Sacré-Cœur de répondre avec tant de dévouement aux désirs du Souverain Pontife actuellement régnant, tant dans l'œuvre primordiale de l'éducation chrétienne de la jeunesse que dans celle non moins importante ni moins recommandée des retraites fermées.

Une schola, formée de voix très exercées, fit entendre au cours de la cérémonie les chants traditionnels des professions d'Angers ; et, pendant la bénédiction du T. Saint-Sacrement, elle exécuta avec un goût parfait de délicieux morceaux polyphoniques qui ravirent les assistants.

Au chœur, un nombreux clergé entourait M. le chanoine Joncour. Nous y avons reconnu, outre M. le chanoine Kerbaol et M. l'Aumônier de la Retraite, MM. les chanoines Calvez, curé-doyen de Lesneven, Bodériou, curé-doyen de Plabennec, et Dujardin, supérieur du Collège ; MM. les doyens honoraires Coroller, recteur de Plouider, et Guéguen, recteur de N.-D. du Folgoat ; MM. les Recteurs de Guissény, Tréglo-nou, Ploudaniel, Saint-Frégant, Tréfléz, Kernouës, Pont-de-Buis, Poullaouen, Guimiliau et Saint-Méen ; M. l'Aumônier de l'hospice de Lesneven, et M. le Chapelain de l'école du Sacré-Cœur, M. le Chapelain de la Providence de Landerneau ; puis des professeurs, des vicaires et des séminaristes : en tout, 35 ecclésiastiques.

Puisse se réaliser le vœu exprimé à la fin de son allocution par l'orateur de la fête : « Que la Congrégation de la Retraite du Sacré-Cœur, Société de Marie, voie sans cesse s'accroître le nombre de ses membres pour la plus grande gloire de Dieu et le salut des âmes ! »

— Une retraite bretonne pour les femmes s'ouvrira à la Retraite de Lesneven le *lundi 19 Mai, à midi*, et se terminera le samedi matin 24 Mai.

MM. les Curés et Recteurs sont priés d'annoncer cette retraite au prône et de faire remarquer l'heure et le jour de son ouverture.

Huitième Centenaire de Notre-Dame de Langonnet (1136-1936). — L'abbaye cistercienne de Notre-Dame de Langonnet, fondée le 20 Juin 1136, par le duc de Bretagne Conan III, s'apprête à fêter, en 1936, son huitième Centenaire.

Plus favorisée que tant d'autres monastères — parure

de l'ancienne France — qui ont totalement disparu dans la grande tourmente révolutionnaire, celui de Langonnet a heureusement survécu, grâce à l'initiative hardie de Mgr Maupied, jointe à la généreuse collaboration des missionnaires du Saint-Esprit.

On a pensé que ce renouveau d'une très vénérable Institution, intéressant au plus haut point l'histoire religieuse du cher pays breton, méritait bien d'attirer l'attention particulière de tous ceux qui ont au cœur, aussi bien que le souci de l'avenir, le culte du passé.

Sous la présidence d'honneur de Monseigneur l'Evêque de Vannes, un Comité s'organise, avec l'intention de rechercher tous les documents dispersés dans les Archives locales, départementales, nationales, qui se rapportent à l'existence si mouvementée de la vieille abbaye bretonne.

Pour explorer les dépôts d'Archives, signaler les pièces intéressantes, grouper toutes les références utiles, le *Comité des Recherches* fait appel à la compétence et au gracieux concours de tous les amis de Langonnet.

Son but est de sortir de l'oubli — et de la poussière — les vénérables parchemins pour essayer de faire revivre, en quelques pages documentées, l'histoire merveilleuse du grand monastère cistercien que fut, au cours des siècles révolus, Notre-Dame de Langonnet.

Le Comité a jugé à propos de se mettre à l'œuvre dès cette année-ci et de placer son entreprise sous la protection de saint Maurice, à l'occasion du *Cinquantième* de la translation des Reliques du grand Abbé, qui demeure la gloire des deux fondations de Carnoët et de Langonnet.

COMITÉ

DU HUITIÈME CENTENAIRE DE NOTRE-DAME DE LANGONNET

Président d'honneur : S. G. Monseigneur Tréhieu, évêque de Vannes.

I. Comité de patronage. — M. le maréchal Franchet d'Esperey, 4 bis, boulevard des Invalides, Paris ; NN. SS. Duparc, évêque de Quimper et de Léon ; Serrand, évêque de Saint-Brieuc et de Tréguier ; Picaud, évêque auxiliaire de Vannes ; Le Hunsec, supérieur général de la Congrégation du Saint-Esprit ; T. R. P. Dom Marsille, abbé de Sainte-Anne de Kergonan ; Dom Anselme Le Bail, abbé de Chimay (Belgique) ; Dom Dominique Nogues, abbé de N.-D. de Thy-madeuc ; Dom Alexis Presse, abbé de Tamié (Savoie) ; Supérieur général des Eudistes, 148, rue Broca, Paris ; MM. Georges Goyau, de l'Académie Française, 36, rue de la Pompe, Paris (16^e) ; Joseph Loth, professeur au Collège de France, 130, rue Lecourbe, Paris (15^e).

II. Comité d'Etudes et de Recherches. — MM. Charles de la Roncière, conservateur de la Bibliothèque nationale ; Bourde de la Rogerie, archiviste de l'Ille-et-Vilaine, 2, place Saint-Mélaine, Rennes ; Gustave Duhem, archiviste du Morbihan, Vannes ; E. Garory, archiviste de la Loire-Inférieure,

place Saint-Pierre, Nantes ; Pascal Lanco, archiviste de la Vendée, La Roche-sur-Yon (Vendée) ; Merlet, archiviste des Côtes-du-Nord, rue du Parc, Saint-Brieuc ; Waquet, archiviste du Finistère, Quimper ; A. Leo Leymarie, archiviste, 36, rue de la Clef, Paris (5^e).

III. *Membres correspondants.* — MM. les chanoines Guillevic, vicaire général, à l'Evêché de Vannes ; Le Garrec, doyen du Chapitre, 14, rue des Chanoines, Vannes ; Buleon, curé-archiprêtre de la Cathédrale, Vannes ; Le Bonédéc, curé-Doyen du Faouët (Morbihan) ; Colmou, supérieur des Missionnaires diocésains de Vannes, 17, rue du Mené, Vannes ; Cornou, directeur de la *Semaine religieuse* de Quimper (Finistère) ; Martin, curé-doyen de Gourin (Morbihan) ; Pérennès, aumônier de l'Hôpital de Quimper ; RR. PP. Dom Bernard, moine de N.-D. de Thymadeuc, par Bréhan-Loudéac (Morbihan) ; Dom Blanchon-Lasserve, moine de Sainte-Anne de Kergonan, Plouharnel (Morbihan) ; Cabon, secrétaire général de la Congrégation du Saint-Esprit, 30, rue Lhomond, Paris (V^e) ; MM. les abbés Le Cam, recteur de Houat, par Quiberon (Morbihan) ; Cario, recteur de Saint-Tugdual (Morbihan) ; M. Eugène Corgne, professeur d'Histoire au Lycée de Pontivy, 12, rue Carnot (Morbihan) ; RR. PP. Duchauchix, moine de Hautecombe (Savoie) ; Dom Gougoud, monastère de Farnborough, Surrey (Angleterre) ; M. le comte de Gouyon, directeur général de l'Association Bretonne ; M. l'abbé Le Kerbiriou, aumônier de Kerinou, en Lambézellec (Finistère) ; M. le comte de Laigue, château de Baburel, par Redon (Ille-et-Vilaine) ; R. P. François Mens, de la Congrégation du Saint-Esprit, au Séminaire Français, 42, via Santa Chiara, Rome XVII^e (Italie) ; M. R.-A. Pocquet, du Haut-Jusse, 78, rue Carles-Laffite, Neuilly (Seine) ; MM. les abbés H. Pommeret, professeur à Saint-Charles, Saint-Brieuc (C.-d.-N.) ; Quiniou, recteur de Penmarc'h (Finistère) ; Robo, curé de Catholic-Church, Farnham, Surrey (Angleterre) ; Le Texier Joseph, vicaire à Loudéac (C.-d.-N.).

Toutes les communications et contributions seront reçues, avec la plus vive gratitude, par le R. P. Valy, supérieur de l'Abbaye de Langonnet et par le secrétaire du Comité, M. l'abbé David, directeur de l'Ecole Saint-Michel, par Langonnet (Morbihan).

BIBLIOGRAPHIE

LES CONFÉRENCES DE NOTRE-DAME DE PARIS, par le R. P. PINARD DE LA BOULLAYE, S. J. — La Retraite pascalle : *La Bonté de Dieu*. — Un volume de 128 pages : 3 fr. ; franco, 3 fr. 50.

La bonté de Dieu, son attitude à l'égard de la souffrance, sa conduite envers les pécheurs, l'Eucharistie, la Passion : sujets mille et mille fois traités. L'auteur a trouvé le moyen de les approfondir, sans se départir jamais de sa clarté habituelle, et de les renouveler, par l'originalité de ses aperçus. Ces pages émou-

vantes, qui complètent si heureusement l'enseignement du savant conférencier, consoleront et stimuleront bien des âmes. Elles leur donneront la joie de mieux connaître le « Bon Maître », compatissant à toutes les faiblesses, si douloureusement blessé par l'ingratitude de ses intimes et cependant toujours prêt à pardonner.

Nous rappelons à nos lecteurs que les Conférences de Notre-Dame sont publiées par les « Editions Spes », 17, rue Soufflot, Paris (5^e). (Chèque postal Paris 525-52.) La collection complète, y compris la Retraite pascalle : 12 fr. franco. En vente dans toutes les Librairies.

LA FÉDÉRATION NATIONALE, par G. Viance, 12 fr. — E. Flammarion, éditeur.

DUPLESSY (chanoine E.) : HISTOIRE D'UN DÉFI AUX ADVERSAIRES DE LOURDES, SUR LA GUÉRISON DE PIERRE DE RUDDER. In-12 de 154 p. Téqui, 1929, 5 fr. ; franco 5 fr. 75 ; étranger, 6 fr. 50.

MILLOT (chanoine) : CE QUE C'EST QU'UNE EGLISE. In-12. Prix : 10 fr. ; franco 11 fr. ; étranger, 12 fr. 50.

Ce livre rendra service aux prédicateurs qui doivent donner des discours de circonstance pour l'inauguration et la bénédiction des églises, des cloches et des orgues.

Librairie P. Téqui, 82, rue Bonaparte, Paris-VI^e, et à Quimper, chez des libraires catholiques.

ASSUREZ-VOUS à la

C^{IE} D'ASSURANCES GÉNÉRALES SUR LA VIE

Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat, fondée en 1819

PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES

assurée par le nouveau contrat « MIXTE CUMULÉE »

III LA PLUS AVANTAGEUSE DES COMBINAISONS EN COURS III

ADJONCTION FACULTATIVE DE L'ASSURANCE D'INVALIDITÉ ET ACCIDENT

S'adresser au Siège social de la Compagnie, 87, rue de Richelieu, à PARIS, ou à ses représentants dans les Départements, notamment

M. LE MOING, 15, rue Laënnec, à Quimper.

— ARTHRITIQUES —

Tous les 2 ou 3 jours, avant le repas du soir

un GRAIN de VALS

**Laxatif dépuratif
régularise les fonctions digestives**

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON propriétaire et négociant, LA CROIX
DE L'ISLE, BASSENS, près BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — Vins de Bordeaux authentiques et
Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.

R. C. Bordeaux. N° 5.594 A
10 % de Remise sur facture pour Commandes directes

AU RÉGULATEUR

Horlogerie - Bijouterie
Orfèvrerie

R. LE ROUX-BALBOUS

16, rue Astor - QUIMPER
EN FACE LES HALLES ET LE MARCHÉ AUX POISSONS

MAISON DE CONFIANCE

Grand choix de Garnitures de Cheminées religieuses
- R. C. QUIMPER 5548 - Atelier spécial de réparations soignées et garanties

L. BALMET VITRAUX

25 BIS Cours Barrat - GRENOBLE

Références de 1^{er} ordre en Bretagne

Représentant régional: M. LE POULLOUIN, rue Trinité, Guingamp

FABRIQUE DE FLEURS D'ÉGLISES ET D'APPARTEMENTS

Maison LADOUCE, 32, rue de Verdun, NANTES

La plus importante de l'Ouest, fondée en 1818

GRANDE SPÉCIALITÉ DE BOUQUETS D'AUTEL

Fleurs fines ou paillon
Fournitures pour fleurs et décorations.

PNEUS DUNLOP

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

45^e ANNÉE.

Vendredi 9 Mai 1930

N° 19.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 11 Mai. — 3^e après Pâques. — Mémoire de la Translation des Reliques de S. Corentin et S. Pol (fête simplifiée cette année).

Au chœur, solennité de S. Joseph, Patron de l'Eglise Universelle.

La messe de 9 heures, à la cathédrale, sera consacrée à la solennité de Sainte Jeanne d'Arc, Patronne de la France.

Lundi, 12. — Saints Nérée, Achillée, Domitille, Vierge, et Pancrace. Martyrs. Semi-double. Rouge.

Mardi, 13. — Saint Briec, Evêque et Confesseur. Double. Blanc.

Mercredi, 14. — Octave de S. Joseph. Double-majeur. Blanc.

Jeudi, 15. — Saint Jean-Baptiste de la Salle, Confesseur. Double. Blanc.

Vendredi, 16. — Saint Ubald, Evêque et Confesseur. Semi-double. Blanc.

Samedi, 17. — Saint Pascal Baylon, Confesseur. Double. Blanc.

Dimanche, 18. — 4^e dimanche après Pâques. Semi-double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Plourin-Morlaix du 11 au 14 Mai
Trégourez du 15 au 17 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. L'ENCYCLIQUE

sur l'Éducation chrétienne de la Jeunesse (suite).

III. LE MILIEU DE L'ÉDUCATION

Pour assurer la perfection de l'éducation il importe souverainement encore que tout ce qui entoure l'enfant durant la période de sa formation, c'est-à-dire cet ensemble de conditions extérieures, que l'on appelle ordinairement « le milieu », soit en parfaite harmonie avec le but proposé.

1. La famille chrétienne.

Le premier milieu naturel et nécessaire de l'éducation est la famille, précisément destinée à cette fin par le Créateur. De règle donc, l'éducation la plus efficace et la plus durable sera celle qui sera reçue dans une famille chrétienne bien ordonnée et bien disciplinée, et son efficacité sera d'autant plus grande qu'y brilleront plus clairement et plus constamment les bons exemples surtout des parents, puis des autres membres de la famille.

Nous n'avons pas ici l'intention, même en nous réduisant aux points essentiels, de parler expressément de l'éducation domestique. La matière est trop vaste et les traités spéciaux ne manquent pas d'auteurs anciens ou modernes, de saine doctrine catholique. Parmi eux, Nous apparaît digne d'une mention particulière le livre d'or d'Antoniano, intitulé : *De l'éducation chrétienne des enfants*, livre que saint Charles Borromée faisait lire publiquement aux parents rassemblés dans les églises.

Nous voudrions cependant attirer votre attention d'une façon particulière, Vénérables Frères et très chers Fils, sur la lamentable décadence de l'éducation familiale à notre époque. Tout ce qui est emploi, profession de la vie temporelle et terrestre, certainement de moindre importance, se voit précédé de longues études et de préparation soignée ; tandis qu'à l'emploi et au devoir fondamental de l'éducation des enfants beaucoup de parents, aujourd'hui, sont peu ou pas du tout préparés, plongés qu'ils sont dans leurs soucis temporels. Pour affaiblir encore l'influence du milieu familial s'ajoute aussi de nos jours que, presque partout, on tend à éloigner l'enfant, toujours plus et dès l'âge le plus tendre, de la famille. On a pour cela divers prétextes : raisons d'économie, nécessités industrielles, commerciales ou politiques. Il est tel pays même où l'enfant est arraché à la famille sous prétexte de formation (le mot juste serait déformation ou dépravation), pour être livré, dans des groupements et des écoles sans Dieu, à l'irréligion et à la haine, conformément aux théories d'un socialisme extrémiste : véritable renouvellement d'un massacre des innocents plus horrible que le premier !

Nous conjurons donc, par les entrailles de Jésus-Christ, les pasteurs des âmes de mettre tout en œuvre, dans les instructions et les catéchismes, par la parole et les écrits largement répandus, pour rappeler aux parents chrétiens leurs très graves obligations. Que ce rappel se fasse moins par des considérations théoriques ou générales que par un enseignement pratique et détaillé de chacun des devoirs qui ont trait à l'éducation religieuse, morale et civique de leurs enfants, leur signalant les méthodes les plus propres à réaliser efficacement cette éducation, en plus du bon exemple de leur propre vie. C'est à de semblables instructions pratiques que ne dédaigne pas de descendre l'Apôtre des nations, dans ses lettres, en particulier dans son Epître aux Ephésiens. Entre autres choses, il y donne cet avertissement : « Parents, n'ex-

citez pas vos fils à la colère ». Pareille provocation à la colère, en effet, est moins la conséquence d'une excessive sévérité que, surtout du manque de patience, de l'ignorance, des moyens propres à une fructueuse correction et du relâchement, hélas ! désormais trop commun, dans la discipline familiale ; car c'est ainsi que grandissent chez les adolescents les passions qu'on n'a pas su dompter. Que les parents, donc, et avec eux tous les éducateurs, s'appliquent à user, en toute rectitude, de l'autorité qui leur a été confiée par Dieu, dont ils sont, en un sens très réel, les vicaires ; qu'ils en usent, non pour leur propre commodité, mais pour une consciencieuse formation de leurs enfants dans cette sainte et filiale crainte de Dieu, « fondement de la sagesse » et seule base solide du respect de l'autorité, sans laquelle ne peuvent en aucune manière subsister l'ordre, la tranquillité et le bien-être de la famille et de la société.

2. L'Eglise.

La divine Bonté a pourvu à la faiblesse de la nature humaine déchue en multipliant les secours de sa grâce et tous les autres moyens dont elle a enrichi son Eglise, cette grande famille du Christ, qui, pour cette raison, est le milieu éducateur le plus étroitement et le plus harmonieusement uni à celui de la famille chrétienne.

Ce milieu éducateur de l'Eglise ne s'entend pas seulement de ses sacrements divinement institués pour donner la grâce, de ses rites tous merveilleusement éducatifs, ni même de l'enceinte matérielle du temple chrétien lui aussi si admirablement formateur par le langage de sa liturgie et de son art, mais encore de l'abondance et de la variété de ces écoles, associations et institutions de tout genre qui ont pour but de former la jeunesse à la piété en y joignant l'étude des lettres et des sciences, sans oublier les délassements et la culture physique. Dans cette inépuisable fécondité d'œuvres éducatives se montre l'admirable, en même temps qu'incomparable providence maternelle de l'Eglise. Et non moins admirable est l'harmonie, dont Nous venons de parler, qu'elle sait maintenir avec la famille chrétienne, si bien que l'on peut dire en toute vérité que l'Eglise et la famille constituent un temple unique de l'éducation chrétienne.

2. L'Ecole.

Il est nécessaire, d'une part, que les nouvelles générations soient instruites dans les arts et les sciences qui font la richesse et la prospérité de la société civile ; d'autre part, la famille est incapable par elle-même d'y pourvoir suffisamment. De là est sortie l'institution sociale de l'école. Mais qu'on le remarque bien, ceci se fit d'abord par l'initiative de la famille et de l'Eglise bien avant l'intervention de l'Etat. A ne considérer donc que ses origines historiques, l'école est de sa nature une institution auxiliaire et complémentaire de la famille et de l'Eglise ; partant, en vertu d'une nécessité logique et morale, l'école doit non seulement ne pas se mettre en contradiction, mais s'harmoniser positivement

avec les deux autres milieux, dans l'unité morale la plus parfaite possible, de façon à constituer avec la famille et l'Eglise un seul sanctuaire consacré à l'éducation chrétienne. Faute de quoi elle manquera sa fin pour se transformer, au contraire, en œuvre de destruction.

Ceci a été manifestement reconnu même par un laïque, de grande réputation pour ses écrits pédagogiques, où tout n'est pas à approuver, entachés qu'ils sont de libéralisme. Il s'exprime ainsi : « L'école, si elle n'est pas un temple, devient une tanière. » Et encore : « Quand la formation littéraire, la formation sociale, ou domestique, ou religieuse ne sont pas en parfait accord, l'homme est sans bonheur et sans force. »

L'école neutre est pratiquement irréalisable.

De là, il ressort nécessairement que l'école dite *neutre* ou *laïque*, d'où est exclue la religion, est contraire aux premiers principes de l'éducation. Une école de ce genre est d'ailleurs pratiquement irréalisable, car, en fait, elle devient irréligieuse. Inutile de reprendre ici tout ce qu'ont dit sur cette matière Nos prédécesseurs, notamment Pie IX et Léon XIII, parlant en ces temps où le laïcisme commençait à sévir dans les écoles publiques. Nous renouvelons et confirmons leurs déclarations et, avec elles, les prescriptions des Sacrés Canons. La fréquentation des écoles non catholiques, ou neutres ou mixtes (celles à savoir qui s'ouvrent indifféremment aux catholiques et non-catholiques, sans distinction), doit être interdite aux enfants catholiques ; elle ne peut être tolérée qu'au jugement de l'Ordinaire, dans des circonstances bien déterminées de temps et de lieu et sous de spéciales garanties. Il ne peut donc être même question d'admettre pour les catholiques cette école mixte (plus déplorable encore si elle est unique et obligatoire pour tous), où, l'instruction religieuse étant donnée à part aux élèves catholiques, ceux-ci reçoivent tous les autres enseignements de maîtres non catholiques, en commun avec les élèves non catholiques.

L'école doit être catholique.

Ainsi donc, le seul fait qu'il s'y donne une instruction religieuse (souvent avec trop de parcimonie) ne suffit pas pour qu'une école puisse être jugée conforme aux droits de l'Eglise et de la famille chrétienne, et digne d'être fréquentée par les enfants catholiques. Pour cette conformité, il est nécessaire que tout l'enseignement, toute l'ordonnance de l'école, personnel, programme et livres, en tout genre de discipline, soient régis par un esprit vraiment chrétien, sous la direction et la maternelle vigilance de l'Eglise, de telle façon que la religion soit le fondement et le couronnement de tout l'enseignement, à tous les degrés, non seulement élémentaire, mais moyen et supérieur : « Il est indispensable, pour reprendre les paroles de Léon XIII, que, non seulement, à certaines heures, la religion soit enseignée aux jeunes gens, mais que tout le reste de la formation soit imprégné

de paix chrétienne. Sans cela, si ce souffle sacré ne pénètre pas et ne réchauffe pas l'esprit des maîtres et des disciples, la science, quelle qu'elle soit, sera de bien peu de profit ; souvent même il n'en résultera que des dommages sérieux. »

Et qu'on ne dise pas qu'il est impossible à l'Etat, dans une nation divisée de croyances, de pourvoir à l'instruction publique autrement que par l'école neutre ou l'école mixte, puisqu'il doit le faire plus raisonnablement, et qu'il le peut plus facilement en laissant la liberté et en venant en aide par de justes subsides à l'initiative et à l'action de l'Eglise et des familles. Que cela soit réalisable à la satisfaction des familles et pour le bien de l'instruction, de la paix et de la tranquillité publiques le démontre l'exemple de certains peuples, divisés en plusieurs confessions religieuses. Chez eux, l'organisation scolaire sait se conformer aux droits des familles en matière d'éducation, pour tout l'enseignement (spécialement en accordant des écoles entièrement catholiques aux catholiques), mais ils observent encore le respect de la justice distributive, l'Etat donnant des subsides à toute école voulue par les familles.

En d'autres pays de religion mixte les choses se passent autrement, mais là au prix d'une lourde charge pour les catholiques. Ceux-ci, sous les auspices et la direction de l'épiscopat, avec le concours infatigable du clergé séculier et régulier, soutiennent complètement à leurs frais l'école catholique pour leurs enfants, telle que l'exige d'eux un grave devoir de conscience. Avec une générosité et une constance dignes de tout éloge, ils persévèrent dans leur résolution d'assurer entièrement (comme ils l'expriment dans une sorte de mot d'ordre) : « L'éducation catholique, pour toute la jeunesse catholique, dans des écoles catholiques ». Pareil programme, si les deniers publics ne lui viennent pas en aide, comme le demanderait la justice distributive, du moins ne pourra pas être entravé par le pouvoir civil qui a vraiment conscience des droits de la famille et des conditions indispensables de la légitime liberté.

Mais là aussi où cette liberté élémentaire est empêchée ou contrecarrée de différentes manières, les catholiques ne s'emploieront jamais assez, fût-ce au prix des plus grands sacrifices, à soutenir et à défendre leurs écoles, comme à obtenir des lois justes en matière d'enseignement.

Mission de l'Action catholique.

Ainsi tout ce que font les fidèles pour promouvoir et défendre l'école catholique destinée à leurs fils, est œuvre proprement religieuse, et partant devient un devoir essentiel de l'« Action Catholique ». Elles sont donc particulièrement chères à Notre cœur paternel et vraiment dignes d'une haute approbation toutes ces associations spéciales qui, chez différentes nations, s'appliquent avec tant de zèle à une œuvre si nécessaire.

Qu'il soit donc proclamé hautement, qu'il soit bien entendu et reconnu par tous que, en procurant l'école catholique à leurs enfants, les catholiques de n'importe quelle

nation ne font nullement œuvre politique de parti, mais œuvre religieuse indispensable à la paix de leur conscience ; qu'ils ne cherchent pas du tout à séparer leurs fils du corps et de l'esprit de la nation, mais bien au contraire à leur donner l'éducation la plus parfaite et la plus capable de contribuer à la prospérité du pays. Un bon catholique, en effet, en vertu même de la doctrine catholique, est le meilleur des citoyens, attaché à sa patrie, loyalement soumis à l'autorité civile établie, sous n'importe quelle forme légitime de gouvernement. (A suivre.)

II. Congrès Eucharistique de Carthage. — Nous recevons de Carthage le télégramme suivant :

Arrivé hier, bonne traversée, respects de tous.

PERROT.

III. Fête de Jeanne d'Arc. — Le dimanche 11 Mai aura lieu la solennité de Sainte Jeanne d'Arc, à la fois fête nationale et fête religieuse.

Dans toutes les églises, une allocution sera faite et un *Te Deum* sera chanté en l'honneur de la Sainte à l'une des messes ou des cérémonies du jour. Les autorités civiles et militaires seront invitées à y assister, et des places leur seront réservées dans l'église.

Nous demandons aux fidèles de pavoiser et d'illuminer leurs maisons pour honorer la glorieuse libératrice de la France.

IV. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS

Mai.	Matin.	Soir.
Dimanche 11...	Pont-Aven. — Nizon....	Névez.
Lundi 12.....	Moëlan.....	Clohars..
Jeu di 15.....	Locronan. — Kerlaz....	Quéménéven.
Vendredi 16...	Cast.....	Châteaulin. * — Saint-Coulitz.
Samedi 17....	Port-l'aunay.....	Pensionnat Saint-Louis.
Dimanche 18..	Saint-Ségal.....	Pont-de-Buis.

M. le vicaire général Cogneau accompagnera Mgr l'Evêque.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *III^e Dimanche après Pâques, 11 Mai*, solennité de Saint Joseph et de Sainte Jeanne d'Arc : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A la messe de 9 heures, convocation des autorités civiles et militaires, allocution du R. Père Delaage, chants de la chorale de Saint-Corentin. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie.

Jeu di : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *III^e Dimanche après Pâques (11 Mai)* : solennité de Sainte Jeanne d'Arc : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, allocution du R. P. Delaage, Mois de Marie, bénédiction du Saint Sacrement.

Lundi et Mardi : à 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Tous les soirs : à 8 heures, Mois de Marie, bénédiction du Saint-Sacrement.

Adorations. — Nous recommandons aux prières des fidèles et des communautés religieuses l'adoration de TRÉGOUREZ, du 11 au 18 Mai, et celle de TRÉGUNC, du 18 au 24 Mai.

QUIMPERLÉ. — **Retraite de la L. P. D. F.** — Une retraite fermée pour les « Jeunes » de la L. P. D. F., prêchée par M. l'abbé Pichon, s'ouvrira chez les Dames de la Retraite, le dimanche 18 Mai, à 18 heures, et se terminera le jeudi 22, après-midi.

Œuvre du Franc de la Presse. — *Morlatx (Saint-Melaine)*, M. Abaléa, vic. ; dir. par. : 85 fr.

CATHOLIQUES, n'oubliez pas que toutes les fois que vous achetez un journal hostile à la religion vous trahissez vos croyances et vous donnez cinq sous à vos adversaires.

Adresser les cotisations à M. le chanoine A. LE ROY, directeur diocésain, à Quimper, C/C Nantes 44-74.

Action Catholique. — A part les cantons de Lannilis, du Huelgoat, d'Ouessant, tous les cantons ont été visités cette année, soit par le Président diocésain, soit par le Secrétaire général d'Action Catholique. On peut donc dire que toutes les paroisses ont été instruites de tous les détails d'organisation de notre Ligue, d'autant plus que nous avons rappelé que toutes les règles se trouvaient tracées dans le Livret-Guide.

Nous avons rappelé notamment, et encore par le Bulletin, que toutes les cotisations diocésaines devaient être parvenues au Secrétariat diocésain pour le 15 Avril. Or, nous voici déjà au mois de Mai et de plusieurs cantons on nous écrit que plusieurs paroisses ont négligé de faire parvenir au trésorier cantonal la part qui doit être transmise au Secrétariat diocésain. Nous demandons à ces paroisses de se conformer au plus tôt au règlement établi et de ne pas nous obliger à leur adresser un appel spécial.

Dès le mois de Juin, tous les Comités recevront la liste des cantons et des paroisses, avec le nombre d'adhérents pour chacune d'elles, en nous basant sur le chiffre de cotisations de 2 francs par tête. Il est juste que les paroisses qui font un sérieux effort en faveur de l'Action Catholique soient connues.

Un nouveau tract va paraître, que nous ferons parvenir aux paroisses d'après le nombre de leurs adhérents.

Enseignement libre. — Une fois de plus, l'Inspection diocésaine a recours à l'amabilité de MM. les Curés et Recteurs pour les prier d'être les intermédiaires entre elle et les Directeurs ou Directrices des Ecoles libres : ayez la bonté de leur donner connaissance des avis qui suivent.

Elections au Conseil départemental.

Les élections en vue du remplacement de M. Nicol, délégué décédé de l'enseignement privé, au Conseil départemental de l'Enseignement primaire, sont fixées au *lundi 19 Mai 1930*.

Le jour fixé pour l'élection, chaque électeur devra insérer son bulletin dans une enveloppe cachetée, sans signes extérieurs. Cette enveloppe sera placée dans un second pli cacheté portant extérieurement : 1° la qualité, la résidence et la signature *très lisible* du votant ; 2° son numéro d'inscription sur la liste électorale ; 3° la mention « Conseil départemental » ; 4° le cachet de la mairie.

Il est interdit de placer dans la même enveloppe le vote de plusieurs électeurs.

Le pli sera remis le même jour à la Poste, à l'adresse de M. le Préfet du Finistère, et *recommandé*.

Le dépouillement du scrutin est fixé au *jeudi 22 Mai 1930*, à 14 heures. Il y sera procédé, dans une des salles de la Préfecture, accessible aux électeurs.

La liste des électeurs de l'Enseignement public et de l'Enseignement privé ainsi que les instructions concernant les élections ont fait l'objet du supplément au numéro 186 du Bulletin départemental de l'Enseignement primaire (Janvier 1930).

Un numéro de ce bulletin a été adressé dans toutes les écoles publiques et dans *toutes les mairies* du département. Par conséquent, chaque Instituteur et chaque Institutrice connaîtront à la mairie leur numéro d'inscription.

Nous vous demandons de voter pour M. Férec, adjoint à l'école privée du Folgoat.

Examens libres.

Prière d'inscrire avant le 25 Mai, les candidats aux Certificats libres élémentaires et supérieurs : envoyer toutes les indications nécessaires à M. Salomon, 12, place de Brest, Quimper.

Conditions d'âge : 12 ans révolus au 31 Décembre 1930, pour le Certificat élémentaire ; 13 ans révolus à cette même date, pour le Certificat Supérieur. Inutile de solliciter des dispenses d'âge. Vous connaissez les autres renseignements à fournir. Faites, s'il vous plaît, une liste spéciale pour chaque certificat.

Brevet d'Instruction Religieuse.

L'examen écrit aura lieu le mercredi 11 Juin.

Les listes de candidats, rédigées d'après l'ordre alphabétique, seront adressées à M. Grill, avant le 25 Mai. Elles mentionneront, s'il y a lieu, les certificats déjà obtenus par chaque élève.

L'INSPECTION DIOCÉSAINE.

PLOUGONVEN. — Incendie de l'église. — Une lettre de M. le Recteur, adressée à l'Evêché, nous permet de donner les détails suivants :

Un grand malheur vient de frapper la paroisse de Plougouven. Le soir du 1^{er} Mai, vers 10 h. 30, un incendie s'est déclaré dans la sacristie. Le feu a pris rapidement des proportions telles qu'il a été impossible, malgré le dévouement de tous les paroissiens, de préserver la moindre partie de l'église. D'une des plus belles églises du diocèse, il ne reste plus que les murs.

L'église de Plougouven est monument historique et est assurée pour une valeur de 400.000 francs. Quelle a été la cause du sinistre ? On serait tenté de croire que c'est le feu de l'encensoir. On ne peut faire que des suppositions.

« Hier soir, après le mois de Marie et la bénédiction du Saint-Sacrement, je suis resté à l'église pour une répétition de chant. Je suis rentré au presbytère par la sacristie et n'ai rien senti qui annonçât le brûlé, et une heure plus tard tout flambait. »

Les prières de tous les diocésains aideront M. le Recteur de Plougouven, ses vicaires et ses paroissiens, à supporter la lourde croix que le bon Dieu leur envoie.

LANDIVISIAU. — La Journée de Jeunesse rurale. — Le dimanche de la Quasimodo 29 Avril, elle a obtenu un succès complet, surtout du côté religieux qui nous occupe.

110 jeunes gens (de 17 à 30 ans) venaient de vingt paroisses. Messe très pieuse, avec chant enthousiaste du *Credo* et *Adoromp oll*. Charmante allocution de M. le Curé.

A 3 heures, suspension des conférences pour assister aux vêpres, au haut de la nef de Landivisiau : chant très puissant où vibrait la foi de nos jeunes : la population en fut très édifiée.

Dans les trois séances d'études, commencées et finies par la prière, la note chrétienne fut très nette, surtout dans le rapport breton final, du jeune Palud, de Plouzévédé, sur la noblesse du métier de cultivateur. Ce fut superbe.

Nos jeunes, dont l'attitude fut exemplaire, se séparèrent à 6 h. 30, plus fiers de leur foi catholique et de leur beau métier. M. Floc'h, du Nivot, rendit la journée encore plus vivante.

Ces journées rurales, avec assistance aux offices, sont à maintenir au même titre que les semaines rurales.

PLOUZÉVÉDÉ. — Bénédiction de l'école libre. — La récente Encyclique de S. S. Pie XI, disant « la grandeur, la beauté et l'excellence surnaturelle » de l'éducation chrétienne de la Jeunesse, rappelle qu'elle doit se faire principalement dans la famille et à l'école. Jusqu'à présent, la chrétienne paroisse de Plouzévédé n'avait pas d'école libre ; depuis longtemps cependant elle aspirait à en avoir ; son désir vient d'être réalisé, au moins en partie : le dimanche de la Quasimodo, 27 Avril, avait lieu la bénédiction d'une école catholique de filles. Quel jour bien choisi et quelle mer-

veilleuse correspondance entre la signification de la cérémonie et l'introduction de la fête ! L'école chrétienne n'est-elle pas, en effet, la maison où les enfants, *geniti infantes*, viennent étancher leur soif d'un lait spirituel et pur, qui n'est autre que la parole de Dieu et la doctrine évangélique : *rationabile, sine dolo lac concupiscite* ? Quel bienfait ! Que tous s'en réjouissent : *exultate* !

Tous, car à l'édification de cette école, chacun a voulu apporter sa pierre : les paroissiens, riches et pauvres, les amis de près et de loin, le clergé, la Congrégation du Saint-Esprit ; et, vraiment, puis-je dire que cette généreuse Congrégation n'ait apporté que sa pierre ? M. le Curé, enfin, s'est dépensé ; son énergie et sa persévérance ont brisé les obstacles ; ni les ans, ni les fatigues, ni les soucis matériels, ni les préoccupations morales n'ont pu l'arrêter, tant l'œuvre était belle et grande...

Et nécessaire aussi ! Car une paroisse chrétienne réclame une école chrétienne si elle veut garder sa foi intacte. M. le chanoine Grill, inspecteur diocésain, mit cette vérité en lumière dans les sermons qu'il prononça à la basse messe et à la grand'messe. Il dit l'importance de l'éducation chrétienne, les attaques ouvertes ou cachées dont elle est l'objet, le devoir qu'ont les parents de l'assurer à leurs enfants, le mérite des maîtres : idées que l'orateur sut incruster dans l'esprit de ses auditeurs au moyen d'exemples concrets.

Après les vêpres, au chant des Litanies des Saints, la procession se rend à l'école. Bientôt une foule nombreuse est massée devant la façade grise des bâtiments, dans la cour semée de sable blanc. Des oriflammes s'agitent aux fenêtres de l'étage ; une inscription porte, en immenses lettres : « Laissez venir à moi les petits enfants ». Près des classes, dont les portes ouvertes et les fenêtres laissent apercevoir les riches décorations intérieures, feuillages et fleurs qui se détachent sur la chaux éclatante des murs, est réuni un groupe imposant de Sœurs Blanches : les futures élèves, en habits blancs, portent les enseignes ; non loin, les surplis blancs des enfants de chœur et du clergé... c'est bien le dimanche *In Albis*, illuminé d'un soleil radieux. M. le chanoine Grill récite les prières, bénit les classes, le dortoir, y appose des crucifix. Puis tous chantent un cantique breton « à l'honneur et à la gloire de l'école chrétienne qui donne aux enfants de connaître et d'aimer leur Dieu » ; et la procession retourne à l'église paroissiale au chant de l'hymne d'action de grâces.

A l'occasion de la bénédiction de l'école, Mgr l'Evêque a nommé M. le Curé de Plouzévédé chanoine honoraire de sa cathédrale, et lui a fait parvenir une lettre élogieuse, où il lui écrit : « ... Vos longs services dans l'enseignement et dans le ministère, le zèle et la prudence dont vous avez fait preuve, le dévouement que vous venez de montrer pour l'école catholique des Filles justifient pleinement la distinction que je vous accorde au moment où vous allez atteindre votre cinquantième année de prêtrise ».

Longue vie à M. le Curé et prospérité à sa jeune école.

LE FOLGOAT. — La Journée des Fleurs de Lys. — « Bonne journée », disait en partant une jeune Fleur de Lys de Plouhinec. En effet, bonne et belle journée, qui laissera dans le cœur de toutes les jeunes filles qui y prirent part le meilleur souvenir.

Journée qui fut une surprise, un émerveillement pour beaucoup. Des « Fleurs de Lys », il en surgissait de partout. Des paroisses voisines du Folgoat : Lesneven, Pensionnat N.-D. de Lourdes 32, Kernouës 3, Le Relecq-Kerhuon 3, Plabennec 50, Kersaint 8, Plouvien 35, Plouzévédé 18, Guissény 10. D'autres paroisses du Léon : Saint-Vougay 3, Lanhouarneau, 5, Plouzévédé 5, Lannilis 12, Landivisiau 15, Guilers 10, Brest 12, Saint-Renan 20, Commana 17, Coat-Méal 13, Ploudalmézeau 28, Porspoder 40, sans omettre les groupes de Bodilis 20 et Plouvorn 25. De Saint-Nic en Cornouaille 6, Saint-Urbain 5, Lothey-Landremel 19, jusque de Plouhinec-Poulgoazec sur la côte Sud du Finistère : 93 Fleurs de Lys parties de Plouhinec à 4 heures du matin, arrivées au Folgoat à 9 heures, après avoir couvert près de 150 kilomètres de route... A la réunion générale, au Patronage, on compta 598 Fleurs de Lys. A ce jeune et vibrant auditoire, le vénéré M. le chanoine Le Roy, qui présidait au nom de Mgr l'Evêque, adressa, à la messe de communion le matin, quelques paroles sorties du cœur et inspirées de sa grande expérience. Dans la grande salle du Patronage, à une heure, M. le Recteur du Folgoat lut de très intéressants rapports sur l'action excellente déjà exercée par les Fleurs de Lys dans diverses paroisses et pensionnats de Léon et de Cornouaille. Puis Mme Paule Fleury-Divès, déléguée de M. le chanoine Chantepie, missionnaire diocésain, d'Alençon, directeur-fondateur du mouvement et de la revue « Fleurs de Lys », expliqua ce que sont et doivent être les Fleurs de Lys. « Notre seul désir fut et demeure d'être les modestes auxiliaires des Evêques, des prêtres, des familles et des directrices d'œuvres pour infuser de plus en plus aux jeunes filles le véritable esprit chrétien, fait d'attachement indéfectible et de docilité parfaite à la sainte Eglise, de simplicité, de modestie, de charité fraternelle et d'apostolique dévouement. » Conférence simple, prenante, élevante.

Aux vêpres, dans un magistral sermon, nourri de doctrine, M. le chanoine Dujardin, supérieur du Collège de Lesneven, exhorta ses jeunes auditrices à grandir en elles la vie divine pour la donner ensuite au monde : « A l'œuvre donc, dans l'humilité, mais dans la joie et l'enthousiasme et, comme la Fleur de Lys du Folgoat, le Bienheureux Salaün ar Foll, répandez partout autour de vous l'amour de la Sainte Vierge et la bonne odeur de Jésus-Christ. »

Notre conclusion ? Au sortir d'une journée pareille à celle du Folgoat, M. le chanoine Delahaye, curé de Saint-Joseph d'Angers, écrivait à son Evêque : « La « Journée » de jeudi m'a révélé qu'il existe autour de la revue *Fleurs de Lys* un mouvement dont je ne soupçonnais ni l'étendue ni la puissance. Je ne crois pas m'être trompé en croyant y discerner le souffle de Dieu. L'attitude des jeunes filles, leur

simplicité, la cordialité de leurs rapports, la parfaite correction de leur toilette et leur piété, tout est à louer en elles et je n'ai de réserve à faire sur aucun point... »

Il terminait en disant : « Comme mes confrères présents à la « Journée » des *Fleurs de Lys*, je suis convaincu que ce mouvement mérite la bienveillance et les encouragements du clergé. » C'est aussi la conviction de tous les prêtres présents dimanche au Folgoat.

— Trouvé dans l'église, *une montre*. La réclamer au presbytère.

La Bretagne missionnaire. — Si du côté de Cornouaille, la côte qui borde le goulet de Brest est faite de falaises rocheuses, du côté du Léon, elle s'élève en une pente douce, sur laquelle au milieu des bruyères roses qui alternent avec les genêts d'or, s'élèvent fermes et villas. C'est sur cette pente, qu'entre le fort du Minou et celui de Mingant, se dresse la ferme de Quillihouarn, jadis habitée par une famille d'honnêtes et laborieux paysans, les Raguénès. C'est là aussi que, quatrième enfant, naquit une petite fille qui, baptisée le lendemain, jour de Pâques, 5 Avril 1858, reçut les noms de Marie-Perrine.

Jusqu'à sa première communion, elle fréquente l'école communale de Plouzané, paroisse dont relève Quillihouarn. Comme elle est intelligente, ses parents la mettent alors au Pensionnat de Saint-Renan, tenu par les Filles du Saint-Esprit. L'enfant y passe quatre ans, puis revient au foyer paternel. Elle aide alors sa mère dans les travaux du ménage, ou partage les travaux plus rudes de son père, pourvoyant à l'étable, travaillant à la culture et aux moissons. Bientôt, c'est une bonne et vaillante jeune fille ; on agite près d'elle la question de mariage quand elle déclare vouloir se faire religieuse. Les Sœurs de l'Immaculée-Conception, établies depuis peu à Plouzané, comme ses anciennes maîtresses de Saint-Renan, la sollicitent alors d'entrer dans leur Ordre. Mais non, cette rade qu'elle a contemplée si souvent, avec ses navires allant et venant, a jeté dans cette âme un appel mystérieux. Par ses questions d'enfant, elle a su que ces navires allaient dans des pays lointains, où des hommes et des femmes se transportaient pour prêcher l'Evangile. Les jours du marché à Brest, les lundis et vendredis, venue en ville avec son père et sa mère, elle a rencontré bien des fois près de la porte du Conquet, la robe bleue des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, qui tiennent à Recouvrance une importante école. Ces religieuses, lui a-t-on dit, appartiennent au premier ordre de Sœurs Missionnaires qu'on a vu dans l'Eglise. Attirée par un attrait singulier la jeune fille est entrée en relation avec ces Sœurs, elle a lu la vie de leur Fondatrice, la Vénérable Mère Javouhey, elle a visité le pavillon que cette vaillante femme a habité, elle a vu le parloir où elle bénissait ses religieuses partant pour les Missions, elle a surtout prié dans la chapelle de la rue Vauban, où la Vénérable Mère Javouhey elle-même s'est agenouillée. Et à vingt-deux ans, Marie-Perrine Raguénès entraît au noviciat des Sœurs de

Saint-Joseph de Cluny, à Gourin, et le 15 Septembre 1881, elle prononçait ses vœux à la Maison Mère de Paris, sous le nom de Sœur Sainte-Othilde.

La petite Bretonne avait jadis rêvé de pays lointains en face des mystérieux navires de la rade de Brest ; ses Supérieures vont réaliser ses rêves, car, en Décembre 1882, elles l'envoient en Nouvelle-Calédonie. Ce premier voyage fut étrange pour la jeune religieuse de 24 ans. Elle était chargée de la garde de 22 femmes déportées, en partance pour cette colonie. « Vous n'avez pas à sauvegarder leur innocence, lui avait-on dit, mais à maintenir parmi elles la discipline. » Et pendant les cinq longs mois que dura le voyage, elle fut avec ces malheureuse, soit sur le pont pendant le jour, soit à fond de cale pendant la nuit. Mais sa gravité et sa bonté firent si bien, qu'en sa présence, pas un propos inconvenant ne fut prononcé, et que ces femmes pleurèrent en la quittant. Le 10 Mai 1883, Sœur Sainte-Othilde débarquait à Nouméa. Pendant près de quinze ans elle y est simple institutrice, préparant les filles des Européens, d'abord au brevet simple, puis au brevet supérieur, s'astreignant, pour cela, à apprendre l'algèbre à l'âge de 35 ans. Bientôt, elle est nommée Supérieure de la maison où elle enseignait. En 1897, elle est nommée Supérieure principale du District de Calédonie. Hélas ! avec l'honneur, les tribulations ne tardent pas à venir. La loi contre les Congrégations est votée en France, et la bourrasque qui s'en suivit souffla jusqu'en Nouvelle-Calédonie, où pendant les années 1903 et 1904, Mère Sainte-Othilde eut la douleur de voir laïciser les écoles de Bourail, de Païta, l'orphelinat de Nouméa, voire même les hôpitaux militaires de Nouméa et de l'île Nou, et jusqu'au Pénitencier de femmes de Bourail. C'est à l'épreuve que les âmes d'élite se révèlent. C'est alors que Mère Sainte-Othilde révéla les fortes qualités de son âme. Elle ne s'abandonna pas à un vain regret, et profita de la disponibilité de ses Sœurs pour continuer l'Œuvre de l'Ordre sur une terre plus hospitalière. Elle fonda ainsi des écoles, des ouvroirs et des hôpitaux, sur la grande île d'Australie, aux antipodes même de Brest.

En 1907, le Chapitre général de la Congrégation la ramène en France ; à son grand chagrin, la voici élue Conseillère générale. Comme telle, elle est chargée de visiter les établissements de la Congrégation dans l'Amérique du Sud et l'Amérique centrale. Alors commence pour notre vaillante Bretonne une vie d'aventures, dont le récit serait vraiment merveilleux. A Plouzané, jadis, elle a bien des fois monté à cheval ; sur les routes de Buenos-Ayres, du Chili, du Pérou, de la Guyane et d'Haïti, ses connaissances équestres lui rendirent bien service, mais les chevaux américains n'ont pas la douceur de nos montures bretonnes, et la bonne religieuse en fit plus d'une fois la cruelle expérience. Mais son intrépidité et son endurance n'ont pas de limites. Le 23 Janvier 1910, elle a décidé de franchir par mer, les douze lieues qui, en Haïti, séparent la ville de Gonaïves de celle de Saint-Marc. Le Délégué du département met à sa disposition le canot du

port et cinq matelots. Le ciel est beau, et, avec une de ses Sœurs, Mère Sainte-Othilde monte dans la barque. Il y a à peine une heure qu'on a quitté la terre, qu'une tempête violente s'élève. Les marins ont cargué toutes les voiles, et ils rament, rament avec vigueur. Hélas ! les vagues se font de plus en plus grosses, menaçant d'engloutir le frêle esquif. Les marins, découragés, cessent de ramer. Mère Sainte-Othilde prenant une rame, les ranime du geste et de la parole. Si on ne peut aller plus loin, on peut au moins aller à la côte ; enfin, vers deux heures du matin, le bateau s'échoue. Marins et passagères sont mouillés et épuisés de fatigue, et cependant, quand près de la côte, vers sept heures, une cloche sonna, la Mère Sainte-Othilde se rendit à l'église, entendit la messe et... communia ! Les marins étaient stupéfaits. On devine, par là, le réconfort que cette vaillante femme pouvait apporter à toutes ses Sœurs, dans ces visites où, avec le souvenir de la Maison-Mère, elle apportait l'exemple de son intrépidité et de sa confiance à « la volonté de Dieu ».

Rien d'étonnant qu'au Chapitre général de 1917, les suffrages de ses Sœurs l'appellent à prendre en mains la direction de la Congrégation entière comme la Supérieure générale. La voici maintenant chef d'une vaillante cohorte de trois mille Sœurs. Mais ce poste écrasant n'est pas pour accabler les épaules de la vaillante Bretonne. Digne émule de la Vénérable fondatrice, elle prend bravement la barre comme jadis sur la mer d'Haïti. L'après-guerre est à organiser, la besogne est donc grande. Elle sait s'adapter aux circonstances. On ne peut reprendre l'œuvre d'enseignement, elle installe des pensions de familles pour les élèves des écoles libres, en Bretagne, dans le Nord, l'Aveyron et à Cluny et Marseille. Elle ranime l'apostolat des maisons d'Antony, Senlis, Meaux et Beauvais, par la création de l'œuvre des retraites fermées, des recollections, des congrès, et l'érection de groupes de Noëlistes, de Midinettes, de Portières, de Servantes chrétiennes. Elle institue des écoles d'infirmières, greffées sur les services de l'Hôpital Pasteur. Elle rouvre des noviciats à Cluny, Ferbane, Braga, Madrid, Rome, Guadeloupe, Pondichéry et La Trinidad. Elle décide de rentrer au Portugal, où elle rouvre les maisons de Famalicão, Braga et Tivres-Novas. Entrant dans le mouvement missionnaire préconisé par le Pape Pie XI, elle crée des œuvres missionnaires nouvelles, en Europe, à Vigneulles, Mulhouse et Fribourg ; en Asie, où elle fait établir des écoles catholiques jusque dans le Thibet méridional ; en Afrique, où elle décide l'installation d'un noviciat indigène à N'Gazobel, dans le Haut-Congo, et jusqu'à Madagascar ; en Amérique, elle organise la rentrée de la Congrégation aux îles Saint-Pierre et Miquelon ; en Océanie, où elle fait installer une école catholique en Tahiti. A ces œuvres, elle ajoute l'organisation de conférencières missionnaires et la publication de bulletins missionnaires, comme la *Gerbe d'âmes*, *Au Service du Maître de la moisson*, *D'une hémisphère à l'autre*, etc...

En 1928, sentant ses forces décliner, la Mère Sainte-

Othilde donna sa démission de Supérieure générale, et, le 2 Avril 1930, purifiée par la souffrance, elle rendait son âme à Dieu. Ses obsèques furent célébrées à la chapelle de la Maison Mère, et présidées par S. G. Mgr Le Hunsec, assisté de Mgr Boucher, directeur des Œuvres pontificales, et de Mgr Odelin, protonotaire apostolique. Ses restes reposent au cimetière Montparnasse.

Le jeudi 10 Avril, un grand service était célébré à sa mémoire dans l'église de Plouzané, où elle avait reçu le baptême, il y a 72 ans. Les paroissiens étaient accourus nombreux, et se pressaient derrière le frère aîné de la Mère Sainte-Othilde ; la Supérieure de la Communauté de la rue Vauban, accompagnée de trois de ses religieuses, représentait la maison dans la chapelle de laquelle Mère Sainte-Othilde avait entendu l'appel divin. La messe fut chantée par M. Quéinnec, supérieur de la Congrégation dans le diocèse, et doyen du Chapitre cathédral de Quimper ; l'absoute fut donnée par M. le chanoine André, curé de Saint-Renan ; une douzaine de prêtres assistaient au chœur.

Le diocèse de Quimper a donné déjà plus de six cents de ses filles à la Congrégation des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, 340 Bretonnes sont encore vivantes et répandues sur toutes les parties du monde. Et parmi ces vaillantes missionnaires, une des plus dévouées entre ces dévouées, une de celles qui rappellent le mieux le « grand homme » que fut la Vénérable Mère Javouhey, n'est-ce pas celle qui, pendant onze ans, a veillé sur son héritage ? La Bretagne a le droit d'en être fière !

Chanoine SALUDEN.

BIBLIOGRAPHIE

VIENT DE PARAÎTRE :

PARLONS CORRECTEMENT. — Dictionnaire raisonné de locutions vicieuses (barbarismes, solécismes, pléonasmes, provincialismes, archaïsmes, néologismes, etc.) et de difficultés grammaticales.

Un vol. in-16, de 450 pages, demi-reliure dos toile : 14 fr. 60 ; franco : 15 fr. 75. C/C postal : 227-57.

Chez l'auteur : abbé L. DURRIEU, rue Ninau, 4, Toulouse.

Broché : 13 francs ; franco : 14 francs. Relié toile pleine : 15 fr. 75 ; franco : 17 francs.

PNEUS DUNLOP

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, près BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.

R. C. Bordeaux, N° 3.594 A

10 % de Remise sur facture pour Commandes directes

FABRIQUE D'ORNEMENTS D'EGLISE

Bronzes, Orfèvrerie, Dorure, Argenture, Vernissage

JEUSSET-EVELLIN

EVELLIN Frères, Successeurs

Fournisseurs attitrés de l'Archevêché

7, rue d'Antrain, RENNES — Téléphone 28-81

Chasublerie - Bannières - Dais - Soieries

Draps et Tentures mortuaires

— Catafalques — Statues — Chemins de Croix — Christes en fonte pour calvaires —

Maison à NANTES, 35, rue de Verdun.

Représentation de vitraux, Electrification & transformation lustrerie

MÉDICATION ALCALINE

ÉCONOMIQUE

Pour préparer votre eau alcaline digestive

n'employez

que le

0^f 35

SEL VICHY-ÉTAT

LE PAQUET pour 1 LITRE D'EAU

Toutes Pharmacies.



DELAROCHE

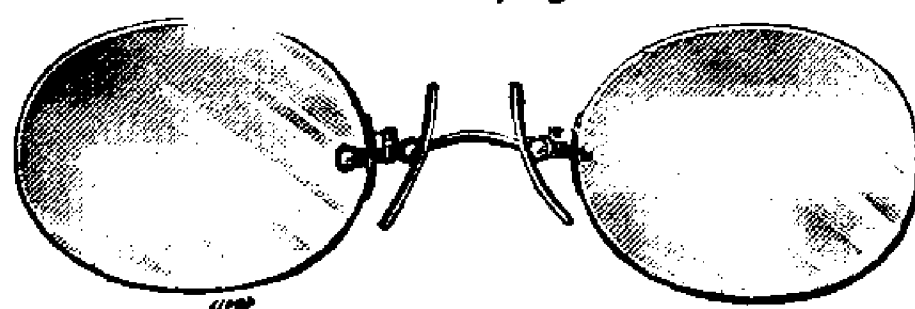
Opticien diplômé

BANDAGISTE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE

DELBENN

16, rue Kéréon, QUIMPER



MAISON RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGE

45^e ANNÉE.

Vendredi 16 Mai 1930.

N° 20.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 18 Mai. — 4^e après Pâques. Semi-double. Blanc.
Mémoire de S. Venance, Martyr.

Lundi, 19. — S. Yves, Confesseur, Patron mineur principal de la Province bretonne. Double. Blanc. Mémoire de S. Pierre Célestin, Pape.

Mardi, 20. — S. Bernardin de Sienna, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 21. — De la Férie. Blanc.

Jeudi, 22. — De la Férie. Blanc.

Vendredi, 23. — De la Férie. Blanc.

Samedi, 24. — S. Donatien et S. Rogatien, Martyrs nantais. Semi-double. Rouge.

Dimanche, 25. — 5^e après Pâques. Semi-double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Trégunc du 18 au 24 Mai

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. L'ENCYCLIQUE

sur l'Éducation chrétienne de la Jeunesse.

(Suite et fin).

L'école chrétienne et humaine.

Dans cette école en harmonie avec l'Eglise et la famille chrétienne, il n'arrivera pas qu'il y ait contradiction, au grand détriment de l'éducation, entre les leçons des divers enseignements et celles de l'enseignement religieux. Si l'on croit indispensable, par scrupule de conscience professionnelle, de faire connaître aux élèves certaines œuvres contenant des erreurs qu'il sera nécessaire de réfuter, cela se fera avec une telle préparation et de tels préservatifs de saine doctrine que, loin d'en être affaiblie, la doctrine chrétienne de la jeunesse en tirera profit.

Dans cette école pareillement l'étude de la langue natio-

nale et des lettres classiques ne deviendra pas occasion de ruine pour la pureté des mœurs. Le maître chrétien saura suivre l'exemple des abeilles qui recueillent dans les fleurs ce qu'elles ont de plus pur pour laisser le reste, ainsi que l'enseigne saint Basile dans son discours aux jeunes gens sur la lecture des classiques. Prudence nécessaire que suggère le païen Quintilien lui-même et qui n'empêchera d'aucune façon le maître chrétien de récolter et de mettre à profit tout ce que notre époque a de vraiment bon dans ses disciplines et dans ses méthodes. Le maître chrétien se souviendra de ce que dit l'Apôtre : « Examinez toutes choses et retenez ce qui est bon ». Il se gardera, par conséquent, en accueillant quelque nouveauté, de répudier inconsidérément ce qui est ancien, dont une expérience de plusieurs siècles a montré la valeur et l'efficacité. Remarque qui s'applique spécialement à l'étude du latin, étude dont nous voyons la décadence progressive de nos jours, précisément par suite de l'abandon injustifié de méthodes employées avec fruit par un sain humanisme ; étude si florissante en particulier dans les écoles de l'Eglise. Toutes ces nobles traditions demandent que l'on donne à la jeunesse confiée aux écoles catholiques une instruction dans les lettres et dans les sciences pleinement conforme aux exigences particulières à notre époque, mais, en même temps, solide et profonde ; on aura soin spécialement, par une saine philosophie de se tenir éloigné de la manière superficielle et confuse de ces hommes « qui auraient peut-être trouvé le nécessaire s'ils n'avaient pas cherché le superflu ». En somme, tout maître chrétien aura présente cette formule de Léon XIII, brève et pleine de choses : « Que l'on mette ses efforts et son plus grand zèle non seulement à appliquer une méthode bien adaptée et solide, mais, plus encore, à donner à l'enseignement lui-même des lettres et des sciences une conformité parfaite avec la foi catholique, surtout dans la philosophie dont dépend en grande partie la bonne direction des autres sciences ».

Les maîtres chrétiens.

C'est moins la bonne organisation que les bons maîtres qui font les bonnes écoles. Que ceux-ci, parfaitement préparés et instruits, chacun dans la partie qu'il doit enseigner, ornés de toutes les qualités intellectuelles et morales que réclament leurs si importantes fonctions, soient enflammés d'un amour pur et surnaturel pour les jeunes gens qui leur sont confiés, les aimant par amour pour Jésus-Christ et pour l'Eglise, dont ils sont les fils privilégiés, et ayant par cela même sincèrement à cœur le bien véritable des familles et de la patrie. Et c'est bien ce qui Nous remplit l'âme de consolation et de reconnaissance envers la bonté divine de voir, à côté des religieux enseignants, un aussi grand nombre de bons matres et de bonnes maîtresses. Unis, eux aussi, dans des Congrégations et des Associations spéciales qui les aident à mieux cultiver leur esprit, et qui méritent à ce titre d'être louées et encouragées comme de très nobles et puissantes

œuvres auxiliaires de l'Action Catholique, ils s'adonnent, avec désintéressement, zèle et constance, à ce que saint Grégoire de Naziance appelle l'art des arts et la science des sciences, à la direction et à la formation de la jeunesse. C'est à eux cependant que s'applique encore la parole du divin Maître : « La moisson est grande, mais il y a peu d'ouvriers ». Nous supplions donc le Maître de la moisson de nous envoyer encore beaucoup de semblables ouvriers de l'éducation chrétienne, dont la formation doit être souverainement à cœur aux pasteurs des âmes et aux supérieurs majeurs des Ordres religieux.

Il est nécessaire, d'autre part, de diriger et de surveiller l'éducation de l'adolescent, car « son âme, pour se plier au vice, est molle comme la cire ». En quelque milieu qu'il se trouve, que l'on écarte de lui les occasions dangereuses et qu'on lui procure opportunément celles du bien, dans ses divertissements comme dans ses fréquentations, car les mauvais entretiens corrompent les bonnes mœurs ».

Le monde et ses périls.

La vigilance, à notre époque, doit être d'autant plus étendue et plus active que les occasions de naufrage moral ou religieux se sont accrues pour la jeunesse sans expérience. Notons spécialement les livres impies et licencieux dont beaucoup, par une tactique diabolique, sont répandus à vil prix ; les spectacles du cinéma, et maintenant aussi les auditions par radio ; celle-ci multipliant et facilitant, pour ainsi dire, toute sorte de lectures, comme le cinéma toute sorte de spectacles. Ces merveilleux moyens de vulgarisation, qui peuvent, dirigés par de sains principes, être de la plus grande utilité pour l'instruction et l'éducation, ne sont que trop souvent subordonnés à l'excitation des passions mauvaises et l'insatiable avidité du gain. Saint Augustin gémissait déjà de la passion qui entraînait les chrétiens de son temps aux spectacles du cirque. Il raconte avec une dramatique vivacité d'expression, la perversion, heureusement passagère, de son disciple et ami Alypius. Que d'égarements juvéniles, dûs aux spectacles modernes ou aux mauvaises lectures, n'ont pas à déplorer aujourd'hui les parents et les éducateurs !

Elles sont donc à louer et à développer toutes ces œuvres éducatives qui, dans une inspiration sincèrement chrétienne de zèle pour les âmes des jeunes gens, s'emploient par des livres faits tout exprès et dans des publications périodiques, à signaler spécialement aux parents et aux éducateurs les dangers moraux ou religieux, souvent sournoisement insinués par certains livres ou certaines représentations ; qui s'appliquent à répandre les bonnes lectures et à promouvoir les spectacles vraiment éducatifs, allant jusqu'à créer, au prix de grands sacrifices, des théâtres ou des cinémas, où la vertu n'ait rien à perdre et trouve même beaucoup à gagner.

De cette vigilance nécessaire il ne suit pas que la jeunesse ait à se séparer de cette société dans laquelle elle doit vivre et faire son salut, mais on en conclura qu'il convient,

aujourd'hui plus que jamais, de la prémunir et de la fortifier chrétiennement contre les séductions et les erreurs du monde. Le monde n'est-il pas, comme nous en avertit une parole divine, tout entier « concupiscence de la chair, concupiscence des yeux, orgueil de la vie » ? Que nos jeunes gens, comme les vrais chrétiens de tous les temps soient, ainsi que le demandait Tertullien des premiers fidèles : « Participants du monde, mais non pas de l'erreur ».

Cette parole de Tertullien nous a amené au point que nous voulons traiter en dernier lieu, point de souveraine importance, substance même de l'éducation chrétienne, qui se déduit de sa fin propre, et dont la considération nous fera voir plus clairement, comme dans une lumière de plein midi, la suréminente mission éducative de l'Eglise.

IV. FIN PROPRE DE L'EDUCATION CHRETIENNE

La fin propre et immédiate de l'éducation chrétienne est de coopérer à l'action de la grâce divine dans la formation du véritable et parfait chrétien, c'est-à-dire à la formation du Christ lui-même dans les hommes régénérés par le baptême, suivant l'expression saisissante de l'Apôtre : « Mes petits enfants pour qui j'éprouve de nouveau les douleurs de l'enfantement jusqu'à ce que le Christ soit formé en vous ». En effet, le vrai chrétien doit vivre sa vie surnaturelle dans le Christ : « Le Christ, votre vie », dit encore l'Apôtre, et le manifester dans toutes ses actions, « afin que la vie même de Jésus soit manifestée dans notre chair mortelle ».

Formation du vrai chrétien.

Il s'en suit que l'éducation chrétienne embrasse la vie humaine sous toutes ses formes : sensible et spirituelle, intellectuelle et morale, individuelle, domestique et sociale, non certes, pour la diminuer en quoi que ce soit, mais pour l'élever, la régler, la perfectionner d'après les exemples et la doctrine du Christ.

Le vrai chrétien, fruit de l'éducation chrétienne, est donc l'homme surnaturel qui pense, juge, agit, avec constance et avec esprit de suite, suivant la droite raison éclairée par la lumière surnaturelle des exemples et de la doctrine du Christ, ou, pour employer une expression actuellement courante : un homme de caractère, vraiment accompli. Ce n'est pas n'importe quelle suite ou fermeté de conduite, basée sur des principes tout subjectifs, qui constitue le caractère, mais la constance à obéir aux éternels principes de la justice. Le poète païen le reconnaît lui-même, quand il loue sans les séparer les deux qualités de « l'homme juste et ferme dans sa résolution ». C'est d'ailleurs une condition de la pleine justice que de rendre à Dieu ce qui est à Dieu, comme le fait le vrai chrétien.

L'éducation chrétienne fait les meilleurs citoyens.

Mais il semble aux profanes que pareil objectif et pareil terme de l'éducation chrétienne soient comme de pures

abstractions, ou plutôt comme des choses impossibles à réaliser sans supprimer ou amoindrir les facultés naturelles, et sans renoncer à l'activité de cette vie terrestre ; qu'ils sont donc en opposition avec la vie sociale et la prospérité matérielle, et contraires à tout progrès dans les lettres, les sciences, les arts et autres œuvres de civilisation. A semblable objection déjà mise en avant par l'ignorance et les préjugés de païens même cultivés d'une époque, et malheureusement reproduite plus fréquemment et avec plus d'insistance en nos temps modernes, Tertullien avait ainsi répondu : « Nous ne sommes pas des étrangers à la vie. Nous nous rappelons fort bien nos devoirs de reconnaissance envers Dieu notre Maître et Créateur ; nous ne rejetons aucun fruit de ses œuvres ; mais nous nous modérons dans leur usage pour ne pas en user mal ou avec excès. Et ainsi, nous n'habitons nullement dans ce monde sans place publique, sans marchés, sans bains, sans boutiques, sans écuries, sans vos foires et sans tous vos autres trafics. Comme vous nous naviguons et nous guerroyons, nous cultivons les champs et nous faisons du commerce, si bien que nous pratiquons avec vous des échanges et nous mettons à votre disposition nos travaux. Comment pourrions-nous paraître inutiles à vos affaires quand nous y sommes mêlés et quand nous en vivons ? Je ne le vois vraiment pas ! » En réalité, le vrai chrétien, loin de renoncer aux œuvres de la vie terrestre et de diminuer ses facultés naturelles, les développe et les perfectionne en les coordonnant avec la vie surnaturelle, de manière à ennoblir la vie elle-même, et à lui apporter aide plus efficace, non seulement en choses spirituelles et éternelles, mais aussi matérielles et temporelles.

C'est ce que démontre toute l'histoire du christianisme et de ses institutions ; elle s'identifie avec l'histoire de la vraie civilisation et du vrai progrès jusqu'à nos jours. C'est ce que montrent encore particulièrement tous ces saints dont l'Eglise, et elle seule, est la mère très féconde ; ils ont réalisé dans sa plus grande perfection l'idéal de l'éducation chrétienne ; ils ont anobli et enrichi la communauté humaine de biens de toute sorte. De fait, les saints ont été, sont et seront toujours les plus grands bienfaiteurs de la société, comme aussi les modèles les plus parfaits pour toutes les classes et toutes les professions, tous les états et toutes les conditions de vie, depuis le simple et rustique paysan jusqu'au savant et au lettré, depuis l'humble artisan jusqu'au chef d'armées, depuis l'homme privé, père de famille, jusqu'au roi conducteur de peuples et de nations, depuis les pauvres petites filles et les femmes au foyer domestique jusqu'aux reines et aux impératrices. Et que dire, à ne considérer que les résultats obtenus pour le bien-être matériel, de l'immense travail accompli par ces missionnaires de l'Evangile qui, avec les lumières de la foi, ont porté et portent aux peuples barbares les bienfaits de la civilisation ; de ces fondateurs d'œuvres sans nombre de charité ou d'assistance sociale ; de ce cortège interminable de saints éducateurs ou de saintes éducatrices qui ont perpétué et multiplié leur action par

leurs fécondes institutions d'éducation chrétienne, aide pour les familles et avantage inappréciable pour les nations ?

CONCLUSION

Le Christ Jésus, maître et modèle de l'éducation.

Les voilà donc ces fruits, bienfaisants sous tous les rapports, que produit l'éducation chrétienne, justement grâce à cette vie et cette vertu surnaturelles dans le Christ qu'elle développe et forme dans l'homme. C'est que le Christ Notre-Seigneur et Maître divin est le principe dispensateur de cette vie et de cette vertu, mais en même temps le modèle universel et accessible à toutes les conditions de l'humanité par ses exemples, ceux tout spécialement qu'il donne à la jeunesse dans sa vie cachée, laborieuse, obéissante, ornée de toutes les vertus individuelles, domestiques et sociales, devant Dieu et devant les hommes.

Et cet ensemble de trésors éducatifs de valeur infinie, dont Nous n'avons pu rappeler qu'une partie, est tellement le bien propre de l'Eglise qu'il en constitue comme la substance, puisque l'Eglise, en somme, est le corps mystique du Christ, son Epouse immaculée, et, par là, Mère très féconde, Educatrice souveraine et parfaite. Aussi, le grand et génial saint Augustin, dont nous allons célébrer la bienheureuse mort à l'occasion de son quinzième centenaire, éclatait-il, dans la plénitude de son affection pour une telle mère, en de tels accents : « O Eglise catholique, Mère très véritable des chrétiens, tu as le mérite non seulement de nous enseigner le culte très pur et très chaste que nous devons à Dieu, et qui devient la meilleure joie de notre vie, mais de faire tellement tiennes la dilection et la charité envers le prochain que nous trouvons chez toi, souverainement efficaces, tous les remèdes aux maux nombreux dont souffrent les âmes à cause du péché. Tu exerces et tu instruis l'enfance avec simplicité, la jeunesse avec force, la vieillesse avec délicatesse, tenant compte des besoins du corps comme de l'âme. C'est par toi que le fils se soumet à ses parents, pour ainsi dire, dans une libre servitude, et que les parents commandent à leur fils avec l'autorité de l'amour. C'est toi qui, par un lien religieux, plus fort et plus étroit que le lien du sang, unit le frère au frère ; c'est toi qui, par un lien non seulement de vie commune, mais d'une certaine fraternité, unis les citoyens aux citoyens, les races aux races, en un mot, tous les hommes entre eux, en leur rappelant leur commune origine. Tu enseignes aux rois le dévouement envers leurs peuples, aux peuples l'obéissance envers leurs rois. Avec quel soin tu nous apprends à qui se doit l'honneur, à qui l'affection, à qui le respect, à qui la crainte, à qui l'encouragement, à qui l'avertissement, à qui l'exhortation, à qui la correction, à qui le reproche, à qui le châtiment ; montrant que si tout ne se doit pas également à tous, la charité, pourtant, doit être pour tous et l'injustice pour personne ».

Elevons donc, Vénérables Frères, nos cœurs et nos mains, en supplication vers le ciel, vers le « Pontife et

Gardien de nos âmes », vers ce Roi divin « qui donne des lois aux gouvernants », afin que, par sa vertu toute puissante, il fasse en sorte que ces fruits splendides de l'éducation chrétienne se recueillent et se multiplient dans le monde entier, toujours davantage, pour le bien des individus et des nations.

En gage de ces célestes faveurs, avec une paternelle affection, à vous, Vénérables Frères, à votre Clergé et à votre peuple, Nous accordons la Bénédiction Apostolique.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 31 Décembre 1929, la huitième année de Notre Pontificat.

PIUS P. P. XI.

II. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS

Mai.	Matin.	Soir.
Dimanche 18...	Saint-Ségal.....	Pont-de-Buis.
Lundi 19.....	Dinéault. — Trégarvan.....	Argol.
Mardi 20.....	Landevennec.	
Mercredi 21...	Crozon.....	Lanvéoc.
Judi 22.....	Camaret.....	Roscanvel.
Vendredi 23...	Telgruc.....	Plomodiern. — St-Nic.
Samedi 24.....	Plonévez-Porzay. — Ploëven.	

M. le vicaire général Cogneau accompagnera Mgr l'Evêque.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — IV^e Dimanche après Pâques (18 Mai) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe), et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du T. Saint-Sacrement. — A 8 heures, Mois de Marie.

Toute la semaine : à la même heure, prières du Mois de Marie ; le dimanche et le jeudi, sermon.

Lundi : à 8 heures, pèlerinage des Mères chrétiennes à Loc-Maria.

Judi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — IV^e Dimanche après Pâques (18 Mai) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de la Confrérie du Saint-Sacrement, procession, Mois de Marie, bénédiction.

Lundi et Mardi : 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Assurances Sociales. — On nous communique la note suivante :

Le Préfet du Finistère informe Messieurs les Employeurs qui n'ont pas encore adressé au Service des Assurances sociales les déclarations d'emploi de salariés qu'ils sont tenus d'établir conformément à la loi du 5 Avril 1928, que Monsieur le Ministre du Travail lui fait connaître que le dernier délai imparti pour la production de ces déclarations est

fixé au 1^{er} Juin 1930. Passé ce délai les employeurs, après mise en demeure, seront passibles de sanctions prévues par la loi.

En conséquence, il est rappelé à tous les employeurs, y compris ceux qui n'occupent qu'une femme de ménage, qu'ils doivent adresser d'urgence, au cas où ils ne l'auraient déjà fait, au Service des Assurances sociales à la Préfecture, la déclaration modèle n° 1 accompagnée du bordereau n° 2.

Ces imprimés sont à la disposition des intéressés à la Préfecture, dans les Sous-Préfectures et dans les Mairies.

Le Préfet, Ch. VATRIN.

Quant aux salariés, s'ils ont déjà donné leur nom à la *Famille Bretonne*, ou à une autre Société de Secours mutuels, ils n'ont aucune déclaration à faire ; ils seront de plein droit inscrits aux Caisses d'assurances créées ou adoptées par leur Société.

S'ils n'appartiennent à aucune Société de Secours mutuels, ils gardent le droit de choisir leur Caisse d'assurance. Mais pour cela, ils doivent faire une déclaration sur une feuille de salarié (n° 3), qu'ils trouveront dans toutes les mairies. Au verso de cette feuille, dans la partie intitulée : *choix de la Caisse pour chaque risque*, ils indiqueront la Caisse dont ils veulent faire partie, soit pour les risques de répartition : maladie, décès, maternité, — soit pour les risques de capitalisation : retraite pour la vieillesse ou l'invalidité.

Nous leur recommandons de s'inscrire aux Caisses fondées ou adoptées par la *Famille Bretonne*, et d'indiquer par conséquent :

Pour les risques maladie, décès, maternité, la Caisse de l'Union Finistérienne Mutualiste, 6, rue d'Aiguillon, Brest ;

Et pour les risques vieillesse, invalidité, la Caisse Nationale et Familiale de Capitalisation, 36, rue Montparnasse, Paris.

Ces déclarations doivent être adressées à la Préfecture, « Assurances Sociales », sous enveloppe ouverte, affranchie à 0 fr. 25 centimes jusqu'à 50 grammes.

A Quimper, le Secrétariat des Familles, ouvert tous les dimanches de 9 h. 30 à 11 h. 30, rue du Frou, n° 23, fournira les formules et se chargera de les remplir.

A Brest, on peut s'adresser également au bureau de la Caisse de l'Union Finistérienne Mutualiste, 6, rue d'Aiguillon.

Œuvre du Franc de la Presse. — Kernouës : dir. par M. le Recteur. — Jeunes gens du Cercle d'Etudes, 41 fr. 05. **CATHOLIQUES**, n'oubliez pas que toutes les fois que vous achetez un journal hostile à la religion vous trahissez vos croyances et vous donnez cinq sous à vos adversaires.

Adresser les cotisations à M. le chanoine A. LE ROY, directeur diocésain, à Quimper, C/C Nantes 44 - 74.

Sainte-Enfance. — Au tableau des moyennes par enfant, reporter à la suite de Saint-Ségal : Loc-Maria-Quimper 1 fr. 40.

QUIMPER. — Œuvre d'Orient. — La messe annuelle de l'Œuvre d'Orient sera célébrée le Mardi 20 Mai, au patronage de la Sainte-Famille, rue de Mesgloaguen.

CARHAIX. — Journée d'études de la Jeunesse Ouvrière. — La fédération Finistère-Sud de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne tiendra à Carhaix, le dimanche 25 Mai, sa deuxième journée fédérale d'études.

Cette journée, qui groupera de fortes délégations des sections de Concarneau, Douarnenez, Quimper, Châteauneuf-du-Faou, Morlaix et Carhaix, sera présidée par le camarade Louis Mounier, du Secrétariat général de la Jeunesse Ouvrière de Paris.

Outre un rapport sur la vie morale des jeunes travailleurs, les jeunes militants ouvriers étudieront surtout la préparation des jeunes au travail : orientation professionnelle et placement. Cette étude ne consistera pas à énumérer sur cette question des théories plus ou moins nuageuses, mais à rechercher les moyens pratiques, les méthodes les mieux adaptées pour préparer les écoliers et les apprentis à devenir des valeurs professionnelles et à s'aider de leur vie de travail pour devenir plus hommes et plus chrétiens.

Le samedi soir à 20 h. 30, la section de Carhaix organise une réunion de propagande avec le concours de Louis Mounier. Elle y invite principalement les jeunes ouvriers, les familles ouvrières. Louis Mounier et Georges Lavanant, président fédéral, y exposeront ce qu'est la Jeunesse Ouvrière Chrétienne et ce qu'elle veut faire pour le relèvement matériel, moral et religieux de la Classe Ouvrière. La soirée se terminera par la projection du grand film *Cœurs héroïques*.

Le dimanche, la journée d'études comportera une première séance de travail, le matin à 9 h. 30, avec rapports des sections de Concarneau, Douarnenez et Morlaix. A 11 h. 15, messe avec allocution de M. le chanoine Le Goasguen, directeur des Œuvres de Jeunesse. Après le repas en commun pris à l'Hôtel de la Tour d'Auvergne, 2^e séance d'études, avec rapport de la section de Quimper, rapport d'activité fédérale, conférence de Grimault, président de l'Union régionale des syndicats chrétiens de Bretagne et du Maine, sur la collaboration des syndicats et de la JOC pour la préparation des jeunes au travail, et conclusions par Louis Mounier.

La fédération serait très heureuse de voir à cette journée les délégués des Cercles d'Etudes sympathisants qui désirent se préparer à l'action jociste.

Ecrire : R. Le Gac, 15, rue Général-Lambert, Carhaix. Repas : 11 francs.

PLOUGONVEN. — L'incendie de l'église. — Nous recevons de nouveaux détails sur ce triste événement :

« Le jeudi 1^{er} Mai, vers 10 h. 1/2 du soir, on frappe à la porte du presbytère. « Au feu ! » Immédiatement recteur et vicaires peuvent se rendre compte du terrible danger que court leur église. Les flammes sortent déjà du toit de la sacristie, poussées vers le chœur par une légère brise.

» Si une pompe s'était trouvée là à ce moment il eût été encore assez facile d'empêcher le feu de gagner la toiture de l'église. Sans pompe on ne pouvait rien. Il ne restait qu'à sauver de l'intérieur tout ce que l'on pourrait. Par un vitrail le bedeau entre pour ouvrir la porte aux paroissiens accourus. M. le Recteur, sous les flammèches qui déjà tombent du toit du chœur, sauve les Saintes Espèces. L'harmonium, quelques statues et bannières, sont également emportées. Malheureusement, car il faut faire vite, le feu gagnant très rapidement, plusieurs statues sont bien endommagées dans l'empressement que l'on met à les descendre de leur socle où quelques-unes sont scellées. Les paroissiens se montrent presque trop dévoués et l'on est obligé de modérer le zèle de quelques-uns qui, littéralement, disputent au feu une proie qu'il tient déjà.

» Qu'on nous permette de citer, entre autres, ce jeune homme qui, grimpé à l'échelle pour détacher le grand Christ placé devant la chaire et n'y réussissant pas, saute sur le chapiteau du pilier, embrasse la croix, qui tombe sous l'effort plus violent ; mais le hardi sauveteur emporté lui-même par son élan tombe sur le pavé auprès de l'image de son Maître. Et c'est vraiment merveille qu'après cette chute il puisse continuer sa besogne comme si rien n'était.

» Mais la chaleur et la fumée obligent bientôt tout le monde à se retirer. Les pompiers de Morlaix qu'un automobiliste est allé prévenir, la ligne téléphonique étant coupée, n'arrivent toujours pas, et les centaines de paroissiens qui sont là groupés dans le cimetière n'ont plus qu'à regarder, impuissants, le feu qui va tout dévorer.

» Nombreux sont ceux qui pleurent, et c'est vraiment un spectacle qui vous serre le cœur, de voir pareil monument disparaître ainsi petit à petit. Les chevrons de la toiture se découvrent l'un après l'autre, déjà enflammés eux aussi, mais leur épaisseur les maintient en place un peu plus longtemps que les simples planches. L'un après l'autre cependant, dans un fracas qui fait mal à entendre, ils finissent par s'abîmer dans l'intérieur de l'église, provoquant une recrudescence de gerbes d'étincelles qu'en d'autres circonstances on trouverait merveilleuses. On commence à craindre pour le clocher lui-même. Les chaînes des cloches sont toutes rouges et fondent bientôt. Mais faute d'aliment, le feu baisse, cloches et clocher resteront intacts.

» L'intérieur de l'église où s'est effondrée toute la toiture est toujours un brasier. Là-bas par la grande verrière du chevet on aperçoit sur le maître-autel un véritable amas de grosses poutres. La verrière est déjà bien endommagée, mais on réussira à en conserver ce qui reste en écartant d'elle ce brasier au moyen d'une échelle faisant office de bélier...

» Vers 2 heures du matin les pompiers arrivent... Ils ne peuvent guère rien de plus qu'arroser les décombres. De la magnifique église de Plougouven seuls les murs subsistent.

» Le matin, sous les cendres de la sacristie, on découvre quelques débris de l'ostensoir et de la magnifique croix de procession. Et c'est tout !

» Comment le feu a pris ? On ne peut toujours faire que

des suppositions, dont la plus vraisemblable est qu'après la cérémonie du Mois de Marie où il y avait eu bénédiction, l'encensoir aurait été mal éteint, qu'un charbon serait tombé...

» Le service du culte se fera, en attendant la restauration de l'église, dans la chapelle du cimetière malheureusement beaucoup trop petite. »

LE FOLGOËT. — La Journée Eucharistique du 8 Mai. —

Elle fut bien belle, bien consolante pour Notre Seigneur, que 2.000 croisés et enfants des écoles vinrent acclamer dans l'Eucharistie. On peut dire que toute notre région — largement comprise — avait envoyé des représentants au Folgoët :

Lannilis, Plounévez-Lochrist, Plouescat, Plabennec, Lesneven (N.-D. Lourdes), Lambézellec (Pensionnat Saint-Joseph du Pilier-Rouge et Patronage du Sacré-Cœur), Plougar, Plouédern, Landéda, Landerneau (Saint-Julien et Patronage Saint-Joseph), Plouguerneau, Plouzané, Lanarvilly, Plouvien, Plouguin, Goulven, Guissény, Kernouës, Saint-Méen, Ploudaniel, Le Folgoët, de Brest : le Cours Morhain, l'école Sainte-Anne, les Patronages des Carmes et de N.-D. de Saint-Martin, le Lycée des garçons et l'école de la rue Monge — en tout, 33 groupes représentés ou même au complet.

Cette journée, que présidait M. le Curé-Archiprêtre de Saint-Louis de Brest, entouré de MM. les Curés et Recteurs du Folgoët, Kernouës, Plouguin, Goulven, Lanarvilly, MM. les Aumôniers du Pensionnat Saint-Joseph du Pilier-Rouge et de la Retraite de Lesneven, M. le Directeur de l'école libre de Plouzané et M. l'abbé Kéraudren, de Plouescat, commença par la grand'messe, chantée par M. l'abbé Falc'hun, du Collège de Lesneven, qui fut suivie avec la plus grande piété par les centaines de jeunes congressistes, arrivés au Folgoët, déjà bien avant cette heure matinale. M. le Recteur du Folgoët leur adressa la parole dans la langue bretonne à laquelle nous aimons à faire place dans nos fêtes de croisade.

Suivait la réunion des zéloteurs et zélatrices, préparée à l'avance par un questionnaire d'après lequel se firent les échanges de vues sur la formation spéciale et technique d'un « petit apôtre » de la C. E.

Le temps nous souriait et la Vierge du Folgoët nous accordait le bénéfice d'une belle journée si bien que pas un instant nous n'eûmes d'inquiétude pour la procession du Saint-Sacrement qui devait se faire — comme suivant l'usage — autour de la place de l'église.

Pendant que M. l'abbé Loaëc, vicaire à Saint-Martin de Brest, réunissait les croisés et autres enfants pour une adoration à l'église, et durant une heure, les faisait prier, chanter, méditer devant Notre Seigneur, les « petits apôtres » avaient leur séance d'études.

Sept rapports instructifs étaient exposés à un auditoire nombreux, attentif, intéressé, et M. le chanoine Moënner soulignait d'un mot juste les traits particulièrement distinctifs des groupes qui avaient bien voulu nous faire part de leurs expériences : Landerneau (Saint-Julien), Plougar, Lesneven (N.-D. de Lourdes), Brest (Sainte-Anne), Saint-Joseph du

Pilier-Rouge, le Pensionnat et le Lycée des garçons), Plabennec (Sainte-Anne). Chacun y puisa des initiatives qu'il saura s'adapter et put se réjouir de cette nouvelle affirmation de la vitalité des groupes.

A 15 heures, l'église a peine à contenir le nombre de pèlerins. Une cérémonie de réception de croisés et d'apôtres, l'allocution de M. le Curé de Saint-Louis, où tous les enfants purent prendre un programme de vie et d'apostolat, puis M. Loëc nomme en chaire les noms des paroisses afin que les groupes puissent sortir en ordre pour la procession — cela demande un temps assez long, on est si nombreux !

La procession s'organise, tous les enfants chantent avec foi, dirigés par les prêtres qui les accompagnent.

Il y en a une longue file, et plus près du dais où le Saint-Sacrement s'avance porté par M. le Recteur de Plouguin, nous voyons des croisées habillées en costume, portant des palmes... comme à Carthage.

Les porte-drapeaux sont nombreux ; chaque groupe maintenant tient à avoir le sien ; ils occupent une place d'honneur au milieu des rangs.

On rentre de nouveau à l'église et pour s'unir encore à Carthage, on chante le Chant des Palmes, dit à cette même heure dans le glorieux amphithéâtre, par des milliers de jeunes voix.

Les enfants de Bretagne ne veulent le céder en rien aux autres quand il s'agit d'aimer et de glorifier Notre Seigneur dans son Saint-Sacrement, et ils ont voulu rivaliser avec ceux de Carthage dans l'amour et la foi avec lesquels, ici comme là-bas, ils l'ont acclamé et lui ont donné leurs cœurs.

La bénédiction de l'Hostie sera largement tombée sur ces jeunes âmes où elle fera lever une abondante moisson pour l'avenir. Un dernier chant : « le Chant des Cadets », une dernière invocation à la Vierge dont l'amour ne se sépare pas de celui de son Fils, et, à regret, l'on se sépara, mais heureux de cette belle journée.

Oui, elle avait vraiment été belle !

Liste des Aumôniers et Correspondants militaires pour 1930.

Angers : Chanoine Ballu, 12 rue Kellermann. Cercle. — Bois-mard, 19 rue Proust. — Cesbron, 24, rue Tarin.

Arras : Chanoine Vitel, 26, rue des Louez-Dieu (Repos du soldat. — Descourtis, 26, rue des Louez-Dieu.

Arvor (camp) : Abbé Jannin, curé.

Brest : Abbé de Kervenoeël, 50, rue d'Aiguillon. Maison cath. du soldat et du marin. — Chanoine Pol Aubert, 12, rue Jean-Macé (Ecole Navale). — Abbé Cloarec aumônier de l'hôpital maritime, 62, rue de la Mairie. — Abbé Gaudiche, aumônier de l'école des Apprentis marins, Lambézellec. — Dagorn, administrateur du foyer du soldat et du marin, 40, rue Kerfantras.

Châlon-sur-Marne : Chanoine Royer, 16, rue du Col'ège. Cercle.

Cherbourg : Abbé Armand Colette, 22, rue Tour-Carrée. Cercle. Maison de famille. — Commandant Rey, 36, rue Victor-Hugo. — Louis Moulin, magasins Ryst, quai du vieil Arsenal A. C. J. F. —

Abbé Eon, presbytère de la Trinité, place Napoléon. — Abbé Fay, 55, rue Cachin, Etoile sportive.

Fontainebleau : Abbé Richard, vicaire, 2, rue de la Paroisse. Cercle 57, rue de Fleury, A. C. J. F. — Commandant Scherbeck, 34, rue des Blois.

Lambézellec : Abbé Gaudiche, aumônier des pupilles de la marine.

Landerneau : Abbé Guyard 1^{er} vicaire de Saint-Houardon. — Abbé Le Quéau, patronage, rue de la Fontaine-Blanche.

Le Havre : Abbé Vignal, supérieur de l'Institution Saint-Joseph, 32, rue Victor-Hugo, A. C. J. F. — Abbé Bréant, 32, rue Victor-Hugo. Cercle 9, rue Gustave-Cazavan, A. C. J. F. — Roussel, 63, rue Maréchal-Galliéni. — René Le Chevalier, 16, avenue Victoria.

Lorient : N.-D. des Armées, foyer du soldat et du marin, directeur : abbé Le Rohellec, aumônier de la Marine, 11, rue de l'Hôpital et rue Saint-Pierre. Suppléant M. Le Gouarin, professeur à l'Institution Saint-Louis. Cercle pour soldats et marins. — Amiral Latourette, Foyer du soldat et du marin. — La Porte, 16, rue Poincaré. — Commandant Clément, 4, cours de la Bove.

Melun : Abbé Amand, vicaire à Saint-Aspais. Cercle 8, rue du Miroir. — Tissier, 5, place Galliéni. — Abbé Marguier, rue Bancel, A. C. J. F.

Nantes : Abbé Mahot, directeur de l'œuvre militaire, 6, rue des Orphelins. — Commandant de Larminat, 12, rue de l'Héronnière. — Bruguière, 234, rue de Paris. — Jollan de Clerville, 16, rue de l'Héronnière.

Paris : Abbé Zemmer, vicaire à Saint-Augustin, 6, avenue Portalis (casernes de la Pépinière et de Penthievre, 5^e R. I.), abri 38, rue du Rocher. — Abbé Sther, vicaire à Saint-Pierre du Gros-Cailhou, 92, rue Saint-Dominique (Ecole militaire et caserne de la Tour-Maubourg, 24^e R. I., 22^e Section C. O. A., 20^e Section E. M., 11^e Cuirassiers). Foyer du Soldat, 9 bis, passage Landrieu, dir. M. Biré. — Abbé de l'Épinois, vicaire à Sainte-Clotilde et aumônier des Invalides, 11, rue Casimir-Périer. (Ministère de la Guerre). — Abbé Brongniart, 2^e vicaire de Saint-Médard, 106, rue Monge (caserne de Lourcine, 23^e R. I. C. et Malgaches). Cercle 14, rue Censier. — Abbé Le Moing, vicaire à Saint-Eloi, 36, rue de Reuilly (caserne de Reuilly, 46^e R. I.). — Abbé Sainte-Marie, 85, rue Haxo (caserne des Tourelles, 23^e R. I. C.). — Cercle, 85, rue Haxo. — Abbé Ketler, vicaire à Sainte-Geneviève des Grandes-Carrières, 174, rue Championnet (caserne de Clignancourt, 21^e R. I. C.). Cercle 14, rue Jean-Dolfs prolongée. — Abbé Denevers, vicaire au Kremlin-Bicêtre, 1, rue Carnot (forts de Bicêtre, Ivry, Montrouge, 21^e R. I. C.). Cercle 1, rue Carnot. — Abbé Chauvet, 2^e vicaire à Courbevoie, 27, rue des Salles (caserne de Courbevoie, 5^e R. I.). Cercle 1, rue de la Montagne. — Abbé Bigot, vicaire à Vincennes, 205, rue de Fontenay (casernes de Vincennes et du Fort de l'Est). Maison du soldat, 53, avenue Marigny, M. A. Pinta, président. — Abbé Keller, curé de Suresnes, 21 bis, rue de Nanterre. (Mont Valérien, 8^e génie télégr.). Cercle 21 bis, rue de Nanterre. — Abbé Guerrée, curé du Bourget, 129, rue de Flandre (aviation). — Abbé Cuvillier, curé de Romainville, place de l'Eglise. (Forts de Romainville, Noisy, Les Lilas, Rosny. — Abbé Deleuze, vicaire à Noisy-le-Sec, 5, rue Cottureau (fort de Noisy). — Abbé Weber, vicaire à Saint-Denis de l'Estrée, boulevard Châteaudun (garnison de Saint-Denis). — Abbé Tronson, curé des Moulineaux, 8, rue du Docteur-Lombard (campement de Billancourt). — Abbé Calandon, vicaire à Maisons-Alfort, place de l'Eglise (fort de Charenton, chasseurs cyclistes et A. L.). — Abbé de Pully, 12, rue d'Assas, Paris, 6^e. Réunions spéciales pour étudiants, le jeudi à 20 h. 30. — Abbé Corbillé, 14, rue d'Assas. Conférence Saint-Michel A. C. J. F. — Abbé Bouchet, missionnaire, 128, rue du Bac, Paris 7^e (Annamites). — R. P. Gallerand, des Missionnaires d'Afrique, pour les formations

de l'Afrique du Nord, 31, rue Friant 14°. — Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à M. l'abbé de l'Épinois, vicaire à Sainte-Clotilde, 11, rue Casimir-Périer, Paris 7°.

Provins : Abbé Joseph, curé de Saint-Ayoul, 4, cours des Bénédictins. — Abbé Epaulard A. C. J. F.

Quimper : Abbé Suignard, directeur du cercle militaire, 32, rue du Chapeau Rouge. — Chanoine Le Goasguen, directeur des Œuvres de jeunesse, 9, rue Feuntenic-al-Lez. — De Couesnongle, au Kergos, Venelle du Kergos.

Rambouillet : Abbé Jubin, curé-archiprêtre, 42, rue Gambetta. — Abbé Durin, cercle militaire A. C. J. F., 1, rue Grenonvillers.

Rennes : Abbé Lignel, Imp. Alain-Fergent. Abri du soldat. — Chanoine Tissier, aumônier de l'hôpital. — Colonel Bartès, 6, rue de Vincennes. — Docteur Pirault, 11, rue Saint-Louis. — Hardouin, avocat, 1, quai Lamartine.

Rochefort-sur-Mer : Abbé Coulon, curé de Notre-Dame, 65, rue Voltaire. — Tellier, 71, rue Grimaud. — Commandant Cantener.

Saint-Brieuc : MM. les Chapelains de Notre-Dame d'Espérance, 1, place Saint-Pierre. Œuvre militaire. — Abbé Poilvet, vicaire à Saint-Michel, directeur de l'Etoile Sportive. — Huet, président de l'Etoile Sportive, rue du docteur Rochard. — De Kermel, 8, place Saint-Pierre. — Perrio, 2, rue du Rosaire. Foyer du soldat.

Saint-Cloud : Abbé Berthier, vicaire, maison des œuvres, 12, rue d'Orléans. Cercle. — Abbé Bersaucourt. Cercle. — Abbé Delagarde, Ecole Pozzo, A. C. J. F.

Saint-Cyr : Chanoine Batiffol, curé.

Saint-Malo : Abbé Havard, 11, rue de la Fosse. Foyer. — Eugène Herpin, 9, rue d'Astel.

Strasbourg : P. Umbricht, aumônier militaire, hôpital Gaujot, 11, rue des Bateliers, A. C. J. F. — P. Laurens, aumônier militaire, A. C. J. F. Foyer Jeanne d'Arc, 11, rue des Bateliers. — Cercle Psichare pdt. Kranner, 1, fg. des Pierres, A. C. J. F. — Klotz, 1, rue Grandidier.

Toul : Chanoine Duvic, curé-archiprêtre de la cathédrale, 5, rue des Clercs. Cercle. — Abbé Devaux, 5, rue des Clercs, A. C. J. F.

Toulon : Maison du marin et du soldat, villa Jeanne-d'Arc, quartier Saint-Roch. Directeur, chanoine Revel, vicaire général. Sous-directeur, abbé Van Gaver, aumônier de l'école des mécaniciens ; adjoint au d^r frère Eugène Bergé. — Hôpital maritime Sainte-Anne, aumônier, abbé Fabre. — Cercle catholique d'ouvriers, 4, rue Mirabeau, chanoine Escudier aumônier-directeur. — Troupes indigènes, M. le Curé du Mourillon. — Taurel, officier mécanicien de la marine, en retraite, Saint-Roch rue Saint-Joseph. — Abbé Treille, vicaire à Saint-Louis. — C^t Scias, 37, boulevard du Faron.

Vannes : Chanoine Le Dugue au grand Séminaire, rue de Sené. — Abbé Hamelin, aumônier militaire. Cercle, 56, rue de l'Hôpital. — Druelle, 26, rue Saint-Vincent. — Cardinal, 10, rue Billaut.

Vernon : Abbé Delahande, curé, A. C. J. F. — Abbé Adeline au presbytère. — Cercle, rue du Rabelin.

Versailles : Abbé Marabeuf, 4, impasse des Gendarmes. — aumônier diocésain de l'A. C. J. F., 11, rue Sainte-Adélaïde. — Foyer des jeunes, 42, rue Berthier. — Général de Bersaucourt, 5 bis, rue d'Anjou (action sociale). — De Chatellus, 7, rue Remilly.

Vincennes : Pinta, 53, avenue Marigny. Maison du soldat.

TROUPES COLONIALES EN FRANCE. — Formations malgaches. — Abbé Vienne, 73, rue des Stations, Lille (Nord). — Formations de l'Afrique du Nord. — R. P. Gallerand des missions d'Afrique, 31, rue Friant, Paris, 14°. — Formations annamites. — R. P. Bouchet, des missions évangéliques, 128, rue du Bac, Paris, 7°. — Formations de l'Afrique occidentale. — R. P. Aupiais, des missions africaines, 150, cours Gambetta, Lyon.

COLONIES FRANÇAISES

ALGERIE. — **Alger** : Abbé Bauzon, directeur des œuvres m^{tes} d'Alger. — Cercle, 28, boulevard Amiral Pierre. — H. Fournier, 31, rue Borély la Sapie.

Oran : Chanoine Fabre, curé de Saint-Louis, 3, rue du Cardinal Mercier. — Cautel, 35, rue de Mostaganem. — Campillo, 4, rue Beauprêtre. — Brault, villa Alice à Gambetta, Oran. — Jartillon, 35, boulevard Séguin. — Sanson, 70, avenue de Sainte-Eugénie. — Casagrande, 31, boulevard Magenta. — Sénac, route du Port, quartier Saint-Charles. — D'Antony, 2, boulevard Lescure. — Hugonneux, 12, rue de la Gare. — Pavenel, place de la République.

Tlemcen : M. le curé. Cercle Jeanne-d'Arc. — Dans toutes les petites garnisons, M. le Curé de la paroisse.

TUNISIE. — **Bizerte** : Abbé Bédou, curé. Cercle Jeanne-d'Arc.

MAROC. — **Casablanca** : R. P. Antoine Combes, a. m. O. F. M.

Fez : R. P. Bonaventure Hermentier, a. m. O. F. M.

Kénitra : Abbé Méry a. m.

Rabat : R. P. Laurent Philippe a. m. O. F. M.

AUMONERIE DE LA MARINE. — Sa grandeur Mgr Siméone, Inspecteur apostolique près de la flotte française à Fréjus (Var). Le chanoine Revel, aumônier de la marine, vicaire général pour la marine. Villa Jeanne-d'Arc, Toulon.

Ecole navale, M. l'abbé Pol Aubert, 14, rue Jean-Macé, Brest.

Ecole d'application des officiers croiseur, abbé Raynaud.

Ecole des apprentis mécaniciens, abbé Le Rohellec, Lorient.

Ecole des apprentis mécaniciens, abbé Van Gaver, Toulon.

Division navale d'Extrême-Orient, Croiseur Waldeck-Rousseau, abbé Flachère, aumônier.

AUMONERIE DE L'ARMÉE DU LEVANT. — **Beyrouth** : R. P. Remy, vicaire général, 600.

Alep : Marquié, 615.

Alexandrette : Mascle, 614.

Damas : Bonnet, 610.



SOCIÉTÉ
DES
MEUBLES
"MULTIPL'S"

6, Quai d'Occident, LYON

SIÈGES à EMBOITEMENT
Les plus CONFORTABLES, les plus SOLIDES, les plus ÉCONOMIQUES

MODÈLES et PRIX p^r Églises et Œuvres
Demander Catalogues et Prix f^{or} port et emballage g^r destinataire

Se méfier des Contrefaçons. Exiger les Sièges "MULTIPL'S"



Tout ce qui concerne la **POLYCOPIE**

Papiers de tirage et fournitures pour tous systèmes de duplicateurs.

Appareils Spéciaux pour Bulletins Paroissiaux

Toutes marques de Rotatifs et de Machines à écrire d'occasion.

H. HUSSON, BLEVAINCOURT (Vosges)

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, près BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.

R. C. Bordeaux, N° 3.594 A
10 % de Remise sur facture pour Commandes directes

ORNEMENTS D'EGLISE, BRONZE & ORFÈVREURIE

Statues, Crèches de Noël, Chemins de Croix,
Croix de procession argent et métal.

G. LE POULLOUIN, 12, rue de la Trinité,
GUINGAMP

Toutes les réparations, la dorure, l'argenture, le verni-or, le bronzage, sont exécutés dans mon atelier, garantis, livrés rapidement à domicile.

MALADES DU FOIE

Tous les 2 ou 3 jours, avant le repas du soir

UN GRAIN DE VALS

assure le fonctionnement du foie
et de la vésicule biliaire

LOURDES L'OFFICE DES PELERINAGES

se charge sans frais de procurer logement aux Pèlerins
Ecr. M. COLOMÉS, rue Egalité. Timbre pour réponse.

L. BALMET VITRAUX

25^{es} Cours Barrat - GRENOBLE

Références de 1^{er} ordre en Bretagne

Représentant régional: M. LE POULLOUIN, rue Trinité, Guingamp

PNEUS DUNLOP

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

45^e ANNÉE.

Vendredi 23 Mai 1930.

N° 21.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 25 Mai. — 5^e après Pâques. Semi-double. Blanc.
Lundi, 26. — *Rogations*. S. Philippe de Néry, Confesseur. Double. Blanc.
Mardi, 27. — *Rogations*. S. Bède le Vénérable, Confesseur et Docteur de l'Eglise. Double. Blanc.
Mercredi, 28. — *Rogations*. Veille de l'Ascension. S. Augustin, Evêque et Confesseur. Double. Blanc.
Jeudi, 29. — ASCENSION de N.-S. Jésus-Christ. Double de 1^{re} classe, avec octave privilégiée. Blanc.
Vendredi, 30. — Ste Jeanne d'Arc, Vierge. Double de 2^e classe. Blanc.
Samedi, 31. — Ste Angèle de Mérici, Vierge. Double. Blanc.
Dimanche, 1^{er} Juin. — Dans l'octave de l'Ascension. Semi-double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Guimiliau.	du 25 au 27 Mai
La Martyre	du 28 au 29 —
Bolazec	du 30 au 31 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'EVÊCHÉ

I. Quête pour les Facultés catholiques de l'Ouest à toutes les messes et aux vêpres, le *jeudi 29 Mai*. Nous recommandons au zèle des pasteurs et à la charité des fidèles, les Facultés catholiques de l'Ouest établies à Angers. La note suivante en montre les besoins, en même temps qu'elle en fait ressortir l'importance. Elle sera lue en chaire dimanche prochain, 25 Mai, à chacune des messes, dans toutes les paroisses et chapelles. MM. les Curés, Recteurs et Aumôniers répondront au désir de Monseigneur en mettant par quelques paroles explicatives et encourageantes, cette note à la portée de leurs fidèles.

« UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE L'OUEST. — L'Eglise, qui a reçu de Notre Seigneur la mission d'enseigner la vérité à toutes les nations, a toujours entretenu à grands frais des

Collèges, des Universités pour la formation intellectuelle de ses enfants.

» Nos diocèses de l'Ouest, qui ont leurs Ecoles et leurs Collèges particuliers, ont établi, à Angers, leur Université Catholique régionale. Cette Université se compose des Facultés de Théologie, de Droit, des Lettres, des Sciences, et des Ecoles Supérieures d'Agriculture, de Commerce et d'Industrie.

» Elle célébrait naguère, avec l'assistance de tous les Evêques de la Région, au milieu d'une assistance considérable, témoin et gage d'une sympathie et d'un intérêt croissant, le cinquantième anniversaire de sa fondation. Le Souverain Pontife Pie XI lui a fait parvenir, pour la circonstance, une lettre personnelle, pleine d'éloges et de très vifs encouragements qui s'adressent, à la fois, au zèle des Protecteurs, au dévouement des professeurs et à la généreuse charité des catholiques.

» Les rétributions scolaires ne peuvent en effet suffire, dans nos Facultés catholiques, non plus que dans les Facultés de l'Etat, à couvrir les frais indispensables et à servir à des professeurs compétents et dévoués les traitements strictement nécessaires à leur entretien personnel et à la subsistance de leurs familles. Nous demeurons obligés de faire appel à votre charité. En donnant généreusement, vous assurerez la vie et l'activité d'une institution très importante de l'Eglise de France. Vos Evêques l'ont établie pour la formation des *Professeurs de nos Collèges*, pour la préservation de la foi et de la vie morale des jeunes étudiants destinés à constituer l'élite agissante de nos groupements catholiques. Ils en attendent certes, pour l'honneur de l'Eglise, le progrès de toutes les sciences, mais *plus encore* la diffusion d'idées capables, par leur conformité à l'Evangile, de consolider l'état social, en portant remède à la situation actuelle. »

II. Pèlerinage diocésain à Lourdes, 29 Juin - 4 Juillet. — Le train de Brest est complet. Toute nouvelle inscription pour ce train sera donc refusée.

Les billets retenus doivent être payés dès à présent, autant que possible par C/C postal 3.480 Nantes : rappeler le nombre des pèlerins inscrits.

Malades. — Pour l'inscription des malades, il faut s'adresser à M. le chanoine Pichon, curé de Morlaix, chargé du train blanc, lui expédier avec la demande d'admission un certificat médical et bien spécifier si le malade doit voyager couché ou assis. Quand le malade a été agréé pour le train blanc, il faut en aviser M. Perrot, qui doit en tenir compte dans l'organisation générale.

Chaque malade doit payer 40 francs pour aider aux frais de son hospitalisation. Tout pèlerin hospitalisé par nos soins doit verser la même somme : le paiement doit en être fait en même temps que celui des billets.

III. Assurances sociales. — *Employés d'églises et de presbytères.* — Quelles que soient les fonctions des employés d'église, ceux qui les remplissent sont toujours liés au curé

par un contrat de louage de services. A moins qu'ils ne remplissent ces fonctions gratuitement, ils rentrent dans la catégorie des salariés et sont des assurés obligatoires, si leur salaire n'excède pas le maximum de 15.000 francs fixé par la loi.

Il n'y a pas à distinguer, au point de vue de l'obligation à l'assurance entre les employés fixes et ceux qui ne travaillent pour un employeur déterminé que d'une façon intermittente. Tous sont des assurés obligatoires. En ce qui concerne ces derniers, la loi dispose que « le règlement d'administration publique déterminera les règles d'évaluation des salaires ».

Les chaisières, par exemple ne sont employées qu'à certaines heures et à certains jours déterminés ; mais elles travaillent pour le compte du curé, auquel elles remettent le prix des chaises, elles sont des employées au même titre que tout le personnel de l'église. Elles sont salariées, soit qu'elles touchent un salaire fixe, soit qu'elles soient rémunérées suivant le chiffre d'affaires. Elles sont donc des assurées obligatoires.

Dans leur intérieur, les prêtres emploient des domestiques permanents ou intermittents. Sans aucune difficulté, ces domestiques sont des assurés obligatoires. Quand ils reçoivent, outre un salaire en argent, des avantages en nature (nourriture et logement), ces avantages entrent dans le calcul de leur salaire. Pour les domestiques intermittents, tels que les femmes de ménage qui ne travaillent que quelques heures par jour chez un même employeur, les règles d'évaluation et le mode de perception des cotisations seront déterminées par le règlement d'administration publique.

« Ne sont pas considérés comme salariés, les enfants soumis à l'obligation scolaire qui effectuent un travail salarié non interdit par le livre II, art. 1^{er}, du Code du travail. » (Enfants de chœur.)

(D'après M. P. Chassagnade, avocat au Conseil d'Etat. — SEMAINE RELIGIEUSE de Paris, 5-1-29).

A ces notes il y a lieu d'ajouter : Ne sont pas considérées comme salariées les personnes dont le nombre de journées de travail salarié, accompli habituellement au cours d'une année est inférieur à 90.

(Loi du 30 Avril 1930, art. 1^{er}, n° 255. — Documentation cath., 17 Mai 1930.)

IV. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS

Mat.	Matin.	Soir.
Lundi 26	La Retraite, Quimper	Saint-Yves. — Le Likès.
Mercredi 28...	Gouézec. — Lothey.	
Ascension, 29..	Pleyben	Lennon.
Vendredi 30...	Le Cloître	Plonévez-du-Faou.
Samedi 31	Collorec	Loqueffret. — Lannédern.

M. le vicaire général Joncour accompagnera Mgr l'Evêque.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *V^e Dimanche après Pâques (25 Mai) :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe), et à 11 h. 1/2. — A 7 heures, réunion des Enfants de Marie à Loc-Maria, messe, instruction, bénédiction. — Vêpres à 3 heures, bénédiction. — A 8 heures, Mois de Marie, sermon.

Tous les soirs : prières du Mois de Marie à la même heure.

Lundi, procession des Rogations à Saint-Mathieu, départ de la cathédrale à 9 heures ; *mardi,* à Kerfeunteun ; *mercredi,* à Loc-Maria. — *Mercredi :* service et messes pour les défunts.

Jeudi : fête de l'Ascension de N. S. J.-C. : offices comme le dimanche. A 8 heures du soir, sermon.

Samedi : clôture des exercices du Mois de Marie. A 8 heures du soir, procession à Loc-Maria, instruction par M. l'abbé Donnard, aumônier de Keranna, bénédiction du Saint-Sacrement.

— **EGLISE DE SAINT-MATHIEU. —** *V^e Dimanche après Pâques (25 Mai) :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. A 3 heures, vêpres, réunion de l'Apostolat de la Prière, Mois de Marie, bénédiction du Saint-Sacrement. — A 5 heures, réunion de la Congrégation de la Sainte-Vierge.

Lundi, Mardi et Mercredi : Prières des Rogations. La procession part de l'église à 7 heures pour se rendre, le *Lundi* à la Cathédrale, le *Mardi* à Loc-Maria, et le *Mercredi* à Kerfeunteun.

Jeudi : Fête de l'Ascension : messes comme le dimanche, sermon à la grand'messe par M. Bellec, professeur à Saint-Yves. — A 8 heures du soir, vêpres, Mois de Marie, bénédiction du Saint-Sacrement.

Tous les soirs : à 8 heures, Mois de Marie, bénédiction du Saint-Sacrement.

Samedi : clôture du Mois de Marie : procession de la Cathédrale à Loc-Maria.

Avis. — A cause de la fête de l'Ascension, la prochaine Semaine religieuse devra paraître un jour plus tôt.

Nous prions nos correspondants d'avoir l'obligeance d'en prendre bonne note.

Adoration et Missions. — On recommande aux prières des communautés et des personnes pieuses :

L'adoration-retraite qui aura lieu à GUIMILIAU, du 25 au 31 Mai ;

La mission de LOPERHET, du 17 au 30 Mai ;

Et celle de CLÉDEN-POHER, du 4 au 22 Juin.

Journée rurale féminine à Saint-Pol de Léon. — L'Union des Syndicats Agricoles du Finistère et des Côtes-du-Nord organise une journée rurale féminine à Saint-Pol de Léon, le 1^{er} Juin :

9 heures, messe ; 10 heures, allocution de M. de Guébriant ; 11 heures, conférence en breton : *Mission morale et matérielle de la Paysanne*, par Mlle de Kermenguy ; 12 heures, repas en commun au couvent des Ursulines ; 2 heures, petite

causerie ; 2 h. 1/2, conférence pratique, par Mlle Croc ; 3 h. 1/2, rapport préparé et lu par une jeune fille de Saint-Pol de Léon ; 4 heures, questions diverses ; inscriptions au C. M. P. C. ; 4 h. 1/2, allocution de M. le Curé de Saint-Pol de Léon et Salut.

Les conférences auront lieu dans la salle du Cercle Catholique et le repas de midi chez les Ursulines (prix : 7 francs).

Les inscriptions seront reçues jusqu'au vendredi 30 Mai, chez les Ursulines de Saint-Pol.

Pupilles de la Nation. — Il est rappelé à tous les intéressés que les demandes de subvention pour études, avec toutes les pièces du dossier, doivent être présentées aux sections locales *avant le 5 Juin.*

Syndicat des Membres de l'Enseignement libre du diocèse de Quimper. — L'assemblée générale du Syndicat est convoquée pour mardi 27 Mai, à 14 heures, au siège social, 14, rue Verdelet, Quimper.

Ordre du jour : Election d'un membre au Conseil supérieur du Travail ; compte rendu des opérations du Bureau, de l'action du Syndicat, approbation des comptes, vote du budget, élections.

Le Président : P. MESSENGER.

A corriger : Compte rendu de la Sainte-Enfance. — Lire page 13 : *Locquirec* : 1928, 80 fr. ; 1929, 90 fr. ; moyenne par enfant, 0 fr. 37.

QUIMPER. — Colonie de Vacances des patronages catholiques de filles. — Comme les années précédentes, c'est à Fouesnant qu'elle se tiendra. Les charges étant très lourdes, les Directrices font appel à la charité, dimanche 25 Mai, aux messes de la cathédrale. Elles remercient d'avance de la bienveillance qui leur sera accordée.

Laouig ar Penker : Eun danvez beleg. — L'exemplaire 2 francs. — En vente au *Courrier* et dans toutes les librairies catholiques du diocèse. En le demandant à l'auteur, M. l'abbé Herry, professeur à Lesneven, les acheteurs par quantité auront une remise.

Croisade Eucharistique. — I. LE FOLGOAT. — L'Œuvre s'étend de plus en plus ; le nombre des Croisés augmente, leur ferveur s'accroît, leur intelligence aussi des choses de l'Eucharistie. La journée de jeudi, 10 courant, en fut la preuve vivante. Grand'messe devant le Saint-Sacrement ; réunion des zéloteurs et zélatrices, puis des apôtres et cadets ; Heure d'adoration fervemment et éloquemment prêchée par M. Loaëc, vicaire à Saint-Martin de Brest ; procession du Saint-Sacrement dans un ordre et un recueillement parfaits : tout fut édifiant, hautement éducateur pour les âmes et pour les cœurs.

Citons quelques noms de groupes : Brest, école Sainte-

Anne, cours Morhain ; patronage des Carmes ; N.-D. de Saint-Martin, etc., etc. ; Lambézellec, pensionnat Saint-Joseph du Pilier-Rouge, patronage du Sacré-Cœur ; Landerneau, pensionnat Saint-Julien, patronage des filles ; Lesneven, pensionnat N.-D. de Lourdes ; Le Folgoat (garçons et filles) ; Plounévez-Lochrist ; Plouescat (garçons et filles) ; Plabennec ; Plougar ; Plouédern ; Landéda ; Plouguerneau ; Lannilis (garçons et filles) ; Plouguin ; Plouzané (garçons et filles) ; Lanarvily ; Kernouës (garçons et filles) ; Saint-Méen ; Ploudaniel ; Goulven ; Guissény ; Saint-Pierre-Quilbignon, — et nous en omettons sans doute.

Des prêtres : M. le chanoine Moënner, curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest, qui présidait ; MM. Caroff, recteur de Plouguin ; Cuillandre, recteur de Lanarvily ; Hervé, recteur de Kernouës ; Abgrall, recteur de Goulven ; Abguillerm, aumônier de la Retraite à Lesneven ; H. Le Grand, aumônier de Saint-Joseph du Pilier-Rouge ; Le Roux, directeur de l'école de Plouzané, et Rozec, sous-directeur ; Falc'hun, professeur au collège de Lesneven ; Keraudren, instituteur à Plouescat.

Prêtres, maîtres et maîtresses d'école, et élèves prièrent d'un cœur unanime, selon les indications de Notre Saint-Père le Pape, en union avec le Congrès Eucharistique international de Carthage.

— II. SAINT-POL-DE-LÉON. — Ce fut une journée bien réconfortante pour ceux qui eurent le bonheur d'y assister, que cette journée du 15 Mai.

M. l'Archiprêtre de Saint-Pol-de-Léon, ardent à promouvoir le culte de l'Eucharistie, s'était entendu avec le Secrétariat diocésain, pour organiser une journée de Croisade Eucharistique, en union avec le Congrès de Carthage.

Pour ceux qui ne connaîtraient pas la Croisade, il est peut-être bon de dire ce qu'est un *Croisé*. C'est un enfant, ou un adolescent, qui veut cultiver en son âme l'amour de l'Hostie Sainte, et qui travaille, par la prière, le sacrifice et l'exemple, à faire rayonner autour de lui cet amour. Mais c'est là pure théorie, diront quelques-uns ; en pratique à quoi cela mène-t-il ? Les sceptiques auraient dû se trouver à cette journée du 15. Ils auraient entendu des rapports, qui les auraient, je pense, convaincus, et vu des cérémonies, qui les auraient sûrement touchés.

Le matin, à 7 h. 30, la grande nef de la cathédrale était pleine d'enfants, venus de Saint-Pol même et de quelques paroisses voisines, qui assistèrent pieusement à la sainte messe célébrée par M. l'Archiprêtre, communiaient avec ferveur, et prièrent sous la direction de M. le chanoine Le Goasguen, sous-directeur des Œuvres diocésaines. Et pendant ce temps, dans toutes les paroisses et les écoles du canton, des centaines d'enfants priaient et communiaient aux intentions du Pape et de l'Eglise, et se préparaient au voyage qui les mèneraient en ville pour les réunions générales.

A 9 heures, au presbytère, dans la salle des Œuvres, se réunirent les zéloteurs et les zélatrices du canton. Ce fut du beau et bon travail. Sous la présidence de M. l'Archiprêtre, et la direction effective de M. le chanoine Le Goasguen, pré-

tres et religieuses, maîtres et maîtresses d'école, énumérèrent les fruits tangibles qu'ils ont récoltés de la Croisade, racontèrent les industries dont ils se servent pour la promouvoir, exposèrent leurs désirs, et entendirent les directives que leur trace l'autorité pour que la Croisade progresse toujours « *ad maiorem Dei gloriam* ». Ce fut une séance de vrai travail ; un questionnaire judicieusement établi canalisait les échanges de vues et empêchait le facile verbiage. Il en sortira certainement du bien pour les âmes de nos enfants.

Puis ce fut le tour des Croisés. Il est bon qu'ils exposent eux-mêmes leurs travaux et leurs succès : l'amour-propre bien guidé est source de progrès. Plus de 900 Croisés ou sympathisants de la Croisade étaient groupés à 10 h. 30 à la salle Sainte-Thérèse. Sur l'estrade, autour des beaux étendards de la Croisade, avaient pris place Mmes les Secrétares du Comité diocésain, M. le Curé-Archiprêtre, M. le chanoine Le Goasguen, MM. les Supérieurs du Collège du Creïsker et du Petit Séminaire d'Haïti, M. le Recteur d'Henvic et quelques prêtres zéloteurs. On entendit les rapports, nourris de faits, présentés par les groupes de Roscoff, Carantec, Landivisiau, Saint-Pol (école Saint-Jean-Baptiste, cours de la Charité, Ursulines) ; les groupes de l'Île-de-Batz, Cléder, Plouvorn, Mespaul, Taulé, Henvic, Sibiril et du collège du Creïsker, étaient représentés et avaient fourni des compte rendus. C'était à la fois touchant et entraînant d'entendre tous ces enfants applaudir de bon cœur aux efforts faits par leurs camarades pour s'améliorer, pour se sacrifier, pour faire de l'apostolat : ils comprennent bien la Croisade, ces petits. Et M. le Président soulignait d'un mot d'éloge ou d'encouragement les initiatives prises par chaque groupe, ou racontait, en un style alerte et approprié à son jeune auditoire, des exemples pratiques d'apostolat fait près des enfants ou par des enfants.

L'après-midi, après l'adoration du Très Saint-Sacrement, eut lieu la grande procession. M. le comte de Guébriant, maire de Saint-Pol, avec sa grande obligeance accoutumée, avait mis à la disposition de la Croisade son magnifique parc de Kernévez. Malheureusement le soleil bouda, et ce fut sous une pluie fine et pénétrante que se déroula le cortège. Mais c'était l'occasion d'un sacrifice de plus, et aucun des Croisés n'eut un mouvement d'humeur. Sous les hautes futaies, à travers les pelouses, serpentait la foule recueillie et imposante de 1.200 enfants, car plusieurs paroisses, entre autres Plougoum, étaient arrivées. Le groupe de la Charité présentait ses Croisées, vêtues de blanc à la croix rouge ; les Ursulines, dont les Croisées et les Cadettes étaient vêtues de blanc à la croix bleue, portaient une casquette, dont les parfums, symbole des sacrifices offerts à l'Hostie, montaient vers le ciel. Les enfants de chœur de la cathédrale, précédés de la croix que portaient des Cadets, futurs prêtres, chantaient les hymnes liturgiques. Et derrière venait un nombreux clergé, puis Jésus-Hostie, porté par M. le Curé-Archiprêtre. Vraiment on ne pouvait s'empêcher de désirer que le soleil jetât son poudroiement d'or sur ce magnifique cortège !

Et le soir, dans la grande salle du patronage, M. l'abbé Léon eut la charmante idée de présenter, à tous ces petits

— 378 —

Croisés et Apôtres de l'Hostie, le beau film de la Croisade : *Cœurs d'Apôtres*. Je suis sûr que beaucoup de ces petits ont rêvé et rêvent encore de faire comme leur petit ami Gilles, qui aima l'Hostie de tout son cœur et la fit aimer de son père incroyant.

Ce fut une bonne journée. Et c'est un devoir bien doux à remplir que de remercier toutes les personnes prêtres et laïques, qui ont procuré à ces enfants l'occasion d'aimer encore plus l'Hostie sainte. Ils en seront récompensés, dès cette terre, par la pensée du bien qu'ils auront permis. Et plus tard, Jésus les récompensera éternellement : « Ce que vous ferez à l'un de ces petits, c'est à moi que vous le ferez. »

ARZANO. — *Mission du 23 Avril au 10 Mai.* — La mission d'Arzano a eu des résultats consolants. Elle a été prêchée par les RR. PP. Louis et Joseph Hircair, de Vannes, et par les RR. PP. Le Meillour et Révan, de Langonnet.

Ces Messieurs ont été aidés pour les confessions, la première semaine, par M. Courtet, professeur au collège Bon-Secours de Brest, et par M. Bodet, vicaire à Pont-Scorff, directeur du chant ; et, la deuxième semaine, par M. Oligo, curé-doyen de Pont-Scorff, M. Breton, vicaire à Guilligomarc'h, et M. Couloigner, vicaire à Lesneven, directeur du chant.

Les enfants, comme d'ordinaire, ont eu les prémisses de la mission. Dès le 23 Avril matin, ils accourent et font preuve d'une bonne volonté et d'un sérieux qui se maintiendront. Les PP. Louis Hircair et Le Meillour ont rencontré là un auditoire très attentif. Le samedi, au nombre de 140, ils s'approchent de la Sainte Table avec un recueillement impressionnant.

Puis, le dimanche 27, dans l'après-midi, ils sont de nouveau réunis, en présence de leurs parents, pour la cérémonie des couronnes et la rénovation des promesses du baptême. Sur ces jeunes visages une gravité s'imprime ; et, sollicitées par d'ardentes interrogations, les réponses jaillissent, éclatent, cris d'âmes sincères, singulièrement émouvants, qui font verser des larmes.

Les enfants avaient ardemment prié pour le succès de la mission : Dieu a exaucé leurs prières. La première semaine fournit 192 communions d'hommes et 324 communions de femmes. La deuxième semaine 337 hommes et 342 femmes s'approchent de la Sainte Table. En tout, 1195 adultes reçoivent dans leur cœur le Dieu de l'Eucharistie.

Le dimanche 4 Mai, deux statues, dons de personnes généreuses, ont été bénites : la statue du Sacré-Cœur et la statue de Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus.

Le mardi 6 Mai, la paroisse eut le grand honneur de recevoir la visite de Mgr Duparc, venant conférer le sacrement de Confirmation aux enfants d'Arzano et de Guilligomarc'h. Sa Grandeur reçut un accueil déférent ; l'église était trop petite pour contenir la population qui voulait entendre la parole toujours si éloquente de son Evêque vénéré.

— 379 —

Le dimanche 11 Mai, la cérémonie de clôture fut vraiment magnifique. Les hommes, spécialement invités, assistèrent en grand nombre à la procession, et les notables portèrent sur leurs épaules le beau Christ destiné à la croix du nouveau cimetière.

Puisse cette mission, suivie avec une grande régularité, laisser un profond souvenir dans le cœur des habitants d'Arzano, et les confirmer dans la pratique de leurs devoirs de bons chrétiens.

LOPERHET. — *Clôture de la Mission.* — Comme dans la plupart des paroisses du diocèse, l'esprit chrétien et les pratiques religieuses ont beaucoup baissé à Loperhet depuis la guerre. L'ancien recteur, M. Le Roy, plus que tout autre, souffrait de cet état de choses et désirait donner à ses paroissiens une grande mission ; la maladie et la mort l'en empêchèrent. Le projet fut repris par le successeur et, d'accord avec les RR. PP. Missionnaires de Quimper, la mission fut fixée du 1^{er} au 4 Mai pour les enfants et du 5 au 18 Mai pour les adultes.

Un bon nombre de communautés religieuses avaient bien voulu offrir le concours précieux de leurs prières et de leurs sacrifices à celui de personnes pieuses et particulièrement à celui des enfants de la paroisse. C'était un premier appoint et combien important. Pour ramener ou raviver la foi dans des âmes gagnées en grande partie par la tiédeur ou l'indifférence, il fallait en outre des ouvriers imprégnés d'esprit surnaturel et de sainteté. Ces ouvriers, Dieu les a envoyés dans la personne des RR. PP. Le Jollec, supérieur, Colin et Chevance, et les abbés Abgrall, vicaire de Guerlesquin, Allain, vicaire de Ploudaniel, Vétel, vicaire de Landerneau, et Prémel, vicaire de Roscoff.

Le succès de la retraite des enfants et particulièrement de la grande fête qui eut lieu l'après-midi de la communion, amena à l'église la foule des parents et fut la meilleure réclame en faveur de la mission des grandes personnes. Le samedi de la première semaine, qui marquait la fin des exercices pour la première bande, on enregistra 426 communions, dont 163 d'hommes et 261 de femmes. La deuxième semaine se terminait par 424 communions, dont 167 d'hommes et 257 de femmes. En tenant compte des malades, des vieillards et des infirmes, ainsi que de la centaine de jeunes gens et d'hommes, pour la plupart dans la marine, qui n'ont pu prendre part aux réunions de la Mission, il resterait 80 à 100 personnes qui n'auraient pas répondu à l'appel de Notre Seigneur ; Dieu leur fasse néanmoins miséricorde au nom... de ceux qui lui ont été fidèles.

Qu'il daigne également bénir et récompenser le ministère des prêtres qui ont été ses précieux instruments dans le renouvellement des âmes au cours de la mission.

Invitation aux Prêtres et Religieux A. C. au défilé à l'Arc de Triomphe, le 15 Juin 1930. — Les prêtres et les religieux A. C., spécialement les mutilés, qui désirent assister le 15 Juin aux diverses manifestations : messe à N.-D.

des Victoires, assemblée, banquet et défilé de PAC et DRAC à l'Arc de Triomphe, seront les hôtes des amis de la PAC et de la DRAC, qui leur offrent *gracieusement pendant 48 heures* le gîte et le couvert. Seul le voyage serait à leur charge.

Prière d'envoyer son adhésion *avant le 28 Mai*, à M. Cognet, 1, place du Stivel, Loc-Maria, Quimper.

Les renseignements seront ensuite directement transmis par DRAC aux intéressés.

Université Catholique de l'Ouest. — M. l'abbé Blanchard, *docteur ès sciences physiques*. — Nous sommes heureux de faire connaître à nos lecteurs que M. l'abbé Blanchard, professeur à la Faculté des Sciences de notre Université Catholique, vient de soutenir en Sorbonne (7 Mai), avec le plus grand succès, une thèse de Chimie organique sur le sujet suivant : *Contribution à l'étude des dérivés bihalogénés symétriques de la glycérine ; Synthèse du Cyclobutanoloïque*, 1-4.

Ce travail, particulièrement difficile, a mérité à son auteur le titre de docteur ès sciences physiques, avec la mention *très honorable*.

C'est l'un de ces succès, auxquels les maîtres de notre Université nous ont dès longtemps accoutumés.

Institut catholique professionnel de Nantes. — *Concours d'admission* (section de Juillet 1930). — Les épreuves du concours d'admission en première et seconde années et de l'examen d'entrée au Cours Préparatoire pour l'année scolaire 1930-1931 commenceront le mardi 15 Juillet.

Adresser les demandes d'inscription, ainsi que les pièces requises, avant le 5 Juillet, au Directeur de l'Institut Catholique Professionnel, la Joliverie route de Clisson, Saint-Sébastien-les-Nantes (Loire-Inférieure).

L'Institut a pour but, comme les écoles professionnelles nationales, de préparer, pour les diverses industries, des techniciens constituant le cadre intermédiaire entre le personnel dirigeant et le personnel ouvrier.

De plus, en tant qu'école catholique, son but spécial est de former des chrétiens sérieux et convaincus.

Il prépare aussi à l'Institut Catholique des Arts et Métiers de Lille.

Age d'admission (par concours) : de 13 à 16 ans.

Durée des études (section normale) : 4 ans.

Les élèves de 4^e année qui ont satisfait à un examen de fin d'études reçoivent le brevet d'élève diplômé de l'Institut Catholique Professionnel.

Section préparatoire aux Arts et Métiers : 2 ans.

Un cours préparatoire est annexé à l'Institut.

Age d'admission au Cours préparatoire : de 12 ans 1/2 à 15 ans.

N. B. — En Juillet 1929 : 10 élèves, après avoir achevé leurs quatre années d'étude, sont sortis avec le Brevet d'élève diplômé de l'Institut Catholique de Nantes ; 12 élèves, sur 16 présentés, ont été reçus au concours de l'ICAM ; onze parmi eux se sont classés dans la première moitié dont le 4^e et le 6^e.

Bulletin diocésain d'Histoire et d'Archéologie.

20^e année. — N^o de Janvier-Février 1930.

I. Chanoine H. PÉRENNÈS : *Notices sur les paroisses du diocèse de Quimper et de Léon : Loqueffret* (suite et fin).

H. Chanoine A. LE ROY : *Un évêque breton : Mgr Léopold de Léséleuc de Kerouara, évêque d'Autun (1814-1873)* (suite) : le Supérieur de Saint-Ilan.

III. Chanoine H. PÉRENNÈS : *Une âme bretonne : le Père Jean-François Abgrall*.

BIBLIOGRAPHIE. — *Saint-Thégonnec : Une paroisse bretonne sous la Révolution*, par M. l'abbé F. QUINIOU. — *La Révolution à Landerneau*, par le chanoine SALUDEN. — *Mgr Roull*, par le chanoine SALUDEN.

N^o de Mars-Avril 1930.

I. Chanoine H. PÉRENNÈS : *Notices sur les paroisses du diocèse de Quimper et de Léon : Lothéa* (à suivre).

II. Chanoine F. CORNOU : *Quelques pages de Fréron* (suite) : *La bataille pour l'Infâme* (à suivre).

III. Chanoine A. LE ROY : *Mgr de Léséleuc de Kerouara* (suite) : le Recteur de Plougonven, l'Oraison funèbre de Mgr Graveran (à suivre).

IV. BIBLIOGRAPHIE. — *Les prêtres du diocèse morts pour la foi ou déportés pendant la Révolution* : deux vol. in-8^o de xv-244 pages et 200 pages, par MM. les chanoines PÉRENNÈS, LIVINEC, SALUDEN et CALVEZ. — *La Révolution à Landerneau*, par M. le chanoine SALUDEN. — G.-H. DOBLE : *Saint-Tudy*, 1929. — Abbé VELLY : *Saint-Tugen et son église*, 7^e édition, 1930.

Abonnements, 15 fr. S'adresser à M. le chanoine Perrot, Evêché, C/C Nantes 3480.

BIBLIOGRAPHIE

JACQUES DEBOUT. — ...ET PAR OMISSION. — Un volume in-16 Jésus : 5 fr. 50 ; franco 6 francs. — ...D'APRÈS LES PARABOLES. — Un volume in-16 Jésus : 7 francs ; franco 7 fr. 70. En vente dans toutes les librairies.

R. P. LHANDÉ. — L'EVANGILE PAR DESSUS LES TOITS. — Le recueil complet des 18 Radios-Sermons donnés en 1927 au poste Radio-Paris par le R. P. Lhandé. Un volume in-16 Jésus 12 francs ; franco 13 fr. 20.

Editions Spes, 17, rue Soufflot, Paris (V^e)

LOURDES L'OFFICE DES PELERINAGES
se charge sans frais de procurer logement aux Pèlerins
Ecr. M. COLOMÈS, rue Egalité. Timbre pour réponse.

Un peu de persévérance Et c'est la récompense.

Il faut être raisonnable. Il y a des semaines, des mois, peut-être, que vous souffrez ; vous ne pouvez pas exiger qu'un médicament, si efficace qu'il puisse être, vous rende la santé en vingt-quatre heures.

Sans doute, les Pilules Pink vous rétabliront si les troubles dont vous êtes atteint sont la conséquence d'un appauvrissement du sang ou d'un affaiblissement du système nerveux. Et il y a, en effet, tout lieu de croire, car c'est la cause la plus commune de ce genre d'affections, il y a tout lieu de croire que votre lassitude, votre manque d'appétit et de sommeil, vos troubles digestifs, vos migraines n'ont pas d'autre origine. Eh ! bien, les Pilules Pink vous sont tout indiquées, mais prenez-les avec quelque persévérance et vous verrez qu'au bout de quelques jours, vous vous sentirez déjà mieux. Votre appétit se réveillera, votre estomac ne vous fera plus souffrir et vous aurez un sommeil plus paisible. Et en persistant à prendre des Pilules Pink, vous aurez bientôt la récompense de votre persévérance. L'exemple de M. J. Gilly, demeurant à Seyne-les-Alpes (Basses-Alpes), vous en donne la preuve.

« Souffrant de l'estomac depuis de longues années — déclare M. Gilly — j'ai essayé les Pilules Pink, qui ont relevé mon appétit et m'ont fait augmenter de deux kilog. Je me félicite d'avoir pris ce médicament qui a considérablement amélioré l'état de ma santé. »

Les Pilules Pink, régénérateur du sang, tonique des nerfs, sont un remède extrêmement actif contre l'anémie, la neurasthénie, l'affaiblissement général, les troubles de la croissance et du retour d'âge, les maux d'estomac, maux de tête, épuisement nerveux.

En vente dans toutes les pharmacies. Dépôt : Pharmacie P. BARRET, 23, rue Ballu, Paris. 8 francs la boîte, 45 francs les 6 boîtes, plus 0,50 de timbre-taxé par boîte.

La Constipation **LA SCAVULINE** guérit la Constipation.
empoisonne le sang.

Toute personne constipée, du fait qu'elle ne va pas journellement à la selle s'empoisonne. Notre intestin est journellement exposé aux pires souillures. Il faut qu'il soit nettoyé tous les jours. Les résidus de la nutrition, s'ils ne sont pas évacués, empoisonnent le sang. Cet empoisonnement se manifeste par les éruptions, les rougeurs, les furoncles, l'eczéma et ensuite par des affections plus profondes et plus graves. La Scavuline guérit la constipation d'une façon durable.

On trouve la Scavuline dans toutes les Pharmacies et au dépôt, Pharmacie Barret, 23, rue Ballu, Paris, 4 francs la boîte pour nombreuses purgations, plus 0 fr. 50 de taxe par boîte.

45^e ANNÉE.

Vendredi 30 Mai 1930.

N° 22.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

- Dimanche*, 1^{er} Juin. — Dans l'octave de l'Ascension, Semi-double. Blanc.
Lundi, 2. — De l'octave. Semi-double. Blanc.
Mardi, 3. — Ste Clotilde, Reine, Veuve. Double. Blanc.
Mercredi, 4. — S. François Carracciolo, Confesseur. Double. Blanc.
Jeudi, 5. — Octave de l'Ascension. Double-majeur. Blanc.
Vendredi, 6. — S. Norbert, Evêque et Confesseur. Double. Blanc.
Samedi, 7. — Vigile de la Pentecôte (sans jeûne ni abstinence). Semi-double. Blanc pour l'office, rouge pour la messe.
Dimanche, 8. — Pentecôte. Double de 1^{re} classe, avec octave privilégiée du 1^{er} ordre.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Combrit. du 1^{er} au 5 Juin
 Peumerit du 6 au 8 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Pèlerinage diocésain à Lourdes. — Devant l'affluence des inscriptions, nous avons fait la demande d'un quatrième train.

Ce train, qui partira de Landerneau, prendra tous les pèlerins qui, inscrits trop tard, n'ont pu trouver place, soit dans le train de Brest, soit dans le train de Quimper : ce dernier train est, en effet, complet depuis quelques jours (secondes comprises). Il est bien entendu que les pèlerins qui embarqueront dans ce train à Quimper ne paieront que le prix du billet Quimper-Lourdes.

On peut donc continuer à s'inscrire. Il le faut même, puisque la mise en marche de ce quatrième train exige un minimum de 500 voyageurs de troisième classe.

La liste d'inscription des malades sera close le 4 Juin.

Dans l'impossibilité où nous sommes de répondre à toutes les demandes d'inscriptions qui nous sont faites ces jours-ci, nous prions nos confrères de nous excuser et de considérer comme agréées toutes les demandes que nous n'aurons pas refusées par lettre.

II. Neuvaine préparatoire de la fête de la Pentecôte. — Mgr l'Evêque rappelle au Clergé et aux fidèles que Sa Sainteté le Pape Léon XIII a prescrit pour *chaque année* une neuvaine au Saint-Esprit, préparatoire à la fête de la Pentecôte. Cette neuvaine commence le vendredi 30 Mai, pour se terminer le jour de la fête. Elle consistera dans le chant ou la récitation, le matin après la messe ou le soir au Salut, de l'hymne *Veni Creator*, avec le verset et l'oraison du Saint-Esprit. Indulgence de 7 ans et de 7 quarantaines chaque jour ; indulgence plénière, pour l'un de ces jours, aux conditions ordinaires, applicable aux âmes du Purgatoire. On peut gagner les mêmes indulgences pendant l'Octave de la Pentecôte.

III. Assurances sociales. — Les prêtres affectés par l'autorité diocésaine aux fonctions du *ministère paroissial* ne sont pas des salariés. Ils ne sont donc pas assujettis à la loi des Assurances sociales à titre obligatoire, et il n'y a lieu, en ce qui les concerne, à aucune déclaration.

Il faut en dire autant des supérieurs et professeurs du grand et du petit *Séminaire*.

La situation des *aumôniers* des établissements et des communautés, celle des *professeurs* et surveillants dans les collèges ecclésiastiques est plus difficile à définir. Manquant des précisions nécessaires pour prendre actuellement une décision définitive, nous demandons aux chefs de ces établissements ou communautés de ne faire en ce moment aucune déclaration, mais d'attendre de nouvelles instructions. Il est à propos de rappeler que les sanctions prévues pour défaut de déclaration ne seront appliquées qu'après une mise en demeure qui laissera à l'employeur un délai de quinze jours pour faire la déclaration qu'il aurait omise.

Des instructions spéciales ont été données par l'inspection diocésaine aux ecclésiastiques affectés par l'Evêque à l'*enseignement primaire*.

IV. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS

Jun.	Matin.	Soir.
Dimanche 1	Plouyé	Huelgoat.
Lundi 2	Berrien	Serignac.
Mardi 3	La Feuillée. — Brennilis	Botmeur.
Mercredi 4	Poullaouen. — Loc-Maria	Plounévezel.
Jeudi 5	Motreff	Carhaix.
Vendredi 6	Plouguer. — Kergloff	Saint-Hermin.
Samedi 7	Clédén-Poher.	

M. le vicaire général Joncour accompagnera Mgr l'Evêque.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse* : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche dans l'octave de l'Ascension, 1^{er} Juin* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 30. — Vêpres à 3 heures, bénédiction. — A 8 heures, confréries du Rosaire et du Scapulaire, neuvaine au Saint-Esprit.

Mercredi : à 4 h. 30, ouverture de la retraite des enfants.

Vendredi, 1^{er} vendredi du mois : exposition du T. Saint-Sacrement de 6 h. 30 du matin à 5 heures du soir, bénédiction et neuvaine au Saint-Esprit. — De 8 à 9 heures, Heure d'Adoration, pour les hommes et les jeunes gens.

Samedi : à 6 heures, bénédiction des eaux baptismales. — Ce jour, pour le diocèse de Quimper, exemption de jeûne et d'abstinence.

— EGLISE DE SAINT-MATHEU. — *Dimanche dans l'octave de l'Ascension (1^{er} Juin)* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 30. — A 3 heures, réunion de l'Archiconfrérie, procession du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : à 7 h. 30, service pour les Trépassés.

Mercredi : à 5 heures, ouverture de la Retraite des enfants, qui sera prêchée par M. le chanoine Gadon, curé-archiprêtre de Sainte-Croix de Quimperlé.

1^{er} Vendredi : de 8 à 9 heures du soir, Heure d'Adoration pour les hommes et les jeunes gens.

Samedi : à 6 heures, bénédiction des fonts baptismaux.

Œuvre de Saint-Corentin et Saint-Pol. — Nous prions instamment MM. les Curés et Recteurs de verser au plus tôt les cotisations recueillies pour l'Œuvre des Vocations, au trésorier, M. le chanoine Perrot, Evêché, C. C. 3480 Nantes. Nous insistons pour qu'on n'attende pas pour ces versements les retraites ecclésiastiques, afin que nous puissions prévoir les bourses à distribuer.

Les cachets-diplômes à remettre aux familles et aux écoles pour assurer les prières en faveur de l'Œuvre sont tirés soit en breton soit en français ; le cent de l'une ou de l'autre édition, franco : 6 francs.

S'adresser à M. le chanoine Le Roy, Quimper, C. C. 44.74 Nantes.

Adoration. — On recommande aux prières des communautés et des personnes pieuses, l'adoration qui aura lieu à COMBRIT, du 1^{er} au 8 Juin. Elle sera prêchée par les Pères Capucins de Lorient, que quatre prêtres du diocèse aideront pour les confessions.

QUIMPER. — **La retraite bretonne** pour les femmes et les jeunes filles s'ouvrira à la Retraite de Quimper le lundi de la Pentecôte, 9 Juin, et se terminera le samedi matin.

Le prix de la pension est de 35 francs, beurre non compris.

MM. les Curés et Recteurs sont priés de l'annoncer en chaire.

LESNEVEN. — Retraite bretonne de femmes, du 19 au 24 Mai 1930. — 24 paroisses ; 71 retraitantes : Plougoulm, 10 ; Plouguerneau, 9 ; Bourg-Blanc, 8 ; Ploudaniel, 6 ; Plouvien, 5 ; Saint-Frégant, 4 ; Kersaint-Plabennec et Lannilis, 3 ; Guipronvel, Kerlouan, Lambézellec, Lanarvily, Saint-Divy, Saint-Pol-de-Léon et Saint-Thonan, 2 ; Le Drennec, Lanhouarneau, Lesneven, L'Hôpital-Camfrout, Plabennec, Plounévez-Lochrist, Plouvorn, Saint-Joseph du Pilier-Rouge et Tréouergat, 1.

QUIMPERLÉ. — L. P. D. F. — La retraite fermée donnée chez les Dames de la Retraite pour les « Jeunes », par M. l'abbé Pichon, vicaire à la cathédrale et aumônier de la Ligue, groupait 22 retraitantes : Quimperlé, 8 ; Quimper et Sainte-Anne-du-Passage, 5 ; Concarneau, 3 ; Névez, 1.

Missions. — I. LANNÉANOU. — La paroisse de Lannéanou a eu sa mission du 2 au 23 Mars, prêchée par les RR. Pères Barnabé et Fulgences, capucins.

Si tous les paroissiens n'ont pas répondu à l'appel de leur zélé pasteur et des missionnaires, Notre Seigneur a été cependant consolé par le retour de quelques brebis égarées.

Les premiers jours ont été réservés aux enfants.

Soixante-dix étaient tout yeux et tout oreilles aux diverses instructions des missionnaires, mais surtout aux leçons du « tableauteur » et communieraient le jeudi.

Les journées des 6, 7 et 8 ont été consacrées à la visite à domicile de tous les paroissiens par les missionnaires et le pasteur.

Malgré leurs invitations pressantes bien peu répondirent à leur appel le premier jour de la mission des grandes personnes. Peu à peu le nombre augmenta et, finalement, il y eut la première semaine 190 communions, dont 40 hommes, et la deuxième semaine 240 communions, dont 90 d'hommes. La parole des missionnaires a renouvelé la foi et l'amour à Jésus-Hostie.

Dieu veuille que les bonnes résolutions prises à l'occasion de la mission portent des fruits durables.

II. PLOÉVEN (1^{er}-18 Mai.). — Ce fut un véritable événement que l'annonce d'une grande mission à Ploéven. La mission précédente avait eu lieu en 1860, il y avait donc 70 ans, et assez rares étaient les paroissiens qui pouvaient se rappeler y avoir pris part.

Sans doute, en ce long espace de temps, il y avait eu des exercices spirituels, à l'occasion des jubilés, des adorations, mais pas de vraie grande mission, rassemblant les paroissiens pour des sermons et des instructions, durant toute une quinzaine. Aussi, M. le Recteur put constater la grande joie que provoqua chez ses fidèles l'annonce de la prochaine arrivée des Pères Le Provost et Person, les ouvriers choisis de la moisson projetée.

Il y eut d'abord la mission des enfants. Le 1^{er} Mai, ils se trouvèrent au complet dans la vieille église, qui avait un air de jeunesse sous sa toiture neuve, et ne portait plus trace

des coups d'orage, qui lui avaient été si fatals au cours de l'hiver dernier. Des mains pieuses et expertes avaient donné à l'intérieur la belle parure des grands jours.

Les quarante enfants, qui prirent part à ces premiers exercices, s'approchèrent de la Sainte Table le dimanche suivant, et terminèrent leur mission à Saint-Nicodème, dont c'était le jour de pardon, en assistant à la grand'messe et aux vêpres dans la petite chapelle, cachée au fond d'un joli vallon.

Une procession, suivie de la rénovation des vœux du Baptême et de la consécration à la Sainte Vierge, clôtura la mission des petits.

Puis ce fut le tour des grandes personnes. Dès le matin du lundi, le premier groupe montra, par son empressement, le grand cas qu'il faisait de la grâce que le bon Dieu leur proposait. Cet empressement dura toute la semaine, et la petite église avait peine à contenir les fidèles de Ploéven, auxquels étaient venu se joindre un certain nombre de retraitants des paroisses voisines.

Pendant la quinzaine, ce fut le même entrain, et tous se montraient heureux de profiter des leçons si pleines d'expérience et d'onction des bons Pères. On ne trouvait qu'un défaut à leurs prédications, c'est qu'elles finissaient trop vite.

« Je serais restée volontiers toute la journée à les écouter », disait une paroissienne.

Toute la paroisse voulut profiter de ces heures de grâce.

Pour clôturer la mission, il y eut une heure d'adoration, prêchée devant le Saint-Sacrement, puis procession et rénovation des promesses du Baptême. Et ce fut un spectacle impressionnant que tous ces hommes et toutes ces femmes répondant avec cœur aux interrogations du P. Le Provost, et affirmant d'une voix forte leur foi et leur désir d'être désormais tout à Jésus-Christ.

Les Pères, qui ne connaissaient jusque-là Ploéven que de nom, s'en allèrent le soir, ravis d'avoir trouvé un terrain si disposé à recevoir la semence de la parole divine, et ils exprimaient leur espoir, que ces jours de ferveur, que la paroisse venait de vivre, seraient le point de départ d'une vie encore plus chrétienne dans ce coin un peu retiré du Porzay.

Dieu veuille que leur espoir se réalise et que Ploéven garde longtemps le souvenir et les heureux fruits de sa mission.

TREGOUREZ. — Adoration. — Il est bon de temps en temps d'abandonner complètement les préoccupations matérielles de ce monde pour ne penser qu'à son âme et à Dieu ; ce bonheur, la paroisse de Tregourez vient de le goûter une fois de plus. En effet, le dimanche soir 11 Mai, après vêpres, s'ouvrait l'adoration, sous la présidence de M. Gargadennec, recteur de Brennilis, avec la collaboration de MM. Drénou, vicaire à Plonévez-du-Faou ; Kerninon, vicaire à Lennon, et Briand, vicaire à Leuhan.

Les paroissiens ont répondu généreusement à l'appel de leur pasteur ; ils sont venus du 11 au 18 Mai en deux groupes suivre les exercices de l'adoration dont la prédication

avait pour thème général la Sainte Eucharistie : la doctrine de l'Eglise sur la présence réelle, le saint sacrifice de la messe et la sainte communion, les obligations qui en résultent pour nous et aussi les vertus dont Jésus au Saint-Sacrement est la source et le modèle. A part quelques rares exceptions, tous les paroissiens ont répondu à l'appel de Dieu : le premier groupe comprit 160 hommes et 207 femmes, le deuxième groupe fut plus nombreux : 187 hommes et 221 femmes.

L'assiduité des paroissiens aux exercices de l'adoration, leur tenue si digne et si chrétienne à l'église méritent tous les éloges et laisseront aux ouvriers de cette adoration le souvenir le meilleur et le plus consolant. Cet heureux résultat est dû tout spécialement à M. le Recteur, qui depuis longtemps préparait sa population, il n'a eu qu'un désir : le bien de la paroisse. En prenant congé des prêtres qui avaient travaillé à l'adoration il leur disait : « S'il y a un homme heureux aujourd'hui à Trégourez, c'est bien moi ». Nous savons qu'il n'est pas le seul ; ses paroissiens sont aussi heureux que lui, ils ont retrouvé la paix de leurs consciences et c'est le vrai bonheur ici-bas. Loué soit Jésus-Christ !

LE HAVRE. — Fête de Saint Yves et Bénédiction de la Mer. — M. l'abbé Gourvil, le sympathique et zélé aumônier des Bretons du Havre, se rendit compte dès son arrivée en ce pays que la difficulté pour lui, dans l'exercice de son ministère, serait de rassembler ses compatriotes, si nombreux en cette ville. Ils ont cependant besoin de se voir, de se connaître, pour moins se sentir seuls, ils ont besoin de se tenir en contact avec l'Aumônier, pour que leurs traditions chrétiennes ne sombrent pas du premier coup. Dès son arrivée, M. Gourvil obtint de M. le Curé de Saint-François une messe pour les Bretons chaque dimanche, à 9 heures. Pendant cette messe, on chante des cantiques bretons, et le prône se fait comme en Bretagne. La fête de Sainte-Anne se célébrait déjà chaque année avec piété et dévotion, mais elle était unique. Surpris de constater que, dans un grand port comme le Havre, il n'existe pas de fête religieuse spéciale pour les marins, M. l'Aumônier se dit que la bénédiction de la mer, telle qu'elle se célèbre dans nos ports de pêche de Bretagne, serait nécessairement populaire et en même temps fournirait une excellente occasion de réunir ses paroissiens disséminés dans la grande ville, et il se mit à l'œuvre. L'année dernière, il fit des démarches auprès de la Compagnie des Transatlantiques et obtint que le remorqueur *l'Ursus* fût mis à sa disposition pour la circonstance. Pour rehausser davantage l'éclat de la fête, il demanda le concours de la musique l'Harmonie Transatlantique, qui devait prendre place sur le bateau ; malheureusement, la pluie la contraignit de se mettre à l'abri dans un hangar voisin. Cette année, les mêmes démarches ont été faites avec le même succès auprès de la Compagnie de Remorquage. Puis, pour solenniser encore davantage la fête et lui donner un caractère plus breton, M. Gourvil fit appel à des confrères de Quimper.

Au dernier moment, l'un des invités dut renoncer au voyage, et M. l'abbé Hénaff, vicaire à Douarnenez, dut assumer les fonctions de célébrant et de prédicateur. Il n'était pas en pays étranger au Havre, les Douarnenistes y sont nombreux, et l'on s'en rendit compte. Le samedi il donna le panégyrique de Saint Yves en l'église de Saint-François, devant un auditoire imposant, composé surtout de Bretons.

Le dimanche, malgré la pluie, se déroula la grande fête. Elle a été belle, elle eût été splendide si le soleil avait bien voulu se mettre de la partie. Il y avait, en effet, cette heureuse coïncidence de la bénédiction du drapeau de la Société de Secours Mutuels « La France », au cours de la grand'messe à Saint-François. Cette cérémonie avait attiré les drapeaux et les étendards de nombreuses sociétés. Aussitôt après la messe, 27 drapeaux en tête, le cortège se rendit au quai Bostrom, suivi par une foule nombreuse. Le programme prévoyait l'embarquement des officiels à bord du remorqueur *l'Abeille IV*. Une fois de plus, la pluie contraria la cérémonie, dont un journal local rend ainsi compte :

« Sur le quai, cependant, vinrent se grouper de nombreuses familles de marins et les drapeaux, en face de *l'Abeille-IV*, toute pavoisée et à bord de laquelle, devant un autel rapidement installé, à l'abri de la pluie, sous la passerelle de commandement, M. l'abbé Hénaff, vicaire à Douarnenez, célébra la messe à 11 h. 1/2.

» Sous la direction de M. l'abbé Gourvil, l'assistance chanta un cantique dédié à Mgr Saint-Yves de Kermartin, patron de la Bretagne, et, groupée sous la tente du quai, l'Harmonie Transatlantique exécuta plusieurs morceaux choisis : *Marche Parade*, de L. Manière ; un fragment de *Judex*, de Gounod ; la *Marche religieuse d'Alceste*, de Gluck ; l'entr'acte symphonique de *Messidor*, de Bruneau, et le prélude de *l'Attaque du Moulin*, de Bruneau.

» Du haut de la passerelle, M. l'abbé Hénaff, en des paroles saisissantes, fit ressortir le caractère de cette cérémonie de la bénédiction de la mer, une coutume en honneur en Bretagne. On doit bénir la mer, parce que c'est l'élément qui manifestement échappe le plus au pouvoir de l'homme — et que, dès lors que l'homme se sent impuissant, il doit se trouver en lui-même assez de sagesse et de bon sens pour faire appel à plus fort que lui, regarder le Ciel puisque la terre ne peut lui venir en aide. Notre Seigneur, continue le prédicateur, en résumant les pages de l'Evangile qui ont trait à la pêche miraculeuse et à la tempête calmée, a semblé demander aux marins de ne pas trop se fier en eux-mêmes, mais plutôt de mettre leur confiance dans le Père qui est dans les Cieux. On doit bénir la mer parce que c'est un cimetière où beaucoup de chrétiens dorment leur dernier sommeil. Ces pensées furent exprimées en français et en breton.

» Et, sous ses pavillons claquants à la brise, *l'Abeille-IV*, quittant le quai, glissa jusqu'au milieu de l'avant-port, où le prêtre dans un grand geste, du haut de la passerelle, bénit les flots.

» Cérémonie grandiose et émouvante. »

Un Breton du Havre.

Fleurs de Lys. — Depuis le beau pèlerinage du 4 Mai, au Folgoat, qui a groupé 600 jeunes filles, et le compte rendu que M. le Recteur en a fait dans la *Semaine religieuse* et le *Courrier*, plusieurs confrères m'ont questionné sur cette nouveauté qui se révélait à eux.

— Est-ce une œuvre de plus pour éparpiller les forces déjà réunies par les Enfants de Marie, les Lignes, les Croisades, les Noël, les Guides ?...

— J'ai répondu et j'y insiste : ce n'est pas une œuvre à côté et au détriment des autres : c'est un esprit, une âme commune, un mouvement imprimé et entretenu par une petite revue mensuelle de jeunes filles : *Fleurs de Lys*, excellemment rédigée et répandue à plus de 100.000 exemplaires, au grand profit des lectrices et des œuvres paroissiales, entretenue aussi par des réunions diocésaines et des retraites fermées, qu'on se propose d'inaugurer à Lesneven.

— Cette âme commune dont vous parlez, qu'est-ce qui la caractérise ?

— Trois buts : 1° Une piété solide, et non pas formaliste, appuyée sur une obéissance filiale et jalouse aux directions de l'Eglise : dévotion au Pape, messes quotidiennes, communions fréquentes, éloignement des danses et des cinémas ; surtout une modestie parfaite. Au Folgoat, parmi ces 600 jeunes filles, je n'ai pas vu de robes courtes, mais des robes montantes, pas de bas couleur de chair ou transparents, proscrits par la S. Cong. du Concile : j'en ait été fort édifié par contraste avec certaines autres réunions de jeunes filles PIEUSES ;

2° *Charité mutuelle.* — Elles sont des sœurs. Ainsi s'appellent-elles, qu'elles soient riches ou pauvres, maîtresses ou servantes. Elles aiment à visiter les malades, à se prêter secours en toutes circonstances, à faire œuvre d'apostolat ;

3° *Dévouement à la paroisse.* — Catéchismes, chant des offices, soin des autels, des ornements, confréries. Elles sont partout. Car, et ceci est à noter : elles ne forment pas une œuvre, afin de collaborer à toutes les œuvres. Elles sont Enfants de Marie, Croisées, Ligneuses, Noël, Guides...

— Un vénérable curé-doyen, à qui je donnais tous ces renseignements, me supplia d'obtenir pour sa paroisse, une fête semblable à celle du Folgoat.

Alfred LE ROY, chanoine.

REGNUM MARIÆ

Le centenaire de la Médaille miraculeuse

La chapelle restaurée de la Maison Mère des Filles de la Charité, 140, rue du Bac, à Paris, est ouverte depuis Pâques à la piété des fidèles. Le sanctuaire est demeuré intact, celui qui fut témoin des grandes apparitions de 1830 à sœur Catherine Labouré : la vision du Cœur de saint Vincent de Paul, la révélation de Jésus au Saint-Sacrement de l'autel et la grande Manifestation de la Vierge Immaculée, dite de la

Médaille miraculeuse. Tout le reste de l'ancien vaisseau a été modifié, amélioré, embelli.

Le regard s'élève, dès l'entrée, vers une fresque symbolique, due au pinceau d'un jeune artiste chrétien : une Vierge dans la gloire, inspirée des primitifs, ayant à ses pieds la voyante de la Médaille et rayonnant ses bienfaits sur l'humanité souffrante, consolée par les Filles de la Charité. Du côté de l'Épître, la vue se repose sur une magnifique statue de la Vierge au globe, chef-d'œuvre de Réal del Sarte qui a su faire éclater, dans la blancheur d'un marbre de Carrare, mis en relief par un superbe panneau de mosaïque, la pureté des lignes, la sveltesse de la forme, le mouvement et la vie, la céleste intercession de la Médiatrice toute-puissante.

Partout, dans la nef agrandie, surélevée, entourée de nouvelles tribunes, triomphe la blancheur : élégantes colonnes de marbre blanc, voûte lumineuse, blanches verrières, chemin de croix en marbre de Carrare, chaire en marbre et fer forgé.

Tel est le spectacle auquel un joyeux carillon va convier des milliers de pèlerins durant l'année du centenaire.

Nous voudrions dire ici : les *raisons* qui justifient la célébration de ce centenaire, les principales *cérémonies* auxquelles il donnera lieu et les *fruits* que nous en attendons.

Quelles raisons légitiment cette célébration du centenaire de la Médaille miraculeuse, à Paris tout d'abord, puis dans la France catholique et dans le monde entier ?

C'est à Paris que se déroulent les apparitions préparatoires, puis la grande Manifestation de la Vierge Immaculée ! La voyante, d'origine bourguignonne, mais parisienne d'élection, passe à Paris les quarante-six années de sa vocation de Fille de la Charité et son corps virginal repose à la Providence Sainte-Marie, 77, rue de Reuilly, où il est l'objet de la vénération populaire.

Dès son arrivée au séminaire ou noviciat, rue du Bac, fin d'Avril 1830, au cours des solennités de la Translation des Reliques de saint Vincent de Paul, le cœur de l'apôtre de la charité apparaît à la petite sœur Catherine Labouré, et une voix mystérieuse lui assure que « le cœur de saint Vincent est un peu consolé parce qu'il a obtenu de Dieu, par la médiation de Marie, que ses deux familles ne périraient pas au milieu des malheurs, mais que Dieu s'en servirait pour ranimer la foi », prophétie que le XIX^e siècle n'a cessé de réaliser.

« Et puis, dit la sœur, j'étais favorisée d'une autre grande grâce, c'était de voir Notre Seigneur dans le Très Saint-Sacrement, que j'ai vu tout le temps de mon séminaire », durant l'espace d'une année. Le dimanche 6 Juin 1830, « le jour de la Sainte-Trinité, Notre Seigneur m'apparut comme un roi, avec la croix sur sa poitrine, dans le Très Saint-Sacrement... pendant la sainte messe ». N'est-il pas touchant de commémorer ces souvenirs au lendemain de l'institution de la fête du Christ-Roi, au moment du Congrès Eucharistique international de Carthage ?

Dans la nuit du 18 au 19 Juillet, sœur Labouré est favorisée de la première apparition de la Très Sainte Vierge. Sur les marches de l'autel, les mains appuyées sur les genoux de

sa Mère immaculée, la petite voyante passe un des moments les plus doux de sa vie, non sans y recevoir de douloureuses confidences. « Des malheurs vont fondre sur la France... pour le clergé de Paris, il y aura bien des victimes... Mgr l'Archevêque mourra..., la croix sera méprisée, le sang coulera dans les rues ».

L'entretien avait débuté, d'ailleurs, par ces mots mystérieux : « Mon enfant, le bon Dieu veut vous charger d'une mission ».

Le 27 Novembre 1830, un samedi, veille du premier dimanche de l'Avent, pendant l'oraison du soir, sœur Catherine comprendra le sens des paroles entendues à l'aube de la fête de saint Vincent de Paul. La mission qui lui est réservée sera de faire connaître la Vierge Immaculée, « belle dans son plus beau », selon sa pittoresque et juste expression.

Debout, d'une taille moyenne, la Sainte Vierge apparaît, revêtue d'une robe de soie de couleur « blanche-aurore », la tête recouverte d'un voile blanc qui descend jusqu'aux pieds, les cheveux en bandeaux, la figure assez découverte, si belle qu'il serait impossible d'en exprimer l'éclat ravissant, les yeux tantôt élevés vers le ciel, tantôt baissés vers la terre, les pieds appuyés sur un demi-globe autour duquel s'enroule un serpent. Les mains, élevées à la hauteur de la poitrine, tiennent, d'une manière très aisée, une boule d'or, surmontée d'une petite croix d'or. La voyante se déclare impuissante à exprimer ce qu'elle éprouve au moment où la Sainte Vierge offre le globe à Notre Seigneur. Les doigts s'ornent d'anneaux, revêtus eux-mêmes de pierres précieuses d'où jaillissent de toute part des rayons lumineux. *Cette boule que vous voyez représente le monde entier, particulièrement la France, et chaque personne en particulier.* Et la voyante entend ces mots : *C'est le symbole des grâces que je répands sur les personnes qui me les demandent.* Les mains de la Vierge s'étendent, tandis que le globe disparaît.

« A ce moment, ou j'étais ou je n'étais pas, je jouissais, je ne sais, il s'est formé, — déclare la sœur, — un tableau autour de la Sainte Vierge, un peu ovale où il y avait, en haut du tableau, ces paroles : *O Marie, conçue sans péchés, priez pour nous, qui avons recours à vous*, écrites en lettres d'or. Alors une voix se fit entendre qui me dit : *Faites, faites frapper une médaille sur ce modèle, toutes les personnes qui la porteront recevront de grandes grâces, en la portant au cou ; les grâces seront abondantes pour les personnes qui la porteront avec confiance.*

« A l'instant, le tableau n'a paru se retourner, où j'ai vu le revers de la médaille. » Le revers montrait le monogramme de la Sainte Vierge, composé de la lettre M surmontée d'une croix ayant une barre à sa base et au-dessous de ladite lettre M, les deux cœurs de Jésus et de Marie, l'un environné d'une couronne d'épines et l'autre transpercé d'un glaive : et, tout autour, une couronne de douze étoiles. Pas d'inscription sur le revers, une voix, dans la méditation, ayant dit un jour à Sœur Catherine : « L'M et les deux Cœurs en disent assez. »

Tel est le récit de la grande Manifestation de la Vierge

Immaculée de la Médaille miraculeuse. L'on y découvre sans peine deux ou même trois phases distinctes. Première phase : la Vierge au globe. Deuxième et troisième phases : la Vierge de la Médaille, présentant ses mains rayonnantes, à l'avant, et au revers, l'image de ses douleurs. (A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

LAOUIG AR PENKER est un beau petit volume de 76 pages, imprimé au *Courrier* en 1929, et illustré par M. Jacques Jullien. L'auteur, préoccupé de recrutement sacerdotal, y raconte l'histoire toute simple mais bien émouvante d'un enfant de la campagne que le Bon Dieu mène comme par la main jusqu'à la prêtrise.

Laouig ar Penker, approuvé par les plus hautes autorités diocésaines, fait le plus grand bien aux enfants de nos catéchismes et de nos écoles. Ecrit en bon breton du Léon, il est lisible pour tous. Aussi obtient-il un succès mérité. Pour ne citer qu'un exemple, nous révélons ce fait : 500 exemplaires ont à peine suffi pour satisfaire aux demandes de 4 paroisses dont la plus peuplée ne dépasse guère 2.000 habitants.

POUR LA FÊTE DU SACRÉ-CŒUR, *vendredi 27 Juin.* — Préparez dès maintenant la Fête du Sacré-Cœur, afin qu'elle soit dans les familles, dans les paroisses, dans les œuvres, une grande Fête.

Au Secrétariat des Œuvres du Sacré-Cœur, 9, rue Chervier, Paray-le-Monial (S.-et-L.), Chèques Postaux 83-33, Lyon, demandez pour le répandre :

— *Le Tract* qui explique le but de cette fête, invite à la célébrer et contient l'Amende Honorable prescrite pour ce jour-là par le Souverain Pontife.

100 exemplaires, 3 fr. franco ; 500, 13 fr. franco ; 1.000, 24 fr., franco.

Demandez aussi, pour la donner aux églises paroissiales, salles d'œuvres, etc... :

— *Le Tract* qui invite à célébrer cette fête. Ainsi votre apostolat s'étendra à un grand nombre que vous ne pouvez atteindre directement.

L'unité : 0 fr. 60 franco ; 10 exemplaires, 5 francs.

— *Un gracieux feuillet* pour les enfants, peut aussi vous aider à faire célébrer dans les familles la Fête du Sacré-Cœur, par l'influence de ces petits.

10 exemplaires, 0 fr. 50 franco ; 50, 1 fr. 75 franco ; 100, 3 fr. 25 franco.

LE CATÉCHISME PAR L'ÉVANGILE, par l'abbé Eug. CHARLES, prêtre de Saint-Sulpice, comporte 3 volumes (pour l'enfant, pour les mères, pour le prêtre).

Editions PUBLIROC, Marseille.

Vient de paraître :

LA VIE ÉVANGÉLIQUE. — *O Verbe éternel, je veux me faire tout enseignable, afin d'apprendre tout de Vous.* (Sœur Elisabeth de la Trinité). — Deuxième tome et final. Un volume in-18 de plus de 950 « mots d'ordre » évangéliques. — 650 pages. Broché : 9 francs.

En vente à la Société d'Édition I. N. S. A. P., 5, boulevard de Strasbourg à Arras et à la librairie Mignard, 38, rue Saint-Sulpice, Paris (VI^e).

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, près BORDEAUX.
Bordeaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.

R. C. Bordeaux, N° 5.391 A
10 % de Remise sur facture pour Commandes directes

ORNEMENTS D'EGLISE, BRONZE & ORFÈVREURIE

Statues, Crèches de Noël, Chemins de Croix,
Croix de procession argent et métal.

G. LE POULLOUIN, 12, rue de la Trinité,
GUINGAMP

Toutes les réparations, la dorure, l'argenture, le verni-or, le bronzage, sont exécutés dans mon atelier, garantis, livrés rapidement à domicile.

LOURDES A NOTRE-DAME D'ISSOUDUN
PENSION DE FAMILLE TRÈS CONFORTABLE
PROPRETÉ IRRÉPROCHABLE :: PRIX MODÉRÉS
R. C. LOURDES — 326 — **M^{me} Salle**, AVENUE DU CINÉMA MODERNE
DEMANDER L'ARRÊT DE TRAMWAY AU CINÉMA MODERNE

L. BALMET VITRAUX
25 BIS Cours Barriat - GRENOBLE

Références de 1^{er} ordre en Bretagne

Représentant régional: **M. LE POULLOUIN**, rue Trinité, Guingamp

LOURDES L'OFFICE DES PELERINAGES
se charge sans frais de procurer logement aux Pèlerins
Ecr. **M. COLOMÈS**, 34, rue Egalité. Timbre p^r réponse.

Hôtel Maris Stella ■ PRÈS DU PONT SAINT-MICHEL ■
■ ENTRÉE DE LA GROTTTE ■
CONFORT: AUTO A LA GARE
■ PENSION : 35 FR. ■
■ TÉLÉPHONE 1-77 ■
ABADIE Propriétaire
LOURDES
Hôtel Villa Sion
23, ROUTE DE PAU, 23
- VUE SUR GROTTTE ET PROCESSIONS -
PENSION DEPUIS 25 FR.
AVANTAGES aux PRÊTRES et GROUPES

Adr. Téligr. :
Maristotel - Lourdes

PNEUS DUNLOP

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

45^e ANNÉE.

Vendredi 6 Juin 1930.

N° 23.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCESE

DE QUIMPER ET DE LEON

Offices de la semaine.

Dimanche, 8 Juin. — PENTECOTE. Double de 1^{re} classe avec octave privilégiée de 1^{er} ordre. Rouge.
Lundi, 9. — De l'octave. Double de 1^{re} classe. Rouge.
Mardi, 10. — De l'octave. Double de 1^{re} classe. Rouge.
Mercredi, 11. — Jeûne des Quatre-Temps. De l'octave. Semi-double. Rouge.
Jendredi, 12. — De l'octave. Semi-double. Rouge.
Vendredi, 13. — Jeûne des Quatre-Temps. De l'octave. Semi-double. Rouge.
Samedi, 14. — Jeûne des Quatre-Temps. De l'octave. Semi-double. Rouge.
Dimanche 15. — LA TRÈS SAINTE TRINITÉ. Double de 1^{re} classe. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Peumerit	le 8 Juin
Clédén-Cap-Sizun	du 9 au 13 —
Landudec	du 14 au 15 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS

Jun.	Matin.	Soir.
Pentecôte 8...		Saint-Corentin. — Loc-Maria.
Lundi 9	Saint-Mathieu.	
Jendredi 12	Le Faou	Rosnoën.
Vendredi 13..	Lopérec	Brasparts. — Saint-Rivoal.
Samedi 14 ...	Quimerc'h.	

M. le vicaire général Joncour accompagnera Mgr l'Evêque.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-COSENTIN. — *Dimanche de la Pentecôte, 8 Juin* : messes à 6, 7 heures (communion des enfants), 8 h. 1/2, 9 h., 10 h., grand'messe, suivie de la cérémonie de la rénovation des promesses

du baptême et de la consécration à la Sainte Vierge. Dernière messe à 11 h. 1/2. — A 2 h. 1/2, administration du Sacrement de Confirmation.

Lundi de la Pentecôte : messes comme le dimanche, sans messe de 11 h. 1/2. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie. — A 8 heures, messe d'actions de grâces pour les enfants, chant de l'absoute pour les Défunts, imposition du Scapulaire. — A 2 heures, fête de la Sainte-Enfance, procession, bénédiction des enfants, bénédiction du S.-Sacrement, inscription des noms dans l'œuvre.

Mercredi, vendredi et samedi : Quatre-Temps, jeûne et abstinence.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messes pour les Défunts.

— **EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — Dimanche de la Pentecôte (8 Juin) :** Communion solennelle des enfants. — Messes à 6, 7, 7 h. 3/4 (messe de communion des enfants), 9, 10 heures (grand-messe) et 11 h. 1/2. — A 2 h. 3/4, chapelet, vêpres, rénovation des vœux du baptême, consécration à la Sainte Vierge, procession, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : à 7 heures, service solennel pour les parents défunts, suivi de la grand-messe. — A 9 h. 1/2, réception de Mgr l'Evêque et cérémonie de la confirmation. — A 2 heures, à Saint-Corentin, procession de la Sainte-Enfance. — A 8 heures du soir, complies, bénédiction du Saint-Sacrement.

Mercredi, vendredi et samedi, Quatre-Temps : jeûne et abstinence.

Vendredi : à 8 heures du soir, réunion en l'honneur du Sacré-Cœur.

Apostolat de la Prière. — Intention générale pour Juin :
LES ZÉLATEURS ET ZÉLATRICES DU CŒUR DE JÉSUS. — Donner à Jésus-Christ ces vrais amis, ces serviteurs complètement dévoués, ces apôtres uniquement désireux de procurer sa gloire et de défendre ses intérêts : par la prière d'abord, puisque cette arme est entre les mains de tous, et ensuite, comme conséquence nécessaire, par l'action, puisque les désirs sincères produisent inmanquablement l'action, voilà le but de notre œuvre.

P. RAMIÈRE.

OFFRANDE QUOTIDIENNE POUR JUIN.

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour les Zélateurs et Zélatrices du Cœur de Jésus, et pour la diffusion de l'Evangile au Thibet, au Népal et en Afghanistan.

Résolution apostolique : Je m'efforcerai de devenir une de ces âmes au zèle vrai et généreux, si chères au Cœur de Jésus.

Lire le développement de cette Intention dans le *Messenger du Cœur de Jésus*, 9, rue Montplaisir, Toulouse.

Intention Missionnaire : La diffusion de l'Evangile au Thibet, au Népal et en Afghanistan.

Avis de service. — Le jeudi 12 Juin, sera chanté à PLONÉVEZ-PORZAY, à 11 heures (heure légale), le service anniversaire de M. Fertil, recteur de Guipronvel.

Enseignement libre. — Les directeurs d'écoles qui n'auraient pas reçu assez de bulletins d'adhésion à l'Association diocésaine, n'auraient qu'à composer eux-mêmes les autres.

— M. Férec a été élu représentant de l'Enseignement libre au Conseil départemental par 883 voix sur 904 suffrages exprimés de 1.013 inscrits. Ceux qui n'ont pas voté, ont eu sans doute une défaillance de mémoire ; les 21 dissidents ont perdu l'occasion de montrer un bon esprit de discipline. L'Inspection diocésaine remercie la quasi-unanimité des maîtres et maîtresses de l'Enseignement libre d'obéir aux directions qui leur sont données et de montrer à tous le spectacle de notre union parfaite.

— Mlles les Directrices des écoles libérées recevront directement les dates des Certificats libres et officiels, la liste des examinateurs. Pour diminuer les frais d'expédition, deux exemplaires seront inclus dans l'enveloppe pour les paroisses où il y a deux écoles : les directrices auront l'amabilité de remettre l'un d'eux au directeur de l'école libre.

Le film « Cœurs d'apôtres » dans notre Diocèse. — Le beau film « Cœurs d'Apôtres » va passer dans plusieurs de nos paroisses, montré par son auteur, le Père Danion.

Voici le programme de cette tournée :

Le 3 Juin, Roscoff, au patronage, à 16 h. 1/2 ; — le 4, Châteaulin, au patronage, à 16 h. 1/2 ; — le 5, Concarneau, au patronage, à 16 h. 1/2 ; — le 6, Pont-l'Abbé, au patronage, à 16 h. 1/2 ; — le 8, Landivisiau, au patronage, à 16 h. 1/2 ; — le 16, Brest, patronage Saint-Louis, à 16 h. 1/2 ; — le 17, Douarnenez, au patronage, à 16 h. 1/2 ; — le 18, Landerneau, au patronage, à 16 h. 1/2 ; — le 19, Quimper, salle Jeanne-d'Arc, 10 heures, 14 heures et 20 heures.

D'autres localités pourront encore peut-être bénéficier de ces séances, mais nous ne pouvons les fixer, faute de réponses définitives.

Partout où il a passé « Cœurs d'Apôtres » a fait la joie de tout son jeune public, auquel les grandes personnes se sont jointes très volontiers.

Nous ne doutons pas qu'il n'obtienne chez nous le même vif succès pleinement justifié d'ailleurs.

A propos des Assurances sociales. — La loi va entrer en vigueur. Les assurés obligatoires, s'ils veulent entrer dans une caisse de leur choix, doivent s'empressez de le faire. Après le 15 Juin, si nous en croyons le décret d'administration publique, ce choix ne sera plus possible.

La Société de Secours mutuels, la Famille Bretonne, a constitué avec plusieurs autres sociétés de secours mutuels dirigés par des laïcs catholiques, une Union de sociétés de secours mutuels qui a été approuvée par le Gouvernement et autorisée à constituer une Caisse d'assurances sociales, sous le nom de « Caisse primaire de l'Union Finistérienne mutualiste ».

Les adhésions des assurés obligatoires à cette caisse sont reçues directement et sans frais, pour tous les assurés obligatoires du Finistère qui veulent y adhérer (à l'exception des cultivateurs), au siège social, 6, rue d'Aiguillon, Brest, les

lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine, de 15 h. 30 à 17 h. 30.

A Quimper, on peut s'adresser soit à M. de Couesnongle, venelle de Kergos, soit au secrétariat familial des Conférences de Saint-Vincent de Paul, rue du Froust.

A Morlaix, à M. Herry, place Thiers.

D'autres localités ont encore des représentants de la Caisse primaire de l'Union Finistérienne mutualiste.

Ceux qui ne pourraient recourir à ces correspondants pourront envoyer directement la feuille n° 3, après l'avoir remplie et signée, au siège social, 6, rue d'Aiguillon, Brest, qui y portera l'indication de la Caisse de répartition et de capitalisation et la fera ensuite parvenir à la Préfecture. Les feuilles n° 3 se trouvent dans les mairies ou au siège de la Famille Bretonne, 6, rue d'Aiguillon, Brest.

Nous rappelons d'autre part que les employeurs ont l'obligation de faire connaître à la Préfecture par feuille n° 1 accompagnée du bordereau n° 2, les employés ou ouvriers qui, travaillant chez eux, sont obligatoirement assujettis aux assurances sociales. Ces feuilles n° 1 et 2 se trouvent également dans les mairies. Elles doivent être remplies et envoyées à la Préfecture, même après que les employés ou ouvriers ont eux-mêmes fait leur déclaration sur feuille n° 3.

Cependant, les employeurs qui ont une femme de ménage qui travaille chez plusieurs patrons ne sont pas astreints à cette obligation. La femme de ménage doit alors procéder seule à son inscription.

RUMENGOL. — Pardon de la Trinité, sous la présidence de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon.

Programme des trois jours du pardon :

Le vendredi 13 Juin : messes de 7 à 10 heures ; vêpres à 14 h. 30 ; prières à 20 h. 30.

Le samedi 14 : à 5 heures, première messe, puis messes d'heure en heure ; — à 11 heures, grand'messe, chantée par M. le chanoine Uguen, curé de Plougastel-Daoulas ; sermon par M. Kervran, curé-doyen de Daoulas ; — à 15 heures, vêpres et bénédiction ; — à 19 heures, procession des Miracles ; — à 21 h. 30, prières, et confessions toute la nuit.

Mgr l'Evêque a accordé dispense de l'abstinence du samedi des Quatre-Temps aux paroissiens et aux pèlerins de Rumengol.

Le dimanche 15 : à 2 heures du matin, messe avec chants, puis messes d'heure en heure ; — à 11 heures, grand'messe, chantée par M. Kervran, curé-doyen de Daoulas ; sermon par M. le chanoine Uguen, curé de Plougastel-Daoulas. Mgr l'Evêque tiendra chapelle et donnera la bénédiction papale ; — à 15 heures, vêpres, allocution de Mgr Duparc, procession et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

N. B. — Les trains ordinaires de voyageurs s'arrêteront à la halte de Rumengol, les samedi et dimanche de la Trinité.

Pendant les trois jours du pardon, des prêtres entendront les confessions. Les pèlerins pourront gagner une indulgence plénière.

PLOUVORN. — Pardon de N.-D. de Lambader, 8, 9 et 15 Juin. — *Le dimanche de la Pentecôte* : à 14 heures : départ de la procession de l'église paroissiale pour Lambader où seront chantées les vêpres.

Le lundi : à la chapelle, à 7 heures, messe basse ; à 10 h. 30, grand'messe, chantée par M. le chanoine Pichon, curé-archiprêtre de Morlaix ; sermon par M. Gargadennec, recteur de Roscoff ; — à 15 heures, vêpres et procession.

Durant l'octave, on peut gagner une indulgence plénière aux conditions ordinaires en visitant la chapelle.

Pendant la semaine, des prêtres seront à la disposition des fidèles pour entendre les confessions, matin et soir, tant à la chapelle qu'à l'église paroissiale.

Le dimanche de la Trinité : à 7 heures, messe basse à la chapelle. Dans l'après-midi, grand pardon des enfants, procession.

LE FOLGOAT. — Enfants de Marie. — *Le lundi de la Pentecôte, 9 Juin prochain*, aura lieu le pèlerinage-congrès des Enfants de Marie du Léon au Folgoat. Elles y viendront nombreuses, très nombreuses depuis Saint-Pol-de-Léon (120 enfants de Marie, avec M. Mévellec, vicaire-directeur), jusqu'à Landunvez, à l'extrême pointe du Finistère, et Plougonvelin, près de Loc-Mazé-fin-ar-bed.

Au programme, l'étude du chant grégorien.

6 heures, 7 heures et 8 heures, messes basses.

10 heures, grand'messe par M. Tanguy, recteur de Pont-Aven, ancien directeur de la Schola du Grand Séminaire ; sermon par M. Stéphan, directeur de la Schola du Collège de Lesneven ; directeur du lutrin : M. Paul Corre, professeur au Collège de Saint-Pol-de-Léon.

1 heure, salle du Patronage, conférence avec démonstrations pratiques de chant grégorien, par une ancienne élève de dom Mocquereau, au monastère de Solesmes...

2 heures 30, vêpres, salut, allocution de M. le chanoine Moënnier, curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest.

Prière à toutes les chanteuses des Scholas paroissiales d'apporter leurs livres de chant.

MORLAIX. — Journée rurale féminine. — L'Office Central de Landerneau organise pour le dimanche 15 Juin, à Morlaix, une Journée rurale féminine dont ci-dessous le programme :

9 h. 1/2, messe à Saint-Mathieu ; — 10 h. 1/2, causerie au patronage de Saint-Mathieu ; — 11 heures, conférence par Mme Gogé (*comptabilité agricole*) ; — 12 heures, repas en commun au Foyer Breton, 12, Grande-Venelle, Morlaix ; — 1 h. 1/2, conférence pratique (*laiterie, porcs*), par Mlle Crocq ; — 2 h. 1/4, questions diverses ; — 2 h. 3/4, conférence par Mme Gogé (*tâche morale et matérielle de la femme à la campagne*) ; — 4 heures, allocution et salut à Saint-Mathieu.

Prix du repas : 8 francs. Prière de s'inscrire directement au Foyer Breton (Mlle Rannou, directrice).

J. O. C. F. (Jeunesse Ouvrière Chrétienne Féminine), à Recouvrance, le dimanche 15 Juin, sous le patronage de M. le chanoine Le Goasguen, directeur diocésain des Œuvres, et la présidence de Mlle J. Aubert, secrétaire générale de la J. O. C. F., Journée diocésaine de J. O. C. F.

I. Partie spéciale. — De 8 h. 45 à 11 h. 30, réunions de comités et de militantes ; — à 11 h. 30, au patronage des filles de Recouvrance, 40, rue de l'Eglise, banquet (prix 7 fr.) (réservé, en raison des exigences du local et du service, aux jocistes affiliées et aux congressistes étrangères à l'agglomération brestoise).

II. Partie générale. — A 14 h. 15, au patronage des filles de Recouvrance, réunion générale d'études ; a) Rapport de la Secrétaire fédérale sur l'activité de la Fédération pendant l'année écoulée ; b) Rapports : 1° sur les logements ouvriers ; 2° sur la famille ouvrière en péril ; 3° sur la formation et déformation de la conscience, discussion ; c) discours de Mlle J. Aubert, de M. le chanoine Le Goasguen, de l'Aumônier fédéral ; — à 17 heures, séance récréative, par la section de Recouvrance : opérette en 1 acte, monologues, chants ; — à 18 heures, à l'église de Recouvrance, allocution par M. le chanoine Le Goasguen ; remise des insignes aux nouvelles affiliées, salut du Saint-Sacrement.

Jeunes ouvrières et employées, vous ne pouvez plus ignorer le mouvement jeune et ardent de la J. O. C. F.

Notre journée d'études vous offre l'occasion de le connaître. Vous y viendrez en foule de la région brestoise et de tout le département. Conquises par l'élan du mouvement et la beauté de son idéal, vous voudrez être des nôtres, entrer dans nos sections.

La journée du 15 Juin marquera un pas nouveau et décisif dans la conquête de Brest et du Finistère par la J. O. C. F.

Laouig ar Penker : Eun danvez beleg. L'exemplaire 2 fr. — En vente au *Courrier* et dans toutes les librairies catholiques du diocèse. En le demandant à l'auteur, M. l'abbé Herry, professeur à Lesneven, les acheteurs par quantité auront une remise.

Les Conférences de Saint-Vincent de Paul en Cornouaille. — Le 25 Mai dernier, s'est tenue à Quimper une réunion du Conseil Particulier de la Société de Saint-Vincent de Paul, qui groupe les Conférences du Sud du diocèse. On connaît les buts de la Société : procurer aux pauvres par la visite hebdomadaire à domicile une assistance matérielle, morale et religieuse, et aux confrères eux-mêmes un approfondissement de leur vie spirituelle par cette action charitable et par la réunion qui les groupe chaque semaine pour la prière, la lecture de piété et la répartition des secours.

La Société est actuellement en progrès marqué en Cornouaille. Elle y compte actuellement douze Conférences dont sept d'hommes : 2 à Quimper, Saint-Corentin, Saint-Mathieu ; 1 à Douarnenez ; 1 à Pont-l'Abbé ; 1 à Châteaulin ; 1 à Rospor-den ; 1 à Quimperlé, et 5 de jeunes gens, qui sont un gage

précieux pour l'avenir aux 2 patronages de la Phalange et de Jeanne-d'Arc, aux 2 collèges de Pont-Croix et de Saint-Yves, et au Pensionnat du Likès. Des Conférences sont en projet à Concarneau, Pont-Croix, Audierne et au Pensionnat Saint-Gabriel, à Pont-l'Abbé.

Les œuvres de la Société sont aussi en plein développement. A la visite des pauvres on a vu s'ajouter à Pont-l'Abbé une Caisse des Loyers et un Secrétariat des Familles, à Quimper un Secrétariat qui doit rendre les plus grands services quand son existence sera mieux connue et qui fournit gratuitement à ceux qui le consultent les renseignements les plus divers, et aussi la visite des malades les plus délaissés à l'hôpital, en liaison avec le dévoué M. Corre, du « Secours Breton ».

Rappelons que les adhésions des membres actifs et les souscriptions des membres bienfaiteurs sont reçues par les présidents ou les trésoriers des Conférences et en particulier à Quimper par :

MM. Mauduit, rue Verdelet, et Pétillon, rue Royale, pour la Conférence de Saint-Corentin ; — M. de Kérangal, rue du Palais, pour la Conférence de Saint-Mathieu ; — M. Luven, pour la Phalange ; — M. l'abbé Hall, pour la Jeanne-d'Arc ; — et que le Secrétariat des Familles est ouvert tous les dimanches, de 9 h. 1/2 à 11 h. 1/2, dans la Salle des Œuvres, 23, rue du Froust (entrée par le couloir).

BREST (Collège Saint-Louis). — La première fête patronale de la Chapelle. — Le mardi 20 Mai, le collège Saint-Louis a célébré, pour la première fois, la fête de sa chapelle, placée sous le vocable de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus ; date choisie comme se trouvant être le premier jour laissé libre par la liturgie pour commémorer, par une messe votive, l'anniversaire de la canonisation de la Sainte.

La solennité religieuse revêtit un éclat digne du cadre où elle s'accomplissait. A 10 heures, dans le splendide vaisseau tout neuf, l'orgue récemment rajeuni retentit sous les doigts habiles de M. Guillermit. Une gracieuse phalange d'une vingtaine d'enfants de chœur fait lentement et gravement son entrée, précédée de la croix ; puis s'avance le long cortège des prêtres qui se déroule processionnellement par le milieu de la chapelle et gagne le chœur où l'on voit s'installer MM. les chanoines Guillermit, Moënner, Bellec, Le Pape, Aubert, Saluden, Le Vasseur, M. le Curé de Saint-Martin, M. Jézéquel, ancien supérieur, la plupart des recteurs et des aumôniers de Brest et de la région brestoise, de nombreux vicaires et des prêtres amis de la Maison.

M. le chanoine Grill célèbre la messe, MM. Cloarec et Verne faisant les fonctions de diacre et de sous-diacre. M. Alcide Guillermit prononce le sermon : il glane dans la vie de la petite Sainte une gerbe d'épisodes édifiants parfaitement adaptés à son jeune auditoire. La messe chantée en plainchant grégorien à l'unisson, que soutient du haut de la tribune la chorale de M. Chalm, est d'un superbe effet. Et voici pour les yeux : c'est la ravissante vision que présentent

l'écariate des soutanes et la blancheur des cottas des enfants de chœur. Soit qu'ils évoluent dans le sanctuaire au signal du maître de cérémonies, M. Branellec, ou qu'ils se tiennent rangés des deux côtés du chœur dans les positions commandées par la liturgie, ou que, agenouillés, ils forment une large couronne autour de l'autel sur les dalles de marbre où ils jettent la note éclatante de la pourpre, le spectacle est plein de grâce et d'attrait. Et c'est un heureux contraste de couleurs avec le ton plus sobre des ornements sacrés du célébrant et de ses assistants, le tout formant un harmonieux ensemble que fait encore ressortir la lumière discrète tombant des hauts vitraux. Impressionnante cérémonie que clôtura la bénédiction du Saint-Sacrement donnée aussitôt après la messe.

Ce fut aussi une charmante fête d'amitié, témoin la franche gaieté qui régna au repas, où un groupe d'amies dévouées de la Maison s'étaient jointes au clergé. A l'heure des toasts, on entendit successivement M. le chanoine Aubert disant, avec tout son talent et toute son âme, les sentiments de cordiale collaboration qui unissent les maîtres sous une direction si aimable et si éclairée ; M. Maillot, agrégé de l'Université, tournant un joli compliment enrubanné de rimes ; enfin, M. le Supérieur répondant avec son aisance coutumière et un à-propos parfait à toutes les belles choses qui venaient d'être dites. Il se réjouit de la vitalité du Collège, vitalité intellectuelle attestée dans les examens par des succès dont le pourcentage fait envie aux meilleurs établissements ; vitalité religieuse qui a son expression saisissante dans la chapelle récemment consacrée et se traduit au dehors sous toutes les formes d'activité fournie à la cause catholique par les élèves sortis de Saint-Louis ; Messieurs les Curés de Brest, tous présents là, peuvent en rendre témoignage. Mais il n'a garde, devant ces résultats obtenus, d'oublier toute la gratitude qu'il doit à son personnel tout entier, à Messieurs les Aumôniers qui, malgré leurs occupations absorbantes à l'Ecole Navale, aux Pupilles, à Jeanne-d'Arc, à l'Hôpital, au Refuge, trouvent le secret d'instruire et de former supérieurement la jeunesse écolière de Saint-Louis, aux laïques éminents comme M. Maillot qui, après 40 années passées dans l'enseignement universitaire, consacre un dévouement toujours jeune et une science pédagogique consommée à la cause de l'enseignement libre.

De longs applaudissements. La fête est finie ; tous emportent un exquis souvenir.

GUIMILIAU. — Adoration. — La paroisse de Guimiliau vient d'être favorisée des grâces d'une adoration. Les exercices ne pouvaient commencer d'une manière plus heureuse, le dimanche 25 Mai, que par la communion solennelle des enfants, excellemment préparés par la retraite que leur prêchèrent les RR. Pères Provost et Person, qui, avec le R. P. Colin, devaient assurer les prédications de la semaine.

Les paroissiens de Guimiliau aiment les belles cérémonies religieuses que, fort justement, ils désirent en accord

avec la beauté artistique de leur église : hommes et femmes y rivalisent d'entrain et de goût dans l'exécution du chant liturgique ; et les offices auxquels il nous fut donné d'assister au milieu d'eux le jour de l'Ascension pourraient exciter l'émulation de paroisses beaucoup plus importantes. Il convient aussi de signaler leur empressement à contribuer à l'ornementation des autels, déjà si riches, en apportant à profusion des bougies et des fleurs, qui, pour l'heure d'adoration et la procession du Très Saint-Sacrement qui terminèrent chacune des séries d'exercices, formèrent à Jésus-Hostie un trône ravissant dont ne pouvaient se détacher les yeux.

Plus encore que par ces actes extérieurs, le Cœur de Notre Seigneur fut réjoui et consolé par l'assiduité et l'attention avec lesquelles furent suivis les divers exercices, et surtout par les ferventes communions du mercredi, au nombre de 325, dont 120 communions d'hommes, et celles du samedi où 210 hommes et 290 femmes s'approchèrent de la Table sainte. La plupart des retraitants tinrent à renouveler la sainte communion le lendemain de la clôture ; et, le jour de l'Ascension, beaucoup de parents y étaient accompagnés de leurs jeunes enfants, qui avaient eu la veille, après-midi, leur tour d'adoration.

Daigne saint Milieu faire fructifier la semence répandue avec tant de zèle et de talent par les dignes héritiers du Père Maunoir et maintenir la paroisse confiée à sa céleste protection au rang des bonnes, des chrétiennes paroisses du diocèse.

A Notre-Dame de la Salette, le 22 Mai. — Très belle fête eucharistique, qui fut la digne réplique de celles du Folgoët et de Saint-Pol-de-Léon.

Présidée par M. le Curé-Archiprêtre de Saint-Mathieu de Morlaix, qui en dirigea toutes les réunions, cette journée fut favorisée par un temps superbe ; aussi, dès la messe, chantée en plein air, par M. l'abbé Julien, de l'école Saint-Joseph de Morlaix, les groupes d'enfants remplissent déjà l'esplanade, la débordent et prennent place sous les bois. Dès leur arrivée au sanctuaire de la Vierge, ils vont la saluer dans sa chapelle, joliment ornée d'oriflammes et de fleurs. La grand'messe est entendue avec piété et tous chantent en chœur les chants liturgiques.

M. le chanoine Pichon est entouré de MM. les Recteurs de Saint-Melaine et Saint-Martin de Morlaix, de Ploujean, de Sainte-Sève, de Plougasnou, M. le chapelain de la Salette, MM. les Aumôniers du Carmel et de Saint-François de Morlaix, de Plougasnou, MM. les abbés Paugam et Gourmelon.

Après la grand'messe, une réunion d'études groupe les zéloteurs et zélatrices de la C. E. Le rôle d'un petit apôtre, la manière de le former, les aptitudes qu'il doit présenter pour remplir son office, les qualités qu'on lui cherche et les défauts qui l'en feront exclure, telles sont les questions sur lesquelles se firent les échanges de vue.

Entre temps, les groupes arrivaient toujours plus nombreux, de sorte que pour la réunion générale des Croisés, à 13 h. 1/2, la salle était beaucoup trop petite et les privilégiés

seuls purent y rentrer. M. le chanoine Pichon leur adressa des paroles excellentes dont chacun put tirer son profit. Une réception dans la C. E. fut faite par M. le Président devant toute la foule assemblée, puis la procession s'organisa. M. l'abbé Lein appela successivement : Plouézoc'h, Lanmeur, Le Huelgoat, Locquénolé, Ploujean, Plougasnou, Sainte-Sève, Guiclan, Taulé, Saint-Thégonnec et les groupes des Ursulines de Saint-Mathieu, Saint-Melaine, Saint-Martin, N.-D. du Mur, Saint-Joseph de Morlaix. En tout, le beau nombre d'un millier d'enfants.

Les parents qui les avaient accompagnés suivaient le Saint-Sacrement et ce fut dans la jolie allée qui s'étend devant la chapelle que se déroula la procession.

Un reposoir y avait été dressé d'où Notre Seigneur put bénir une première fois tous ceux qui étaient venus si nombreux lui apporter leurs hommages.

Une seconde bénédiction de l'esplanade, les acclamations à Jésus-Hostie et le chant du *Te Deum* pour clore cette belle et pieuse manifestation.

Avant de quitter la Salette, les pèlerins se pressent autour de Notre Dame pour brûler en son honneur un cierge ou lui recommander une chère intention.

La reconnaissance de tous les groupes est acquise à M. le Curé de Morlaix qui voulut bien assister à toutes les cérémonies de la journée et y apporter l'appui et l'encouragement de sa grande bienveillance, et à M. le Chapelain de la Salette, dont l'accueil fut une invitation à revenir « chez lui », qui est aussi « chez la Vierge ».

SAINTE-SÈVE. — Erection d'un nouveau Calvaire. — La tempête de cet hiver a causé partout des dégâts. A Sainte-Sève, elle a détruit un calvaire en bois, situé à 500 mètres du bourg, au carrefour des routes de Taulé et de Pleyber-Christ. A ce calvaire se rendent les diverses processions de l'année, pour le pardon, les fêtes, la Saint-Marc, les Rogations. On l'appelle « Kroaz-ar-Vilar ».

M. l'abbé Jacopin, le nouveau et zélé recteur de Sainte-Sève, comprit tout de suite qu'il fallait réparer les méfaits de la bourrasque. Il ouvrit une souscription pour l'érection d'un nouveau calvaire. Tous les paroissiens rivalisèrent de générosité et, très rapidement, l'argent nécessaire était recueilli. M. le Recteur commanda à M. Kerguiduf, entrepreneur à Taulé, une croix en ciment armé. M. Kerguiduf est, en effet, un spécialiste renommé des travaux en ciment. Il exécute, avec cette matière, des travaux d'art qui imitent, à s'y méprendre, le plus fin granit de Kersanton, travaux d'une solidité à toute épreuve et bien moins coûteux que les ouvrages en pierre.

En quelques semaines, l'œuvre fut achevée. Mercredi, veille de l'Ascension, les échafaudages étaient installés, le socle et le fût mis en place, et la partie supérieure de la croix déposée dans l'église, au haut de la nef, sur un brancard tout couvert de draperies rouges, de feuillages et de fleurs.

C'est le jour de l'Ascension, jour du pardon de la paroisse,

dans l'après-midi, qu'eut lieu la cérémonie d'érection, sous la présidence de M. le chanoine Pichon, curé-archiprêtre de Morlaix. Aussitôt les vêpres terminées, la procession se forme. En tête, croix, bannières, statues ; puis, la nouvelle croix qui s'avance lentement, majestueusement, portée tour à tour par quatre équipes de huit hommes, conseillers paroissiaux, conseillers municipaux, membres du Comité d'Action Catholique. Le clergé et la foule chantent le cantique breton à la croix. Et l'on arrive au carrefour.

Les porteurs déposent la croix à terre. Immédiatement, M. le chanoine Pichon procède à sa bénédiction. M. l'Archiprêtre de Morlaix est entouré d'un nombreux clergé, où l'on remarque : M. le Recteur de la paroisse, MM. les Recteurs de Plouider, Saint-Martin de Morlaix, Pleyber-Christ, M. l'Aumônier de Trévidy, MM. S. Pengam, Lamendour, Guermeur. Massés aux abords du calvaire et dans les champs d'alentour, tous les paroissiens de Sainte-Sève, auxquels se sont joints beaucoup d'étrangers, assistent, frès recueillis, à la cérémonie.

Et ce fut un instant solennel que celui où l'on vit la croix se relever, hissée à l'aide d'une poulie, se dresser au-dessus de l'assistance et prendre place sur le fût destiné à la recevoir.

M. le Recteur de Plouider gravit alors les degrés du calvaire et rappelle à la foule les sept paroles du Christ en croix. Il les commente successivement, montre l'amour dont elles témoignent et les enseignements qu'elles contiennent. L'amour du Christ agonisant : il donne son pardon à ses bourreaux, son ciel au bon larron, à nous tous sa propre Mère, l'auguste Vierge Marie. Son enseignement : l'horreur du péché, le souci de nos âmes, la soumission à la volonté divine, l'acceptation de la mort en expiation de nos fautes.

L'auditoire est visiblement ému. L'allocution du vénérable M. Coroller lui est allée droit au cœur. Puis, après avoir contemplé encore une fois le nouveau calvaire, magnifique à voir, la foule se retire, regagne l'église en chantant le *Te Deum* et la fête est clôturée par la bénédiction du Saint-Sacrement.

BRIEC-DE-L'ODET. — La Mission. — Une mission remue, une mission instruit ; et le Curé de Briec le sait d'expérience, lui qui se dévoue avec une ardeur toujours si jeune aux missions bretonnes dans le diocèse. Mais deux missions, à dix ans de distance, quand la paroisse entière a suivi dans l'intervalles un jubilé et deux adorations, n'est-ce pas un peu osé ? A Briec, de telles audaces sont permises : inaugurée et préparée par la retraite des enfants, du 27 Avril au 1^{er} Mai, la grande mission, qui devait se dérouler du 4 au 24 Mai, a été suivie avec une assiduité, un esprit de foi et un entrain qui ont fait l'admiration de tous les missionnaires. Rarement, ont-ils avoué, ils se sont trouvés devant une population aussi foncièrement chrétienne. Rarement, déclarons-nous à notre tour, équipe de missionnaires réunit plus de talent, de connaissance des âmes et de zèle apostolique.

La première semaine eut comme président M. le chanoine Kerbaol, curé-doyen de Plouescat, secondé par MM. Guiriec, curé-doyen de Bannalec ; Herry, curé-doyen de Sizun ; Mar-

tin, recteur de Quéménéven ; Guéguen, vicaire à Audierne (pour les tableaux) ; Guéguen, vicaire à Plonévez-du-Faou ; Tanguy, vicaire à Guiclan ; Guilcher, vicaire à Elliant (chantre).

A la fin de cette semaine, 860 personnes communieront.

M. Le Pape, curé-doyen de Saint-Thégonnec, présida la seconde semaine, aidé de MM. Kerjean, recteur de Coray ; Arhan, recteur de Ploudaniel ; Cabioc'h, recteur de Saint-Goazec (pour les tableaux) ; Chapalain, recteur d'Audierne ; Pouliquen, recteur de Guerlesquin ; Botéraou, vicaire à Landivisiau ; Auffret, vicaire de Loctudy (chantre).

Le chiffre des communions s'éleva à 1.020.

M. le chanoine Moré, curé-archiprêtre de Châteaulin, dirigea la troisième semaine, avec MM. Le Roux, recteur de Poullan ; Abjean, recteur de Plourin-Morlaix ; Kérébel, recteur de Poullaouen (pour les tableaux) ; Broudeur, vicaire à Scaër ; Kerninon, vicaire de Lennon ; Nicolas, vicaire de Coray (chantre).

700 personnes s'approchèrent de la sainte Table.

Au total, 2.580 grandes personnes ont pris part à la mission. En 1920, nous en avons compté 2.900. La belle paroisse de Briec serait-elle en régression ? serait-elle à son tour entamée par le laïcisme de mort, « cette peste des temps modernes » ? Nous ne le pensons pas : c'est la population qui a diminué du fait de l'émigration et de l'annexion à Landudal de plusieurs villages. En somme, Briec demeure fidèle à son passé de foi robuste et profonde, et comme en 1920, la masse a fait son devoir et ne mérite que des éloges.

Cette mission, nous en avons la certitude, aura encore intensifié la vie chrétienne chez nos braves « Glaziks ». Ils en sortent ravis ; Dieu veuille qu'ils restent longtemps, toujours, sur cette impression de « paix et de bonheur » que chante le cantique breton ! Ce sera la récompense escomptée par les prêtres dévoués qui se sont dépensés parmi eux durant ces jours bénis ; ce sera la récompense du pasteur vénéré qui a voulu, une fois de plus, pour sa chère paroisse, la grande grâce de la mission.

CARHAIX. — 2^{me} Journée d'étude fédérale de la J. O. C. — La deuxième journée fédérale d'études de la Jeunesse Ouvrière du Sud-Finistère s'est ouverte, samedi 24 Mai, à Carhaix, par une séance familiale de propagande. Devant 400 personnes qui se pressaient dans la salle du patronage, le camarade Louis Mounier, du Secrétariat général de la Jeunesse Ouvrière de Paris, a exposé comment la J. O. C. veut travailler au relèvement moral et matériel de la Jeunesse Ouvrière et préparer ainsi le relèvement de la classe ouvrière tout entière. Georges Lavanant, président de la Fédération du Sud-Finistère, a ensuite précisé ce que le mouvement jociste a déjà réalisé à Carhaix et ce qu'il entend réaliser dans l'avenir. Les deux jeunes orateurs ont été très applaudis par la nombreuse assistance. La soirée s'est terminée par la projection du film « Cœurs héroïques », qui a été très apprécié.

Le lendemain, dimanche 25 Mai, les séances d'étude ont groupé une centaine de délégués représentant les groupes de

Jeunesse Ouvrière chrétienne de Quimper (Saint-Corentin), Douarnenez, Concarneau, Châteauneuf-du-Faou, Morlaix et Carhaix.

Des rapports précis ont été présentés sur la vie morale du jeune travailleur dans ses distractions, puis sur la préparation des jeunes au travail. Ces rapports et les discussions qui ont suivi, sous la direction de Louis Mounier, ont conclu à la nécessité d'organiser méthodiquement dans les sections de jeunes ouvriers le service de préparation des jeunes au travail de la manière suivante :

Faire connaître au jeune écolier la conception chrétienne du travail, sa grandeur, ses droits, ses devoirs, la conscience professionnelle, l'importance du choix d'un métier ; lui faire connaître les métiers qu'il pourrait exercer par des visites d'établissements le jeudi après-midi, des films, des conférences avec projections ; l'avertir des dangers qu'il rencontrera dès les premiers jours de sa vie de travail et lui donner les moyens de les traverser ; l'aider dans ses premiers mois de la vie à l'atelier par le parrainage ; autant que possible, placer l'enfant, lui faire signer un contrat d'apprentissage, l'inscrire aux cours professionnels.

Dans le courant de la séance d'études de l'après-midi, M. Grimault, président de l'Union régionale des syndicats chrétiens de Bretagne et du Maine, prononça un très intéressant discours sur la collaboration des syndicats et de la J. O. C. Après s'être félicité de la création à Concarneau des deux nouveaux syndicats du bâtiment et de la conserve, il a exprimé l'espoir que d'autres actuellement dépourvus de syndicats chrétiens vivants, et notamment Quimper, Douarnenez et Morlaix, se mettent bientôt au travail syndical, aujourd'hui nécessaire.

A la messe, M. le chanoine Le Goasguen a éloquemment rappelé aux jocistes l'importance, la grandeur, mais aussi les difficultés de la tâche qui s'impose à eux pour la rechristianisation du monde du travail.

Cette belle journée s'est terminée par une importante affiliation, au cours de laquelle les petits insignes rouge et or ont été remis aux nouveaux jocistes de Châteauneuf et Morlaix.

Les Sœurs Blanches d'Afrique reçoivent un prix de 40.000 francs. — L'Académie des Sciences Morales a décerné, dans sa séance de samedi dernier, sur le rapport de M. de la Gorce, le prix Marie Laurent de 40.000 francs, à la R. M. Saint-Jean, supérieure générale des Sœurs Blanches de l'Afrique du Nord, à Alger.

Tous les catholiques français se réjouiront de ce magnifique hommage rendu aux Sœurs Blanches, dignes émules des Pères Blancs. Depuis leur fondation par le cardinal Lavigerie, elles n'ont cessé de poursuivre, auprès des indigènes, par la vie et le contact quotidien avec eux, par l'école, un apostolat fécond et dont on soulignait encore naguère au cours des belles fêtes religieuses qui viennent de se dérouler en Algérie, les admirables résultats.

Maison de repos pour Ecclésiastiques, Villa Lecler-Maisonrouge, à Evaux-les-Bains (Creuse). — Cet établissement reçoit en toute saison les Ecclésiastiques désireux de prendre du repos. Il est tenu par des religieuses et offre, pour un prix modique (25 fr. par jour), tout le confort désirable. Parc de deux hectares. Promenades pittoresques. Eaux thermales efficaces pour les rhumatismes.

Retenir sa place d'avance, surtout pour les mois de vacances, en écrivant à Mme la Supérieure.

REGNUM MARIÆ

Le centenaire de la Médaille miraculeuse (Suite et fin.)

Mgr Hyacinthe-Louis de Quélen, archevêque de Paris, mis au courant des désirs de la Très Sainte Vierge, autorisa la frappe de la Médaille et obtint le premier miracle : la conversion, au moment de la mort, de l'ancien archevêque de Malines, Mgr de Pradt, obstiné jusque-là dans la rébellion à l'égard de l'Eglise romaine.

C'est encore Mgr de Quélen qui chargea M. l'abbé Le Guillou, aumônier de l'hôpital de la Charité, de prendre des informations sur les circonstances de l'apparition de la Sainte Vierge à Sœur Catherine. Ce prêtre éminent consigna le résultat de ses recherches dans une notice historique, — datée d'Avril 1834, — sur l'origine et les effets de la nouvelle médaille, frappée en l'honneur de l'Immaculée Conception et généralement connue, — déjà ! — sous le nom de Médaille miraculeuse ! Le chanoine Le Guillou publiait ainsi le premier récit de l'apparition, extrait d'une lettre de M. Aladel, prêtre de la Mission, directeur de la voyante.

En 1836, l'Archevêque de Paris prescrivait une enquête canonique sur l'origine et les effets de la Médaille, enquête dépourvue de sanction officielle par suite de diverses circonstances, mais pleinement favorable en ses conclusions...

A Lourdes, le 25 Mars 1858, au jour où elle se révèle comme l'Immaculée Conception, « la Dame se montrait, note Bernadette, comme elle se montre dans la Médaille miraculeuse ». Et de son côté, Sœur Catherine Labouré déclarait, à propos des événements de Lourdes : « Vous voyez bien que c'était la nôtre ! » Sa Grandeur Mgr Gerlier a bien voulu signaler ce rapprochement dans sa lettre pastorale qui annonce le Congrès marial national de Lourdes (23-27 Juillet 1930).

L'un des voyants de Pontmain devenu le P. Joseph Barbedette, remarque que, dès la première phase de l'apparition du 17 Janvier 1871, les mains étaient « étendues et baissées vers nous, comme dans la Médaille miraculeuse » et, lors de la cinquième et dernière phase, les mains, qui avaient tenu le Crucifix rouge, « retombant et reprenant leur position première, s'étendaient comme dans la Médaille miraculeuse ».

Il en est des apparitions de Notre-Dame du Sacré-Cœur à Pellevoisin, comme de celles de Notre-Dame d'Espérance. Des mains étendues de la Vierge miséricordieuse tombent des gouttes de pluie abondantes, analogues aux rayons de la Mé-

daille miraculeuse. Le 8 Décembre 1876 signale la dernière apparition à Estelle Faguette. Quelques jours plus tard, le 31 Décembre, Sœur Catherine Labouré disait adieu à la terre, ayant ainsi salué et comme attendu la dernière des grandes manifestations de l'Immaculée au XIX^e siècle, en notre pays de France, le royaume de Marie.

Depuis le 20 Janvier 1842, la Médaille miraculeuse de France était devenue la Médaille miraculeuse tout court. La conversion merveilleuse d'Alphonse Ratisbonne, dont le récit au moins sommaire est présent à toutes les mémoires, avait attiré l'attention de Rome. A l'église Saint-André delle Fratte, raconte le converti, a paru debout, sur l'autel, grande, brillante, pleine de majesté et de douceur, la Vierge Marie, telle qu'elle est sur ma médaille ; une force irrésistible m'a poussé vers Elle. La Vierge m'a fait signe de la main de m'agenouiller... Elle ne m'a point parlé, mais j'ai tout compris ! »

La chapelle des Filles de la Charité, 3, rue Oudinot, à Paris, a été construite en ex-voto de la conversion d'Alphonse Ratisbonne.

C'est principalement en considération de ce miracle, reconnu authentique par le cardinal Patrici, vicaire général de Notre Saint-Père le Pape dans la ville de Rome, que la Sacrée-Congrégation des Rites accordait, le 23 Juillet 1894, l'institution d'un office, d'une fête de la Manifestation de la Vierge Immaculée, dite de la Médaille miraculeuse, à l'instar des concessions faites depuis longtemps pour le très saint Rosaire et le scapulaire du Mont-Carmel. L'office, composé par le cardinal Aloïsi Massella, préfet des Rites, est accordé à tous les évêques qui en font la demande (1).

Enfin, le 26 Juillet 1897, le saint cardinal Richard couronnait la statue de Notre-Dame de la Médaille miraculeuse, au nom du Pape Léon XIII. (Semaine religieuse de Paris.)

(1) Les Bénédictines de Saint-Louis du Temple, 30, rue Monsieur, à Paris, viennent de traduire et commenter un *Petit Office de la Très Sainte Vierge, augmentée de l'Office de l'Immaculée Conception et de la Médaille Miraculeuse*. Ce petit volume, d'une édition simple et soignée, facile à manier, est enrichi de nombreuses notes explicatives. On le trouve à l'Apostolat liturgique, abbaye de Saint-André-Lophem, Bruges ; succursale à Paris, 59, rue de Rennes, VI^e.

Les établissements Brépols, à Turnhout (Belgique) éditent actuellement un beau « Missel de la Médaille miraculeuse ».

ARTS RELIGIEUX

MAISONS CHARLES LE PAUL

QUIMPER & LORIENT réunies.

16, Place Saint-Corentin, 16 — QUIMPER

ORNEMENTS :- BRONZES :- VITRAUX
CLOCHES :- ORFÈVREURIE :- STATUES

— M. Ch. LE PAUL visitera sa clientèle. —

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, près BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.

R. C. Bordeaux, N° 5.594 A
10 % de Remise sur facture pour Commandes directes

Chaussures de Luxe et de Fatigue.

MAISON DE CONFIANCE

M^{lle} Sergent, Madame FEUNTEUN, Successeur
8, Rue Saint-François, Quimper

CHAUSSURES SPECIALES | **CHAUSSENS DIVERS**
dites « à boucles » | et Pantoufles.
POUR LE CLERGÉ | — PARAPLUIES —
REPARATIONS DE CHAUSSURE

LOURDES A NOTRE-DAME D'ISSOUDUN
PENSION DE FAMILLE TRÈS CONFORTABLE
PROPRETÉ IRRÉPROCHABLE :: PRIX MODÉRÉS
R. C. LOURDES 326 — **M^{me} Salle, AVENUE DU CINÉMA MODERNE**
DEMANDER L'ARRÊT DE TRAMWAY AU CINÉMA MODERNE

LOURDES L'OFFICE DES PELERINAGES
se charge sans frais de procurer logement aux Pèlerins
Ecr. M. COLOMÉS, 34, rue Egalité. Timbre p^r réponse.

Hôtel Maris Stella ■ PRÈS DU PONT SAINT-MICHEL ■
■ ENTRÉE DE LA GROTTE ■
CONFORT : AUTO A LA GARE
■ PENSION : 35 FR. ■
■ TÉLÉPHONE 1-77 ■
ABADIE Propriétaire
LOURDES
Hôtel Villa Sion
23, ROUTE DE PAU, 23
- VUE SUR GROTTE ET PROCESSIONS -
PENSION DEPUIS 25 FR.
AVANTAGES aux PRÊTRES et GROUPES

Adr. Télég. :
Marisotel - Lourdes

PNEUS DUNLOP

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

45^e ANNÉE.

Vendredi 13 Juin 1930.

N° 24.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 15 Juin. — 1^{er} après la Pentecôte. LA TRÈS SAINTE TRINITÉ. Double de 1^{re} classe. Blanc.
Lundi, 16. — De la férie. Vert.
Mardi, 17. — S. Hervé, Confesseur. Semi-double. Blanc.
Mercredi, 18. — S. Ephrem, Syrien, Diacre, Confesseur et Docteur de l'Eglise. Double. Blanc.
Jeudi, 19. — DU TRÈS SAINT CORPS DU CHRIST. Double de 1^{re} classe avec octave privilégiée de 2^e ordre. Blanc.
Vendredi, 20. — De l'octave. Semi-double. Blanc.
Samedi, 21. — De l'octave. Semi-double. Blanc.
Dimanche, 22. — 2^e après la Pentecôte. Semi-double. Blanc.
Solennité de la Fête-Dieu.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Landudec	du 15 au 16 Juin.
Argol	du 17 au 19 —
Lanrivouaré	du 20 au 21 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. — Une quête pour les écoles libres du diocèse sera faite à toutes les messes le dimanche 22 Juin. Le produit de cette quête sera expédié sans délai au Secrétariat de l'Evêché, C/C 3480 Nantes.

II. Pèlerinage diocésain à Lourdes. — Nous insistons pour que les billets demandés soient payés au plus tôt (C/C 3480 Nantes).

Dès cette semaine, les billets du P.-O. seront expédiés dans les paroisses.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 1^{er} Dimanche après la Pentecôte, 15 Juin, Fête de la T. Sainte Trinité : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h.

(grand'messe) et 11 h. 1/2. — Vêpres à 3 heures, bénédiction. — A 8 h., Confréries du Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur et de l'Adoration perpétuelle.

Mercredi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

Jedi : Fête liturgique du T. Saint-Sacrement, fête de la Confrérie. — Exposition de 6 h. 1/2 du matin à 8 h. du soir.

Vendredi et Samedi : sermon du *Triduum* par M. l'abbé Le Grand, professeur au Grand Séminaire.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 1^{er} Dimanche après la Pentecôte, Fête de la Sainte Trinité (15 Juin) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de la Confrérie du Saint-Sacrement, procession, bénédiction. — A 3 heures, réunion des Enfants de Marie.

Lundi et mardi : à 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Vendredi : à 8 heures du soir, réunion en l'honneur du Sacré-Cœur.

PUPILLES DE LA NATION

Elections pour le Conseil départemental.

Il est rappelé que les élections des représentants au Conseil d'administration des Pupilles de la Nation auront lieu dimanche prochain 15 Juin. Dans chaque collège d'électeurs, les délégués désignés pour prendre part au vote auront reçu de leurs comités respectifs les instructions nécessaires avec les noms des candidats. Nous recommandons ici aux Directeurs et Directrices des établissements privés de bien-faisance de voter, les premiers pour *M. Cogneau, vicaire général, à Quimper*, les secondes pour *Mme de Thézac, à Sainte-Marine*, en Combrit.

Le vote a lieu dans les mairies de la manière suivante : l'électeur doit mettre son bulletin de vote dans une enveloppe blanche, sans signe extérieur d'aucune sorte ; la clore et la remettre au maire, qui l'enfermera dans une seconde enveloppe portant le nom et la signature de l'électeur avec les autres indications relatives à l'élection, et qui sera expédiée par la mairie à la préfecture.

La Très Sainte Trinité. — Les fêtes de l'Eglise, en affirmant notre foi aux mystères célébrés, ont pour but de conduire par la foi, à l'adoration, à l'amour à tous les actes du service de Dieu. L'Œuvre du Salut, en effet, consiste à croire et à pratiquer.

La fête de la Sainte Trinité doit donc se traduire par une fidélité plus grande à *adorer*, à *aimer*, à servir UN DIEU EN TROIS PERSONNES.

Prenons la résolution, comme conclusion de cette fête : 1° de faire avec respect, amour, confiance, le signe de la Croix, qui dit que Jésus, Rédempteur par sa Croix, nous a appris à *connaître*, à *aimer*, à servir un Dieu en trois personnes ; 2° à réciter ou chanter pieusement le *Gloria Patri*, à la fin des psaumes, au Rosaire, dans les prières solennelles de l'Eglise, après l'Angélus en courbant le front en signe d'adoration ; 3° à chanter avec ferveur le *Gloria in Excelsis* de la grand'messe, et le *Sanctus*, ainsi que la dernière strophe des Hymnes qui est toujours un hommage spécial à la Sainte Trinité.

Adorations. — Nous recommandons aux prières des Communautés et des personnes pieuses l'Adoration de LAN-
DUDEC, du 15 au 21 Juin ;

Et celle d'ARGOL, du 16 au 21.

SAINT-RENAN. — Journée rurale féminine. — Elle aura lieu le 24 Juin. En voici le programme :

8 h. 3/4, messe à l'église paroissiale ; — 9 h. 1/2, petite causerie ; — 10 heures, conférence en breton, par Mme Gogé, « *La comptabilité agricole* » ; — 11 heures, rapport de Mlle V. Calvez ; — 12 heures, repas en commun chez Mme Saliou ; — 1 h. 1/2, rapport de Mlle Jeanne Richard ; — 2 heures, conférence pratique par Mlle Croc, « *Alimentation des vaches, laiterie, porcs* » ; — 3 heures, conférence par Mme Gogé, « *Tâche morale et matérielle de la femme à la campagne* » ; — 4 heures, allocution et salut.

Les conférences auront lieu au patronage des garçons. Prière de s'inscrire directement chez Mme Saliou, restaurant, place aux Chevaux, Saint-Renan. Prix du repas, 8 francs.

ON DEMANDE une adjointe au Pensionnat Notre-Dame de La Couldre, à Parthenay (Deux-Sèvres). S'adresser à Mlle la Directrice.

COMBRIT. — Adoration. — Le samedi 31 Mai, la sonnerie solennelle des cloches nous annonçait l'arrivée, dans la paroisse, des RR. PP. Barnabé et Fulgence, capucins, qui venaient prêcher l'adoration. C'est la première fois, croyons-nous, que les fils de S. François venaient ici exercer leur ministère.

Dès le lendemain, les Pères prédicateurs annonçaient, à toutes les messes, l'ouverture de l'adoration. Le dimanche soir, le Père Barnabé nous fit entendre les leçons si éloquentes de la mort, au cimetière, qu'il a si bien appelé : *park an daëlou ha park an esperans*, le champ des larmes et le champ de l'espérance. Oh ! comme il sut bien remuer nos cœurs, en nous faisant passer, tour à tour, des sentiments de tristesse, si souvent occasionnés par la grande faucheuse qu'est la mort, aux sentiments d'espérance, que l'Eglise nous rappelle, en répétant la parole de Celui qui a dit : « Je suis la résurrection et la vie ».

Après ce premier contact des fils de S. François avec les paroissiens de Combrit, on pouvait prévoir que l'Adoration serait bien suivie.

Dès le lendemain matin, en effet, un nombre relativement imposant de grandes personnes venait prendre part aux exercices variés de l'Adoration, chantant de tout cœur, tantôt les chants liturgiques, tantôt les chants bien appropriés de nos cantiques populaires. Le plus grand recueillement n'a pas cessé de régner pendant l'adoration, et si les RR. Pères Capucins ont vu des auditoires plus nombreux, ils n'en ont pas eu de plus dociles, ni de plus attentifs, soit pour écouter les grandes vérités, que nous devons croire, soit pour enten-

dre exposer, avec maîtrise, les Commandements que nous devons suivre, et il y a tout lieu d'espérer que Notre Seigneur, présent dans la Sainte Eucharistie, et exposé, chaque jour, du matin au soir, sur l'autel, aura donné une efficacité toute spéciale aux conseils, si précis, qu'on a un si grand besoin d'entendre, dans le temps présent.

Le mercredi 4 Juin, pour la clôture de la première série, 185 hommes et 390 femmes se sont approchés de la Sainte Table.

Le samedi 7 Juin, 247 hommes et 355 femmes, qui faisaient partie de la deuxième série, ont fait la sainte Communion.

Les enfants ont eu aussi leur tour : ils ont assisté aux exercices de l'adoration, le samedi 7 Juin, à l'édification de tous, et se sont approchés de la Sainte Table, le lendemain, dimanche, au nombre de 198 : 77 garçons et 121 filles.

Le nombre des communions de l'adoration : 1.375, est sensiblement inférieur à celui des communions pascales, qui a été, cette année, de 1.670, mais nous osons croire que la ferveur a quelque peu compensé ce qui a manqué au nombre, et nous avons confiance que cette adoration pèsera d'un bon poids dans la balance de la miséricorde divine.

Le résultat qu'elle a obtenu fait le plus grand honneur au zèle des RR. PP. Barnabé et Fulgence, à MM. le chanoine Tanguy, recteur de Notre-Dame de Quimperlé, Guillou, recteur de l'Île-Tudy, Auffret, vicaire de Loctudy, et Le Guen, vicaire à Plonéour-Lanvern, qui les ont aidés pour les confessions. A tous, le clergé et les fidèles de Combrit restent bien reconnaissants et ils ne les oublieront pas dans leurs prières.

PLONÉVEZ-DU-FAOU. — Nécrologie. — La sœur Paul-Emile, supérieure de l'école chrétienne de Plonévez-du-Faou, s'est pieusement endormie dans le Seigneur, à l'âge de 81 ans, le 31 Mai, après quelques semaines de souffrance vaillamment supportée et joyeusement offerte à Dieu. La veille, une enfant de l'école, dans le compliment d'usage à l'Evêque en tournée pastorale, disait : « Notre vénérée et bien aimée Supérieure s'éteint, telle une lampe qui a consommé son huile jusqu'à la dernière goutte. Il semble, Monseigneur, que Dieu ait voulu lui procurer une dernière joie ici-bas, celle de faire sous votre signe de croix le sacrifice de sa vie ». Avant de quitter l'école Sainte-Anne, Sa Grandeur se rendit auprès de la vénérable agonisante pour lui donner sa bénédiction et son anneau à baiser. Consciente de ce qui se passait, la mourante comprit le geste auguste, remercia d'un regard et attendit, plus confiante, l'heure de remettre son âme à Jésus, son Epoux. Cette heure a sonné le dernier jour du mois de la Vierge, au début de la neuvaine du Saint-Esprit.

La Sœur Paul-Emile, née Scoazec, prénommée Marie-Anne sur les fonts baptismaux, appartenait à une famille marquante et foncièrement chrétienne de Moëlan, une de ces familles dans lesquelles Dieu se plaît à jeter à chaque génération la semence de vocations religieuses, sachant bien que, tombant

dans une bonne terre cette semence germera, lèvera, s'épanouira sous l'action de sa grâce et sous le regard d'un père et d'une mère attentifs à n'en rien laisser perdre. Elle naquit le 31 Janvier 1849, au village de Kerdianou.

Ce que furent son enfance et son adolescence dans ce pays où tout chante et berce — même la langue bretonne sur les lèvres paysannes, — ceux qui l'ont connue plus tard peuvent s'en faire une idée assez exacte, sans l'aide de témoins devenus rares. Ils l'imaginent volontiers souriante, franche et gaie et ils en concluent à bon droit qu'elle était humble, douce, bonne et pieuse.

Un tel ensemble de qualités charmantes la désignait à son directeur de conscience comme appelée par Dieu à embrasser l'état de vie religieuse. La jeune Marie-Anne entendit l'appel du divin Maître et n'hésita pas à le suivre. En pleine moisson, au mois d'Août 1867, elle s'arracha au monde, pour elle si riant, et quitta parents, frères, sœurs, amies, pour entrer au Noviciat des Filles du Saint-Esprit, sis à Saint-Brieuc depuis 33 ans. Un tel sacrifice ne va pas sans douleur au printemps de la vie ! La nouvelle postulante dut le faire, le sourire aux lèvres !

Il ne m'appartient pas de dire ce que fut son séjour à la maison-mère. Vrai modèle de postulante et de novice, la jeune Sœur ne dut pas trouver bien austères les Règles et Constitutions de son Institut, tant sa bonne humeur, aidée de la grâce, la prédisposait à y voir sans cesse l'expression même de la volonté de Dieu sur elle.

Avant qu'elle ne fût admise à la profession perpétuelle, le 6 Septembre 1870, Sœur Paul-Emile fit un stage de quelques mois à l'école de Taulé-Penzé. Après la profession, elle fit un stage d'un an au dépôt de mendicité de Poull-ar-Bachet, près Brest. Dieu la voulait préparer dans ces deux postes aux fonctions qu'il lui réservait dans la grande paroisse de Plonévez-du-Faou.

Plonévez-du-Faou avait des Filles du Saint-Esprit à la tête de son unique école depuis 1859. La Sœur Paul-Emile y vint le 25 Avril 1871. D'abord, dix ans durant, elle fit la classe aux garçons et ses anciens élèves, les hommes de la paroisse qui comptent aujourd'hui de 55 à 65 ans d'âge, s'en souviennent encore et mettent une pointe de fierté à le proclamer. Puis, pendant une vingtaine d'années, de 1881 à 1902, elle instruisit les filles, apportant à cette noble tâche toute son intelligence et tout son cœur. La plupart des grand'mères et des mères de famille de Plonévez et de Collorec lui doivent l'inappréciable bienfait de l'instruction et de l'éducation chrétiennes et ne sont pas prêtes de l'oublier. « C'était plaisir de faire les devoirs et d'apprendre les leçons sous la direction de Sœur Paul, parce qu'elle savait nous mâcher la besogne avec une patience angélique », déclarait tout dernièrement une de ses meilleures élèves.

La stupide persécution de 1902 vint priver les enfants de Plonévez de cette maîtresse de classe si experte dans l'art d'enseigner... La tourmentée qui jeta hors de chez elles toutes les religieuses de la petite communauté ne laissa pas que de

surprendre et d'émouvoir douloureusement le cœur de la chère Sœur... Bonne et simple, elle ne pouvait croire à tant de haine et d'astuce chez des gens qui la mettaient sur le pavé sous le couvert hypocrite de l'intérêt général. « Mais, ma Mère, où irons-nous ? » demandait-elle alors à sa supérieure. — « Ma fille, nous irons en Angleterre ! » s'entendait-elle répondre gravement...

Dieu merci, Sœur Paul-Emile n'eut pas, comme tant de ses compagnes, à prendre le chemin de l'exil. La Providence avait d'autres vues sur elle et Plonévez, qui n'avait pas encore l'avantage de posséder un médecin, la garda comme infirmière. A 53 ans révolus, elle assumait une charge qui eût effrayé de moins courageuses et de moins robustes. Plonévez est vaste et certains de ses villages étaient et sont encore d'accès difficile en hiver. Notre Sœur n'y pense même pas et, sans jamais accorder répit ni plainte à sa guenille de corps, se porta pendant près de vingt ans au chevet de tous les malades comme au secours de tous les affligés et de tous les malheureux. Combien de taudis visités, de remèdes distribués, de corps guéris ou soulagés, d'âmes consolées et parfois converties dans ce pénible ministère de la visite des malades et des pauvres honteux, Dieu seul le sait qui a inscrit, au jour le jour, toutes ces belles actions au livre de vie !

Entre temps, le 23 Avril 1911, elle était nommée, par la Mère générale de sa Congrégation, supérieure de la maison du « Veilh-Ael » qu'elle avait contribué à faire bâtir. Nulle n'en était plus digne... N'avait-elle pas fait la conquête de tous les cœurs ? Sous son règne de 19 ans, l'école libre a donc connu des jours prospères et heureux, car elle a su la faire aimer des maîtresses, des familles et des enfants. En faisant aimer son école elle visait plus haut et travaillait à faire aimer Dieu et sa religion sainte. La gloire de Dieu procurée par le salut des âmes plonévésiennes, tel fut le but de ses 60 ans d'apostolat.

Au terme de ces notes biographiques, si j'essaye de fixer sa physionomie morale et religieuse, voici les traits qui paraissent la mieux caractériser, de l'avis des personnes qui ont vécu dans son intimité : fidélité à la Règle, esprit de pauvreté, d'obéissance et de prière, humilité et bonté.

Sœur Paul-Emile considérait la Règle comme le rempart des saints vœux et la méditait quotidiennement. Elle ne recourait que rarement aux dispenses dans lesquelles elles voyait la ruine de l'esprit religieux. Elle tenait à faire tous ses exercices de communauté à l'heure et de la manière prescrites. La règle du silence avait à ses yeux une grande importance ; l'enfreindre, c'était lui causer une peine réelle.

Elle aimait la pauvreté, méprisant tout superflu et réduisant son trousseau à sa plus simple expression. Son esprit d'obéissance était admirable : les décisions des supérieurs, même les plus contrariantes pour la nature, la trouvaient toujours soumise. Elle possédait, à un haut degré, l'esprit de prière : toutes les cinq minutes, son cœur se levait vers Dieu. Au soir de sa longue et belle vie, son endroit préféré c'était la modeste chapelle dont elle a doté l'école Sainte-Anne. Que

d'heures passées là en adoration devant le tabernacle ! Durant sa maladie, son crucifix et son chapelet ne la quittaient plus et ses colloques intimes avec Jésus et Marie, sur son lit de douleur, n'ont fini ici-bas que pour se continuer au ciel.

Sœur Paul-Emile était humble. Elle savait s'effacer ; elle n'aimait à parler ni d'elle-même ni de sa famille ; elle n'acceptait jamais de louange et voulait toujours, avant de prendre une décision intéressant la marche de l'école, consulter même les plus jeunes membres de la communauté... Et, par-dessus tout, sa vertu dominante était la bonté : une bonté souriante toujours à l'affût d'un plaisir à faire ou d'une peine à partager, une bonté conquérante qui lui gagnait toutes les sympathies.

On l'a bien vu, le lundi 2 Juin, jour de son enterrement. En plus du nombreux clergé venu des paroisses voisines et de Moëlan, en plus des délégations de religieuses envoyées par les communautés environnantes, c'est toute la paroisse qui a pris le deuil sans distinction de classes sociales ni de partis politiques. Chaque famille a tenu à se faire représenter dans l'impressionnant cortège qui suivait les dépouilles mortelles de la vénérée défunte vers sa dernière demeure, don du peuple plonévésien à son insigne bienfaitrice...

Daignent les familles Scoazec et Le Doze, de Moëlan, le chanoine Orvoën, curé-archiprêtre de la Cathédrale, la grande famille spirituelle des Filles du Saint-Esprit trouver, dans ce geste si plein de reconnaissance et d'amour, une consolation à leur peine. Daigne aussi Sœur Paul-Emile s'en réjouir au ciel !

R. I. P.

Les prêtres Bretons vers Carthage. — Le bateau a quitté Marseille. Nous saluons au sommet des gradins merveilleux de sa colline Notre-Dame de la Garde, qui continue à nous bénir longtemps encore, jusqu'à ce que les lignes de l'horizon se confondent avec le ciel bleu.

Et maintenant c'est la grande mer. Elle est belle et nous berce mollement.

Mais longue est la traversée, comme, chez nous, les veillées d'hiver. Celles-ci s'égayent de chants pieux ou patriotiques ; si nous chantions ? — Nous nous groupons, nous essayons d'abord nos voix au chant du cantique composé pour le Congrès Eucharistique, dont nous avons des copies. Peu à peu nos voix s'affermissent et prennent de l'ampleur. Les autres compagnons de voyage nous entourent de plus en plus nombreux, veulent se réunir à nous et s'exercer à l'air et aux paroles qui, pendant le Congrès, réveilleront les échos endormis dans les ruines de Carthage et de ses basiliques.

Nous voilà mis en train et en goût ; et peut être c'est l'heure de l'Angelus. On entonne :

Alleluia, pebez joa

D'eoc'h-c'hui, mamm a garantez !

Quoi donc ? Quelle langue ? Ces airs ? — Ils sont de France, de Bretagne, de la Fin des terres !

Après l'*Angelus*, le cantiques du Folgoat, puis des chants de la Petite Patrie : *Kousk, Breiz-Izel ; Bro goz va Zadou...* On nous applaudit. Mais voici deux augustes passagers qui s'approchent : le cardinal Verdier, Mgr Baudrillart, qui unissent leurs applaudissements à ceux des autres, qui s'approchent de nos rangs, nous félicitent et daignent nous remercier d'ajouter à notre pèlerinage une note venue du pays natal, Petite Patrie dans la Grande France !

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Décès dans l'Episcopat. — Mgr FOUCAULT. — L'Evêque de Saint-Dié est mort dans la nuit du 26 au 27 Mai, après avoir gouverné trente-sept ans ce diocèse. Originaire du pays chartrain, il débuta dans le professorat, puis devint archiprêtre de Nogent-le-Rotrou. En 1893, il succédait à Mgr Sonnois sur le siège de Saint-Dié. Son attitude fut particulièrement remarquable durant la grande guerre et lui valut une élogieuse citation avec la Croix de la Légion d'honneur. Il eut la joie de voir conserver, en 1926, la Basilique de Domrémy.

— LE CARDINAL LUÇON. — L'éminent Cardinal-Archevêque de Reims s'est éteint le 28 Mai à l'âge de 88 ans. Il était du pays angevin. Successivement vicaire, chapelain de Saint-Louis-des-Français à Rome, puis archiprêtre de N.-D. de Cholet, il était promu, en 1887, évêque de Belley où il travailla pendant dix-huit ans à la glorification du curé d'Ars. En 1906, il succédait au cardinal Langénieux sur le siège illustre de Reims et était promu cardinal en 1907. Tout le monde a encore présent à la mémoire le souvenir émouvant de son incomparable conduite durant la grande guerre. Le vénéré cardinal fut l'incarnation vivante du plus pur patriotisme et aussi de la piété la plus confiante dans le secours d'En-Haut. En Juin 1927, M. Poincaré vint à Reims remettre lui-même au cardinal Luçon les insignes de la Légion d'honneur.

La nouvelle de la mort du cardinal Luçon a été apprise avec une profonde émotion au Vatican. Le Pape qui, dès les premiers jours de la maladie, s'était informé chaque jour de l'état de santé de l'illustre prélat, a envoyé, dès qu'il a eu appris la nouvelle, un télégramme au clergé du diocèse de Reims.

L'*Osservatore Romano* consacre au cardinal Luçon un long article, rappelant la grandeur de cette vie tout entière consacrée à l'Eglise et à la charité. Il conclut ainsi :

« Si l'Eglise perd aujourd'hui un de ses plus illustres évêques, la ville de Reims perd son père, son protecteur, et la France un noble citoyen ; l'Eglise, le diocèse, la Patrie, sont unis dans le deuil le plus sincère et la douleur la plus profonde. »

Le Chemin de Croix du Cardinal Luçon. — On ne pourra jamais parler de Reims sans parler de lui. Car de cette basilique, aux heures les plus cruelles, cet archevêque fut toujours le fidèle, au sens précis du mot... Oui, le fidèle ; cela

le peinait trop de sentir que l'artillerie allemande en avait chassé la prière. Alors que personne n'y entrait plus, il pénétrait, lui. Chaque vendredi, sans souci des obus qui pouvaient subitement siffler, sans souci des courants d'air qui traversaient les voûtes béantes, ou des flammes d'eau qu'il fallait enjamber, le cardinal, tout seul, allait là s'agenouiller, faire son chemin de croix. Dans ce qui restait de tabernacles, il n'y avait plus d'Hosties ; l'hostie vivante c'était lui, offrant à Dieu ses angoisses pour le salut de la ville et pour le salut de la patrie. Les brèches faites par l'artillerie permettaient à sa prière de monter tout d'une traite vers le ciel ; et quatorze fois elle montait, devant les quatorze stations de la Passion du Christ. Mais pouvait-il, à la quatorzième station, laisser le Christ en son tombeau, sans songer que les heures de résurrection succèdent aux heures du calvaire ? Et dans cette hebdomadaire méditation, le prélat puisait une force pour la semaine qui venait. C'est en cette attitude de suppliant, dans la cathédrale tragiquement meurtrie, que la postérité aimera à contempler le cardinal Luçon ; et dans ce spectacle, elle trouvera, tout à la fois, la vision de son héroïsme et la révélation des sources mystiques où cet héroïsme s'affermissait.

Une image du Sacré-Cœur. — Le mois de Juin, qui fait plus intense la piété au Sacré-Cœur, donne le goût de rechercher les figurations du Christ offrant son cœur dans un geste symbolique.

Les « ymaigiers » du Moyen Age ne représentaient pas le Cœur de Jésus comme nos artistes le font de nos jours. Pas davantage les peintres, les enlumineurs. Cependant, on retrouve dans certaines œuvres la figuration du cœur. C'est ainsi que le précieux incunable de Jehan Meschinot, « principal maître d'hôtel » de la duchesse Anne de Bretagne, future reine de France — incunable imprimé par Etienne Larcher de Nantes, en 1493 — présente en première feuille une image du Sacré-Cœur.

Au-dessus du calice porté par des anges s'élève une croix en forme de tau : le cœur, percé par la lance et entouré d'épines, enveloppe de son dessin la rencontre des bras de la croix, qui ne porte point le corps du Christ. En fait, le Sacré-Cœur est ici la représentation totale du Fils de l'homme.

Le symbole n'est-il pas admirable ? (*Vie Catholique.*)

Location de presbytères par l'Association diocésaine. — M. Groussau, député du Nord, par une « question écrite » posée au *Journal Officiel*, le 25 Avril 1930, a demandé à M. le Ministre de l'Intérieur s'il considérait comme légale et opportune la location par l'Association diocésaine des presbytères dont les communes sont propriétaires ? — Voici la réponse du Ministre de l'Intérieur, insérée au *Journal Officiel* du 23 Mai :

« Les Associations diocésaines ayant pour objet, comme les autres associations culturelles, de subvenir aux frais, à l'entretien et à l'exercice du culte public, peuvent légalement acquérir ou louer les immeubles nécessaires à cet objet, parmi

lesquels on doit comprendre ceux qui servent au logement des ministres du culte. D'ailleurs, quelques baux de presbytères ont déjà été passés entre des municipalités et des diocésaines, avec l'approbation administrative.

» Bien entendu, les municipalités conservent, comme les autres propriétaires d'immeubles à usage de presbytère, toute liberté tant pour le principe que pour les modalités de location de ces immeubles, sous réserve de se conformer aux lois. Mais il semble que si la pratique se généralisait de passer les baux de presbytères avec les Diocésaines plutôt qu'avec les desservants, ce système pourrait avoir l'avantage de rendre plus rares et moins vives les difficultés qu'occasionnent parfois ces locations.

» Quelle que soit la qualité du locataire, les baux de presbytères demeurent soumis à l'approbation préfectorale en vertu de l'article 1^{er} de la loi du 2 Janvier 1907. »

L'Union Nationale des fonctionnaires catholiques. — La basilique nationale de Montmartre, qui a déjà servi de berceau à tant d'initiatives, vient de voir naître une nouvelle organisation : l'Union Nationale des fonctionnaires catholiques. Le directeur général en est M. le chanoine Flaus.

Il s'agit de grouper les fonctionnaires catholiques pour les aider à fortifier leur vie religieuse, puissante sauvegarde de leur conscience professionnelle.

L'Union se place uniquement sur le plan religieux : elle s'interdit toute incursion dans le domaine politique ou sur le terrain des revendications professionnelles. Une messe mensuelle, des conférences périodiques, un bulletin : *Servir*, sont parmi ses premiers moyens d'action.

Comme cela s'impose entre chrétiens, les membres de l'Union s'engagent à s'aider mutuellement ; une Association d'entr'aide corporative rendra le plus possible de services aux adhérents, à leurs familles et même aux fonctionnaires qui n'adhèrent pas à l'Union : bel exemple de charité chrétienne sainement comprise et de solidarité professionnelle.

Il faut souhaiter que tous les fonctionnaires catholiques comprennent l'extrême importance de ce groupement et adressent sans tarder leur adhésion au directeur général, M. le chanoine Flaus, 40, rue du Chevalier-de-la-Barre, Paris (18^e).

ANALOGIES FOURNIES PAR JÉSUS DANS SA VIE EUCHARISTIQUE. — « Jésus est là dans le sacrement de son amour, qui soupire et intercède sans cesse auprès de son Père pour les pécheurs. » (S. Curé d'Ars.)

— « La Communion est un puissant antidote qui nous purge des fautes vénielles et nous préserve des péchés mortels. » (Concile de Trente.)

— « Nous prenons le pain céleste chaque jour afin de remédier à nos infirmités de chaque jour. » (S. Ambroise.)

— « L'Eucharistie est le salutaire remède contre toutes les maladies et les infirmités de l'âme, contre toutes les défaillances de la chair. » (Liturgie.)

— « L'Eucharistie consumera vos péchés véniels, comme le feu dans la fournaise consume en un instant la paille que l'on y jette. » (Suarez.)

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, près BORDEAUX.
Bordeaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.

R. G. Bordeaux, N° 5.594 A

10 % de Remise sur facture pour Commandes directes

LOURDES L'OFFICE DES PELERINAGES

se charge sans frais de procurer logement aux Pèlerins
Ecr. M. COLOMÉS, 34, rue Egalité. Timbre p^r réponse.

CONSTIPÉS

Tous les 2 ou 3 jours, avant le repas du soir

UN GRAIN DE VALS

Laxatif dépuratif
régularise les fonctions intestinales

L. BALMET VITRAUX

25 BIS Cours Berliat - GRENOBLE

Références de 1^{er} ordre en Bretagne

Représentant régional : M. LE POULLOUIN, rue Trinité, Guingamp

ORNEMENTS D'EGLISE, BRONZE & ORFÈVRERIE

Statues, Crèches de Noël, Chemins de Croix,

Croix de procession argent et métal.

G. LE POULLOUIN, 12, rue de la Trinité, GUINGAMP

Toutes les réparations, la dorure, l'argenture, le verni-or, le bronzage, sont exécutés dans mon atelier, garantis, livrés rapidement à domicile.

PNEUS DUNLOP

COLLABORATEUR SERIEUX

BONNE INSTRUCTION, ÉDUCATION

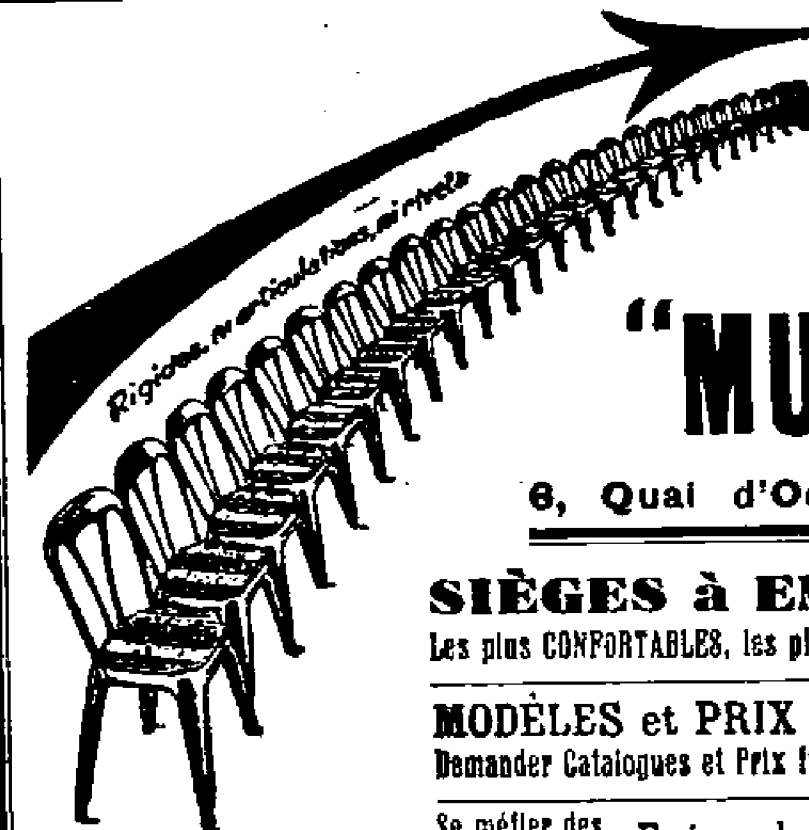
EST RECHERCHÉ PAR GRANDE SOCIÉTÉ
DÉVELOPPANT ORGANISATION RÉGIONALE

Ecrire à BOULY, 11, boulevard des Italiens - PARIS
qui transmettra.

FABRIQUE DE FLEURS D'ÉGLISES ET D'APPARTEMENTS

Maison LADOUCÉ, 32, rue de Verdun, NANTES
La plus importante de l'Ouest, fondée en 1818

GRANDE SPÉCIALITÉ DE BOUQUETS D'AUTEL
Fleurs fines ou paillon
Fournitures pour fleurs et décorations.

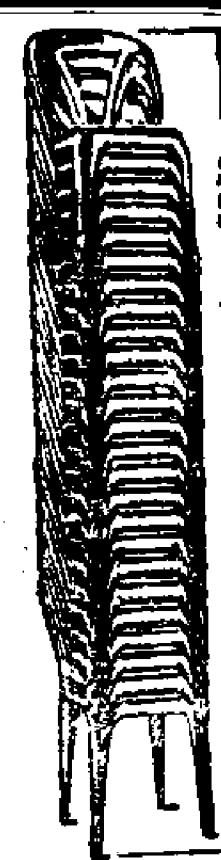


SOCIÉTÉ
... DES ...
MEUBLES
"MULTIPL'S"
6, Quai d'Occident, LYON

SIÈGES à EMBOITEMENT
Les plus CONFORTABLES, les plus SOLIDES, les plus ÉCONOMIQUES

MODÈLES et PRIX pr Églises et Œuvres
Demander Catalogues et Prix 1^{er} port et emballage gr^{atuit} destinataire

Se méfier des Contrefaçons. Exiger les Sièges "MULTIPL'S"



Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

45^e ANNÉE.

Vendredi 20 Juin 1930.

N° 25.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 22 Juin. — 2^e après la Pentecôte. Semi-double. Blanc. SOLENNITÉ DE LA FÊTE DIEU ET PROCESSION DU SACRÉ.

Lundi, 23. — Office de l'Octave, avec mémoire de la Vigile de Saint Jean-Baptiste.

Mardi, 24. — NATIVITÉ DE SAINT JEAN-BAPTISTE. Double de 1^{re} classe avec octave commune.

Mercredi, 25. — De l'octave du Très Saint Corps du Christ. Semi-double. Blanc.

Jeudi, 26. — Octave du Très Saint Corps du Christ. Double-Majeur. Blanc.

Vendredi, 27. — LE SACRÉ CŒUR DE JÉSUS. Double de 1^{re} classe avec octave privilégiée de 3^e ordre. Blanc.

Samedi, 28. — Vigile de S. Pierre et S. Paul.

Dimanche, 29. — S. PIERRE ET S. PAUL, apôtres. Double de 1^{re} classe avec octave commune.
Au cœur, Solennité du Sacré Cœur.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Saint-Servais	du 22 au 23 Juin
Loc-Maria-Plouzané	du 24 au 26 —
Kernouez	du 27 au 28 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Solennisation de la fête du Sacré-Cœur. —

La fête du Sacré-Cœur, vendredi 27 juin, devra être célébrée solennellement comme les autres années, dans les églises paroissiales et chapelles du diocèse, en accomplissement du vœu fait en 1917 par les Cardinaux, Archevêques et Evêques de France.

Nous rappelons le programme déjà tracé les années précédentes : le matin, messe de communion ; le soir, réunion avec sermon, procession au chant des Litanies du Sacré-Cœur, Acte de réparation au Sacré-Cœur, bénédiction du Saint-Sacrement.

Nous donnons ci-dessous la version française officielle (1) et une traduction bretonne.

Nous insistons pour que ce jour-là on chante la grand'messe et les vêpres dans toutes les églises paroissiales où ce sera possible, et Nous demandons aux fidèles de pavoiser leurs maisons comme pour une fête nationale.

Le dimanche, 29, jour où l'on fait dans ce diocèse, en vertu de l'indult du 29 Septembre 1875, la Solennité du Sacré-Cœur, l'on doit réciter, devant le Saint-Sacrement exposé, ce même Acte de réparation avec les Litanies du Sacré-Cœur.

C'est seulement ce dimanche, 29 Juin, qu'on peut gagner les indulgences octroyées à cet Acte public de réparation (can. 922). Tous les fidèles qui y assisteront peuvent gagner une indulgence de 7 ans et 7 quarantaines, et, s'ils se confessent et font la sainte communion, c'est une indulgence plénière qui leur est concédée (Sacré Pénitencerie, 1^{er} Juin 1928) (2).

Acte de Réparation au Sacré-Cœur de Jésus.

Très doux Jésus, Vous avez répandu sur les hommes les bienfaits de votre charité, et leur ingratitude n'y répond que par l'oubli, le délaissement, le mépris. Nous voici donc prosternés devant votre autel, animés du désir de réparer, par un hommage spécial, leur coupable indifférence et les outrages dont, de toutes parts, ils accablent votre Cœur très aimant.

Cependant, nous souvenant que nous-mêmes, nous nous sommes dans le passé rendus coupables d'une si indigne conduite, et pénétrés d'une profonde douleur, nous implorons d'abord pour nous-mêmes votre miséricorde. Nous sommes prêts à réparer, par une expiation volontaire, les fautes que nous avons commises, tout prêts aussi à expier pour ceux qui, égarés hors de la voie du salut, s'obstinent dans leur infidélité, refusant de Vous suivre, Vous leur Pasteur et leur Chef, ou, secouant le joug si doux de votre loi, foulent aux pieds les promesses de leur baptême.

Nous voudrions expier pour tant de fautes lamentables, réparer pour chacune d'elles : désordres de la conduite, indécence des modes, scandales corrupteurs des âmes innocentes, profanation des dimanches et des fêtes, blasphèmes exécrables contre Vous et contre vos Saints, insultes à votre Vicaire et à vos prêtres, abandon et violations odieusement sacrilèges du divin sacrement de votre amour, péchés publics enfin des nations qui se révoltent contre les droits et l'autorité de votre Eglise.

Que ne pouvons-nous effacer de notre propre sang tant

(1) Acta Apostolicæ Sedis 1928, p. 181-182.

(2) En dehors de ce jour et de cette cérémonie publique, à la récitation de cet Acte de Réparation, en quelque lieu et quelque moment que ce soit, sont accordées : 1^o une indulgence de 300 jours, et 2^o une indulgence plénière, une fois le mois, aux conditions ordinaires, si on l'a récité chaque jour du mois (S. Pénitencerie, 1^{er} Juin 1928).

d'offenses. Du moins, pour réparer votre honneur outragé, nous Vous présentons cette même satisfaction que Vous avez offerte à votre Père sur la Croix et dont Vous renouvelez l'offrande chaque jour sur l'autel ; nous Vous la présentons accompagnée de toutes les satisfactions de la Très Sainte Vierge Votre Mère, des Saints, des Chrétiens fidèles. Nous Vous promettons de tout notre cœur, autant qu'il dépend de nous et avec le secours de votre grâce, de réparer nos fautes passées, celles de notre prochain, l'indifférence à l'égard d'un si grand amour, par la fermeté de notre foi, la pureté de notre vie, la docilité parfaite aux préceptes de l'Evangile, à celui surtout de la charité. Nous Vous promettons aussi de faire tous nos efforts pour Vous épargner de nouvelles offenses et pour entraîner à votre suite le plus grand nombre d'âmes possible.

Agréez, nous Vous en supplions, ô très bon Jésus, par l'intercession de la Bienheureuse Vierge Marie Réparatrice, cet hommage spontané d'expiation ; gardez-nous jusqu'à la mort inébranlablement fidèles à notre devoir et à votre service, accordez-nous ce don précieux de la persévérance qui nous conduise tous enfin à la patrie où, avec le Père et le Saint-Esprit, Vous régnerez, Dieu, dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Pedenn da c'houlenn pardon digant ar Galon Zakr a Jezus.

O Jezus dous meurbet. en desped d'ho karantez dreist-muzul evito, an dud, dianaoudek, n'o deus kinniget d'eoc'h nemet fae, dispriz, leziregez. Rakse, daoulinet aman diraq hoc'h aoteriou, nia fell d'eomp, dre enoriou dispar, ho tigoll eus eur yennienn ken divalo hag eus eun dismengans a c'hlaaz a bep tu ho kalon ker garantezus.

O terc'hel sonj, evelato, omp bet, ni ive, klouar ha yen meur a vech en ho kenver, keuz bras en hor c'halon, ni ho ped da genta da veza trugarezus evidomp, ha prometi a reomp paea, dre hor pinijennou, nann hepken evit ar pec'hejou hon eus graet hon-unan, met ive evit pec'hejou an dud-se a zo tec'het diwar hent ar zilvidigez, hag, e lec'h mont d'hoc'h heul, C'houi o fastor hag o rener, a jom aheurtet en o faziou, pe c'hoaz, o nac'h promesaou o Badiziant, a daol diouto ho lezenn zantel, ken dous goulskoude.

Evit an torfejou mezus-ze, ni a fell d'eomp paea — evito holl ha pep hini anezo, evit ar gwiskamanchou hag ar giziou dizonest, evit ar skoueriou fall roet da douella an eneoù santel, evit an dispriz war c'houeliou an Iliz, evit an dismengans euz us taolet warnoc'h, war ho sent, war an Tad Santel ar Pab hag ar veleien, evit al leziregez da reseo sakramant an Aoter hag ar zakrilachou spontus en e genver, erfin evit torfejou ar broiou a ra brezel, e pep giz, d'an Iliz ho peus savet.

Karet hor hije gwalc'hi ar pec'hejou-ze dre hor gwad. Evit ho tigoll eus an dismengans taolet warnoc'h, ni a ginnig d'eoc'h, a-unan gant miritou ar Werc'hez ha re an holl zent,

ar zakrifis ho peus gwechall kinniquet d'an Tad war ar Groaz hag a nevezit bemdez war an aoteriou. A greiz kalon ni a bromet paea, gwella ma c'hellimp ha gant sikour ho kras, evit hor pec'hejou tremenet ha pec'hejou an dud all, evit hol leziregez d'ho karet ; ni hor bezo eur feiz krenv ha start, ni a reno eur vuhez santel, ni a zento mat ouz lezenn an Aviel, ni a boanio eus hon holl nerz da viret na vo graet pec'hejou enep d'eoc'h, ha da c'hounit d'eoc'h ar muia ma c'hellimp a dud.

Dre zaouarn ar Werc'hez glorius Vari, sikour ar bec'herien, ni ho ped, Jezus leun a vadelez, digemerit hor promesa d'ober pinijenn, ha ra blijo ganeoc'h rei d'omp ar c'hras da zerc'hel mat, da zenti ouzoc'h ha d'ho servicha beteg hor maro, evit m'en em gavimp holl erfin e gloar an Nenv, el lec'h ma vevit ha ma renit da viken, gwir Doue, gant an Tad hag ar Spered-Santel. Evelse-bezet-graet.

II. Retraites Sacerdotales. Toutes les retraites sacerdotales se donneront au Grand Séminaire.

La première retraite commencera le lundi soir, 28 Juillet, à 6 heures, et se terminera le samedi matin, 2 Août.

La deuxième retraite commencera le lundi soir, 4 Août, à 6 heures, et se terminera le samedi matin, 9 Août.

Devront prendre part à l'une ou à l'autre de ces retraites tous les prêtres placés dans le ministère paroissial et dans l'enseignement primaire libre, qui n'ont pas encore subi leurs examens réglementaires.

Sont officiellement convoqués à la première retraite, les prêtres ordonnés en 1924, en 1925 et 1926.

Sont officiellement convoqués à la deuxième retraite, les prêtres ordonnés en 1927, en 1928 et 1929.

Tous les prêtres soumis à l'examen, — *les prêtres instituteurs exceptés*, — pourront être reçus au Séminaire le dimanche soir, 27 Juillet et 3 Août. Les examens commenceront dès le lendemain matin à 8 heures.

Avis. — Tous les prêtres officiellement convoqués à la retraite auront leur place réservée, mais les autres prêtres plus âgés devront prévenir au plus tôt M. l'Econome du Grand Séminaire, et lui indiquer à laquelle des deux retraites ils désirent prendre part. Une note de la *Semaine religieuse* fera savoir quand toutes les places disponibles seront prises.

I. RETRAITE DE PROFESSEURS. — Une retraite particulière sera prêchée cette année, du mardi soir 23 Septembre au samedi matin, 27, à MM. les Professeurs de nos maisons d'enseignement secondaire libre. Tous devront y prendre part.

Les professeurs soumis à l'examen pourront être reçus au Séminaire, le lundi soir, 22 Septembre. Les examens commenceront dès le lendemain matin à 8 heures.

II. EXAMEN DE RECTORAT. — L'examen de Rectorat aura lieu au Grand Séminaire, le lundi 22 Septembre.

Devront se présenter à cet examen les prêtres ordonnés en 1912 et susceptibles d'être appelés à avoir charge d'âmes.

III. EXAMEN DES JEUNES PRÊTRES-INSTITUTEURS. — Cet examen aura lieu le lundi 22 Septembre, en même temps que l'examen de Rectorat.

Les examens commenceront à 8 heures.

III. Pèlerinage diocésain à Lourdes (29 Juin - 5 Juillet). — Tous nos billets ont été expédiés. Dès que nous saurons la composition de nos trains par les Compagnies de Chemin de fer, nous établirons nos cartes de compartiments.

Nous comptons 3.584 pèlerins et nous emmenons 80 malades dont 60 couchés. Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque présidera lui-même ce beau pèlerinage.

Voici les heures de départ de nos trains :

de Quimper,	: 11 h. 28 ;
1 ^{er} de Landerneau :	10 h. 40 ;
2 ^e de Landerneau :	12 h. 17 ;
de Brest	: 12 h.

C'est le premier train de Landerneau que prendront les pèlerins de Brest et de la région brestoise qui n'ont pu trouver place dans le train de Brest.

IV. Ecoles. — MM. les Curés et Recteurs qui désirent un secours pour leurs écoles doivent réclamer au plus tôt, au Secrétariat de l'Evêché, les formules officielles de demandes. (Joindre un timbre pour réponse.)

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse* : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — II^e Dimanche après la Pentecôte, 22 Juin, solennité du T. Saint-Sacrement. — Messes à 6, 7, 8, 8 h. 1/2, grand'messe à 9 heures, procession, dernière messe, exposition jusqu'après les vêpres. — Vêpres à 3 heures, sermon par M. Le Grand, professeur au Grand Séminaire, bénédiction.

Toute la semaine : exposition de la 1^{re} messe à la fin des vêpres, grand'messe à 9 heures, vêpres à 4 heures, bénédiction.

Vendredi : messes à 6, 7, 8, 9 heures, messe pontificale à 10 heures. — A 8 heures, sermon par M. l'abbé Brénéol, professeur au Grand Séminaire, procession à l'intérieur de la cathédrale, acte de consécration, bénédiction.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — Dimanche du Saint-Sacrement (22 Juin) : messes à 6, 7, 8, 9 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, procession à l'intérieur de l'église, bénédiction du Saint-Sacrement.

Tous les jours de la semaine : le Saint-Sacrement sera exposé depuis la fin de la première messe jusqu'au salut solennel du Saint-Sacrement, qui aura lieu à 8 heures du soir.

Mardi 24, fête de saint Jean-Baptiste : grand'messe à 8 heures.

Vendredi, fête du Sacré-Cœur : grand'messe à 8 heures. — Le soir, à 8 heures, réunion pour tous les fidèles, sermon par M. Gestin, directeur au Grand Séminaire, procession au chant des Litanies du Sacré-Cœur, bénédiction du Saint-Sacrement.

Parcours de la procession de la paroisse, le dimanche 29 Juin : rue du Chapeau-Rouge, place Terre-au-Duc, rue René-Madec, quai de l'Odéon, rue du Palais, bus de la place La Tour d'Auvergne, place du 118^e, rue et place Saint-Mathieu.

Les enfants au Sacré-Cœur. — Si nous aimons le Sacré-Cœur, donnons-Lui les enfants. Jadis, il disait : « Laissez venir à moi les tout petits », tant Il désirait s'en faire aimer. Ce désir, Il l'a toujours.

D'autant plus qu'à notre époque, Satan s'est acharné à saisir l'enfance. Il a toujours faim des âmes. Il a faim surtout des âmes d'enfants : arrachons à Satan les enfants.

Donnons-les au Sacré-Cœur *avant qu'ils n'aient eu le temps de se pervertir*. Ce Dieu d'amour les protégera. Et, s'ils s'égarèrent, nous devons du moins espérer que des grâces plus abondantes les presseront de reprendre le bon chemin.

Former les enfants à l'amour du Sacré-Cœur ; tourner vers ce Soleil d'amour des âmes encore en fleur ; les habituer à lui parler simplement, affectueusement, de tout ce qui les intéresse ; en un mot *les donner au Sacré-Cœur*, et leur donner le Sacré-Cœur, c'est une œuvre plus belle encore que de parer des autels ou de sculpter d'admirables statues ; et c'est une œuvre d'une portée incontestable puisque l'avenir en dépend. Elle est sublime quand elle prépare des vocations sacerdotales ou religieuses.

Adorations. — Nous recommandons aux prières des communautés et des personnes pieuses l'adoration de LOC-MARIA-PLOUZANÉ, du 23 au 28 Juin ;

Et l'adoration-retraite d'IRVILLAC, du 30 Juin au 5 Juillet.

Succès Universitaires — A la Faculté de Poitiers, ont passé avec succès pour la licence : M. Queinnec, professeur au collège de Lesneven, le certificat de philologie ; — M. Kérautret, professeur au collège Saint-Louis de Brest, le certificat de grec, avec mention *très bien*.

M. l'abbé G. Le Gélébart a été reçu à son certificat de chimie générale.

Sincères félicitations.

QUIMPER. — Une fête jubilaire à Ker-Anna. — Il est aux environs de Quimper une petite communauté, celle de Ker-Anna, filiale de la grande Miséricorde de Laval. Site charmant sur les bords du Stéir : surtout quand les pommiers et les guigniers sont en fleurs.

Sous ces ombrages vivent une cinquantaine de femmes et de jeunes filles. Leur vie, organisée par des religieuses, s'écoule dans la prière et le travail. Elles lavent ; et tout Quimper, peut-on dire, établissements scolaires et grands hôtels, a recours à leurs bons offices.

Or, le lundi de la Pentecôte, il y avait grande liesse dans cette ruche. La Révérende Supérieure, Mère Marie-Olympe, célébrait ses 50 ans de vie religieuse. A l'âge de 16 ans, elle entra comme novice à la Miséricorde de Laval ; devenue professe, elle a su remplir avec fermeté, délicatesse et entrain les fonctions nombreuses qui lui ont été confiées : mère de classe à Laval, c'est-à-dire directrice d'un groupe de filles, mère de classe à Kernisy, supérieure à Kernisy, à Laval, à Lisieux, à Vitry-sur-Seine, où il a fallu toute son énergie et

sa persévérance pour établir une fondation et la maintenir, enfin supérieure à Ker-Anna ; partout estimée et aimée, faisant régner autour d'elle gaieté, piété, amour du travail.

Aussi quelle hâte et quelle joie pour les enfants et les religieuses de célébrer leur Bonne Mère. Elles y ont mis tout leur cœur. Chaque soir, le travail fini, on songe au jubilé. On cueille de la mousse, on cueille des fleurs, on tresse des guirlandes de houx, on prépare des chants. Ceux qui, le jour de la fête, ont vu les beaux décors et entendu les chants harmonieux, ont goûté une très douce sensation d'art. Un large velum parsemé de bouquets très gracieux courait le long de la chapelle, des cornes d'abondance artistement remplies de lys et de roses, des cartouches entourés de mousse, chargés de belles arabesques, l'autel orné de vases où s'épanouissaient des fleurs toutes blanches ; tout cela produisait un ensemble délicieux de grâce et de fraîcheur.

Un groupe imposant de religieuses entourait la jubilaire : la Supérieure Générale des Sœurs de la Miséricorde de Laval, de Saint-Joseph-des-Champs, de Lisieux, de Kernisy ; des Sœurs du Saint-Esprit, des religieuses de l'Adoration et de l'Immaculée-Conception ; puis des personnes de Quimper et du voisinage, amies de la communauté. Plusieurs prêtres aussi prenaient part à la fête : M. le vicaire général Joncour, MM. les chanoines Quéinnec, Orvoën et Berthou, du Chapitre cathédral, M. l'abbé Le Bec, de Pont-l'Abbé, les RR. PP. Jésuites Crosson et Henry, M. l'abbé Mayet, organiste de la cathédrale, M. l'abbé Coeffeur, aumônier des Augustines de Pont-l'Abbé, M. Balbous, économe de la maison Saint-Yves, M. Mévellec, vicaire à Penhars, et M. l'Aumônier de la Communauté. Les enfants de Ker-Anna, qui reçoivent si peu de visiteurs, étaient tout heureuses de cette grande affluence.

A 10 heures, les religieuses de la Miséricorde, escortant leur Bonne Mère, la conduisent à la chapelle au chant du psaume *Quam dilecta tabernacula tua*. Dès que le cortège a franchi le seuil du sanctuaire, un nouveau chant s'élève très doux, à 3 voix, *Veni, sponsa Christi*, pendant que la jubilaire s'avance vers le chœur. La grand'messe commence ; M. le Curé de la cathédrale en est le célébrant ; MM. Coeffeur et Balbous l'assistent. Pendant la messe, les mélodies grégoriennes seules sont à l'honneur. Le *Cibavit*, l'*Alleluia*, le *Veni Sancte Spiritus*, la séquence de la Pentecôte et l'Ordinaire de la messe de la Sainte-Vierge se déroulent avec justesse et suavité ; broderie charmante sur l'harmonie riche et discrète de M. l'abbé Mayet. Le Père Crosson, de la résidence d'Angers, dans une allocution délicate, a loué la beauté et le mérite de la vocation religieuse.

Dans la soirée, la fête se continue par un salut et une séance récréative. Au salut, nous avons entendu, toujours avec grand plaisir, l'*Ave Verum* de Mozart, un *Veni electa mea* de Coudurier, un *Tu es Petrus* de Fabre, un *Tantum* de Gounod, et surtout, après la bénédiction du Saint-Sacrement, un très beau chant final de triomphe au Christ-Roi. A la séance récréative, les enfants ont bien rendu une allégorie, et un drame, *Au Tombeau de Jésus*. L'allégorie a été particulièrement goûtée : les anges des maisons de la Miséricorde où

Mère Olympe a passé, viennent rappeler tout le bien qu'elle a fait : c'est une pièce en vers, spirituelle et pleine de gaieté. Rares sont à Ker-Anna les fêtes si belles ! Merci à la Bonne Mère Olympe de nous l'avoir procurée. Que Dieu la conserve encore longtemps à l'affection de ses Sœurs et de ses enfants.

— (*Ecole Saint-Yves.*) — **Succès universitaire.** — M. l'abbé Pierre Kervennic vient de passer avec succès le 4^e et dernier certificat de licence, « Littérature Anglaise ».

Sincères félicitations au nouveau licencié, qui a obtenu son titre sans suivre les cours d'une Faculté, et tout en assurant ses classes de chaque jour.

— **Croisade Eucharistique.** — Le R. P. Derély, promoteur de la C. E., donnera, le 26 Juin, au patronage de la Sainte-Famille, 6, rue Valentin, une journée d'études pour les zéloteurs et zélatrices de la C. E. et des Cadets. En voici le programme : 8 heures, sainte messe ; 9 heures 1/2, réunion des zéloteurs et zélatrices, échange de vues ; 14 heures 1/2 et 17 heures, séances d'études sur les méthodes de la C. E. ; 18 heures 1/2, salut du T. Saint-Sacrement.

Le secrétariat de la C. E. serait heureux que tous les zéloteurs, zélatrices n'omettent pas d'assister à ces réunions, ainsi que les sympathisants à la Croisade et leur en fait, ici, l'instante invitation.

GUISSÉNY. — **Mission du 19 Mai au 6 Juin.** — Une mission est toujours une grande grâce pour une paroisse. Elle promet, le cas échéant, de réparer le passé et toujours de préparer l'avenir. Les Guisséniens viennent d'en goûter les bienfaits pour la seconde fois depuis la guerre. Depuis 1920, les âmes ont été tenues en haleine par diverses retraites prêchées, d'année en année, soit aux mères chrétiennes, soit aux jeunes filles, soit aux hommes. Comment s'étonner, dès lors, que cette vaillante population, toujours empressée à suivre régulièrement et en bloc ces pieux exercices, soit demeurée fidèle à ses pratiques religieuses, et à son grand esprit de foi qui feront l'admiration des missionnaires ?

Dès le 19 Mai, au matin, les enfants accourent à l'église, au nombre de 500, avides d'entendre les prédications de MM. Broc'h, recteur de Pouldreuzic ; Floc'h, recteur de Saint-Frégant ; Cocaïgn, recteur de Névez ; Perrot, vicaire à Plouguerneau ; Bellec, vicaire à Trégunc. Les enfants sont encadrés par une cinquantaine de vieux et de vieilles dont les voix chevrotantes s'unissent à celles des petits pour s'élever jusqu'au Ciel, d'où elles retombent en écho chargées des bénédictions divines. Nul doute que des prières sorties de ces cœurs innocents ou purifiés, n'aient attiré sur la mission les meilleures grâces de Dieu.

Aux vêpres du dimanche suivant, M. le chanoine Corre, curé de Landivisiau, donne le sermon d'ouverture. Il conquiert, au premier contact, toutes les âmes par sa parole éloquentة où l'on sent la voix du chef et du père. Aussi sera-t-il écouté avec attention et respect à toutes les conférences de 11 heures. Dès le lundi matin, malgré la foire de Lesneven,

l'église est pleine et les quelques rares qui ont attendu le mardi, auront peine à y trouver place. C'est devant ce bel auditoire, digne d'un Père Maunoir ou d'un Michel Le Nobletz que viennent parler tour à tour, avec des accents variés mais toujours apostoliques, MM. Bihan, recteur de Plouvien ; Rannou, recteur de Moëlan ; Le Roux, recteur de Cléder ; Calvarin, recteur de Tréglonou ; Le Roux, vicaire à Quimperlé ; Appéré, vicaire de Milizac. La direction du chant est assurée par M. Jézéquel, vicaire à Saint-Marc. Le samedi matin, jour de clôture de la première semaine, 900 personnes s'approchent de la Sainte Table.

Le lendemain, 1^{er} Juin, M. le chanoine Soubigou, curé de Brieç, présidant aux exercices de la seconde bande, donne le sermon d'ouverture. Sa parole apostolique, pleine d'onction, expliquera les commandements et elle saura, à l'occasion, se faire forte et impérative pour défendre la loi de Dieu. Tout le monde est fidèle au rendez-vous du lundi matin. Les ouvriers de cette semaine, dignes émules de leurs devanciers, sont : MM. Kérouanton, recteur de Milizac ; Cabioc'h, recteur de Saint-Goazec ; Pouliquen, recteur de Tréfléz ; Abgrall, recteur de Goulven ; Rouallec, vicaire à Trégunc ; J. Cotten, vicaire à Saint-Pol de Léon ; Le Bot, vicaire à Plounévez-Lochrist.

Le nombre de communiantes enregistré le samedi matin est de 850. Si l'on prend la peine de totaliser, on remarque que tous les paroissiens valides sont venus au bon Dieu. Ils ont certainement trouvé dans ces pieux exercices un nouvel élan dans le chemin du bien. Les malades et les infirmes qui n'ont pu venir à Notre Seigneur auront eu cependant la joie de recevoir sa visite par le ministère du prêtre. Que Dieu daigne bénir et récompenser les apôtres qui ont été ses précieux et éloquents instruments dans le renouvellement des âmes au cours de cette mission !

Bulletin Diocésain d'Histoire et d'Archéologie.

SOMMAIRE DU N° DE MAI-JUIN 1930

- I. *H. Pérennès.* — Notices sur les paroisses du diocèse de Quimper et de Léon. — Lothéa (suite et fin).
Notabilité : Dom Morice de Beaubois, par Dom Malgorn. — Lothey-Landremel (à suivre).
- II. *Annik Rousseau.* — La peste à Loc-Maria-Plouzané et la chapelle Saint-Sébastien.
- III. *P. Armel,* capucin. — Le P. Antoine, de Brest, prédicateur capucin.
- IV. *Chanoine A. Le Roy.* — Un évêque breton : Mgr de Lézé-leuc de Kerouara, évêque d'Autun, Châlon et Mâcon (suite).

Les abonnements (15 francs par an) partent de Janvier. Directeur-Gérant, chanoine Perrot, secrétaire-général de l'Evêché de Quimper (C. C. 3480, Nantes).

Rédacteur en chef : chanoine H. Pérennès, aumônier de l'hôpital, Quimper.

BIBLIOGRAPHIE

SAINT MARTIN DE TOURS, par Pierre LADOUÉ. — Editions Publiroc, 53, rue Thiers, Marseille. — Un volume de 252 p., avec gravure hors-texte ; Prix 9 francs.

REVIVRE, revue illustrée bi-mensuelle, sous la direction du P. Samson. — Editions Spes, Paris.

Revue créée pour les malades, mais qui s'adresse aussi aux personnes vouées à leur service, à leurs parents, à leurs amis, aux familles. — Abonnement : 1 an, 40 fr. ; 6 mois, 20 fr. ; 3 mois, 11 fr.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLEANS

PRINCIPALES AMÉLIORATIONS RÉALISÉES SUR LES LIGNES DE BRETAGNE AU 15 MAI 1930. — *Importante accélération du train rapide 109* : Paris-Quai d'Orsay dép. 12 h. 45 — Tours dép. 15 h. 23 — Angers arr. 17 h. 03 — Nantes arr. 18 h. 16 — Saint-Nazaire arr. 19 h. 24 — La Baule-Escoublac arr. 20 h. 01 — Le Croisic arr. 20 h. 24 — Quimper arr. 23 h. 11.

Accélération de la marche des trains 115 et 116 dont l'origine et le terminus seront reportés à Paris pendant la période du 28 Juin au 14 Septembre : Train 115, Paris-Quai d'Orsay dép. 17 h. 15 — Nantes arr. 22 h. 28 — Saint-Nazaire arr. 23 h. 39. — Prolongé du 28 Juin au 27 Septembre, tous les jours jusqu'à La Baule-Escoublac (ar. 0 h. 17 ou 0 h. 07 du 15 au 27 Septembre) et les vendredis et samedis jusqu'au Croisic (arr. 0 h. 40 ou 0 h. 30 du 15 au 27 Septembre). — Train 116, Le Croisic dép. 16 h. 19 — La Baule-Escoublac dép. 16 h. 45 — Paris-Quai d'Orsay arr. 23 h. 58.

Accélération notable du train rapide 120 dont l'origine est reportée de Nantes à Saint-Nazaire, toute l'année, et au Croisic les lundis et lundis de fêtes du 15 Juillet au 30 Septembre : Le Croisic dép. 5 h. 02 — La Baule-Escoublac dép. 5 h. 24 — Saint-Nazaire dép. 6 h. 01 — Nantes dép. 7 h. 10 (au lieu de 6 h. 00) — Angers dép. 8 h. 46 (au lieu de 7 h. 16) — Tours dép. 9 h. 21 — Paris-Quai d'Orsay arr. 12 h. 38.

Accélération du train express 110 : Le Croisic dép. 11 h. 29 — La Baule-Escoublac dép. 11 h. 55 — Nantes dép. 14 h. 42 — Paris-Quai d'Orsay arr. 21 h. 15 (au lieu de 22 h. 40). Ce train a lieu entre Tours et Paris du 29 Juin au 5 Octobre et les samedis, dimanches et jours de fêtes en dehors de cette période. Les jours où le train 110 ne circule pas, les voyageurs peuvent utiliser au départ de Saint-Pierre-des-Corps (18 h. 11) le train rapide 12 arrivant à Paris-Quai d'Orsay à 21 h. 43.

Accélération du train express d'Eté 142 : Le Croisic dép. 21 h. 05 — La Baule-Escoublac dép. 21 h. 31 (au lieu de 20 h. 39) — Saint-Nazaire dép. 22 h. 09 — Nantes dép. 23 h. 23 — Paris-Quai d'Orsay arr. 6 h. 51.

Rétablissement du 14 Juillet au 5 Octobre du train rapide 114 en correspondance à Nantes avec le train rapide 116 sur Paris : Quimper dép. 14 h. 00 — Quiberon dép. 14 h. 39 (jusqu'au 30 Septembre) — Nantes arr. 18 h. 25 — Nantes dép. 18 h. 45 (train 116) — Paris-Quai d'Orsay arr. 23 h. 58. A partir du 16 Septembre arr. à Paris-Quai d'Orsay à 0 h. 12. Voitures directes 1^{re} et 2^e cl. Quimper-Paris. Wagon-Restaurant de Nantes à Paris. Wagons-Salons Pullman de Nantes à Paris jusqu'au 3 Octobre.

Accélération du train rapide 136 : Quimper dép. 20 h. 00 (au lieu de 19 h. 39) — Nantes dép. 0 h. 46 — Paris-Quai d'Orsay arr. 7 h. 10.

Retard du train express 141 au départ de Paris : Paris-Quai d'Orsay dép. 21 h. 22 (au lieu de 21 h. 00) — Nantes arr. 4 h. 38 — Saint-Nazaire arr. 6 h. 12 — La Baule-Escoublac arr. 7 h. 11 — Le Croisic arr. 7 h. 45.

Emprunt International 5 1/2 % 1930 du Gouvernement Allemand

Depuis notre dernière publication, l'emprunt ci-dessus a été émis sur différents marchés, en exécution du plan des Experts du 7 Juin 1929, des accords de La Haye du 31 Août 1929 et du 20 Janvier 1930.

Rappelons que le montant total effectif de cet emprunt est approximativement équivalent à 300 millions de dollars. Cet emprunt est, pour les deux tiers, destiné à la mobilisation d'une fraction des annuités inconditionnelles dues par l'Allemagne aux puissances créancières en exécution des accords de La Haye, et le troisième tiers sera utilisé par le Gouvernement allemand pour faire face aux besoins de la Compagnie des Chemins de Fer allemands et de l'Administration des Postes et Télégraphes.

La Banque des Règlements Internationaux a accepté d'assurer les fonctions de « Trustee » (mandataire des obligataires) pour les opérations relatives au service de l'Emprunt.

L'Emprunt constitue une obligation directe et inconditionnelle du Gouvernement allemand. Le service de toutes les séries de l'emprunt sera fait sans distinction au moyen d'un fonds commun administré par le « Trustee » et alimenté par des versements mensuels égaux effectués par le Gouvernement allemand à la Banque des Règlements Internationaux, conformément aux dispositions des accords de La Haye.

Ces versements consistent :

a) Pour les deux tiers, en un prélèvement sur les annuités inconditionnelles qui doivent être versées par le Gouvernement allemand à la Banque des Règlements Internationaux et réparties par cette dernière conformément aux accords de La Haye.

b) Pour un tiers, en un versement du Gouvernement allemand au « Trustee » sur ses revenus généraux.

La série française est d'un montant effectif de 84.500.000 dollars ; elle est représentée par 2.515.000 obligations 5 1/2 de frs 1.000.

En vertu de la loi du 7 Avril 1930, les titres de la série française sont exempts du droit de timbre et de l'impôt sur le revenu des valeurs étrangères.

En contrepartie partielle de cette exemption d'impôts, l'excédent du prix d'émission des obligations de la série

française sur le prix d'émission des obligations des autres séries sera versé au Gouvernement français et attribué par lui à la Caisse Autonome d'Amortissement de la Dette publique.

L'intérêt est payable semestriellement le 1^{er} Juin et le 1^{er} Décembre de chaque année.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres faisant partie de la série française s'effectueront en francs français, le franc français étant défini par un poids d'or de 65,5 milligrammes au titre de 900/1000 de fin.

Le porteur a droit, en francs français, à l'équivalent, au jour de l'échéance, de la valeur or de ces montants, étant entendu qu'il recevra au moins le montant nominal porté sur le titre et sur le coupon. Le paiement des montants ci-dessus, calculés d'après les dispositions qui précèdent, pourra être effectué, à l'option du porteur, au cours du change du jour, sur toute place étrangère où une série quelconque de l'emprunt sera cotée.

Ces obligations sont amortissables en trente-cinq ans, à partir du 1^{er} Juin 1930, au moyen d'un fonds d'amortissement cumulatif intégralement employé chaque année, soit au remboursement au pair d'obligations désignées par des tirages au sort annuels, soit à des rachats en Bourse au pair ou au-dessous du pair, compte tenu de la fraction courue du coupon.

Le Gouvernement allemand se réserve le droit de hâter l'amortissement, en remboursant tout ou partie des obligations restant en circulation, au pair plus les intérêts courus, le 1^{er} Juin de chaque année à partir du 1^{er} Juin 1935 inclus, moyennant un préavis qui doit être publié trois mois au moins avant la date fixée pour le remboursement dans les conditions qui seront fixées par le « Trustee ». Les remboursements anticipés seront effectués par fractions approximativement égales à la contrevaletur de trente millions de dollars ou de multiples de cette somme. En cas de remboursement partiel au pair, la désignation des obligations à rembourser sera effectuée par voie de tirages au sort.

Les obligations cesseront de porter intérêt à dater du jour où le capital sera exigible.

Toute obligation présentée au remboursement devra être munie de tous les coupons non échus à la date fixée pour le remboursement, le montant des coupons sera déduit du capital à rembourser.

Le prix d'émission de la série française a été de 98,25 %, jouissance du 1^{er} Juin 1930.

Les demandes ont été servies dans les principaux Etablissements de Crédit et Banques. Elles ont absorbé immédiatement le nombre de titres disponibles et la clôture de l'émission a été annoncée le jour même.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 29 Juin. — 3^e après la Pentecôte. SS. PIERRE ET PAUL, APOTRES. Double de 1^{re} classe avec octave commune. Rouge.

Au chœur, solennité du Sacré-Cœur de Jésus, et à l'exposition se chantent les Litanies du Sacré-Cœur, suivies de l'acte de réparation, commandé par Pie XI.

Lundi, 30. — Commémoration de S. Paul, Apôtre. Double. Rouge.

Mardi, 1^{er} Juillet. — Précieux Sang de N. S. J.-C. Double de 2^e classe. Rouge.

Mercredi, 2. — Visitation de la Bienheureuse Vierge Marie. Double de 2^e classe. Blanc.

Jeudi, 3. — S. Léon II, Pape et Confesseur. Semi-double. Blanc.

Vendredi 4. — Octave du Sacré-Cœur de Jésus. Double-majeur. Blanc.

Samedi, 5. — S. Antoine-Marie Zaccharie, Confesseur. Double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Logonna.	du 29 au 30 Juin
Irvillac.	du 1 ^{er} au 5 Juillet

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Retraites ecclésiastiques. — Toutes les places disponibles sont réservées pour la première retraite.

II. Impôts sur les édifices du culte. — Les édifices du culte (églises et chapelles) qui ont été attribuées à une Association diocésaine par application de la loi du 29 Avril 1926 ne sont pas imposables à l'impôt foncier ni à la taxe de mainmorte, ainsi qu'il résulte d'un arrêt du 20 Février 1930 du Conseil de Préfecture interdépartemental de Nantes, qui a donné décharge à l'Association diocésaine d'Angers de l'impôt foncier et de la taxe sur les biens de mainmorte qui lui étaient réclamés pour ses chapelles.

Si donc des impôts frappant des églises ou chapelles attri-

bués à l'Association diocésaine figurent sur les feuilles de contributions qu'ils ont reçues, MM. les Curés ou Recteurs voudront bien en informer l'Evêché, et s'abstiendront de payer ces impôts.

III. Pèlerinage diocésain à Lourdes (29 Juin-5 Juillet). — Toutes les cartes de compartiments ont été expédiées. Nous nous excusons de n'avoir pu, faute de renseignements indispensables, les établir plus tôt. L'expédition en a été faite très hâtivement et des erreurs ont pu être commises que MM. les Directeurs des trains s'efforceront de rectifier aux gares de départ.

Nous rappelons que tous les billets inutilisés doivent être rendus au directeur du train *avant le départ*, faute de quoi ils resteront à la charge de ceux qui les ont demandés.

Les prêtres faisant partie du pèlerinage sont autorisés à confesser à l'église du Rosaire et à la Basilique, avec les pouvoirs qu'ils ont dans leur diocèse.

Monseigneur l'Evêque autorise à réciter publiquement les prières de l'itinéraire, le dimanche 29 Juin, pour attirer la bénédiction divine sur le pèlerinage.

DIRECTION :

Train de Quimper (rose) : M. Perrot, secrétaire général de l'Evêché ; *1^{er} Train de Landerneau* (bleu) : M. Gargadennec, recteur de Roscoff ; *2^e Train de Landerneau* (vert) : M. Le Sann, curé de Lanmeur ; *Train de Brest* (blanc) : M. Pichon, curé-archiprêtre de Morlaix.

Nota. — Réunion générale des pèlerins à l'église paroissiale de Lourdes, à 14 heures, le lundi 30 Juin.

IV. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles : M. Féroc, curé-doyen de Scaër, décédé le 24 Juin.

V. Souscriptions reçues pour la construction du nouveau Séminaire (suite) :

Enfants de Marie de Plougastel-Daoulas	600 f.
Anonyme, Quimper	50
Anonyme, Pluguffan	50
Anonyme, Quimerc'h	100
La paroisse de Loctudy (2 ^e versement)	1.275
M. Pondaven, professeur à Saint-Yves (2 ^e versement) ..	500
M. Ollivier, Briec (2 ^e versement)	300
La paroisse de Saint-Michel, de Brest (nouveau versement)	225
3 élèves de « La Croix Rouge », Lambézellec	25
Croisade eucharistique, Brest	200
Ecole libre de Ploudaniel	100
M. l'abbé Jullien, Morlaix (1 ^{er} versement)	500
La paroisse de Trégarvan (nouveau versement) ...	200
Anonyme, Locronan	500
Ecole libre de Saint-Goazec	100
Ecole des filles, Riec-sur-Bélon	400
Ecole libre des filles, Le Folgoët	20

Anonyme, Cléder	20 f.
Anonyme,	15
Un séminariste	15
Une servante de Gourin	20
Anonyme, Saint-Pol-de-Léon	300
Divers anonymes de Roscoff	4.215
M. Kerrien, professeur à Saint-Yves	500
Dons anonymes, Saint-Renan	1.100
Anonyme	100
Anonyme, Saint-Corentin	100
Anonyme (2 ^e versement)	100
Anonyme, Plouigneau	100
Anonyme, Plouvorn	500
Comte et Comtesse Pierre de Robien, Brest.....	1.000
Anonyme de La Croix (Morbihan).....	50
Ecole libre des garçons, Locronan.....	150
Ecole libre des filles, Saint-Nic.....	100
Ecole libre des filles, Plomodiern.....	350
Ecole libre des filles, Dinéault.....	250
Ecole libre des filles de Bannalec	300
Plouvien	420
Pensionnat Sainte-Anne de Quimperlé.....	300
La marraine de confirmation de Gouézec.....	200
Le parrain et la marraine de confirmation de Lennon	200
En souvenir d'un défunt (Lennon).....	200
Ecole des filles d'Huelgoat.....	100
Les Noëlistes d'Huelgoat	300
Meilars	50
Ecole libre des filles de Rosnoën.....	100
M. le chanoine Bourvon, rect. de Brasparts (2 ^e vers.)	1.000
Anonyme	30.000

Prière d'adresser les souscriptions à M. l'Econome du Séminaire, trésorier du syndicat : C. C. P. Nantes, 1 77 25, M. Sparfel Pierre, 14, rue Verdelet, Quimper.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *III^e Dimanche après la Pentecôte, 29 Juin* : Solennité de Saint Pierre et de Saint Paul, apôtres, et du Sacré-Cœur : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe), et à 11 h. 1/2. — A toutes les messes, quête pour le denier de Saint Pierre. — Vêpres à 2 heures, suivies de la procession, au chant des Litanies du Sacré-Cœur, acte de consécration, bénédiction.

Mercredi : confession des petites filles du catéchisme.

Vendredi : 1^{er} vendredi du mois : exposition du T. Saint-Sacrement, de 6 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir, bénédiction. — De 8 à 9 heures, Heure Sainte, pour les hommes, instruction.

Samedi : confession des garçons du catéchisme.

— 458 —

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *III^e Dimanche après la Pentecôte (29 Juin)* : Solennité du Sacré-Cœur : Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe), et à 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, suivies de la procession solennelle du Saint-Sacrement, présidée par M. le chanoine Pérennès, aumônier de l'Hospice. Au retour de la procession, acte de réparation au Sacré-Cœur, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : à 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Mercredi : confession des enfants qui ont déjà communie.

Jeudi : messe de communion des enfants, à 8 heures.

1^{er} Vendredi du mois : à 6 heures, messe à l'autel du Sacré-Cœur. — Après la messe de 7 heures, bénédiction du Saint-Sacrement. — Le Saint-Sacrement sera exposé de 8 h. 1/2 à 5 heures. — A 5 heures, bénédiction. — De 8 à 9 heures, heure d'adoration pour les hommes et les jeunes gens.

Apostolat de la Prière. — *Intention générale pour Juillet* : LES PÉRILS DE LA RADIOPHONIE NON CATHOLIQUE.

Intention missionnaire : Les missions de l'Océanie.

Avis de service. — Le service anniversaire de M. le chanoine Henry sera chanté à SAINT-MARTIN DE BREST, le *lundi 7 Juillet*, à 10 heures

Adoration. — Nous recommandons aux prières des Communautés et des personnes pieuses l'Adoration qui sera prêchée, au FOLGOAT, du 13 au 20 Juillet.

Succès universitaires. — M. Uguen, professeur à Pont-Croix, a obtenu un certificat de latin devant la Faculté de Poitiers ; et M. Mazeau, professeur au Bon-Secours, de Brest, un certificat de physique, devant la Faculté de Caen, avec la mention *Assez Bien*.

Retraite des Prêtres de l'Union Apostolique diocésaine. — Elle aura lieu à la Retraite de Lesneven et sera prêchée par M. le chanoine Blouët, prêtre de Saint-Sulpice, supérieur du Grand Séminaire de Coutances, si apprécié par les lecteurs de *Prêtre et Apôtre*.

La retraite commencera le soir du Pardon du Folgoat, 8 Septembre, et se terminera le samedi matin 13.

Outre les confrères de l'Union Apostolique fidèles à la retraite annuelle instamment recommandée par nos règlements, sont admis à s'inscrire les prêtres qui ne sont pas obligés de suivre les retraites ecclésiastiques du Séminaire, où qui, empêchés et autorisés, voudront se joindre à nous.

Ecrire à M. le chanoine Le Roy, ou bien à M. l'Aumônier de la Retraite de Lesneven.

Chanoine ALFRED LE ROY,
Supérieur diocésain.

LESNEVEN. — Retraite. — Une retraite pour les dames et les jeunes filles s'ouvrira à la Retraite de Lesneven, le *lundi 7 Juillet*, à 6 heures du soir, et se terminera le samedi matin 12 Juillet.

— 459 —

Œuvre diocésaine des Vocations, Saint-Corentin et Saint-Pol. — Indulgence plénière pour la Fête de S. Pierre.

Les retardataires sont instamment priés de verser au plus tôt les cotisations recueillies, à l'Evêché, c. c. 3480, Nantes.

Images-diplômes, 2^e édition, le cent franco, 6 fr. S'adresser à M. le chanoine Le Roy, Quimper, C. C. 44.74, Nantes.

Le Père Abgrall, in-8° de 200 pages, 34 illustrations. — M. le chanoine Pérennès commence, dès la semaine prochaine, l'expédition, en port dû, aux *souscripteurs* de la Biographie du Père Abgrall, des exemplaires souscrits en vue des *distributions des prix*.

Le prix définitif de l'exemplaire est, pour les *souscripteurs*, de 6 fr. plus le port. Prière de régler le prix au plus tôt par chèque postal, à l'IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, c. c. 134.57 Nantes.

RUMENGOL. — Le grand Pardon. — Il y a encore de vrais pardons, des pardons où l'on voit les pieux pèlerins accourir nombreux et empressés pour rendre leurs hommages à Marie, Reine du Ciel, dispensatrice de toutes grâces, solliciter son secours, se mettre sous sa protection, lui rendre mille actions de grâces. Rumengol est un pardon où l'on prie ; pendant trois jours, les vendredi, samedi et dimanche de la Trinité, les pèlerins arrivent de tous les coins du pays breton et viennent s'agenouiller pieux et recueillis dans la belle église gothique aux autels finement ciselés et richement décorés. A voir l'ordre et le calme qui règnent dans l'église, on sent que la prière monte fervente et puissante vers le Ciel et que la bonne Mère laisse tomber en abondance ses grâces et ses bénédictions sur ceux qui l'implorent. De temps en temps, le beau cantique à Notre-Dame de Rumengol, au rythme berceur comme un chant de matelots, aux supplications ardentes, s'élève comme un chant de triomphe et de confiance envers la bonne Mère. Avec ferveur, les pieux pèlerins s'agenouillent devant la statue vénérée et disent à Notre-Dame de Rumengol leur amour et leurs désirs. Beaucoup se confessent et communient. Au dehors, d'autres pèlerins, en files serrées, silencieuses et recueillies, hommes et femmes, sans respect humain, font sept fois le tour de l'église en récitant le chapelet. Quelques-uns s'arrêtent pour s'agenouiller à la porte d'entrée grande ouverte, face à l'autel. Et tout le jour, cette prière continue, incessante, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'église.

A la sacristie, beaucoup se pressent pour faire bénir les objets qu'ils remporteront en souvenir de leur pèlerinage, qu'ils offriront à leurs parents, à leurs amis : « *lod ar pardon* » ! pour demander des messes, des prières, pour payer à leur bonne Mère le tribut de leur reconnaissance pour les grâces obtenues.

Dès le vendredi, bon nombre de pèlerins sont venus, surtout du Haut-Léon. Pieusement ils assistent à la messe, de tout cœur ils chantent le cantique à Notre-Dame de Rumengol, ils répondent avec ferveur aux prières que leur fait réci-

ter M. Le Recteur pour se mettre sous la protection de Notre-Dame et gagner l'indulgence plénière attachée au pèlerinage. A voir leur attitude grave et recueillie, on devine la foi profonde qui les anime. C'est avec toute leur âme, qu'ils prient, qu'ils implorent, qu'ils chantent. Daigne la bonne Mère les bénir et leur conserver le précieux trésor de la foi.

A 2 h. 1/2, les vêpres sont chantées dans l'église. M. Kervran, curé-doyen de Daoulas, assisté d'un nombreux clergé, préside. L'église est presque remplie. La bénédiction du Saint-Sacrement est donnée, puis les pèlerins viennent baiser la petite Vierge qui contient les reliques, pendant que l'on chante le cantique à Notre Dame.

La première journée du pardon est terminée, favorisée par un temps splendide, qui durera heureusement les trois jours du pardon.

X

Le samedi, les pèlerins sont plus nombreux, et viennent de tous côtés, à pied, à bicyclette, en autocar. De tous côtés de la colline, la poussière des autos s'élève dans l'air, les conducteurs font entendre leur appel.

Depuis cinq heures du matin, les messes se succèdent à l'église, les pèlerins prient, chantent, se confessent et communient. A l'extérieur autour de l'église c'est la prière ininterrompue silencieuse et recueillie.

A onze heures, la grand'messe est chantée dehors, au champ du couronnement, face à l'église, dans la belle chapelle gothique qu'ombragent de grands cyprès. Au son des cloches, au chant du cantique le clergé se rend en procession à la chapelle. M. le chanoine Uguen, curé de Plougastel-Daoulas, chante la messe, assisté de M. Quéméré, vicaire à Hanvec et de M. Parc, vicaire à Pourin-Ploudalmézeau. M. Guermeur, vicaire à Saint-Thégonnec, ancien vicaire de Rumengol dirige les cérémonies.

Les pèlerins sont nombreux, remplissant presque le champ du couronnement et chantent de tout leur cœur.

A l'évangile, M. Kervran, curé-doyen de Daoulas, fait en breton, d'une voix claire et bien accentuée, un très beau sermon. Sa voix porte jusqu'aux derniers rangs de l'assistance recueillie comme dans une église.

Il dit ce que la Sainte Vierge a donné à Jésus, son obéissance, sa volonté d'être sa servante, son corps pour être son tabernacle vivant, son sang le plus pur, sa chair virginal. Jésus a préservé sa mère de la tâche originelle, il lui a donné l'honneur de la maternité tout en lui gardant sa virginité. Il l'a ornée des grâces les plus belles, de beauté dans son corps virginal, de pureté et de sainteté dans son âme, grâces de choix qui l'élèvent bien au-dessus de toutes les créatures, de tous les saints. Puis, dès qu'elle a terminé ici-bas sa vie mortelle, il l'a fait élever au ciel par les anges et la sainte Trinité la couronne reine du ciel et de la terre. Dans son sein maternel, Dieu dépose les trésors de ses grâces ; à elle de les répandre sur ses enfants. Prions-la donc avec ferveur, avec confiance. Aux serviteurs de Cana, Marie dit : « Faites tout ce qu'il vous dira ». A nous aussi, si nous

voulons recevoir ses bienfaits, de faire ce que nous dit Jésus, c'est-à-dire, d'être fidèles à ses commandements. A cette condition nous sommes assurés des grâces divines et du salut éternel.

Les vêpres sont chantées à trois heures, en plein air. Le nombre de pèlerins s'est encore accru et occupe une grande place dans le champ. Puis, c'est la bénédiction du Saint-Sacrement à l'église, un dernier adieu à la Vierge et la journée du samedi est finie.

X

Dimanche, c'est le beau jour. De bon matin sur les grand'routes, les autos roulent lourdement chargées. Beaucoup de pèlerins viennent et s'en retournent à pied et de fort loin, comme les dix-neuf pèlerins de Plounéour-Trez, comme ce vieillard de 78 ans, de Plouneventer, qui depuis de longues années fait tous les ans à pied le pèlerinage de Rumengol, pour remercier la bonne Mère d'une grâce reçue.

Toute la nuit l'église est restée ouverte. Plusieurs fois les cloches ont fait entendre leur joyeux carillon. A partir de deux heures du matin, les messes se succèdent, les pieux pèlerins se confessent et communient presque sans arrêt.

Puis le jour se lève. Le temps est couvert, mais bientôt les nuages se dissipent et un temps superbe réjouira ce grand pardon. Les pèlerins arrivent, arrivent toujours et bientôt ce sera la grande foule venue de tous les coins du pays breton, la foule grouillante d'hommes et de femmes de tous costumes.

L'église ne se désemplit plus. Les pèlerins s'agenouillent pieusement devant la statue de Notre Dame, touchent de leur bâton de voyage ou de leur parapluie la Vierge drapée dans sa robe des grands jours et couronnée de diamants, font brûler des cierges. Et autour de l'église, c'est la prière silencieuse et recueillie des pèlerins qui tournent en rangs de plus en plus pressés.

Vers dix heures, les cloches sonnent à toute volée, annonçant l'arrivée de Monseigneur l'Evêque, accompagné de M. le vicaire général Cogneau. La musique du patronage de Lesneven, qui se fera entendre pendant les offices et la procession, le salue à son arrivée.

A onze heures, le clergé, escortant Monseigneur et précédé de la musique, se rend au champ du couronnement. Et la grand'messe commence chantée par M. Kervran, curé-doyen du canton de Daoulas dont fait partie Rumengol. Il est assisté par MM. Kerveillant et Lozac'h, professeurs à Lesneven. Monseigneur tient chapelle ayant à ses côtés M. le vicaire général Cogneau et M. le chanoine Uguen, curé de Plougastel-Daoulas, M. le chanoine Grill, M. le curé-doyen du Faou, les recteurs et vicaires des environs, plusieurs professeurs de collèges sont au chœur. M. Gouriou, vicaire au Faou, dirige le chant. M. Salaün, recteur de l'Hôpital-Camfrout, tient l'harmonium. La foule des pèlerins, une foule énorme, qui déborde le champ, chante à pleine voix, le *Kyrie*, le *Gloria*, le *Credo*.

Après l'Evangile, M. le Recteur dit combien il est heureux de voir des pèlerins plus nombreux que jamais prier

Notre Dame de Rumengol. Il remercie Monseigneur d'avoir bien voulu, malgré son âge et les fatigues de la confirmation, rehausser par sa présence ce pardon magnifique, et fait prier pour que Notre Dame de Rumengol conserve encore longtemps au diocèse notre évêque vénéré.

Puis, M. Uguen donne le sermon breton et sa voix renforcée par les hauts-parleurs se fait entendre à toute l'assistance.

Itron Varia Rumengol, petit evidomp !

Depuis des siècles, les pèlerins bretons viennent à Rumengol implorer le secours de la Vierge Marie, et ils ont bien raison d'avoir confiance en elle, car elle est la mère de Dieu.

Natus ex Maria Virgine. Et elle est aussi la mère de tous les chrétiens.

Jésus mourant sur la croix nous l'a donnée pour telle. Et Marie a pris vraiment la charge d'être notre mère. Elle a vécu sur la terre, elle connaît les misères et les souffrances de la vie. Elle a souffert au Calvaire, plus que n'a jamais souffert aucune mère en ce monde. Si vous souffrez, regardez Marie. Elle veille sur ses enfants, elle a pitié de ceux qui souffrent. Et elle est puissante, Jésus ne peut lui rien refuser. Toute grâce nous vient par elle. Ayez donc confiance en elle et priez-la de tout cœur. Marie fera son devoir de mère. Et vous qui venez à Rumengol, il faut aussi faire le vôtre, être des chrétiens solides, fermes dans votre foi. Venir à Rumengol, c'est bien, mais cela ne suffit pas. Il faut suivre Jésus-Christ et le servir avec fidélité. La vie du chrétien est une lutte. *Militia vita hominis super terram.* Satan a aussi son évangile, sa doctrine, ses apôtres et beaucoup le suivent. Beaucoup ne recherchent que ce qu'il prétend donner ; les plaisirs, les biens de ce monde, les honneurs. Il n'y a plus de sagesse, mais une folie de bien-être et de jouissance. Et cependant on ne trouve pas le bonheur à le suivre, mais à suivre Jésus. Il nous a donné l'exemple et les saints, après lui, nous montrent la route. Notre pays est un pays de foi, le pays de Marie. Ne laissons pas perdre ce trésor. Courage donc et priez, approchez-vous des sacrements. Priez les saints, priez surtout la Vierge Marie. *Santez Mari, mam da Zoue, petit evidomp-ni pec'herien.*

Monseigneur préside le chant des vêpres solennelles. Il semble que la foule est encore augmentée. Jamais peut-être on a vu tant de monde à Rumengol. Avec tout leur cœur, les pèlerins chantent les grands tons des pardons. La musique de Lesneven joue à la fin de chaque psaume les vieux airs des cantiques bretons.

Avant la procession, Monseigneur a exhorté les fidèles, en vue de la prochaine Fête-Dieu, à remercier la Sainte Vierge d'avoir donné au monde le Prêtre éternel Jésus et la Sainte Hostie où il est vivant et où il veut que les âmes viennent le recevoir.

Il a montré comment les prêtres, continuateurs de Jésus, doivent à Notre Dame les grâces de leur sacerdoce. Il a recommandé aux familles de lui demander de nouvelles vocations sacerdotales.

Enfin, après avoir établi que Marie, Mère de Jésus, a contribué par son amour et ses prières à nous obtenir le sacrement d'Eucharistie, il a invité la foule à voir toujours la Sainte Vierge auprès du prêtre à l'autel et à la Sainte Table, et à l'apercevoir dimanche, aux processions du Saint-Sacrement, accompagnant son Fils et répandant ses grâces sur nos âmes, nos familles, nos travaux.

Après le sermon de Monseigneur, écouté religieusement, c'est la procession autour du champ du couronnement et du nouveau cimetière. Les belles bannières de Rumengol, auxquelles se joignent celles d'Hanvec, de l'Hôpital-Camfrout et de Rosnoën défilent au chant du cantique à Notre Dame, au son de la musique devant une foule sympathique et respectueuse. Les fidèles s'inclinent avec piété sous la bénédiction de leur évêque vénéré.

Puis c'est la bénédiction du Saint-Sacrement à l'église, donnée par Monseigneur et le dernier adieu à Notre Dame de Rumengol, le chant du cantique accompagné par la grande voix des orgues, pendant que les fidèles se pressent pour embrasser la Vierge, qui contient les reliques des Saints et toucher une dernière fois la statue vénérée de Notre Dame de Rumengol. Et les pèlerins se dispersent comme ils sont venus, emportant dans leur cœur le souvenir d'une belle journée et se disant entre eux et à ceux qui les reçoivent au retour : ce fut un beau pardon.

E. S.

EDERN. — **Le Pardon du Niver.** — Notre Dame du Niver est invoquée spécialement par les malades qui souffrent de plaies ou de rhumatismes. C'est pour cela que l'on voit des béquilles suspendues aux murs de la chapelle.

Le village du Niver est situé à 4 kilomètres du bourg d'Edern, tout proche des limites de Trégourez, Langolen et Briec. Certains habitants du pays, un peu chauvins, comme on l'est souvent chez nous, prétendent que ce nom lui vient du grand nombre de pèlerins qui s'y rendent chaque année. L'explication est ingénieuse, mais peu fondée, semble-t-il. Il y a deux siècles, le pardon du Niver était déjà connu, mais ne réunissait que les fidèles des villages voisins. A l'époque, la chapelle de Lannien était le grand centre de pèlerinage.

Mais ne chicanons pas ; accordons aux « Nivérois » qu'aujourd'hui leur village mérite bien son nom. Vers 1750, le pardon y prit tout à coup de l'importance, au détriment de celui de Lannien. Quelle fut la cause de ce revirement ? Une guérison miraculeuse, dit-on ; mais nul n'en sait trop rien.

Toujours est-il que l'affluence des fidèles devint telle, qu'il fallut, en 1788, construire une chapelle plus vaste. Le clocher ne manque pas d'élégance ; la porte qu'il domine est assez richement ornée. « Mais les murs, en belles pierres de taille, présentent le caractère sobre et froid de l'époque : pour toute ornementation, une petite saillie formant pilastres sur les angles et bandeaux d'encadrement autour des portes et fenêtres. A l'intérieur, même sobriété : murs nus, lambris en bois formant berceau. »

A son tour, cette chapelle devint trop étroite : à peine

— 484 —

peut-elle contenir sept ou huit cents personnes debout, alors que plus de six mille pèlerins assistent au pardon. On y vient, non seulement de toutes les paroisses voisines, mais encore des régions de Concarneau, Fouesnant, Pont-l'Abbé. Il y a une trentaine d'années, on construisit un oratoire donnant sur un vaste champ. Il a été remplacé par un autre, mieux situé et plus élégant.

Comme d'habitude, le pardon a eu lieu cette année le dimanche de la Pentecôte. De nombreux fidèles assistèrent aux messes matinales. Ils partirent, après avoir longuement prié dans la chapelle, où ils eurent l'agréable surprise de voir deux nouvelles statues, celles de sainte Germaine Cousin et de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, offertes par les habitants du quartier. Ceux-ci, à l'exemple du clergé paroissial, ne négligent rien pour honorer dignement leur bonne Patronne.

Bien avant l'heure de la grand'messe, les pèlerins vinrent nombreux, de toutes les directions. Il en est qui sont couverts de poussière et semblent épuisés. C'est qu'ils viennent de très loin, à pied, tels ces deux Bigoudens, de Plonéour-Lanvern, qui avaient refusé obstinément de prendre place dans l'auto d'un bon Samaritain, ému de leur extrême fatigue : « Var droad e iafomp, mont-dont. »

A 11 heures, on se rend en procession à l'oratoire. Malgré leur force et leur adresse, les jeunes gens ont mille peines à tenir les lourdes bannières, que taquine une très forte brise. La foule des fidèles, plus nombreuse que d'habitude, est déjà massée devant l'oratoire. Les plus prudents se sont installés sur le talus, à l'ombre des vieux têtards : l'amour de la Sainte Vierge n'empêche pas d'aimer un peu ses aises ! Le coup d'œil est ravissant. Si beaucoup d'hommes ont délaissé le costume breton, les femmes y sont restées fidèles. Presque toutes les coiffes de Cornouaille sont représentées ici : coiffe des *glazikez*, que la tyrannie de la mode a réduite à sa plus simple expression ; coiffe de Châteauneuf, avec ses rubans « sonet da dourtal an avel » ; coiffe des *Bigoudens*, qui a gagné en hauteur ce qu'elle a perdu en largeur ; coiffe de Quimperlé et de Fouesnant, si élégante et si gracieuse, etc.

Quel que soit leur costume, tous ces pèlerins suivent avec piété la grand'messe, chantée par M. le chanoine Le Louët, supérieur du collège Saint-Yves, écoutent attentivement le sermon de M. le chanoine Grill.

Avant les vêpres, la place est noire de monde. On n'y trouve pas, il est vrai, que de fervents chrétiens : quelques jeunes gens sont là pour voir et être vus. Du moins peut-on leur rendre ce témoignage qu'ils se tinrent parfaitement lorsqu'à l'issue des vêpres, la procession rentra à la chapelle. Je gagerais même qu'ils sont allés prier devant la statue de la Sainte Vierge. Cette parole d'un mécréant du pays me reste gravée dans la mémoire : « Intron Varia an Niver, mes hi hebken, a vefe goest d'am c'has d'ar baradoz. »

Après la bénédiction du Saint-Sacrement, les pèlerins défilent à la chapelle, en chantant de tout cœur le cantique de Notre Dame du Niver. On dirait que leur voix se fait plus grave lorsqu'ils chantent ce couplet :

— 465 —

Daou dra zo a garimp bepred :
Doue ag e Vam benniget ;
'Vel hon tud koz, ni lavaro :
Kent eged chench ni a varvo.

Et l'on ne peut s'empêcher de penser qu'au printemps 1788, lorsque fut inaugurée la chapelle actuelle, leurs aïeux firent sans doute le même serment. Quelques mois plus tard éclatait la tourmente révolutionnaire, où plusieurs d'entre eux devaient périr. Daigne Notre Dame du Niver préserver leurs enfants d'un pareil malheur et leur conserver la foi qui, seule, peut les rendre heureux ici-bas et dans l'autre monde !

JOUETS bon marché

ARTICLES de FÊTES

Bijouterie, Papeterie, Maroquinerie, Confiserie, etc.,

■ pour Patronages, Kermesses, Ventes de Charité, Arbres de Noël ■

J. PATUREL et C^{ie}123-125, rue d'Avron, PARIS (20^e)

CATALOGUE A illustré sur demande

FABRIQUE DE FLEURS D'ÉGLISES
ET D'APPARTEMENTS

Maison LADOUCE, 32, rue de Verdun, NANTES

La plus importante de l'Ouest, fondée en 1818

GRANDE SPÉCIALITÉ DE BOUQUETS D'AUTEL

Fleurs fines ou paillon

Fournitures pour fleurs et décorations.

Un Propriétaire RÉCOLTANT,

dont l'honnêteté et la religion sont certifiées par son curé, offre
Vins de Bordeaux Rouge excellents, récolte 1929
de son vignoble d'ARVEYRES,
près SAINT-ÉMILION, au prix de 620 fr. la barrique de 225 litres,
logée départ, règle comprise.

Adresse : M. FRÉDÉRIC, 10, rue Saint-Romain

BLAYE (Gironde)

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON propriétaire et négociant, LA CROIX
DE L'ISLE, BASSENS, près BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — Vins de Bordeaux authentiques et
Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.

R. G. Bordeaux, N° 5.594 A

10 % de Remise sur facture pour Commandes directes

COLLABORATEUR SERIEUX

BONNE INSTRUCTION, ÉDUCATION

**EST RECHERCHÉ PAR GRANDE SOCIÉTÉ
DÉVELOPPANT ORGANISATION RÉGIONALE**

Ecrire à **BOULY, 11, boulevard des Italiens - PARIS**
qui transmettra.

Lourdes VILLA ST-JEAN-PONT-VIEUX PRÈS DE LA GROTTE
3, rue du Paradis et rue de la Grotte
PRIX MODÉRÉS ALBERT ABADIE CUISINE SOIGNÉE

L. BALMET VITRAUX
25^{bis} Cours Berliat - GRENOBLE
Références de 1^{er} ordre en Bretagne

Représentant régional : **M. LE POULLOUIN** rue Trinité, Guingamp

ASTHME
E.C. Selva 32.697. REMÈDE SOUVERAIN, Cigarette ou poudre **ESPIC**

Tout ce qui concerne la **POLYCOPIE**

Papiers de tirage et fournitures pour tous systèmes de duplicateurs.
Appareils Spéciaux pour Bulletins Paroissiaux
Toutes marques de Rotatifs et de Machines à écrire d'occasion.
H. HUSSON, BLEVAINCOURT (Vosges)

PNEUS DUNLOP45^e ANNÉE.

Vendredi 4 Juillet 1930.

N° 27.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche 6 Juillet. — 4^e après la Pentecôte. Semi-double. Vert.
Lundi, 7. — SS. Cyrille et Méthode, Evêques et Confesseurs. Double. Blanc.
Mardi, 8. — Ste Elisabeth, Reine, Veuve. Semi-double. Blanc.
Mercredi, 9. — De la férie. Vert.
Jeudi, 10. — Les Sept Frères et leurs Compagnons, Martyrs. Semi-double. Rouge.
Vendredi 11. — S. Pie I^{er}, Pape et Martyr. Simple. Rouge.
Samedi, 12. — S. Jean Gualbert, Abbé. Double. Blanc.
Dimanche, 13. — 5^e après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Ploëven	du 6 au 7 Juillet.
Saint-Divy	du 8 au 9 —
Botsorhel	du 10 au 12 —

PARTIE OFFICIELLE**COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ**

I. Pèlerinage de Lourdes. — Nous avons reçu le télégramme suivant :

Evêque et pèlerins réunis Grotte après heureux voyage prient intentions diocèse. — PERROT.

II. Confirmation. — La Confirmation sera donnée à Ouessant et à Molène, le 10 Juillet.

III. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles : M. Le Gall, vicaire à Treffiat, décédé à Keraudren, le 27 Juin.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — IV^e Dimanche après la Pentecôte, 6 Juillet : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres du dimanche, à 3 heures, bénédiction. — A 8 heures, Confréries du Rosaire et du scapulaire.

Judi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

Vendredi : confession des petits enfants.

— **EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — IV^e Dimanche après la Pentecôte (6 Juillet) :** messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'archiconfrérie, procession du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : à 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Adoration. — On recommande aux prières des communautés et des personnes pieuses, l'adoration de SAINT-DIVY, du 7 au 11 Juillet.

La France Agricole au Sacré-Cœur. — C'est le dimanche 20 Juillet que, suivant l'ordonnance de Monseigneur l'Evêque les paroisses du diocèse doivent, au nom de toute la corporation agricole de France, convoquer les agriculteurs et leurs familles pour l'hommage solennel et la consécration au Sacré Cœur à laquelle ils sont fidèles depuis 1917.

MM. les Curés et Recteurs sont invités à donner à cet acte, fait au nom de toute la France agricole, la plus grande solennité. Communion générale et, devant le Saint-Sacrement exposé, soit à l'issue de la grand'messe, soit après les vêpres, consécration solennelle prononcée par le président de la Confrérie syndicale ou par le maire, avec la formule autorisée par l'ordonnance épiscopale. Tous les membres des Syndicats agricoles, des Mutuelles et des Caisses rurales, tous les hommes du Sacré Cœur et les membres de l'Apostolat de la prière prendront la tête de cet hommage national au Sacré Cœur.

La *Semaine religieuse* reproduira l'acte de consécration dans son texte breton. Ch. A. LE ROY.

Œuvre de Saint-Corentin et de Saint-Pol. — Nouvel appel de transmettre au plus tôt les recettes recueillies.

Images-diplômes, édition bretonne et édition française. Le cent franco, 6 fr. — Chan. Le Roy, C. C. 44.74, Nantes.

QUIMPER. — Conférence sur le Père de Foucauld. — Une conférence sur le Père de Foucauld sera donnée par le P. Colomban, capucin, ancien capitaine de frégate Lefèvre, officier de la Légion d'honneur.

Elle aura lieu salle Jeanne-d'Arc, le mardi 8 Juillet, à 8 h. 30, et sera présidée par Mgr l'Evêque.

Avis de services. — Un service d'octave pour M. Féroc, curé doyen de Scaër, sera chanté à SCAER, le mardi 8 Juillet, à 10 heures ; à SAINT-MÉEN, le jeudi 10 Juillet, à 10 heures.

— Un service anniversaire pour M. Le Duc, ancien curé de Scaër, sera chanté à SCAER, le mardi 8 Juillet.

— Un service d'octave pour M. Louis Le Gall, vicaire, sera chanté à TREFFIAGAT, le mardi 8 Juillet, à 10 heures.

LANDIVISIAU. — Journée Eucharistique, jeudi 10 Juillet. — 8 heures, messe de communion ; — 9 h., réunion des zéloteurs et des zélatrices à la chapelle de Lourdes ; — 10 h., grand'messe ; sermon par M. Thomas, curé-doyen de Lan-nilis ; — 1 h., lecture des rapports au patronage ; — 2 h. 30, vêpres, procession à la Croix de Mission, bénédiction du T. Saint-Sacrement.

PLOGOFF. — Le dimanche 13 Juillet, Pardon de la chapelle de N.-D. de Bon-Voyage. — La veille, samedi, à 16 heures, vêpres, procession et confessions.

Le dimanche 13 : à 7 heures, première messe, précédée et suivie de confessions ; à 11 heures, grand'messe chantée par M. Le Foll, économe au Petit Séminaire de Pont-Croix ; sermon par M. Guéguen, vicaire à Audierne ; — à 15 heures, vêpres, procession, sermon par M. Guéguen, et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Tous les offices auront lieu à l'heure légale.

Indulgence plénière à gagner aux conditions ordinaires.

Les Pèlerins pourront se procurer des cierges à la sacristie de la chapelle.

Un deuil. — Nous apprenons la mort, après une longue et douloureuse maladie pieusement supportée, de Mme Le Goasguen, femme de M. Le Goasguen, ancien bâtonnier du barreau de Brest, président de l'Association Catholique des Chefs de Famille de la Région Brestoise, et si ardemment dévoué à toutes les œuvres catholiques.

Nous prenons la part la plus intime à son deuil, à celui de ses enfants, de ses frères, surtout de M. le chanoine Julien Le Goasguen, directeur diocésain des Œuvres de Jeunesse et de l'Action Catholique, et nous les prions d'agréer l'expression de nos respectueuses et profondes sympathies.

Leur douleur recevra un soulagement dans la pensée que tout le clergé diocésain, tous les hommes d'œuvres, toutes les associations pieuses s'unissent à leurs prières en faveur de l'âme de celle que Dieu vient de rappeler à Lui. A. R.

LOC-MARIA-POUZANÉ. — Adoration. — La bonne et chrétienne paroisse de Loc-Maria-Plouzané vient d'avoir ses jours d'adoration, du 23 au 28 Juin.

Le pasteur a profité pour procurer à ses paroissiens le bienfait de deux courtes retraites, prêchées par les RR. PP. Le Jollec et Chevance.

L'époque n'aurait pas pu être plus heureusement choisie ; c'est la semaine du Saint-Sacrement et du Sacré Cœur.

Malgré les travaux et la pénurie de la main-d'œuvre agricole, l'église se remplit dès le premier jour ; les paroissiens se pressent autour de l'autel et autour de la chaire pour écouter, avec le plus grand respect, la forte et vigoureuse parole des Pères prédicateurs. L'église ne désemplit plus jusqu'au dimanche soir.

Les exercices se terminent pour chaque série par une cérémonie très impressionnante : la rénovation solennelle des promesses du baptême. L'autel et le chœur sont magnifiquement décorés et éclairés. Devant Jésus-Hostie, présenté par le pasteur, tous les assistants, dans un bel élan de foi et d'enthousiasme, s'engagent à renoncer à Satan, à ses pompes et à ses œuvres et à suivre toujours Jésus-Christ. Tout le monde est visiblement ému et quelques-uns versent des larmes.

Inutile d'ajouter que tous les paroissiens, — les vrais paroissiens de Loc-Maria, — enfants et adultes, ont suivi les exercices de l'adoration.

Un témoin.

Œuvre de la Sainte-Enfance. — Le rapport général pour l'exercice 1929 marque que les souscriptions et offrandes, qui étaient de 26.878.000 francs (chiffres ronds) en 1928, sont en 1929 de 27.848.000 francs, en augmentation de 870.000 francs, soit 3,23 %.

Le total général est de 30.013.706 francs.

Le chiffre des recettes pour la France a été de 4.317.478 francs. Les diocèses qui occupent les premiers rangs sont :

1. Strasbourg : 397.628 francs ; 2. Paris : 365.350 fr. ; 3. Metz : 316.209 fr. ; 4. Bayeux : 132.876 fr. (y compris les honoraires de messes) ; 5. Lille : 110.338 fr. ; 6. Luçon : 109.274 fr. ; 7. Arras : 108.098 fr. ; 8. Coutances : 102.921 fr. ; 9. Quimper : 93.544 fr.

Travaillons à gagner des rangs. Pourquoi ne serions-nous pas au 4^e l'an prochain.

A. R.

Lauréats de l'Académie. — M. le chanoine Mesguen, supérieur du Creisker, a reçu une récompense de 500 francs de l'Académie pour son ouvrage : *Trois cents ans d'apostolat*.

MM. Buléon et Garrec, chanoines du Chapitre de Vannes, 1.000 francs pour leur *Histoire de Sainte Anne d'Auray*.

Respectueuses et chaleureuses félicitations aux lauréats.

Le cardinal Liénard. — Deux télégrammes de l'Agence Havas ont annoncé que S. G. Monseigneur Liénart avait été reçu le jeudi 19 Juin, par le Souverain Pontife. « L'accueil réservé par le Saint-Père au nouveau cardinal a été particulièrement affectueux. Pie XI a confirmé qu'en l'honorant de la pourpre romaine, il entendait sanctionner solennellement l'apostolat social du jeune et vaillant évêque et en même temps récompenser le grand et généreux diocèse de Lille, ses œuvres multiples et sa belle Université catholique. »

La promotion solennelle a été faite aux deux Consistoires du 30 Juin et du 3 Juillet.

Un missionnaire à la sœur du Père Abgrall

Vinh (Annam), le 26 Mars 1930.

MADemoisELLE,

J'ai reçu, en leur temps, les deux lettres que vous m'avez écrites, l'une à la date du 11 Décembre 1929, et l'autre à la date du 29 Janvier dernier. La première de ces lettres surtout révélait de votre part, Mademoiselle, une tristesse et une émotion bien compréhensibles et fort légitimes, et peut-être même depuis, avez-vous pleuré souvent en pensant à votre malheur. Mais j'espère aussi, d'autre part, que les pensées de la foi chrétienne vous ont consolée : votre frère, après une vie de travail et de sacrifice au service du bon Dieu, est allé, de ses mains, recevoir une couronne qui, soyez-en sûre, Mademoiselle, a été très belle. Dans la compagnie des anges et des saints, il a retrouvé son *breur braz*, sa vieille mère dont il parlait si souvent ; il est avec la Sainte Vierge et sainte Anne, pour lesquelles il avait une dévotion très grande. « Les justes, nous dit le langage de l'Eglise, vivront éternellement, et leur récompense est d'être chez le bon Dieu. Leurs âmes sont entre ses mains, et le tourment de la mort ne les atteindra pas ; aux yeux des insensés ils ont semblé mourir, mais eux sont dans la paix. »

Le successeur du Père Abgrall comme provicaire vient d'être nommé : c'est le cher Père Dalaine, supérieur du Grand Séminaire, et lui-même ami et admirateur de votre regretté frère. C'est à lui aussi que Monseigneur a confié la biographie du P. Abgrall qui paraîtra, dans le courant de l'année, à la fin du compte rendu des travaux de la Société des Missions Etrangères de Paris. C'est vous dire, Mademoiselle, que cette biographie sera certainement très bien faite. Le P. Dalaine, en effet, étant en mission depuis l'année 1897, a très bien connu votre vénéré frère et est tout à fait au courant de ses beaux travaux apostoliques.

Je vous envoie ci-joint, Mademoiselle, la photographie du catéchiste « Lu » (prononcez Leu). Ce Joseph « Lu », qui, depuis sa première enfance, avait été adopté et élevé par le vénéré Père Abgrall, est à présent professeur au Petit Séminaire de Xa-Doai, et c'est lui que le P. Abgrall, pendant sa dernière maladie, appelait le plus volontiers pour l'aider. Vous serez certainement heureuse, Mademoiselle, à cause de cela d'avoir sa photographie. Dans la photographie où ils sont deux, le plus grand d'entre eux c'est précisément ce Joseph « Lu ». A côté de lui est son petit frère, Joseph Ninh : vous croyez qu'ici ce n'est pas par les noms de baptême que l'on distingue les frères, comme en Bretagne, mais c'est par leur nom propre. Ce Joseph Ninh d'ailleurs, comme son grand frère, a été adopté et élevé par votre regretté frère. Tous les deux sont de Thuân Nghia, et j'ai été dans leur famille en compagnie du père Abgrall.

Tous les deux se considéreront toujours comme enfants adoptifs de votre vénéré frère, et c'est d'ailleurs en son nom,

— 476 —

selon la coutume, qu'ils sont marqués dans les registres de la Maison de Dieu. Je vous ai dit plus haut que Joseph « Lu » a été appelé souvent par votre frère pendant ces derniers jours ici-bas, à Xà-Doai. Joseph Ninh aussi est allé le voir. Un autre grand frère à eux avait été adopté aussi par le Père Abgrall, il s'appelait, je crois, Joseph An, mais lui est rentré dans le monde et s'est marié à Thuân-Ngâ.

P. VILLY,
Missionnaire à Vinh (Annam).

PLougastel-DAOULAS. — Noces d'or. — Le 27 Mai dernier se déroulait chez les Religieuses de Saint-Thomas de Villeneuve, à l'hôpital-hospice de Plougastel-Daoulas, dit « Couvent de Notre-Dame de la Salette », une émouvante cérémonie.

Une des religieuses, la vénérable Mère Saint-Calixte célébrait ses « nocés d'or ».

Malgré l'accès difficile de Plougastel, un grand nombre de religieuses des Maisons environnantes s'étaient empressées d'accourir, tant pour témoigner leur respectueuse sympathie à la vénérée jubilaire, que pour jouir d'une si belle fête.

La bonne Mère Saint-Calixte, toujours droite et agile malgré ses soixante-douze ans, attendait dans le recueillement et la prière, la cloche annonçant l'heure de la cérémonie.

A 10 heures moins cinq, couronnée des roses blanches de sa profession perpétuelle, précédée de deux fillettes vêtues de blanc et portant un lys, la vénérable jubilaire s'avancait, conduite par la Révérende Mère Saint-Evy, supérieure de la Communauté, et suivies de toutes ses Sœurs, portant un cierge allumé.

La procession se déroula ainsi de la Communauté à la chapelle, où Mère Saint-Calixte et la Mère Supérieure, précédées de deux Angelots portant un lys, prirent place aux prières qui leur étaient réservés.

La partie de la chapelle réservée au public était déjà occupée par les anciennes élèves de la bonne Mère, accompagnées de leur famille et aussi par les nombreux amis de la Communauté, accourus pour la circonstance.

Dans le chœur avaient pris place : M. le chanoine Le Gall, ancien curé-doyen de Fouesnant, M. le chanoine Brannet, recteur de Relecq-Kerhuon, M. l'abbé Creignou, recteur de Loperhet, M. l'abbé Cornec, directeur du pensionnat Saint-Pierre, etc... M. le chanoine Uguen, curé de Plougastel-Daoulas, officiait.

Pendant la sainte messe, les orphelines chantèrent avec une piété émouvante le cantique de profession : *Prenez Seigneur Jésus* ; à la consécration : *Il va venir*, de l'abbé Giély ; puis à l'action de grâces : *Il est à moi*, du même auteur.

Avant la communion, moment où la jubilaire renouvelle ses vœux faits cinquante ans avant aux pieds des saints autels, M. l'abbé Alexandre Lagathu, aumônier de l'établis-

— 477 —

sement, adressa à la bonne Mère Saint-Calixte une allocution touchante qui rappelle à l'heureuse jubilaire les grâces reçues du divin Epoux, et aux fidèles, les vertus pratiquées dans une vie toute consacrée aux œuvres de la charité.

Bain-de-Bretagne, où elle naquit, a donné bon nombre de ses enfants à la Congrégation de Saint-Thomas de Villeneuve, entre autres la Mère Deshayes, dont la mémoire reste en bénédiction à Brest, à Morlaix, partout où elle a vécu.

Privée de ses parents, la jubilaire quitte le monde à 19 ans pour prendre rang parmi les religieuses qui l'ont élevée. Sa vocation la met au service des misères humaines à Brest, à Morlaix, mais la grande partie de sa vie est donnée à Plougastel, 23 ans à l'éducation des enfants, le reste, après que la persécution la prive de sa classe, au service des vieillards et des orphelins. Partout, dans l'oubli de soi, elle a trouvé le bonheur, la paix, l'amour de Dieu et du prochain, la joie dans le devoir et l'effort, qui préparent le ciel.

L'action de grâces terminée, la procession se reforme pour sortir de la chapelle, puis la Révérende Mère alla saluer et remercier MM. les Ecclésiastiques qui avaient bien voulu honorer la fête de leur présence. Elle reçut ensuite les souhaits et les compliments de ses anciennes élèves et des familles si nombreuses avec lesquelles elle avait eu des rapports et qui lui gardent leur profonde et sympathique reconnaissance.

Mais il fallait se séparer pour se retrouver l'après-midi, à la bénédiction du Saint-Sacrement.

A l'issue du salut, M. l'Aumônier du Couvent, toujours infatigable, tint de nouveau, sous le charme, toutes les personnes présentes, en faisant revivre, par sa parole si chaude, sous leurs yeux, les cérémonies du Congrès Eucharistique de Carthage et toutes les péripéties de ses visites aux environs et de son voyage.

On quitta la bonne Mère avec l'espoir, fondé sur sa robuste santé, de se retrouver dans dix ans pour glorifier Dieu de nouveau à son sujet en fêtant ses nocés de diamant.

« Qu'il est bon, le bon Dieu ! » — Lorsqu'elle échangea la coiffe bretonne des environs de Pleyben pour le voile blanc des novices de Saint-Joseph de Cluny, et qu'au nom béni de la Vierge qu'elle avait reçu dans la petite église de Lennon, avec l'eau baptismale, celui de la grande Patronne du Pérou lui fut ajouté, Sœur Rosa-Maria sentit son rêve presque réalisé.

L'appel divin s'était fait entendre un jour, à la petite Marie Le Bras, plus harmonieux que les carillons des clochers ajourés, plus fort que le vent d'hiver sur la lande bretonne et plus suave cependant que le parfum des haies fleuries le long des chemins creux. Comme à la Sainte de Lima, il murmurait irrésistiblement : « Sois mon épouse pour l'éternité ! » Il disait encore la grande pitié des âmes égarées loin du bercail du Maître, de celles qui n'en connaissent même pas la divine porte, et, comme elle devait le redire bien souvent, durant sa vie d'incessant labeur et jusque sur son lit

de mort, l'heureuse élue répondit : « A nous deux, Jésus ! »

Dans la retraite du Noviciat, la vie à deux s'écoulait douce et paisible ; le 12 Août 1905, Jésus réalisait sa promesse et le mystique anneau des célestes épousailles était passé au doigt de Sœur Rosa-Maria.

Quelle serait sa part désormais dans le bled immense qu'embrasse le zèle des Filles de la Vénérable Anne-Marie Javouhey ?... Portera-t-elle au pays africain les prémices de son apostolat ?... L'Inde mystérieuse, l'Océanie lointaine, l'Amérique de sainte Rose réclament des Sœurs bleues !.. Oui, mais la terre de France, elle aussi les implore ! La Fille aînée de l'Eglise, meurtrie, égarée, blessée, n'a-t-elle point trop souvent oublié le bercail du Christ qui aime les Francs ? Et, qui donc plus que sa fille, sa Bretagne fidèle, pleure les égarements de la mère patrie ?... Qui, plus que les enfants de la terre d'Armorique son toujours prêts à répondre à son appel angoissé ?...

Notre-Dame de l'Assomption, reine et patronne de la France, accueillit au jour de sa fête, à l'hôpital de l'Institut Pasteur, la jeune professe joyeusement émue de sa première obédience.

Depuis cinq ans déjà, l'hôpital Pasteur ouvrait toutes grandes les portes de ses pavillons aux contagieux et aux maladies coloniales. Au milieu du Paris des jouissances et du luxe, de la vie facile, c'était un champ de bataille ne connaissant jamais d'armistice, une lutte sans trêve de jour et de nuit contre les infiniments petits, acharnés sur les pauvres organismes plus ou moins déprimés par les miasmes de la capitale ; c'était, comme le disait si bien le grand savant : « *La vie au milieu du danger, la vraie vie, la grande vie, la vie du sacrifice, la vie de l'exemple, celle qui féconde* ».

Et parmi les nombreux services de l'hôpital, uniquement assurés par les Sœurs, ce fut précisément auprès des malades que Sœur Rosa commença la moisson dans le champ du Père de famille. Affectée au ménage des box, des couloirs isolant les services, sans difficultés elle sut se plier aux minutieuses et multiples précautions exigées dans un milieu où la moindre distraction, le plus petit oubli peuvent avoir de terribles conséquences.

Toujours souriante, affable avec tous, heureuse de venir en aide aux sœurs infirmières chaque fois que son concours était réclamé, elle gagnait la confiance des malades qui, bien souvent, épanchaient auprès d'elle tristesses, doutes, désirs de revenir au Bon Dieu. Un mot simple et pratique, plein de foi et de confiance, ouvrait la voie au prêtre ; elle la facilitait encore en semant au cours de son travail de courtes et ferventes prières, et surtout en recourant incessamment au Divin Maître ; elle avait une manière à elle de dire : « A nous deux, Jésus ! », débordante de confiance et de tranquille assurance.

Ce fut ensuite à la cuisine que Sœur Rosa fut appelée par l'obédience ; labeur peut-être moins consolant, travail pénible, mais elle n'abandonnait point les âmes de ses chers malades. Ces âmes étaient d'ailleurs réparties et confiées au zèle apostolique des religieuses se dévouant dans les emplois ma-

tériels de la maison ; la cuisine avait sa bonne part. On connaissait bien la ferveur de la vaillante petite sœur bretonne, sa prière continuelle, et, plus d'une fois, lorsqu'un pauvre mourant résistait à la grâce, c'était à Sœur Rosa que la Sœur infirmière, bien en peine, confiait l'âme en danger. C'est le secret de l'éternité pour le grand jour des révélations qui cache encore les nombreux épis arrachés par les prières et les mérites de la chère petite Sœur, aux précipices infernaux ?

Avec la même souriante obéissance, Sœur Rosa quittait ses fonctions culinaires pour l'emploi de la buanderie. Lourdes responsabilités que le fonctionnement des moteurs et des machines, dur travail que la manœuvre de plusieurs milliers de pièces de linge par semaine, au milieu du ronflement des hélices et de la chaleur des séchoirs. Cependant, malgré ses fatigues journalières, Sœur Rosa reprenait un contact direct avec les âmes en assurant sa laborieuse part de gardes et de veilles auprès des souffrants.

Déjà ses compagnes se réjouissaient de fêter prochainement ses vingt-cinq ans de Pasteurienne, lorsque le Divin Bon-Pasteur, dont l'hôpital s'honore de porter le vocable, doucement retira la faucille des mains actives de sa petite moissonneuse.

Etendue sur son lit, dans un de ces box blanc et bleu si souvent animés par son travail, paisiblement, Sœur Rosa, cette fois encore, écoute l'appel divin : « Rose de mon cœur, sois mon épouse pour l'éternité ! » — « Mais oui, Jésus, à nous deux ! » Quand on a toujours vécu à deux, c'est si facile de mourir à deux, avec Jésus... Mais, avant il faut souffrir, beaucoup souffrir, c'est le lien de la gerbe qui noue solidement les épis glanés. Eh bien ! mais « souffrons à deux, Jésus ! » Et ce fut le silencieux refrain de la chère petite sœur ; lentement, la paralysie montait, déformant le corps virginal ; la douleur tenaillait les chairs comme d'invisibles et profondes épines entrelacées ; sa pauvre tête pendante, incapable de se soutenir, était fixée à l'oreiller au moyen d'un bandeau. Trois longs mois de martyre incessant, mais si bien caché sous le sourire accueillant, tellement voilé dans les élans de joie qu'il fallait savoir d'expérience ce qu'est cette souffrance pour ne pas être trompé par le calme paisible et la douce allégresse de Sœur Rosa. Trois mois d'union ininterrompue avec le Maître qui donnait à sa Rose le suprême parfum d'éternité et le céleste coloris. Comment en respirer tout l'arôme ?... La douleur se faisait-elle plus intense ?... au lieu du gémissement excusable : « Oh ! qu'il est bon le Bon Dieu, bon de me faire tant souffrir !... Ne vous gênez pas avec moi, Jésus ! » A ses Sœurs qui venaient chercher le rayonnement de son sourire : « Soyez tranquilles, je viendrai vous aider ; je viendrai aider les Sœurs de veille ». Elle parlait de sa mort comme d'un départ ardemment désiré, comme d'une toute simple et heureuse rencontre : « Comme il tarde à venir, Jésus ; c'est bien long !... Quand j'arriverai là-Haut, Notre Vénérable Mère dira à saint Pierre : « Laissez vite passer cette petite ! » Et notre bonne Mère sainte Othilde : « C'est donc vous, ma petite, déjà ! » Pas un instant d'angoisse, c'est trop dire, d'inquiétude même, mais la joie, la confiance, l'abandon parfait.

Le Bon Dieu ne se laissait point vaincre en générosité et Il eut pour sa petite privilégiée des grâces de choix. Quelques jours avant sa mort, ce fut la réunion auprès de son lit de tous les siens ; quels inoubliables souvenirs n'emportèrent-ils pas de cette vision de paix et de joie.

Mais quelle délicatesse du Divin Maître d'avoir attiré près de la chère mourante et retenu jusqu'à son dernier soupir le prêtre à qui elle avait voué une si religieuse et profonde affection ; ce fut M. l'abbé Rosec, aumônier de Saint-François de Morlaix, qui reçut le dernier soupir de Sœur Rosa-Maria, entourée de sa Mère Supérieure, de toutes les Sœurs du pavillon dont le blanc costume semblait une lointaine vision du cortège virginal qui suit l'Agneau aux célestes parvis.

« Ma Mère, avait dit Sœur Rosa, après les prières des agonisants, je suis si, si heureuse que je voudrais chanter... je voudrais chanter le psaume *Lætatus sum*... » Et de sa voix encore si claire, aidée des Sœurs présentes, elle avait psalmodié le psaume d'allégresse.

A la messe des funérailles, dite par M. l'abbé Rosec, assisté du Révérend Père Pascal, ancien assistant général des Pères du Saint-Esprit, et du Révérend Père Batisse, aumônier de l'hôpital Pasteur, le docteur Roux, directeur de l'Institut Pasteur, le docteur Martin, sous-directeur de l'Institut et directeur de l'hôpital, plusieurs médecins et une partie du personnel avaient voulu, par leur présence, rendre hommage à l'humble mais si dévouée collaboration de la petite Sœur bretonne à l'œuvre pasteurienne.

Les carillons des clochers ajourés passent encore sur les villes et les villages de l'Armorique, le vent chante dans les ajoncs et les genêts des landes, petites Bretonnes de Lennon, de Pleyben et de Morlaix, petites Bretonnes du Finistère, n'entendez-vous point à travers leurs harmonies la douce voix de votre petite Sœur qui répète : « Oh ! qu'il est bon, le Bon Dieu !... Vous aussi, goûtez et voyez combien le Seigneur est bon ! »

Les avantages consentis aux mères françaises. — L'expérience prouve que, dans nos campagnes principalement, bon nombre de mères françaises ignorent encore les dernières décisions prises en leur faveur par le Parlement.

Comme complément de la fête des Mères Françaises qui, dans un grand nombre de paroisses, a été célébrée avec beaucoup d'éclat, nous tenons à en résumer ici l'essentiel.

Le taux de l'allocation journalière aux femmes en couches est désormais compris entre un minimum de 2 fr. 50 et un maximum de 7 fr. 50. La prime mensuelle d'allaitement au sein est portée de 15 francs à 45 francs pendant les six premiers mois qui suivent l'accouchement. Il suffit maintenant qu'une famille, dont le père et la mère sont tous deux vivants, compte trois enfants de moins de treize ans, pour avoir droit à l'encouragement national aux familles nombreuses. En outre, le montant annuel de cette allocation varie suivant les catégories de familles et le rang des enfants. Il est fixé :

1° Dans les familles complètes, à 120 francs pour le pre-

mier enfant bénéficiaire, à 300 francs pour le deuxième, à 540 francs pour le troisième et chacun des suivants ;

2° Dans les autres cas (veufs, veuves et même orphelins à partir du premier), à 300 francs pour le premier enfant bénéficiaire, à 540 francs pour le deuxième et chacun des suivants.

Bénédiction du Saint-Sacrement. — Q. — *Lorsqu'un prêtre doit donner la bénédiction du Très Saint-Sacrement et qu'il n'a pas d'enfant de chœur, peut-il remplacer celui-ci par une jeune fille qui prépare l'encensoir dans la sacristie, et vient le poser à côté du prêtre quand celui-ci doit encenser ?*

R. — Il est de règle qu'une femme, jeune fille ou religieuse, ne serve jamais directement le prêtre à l'autel et n'y remplisse les fonctions d'enfant de chœur. Elle peut seulement, pour la bénédiction du Très Saint-Sacrement et l'exposition solennelle, mettre d'avance sur les marches de l'autel, à la portée du prêtre, l'encensoir allumé et la navette, en vue des encensements de droit prescrits, l'un tôt après l'exposition du Saint-Sacrement sur l'autel, l'autre au début de la strophe *Genitori*, sans plus paraître en rien pendant la fonctions liturgique au sanctuaire... Les allées et venues d'une femme de la sacristie à l'autel, et de l'autel à la sacristie durant cette cérémonie ne sont pas dans l'esprit des décrets. Le prêtre, après chaque encensement, remettra l'encensoir à la place où il l'a pris sur le gradin et la sacristie ne le reprendra qu'après la cérémonie, quand le prêtre sera rentré à la sacristie. Il n'y aurait, au reste, aucun encensement obligatoire si la bénédiction avait lieu avec le ciboire : « *Omisso incensatio conformior est Ecclesiae praxi in benedictione cum sa nes pyxide.* »

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLEANS

Eté 1930. — LE FINISTÈRE EN AUTOCAR. — Pour permettre aux touristes la visite des beautés du Finistère où l'on trouve à la fois des côtes rocheuses sauvages, de petites rivières aux décors riants et variés, des landes fleuries, de vieilles églises et de riches calvaires, la Compagnie d'Orléans organise, au départ de Quimper, du 1^{er} Juin au 30 Septembre 1930, cinq *Circuits automobiles* d'une journée ou d'une demi-journée.

L'un d'eux comporte un trajet facultatif en bateau, de Bénodet à Quimper, sur l'Odette, la plus jolie rivière de France.

Prix de transport par place : de 25 à 50 francs, suivant les circuits.

Prix spécial pour les touristes prenant des billets pour les cinq circuits à la fois : 190 francs.

Pour plus amples renseignements et jours de mise en marche, consulter les prospectus spéciaux ou s'adresser notamment :

A Paris : à l'Agence de la Compagnie d'Orléans, 16, boulevard des Capucines, ou aux Bureaux de Renseignements de la gare du Quai d'Orsay, et 126, boulevard Raspail ; à la Maison du Tourisme, 53, avenue George-V.

A Quimper : à la Gare ; aux Autocars de Cornouaille, 10, boulevard Amiral-de-Kerguelen ; aux Transports Maritimes de Cornouaille, 46, quai de l'Odette.

RELATIONS RAPIDES DE PARIS AVEC LES PLAGES NANTAISES ET LA BRETAGNE (1^{re} et 2^e classes). — Rétablissement, à partir du 28 Juin et jusqu'au 2 Octobre 1930, du train rapide 105 « Paris-Le Croisic » avec voitures directes 1^{re} et 2^e classes « Paris-Quimper ».

Paris-Quai d'Orsay dép. 9 h. 45 — Nantes arr. 15 h. 18 — La Baule-scoublac arr. 17 h. 12 — Le Croisic arr. 17 h. 36.

Nantes dép. 15 h. 39 (train 103) — Quiberon arr. 19 h. 52 — Concarneau arr. 21 h. 11 — Quimper arr. 20 h. 20.

Voitures directes 1^{re} et 2^e classes Paris-Le Croisic, Paris-Quimper. — Wagons-Salons « Pullmann » de 1^{re} et 2^e classes Paris-Le Croisic.

Wagon-Restaurant Paris-Le Croisic.

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, près BORDEAUX.

Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.

R. C. Bordeaux, N° 5.594 A

10 % de Remise sur facture pour Commandes directes

ARTS RELIGIEUX

MAISONS CHARLES LE PAUL

QUIMPER & LORIENT réunies.

16, Place Saint-Corentin, 16 — QUIMPER

ORNEMENTS — BRONZES — VITRAUX
CLOCHES — ORFÈVREURIE — STATUES

M. Ch. LE PAUL visitera sa clientèle.

Lourdes VILLA ST-JEAN-PONT-VIEUX PRÈS DE LA GROTTTE
3, rue du Paradis et rue de la Grotte

PRIX MODÉRÉS **ALBERT ABADIE** CUISINE SOIGNÉE

PNEUS DUNLOP

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche 13. — 5^e après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

Lundi 14. — S. Bonaventure, Evêque, Confesseur, Docteur de l'Eglise. Double. Blanc.

Mardi 15. — S. Henri, Empereur, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Mercredi 16. — Notre-Dame du Mont-Carmel. Double-majeur. Blanc.

Jeudi 17. — S. Alexis, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Vendredi 18. — S. Camille de Lellis, Confesseur. Double. Blanc.

Samedi 19. — S. Vincent de Paul, Confesseur. Double-majeur. Blanc.

Dimanche 20. — 6^e après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Saint-Jean-du-Doigt. du 13 au 14 Juillet.

Landudal. du 15 au 17 —

Le Folgoët. du 18 au 20 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Monsieur le chanoine Cornou

Je recommande aux prières du clergé et des fidèles du diocèse l'âme de M. le chanoine Cornou, directeur de la *Semaine religieuse* et du *Progrès du Finistère*.

Je ne l'ai pas connu dans sa jeunesse cléricale ni dans l'exercice de ses fonctions de professeur. Mais je sais que ses élèves l'entouraient unanimement d'une sympathie dont bénéficient rarement au même degré les professeurs de sciences.

A mon arrivée dans le diocèse, il avait déjà été entraîné par les circonstances à adopter, avec l'approbation de son Evêque, le métier d'écrivain et de conférencier. C'était sa vocation. Esprit largement informé, intelligence lucide et

pénétrante, habile à saisir l'opportunité des sujets à traiter, il les abordait, quels qu'ils fussent, avec une égale aisance. Quoique sa voix fût trop faible, il arrivait pourtant, dans la parole publique, à saisir son auditoire plus puissamment encore que dans ses articles ou ses livres. La perfection et la variété de son style mettaient en valeur sa pensée toujours ferme et y ajoutaient un agrément qui lui garantissait le suffrage des hommes de goût.

Son âme de prêtre ne cherchait que la vérité. Il avait le souci de la faire admettre par les hommes qui réfléchissent. Moins apte peut-être à se mettre à la portée de l'âme populaire, il se montrait réellement supérieur dans l'art d'exposer et de défendre la vraie doctrine religieuse et sociale dans les milieux intellectuels. Les catholiques lui doivent une grande reconnaissance pour la façon dont il a soutenu leur foi, leurs droits, leurs espérances, sans s'abaisser jamais à l'emploi des formules haineuses et insultantes, qui ne lui furent pourtant pas épargnées à lui-même.

C'est que son cœur se dévouait tout entier au salut des âmes. Sa piété simple et droite renouvelait chaque matin au saint autel son courage d'apôtre. Nous vivons dans un temps où le zèle sacerdotal prend des formes singulièrement neuves, et parfois hardies. Il réussit dans la mesure où il s'inspire et se nourrit du sacrifice de la messe et des leçons qu'il nous donne. Tel fut le secret des travaux apostoliques du chanoine Cornou.

Ces pensées réconforteront sa vieille mère dans son grand deuil, et elle sentira monter autour de celui qu'elle pleure les prières de tout le diocèse.

5 Juillet 1930.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

II. Appel pour une Kermesse en faveur de l'Enseignement libre diocésain. — La pauvreté de nos écoles chrétiennes et les charges de plus en plus lourdes qui les accablent nous amènent à chercher de nouveaux moyens de leur venir en aide.

Dans ce but, nous avons résolu d'organiser chaque année dans un de nos arrondissements, sous la direction de nos Inspecteurs diocésains, une vente de charité, qui atteindra sous une forme ou sous une autre toutes les paroisses de l'arrondissement.

Cette année, l'arrondissement de Brest organisera cette Kermesse, et nous comptons, pour en assurer le succès, sur le plein concours du clergé et des fidèles. Si toutes les âmes de bonne volonté, si tous les groupements catholiques mettent en commun leur zèle et leur savoir-faire pour solliciter la charité des riches et des pauvres en faveur d'une œuvre qui intéresse tout le diocèse, il nous sera plus facile d'assurer l'entretien des écoles existantes et de préparer aux maîtres et aux maîtresses un avenir moins précaire.

C'est dans les premières semaines d'Octobre que la Kermesse peut le plus facilement réussir. Il est donc temps que

les zélateurs et zélatrices de l'entreprise se mettent en campagne, suscitent dans chaque paroisse les bonnes ouvrières, sollicitent les dons en argent ou en nature, groupent et stimulent les volontaires, et déterminent dans tout l'arrondissement un élan de sympathie pour cette Kermesse plus importante qu'aucune autre.

Nous bénissons d'avance tous ceux qui y auront collaboré.
8 Juillet 1930.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper.

III. Association des Chevaliers pontificaux. — Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque serait heureux de voir tous les dignitaires et décorés pontificaux de son diocèse adhérer à la noble Association si chère au cœur du Saint Père et destinée à grouper très étroitement entre eux tous les catholiques honorés d'une distinction par le Saint-Siège.

Ils n'ont, pour ce faire, qu'à écrire soit au Président de l'Association, M. le comte de Montenon, 41, rue d'Assas, Paris (VI^e), soit à l'Aumônier, Mgr Mério, protonotaire apostolique, 44, rue du Cherche-Midi, Paris (VI^e).

IV. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Curé de Scaër, M. Cabioc'h, recteur de l'Ile de Sein ;
Recteur de l'Ile de Sein, M. Le Bot, vicaire à Penmarc'h.

V. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. le chanoine Cornou, directeur de la *Semaine religieuse*, décédé à Pont-Croix, le 3 Juillet.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse* : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *V^e Dimanche après la Pentecôte, 13 Juillet* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe), et à 11 h. 1/2. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie. — Vêpres du dimanche à 3 heures, bénédiction du T. Saint-Sacrement. — A 8 heures, réunion bretonne, sermon, prières, salut.
Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *V^e Dimanche après la Pentecôte (13 Juillet)* : messe à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : à 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Avis de service. — Un service de huitaine pour M. le chanoine Cornou sera chanté à POULGOAZEC, le jeudi 17 Juillet, à 10 heures 30.

ENSEIGNEMENT LIBRE. — Examen d'entrée au Cours Normal de Landerneau. — L'examen d'entrée au Cours Normal est fixé au samedi 26 Juillet, à 8 heures, à l'école Saint-Julien, Landerneau ; à 9 h. 15, à l'école Sainte-Anne de Quimper. Chaque catholique est trop pénétré de la gravité de la question du recrutement du personnel, pour que nous insistions auprès des confrères des paroisses afin de leur demander de nous trouver des candidates à cet examen. Nous les prions aussi d'avoir la bonté d'avertir MM^{les} les Directrices des écoles libres de la date de l'examen.

Pour inscrire les candidates, écrire à Mlle la Directrice de l'école libre Saint-Julien, Landerneau, ou à M. Salomon, inspecteur diocésain, place de Brest, Quimper.

Succès universitaires. — Nous apprenons de Rome que M. Louis Le Bacon a été reçu Docteur en théologie avec la mention « *cum laude* ».

Sincères félicitations.

QUIMPER. — La conférence du P. Colomban, capucin, sur le Père de Foucauld. — Elle a été fort belle, instructive, charmante, édifiante.

Monseigneur a présenté lui-même à un auditoire très nombreux et distingué l'ancien Capitaine de frégate devenu religieux, qui consacre maintenant son zèle et l'originalité de sa parole à l'apostolat des marins. M. le général de Kervénoaël, avec toute sa famille, était venu entendre parler du Maroc, où il a passé les plus belles années de sa carrière, et s'édifier au récit si vivant de l'apostolat du « Grand Marabout du désert Saharien ». 60 tableaux de projection ont ajouté au charme de la conférence l'illusion de voir et contempler le saint homme de Dieu dans les divers stages de sa vie, dépensée à la préparation des conversions musulmanes. C'est une semence qui fleurira au désert et dans toutes les parties de l'Afrique du Nord, a dit Monseigneur, pour terminer cette magnifique soirée.

LANMEUR. — Pardon des enfants à N.-D. de Kernitron, le jeudi 17 Juillet : à 8 heures, messe de communion ; à 10 h. 30, départ de la procession de l'église paroissiale pour la chapelle ; grand'messe, sermon ; à 2 heures, vêpres, consécration à la Sainte Vierge ; retour de la procession à la paroisse, bénédiction solennelle du Très Saint-Sacrement.

Nécrologie. — M. CHARLES CHAUSSEPIED, Architecte. — Le jour où Monseigneur l'Evêque bénit solennellement la première pierre de son nouveau Grand Séminaire, dont le plan, remarquable et admirablement conçu dans ses lignes simples et sévères, fut sa dernière œuvre, couronnement de sa carrière et de son talent principalement consacré aux œuvres religieuses, on remarqua avec inquiétude la pâleur du visage qui dénotait un épuisement des forces et de la santé de l'excellent artiste.

Bientôt une sorte de paralysie lui défendit la marche ; lui

qu'on voyait toujours si alerte et empressé dans ses courses professionnelles.

La science médicale lui imposa un repos absolu et prolongé qu'il voulut prendre au pays nantais, sa terre natale. Mais le mal s'aggrava, et il fallut revenir précipitamment à Quimper. Ce fut pour mourir à l'âge de 65 ans, le 4 Juillet, dans les sentiments les plus édifiants de résignation et de foi.

Ses obsèques furent célébrées le lundi 7 Juillet, en l'église de Saint-Mathieu de Quimper.

Le clergé, auquel il avait consacré le meilleur de son talent, était représenté par les trois Vicaires Généraux et le Secrétaire Général de l'Evêché, l'Archiprêtre de la Cathédrale, M. le chanoine Orvoën et deux autres chanoines membres du Chapitre ; MM. les chanoines Le Louët, supérieur du collège Saint-Yves, et Pouliquen, supérieur du Petit Séminaire, et plusieurs ecclésiastiques.

Les maîtres d'œuvre de la ville, représentant toutes les branches de la construction, des arts d'architecture et des Beaux-Arts, lui formaient cortège pour le conduire au lieu saint, puis à la gare d'où le corps fut dirigé vers Nantes pour la sépulture.

Brillant élève de l'Ecole Nationale des Beaux-Arts, dont le Conseil Supérieur, après d'autres nombreuses distinctions, lui attribua une bourse de voyage ; plusieurs récompenses et médailles conquises par lui dans les expositions des Artistes français ; architecte des monuments historiques ; travailleur acharné, dès 4 heures chaque jour à ses chevalets, à ses plans, aux ébauches de ses études, il multipliait ses travaux d'artiste religieux, d'un goût pur et distingué.

Nous nous bornons aux œuvres que son art consacrait au culte, fidèle aux règles de la Liturgie, recherchant la beauté et la noblesse de la « Maison de Dieu », choisissant les formes les plus propres à aider les fidèles dans la participation aux divins Mystères, varié à l'infini dans ses conceptions, et se pliant à tous les désirs qui lui étaient exprimés.

Son dernier maître ès-arts, l'architecte de la chapelle de l'Ancien Grand Séminaire, M. Rapine, le délégua pour la direction des travaux. Il lui sembla dès lors, par l'attrait qu'exerça sur lui l'Architecture bretonne, qu'il en pourrait recueillir et continuer les traditions. Il y excella dans les travaux principaux que nous ne pouvons qu'énumérer : Loc-Brévalaire, la chapelle intérieure du Folgoët, Briec, la sacristie de Pleyben, l'église et le presbytère du Pont-de-Buis, Le Guilvinec, Lesconil, Poulgoazec, et ses deux œuvres les plus importantes, Audierne et Concarneau. Ici ce fut un monument auquel il consacre tout son cœur : Les dômes aux lumières plongeantes, les ornements empruntés à la faune et à la flore maritimes... La guerre et des circonstances malheureuses déflorèrent ce qui, pour lui, couronnait l'œuvre de toute sa vie. Pour la comprendre et l'admirer il faut consulter les plans qu'il envoya aux expositions.

Enfin Monseigneur confia à son art l'étude et les plans du Nouveau Grand Séminaire. C'était pour lui, déjà fatigué, le dernier et le plus beau travail de sa vie, et il en laisse tous les détails à pied d'œuvre après des mois d'étude poursuivie

avec amour. Les prières du clergé et des Séminaristes l'accompagnent dans l'autre vie, où il contemple les merveilles qu'il a voulu imiter ici-bas.

A. R.

54^{me} Pèlerinage du Diocèse de Quimper et de Léon, à Lourdes

(29 Juin-5 Juillet)

Lourdes, le lieu sanctifié par Marie, est l'un des pèlerinages les plus aimés des Bretons du Finistère ; ils y viennent manifester leur confiance envers la Mère du Sauveur.

Trois trains devaient se diriger sur Lourdes, l'affluence fut telle que la direction dut en ajouter un quatrième. Quatre mille pèlerins, telle sera l'imposante délégation présidée par Sa Grandeur Mgr Duparc, qui va dire à Marie l'amour filial de ses fils d'Avor, de Cornouaille, du Léon et du Trégor.

JOURNÉE DU LUNDI.

A l'heure exacte, les 4 trains arrivent dans la matinée de Lundi ; le voyage s'est effectué sans accident, mais pas sans incidents. Une fois de plus, la protection de la Sainte Vierge s'est manifestée.

A Lourdes, la première visite après la prise de possession des hôtels, sera pour l'Immaculée.

La première réunion des pèlerins se fait à 2 heures, à l'église paroissiale ; ils vont de là en procession saluer la Vierge de Massabielle. Au chant de « Nous venons encore du pays d'Arvor » et de « Rouanez Arvor », la longue théorie des pèlerins défile par les rues de la ville. A la grotte, M. Madec, de Landerneau, adresse au nom de tous, en français et en breton, « le salut à la Vierge » et recommande de la venir saluer souvent pendant les 5 jours de séjour à Lourdes.

L'orage gronde : la procession du Saint-Sacrement ne va-t-elle pas être empêchée ? Non, heureusement, à 4 h. 15 le soleil paraît, la procession s'organise, Monseigneur suit le dais, sous lequel M. le chanoine Orvoën porte Notre Seigneur, assisté de M. Manuel, vicaire à Briec, et M. Perrot, vicaire à Ergué-Armel, qui feront au cours du pèlerinage les fonctions de diacre et de sous-diacre. Pendant la bénédiction des malades, M. Gargadennec, recteur de Roscoff récite les supplications accoutumées. A 8 h 30 du soir, malgré la fatigue d'une nuit sans sommeil, retentissent les *Ave Maria* de la procession aux flambeaux, et, après le *Credo*, chacun s'en va jouir d'un repos bien mérité.

JOURNÉE DU MARDI.

A 6 heures, 6 h. 30 et 7 heures les messes se disent à la Grotte pour les Pèlerins de Quimper. Le ciel est chargé de nuages, espérons que l'orage, qui semble se préparer, ne gênera aucun des exercices du pèlerinage.

Pendant le défilé des malades aux piscines, MM. Madec et Maréchal y récitent le chapelet.

A 10 heures, grand-messe dans la vaste basilique du Ro-

saire, à peine suffisante pour nous contenir tous. Monseigneur est au trône, assisté de MM. les chanoines Orvoën et Kerbaol. M. le chanoine Berthou chante la messe, avec diacre et sous-diacre, et M. P. Brénéol dirige les cérémonies. Au chœur, MM. les chanoines Perrot, Gadon, Pichon, Guillermit.

A l'Evangile Monseigneur monte en chaire :

Monseigneur constatant la coïncidence de la fête du Précieux Sang avec notre Pèlerinage à Lourdes, nous a montré le sang de Jésus, vainqueur du péché, coulant sous le regard de sa mère, refuge des pécheurs. Il a rapidement résumé l'histoire des effusions du sang divin dans la vie terrestre du Christ.

Rappelant ensuite qu'aucune créature n'est aussi étroitement apparentée au Précieux Sang que la Vierge Marie, il a signalé la première origine de ce sang dans les veines de Marie par la maternité divine, qui est le point de départ de la toute puissance miséricordieuse de Notre Dame et le motif essentiel de notre confiance en elle pour le salut des âmes et la guérison des corps.

D'autre part, nul autant que Marie n'a bénéficié de la vertu rédemptrice du Précieux sang. C'est une vérité de foi que, pour entrer au ciel, il faut être marqué du Sang de l'agneau. Les pécheurs en ont besoin pour effacer leurs souillures. La Vierge toute pure en a eu besoin pour que la souillure ne pût ni l'atteindre ni même la menacer, pour que rien ne pût contrarier en elle cette ascension continue dans le divin qui la préparait à devenir mère de Dieu. C'est par une grâce très spéciale et une application anticipée des mérites de Jésus-Christ qu'elle est immaculée dans sa conception. Voilà la plus belle conquête du Précieux Sang. Le Congrès Marial de Lourdes exposera toute cette doctrine. Nous nous y associons d'avance en louant Notre Dame d'être à la fois sans tache et toute belle, belle dans son corps virginal, plus belle dans son intelligence, plus belle encore par sa sainteté supérieure à celle de tous les anges et de tous les saints réunis par la vertu du Précieux Sang et la coopération ardente de la divine Mère.

Le Précieux Sang n'a pas épuisé là toute sa force. Il remporte chaque jour d'autres victoires, dans lesquelles nous devons avoir notre part, si nous voulons correspondre à la grâce.

Il y aurait une comparaison à établir entre la goutte d'eau descendue de la montagne à l'appel de Dieu et jaillissant du sol en source miraculeuse, et la goutte de sang, appelée, elle aussi, par Dieu sortant toute humaine du cœur immaculé de Marie, cheminant, timide et discrète jusqu'au cœur de Jésus, où elle se charge de toute la force divine, et d'où elle se précipite à la conquête des âmes pour leur donner la vie divine, les guérir, les fortifier, les ressusciter, et faire naître et grandir dans toutes les sociétés humaines les vertus sans lesquelles les nations meurent.

En allant demander aux piscines miraculeuses de la grotte les grâces de santé que la Vierge nous obtient, n'oublions jamais les piscines saintes des sacrements, sans cesse alimentées par le Précieux Sang, piscines toujours ouvertes, toujours pleines, qui seules donnent la vie éternelle.

— 494 —

A la fin de la messe, la foule s'écoule lentement en chantant le cantique breton de N.-D. de Rumengol.

Les vêpres ramènent à 3 heures au Rosaire, la foule de la matinée ; les grands tons, qui sont de rigueur, en pareille circonstance, font vibrer l'immense basilique. M. le chanoine Kerbaol fait un sermon en breton : « Leçon de vie chrétienne ». Il est quatre heures, il tombe à ce moment une pluie fine, qu'interrompt de courtes éclaircies. Comme la veille le soleil reparait à 4 h. 30, et il ne nous quittera plus jusqu'à son coucher. Derrière le Saint-Sacrement, que porte Mgr Duparc, assisté de MM. les chanoines Gadon et Pichon, MM. Bernard et Martin récitent le chapelet.

Le soir, la belle procession aux flambeaux termine cette seconde journée de pèlerinage.

JOURNÉE DU MERCREDI

Les messes se disent à 5 h. 1/2 et 6 heures à la Grotte pour le diocèse de Quimper. Très tôt, le soleil se montre dans toute sa splendeur et nous promet une belle journée. A 9 heures a lieu la grand'messe, que chante M. le chanoine Guillermit, et M. le chanoine Pichon nous dit « La gloire de Bernadette, enfant chérie de la Vierge, qui fut un modèle d'humilité, de détachement des biens et d'amour de Dieu. »

A 2 heures, vêpres au « Monument des Morts » de la guerre ; M. Le Goff, vicaire à Douarnenez, rappelle dans une allocution vibrante : qu'auprès de la Sainte-Vierge nous prions pour tous ceux qui se sont recommandés à nos prières, mais que nous devons prendre garde d'oublier les morts, et surtout les morts de la guerre qui donnèrent leur vie pour le salut du pays — si Marie est la toute-puissante médiatrice, elle est aussi la Reine de la Paix. Qu'elle daigne écarter de nous le terrible fléau de la guerre. »

Monseigneur donne l'absoute finale et la foule va prier à la grotte.

A 4 h. 30, la procession quotidienne du Saint-Sacrement et bénédiction, M. le chanoine Pichon récite les invocations. Un *Magnificat* est chanté à la Grotte à 8 h. 15, à l'occasion du 1^{er} anniversaire du sacre de Mgr Gerlier, évêque de Tarbes et de Lourdes, puis la procession aux flambeaux se déroule comme chaque soir, au chant de *Ave Maria*. Cette journée fut splendide ; le soleil tint cette fois à être de toute la fête.

JOURNÉE DU JEUDI.

Messes à la Grotte, à 6 heures et 7 heures. Le chemin de la croix a lieu à 8 h. 30, sur la montagne ; M. Clet Arhan, fait le sermon : « La croix est le résultat de l'amour de Dieu pour les hommes. La patience dans les épreuves et l'horreur du péché doivent être le fruit de la méditation de la Passion ». La descente du chemin de croix se fait par le chemin en lacets qui conduit à la grotte.

Cet exercice sera le seul particulier de la journée, à cause de la grande affluence d'Espagnols qui eux aussi doivent pouvoir jouir des sanctuaires.

A 4 h. 30, procession du Saint-Sacrement. A 8 h. 30, pro-

— 495 —

cession aux flambeaux, suivie de l'heure d'adoration prêchée par M. Pichon, vicaire à Saint-Corentin : « Présence de Jésus dans l'Eucharistie, son amour pour les hommes, devoirs qui nous incombent du fait de cette présence ». Tel est le thème développé pendant cette heure, interrompu de temps en temps par des chants.

JOURNÉE DU VENDREDI

Vendredi est le jour du départ, car il faut songer au retour. Après les messes dites à la Grotte à 8 heures et 8 h. 30, M. le chanoine Gadon fait les adieux à la Vierge : *Monstra te esse matrem*, que Marie se montre notre mère, mais nous qui avons à Lourdes vécu des jours de grâces et de bénédictions, montrons-nous toujours les fidèles enfants de la Mère de Jésus par la pratique de tous les devoirs de chrétiens. Pour terminer Monseigneur donne la bénédiction papale.

Il faut partir ! Bien des yeux sont mouillés par les larmes ; il faut quitter ce lieu favorisé de la Vierge. Mais combien se disent dans le fond du cœur, « Non pas adieu mais au revoir ».

L. A.

SAINTE-ANNE D'AURAY. — 32^e Pèlerinage des Tertiaires Franciscains de Bretagne. 19-20 Juillet 1930. — Programme : Samedi 19 Juillet : 21 h. 30, ouverture du pèlerinage, procession aux flambeaux ; 22 h. 30, sermon breton par le R. P. Etienne, capucin ; 23 h., sermon français par M. l'abbé Bréneol, directeur au Grand Séminaire de Quimper ; 23 h. 30, Chemin de Croix en français, prêché par le R. P. Prosper, capucin.

Dimanche 20 Juillet : 24 h. 30, Chemin de Croix en breton ; 1 h. 30, projections au théâtre Nicolazic, par le R. P. Eugène, capucin ; 7 heures, messe de communion ; 9 heures, messe solennelle précédée de la procession ; sermon par le R. P. Corentin, gardien du Couvent des Franciscains de Saint-Brieuc ; 10 h. 30, réunion d'études au théâtre Nicolazic pour les français, et au Petit Séminaire pour les bretons, sous la présidence de R. P. Yvon, gardien du Couvent des Capucins de Lorient ; 13 heures, clôture du pèlerinage à la basilique.

N. B. — Les Tertiaires sont priés d'apporter les croix et bannières de leurs fraternités, cantiques et insignes franciscains.

LANGONNET. — Les fêtes du Cinquantenaire. — Le dimanche 3 Août, l'abbaye de Langonnet va célébrer très solennellement le Cinquantenaire de la Translation d'une partie des reliques de saint Maurice, premier abbé de Langonnet, du monastère de Carnoët à celui de Langonnet.

Saint Maurice appartient aux trois diocèses de Vannes, de Saint-Brieuc et de Quimper ; à Vannes, par sa naissance à Croixanvec, ancienne trêve de la paroisse de Noyal-Pontivy ; à Saint-Brieuc, par son éducation à Loudéac ; à Quimper, par sa vie religieuse à Langonnet et à Carnoët.

Il est donc tout naturel qu'au 3 Août prochain nous viennent de nombreux prêtres et fidèles de ces trois diocèses, pour honorer le saint Moine breton.

La fête sera présidée par Sa Grandeur Monseigneur Tréhiou, évêque de Vannes.

Ont promis leur concours :

NN. SS. Duparc, évêque de Quimper et de Léon ; Picaud, évêque auxiliaire de Vannes ; Le Hunsec, supérieur général des Pères du Saint-Esprit ; G. de Beaumont, évêque de Saint-Denis (Réunion) ; Guichard, vicaire apostolique de Brazzaville.

RR. PP. Dom Marsille, abbé de Kergonan ; Dom Dominique Noguès, abbé de Thymadeuc ; Dom Anselme Le Bail, abbé de Chimay (Belgique) ; Dom Alexis Presse, abbé de Tamié (Savoie).

PROGRAMME DES FÊTES. — Les 31 Juillet, 1^{er} et 2 Août, Triduum préparatoire à la fête.

Le dimanche 3 Août à 6, 7 et 8 heures : messes basses de communion ; — à 10 heures : grand'messe pontificale célébrée en plein air par Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de Vannes. Le panégyrique de saint Maurice sera donné par le T. R. P. Dom Dominique Noguès, abbé de N.-D. de Thymadeuc ; — à 15 h. 30 : première représentation de *Sur les pas de saint Maurice*, nouveau poème dialogué, en six déduits, sous la direction de l'auteur, M. l'abbé Joseph Le Bayon, et de M. l'abbé Le Dantec, auteur de la partie musicale.

MM. les Ecclésiastiques du diocèse sont spécialement invités à la fête, et au déjeuner, qui sera servi à midi par l'Abbaye.

Mais, pour rendre possible la bonne ordonnance du repas, il est nécessaire de répondre à la présente invitation par l'envoi d'une simple carte de visite au R. P. Econome de l'Abbaye de Langonnet (Morbihan).

Université Catholique de l'Ouest.

Voici pour les établissements secondaires du diocèse les résultats des examens organisés par l'Université catholique d'Angers :

CONCOURS RÉGIONAL D'INSTRUCTION RELIGIEUSE DU 13 MAI 1930. — CLASSE DE PHILOSOPHIE (93 concurrents). — 6^e mention : M. Guillaume Guéguiner, Creisker ; 16^e mention : M. Henri Pennec, Pont-Croix ; 18^e mention : M. Victor Le Guen, Lesneven.

CLASSE DE PREMIÈRE (122 concurrents). — 13^e mention : M. Jean Prigent, Lesneven ; 14^e mention : M. Jean Plouzenec, Pont-Croix ; 22^e mention : M. Eugène Boussard, Pont-Croix.

CLASSE DE SECONDE (110 concurrents). — 5^e mention : M. Yves Bihan, Creisker ; 14^e mention : M. François Falc'hun, Lesneven ; 17^e mention : M. André Proust, Creisker.

CONCOURS GÉNÉRAL DES INSTITUTIONS LIBRES DE L'OUEST DU 3 JUIN 1930. — CLASSE DE PHILOSOPHIE. — *Dissertation* (101 concurrents). — 1^{re} mention : M. Christophe Pensac, Pont-Croix ; 4^e mention : M. Guillaume Quéguiner, Creisker ; 6^e mention : M. François Le Borgne, Pont-Croix ; 7^e mention : M. Jean Le Joliff, Creisker ; 9^e mention : M. Victor Le Guen, Lesneven ; 11^e mention : M. Alain Mailloux, Lesneven ; 13^e mention : M. Louis Jacquin, Saint-Louis, Brest.

Sciences physiques (68 concurrents). — 1^{re} mention : M. Victor Le Guen, Lesneven ; 11^e mention : M. François Le Borgne, Pont-Croix ; 12^e mention : M. Henri Pennec, Pont-Croix.

Sciences naturelles (80 concurrents). — 16^e mention : M. François Lesquivit, Pont-Croix.

CLASSES DE MATHÉMATIQUES ÉLÉMENTAIRES. — *Sciences mathématiques* (58 concurrents). — 7^e mention : M. Lucien Le Doze, Saint-Yves, Quimper ; 9^e mention : M. Joseph Rolland, Lesneven ; 11^e mention : M. François Bossennec, Saint-Louis, Brest.

Sciences physiques (58 concurrents). — 7^e mention : M. Pierre Sévaër, Saint-Louis, Brest ; 8^e mention : M. Rémi Soubigou, Lesneven ; 9^e mention : M. Henri Scaon, Saint-Louis, Brest ; 11^e mention : M. Aimé Sizun, Creisker.

CLASSE DE PREMIÈRE. — *Devoir français* (121 concurrents). — 7^e mention : M. Noël Kervella, Lesneven ; 12^e mention : M. Jean Kermarrec, Lesneven ; 17^e mention : M. Yves-Marie Caroff, Creisker ; 20^e mention : M. Jean Plouzenec, Pont-Croix ; 22^e mention : M. Roger Dauriac, Lesneven.

Version latine (125 concurrents). — 1^{re} mention : M. Jean Corre, Pont-Croix ; 7^e mention : M. Marcel Rolland, Creisker ; 11^e mention : M. Alain Sévère, Creisker ; 19^e mention : M. Pierre Le Gall, Pont-Croix ; 22^e mention : M. Jean Libéral, Saint-Yves, Quimper ; 24^e mention : M. Jean Prigent, Lesneven.

Sciences mathématiques et physiques (106 concurrents). — 1^{re} mention : M. Gabriel Le Borgne, Lesneven ; 3^e mention : M. Alexandre Le Nouy, Saint-Louis, Brest ; 4^e mention : M. Jean Le Guillou, Pont-Croix ; 7^e mention : M. Jean Feutren, Creisker ; 9^e mention : M. Jean Prigent, Lesneven ; 13^e mention : M. Charles Gallerand, Saint-Louis, Brest ; 21^e mention : M. Pierre Le Gall, Pont-Croix.

CLASSE DE SECONDE. — *Devoir français* (114 concurrents). — 16^e mention : M. Joseph Diraison, Creisker ; 20^e mention : M. Gabriel Moënner, Lesneven ; 21^e mention : M. Jean Grall, Creisker ; 22^e mention : M. André Proust, Quimper.

Version latine (115 concurrents). — 1^{re} mention : M. Yves Le Borgne, Pont-Croix ; 23^e mention : M. Jacques Le Guellec, Pont-Croix.

Nos sincères félicitations à tous ces lauréats et à leurs distingués professeurs.

Un hommage brésilien à une Ursuline française. — Tandis que nos politiciens libres-penseurs célèbrent, en France, le cinquantième anniversaire de l'école laïque, la municipalité de la ville brésilienne Lhéos se déclare heureuse de donner à l'une de ses rues, en remerciements des services rendus au pays, le nom de R. Mère Marie-Thaïs, Ursuline française. La R. Mère Marie-Thaïs est de celles que la législation de Jules Ferry avait réduites à l'exil, en les contraignant de quitter leur maison de Quimperlé (Finistère), connue sous le titre de Notre-Dame de la Piété.

La dévouée religieuse a transporté son œuvre au Brésil, pour le plus grand bien de la population locale.

Le préfet du district a exprimé à « S. Exc. la R. Mère Marie-Thaïs » la gratitude de ses administrés en l'informant que la municipalité avait dénommé « Rua Madre-Maria-Thaïs » celle où la zélée religieuse a fait bâtir le pensionnat et la chapelle N.-S. de Piedade.

« Si vous étiez étrangère chez nous, ajoute en français le représentant de l'Etat, je vous dirais, pour vous flatter, que c'est la première fois que nous rendons pareil hommage à des

gens d'autres pays. Mais, quand on est au service de l'humanité, la patrie est le monde, et partout l'on est chez soi.

» Le bâtiment qui chevauche notre belle colline de la victoire est à la fois un monument de piété chrétienne et de beauté artistique qui marque une civilisation... La ville vous est bien reconnaissante de votre œuvre louable et je souhaite que ce témoignage de gratitude dont je vous fais part en ce moment ne reste pas sans suite, bien que nous ne sachions pas trouver de quoi combler nettement votre mérite. »

A la page 432 de la *Semaine religieuse*, les citations sont tirées du *Bulletin paroissial liturgique*.

BIBLIOGRAPHIE

SAINT RONAN, LOCRONAN ET LA TROMÉNIE, par P. A. B. — 3^e édition, revue et augmentée de plusieurs chapitres et de nombreuses illustrations. Un volume en vente partout. Prix : 5 francs.

Ces pages, qui ont d'abord paru en feuilleton dans le *Progrès du Finistère*, constituent une documentation pleine d'intérêt sur l'ancienne petite ville, capitale des tisserands, ses beaux monuments et son célèbre pardon.

On y trouvera aussi un aperçu de la vie et de la légende de son saint patron et enfin de nombreuses illustrations d'actualité ou d'histoire, telles celle qui nous montre la cour de Ferrare et Renée de France, filleule de saint Ronan, écoutant le poète Le Tasse, auteur de la *Jérusalem délivrée*; et encore celle où nous voyons, maniant la navette sur son métier : Ronan Clévier, le dernier des tisserands du pays.

L. BALMET VITRAUX
25 ^{BIS} Cours Barriat - GRENOBLE

Références de 1^{er} ordre en Bretagne

Représentant régional : **M. LE POULLOUIN** rue Trinité, Guingamp

Lourdes VILLA ST-JEAN-PONT-VIEUX PRÈS DE LA GROTTÉ
3, rue du Paradis et rue de la Grotte

PRIX MODÉRÉS **ALBERT ABADIE** CUISINE SOIGNÉE

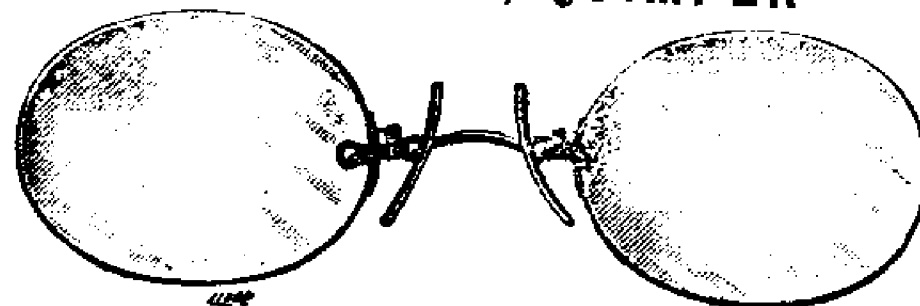


DELA ROCHE
Opticien diplômé
BANDAGISTE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE

DELBENN

10, rue Kéréon, QUIMPER



MAISON RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGE

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche 20. — 6^e Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

Lundi 21. — Saint Thénénan, Evêque et Confesseur. Double. Blanc.

Mardi 22. — Sainte Marie-Madeleine, Pénitente. Double. Blanc.

Mercredi 23. — Saint Apollinaire, Evêque et Martyr. Double. Rouge.

Jeudi 24. — Vigile de S. Jacques. Violet.

Vendredi 25. — Saint Jacques, Apôtre. Double de 2^e classe. Rouge.

Samedi 26. — Sainte Anne, Mère de la B. V. Marie, Patronne principale de la Bretagne. Double de 1^{re} classe avec octave commune. Blanc.

Dimanche 27. — 7^e Dimanche après la Pentecôte. Solennité de Sainte Anne, au chœur.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Le Folgoët	le 20 Juillet.
Saint-Eloi	du 21 au 22 —
Laz	du 23 au 25 —
Retraites de Lesneven	du 26 au 27 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'EVÊCHÉ

I. Avis. — A l'ouverture de la période des vacances, Nous rappelons qu'il est prescrit aux ecclésiastiques qui, pour raison de santé, vont faire un séjour dans une station thermale, de faire connaître à l'Evêché la localité où ils se rendent, l'hôtel ou la maison où ils doivent séjourner, la date de leur départ et de leur retour. (S. C. du Concile, — Statuts diocésains, art. 34.)

Nous recommandons, en outre, à MM. les Curés et Recteurs d'être fidèles à observer à l'égard des prêtres étrangers séjournant dans leurs paroisses et à faire observer par ceux-ci les prescriptions des Statuts qui les concernent (Art. 88 à 93). Ils leur rappelleront notamment l'obligation de faire viser leur *celebret* à l'Evêché.

II. Œuvre de Saint-Corentin et de Saint-Pol. —
Dernier appel aux retardataires : Qu'ils profitent de l'occasion offerte par l'ordination du 22 Juillet pour nous transmettre les recettes de leurs paroisses.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480, Nantes. — *Semaine religieuse :* c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *VI^e Dimanche après la Pentecôte, 20 Juillet :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe), et à 11 h. 1/2. — Vêpres du dimanche à 3 heures, bénédiction du T. Saint-Sacrement. — A 8 heures, Confréries du Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur, et de l'Adoration perpétuelle.

Mardi : ordination à 7 heures.

Judi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

Samedi : fête de S^{te} Anne, la messe de 8 heures sera dite à son autel.

Dimanche : à 7 heures, réunion des Enfants de Marie. — Quête à toutes les messes pour les orphelins de la guerre.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *VI^e Dimanche après la Pentecôte (20 Juillet) :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de la Confrérie du Saint-Sacrement, procession, bénédiction. — A 5 heures, réunion des Enfants de Marie.

Lundi et mardi : à 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Ordination. — Nous recommandons aux prières du clergé, des fidèles, et en particulier des communautés religieuses du diocèse, l'ordination de fin d'année qui aura lieu mardi prochain, 22 Juillet ; elle comprendra 27 prêtres, 16 sous-diacres, et de nombreux minorés.

L'ordination aura lieu à la cathédrale et commencera à 7 heures.

Œuvre du Franc de la Presse. — Pont-l'Abbé, directeur paroissial, M. Moré, 420 fr.

CATHOLIQUES, n'oubliez pas que toutes les fois que vous achetez un journal hostile à la religion vous trahissez vos croyances et vous donnez cinq sous à vos adversaires.

Adresser les cotisations à M. le chanoine A. LE ROY, directeur diocésain, à Quimper, C/C Nantes 44-74.

ACTE DE CONSÉCRATION DE LA FRANCE AGRICOLE au Sacré Cœur de Jésus.

Voici l'acte à prononcer au nom des agriculteurs de France, le dimanche 20 courant, par le maire, ou par le Président de la confrérie agricole paroissiale.

KONSEKRASION LABOURERIEN FRANZ

d'ar Galoun Zakr a Jesus.

Kaloun Zakr a Jesus, hon Doue hag hor Zalver, eienen an oll vadou, ato glac'haret o velet an dud dianaoudek en ho kender, ni Hoc'h ador en hano hor familhou hag en hon hini, ni Ho ped en hano hor Bro Vreiz hag hor Bro-C'hall.

Evit diskwez hon anaoudegez vad eus ar vennoz a skuilhit var hon labourou, evit paea an offansou gret d'Ho madelez gant an dud divar ar mez dre al labourat da zul, ar mankout d'an oferen, ar blasfemo, ar c'homzou hudur, ar vesventi, ar pec'hejou enep lezen zantel ar briedelez, ar skoliou dizoue ha pec'hejou all c'hoaz, ni oll, labourerien douar, pennou-tiegez, merourien eus ar Franz, gant hor gragez hag hor bugale, a ginnig deoc'h, — e pinijen d'hor pec'hejou —, hon oberou, hon labourou, hor paoniou pemdezick.

Ni bromet en em zikour etrezomp da heulia ho vertuziou ; ni ra le da lakat ar re a zo dindannomp da enori ac'hanoc'h, ha da boania evit nevezi adarre var ar mez gizioù kristen hon tadou koz.

Kaloun Mari, dre ar c'hleze en deus ho treuzet, grit ma servichimp ar Galoun Zakr a Jezus en hevelep doare m'hon dezo perz oll er grasou kaer en deuz prometet.

Grit ma c'hello hor bro karet kemeret adarre er bed, dre garantez ar Galoun Zakr, he renk enorus etouez ar broiou katolik ha beza merc'h hena an Iliz.

O Kaloun Zakr e Jezus, ni Ho ped dre Galoun dinam Mari, ho pezit truez ouzomp. Ra blijjo ganeoc'h kennerza hor buez, hon hentcha, hon ren er peoc'h hag el levenez.

Evelse-bezet-gret.

« Buhez hor Salver Jesus-Christ »
 ou un souhait magnifiquement réalisé.

Ce souhait, c'est celui de tant de prêtres, de tant d'éducateurs, de tant de familles chrétiennes réclamant un ouvrage qui leur permette de faire pénétrer dans l'âme de leurs enfants, et de graver dans leur cœur les enseignements souvent trop abstraits du catéchisme. Ces enseignements, tels que le catéchisme le propose, n'ont souvent aucune prise sur ces petites intelligences volages, et ne disent rien à leur cœur. Il faudrait les vivifier, les rendre prenants, les faire attrayants, et c'est l'idéal que se propose de réaliser et que réalise le livre que nous annonçons aujourd'hui à nos lecteurs.

SON TITRE ? Nous l'avons donné : Buhez hor Salver Jesus-Christ.

SON AUTEUR, ou mieux, **SES AUTEURS ?** C'est d'abord le R. P. EUGÈNE, religieux capucin du couvent de Lorient. Beaucoup de nos paroisses bretonnes le connaissent déjà, pour l'avoir suivi dans les missions qu'il donne un peu partout avec tant de zèle et tant de succès.

Et son auteur c'est aussi M. le chanoine UGUEN, si goûté dans tout le pays breton par les remarquables ouvrages qu'il a déjà publiés.

SON BUT ? Expliquer le catéchisme par l'Evangile. Chaque leçon est accompagnée, éclairée, échauffée, vivifiée, rendue prenante par une page de la Sainte Ecriture, qui la fait pénétrer et qui la grave dans les intelligences et les cœurs.

SA REDACTION ? Tout le livre est écrit en breton, et ce breton est à la fois très simple et très littéraire. Les auteurs ont banni avec soin tous les mots inconnus, tous les termes recherchés, et pas un breton de chez nous qui ne puisse le lire et le comprendre sans effort.

SA PRÉSENTATION ? C'est un beau volume de 750 pages in-8 écu, richement relié, orné de 120 gravures choisies, et édité par les « Kenteliou Sant-Fransez » de Lorient. Son imprimeur a voulu en faire un chef-d'œuvre de bon goût, et il y a réussi.

SON PRIX ? La valeur commerciale du livre est de 35 fr., mais les RR. PP. Capucins de Lorient ayant eu la délicate générosité d'offrir ce splendide ouvrage à Sa Grandeur Monseigneur Duparc pour l'aider dans la construction de son Grand Séminaire, nous le céderons, acheté par unité, à 25 fr.; par douzaine, à 22 fr.; et en quantité supérieure à 20 fr.

A QUI S'ADRESSER POUR SE LE PROCURER ? Le Grand Séminaire de Quimper en a le monopole et toutes les commandes devront être faites à M. l'Econome du Grand Séminaire, 14, rue Verdelet, Quimper.

M. le chanoine François Cornou

directeur de la « Semaine religieuse »

Le prêtre distingué qui vient de mourir a-t-il rempli son mérite ? et son rôle, pour multiforme et grand qu'il ait été, fut-il à sa taille ? L'occasion, semble-t-il, lui manqua de donner toute sa mesure, et peut-être d'abord la santé... Son intelligence lucide et vive, sa volonté de fer, son cœur qui lui attira tant de robustes affections, son âme vibrante, sa culture étendue et précise, ses dons d'orateur et d'écrivain, un prestige assuré dès l'enfance et qui jamais ne connaîtra d'éclipse, la dignité toute sacerdotale de sa vie, la flamme de son apostolat... Ah ! si la Providence l'avait permis, le nom de M. le chanoine Cornou aurait sans doute brillé davantage dans l'Histoire de la petite Patrie : tels quels, ses actes suffisent à sa louange.

×

François-Lucien-Marie Cornou naît à Poulgoazec, en Plouhinec, en 1873. Avant l'âge de cinq ans, il sait lire et écrire : Madame Grall, connue plutôt sous le nom de « Maîtresse », est son premier professeur. De 7 à 10 ans, il fréquente l'école primaire d'Audierne... et l'école buissonnière : ses condisciples n'ont pas oublié les parties de Locquéran, fatales au vestiaire de tous ! Les marins, indulgentes victimes de ses bons tours, l'aimait pour son esprit et sa gaieté : le « petit

prêtre », comme ils disaient, montrait un tempérament de chef, qui allait à leur courage.

Du reste, la vocation maritime l'attirait.

Après avoir passé trois ans chez les Frères de Pont-Croix (1883-1885), ne voyant plus rien à apprendre d'eux, il demande à son père, le bon lutteur catholique, une école plus savante.

— Le Likès de Quimper ou le Petit Séminaire, choisis, répondit le père.

— Le Likès.

En 1886, l'élève Cornou entra au célèbre Pensionnat Saint-Marie. Il brilla dans toutes les matières, spécialement dans les sciences, comme il convenait à un futur gad'z-arts et officier-mécanicien. Il aurait pu conquérir un jour les étoiles, évidemment. Mais le T. C. Frère Cyrille des Anges fit un dimanche, en 1888, une si éloquente conférence sur la Vocation sacerdotale et religieuse, que l'enfant n'y tint plus : il serait prêtre, et il fallait tout de suite apprendre le latin...

— Seulement, dit-il au pieux Directeur, mon père ne voudra pas...

En effet, lorsque ayant étudié *Rosa la rose* sous la conduite de l'aumônier M. Laurent (mort recteur de Commana), François Cornou demanda la permission d'entrer au Petit Séminaire, sa lettre n'obtint même pas une réponse. Le bon Frère Cyrille partit avec l'enfant pour Poulgoazec. L'accueil fut glacial. La discussion traîna. Le « oui » du rude père Cornou fut lâché sans le moindre enthousiasme. Dès la rentrée de Pâques (1889), le futur professeur fut admis en 4^e.

Il ne pouvait prétendre aux premières places. Il travailla (le père, du reste, y tenait la main !) Il obtint en Troisième seize nominations. Dix-neuf en Seconde et en Rhétorique, il remporta le Prix d'Honneur, avec les prix de Sciences.

Faut-il ajouter qu'entre temps il avait fondé au Collège une feuille mensuelle, humoristique, dont l'abonnement coûtait un sou par trimestre, et qui fit fureur ; les abonnements affluaient au n° 10 avenue de la Présidence, dans la Grande étude. Mais le directeur-imprimeur dut bientôt cesser la publication. Craignant la concurrence pour Homère et Virgile, Tacite et Xénophon, l'autorité conduisit l'œuvre juvénile au tombeau.

Les lettres paternelles apportaient au Petit-Séminariste des récits de batailles politiques locales, avec ordre ou prière d'en tirer des articles pour d'autres journaux : déjà ! Et le panache ne manquait pas...

Aux vacances, après avoir appelé autour de lui ses sœurs, ses cousins, ses cousines, pour des cours de lecture, d'écriture, de dessin, voire de physique et de chimie, Fr. Cornou s'empressait de courir aux réunions électorales. Sa haute taille, sa voix claire, ses réparties narquoises, ses arguments à l'emporte-pièce lui conciliaient la faveur du public, et souvent l'adversaire, cloué par le « gamin » de 17 ans, quittait la place... On vit même un futur grand homme battu à plate couture par le collégien, et reconduit au-delà des limites de la paroisse au son de l'accordéon... Triomphes !...

×

L'abbé Cornou entra au Grand Séminaire de Quimper en 1893, à temps pour s'émouvoir aux adieux énergiques du Supérieur M. Ollivier (1) et pour en tirer une lumière sur l'histoire de l'Eglise contemporaine. Fervent du Cours d'Etudes sociales alors dirigé par M. Kérisit (2), le jeune abbé s'enthousiasma pour les doctrines de la *Rerum novarum* toute récente, comme pour les sévères beautés de la Théologie et de l'Ecriture-Sainte.

Il fut ordonné prêtre en 1897 et nommé en Octobre professeur de Sciences (P. C. N.) au Petit Séminaire. Il réussit, dix années durant, à faire aimer les études scientifiques à ses jeunes auditoires : équations et formules passaient, dans ses conférences très étudiées, très claires, même éloquentes, comme des notions amies et parfois poétiques, qu'il était agréable de recevoir et de garder !

L'horaire peu chargé du professeur lui permettait, du reste, de fonder et d'animer un Cercle d'études paroissial, vite florissant, dont les membres encadrent aujourd'hui l'élite catholique de Pont-Croix.

Pour ce Cercle aussi M. Cornou se fit dramaturge. Le loisir lui manqua toujours pour développer son réel talent d'auteur et de metteur en scène. Mais nos Patronages ont souvent applaudi ses pièces bien charpentées, viriles et tendres à la fois, dont certains épisodes touchent au sublime : le *Combat des Trente*, *Ker-Is*, *Jean de Landevennec*, *l'Engrenage*, etc. Son âme y transparaît, âme d'apôtre et de breton, des plus nobles qui soient.

L'étude des questions sociales voisinait à Pont-Croix avec celle des problèmes économiques ; spécialement la situation des marins préoccupait l'ancien élève d'Audierne. Au Congrès des Syndicats maritimes tenu à Douarnenez, les socialistes — Rivelli à leur tête — furent bien étonnés de voir siéger avec eux l'abbé, délégué du Syndicat de Poulgoazec, fondé à cette occasion, et tout aussi compétent, sinon plus, que les promoteurs eux-mêmes. La courtoisie et le sens social de M. Cornou firent merveille : si bien que Rivelli se félicita publiquement de sa collaboration. M. Le Bail qui depuis... ne dédaigna point de conférer avec lui, et le Ministre de la Marine décerna le 2^e prix à son Mémoire sur les Syndicats maritimes, le 1^{er} allant à M. Le Bras, juge de paix de Pont-Croix et ami de M. Cornou.

Le professeur eut-il dès lors des pensées d'apostolat politique, nous n'oserions pas le nier. Certes il eût fait grande figure à la Chambre, et sa causticité comme son dévouement y auraient trouvé ample matière à s'exercer. Il ne fut jamais candidat à la députation ; une fois il brigua un fauteuil de Conseil général (3), et il échoua à moins de cent voix. L'incompréhension de certains catholiques (pour employer un euphémisme) lui causa plus de peine que l'échec ; il par-

(1) Mort curé-doyen de Lannilis.

(2) Mort archiprêtre, curé de Saint-Mathieu de Morlaix.

(3) En 1925, contre MM. Le Hars, radical sortant, Pouchus, radical-socialiste, Stéphant, socialiste.

donna, parce qu'il aimait son devoir ; mais il souffrit durement.

×

Après le crochetage de l'école des Sœurs de Pont-Croix, Combes régnant, M. Cornou en avait écrit le récit vengeur, dans la plaquette *Expulsées* (4). Il ne tarda pas à connaître, par son expérience personnelle, les tristesses et les colères de l'expulsion *manu militari*.

En Janvier 1907, des gendarmes, des soldats et des magistrats firent brutalement évacuer le Petit Séminaire, la douce chapelle encore inachevée, orgueil du chanoine-architecte Abgrall, les classes, les cours, témoins centenaires de tant de joies et de vertus... Moins de deux mois après, le 1^{er} Mars, le *Progrès du Finistère* paraissait, sous la direction de F. Goyen, pseudonyme transparent du riverain de la baie d'Audierne. Il promettait la bataille impitoyable aux erreurs, le respect aux personnes. Il tint parole, sans défaillance, au cours de sa journée qui devait durer près d'un quart de siècle.

La confiance des évêques de Bretagne l'ayant appelé au *Nouvelliste de Bretagne* en 1909, il ne refusa pas le labeur ; sur un plus grand théâtre, il pouvait faire plus de bien, c'était son seul désir ! Il y resta trois ans seulement.

En 1912, S. G. Monseigneur Duparc lui donna la direction de la *Semaine religieuse* ; avec le *Progrès*, qu'il n'avait pas abandonné, ce fut désormais le principal terrain de son apostolat. La maladie l'empêcha souvent de travailler à son gré l'hebdomadaire religieux, et sans doute la polémique convenait mieux à son talent que l'écirénétique. Cependant des pages ravissantes lui furent inspirées par son cœur, notamment à propos de la mort du chanoine Pilven, son émule et son ami, et du chanoine Bargilliat, le savant universel et l'artiste qu'il admirait (5).

Au *Progrès*, il pouvait dire avec Louis Veillot : « J'ai toujours cru que j'étais à la fois un soldat et un juge, et que je ne devais pas songer à me rendre aimable, parce que mon autorité ne m'était pas donnée pour cela. » Ses ennemis, qui étaient ceux de l'Eglise, crièrent sous ses coups. « Adversaire passionné et irréductible... plume intransigeante... », dit l'un. « Polémiste puissant, dit l'autre, à la verve mordante, incisive... Il relevait de la tradition de son maître, Louis Veillot... Avec lui, pas de précautions littéraires, ni de détours. Il fonçait... » Oui, mais sur les idées et les gestes mauvais, jamais sur les personnes : on ne sut pas toujours lui rendre la pareille, mais toujours il pardonna, parce qu'il avait — qu'on nous permette la citation cornélienne — « l'esprit grand, le cœur grand, l'âme grande ».

M. Cornou fit du *Progrès* un journal qui compte, qu'amis et adversaires s'empressent à lire, dont l'influence est étendue et bienfaisante : un modèle de journal catholique. Pour savoir à quelle hauteur il pouvait élever la discussion, et combien sûre il étoffait sa documentation, il n'est que de relire son

(4) Imprimerie de Kerangal, Quimper.

(5) Nous devons citer ici le nom de M. le chanoine Le Roy, qui le suppléa avec un entier dévouement et un sens de l'Eglise admirés de tous.

ouvrage « Dans la mêlée laïque » (6), où il a recueilli ses principaux articles et des passages de certaines conférences : arsenal de principes et de faits, vade-mecum de nos Cercles d'études. Trois tirages en quelques mois n'en ont pas épuisé le succès, et c'est justice.

X

En 1922, M. Cornou publia son *Elie Fréron* (7), déjà couronné par l'Académie Française, œuvre maîtresse, et qui mérite une ample diffusion.

Il en était fier, sans gloriole. Fréron avait écrit de soi-même : « Il n'est ni ridiculement vain, ni faussement modeste ; mais il a le sentiment de ses forces. » De même M. Cornou savait modestement ce que Dieu voulait de lui, et de son mieux, s'y employait. Il fut heureux quand la critique loua le livre où il avait mis toute son âme et qui lui avait coûté des années de labeur. Les *Etudes* des RR. PP. Jésuites furent généreuses dans l'éloge ; M. Cornou sut en dire sa joie reconnaissante.

En étudiant les « trente années de luttes contre Voltaire », le journaliste se souvenait de l'apostrophe de Montalembert : « Nous sommes les fils des Croisés, et nous ne reculerons pas devant les fils de Voltaire ! » Il tirait des flèches du carquois abondant de Fréron. Il apprenait l'ironie savante, qui mesure ses coups : Hercule dans ses travaux n'a jamais l'air de suer. Il retrouvait dans les laïques du xx^e siècle les dernières moutures des Encyclopédistes. Il les abordait sans peur malgré leur toute-puissance, comme jadis le critique quimpérois faisait d'Arouet, sûr de sa plume et de son droit, fils de lumière aussi prudent que les enfants de ténèbres.

X

Si M. Cornou n'avait été qu'un journaliste, même de première force, sa mort aurait-elle suscité les regrets et les larmes de que nous savons ? Son talent était grand, et par là même aurait pu faire de lui un solitaire. Mais son cœur surpassa son esprit et lui attacha de fidèles amitiés.

Enfant, il était chef. Jeune homme, il était entouré de compagnons d'un dévouement à toute épreuve ; on se rappelle le mot de feu l'abbé Quillivic, démonté dans une discussion sociale ou théologique : « Ah ! si François Cornou était ici ! » L'affluence des prêtres et des laïques de tout âge, au jour de ses obsèques, prouva combien son cœur lui avait conquis et gardé d'affections.

C'était l'amitié qui le reposait et qui le dédommageait le mieux des tracasseries dont il était accablé. Lire en commun de beaux livres, admirer gravures et tableaux, plaisanter entre camarades, accueillir joyeusement les amis et désirer les absents, se donner à tous et s'oublier, telles étaient ses vraies joies.

Jusqu'au bout, il resta curieux du mouvement des arts, des lettres et des sciences. Les théories de Bergson et d'Einstein l'intéressaient au plus haut point : combien de discus-

(6) *Presse Libérale*, Brest.

(7) Librairies Champion, Paris, et Le Goazlou, Quimper.

sions amicales là-dessus ! combien de fines remarques, éclairées par des passages de S. Thomas et de S. Augustin, toujours marquées au coin du bon sens et de l'esprit catholique ! Aucun pédantisme, mais l'expression toute naturelle des pensées qui habitaient ce grand esprit, et qui ne l'empêchaient pas d'aimer les tâches paroissiales.

Plouhinec le vit souvent, en Temps pascal, aider au service paroissial pour les sermons, les conférences, les grandes messes ; il aimait l'humble et radieux travail des retraites d'enfants. Poulgoazec, enfin érigé en paroisse, connut ses bienfaits, et c'est dans la terre d'un bien de famille donné pour être le cimetière, que sa dépouille mortelle repose dans l'attente de l'éternité. Partout où il fut appelé, grandes et petites paroisses, lointaines ou proches, auditoires difficiles ou favorables, communistes ou catholiques, sermons ou conférences publiques, partout il se prodigua, sans vouloir compter avec une santé toujours chétive, avec une fatigue qui allait jusqu'à l'épuisement.

Aussi nul ne s'étonna lorsque le 8 Mai 1926, il fut élu membre du Conseil de l'Amicale du Likès, et, après la démission de M. Abgrall, président des Anciens Elèves de Pont-Croix. Il semblait que ces preuves d'une affectueuse estime lui revinssent de droit !...

X

Que si nous cherchons la source profonde où s'alimentaient le zèle et la charité de M. Cornou, nous n'en découvrirons pas d'autre que son amour de Dieu et des âmes. « J'aime bien le bon Dieu », disait-il dans ses derniers jours à M. Lozac'hmeur, le dévoué vicaire de Pont-Croix, qui l'assistait. C'était le résumé de toute sa vie, en des mots très simples et très profonds. S'il avait moins aimé Dieu et sa Cause, il aurait mené peut-être une vie plus tranquille, et c'est au service de Dieu qu'il s'est usé avant le temps.

Du Dieu-Eucharistie il ne séparait pas la Mère, l'Immaculée, qu'il honorait comme la Toute-belle et la Toute-pure. Cérémoniaire au Séminaire, il jouissait d'admirer pendant les offices la belle statue de la chapelle neuve : « Et qu'est-ce que ce sera là-haut ! » disait-il à son ami, M. Pilven, alors chargé de la sacristie, si bien fait pour le comprendre.

Admirer eût été peu, s'il n'avait imité. « Je travaille toujours avec mon Père », disait le Maître. A son école, M. Cornou eut le culte du devoir d'état. Professeur de sciences, il soignait la préparation de ses classes, au point d'« emballer » ses élèves. Journaliste, il haïssait l'à peu près, et il ne jugeait que sur pièces et références, dût-il laisser tomber un argument parce que mal vérifié. Ecrivain, il s'imposa de lire — seul homme de France qui eût cette conscience — les 197 volumes de Fréron, ses Mémoires, et toute l'essentielle littérature à son sujet. Jusqu'au bout il s'acharna, et c'est bien les armes à la main qu'il est tombé.

X

En Juin finissant, une crise plus violente lui fit regagner Pont-Croix. C'est là que souvent, dans la maison fraternelle de Mme Colin, il avait retrouvé des forces. C'est là, dans

sa tonnelle à l'angle du jardin, qu'il lisait, qu'il travaillait (son *Fréron* y fut rédigé, en grande partie), qu'il causait, comme il savait causer, avec sa mère tant aimée, ses sœurs Mmes Colin, Moalic et Perhirin, sa servante quasi-maternelle... Mais cette fois le mieux attendu ne se produisit pas.

De jour en jour le malade s'affaiblissait. Il comprit bientôt que la fin approchait, et il ne trembla pas. Conscient de l'humaine misère, mais plus touché encore du sentiment de la Miséricorde infinie, il se disposa sans plainte à la grande Vision.

La dernière nuit fut très pénible. Les gémissements ne cessèrent pas. Au matin on lui dit :

— Monsieur Cornou, vous allez recevoir une dernière fois la sainte Communion, et aussi l'Extrême-Onction. Etes-vous content ?

— Oh ! oui, répondit-il, je veux bien, je vous remercie.

Les prêtres de la paroisse et du Petit Séminaire l'entouraient, lui suggérant les invocations qu'il avait aimées, et auxquelles il répondait en pleine connaissance. Une heure avant la fin, il entra dans le silence de l'agonie, tandis qu'autour de lui la prière continuait... Dans un soupir paisible, il s'éteignit. C'était le jeudi 3 Juillet, en l'octave des Apôtres, vigile de l'octave du Sacré-Cœur.

L'apôtre toujours fidèle à la lumière, partait, selon la parole du Psaume, pour devenir enfin lui-même lumière dans la Lumière... pour voir dans la Lumière de Dieu la Vérité ineffable à laquelle il avait tout sacrifié, et sa vie.

R. I. P.

Nécrologie. — M. FÉROC. — Un prêtre selon le cœur de Dieu, droit, ferme dans le devoir, embrassant avec décision les responsabilités que Dieu lui imposaient par ses supérieurs, zélé parmi les plus zélés ouvriers de nos missions paroissiales, appliqué aux travaux les plus humbles par lesquels « Dieu serait plus aimé », assidu et plein de ferveur au culte de la Sainte-Eucharistie, vers laquelle il dirigeait les âmes qui dépendaient de son ministère : tel M. Jean Féroc nous apparaît dans toutes les périodes d'une vie bien remplie ; humble, sévère pour lui-même, accueillant à toutes les bonnes volontés, toujours le premier à la besogne, même la plus ingrate, quand il s'agissait du bien de ceux dont il avait la garde.

Né le 8 Janvier 1871, à Saint-Méen, paroisse petite par le nombre, mais fervente et rayonnante par les centaines de vocations religieuses et sacerdotales qui sortent de toutes les familles, il eut pour marraine une religieuse de la Sagesse, Mère Léocadie. Elle discerna vite les profondes racines de piété dans l'âme de son filleul, fixa sur lui l'attention du bon recteur, et celui-ci consacra les heures libres de son ministère à initier l'intelligence de l'enfant au rudiment du latin.

Au collège de Lesneven, où il fit des études solides, il sentit sur son âme la forte emprise qu'exerçait sur la jeunesse l'apôtre de la Sainte-Eucharistie, et de la communion fréquente, le pieux abbé Le Guillou. Ainsi préparé, il entra au

Séminaire pour unir aux études sacerdotales, l'apprentissage des vertus qui font le bon et saint prêtre. Les supérieurs lui confièrent la charge « d'aumônier des pauvres ». C'était inaugurer dans sa vie cléricale le dévouement aux humbles qui fut l'œuvre préférée de toute sa vie.

Elevé au sacerdoce, il débuta dans le ministère comme vicaire à Névez, à l'école et sous la direction d'un prêtre plein de charme et zélé ; puis il fut appelé à devenir vicaire du bon M. Bourvon, recteur de Brasparts. Là ce fut l'application d'un dévouement toujours en éveil et toujours généreux, que rendait encore plus débordant, en même temps que très sage, le contact, pendant les vacances, d'une âme d'élite, celle du saint abbé Salaün, économe au Petit Séminaire de Pont-Croix, qui a creusé dans tant d'âmes de jeunes prêtres un sillon de grâces si fécondes.

Quand l'autorité diocésaine voulut fonder une paroisse au Pont-de-Buis, centre ouvrier d'une poudrerie importante, où aucune action religieuse n'était là pour suppléer au vide d'une éducation de la jeunesse, livrée à des maîtres et des maîtresses d'écoles *neutres*, elle fit choix de M. Féroc dont elle connaissait le jugement ferme et droit, le zèle courageux et persévérant.

M. Féroc entreprit en 1909 l'œuvre difficile d'une telle fondation où il fallait tout créer, la bourse et les mains vides. Logeant dans une pauvre mansarde sous le toit qui fut cependant une grande charité dans ce milieu qui n'avait que juste le nécessaire, il se fit quêteur parmi ses nouveaux paroissiens, puis parmi ses confrères et dans les paroisses du diocèse où il exposait en chaire l'importance de son œuvre si urgente, et sa détresse. Il trouva des concours généreux. Ses fatigues faillirent lui coûter la vie ; mais cette grave maladie qui le retint dans sa pauvre mansarde lui donna la consolation et la joie de connaître le bon cœur de ceux à qui il avait consacré son dévouement.

Aidé par un groupe fidèle de personnes qu'il avait gagnées à son œuvre, il poursuivait avec elles l'instruction religieuse des enfants ; il voyait s'élever peu à peu l'édifice des âmes, pendant que l'église, que le talent de M. Chaussepied avait conçue, dans ses modestes mais savantes proportions, montait lentement jusqu'aux toitures, et bientôt offrait enfin un asile digne de sa majesté à l'Hôte divin qui apportait par sa présence tous les trésors de sa miséricorde. La Sainte Hostie quittait cette pauvre grange transformée en chapelle provisoire, et où les fleurs et les draperies de fortune cachaient la misère des clôtures en planches.

A peine avait-il jeté ainsi les bases d'une vraie vie paroissiale que la guerre vint l'arracher à son apostolat pour qu'il se donnât, en soignant les blessés, à une action sur leurs âmes. Il pouvait revenir par intervalles réchauffer les cœurs et constater que le bien, malgré de grands obstacles, continuait à produire des fruits de salut au Pont-de-Buis. Pendant 7 années encore, après la grande épreuve de la guerre, il put mettre sur pied une œuvre solide, multiplier les retraites et les prédications, réunir chaque soir ses paroissiens à la prière

en commun, prendre même sa part des travaux des missions paroissiales, d'où il revenait avec un zèle rajeuni. A la construction d'un presbytère, il put enfin ajouter la bénédiction du cimetière qui, par le culte des morts, scellait l'autonomie de sa paroisse. Il préparait enfin, par l'acquisition d'un terrain, l'érection d'un patronage pour assurer la persévérance de ses enfants, quand son évêque l'appela à une autre œuvre ardue et nécessaire, dans une paroisse plus grande, la plus étendue du diocèse, mais aussi la plus travaillée par le mal d'une éducation sans Dieu.

Curé de Scaër en 1925, il prit en mains l'entreprise d'une grande école libre de garçons, de plein exercice et avec pensionnat. Son évêque avait parlé, il écarta tous les obstacles qui entravaient sa marche.

Malgré des concours très généreux qu'il reçut et les sympathies qu'il trouvait dans des familles d'élite, ce fut une œuvre très dure où il se dépensa avec une énergie et une persévérance inlassables. L'œuvre est maintenant en pleine prospérité morale avec 120 pensionnaires, plus de 300 élèves, acquérant un heureux prestige.

Car tous admirent cette jeunesse appliquée au travail, docile, modeste d'allure et franche, d'une tenue irréprochable qui produit la meilleure impression sur le public, et rehaussant la beauté des offices paroissiaux; et la formation intellectuelle répond à tous les espoirs et à toutes les promesses. Ce fut un réconfort pour ce vaillant curé, malgré les lourdes charges qu'une pareille entreprise imposait à ses épaules. Il ne négligeait pas les autres intérêts de son ministère : Coadry reprenait sa dévotion traditionnelle au Christ-Roi, ravivée par l'enseignement du Pape. Il portait ses soins vers les parties les plus éloignées du centre paroissial. L'organisation de l'action catholique, les œuvres de jeunesse, à qui il voulait assurer une maison d'œuvres, ou ce qui pouvait rattacher les âmes à la divine Eucharistie, remplissait son esprit et son cœur de sollicitudes; et c'est parmi ces travaux que la mort le saisit brusquement le jour même de sa fête.

Il était comme le bon serviteur de l'Evangile, que le Maître appelle bien heureux parce qu'il le trouve en pleine vigilance.

Une centaine de prêtres, dont les trois vicaires généraux et 25 chanoines titulaires et honoraires, étaient là autour de son cercueil à la cérémonie funèbre. Sa famille réclama la possession de sa tombe à Saint-Méen, près de celle de ses parents. Mais son souvenir restera vivant parmi ceux qui ont rempli son cœur pendant sa vie de ministère, et leurs prières pour le repos de son âme seront comme une prédication qu'ils recevront encore de lui au delà de la tombe.

R. I. P.

La vie de la Croisade. — A la fin de Juin, le R. P. Derély, Promoteur général de la C. E., a fait dans notre diocèse un rapide séjour.

Son passage fut l'occasion de plusieurs réunions dont les résultats auront une heureuse répercussion sur la ferveur de

nos groupes. Brest eut sa conférence spéciale aux zélateurs et zélatrices; Lambézellec, une visite à l'école de la Croix-Rouge.

M. le Curé de Lesneven groupa à l'école N.-D. de Lourdes ses Croisées et Cadettes et fit appel aux groupes du Folgoët, Kernouës, Ploudaniel, Saint-Méen, Kernilis, qui furent empressés à se rendre, sous la conduite de leurs prêtres, à l'invitation qui leur avait été adressée.

Une journée d'études se donna à Quimper, au Patronage de la Sainte-Famille. Monseigneur avait voulu que ses séminaristes y prissent part et tous applaudirent avec enthousiasme le Promoteur de la Croisade qui en exposait les méthodes et l'esprit; tous aussi s'apprentent à mettre en pratique les leçons reçues en fondant des groupes pendant les vacances, là où le zèle éclairé des pasteurs le croira utile et opportun. Environ deux cents zélateurs et zélatrices suivirent les travaux de la journée qui aura eu chez nous une influence particulièrement profonde.

Depuis, la Croisade a vu se dérouler à Saint-Renan, une touchante fête eucharistique, le jeudi 3 Juillet.

M. le Curé avait invité les groupes et paroisses environnantes. On était venu même d'assez loin : Lampaul, Plouarzel, Porspoder, Loc-Maria-Plouzané, Milizac, Plouzané, Le Conquet, Landunvez.

M. le Recteur du Conquet présidait la journée, entouré de quatorze prêtres.

La fête groupait un millier d'enfants, tous recueillis et pieux.

Le 10 Juillet, c'était à Landivisiau. M. le Curé de Lannilis avait bien voulu venir prêcher à la grand'messe et sous la direction de M. le Curé de Landivisiau se groupèrent les représentants de Lampaul-Guimiliau, Guimiliau, Bodilis, Plougourvest, Loc-Eguiner, Saint-Jacques.

La procession fut ravissante; les Croisés portaient des lys, des épis de blé symboliques et les plus âgés faisaient connaître, à tous, les consignes de la Croisade: Prie, communie, lutte.

Toutes ces manifestations nous ont préparé à passer sans défaillance la périlleuse période des vacances.

Notre Seigneur en a été plus aimé et davantage glorifié. Et voilà que maintenant on nous promet de plus belles choses encore!... Bientôt nous donnerons le programme de la Journée diocésaine de Croisade que S. G. Monseigneur Duparc présidera, le 16 Octobre prochain, à Quimper même, centre diocésain des grâces eucharistiques.

Secrétariat C. E.

LANDUDEC. — Adoration. — Une adoration est une petite halte sur le chemin du ciel; elle permet aux âmes de se retremper dans le recueillement et la prière, et de prendre un nouvel élan vers le bien.

La très chrétienne paroisse de Landudec a pu jouir récemment de ce pieux repos aux pieds du Saint-Sacrement.

Les enfants en ont eu les prémices. Ils ont fait leur retraite du 12 au 15 Juin, sous la ferme direction de MM. Bernard,

recteur de Guiler, Riou, vicaire à Pouldergat, et le P. Faou, de Tréogat.

Les grandes personnes sont venues ensuite en deux séries, du 16 au 21 Juin. Le beau soleil de Juin aurait pu attirer les cultivateurs vers les prés mûrs pour la faux ; tous obéirent cependant à la voix de leur vénéré pasteur, pouvaient-ils résister à l'appel du Christ dans l'Hostie ? Tout Landudec était là, suspendu aux lèvres des dignes ouvriers du Maître : MM. Maguet, recteur de Plonéour, Quéré, recteur de Dinéault, Bourlès, recteur du Pont-de-Buis, Moreau, de Pluguffan.

La jeunesse fut soignée d'une manière toute spéciale. Confiée au zèle de M. Mévellec, vicaire à Penhars, elle fut de suite conquise ; elle mit le plus grand empressement à venir entendre jusque pendant les temps libres les causeries de l'ardent apôtre des jeunes sur les sujets religieux les plus appropriés aux besoins de leurs âmes, et ses conférences sur l'action sociale des jeunes agriculteurs catholiques.

C'est un souffle de grâce qui a passé sur la paroisse. Landudec en aura reçu un appréciable accroissement de vie chrétienne. Dieu en soit béni !

CLÉDEN-POHER. — Missions : Autrefois et aujourd'hui. — Il est rapporté dans la vie du Père Maunoir, que cet apôtre donna deux missions à Clédén-Poher, dans le cours du XVII^e siècle, l'une en 1651 et l'autre en 1679. De la première, nous ne savons rien, si ce n'est qu'elle eut lieu. Mais de la deuxième, nous avons quelques détails assez intéressants. Elle dura *six semaines et trente-trois missionnaires* y travaillèrent avec le Vénérable. Ces détails peuvent étonner ceux qui ne savent comment se donnaient les missions du Père Maunoir.

L'illustre missionnaire choisissait comme lieux de ses missions, les paroisses centres de région, ou celles qui possédaient un sanctuaire vénéré ou des demeures de familles nobles influentes, ou enfin celles dont les mœurs lui étaient signalées comme ayant un plus grand besoin d'amendement. Clédén-Poher fut choisi sans doute pour le premier motif, car depuis des siècles déjà, mais surtout à cette époque, son sanctuaire était vénéré et fréquenté par toute la région du Poher. Sa belle église et ses calvaires, sa statue vénérée de Notre-Dame, qui sont de ce siècle ou d'une époque antérieure, en sont un probant témoignage.

La mission se donnait alors, non seulement pour les habitants du lieu ou de la paroisse mais pour tous ceux de la région, d'où nécessité de la faire durer des semaines et d'y faire travailler de nombreux missionnaires. Celle de 1679 à Clédén-Poher fut suivie, non seulement par les treize ou quatorze cents habitants de la paroisse, mais par une dizaine de mille autres, accourus des quatre coins de la région. Comme le même prédicateur ne pouvait se faire entendre d'un tel auditoire, les autres missionnaires se le partageaient, et pendant qu'un groupe suivait un exercice dans l'église paroissiale, les autres groupes, chacun sous la direction d'un prêtre ou parfois même d'un simple fidèle, chantaient au cimetière, écoutaient une instruction ou l'explication des tableaux dans la demeure d'un notable ou dans la cour du presbytère, ou

enfin s'organisaient en processions entre l'église paroissiale et une chapelle de campagne. Et ces groupes s'interchangeaient pour écouter tour à tour le même prédicateur ou suivre le même exercice.

Quelques exercices de la mission étaient alors les mêmes qu'aujourd'hui. Cependant plusieurs différaient totalement de ceux que nous voyons, et semblent même étranges. Ainsi la conférence du premier matin. Le Père Maunoir se la réservait toujours. Muni de sa baguette blanche, il montait en chaire et conversait avec son auditoire. Auditeurs et prédicateur interrogeaient et répondaient tour à tour, le Père désignant de sa baguette celui qui devait répondre ou interroger. Grâce à cette conférence dialoguée, le missionnaire se rendait compte immédiatement du degré d'instruction ou d'ignorance de la population, des bonnes coutumes ou des désordres du pays, et voyait de suite les buts à viser dans la mission.

Une autre curiosité, c'était le bureau de restitution. Un missionnaire ou deux, obligés au secret de la confession, tenaient dans une salle particulière un registre sur lequel les convertis faisaient inscrire leurs restitutions, et quiconque avait été victime d'une injustice passait par le même bureau, à la fin de la mission, et récupérait son bien, moyennant un reçu à remettre au voleur.

En 1679, à la mission de Clédén, les tableaux ressemblaient fort à ceux de nos missions d'aujourd'hui, car c'était déjà les tableaux du Père Huby, simplificateur de ceux de Michel Le Nobletz. Le Père Maunoir les interprétait lui-même, tout en confiant leur explication pour d'autres auditoires à quelques missionnaires ou même à des fidèles.

Enfin, un autre exercice extraordinaire à cette époque, était la grande procession finale. Des centaines de personnages, clers et laïques y figuraient, costumés ad hoc, les différents mystères de la religion ou les principaux événements de l'Ancien et du Nouveau Testament, et grâce à ce grandiose tableau vivant, le peuple apprenait vite sa religion.

Des missions qui duraient six semaines, comme celle de Clédén-Poher, et données par de zélés missionnaires, sous la direction d'un saint, portaient des fruits de salut extraordinaires. Telles paroisses, réputées par leurs mœurs désordonnées, devenaient des paroisses modèles. Clédén-Poher dut aussi changer par sa grande mission, si l'on en juge par un détail curieux que nous livre l'Histoire. Une plaie de l'époque c'était une effrayante mendicité. Le zélé recteur de la paroisse, M. Falchier, voyant ses paroissiens si bien disposés, en profita pour réaliser un projet bien hardi. A la fin de la mission il rassembla les pauvres de sa paroisse, et en fit deux groupes : les valides et les invalides. Puis il décida les familles riches de prendre à leur service les premiers et de se cotiser pour permettre aux seconds de subsister, et l'histoire raconte qu'il délivra ainsi sa paroisse d'un état de choses qui avait presque pris la gravité d'un fléau. Qu'une telle mesure ait pu être prise, cela prouve du moins le profond changement opéré dans les esprits par cette célèbre mission de 1679.

(A suivre).

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON propriétaire et négociant, LA CROIX
DE L'ISLE, BASSENS, près BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — Vins de Bordeaux authentiques et
Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.

R. G. Bordeaux. N° 5.594 A
10 % de Remise sur facture pour Commandes directes

Lourdes VILLA ST-JEAN-PONT-VIEUX PRÈS DE LA GROTTE
3, rue du Paradis et rue de la Grotte
PRIX MODÉRÉS **ALBERT ABADIE** CUISINE SOIGNÉE

ARTS RELIGIEUX

MAISONS CHARLES LE PAUL

QUIMPER & LORIENT réunies.

16, Place Saint-Corentin, 16 — QUIMPER

ORNEMENTS — BRONZES — VITRAUX
CLOCHES — ORFÈVREURIE — STATUES

M. Ch. LE PAUL visitera sa clientèle.

Chaussures de Luxe et de Fatigue.

MAISON DE CONFIANCE

M^{lle} Sergent, Madame FEUNTEUN, Successeur
8, Rue Saint-François, Quimper

CHAUSSURES SPECIALES | **CHAUSSENS DIVERS**
dites « à boucles » | et Pantoufles.
POUR LE CLERGÉ — PARAPLUIES —
REPARATIONS DE CHAUSSURE

PNEUS DUNLOP

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

45^e ANNÉE.

Vendredi 25 Juillet 1930.

N° 30.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche 27 Juillet — 7^e Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

La grand'messe et les vêpres sont de la solennité de Sainte Anne, Patronne principale de la Bretagne.

Lundi 28. — S. Sauveur, Evêque et Confesseur. Semi-double. Blanc.

Mardi 29. — Sainte Marthe, Vierge. Semi-double. Blanc.

Mercredi 30. — 5^e Jour de l'octave de Sainte Anne. Semi-double. Blanc.

Jeudi 31. — Saint Ignace de Loyola, Confesseur. Double majeur. Blanc.

Vendredi 1^{er} Août. — Saint Pierre aux Liens. Double majeur. Blanc.

Samedi 2. — Octave de Sainte Anne. Double majeur. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Retraites de Lesneven. du 27 au 31 Juillet.

Augustines de Cuburien. du 1^{er} au 2 Août.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Indulgence de la Portioncule. — L'Indulgence de la Portioncule est une indulgence plénière applicable aux âmes du Purgatoire. On la gagne, moyennant confession et communion, autant de fois qu'on visite, du 1^{er} Août à midi jusqu'au 2 Août à minuit, une église jouissant du privilège et qu'on prie, durant cette visite, aux intentions du Pape.

C'est le 2 Août que cette indulgence peut être gagnée ; mais lorsque le 2 Août n'est pas un dimanche, les Curés et Recteurs et les Chapelains des chapelles intéressées peuvent, s'ils le jugent utile, au 2 Août substituer le dimanche suivant pour le gain de cette indulgence.

Les fidèles en général ne peuvent gagner l'Indulgence de la Portioncule que : 1^o dans les églises ou les chapelles qui, antérieurement au décret du 10 Juillet 1924, jouissaient

d'une concession perpétuelle ; — 2° dans celles qui, depuis cette date, ont obtenu de Rome une nouvelle concession.

Quant aux Tertiaires de Saint François, ils conservent le privilège de pouvoir gagner l'indulgence en visitant l'église ou la chapelle dans laquelle a été érigée leur fraternité, et, s'il n'y a pas de fraternité érigée, en visitant l'église paroissiale.

Mais à tous ceux qui veulent gagner l'indulgence de la Portioncule, il est prescrit de réciter aux intentions du Souverain Pontife au moins *six fois* le *Pater*, l'*Ave* et le *Gloria Patri* à chacune des visites qu'ils accompliront dans ce but. Un décret récent de la S. Pénitencerie, en date du 13 Janvier 1930 a précisé que ces *six Pater, Ave* et *Gloria Patri* sont obligatoires, et qu'on ne peut pas y substituer d'autres prières ; on ne peut pas les remplacer par d'autres prières équivalentes, il reste seulement loisible d'en ajouter d'autres.

Même les fidèles qui, en vertu d'une concession quelconque, par exemple les membres du Tiers-Ordre de Saint-François, ceux qui portent le scapulaire bleu, etc., peuvent, les jours ordinaires, gagner les Indulgences de la Portioncule en même temps que d'autres indulgences par la seule récitation de 6 *Pater, Ave* et *Gloria Patri*, ne peuvent pas, le 2 Août ou le dimanche suivant, gagner par cette seule récitation l'Indulgence de la Portioncule ; s'ils veulent la gagner, ils sont astreints comme tous les autres fidèles à remplir les conditions indiquées plus haut, savoir, outre la confession et la communion, la visite effective de l'église ou chapelle indiquée, et les prières à chaque visite comme ci-dessus.

Rappelons que la confession requise peut se faire le jour même, ou l'un des huit jours qui le précèdent ou qui le suivent, et que sont exemptés d'une confession spéciale ceux qui se confessent tous les quinze jours, ou qui communient au moins cinq fois par semaine. La communion peut se faire le jour même, la veille, ou l'un des huit jours suivants.

Le privilège, s'il est accordé à des oratoires *semi-publics*, ne peut être utilisé que par la communauté ou le groupe de fidèles en faveur de qui ces oratoires sont érigés.

Dans les localités où la substitution du dimanche au 2 Août sera faite par qui de droit, c'est donc, cette année, à partir de midi *samedi 2 Août*, et toute la journée de *dimanche 3 Août*, jusqu'à minuit, que l'Indulgence plénière, applicable aux défunts, peut être gagnée à *chaque visite* faite à l'église ou à la chapelle jouissant de ce privilège.

Le décret du 13 Janvier 1930 ajoute une précision qu'il est utile de connaître. Les fidèles qui auraient gagné l'Indulgence le 2 Août dans une église où cette date est conservée, peuvent de nouveau gagner l'indulgence le dimanche suivant, en visitant une église ou chapelle dans laquelle on aura fixé le dimanche suivant pour gagner cette indulgence.

Dans ces églises ou chapelles, ainsi ouvertes aux fidèles pour qu'ils y effectuent leurs visites, doit être pendant tout ce temps exposée une relique, ou à tout le moins une image ou statue de Saint-François d'Assise ou de Notre-Dame des Anges ; — et, au moment opportun, on devra y réciter des prières publiques aux intentions spécifiées dans le § VIII du

décret du 10 Juillet 1924 (1). Ces prières doivent comprendre d'abord : une invocation à Notre-Dame des Anges, une invocation à Saint-François d'Assise, puis les Litanies des Saints, et se terminer par la bénédiction du Très Saint Sacrement.

II. Avis de convocation. — L'assemblée générale du *Syndicat ecclésiastique du diocèse de Quimper* se tiendra à Quimper, au Grand Séminaire, rue Verdelet, le jeudi 7 Août, à 16 heures. Tous les membres du Syndicat y sont convoqués.

Il est rappelé qu'aux termes de l'article XI des Statuts, tous les membres du Syndicat, titulaires et adhérents, peuvent prendre part aux assemblées générales ; mais seuls les membres titulaires y ont voix délibérative, les membres adhérents ayant seulement voix consultative.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — VII^e Dimanche après la Pentecôte, 27 Juillet : solennité de sainte Anne : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe), et à 11 h. 1/2. — A toutes les messes quête pour les orphelins de la guerre. — A 7 heures, réunion des Enfants de Marie. — Vêpres de sainte Anne, à 3 heures, bénédiction du T. Saint-Sacrement. — A 4 heures, réunion du Tiers-Ordre. — A 8 heures, Confrérie des Trépassés, sermon breton, vêpres des Morts.

Lundi 28 : à 9 h. 30, service et messe pour le repos de l'âme de M. le chanoine Cornou.

Mercredi : confession des petites filles du catéchisme.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

Vendredi, 1^{er} vendredi du mois : exposition du Saint-Sacrement, de 6 h. 1/2 du matin à 5 heures, bénédiction. — De 8 à 9 heures, heure d'adoration, pour hommes et jeunes gens.

Samedi : confession des garçons.

— **EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — VII^e Dimanche après la Pentecôte (27 Juillet) :** solennité de sainte Anne : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Apostolat de la Prière, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : à 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Mercredi : confession des enfants. — Messe de communion, *jeudi*, à 8 h.

1^{er} Vendredi du mois : à 6 heures, messe à l'autel du Sacré Cœur. — Après la messe de 7 heures, bénédiction du Saint-Sacrement. Le Saint-Sacrement sera exposé de 8 h. 1/2 à 5 heures. — A 5 heures, bénédiction du Saint-Sacrement. — De 8 heures à 9 heures du soir, heure d'adoration pour les hommes et les jeunes gens.

(1) Ces intentions sont : le Pape et l'Eglise universelle (toute l'Eglise militante), l'extirpation des hérésies, la conversion des pécheurs, la paix et la concorde de tous les peuples.

Sainte Anne (26 Juillet). — Pouvons-nous nous mieux préparer à cette fête qu'en paraphrasant la belle antienne des 2^e vêpres ?

O Mater Patriæ ! O mère de la Bretagne, mère par l'amour et le dévouement exercés avec si grande puissance auprès de Dieu : *Anna potentissima*. Sauvez vos Bretons, *Britonum tuorum salus esto* ; ils sont vôtres par les sanctuaires qu'ils vous ont consacrés et qu'ils visitent avec si grande ferveur : ici en Basse-Bretagne, Sainte-Anne la Palue, Sainte-Anne de Fouesnant, Sainte-Anne du Porzic..., et les autels sans nombre, et les associations, et les écoles... Aussi vous les comblez de bienfaits : miracles pour les corps, miracles surtout en faveur de leurs âmes. Rendez leur foi solide, éclairée, vive, agissante, *serva fidem*, gardez-les du péché et fortifiez leurs vertus : *mores corrobora*, les arrachant aux occasions du péché, multipliant parmi eux les modèles de perfection sacerdotale, religieuse, familiale. Accordez-leur la paix : *tribue pacem* : paix sans guerres meurtrières, sans guerres civiles ou sociales ; faisant fleurir la charité et le secours mutuel ; les familles fécondes et amies ; les ateliers sans haines de classes, sans usures dévorantes ; les œuvres de miséricorde pour les pauvres, les affligés, les malades et les mourants : tous ces bienfaits de votre sainte intercession les conduiront au ciel : *sancta intercessione*.

Avis de service. — M. le Recteur de Treffiat nous prie d'annoncer que le service anniversaire de M. Yves Le Gouvello de la Porte sera chanté à TREFFIAT, le mardi 29 Juillet, à 10 heures.

Les « Fleurs de Lys ». — A Quimper, chez les Religieuses de la Retraite, l'éminent Directeur de la Revue « Les Fleurs de Lys », M. le chanoine Chantepie, supérieur des Missionnaires de Sées, viendra prêcher au groupe diocésain une retraite fermée qui s'ouvrira le 17 Septembre au soir, pour se terminer le dimanche 21 par une journée d'Assemblée générale diocésaine.

Nous donnerons le programme de cette Assemblée générale, ouverte à tous.

Les jeunes filles qui désirent prendre part à cette retraite devront écrire à la R. Mère Supérieure des Religieuses de la Retraite, 27, rue des Reguaires, Quimper.

Ordination. — Au cours de l'ordination qui a eu lieu à la cathédrale, mardi 22 Juillet, Monseigneur l'Evêque a conféré,

LA PRÊTRISE :

A MM. François Bernard, de Lesneven ;
Théophile Calvez, de Plouguerneau ;
Ange Capitaine, de Lambézellec ;
François Floch, de Lampaul-Guimiliau ;
Charles Guiban, de Rosporden ;
Jean Guyader, de Landrévarzec ;
Jean-Marie Kerdoncuff, de Dirinon ;

A MM. Jean-François Kermoal, de Plouescat ;
Jean Kermorgant, de Ploudalmézeau ;
Yves Kerveillant, de Landudec ;
Guillaume Lallouët, de Collorec ;
Jacques Laurent, de Guipavas ;
Yves Le Boulch, de Landivisiau ;
Jean-François Le Goff, de Plonévez-Lochrist ;
Jean Léost, de Plabennec ;
Paul Le Pape, de Locudy ;
Lucien Le Roux, de Pleyben ;
Jean Louarn, de Briec ;
Jean Lozach, de Ploudalmézeau ;
Corentin Marc, de Châteaulin ;
Pierre Marzin, de Landudec ;
Jean Messenger, de Commana ;
Yves Messenger, d'Henvic ;
Joseph Mével, de Saint-Martin de Brest ;
Alain Paul, de Plobannalec ;
Joseph Robin, de Saint-Thégonnec ;
Jean Tanniou, du Conquet ;
Au R. P. Dom Félix Garo, O. S. B., du monastère de Kerbéneat, et originaire de Ploudalmézeau.

LE SOUS-DIACONAT :

A MM. René Mazurié, de Saint-Martin de Brest ;
Joël Bellec, de Landivisiau ;
Joseph Guéguen, de Plabennec ;
Louis Bihan-Poudec, de Goulven ;
Yves Calvez, de Plounéour-Trez ;
Laurent Cloarec, de Ploumoguier ;
Jean-Louis Dantec, de Plonévez-du-Faou ;
André Herriou, de Saint-Mathieu de Morlaix ;
Charles Kériel, de l'Île Molène ;
Yves Kérouédan, de Pouldreuzic ;
Frédéric Le Paul, de Saint-Mathieu de Quimper ;
Jean Le Roux, de Lambézellec ;
Eugène Le Rue, de Plouvorn ;
Laurent Le Sann, de Trézévidé ;
Jean Scotet, de Saint-Thois ;
Marcel Troadec, de Lambézellec.

En outre, 25 autres clercs ont été promus à l'acolytat, 32 aux trois premiers ordres mineurs, et un séminariste a reçu la tonsure.

QUIMPER. — Un service pour M. le chanoine Cornou. — L'Imprimerie Cornouaillaise fera célébrer lundi prochain, 28 Juillet, à 9 heures 30, à la cathédrale, un service pour le repos de l'âme de M. le chanoine Cornou, directeur de la *Semaine Religieuse* et du *Progrès du Finistère*, décédé le 3 Juillet, à Pont-Croix.

Elle prie ses amis, ainsi que ceux du défunt, d'assister à cette cérémonie.

CLÉDEN-POHER. — **Missions : Autrefois et aujourd'hui (suite et fin).** — Et voilà que deux siècles et demi après, Cléden-Poher vient d'avoir une nouvelle mission. Elle a été prêchée du 4 au 22 Juin, par les frères et successeurs du Père Maunoir : les RR. PP. Le Jollec, Person, Collin et Chevance, aidés pour les confessions et le chant par MM Bervas, recteur de Bodilis ; Kérébel, recteur de Poullaouen ; Martin, vicaire à Plouvorn, et Le Lec vicaire à Plougastel-Daoulas. Cette mission, minutieusement préparée par des distributions de tracts et des visites à domicile, a donné un résultat au delà de ce qu'on pouvait espérer. On pouvait craindre en effet de nombreuses abstentions et surtout peu d'assiduité aux exercices, vue l'époque de la mission et vue la foi peu vive de nos paroissiens d'aujourd'hui. Dieu merci, les abstentions complètes ont été fort rares, puisque parmi les personnes valides, on n'a pu constater que neuf abstentions coupables : sept hommes et deux femmes.

D'un tel résultat, pasteur et missionnaires n'ont qu'à se féliciter. D'une façon générale, les paroissiens qui fréquentent l'église paroissiale ont fait leur semaine entière de mission. Les autres, qui habitent aux extrémités de la paroisse, plutôt paroissiens des autres paroisses que de la leur, et plus difficilement atteints par les préparatifs de la mission, n'ont suivi, pour un bon nombre, que les exercices des trois derniers jours de chaque semaine.

Quoiqu'il en soit, de nombreux retours ont pu être enregistrés dont quelques-uns inespérés et très édifiants, et le chiffre des communicants prouve assez le succès de la mission : enfants, 166 ; hommes, 443 ; femmes, 539. Si l'on sait que le nombre des adultes appelés à suivre la mission était de 912, le total de 982 montre que quelques douzaines de femmes des paroisses voisines sont venues se joindre aux paroissiens de Cléden.

Par ailleurs, notre mission a eu la physionomie des meilleures missions du diocèse : ponctualité à l'heure des exercices, docilité à suivre les recommandations des Pères, bonne volonté pour le chant. Le chant des cantiques, sous la direction de maîtres tels que M. Bervas et M. Martin, vétérans dans cette fonction, a été vraiment merveilleux, et sur ce point, sans doute, notre mission aura égalé la célèbre mission d'autrefois. Sur un autre, elle ne lui cède guère non plus, je veux dire, par la cérémonie finale. C'est une scène grandiose, tout à fait dans la manière du Père Maunoir. Qui ne se représente en effet ce magnifique tableau : le Dieu Eucharistique, porté triomphalement en procession, précédé de la croix et du drapeau français, escorté d'une foule d'hommes portant les flambeaux, et acclamé par les chants les plus émotionnants. Puis, devant l'ostensoir d'or, brillant du reflet de mille lumières et tenu en main par le pasteur de la paroisse, toute l'assistance, la main levée, jurant amour à ce Dieu, haine à son ennemi, fidélité à ses vœux de baptême. On imagine facilement l'autre plan du tableau, la partie invisible : au Ciel, N. S. Jésus-Christ et sa Sainte Mère, Notre Dame de Cléden, abaissant un regard de complaisance sur tant d'âmes fer-

ventes ; le Vénérable Père Maunoir, souriant au zèle et aux succès de ses dignes successeurs, et ses évangelisés de la grande mission de 1679, encourageant leurs petits enfants de 1930 à persévérer dans la voie du salut...

Puisse cette mission de 1930 être encore le point de départ d'une vie plus chrétienne à Cléden-Poher et rendre cette bonne paroisse vraiment digne de la réputation dont elle jouit !!

Distributions solennelles des Prix

I. PONT-CROIX (*Institution Saint-Vincent*). — Elle a eu lieu le 12 Juillet, sous la présidence de Mgr Duparc. Les élèves de seconde interprétèrent une pièce de Henri Ghéon : *Le Mort à cheval*. La musique vocale se fit applaudir dans les chants à 4 voix mixtes : *Le temps passé*, de Gevaert ; *La nuit*, de Noyon ; *Allons, gay, bergères !* de Costeley ; *L'Angelus*, mélodie galloise et paroles bretonnes de Taldir.

Dans son allocution M. le Supérieur exprima sa reconnaissance à Monseigneur pour l'estime qu'il ne cesse de témoigner à la Maison, remercia les prêtres et les parents d'être venus si nombreux, puis énuméra les brillants succès de l'année.

Monseigneur se déclara nullement étonné de ces succès, qui sont tout simplement de tradition à Pont-Croix, et distribua ses meilleurs conseils pour les vacances.

Succès aux concours : de l'Enseignement chrétien, 1 mention ; de l'Association Catholique de la Région Brestoise : 1 prix et 4 mentions ; de l'Université Catholique d'Angers : 15 mentions dont trois qui équivalent au second rang.

Succès au Baccalauréat : en Première, 20 admissibles, 15 reçus ; en Philosophie : tous les élèves, au nombre de 8, ont été déclarés admissibles, l'oral n'a pas encore eu lieu.

Voici les principaux lauréats du palmarès :

En *Sixième rouge* : Le Meur, de Briec ; Huitric, d'Ergué-Gabéric ; Daniélou, de Crozon.

En *Sixième blanche* : Lozac'hmeur, de Plogonnec ; Tréiz, de Scaër ; Le Pemp, de Plomeur.

En *Cinquième* : Gaonac'h, de Coray ; Cuzon, de Pluguffan ; Penn, de Scaër ; Boulic, de Saint-Marc.

En *Quatrième rouge* : Bonis, de Goulien ; Milbeau, de Poullaouen.

En *Quatrième blanche* : Guilly, de Pleyben ; Hervé, de Beuzec-Conn.

En *Troisième rouge* : Monot, de Lambézellec ; Michel, de Guipavas.

En *Troisième blanche* : Péron, de Plomeur ; Férec, de Crozon.

En *Seconde* : Calvary, de Coray ; Le Guellec, de Peumerit ; Toulemont, de Plonéour-Lanvern ; Le Moal, de Châteaulin.

En *Première* : Le Gall, de Plogastel-Saint-Germain ; Guillo, de Pleyben ; Plouzennec, de Pouldreuzic.

En *Philosophie* : Le Borgne, de Plouzévédé ; Brenaut, de Dirinon.

Le prix des Anciens Elèves a été décerné à Pierre Le Gall, de Plogastel-Saint-Germain.

La rentrée, d'abord fixée au 30 Septembre, a été reportée, sur la proposition de Monseigneur, au 1^{er} Octobre.

II. SAINT-POL DE LÉON. — *Institution Notre-Dame du Creisker*. — Elle s'est faite le samedi 12 Juillet, sous la présidence de M. le chanoine Pichon, curé-archiprêtre de Morlaix.

En présence d'un auditoire choisi, composé des familles et de nombreux ecclésiastiques ou laïcs, amis de la maison, parmi lesquels nous avons remarqué, autour de M. le Supérieur et de M. le Président : MM. les chanoines Treussier, curé-archiprêtre de Saint-Pol ; Picart, de Roscoff ; Corre, de Landivisiau ; Goulven, aumônier des Ursulines ; M. le Comte de Guébriant, maire de Saint-Pol, et M. le Vicomte ; le docteur Bagot ; M. Senneville, adjoint au maire ; M. Le Déroff, officier de l'Instruction Publique, agrégé de l'Université, professeur honoraire au Lycée de Belfort ; plusieurs recteurs et vicaires des environs, nos acteurs ont interprété avec aisance et distinction une petite pièce comique : « *Le Docteur Oscar* ».

La parole autorisée de M. le Supérieur sut donner aux élèves et aux familles présentes des avis utiles et de plus en plus nécessaires. D'ailleurs, écoutée dans un religieux silence, elle fit sur l'auditoire la meilleure impression. Puis après avoir proclamé les nombreux succès remportés par l'Institution du Creisker aux divers Concours et Examens de l'année, M. le chanoine Mesguen céda la parole à M. le chanoine Pichon qui, dans un discours de haute tenue littéraire et de grande portée morale énuméra les multiples raisons qu'ont les élèves du Creisker d'être fiers de leur maison, et leur demanda de toujours faire honneur à la formation intellectuelle, morale et religieuse qu'ils y reçoivent.

Des applaudissements répétés marquèrent ces deux beaux discours..

Voici d'après le palmarès les élèves qui ont remporté les prix d'excellence :

Neuvième. — *Première division* : James Le Gall, de Saint-Pol. — *Deuxième division* : Emmanuel Ernoult, de Saint-Pol.

Huitième. — *Première division* : Henri Combote, de Saint-Pol. — *Deuxième division* : Yves Pouliquen, de Saint-Pol.

Septième. — Régis Dides, de Paris ; Pierre Combote, de Saint-Pol ; Joachim Taldir, de Maguénac.

Sixième. — *Section blanche* : Marcel David, de Plougar ; François Ollivier, de Plouénan ; Louis Le Floch, de Pleyben. — *Section rouge* : Jean Moguen, de Botsorhel ; Pierre Charles, de Plouescat ; Joseph Pouliquen, de Guiclan.

Cinquième blanche. — Jean-Yves Guivarc'h, de Plouvorn ; Louis Hamon, de Landivisiau ; Joseph Le Grand, de Plouneour-Menez. — *Cinquième Rouge* : Francis Larvor, de Brest ; Georges Daniélou, de Saint-Pol ; Pierre Guillou, de Saint-Pol.

Quatrième. — Pierre Guichoux, de Saint-Thégonnec ; Paul Aubé, de Morlaix ; Yves Bellec, de Sizun.

Troisième Blanche. — François Prigent, de Plouvorn ; Jean-François Riou, de Trézévidé ; Yves Kerjean, de Landivisiau. — *Troisième rouge* : François Rolland, de Santec ; Jean-Louis Quéméneur, de Plouénan.

Seconde. — Yves Bihan, de Sibiril ; Louis Goulard, de Roscoff ; André Proust, de Roscoff.

Première blanche. — Jean-Louis Feutren, de Gouézec ; Alain Sévère, de Plouénan. — *Première rouge* : Marcel Rolland, de Rosnoën ; Raymond Nicol, de Concarneau.

Philosophie. — Guillaume Quéguiner, de Ploujean ; Olivier Mesguen, de Sainte-Sève.

Mathématiques élémentaires. — Yves Péron, de Plouézoc'h.

Prix des Anciens Elèves. — Jean Feutren et Marcel Rolland.

Prix de Composition Française. — (Prix d'Honneur) : Yves Caroff, de Plouvorn ; Jean Feutren, de Gouézec ; Marcel Rolland, de Rosnoën ; Raymond Nicol, de Concarneau.

La rentrée des classes est fixée au Mardi 30 Septembre.

« BUHEZ HOR SALVER JESUS-CHRIST » ou un souhait magnifiquement réalisé.

Ce souhait, c'est celui de tant de prêtres, de tant d'éducateurs, de tant de familles chrétiennes réclamant un ouvrage qui leur permette de faire pénétrer dans l'âme de leurs enfants, et de graver dans leur cœur les enseignements souvent trop abstraits du catéchisme. Ces enseignements, tels que le catéchisme le propose, n'ont souvent aucune prise sur ces petites intelligences volages, et ne disent rien à leur cœur. Il faudrait les vivifier, les rendre prenants, les faire attrayants, et c'est l'idéal que se propose de réaliser et que réalise le livre que nous annonçons aujourd'hui à nos lecteurs.

SON TITRE ? Nous l'avons donné : Buhez hor Salver Jesus-Christ.

SON AUTEUR, ou mieux, SES AUTEURS ? C'est d'abord le R. P. EUGÈNE, religieux capucin du couvent de Lorient. Beaucoup de nos paroisses bretonnes le connaissent déjà, pour l'avoir suivi dans les missions qu'il donne un peu partout avec tant de zèle et tant de succès.

Et son auteur c'est aussi M. le chanoine UGUEN, si goûté dans tout le pays breton par les remarquables ouvrages qu'il a déjà publiés.

SON BUT ? Expliquer le catéchisme par l'Evangile. Chaque leçon est accompagnée, éclairée, échauffée, vivifiée, rendue prenante par une page de la Sainte Ecriture, qui la fait pénétrer et qui la grave dans les intelligences et les cœurs.

SA RÉDACTION ? Tout le livre est écrit en breton, et ce breton est à la fois très simple et très littéraire. Les auteurs

ont banni avec soin tous les mots inconnus, tous les termes recherchés, et pas un breton de chez nous qui ne puisse le lire et le comprendre sans effort.

SA PRÉSENTATION ? C'est un beau volume de 750 pages in-8 écu, richement relié, orné de 120 gravures choisies, et édité par les « Kenteliou Sant-Fransez » de Lorient. Son imprimeur a voulu en faire un chef-d'œuvre de bon goût, et il y a réussi.

SON PRIX ? La valeur commerciale du livre est de 35 fr., mais les RR. PP. Capucins de Lorient ayant eu la délicatesse d'offrir ce splendide ouvrage à Sa Grandeur Monseigneur Duparc pour l'aider dans la construction de son Grand Séminaire, nous le céderons, acheté par unité, à 25 fr.; par douzaine, à 22 fr.; et en quantité supérieure à 20 fr.

A QUI S'ADRESSER POUR SE LE PROCURER ? Le Grand Séminaire de Quimper en a le monopole et toutes les commandes devront être faites à *M. l'Econome du Grand Séminaire, 14, rue Verdelet, Quimper.*

SAINT-ANNE D'AURAY. — Fêtes solennelles de Sainte-Anne, 25, 26 et 27 Juillet 1930, et bénédiction de la croix qui doit surmonter le monument aux morts, sous la présidence de Son Eminence le cardinal Charost, archevêque de Rennes, assisté de NN. SS. Tréhiou, évêque de Vannes; Duparc, évêque de Quimper; Le Senne, évêque de Beauvais; de la Villerabel, évêque d'Annecy; Jan, évêque du Cap Haïtien; Gaspais, vicaire apostolique de Mandchourie; Picaud, évêque d'Erythrée; Courcoux, évêque d'Orléans; Dom Dominique, abbé de Thymadeuc.

Programme. — Samedi 26 : 3 heures, 4 heures, 5 heures, 6 heures, 7 heures, 8 heures, messes de communion à la basilique.

7 h. 30, messe au monument des morts pour les victimes de la guerre et les bienfaiteurs du monument.

8 h. 30, messe et sermon pour les pèlerins bretons de Quimper et de Saint-Brieuc.

9 h. 30, procession, de la basilique à la Scala Sancta, messe pontificale chantée par Mgr de la Villerabel, sermon par Mgr Courcoux, bénédiction de la croix du monument et retour processionnel à la basilique.

14 heures, vêpres pontificales à la Scala Sancta, allocution de Mgr Tréhiou, procession du Saint-Sacrement et retour à la basilique.

Dimanche 27 Juillet : messes à 5 heures, 6 heures, 7 h. 15 et 9 heures, 10 h. 45, procession et messe à la Scala Sancta, 14 heures, vêpres.

LISIEUX. — Liste des retraites données en 1930, à l'Ermitage Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, 19-23 rue de Livarot. — Du 30 Juillet au 3 Août : Retraite de Jeunes Filles donnée par le R. P. Chantepie.

Du 4 au 8 Août : Retraite Sacerdotale donnée par le R. P. Desbuquois, S. J., Directeur de l'Action Populaire.

Du 14 au 17 Août : Retraite pour les Institutrices et personnes d'œuvres, donnée par M. l'abbé Thellier de Poncheville.

Du 1^{er} au 5 Septembre : Retraite Sacerdotale donnée par le R. P. Martin, Supérieur des Missionnaires Diocésains de Vendée.

Du 9 au 13 Septembre : Retraite des Servantes Chrétiennes et Personnes de Service, donnée par le R. P. Faivre, S. J., de Troyes.

Nota : Toutes ces Retraites commencent le soir du 1^{er} jour annoncé.

Du 27 au 30 Septembre : Retraite Générale donnée par le R. P. Dieux, de l'Oratoire.

A partir du 17 Mai, du samedi soir 8 heures au lundi matin de chaque semaine, Récollecion dans l'Esprit de Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, pour les Dames et les Jeunes Filles.

D'autre part, l'Ermitage accueillera bien volontiers les groupes qui désireraient faire une Retraite spéciale.

Enfin, en dehors des Retraites, l'Ermitage reçoit les Dames et Jeunes Filles qui veulent passer à Lisieux quelques jours de recueillement et de prière.

Pour tous renseignements et inscriptions s'adresser à la Direction du Pèlerinage, 52, rue de Livarot, pour les Retraites Sacerdotales, et à Mlle la Directrice de l'Ermitage, 19, rue de Livarot, pour les autres Retraites.

Retraite. — Une retraite destinée à MM. les Supérieurs de Petits Séminaires, aura lieu à Paray-le-Monial, Maison la Colombière. Elle s'ouvrira le mardi 9 Septembre à 18 heures, pour finir le samedi matin.

Les exercices seront donnés par le Directeur du « Recrutement sacerdotal ».

On est prié de vouloir bien envoyer son adhésion le plus tôt possible, au R. P. Navatel, Yzeure (Allier).

Fédération des Amicales de l'Enseignement Catholique de France. — XI^e Congrès National. — La Fédération des Amicales de l'Enseignement Catholique de France célébrera ses noces d'argent à l'occasion de son XI^e Congrès National, qui se tiendra à Bordeaux les 5, 6 et dimanche 7 Septembre 1930, sous la présidence de S. E. le cardinal Andrieu, archevêque de Bordeaux, primat d'Aquitaine; de NN. SS. les Evêques de la région, et de M. Henry Poupon, président général de la Fédération, avec le concours de hautes personnalités catholiques, au nombre desquelles S. G. Mgr Baudrillart, archevêque de Métilène, recteur de l'Institut Catholique de Paris, de l'Académie Française, et le Révérendissime Père Gillet, maître général de l'Ordre des Frères Prêcheurs.

C'est à Lourdes, le 8 Septembre, que se terminera cette imposante manifestation, à laquelle participeront les Amicales de la France entière. Au cours de cette journée, S. G. Mgr Gerlier, évêque de Tarbes et de Lourdes, prendra la parole.

Une souscription est ouverte. (Compte Chèques Postaux, M. Ricaud, Bordeaux 25.603).

Pour tous renseignements et pour les adhésions, s'adresser à la Permanence du Congrès, 2, Cours du 30-Juillet, Bordeaux.

28^e Pèlerinage de l'œuvre de Sainte-Philomène à Ars et à N.-D. de la Salette, avec stations à Nevers (tombeau de Bernadette) et Paray-le-Monial, excursion à la Grande Chartreuse, du 5 au 13 Août 1930.

Prix tous frais compris : 2^e classe, 890 francs, 3^e classe, 750 francs.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. l'abbé Rollin, 27, rue Dantzig, Paris, 15^e (C/C Paris 940-62). Joindre un timbre pour la réponse.

UNE BELLE ŒUVRE. — L'Apostolat du Saint Evangile. — Œuvre placée sous le patronage de Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, pour la diffusion du livre des Evangiles dans les pays de langue française en vue d'obtenir la lecture quotidienne, principalement en famille, ainsi que dans les catéchismes, écoles et groupements catholiques.

Elle procure des éditions tout particulièrement intéressantes et avantageuses du livre sacré, et des opuscules se rapportant à cette propagande qu'elle facilite aussi par des subsides.

Se renseigner à son siège : Apostolat du Saint Evangile, 6, rue Royale, à Lille (Nord).

ANALOGIES FOURNIES PAR JÉSUS DANS SA VIE EUCHARISTIQUE. — « La Sainte Communion n'est pas une récompense de la vertu, car la vertu la plus haute ne saurait la mériter : c'est un moyen d'acquiescer la vertu, de se fortifier contre le mal, se préserver et de s'avancer dans le bien. » (Abbé Maucourant.)

— « Par la communion fréquente on devient plus sage sans s'en douter, c'est-à-dire sans peine, sans ennui ; tout comme les petits qui grandissent d'un jour à l'autre, sans s'en douter, par la seule vertu du déjeuner, du dîner, du goûter, du souper... » (R. P. Cros.)

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

VOYAGES CIRCULAIRES A ITINÉRAIRES FACULTATIFS. —

En vue de faciliter les voyages, excursions et villégiatures, toutes les gares des réseaux de Paris à-Orléans, de l'Etat et du Midi, délivrent toute l'année, sur demande préalable, des carnets de 1^{re}, 2^e et 3^e classes pour voyages circulaires de 500 kilomètres de parcours minimum sur les dits réseaux.

L'itinéraire, qui doit être établi par le voyageur lui-même doit ramener ce dernier à son point de départ initial ; le voyage peut comporter des solutions de continuité dans le parcours par fer.

Validité. — 30, 45 ou 60 jours suivant la longueur du voyage avec faculté de prolongation de moitié.

Faculté d'arrêt.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser : aux gares des trois réseaux intéressés ; aux Agences de la Cie d'Orléans,

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 3 Août. — 8^e après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

Lundi, 4. — S. Dominique, Confesseur. Double-majeur. Blanc.

Mardi, 5. — Dédicace de Notre Dame des Neiges. Double-majeur. Blanc.

Mercredi, 6. — Transfiguration de N. S. J.-C. Double de 2^e classe. Blanc.

Jeudi, 7. — S. Cajetan, Confesseur. Double. Blanc.

Vendredi, 8. — Ss. Cyriaque et ses Compagnons, Martyrs. Semi-double. Blanc.

Samedi, 9. veille de S. Laurent. — S. Jean-Marie Vianney, Confesseur. Double. Blanc.

Dimanche, 10. — S. Laurent, Martyr. Double de 2^e classe avec octave. Simple.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Augustines de Cuburien du 3 au 8 Août.

Ursulines de Quimperlé du 9 au 10 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Directeur de la *Semaine Religieuse*, M. le chanoine Carda-liaguet, aumônier de la Retraite de Brest ;

Curé de Plouigneau, M. Kerouanton, recteur de Milizac ;

Recteur de Milizac, M. Hervé, recteur de Kernouës ;

Recteur de Kernouës, M. Piédoye, recteur de Pencran ;

Recteur de Pencran, M. Failler, vicaire à Beuzec-Cap-Sizun ;

Présidents de mission :

MM. Pichon, curé-archiprêtre de Morlaix ;

Le Pape, curé de Saint-Thégonnec ;

Guirriec, curé de Bannalec ;

Thomas, curé de Lannilis ;

Grall, curé de Crozon ;

Barvet, curé de Saint-Martin de Brest.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — VIII^e Dimanche après la Pentecôte (3 Août) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 heures 1/2. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du T. Saint-Sacrement.
Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.
Vendredi : confession des petits enfants.

— ÉGLISE DE SAINT-MATHIEU. — VIII^e Dimanche après la Pentecôte (3 Août) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe), et à 11 heures 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Archiconfrérie, procession du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : 7 heures 1/2, service pour les Trépassés.

Saint Laurent (10 Août).

Le Bréviaire emprunte à S. Ambroise les paroles échangées entre S. Laurent et le Pape S. Sixte qu'on conduisait au martyre : « Où allez-vous, père, sans votre fils ? dit S. Laurent désolé. — Où courez-vous, Pontife, sans votre diacre ? »

« Je ne t'abandonne pas, mon fils ; de plus grands combats pour la foi du Christ t'attendent. Tu me suivras dans trois jours. »

Quelle tendre affection de l'inférieur pour son supérieur, du maître pour son servant ! Quel exemple dans ce temps de « guerres de classes ! »

La tendresse et les larmes de S. Laurent et son supplice sur le gril dans la nuit du 9 au 10 Août avaient frappé nos pères. Ils donnèrent le nom de « larmes de S. Laurent » aux étoiles filantes qui sillonnent cette nuit.

Le S. Diacre est le patron de Lambézellec et de plusieurs chapelles du diocèse. Son image est honorée dans un grand nombre de nos églises.

Cette dévotion est-elle un écho de la piété romaine qui attribue au saint martyr le privilège de délivrer les âmes du Purgatoire, et de la prière de l'Eglise qui demande chaque jour par les lèvres du prêtre, d'éteindre par la vertu du feu de son gril, les feux de nos passions ?

Apostolat de la Prière — Intention générale pour Août :

LA LUTTE CONTRE LE PROTESTANTISME DANS LES PAYS CATHOLIQUES. — Dans les missions et même dans les pays catholiques, les protestants font des efforts extraordinaires pour propager leurs doctrines et faire des adeptes. De riches sociétés donnent des sommes considérables qui permettent de soutenir des missionnaires et de diffuser les livres protestants.

Résolution apostolique : Me défendre contre la propagande protestante et la dénoncer autour de moi.

INTENTION MISSIONNAIRE : Les religieuses missionnaires.

Tro Breiz en autocar, 26-27-28-29 Août. — Pèlerinage des Sept Saints de Bretagne avec visite aux monuments et sites intéressants, sous la direction de M. le chanoine Le Roy, du Chapitre cathédral de Quimper.

1^{er} JOUR. — Brest — Saint-Pol — Morlaix — Tréguier (déjeuner) — Saint-Brieuc (coucher).

2^e JOUR. — Lamballe — Jugon (déjeuner) — Dinan — Saint-Malo — Dol (coucher).

3^e JOUR. — Combourg — Saint-Méen (déjeuner) — Josselin — Vannes (coucher).

4^e JOUR. — Auray — Hennebont — Quimperlé (déjeuner) Quimper et Brest.

Prix (voiture, hôtels et service compris). — 350 francs pour les Bretons et 400 francs pour les étrangers auxquels il serait retenu des chambres particulières sur le parcours.

Adresser les demandes : à M. le chanoine Le Roy, cathédrale de Quimper ; à la sacristie de Saint-Louis, Brest ; à M. Guillou, 1, place Thiers, Lambézellec.

Les deux Semaines rurales, masculine et féminine. —

La première, celle des chefs de ferme et des jeunes gens ayant fait leur service militaire, commencera le soir du mercredi 10 Septembre et s'achèvera le dimanche 14. Elle se tiendra à l'Institution Notre-Dame du Créisker, à Saint-Pol-de-Léon, où M. le chanoine Mesguen nous donne aimablement l'hospitalité.

Le programme des cours agricoles paraîtra dans *Ar Vro Goz*, organe de l'Union des Syndicats Agricoles à Landerneau.

Nous demandons au clergé paroissial de nous choisir surtout les jeunes fermiers ou ceux qui le seront bientôt. Le but de nos réunions est surtout de former des entraîneurs, celui qui, dans la ferme, mériterait de porter le nom si joli de Bretagne : *An Ozarc'h*. L'élément plus jeune doit rester l'exception.

La Semaine rurale est à la fois une retraite et un enseignement professionnel. La retraite est le cadre nécessaire. Nos Semainiers sont exhortés à communier tous les jours de la retraite. S'ils ne se sont confessés avant de quitter leur paroisse, ils trouveront en arrivant des confesseurs, surtout avant la messe, et le soir après le Salut.

Le prédicateur, à Saint-Pol-de-Léon, sera le Curé de Plougastel-Daoulas, M. le chanoine Uguen. La prédication, les prières, les cantiques, seront en breton, selon une tradition heureuse que l'expérience a confirmée.

Monseigneur l'Evêque a promis de présider la journée de clôture, dimanche 14, et l'Assemblée générale.

Prière d'inscrire les Semainiers à l'Office Central de Landerneau ou directement chez M. le Supérieur du Créisker.

— La Semaine des maîtresses de ferme et des jeunes filles qui se préparent à le devenir, dirigée par Mme la comtesse de Keranflec'h-Kernesne, sera prêchée par le curé-doyen de Fouesnant, M. Grall. Elle aura lieu au Pensionnat Sainte-Anne, à Quimper, tenu par les Sœurs Blanches. Elle s'ou-

vrira le dimanche 21 Septembre, pour se terminer par une réunion de clôture, présidée par Mgr l'Evêque, le mercredi 24.

Les Semainières peuvent, dès maintenant, adresser leur adhésion à la Révérende Mère Supérieure de Sainte-Anne, rue des Douves, Quimper.

PLGOFF. — Pardon de N.-D. des Naufragés, à la Pointe du Raz, le dimanche 10 Août. — A 11 heures (heure légale), grand'messe : M. Marc, recteur de Querrien ; sermon breton : M. Chapalain, recteur d'Audierne.

A 4 heures : vêpres, sermon français : M. Chapalain ; procession et bénédiction de la mer.

LANDUDAL. — Adoration. — L'adoration à Landudal s'ouvrait encore cette année par la solennité du grand Pardon de N.-D. del Populo. Un temps magnifique favorisa cette belle manifestation de foi et de piété. Et vraiment la paroisse fut digne : aux Vêpres l'église ne pouvait contenir la foule recueillie.

Bon augure pour l'adoration ! De fait les exercices furent suivis, toute la semaine, avec une grande régularité.

Le R. P. Barnabé, M. Guivarc'h, vicaire à Ploudaniel, M. Favé vicaire de Scaër, M. Manuel, vicaire à Briec, furent les prédicateurs.

Les huit cents et quelques communions récompensèrent les ouvriers de leurs peines et prouvent que très rares furent les abstentions.

Pour perpétuer les fruits de l'adoration, le P. Barnabé voulut conclure ces journées par une causerie sur le Tiers-Ordre de Saint-François.

Le grain est semé, il germera sans tarder. Cette semaine est une joie pour le vénéré pasteur de cette paroisse, qui célébrait cette année son vingt-cinquième pardon à Landudal.

Ad multos annos !

LE FOLGOAT. — L'Adoration. — Elle a eu lieu du 13 au 20 Juillet, et fut prêchée par les RR. PP. Le Jollec, Person et Colin, de la Compagnie de Jésus, aidés pour les confessions par M. Abguillerm, aumônier de la Retraite de Lesneven, et M. Jaffrès, vicaire à Guissény, directeur du chant.

Tous les paroissiens du Folgoat y prirent part : ouvriers et artisans avaient quitté le chantier où ils travaillaient, le magasin ou l'atelier ; les cultivateurs avaient délaissé les travaux pourtant pressants des champs, les derniers foin à rentrer, le lin à arracher, les sarclages. Et nul ne regretta le temps passé à l'église. Les prédicateurs, frères et disciples du grand missionnaire breton du XVII^e siècle, le Père Mau noir, surent prêcher avec flamme l'amour de l'Eucharistie ; avec une véhémence toute apostolique, qui fit sur les auditeurs une profonde impression, ils fustigèrent l'erreur, les habitudes mauvaises, les modes indécentes. Jours bénis, trop vite écoulés. « Biskoaz, disait une vieille personne du bourg, biskoaz n'e meus gulet e Folgoat eun adoration ken kaer, ken c'houek d'ar galon. »

Que dirons-nous du chant ? Ce fut un charme. Sous la direction d'un maître à la voix sonore, souple et harmonieuse, les jeunes gens et les jeunes filles, groupés dans la nef au milieu de la foule qu'ils entraînaient, chantèrent à plein cœur les vieux cantiques de chez nous, si religieux et si prenants, ces cantiques dont Renan disait : « Si tu savais le charme que les magiciens barbares ont su enfermer dans ces chants !... Rien qu'à les entendre, mon cœur se fond. »

Les âmes et les cœurs ainsi préparés, les deux retraites furent très édifiantes. A la fin de la première, le mercredi matin, on compta 310 communicants, dont 137 hommes et 173 femmes ; à la fin de la seconde, le samedi, 405, dont 201 hommes et 204 femmes. En y ajoutant les 180 enfants, nous arrivons à un total de 895 communions. *Bennoz Doue d'an oll visionnerien.*

MELLAC. — Une fête bretonne. — Pour célébrer le cinquantenaire de la mort de l'éminent celtisant que fut l'abbé J.-G. Henry, originaire de Mellac, et aumônier pendant 44 ans de l'hôpital de Quimperlé, une fête à la fois religieuse et bretonne, présidée par Monseigneur l'Evêque, aura lieu à Mellac, le 24 Août courant.

Nous donnerons ultérieurement le programme de la fête.

LA FEUILLÉE. — Première Grand'Messe. — Le dimanche 13 Juillet, il y avait grande joie à La Feuillée. Le R. P. Goarnisson chantait sa première grand'messe dans sa paroisse natale.

Après d'excellentes études au collège de Saint-Pol, notre jeune compatriote suivit les cours à l'Université de Rennes. Il en sortit avec le diplôme de Docteur en médecine. C'est alors que, sentant plus pressant l'Appel d'En-Haut, il renonça à une carrière qui s'annonçait brillante pour se consacrer uniquement au salut des âmes. Il entra dans la Société missionnaire des Pères Blancs du cardinal Lavigerie. Il nous revient prêtre après 7 années de prières et d'études.

Aussi quelle joie chez ses nombreux amis et quelle hâte de le voir célébrer sa première grand'messe. Les petits et les grands ont cueilli des fleurs, de la mousse, du houx et en ont tressé des guirlandes. La coquette église a revêtu sa plus belle parure pour recevoir dignement l'un de ses meilleurs et de ses plus chers enfants.

A 10 heures, un nombreux clergé et une foule d'hommes et de femmes se rendirent en procession au presbytère pour prendre le jeune prêtre. Puis ce fut la marche vers l'église au chant du « Veni Creator » et au son des cloches. Le dais et les enseignes sont portés par le père du célébrant et ses proches parents.

La messe commence. M. Mével, recteur de Landévennec, et M. Jézéquel, vicaire à Scrignac, font les fonctions de diacre et de sous-diacre, M. Blaise, vicaire à Plouyé, celles de cérémoniaire. M. Morvan, recteur de Plounéour-Ménez, tient l'harmonium et dirige le chant. Au chœur, nous remarquons M. le chanoine Moré, curé-archiprêtre de Châteaulin ; M. Falc'hon,

— 544 —

curé-doyen d'Huelgoat ; M. Bihan, recteur de Berrien ; M. Prigent, recteur de Botmeur.

A l'Evangile, M. Jacq, professeur de philosophie au collège de N.-D. du Kreisker, monte en chaire. Il part de ces paroles de Notre Seigneur au jeune homme riche : « *Veni, sequere me* ; Viens et suis-moi. » Puis, en termes excellents, il montre d'abord les sacrifices du prêtre, du missionnaire qui, pour se consacrer plus librement au salut des âmes, renonce aux joies de la famille et souvent aux situations les plus brillantes. Il montre ensuite ce que le prêtre reçoit en compensation de ses sacrifices : le sacerdoce avec ses joies indicibles. Ce beau sermon, écouté avec le plus grand intérêt, fit couler des larmes, des larmes de joie.

Le jeune missionnaire, en bénissant, de l'autel, les pères et les mères de famille de la Feuillée et leurs enfants, aura jeté des semences de vocations sacerdotales dans tous les foyers de sa paroisse natale, semences qui lèveront pour le bien de tous à l'heure de Dieu.

Plouvorn. — Première Messe. — Le dimanche 20 Juillet, un jeune prêtre de Plouvorn, M. l'abbé Yves Milin, célébrait sa première grand'messe.

L'assistance, encore plus nombreuse que de coutume, eut quelque peine à trouver place dans la vaste église ; et ce fut devant un magnifique auditoire que M. l'abbé Henri Milin, vicaire à Saint-Renan, oncle du jeune prêtre, prit la parole après l'Evangile. Il ne manqua pas de féliciter Plouvorn d'avoir fourni à l'Eglise un grand nombre de prêtres et de religieuses. Il rappela que dans la famille du jeune célébrant, depuis plus de cent ans, chaque génération a donné un de ses enfants pour le service des autels, et aussi plusieurs religieuses : Trois tantes du jeune prêtre, religieuses du Saint-Esprit étaient là, tout heureuses d'assister à une cérémonie si touchante. Puis, après avoir montré que le prêtre est choisi par Dieu lui-même, le prédicateur expliqua très heureusement, dans un breton élégant, le rôle du prêtre, qui est un autre Christ, et en terminant indiqua brièvement aux fidèles leurs devoirs envers le prêtre, qui est tout à Dieu, et pour cela même, tout au service du prochain.

Que Notre-Dame de Lambader conserve dans la bonne paroisse de Plouvorn la foi profonde et le dévouement généreux, source des vocations religieuses. Elle les doit surtout à ses écoles chrétiennes. Aussi ne furent-elles pas oubliées en ce jour de fête : une quête faite au repas de famille produisit une somme de 80 francs qui fut remise à M. le Recteur pour la caisse des écoles libres de la paroisse.

BUHEZ OR SALVER JESUS-CHRIST

Après avoir annoncé cet ouvrage dans nos derniers numéros, nous sommes heureux de faire connaître à nos lecteurs le jugement qu'en portent Nos Seigneurs les Evêques, et nous leur mettons aujourd'hui sous les yeux, les deux magnifiques

— 545 —

lettres adressées au R. P. Eugène par Monseigneur l'Evêque de Quimper et par Monseigneur l'Evêque de Saint-Brieuc.

Lettre de Monseigneur de Quimper.

MON BIEN CHER PÈRE,

Vos missions bretonnes font dans mon diocèse un très grand bien.

Je crois que votre *Buhez hor Salver Jesus-Christ* leur donnera un complément bienfaisant, en mettant à la disposition des familles le moyen de préciser et de fixer dans leur esprit l'histoire de Notre Seigneur et de sa doctrine.

L'apostolat du livre est moins émouvant que celui de la parole, mais il est plus durable...

Vous avez été bien inspiré de faire marcher de front, dans chaque chapitre de votre ouvrage, le texte divin et l'exposé méthodique des vérités religieuses qui s'y rattachent. Aux veillées du soir, tout le catéchisme, sous une forme nouvelle, repassera ainsi sous les yeux de la famille. La mentalité catholique s'éclairera et s'affermira dans les jeunes générations groupées autour des vieux parents, et la vie chrétienne y prendra son élan quotidien, comme aux siècles de l'Eglise primitive, comme au temps des Le Nobletz et des Maunoir.

L'âme populaire y trouvera d'autant plus de charme que votre breton est facile et simple, tout en gardant une note vraiment littéraire.

Je vous félicite d'avoir enrichi l'ouvrage d'illustrations choisies.

Avec ma bénédiction, veuillez agréer,

ADOLPHE,
Evêque de Quimper.

Lettre de Monseigneur de Saint-Brieuc.

MON BIEN CHER PÈRE,

J'applaudis de tout mon cœur à la publication de votre *Buhez hor Salver Jesus-Christ*. Tel que vous l'avez compris et rédigé, il ne peut manquer de produire des fruits abondants de salut parmi les fidèles de langue bretonne à qui vous l'avez destiné.

Nos manuels de catéchisme sont l'objet de multiples critiques...

On les trouve trop abstraits, trop secs, d'une terminologie trop spéciale et qui déroute les enfants... Et voilà que tout en rappelant le texte de ces manuels, vous lui donnez le caractère concret et vivant qui lui manquait, en rattachant les principales vérités de la religion aux récits de l'Evangile. Vous aimez la personnalité de Notre Seigneur Jésus-Christ, vous la présentez vivante ; elle parle aux intelligences : on la voit en action relevant la doctrine de tout l'intérêt qui s'attache à sa séduisante physionomie...

Je souhaite vivement que *Buhez hor Salver Jesus-Christ* ait sa place en chacun des foyers de nos paroisses bretonnes du diocèse de Saint-Brieuc et Tréguier, et qu'il y devienne le livre aimé où, chaque soir, petits et grands, voudront lire ensemble quelques pages pour se pénétrer à fond de l'esprit et de l'amour du Sauveur.

Je vous demande d'agréer....

† FRANÇOIS - JEAN - MARIE,
Evêque de Saint-Brieuc.

— 546 —

Distributions solennelles des Prix (suite).

I. QUIMPER (*Ecole Saint-Yves*). — La distribution des prix a eu lieu cette année le vendredi 11 Juillet. En l'absence de Monseigneur, retenu dans les îles d'Ouessant et Molène, c'est M. le Roy, chanoine titulaire, directeur des Œuvres, qui préside. Autour de lui se pressent de nombreux invités, parmi lesquels on remarque : M. le général de Kervénoaël, MM. les chanoines Quéinnec, doyen du chapitre, Orvoën, curé de la Cathédrale, Bars, aumônier, plusieurs recteurs et prêtres du canton, M. l'abbé Mayet... et plusieurs amis de l'école ou pères d'élèves.

Dans son discours, M. le Supérieur remercie M. Le Roy d'avoir accepté la présidence de cette fête des jeunes, de l'élite de demain. Cette élite se forme à l'école, où le travail de l'éducation se fait pour Dieu, à qui toute âme doit revenir, et pour les parents qui, s'imposant des sacrifices que leur demande l'école chrétienne. Le succès est d'ailleurs venu les récompenser, 15 admissibles sur 25 candidats.

D'autre part, M. Jean Merlet, fils de notre fidèle et distingué professeur de mathématiques, est admissible à l'Ecole Navale. M. Louis Le Roux, de Quimper, étudiant en droit à l'Université de Rennes, a été reçu second au baccalauréat de droit avec la mention bien, après avoir obtenu, au concours en première année, pour le droit civil, la 2^e médaille, et pour le droit romain, également la 2^e médaille. A ces succès nous ajouterons une 5^e mention obtenue, au concours organisé par l'A. C. des chefs de famille, par J. Kerloc'h, élève de philosophie ; puis au concours général des Facultés catholiques d'Angers, une 7^e mention obtenue par L. Le Doze, élève de mathématiques élémentaires, et une autre obtenue par J. Libéral.

M. le chanoine Le Roy se lève ensuite. Il donne les conseils d'un père à ses enfants, d'un prêtre directeur d'œuvres à des jeunes prêts à se dévouer pour un noble idéal et à dépenser leurs énergies pour la plus belle des causes : celle de Dieu.

Citons les élèves qui, dans chaque classe, ont remporté les prix d'excellence.

Dixième. — C. Damian ; C. Manière ; P. Nédélec ; J. Le Corre ; J. Méret.

Neuvième. — A. Merlet ; Y. Henriot.

Huitième. — L. de Malherbe ; M. de Villeneuve.

Septième. — J. Le Cœur ; Y. Leguen.

Sixième. — J. Jaouen ; P. Pilven.

Cinquième. — C. de Kérangal ; C. Ollivier.

Quatrième. — Y. Pilven ; P. Restoux.

Troisième. — A. Tréguier ; P. Damian ; J. Le Beux. —

Prix d'histoire de Bretagne, offert par les Anciens Elèves : G. Cozien.

Seconde. — Y. Boucher ; C. Héloret.

Première. — P. Jacq ; L. Le Beux.

Philosophie. — J. Kerloc'h ; G. Le Bras.

Mathématiques élémentaires. — L. Le Doze.

— 547 —

Les prix d'honneur de composition française ont été remportés par L. Le Beux et M. Deguen, élèves de première ; le prix des Anciens Elèves par M. Péron, élève de mathématiques élémentaires ; le prix de l'école Saint-Yves par B. Krebs, élève de philosophie.

II. LESNEVEN (*Collège Saint-François*). — Le samedi matin 12 Juillet a eu lieu la distribution solennelle des prix, présidée par M. le chanoine Affret, supérieur de la Maison Saint-Joseph, à Saint-Pol de Léon, et honorée de la présence de nombreux amis, parmi lesquels nous avons remarqué : MM. les chanoines Kerloéguen, curé de Guipavas, Francès, ancien aumônier, Bodériou, curé-doyen, de Plabennec, Calvez, curé-doyen, de Lesneven ; Le R. P. Labbé, O. P. ; M. l'abbé J. Le Guen, secrétaire de l'archevêché de Port-au-Prince (Haïti) ;

Après une pittoresque comédie de H. Ghéon, dont trois élèves de Seconde sont les vivants interprètes, M. le supérieur présente à l'assistance M. le Président qui fut, pendant quinze ans, l'actif et vigilant économe du collège universitaire finissant et du jeune collège libre de Lesneven ; il donne la liste des nombreux succès remportés par les élèves au cours de l'année scolaire.

Alors, M. le Supérieur termine en annonçant l'accord qui est intervenu la veille entre la municipalité de Lesneven et la direction du collège. « Cet accord renouvelant sur des bases nouvelles le précédent contrat signé en 1914 nous garantit la jouissance du collège pour une durée de 16 ans. Avec cette assurance, et moyennant l'appui que nous ne craignons pas de solliciter de tous les amis de notre Maison, le Collège Saint-François ne reculera devant aucun sacrifice pour répondre encore plus parfaitement aux vœux des familles qui lui font honneur de lui confier l'éducation des enfants. »

Ensuite, M. le Président prend la parole. Il nous dit sa joie de se retrouver, auprès de M. le Supérieur dont il se plaît à rappeler les hautes qualités d'intelligence, de cœur et de volonté, dans son cher collège dont il trace, en un lumineux exposé, la mission éducatrice : éducation intellectuelle et morale dans une atmosphère de foi et de piété chrétiennes.

La lecture du palmarès se fait ensuite, coupée par quelques morceaux de musique.

La rentrée des classes est fixée au mercredi 1^{er} Octobre.

Concours de l'Enseignement chrétien : 1 mention.

Concours de l'Association Catholique des Chefs de Famille (diocésain) : 6 mentions, 2 accessits et 1 premier prix (offert par Mgr Duparc), décerné à Victor Le Guen, de Guipavas.

Concours de l'Université Catholique d'Angers : 15 mentions (3 au Concours d'Instruction religieuse, 12, au Concours général, dont 2 premières mentions équivalant au second rang).

Baccalauréat. — 1^{re} partie : 19 admissibles ; 2^e partie : 13 admissibles.

Le Collège s'honore de fournir chaque année son appoint au recrutement sacerdotal.

— 548 —

III. BREST (*Collège Notre-Dame de Bon-Secours*). — Samedi 12 Juillet, M. le chanoine Le Goasguen, directeur des Œuvres de jeunesse, présidait la distribution des prix. L'Amicale des Anciens Elèves — lui-même en fait partie — tenait aussi sa réunion annuelle.

C'est la chapelle qui d'abord réunit les Anciens pour leur messe : elle est de tradition. Le P. Labbé, dominicain, parle à l'Evangile : parole et cœur de missionnaire.

Puis, d'une seule voix, le *Te Deum* est chanté par les anti-ques et les jeunes.

L'heure vient de se rendre à la Salle des Arts. Elle a pris, grâce à M. Coelenbier, ses airs de fête. Une statue de la Sainte Vierge y est à l'honneur. Palmiers et couronnes alentour. Et aussi les beaux prix multicolores. Affluence de parents.

10 heures. — Autour du R. P. Supérieur, nous remarquons M. le chanoine Moënner, curé-archiprêtre de Saint-Louis ; M. le Directeur : chanoine Pencreac'h ; le vice-amiral Excelmans, ancien du Collège, président diocésain de la Fédération des Amicales ; M. Auguste Carof.

Les événements de l'année sont rappelés à grands traits. Un mot d'ordre, déjà donné, se répète : le R. P. Ricard a l'ambition que son jeune auditoire applique à merveille la devise des chevaliers : *tout droitement*.

M. Le Goasguen, à son tour, d'inculquer sur un ton pénétrant ces vérités pratiques. Nous convaincre que l'effort personnel est une loi, qu'un élève de collège catholique doit persévérer en cet effort : la société l'attend de lui. C'est au prix de cet effort qu'il y tiendra sa place. Non, les intelligents n'arrivent pas toujours. Et... Pon « ne s'engage pas dans les amiraux » !

Voici maintenant qu'aux applaudissements des Collégiens, le palmarès — enfin ! — dévoile ses arcanes.

C'est Patrick Ceillier — « Math. élém. » — qui moissonne la gerbe magnifique de 16 prix : Sagesse, excellence, diligence... outre le « Prix d'Honneur » offert par l'Association des Anciens.

PRINCIPAUX AUTRES LAURÉATS

Philosophie : Jean Chapel.

Mathématiques : Eugène Coquelin, Michel Dupouey.

Première : Pierre Le Comte, Paul Coelenbier, Tanneguy de Vullefroy.

Seconde : Louis Mazurié, Antoine de Réals, Alain Rolland.

Troisième : René Marie, Paul Chapel, Pol Dyèvre.

Quatrième : Francis Marie, Michel Baule, Hervé Queinnec.

Cinquième : Joseph Nédélec, Henri Goar, Jean Le Berre.

Sixième : Georges Prigent, André Briand, Raymond Mar-mouget.

Septième : René Lannuzel, Jacques Coelenbier, Henri Darrieus.

Huitième : François de Kermenguy, Alain Le Gouic, Yves Dyèvre.

Neuvième (1^{re} section) : Yves Mocaër, Armand Pitty. — 2^e Section : Michel Pruche, André Jarniou.

L'orchestre de MM. Lidou, Denniel, professeurs au Col-

— 549 —

lège avec d'autres délicats artistes, relève de ses intermèdes la longue proclamation.

Il est midi quand se clôt la lecture du P. Préfet sur l'annonce qu'on rentrera le 1^{er} Octobre. C'est aussitôt le joyeux départ en vacances : parents et enfants sont réunis.

Cependant, à l'étage supérieur, a lieu l'Assemblée des Anciens : votes sans tumulte, décisions sages.

IV. BREST (*Collège Saint-Louis*). — La distribution solennelle des prix du Collège Saint-Louis a eu lieu le samedi 12 Juillet, au Patronage de la rue Lanouren, sous la présidence de M. le chanoine Le Vasseur, licencié ès-lettres, officier d'Académie, curé-doyen de Lambézellec.

Nous avons remarqué parmi les personnalités présentes : les chanoines Grill, inspecteur diocésain ; Aubert, aumônier de l'Ecole Navale ; MM. les abbés Jézéquel, ancien Supérieur ; Barvet, curé de Saint-Martin ; Le Meur, professeur à Stanislas ; MM. Maillot, agrégé de l'Université ; Guillemain, de nombreux officiers de Marine, etc... M. le chanoine Guillermit, supérieur, proclama les récents succès scolaires : 47 admissibles au Baccalauréat, 15 à la deuxième et 32 à la première. 15 prix ou mentions, remportés au concours organisé par l'Association des Chefs de Famille et au Concours général des Facultés de l'Ouest.

M. le Président chante ensuite un hymne éloquent en l'honneur de l'enseignement solidement chrétien tel qu'on le reçoit au Collège Saint-Louis.

Suit la lecture du palmarès.

Ont obtenu le prix d'Excellence dans les différentes classes :

Philosophie : Louis Jacquin.

Mathématiques : Henri Scaon.

Première B (2) : Charles Gallerand, Germain Stervinou.

Première B (1) : Alexandre Le Nouy, Jean Calvès.

Seconde B : François Joüan, Joseph Briand, Alain Hénaff, Joseph Castrec.

Seconde A : André Pichon, Camille Castel.

Cours spécial : Marcel Cadiou.

Troisième B : Pierre Quéau, Michel Lijour.

Troisième A : Michel Hugot, Charles Menez.

Quatrième B : Jean Gourmelon, Pierre Lédan.

Quatrième R : Emile Calvar, Louis Mouden.

Cinquième B : Francis Pondaven, René Rodallec.

Cinquième A : Paul Cann, Pierre Philippon.

Sixième : Albert Le Bris, Georges Vénec.

Septième : Jean Abiven, René Boivineau.

Huitième : Jean Lédan, Charles Abarnou.

Neuvième : Jean Collé, Yves Pouliquen.

Lourdes VILLA ST-JEAN-PONT-VIEUX PRÈS DE LA GROTTE
3, rue du Paradis et rue de la Grotte
PRIX MODÉRÉS **ALBERT ABADIE** CUISINE SOIGNÉE

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, près BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.

R. C. Bordeaux, N° 5.594 A
10 % de Remise sur facture pour Commandes directes

FABRIQUE D'ORNEMENTS D'EGLISE
Bronzes, Orfèvrerie, Dorure, Argenture, Vernissage
JEUSSET-HEVELLIN

EVELLIN Frères, Succès^{rs}

Fournisseurs attitrés de l'Archevêché

7, rue d'Antrain, RENNES — Téléphone 28-81

Chasublerie - Bannières - Dais - Soieries

Draps et Tentures mortuaires

— Catalalques — Statues — Chemins de Croix — Christs en fonte pour calvaires —

Maison à NANTES, 35, rue de Verdun.

Représentation de vitraux, Electrification & transformation lustrerie

MÉDICATION ALCALINE ÉCONOMIQUE

Pour préparer votre eau alcaline digestive

n'employez

que le

0^f 35

SEL VICHY-ÉTAT

LE PAQUET pour 1 LITRE D'EAU

Toutes Pharmacies.

ARTS RELIGIEUX

MAISONS CHARLES LE PAUL

QUIMPER & LORIENT réunies.

16, Place Saint-Corentin, 16 — QUIMPER

ORNEMENTS :- BRONZES :- VITRAUX
CLOCHES :- ORFÈVRERIE :- STATUES

M. Ch. LE PAUL visitera sa clientèle.

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER,

45^e ANNÉE.

Vendredi 8 Août 1930.

N° 32.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 10 Août. — 9^e après la Pentecôte. Saint Laurent, Martyr, double de 2^e classe avec octave simple. Rouge.

Lundi, 11. — SS. Tiburce et Suzanne, Vierge, Martyrs. Simple. Rouge.

Mardi, 12. — Sainte Claire, Vierge. Double. Blanc.

Mercredi, 13. — SS. Hippolyte et Cassien, Martyrs. Simple. Rouge.

Jeudi, 14. — Vigile de l'Assomption (sans jeûne ni abstinence). Violet.

Vendredi, 15. — (Pas d'abstinence.) ASSOMPTION DE LA B. V. MARIE. Double de première classe avec octave. commune. Blanc.

Samedi, 16. — S. Joachim, Père de la B. V. Marie, Confesseur. Double de 2^e classe. Blanc.

Dimanche, 17. — 10^e après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Ursulines de Quimperlé du 10 au 12 Août.
Retraite de Quimper. du 13 au 16 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Prières publiques. — Devant la persistance de la pluie qui risque de compromettre la moisson, Nous autorisons Nos diocésains à faire des prières publiques ou à organiser des processions pour demander à Dieu un temps plus favorable aux biens de la terre.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — IX^e Dimanche après la Pentecôte, 10 Août : Fête de saint Laurent : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres de la fête à 3 heures, bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Mercredi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

Jeudi : veille de l'Assomption, il n'y a ni jeûne ni abstinence.

Vendredi, 15 Août : fête de l'Assomption de la T. Sainte Vierge : messes aux mêmes heures que le dimanche. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie. — Vêpres à 2 h. 1/2, suivies du sermon, par M. l'abbé Le Grand, aumônier à Brest ; procession du Vœu de Louis XIII, bénédiction du T. Saint-Sacrement.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — IX^e Dimanche après la Pentecôte (10 Août) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : à 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Vendredi : Fête de l'Assomption de la Très Sainte Vierge Marie : messes aux mêmes heures que le dimanche. — A 3 heures, vêpres, suivies de la procession du Vœu de Louis XIII, bénédiction du Saint-Sacrement.

Assomption.

A la Reine du Ciel s'applique la parole de Notre Seigneur ressuscité : « Il fallait que le Christ souffrit, et entrât ainsi dans sa gloire ».

La loi de Providence miséricordieuse pour le salut du monde se vérifie de même en Marie, montée au Ciel en corps et en âme.

Son corps virginal parfaitement docile à son âme surélevée par la plénitude des grâces, a passé par les affres et les douleurs de l'agonie de Jésus, réconforté par l'ange de la Passion.

Il a été en toute la vie de notre Mère le coopérateur de l'âme, dans la corédemption, il convenait qu'il lui restât uni dans le triomphe et la gloire. Marie n'a fait que passer dans le tombeau.

Quelle leçon de soumission aux lois de la vie vertueuse et de la souffrance, pour nous pauvres pécheurs !

Nous ressusciterons avec Jésus, dit l'Apôtre, si nous participons à ses douleurs. *Si sustinebimus, et conregnabimus* : souffrir avec lui pour régner avec lui !

— Fête patronale ou pardon en beaucoup de paroisses : Locmaria, Quimperlé, Cléden-Poher, Le Huelgoat, Rumengol, etc.

« BUHEZ HOR SALVER JESUS-KRIST »

M. l'Econome du Grand Séminaire a déjà reçu plusieurs demandes de *Buhez hor Salver Jesus-Krist*. Il expédiera le livre dès qu'il aura paru. Dès maintenant, les commandes peuvent lui être adressées. Toutes seront satisfaites dans l'ordre de leur arrivée.

Il est rappelé que le livre se vend : 25 francs l'exemplaire ; 22 francs par douzaine ; 20 francs par commande de 18 exemplaires et plus.

Ces prix s'entendent franco, par la poste, jusqu'à 3 exemplaires, et franco gare, au delà de 3 exemplaires. *Règlement en même temps que la commande* ; bien spécifier la gare s'il y a lieu.

Compte-courant de M. l'Econome : Nantes C. C. 177,25.

M. Sparfel Pierre, ecclésiastique, 14, rue Verdelet, Quimper (Finistère).

Liturgie. — Prières après la Messe. — La question avait été souvent agitée ces temps derniers de savoir si les prières après la messe basse, ordonnées par Léon XIII afin d'obtenir la liberté et l'indépendance de l'Eglise, devaient être continuées maintenant que la Papauté a recouvré sa souveraineté temporelle par la création de la Cité vaticane.

Dans l'allocution consistoriale *Indictam ante* du 30 Juin, Notre Saint Père le Pape Pie XI vient de déclarer que les prières dont il s'agit seraient désormais récitées pour hâter la fin de la persécution en Russie. Il a également demandé que les fidèles soient informés de cette décision et qu'on la leur rappelle souvent. « Nous décidons que les prières après la messe, récitées par le prêtre et les fidèles sur l'ordre de Notre prédécesseur d'illustre mémoire Léon XIII, soient désormais dites à l'intention de la Russie. Les évêques et le clergé régulier et séculier veilleront à ce que les fidèles et tous ceux qui assistent au Saint-Sacrifice soient informés de cette intention. »

Restent, bien entendu, en vigueur les décrets postérieurs au pontificat de Léon XIII et qui suppriment ces prières dans diverses circonstances. (Cf. *Ordo*, p. 41^r, 8^o.)

AVIS. — A cause de la fête de l'Assomption, la prochaine Semaine Religieuse devra paraître un jour plus tôt.

Nous prions nos correspondants d'avoir l'obligeance d'en prendre bonne note.

Avis de service. — Un service anniversaire pour M. le chanoine Martin sera chanté à SAINT-THÉOGONNEC, le mercredi 13 Août, à 10 heures 30.

Œuvre du Franc de la Presse. — Carhaix, directeur paroissial M. le Curé-Doyen, 175 francs.

CATHOLIQUES, n'oubliez pas que toutes les fois que vous achetez un journal hostile à la religion vous trahissez vos croyances et vous donnez cinq sous à vos adversaires.

Adresser les cotisations à M. le chanoine A. LE ROY, directeur diocésain, à Quimper, C/C Nantes 44-74.

Retraite ecclésiastique. — Aux prêtres qui désirent goûter les bienfaits d'une retraite annuelle, ou qui ont été empêchés de suivre celles de Quimper, nous rappelons que la Retraite de l'Union Apostolique s'ouvre le soir du pardon du Folgoat, 8 Septembre, pour se terminer le samedi matin 13, chez les Religieuses de la Retraite, à Lesneven.

Elle sera prêchée par M. Blouët, supérieur du Grand Séminaire de Coutances, auteur éminent d'écrits de spiritualité sacerdotale, et collaborateur de *Prêtre et Apôtre*.

S'inscrire chez M. le chanoine Le Roy, Quimper, ou s'adresser à M. Abguillerm, aumônier de la Retraite, à Lesneven.

Communauté de la Retraite, 27, rue des Reguaires, Quimper. — Du mercredi soir 17 au dimanche 21 Septembre, retraite des « Fleurs de Lys » prêchée par le R. P. Chantepie, directeur de l'Œuvre.

Prix du séjour, 50 francs avec chambre ; 45 francs au dortoir.

Le dimanche, toute la jeunesse féminine de Cornouaille est convoquée. Présidence de Mgr l'Evêque. La Retraite pourra recevoir aux déjeuners : 8 francs. — Elle mettra des locaux à la disposition de celles qui auront apporté leurs provisions.

Ecrire à la Rde Mère Supérieure de la Retraite, 27, rue des Reguaires.

LANMEUR. — Grand Pardon de Notre-Dame de Kernitron. — *Jeudi 14 Août* : à 20 h. 1/2, premières vêpres à la chapelle, allocution française.

Vendredi 15 : à 2 heures, récitation du Rosaire, présidée par M. Madec, chapelain à Landerneau, chant de cantiques ; messes à 3 heures, 5 heures, 6 heures et 7 heures 1/2 ; à 10 h. 1/2, grand'messe chantée par M. Le Roux, recteur de Cléder ; instruction bretonne par M. Coajou, recteur de Plougoulm ; vêpres à 15 heures, procession de la Vierge couronnée, bénédiction du Très Saint-Sacrement à l'église de la paroisse.

RUMENGOL. — Pardon du 15 Août. — Pendant les trois jours du Pardon de la Trinité, l'antique et vénéré sanctuaire de Notre-Dame de Rumengol a reçu la visite de cinquante mille pèlerins. Et depuis deux mois, ce sont les pèlerinages de groupes moins nombreux, mais non moins fervents : paroisses avec leur clergé, congrégations d'enfants de Marie, confréries des Mères chrétiennes, écoles, patronages, œuvres de jeunesse... Et de nouveau, le 15 Août — le pardon le plus fréquenté après celui de la Trinité — ce sera la grande foule des pèlerins.

Voici le programme du pardon du 15 Août.

De 7 heures à 10 heures, messes basses au sanctuaire ;

A onze heures, messe chantée, en plein air, par M. l'abbé Méar, professeur au Collège de Notre-Dame de Bon-Secours, Brest. Sermon par M. le chanoine Pencréac'h, directeur.

A quinze heures, vêpres, procession, bénédiction du T. S. Sacrement.

N. B. — Les pèlerins pourront, aux conditions ordinaires, gagner une Indulgence plénière. Dès la veille, il y aura des prêtres pour entendre les confessions.

Les trains ordinaires de voyageurs s'arrêteront, le 15 Août, à la halte de Rumengol.

Il y a de vastes garages pour les automobiles.

MORLAIX (La Salette). — **Pèlerinage régional du Tiers-Ordre franciscain, le dimanche 17 Août 1930.** — A 8 heures, allocution d'ouverture par le R. P. Corentin, Supérieur des Fraternités de Bretagne. Communion.

A 10 heures, messe avec chant de cantiques.

Instruction bretonne. Réception dans le Tiers-Ordre.

A 1 heure, entretien sur le T.-O. dans la cour de la maison de retraite.

A 2 heures, vêpres, chemin de croix prêché. Allocution de clôture du pèlerinage. Bénédiction papale. Salut du Saint-Sacrement.

N. B. — Les pèlerins trouveront, s'ils le désirent, le petit déjeuner et le repas de midi, servis par les Religieuses de Saint-François.

L'on prie instamment MM. les Curés et Recteurs de vouloir bien annoncer ce pèlerinage du haut de la chaire.

QUÉMÉNÈVEN. — Pardon de Notre-Dame de Kergoat. — *Le samedi 16 Août* : à 5 heures, premières vêpres à la chapelle.

Le dimanche 17 Août : messes à 7 heures, 8 heures, 9 heures, grand'messe à 11 heures, chantée par M. le chanoine Cléac'h, professeur au Grand Séminaire ; sermon par M. le chanoine Joncour, vicaire général. A 4 heures, vêpres, procession, bénédiction du Saint-Sacrement.

N.-B. — Tous les offices seront célébrés à l'heure légale.

MELLAC. — Fête organisée par le « Bleun-Brug » pour honorer la mémoire de M. Henry, aumônier de l'hôpital de Quimperlé et écrivain breton, à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa mort, sous la présidence de Monseigneur Duparc, évêque de Quimper, le dimanche 24 Août 1930.

Programme. — (L'heure indiquée est l'heure légale).

9 h. 45 : réception de Monseigneur ;

10 heures : grand'messe célébrée par M. Bihan, directeur au Grand Séminaire ; sermon par Mgr Duparc. Après la messe, *Libera* et *De profundis* sur la tombe de M. Henry.

11 h. 30 : inauguration d'une plaque commémorative sur la maison natale de M. Henry, au bourg de Mellac. Allocution par M. Bouédec, maire de Mellac.

12 heures : banquet par souscription, salle de Mme Moru, à Ty-Bodel.

13 h. 30 : vêpres.

14 heures : séance artistique et littéraire.

Au programme : 1° Allocution de M. le chanoine Pérenès, aumônier de l'hôpital de Quimper : *L'abbé Henry, sa vie, ses œuvres.*

2° *Ar Goulenn-Eured*, opérette en un acte, composée par M. Henry, et représentée par ses compatriotes.

3° *An hini goz o vont da denna he foltret*, drame en un acte représenté par un groupe de jeunes filles de Scaër.

4° *Yann ar paotr mad*, monologue comique.

5° Dans les entr'actes, diverses mélodies bretonnes.

Pour terminer : *Bro goz ma Zadou.*

Avis. — Le prix du banquet est fixé à 12 francs. Le nombre des places étant limité, prière de s'inscrire en adressant une carte à Mme Moru, à Ty-Bodel, en Mellac.

— 560 —

Le prix des places pour la séance artistique est de 3 francs.

Pour tous renseignements concernant la fête, s'adresser à M. Saout, vicaire à Kerfeunteun.

Ecole d'Agriculture du Nivot. — EXAMEN D'ENTRÉE. — L'examen d'entrée au Nivot aura lieu le *mercredi 20 Août prochain*.

Peuvent être reçus au *Cours Préparatoire* les enfants qui viennent d'être présentés au Certificat d'Etudes et qui réussissent à l'examen d'entrée.

Les jeunes gens qui ont 1 ou 2 ans de classe après le Certificat d'Etudes sont généralement à même de suivre notre *Cours Agricole, 1^{re} année*.

Les parents qui désirent des renseignements supplémentaires sont priés de s'adresser à M. le Directeur de l'Ecole d'Agriculture du Nivot, en Lopérec (Finistère).

P. FLOC'H, *Ingénieur Agronome*.

Les premières messes. — L'Œuvre des Vocations Sacerdotales est intéressée à ces splendides et émouvantes cérémonies qui vont, remuant la terre des âmes dans les familles chrétiennes dans un grand nombre de paroisses du diocèse, y jetant les semences qui germeront en leur temps. Notre but dans ces courtes notes est surtout de remercier les prêtres qui, montant en chaire pour saluer l'aurore d'un sacerdoce nouvellement accru à l'horizon de l'Eglise, auront profité de l'exemple d'une famille heureuse et bénie, pour encourager les autres à préparer des prêtres par leurs prières et leurs soins aux âmes de leurs enfants, afin que Dieu choisisse parmi eux les futurs ouvriers de sa moisson.

La première messe que nous rencontrons en date, après l'ordination diocésaine, est celle du R. P. Félix Garo, né à Ploudalmézeau, moine de KERBÉNÉAT, et chantant dans toute la pompe liturgique la messe conventuelle, entouré des religieux du Monastère, de sa famille et de ses amis. Le Père Prieur, en chaire, commenta cet enseignement de l'Eglise que le prêtre est un autre Christ, qui règle sa vie et ses vertus sur l'exemplaire divin, et perpétue sur la terre son œuvre de conversion et de salut. C'est bien ce caractère d'apostolat que continuera toute sa vie ce nouveau moine de Kerbénéat, qui, avec ses frères en religion, va entreprendre la prédication bretonne dans nos missions, adorations et retraites paroissiales.

A LOCTUDY, le 27 Juillet, M. Paul Le Pape, fils d'une famille nombreuse et d'une piété qui est un grand exemple, célèbre sa première grand-messe, entouré de prêtres nombreux, les uns vénérables par un ministère prolongé, les autres ses condisciples. En chaire, son oncle, M. Le Pape, recteur de Guengat, salue en lui l'ambassadeur de Dieu, chargé de tous ses pouvoirs en faveur des âmes et termine par cette exclamation : « Ah ! que les familles sont heureuses de consacrer à

— 561 —

Dieu leurs enfants, quand il leur fait l'honneur de les leur demander pour le service de sa gloire ! »

Loctudy a donné des prêtres à l'Eglise. Nous aurions voulu citer la liste de tous les prêtres qui, depuis un siècle, en sont sortis. Une prédication de première messe serait une occasion solennelle pour en proclamer en chaire les noms, à l'honneur des familles qui les ont donnés à Dieu.

PLABENNEC, le même jour, fêtait la première messe d'un de ses enfants, M. Louis Léost. Un clergé nombreux, dont quinze séminaristes, lui formait couronne. Le vicaire de Berrien, M. Guivarc'h, fut le prédicateur enflammé des enseignements sur le sacerdoce, ses bienfaits, la bénédiction qu'il attire aux familles où il se recrute. Il dit avec une sainte fierté la richesse des vocations sacerdotales et religieuses dans cette bénie paroisse « rempart de la religion dans le Bas-Léon ». (A suivre.)

Les Conférences de Saint-Vincent de Paul en Cornouaille.

— Dimanche 3 Août, la Société de Saint-Vincent de Paul a tenu, à Douarnenez, une assemblée générale des Conférences de Cornouaille. Cette réunion, particulièrement nombreuse et animée, démontra par le fait l'importance des assemblées générales trimestrielles prescrites par le règlement. Aussi, le Conseil particulier de Quimper se propose-t-il, pour leur donner de plus en plus de relief et de portée, de les tenir désormais deux fois par an, en dehors de Quimper, dans une des villes de Cornouaille qui possèdent déjà une Conférence de Saint-Vincent de Paul, jeune ou ancienne. L'assemblée générale du premier dimanche de Carême réunira toujours à Quimper, suivant l'usage traditionnel, les représentants de toutes les conférences du diocèse, sous la présidence de Monseigneur l'Evêque. Et enfin, pour permettre aux confrères du Nord et du Sud du département de se retrouver en aussi grand nombre que possible, une assemblée générale d'automne aura lieu, cette année, à Landerneau. Ainsi, grâce à ces liaisons régulières, on peut espérer que les Conférences de Saint-Vincent de Paul déjà existantes pourront élargir leur recrutement et leur action charitable et que des fondations nouvelles dans les paroisses, les patronages et les collèges permettront de faire plus de bien encore.

SECRÉTARIAT DES FAMILLES. — Les Conférences de Quimper rappellent au public que leur secrétariat est ouvert *tous les dimanches, de 9 h. 1/2 à 11 h. 1/2*, dans la salle des Œuvres, 23, rue du Frouit.

Renseignements *gratuits* sur toutes les questions de travail, logement, œuvres de guerre, assistance et assurances sociales. Lorsque l'occasion s'en présente, le secrétariat fait l'office d'un *Bureau de Placement gratuit*. Aussi il reçoit avec reconnaissance des employeurs *des offres d'emploi* et il donne suite *aux demandes d'emploi* qu'il enregistre, dans la mesure des places offertes.

L'Abbaye de Langonnet en fête. — Au début du mois d'Août 1880 eut lieu la translation d'une partie des reliques de Saint Maurice, premier Abbé de Langonnet, du monastère de Carnoët à celui de Langonnet. Pour célébrer le cinquantième d'un événement si mémorable, les Pères du Saint-Esprit, possesseurs actuels de l'abbaye de Langonnet, ont eu l'heureuse inspiration d'y organiser une fête, dimanche dernier, 3 courant.

Quand ce jour-là, vers 9 h. 1/2 du matin, notre automobile accédait au vieux monastère, les abords, malgré la pluie qui tombait, en étaient déjà tellement encombrés, qu'à grand'peine elle réussit à se frayer un passage...

A 10 heures commence la messe pontificale. Elle est chantée par Mgr Tréhieu, évêque de Vannes, ayant à ses côtés, comme diacres d'honneur, MM. les vicaires généraux Guillevic et Cogneau. Le rôle de prêtre assistant est tenu par le Père Lithard, professeur au Scolasticat de Chevilly. Les cérémonies sont habilement dirigées par deux diacres de la Congrégation du Saint-Esprit, MM. Lavanant et Le Chevalier.

Au premier rang du clergé se tiennent NN. SS. Duparc, évêque de Quimper, Le Hunsec, supérieur général des Pères du Saint-Esprit, Guichard, vicaire apostolique de Brazzaville, puis les RR. Pères Dom Dominique Nogues, abbé de Thymadeuc, et Dom Corentin, abbé de la Meilleray.

Quatorze chanoines occupent les belles stalles en chêne sculpté qui décorent le chœur : leurs rubans rouges, violets, bleus d'azur indiquent leurs diocèses d'origine : Vannes, Saint-Brieuc, Quimper. Plus bas ont pris place un grand nombre d'ecclésiastiques.

Le clergé de notre diocèse est représenté par MM. les chanoines Le Bihan, curé de Concarneau, Fortin, curé de Châteauneuf-du-Faou, Pérennès, aumônier de l'hospice de Quimper, Le Borgne, curé de Pont-l'Abbé, et par MM. Belbéoc'h, recteur de Clohars-Carnoët, Marc, recteur de Querien, Berthou, recteur de Beuzec-Conq, Riou, recteur de Spézet, Thomas, instituteur à Landivisiau, Mèlanson et Brénéol, vicaires à Quimperlé, Picard, vicaire à Clohars-Carnoët, et Corre, professeur à Saint-Pol-de-Léon.

Non loin du clergé, les enfants de chœur du pays voisinent avec les 24 choristes, amenés de Quimperlé, par M. l'abbé Brénéol.

Le panégyrique de saint Maurice, donné d'une voix claire, par Dom Dominique, est une belle page d'histoire monacale française et bretonne. Après avoir évoqué, en termes fort poétiques la grandiose cérémonie de 1880, l'orateur esquisse la biographie de son héros. Né à Noyal-Pontivy, Maurice fut élevé à Loudéac, et s'en alla compléter ses études à Paris. Pourvu des titres de docteur en théologie et d'écclésiastique, il revint en Bretagne, et choisissant l'école du service divin, il demanda au monastère de Langonnet de lui ouvrir ses portes. Dans l'abbaye, récemment fondée, il pratique la régularité et la charité : *amator regulæ et fratrum*. Promu abbé de son monastère, il le régit avec sagesse. Un jour il se démet de sa charge, et descend l'Ellé pour s'en aller fonder un nouveau couvent dans le site enchanteur de Carnoët. C'est

là qu'il meurt en odeur de sainteté. Si l'on n'a pu découvrir la bulle qui l'aurait canonisé, c'est que le Chapitre général de l'Ordre arrêta net, au XIII^e siècle, les procès de canonisation qu'il aurait pu instituer, pour éviter que le grand nombre de Saints fit tort à leur qualité : *ne multitudine vilescent in Ordine...* Imitons saint Maurice, conclut l'orateur, dans la pratique de la prière et de la pénitence : *summa religionis est imitari quod colimus*.

A l'issue de la messe, un joyeux banquet réunissait, dans deux grandes salles du monastère, les ecclésiastiques présents et quelques notabilités laïques. Des toasts étincelants d'humour furent prononcés par Mgr Le Hunsec; le député Cadic; dom Dominique; l'abbé Philippe, aumônier du Collège Saint-Yves de Gourin; Mgr Duparc, et enfin Mgr Tréhieu.

L'après-midi, le ciel s'étant éclairci, la procession des Reliques, présidée par Mgr l'Evêque de Quimper, put se dérouler dans l'enclos du monastère, au chant du cantique de saint Maurice. Puis du haut d'un autel en plein air, Mgr Duparc bénit, avec le Saint-Sacrement, la foule massée sous les grands arbres. C'est au moment où les fidèles se dispersaient que l'on put admirer la variété et la richesse de leurs costumes.

Une séance récréative termina la journée. Dans la vaste salle des fêtes de l'école Saint-Michel fut représenté pour la première fois : *Sur les pas de saint Maurice...*, poème en vers français de M. l'abbé Le Bayon, avec musique de l'abbé Le Dantec.

Avant le lever du rideau, l'auteur de cette pièce voulut remercier Mgr Duparc, jadis son professeur d'Histoire à Sainte-Anne-d'Auray, de lui avoir ouvert de larges perspectives sur la littérature et la poésie.

Grâce à la générosité des Pères du Saint-Esprit, la fête célébrée au monastère de Langonnet fut fort belle. Nous faisons des vœux pour que la solennité du huitième Centenaire de l'Abbaye ait le même succès en 1936.

LE HAVRE. — Grand Pardon de Sainte Anne. — Le samedi soir 26 Juillet, le beau carillon de l'église Saint-François annonçait à la population l'ouverture de la fête si chère aux Bretons du Havre. A 20 h. 30, les prières sont chantées en dialecte trégorrois, avec un cœur et un entrain que l'on ne rencontre que dans nos missions bretonnes; puis, M. l'abbé Barvet, curé de Saint-Martin de Brest, monte en chaire. Avec une éloquence prenante, il dit sa joie de se trouver au milieu de ses compatriotes, les exhorte à être ici ce qu'ils sont chez eux, des chrétiens fiers de leur foi et de leurs admirables traditions, et ils le seront en imitant les vertus familiales dont Sainte Anne leur a donné l'exemple. L'*Adoromp oll* de la bénédiction, le *Ni ho salud gant karantez* nous transportent, pour un moment, en Bretagne.

Le dimanche 27, beaucoup de Bretons s'approchent de la Sainte Table. A 10 heures, la grand'messe est chantée par M. l'abbé Quilléveré, vicaire à Lambézellec. Selon la coutume, se fait la procession du Pain bénit, porté sur une civière

richement ornée et fleurie. Après le prône, M. l'abbé Barvet, dans un langage clair et poétique, rappelle que les Bretons restent toujours attachés à leur sol, et quand ils sont obligés de s'expatrier, ils réorganisent leur foyer avec les qualités de la race : fidélité à la foi, maintien de la vertu. Plus que jamais, dit-il, cette foi est attaquée, cette vertu est bafouée, et bien des Bretons ont péri dans un naufrage désastreux. Si vous voulez rester fidèles, recourez aux sages conseils de votre aumônier, suivez les offices, fréquentez les sacrements, priez vos Saints et particulièrement Sainte Anne.

A 15 heures, les vêpres solennelles sont chantées ; l'église est archi-comble. Pendant le chant des psaumes, sur l'air traditionnel des « grands tons », l'aumônier organise la longue procession qui va se dérouler tout à l'heure, dans le jardin de l'église. C'est vraiment une procession bretonne ; statues, costumes, chants, tout nous fait croire que nous sommes en Bretagne.

A la rentrée à l'église, M. l'Aumônier, en deux mots, remercie son compatriote, M. l'abbé Barvet, son ancien collègue M. l'abbé Quillévére d'avoir bien voulu, malgré les difficultés d'un long voyage, répondre à son appel ; il supplie les Bretons du Havre de manifester leur reconnaissance en mettant en pratique les sages conseils qui leur ont été donnés.

M. l'abbé Quillévére, visiblement ému par la splendide cérémonie à laquelle il vient d'assister, nous parle, dans le pur breton du Léon, du culte rendu à Sainte Anne dans tous les coins de la Bretagne. Les Bretons, dit-il, ont la réputation bien méritée d'être francs, courageux, fiers de leur foi, et ces qualités ont provoqué la prédilection de Sainte Anne pour notre pays. Hélas ! dans les grandes villes, bien des obstacles surgissent, bien des tentations nous guettent, des habitudes détestables s'implantent, et trop de parents oublient qu'ils ont des devoirs à remplir, non seulement à l'égard de Dieu, mais encore à l'égard de leurs enfants.

Après la bénédiction, M. l'abbé Arson, curé de Saint-François, trouve dans son âme d'apôtre et son ardente sympathie pour la Bretagne, des accents qui remuent profondément l'assistance.

EUR BREIZAD.

La cause d'Yves Nicolazic. — Notre interview avec un prêtre de Sainte-Anne-d'Auray.

— La destinée des saints, au point de vue de leur canonisation, varie beaucoup. Il y en a qui montent sur les autels presque aussitôt qu'ils sont montés au ciel. Le curé d'Ars est quasi notre contemporain ; et sainte Thérèse de Lisieux est à peu près de mon âge. D'autres au contraire, et qui sont de grands saints, attendent pendant des siècles qu'on vienne les sortir de l'ombre.

Pourquoi ? L'Eglise sait bien que les honneurs qu'elle rend elle-même aux Saints n'ajoutent rien à leur bonheur du ciel ; mais elle attend le moment opportun pour mettre sous les yeux du peuple tel ou tel d'entre eux, dont les vertus peuvent être un exemple ou un entraînement. Ainsi, quand le patrio-

tisme commençait à être battu en brèche parmi nous, elle nous a montré l'exemple de Jeanne d'Arc. Quand on a remarqué que l'Angleterre aspirait à rentrer dans l'Eglise Catholique, elle a béatifié les victimes qui au xvi^e siècle ont donné leur vie pour demeurer fidèles au Pape. Lorsqu'on a attaqué l'enseignement chrétien et les Congrégations Religieuses qui s'y dévouaient, elle a canonisé J.-B. de la Salle, la mère Barrat et plusieurs autres.

Mais à quoi pourraient servir la béatification d'un modeste laboureur ?

C'est précisément pour cela que sa cause prend de l'actualité. Nicolazic était un paysan, un paysan authentique et depuis sa première jeunesse jusqu'au jour où il devint célèbre, que dis-je jusqu'à sa mort, il ne fut jamais qu'un paysan exploitant.

Or la classe paysanne prend rang de nos jours dans la société française. Elle s'organise, et très rapidement. Elle étudie, elle se rend compte de ses droits et elle revendique sa place dans le monde politique.

A côté de la masse ouvrière, il y a désormais la masse paysanne, avec laquelle il faudra également compter. Elle est chrétienne dans son ensemble et l'une des caractéristiques de ses aspirations, c'est qu'elle prétend se suffire et régler ses affaires par elle-même.

Or voici qu'il vient de surgir parmi les paysans une idée qui n'est pas banale. Ils demandent s'il ne serait pas possible de canoniser aussi un des leurs, un paysan comme eux, qui leur servirait à la fois, comme on dit, de patron et de modèle.

Il est vrai, dans certaines régions, aux pays de Vannes surtout, on n'entre pas dans une seule église sans y voir la statue d'un paysan, gerbe de blé sur le bras et faucille en main. On l'appelle saint Isidore.

Mais saint Isidore n'est pas un Breton, c'est un Espagnol. Ses compatriotes, dans leurs relations avec la Bretagne, à la fin du xvi^e siècle, ont popularisé son culte chez nous ; on le costume partout en campagnard Breton.

Un jour, comme un groupe considérable de paysans bretons stationnait devant la Basilique de Saint-Anne, l'un d'eux fit remarquer la belle statue de Nicolazic qui orne la façade et s'écria : « Voilà un beau saint ; celui-là est paysan véritable ».

Le peuple, en regardant sa statue, l'appelle toujours, et spontanément : « saint Nicolazic ».

Cette appellation deviendra-t-elle jamais une réalité ? J'ignore. L'Eglise décidera et jugera. Mais comme l'initiative, dans les causes de béatification appartient, d'une part, au peuple qui a le droit d'exprimer des désirs, et d'autre part au clergé qui a la garde de la réputation de ses personnages d'élite, — je me déclare et tous mes confrères se déclarent nettement favorables au désir des paysans Bretons. Nous sommes franchement convaincus des chances que le pieux Voyant de sainte Anne a d'obtenir les suffrages des Congrégations romaines, et de paraître un jour dans les églises en costume campagnard.

(Passages reproduits du PÈLERIN DE SAINT-ANNE.)

I'Electro

- Système -
Command' PITON
Breveté S.G.D.G.

SONNERIE ÉLECTRIQUE
DE CLOCHES

Campanaire

Mise en volée, Tintement à main,
... Tintement automatique ...
ANGELUS automatique, Tocsin.
→ NOMBREUSES RÉFÉRENCES ←

Établiss^{ts} HOTTIN & C^{ie}

Tél. 26-11 — 15, rue d'Amiens, LILLE — R. C. 8.297

ASSUREZ-VOUS à la

C^{ie} D'ASSURANCES GÉNÉRALES SUR LA VIE

Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat

Toutes Assurances

Nouveaux Tarifs, Réduction importante du Taux des Primes
RENTES VIAGÈRES, Taux très avantageux des derniers tarifs autorisés

S'adresser au Siège social de la Compagnie, 87, rue de Richelieu, à PARIS,
ou à ses représentants dans les Départements, notamment
M. LE MOING, 15, rue Laënnec, à Quimper.

Le Spiritisme et ses Manifestations

Lisez "La VOIX du MIDI" Revue mensuelle. On s'abonne 15 fr.,
par an. **Abbé BASTIDE, à BOUILLARGUES (Gard)**

FABRIQUE D'ORNEMENTS D'EGLISE

Bronzes, Orfèvrerie, Dorure, Argenture, Vernissage
JEUSSET-EVELLIN

EVELLIN Frères, Success^{rs}

Fournisseurs attitrés de l'Archevêché

7, rue d'Antrain, RENNES — Téléphone 28-81

Chasublerie - Bannières - Dais - Soieries

Draps et Tentures mortuaires

— Catalalques — Statues — Chemins de Croix — Christes en fonte pour calvaires —

Maison à NANTES, 35, rue de Verdun.

Représentation de vitraux, Electrification & transformation lustrerie

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

45^e ANNÉE.

Vendredi 15 Août 1930.

N^o 33.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche 17 Août. — 10^e Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.
Lundi 18. — 4^e jour de l'octave de l'Assomption. Semi-double. Blanc.
Mardi 19. — Saint Jean Eudes, Confesseur. Double. Blanc.
Mercredi 20. — Saint Bernard, Abbé, Docteur de l'Eglise. Double. Blanc.
Jedi 21. — Sainte Jeanne-Françoise Trémiot de Chantal, Veuve. Double. Blanc.
Vendredi 22. — Octave de l'Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie. Double-majeur. Blanc.
Samedi 23. — Veille de S. Barthélémy. Saint Philippe Béniti, Confesseur. Double. Blanc.
Dimanche 24. — 11^e Dimanche après la Pentecôte. Saint Barthélémy, Apôtre. Double de 2^e classe. Rouge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Argol.	du 17 au 19 Août
Lanrivoaré	du 20 au 21 —
Saint-Servais.	du 22 au 23 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Souscriptions reçues pour la construction du nouveau Séminaire (suite) :

Anonyme, Lopérec	20 f.
Ecole libre des filles, Douarnenez	1.000
Anonyme, Quimper	100
Anonyme	20
Anonyme, Petit Séminaire de Pont-Croix	500
M. Cudennec, prêtre-instit., Ploudalmézeau (2 ^e v.) ..	500
M. Gélébart, vicaire, Clohars-Carnoët	1.000
M. l'abbé Georget, vicaire à Ste-Marguerite, Paris ..	100
La paroisse de Querrien (nouveau versement)	300
Divers, Recouvrance	145

— 572 —

Anonyme, Ploudalmézeau (2 ^e versement)....	500 f.
Patron. jeunes filles, Ploudalmézeau —	250
Patronage jeunes filles, Portsall —	250
M. J. B., Ploudalmézeau —	500
Contenu d'un esquipot, Ploudalmézeau	27
Une Communauté de Landerneau	500
Anonyme	10
Ecole libre de Saint-Martin de Brest	150
Anonyme, Brest	100
Anonyme, Guilvinec	250
La paroisse de Lanmeur (nouveau versement)	100
La paroisse de Saint-Mathieu de Morlaix (n. v.)..	360
Anonyme B.	100
M. Le Roy, vicaire à Poullan	1.000
Le Tiers-Ordre, Poullan	100
La paroisse de Guissény (nouveau versement)	265
Hospice de Morlaix, le personnel (2 ^e versement)..	315
M. Bervas, vicaire, Porspoder (2 ^e versement)	400
La paroisse de Nizon (nouveau versement)	40
Ecole chrétienne des garçons, Plouguerneau	500
Plouhinec (nouveau versement)	100
Lampaul-Plouarzel (nouveau versement)	300
Anonyme, Tréboul	100
Ecole des filles de l'île Molène	50
Le Cours de la Retraite de Brest	3.000
Plogastel-Saint-Germain (nouveau versement)	60
Anonyme, Landerneau	1.000
Ecole des filles de Plougonvelin	204

Prière d'adresser les souscriptions à M. l'Econome du Séminaire, trésorier du syndicat : C. C. P. Nantes, 1 77 25, M. Sparfel Pierre, 14, rue Verdelet, Quimper.

II. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles :

M. Maout, ancien vicaire de Gouesnou, décédé à Saint-Evarzec, le 7 Août.

PARTIE NON OFFICIELLE

Octave de l'Assomption.

Le caractère de la gloire de Marie, si humble, si cachée ici-bas, est une gloire d'autorité et d'empire. Elle prend dans le ciel, à la droite de son Fils, cette puissance qu'elle n'avait pas voulu exercer sur la terre ; elle rentre dans tous ses droits ; elle est établie sous Jésus-Christ la médiatrice des fidèles, le canal des grâces, l'espérance et le soutien de l'Eglise, l'asile des pêcheurs, la protectrice des justes, la ressource des peuples et des empires, la reine du ciel et de la terre.

La puissance de Marie n'a point d'autres bornes que celles de l'amour de son Fils pour elle. Il partage, pour ainsi dire, avec elle son autorité ; il la rend la distributrice de ses grâces ; il veut que nous nous adressions à elle, si nous vou-

— 573 —

lons tout obtenir d'elle ; et rien n'est plus éloigné de l'esprit de la foi que de croire honorer la puissance de Jésus-Christ en diminuant celle de sa Sainte Mère. C'est Lui que nous honorons en elle ; ce sont ses dons que nous exaltons, en exaltant les dons ineffables de Marie ; c'est sa puissance que nous réclamons, en réclamant celle de sa sainte Mère ; et elle et nous, nous ne sommes ce que nous sommes que par Lui ; et notre confiance en elle ne prend sa source que dans les merveilles que Jésus veut bien opérer par elle.

Ce n'est pas qu'il suffise de se mettre sous la protection de Marie et de lui rendre quelques hommages pour assurer son salut. Le salut éternel est le prix de l'observance seule de la loi de Dieu. Quiconque aime le monde, sacrifie à ses maximes et à ses modes, quiconque se livre aux plaisirs de la chair et ne rompt point avec ses passions criminelles, a beau se déclarer serviteur de Marie, elle ne le connaît pas et le regarde comme l'ennemi de son Fils ; Jésus-Christ a dit qu'il ne reconnaît pour sa mère et ses frères que ceux qui font la volonté du Père céleste. De même Marie ne peut considérer pour ses enfants, les transgresseurs de cette sainte volonté et les ennemis de la doctrine de son Fils.

Voulons-nous être véritablement les enfants de Marie et avoir droit à ses faveurs et à son assistance ? Soyons fidèles à écouter les paroles de l'Evangile et à en observer les saintes maximes. Que notre vie se conforme à celle de notre Mère dans l'humilité, la modestie, le renoncement et la pureté ; imitons ses vertus et nous aurons au ciel, près d'elle, la récompense de nos efforts et de nos sacrifices.

MASSILLON.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — X^e Dimanche après la Pentecôte (17 Août) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 heures 1/2. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du T. Saint-Sacrement. Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

— ÉGLISE DE SAINT-MATHIEU. — X^e Dimanche après la Pentecôte (17 Août) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe), et à 11 heures 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de la Confrérie du Saint-Sacrement, procession, bénédiction. — A 5 heures, réunion de la Congrégation de la Sainte Vierge.

Lundi et mardi : 7 heures 1/2, service pour les Trépassés.

Avis de services. — Le service anniversaire de M. Jaouen, ancien professeur à Pont-Croix, sera chanté à SAINT-POL DE LÉON le jeudi 21 Août, à 10 heures.

— Un service de huitaine pour M. l'abbé Le Maout sera chanté à SAINT-EVARZEC, le mardi 19 Août, à 10 heures.

— Un service anniversaire pour M. l'abbé Louis Andro sera chanté à LABABAN, le 26 Août.

Les Retraites Ecclésiastiques. — Les deux retraites ecclésiastiques ont été prêchées cette année par le R. P. Parra, le distingué directeur de l'Apostolat de la Prière et de la Croisade Eucharistique.

Elles ont compté 307 retraitants qui, tous, ont été ravis par l'éloquence très surnaturelle du R. P. Prédicateur. Les exercices de saint Ignace ont été commentés par lui avec une distinction et une profondeur psychologique qui ont fait une vive impression sur son auditoire.

Les prières de ses retraitants appelleront sur son ministère et ses œuvres les bénédictions les plus abondantes.

Noces d'or sacerdotales. — Dimanche 10 Août, M. Goret, du Chapitre de la cathédrale de Quimper célébrait le cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotale. Il le fit dans une intimité très pieuse. Aumônier des Religieuses garde-malades de la Miséricorde, la petite chapelle de la rue des Reguaires avait un revêtement des plus belles fleurs, et pendant la sainte messe du Jubilaire des chants très pieux faisaient monter au cœur de Dieu des prières ferventes.

L'après-midi, un groupe choisi remplissait la petite chapelle pour le salut solennel du T. Saint-Sacrement. Avant la cérémonie, fut chanté sur l'air très émouvant du départ des missionnaires, un cantique de circonstance, puis des chants très beaux, accompagnés par M. l'abbé Mayet, organiste de la cathédrale, aidèrent à la prière des assistants. Les chanoines du Chapitre entouraient l'autel, fêtant ainsi leur vénéré confrère.

Monseigneur l'Evêque a adressé à cette occasion à M. le chanoine Goret une lettre paternelle, qui a été le bouquet parfumé de ses noces d'or. La voici :

« 4 Août 1930.

CHER MONSIEUR LE CHANOINE,

Je ne puis pas laisser passer votre cinquantenaire de prêtrise sans vous adresser mes félicitations affectueuses.

Vous avez rempli avec dévouement des fonctions dont quelques-unes étaient difficiles.

Vous avez fait partout tout le bien possible.

Je tiens à vous en dire une fois de plus ma vive reconnaissance, et je prie Dieu de prolonger votre vie et de la consoler longtemps par le chant des louanges divines.

Avec ma bénédiction, veuillez agréer l'assurance de mon affectueux dévouement en N. S.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper. »

Les premières messes (suite). — Celle de M. Théophile Calvez, à PLOUGUERNEAU, est rendue splendide par la beauté du chant liturgique auquel tous les paroissiens participent avec ferveur et élan. Le prédicateur, M. Kérébel, recteur de Poullaouen, montre dans le prêtre l'homme de la prière, de la vérité, de la miséricorde. Il exprime le souhait que Plouguerneau, comme par le passé, voie surgir toujours dans ses

foyers des vocations sacerdotales et religieuses. Le prêtre, à l'exemple de son divin Maître, n'est-il pas « la voie, la vérité et la vie ? »

— A COMMANA, dont sainte Anne est la Patronne, le Pardon, précédé d'un triduum de prédication, va être rehaussé par une première messe, célébrée par M. Jean Messenger. Belle couronne de prêtres ; à leur tête M. le vicaire général Messenger, supérieur du Grand Séminaire, qui conduit son neveu à l'autel. A l'évangile, il monte en chaire. Il fait ressortir l'honneur et le mérite d'une famille qui consacre à Dieu trois de ses enfants ; puis il dépeint le prêtre, le meilleur ami de tous, chargé par Dieu de convertir les pécheurs, de diriger les âmes vers le Ciel. Il termine par un appel chaleureux aux familles pour que, sous la protection de sainte Anne, elles continuent à fournir des prêtres et des religieuses, à apporter au Séminaire le secours des prières et des aumônes et par là à obtenir de Dieu les ouvriers qui manquent à la moisson des âmes.

— Les Monts d'Arrée nous conduisent vers GUERLESQUIN pour y contempler à l'autel, le 20 Juillet, un jeune Oblat de Marie, le P. Jean Nicol, qui, en Septembre, partira pour la mission de Natal. Le Père Provincial et douze Oblats, des professeurs de Pont-Croix et de Saint-Pol, avec le clergé des environs, s'unissent à son sacrifice. Le sermon du P. Guéguen est un hymne qui chante le zèle et les travaux des missionnaires à la recherche des brebis perdues pour les conduire au bercail. Les larmes des auditeurs disent combien il a remué les cœurs.

— Le 27 Juillet a l'honneur d'une première messe, qui est la dixième depuis vingt-cinq ans. Le célébrant est M. Yves Messenger. Son frère, M. Jean Messenger, est le prédicateur. Après avoir décrit la mission sublime du sacerdoce, il donne un souvenir ému à leur père défunt, qui, ayant trois de ses frères dans le sacerdoce, donna aux autels son fils aîné, et, aujourd'hui, contemple du ciel son plus jeune fils offrant le saint sacrifice. Exemple à imiter dans les familles d'Henvic.

— BRIEC, déjà si riche en vocations sacerdotales, est en grande fête pour la première messe de M. Jean Louarn, professeur à Pont-Croix. C'est le Supérieur de ce Petit Séminaire, entouré de plusieurs de ses professeurs, qui proclame, devant cette population si généreuse à donner ses fils à Dieu, la grande dignité du prêtre et la fécondité de sa prière à l'autel et au bréviaire.

— Deux jeunes prêtres font cette année la joie de LANDUDEC. C'est M. Pierre Marzin qui célèbre le 27 Juillet sa première messe, vingt-six ans après celle de son frère aîné, M. A. Marzin, recteur de Landrévarzec. Devant un chœur rempli de prêtres, au premier rang M. le vicaire général Joncour, natif aussi de Landudec, M. A. Marzin célèbre en chaire le caractère divin du prêtre, et appelle sur toutes les familles de sa paroisse natale la grâce de donner des fils et des filles aux saintes vocations.

Mais cette grâce ne s'obtient que par la prière, la prière du foyer, la prière de l'école chrétienne, la prière des catéchismes et des œuvres.

(A suivre.)

Œuvre des Campagnes. — SECOURS ACCORDÉS DE JANVIER A JUIN 1930. — Mission : Lannéanou, 400 francs.

Ecoles : Guissény, 500 fr. ; Henvic, 200 ; Arzano, 400 ; Le Conquet, 250 ; Ile de Sein, 300 ; Locunolé, 300.

Patronages : Le Folgoët, 100 fr. ; Plouarzel, 350 ; Saint-Divy, 200 ; Moëlan, 200 ; Taulé (garderie), 300.

A Rédéné, du linge d'église.

PLONÉVEZ-PORZAY. — Pardon de Sainte-Anne la Palud. — Le moment du grand pardon approche. Il aura lieu cette année le 31 Août.

On peut prévoir une affluence encore plus grande de pèlerins, car nombreux seront les Bretons qui voudront entendre un évêque célébrer, dans leur vieille langue, l'Aïeule vénérée. Monseigneur Tréhiou, évêque de Vannes, fera, en effet, le panégyrique de sainte Anne, en breton, à la grand'messe du dimanche.

Le pardon sera présidé, comme chaque année, par Sa Grandeur Monseigneur Duparc. Il sera assisté de Monseigneur Tréhiou et de Dom Guyader, abbé de la Meilleraie.

Les pèlerins auront cette année l'agréable surprise de constater que le projet, dont on leur parle depuis si longtemps, est en voie d'exécution. Ils pourront admirer les deux vitraux qui viennent d'être posés, et voudront contribuer, par leurs offrandes, à la continuation du travail, qui, une fois terminé, fera de la chapelle Sainte-Anne un sanctuaire moins indigne de la bonne « grand'mère ».

Les pèlerins pourront aussi se procurer une petite statuette reproduisant, aussi exactement que possible, la vieille statue devant laquelle ils aiment s'agenouiller. Et ce sera le meilleur souvenir à emporter de leur pèlerinage à la Palud.

H.

CHATEAUNEUF-DU-FAOU. — Grand Pardon de Notre-Dame des Portes, les 30 et 31 Août. — Samedi 30 Août : messes à partir de 6 h. 1/2. Grand'messe à 10 h. 1/2, chantée par M. l'abbé Thomas, curé de Lannilis. Sermon breton par M. l'abbé Barvet, curé de Saint-Martin de Brest. A 5 heures, départ de la procession pour la chapelle de Notre-Dame. Vêpres. Allocution bretonne par M. l'abbé Thomas.

A 9 heures, procession aux flambeaux. Allocution française de M. l'abbé Barvet. Retour de la procession à l'église paroissiale. Bénédiction et chant de la Cantate du Couronnement.

Dimanche 31 Août. — Heure Sainte de minuit à 1 heure.

Première messe à 2 heures. Ensuite, les messes se succéderont d'heure en heure.

La grand'messe sera chantée à 10 h. 1/2 par M. l'abbé Barvet, dans le Champ de Notre-Dame. Le sermon sera donné par M. l'abbé Thomas.

Messe à midi pour les pèlerins empêchés d'arriver à temps.

Vêpres à 3 heures. Retour de la Procession à l'église paroissiale. Bénédiction, chant de la Cantate.

MELGVEN. — Pardon de Notre-Dame de Creac'higuel. —

Le samedi 16 : à 5 heures, premières vêpres à la chapelle.

Le dimanche 17 : messes à 5, 6, 7, 8, 9 heures, grand'messe à 10 heures 1/2 chantée par M. le chanoine Queinnec, doyen du Chapitre de la cathédrale ; sermon de M. Mao, recteur d'Ergué-Armel. A 3 heures, vêpres, procession, bénédiction du Saint-Sacrement.

Le lundi 18 : messe à 7 heures et à 8 heures.

LESNEVEN. — Au Collège Saint-François. — Réunion

annuelle de l'Amicale des Anciens, le mercredi 3 Septembre. Messe à 10 heures, par M. le chanoine Le Jacq, ancien curé-doyen de Crozon. Allocution de M. Hily, doyen honoraire, recteur de Plouzané.

PONT-L'ABBÉ. — Grand concours et festival de gymnastique. — Dimanche dernier, sous la présidence de Monseigneur l'Evêque, avait lieu à Pont-l'Abbé le grand concours départemental de nos sociétés de gymnastique.

35 sociétés étaient annoncées, et les habitants de Pont-l'Abbé s'apprétaient à accueillir joyeusement et à acclamer les 2.000 gymnastes qui défileraient dans leurs rues, en bel ordre, au son de leurs clairons et de leurs fanfares.

Comment comprendre qu'il puisse venir à l'idée de quelqu'un de troubler ou d'empêcher une telle démonstration, toute pacifique, qui met en joie et en fête une ville entière, et qui n'est pas sans grossir de quelques profits la bourse de ses commerçants ?

Le maire de Pont-l'Abbé, aveugle instrument d'une politique de haine et de tyrannie, l'a voulu essayer pourtant. Par deux arrêtés, d'ailleurs parfaitement illégaux, il prétendit interdire toute manifestation, tout cortège, toute décoration, toute explosion de la joie publique.

Ces mesures sectaires, pas plus que l'attitude hostile d'un petit groupe de révolutionnaires, n'ont empêché le succès de la fête. Nos jeunes gens ont fait preuve partout d'une ardeur, d'un entrain et en même temps d'une sagesse et d'une discipline admirables. Ils ont défilé crânement à travers les rues magnifiquement ornées de guirlandes, pavoisées de drapeaux aux mille couleurs, au milieu d'une population sympathique, joyeuse, vibrante, empressée à les applaudir et à les acclamer.

QUIMPER. — Bénédiction de Roz-Avel. — Le jeudi 31 Juillet a été pour les Pères S. J., en résidence à Quimper, un jour de joie et de sainte allégresse. C'était la fête de leur Bienheureux Père Saint Ignace. C'était surtout l'inauguration de leur nouvelle demeure Roz-Avel.

Malgré les fatigues de la retraite sacerdotale, Sa Grandeur

Mgr Duparc a tenu à bénir Elle-même le nouveau bâtiment, et, assistée de ses deux vicaires généraux, à présider la fête de famille, donnant ainsi aux petits missionnaires S. J. de Quimper une marque de plus, et combien touchante ! de son dévouement paternel. Diverses circonstances ont privé Roz-Avel de la présence d'amis fort dévoués. Sa Grandeur avait pourtant autour d'Elle une belle couronne de prêtres et de laïcs : M. le Curé-Archiprêtre de la cathédrale, M. le Secrétaire général de l'Evêché, M. le Recteur de Saint-Mathieu avec l'un de ses vicaires, M. Le Grand, directeur au Grand Séminaire, M. Boulic, aumônier de la Retraite, M. Bolloré (Odet), M. le docteur Chauvel, M. le commandant Vannier, M. le commissaire de marine Le Guay, l'artiste peintre Choissnard, M. Deschard, conservateur des hypothèques, M. Charles de Kerangal, M. François de Couesnongle. La maison de Brest était représentée par le R. P. Supérieur, par les PP. Danger et Bidot ; celle de Vannes par le P. Duruchoux, la Capitale par le P. Balincourt. Le R. P. Parra, directeur de l'Apostolat de la Prière, et prédicateur de la retraite pastorale, s'était arraché à ses retraits pour s'associer à la joie de ses frères bretons. Le P. Aubry avait pu revenir quelques heures dans une maison pour laquelle il s'est tant dépensé. Notons aussi la présence des jeunes Pères Guervennou et Le Carre, tous deux aspirants aux missions bretonnes.

La fête s'est déroulée dans une simplicité de bon aloi, dans une cordialité qui a laissé à tous le souvenir le plus doux. Faisant allusion aux récentes mesures édictées par l'Evêque de Quimper en faveur du breton, dans une cantate en pur breton de Cornouaille sentant le terroir fouesnantais, le jeune Père Le Carre a laissé entendre à Sa Grandeur que son appel serait entendu de la jeunesse et laissé pressentir qu'il serait lui-même, sans doute, un zélé missionnaire, mais aussi un apôtre dévoué de la langue celtique.

Puis, dans un langage débordant de poésie, d'humour comme d'esprit surnaturel, l'ancien supérieur de la résidence, le R. P. Danger a commenté les paroles qu'on a pu lire, pendant tant d'années, à la porte de la maison Saint-Joseph : « Bon Saint Joseph, ouvrez-nous », et il a parlé des prières, des supplications adressées dans ce but au grand patriarche. Jugeant sans doute plus honorable et plus sûr d'être gardé par l'Evêque en personne, Saint Joseph n'a pas voulu ouvrir aux Jésuites la porte de leur ancienne maison. Il leur a dit : « Allez plus loin, montez à la Terre-Noire : là on vous ouvrira ».

Mais quelle est donc la demeure qu'on leur annonce ? Quelle est la main qui leur en tendra la clef ? La demeure en question, ce sera Roz-Avel, la propriété de M. de Baudre, voisine de l'Ecole Normale des garçons. La main qui leur tendra la clef, ce sera la main généreuse de M. René Bolloré, directeur de la papeterie d'Odet. Le R. P. Supérieur est heureux, à pareil jour, de pouvoir dire au bienfaiteur des missionnaires bretons toute sa reconnaissance. Est-il acte plus méritoire que de ménager aux envoyés de Dieu une résidence qui leur permette de réparer leurs forces ! Au

nom de M. Bolloré, il associe celui de son épouse, toujours disposée à seconder les projets de son mari ; il associe également celui du R. P. de la Chevasnerie, l'ami intime, le conseiller discret, l'âme de feu qui avait rêvé de se dévouer aux missions bretonnes et qui ne laisse passer aucune occasion de les aider.

Cependant, les Pères ne veulent pas jouir en égoïstes de Roz-Avel : la loi de la charité chrétienne et la loi de la pauvreté religieuse en seraient blessées. Ils se proposent donc d'ouvrir bien grandes les portes de leur nouvelle demeure aux hommes, prêtres ou laïcs qui voudraient par les exercices spirituels s'y transformer comme dans un nouveau cénacle, et en sortir dignes témoins du Christ, apôtres éclairés et ardents. Mais comment recevoir des retraits dans une maison déjà insuffisante pour loger une modeste équipe de missionnaires ? Puisqu'il le faut, les murs se dilateront et aux applaudissements des assistants à même de juger *de visu* de la réussite de l'opération, le R. P. Supérieur de rappeler les instruments choisis par Saint Joseph pour accomplir le prodige. C'est d'abord un officier de marine qui renonçant à une carrière brillamment commencée, veut maintenant se distinguer, sous l'étendard de la Croix, au service du Roi même des Cieux : pour la gloire de son Maître, il ne reculera devant aucun sacrifice. Je veux parler du capitaine de corvette Ricard, devenu le R. P. Ricard, de la Compagnie de Jésus. C'est, en second lieu, un ancien missionnaire de Chine, qui n'a pas hésité pendant 15 mois à cumuler à Roz-Avel les fonctions d'architecte, d'entrepreneur, et à l'occasion, de simple manoeuvre, l'ingénieur, le dévoué P. Dezaire. A l'un et à l'autre, le R. P. Supérieur redit sa reconnaissance émue et pleine d'affection.

En rendant hommage à leurs principaux bienfaiteurs, les Pères de Roz-Avel n'oublient pas les autres qui les ont aidés de leurs conseils, de leurs aumônes : religieux ou séculiers, personnes de la société ou du peuple, individus ou communautés, voire même des paroisses entières comme Plougastel-Daoulas, Le Folgoët, Loc-Maria-Plouzané.

Comment surtout témoigner leur reconnaissance au bon Saint Joseph, qui a résolu pour eux la crise du logement ? Ne vont-ils pas lui consacrer à jamais leur nouvelle demeure ? Ce ne serait que justice. Et pourtant le bon Saint-Joseph, toujours modeste, s'efface devant sa sainte Epouse, la glorieuse Mère de Dieu. Il veut que Roz-Avel soit consacré à Notre-Dame du Sacré-Cœur. Nous invoquerons donc Notre-Dame comme patronne de Roz-Avel.

Au bas du parc, face à la maison, un calvaire vient d'être érigé. Il est l'œuvre de M. Santelli, sculpteur à Landerneau, œuvre bien conçue, admirablement réalisée. Il porte deux dates, 1630-1930 : 1630, date de l'arrivée du R. P. Maunoir à Quimper ; 1930, date de l'inauguration de Roz-Avel, comme résidence de missionnaires et maison de retraite. Il porte aussi l'inscription : *Oportet Illum Regnare. Il faut que le Christ règne.* Selon le vœu exprimé par le R. P. Supérieur, commenté par Sa Grandeur Mgr Duparc avec l'éloquence qui

lui est naturelle, le Christ Jésus règnera sur Roz-Avel. Il règnera dans le cœur des missionnaires qui, marchant sur les traces du R. P. Maunoir, iront avec un zèle chaque jour renouvelé se porter aux âmes, partout où l'obéissance les enverra. Il règnera, par les exercices spirituels dans l'âme de ceux qui viendront à Roz-Avel se préparer à être le sel de la terre et la lumière du monde, à répandre partout par leurs exemples, par leurs paroles, par leurs œuvres la bonne odeur du Christ Jésus.

A. M. D. G.

P. S. — Une note communiquée à la *Semaine Religieuse* fera savoir aux intéressés la date précise où Roz-Avel pourra recevoir des retraitants.

MELLAC. — Fête organisée par le « Bleun-Brug » pour honorer la mémoire de M. Henry, aumônier de l'hôpital de Quimperlé et écrivain breton, à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa mort, sous la présidence de Monseigneur Duparc, évêque de Quimper, le dimanche 24 Août 1930.

Programme. — (L'heure indiquée est l'heure légale).

9 h. 45 : réception de Monseigneur ;

10 heures : grand'messe célébrée par M. Bihan, directeur au Grand Séminaire ; sermon par Mgr Duparc. Après la messe, *Libera* et *De profundis* sur la tombe de M. Henry.

11 h. 30 : inauguration d'une plaque commémorative sur la maison natale de M. Henry, au bourg de Mellac. Allocution par M. Bouédec, maire de Mellac.

12 heures : banquet par souscription, salle de Mme Moru, à Ty-Bodel.

13 h. 30 : vêpres.

14 heures : séance artistique et littéraire.

Au programme : 1° Allocution de M. le chanoine Pérenès, aumônier de l'hôpital de Quimper : *L'abbé Henry, sa vie, ses œuvres*.

2° *Ar Goulenn-Eured*, opérette en un acte, composée par M. Henry, et représentée par ses compatriotes.

3° *An hini goz o vont da denna he foltret*, drame en un acte représenté par un groupe de jeunes filles de Scaër.

4° *Yann ar paotr mad*, monologue comique.

5° Dans les entr'actes, diverses mélodies bretonnes.

Pour terminer : *Bro goz ma Zadou*.

Avis. — Le prix du banquet est fixé à 12 francs. Le nombre des places étant limité, prière de s'inscrire en adressant une carte à Mme Moru, à Ty-Bodel, en Mellac.

Le collège chrétien. — Dans les collèges catholiques, Jésus-Christ est Roi. La prière, la messe, les communions générales ou régulières, les retraites d'entrée, les prédications sont des exercices officiels et suivis par tout le monde. Les matières profanes sont enseignées par des maîtres ecclésiastiques ou profondément pénétrés de l'esprit chrétien, qui relèvent les erreurs ou font, tout en allant, les rapprochements nécessaires avec la doctrine de l'Eglise. Les sciences

religieuses ne sont pas reléguées au dernier rang ; on leur donne toute l'importance et tout le développement qu'elles comportent, et elles figurent au programme de toutes les classes. Ainsi l'équilibre se maintient entre les différentes connaissances ; toutes progressent en même temps, et la formation religieuse et morale n'est jamais en retard sur la formation intellectuelle. De la sorte, le collège n'est plus qu'une grande famille où toutes les croyances du foyer sont raisonnées, étendues, affirmées, mises en lumière sous la direction de spécialistes qui y consacrent plus de compétence et de loisir que n'en peuvent avoir en général les parents.

Le jeune homme qui profite de cet enseignement, armé de pied en cap, serait inexcusable de désertir son drapeau.

Chanoine LEVASSEUR.

BIBLIOGRAPHIE

SOMME THÉOLOGIQUE DE S. THOMAS D'AQUIN. Texte latin et traduction française. L'ensemble comprendra environ 30 volumes, d'un format élégant, commode (10×17 cent.), et d'une typographie très soignée. — Editions de la Revue des Jeunes : Desclée et Cie, 30, rue Saint-Sulpice, Paris (6°).

Vient de paraître : LA VIE HUMAINE : SES FORMES, SES ETATS, traduction, notes et appendices, par le R. P. A. LEMONNYER, O. P. — 1 volume de 586 pages. Prix : broché, avec vignette sur la couverture : 13 francs. Le même volume relié toile, 17 fr. — Editions de la Revue des Jeunes : Desclée et Cie, 30, rue Saint-Sulpice, Paris (6°).

L'édition de la *Somme de Saint Thomas* se poursuit régulièrement. L'accueil que le public a bien voulu faire aux premiers volumes (*La Prudence* du R. P. Noble, *Dieu*, du R. P. Sertillanges) est des plus encourageants. Voici paraître, sous la signature du R. P. LEMONNYER, *La Vie Humaine, ses formes, ses états*. C'est la traduction des questions 179-189 qui sont les dernières de la 2^a 2^e æ. Le volume fait 585 pages. Il y est traité de la division de la vie en active et en contemplative, et de la distinction, puis de comparaison de l'une et de l'autre, puis de la considération en général des offices et des états parmi les hommes, et ensuite de l'état de perfection.

Ce traité se recommande à toutes les personnes de piété qui ont le souci d'approfondir, à la lumière de la théologie, leur vie intérieure et de réfléchir sur les conditions de leur état dans la religion ou même dans le monde. Nous oserions presque dire qu'il s'impose dans les maisons de formation ecclésiastique et religieuse ainsi que dans les Communautés de l'un et l'autre sexe, qu'elles soient de vie active ou de vie contemplative.

En pareille matière on a surtout besoin d'idées précises et claires. Le traducteur y est allé justement de ce style sobre, net, fin, que beaucoup de nos lecteurs lui connaissent. Les notes explicatives qu'il a mises à la fin de son livre sont extrêmement substantielles. Mais nous devons signaler avec une insistance dont certainement on nous saura gré, les quatre grandes notes doctrinales qui se trouvent aux renseignements techniques. Il y en a une sur la *Vie contemplative chrétienne*, une autre sur la *Perfection de la Charité commandée à tous*, une troisième sur l'*Economie générale de la vie religieuse*, une dernière sur la *vie mixte*.

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, près BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.

R. C. Bordeaux, N° 5.594 A
10 % de Remise sur facture pour Commandes directes

HYGIÈNE DE L'ESTOMAC

Après et Entre les repas 2 à 3

PASTILLES VICHY-ETAT

assainissent la bouche -- facilitent la digestion

EXIGER LA MARQUE VICHY-ETAT — TOUTES PHARMACIES

Lourdes VILLA ST-JEAN-PONT-VIEUX PRÈS DE LA GROTTÉ
3, rue du Paradis et rue de la Grotte
PRIX MODÉRÉS **ALBERT ABADIE** CUISINE SOIGNÉE

FABRIQUE D'ORNEMENTS D'EGLISE
Bronzes, Orfèvrerie, Dorure, Argenture, Vernissage
JEUSSET-EVELLIN

EVELLIN Frères, Successeurs

Fournisseurs attitrés de l'Archevêché

7, rue d'Antrain, RENNES — Téléphone 28-81

Chasublerie - Bannières - Dais - Soieries

Draps et Tentures mortuaires

— Catalaques — Statues — Chemins de Croix — Christes en fonte pour calvaires —

Maison à NANTES, 35, rue de Verdun.

Représentation de vitraux, Electrification & transformation lustrerie

PNEUS DUNLOP

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

45^e ANNÉE.

Vendredi 22 Août 1930.

N° 34.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche 24. — 11^e Dimanche après la Pentecôte. Saint Barthélémy, Apôtre. Double de 2^e classe. Rouge.

Lundi 25. — Saint-Louis, Roi de France, Confesseur. Double majeur. Blanc.

Mardi 26. — Saint Zéphirin, Pape et Martyr. Simple. Rouge.

Mercredi 27. — Saint Joseph Calasance, Confesseur. Double. Blanc.

Jeudi 29. — Saint Augustin, Evêque, Confesseur, Docteur de l'Eglise. Double. Blanc.

Vendredi 29. — Décollation de Saint Jean-Baptiste. Double majeur. Rouge.

Samedi 30. — Sainte Rose de Lima, Vierge. Double. Blanc.

Dimanche 31. — 12^e Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Calvaire de Landerneau du 24 au 31 Août.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'EVÊCHÉ

I. Propagande anticatholique. — On nous signale que sur plusieurs points du diocèse il se fait en ce moment une propagande assez active en faveur d'idées, d'associations, d'œuvres qui, sous couleur de vie spirituelle ou de mystique chrétienne, visent en réalité à détacher les fidèles de l'Eglise et à les affranchir de toute autorité religieuse.

La prétention avouée des personnes qui se livrent à cette propagande de ne dépendre « d'aucune église » révèle suffisamment l'esprit qui les anime.

Nous mettons nos fidèles en garde contre ces tentatives insidieuses ; et Nous leur rappelons les règles très sages de l'Eglise qui veut que toute publication religieuse soit revêtue d'une approbation épiscopale ; que toute quête faite pour un but religieux soit autorisée par l'Evêque du diocèse.

II. Création de paroisse. — Monseigneur l'Evêque a décidé d'ériger en paroisse le quartier avoisinant la gare de Quimper et a chargé M. Guillermit, vicaire à Saint-Mathieu, d'en préparer l'organisation.

III. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Aumônier de la Retraite, à Brest, M. Batany, vicaire à Saint-Thégonnec ;

Vicaire à Saint-Thégonnec, M. Le Roux, directeur d'école à Plouzane ;

Vicaire à Saint-Mathieu de Quimper, M. Balcon, directeur d'école à Concarneau ;

Vicaire à Querrien, M. Kerviel, vicaire au Conquet ;

Vicaire au Conquet, M. Le Bot, vicaire à Plouescat ;

Vicaire à Plouescat, M. Manuel Yves, vicaire à Poullaouën ;

Vicaire à Poullaouën, M. Kermorgant, jeune prêtre de Ploudalmézeau ;

Vicaire à Plabennec, M. Guéguen, vicaire à Audierne ;

Vicaire à Audierne, M. Calvez, jeune prêtre de Plouguerneau ;

Vicaire à Plogoff, M. Lallouët, jeune prêtre de Collorec ;

Vicaire à Irvillac, M. Marc, jeune prêtre de Châteaulin ;

Vicaire à Beuzec-Cap-Sizun, M. Messenger Jean, de Commana ;

Surveillant à l'école Saint-Yves, M. Jacq, vicaire à Plourin-Morlaix ;

Vicaire à Plourin-Morlaix, M. Guinvac'h, instituteur à Plabennec ;

Vicaire à Sibiril, M. Mao, auxiliaire à Querrien ;

Vicaire à Plomelin, M. Kerdoncuff, jeune prêtre de Dirinon ;

Vicaire à Penmarc'h, M. Bernard, jeune prêtre de Lesneven.

PARTIE NON OFFICIELLE

Saint Augustin (26 Août).

« J'ai vivement aimé la perfection dont le Seigneur a parlé, quand il dit au jeune homme riche : « Va, vends tout » ce que tu as et donne-le aux pauvres, et tu auras un trésor » dans les cieux ; et puis, viens et suis-moi » ; et j'ai agi ainsi, non par mes propres forces, mais avec l'aide de sa grâce. Ce n'est point parce que je n'étais pas riche qu'il m'en sera moins tenu compte ; car les apôtres qui le firent les premiers n'étaient pas riches non plus. C'est abandonner le monde entier que d'abandonner ce que l'on a et ce que l'on désire avoir. Combien j'ai pu avancer dans cette voie de la perfection, je le sais mieux que personne ; mais Dieu le sait mieux que moi. Et j'exhorte les autres de toutes mes forces à ce gende de vie, et, grâce à Dieu, j'ai des compagnons qui s'y sont décidés par mon entremise. » (Aug.).

Nous souhaitons aujourd'hui que, partout, surgissent des « semeurs de chasteté », semblables au saint Docteur, qui, prudemment certes, mais avec force et persévérance, se fassent des conseillers de vie sacerdotale et religieuse, toujours

selon la volonté de Dieu, pour mieux éviter l'affaiblissement de l'esprit chrétien et la perte graduelle de l'intégrité des mœurs.

(Pie XI, Encyclique *Ad salutem*, à l'occasion du XV^e centenaire de Saint Augustin.)

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — XI^e Dimanche après la Pentecôte (24 Août) : Offices de Saint Barthélémy, Apôtre : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 heures 1/2. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

Vendredi 29 : Réunion des Mères Chrétiennes, à 8 heures, à la chapelle.

— ÉGLISE DE SAINT-MATHIEU. — XI^e Dimanche après la Pentecôte (24 Août) : Fête de Saint Barthélémy, Apôtre : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe), et à 11 heures 1/2. — A 3 heures, vêpres, bénédiction du S.-Sacrement.

Lundi et mardi : 7 heures 1/2, service pour les Trépassés.

Avis de service. — Un service sera célébré en l'église paroissiale de SAINT-MATHIEU DE QUIMPER, le lundi 25 Août, à 10 heures, pour M. l'abbé Michel Canévet, scolastique, oblat de Marie-Immaculée.

Action Catholique et Œuvres de Jeunesse. — Le Secrétariat de l'Action Catholique et des Œuvres de Jeunesse, sera fermé du 24 Août au 14 Septembre.

Brevet élémentaire et brevet d'enseignement primaire supérieur (section générale). — Les examens du Brevet élémentaire et du Brevet d'enseignement primaire supérieur (section générale) pour la seconde session sont fixés au 6 Octobre.

Le registre d'inscription sera clos le 5 Septembre.

Les candidats et candidates sont priés de ne pas attendre la clôture du registre pour produire leur demande d'inscription.

Les premières messes (suite). — Le 27 Juillet, une fois de plus, la jeune paroisse de *Saint-Joseph-du-Pilier-Rouge* voyait un de ses fils monter solennellement au saint autel. M. l'abbé Ange Capitaine, neveu du vénéré recteur de Brasparts, M. le chanoine Bourvon, qui, de la chaire, rappela avec grande onction la voie difficile mais douce qui conduit au sacerdoce, et les grâces que Dieu réserve à son prêtre, homme de l'apostolat et de la prière. Voilà une paroisse qui, par le nombre des prêtres accourus et des séminaristes, par la beauté des cérémonies, la riche ornementation de l'église, et le sermon entendu, va continuer plus intensément la semence des vocations.

Le 27 Juillet encore, à LESNEVEN, un conseiller municipal, ami fidèle du clergé dans toutes ces œuvres, M. François Bernard, avait le bonheur de contempler son fils, M. Louis Bernard, montant au Saint Autel entouré de tant de prêtres et de séminaristes. Le prédicateur, M. Abjean, recteur à Plourin-Morlaix, montra le caractère de ressemblance du prêtre avec le Divin Sauveur, entrant en communication intime avec les âmes confiées à son apostolat. Le beau récit de cette fête dans le courrier ajoute : « Que Dieu daigne susciter des vocations généreuses dans cette paroisse de Lesneven, qui a déjà fourni au diocèse une si belle phalange de prêtres dévoués ! »

Le même jour, COLLOREC, « cette paroisse d'élection », dans « la Montagne » de Cornouailles, fêtait un jeune prêtre sorti de ses rangs, M. Guillaume Lallouët. Après l'Evangile, M. Lérans, directeur de l'école libre de Plounéour-Trez, après un souvenir ému aux parents défunts du jeune célébrant, esquisse à grands traits les étapes d'une vocation sacerdotale : enseignement précieux dans cette paroisse qui, sous la Révolution, « donna un martyr à l'Eglise : M. Le Coz, recteur de Poullaouen ».

EDERN, par toutes les familles de sa population, fait tous les honneurs à M. Jean Guyader, qu'un nombreux clergé conduit processionnellement du presbytère au Saint Autel. M. Cloarec, vicaire à Plouescat, présente son jeune confrère comme le délégué de Dieu pour le salut de ceux qu'il recevra la mission de diriger vers le ciel, et il termine par le souhait que de semblables fêtes se renouvellent souvent dans cette paroisse.

Enfin, pour clore la série des premières messes du 27 Juillet, nous nous transportons à PLOUNÉVEZ-LOCHRIST, où nous remarquons un bon groupe de jeunes élèves de Lesneven, qui sont venus en ce beau jour de sa première messe témoigner leur reconnaissance à leur surveillant, M. François Le Goff. A l'Evangile, M. Abolivier, chapelain à Plougastel-Daoulas, « rappelle, en termes lumineux et d'une saisissante éloquence », ce qu'est le prêtre, ses obligations et ses croix rédemptrices. Puissent ses apostoliques accents trouver de longs échos dans les âmes de ses jeunes auditeurs de Plounévez-Lochrist.

Voilà 14 prédications consacrées le même jour sur diverses parties du diocèse à cet admirable sujet des vocations sacerdotales, à cette « leçon de choses », émouvante, d'une première messe solennelle ! La parole tombée de la chaire comme une semence féconde porterait, me semble-t-il, des fruits plus assurés, si à elle s'ajoutait partout la proclamation de la liste des prêtres fournis depuis plus de cent ans par la paroisse, et la mise à l'honneur des familles qui, par leur persévérance au service de l'Eglise, continuent à faire fructifier les grâces que les messes de leurs fils ont versées sur elle.

Le 3 Août, CHATEAULIN était en fête pour la première messe solennelle de M. Corentin Marc, neveu de M. l'Archevêque, chanoine Moré, et de M. Moré, vicaire à Pont-l'Abbé.

Parmi les prêtres venus pour prendre part à la joie du jeune célébrant, étaient M. le chanoine Le Roy, ancien curé, M. le chanoine Y. Perrot, des professeurs de Pont-Croix et presque tous les anciens vicaires de Châteaulin. Instruction très belle et très pieuse du vicaire de Pont-l'Abbé, sur la mission sublime du prêtre, appel chaleureux aux familles de la paroisse, afin que surgissent, par leurs prières instantes à Dieu, et leur sollicitude pour l'âme de leurs enfants, des vocations sacerdotales.

Le même jour, SAINT-THÉGONNEC conduisait à l'autel un de ses fils, M. Joseph Robin. « Au chœur, les camails et les mosettes voisinent avec les surplis blancs ». 30 prêtres et séminaristes s'unissent à la ferveur de l'officiant. Son oncle, M. le chanoine Coatarmanac'h, curé de Pont-Croix, dit en chaire le grand bonheur des parents et de la paroisse d'avoir donné un prêtre de plus au service des âmes ; il exprime le vœu que la tradition des vocations sacerdotales soit toujours féconde à Saint-Thégonnec, et termine son éloquente instruction en souhaitant qu'un long et fructueux ministère prépare au jeune prêtre d'aujourd'hui une couronne formée par les âmes qu'il aura sauvées.

TRÉFLÉVÉNEZ est une petite paroisse, mais elle compte actuellement deux prêtres sortis de ses foyers : M. Léon, vicaire à Pleyben, et le célébrant d'aujourd'hui, jeune prêtre attaché au diocèse de Beauvais. M. le chanoine Boucher, orateur de la fête, y ajoute un commentaire fervent qui fera naître d'autres vocations pour l'avenir.

(A suivre.)

Nécrologie. — M. YVES LE MAOUT, ancien Vicaire de Gouesnou. — Les obsèques de M. Yves Le Maoût ont eu lieu, le samedi 9 Août, à Saint-Evarzec, sa paroisse natale, où l'avant-veille il s'était éteint. Il supporta jusqu'au dernier jour, avec un esprit de foi élevé, les épreuves d'une maladie qui le minait sans trêve ni répit depuis de longues années. Tout le temps que ses forces et les circonstances lui permirent de consacrer au ministère paroissial, il l'avait, pour ainsi dire, passé à Gouesnou, comme vicaire. M. le chanoine Joncour, vicaire général, qui l'y eut pour zélé collaborateur, voulut célébrer la messe de ses funérailles, assisté de M. Monot, recteur de Saint-Thurien, originaire de Gouesnou, et de M. J.-L. Dantec, le vicaire actuel. Onze ans s'étaient déjà écoulés depuis que le regretté défunt avait dû quitter Gouesnou, mais son cœur de prêtre demeura toujours attaché à ce qui avait été, ici-bas, d'une façon très particulière, le champ béni de son apostolat. La présence à son enterrement de quatorze habitants de Gouesnou, malgré l'éloignement de cette paroisse et les travaux de la moisson, a rendu témoignage des fidèles sentiments d'estime et de reconnaissance qu'il sut y gagner par son dévouement et sa bonté.

Il naquit à Saint-Evarzec le 25 Juillet 1880, au sein d'une famille très chrétienne. Il fut envoyé en 1892 au Petit Séminaire de Pont-Croix. Durant tout son collège, il fit par sa piété, sa régularité et son travail, l'édification de ses meilleurs

condisciples, et, chaque année, les suffrages de sa classe lui attribuèrent le prix destiné à récompenser l'élève le plus méritant. Son application intelligente et soutenue ne lui valut pas que cette enviable distinction.

Il fut au Grand Séminaire le même modèle qu'au collège. Sa santé, compromise dès le début, n'altéra pas son excellent et aimable naturel. Il se prépara aux divers ordres avec une ferveur peu commune et reçut la prêtrise en 1904.

Partir pour les missions eût été son rêve; mais il se sentait trop atteint déjà du mal qui devait l'emporter pour caresser davantage ce projet aimé de sa première jeunesse. Quelques mois maître d'études à Lesneven, puis intérimaire dans d'autres postes, il fut, de 1906 à 1919, vicaire à Gouesnou. Il s'y montra avec une rare plénitude l'homme de Dieu et devint rapidement l'homme de tous. Mais c'est aux jeunes qu'il fit la part la plus belle dans les opportunes et saintes industries de son apostolat. Il les convoquait tous les ans à une retraite dont les exercices étaient organisés avec un si grand bonheur que chacun se faisait une joie de venir s'y retremper. Parmi eux, il parvint sans retard à recruter les premiers éléments d'un cercle d'études qui fut, en quelques mois, très prospère. Un vivant *Kannadik*, qu'il polygraphiait lui-même, resserrait les liens du groupe. L'infatigable vicaire eut aussi recours à sa petite feuille pour atteindre les hommes et préparer le terrain à la fondation d'œuvres agricoles qu'il réussit à établir effectivement et dont il resta la cheville ouvrière, *ad maiorem Dei gloriam*. Toute son action fut orientée vers cet unique but : la gloire de Dieu et le bien des âmes. Il entretenait sa flamme en donnant la première place à ses exercices de piété. Il doit aussi, semble-t-il, à une vie parfaitement réglée de n'avoir point succombé à une tâche peu en rapport avec son état maladif, que les paroissiens se désolaient de ne pouvoir améliorer.

Son délabrement physique ne l'empêcha pourtant pas d'être mobilisé pendant la guerre. Sous l'uniforme militaire, il resta le même prêtre de devoir, plein de vaillante charité, qu'il fut dans sa paroisse.

Déclaré, malgré lui, inapte au front, il commença par être envoyé comme infirmier dans un hôpital de Vannes. « Là, écrit un de ses camarades, Le Maout s'est acquitté de ses fonctions avec un zèle vraiment admirable. Il faisait les besognes les plus répugnantes avec le sourire; avec la même simplicité, il soignait les contagieux les plus divers et les moins intéressants; sans un geste d'impatience, il veillait les fous les plus dangereux.

» La guerre se prolongeant, le médecin-chef proposa à Le Maout de le verser dans le service auxiliaire; mais notre ami se déclara capable de faire un brancardier. Le médecin-chef le félicita, n'insista pas et le voilà expédié au front, fin 1915, en Champagne, comme brancardier divisionnaire.

» Ce que M. Le Maoût jugeait être son devoir, il le faisait sans hésiter. Je viens de passer près d'un village, Prosnes, qui m'a rappelé ce fait. Un carrefour est bombardé; des soldats se précipitent dans notre abri et nous disent : un camarade est tombé, blessé. Sans attendre un ordre, sans une

hésitation, Le Maoût et un caporal (les plus timides, croyait-on) saisissent un brancard, sortent et bientôt rentrent avec leur blessé.

» Des régiments demandèrent des prêtres pour remplir les fonctions d'aumônier bénévole. Le Maoût, encore, s'offrit pour cette tâche ingrate...

» Je regrette de n'avoir pas retenu ou noté plus de faits à l'honneur de ce prêtre si bon, si dévoué, si courageux dans sa simplicité. On n'en dira jamais trop de bien.

Libéré avec sa classe et revenu à Gouesnou, M. Le Maoût se vit, tôt après, contraint à renoncer à son ministère. Ses forces étaient trop épuisées. En Septembre 1919, le cœur gros, il pria Monseigneur de recevoir sa démission.

Il fut alors nommé chapelain des Religieuses Ursulines de Quimperlé. La douceur du climat de cette ville, les soins dont on aima à l'entourer et les précautions qu'il voulut prendre lui-même retardèrent, sans doute, les progrès de son mal. L'oisiveté lui était trop en horreur pour qu'il n'essayât pas d'utiliser les loisirs de son repos forcé. Dans le recueillement de sa demi-retraite, il s'adonna passionnément à la lecture.

Cependant, sa santé allait toujours en déclinant. Il fit un dernier pèlerinage à Lisieux pour se recommander à sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus et, en Octobre 1926, il se retira à Saint-Evarzec, auprès de son frère et de sa belle-sœur, qui l'accueillirent sous leur toit avec une admirable bonté. Il y attendit la mort en demandant aux exemples des Saints, dont il passa ses dernières années à lire les biographies, le secret de se détacher complètement du monde et de faire jusqu'au bout la volonté de Dieu.

Le mercredi 6 Août, son état ayant brusquement empiré, M. le Recteur de Saint-Evarzec lui administra l'extrême-onction. Le lendemain, M. Le Maoût remit son âme entre les mains de Dieu.

Le 9 Août, M. le chanoine Cogneau, vicaire général, entouré d'une quarantaine de prêtres, conduisit à sa dernière demeure la dépouille mortelle de ce bon et saint prêtre.

« **Fleurs de Lys** ». — Ce n'est pas une œuvre nouvelle que « *Fleurs de lys* ». Les *Fleurs de lys* n'ont ni cadre, ni organisation, pas de présidente, pas de trésorière. Elles sont une âme, une vie, un feu : une seule âme commune à 80.000 jeunes filles; une vie qui cherche à se répandre davantage encore; un feu qui veut tout embraser, feu de l'amour du Cœur de Jésus pour Dieu d'abord et pour les hommes ensuite, feu que le Christ est venu apporter sur terre et qu'il n'a pas d'autre désir que de le voir s'allumer dans le monde entier.

N'ayant pas de corps, ce mouvement s'harmonise admirablement avec toutes les organisations déjà existantes. La *Fleur de lys* a donc, par le but même qu'elle se propose, l'esprit paroissial, qui n'est autre que l'esprit de l'église. Elle peut entrer dans toutes les œuvres, mais dans chacune elle doit être l'élite. Douce, humble, obéissante, pieuse, pure, elle

ne porte ombrage à personne, se tenant prête à obliger toutes ses compagnes. Elle aime immensément le bon Dieu, et veut en toutes circonstances le faire aimer, car elle est conquérante : aussi est-elle sacrifiée, comme Jésus et avec Jésus sur la croix.

Mais d'où lui vient donc cet esprit, si contraire à l'esprit du monde ? Et comment cet esprit s'entretient-il en elle ? La *Fleur de lys* prend part de loin en loin à des retraites. (Disons : comme celle qui sera prêchée, à la Retraite de Quimper, par le R. P. Chantepie, directeur des Fleurs de lys, à partir du 17 Septembre au soir, et comme la journée du 21, qui la terminera par une réunion générale des jeunes filles de Cornouailles, présidée par Monseigneur l'Evêque.) Mais la *Fleur de lys* s'alimente surtout par un petit bulletin mensuel, qui porte son nom, « Fleur de lys », et qui paraît à Séez, dans l'Orne, depuis une vingtaine d'années, sous le patronage de la petite sainte normande Thérèse de l'Enfant-Jésus : le prix en est modique et à la portée de toutes les bourses, 4 francs par an seulement.

Ce bulletin est rédigé par le fondateur et directeur du mouvement, le P. Chantepie. Petite revue d'apparence bien modeste, petite étincelle qui allume partout où elle tombe le feu de l'amour divin. Petite revue modeste au sens le plus élevé du mot, car elle répand un immense courant de modestie dans un monde corrompu et corrupteur, en sorte que la *Fleur de lys* est une fleur de pureté, *lilium inter spinas*.

J. BLAREZ.

PLONÉVEZ-PORZAY. — Grand pardon de Sainte-Anne-la-Palud (30-31 Août et 2 Septembre). — Dans le précédent numéro de la *Semaine Religieuse* une ligne a sauté, qui annonçait la présence au pardon, de Dom Cozien, abbé de Solesmes.

Nous rappelons qu'il y a trois jours de pardon.

Samedi : messes à toutes les heures depuis 6 heures ; grand'messe à 11 heures, chantée par M. Bernard, recteur de Cast. A 17 heures, vêpres, sermon par M. le chanoine Joncour, procession. A la tombée de la nuit, procession aux flambeaux.

Dimanche : messes basses comme la veille. A 11 heures, grand'messe, et sermon breton par Mgr Tréhiou. A 15 heures, vêpres, allocution française par Mgr Tréhiou, procession et bénédiction du Saint-Sacrement.

Mardi : messes basses, comme aux jours précédents. Grand'messe à 11 heures, sermon par M. le chanoine Kerbaol. A 15 heures, vêpres et procession finale.

Pendant les fêtes, des confesseurs seront à la disposition des pèlerins, spécialement dans la nuit du samedi au dimanche, et dans la matinée du dimanche.

Comme on peut prévoir une grande affluence de prêtres, il serait à désirer que ceux qui le peuvent facilement, apportent leur costume de chœur.

H.

LE RELECQ. — Noces d'or sacerdotales. — Le dimanche 10 Août à 10 heures moins le quart exactement, pendant que les cloches chantaient la joie de toute la famille paroissiale, M. le chanoine Branquet, recteur au Relecq, quittait son presbytère, en procession. Les enfants des écoles libres précédaient ; les petits « patronnés » de Saint-Roger formaient la garde d'honneur. Des oriflammes, des drapeaux accrochés à toutes les maisons s'agitaient au passage du bon recteur du Relecq et disaient, à leur façon, la gratitude de tous. La procession pénétra dans l'église, décorée par des mains expertes et pieuses, qui s'étaient surpassées cette fois.

L'heureux jubilaire monta à l'autel, assisté de MM. les abbés Daré, vicaire à Taulé et Saliou, professeur à l'école Saint-Yves, Quimper. MM. les abbés Dénier, vicaire à Roscoff et Kerboul, vicaire à Rosporden remplissaient les fonctions de maître de cérémonies et de thuriféraire. Au chœur avaient pris place MM. les chanoines Corre, curé de Landerneau, Uguen, curé de Plougastel-Daoulas ; Goulven, aumônier des Ursulines, à Saint-Pol-de-Léon ; Kerloéguen, curé de Guipavas ; Le Gall, curé de Taulé ; MM. les doyens Delaunay, curé de Fitzjames (Oise) ; Le Sann, curé de Lanmeur ; Lanchès, aumônier des Bretons en Dordogne ; MM. les aumôniers Sallaün, de l'Adoration de Brest ; Fily, des Petites Sœurs des Pauvres, de Brest, etc...

Après l'Evangile, M. le chanoine Corre monta en chaire pour faire le sermon de circonstance. Avec simplicité et avec force — ne sont-ce pas les deux caractères de l'éloquence vraie ? — il dit la reconnaissance du prêtre, de la famille, de la paroisse, en pareil jour. Puis il exalta le zèle discret et fécond du pasteur qu, depuis 35 ans, dirige la paroisse du Relecq. Aussi personne ne fut étonné d'apprendre de la bouche de M. Lichou que Sa Sainteté Pie XI avait daigné adresser un télégramme de félicitations au « jeune » jubilaire.

La messe fut ensuite reprise : l'éternel *Credo* catholique fut chanté avec plus d'élan que jamais, et avec autant d'émotion, sans doute, que le 10 Août 1880, le prêtre redit les mots sacramentels qui font descendre Dieu sur l'autel. Ah ! que Jésus alors entendit des paroles d'amour et de reconnaissance !...

M. le Recteur reçut ses invités au presbytère ; et là, ce fut encore un vrai régal d'entendre les toasts de M. l'abbé Lichou, qui célébra l'animateur silencieux qu'est M. le chanoine Branquet pour toutes les œuvres paroissiales ; de M. le chanoine Kerloéguen, qui dessina rapidement le portrait de M. le Recteur, pieux et studieux collégien ; de M. Saliou, qui exalta la bonté innée du Père si tendre ; de M. l'abbé Lanchès, qui voit en lui le modèle des chefs de famille sacerdotale. A son tour, M. le Recteur se leva et eut un mot délicat de gratitude pour tous et pour chacun.

Fête inoubliable, en vérité, fête intime, fête touchante, à laquelle assistaient de loin des absents bien chers !...

Et le lendemain, le vénéré pasteur du Relecq fut à son heure habituelle dans sa chère église : il y recommença un nouveau cycle de prières pour ceux qui ne prient pas leur Dieu. Ah ! que ce soit longtemps ainsi !

Nouveaux Evêques. — Mgr MARMOTTIN, évêque de Saint-Dié. — N. S. P. le Pape vient de nommer évêque de Saint-Dié Mgr Marmottin, archiprêtre de Sézanne (Marne).

Mgr Louis-Augustin Marmottin est né le 11 Mars 1875, d'une famille d'honnêtes cultivateurs à La Neuville-au-Pont, paroisse de 700 habitants, de l'archiprêtré de Sainte-Menehould (Marne). Quand il eut achevé les cours du Grand Séminaire en 1896, il n'avait que 21 ans ; brillant élève, travailleur et pieux, il fut envoyé par son évêque à l'Institut Catholique de Paris, dont il suivit les cours durant deux années, et prit ses licences en sciences mathématiques et en droit.

Professeur à l'Institution Saint-Etienne de Châlons, ordonné prêtre le 17 Décembre 1898, il enseigna les sciences durant dix-neuf années.

Pendant les premières années de la grande guerre, il servit comme infirmier. Le 2 Juin 1917, Mgr Tissier, évêque de Châlons, le nomma curé-archiprêtre de Sézanne. Dans cette paroisse, il donna une vive impulsion aux œuvres d'hommes et de femmes ; il excellait à présider leurs réunions et à les rendre fructueuses. Aussi ses paroissiens lui étaient-ils fort attachés.

Sur un théâtre plus vaste, le nouvel évêque continuera l'œuvre commencée à Châlons et à Sézanne : Œuvre d'enseignement, d'organisation et d'union.

— Mgr GAUDRON, évêque d'Evreux. — Mgr Paul-Désiré Gaudron, qui succède à Mgr Chauvin sur le siège d'Evreux, est né le 5 Mai 1880, à Coudreceau (Eure-et-Loir). Après ses études au Petit Séminaire de Saint-Chéron et au Grand Séminaire de Chartres, il fut ordonné prêtre le 29 Juin 1904. Il vint, lui aussi, à l'Institut Catholique de Paris, après un ministère pastoral de trois ans comme vicaire à Brézolles ; il y étudia de 1907 à 1909 et obtint le doctorat en théologie.

Il professait depuis trois ans l'Histoire ecclésiastique au Grand Séminaire de Chartres, quand survint la guerre. Mobilisé comme infirmier et envoyé sur sa demande aux premières lignes, il se fit remarquer par sa valeur exceptionnelle et son esprit de sacrifice. A la démobilisation, il revint au Grand Séminaire de Chartres comme professeur de dogme. Mgr Bouquet le choisit, en 1922, comme vicaire général et supérieur des Sœurs de Saint-Paul de Chartres ; l'année suivante, il le nomma aussi chanoine titulaire.

A la mort de Mgr Bouquet, il administra en qualité de vicaire capitulaire le diocèse de Chartres. Mgr Harscouët le nomma à son tour vicaire général et le prit en particulier pour collaborateur principal dans l'organisation des fêtes mariales du 31 Mai au 6 Juin 1927 qui furent le premier Congrès marial national. En Janvier 1928, le Pape a conféré à Mgr Gaudron la dignité de protonotaire apostolique.

Fédération des Amicales de l'Enseignement Catholique de France. — XI^e CONGRÈS NATIONAL. — La Fédération des Amicales de l'Enseignement Catholique de France célébrera ses noces d'argent, à l'occasion de son XI^e Congrès National

qui se tiendra à Bordeaux les 5, 6 et dimanche 7 Septembre 1930, sous la présidence de S. E. le cardinal Andrieu, archevêque de Bordeaux, primat d'Aquitaine, de NN. SS. les Evêques de la région et de M. Henry Poupon, président général de la Fédération, avec le concours de hautes personnalités catholiques au nombre desquelles S. G. Mgr Baudrillart, archevêque de Mélitène, recteur de l'Institut Catholique de Paris, de l'Académie Française, et le Révérendissime Père Gillet, maître général de l'Ordre des Frères Prêcheurs.

Le Congrès est consacré à l'étude : *Du rôle des Amicales à l'égard de l'Enseignement libre.*

C'est à Lourdes, le 8 Septembre, que se terminera cette imposante manifestation à laquelle participeront les Amicales de la France entière. Au cours de cette journée, S. G. Mgr Gerlier, évêque de Tarbes et de Lourdes, prendra la parole.

Une souscription est ouverte (Compte Chèques Postaux, M. Ricaud, Bordeaux, 25.603).

Pour tous renseignements et pour les adhésions, s'adresser à la Permanence du Congrès, 11, Cours du 30-Juillet, Bordeaux.

La Semaine Sociale de Marseille. — Le Saint Père s'est grandement intéressé à la XXII^e session des Semaines sociales de France qui s'est tenue récemment à Marseille. Elle s'était proposé comme sujet d'études : *Le problème social aux colonies.* Les congressistes ont étudié sous ses divers aspects, et particulièrement dans les colonies françaises, la crise sociale suscitée par le seul fait que la colonisation met en contact deux états de civilisation très différents. Les récents événements de l'Inde, de l'Indochine, de Madagascar, en faisaient une question de la plus pressante actualité.

Le problème a été précisé de magistrale manière par M. Duthoit, dans la leçon inaugurale. « Il y a un problème social aux colonies, dit-il ; le pouvoir colonisateur ne peut le résoudre que s'il comprend et réalise sa vraie mission qui est non seulement de mettre en valeur mais de civiliser la société indigène. Or, l'Eglise qui, sur le plan supérieur où elle est placée, voit dans la colonisation un acte collectif de charité, civilise par le fait même qu'elle évangélise. Il convient donc d'entendre ses maximes et ses justes requêtes. »

Cette pensée de l'Eglise, Mgr Sallège, archevêque de Toulouse, l'exposait dès le soir du même jour, avec une puissante éloquence, dans le discours qu'il prononçait en l'église Saint-Joseph sur l'éminente dignité de la personne humaine. Il y a en effet, une manière chrétienne d'envisager l'humanité. L'homme, pour le chrétien, n'est pas qu'un outil de travail, un instrument de production au service d'un petit nombre ou de la collectivité, ni même un simple serviteur de l'universel progrès. Mais l'homme est avant tout une personne libre, autonome, maîtresse et responsable de ses actes, orientée vers une destinée qu'elle doit réaliser par le perfectionnement de son être ; l'homme est un être divinisé, participant à la nature et à la vie de Dieu, ayant le droit de se servir de son activité et aussi de l'univers suivant les exigen-

ces de la fin surnaturelle qui est la sienne. Société et pouvoir n'existent donc que pour la personne humaine, que pour l'aider dans la poursuite et la réalisation de sa fin et de sa vocation surnaturelle.

Tels sont les principes qui, du point de vue chrétien, dominant toute la question. Les nombreux et difficiles problèmes qu'elle soulève, et qui intéressent au plus haut point la paix et la civilisation, furent examinés par une pléiade de spécialistes.

M. Georges Goyau, de l'Académie française, fit l'histoire des interventions du Saint-Siège et de la Propagande dans les affaires coloniales, relevant la convergence entre ses enseignements séculaires et certaines tendances récentes du droit public international. Conférence pleine d'érudition et de charme et qui obtint le plus vif succès.

On n'attend pas que nous donnions ici un exposé des divers cours. Ce qu'il faut noter cependant, c'est le caractère particulier que donnait à cette « Semaine » la question des Missions et la présence de nombreux missionnaires.

Les chefs de l'Eglise ont présidé les leçons de la « Semaine sociale ». Autour de S. Em. le cardinal Binet et de Son Exc. le Nonce apostolique, se trouvaient NN. SS. les Archevêques et Evêques de Toulouse, de Nice, d'Ajaccio, de Lourdes, de Rabat, de Marseille.

Le 29 Juillet, Mgr Maglione présida, devant une magnifique assistance, le cours du P. Valensin. M. Duthoit saluant Mgr Maglione avait fait acclamer le Souverain Pontife. Le Nonce apostolique remercia en termes délicats l'assistance de cette manifestation. Puis, une fois de plus, il affirma l'affection profonde du Pape pour la France. Et il ajouta l'expression de sa gratitude personnelle pour les sympathies qu'il n'a cessé de trouver chez nous, auprès de la collectivité des catholiques, du Gouvernement de la République et des évêques. Enfin, il loua chaleureusement et les Semaines sociales pour la bonne besogne qu'elles font et leur président pour son dévouement que Pie XI vient de récompenser en lui conférant une des plus hautes décorations pontificales.

La Semaine sociale de Marseille comptera certainement parmi les plus riches en enseignements et les plus fécondes en résultats.

BIBLIOGRAPHIE

R. P. PINARD DE LA BOULLAYE. — JÉSUS MESSIE. Edition définitive des conférences de Notre-Dame de 1930, avec références aux documents et notes critiques. Un volume in-8° couronne, 12 fr.; franco, 13 fr. — Editions Spes, 17, rue Soufflot, Paris (5°).

En 1929, le R. P. Pinard de la Boullaye s'était borné à enregistrer des faits; en 1930, il s'est appliqué à en préciser la portée et à établir que Jésus est bien le Messie attendu, l'envoyé de Dieu. La première conférence, par une esquisse vigoureuse de son caractère, stimule et oriente la recherche; la seconde étudie les pâles figures de ses rivaux, « les christs païens »; les suivantes analysent trois premières preuves de sa mission: son propre témoignage, d'une irrécusable sincérité, les prophéties relatives à sa personne et à son œuvre, finalement sa résurrection.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche 31 Août. — 12^e Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

Lundi 1^{er} Septembre. — S. Gildas, abbé. Simple. Blanc.

Mardi 20. — Bienheureux Claude, Vincent, Nicolas, François et leurs Compagnons, Martyrs. Double. Rouge.

Mercredi 3. — De la férie. Vert.

Jeudi 4. — De la férie. Vert.

Vendredi 5. — De la férie. Vert.

Samedi 6. — S. Laurent Justinien, Evêque et Confesseur. Semi-double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Calvaire de Landerneau..... le 31 Août.

Odet (Ergué-Gabéric)..... le 1^{er} Septembre.

Saint-Derrien..... du 2 au 3 —

Tréméven..... du 4 au 5 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Lettre de Monseigneur Duparc, aux fidèles de l'arrondissement de Brest, sur la Kermesse de l'Enseignement libre.

MES CHERS FRÈRES,

La Kermesse que je vous ai annoncée en faveur de nos écoles catholiques s'organise, et les femmes d'œuvres qui s'en occupent ont déjà tenu leur réunion d'ensemble, à laquelle ont pris part toutes les déléguées cantonales et paroissiales.

Leur campagne de propagande et de sollicitation va maintenant commencer, et je suis sûr que votre charité répondra généreusement à leur appel.

La situation de nos écoles exige un grand effort. Si nous étions traités comme le sont les catholiques d'un grand nombre de pays protestants, qui reçoivent du budget national de fortes subventions pour leurs écoles, nous n'aurions pas à vous tendre la main. Mais l'Etat nous refuse tout secours, malgré la conscience avec laquelle nous payons les lourds

impôts qu'on nous réclame. En attendant que les lois injustes soient enfin changées, nous devons recourir à la charité populaire, et nous le faisons avec confiance.

Puisque c'est l'arrondissement de Brest qui est chargé cette année de fournir le premier effort dans l'organisation nouvelle, je demande aux quatre-vingt-treize paroisses qui composent cet arrondissement de donner un exemple qui entraînera les autres parties du diocèse dans les années suivantes. C'est une tradition à créer. Aucune région du département n'est dans des conditions meilleures pour accomplir cet exploit.

Les paroisses qui n'ont pas d'écoles libres ne voudront pas se soustraire à ce devoir. Elles y sont moralement obligées plus que les autres, parce que les autres supportent des charges scolaires qui jusqu'ici leur sont épargnées. Elles donneront de tout leur cœur la compensation charitable qu'on attend d'elles.

Beaucoup de familles sont pauvres. On acceptera d'elles ce qu'elles pourront offrir. Quelques familles sont riches, de date ancienne ou récente. Elles tiendront à être généreuses. Les fortunes moyennes sont ordinairement les mieux disposées à nous venir en aide. Je les supplie de persévérer dans cette habitude chrétienne.

Le sort de nos écoles est entre leurs mains, et par conséquent le sort des jeunes âmes qui leur sont confiées.

Savez-vous que, si nous avions assez de ressources et assez de maîtres, plus des trois quarts des enfants du diocèse fréquenteraient nos écoles, parce que nos écoles seraient assez nombreuses pour atteindre toutes les paroisses ? Et l'enfance bretonne, au lieu d'oublier sa religion, demeurerait fidèle à son baptême et à son Dieu.

Je vous ai fait entendre dernièrement le cri d'alarme du Souverain Pontife attristé par le tableau des conséquences de l'enseignement sans Dieu.

Je vous fais entendre aujourd'hui le cri de détresse des maîtres et des maîtresses de l'enseignement libre.

Unissez vos efforts, prêtres, instituteurs et institutrices catholiques, chrétiens et chrétiennes de bonne volonté, et offrez partout le plus large concours aux organisatrices de la vente de charité qui se prépare, et à laquelle vous tiendrez à participer comme clients après y avoir pris part comme donateurs.

Je bénis d'avance votre charité et je vous assure de ma reconnaissance et de mes prières.

Quimper, 24 Août 1930.

† ADOLPHE,

Ev. de Quimper et de Léon.

Cette lettre sera lue le 31 Août à toutes les messes dans toutes les paroisses de l'Archiprêtré de Brest.

II. Nominations.— Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Professeurs au Petit Séminaire de Pont-Croix : M. Baccon, docteur en théologie ;

M. Louarn, jeune prêtre de Briec ;

Maître d'études : M. Marzin, jeune prêtre de Landudec.

Professeurs au collège Saint-François, à Lesneven :

M. Quéinnec Pierre, licencié ès-lettres ;

M. Kerveillant, jeune prêtre de Landudec ;

Maître d'études : M. Le Goff, jeune prêtre de Plounévez-Lochrist.

Professeur au collège N.-D. du Créisker, à Saint-Pol-de-Léon : M. Mével, jeune prêtre de Saint-Martin de Brest.

Professeurs au collège N.-D. du Bon-Secours, à Brest :

M. Mazeau Yves ;

M. Lozac'h, jeune prêtre de Ploudalmézeau ;

M. Le Roux Lucien, jeune prêtre de Pleyben.

PARTIE NON OFFICIELLE

MARTYRS DE SEPTEMBRE 1792

Offices le mardi 2 Septembre (1)

ORAISON. — O Dieu qui avez décoré de la palme du martyre les Bienheureux Claude, Vincent, Nicolas, François et leurs compagnons, professant avec courage leur foi catholique et les droits de l'Eglise, accordez à leurs prières, que, soutenus par l'Esprit de Force, nous soyons trouvés fidèles jusqu'à la mort dans le service de Dieu.

Par J.-C. N. S...

(1) Le Bienheureux Claude Laporte, né à Saint-Louis de Brest, le 6 Décembre 1734, massacré aux Carmes, le 2 Septembre 1792.

Le Bienheureux Vincent Rousseau de Boismont, né à Châteauneuf-du-Faou, le 8 Juillet 1724, massacré aux Carmes, le 2 Septembre 1792.

Le Bienheureux Nicolas Verron, né à Quimperlé, le 7 Novembre 1740, massacré à Saint-Firmin, le 3 Septembre 1792.

Le Bienheureux François Le Livec, né à Quimper, paroisse de Saint-Julien, le 5 Mai 1726, massacré à La Force, le 2 Septembre 1792.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *XII^e Dimanche après la Pentecôte (31 Août) :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 heures 1/2. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Mercredi : Confession des petites filles du Catéchisme.

Judi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

Vendredi : 1^{er} vendredi du mois : Exposition du Saint-Sacrement, de 6 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir. — A 5 heures, bénédiction. — De 8 à 9 heures, heure d'Adoration pour les hommes et les jeunes gens.

Samedi : Confession des garçons du Catéchisme.

— **ÉGLISE DE SAINT-MATHIEU.** — *XII^e Dimanche après la Pentecôte (31 Août) :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe), et à 11 heures 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Apostolat de la prière, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : 7 heures 1/2, service pour les Trépassés.

Mercredi : Confession des enfants qui ont déjà communie. — Messe de communion, **jeudi**, à 8 heures.

Vendredi : 1^{er} vendredi du mois : à 6 heures, messe à l'autel du Sacré-Cœur. — Après la messe de 7 heures, bénédiction du Saint-Sacrement. — Le Saint-Sacrement sera exposé de 8 1/2 à 5 heures du soir. — A 5 heures, bénédiction du Saint-Sacrement. — De 8 à 9 heures du soir, Heure d'adoration pour les hommes et les jeunes gens.

Adoration. — On recommande aux prières des fidèles et des communautés, l'adoration de Plounéventer, du 14 au 21 Septembre.

Fraternité sacerdotale Saint-Yves. — Mardi, 9 Septembre, à Landerneau, à la Providence, réunion générale des prêtres tertiaires de la Fraternité diocésaine Saint-Yves, sous la présidence du R. P. Yvon, Gardien du Couvent de Lorient.

La première réunion commencera à 10 heures 30.

Tous les prêtres, membres de la Fraternité, doivent y prendre part. Les séminaristes du Groupe Saint-Yves y sont aussi convoqués.

Ceux qui ont l'intention de répondre à notre appel adresseront leur adhésion, avant le 4 Septembre, à M. Le Grand, professeur au Séminaire, 108, rue Anatole-France, Lambézellec.

Les premières messes (suite). — Le 3 Août, PLOBANNALEC est pavoisée et son église est splendidement décorée. Un de ses enfants, M. Yves Paul, conduit par 25 prêtres et séminaristes, plusieurs de la paroisse, sous le dais que portent ses proches, heureux et fiers, venait processionnellement à l'autel de son premier sacrifice solennel. Pareille cérémonie, depuis vingt-cinq ans, ne s'était vue qu'une fois, après la guerre. Mais elle ouvre une série qui se renouvellera désormais à la grande édification de cette paroisse chrétienne, et comme pour annoncer que son tour viendra, Lesconil envoie à la fête ses jeunes musiciens en joyeuses fanfares.

Le doyen actuel des prêtres nés dans la paroisse, M. Guirriec, curé de Bannalec, est l'éloquent prédicateur et je puis résumer son beau sermon en ces deux vers bretons de circonstance :

*Bennoz, bennoz d'eoc'h, Jesus, ha mil gwech trugarez
Evit an henor dispar oc'h euz gret d'hor parrez.*

Le 10 Août, un Assomptionniste, le P. Jean Raphalen, célèbre sa première messe à TRÉOGAT. Il partira bientôt pour les missions, et c'est un autre missionnaire, né aussi dans la paroisse, le Père Faou, religieux du Saint-Esprit, qui est le prédicateur. La vocation du Père Raphalen date de la guerre et de sa captivité en Allemagne. Il avait 27 ans quand il demanda aux Pères de l'Assomption de le conduire par l'étude et la piété au sacerdoce : heureuse la famille qui donne un prêtre à l'Eglise et un missionnaire à la conversion des infidèles !

Son apostolat méritera à sa paroisse natale de voir surgir en elle d'autres vocations sacerdotales.

A DAOULAS, un nombreux cortège de prêtres et de fidèles conduit M. Jean Kerdoncuff à l'antique église monastique pour chanter sa première messe. Celui qui lui a enseigné les rudiments du latin, M. Martin, ancien vicaire de Daoulas, actuellement au Pilier-Rouge, lui prédit, du haut de la chaire, un fructueux ministère où joies et souffrances seront comme la pluie et le soleil, nourrissant les âmes pour le ciel, et il souhaite que Daoulas continue à donner des prêtres.

M. Kerdoncuff est né à DIRINON. Il va donc, le 19 Août, renouveler près des fonts de son baptême le sacrifice de l'autel, et M. Le Roux, recteur de la paroisse, propose éloquemment aux aspirations de son peuple et à ses prières, l'exemple de cette vocation sacerdotale.

PLOUDALMÉZEAU a, cette année, l'heureux privilège de quatre nouveaux prêtres. Le 10 Août, c'est la première messe solennelle de M. Jean Lozarc'h. Son initiateur au latin, M. Le Pemp, vicaire, explique aux paroissiens si pieux que le prêtre est l'intermédiaire entre Dieu et les hommes ; il termine par un appel ardent aux familles pour qu'elles continuent à préparer des prêtres par leurs prières et par leur fidélité à Dieu.

De nombreuses familles de LANDIVISIAU s'inscrivent en lettres d'or dans les registres du ciel par les prêtres qu'elles donnent à Dieu. Trente-cinq prêtres vivants ! Chaque jour, trente-cinq messes qui arrosent du sang divin les âmes de leurs parents vivants ou morts ! Quel bonheur et honneur pour la paroisse qui perpétue une si belle tradition !

Le jeune prêtre qui célèbre la grand'messe, le 10 Août, est M. Hippolyte Le Boulc'h. Son frère, Dom Célestin Le Boulc'h, au monastère voisin de Kerbénéat, « poursuit dans le bonheur et la prière son noviciat monastique ».

C'est le prier du monastère, le R. P. Dom Eugène Joie qui dit en chaire ce qu'est la vocation : « Une amoureuse et miséricordieuse élection de Dieu », obtenue par la prière des parents, mûrie par l'exercice des vertus, couronnée au ciel après les labeurs de l'apostolat...

HENVIC contemple, le même jour, au saint autel, son vingt-troisième prêtre depuis la Révolution, et c'est un grand honneur pour sa petite population. Le P. Guéguiner va devenir missionnaire aux Indes. Aussi le jour de sa première messe est-il tout consacré à la grande œuvre des missions. A la messe, M. le chanoine Tanguy, enfant de la paroisse, décrit éloquemment, devant le Supérieur général des Missions Etrangères, Mgr de Guébriant, et plusieurs de ses missionnaires, le sublime apostolat parmi les infidèles. Mgr de Guébriant lui-même, aux vêpres, montre la terrible responsabilité des nations chrétiennes qui, faute de missionnaires, laissent encore un milliard de païens dans les ténèbres de la mort, et demande de beaucoup prier pour les missions.

La journée, consacrée à une si belle œuvre, est couronnée par une émouvante conférence du P. Nassoy, accompagnée de projections.

Le P. Guéguiner pour l'adieu à son pays natal, avait fait baisser son crucifix de missionnaire par tous les paroissiens, parents et enfants.

Pour la 2^e fois en quinze jours la paroisse modèle de Plonévez-Lochrist célébrait la fête d'une première messe. Aujourd'hui, c'est celle de M. Jean Kermoal. Autour de lui et de ses deux oncles, M. Sparfel, économe du Grand Séminaire et M. Sparfel, directeur de l'école de Plouescat, étaient réunis des prêtres et des séminaristes en grand nombre.

A l'Evangile, M. Sparfel, de Plouescat, décrit l'état pitoyable des peuples avant le christianisme, et la transformation opérée par la rédemption, par le prêtre qui continue parmi nous l'œuvre du Sauveur. Il dit la foi et la ferveur des paroissiens qui l'écoutent, comptant parmi les prêtres qu'ils ont donnés à l'Eglise, dix-neuf prêtres vivants, et résolus à augmenter le nombre en favorisant les vocations à leurs foyers.

(A suivre.)

Aux Prêtres Anciens Combattants. — I. La Retraite du Combattant sera payée à partir du 1^{er} Octobre 1930. Elle est payable avec rappel à partir du 19 Avril 1930, pour ceux qui remplissaient à cette date les conditions d'âge (50 ans), pourvu que la demande soit faite dans les 5 ans de l'ouverture des droits. Pour les autres, elle sera payable à partir du jour où ils auront atteint 50 ans.

II. — Tout P. A. C., titulaire de la Carte du Combattant, ayant au moins 50 ans révolus doit adresser au Président du Comité départemental (52, quai de l'Odéon, à Quimper), une demande dont un modèle leur sera adressé par les soins de la P. A. C. A cette demande, il joindra un extrait sur papier libre de son acte de naissance.

III. — Les demandes devront être adressées dans l'ordre suivant :

A partir du 1^{er} Octobre : pour les A. C. nés en 1870 ou antérieurement.

A partir du 1^{er} Novembre : pour les A. C. nés entre 1871 et 1875 inclusivement.

A partir du 1^{er} Décembre : pour les A. C. nés entre 1876 et 1880.

IV. — Ces demandes, visées, contrôlées par l'Office départemental, seront transmises par les soins de l'Intendance au Ministre des Pensions à qui, il appartient, après examen des droits de prendre la décision relative à l'attribution ou la non-attribution de l'allocation.

Ce n'est qu'après le retour de la décision du Ministre que l'Intendant militaire pourra établir le livret à coupons qui sera remis aux intéressés par l'intermédiaire des mairies.

V. — En principe, les demandes des classes les plus anciennes doivent être examinées les premières. Mais il est vraisemblable que les recherches à effectuer par l'Administration centrale, en vue de l'examen des droits, demanderont un certain délai. Les intéressés n'auront pas à s'en inquiéter outre mesure, toute demande établie devant être suivie de près jusqu'à solution définitive.

N. B. — Les P. A. C. qui s'occupent dans leur commune de section d'A. C. auront avantage à demander à la Section Départementale des Pensions, à Quimper, une provision de formules réglementaires nécessaires à l'obtention de la retraite pour leurs membres.

LE FOLGOET. — **Le grand Pardon.** — Il sera célébré le 8 Septembre prochain, sous la présidence de Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon, et de Mgr Jan, évêque du Cap-Haïtien.

La grand'messe sera chantée par M. le chanoine Le Vasseur, curé-doyen de Lambézellec, et le sermon breton donné par M. le chanoine J.-R. Guéguen, du Chapitre Cathédral, aumônier de l'Adoration à Quimper.

Aux vêpres, allocution française par Mgr Jan.

Nota. — MM. les Ecclésiastiques sont priés d'apporter leur habit de chœur.

POULDREUZIC. — **Pardon de Notre-Dame de Penhors (7 et 8 Septembre).** — Le dimanche 7 : à 4 heures, premières vêpres à la chapelle, bénédiction du Saint-Sacrement, confessions.

Le lundi 8 : messes à 7, 8 et 9 heures ; grand'messe à 11 heures, chantée par M. Bossennec, curé-doyen de Carhaix ; sermon de M. Le Treut, recteur de Plouguer.

A 3 heures : Rosaire, vêpres, procession et bénédiction du Saint-Sacrement.

Il y aura des confesseurs à la disposition des pèlerins à partir de 6 heures jusqu'à la grand'messe.

Indulgence plénière aux conditions ordinaires (confession, communion, prières à l'intention du Souverain Pontife).

Les offices seront à l'heure légale. — Service d'autos du bourg à la chapelle.

Mardi 9 Septembre : messe à 8 heures.

LESNEVEN. — **Retraite.** — La retraite française des tertiaires de Saint-François s'ouvrira à la Retraite de Lesneven, le dimanche 14 Septembre, à 6 heures du soir et se terminera le vendredi suivant.

MM. les Curés et Recteurs sont priés de l'annoncer au prône.

Mellac en fête. — Une fête religieuse et bretonne vient d'être célébrée à Mellac, dimanche 24 courant, pour commémorer le cinquantenaire de la mort de l'abbé Henry, écrivain breton, originaire de la paroisse.

A l'invitation qui lui avait été adressée par le *Bleun-Brug*, de vouloir bien présider cette fête, Mgr l'Evêque daigna répondre favorablement. Et voici que, dimanche, un peu avant dix heures, un long défilé d'automobiles conduisait avec honneur la voiture épiscopale, jusqu'à la porte même de l'église de Mellac.

Reçu par M. l'abbé Salaün, recteur, Monseigneur, assisté de MM. les chanoines Gadon, curé-archiprêtre de Quimperlé, et Pérennès, va prendre place au trône.

La messe solennelle commence, chantée par M. Le Bihan, directeur au Grand Séminaire, ayant à ses côtés, comme diacre, M. Le Lay, aumônier de l'hôpital de Quimperlé, et comme sous-diacre, M. Le Ster, directeur d'école en la même cité. M. Cléac'h, recteur de Baye est à l'harmonium et accompagne comme elles le méritent, les mélodies grégoriennes, chantées, d'ailleurs, d'une voix légère et expressive, par une chorale de jeunes filles de l'hôpital de Quimperlé.

A l'Evangile, Monseigneur monte en chaire, pour retracer, dans une causerie tour à tour gracieuse et émouvante, la belle carrière du héros de la fête, M. l'abbé Henry.

Jean-Guillaume Henry naquit au bourg de Mellac, le 14 Décembre 1803, de l'union de Guillaume Henry et d'Anne Gourlaouen. Prêtre, le 31 Mai 1828, il fut nommé l'année suivante, vicaire à Lesneven. Le 8 Août 1836, la confiance de son évêque, le plaçait en qualité d'aumônier à l'hôpital de Quimperlé, où il mourut 44 ans plus tard, le 12 Février 1880.

L'abbé Henry est le type accompli du prêtre breton.

Prêtre, il le fut dans toute la force du terme, au cours du ministère de près d'un demi-siècle qu'il exerça dans cet asile de toutes les misères qui s'appelle l'hôpital. Par son exquise bonté, il trouvait le chemin des cœurs, et s'attirait des sympathies qui lui facilitaient l'accès des âmes, rendant ainsi plus fructueux son apostolat. Au dehors, il était également populaire, et ont le voyait souvent, le chapeau à la main, répondant au salut d'un grand nombre de personnes qui lui témoignaient leur affectueuse vénération.

L'abbé Henry fut un prêtre breton. Pour composer la plupart de ses œuvres, il fit usage de sa langue natale. S'il traduisit en breton certaines parties des Ecritures, c'est dans un but d'apostolat, pour mettre à la portée des humbles laborateurs de la campagne, les beaux récits bibliques touchant la création et l'histoire des patriarches, ainsi que la vie de Notre Seigneur Jésus-Christ. Quand il publiait ses cantiques bretons, il avait en pensée le vers de son ami Brizeux : « *Du ciel viennent les vers, qu'ils remontent au ciel* ».

L'un de ces poèmes fut chanté à l'Offertoire : *Ni ho salud o leun a c'hrass...*

A l'issue de la messe, après un *Libera...*, Monseigneur, accompagné du clergé, récita une prière sur la tombe de l'abbé Henry, où l'on peut lire une épitaphe bretonne qui se termine ainsi : « *Bepred a galon d'he Zoue, d'he dud, ha d'ar brezounek.* »

On se rend ensuite en cortège à la maison natale de M. Henry, sur laquelle apparaît une plaque préparée par les soins du *Bleun-Brug* : elle porte cette inscription :

AMAN EO BET GANET
AN AOTROU YANN WILHOU HERRY
PERSON HOSPITAL KEMPERLE
A LABOURAS KALONEK
DA REIZA HOR BREZONEG
1803-1880

(*Bleun-Brug* ar 24 a viz Eost 1930.)

M. le Maire de Mellac, en quelques phrases nettement scandées, remercie Monseigneur et le clergé présent d'avoir bien voulu illustrer de leur présence la fête consacrée à son arrière grand-oncle.

A midi, plus de 200 convives se réunissent en un joyeux festin. Des toasts y sont prononcés, en langue armoricaine, par M. le docteur Cornic, président du *Bleun-Brug* finistérien, en français par M. le chanoine Pérennès. Tous deux se réjouissent de constater le progrès du mouvement celtique et savent gré à Monseigneur de Quimper d'avoir imposé aux écoles bretonnantes de son diocèse un programme d'histoire et de littérature bretonnes. Sa Grandeur, en quelques mots bien sentis, fait l'éloge de l'abbé Henry et se félicite de voir l'idée bretonne en marche.

Le banquet fut suivi d'une séance littéraire et artistique. Dans une salle bondée, M. le chanoine Pérennès parle des *Kanaouennou santel* de l'abbé Henry, et il termine ainsi : « Chantons à plein cœur nos cantilènes bretonnes, et nous serons bénis par la Mère-Bretagne, qui sourit à ses meilleurs enfants, à ceux qui travaillent à la conservation de sa langue ». Divers morceaux sont interprétés par des acteurs de Mellac ou de Scaër. L'abbé Henry est encore à l'honneur : sa *Goulenn eured*, d'une touche très délicate, est donnée par François et Anatole Le Bourhis, et les voix pures des jeunes filles de Quimperlé entonnent le joli cantique du travail : *Ama, pell diouz an trouz...* Notons, au surplus, la chanson *An durzunell*, finement exécutée par M. Camille Boucher, et le *Chôm er gêr* de l'abbé Corentin Cléac'h, dont la touchante finale vous émeut jusqu'aux larmes.

Monseigneur remercie acteurs et actrices : « Jamais le breton n'a été à pareille fête, jamais il n'a été chanté de façon plus séduisante. M. Henry doit être content sous les pommiers fleuris du paradis... »

Un Salut solennel du Saint-Sacrement vint clore cette belle manifestation de foi bretonne.

De justes félicitations sont dues à M. le Recteur de Mellac, et à M. Saout, vicaire à Kerfeunteun, qui se sont tant dépensés à l'organisation de la fête, et aussi à la famille de l'abbé Henry, dont deux membres, en beaux habits bretons, ont fait l'honneur à Monseigneur de le prendre à Quimper, et de le reconduire à son palais épiscopal.

Il est à souhaiter que de pareilles fêtes se renouvellent. Elles sont de nature à fortifier la mentalité bretonne, ainsi qu'à affermir la foi dans les cœurs.

JOSSELIN. — 62^e Anniversaire du Couronnement de Notre-Dame du Roncier, *lundi 8 Septembre*, sous la présidence de S. G. Mgr Tréhiou, évêque de Vannes.

Lundi 8 Septembre : les messes commenceront à l'aurore.

Le matin, à partir de 9 heures, arrivée des processions paroissiales. — Départ de la procession générale à 10 heures. Messe à la *Loggia* à 11 heures, avec allocution du prédicateur du *Triduum*, M. le chanoine Thellier de Poncheville.

— Après la messe et l'Angelus, dislocation de la foule au chant du *Magnificat*.

L'après-midi, à la *Loggia*, à 1 h. 30, récitation du chapelet, en breton ; à 2 heures, chant des vêpres et salut.

Après la bénédiction, prières pour l'Eglise et pour la France, grande procession et retour triomphal de la statue de Notre-Dame à son trône habituel.

Les fêtes de Saint Emeric en Hongrie. — Budapest voit en ce moment ses fêtes arriver à leur point culminant. Depuis trois mois, il est vrai, des milliers et des milliers de pèlerins accourent de tous les coins de l'Europe centrale et des Balkans, pour célébrer le saint national de la Hongrie ; à l'heure actuelle, la capitale, dont toutes les maisons sont décorées d'oriflammes, et dont les rues brillent le soir de mille feux, s'emplit d'une foule bigarrée où on parle non seulement la vieille langue magyare, mais encore le serbe, le croate, le tchèque, le ruthène, le roumain, l'allemand, l'italien, l'anglais et le français.

Le 16 Août, c'est le Congrès mondial de la Jeunesse catholique qui s'ouvre, suivi, le 17, de celui de l'Union du Clergé pour les Missions, le 18 des Congrès des femmes catholiques et de la Fédération universitaire catholique.

Les pèlerins se sont rendus, en une longue théorie de bateaux sillonnant le Danube, à Esztergom où le cardinal Seredi, primat de Hongrie, célébra l'office dans la chapelle du château qui vit la naissance de saint Emeric.

La Hongrie tout entière a réservé un accueil enthousiaste au Légat du Pape, le cardinal Sincero, acclamé depuis la frontière : le Légat remit à l'amiral-régent Horty un message du Saint-Père, bénissant la Hongrie, qui donne au monde un tel spectacle de foi.

Le 19, le Légat célébraît une messe solennelle dans la plaine de Vermezoe, en présence d'une foule de cent mille personnes.

Le 20 Août aura vu l'apothéose : la clôture du Congrès eucharistique par la présentation des reliques de saint Etienne et de saint Emeric, l'exposition de la couronne d'Etienne, et surtout la procession du Saint-Sacrement en bateaux sur la voie triomphale du Danube : le Cardinal-Légat y donna la bénédiction du Saint-Sacrement aux catholiques massés sur les rives.

Ajoutons que la délégation française à ces fêtes est présidée par Mgr Baudrillard et compte dans ces membres, MM. l'abbé Bergey et R. Schuman, députés.

L'Œuvre de l'Adoption a pour but de recueillir, en France, le plus grand nombre possible d'orphelins et d'orphelines *de père et de mère*. — *De cinq ans commencés à dix ans accomplis*. — Elle les garde : les garçons jusqu'à dix-huit ans, les filles jusqu'à vingt et un ans. Dans le diocèse de Paris on ne les admet qu'à *sept ans accomplis*.

L'adoption, ne voulant posséder aucun établissement, est

protectrice, et non rivale des œuvres particulières qui ont le même but ; elle leur vient en aide, en leur confiant ses orphelins, pour lesquels elle paye une pension.

Les ressources de l'Œuvre se composent : d'une souscription annuelle de chaque Associé, *de dons annuels non limités*, de legs testamentaires, de quêtes, de loteries, etc. Tout membre de l'Œuvre qui se charge de réunir 10 francs, produit d'une série, est Zélateur ou Zélatrice.

L'Œuvre étant reconnue d'utilité publique, on peut perpétuer sa souscription en donnant des titres de rente, des obligations quelconques, ou la racheter par le versement d'une somme appropriée.

L'Œuvre publie, tous les deux mois, des Annales qui donnent toutes les nouvelles de l'Association. Ces Annales sont envoyées aux Zélateurs ou Zélatrices et aux personnes qui souscrivent pour 10 francs au moins.

Les demandes de renseignements doivent être adressées à Mgr le Directeur, 9, rue Casimir-Delavigne, à Paris.

Avis important. — Prière d'adresser les sommes destinées à l'Œuvre par notre compte de chèques postaux : Paris, 1^{er} arrt. c. c. 611-71. « Œuvre de l'Adoption », 9, rue Casimir-Delavigne, Paris, VI^e.

Formation Sociale (Année 1930-1931). — L'Ecole Normale Sociale, 56, rue du Docteur-Blanche, Paris (16^e), placée sous le haut patronage de S. E. le cardinal Verdier, va reprendre, au début de Novembre, ses cours de formation sociale.

Ces cours comprennent :

1^o Deux sessions d'études de 4 semaines, en Novembre et en Mai, qui s'adressent plus particulièrement aux Directrices d'œuvres, femmes d'industriels, personnes de province qui, ne disposant que de peu de temps, désirent acquérir une initiation sociale qui leur permette d'exercer une action féconde dans leur milieu.

Grandes lignes du programme :

Doctrines sociales catholiques ; — Législation ouvrière et sociale ; — Pédagogie sociale ; — Visite d'usines, de secrétariats, de jardins ouvriers, etc...

2^o Un cours annuel, de Novembre à Juin, préparant aux *carrières sociales féminines* (visiteuses de Caisses de compensation, d'Habitation à bon marché, Secrétaires d'œuvres sociales, Jardinières d'enfants, Directrices des Services sociaux d'une usine, Directrices et Professeurs de cours complémentaires et techniques, Directrices de préventoria, homes, etc...)

On ne saurait trop insister sur l'intérêt de ces carrières qui, en assurant une suffisante, ou même une large rémunération, ouvrent de vastes perspectives au besoin d'apostolat que toute femme porte dans son cœur.

La soutenance d'une thèse, en fin d'études, donne droit au diplôme de l'E. N. S.

Pour les Parisiennes, il est possible de suivre, à raison d'un ou deux par semaine, tel ou tel de ces cours qui forment par eux-mêmes un tout cohérent.

Pour tous renseignements sur les études, droit d'inscription, adresses de pensions de famille, écrire à Mme la Directrice de l'Ecole Normale Sociale, 56, rue du Docteur-Blanche, Paris (XVI^e). Téléphone Auteuil 27-05.

BIBLIOGRAPHIE

LA CATHÉDRALE DE QUIMPER, par Pierre ALLIER DE BEURMANN. — Ce monument, dont la ville de Quimper tire justement fierté, parce qu'il est sa plus belle parure, doit être placé au premier rang des édifices d'art religieux en Bretagne.

L'historique de sa construction, les maîtres de l'œuvre qui y travaillèrent, les transformations subies au cours des siècles par le vaste vaisseau de pierre, les pèlerinages dont il était le but au Moyen-Age (tel celui des Sept Saints), la suite des grands prélats dont il abrite les tombeaux, les magnifiques œuvres d'art qu'il possède : autant de pages d'histoire locale que nos visiteurs ne sauraient déchiffrer sans être guidés au cours d'une visite le plus souvent hâtive.

Et combien de grands événements bretons évoqués ici par un vitrail, là par une pièce d'orfèvrerie ou une sculpture, ailleurs par une inscription tombale.

L'illustration photographique suit pas à pas le texte, et ainsi nous sont révélés les divers aspects extérieurs et intérieurs du monument. Plusieurs de ces clichés, spécialement exécutés pour l'ouvrage, ont la saveur de l'inédit : tel le pur ensemble xv^e siècle de la porte et de la fenêtre grillée de la sacristie, ou encore le tombeau si finement ciselé du chanoine du Quenquis.

Ainsi la brochure ne cesse d'être une lecture attrayante et facile, et la cathédrale de Saint-Corentin nous est montrée, non seulement dans sa beauté concrète, mais encore dans tout ce qui se rattache à elle d'Histoire, de dévotions, de traditions.

Une brochure illustrée de 50 photos inédites par M. J. Villard. Couverture par L. Floch. En vente dans toutes les librairies. Prix : 5 francs.

Dom J.-B. MONNOYEUR : **L'ARGUMENT DE MABILLON CONTRE THOMAS A KEMPIS, AUTEUR DE L'IMITATION**. — Grand in-8^o de 48 pages sous couverture illustrée. 5 francs. Port : 1 franc. Paris, Aug. Picard, 62, rue Bonaparte.

Dom M. démontre péremptoirement que l'argument du prince de la critique a gardé toute sa valeur contre le scribe porté comme auteur par la légende. Puis il prouve, sans contestation possible, grâce à une très importante découverte, que Thomas a Kempis n'est point l'auteur de *l'Imitation*. Une magnifique gravure sur la quatrième page de la couverture reproduit la belle figure de l'auteur désormais certain : Gerson.

Du même : **TRAITÉ DE GERSON SUR LA PUCELLE**. Prix : 10 fr.

Vient de paraître :

L'ART DE LA DIRECTION : à l'usage du Clergé ou Diagnostic et Traitement des âmes, par l'abbé HONNAY, auteur du *Secret des Communions ferventes, Secret des Confessions ferventes*. 2^e édition. Bel in-8 écu. 12 fr. 50. — Librairie Brunet, 32, Rue Gambetta, Arras.

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LEON

Offices de la semaine.

Dimanche 7 Septembre. — 13^e après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

Lundi 8. — Nativité de la B. V. Marie. Double de 2^e classe, avec octave simple. Blanc.

Mardi 9. — S. Gorgon, Martyr. Simple. Rouge.

Mercredi 10. — S. Nicolas de Tolentino, Confesseur. Double. Blanc.

Jeudi 11. — SS. Prote et Hyacinthe, Martyrs. Simple. Rouge.

Vendredi 12. — Le Très Saint Nom de Marie. Double-majeur. Blanc.

Samedi 13. — De la B. V. Marie. Simple. Blanc.

Dimanche 14. — 14^e après la Pentecôte. Exaltation de la Sainte-Croix. Double-majeur. Rouge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Hanvec	du 7 au 10 Septembre.
Saint-Fougay	du 11 au 12 —
Locquéolé	du 13 au 14 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Association diocésaine. — Une quête sera faite le dimanche 14 Septembre dans toutes les églises paroissiales pour les besoins de l'Association diocésaine.

Le produit de cette quête sera remis au Secrétariat de l'Evêché par MM. les Curés et Recteurs, ou joint aux recettes diocésaines en fin d'année.

PARTIE NON OFFICIELLE

Nativité de la Très Sainte Vierge

Le cycle Marial, dans la Liturgie, imite à des dates différentes le Cycle du Sauveur.

Celui-ci développe la vie, les enseignements, les effets rédempteurs et la Victoire dans la Royauté Eternelle du Fils

de Dieu fait homme. Il part de l'Avent, de Noël, et se poursuit par la Toussaint, par la fête de l'Eglise, image et annonciatrice du Ciel, et par l'annonce du Jugement final.

Celui-là, le Cycle Marial, débute par la Nativité de l'Immaculée et s'achève par son Assomption et son Couronnement au Ciel.

La fête du 8 Septembre est célébrée avec grande pompe dans plusieurs de nos lieux de pèlerinage : N.-D. du Folgoat, N.-D. de Grâces, de la Clarté, de Kerdévoat...

Unissons-nous aux hommages que notre diocèse offrira à cette date à notre Divine Mère.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — XIII^e Dimanche après la Pentecôte, 7 Septembre : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres de la Nativité à 3 heures, bénédiction.

Lundi : fête de la Nativité : messes comme la veille, sans messe à 11 h. 1/2. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

Vendredi : confession des petits enfants.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — XIII^e Dimanche après la Pentecôte (7 Septembre) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Archiconfrérie, procession du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : fête de la Nativité de la Bienheureuse Vierge Marie : grand'messe à 8 heures. — Le soir, à 8 heures, complies, bénédiction du Saint-Sacrement.

Mardi et mercredi : 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Apostolat de la Prière. — *Intention générale de Septembre* : LA LUTTE CONTRE LA THÉOSOPHIE. — Le vague sentiment religieux, qui émane des doctrines de la théosophie, peut séduire certaines âmes ignorantes, mais bonnes. Il y a cependant entre la théosophie et le christianisme une opposition le fond obsolue. Le Saint-Office a déclaré qu'elle était inconciliable avec la foi catholique, et cette décision a été approuvée par le Pape Benoît XV. C'est dire assez que tous les vrais chrétiens doivent se défendre de pareilles doctrines et lutter contre elles de tous leurs efforts.

OFFRANDE QUOTIDIENNE POUR SEPTEMBRE. — Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour la lutte contre la théosophie, et pour l'Apostolat de la Prière dans les missions.

Résolution apostolique : Je me défendrai de toute idée théosophique et j'en détournerai ceux que je peux atteindre.

Intention missionnaire : L'Apostolat de la Prière dans les missions.

Avis. — Lire dans la dernière *Semaine religieuse* : Martyrs de Septembre 1792 :

Le B. Vincent Rousseau de Rosancoat.

La Semaine Rurale de Saint-Pol-de-Léon (10-14 Septembre). — Nous attirons l'attention du clergé paroissial sur le programme paru dans le *Courrier* et dans *Ar Vro goz*. Qu'il s'intéresse au choix des bons paroissiens qui doivent assister à cette Semaine rurale. Il est très important que nos syndicats et mutuelles y aient des représentants dont le rôle aura une haute importance dans nos paroisses. Ils en seront les meilleurs chrétiens et les plus influents.

La *Semaine Religieuse* a surtout à rappeler que l'encadrement des cours professionnels par les instructions religieuses, les communions et les exercices de piété, si heureusement institué par le R. P. Dubruel, de la Compagnie de Jésus, c'est l'hommage de tout l'homme à Celui qui a réglé ses œuvres et son activité en vue de la gloire divine et de notre bonheur éternel. Or, la profession est une des formes de cette activité, qui doit se rapporter à Dieu comme à sa fin suprême.

Le prédicateur-aumônier de la Semaine Rurale sera M. le chanoine Uguen, curé de Plougastel-Daoulas. Chaque jour, il donnera deux instructions. Le samedi soir, obligé d'être dans sa paroisse, il sera remplacé par M. le chanoine Mesguen, supérieur du Kreisker.

Le lendemain, dimanche, Monseigneur l'Evêque présidera la séance de clôture des travaux, et, à la grand'messe, M. le chanoine Le Roy, directeur diocésain des Œuvres, fera une prédication française.

Semaine rurale féminine de Quimper, donnée au Pensionnat Sainte-Anne, du 21 au 24 Septembre. — Prédicateur : M. Grall, curé-doyen de Fouesnant.

Dimanche 21 Septembre. — Arrivée des Semainières ; à 18 h., sermon d'ouverture, bénédiction ; 19 h., dîner ; 20 h., récréation, prières, coucher.

Lundi 22 Septembre. — 7 h., prières, instructions, messe ; 8 h., petit déjeuner ; 9 h. 30, « L'attitude de la jeune fille en face de la vie », par Mme de Kéranflec'h-Kerneze ; 10 h. 30, temps libre ; 11 h., « Le devoir des jeunes dans l'exploitation », par Mlle Croc ; 12 h., déjeuner ; de 13 h. 30 à 16 h., récréation, visite d'une faïencerie ; 16 h., goûter ; 16 h. 30, « La parure du logis », par Mme Gogé ; 17 h. 30, « Impressions de journées rurales », rapport de Mlle M.-A. David ; Cercles d'études rurales : réponses aux questions des semainières ; 18 h., instruction et Salut ; 19 h., dîner ; 20 h., « Plaisirs et distractions en famille », par Mlle de Roïncé.

Mardi 23 Septembre. — 7 h., prières, instruction, messe ; 8 h., petit déjeuner ; 9 h., « Les fondements d'un foyer heu-

reux : bon sens, dévouement, amour du travail », par Mme de Kéranflec'h-Kernezne ; 10 h., temps libre ; 10 h. 30, « Démonstration d'hygiène, par Mme Gogé. (Pansements, soins aux blessés, précautions à prendre en cas de maladies contagieuses) ; 12 h., déjeuner ; de 13 h. 30 à 16 h., « Démonstration sur le jardinage, dans les jardins de l'Orphelinat de Kerbernès, en Plomelin ; 16 h., goûter ; 16 h. 30, « Les lectures de la jeune fille », par Mme de Kéranflec'h-Kernezne ; 17 h. 30, Cercles d'études : « Rapport sur le C. M. P. C. », par Mlle V. Calvez, réponses aux questions ; 18 h., instruction et Salut ; 19 h., dîner ; 20 h., « Les Sanctuaires de la Vierge en Bretagne », par Mlle de Kermenguy (projections).

Mercredi 24 Septembre. — 7 h., prière, instruction, messe ; 8 h., petit déjeuner ; 9 h., « Les profits de la fermière », par Mlle Croc ; 10 h., temps libre ; 10 h. 30, « Révulsifs, frictions, démonstrations d'hygiène », par une religieuse du Saint-Esprit ; 12 h., déjeuner ; 14 h., « Conférence en breton », par Mlle de Kermenguy (Deveriou ar vaouez divar ar meaz) ; 15 h., temps libre ; 15 h. 30, séance de clôture : « Moissons et récompenses », par Mme de Kéranflec'h-Kernezne ; Allocution de M. H. de Guébriant, président de l'Union des Syndicats Agricoles du Finistère et des Côtes-du-Nord ; Discours de Monseigneur Duparc ; Salut.

Avis. — Les inscriptions seront reçues jusqu'au 18 Septembre à l'Office central de Landerneau et au Pensionnat Saint-Anne à Quimper.

Le prix de la pension pour les trois jours est de 70 fr., excursion comprise. Il sera fait une réduction de 10 fr. par tête pour toutes celles qui s'inscriront par groupe de trois de la même commune.

Les semainières de passage qui désireraient prendre leur repas en commun paieront : petit déjeuner, 2 fr. 50 ; déjeuner, 7 fr. ; goûter, 2 fr. 50 ; dîner, 5 fr.

Journée de Fleurs de Lys à Quimper, le dimanche 21 Septembre, sous la présidence de S. G. Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon. — 7 h. 30 (heure légale), messe de communion avec allocution par M. le chanoine Le Roy, directeur des Œuvres, à la Maison des Retraites, 27, rue des Reguaires.

10 heures, grand'messe, à la cathédrale ; sermon par le R. P. Chantepie.

14 heures, conférence du directeur de la revue et allocution de S. G. Mgr l'Evêque, salle du Likès.

Rappelons que cette journée (à laquelle nous désirons voir le plus grand nombre possible de jeunes filles, afin de lancer le mouvement lillial dans le Finistère), sera précédée d'une retraite fermée, prêchée par le directeur de la revue, à la Maison des Religieuses de la Retraite, rue des Reguaires. Ouverture, le mercredi soir, 17 Septembre, à 20 heures. Prix du séjour : 50 fr. en chambre, 45 fr. en dortoir. Envoyer son adhésion au plus tôt. — Le dimanche 21, le repas de midi pourra être pris à la Retraite, moyennant 8 fr. et en prévenant huit jours à l'avance. Un abri est assuré à celles qui apporteront leurs provisions.

Ecrire, pour tout ce qui concerne la retraite et la Journée, à Mme la Supérieure de la Maison de Retraite, 27, rue des Reguaires, Quimper. (*Réveil des Fleurs de Lys.*)

Le clergé paroissial de Cornouaille a compris l'importance de cette retraite de jeunes filles et de la journée du dimanche qui la couronnera. Ce sera une reproduction pour la Cornouaille de la splendide réunion de Mai, à N.-D. du Folgoat. Des réunions semblables ont eu un grand éclat et réalisé un magnifique concours de jeunes filles dans tous les diocèses de l'Ouest, depuis Angers, Rennes, Nantes, jusqu'à Saint-Brieuc et Vannes. Bientôt même, le dimanche 12 Octobre, un grand pèlerinage des Fleurs de Lys de Bretagne sera présidé, à Sainte-Anne d'Auray, par Mgr. Tréhiou, évêque de Vannes. Il est important que la réunion de Quimper prenne un rang honorable parmi celles qui l'ont précédée.

A. LE ROY, directeur diocésain des F. de L.

Les premières messes (suite). — LANDUDEC, le 15 Août, fêtait le second de ses jeunes prêtres, M. Yves Kerveillant. Il semble que la première messe, qui avait précédé de 15 jours, a élevé déjà les âmes à un sentiment plus divin de la beauté du sacerdoce et de la bénédiction qu'il attire sur la paroisse qui donne des prêtres à l'Eglise. Aussi l'ardente prédication de M. le vicaire général Joncour trouve-t-elle dans tous les cœurs un écho qui présage d'autres vocations dans les familles de Landudec, dont les foyers entendront désormais chaque soir la prière qui les obtient.

Nous avons dit le bonheur de PLOUDALMÉZEAU de voir successivement chanter, chaque dimanche à l'autel, ses quatre jeunes prêtres. Le premier, M. Lucien Le Roux, fut le célébrant de la Sainte Anne, et le prédicateur, M. Conan, recteur de Locunolé, ami de la famille, trouva dans son cœur les plus chauds accents pour la féliciter d'avoir donné un fils à Dieu.

Le dimanche suivant fut réservé à M. Jean Kermorgant, qui, de marin de l'Etat, devient pêcheur d'hommes, en suivant Jésus : c'est ce que développa admirablement le prédicateur, M. Le Pemp, professeur à Pont-Croix : *Relictis retibus... Secuti sunt cum.*

Nous avons parlé de M. Lozac'h, qui fut le héros du 10 Août.

Celui du 24 fut le religieux de Kerbénéat, le Père Félix Garo, et c'est M. Déniel, prêtre-instituteur, qui chanta une hymne à la vie du moine, homme de travail, de pénitence et de prière.

La population fut profondément émue de cette belle succession de fêtes du Sacerdoce, et l'on vit de nombreuses mères de famille verser de douces larmes à la pensée que Dieu daignerait un jour aussi choisir pour ministre un de leurs enfants.

D'ailleurs, la série des vocations se poursuit. Cette année, cinq élus vont : l'un au Grand Séminaire, le deuxième dans la Compagnie de Marie, le troisième aux Missions Etrangères,

le quatrième chez les Pères Blancs, le cinquième à l'Abbaye de Thymadeuc. « Honneur au clergé paroissial qui a su discerner ces vocations ; honneur aux maisons d'éducation qui les ont affermies ». Et la paroisse compte en outre une dizaine de prêtres vivants, dont le vénérable Mgr Raoul, de Carthage.

SAINT-POL-DE-LÉON clôt la série d'aujourd'hui, avec la première messe du R. P. Joseph Moreau, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, qu'assistent le R. P. Le Bret, O. P., et son frère, M. l'abbé Emile Moreau. Mgr de Guébriant est au trône. Les paroissiens suivent avec une dévotion attentive les rites spéciaux aux Dominicains ; et l'abbé Le Meur, professeur au Collège Stanislas, à Paris, ancien professeur au Kreisker du jeune religieux célébrant, consacra son éloquente allocution à l'Ordre de Saint Dominique, et au Frère Prêcheur, « homme d'études, dont la charité fait un moine ardent, et le zèle un apôtre ».

(A suivre.)

Tro Breiz (26-29 Août 1930). — Le pèlerinage qui avait compté saint Yves parmi ses fervents et saint Vincent Ferrer, avant sa décadence et sa disparition, le voilà ressuscité.

Dans les églises qui englobent les sept diocèses bretons de l'antique province, où les reliques des Sept Saints sont comme les gardiennes vigilantes de nos frontières, nos chants et nos prières ont retenti. Nous avons baisé ces vénérables reliques. Nous avons imité dans leur foi nos pères d'il y a plusieurs siècles, nous avons parcouru les mêmes voies bénies par leurs prières ; eux qui ont assuré à leur race la persévérance dans l'amour et le service de Dieu et de la petite Patrie. Nous avons prié pour leurs descendants d'aujourd'hui et de demain, pour nos prêtres, nos religieux et nos religieuses, pour nos écoles, pour nos traditions bretonnes, et notre langue, la plus belle du monde, « sœur » de notre foi, pour nos mœurs gardées par nos coutumes, nos pardons, nos missions paroissiales, notre dévotion à Marie et à sainte Anne.

Nous avons demandé de tout notre cœur, dans chacun des sanctuaires visités, que notre petite avant-garde soit suivie désormais de nombreuses caravanes reprenant régulièrement le chemin des sanctuaires où nos Sept Saints sont honorés, où leurs reliques sont exposées, où le clergé, sympathique à nos initiatives, nous a fait un accueil si empressé et si encourageant.

Nous avons rempli un rôle d'éclaireurs, prévoyant les étapes, les asiles de la nuit, les ravitaillements.

Nous avons compris que les générations nouvelles, vivant en vitesse, devaient user de nouveaux modes de transports. Quatre jours suffirent pour un programme bien établi, sans fatigue et sans dépense exagérées. Mais il y faut apporter une ponctualité qui ne laisse rien au caprice ou à l'entraînement d'une curiosité dissipante. Devant les beautés de la nature et de l'art, faire comme l'armée de Gédéon, se pencher dans sa marche, saisir à la dérobée plein la paume de sa main et porter aux lèvres. Sentir que Dieu a fait belle la terre de Bretagne et l'a ornée de la plus émouvante histoire,

mais savoir reporter le regard au ciel pour louer Dieu. En route, le chapelet, le chant des cantiques, des moments recueillis, mais on ne bannit pas le rire et le sourire, et l'on salue d'un signe de croix les calvaires des chemins dont on a compté plus de 120.

Il nous a fallu, pour rattraper les retards imprévus, prendre notre cœur à deux mains pour sacrifier la visite d'un sanctuaire, d'une crypte, d'une belle ruine, les saluer seulement d'un baiser transmis par notre main.

Notre improvisation nous a conduits à quelques remarques pratiques : de petites caravanes échelonnées à intervalles d'un jour, se succédant aux gîtes choisis, avec les conseils et le concours du clergé de chaque étape de nuit ; une halte d'une heure pour le repas de midi, puis reprendre la gourde du pèlerin ; grouper les exercices de piété, messe, communion, cantique des Sept Saints, baisement des reliques, et, pour achever, chapelet, antiennes d'adieu, salut, et prière au saint visité pour qu'il obtienne de Dieu la reprise des hommages qui ont lancé, pendant plus de 300 ans, des masses annuelles de 30 et 40.000 pèlerins.

Les autos promettent à chaque diocèse, au lieu de pèlerinage, des guides déjà familiarisés avec de grands pèlerinages : M. Guillou, de Lambézellec, notre précieux, délicat et attentif directeur ; M. Porzier, de Morlaix, et Le Goff, de Fouesnant, et les autres.

Les randonnées partiront de Vannes, Quimper, Saint-Pol, Tréguier, Saint-Brieuc, se succédant à un jour d'intervalle, à des prix à la portée de tous.

Confiance donc, prévoyance, préparation et élan pour Dieu et pour les Sept Saints du *Tro Breiz*.

LE FOLGOAT. — Le Pardon. — Lundi prochain, 8 Septembre, grand pardon de N. D. du Folgoat, sous la présidence de Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon, et de Mgr Jan, évêque du Cap-Haïtien, en Haïti.

Dimanche 7 Septembre. — 15 heures, premières vêpres. — 20 h. 30, procession aux flambeaux, illumination du clocher et de la chapelle du Couronnement. — Heure Sainte, prêchée par M. Arhan, recteur de Ploudaniel.

Lundi 8 Septembre. — De minuit à 9 heures, messe à chaque heure. — La nuit et la matinée, des confesseurs nombreux seront à la disposition des pénitents. — 9 heures, réception des processions. — 10 heures, grand'messe, par M. le chanoine Le Vasseur, curé-doyen de Lambézellec, sermon breton par M. le chanoine Jean-Ronan Guéguen, du chapitre cathédral de Quimper. — 13 heures, à l'église, chapelet, explication des mystères du Rosaire par M. Madec, chapelain à Landerneau. — 14 heures, procession générale, vêpres, allocution française par Mgr l'Evêque du Cap-Haïtien.

La musique réputée du patronage de Lesneven prêterait son concours à la fête toute la journée.

Directeur du chant, M. Jaffrès, vicaire à Guissény. Indulgence plénière pendant les deux jours du pardon, aux conditions ordinaires.

LOCUNOLÉ. — Pardon de Notre-Dame du Folgoët. — *Dimanche 7 Septembre*, pardon de Notre-Dame du Folgoët. Messes basses à 7 et 9 heures. A 11 heures, grand'messe, chantée par M. l'abbé Lucien Leroux, sermon par M. l'abbé Courtet. — Vêpres à 3 heures, procession et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

COMBRIT. — Pardon de Notre-Dame de la Clarté. — Le *samedi 13 Septembre* : à 2 h. 1/2 de l'après-midi, la procession partira de l'église paroissiale pour se rendre à la chapelle de N.-D. de la Clarté. A l'arrivée à la chapelle, vêpres, procession et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Dimanche 14 : messes basses à 6 heures, à 7 heures, à 8 heures, à 9 heures. A 10 heures et demie, grand'messe, chantée par M. Guiban, directeur de l'Ecole chrétienne de Concarneau ; sermon par M. Coëffeur, aumônier des Religieuses Augustines de Pont-l'Abbé.

A 3 heures, vêpres solennelles ; procession et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

N. B. — Une indulgence plénière, applicable aux âmes du Purgatoire, peut être gagnée (aux conditions ordinaires), à la chapelle de N.-D. de la Clarté, le jour de la fête de la Nativité de la Sainte Vierge ou l'un des sept jours suivants.

Les pèlerins pourront se procurer à la sacristie, la véritable image de Notre-Dame de la Clarté.

ERGUÉ-GABÉRIC. — Grand Pardon de N.-D. de Kerdévet, le dimanche 14 Septembre. — Le *samedi 13* : à 4 heures, premières vêpres et procession. Avant et après les vêpres, jusqu'à 6 h. 30, les confesseurs seront à la disposition des pèlerins.

Le dimanche 14 : messes basses à 6, 7, 8 et 9 h. (heure légale) ; à 10 h. 30, grand'messe, chantée par M. le Recteur de Saint-Mathieu ; sermon par M. Pichon, vicaire à Saint-Corentin. — A 3 heures, vêpres solennelles, procession et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Une indulgence plénière, applicable aux âmes du Purgatoire, peut être gagnée par les pèlerins de Kerdévet, aux conditions ordinaires.

QUIMPER. — Retraite de Conscrits. — Les conscrits du 2^e contingent, appartenant aux arrondissements de Quimper et de Châteaulin, sont invités à prendre part à la retraite qui leur sera prêchée du 22 au 26 Septembre, à la Maison de la Retraite de Quimper. — Prix de la pension : 45 fr., beurre non compris.

LESNEVEN. — Retraite. — Une retraite bretonne pour les femmes tertiaires s'ouvrira à la Retraite de Lesneven, le dimanche 21 Septembre, à 6 heures du soir, et se terminera le samedi matin 27 Septembre.

MM. les Curés et Recteurs sont priés de l'annoncer au prône.

CLÉDER. — Grande journée bretonne, organisée par le Bleun-Brug, pour le centenaire de l'abbé Guillou, poète et écrivain breton, à Cléder, le 18 Septembre 1930.

Programme. — 8 heures : concours de chant, lecture et récitation bretonne, à l'école des filles.

10 heures : grand'messe solennelle, chantée par M. le chanoine Joncour, vicaire général de Quimper, avec une allocution de M. le chanoine Grill, inspecteur diocésain des écoles.

11 h. 30 : inauguration d'une plaque commémorative sur la chaumière natale du poète, à Kerfiat, en Cléder. Allocution par M. Favé, vicaire à Scaër, chants bretons. (Le trajet du bourg à Kerfiat, 5 kilomètres, se fera en autocars).

12 heures : banquet par souscription (15 francs par tête). L'on est prié de s'inscrire avant le 15 Septembre et de prendre sa carte d'entrée chez M. Le Lec, directeur de l'école libre, Cléder (Finistère).

14 heures : défilé de l'école libre à la salle du patronage, des chorales, acteurs, délégations, groupements représentés ; chants bretons.

14 h. 30 : séance récréative et littéraire, au patronage Saint-Ké : 1^o Interprétation des meilleures poésies et des meilleurs chants de l'abbé Guillou ; 2^o Exécution de *Patronez douz ar Folgoat*, mystère chrétien, et de *Bragez ar Miliner*, comédie en un acte, par les « Paotred Saint-Ké » ; 3^o Audition de chants variés et en partie exécutés par les chorales de Saint-Pol-de-Léon (60 exécutants), de Folgoat, de Plouguerneau, Cléder, etc.

Vers 17 heures : chant du *Bro Goz*, par les chorales et la foule.

A l'église paroissiale, clôture de la journée par la bénédiction du Saint-Sacrement.

MORLAIX (La Salette). — Grand Pardon de la Salette. — Le pardon de la Salette aura lieu le *vendredi 19 Septembre*, jour anniversaire de l'apparition.

Le dimanche précédent, 14 Septembre, pèlerinage des trois paroisses de Morlaix. — A 2 h. 30, adoration, chapelet, vêpres, sermon français sur l'esplanade. Salut du Saint-Sacrement. *Te Deum*.

Le vendredi 19 Septembre, confessions à partir de 4 heures du matin. Première messe à 4 heures. Les autres messes se succéderont d'heure en heure, jusqu'à 10 heures. A 10 heures, sur l'esplanade, messe solennelle, chantée par M. l'abbé Derrien, chanoine honoraire, curé-doyen de Ploudalmézeau. Sermon breton par M. l'abbé Kervella, recteur de Guiclan. — A 2 heures, chapelet, vêpres solennelles. — Après les vêpres, bénédiction du nouveau calvaire, œuvre du jeune Al. Kerguiduff, de Taulé. Chant du cantique : *Vive Jésus, Vive sa Croix !* Allocution française de M. l'abbé Pichon, chanoine honoraire, curé-archiprêtre de Morlaix. Salut du Saint-Sacrement. *Te Deum*.

N. B. — Pendant l'octave, on peut gagner une indulgence plénière aux conditions ordinaires, en visitant la chapelle de la Salette.

Les personnes qui voudraient communier à la messe de 4 heures, le vendredi, 19 Septembre, feraient bien de se confesser dans leurs paroisses.

Le vendredi 19 Septembre, on pourrait prendre le petit déjeuner, et le repas de midi à la maison de retraite de la Salette.

Le dimanche 21 Septembre, confessions à partir de 6 heures, messe à 9 heures et bénédiction.

Que les pèlerins, cette année surtout, viennent plus nombreux que jamais, à ce pardon de la Salette, prier la *Vierge en pleurs*, pour les enfants, et la supplier d'éloigner de nos écoles chrétiennes les malheurs dont elles sont menacées.

MM. les Curés et Recteurs sont instamment priés de vouloir bien annoncer les fêtes de la Salette du haut de la chaire.

— **Les Fêtes de saint Augustin.** — Pour commémorer le 15^e centenaire de la mort de saint Augustin, Notre Saint-Père le Pape Pie XI publiait en la fête même de Pâques une splendide Encyclique qui glorifiait le grand Docteur de l'Eglise latine.

Les Religieuses Augustines Hospitalières de Saint-François ont voulu contribuer pour leur faible part à la glorification de leur Bienheureux Père, en instituant un triduum de prières et de prédications, comme préparation à la fête patronale du 28 Août.

Le 26, la grand'messe et les vêpres furent chantés par M. Rosec, recteur de Saint-Melaine, et le 27, par M. Guillerm, recteur de Saint-Martin.

Chaque jour, à l'issue des vêpres, M. Thomas, curé de Lannilis, montait en chaire, et s'inspirant de la vie de saint Augustin, dans une suite de prédications des plus vivantes qu'il allait compléter le jour de la fête, s'attachait à montrer le travail et le triomphe de la grâce : dans la poursuite de l'âme d'Augustin jusqu'à sa conversion, — dans la transformation et l'élévation de cette âme jusqu'à la sainteté la plus haute, — dans les prodigieux travaux du grand évêque d'Hippone pour la défense et la gloire de l'Eglise de Jésus-Christ.

Le jeudi, fête de S. Augustin, l'office solennel s'ouvre par le chant de tierce. Pendant que les Religieuses, derrière leur grille et la schola, dirigée par M. Marrec, maître de chapelle au Petit Séminaire de Pont-Croix, chantent sur le ton pascal les psaumes dont la beauté ravissait le grand Docteur encore catéchumène, la chapelle s'est remplie de parents et d'amis de la maison de Saint-François.

Et c'est devant une assistance nombreuse que commence la messe solennelle, en présence d'une trentaine de membres du clergé, parmi lesquels MM. les vicaires généraux Cogneau et Messager, supérieur du Grand Séminaire ; M. le chanoine Pouliquen, supérieur du Petit Séminaire de Pont-Croix. M. Pichon, archiprêtre de Morlaix, monte à l'autel, assisté

de MM. Tanguy Francis et Raguénès, qui font office de diacre et de sous-diacre. L'introït *In medio* s'élève calme et majestueux, plein de force, comme l'était à Hippone la voix du Docteur que nous célébrons, et que le Seigneur avait rempli de son Esprit de Sagesse et d'Intelligence.

Le verset de l'*Alleluia*, dont la mélodie est calquée sur l'*Alleluia* de la messe du Saint-Sacrement, célèbre la gloire d'Augustin « marteau des hérésies » et demande son secours pour l'Eglise qui continue la lutte contre l'erreur.

Une Prose nouvelle, autorisée dans les maisons qui suivent la règle de S. Augustin, retrace, en une mélodie un peu capricieuse, un peu heurtée parfois, belle dans l'ensemble, la vie du grand Docteur qui surgit des profondeurs des ténèbres, confondit les hérétiques, qu'il avait suivis malheureusement quelque temps, institua des couvents selon la norme donnée par les Apôtres, et demeure au ciel le protecteur de l'Eglise militante.

Puis après le chant du *Credo* royal et l'Offertoire, où l'on célèbre la gloire du Juste qui fleurit comme le palmier, s'élève et s'étend comme le Cèdre du Liban, c'est la Liturgie grave de la messe. Il faudrait un Augustin, dont les yeux versaient des larmes au chant des hymnes religieuses, pour dire toute la beauté de ces messes conventuelles, faites de calme et de piété, dans le recueillement universel de l'assistance : le Christ pacifiant est vraiment vivant sur l'autel, et toutes les âmes s'unissent à Lui dans les *Hosannah* triomphants, dans le *Pater* implorant, dans les *Agnus* apaisants.

Au repas qui suivit, M. Eugène Rosec, aumônier de la Maison, après avoir adressé ses vœux de fête à M. Cogneau, supérieur de la Communauté, fit un tableau touchant de la vie pieuse, humble et charitable des Religieuses de Saint-François, vivant sous la règle de S. Augustin, puisant dans un profond amour de Dieu le secret de la plus douce et de la plus aimable charité à l'égard des pauvres, des vieillards et des malades qu'elles entourent de leurs soins. Prenant à son tour la parole, M. Cogneau remercia tous ceux qui contribuèrent à rehausser l'éclat de la fête par la célébration des divins offices, par des prédications éloquentes, par une parfaite exécution des chants sacrés. Puis, s'emparant d'un mot de l'Encyclique, il fit le souhait de voir surgir dans le diocèse beaucoup de *seminatores casti consilii*, de semeurs de chastes desseins, d'inspirateurs de vocations sacerdotales et de vocations religieuses.

A 2 h. 30, le chant des vêpres, dont la mélodie, interprétée à deux chœurs, par le clergé et les religieuses, avec une perfection rare, produisit sur l'assistance une impression de profond ravissement et de pieux recueillement.

Reprenant alors son panégyrique, le prédicateur, dans un raccourci saisissant, retraça les luttes victorieuses soutenues par Saint Augustin, ouvrier de la grâce divine, contre le schisme et contre les hérésies qui désolaient son diocèse et l'Eglise africaine, il rappela son rôle providentiel dans l'institution de la vie religieuse qui, en se répandant dans l'Eglise, devait fournir à celle-ci un puissant instrument de conquête et de sanctification des âmes. — Un court et impres-

sionnant récit de la mort de Saint Augustin vint clore ce bel éloge du « docteur de la grâce », l'illustre Evêque d'Hippone.

La bénédiction du Saint-Sacrement, avec le chant triomphal du *Te Deum* et les apaisantes supplications des *Complies*, termina dignement cette belle série de fêtes religieuses, source de joies saintes, de consolations et de grâces pour tous ceux qui eurent le bonheur d'y prendre part.

QUIMPERLÉ. — Noces d'or sacerdotales. — M. l'abbé Delaunay, curé de Fitz-James, au diocèse de Beauvais, a célébré ses noces d'or sacerdotales, le mercredi 20 Août, dans la nouvelle maison des Religieuses Ursulines de Quimperlé, à Kerbertrand.

Monseigneur, que des liens d'amitié unissaient au vénéré jubilaire depuis le temps de leur jeunesse cléricale, voulut les présider lui-même, accompagné par M. le chanoine Gagneau, vicaire général.

M. l'aumônier Grall en fut l'ordonnateur entendu.

La fête se déroula au milieu d'un cadre merveilleusement approprié à son recueillement, elle fut pleine de reposante et pieuse intimité.

MM. les chanoines Orvoën, curé-archiprêtre de la cathédrale de Quimper, Goulven, aumônier des Ursulines de Saint-Pol, et Louët, supérieur de Saint-Yves, y assistèrent avec le clergé de la ville.

M. Delaunay monta à l'autel, ayant à ses côtés, comme diacre, M. le chanoine Tanguy, recteur de Saint-Michel, et, comme sous-diacre, M. le chanoine Louët. M. Jacolot, vicaire à Sainte-Croix, remplit les fonctions de maître de cérémonie. M. Mélançon, maître de chapelle, tint l'harmonium, et M. Le Ster, directeur de l'école, dirigea le chant.

L'allocution de Monseigneur fut un hymne en l'honneur du sacerdoce. L'oraison de la fête de Saint Bernard lui en fournit le thème ; il l'illustra en retraçant avec une douce satisfaction la carrière si digne de son vieil ami qui, précepteur ou curé, sut toujours donner à ceux qui l'approchèrent une haute idée du prêtre, de son caractère et de sa mission. Il exprima à l'heureux jubilaire, qui avait reçu le matin même du Pape une bénédiction spéciale, le cordial espoir que sa robuste santé lui permettrait de passer de longs jours encore à la tête de la chère paroisse dont il est, depuis plus de trente ans, le bon et tout dévoué pasteur. Monseigneur se plut, d'autre part, à rendre un éloquent et religieux hommage à l'édifiante et courageuse communauté des Ursulines de Quimperlé, avec laquelle M. Delaunay partage tant d'anciens et de précieux souvenirs, et il salua avec émotion dans l'assistance un héros de Castelfidardo, M. de Mauduit, que son grand âge n'empêchera pas de suivre toute la fête.

A la suite des fraternelles agapes que comporta la journée, M. le Curé de Fitz-James, rayonnant d'allégresse, remercia très délicatement Sa Grandeur du bel honneur qu'elle avait daigné lui faire en répondant avec tant d'aimable simplicité à son invitation ; il eut aussi un mot de touchante reconnaissance à l'adresse de toutes les personnes qui avaient

encore pris part et contribué à la joie de ses noces d'or. Son toast fin, nuancé et vivant, fut pour toute la table un savoureux régal...

Dans un sonnet empreint d'onction dont elle alla pour la circonstance, la Muse de M. le chanoine Tanguy a souhaité au vaillant jubilaire que la fête du 20 Août 1930 ne fût que la poétique préparation de ses noces de diamant : *ad multos annos !*

Une lettre de Mgr de Guébriant. — M. Pérennès a reçu du Supérieur général des Prêtres des Missions Etrangères, la lettre suivante, que nous sommes heureux d'offrir à nos lecteurs de la *Semaine religieuse*.

Nous soulignons le souhait que ce premier travail sur le P. Abgrall soit suivi d'un travail plus complet, qu'il faut si ardemment désirer.

« Saint-Pol de Léon, 27 Août 1930.

» Monsieur le Chanoine,

» Je vous remercie de m'avoir adressé un exemplaire de la si prenante brochure que vous avez consacrée au Père Abgrall, missionnaire de la Société des Missions Etrangères.

» Dans la tradition des Missions Etrangères, le départ est » sans esprit de retour. Toutefois, après douze ou quinze ans » d'apostolat, les missionnaires pourront demander un congé » de six mois en France... »

» Ainsi s'exprime notre vieux règlement, à l'article 194.

» Le vénérable missionnaire dont vous avez eu l'heureuse pensée de publier les lettres, a donné dans sa longue vie bien des leçons précieuses à recueillir. Mais je n'en vois pas de plus frappante que sa fidélité à la tradition qui s'affirme dans les lignes citées plus haut et dont certes il était imprégné. Ce n'est pas autre chose d'ailleurs que la pure tradition missionnaire dont la Société des M. E. est une des plus authentiques gardiennes.

» Sans esprit de retour... » Oui, le Père Abgrall l'a assez prouvé : c'est sans arrière-pensée qu'il avait fait son sacrifice aux jours de sa première jeunesse et il est émouvant pour qui lit ses lettres de voir, d'une part combien lui était présente la pensée de son pays et de sa famille, combien elle le possédait, combien sa nature aimante et sensible devait en être parfois obsédée, et, d'autre part, combien lui était étrangère l'idée de reprendre la moindre part de ce qu'il avait donné à Dieu une fois pour toutes et d'user des facilités, même les plus légitimes, que sa règle lui offrait.

» Cette grandeur d'âme concentrée — et si bretonne — latente d'un bout à l'autre de sa correspondance est, pour le lecteur, d'autant plus saisissante qu'elle s'ignore plus manifestement elle-même. La foi mâle et un peu austère du prêtre breton en est la base de granit, et le rayonnement surnaturel qui s'en dégage rend meilleur, parce qu'à sa lumière les petitesse des calculs humains deviennent odieuses et insupportables.

» Il y a bien autre chose encore à apprendre en lisant les lettres du Père Abgrall. Mais je suis persuadé que vous-même,

Monsieur le Chanoine, captivé peu à peu par le commerce de votre héros, vous vous résoudrez tôt ou tard à nous le faire plus complètement connaître.

» En exprimant cet espoir, je souhaite que les lettres du Père Abgrall, telles que vous les livrez au public, soient lues par beaucoup de nos compatriotes bretons et, en vous remerciant de les avoir mises à notre portée, je vous prie, Monsieur le Chanoine, d'agréer l'hommage de mon respect.

» † J. DE GUEBRIANT,

» *Supérieur des Missions Etrangères.* »

SAINT-BRIEUC. — Profession religieuse. — Le jeudi 21 Août, la Congrégation des Filles du Saint-Esprit recevait quarante nouvelles professes qui se consacraient au service de Dieu.

Mgr du Bois de la Villerabel, archevêque de Rouen, natif du pays, préside, assisté de MM. les chanoines Pichon, curé-archiprêtre de Morlaix, et Daniel, d'Auray. M. le chanoine de Kervennoël, curé de Pleyben, dit la messe, et dans l'assistance du clergé se trouvent encore de nombreux prêtres du Finistère, parmi lesquels nous distinguons MM. les Inspecteurs diocésains, les chanoines Salomon et Grill, le chanoine Léon, recteur de Plogonnec, le chanoine Clech, professeur au Séminaire, plusieurs recteurs et vicaires.

Après le chant du *Veni Creator*, la messe commence et la cérémonie se déroule sous le regard vigilant de M. le chanoine Digard, aumônier de la Maison. Mgr Serrand, évêque de Saint-Brieuc, n'avait pu assister, à cause de fatigues et d'indispositions qui l'empêchaient de sortir.

La messe terminée, M. le chanoine Pichon monte en chaire. Il commence par exprimer le regret que Mgr Serrand, le père aimé de la Congrégation, soit absent, et fait les meilleurs vœux pour le rétablissement de sa santé. Puis, avec une éloquence chaude, calme et raisonnée, il commente l'allégresse qui s'épanouit sur le visage des futures professes : en effet, les trois vœux qu'elles vont prononcer, de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, sont les meilleures garanties du bonheur ici-bas, parce que mettant à l'abri des trois choses qui y font ordinairement obstacles : biens terrestres, plaisirs mauvais et volontés propres. Et le bonheur des religieuses entraîne aussi celui des parents, qui n'ont pas de plus grande satisfaction que de savoir qu'ils réalisent sur leurs enfants les desseins de Dieu, et qu'ils leur procurent les plus grandes joies, celles de Le servir.

L'orateur ne manqua pas de signaler la présence des quinze Américaines, qui donnaient à cette profession un caractère spécial et qui sont la meilleure preuve de la vitalité de la Congrégation.

Du cloître, où il domine la foule serrée dans la cour, Mgr de la Villerabel nous adresse quelques mots ; mot d'excuse de prendre une place qui n'était pas la sienne, et souhait de guérison prochaine pour Mgr Serrand ; mot de félicitations à l'adresse des parents et des professes qui ont les uns et les

autres si généreusement accepté les sacrifices que le bon Dieu leur demandait, à l'adresse aussi du prédicateur qui sut exposer si habilement les sentiments qui convenaient en pareilles circonstances, enfin mot d'admiration à l'égard de la Sainte Eglise qui, par l'unité de sa religion, rapproche les cœurs, quelles que soient les distances et les différences de pays, de races et de langues.

En terminant, nous souhaitons aux nouvelles professes un apostolat long et fécond. Puissent leur zèle, leurs prières et leur édification faire en sorte que de pareilles cérémonies se renouvellent encore bien souvent à l'avenir, dans la Congrégation des Filles du Saint-Esprit !

Le nouveau Supérieur général des Eudistes. — L'assemblée générale des Eudistes a élu, le 19 Août dernier, en la fête de saint Jean Eudes, le R. P. Jéhanno, pour supérieur général, en remplacement du regretté T. R. P. Lucas.

Le T. R. P. Jéhanno appartient par sa naissance au diocèse de Vannes. Il est né à Limerzel, le 29 Septembre 1874.

Il fut ordonné prêtre le 27 Mai 1899 et partit aussitôt pour la Colombie, où la Congrégation avait repris son œuvre ancienne de la direction des séminaires. Professeur à Cartazini, puis préfet et supérieur à Pamplona, il devint en 1913, provincial de la Congrégation pour la Colombie. Son administration a été féconde. Dans le clergé, son influence a été considérable, et il y a laissé des regrets unanimes quand il revint en France, en 1926, comme assistant général. Très estimé de la colonie française, il en fut l'animateur à plusieurs reprises, surtout pendant la guerre.

Le Congrès Eucharistique de Zagreb. — Plus de deux cent mille fidèles de Croatie, des autres régions de Yougoslavie et de l'étranger ont assisté, du 15 au 17 Août, aux fêtes eucharistiques qui se sont déroulées à Zagreb. Une messe pontificale fut célébrée dimanche par Mgr Pellegrinetti, nonce à Belgrade et légat du Pape au Congrès. Le docteur Srskitich, ministre de la Justice, y représentait le gouvernement yougoslave.

Après la messe, une procession, suivie par des milliers de fidèles, traversa les rues de Zagreb. Sur un point du parcours, un étudiant avait crié à plusieurs reprises : « A bas Mgr Pellegrinetti » ; il fut arrêté et déclara qu'il avait voulu manifester ainsi ses opinions antifascistes.

Le matin, le Congrès avait adopté un certain nombre de résolutions, demandant en particulier que l'enseignement religieux trouve une large place dans le programme des écoles.

Documents et renseignements divers. — *La loi du 24 Avril 1930 sur les titres de capacité à exiger des Directeurs, Directrices, Adjoints et Adjointes des Ecoles publiques et privées* (Journal Officiel du 26 Avril. — « Nul ne pourra participer » à l'enseignement dans une école publique ou privée en

» dehors de la présence effective et continue, dans la salle
 » même où il enseigne, de l'un des maîtres de l'école, s'il ne
 » remplit pas les conditions d'âge exigées par l'article 7 de
 » la loi du 30 Octobre 1886, et s'il n'est pourvu d'un titre
 » de capacité de l'enseignement primaire ».

Ce qui revient à dire ceci : un moniteur (ou une monitrice) non breveté, ou n'ayant pas l'âge requis, ou n'étant tout à la fois ni breveté ni parvenu à l'âge requis, *peut néanmoins professer dans une école publique ou privée, pourvu que ce soit dans la même salle et en la présence continue d'un maître (ou d'une maîtresse) remplissant les conditions légales d'âge et de brevet.* Il n'y a donc, en définitive, d'autre différence avec l'état de choses antérieur, que celle-ci : le maître remplissant les conditions légales et le moniteur ne les remplissant pas doivent enseigner dans la même classe, et non plus dans deux salles contiguës. Mais rien n'empêchera que l'on divise une même salle *en deux sections, au moyen d'une cloison à hauteur d'appui.*

Et l'emploi des moniteurs, qui jusqu'alors était passé sous silence dans les textes de lois, devient désormais légalement prévu et permis, aux conditions qui viennent d'être indiquées.

(Extrait de la *Correspondance Hebdomadaire* du 13 Mai 1930.)

BIBLIOGRAPHIE

Vient de paraître :

LE LIVRE DES JEUX : *Jeux de plein air et d'intérieur.* — Recueil choisi de jeux à l'usage des enfants, jeunes gens, jeunes filles. Pensionnats, Patronages, Familles, etc... par G. DE GRAND-MORIN. 3^e édition revue et considérablement augmentée. 5^e au 7^e mille. Fort in-8 de 288 pages. 12 francs. — Librairie Brunet, 32, rue Gambetta, Arras.

Vous trouverez LE GALL-BRISOU
 à la Maison
 14-16-18, rue de Brest — LANDIVISIAU

Tout ce qui concerne la **QUINCAILLERIE** et le **MÉNAGE**. Les meilleures marques aux meilleurs prix. **CHARBONS DE CUISINE** de 1^{re} qualité. **JEUX** pour **PATRONAGES**. Livraison à domicile. — Gros et Détail. — **Téléphone 8.**

PNEUS DUNLOP

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

45^e ANNÉE.

Vendredi 12 Septembre 1930.

N^o 37.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 14 Septembre. — 14^e après la Pentecôte. Exaltation de la Sainte Croix. Double-majeur. Rouge.
Lundi, 15. — Les Sept Douleurs de la B. V. Marie. Double de 2^e classe. Blanc.
Mardi, 16. — SS. Corneille, Pape, et Cyprien, Martyrs. Semi-double. Rouge.
Mercredi, 17. — *Jeûne des Quatre-Temps* : Impression des Saints Stigmates de S. François. Double. Blanc.
Jeudi, 18. — S. Joseph de Cupertino, Confesseur. Double. Blanc.
Vendredi, 19. — *Jeûne des Quatre-Temps*. SS. Janvier et ses Compagnons, Martyrs. Double. Rouge.
Samedi, 20. — *Jeûne des Quatre-Temps*, veille de S. Mathieu. SS. Eustache et ses Compagnons, Martyrs. Double. Rouge.
Dimanche, 21. — 15^e après la Pentecôte. S. Mathieu, Apôtre et Evangéliste.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Locquénolé. le 14 Septembre.
 Landivisiau du 15 au 21 —

Exaltation de la Sainte Croix (14 Septembre).

Il est vrai que sur la terre de France des hommes sont apparus, qui se donnent pour tâche d'abattre le signe sacré partout où l'avaient honoré nos pères. Problème étrange que cette invasion des valets de Pilate au pays des croisés ; problème pourtant qui s'explique, aujourd'hui qu'on a surpris l'or juif soldant leurs exploits. Ceux-là, dit des Juifs saint Léon dans l'Office de ce jour, ceux-là, dans l'instrument du salut, ne peuvent voir que leur crime ; et leur conscience troublée soudoie pour renverser la Croix sainte les mêmes hommes qu'ils payaient jadis pour la dresser.

Hommage encore, que la coalition de tels ennemis ! O Croix adorée, notre gloire, notre amour ici-bas, sauvez-nous quand vous apparaîtrez dans les cieux, au jour où le Fils de l'homme, assis dans sa majesté, jugera l'univers.

(Année Liturgique, p. 232.)

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — XIV^e Dimanche après la Pentecôte (14 Septembre) : Fête de l'Exaltation de la Sainte Croix : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 heures 1/2. — A 7 heures, réunion des Enfants de Marie. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du T. S. Sacrement.

Lundi : à 8 heures, réunion des Mères chrétiennes, à la chapelle.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

Mercredi, vendredi et samedi : Quatre-Temps ; jeûne et abstinence.

— ÉGLISE DE SAINT-MATHIEU. — XIV^e Dimanche après la Pentecôte (14 Septembre) : Fête de l'Exaltation de la Sainte Croix : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe), et à 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : à 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Mercredi, vendredi et samedi : Quatre-Temps ; jeûne et abstinence.

Missions et Adoration. — On recommande aux prières des Communautés et des personnes pieuses, la mission de PLOUESCAT, du 11 au 28 Septembre ; celle de PLOUMOGUER, du 25 Septembre au 12 Octobre ; ainsi que l'adoration de CHATEAULIN, du 21 au 27 Septembre.

MORLAIX (La Salette). — Retraite de conscrits. — La retraite des conscrits de la classe 1930, 2^e contingent, s'ouvrira à la Salette, le lundi 29 Septembre, à 6 heures du soir, et se terminera le vendredi matin, 3 Octobre.

Sont convoqués à cette retraite les jeunes gens des cantons suivants : Morlaix, Saint-Thégonnec, Taulé, Sizun, Saint-Pol-de-Léon, Plouzévédé, Landivisiau, Plouigneau, Lanmeur, Huelgoat.

Les retraitsants devront apporter leur provision de beurre.

N. B. — MM. les Curés et Recteurs sont instamment priés de vouloir bien annoncer cette retraite au prône de la grand'messe.

LE FOLGOAT. — Pardon des Tertiaires. — Il aura lieu dimanche prochain 14 Septembre, sous la présidence de M. le chanoine Moënner, curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest.

10 heures, grand'messe, par M. Abguillerm, aumônier de la Retraite de Lesneven ; sermon breton par le R. P. Corentin Cloarec, O. M., gardien de la Maison de Saint-Brieuc.

1 h. 15, salle du patronage, conférence sur le Tiers-Ordre ; réception de nouveaux tertiaires.

2 h. 30, vêpres ; allocution française ; procession (les Fraternités paroissiales sont priées d'apporter leurs bannières) ; salut et bénédiction papale.

Les premières messes (suite). — Le 15 Août, M. Charles Guiban célébrait solennellement sa première messe à ROSPORDEN, à la grande consolation de son vieux père.

Son dévouement à l'éducation des enfants dans nos écoles libres auxquelles il apportent le prestige d'un brevet supérieur, comprit qu'il ferait encore plus de bien s'il y ajoutait la grâce du sacerdoce. Il interrompit donc son enseignement pour se mêler aux élèves du Petit Séminaire, et le voilà montant au saint autel. C'est avec joie et fierté que M. le chanoine Le Borgne, qui a orienté la vie et préparé le sacerdoce du nouveau prêtre, célèbre les voies divines qui dirigent vers une vocation.

A l'issue des vêpres, M. l'abbé Guiban tint à réunir les anciens du patronage, qui lui témoignent tant de sympathie et d'affection, et qui se dévouent sans cesse pour les œuvres paroissiales.

M. Guiban devient directeur de l'importante école libre de Concarneau.

LE CONQUET, à la fête du 15 Août, vit accourir en foule les fidèles pour assister à la première messe de M. Jean Taniou. Un ami du jeune prêtre, M. l'abbé Paul Corre, professeur à Notre-Dame du Créisker, monta en chaire et exposa, devant cet auditoire des grands jours et déjà si vivement saisi par la cérémonie religieuse qui mettait en honneur un des enfants de la paroisse, la doctrine de l'institution du sacerdoce par Jésus-Christ pour perpétuer dans son Eglise sa présence eucharistique, son sacrifice par la messe, sa grâce et sa vie par la communion, et l'adoration de l'Hôte du Tabernacle. Nul enseignement ne pouvait être un germe plus fécond de vocations pour les enfants et les parents.

Une première messe avait encore lieu à PONT-L'ABBÉ, cette année, le dimanche 24, en la fête de Saint-Barthélemy. Aussi les ornements, les tentures et les fleurs étaient d'un rouge pourpre et le bel office des Apôtres, bien interprété par le chœur, retentissait majestueux.

A l'autel, le Père Jacques Février, de la Congrégation du Saint-Esprit et du Sacré-Cœur de Marie, était assisté de son frère Robert, franciscain, et de son frère Pierre, jésuite. Les plus jeunes faisaient acolytes.

Après l'Evangile, le Père Franciscain montait en chaire et, après s'être excusé de ne pouvoir glorifier sa famille, dont le chef et les deux aînés sont tombés au champ d'honneur et dont 7 des enfants se sont consacrés au Bon Dieu, il magnifiait dans une langue superbe, la vocation du Missionnaire et la Congrégation du Saint-Esprit.

Après le salut qui suivait les vêpres, la cérémonie se terminait par le beau cantique : « Partez, héros, de la bonne nouvelle, voici le jour attendu par vos vœux ».

Incessamment, en effet, le Père Jacques Février va s'embarquer pour la mission du Sénégal.

Nos prières le suivront sur la terre étrangère et les siennes obtiendront que d'autres vocations éclosent à Pont-l'Abbé !

Grand Pardon de Sainte-Anne la Palud.

Par quel miracle, le temps, qui fut si mauvais au mois de Juillet et durant les trois premières semaines d'Août, s'est-il, depuis dimanche dernier, mis au beau fixe ? Sainte Anne a sans doute voulu que son Pardon eût, cette année, plus d'éclat que jamais, se déroulant, d'un bout à l'autre, sous un ciel immuablement bleu.

Le samedi est, dit-on, le jour des Plougastels. On est venu, cette année, de plus loin encore, et je pourrais citer tel Recteur du Bas-Léon, qui amena à la Palud, un bon groupe de paroissiens. Mêlés aux « Glaziks » du Porzay, Plougastels et Léonards entendirent la messe, que chanta M. Bernard, recteur de Cast, et aux vêpres, le sermon que prêcha M. le chanoine Joncour, vicaire général. D'une voix dont l'énergie convainc et dont la piété touche les cœurs, il fit voir, dans la vie de Sainte Anne, des leçons pour tous les âges. Car sainte Anne fut le modèle de l'enfance obéissante et pieuse, le modèle de la jeunesse à qui elle apprend qu'il faut, quand l'heure est venue de fonder un foyer, considérer les qualités morales plus que la beauté et que la richesse. Elle fut le modèle surtout des épouses. Elle eut, comme toute Israélite, le désir d'une famille nombreuse, et, si son attente fut longue, elle en fut magnifiquement récompensée par la naissance de la Vierge, qu'elle éleva avec le constant souci de la former tout d'abord à la vertu, avec une vigilance de tous les instants. Quand Marie s'en alla au Temple, sa mère la donna à Dieu, non certes sans larmes, mais soumise et fière : bel exemple pour les parents, à qui Dieu demande leurs enfants pour l'autel ou pour le cloître.

Pendant que les vêpres s'achèvent et que la procession gravit et descend la dune, la foule rapidement grandit. Et, pour la procession aux flambeaux, la théorie des cierges déroule dans la nuit comme un long ruban d'étoiles, une voie lactée infiniment mobile et sinueuse, d'où des chants s'élèvent, divers de paroles, de ton et de rythme, mais qui doivent se fondre là-haut en une vaste harmonie qui porte à Sainte Anne l'hommage de ses enfants. Du sommet des dunes, où les moustiques, attirés par la flamme des cierges, nous assaillent par myriades, l'on aperçoit sur la plaine du Porzay, la lueur des autos qui cheminent vers la Palud et qui parfois, braquent sur la procession l'aveuglante clarté de leurs phares.

Ensuite, la chapelle se remplit et les confessions vont se succéder jusqu'au matin. Sur les dunes qui dominent la baie, les scouts de Quimper, qui ont assuré le service d'ordre durant la procession aux flambeaux, ont allumé un feu de camp. Au-dessus de la mer, qu'on devine à la phosphorescence des vagues, au reflet des étoiles ou des lointaines lumières de Douarnenez, les jeunes « garçons », le foulard autour de la tête, enveloppés dans leurs couvertures, chantent : chants gais, entraînants parfois et parfois exaltants, et qui s'achèvent, tandis que la flamme du foyer lentement s'éteint, en une touchante prière du soir. Au même moment, près de la chapelle, où les pèlerins se confessent, les baraques foraines hurlent leur musique criarde. C'est un contraste qu'Hugo eût aimé. Mais il eût, j'en suis sûr, montré que toute la poésie était, non dans cette mécanique énervante, mais dans le feu de la dune, et plus encore dans la veillée nocturne de la chapelle, où l'on prie, où, d'heure en heure, après minuit, les messes se succèdent, où l'on communie, où d'aucuns s'endorment, sous la garde de Sainte Anne.

Mais voici l'aube. La Palud prend l'aspect d'un camp étrange,

où des tentes de Bédouins, rouges ou grises, s'appuieraient à des pagodes chinoises, et qui secoue peu à peu la torpeur de la nuit. Profitons des premières heures du jour pour fêter encore Sainte Anne dans une atmosphère de piété recueillie. Car bientôt, c'est par milliers qu'accourront pèlerins et touristes : des autos les amènent qui soulèvent, au-dessus du Porzay, de longues écharpes de poussière que dore le soleil ; des bateaux les débarquent sur la plage, ou bien ils arrivent, en files interminables, de tous les sentiers, des champs et de la grève.

C'est tout un peuple qui est rangé sur les dunes, face à l'autel, quand la grand'messe commence, une foule, comme peut-être on n'en a point vue, depuis la translation des reliques. La moisson est à peu près achevée ; le temps idéalement beau, la facilité des communications suffisent-ils à expliquer cette affluence ? N'y a-t-il pas aussi le désir d'entendre un Evêque chanter en breton la gloire de Sainte Anne ?

La messe fut chantée par M. le chanoine Joncour. Mgr Tréhieu tient chapelle, assisté de M. le chanoine Quéinnec, doyen du chapitre et de M. le chanoine Guillo, de Vannes ; à sa droite, Mgr Duparc. En face de l'Evêque de Quimper, dom Corentin Guyader, abbé mitré de la Meilleraye : deux figures dont le contraste est saisissant : là, le pasteur, le conducteur de peuples, puissant en paroles et en œuvres, dont l'autorité toutefois s'allie à la plus grande bonté ; ici, le moine tout humble dans la blancheur de sa coule, et qui paraît aussi absorbé par la prière que dans le silence de son cloître. Sur l'estrade se trouvent encore MM. les chanoines Cognéau, Auffret, Perrot, Guéguen, Grill, Boucher, Moré, Guillermit, Coatarmanac'h, avec un nombre considérable de prêtres et de séminaristes. L'harmonium est tenu par M. Abily, professeur à Saint-Pol, qui a pris cette année la place laissée vide par la mort de M. Havas. Ce dernier était venu l'an dernier, pour la 52^e fois. Dieu l'a rappelé à Lui. Nul doute que Sainte Anne n'ait fait là-haut bon accueil à celui qui fut si souvent l'organiste du pèlerinage, et qui, inlassable, chantait et faisait chanter la foule.

A l'Evangile, Mgr Tréhieu prêche, en un breton où, parfois, les désinences vannetaises se mêlent aux formes trégorroises, mais que nos paysans de Cornouaille ont parfaitement compris. Ils se sont laissés saisir et toucher par cette éloquence prenante, énergique, cette parole d'un chef qui serait un héritier des vieux bardes. Après avoir salué l'Evêque de Quimper, fils de Sainte-Anne d'Auray, l'abbé de la Meilleraye, successeur des moines qui firent la Bretagne, il exhorte les fidèles à adresser à Sainte Anne d'abord un chant d'actions de grâces pour le passé, en souvenir de toutes les faveurs de choix obtenues dans ce sanctuaire ; puis une prière pour l'avenir. Comme autrefois avec Joachim, elle faisait trois parts de ses biens, pour les pauvres, pour le temple et pour l'entretien de la famille, qu'elle donne à ses Bretons de faire aussi trois parts de leurs biens et plus encore de leur vie. L'une pour la famille, par la pratique des vertus domestiques et l'éducation chrétienne des enfants ; la seconde pour les pauvres, et le grand pauvre de cette heure, c'est Jésus-Christ, qui s'en va, par les chemins de Bretagne, frapper aux portes et demander des prêtres pour ses autels, des religieux et des religieuses pour toutes ses œuvres de charité ; le troisième enfin pour nos temples, pour les églises et tous les monuments chrétiens, mais surtout pour l'embellissement de ce temple de Dieu qu'est en réalité l'âme de chaque baptisé. Et c'est sa propre devise que Monseigneur de Vannes laisse aux pèlerins comme bouquet spirituel : il faut être prêt à tout plutôt que de perdre la foi : « Kentoc'h mervel ! »

La grand'messe achevée, la foule se disperse et se restaure. Au banquet, qui réunit avec les prélats, M. Lefloc'h, maire de Ploné-

vez, M. le docteur Cornic, président du Bleun-Brug, les prêtres et les fabriciens qui aident au Pardon, M. le Recteur de Plonévez remercie tous ceux qui contribuent à faire si belle cette fête de Sainte Anne. Mgr Duparc lui répond avec la finesse et l'à-propos qui font le charme de ses toasts, et Mgr Tréhieu, avec infiniment de délicatesse et d'esprit, nous dit sa joie d'être à la Palud : s'il y est venu, alors qu'en ce même jour un concours de gymnastique rassemble, à Noyal-Pontivy, les patronages morbihannais, sous la présidence d'un ministre, c'est qu'il considère la fidélité comme une des grandes vertus bretonnes et qu'il avait promis de se trouver à Sainte-Anne. Puis, il laissa, une fois de plus, parler son cœur breton qui désire que la petite patrie se réveille enfin et retrouve sa vie et sa splendeur d'autrefois.

Après les vêpres, Mgr Tréhieu, infatigable, prononça un nouveau sermon, en français cette fois. Après avoir, ce matin, exalté Sainte Anne, il veut, maintenant, chanter un hymne à la Bretagne. Et c'est un hymne, en vérité, que cette description lyrique de tout ce qui fait la beauté et la grandeur de notre pays. Si Sainte Anne l'a tant aimé, c'est qu'elle retrouvait dans « la terre de granit recouverte de chênes » et dans le peuple qui l'habite, les traits, en quelque sorte, de la Vierge Marie : la Bretagne, à qui la mer fait une ceinture bleue, comme en portait l'Immaculée de Lourdes, qui a pour symbole l'hermine et pour devise la formule même de la toute-pureté : « Kentoc'h mervel ! » qui est le pays de la foi sans défaillance, on comprend que Sainte Anne ait voulu en être la patronne. Mais la Bretagne ne restera digne d'un tel honneur et de tels bienfaits que si elle garde sa foi, si ses jeunes gens demeurent capables de dévouement au Christ, si les mères de famille savent conserver à leur foyer les traditions chrétiennes, si les pères de famille s'unissent pour la défense de leur religion. Nous pouvons être sûrs que Sainte Anne veillera à ce que la Bretagne ne défaille : elle est si vraie, la prière de J.-P. Calloc'h :

« La Bretagne tombée, ce sera un cierge de moins dans votre Eglise catholique,

Sur les rives de l'Occident, un phare de moins pour les peuples qui viennent ;

Une étoile de moins sur le chemin de Bethléem et de Rome ».

Le sermon fini, la grande procession s'ébranle. Elle passe devant la chapelle extérieure, d'où les prélats peuvent contempler cette émouvante file de pèlerins que la reconnaissance ou le besoin de grandes grâces a fait venir là, le cierge en mains et la prière aux lèvres, et qui marchent, recueillis, insensibles à l'ardeur d'un soleil de feu, précédant la longue théorie de croix et de bannières, celles de Plonévez et celles des paroisses voisines : Kerlaz, Locronan, Plogonnec, Quéménéven, Cast, Ploéven. Le clergé suit le reliquaire de Sainte Anne ; puis viennent les prélats en mitres. Et l'on s'avance dans le rayonnement de l'or et de l'argent et des broderies éclatantes, dont resplendissent la croix ou les bannières, et les riches costumes des femmes, des jeunes filles, des jeunes gens aussi et des hommes qui les portent, de ceux du moins qui n'ont pas encore consenti, — et combien ils ont raison — à cacher leurs gilets de « glaziks » sous de vulgaires paletots bourgeois.

La bénédiction du Saint-Sacrement termina la fête. Et la dispersion commença. Beaucoup tinrent, avant de partir, à déposer encore une fois aux pieds de Sainte Anne leurs prières, de ces prières de Pardon, où l'on songe, autant qu'à soi-même, à ceux qui ont dû rester à la maison. Le « lod ar Pardon », ce sont moins les friandises ou les jouets qu'on rapporte de la Palud et qu'on distribue à ceux qui n'ont pas pu venir, que toutes les bénédictions spirituelles et temporelles que leur procure la ferveur des supplications qu'on fait monter pour eux devant la vénérable sta-

tue qu'éclaire la flamme des cierges qui brûlent là par centaines. Beaucoup aussi s'en vont à la chapelle admirer encore les deux vitraux qui viennent d'y être posés : c'est l'heure où la lumière est la plus belle pour en admirer toute la perfection de dessin, toute la richesse de coloris, et l'harmonieuse composition des tableaux. L'on sait que l'un représente trois Evêques venant de la part du roi de France saluer Grallon, qu'assistent Saint Corentin et Saint Guénolé ; l'autre, Saint Guénolé vieilli, remettant son autorité à Saint Guénaël, son disciple préféré. L'on a déjà écrit de ces vitraux, qu'ils sont « une vraie splendeur de lumière ». L'éloge n'est pas exagéré. Espérons que les offrandes des pèlerins, que M. le Recteur de Plonévez sollicitait à la grandmesse, aideront à faire aussi belles toutes les verrières de la chapelle.

Etant donné l'affluence extraordinaire du dimanche, on pouvait se demander si, le mardi, les pèlerins seraient aussi nombreux que de coutume. Ils furent plus nombreux. La messe dut se chanter à l'autel extérieur. Elle fut célébrée par un jeune religieux des Pères de Picpus, le Père Morvan.

A l'Evangile, M. le chanoine Kerbaol, curé de Plouescat, nous disait les raisons des préférences de Sainte Anne pour la Bretagne et la confiance que nous devons avoir en sa puissance. Revivant le temps où, vicaire de Douarnenez, il voyait les enfants grimper la rue Monte-au-Ciel, qui conduit à l'école chrétienne des Sœurs, il montrait les plus grandes, aidant les plus petites à gravir la côte, et il en tirait une leçon pour les chrétiens, qui doivent non seulement travailler à leur propre salut, mais encore soutenir leurs frères.

Il rappelait aussi la réflexion de M. Coat, ancien recteur de Plonévez : « A Sainte-Anne, il n'y a pas de bureau de constatations, comme à Lourdes, et c'est pour cela que les grâces accordées par Sainte Anne sont plus anonymes, bien que nombreuses.

Et, pour illustrer cette réflexion, M. Kerbaol racontait comment les assiégés du Pétang, pendant la révolte des Boxers, furent sauvés, grâce à une neuvaine faite par les Bretons à Sainte Anne ; comment aussi, deux marins, partis à la dérive, furent sauvés, après avoir imploré Sainte Anne la Palud, et durent leur salut à un autre bateau que la bonne Sainte semblait avoir choisi à dessein, car il portait son nom.

Avant les vêpres, on récita le chapelet et, au murmure des prières, répondait, haut dans le ciel, le rombrissement joyeux d'un hydravion qui, curieux, survolait la Palud avant de s'enfuir à nouveau à tire d'ailes.

Après vêpres, eut lieu la procession finale, à laquelle prirent part, agréable surprise, les paroissiens de Langolen, avec leurs croix et bannières, venus à la suite de leur Recteur rappeler à Sainte-Anne la Palud qu'elle était une des patronnes de leur paroisse.

Puis, ce fut la bénédiction du Saint-Sacrement, et, après un dernier cantique, l'exode des pèlerins.

Je ne sais quel grincheux a écrit : « C'est très beau une fête..., quand on en est revenu ». Celui-là n'est jamais venu au Pardon de Sainte-Anne la Palud. Que le soleil soit parfois un peu brûlant, comme cette année, qu'il y ait de la poussière sur la route, de l'encombrement et quelques bousculades, choses inévitables, dans de telles foules ; qu'il y ait, de ci de là, chez certains curieux quelque manque de discrétion ou de décence dans la tenue, c'est possible. Mais, ces imperfections de détail disparaissent dans la splendeur de l'ensemble : ce peuple immense, attiré à la Palud, par une fête religieuse, cette dévotion de gens de tout âge et de toute condition qui communient et prient de toute leur âme, la splendeur des cérémonies et particulièrement de la procession. Et la plupart

de ceux qui étaient là garderont, j'en suis sûr, du magnifique Pardon qui vient de s'achever, un inoubliable souvenir

X.

CHATEAUNEUF-DU-FAOU. — Le Pardon de Notre-Dame des Portes (30 et 31 Août 1930). — Le Pardon de Notre-Dame des Portes s'est célébré, cette année, avec sa splendeur coutumière.

Dès le samedi, la vieille et si pittoresque cité de Châteauneuf prend son air de fête et, lentement, on voit se former l'imposant convoi de fidèles qui, sur la colline vénérée, va se rassembler pour chanter les louanges de la Sainte Vierge et implorer son intercession.

Les vrais pèlerins sont, peut-être, ceux de la première heure. Ils tiennent à faire leurs dévotions dans le calme, loin de tous les divertissements profanes.

M. le Curé de Saint-Martin de Brest, n'a pas eu de peine à trouver le chemin des cœurs en montrant, après l'Evangile de la grand'messe, que Marie réalise pleinement le titre d'« Avocate toute-Puissante » à elle décerné par Saint Bernard.

L'après-midi, à cinq heures et demie, la procession part de l'église pour le sanctuaire des Portes, où les vêpres sont chantées solennellement. L'assistance du matin est devenue une foule que la chapelle ne suffit plus à contenir. Les fidèles qui n'ont pas pu trouver de place à l'intérieur se tiennent, en rangs pressés, aux portes qui donnent sur le placître.

Lorsque les derniers accents des prières liturgiques se sont tus, M. Thomas, curé-doyen de Lannilis, monte en chaire. Dans une langue riche et savoureuse que viennent servir toutes les nuances de la sensibilité bretonne, il montre le Ciel et la Terre proclamant la royauté de Marie. Quand il décrit l'Assomption triomphale de la Vierge au séjour des élus, le pied posé sur la lune comme sur un escabeau d'argent ; quand il dépeint les soleils se bousculant pour lui jeter leur manteau, tandis que une à une s'allument à son front les douze étoiles prophétisées ; quand tout le long des avenues qui mènent à la Trinité Sainte s'avancent les phalanges célestes courbées et psalmodiantes ; quand enfin les Trois Personnes divines appellent Marie, la Fille, la Mère, l'Epouse de Dieu, alors notre vieil et cher idiome breton donne sur ses lèvres une impression unique de grâce et de vérité...

Le soir, à 9 heures, a lieu la procession traditionnelle aux flambeaux. Un génie gamin a dû, comme par hasard, favoriser les ténèbres, en empêchant la « fée-Electricité » de dispenser à Châteauneuf ses flots de clarté. Le cortège n'en éprouve aucune gêne. Dans un ordre parfait, il circule à travers les rues et fait à la Maison de Notre-Dame une couronne mouvante des lumières et des chants.

Après une prière à la chapelle, M. Barvet, dans une brève allocution, porte son auditoire à la confiance en Marie, en lui parlant de tous les témoignages d'amour qu'elle nous a prodigués. Elle aime chacun d'entre nous et elle aime notre nation. Son nom fleurit tous les chapitres de notre histoire

et en fait chanter toutes les pages. Notre-Dame est de partout ; mais elle est surtout de France...

Les chants reprennent, réveillant les échos de la vallée, et la procession retourne à l'église paroissiale pour le salut du Saint-Sacrement. Les jeunes filles de la chorale chantent de gracieux motets avec le même art et la même expression de piété qu'elles ont mis le matin à interpréter les mélodies grégoriennes. Tandis que descendent sur nous ces suaves harmonies, nous pensons, les yeux fermés, aux moniales de Sainte Cécile vouées à cette heure à la louange du Seigneur.

Dans l'église, laissée ouverte, sept prêtres vont confesser toute la nuit, et à l'aube c'est une interminable théorie de pèlerins que l'on verra s'approcher de la Sainte Table. Ils y seront préparés par une sorte de veillée eucharistique où les pieuses exhortations du Père Bruno alterneront avec les rosaires récités par les prêtres de la paroisse. Ce sont les heures où Marie Médiatrice opère dans les âmes les merveilles qui réjouissent le ciel et qui sont tellement du ciel que la terre doit se contenter de les pressentir sans pouvoir les décrire.

Le dimanche, c'est le jour officiel du Pardon. Grâce à une bienveillante attention de la Providence, le temps est le plus idéal que l'on puisse rêver pour une telle solennité. Au-dessus de la colline des Portes, le soleil, dans la face bleue du ciel, dénoue ses gerbes de feu et fait resplendir la chapelle posée, comme un bijou, sur son écrin de verdure.

A dix heures et demie, le clergé se rend processionnellement pour la grand'messe à l'oratoire du champ du Couronnement. A peine M. le Curé de Lannilis a-t-il commencé à parler de la Sainte Vierge, avec une voix qui n'a nul besoin du secours du haut-parleur, que tous les regards se lèvent vers la rampe du petit sanctuaire. A mesure que l'orateur montre Marie secourable à toutes les misères et toute puissante au ciel, où Jésus lui a mis tous les trésors entre les mains, il peut voir cette foule de visages qui s'épanouissent dans une entière allégresse.

La grand'messe est chantée par M. Barvet. Pendant que les cérémonies se déroulent, la piété des fidèles est soutenue par les chants d'une imposante chorale et par la musique du Patronage qui interprète brillamment des œuvres d'autant plus appréciées qu'elles ont été choisies avec cette discrétion qui est la marque de leur goût.

L'après-midi, après le chant des vêpres solennelles, la procession reprend le chemin de l'église paroissiale, à travers les rues pavoisées où, comme dans l'immense cortège, dominant les couleurs virginales. Une dernière fois, Jésus-Hostie bénit la foule pieuse et recueillie, reconnaissante surtout des grâces qui lui ont été dispensées par les mains de Celle qui est Reine en ce vivant pays de Cornouaille. Puis, pour clôturer cette splendide journée, c'est la cantate du Couronnement qui éclate, emportée par l'allégresse de l'orgue, comme un jet de floraisons et de lys en l'honneur de la Vierge des Portes.

Il faut partir. Une robuste Peugeot nous enlève dans un

poudroient d'or, tandis que le soir laisse traîner sur les vallées ses mauves écharpes. Et la vue de ces paysages que l'on dirait éclos pour des églogues virgiliennes, nous aide à prolonger les douces visions emportées des rives de l'Aulne, du fief de Notre-Dame.

Sommaire du Bulletin diocésain d'Histoire et d'Archéologie (Numéro de Juillet-Août 1930)

- I. H. PÉRENNÈS : Notices sur les paroisses du diocèse de Quimper et de Léon : Lothey-Landremel (suite).
 - II. Dom MALGORN : Les Monitoires.
 - III. Chanoine A. LE ROY : Un Evêque breton : Mgr Léopold de Léséleuc de Kerouara, évêque d'Autun, Châlon et Mâcon (suite).
 - IV. Nécrologie : M. le chanoine Cornou.
 - V. M. le chanoine Mesguen, lauréat de l'Académie.
 - VI. Bibliographie : Biographie de Monseigneur Roull, curé-archiprêtre de Saint-Louis, par M. le chanoine SALUDEN.
- Les abonnements (15 fr.), partent de Janvier.

Deux croix pour une. — Si le Christ n'est point dans la maison, il en gardera au moins le seuil.

Ainsi raisonna en substance, M. Eugène Ponceau, qui vient de s'éteindre au diocèse de Nevers, lorsque le préfet de 1906 fit enlever le crucifix à l'école, à Beaumont-Sardolle. Résolument, il fit ériger, aussi près que possible du bâtiment scolaire, deux croix plantées droit, l'une face aux fenêtres, l'autre face à la cour : ainsi, les enfants n'oublieraient pas le Christ.

Longtemps président de l'Union paroissiale de Beaumont, M. Ponceau reste, dans le pays, le symbole d'une fidélité haut tenue, comme les deux croix.

« **La Jeunesse Agricole** » est le journal des jeunes agriculteurs qui sont décidés à défendre la Profession agricole en se préparant aux grandes tâches familiales, sociales, civiques de demain.

La J. A. C. est un groupement de jeunes qui veulent garder fidèlement leur attachement au sol et à la foi chrétienne.

Elle est une camaraderie entre « gars du pays » où chacun se sent chez soi et où l'on s'aime fraternellement, toujours prêt à se rendre service les uns aux autres ;

Elle est une école de formation aussi, dans laquelle chacun s'efforce de devenir meilleur et plus instruit des choses de son métier ; où l'on apprend au jeune agriculteur, futur exploitant de demain, à mieux comprendre ses responsabilités civiques, sociales et familiales.

La J. A. C. veut faire la profession agricole plus forte et plus unie, elle veut créer dans nos campagnes un esprit d'union et de véritable fraternité, en dehors et au-dessus de tous les partis pris et de tous les égoïsmes ;

Elle veut que la terre de France, maintenant désertée et trop méconnue, trouve dans la jeunesse qui monte des serviteurs dignes d'elle.

Pour connaître le mouvement de la J. A. C., abonnez-vous à la « Jeunesse Agricole », mensuel, 5 francs. Lisez : Le manuel de la J. A. C., la J. A. C. Pourquoi ? Comment ? 3. fr. 50.

Demandez tous renseignements au Secrétariat Général de la J. A. C., 14, rue d'Assas, Paris (6°).

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

AVIS AU PUBLIC. — A l'occasion de la fête du Vœu à Hennebont, la Compagnie d'Orléans mettra en marche, le dimanche 28 Septembre, les trains spéciaux ci-après qui transporteront les voyageurs de toutes classes :

Aller. — Lorient, départ : 12 h. 42 ; Hennebont, arrivée : 12 h. 54.

Retour. — Hennebont, départ : 17 h. 48 ; 18 h. 40 ; 21 h. 11. Lorient, arrivée : 18 h. 00 ; 18 h. 52 ; 21 h. 23.

BIBLIOGRAPHIE

Abbé DUMONT. — QUELQUES PAROLES DE DIEU. — Textes Bibliques, un volume in-12 carré de xvi-694 pages : Prix : 18 fr. — Desclée et Cie, 30, rue Saint-Sulpice, Paris (6°).

« La lecture fréquente de l'Ecriture Sainte fut le soutien de la vie morale de nos Pères. Elle explique leur esprit de Foi, leur droiture, leur résignation dans les épreuves. »

Le grand désir de l'Auteur est que la présente génération, délaissant les citernes suspectes en honneur aujourd'hui, revienne à cette onde pure. Lui faciliter ce retour, tel est son but :

« Choisir avec soin et lier entre eux les passages de l'Ecriture Sainte, puis les placer dans leur cadre et les entourer de ce qui est capable d'en faciliter la compréhension, ou plutôt l'intelligence, aux hommes de nos jours tout en maintenant ces derniers en contact avec le texte sacré, tel est le but poursuivi dans cet ouvrage. »

Enfin une très artistique et très lumineuse illustration de J.-M. Breton et M. Derouetteau achève de donner à cet ouvrage un attrait tout particulier. (117 images et plus de 100 reproductions de documents.) A la fin du volume se trouvent 12 cartes et plans en couleurs.

Cet ouvrage est vraiment le livre de la famille. Les parents y trouveront le meilleur des aliments spirituels : la Parole de Dieu et, d'autre part, il ne contient rien qui ne soit de nature à troubler l'âme des enfants.

Vient de paraître :

rites et prières de la BÉNÉDICTION : d'une première pierre d'Eglise, d'une Eglise nouvelle, d'une Cloche à l'usage des prêtres et des fidèles, suivis de la bénédiction des Statues et des Chemins de Croix, par l'abbé LEJEUNE. In-18 de 64 pages sous fort et solide cartonnage, l'unité, 75 francs. Librairie Brunet, 32, rue Gambetta, Arras.

Par 25 exemplaires, 0.70. — Par 92 exemplaires (poids d'un postal 3 kg.) 0.68. — Par 150 exemplaires, 0.67. — Par 300 exemplaires, 0.65.

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, près BORDEAUX.
 BUREAU : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.

R. G. Bordeaux, N° 5.594 A

10 % de Remise sur facture pour Commandes directes

HYGIÈNE DE L'ESTOMAC

Après et Entre les repas 2 à 3

PASTILLES VICHY-ETAT

assainissent la bouche -- facilitent la digestion

EXIGER LA MARQUE VICHY-ETAT — TOUTES PHARMACIES

ARTS RELIGIEUX

MAISONS CHARLES LE PAUL

QUIMPER & LORIENT réunies.

16, Place Saint-Corentin, 16 — QUIMPER

ORNEMENTS — BRONZES — VITRAUX
CLOCHES — ORFÈVREURIE — STATUES

— M. Ch. LE PAUL visitera sa clientèle. —

Vous trouverez **LE GALL-BRISOU**
 à la Maison
 14-16-18, rue de Brest — LANDIVISIAU

Tout ce qui concerne la **QUINCAILLERIE** et le **MÉNAGE**. Les meilleures marques aux meilleurs prix. **CHARBONS DE CUISINE** de 1^{re} qualité. **JEUX** pour **PATRONAGES**. Livraison à domicile. — Gros et Détail. — **Téléphone 8.**

PNEUS DUNLOP45^e ANNÉE.

Vendredi 19 Septembre 1930

N° 38.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche 21 Septembre. — 15^e Dimanche après la Pentecôte :
 S. Mathieu, Apôtre et Evangéliste. Double de 2^e classe.
 Rouge.

Lundi 22. — S. Thomas de Villeneuve, Evêque et Confesseur. Double. Blanc.

Mardi 23. — S. Lin, Pape et Martyr. Semi-double. Blanc.

Mercredi 24. — Notre Dame de la Merci. Double majeur.
 Blanc.

Judi 25. — De la fêric. Vert.

Vendredi 26. — Saint Cyprien et Sainte Justine, Martyrs.
 Simple. Rouge.

Samedi 27. — SS. Cosme et Damien, Martyrs. Semi-double.
 Rouge.

Dimanche 28. — 16^e Dimanche après la Pentecôte. Semi-
 Double. Vert.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Landivisiau.....	le 21 Septembre.
Châteaulin.....	du 22 au 26 —
Plougasnou.....	du 27 au 28 —

S. Matthieu, Apôtre et Evangéliste (21 Septembre)

Au plus bas rang social, Lévi l'était par sa profession, décriée du juif, méprisé du gentil ; mais plus humble encore apparut-il en son cœur, lorsque, n'imitant pas la délicate réserve à son endroit des autres narrateurs sacrés, il inscrivit devant l'Eglise son titre honni d'autrefois à côté de celui d'apôtre.

C'était relever la miséricordieuse magnificence de Celui qui est venu pour guérir les malades et non les forts, pour appeler, non les justes, mais les pécheurs ; c'était, en exaltant l'abondance de ses grâces, en provoquer la surabondance ; Matthieu fut appelé à écrire le premier Evangile. Sous le souffle de l'Esprit, il écrivit, dans cette inimitable simplicité qui parle au cœur, l'Evangile du Messie attendu d'Israël et que les Prophètes avaient annoncé ; du Messie docteur et sauveur de son peuple, descendant de ses rois, roi lui-même de la fille de Sion ; du Messie enfin venu, non pour détruire la Loi, mais pour la conduire au plein épanouissement de l'alliance universelle et éternelle. (*Année liturgique*, p. 287.)

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — XV^e dimanche après la Pentecôte, 21 Septembre : Fête de S. Mathieu, apôtre : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 3 heures, bénédiction de T. Saint-Sacrement. — A 7 heures, à la chapelle de la Retraite, messe pour les jeunes filles. — A 10 heures, à la cathédrale, sermon par le R. P. Chantepie. — A 14 heures, conférence du Directeur, et allocution de Mgr l'Evêque dans la salle du Likès.

Judi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les défunts.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — XV^e dimanche après la Pentecôte (21 Septembre) : Fête de S. Mathieu, titulaire de l'église : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — La messe sera chantée par M. Guillermit, et le sermon sera donné à la grand'messe, par M. le chanoine Cléach, directeur au Grand Séminaire. — A 3 heures, vêpres solennelles, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : à 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Missions. — On recommande aux prières des communautés et des personnes pieuses, la mission de Guipavas, du 16 Octobre au 1^{er} Novembre, et celle de Lesneven, du 17 Septembre au 5 Octobre.

**Semaine rurale féminine, 21-24 Septembre,
Pensionnat Sainte-Anne, Quimper.**

Nous adressons un dernier et pressant appel à tout le clergé paroissial de Cornouaille pour que de chaque paroisse deux ou trois jeunes femmes ou jeunes filles viennent prendre part à ces jours de prières et de cours agricoles, dont le programme si intéressant et si complet a paru dans la Semaine Religieuse et les journaux catholiques du diocèse.

Le prédicateur des exercices est M. Grall, curé-doyen de Fouesnant.

Monseigneur l'Evêque présidera la réunion de clôture dans l'après-midi du 24.

Aux Prêtres Anciens Combattants. — I. Le Bureau de la P. A. C. (1, rue Verdelet, Quimper) est en mesure désormais de fournir à ses membres le formulaire officiel et les instructions voulues pour l'obtention de la Retraite du Combattant.

Prière de joindre un timbre pour la réponse.

II. — Il est rapelé que les demandes d'allocations doivent être adressées à M. le Président de l'Office départemental du Combattant, 52, quai de l'Odéon, Quimper, dans l'ordre suivant :

A partir du 1^{er} Octobre : pour les combattants nés en 1870 et antérieurement ;

A partir du 1^{er} Novembre : pour les combattants nés de 1870 à 1875 (inclus) ;

A partir du 1^{er} Décembre : pour les combattants nés de 1875 à 1880.

III. — Les instructions jointes au formulaire permettront à chaque prêtre ancien combattant d'établir lui-même son dossier et de l'expédier à l'adresse ci-dessus indiquée, à la date prévue.

IV. — La P. A. C. ne fournit de formulaires qu'à ses membres : les autres associations peuvent en réclamer à l'Intendance militaire, Service des pensions, Quimper.

Les Fleurs de Lys. — La retraite, ouverte le 17, sera clôturée par la journée du dimanche 21, à laquelle sont convoquées toutes les jeunes filles de Cornouaille.

A 7 heures, messe de communion, allocution de M. le chanoine Le Roy.

A 10 heures, grand'messe à la cathédrale, sermon par le P. Chantepie, prédicateur de la retraite et directeur de la revue *Les Fleurs de Lys*.

A midi, repas. Les jeunes filles qui voudront s'y joindre sont priées d'en avvertir par lettre, la R. M. Supérieure. Une salle recevra celles qui auront apporté leurs provisions.

A 14 heures, salle du Likès, réunion générale, sous la présidence de Monseigneur l'Evêque, rapport du P. Chantepie, allocution de Monseigneur, bénédiction du T. St-Sacrement.

Les membres de la *Semaine rurale* qui s'ouvre le soir 21 au pensionnat Sainte-Anne, sont invitées à prendre part à cette journée.

Pour le repas de midi, prévenir la R. M. Supérieure.

MORLAIX (*La Salette*). — **Retraite du Tiers-Ordre.** — La retraite du Tiers-Ordre commencera à la Salette le dimanche 5 Octobre, à 6 heures du soir, et se terminera le samedi matin 11 Octobre. Elle sera présidée par M. l'abbé Le Sann, curé-doyen de Lanmeur, et président des retraites du Tiers-Ordre à Lesneven.

Que les tertiaires viennent nombreuses à cette retraite, pour montrer leur dévotion à leur Père Saint François, et prier pour la France.

LESNEVEN. — **Retraite.** — La retraite bretonne des conscrits du 2^e contingent de la classe 1930 s'ouvrira à Lesneven le lundi 29 Septembre, à 5 heures 1/2 du soir, et se terminera le vendredi matin 3 Octobre.

Sont convoqués à cette retraite, les conscrits des cantons suivants : Brest, Lambézellec, Saint-Renan, Ploudalmézeau, Lannilis, Plabennec, Landerneau, Lesneven, Ploudiry, Daoulas, Sizun, Landivisiau, Plouescat, Plouzévédé. Les retraitants devront apporter leur provision de beurre.

MM. les Curés et Recteurs sont priés de vouloir bien annoncer cette retraite au prône.

— Une retraite bretonne pour les hommes s'ouvrira à la Retraite de Lesneven le lundi 6 Octobre, à midi, et se terminera le samedi matin 11 Octobre.

MM. les Curés et Recteurs sont priés de l'annoncer au prône.

— On recommande aux prières, la retraite des jeunes officiers de Marine, qui aura lieu à la Retraite de Lesneven, 26-28 Septembre.

SAINT-POL DE LÉON. — Le Pardon. — Le dimanche 7 Septembre a été célébré le grand Pardon de Saint-Pol Aurélien. Il avait été précédé, selon l'usage, d'un triduum préparatoire, qui fut prêché par M. l'abbé Batany, professeur au collège de Lesneven. D'une voix nette et ferme, souvent émue et pathétique, dans un langage dont la tenue littéraire trahissait le professeur de rhétorique, et la force de conviction, l'apôtre, M. Batany, sut intéresser les esprits, en même temps qu'il ébranlait les volontés et émouvait les cœurs. Il s'attacha à étudier les fondements de la vie surnaturelle. Le mercredi soir, il nous mit en présence du parfait Modèle de cette vie : Jésus dans sa personne humaine et dans sa divinité. Le lendemain, il nous entretint de l'obstacle à la vie de l'âme, à l'union avec Jésus, le péché dont les conséquences sont l'ini-mi-tié de Dieu et la perte de la grâce. La lutte contre le péché s'impose donc, car il y va de l'existence même de notre vie surnaturelle. Dans cette lutte, nous serons puissamment aidés par la prière ; Notre Seigneur, d'ailleurs, nous en fait une obligation en maint passage de l'Evangile, en nous indiquant les conditions et les qualités d'humilité, de confiance, de persévérance qu'elle requiert. Tel fut le thème du sermon du vendredi soir. Le samedi réservait une manifestation imposante. A 8 h. 30, la procession aux flambeaux s'organisa, puis ce fut le chant, toujours impressionnant, du *Credo* sur la Grand'place ; et enfin, devant un magnifique auditoire, le prédicateur monta en chaire. La flamme des mille cierges qui escortaient la procession lui fit évoquer ce feu que Notre Seigneur est venu apporter sur la terre et qui n'est autre que l'apostolat. De cet apostolat, il souligna la nécessité absolue à une époque où la société semble se dissoudre de toutes parts, à une époque aussi où le laïcisme répand autour de nous ses tristes fruits de mort. Ayant envisagé les diverses formes sous lesquelles il peut se réaliser, l'orateur insista sur l'obstacle principal, que l'apostolat rencontre dans trop d'âmes modernes ; le respect humain, vice inexcusable, indigne de tout homme digne de ce nom.

Dire que le lendemain les communions furent très nombreuses et les chants parfaitement exécutés, ce ne serait rien apprendre de nouveau à tous ceux qui connaissent Saint-Pol et sa maîtrise d'enfant de chœur. A la grand'messe, chantée par M. le chanoine Talabardon, curé de Plouguerneau, le prédicateur du Triduum fit, dans la langue bretonne, qu'il manie avec pureté et aisance, le panégyrique de Saint Pol, apôtre de la charité. Il rappela le rôle essentiel de la charité dans toute vie chrétienne, et montra comment Saint Pol avait pratiqué la charité envers son âme, envers le prochain et envers Dieu ; son détachement des biens de ce monde nous prêche la fuite des occasions dangereuses ; son zèle pour les âmes nous incite à la pratique de la bienfaisance chrétienne sous toutes ses formes ; enfin son amour pour Dieu fut tel qu'il lui consacra toute sa vie sans retour jusqu'à sa mort.

A l'issue des vêpres, et en attendant qu'une éclaircie dans un ciel pluvieux permit à la procession de sortir, M. l'abbé Batany prit une dernière fois la parole. Il parla de la persévérance par la fidélité aux traditions de famille, aux tradi-

tions religieuses et à la foi, dont les vieux Saints bretons nous ont donné l'exemple : « Ce sont les trois sources que nous offre Saint Pol comme autrefois, à L'Aber-Vrac'h, il désaltérait ses compagnons de route aux trois fontaines que son bâton de voyageur faisait jaillir.

Le ciel étant devenu plus clément, la procession put se dérouler avec la splendeur habituelle. En plus des riches bannières traditionnelles, la nombreuse assistance put admirer un nouveau reliquaire. Cette œuvre d'art, véritable réduction du Kreisker, a été exécutée par la maison Hamon, pour abriter la cloche de Saint Pol. Daigne ce Patron vénéré nous donner souvent la joie et l'édification d'assister à une fête pieuse et intime semblable à celle de dimanche dernier.

LE FOLGOËT. — Le grand Pardon. — La Vierge qu'honorait Salaün a pu voir, le 8 Septembre dernier, près de 40.000 pèlerins réunis à ses pieds.

La veille, sous l'active direction du clergé paroissial, les décorations s'organisent : guirlandes et banderolles aux mille couleurs, lanternes multiples perdues au milieu des fleurs, ornent les maisons et les rues ; la vieille basilique voit rehausser l'éclat de ses verrières et la finesse de ses sculptures par la parure discrète qu'on lui fait revêtir. Sur la place où se chantera la messe du lundi, les préparatifs s'ordonnent pour recevoir les processions.

Depuis quelques années a repris l'antique coutume de la procession aux flambeaux. Quand la nuit est venue, une foule de pèlerins portant des cierges allumés et précédant un clergé nombreux, se dirige vers la place en chantant le cantique à Notre Dame du Folgoët. Ecoutez toutes ces voix chantant leur *Credo* magnifique pendant que s'illumine la chapelle de la place et que l'imposante tour de la basilique, complètement embrasée, semble montrer avec instance le ciel. Et dites ensuite si tout cela est du snobisme, de la routine ou une distraction comme une autre !

La procession est rentrée et voici que devant le T. Saint-Sacrement exposé commence l'Heure d'adoration. M. Arhan, recteur de Ploudaniel, la prêche d'une voix « dont les sonorités ont rarement été égalées ». Puis les pèlerins assiègent les confessionnaux où des prêtres dévoués se relayant par groupes de huit les attendront jusqu'à 10 heures du matin. D'autres défilent devant la statue de la Vierge qu'ils baisent avec vénération.

Minuit. C'est l'heure de la première messe ; il s'en célébrera sans interruption jusqu'à 10 heures et, pendant tout ce temps, Jésus-Hostie descendra dans les âmes confiantes qui viennent à lui en se recommandant du patronage si doux de la bonne Mère. Des séminaristes veillent à ce que tous ces mouvements n'occasionnent aucun désordre.

L'aube se lève. Et déjà pas mal de gens venus à pied, de loin parfois, pour satisfaire leur dévotion, s'en sont retournés de même chez eux, heureux de s'être à nouveau imprégnés de ce parfum mystique qu'exhale le sanctuaire de N.-D. du Folgoët.

Suivez maintenant cette croix et ces bannières qui sortent

de l'église et vous assisterez au spectacle touchant de la réception des processions. Les voici venir des paroisses environnantes ou des paroisses lointaines : croix d'or ou d'argent artistiquement ciselées, bannières antiques ou récentes aux chatoiements veloutés, riches reliquaires, costumes locaux du Léon, de la Cornouaille ou du Tréguier : rien de plus beau. Et la croix du Folgoët, pour accueillir les visiteurs, embrasse la croix de chaque paroisse, comme faisaient les premiers chrétiens se saluant « in osculo sancto ».

Une trentaine de processions sont venues avec leurs enseignes. Signalons Landivisiau, avec deux croix en or et en argent massif et six splendides bannières, qui reprend cette année un chemin autrefois bien connu ; un groupe de « bourleden » représentant la Cornouaille ; un groupe de paroissiens de Coulanges, près Le Mans, conduits par leur bon Curé.

Enfin, arrivent NN. SS. les Evêques et aussitôt un cortège d'ecclésiastiques, précédés des musiciens de Lesneven, les conduit à la chapelle de la place pour la grand'messe. « Nous vous saluons, ô Sainte Mère, qui avez enfanté le Roi du Ciel et de la Terre... » M. le chanoine Le Vasseur, curé de Lambézellec, célèbre, assisté de M. Couloigner, vicaire à Lesneven, et de M. Bihan-Poudec, sous-diacre. Monseigneur Jan, archevêque du Cap-Haïtien, en Haïti, préside au trône en ornements pontificaux ; près de lui, notre évêque vénéré, Mgr Duparc qui, avec un dévouement inlassable, se fait le pèlerin assidu des grands sanctuaires bretons.

Guidée par M. Jaffrès, vicaire à Guissény, la foule, de toute son âme, chante la messe royale d'une religieuse majesté.

Puis après l'Evangile, M. J.-R. Guéguen, chanoine titulaire, en un breton clair et élégant, donne un émouvant sermon sur Marie « Introun Varia ar Folgoët, pedit evidomp ». Pourquoi nous adressons-nous avec confiance à la Sainte Vierge ? C'est que, au Calvaire, elle nous a été donnée pour Mère par Jésus même, mère aimante, mère dévouée, mère attentive à tous nos besoins. Une mère est pour son enfant une lumière, une force, un trésor d'amour. Et si l'on songe que Marie l'emporte autant sur toutes les mères selon la chair que le ciel l'emporte sur la terre, quelle assurance doit-on puiser en cette pensée pour recourir à Marie ? « Respice stellam, voca Mariam. » Au milieu des dangers, des inquiétudes, des troubles, pensons à Marie, invoquons Marie. »

Pour le repas, dans la grande salle du patronage, 250 prêtres et séminaristes sont réunis. Et vers la fin de ces agapes fraternelles, M. le Recteur du Folgoët se lève pour remercier avec émotion tout d'abord Mgr Duparc, qu'il qualifie très justement et aux applaudissements de tous, « d'évêque à la page », parce qu'il met en œuvre tous les moyens, et se dépense sans compter avec une remarquable intelligence des circonstances présentes pour étendre le royaume de Dieu ; pour remercier aussi Mgr Jan « dont le diocèse est comme un prolongement de la Bretagne » ; M. le vicaire général Joncour, M. Guéguen et les autres personnages qui entourent Monseigneur, sans oublier les modestes ouvriers de cette journée et de la nuit. Un petit mot chaleureux de Mgr Jan,

pour exprimer à Mgr Duparc sa vénération et dire sa joie de se trouver au Folgoët. Puis notre Evêque prend la parole et soulève un tonnerre d'applaudissements en assurant que jamais évêque, même plus « à la page » que lui, n'aimera davantage ses prêtres qu'il ne fait lui-même.

Il est l'heure des vêpres. La grande procession doit s'ébranler à 2 heures. Mais, hélas ! la pluie, une pluie fine et persistante, se met à tomber. Il devient dès lors impossible de sortir les enseignes qui seraient détériorées : il n'y aura donc pas de procession, au grand regret de tous. Les vêpres sont tout de même chantées à la chapelle par Mgr Jan, qui, avant de donner la bénédiction du T. Saint-Sacrement, prononça une allocution courte, mais vibrante, où il exalta magnifiquement Marie méditatrice, lumière de foi, lumière de pureté, rempart inexpugnable pour les âmes qui l'honorent.

*Dame du ciel, regente terrienne,
Emperière des infernaux palus,
Recevez moy, votre humble chrestienne,
Que comprinse soyé entre vos esleus,
Ce non obstant qu'onques rien ne valus.*

C'est la prière d'une pauvre mère, dont le fils, grand poète et grand enfant, interprétait en ces vers la foi naïve. Notre Dame a entendu en cette journée des prières semblables, au moins par la teneur et nul doute qu'elle n'ait exaucé les ardentes supplications des âmes simples, franchement chrétiennes qui, après un dernier salut à la Patronne de la vieille basilique, s'en retournaient plus vaillants vers le labeur quotidien, en murmurant encore sur les grand'routes et dans les chemins creux :

*Patronez dous ar Folgoët...
Ni ho ped a galoun.*

X.

— Le pèlerinage du Tiers-Ordre franciscain. — Dimanche 14 Septembre, les tertiaires franciscains du pays de Léon ont fait leur traditionnel pèlerinage à Notre-Dame du Folgoat.

Nombreux furent les pèlerins, venus de la ville et de la campagne. Plusieurs fraternités étaient conduites par leur directeur : celles de Saint-Louis, de Saint-Sauveur et de Saint-Michel de Brest, celles de Kerlouan, de Saint-Renan et de Plouvien.

Au prône de la grand'messe, le R. P. Corentin, gardien du Couvent des Franciscains de Saint-Brieuc, exposa, en un magnifique sermon breton, ce qu'est l'esprit du Tiers-Ordre de Saint-François et quel moyen de sanctification à la portée de tous offre la pratique de sa règle.

Une séance d'étude se tint après-midi dans la belle salle d'Œuvres. M. le chanoine Moënner, qui veut être partout le digne successeur du vénéré Mgr Roull, présida. Le R. P. Corentin adressa à ses auditeurs un éloquent appel à l'apostolat sous toutes ses formes et signala particulièrement à leur attention, l'œuvre du recrutement sacerdotal et aussi l'assistance aux œuvres missionnaires franciscaines.

Les vêpres furent chantées à 2 h. 30. Elles furent suivies

— 662 —

d'une nouvelle allocution, en français, du R. P. Corentin qui proposa en saint François un modèle d'amour passionné de la souffrance supportée en union avec le Sauveur Jésus.

Une procession, où se remarquaient les bannières de sept fraternités, et dont celles de Saint-Louis de Brest et de Landerneau, étaient portées par des hommes, fit ensuite le tour de la place.

Puis la bénédiction du T. Saint-Sacrement, suivie de la bénédiction papale, donnée par le R. Père, vint clôturer cette excellente journée passée sous les regards de Notre Dame du Folgoat et l'égide de saint François d'Assise.

LESNEVEN. — La réunion des Anciens au Collège. — L'Association des Anciens Elèves et Maîtres du Collège Saint-François a tenu ses assises annuelles, le mercredi 3 Septembre, dans une atmosphère de chaude cordialité, sous la présidence de M. le député Trémintin.

La messe est dite aux intentions des Associés par M. le chanoine Le Jacq, ancien curé-doyen de Crozon, qui porte si gaillardement ses 83 ans. A l'Evangile, M. l'abbé Hily, doyen honoraire, recteur de Plouzané, nous exhorte à la Croisade des temps nouveaux, si souvent prônée par le Pape : « la participation des laïques à l'apostolat hiérarchique ». M. le chanoine Dujardin, supérieur du Collège, nous lit, après la messe, la liste des 16 Anciens décédés depuis la dernière réunion, et nous chantons pour eux — sans oublier nos 160 morts de la guerre — un fervent *De profundis*. La bénédiction du Saint-Sacrement et le chant traditionnel du « Cantique à Saint-François » clôturent dignement la partie religieuse de la fête.

La séance d'études qui suit est des plus animées, grâce au merveilleux talent du chef « débater » M. Trémintin et à l'humour dont le Secrétaire sait émailler la lecture de son rapport ; grâce aussi aux joutes courtoises où s'affrontent, en tribune libre, Guy Salou, Fernand Le Corre, Jacques Fichoux, Léon Farcy, le docteur Dujardin, Jean Soubigou, Alex. Le Roy, etc... Henri Denniel obtient ensuite le plus franc succès « en mettant à prix », au profit de la caisse de l'A. A., la tête de notre vénéré Président, croquée par un de ses amis, l'artiste Schneider.

Mais il est midi et demi passé, et les estomacs réclament qu'on lève la séance au plus tôt, pour s'attaquer à la dernière partie — et non la moins intéressante — du programme : le banquet, que vont servir une douzaine de Séminaristes, dans le vaste réfectoire des Moyens, aux 160 convives de ces agapes fraternelles. Inutile d'ajouter que le menu de M. l'Econome et la cuisine du Collège sont, comme toujours, hautement appréciés.

Le clou de la fête, c'est encore pourtant la série des toasts et des chants — un vrai régal intellectuel et artistique — qu'ouvre M. le Supérieur, avec sa maestria coutumière. Le suivent à la file : Paul Paugam, élève de Math.-Elém., interprète des Benjamins ; Pierre Simon, qui débite avec âme la poésie « A mon Collège », de son ami absent Jean Renaud ; Guy

— 663 —

Salou, élève à l'Ecole de Santé Navale, Bordeaux ; Yves Palud, médecin-capitaine à Makokou ; l'abbé Alex. Le Roy, recteur de Lanriec, la coqueluche des jeunes et des vieux ; les chanteurs Henri Denniel et abbé Conq, deux « as » du fameux Cours 92 ; le général Cl. Huntziger, le plus jeune de France, l'une des gloires de notre Maison ; un professeur du Collège, collectionneur de « perles » ; le barde E. Cuffé dans son répertoire ; enfin notre Président, dont la parole convaincue touche profondément l'assistance.

Réunion intéressante, et par le nombre des adhérents — sensiblement supérieur à celui des précédentes, — et par la fécondité des vues échangées, et par la bonne camaraderie qui régna d'un bout à l'autre de la journée. Aussi, avant de s'éparpiller aux quatre coins de l'horizon, les Anciens se sont-ils bien promis de revenir tous l'année prochaine, et avec du renfort.

Le Congrès des Amicales de l'Enseignement Catholique.

— Le sixième congrès national de la Fédération des Amicales de l'Enseignement catholique s'est tenu les 5, 6 et 7 Septembre, à Bordeaux. Quand on sait que cette Fédération, bien jeune encore, groupe 979 amicales ayant 280.000 adhérents, on comprend aisément toute l'importance du Congrès de Bordeaux. Six cents délégués des Amicales assistèrent aux séances de travail. Parmi les notabilités catholiques qui honnèrent le Congrès de leur présence, on remarquait : Mgr Baudrillart, Mgr l'Evêque d'Agen, les représentants du cardinal-archevêque de Bordeaux et du cardinal-évêque de Lille ; le Pro-Recteur de l'Institut Catholique de Paris, le Recteur des Facultés Catholiques de Lyon ; le délégué du Recteur de l'Université Catholique de l'Ouest ; M. Poupon, président fédéral. M. Jean Guiraud, rédacteur en chef de *La Croix*, l'abbé Bergey, M. l'amiral Exelmans, et de très nombreux directeurs d'enseignement diocésain. M. Exelmans représentait le Finistère. Connaissant l'héroïsme avec lequel il brisa son épée plutôt que de livrer aux bolcheviks la flotte russe réfugiée à Bizerte, les congressistes lui prodiguèrent les témoignages d'admiration et de respectueuse sympathie. Il était accompagné de MM. Salomon et Grill, inspecteurs diocésains, Le Grand, aumônier du Pilier-Rouge, Gentric, directeur de l'Ecole Saint-Blaise, Lidou, organiste à Saint-Martin de Brest, Mlle la Directrice de l'Ecole Jeanne-d'Arc.

Au cours des premières séances de travail on étudia le rôle des Amicales envers l'enseignement libre : elles doivent lui recruter des élèves et lui rendre l'opinion favorable par une active propagande.

Samedi, au cours de la troisième séance de travail, M. Rivet, doyen de la Faculté libre de droit de Lyon, montra l'ardeur avec laquelle la maçonnerie essaye d'accaparer l'enfant et la famille française : il réclama la répartition proportionnelle scolaire et demanda de continuer la lutte pour l'abrogation des lois d'exception. M. Jean Guiraud entretint son auditoire de l'avenir de l'enseignement libre. L'enseignement officiel a des milliards, dit-il en substance : il n'en subit pas moins une crise de recrutement à l'heure actuelle.

L'instituteur en s'occupant beaucoup plus de politique que de pédagogie a perdu une grande partie de son prestige. En revanche, les maîtres de l'enseignement libre continuent, en dépit de toutes les difficultés matérielles, à donner les plus magnifiques exemples de dévouement.

Le soir, M. l'abbé Bergey, député de la Gironde, traita de l'action parlementaire en matière d'enseignement, et il rappela que les textes de loi, qui rendent bien précaire la liberté d'enseignement, existent toujours et qu'il suffirait d'un retour du Cartel pour ramener la persécution religieuse.

Enfin, le T. R. P. Gillet, Maître Général des Prêcheurs, prononça un discours plein de doctrine et d'éloquence sur les droits et les devoirs de l'Etat en matière d'enseignement.

Dimanche, à la grand'messe, présidée par S. Em. le cardinal Andrieu, M. le chanoine Olgiwolsky, d'Agen, rappela que la défense de l'école libre est un devoir plus impérieux que jamais.

Après un banquet de 400 couverts, eut lieu la séance solennelle de clôture : Mgr Lavallée, de Lyon, y parla des droits de la famille et Mgr Baudrillart, du rôle de l'Eglise dans l'éducation de l'enfant. Il montra dans l'histoire le rôle magnifique de l'Eglise instruisant des générations d'enfants, et il conclut en invitant les Amicalistes à poursuivre l'œuvre bienfaisante de l'Eglise.

Le lendemain, 8 Septembre, les congressistes ont passé à Lourdes une journée de prières.

Les résolutions prises au cours de ce Congrès seront sûrement suivies d'action pour la sauvegarde de l'enseignement libre en France.

JEUNE HOMME, 29 ans, lauréat de la *Schola Cantorum* de Paris, cherche place professeur piano et organiste.

Pour renseignements, s'adresser : M. le Curé de Paimpol.

Directrices d'Ecoles, de Pensionnats, de Patronages, d'Ouvroirs :

Intéressez vos enfants à l'Œuvre des Vocations,

En les faisant prier pour le Sacerdoce,

En leur inspirant une haute estime du Sacerdoce,

En provoquant leur générosité en faveur du Sacerdoce !

Ainsi vous donnerez des prêtres à notre génération..

BIBLIOGRAPHIE

Merlin et Viviane, *Drame-féerie en quatre actes*

par A. LEFRANC, 1930.

S'il est vrai de dire qu'il y a autant de vérité dans les poètes — les vrais poètes, s'entend — que dans les historiens, et que par exemple Virgile est aussi véridique que Tite-Live, le beau drame que nous présentons dans la *Semaine religieuse* n'infirmera pas cette thèse paradoxale en apparence.

Avec la liberté qu'Horace pardonne si facilement aux poètes et aux peintres : *Pictoribus atque poetis quidlibet audendi semper fuit æqua potestas*, M. A. Lefranc campe son drame dans ces temps lointains, où les limites de l'Histoire se confondent avec celles de la légende ; et même des critiques grincheux n'hésiteraient pas à lui reprocher d'en prendre à son aise avec les faits et de préparer savamment des rapprochements inattendus. Au fond de son décor, il nous fait entrevoir la cour du roi Arthus, et plus près de nous, la forêt Brocéliande avec ses profondeurs mystérieuses, *domus alta ferarum*, et la fontaine Barenton, où se sont abreuvés tant de poètes, et le Val-sans-Retour dont aucun fil d'Ariane ne saurait conjurer les erreurs ; ses héros, sont les chevaliers du Saint-Graal et les chevaliers de la Table ronde, et dans un ordre inférieur, les fées, les lutins et les sorciers, et dans un ordre supérieur, le saint, le saint breton, le saint conquérant.

Toute « la matière celtique » en un mot, qui a enchanté l'imagination du Moyen-Age.

Mais qu'on ne s'y trompe pas : ces personnages sont des êtres de chair et de sang, comme ceux que nous avons chaque jour sous les yeux, et comme nous-mêmes.

Nous les connaissons tous : Et ce Parcival, qui, malgré la blessure inguérissable qu'il porte au flanc, ne cesse de courir aux combats, aux festins, aux aventures ; et ce Racimer, qui veut conquérir le Graal, symbole de la sainteté : « O vision fuyante et sans fin poursuivie ! » — et Viviane aussi, hélas ! dont le fuseau produit des fils aussi ténus, aussi doux que ceux de l'araignée, et aussi imbrisables que des chaînes d'esclave ; — et Merlin, — Merlin l'ensorcelé plutôt que l'enchanteur, — le mage de génie, qui veut pénétrer tous les mystères de la science et de la grâce, fût-ce au prix de son âme et avec le concours de Satan...

... Et Méphistophélès ! J'admire le soin avec lequel les écrivains catholiques évitent de nommer l'acteur invisible qui joue un rôle de premier plan dans les affaires humaines. Je n'en connais qu'un qui ait osé l'écrire dans le titre d'un roman, qui du reste a fait long feu. Des historiens pleins de talent et pleins de foi, pour ne pas blesser des adversaires sans croyance, craignent, même pour expliquer les choses humainement inexplicables, d'admettre l'intervention de celui que Notre Seigneur nous recommande de redouter comme *le Mauvais*.

Et Armel, l'apôtre Armel, qui vient planter la croix dans les lieux hantés par les puissances du mal, qui, avec la grâce de Dieu, scelle dans nos banlieues, dans toutes nos banlieues, les premières assises de futures cités prospères et chrétiennes, croyez-vous qu'il soit absolument impossible à un regard clairvoyant de le découvrir ?

Drame d'une vérité poignante ! et ravissante féerie !

Magie du style, dont les richesses se cachent sous les apparences d'un naturel et d'une simplicité candide ; magie du vers alexandrin, qui a révélé à M. A. Lefranc son harmonie, sa virilité, sa souplesse, sa prodigieuse variété (oserai-je dire qu'en lisant à la loupe, on y découvrirait quelques faiblesses habiles et voulues ?) Magie des petites strophes lyriques. Qui donc disait que ce qu'il y avait de plus beau dans les pièces de Racine, c'étaient les chœurs ? Ici, les vers chantés sont si légers, si aériens, et tantôt d'une fantaisie si gracieuse, et tantôt d'une drôlerie si charmante, que même, sans la merveilleuse musique de M. Pirio, je me réconcillerais volontiers, grâce à eux, avec les lutins de Brocéliande et les sorciers de Concoret.

Quelle heureuse fortune pour une cité que deux artistes unissent leurs talents pour chanter ses origines et faire pressentir dans la sainteté de son berceau, de son baptême, ses gloires et ses grandeurs futures :

*Eglises et châteaux, couvents et séminaires
Surgiront... et soldats, savants, missionnaires,
Iront par l'Univers, le front dans la clarté,
Pour semer l'Evangile avec la liberté.*

A ne parler que des villes, je n'en connais guère que deux dans notre diocèse dont l'histoire ait été ainsi illustrée par de belles œuvres d'art. Mais dans les générations nouvelles de prêtres qui montent, ne se trouvera-t-il pas des esprits vigoureux et disciplinés qui se sentiront invités à marcher dans la voie que M. Lefranc et M. Corven ont si brillamment ouverte ? Et sans parler de Sainte-Anne-d'Auray, de Sainte-Anne la Grande, qui est d'un domaine tout à fait à part, n'y a-t-il chez nous des localités, en dehors de Ploërmel et d'Hennebont, dont l'histoire demanderait à être chantée ?

Et quel riche répertoire dramatique pour nos patronages, nos collèges, nos petits séminaires ! Et quel moyen efficace de mettre en valeur les forces spirituelles, dont on sait que nous avons seuls le secret, et de combattre l'admiration — exagérée, n'est-ce pas ? — peu saine, dangereuse, et si régressive ! — que nos jeunesses catholiques ressentent, comme autrefois les amis d'Augustin à Carthage, « pour les nouveaux jeux du cirque et les combats de gladiateurs ».

Question de talent, dira-t-on.

Assurément ! Et l'analyse que je viens de faire du drame de M. A. Lefranc le prouve suffisamment. Mais les auteurs qui ont reçu de Dieu le don d'auréoler ainsi d'une aussi forte et douce lumière la morale et la sainteté ont droit à un éloge moins banal. Œuvre d'art et de talent, soit ! mais aussi œuvre d'apostolat social et d'apostolat chrétien.

Eug. LE GARREC.

EDITIONS DE LA REVUE DES JEUNES

DESCLÉE et Cie, 30, rue Saint-Sulpice, Paris, (VI^e).

SOMME THÉOLOGIQUE DE SAINT-THOMAS D'AQUIN. Texte latin et traduction française. *Editions de la Revue des Jeunes*, Desclée et Cie, 30, rue Saint-Sulpice, Paris (VI^e).

Vient de paraître : LE MARIAGE. (Suppl., Qu. 41-49), traduction, notes et appendices par le R. P. L. MISSEY, O. P. — Un volume de 264 pages. Prix : broché, avec vignette sur couverture : 11 francs ; relié toile, 15 francs.

On trouvera dans ce volume ce qui concerne l'étude du mariage comme institution naturelle, et comme sacrement. Egalement les éléments essentiels du mariage : fiançailles, définitions du mariage, consentement, etc.

On peut dire, sans exagérer, que saint Thomas a tracé pour les générations futures la charte du mariage chrétien.

Récemment parus :

LA GRACE (1 a-2 a, Qu. 109-114), traduction, notes et appendices, par le R. P. MULARD, O. P. — 1 volume de 344 pages. Prix : Broché, 11 francs ; relié toile, 15 francs.

L'ESPÉRANCE (2 a-2 a, Qu. 17-22), traduction, notes et appendices, par le R. P. LE TILLY, O. P. — 1 volume de 264 pages. Prix : Broché, 11 francs ; relié toile, 15 francs.

LE BAPTÊME, LA CONFIRMATION (3 a, Qu. 66-72), traduction, notes et appendices par le R. P. BOULANGER, O. P. — 1 vol. de 384 pages. Prix : Broché, 12 francs ; relié toile, 16 francs.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 28 Septembre. — 16^e après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

Lundi, 29. — Dédicace de S. Michel Archange. Double de 1^{re} classe. Blanc.

Mardi, 30. — S. Jérôme, Confesseur et Docteur de l'Eglise. Double. Blanc.

Mercredi, 1^{er} Octobre. — S. Rémi, Evêque et Confesseur. Double-majeur. Blanc.

Jeudi, 2. — Les Saints Anges Gardiens. Double-majeur. Blanc.

Vendredi, 3. — Ste Thérèse de l'Enfant-Jésus, Vierge. Double. Blanc.

Samedi, 4. — S. François d'Assise, Confesseur. Double-majeur. Blanc.

Dimanche, 5. — 17^e après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Plougasnou.....	du 28 au 30 Septembre.
Lannilis.....	du 1 ^{er} au 5 Octobre.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Mois du Rosaire. — Les exercices du Mois du Rosaire vont commencer dans toutes les paroisses du diocèse. Conformément aux prescriptions de S. S. Léon XIII, ils se poursuivront jusqu'au 2 Novembre.

Nous rappelons, à cet effet, les ordonnances qui suivent : elles doivent être publiées au prône avec l'annonce des exercices du Mois du Rosaire et des indulgences qui y sont attachées.

ARTICLE 1^{er}. — Le dimanche 5 Octobre, la fête du Saint Rosaire, annoncée la veille au son des cloches, sera célébrée solennellement.

ART. 2. — Chaque jour de ce mois, dans les églises et chapelles du diocèse, on récitera, le matin à la messe, ou le soir, cinq dizaines de chapelet, avec les litanies de la Sainte Vierge et la prière à saint Joseph, ordonnée par le Souverain Pontife.

ART. 3. — Si l'exercice a lieu le soir, les prières sus-dites doivent être récitées devant le Saint-Sacrement exposé, et suivies de la bénédiction. (Dans les paroisses pauvres, l'Ordinaire peut autoriser l'exposition privée, mais la bénédiction est prescrite à la fin.)

ART. 4. — Les fidèles qui ne pourraient assister à ces pieux exercices sont invités à réciter le chapelet, tous les jours, en famille ou dans leur particulier.

ART. 5. — Nous engageons les communautés religieuses à multiplier les communions et leurs prières aux intentions du Souverain Pontife.

II. Journée de la Presse. — La Journée de la Presse, établie en 1926, est fixée au dimanche 12 Octobre.

MM. les Curés et Recteurs exhorteront les fidèles à soutenir de toutes leurs forces la Bonne Presse par des souscriptions et des abonnements, des prières et des communions.

Une quête sera faite à tous les offices. La part la plus notable de cette quête sera attribuée au *Nouvelliste de Bretagne*, le reste à l'*Œuvre du Franc de la Presse*, qui a pour but de venir en aide à nos journaux.

Le produit de la quête sera expédié immédiatement au Secrétariat de l'Evêché, C/C 3480 Nantes.

PARTIE NON OFFICIELLE

S. Michel (29 Septembre)

Saint Michel Archange, défendez-nous dans le combat contre les embûches du démon, soyez notre protection. Que Dieu exerce contre lui sa puissance, c'est notre instante supplication. Et vous, Prince de la milice céleste, par la force victorieuse que vous recevez de Dieu, refoulez dans l'enfer Satan et tous les autres esprits malfaisants.

(Prière au pied de l'autel, à la fin de la messe.)

Le Souverain Pontife Pie XI demande que tous les assistants, unis au célébrant, fassent cette prière à l'Archange pour secourir la malheureuse Russie.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — XVI^e Dimanche après la Pentecôte (28 Septembre) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du T. Saint-Sacrement. — A 4 heures, à la chapelle, réunion du Tiers-Ordre de Saint-François.

Mercredi : confession des filles du catéchisme. — A 8 heures du soir, prières du Rosaire.

Jeudi : service pour les Défunts à 6 heures.

Vendredi, 1^{er} vendredi du mois : exposition du Saint-Sacrement. — A 5 heures du soir, prières du Rosaire, bénédiction. — De 8 à

9 heures, Heure d'Adoration, réservée aux hommes et aux jeunes gens.

Samedi : confession des garçons du catéchisme.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — XVI^e Dimanche après la Pentecôte (28 Septembre) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Apostolat de la Prière, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Mercredi : confession des enfants des catéchismes. — A 8 heures du soir, prières du Rosaire, qui auront lieu tous les jours à la même heure, excepté vendredi, où elles seront dites à 5 heures.

Jeudi : 8 heures, messe du Saint-Esprit pour l'ouverture des écoles et des catéchismes.

1^{er} Vendredi du mois : à 6 heures, messe à l'autel du Sacré-Cœur. — Après la messe de 7 heures, bénédiction du Saint-Sacrement. Le Saint-Sacrement sera exposé de 8 h. 1/2 à 5 heures du soir. — A 5 heures, prières du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement. — Le soir, de 8 à 9 heures, Heure d'Adoration pour les hommes et les jeunes gens.

Apostolat de la Prière. — *Intention générale pour Octobre* : LA PRIÈRE EN COMMUN DANS LES FAMILLES. — Depuis quelques années, l'habitude de la prière en commun dans les familles se perd ; on réduit la religion à quelque chose de personnel : rien de plus faux. La société, la famille en particulier, est l'œuvre de Dieu et par suite elle doit rendre hommage à Dieu, reconnaître son souverain domaine. Or, c'est précisément par la prière en commun que la famille peut s'acquitter de ce devoir envers Dieu, devoir aussi impérieux que la prière privée pour chaque individu.

Offrande quotidienne pour Octobre. — Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour la prière en commun dans les familles, et les aumônes pour les missions.

Résolution apostolique : Je tâcherai de répandre dans les familles connues la pratique de la prière en commun.

Lire le développement de cette Intention dans le *Messenger du Cœur de Jésus*, 9, rue Montplaisir, Toulouse.

Intention Missionnaire : Les aumônes pour les missions.

L'intention du mois, pour les membres de l'Apostolat de la Prière, affermira dans nos familles bretonnes la continuation des traditions : Ils liront avec attention ce petit commentaire donné par l'Apostolat de la Prière :

Jadis les parents apprenaient eux-mêmes le catéchisme à leurs enfants et le leur faisaient réciter. L'assistance à la messe du dimanche en commun, la prière récitée ensemble le soir, la lecture spirituelle souvent, faite à haute voix, telles étaient les coutumes de nombre de familles chrétiennes. On devine l'avantage qui en résultait pour l'Eglise. Elle trouvait, dans les foyers chrétiens, les collaborations de toutes sortes dont elle avait besoin.

Pour relever la famille, il faut rétablir l'usage de la prière en commun. — La famille créée, conservée, bénie par Dieu, lui doit un hommage spécial, collectif. Cet hommage est le culte familial, la prière familiale.

Il n'est rien de plus efficace pour unir ensemble les membres d'une même famille, attirer sur eux la protection divine et assurer leur salut. Dans les familles où l'on prie ensemble, Dieu réside. Il l'a promis : « Là où deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis au milieu d'eux ».

Il a promis aussi une très spéciale efficacité à la prière collective : « Si deux d'entre vous s'entendent sur terre, quoi qu'ils demandent, mon Père le leur accordera ». A propos de quoi Tertulien écrit : « Rassemblons-nous en foule pour assaillir Dieu de nos prières. Cette violence lui est agréable ». Et saint Thomas d'Aquin : « Il est impossible, dit-il, que la prière d'un grand nombre ne soit pas exaucée si la multiplicité des requêtes n'en fait, pour ainsi dire, qu'une ».

Comment cette consolante doctrine ne se vérifierait-elle pas spécialement dans la famille où de jeunes enfants, qui sont dans toute la grâce étincelante de l'innocence baptismale, lèvent vers Dieu leurs mains suppliantes ?

On dira, on dit souvent : Impossible de trouver une heure commode où tout le monde soit réuni.

— Mais on se réunit bien pour souper, le soir. Avant ou après le repas, il est facile de prier ensemble.

— C'est une coutume enfantine, les voisins se moqueront de nous.

— Coutume enfantine ? Non... filiale : oui. Vous agissez comme des fils de Dieu. N'oubliez pas d'ailleurs que le ciel est promis aux enfants et à ceux qui leur ressemblent. Quant aux voisins, s'ils s'aperçoivent que vous priez, ils en seront, tout simplement, édifiés.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Les premières messes (suite). — Dimanche 27 Juillet, la paroisse Saint-Michel de Brest était en fête pour une première grand'messe, celle d'un ancien membre du Patronage devenu franciscain. Dès 9 h. 1/2, la société de gymnastique, « La Milice », précédée de la musique, et accompagnée des anciens du patronage, se rend au domicile du nouveau prêtre pour lui faire escorte jusqu'à l'église.

Dans le porche, le clergé paroissial, augmenté de nombreux ecclésiastiques amis du célébrant, attend le cortège : le Père revêt les ornements, ainsi que ses deux assistants : MM. les abbés Quilléveré, ancien vicaire, et Queinnec, vicaire de la paroisse. Puis l'on revient processionnellement au chœur au chant du *Veni Creator*.

A l'Evangile, M. l'abbé Gouchen, recteur, prononce une allocution de circonstance. Après avoir raconté brièvement la jeunesse de saint François d'Assise, il nous le montre converti, se donnant tout à Dieu, et menant désormais sa vie

de pénitence et d'apostolat, épuisé par ses mortifications. Puis, établissant une sorte de parallèle entre la vie du Séraphique Père et celle de son disciple, M. le Recteur nous présente le P. Gallicher, élève du Collège de Bon-Secours, puis sergent d'infanterie, pouvant aspirer à un bel avenir, mais se sentant appelé de Dieu à un genre de vie plus élevé, quittant le monde pour entrer dans l'ordre de Saint-François. M. le Recteur termine son discours en exhortant le nouveau prêtre à travailler de son mieux à observer les points de la règle, afin de parvenir un jour à la vie éternelle.

PLOUNÉVENTER. — Retraite paroissiale. — Le bon Recteur de Plounéventer qui, dans le mois de Mars, n'avait pu donner aux exercices de l'Adoration toute l'ampleur désirée, a voulu procurer à ses paroissiens les faveurs d'une retraite paroissiale.

Il a fait appel aux RR. PP. Jollec et Person, dont le talent et le zèle ont dirigé les exercices, du lundi 15 au samedi 20 Septembre.

La paroisse s'était partagée en deux groupes : le premier s'est présenté au complet, dès la première heure du lundi, pour suivre avec une attention qui n'a jamais faibli les instructions des RR. Pères. La communion générale du mercredi matin a vu s'approcher de la Sainte Table 289 hommes et 283 femmes.

Le deuxième groupe, comme le premier, s'est présenté au complet, à la première heure du jeudi, et a écouté avec la même piété la parole apostolique des bons Pères. La Communion générale du samedi accusa un effectif de 270 hommes et de 282 femmes.

L'une et l'autre série a clos ses exercices, le mercredi et le samedi, par une heure d'Adoration, une procession du Saint-Sacrement et un renouvellement émouvant des promesses du baptême : les larmes perlaient dans bien des yeux et l'émotion donnait des vibrations particulièrement puissantes au cantique final *Da Feiz hon Tadou koz*, dont les accents ont rempli les voûtes de l'église.

La soirée du mercredi, relâche pour les grandes personnes, a été consacrée aux enfants, qui se sont présentés à la Sainte Table, le lendemain matin, au nombre de 210.

Durant tous les exercices, le chant, qui soutient si efficacement la prédication, a été dirigé avec une compétence, dès longtemps reconnue, par M. Bervas, recteur de Bodilis, et enfant de la paroisse. A lui et aux deux Pères étaient venus se joindre, comme confesseurs, M. le chanoine Pencreac'h, M. Méar et M. Quentel, tous trois de Bon-Secours, et M. Quéré, vicaire de Lampaul-Guimiliau.

Avec les grâces abondantes qui ont baigné les âmes durant cette retraite, si religieusement suivie par l'unanimité des fidèles, nul doute que Plounéventer ne voie s'accroître encore sa réputation pourtant bien assise de paroisse pieuse : elle répondra de tout point aux attentes de son bon Recteur et de son actif et zélé vicaire.

PONT-CROIX. — Assemblée générale des Anciens du Collège. — La Maison de Saint-Vincent a pour quelques instants secoué le lourd silence où elle était plongée depuis la distribution des prix. Les Anciens y sont accourus au nombre de 360, de tous les coins du diocèse, et de bien plus loin puisque, grâce aux missionnaires et aux coloniaux présents, toutes les parties du monde se trouvaient représentées. Leur joie bruyante a retenti dans les cours et les jardins, dans les salles de classe et de dortoir qu'ils ont parcourus avec émotion pour évoquer les vieux souvenirs.

Ils étaient venus cette année pour célébrer ensemble les noces d'argent de la chapelle. En ce vaisseau magnifique de granit, chef-d'œuvre de M. le chanoine Abgrall, une messe pontificale fut chantée par un Ancien, le Révérendissime Père Dom Guyader, abbé mitré de la Meilleraye. Au trône, sous un baldaquin de pourpre, se tenait Mgr l'Evêque de Quimper et, en face de lui, le Révérendissime P. Dom Cozien, un Ancien encore, abbé mitré de Solesmes.

C'est à ce dernier que revenait l'honneur de prononcer l'allocution de circonstance : il chanta un hymne à la liturgie, aux églises et aux âmes, temples de la Divinité, symboles de l'Eglise éternelle, de la Jérusalem céleste.

Dom Sévellec, bénédictin de Solesmes, dirigea les chœurs pendant l'office. Des musiciens distingués se succédèrent aux orgues. Ce fut un ravissement pour les yeux et les oreilles, et pour les cœurs.

Dans la salle des fêtes, la séance fut ouverte par M. le chanoine Cogneau, vicaire général. Il commença par faire l'éloge de notre regretté Président, le chanoine Cornou ; puis, il présenta les excuses de l'amiral Exelmans que la fatigue et un deuil récent ont retenu chez lui ; il proposa enfin d'élire comme nouveau Président M. le chanoine Pichon, curé-archiprêtre de Morlaix. Une acclamation enthousiaste manifesta combien ce choix était heureux et unanimement approuvé. M. Prigent lut ensuite le rapport moral de l'Association, et M. Le Pemp, le compte rendu financier de l'exercice 1928-1930. Avant de sortir, tous s'inclinent sous la bénédiction de Monseigneur et des deux Révérendissimes Pères Abbés.

La salle du banquet était décorée avec goût, le menu fut très apprécié. A la table d'honneur, outre les personnalités déjà signalées, notons : M. le vicaire général Joncour ; M. le chanoine Quéinnec, doyen du Chapitre, et M. Raphaël Kérisit, vice-présidents de l'Amicale ; M. le Supérieur de Saint-Vincent ; M. le chanoine Uguen, ancien supérieur ; M. Jean Jadé, député du Finistère ; M. le chanoine Soubigou, curé de Briec ; M. Laurent, notaire à Lannion ; le colonel Tréguier, de Concarneau ; M. le chanoine Coatarmanac'h, curé-doyen de Pont-Croix.

Des toasts furent prononcés par M. le chanoine Pichon, M. le Supérieur, les Pères Abbés et par Mgr Duparc. Entre temps, le P. Barnabé, capucin, suscita l'hilarité générale par une chanson bretonne où il rappelait les plus fameuses histoires du temps passé.

La réunion des Anciens de 1930, comme les précédentes, a laissé dans les esprits et dans les cœurs la douce joie des

vieux souvenirs ravivés et des amitiés renouées, et le Collège, lui-même, y a puisé une nouvelle vigueur pour sa marche en avant, une nouvelle assurance vers un avenir de progrès. Plaise à Dieu que les mêmes amis, tous et d'autres encore, se retrouvent à la Réunion des Anciens de 1932.

SAINT-POL DE LÉON. — Semaine rurale (10-14 Septembre). — Compétence et dévouement, ce sont les deux qualités essentielles de l'homme d'action. Or, former dans la jeunesse agricole des hommes d'action pour les tâches du présent et de l'avenir, tel est le but que se proposent les *Semaines rurales*, qui, depuis plusieurs années déjà, se tiennent dans les diverses paroisses du diocèse, sous la présidence de M. le vicomte H. de Guébriant, qui déploie sans compter, au service de l'agriculture bas-bretonne, une activité toujours nouvelle.

Les journaux ont donné de la *Semaine rurale* des comptes rendus qui auront mis le public au courant des questions techniques, fort intéressantes d'ailleurs, qui furent l'objet des rapports et des discussions. Ils n'ont pas oublié de signaler de quel agrément furent pour eux les excursions et visites, sous la direction de guides aussi obligeants que M. l'abbé Mazéas et M. le chanoine Mesguen. Mais ce qu'il faut dire encore, c'est l'excellent esprit et la parfaite santé doctrinale qui régnèrent pendant les exercices. Un des principes de l'Office Central est d'écarter de ses organisations la politique qui divise, mais bien entendu, il tient à maintenir à la base de ses réalisations les idées catholiques qui sont à la fois le ferment de leur fécondité et leur meilleure sauvegarde. On devine avec quelle attention on écouta M. le chanoine Uguen, qui rappela les idées essentielles de l'Eglise sur la Foi, la sanctification du dimanche, l'Eucharistie, l'alcoolisme, et M. Mesguen à qui, en l'absence de M. le Curé de Plougastel, il revenait de parler de l'éducation des enfants. Le rôle et la formation de la jeunesse paysanne furent traités de main de maître par M. le chanoine Bonniec, ingénieur d'agriculture à l'Institution Saint-Joseph de Lannion : avec un sens aigu du réel qui maintient l'esprit à égale distance d'un optimisme béat et d'un scepticisme décourageant, il insista sur les points suivants : reconnaître sincèrement la crise actuelle de la jeunesse agricole qui diminue par l'action combinée de la dénatalité et du fonctionnarisme ; importance de la compétence, du dévouement et de la persévérance pour l'action agricole ; constitution d'une J. A. C. active et enthousiaste pour qui « servir » est un idéal digne d'être vécu.

Le cinéma lui-même apporta son concours à la formation des semainiers en déroulant devant eux les épisodes touchants de la *Terre qui meurt*, de Bazin.

Dans la séance de clôture, tenue dimanche à la salle Sainte-Thérèse, M. de Guébriant, après avoir présenté à Mgr Duparc un résumé éloquent des travaux de la semaine et donné par des chiffres impressionnants la preuve de l'activité toujours croissante des organisations syndicales, parla de la *Loyauté professionnelle*. Il s'efforça de montrer combien l'in-

terêt même du paysan et la prospérité de la profession trouvent leur profit dans le respect de cette loi morale. Des faits précis étayèrent sa démonstration. Cette loyauté, il convient de la garder dans les rapports entre fermiers et propriétaires : les commissions paritaires d'arbitrage destinées au règlement des conflits sont nées de ce principe. N'est-ce pas là se conformer, dans le domaine agricole, à ce que les directions pontificales souhaitent de voir se réaliser dans l'industrie ?

Il convenait que la semaine rurale qui est en même temps qu'un cours d'études, une manière de retraite, se terminât par la grand'messe chantée en présence de Mgr l'Evêque par le vénérable curé de Saint-Pol. M. le chanoine Le Roy, qui, à 80 ans, possède encore une voix d'une clarté étonnante résuma, en chaire, les leçons morales de la semaine, et marqua que la gloire suprême d'un foyer rural chrétien est de donner des prêtres à l'Eglise. Au banquet de 115 couverts que l'on servit ensuite à l'Institution N.-D. du Kreisker, M. le chanoine Mesguen exprima aux semainiers toute son admiration pour le bon travail fourni et la bonne tenue de tous. M. de Guébriant remercia ses collaborateurs et souhaita que ceux qui s'intéressent à la jeunesse agricole dont il faut bien dire qu'elle est le noyau de notre Bretagne, imitent à l'avenir l'effort donné par les paroisses représentées à la semaine, parmi lesquelles il faut après Briec et Ploudaniel, citer Goulien, Ploudalmézeau, Guipavas, Gouesnou, Kernilis, Plouvorn et Plounéventer.

On pense bien combien fut réconfortante, pour cette journée de clôture, la présence de Mgr Duparc. Le commentaire qu'il fit de l'Evangile du dimanche sur l'argent, qui doit être le serviteur et non le maître, était de circonstance car la prospérité est un danger moral tout comme la misère. Son toast fut éclatant comme toujours : la lumière des yeux et du sourire, l'abondance du verbe, le charme des souvenirs historiques venant se sertir avec un à propos surprenant dans le défilé des improvisations heureuses, tout cela c'est l'Evêque de Quimper toujours écouté avec admiration et filiale déférence.

C'est volontiers que l'assemblée accepta son invitation pour la semaine rurale de 1931 qui se tiendra, on l'espère, du 24 au 27 Septembre, à Pont-Croix, en Cornouaille.

QUIMPERLÉ. — Journée de récollection. — Une journée complète de récollection a eu lieu, à la Retraite, le lundi 22 Septembre, pour le groupe des Croisées du Patronage qui se recrute principalement parmi les élèves de l'école communale. Les enfants y ont pris part au nombre de vingt-quatre. Une salle de la maison fut transformée en réfectoire pour leur repas de midi et leur collation.

Elles mirent tout leur cœur à observer, loin du bruit, le règlement de la pieuse journée dont les exercices variés se déroulèrent de 9 heures du matin à 6 heures et demie du soir. Instruction, rosaire, chemin de croix, examen de conscience, rien n'y fut trouvé de trop, rien n'y lassa leur bonne volonté.

A l'entrain et à l'application soutenus avec lesquels elles chantaient leurs cantiques, aussi bien l'après-midi que le matin, on sentait combien leurs jeunes âmes cherchaient vraiment à répondre à la grâce et à devenir meilleures pour plaire à Jésus-Hostie.

Après avoir ainsi tâché généreusement à ouvrir toute grande à Notre Seigneur la porte de leur cœur, leur bonheur fut bien doux de le recevoir, le lendemain, à la messe de communauté des religieuses.

Mardi aussi, dans la soirée, pour clore des vacances saintement passées, au cours d'une cérémonie qui réunissait les quatre-vingts enfants du Patronage, neuf aspirantes ont été définitivement admises dans le groupe des Croisées, et deux Croisées sont devenues Cadettes. Le Sacré-Cœur de Jésus en soit loué !

CHRONIQUE GÉNÉRALE

La Profession religieuse d'un instituteur. — Le monastère de la Pierre-qui-Vire vient d'accueillir un instituteur de l'Yonne. M. Maurice Destarges, ancien élève de l'Ecole normale d'Auxerre, ancien instituteur public, s'est fait moine bénédictin et a été récemment admis à la profession religieuse ; il s'appelle désormais frère Bénigne.

Des Indulgences pour l'enseignement du catéchisme. — Les *Acta Apostolicae Sedis* du 7 Août ont publié une lettre apostolique de S. S. Pie XI, du 12 Mars 1930, sur les indulgences que peuvent gagner tant ceux qui enseignent que ceux qui apprennent la doctrine chrétienne.

Après avoir rappelé les faveurs spirituelles qui furent déjà accordées par Paul V, Clément XII, suffisantes pour leur époque, il déclare qu'il est d'avis de les augmenter et de les approprier aux nécessités présentes.

En conséquence, les indulgences précédemment octroyées demeureront abrogées. Tous les fidèles, et chacun d'eux, qui se consacreront à enseigner ou à étudier la doctrine chrétienne pendant une demi-heure environ et pas moins de vingt minutes, deux fois par mois, pourront gagner deux fois par mois une indulgence plénière, pourvu que, ayant la contrition de leurs péchés, s'étant confessés et ayant communie, ils visitent quelque église ou oratoire public et y prient, suivant les intentions du Souverain Pontife.

En outre, une indulgence de cent jours est accordée à tous les fidèles, chaque fois que, pendant le laps de temps indiqué ci-dessus, ils se consacreront à enseigner ou à étudier la doctrine chrétienne.

Médaille miraculeuse. — Les personnes qui portent la médaille miraculeuse en ont-elles remarqué le touchant symbolisme et les enseignements pratiques ?

Sur la face, Marie apparaît toute belle et toute bonne, les mains chargées de rayons qui, d'après ses propres paroles

représentent les grâces qu'Elle répand sur les personnes qui lui demandent. — Et elle prend soin de nous dire comment nous devons demander, en nous enseignant cette invocation : *O Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous.*

Au revers nous voyons par quelles œuvres nous devons appuyer nos prières pour qu'elles soient bien accueillies : la charité, la pénitence, la mortification, symbolisées par les deux cœurs et la croix ; le zèle et l'apostolat, figurés par les étoiles. — De ce côté, il n'y a pas d'inscription : La croix et les deux cœurs en disent assez, selon les paroles de la Sainte Vierge.

Une maison d'accueil et de retraites pour le Clergé à Lourdes. — Nous sommes heureux de signaler à l'attention du clergé que la *Résidence Saint-Thomas-d'Aquin* (chemin de la Ribère, près des Sanctuaires) à Lourdes, qui vient d'être remise entièrement à neuf, offre aux prêtres et aux séminaristes en soutane une confortable et cordiale hospitalité à des prix très modérés, en un milieu fraternel.

Maison d'accueil pendant la durée des pèlerinages, la résidence Saint-Thomas-d'Aquin restera ouverte tout le reste de l'année comme maison de Retraites Sacerdotales. Elle dispose désormais, à cet effet, d'une chapelle et de salles appropriées. Ecrire : Pour le logement des prêtres pèlerins : à la Résidence Saint-Thomas-d'Aquin, chemin de la Ribère, à Lourdes.

Pour les Retraites Sacerdotales : à Mgr Méricq, supérieur des chapelains de la Grotte, à Lourdes.

VARIÉTÉS

Il fera descendre Jésus sur l'autel ! (Histoire d'hier). — Elle était venue toute joyeuse présenter son aîné au Petit Séminaire :

— « Je vous le donne ! Oh ! Monsieur le Supérieur, comme je voudrais qu'il fit un bon prêtre ! Quel bonheur pour moi si Dieu le prenait pour son ministre ! »

Et Georges était entré en 6^e.

C'était un bon garçon, bien planté, rablé, solide et fort pour son âge, mais placide ! Il semblait partout à son affaire. Sans être brillant, Georges était appliqué en étude, attentif en classe, soumis et docile. Gai, sans exubérance, en récréation ; il était pieux à la chapelle : il priait. Son attitude devant Dieu était digne toujours et sérieuse. Il aimait beaucoup les cérémonies, remplissait avec goût les fonctions d'enfant de chœur, et surtout il communiait tous les jours.

Tout semblait aller au gré des désirs de la maman, quand survint la crise. Elle ne fut pas violente cependant, mais sournoisement elle glissa au cœur de l'enfant sage et droit, des doutes, des appréhensions, puis une crainte très vive de l'avenir, basée sur la défiance de soi.

Il eût fallu connaître à fond l'enfant, et l'avoir bien en

main déjà, pour lutter efficacement avec lui et lui donner l'assurance qui lui manquait. Il eût eu besoin de confiance, en lui-même d'abord, puis, et par-dessus tout, en Dieu, en la force victorieuse des grâces que donnent tous les Sacrements, en particulier le sacrement de l'Ordre, quand un appelé le reçoit avec générosité.

Mais notre Georges était de ces enfants à qui on donnerait « le Bon Dieu sans confession ». On attendait précisément la crise pour l'étudier, et l'on se gardait de le troubler en essayant de le sonder et de l'ouvrir. C'est une faute que l'on commet trop souvent. On eût dû y aller, avec tout le doigté voulu, oui ! mais il fallait l'ouvrir pour le connaître, d'autant que notre homme, très affectueux et d'allure très ouverte, gardait son fond intime avec une réserve excessive. Un directeur avisé s'en fût vite aperçu.

Très sensible et délicat, il se défendait instinctivement contre tout examen trop profond... Il fallait l'étudier sans en avoir l'air, l'observer discrètement, et procéder adroitement, pour arriver à le découvrir, peu à peu, bribe à bribe... Je m'y étais mis, ayant vu le danger ; ce serait long, pensai-je, je devrais y mettre du temps... quand le temps vint à me manquer brusquement.

L'enfant, je l'ai dit, était appliqué, mais la crise le rendit lent et lourd à l'étude : Toutes intérieures, préoccupations, scrupules, remords, tout cela troublait son esprit, détournait son attention, paralysait sa volonté... Il se traînait : non qu'il fût devenu paresseux, seulement l'étude lui était difficile.

Je voyais tout cela à la fin de la 4^e, et tablais sur le temps et sur les vacances passées près de la maman si chrétienne. J'avais compté sans le professeur, qui, ne voyant que le résultat scolaire, fit au père une sévère critique de son fils, laissant croire à une paresse coupable. Le père prit la chose à cœur et déclara à Georges que puisqu'il ne voulait plus travailler, il resterait avec lui dans son commerce.

Mon intervention ne servit de rien. Seule la mère ne se consolait pas. Elle pleurait secrètement. « Toutes les fois que j'assiste à la messe, disait-elle à une amie, je verse des larmes en pensant que mon Georges ne fera pas descendre Jésus sur l'autel. »

Elle priait ardemment : s'offrit-elle en sacrifice, ou sa peine altéra-t-elle sa santé pourtant robuste ? je ne sais, mais elle tomba gravement malade et mourut.

Georges sentit cruellement le deuil qui le faisait l'aîné de trois orphelins. Il avait obéi à son père, et s'était mis sérieusement au travail du magasin, cependant que, sous l'influence de sa mère, il restait pieux et sage, donnant un exemple fécond à ses deux jeunes frères.

Il fit son service militaire, et revint sans avoir rien perdu de ses bonnes habitudes ni de ses pratiques religieuses. Cependant on remarquait ses assiduités auprès d'une jeune voisine. Rien de clandestin, ni de gêné, dans ses relations. Du reste la jeune fille était très sérieuse, pieuse et bonne. — Je souriais : c'était pour le bon motif ; et je saluais déjà et bénissais par avance un nouveau foyer bien chrétien...

Un jour Georges me rencontre au sortir de l'église : j'étais de passage.

— « Puis-je vous dire un mot ? »

— « Volontiers. »

— « Mon Père, je vous annonce une grande nouvelle... »

— « Ton mariage ? »

— « Oui... en un sens. »

— « Comment ? en un sens ? avec qui ? voyons. Quel est ce mystère ? »

— « Hé ! je viens de faire une retraite à la Trappe de L... j'épouse... la vie religieuse. »

— « Tu dis ? »

— « J'entre à la Trappe, oui, jeudi prochain. »

— « Oh ! mon Georges, j'avais tant regretté ton lâchage en 4^e ! Dieu est bon ! »

— « Oui, et maman a bien prié. Elle avait fait le sacrifice de sa vie pour me voir « faire descendre Jésus sur l'autel ». De là-haut elle a tout conduit. »

— « Et toi, tu es le digne fils de cette chrétienne ! que je t'embrasse ! »

— « Et bénissez-moi. Bénissez aussi tous les miens, surtout papa qui va rester seul. »

— « Comment, seul ? Et tes frères ? »

— « Le second suit mon exemple, il entre chez les Lazaristes. Le dernier va au Petit Séminaire. »

— « *Quam incomprehensibilia judicia ejus !* murmurai-je. Les voies de Dieu sont insondables... Ton apparente défection de 4^e a valu à tes frères ton exemple et tes leçons. »

— « Je les emmenais bien communier le plus souvent possible : mais, pour moi, ce sont les prières de maman qui ont tout fait. »

— « Oh ! soyez tranquille. Ce n'est pas à la légère que je me suis décidé ! mes frères non plus ! Et puis il y a maman. là-haut ! »

— « Mais... Georges... je suis un peu curieux, et peut-être indiscret... on m'avait parlé de quelqu'un... à qui tu semblais tenir... »

— « Oui, je vois, — et il souriait finement, — c'est bien vrai... Je la voyais fréquemment, nous nous entendions parfaitement et... pour le bon motif... elle entre au Carmel. »

.....
Elle doit être heureuse, là-haut, la mère chrétienne, ses vœux ardents ont été exaucés, et comment !

Son Georges fera descendre Jésus sur l'autel. Déjà il l'a fait descendre dans le cœur de ceux qu'il aimait.

A. GRUMEL, évêque de Maurienne.

JEUNE HOMME, 29 ans, lauréat de la *Schola Cantorum* de Paris, cherche place professeur piano et organiste.

Pour renseignements, s'adresser : M. le Curé de Paimpol.

45^e ANNÉE.

Vendredi 3 Octobre 1930.

N° 40.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche 5 Octobre. — 17^e après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

(*Au chœur, solennité du Très Saint Rosaire. Blanc.*)

Lundi, 6. — S. S. Bruno, Confesseur. Double. Blanc.

Mardi, 7. — Le Très Saint Rosaire de la B. V. Marie. Double de 2^e classe. Blanc.

Mercredi, 8. — Ste Brigitte, Veuve. Double. Blanc.

Jeudi, 9. — SS. Denis et ses Compagnons, Martyrs. Semi-double. Blanc.

Vendredi, 10. — S. François Borgia, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Samedi, 11. — S. Méloir, Martyr. Semi-double, Blanc.

Dimanche, 12. — 18^e après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Lannilis	le 5 Octobre
Mellac	du 6 au 8 —
Plouescat	du 9 au 12 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Assurances Sociales. — Nous rappelons les avis donnés précédemment (*Semaine Religieuse*, 23 Mai et 6 Juin) pour l'application de la loi des Assurances sociales, spécialement en ce qui concerne les employés des églises et des presbytères.

La loi est en vigueur depuis le 1^{er} Juillet, et dès le 1^{er} Octobre commencera à faire sentir ses avantages. Car, à partir de cette date, les caisses d'assurances devront fournir à leurs assurés les prestations en nature ou en argent pour maladie, ou maternité. Toutefois, la délivrance de ces prestations peut être retardée par le défaut d'inscription de l'assuré au registre d'immatriculation. La loi exige, en effet, que l'assuré cotise 60 jours au moins durant les trois mois antérieurs pour bénéficier des prestations dues en cas de maladie.

Il importe donc que les employeurs qui auraient omis la

déclaration nécessaire pour l'immatriculation du personnel qu'ils emploient, la fassent au plus tôt, en utilisant, comme il a été dit, la feuille n° 1 et le bordereau n° 2 (ces feuilles se trouvent dans les mairies). — Si le salarié a fait choix de la Caisse primaire fondée par la *Famille Bretonne*, soit qu'il ait adhéré à cette Société de secours mutuels, soit qu'il ait fait une déclaration expresse au moyen du bulletin n° 3, l'employeur aura tout avantage à adresser sa déclaration, avec le bordereau qui l'accompagne, au siège de ladite Caisse, 6, rue d'Aiguillon, Brest (1).

Quand il s'agira d'inscriptions nouvelles, elles devront se faire dans la huitaine qui suivra l'embauchage au moyen des mêmes déclarations : bulletin n° 1 et bordereau n° 2 pour l'employeur ; bulletin n° 3 pour le salarié qui veut choisir sa caisse. Adresser toutes ces pièces, comme il vient d'être dit, au siège de la Caisse.

II. Récitation du Rosaire pendant le mois d'Octobre — Il est accordé à ceux qui pendant le mois d'Octobre réciteront, soit en public soit en particulier, au moins un chapelet en méditant sur les mystères du Rosaire, une indulgence de 7 ans et 7 quarantaines, chaque jour ;

— S'ils le font le jour de la fête de Notre-Dame du Rosaire et pendant toute son octave, *indulgence plénière*, moyennant confession, communion et visite d'une église ou chapelle publique ;

— *Indulgence plénière*, avec mêmes conditions, si, après l'Octave du Rosaire, ils font cette récitation au moins pendant 10 jours.

(Recueil Officiel des Prières indulgenciées, n° 170).

III. Pardon ou Portioncule du Rosaire. — Le premier dimanche d'Octobre, solennité du saint Rosaire, dans toutes les églises où est érigée la *Confrérie du Rosaire* TOUS LES FIDÈLES peuvent gagner une indulgence plénière à chaque visite qu'ils feront à la chapelle du Rosaire ou à une statue de la Sainte Vierge exposée dans l'église, depuis samedi midi jusqu'à minuit du dimanche soir, pourvu que, à chaque visite, ils récitent aux intentions du Souverain Pontife, 6 fois le *Pater*, l'*Ave* et le *Gloria Patri*, prières prescrites et qu'on ne peut pas remplacer par d'autres.

La confession et la communion sont requises, mais dans les conditions prévues par le canon 931, savoir : la confession peut se faire le jour même, ou dans les huit jours qui précèdent ou qui suivent ; la communion peut se faire le jour même, la veille ou dans les huit jours qui suivent. — Ceux qui ont l'habitude de se confesser deux fois le mois, ou de communier au moins cinq fois par semaine, ne sont pas astreints à se confesser dans les limites qu'on vient d'indiquer.

N.B. — Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

(1) Pour jouir de la franchise postale, adresser à M. le Directeur de la Caisse Primaire de l'Union Finistérienne Mutualiste, avec sur l'enveloppe l'indication du nom et de l'adresse de l'expéditeur et la mention : *Assurances Sociales*.

IV. Nouvel office et nouvelle messe. — La fête de sainte Marguerite-Marie Alacoque a été étendue à l'Eglise universelle et fixée au 17 Octobre, et celle de sainte Hedwige a été mise au 16 Octobre. L'office nouveau a pour le II^e et le III^e Nocturne des Leçons différentes de celles que nous récitons avant 1914. La messe, toute spéciale, *Sub umbra illius quem desideraveram*, ne se trouve que dans certains Missels récents, au Supplément *pro aliquibus locis*, avec cette légère différence : le *¶* de l'Introït est désormais : *Quam dilecta tabernacula tua, Domine virtutum ! concupiscit et deficit anima mea in atria Domini*. Il est donc nécessaire de se procurer d'urgence ce nouvel office ainsi que cette nouvelle messe si on ne la possède pas déjà.

V. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Curé-doyen d'Elliant, en remplacement de M. le chanoine Cariou, démissionnaire, M. Abjean, recteur de Plourin-Morlaix ;

Recteur de Plourin-Morlaix, M. Péron, vicaire à Pleyben ;
Vicaire à Pleyben, M. Bianéis, vicaire à Combrit ;
Vicaire à Combrit, M. Taniou, jeune prêtre du Conquet.

Directeurs d'école :

à Plouescat, M. Hervé Roué, instituteur à Quimperlé ;
à Plouzané, M. Jean-Joseph Le Gall, instituteur à Landivisiau ;
à Plonéour-Lanvern, M. Alain Paul, jeune prêtre de Ploubannalec ;
à Concarneau, M. Charles Guiban, jeune prêtre de Rosporden ;

Instituteurs-adjoints :

à Recouvrance, M. François Floc'h, jeune prêtre de Lampaul-Guimiliau ;
à Pont-Croix, M. Hippolyte Le Boulc'h, jeune prêtre de Landivisiau ;
à Plounéour-Trez, M. Joseph Robin, jeune prêtre de Saint-Thégonnec ;
à Portsall, M. Jean-Louis Léost, jeune prêtre de Plabennec.

VI. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles : M. Canan, recteur de Locunolé, décédé le 29 Septembre.

PARTIE NON OFFICIELLE

Saint François d'Assise (4 Octobre).

O François, c'est en s'identifiant au Christ sur la Croix, qu'on le retrouve dans les splendeurs de sa divinité ; car l'homme et Dieu en lui ne se séparent pas, et toute âme, disiez-vous, doit contempler les deux ; mais c'est chimère de

chercher ailleurs que dans la compassion effective à notre Chef souffrant le chemin de l'union divine et des très doux fruits de l'amour (1). Si l'âme se laisse conduire au bon plaisir de l'Esprit-Saint, ajoutiez-vous, ce Maître des maîtres n'aura pas avec elle d'autre direction que celle que le Seigneur a consignée dans les livres de son humilité, patience et passion (2).

Daignez, ô François, faire fructifier en nous les leçons de votre aimable et héroïque simplicité. Au grand profit de l'Eglise, puissent vos enfants croître en nombre, en sainteté plus encore, se dépenser toujours à l'enseignement de la parole, à celui de l'exemple, n'oubliant pas que le dernier vaut mieux (3). Suscitez-les non moins populaires qu'autrefois dans notre pays de France, objet jadis de vos prédilections pour ses aspirations généreuses, et que les rois de l'or étouffent aujourd'hui sous leur vulgarité sordide. L'Etat religieux tout entier acclame en vous l'un de ses plus illustres Pères ; secourez-le dans les épreuves du temps présent. Ami de Dominique et son allié sous le manteau de Notre-Dame, maintenez entre vos deux familles cette fraternité à laquelle applaudissent les anges. Gardez à l'Ordre bénédictin les sentiments qui sont sa joie très spéciale en ce jour ; serrez par vos bienfaits des liens que le don de la Portioncule (4) a noués pour l'éternité.

(Année liturgique, p. 287).

(1) FRANCISCI Opus. T. III, Collatio xxiv. — (2) *Ibid.* — (3) *Ibid.*, Collatio xvii. — (4) Propriété des Bénédictins du mont Soubase, cédée par eux à François pour être le berceau de l'Ordre qu'il voulait fonder.

Indulgence de la Fête de Saint François. — Tous les fidèles peuvent le jour de la fête de saint François d'Assise ou, à leur choix, l'un des sept jours suivants, gagner l'indulgence plénière et la rémission de tous leurs péchés. Pour cette indulgence, applicable aux âmes du Purgatoire, il suffit de remplir les conditions ordinaires : confession, communion et visite de n'importe quelle église ou chapelle publique avec prières aux intentions du Souverain Pontife.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480, Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — XVII^e Dimanche après la Pentecôte, Solennité du Rosaire : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A la messe de 9 heures, pour le Souvenir Français, allocution de Mgr l'Evêque. — Après vêpres, procession à l'intérieur de la cathédrale, prières du Rosaire, bénédiction.

Tous les soirs de la semaine : prières du Rosaire à 8 heures.

Jedi : service et messe pour les défunts.

Vendredi : confession des petits enfants.

— **EGLISE DE SAINT-MATHIEU.** — XVII^e Dimanche après la Pentecôte (5 Octobre) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A

3 heures, vêpres, réunion de l'Archiconfrérie, procession et prières du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : à 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Tous les soirs : à 8 heures, prières du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement.

AVIS. — En raison du passage du Président de la République à Quimper, les ateliers étant fermés, la prochaine Semaine Religieuse devra paraître un jour plus tôt. Les communications devront donc nous parvenir, au plus tard, mardi matin.

Avis de services. — Le service de huitaine pour M. Canan, recteur de Locunolé, sera chanté à LOCUNOLÉ, le Jeudi 9 Octobre, à 10 heures.

— Le service anniversaire de M. le chanoine Le Duc, ancien curé de Scaër, sera chanté à HENVIC, le samedi 11 Octobre, à 10 heures.

Adoration. — On recommande aux prières des communautés religieuses et des personnes pieuses, la retraite qui sera donnée à Logonna-Daoulas, du 14 au 22 Novembre, à l'occasion de l'Adoration.

Œuvre du Franc de la Presse. — Morlaix (Saint-Mathieu), dir. par M. Morvan : 175 francs.

CATHOLIQUES, n'oubliez pas que toutes les fois que vous achetez un journal hostile à la religion vous trahissez vos croyances et vous donnez cinq sous à vos adversaires.

Adresser les cotisations à M. le chanoine A. LE ROY, directeur diocésain, à Quimper, C/C Nantes 44-74.

Ordination. — Dimanche, 12 Octobre, Monseigneur l'Evêque conférera l'ordination sacerdotale à M. l'abbé Danguy des Déserts, de Daoulas, et le diaconat à M. l'abbé Mazurié, de Saint-Louis de Brest.

Nous recommandons ces ordinands aux prières des fidèles, du clergé et des communautés religieuses.

Cette ordination aura lieu dans la chapelle de l'Evêché et commencera à 8 heures.

Action Catholique. — M. Maurice Guérin, orateur réputé, très connu pour sa compétence dans les questions sociales, fera, dans le département, sous l'égide de l'Action Catholique, un certain nombre de conférences, à partir du 5 Octobre jusqu'au 12.

Il commencera par Châteaulin, le samedi 4 Octobre, à 8 heures ; à Quimper, le dimanche 5, à la salle Jeanne-d'Arc, à 20 heures ; puis il sera le 6 à Sainte-Croix de Quimperlé ; le 7 à Pont-l'Abbé ; le 8 à Carhaix ; le 9 à Lesneven ; le 10 à Saint-Pierre-Quilbignon ; le 11 à Saint-Martin de Brest ; le 12 à Landivisiau, et le 13 à Concarneau, à 8 heures.

M. Maurice Guérin s'attachera surtout à montrer la position de l'Eglise dans les questions sociales et conclura par

des résolutions pratiques au sujet des assurances sociales et des Secrétariats populaires.

Tous ceux qui veulent ne point parler à la légère de ces questions et régler, en bons chrétiens, leur jugement sur le jugement de l'Eglise, seront certainement intéressés par M. Maurice Guérin, qui possède parfaitement ce sujet et sait le dire avec éloquence.

Fleurs de Lys. — La retraite des jeunes filles, ouverte le soir du 17 Septembre dans la communauté des Religieuses de la Retraite de Quimper, et prêchée par M. le chanoine Chantepie, missionnaire diocésain de Séez, et directeur de la revue *Fleurs de Lys*, a été abondamment fructueuse pour les âmes des retraitantes. Leur recueillement, leur élan de ferveur, ont révélé à leur directeur spirituel des richesses d'âme qui l'ont rempli d'espérance pour le bien qu'elles feront rayonner autour d'elles. Il semblait qu'elles ne pouvaient quitter cette maison où elles avaient trouvé lumière et force ; et jusqu'aux derniers trains du 21, elles y prolongèrent leur béni séjour, avides de recueillir les suprêmes conseils du Père.

A la grand'messe du 21, que présida à la cathédrale Monseigneur l'Evêque, l'éminent prédicateur, devant un auditoire qui remplissait l'église et qui comptait un grand nombre d'hommes religieusement attentifs, consacra son instruction au sujet si important de l'éducation de la jeune fille chrétienne. Son exposition claire, élevée, enrichie de graves considérations sur la responsabilité des parents, sur l'importance et la nécessité de la communion fréquente, sur la modestie dans le vêtement, sur la dignité à observer dans les relations, au contact de la société telle que l'ont faite la légèreté des mœurs, les libres allures d'une jeunesse avide de plaisirs, a produit sur l'auditoire une profonde et durable impression.

La clôture des exercices de la retraite et de la journée des jeunes filles se fit dans la crypte du Likès, où Monseigneur l'Evêque était accompagné de M. le vicaire général Cogneau, des chefs de paroisses de Quimper, de M. le chanoine Le Roy et de quelques prêtres.

Ici, le P. Chantepie fit un captivant historique du mouvement des « *Fleurs de Lys* », provoqué par une modeste petite revue qui, chaque mois, s'envole désormais par 100.000 exemplaires à travers les diocèses de France ; groupe autour des Evêques et des Curés des assemblées de jeunes filles ferventes, modèles de modestie ; zélées pour les œuvres paroissiales, reconstituant partout des noyaux solides d'Enfants de Marie, vivant dans une union des cœurs qui fait de toutes, de quelque classe sociale qu'elles soient, des sœurs, secourables à toutes les souffrances, et, de plus, vraiment apôtres pour faire fleurir parmi elles et autour d'elles la plus exemplaire modestie et l'obéissance joyeuse aux directions du Pape et des Evêques.

Ensuite, Monseigneur adresse à cet auditoire choisi une allocution pleine de charme et de paternelle bienveillance. Il remercie le chanoine Chantepie d'être venu faire un bien durable et fécond au milieu de ses jeunes diocésaines. Il l'en-

courage à poursuivre sur leurs âmes le travail si bien commencé au Folgoët et continué à Quimper. Puis, soulignant parmi les buts que se proposent les « *Fleurs de Lys* », la campagne entreprise pour le triomphe de la modestie parmi les jeunes chrétiennes, il commente une page du grand Tertullien sur la concordance qui doit exister entre le vêtement extérieur et la dignité de l'âme qui est le temple de Dieu.

Ces jours de retraite et de piété ont jeté en Cornouaille, comme auparavant à la réunion du Folgoët, une semence qui ne tardera pas à lever, sous la bénédiction de notre Evêque vénéré et avec le concours des premières retraitantes, si heureuses du bien qu'ont recueilli leurs âmes dans la retraite qui vient de s'achever.

QUIMPER. — Retraite de Conscrits. — 30 retraitants ; 10 paroisses : Briec, 8 ; Plogonnec, 5 ; Landudec, 4 ; Beuzec-Cap-Sizun et Plonévez-Porzay, 3 ; Landudal et Tréogat, 2 ; Cast, Esquibien et Poulgoazec, 1.

— Retraite de femmes. — Une retraite bretonne pour les femmes et jeunes filles s'ouvrira à la Retraite de Quimper, rue des Reguaires, le lundi soir 13 Octobre, et se terminera le samedi matin.

(C'est par erreur, qu'au tableau, l'ouverture de cette retraite est annoncée pour le 15 Octobre.)

LESNEVEN. — Retraite bretonne. — Une retraite bretonne pour les femmes s'ouvrira à la Retraite de Lesneven, le lundi 20 Octobre, à midi, et se terminera le samedi matin 25 Octobre.

MM. les Curés et Recteurs sont priés de l'annoncer au prône.

— Retraite bretonne de Tertiaires, du 21 au 27 Septembre 1930. — 26 paroisses, 57 retraitantes : Plouguerneau, 15 ; Ploudaniel, 6 ; Plabennec, 4 ; Plougoulm, Plounévez-Lochrist et Plouzané, 3 ; Bourg-Blanc, Lambézellec et Plouédern, 2 ; Bodilis, Le Folgoat, Guimiliau, Kerlouan, Kernilis, Kersaint-Plabennec, Lampaul-Guimiliau, Lanarvily, Lesneven, Loc-Brévalaire, Loc-Mélar-Sizun, Plouguin, Plouider, Plougonvelin, Plounéour-Trez, Plourin-Ploudalmézeau et Saint-Méen, 1.

QUIMPERLÉ. — Retraite bretonne. — Une retraite bretonne pour les femmes aura lieu à Quimperlé, du 13 au 17 Octobre.

QUIMPER. — Semaine rurale féminine (21-24 Septembre). — « Les Semaines rurales ont pour but de former une élite rurale, dont nos campagnes ont tant besoin. » Celle-ci, « organisée par la Direction des Œuvres diocésaines et l'Union des Syndicats agricoles », de l'Office Central à Landerneau, présentait un programme d'études et de démonstrations excellemment préparé.

Ce programme, s'il avait paru quelques semaines plus tôt, reproduit par la presse locale, les Bulletins paroissiaux et avec appel pressant aux démarches personnelles du clergé paroissial, par la *Semaine religieuse*, aurait groupé facilement 200 auditrices.

Les organisatrices, dont la présidente très aimée est Mme la comtesse de Keranflec'h-Kernesne, et la secrétaire très experte, Mlle Croc, ont été récompensées par l'attention soutenue des semainières, par l'esprit de famille qui a régné dans les relations et les échanges de pensées, par le contentement joyeux et reconnaissant que traduisaient les affectueux *au revoir* de la séparation.

On s'est promis de se retrouver, avec de nouvelles recrues, aux *journées rurales* qui seront, dans les divers doyennés, la continuation et mise à fruit de cette semaine, et à la fois les semailles préparatoires de celle de l'année prochaine.

Les conférences de Mme de Keranflec'h furent des coups d'ailes élevant les futures maîtresses de maison aux plus magnifiques considérations sur « *l'attitude de la jeune fille en face de la vie* » ; sur « *les fondements d'un foyer heureux : bon sens, dévouement, amour du travail* » ; sur les « *lectures des jeunes filles* » ; et enfin sur les « *moissons et récompenses* ». De celle-ci, Monseigneur l'Evêque, qui présidait la séance de clôture, a exprimé ses vifs éloges et sa paternelle approbation.

Mlle Croc, la cheville ouvrière de cette Semaine, a pu faire profiter ses auditrices de sa jeune, mais déjà mûre expérience, acquise à la demeure familiale de Ploudaniel, sur les « *devoirs des jeunes filles dans l'exploitation* ». Ce fut un délicieux film ralenti qui déroula la journée de la jeune fille à la ferme depuis le lever du soleil jusqu'à la prière du soir en famille. Dans une deuxième conférence, elle traita des « *profits de la fermière* » : le poulailler, le clapier, le porc, le lait, le beurre...

La leçon de Mme Gogé sur la « *parure du logis* », nous transporta dans toutes les parties de la demeure, jusqu'à la chambre de la jeune fille, multipliant les conseils pour appliquer partout les règles d'une ornementation discrète qui assure l'hygiène, la propreté et le goût. Une deuxième leçon, d'une extrême importance, porta sur les soins des malades, les pansements, les précautions d'hygiène.

Deux jeunes semainières, Mlle David, de la Cornouaille, et Mlle Calvez, du Léon, lurent d'excellents rapports très étudiés et très nourris, l'un sur les journées féminines rurales, l'autre sur les cercles d'études et les cours par correspondance qui comptent déjà 150 élèves fidèles.

Mlle de Kermenguy donna une conférence avec projections sur les « *Sanctuaires de la Vierge en Bretagne* » ; puis, le dernier jour, en présence de Monseigneur l'Evêque, une conférence bretonne délicieuse sur les « *devoirs de la maîtresse de maison rurale* ». Celle-ci, nous la goûterons bientôt à loisir dans le *Feiz ha Breiz*, où *Tintin Anna* déverse ses précieux trésors de langue et d'expérience.

Enfin, une religieuse du Saint-Esprit initia ses auditrices à l'usage des révulsifs, des frictions et des autres devoirs d'une jeune infirmière du logis.

Ces cours si variés furent complétés par la visite d'une faïencerie quimpéroise ; et des démonstrations sur le jardinage à l'Orphelinat de Kerbernès.

Tout cela fut baigné dans une atmosphère de fervente

piété, par la messe et la communion générale de chaque jour, et les sept conférences de M. le Curé de Fouesnant rappelant sous une forme simple, riche d'une longue expérience, les devoirs de l'épouse, de la mère, de la maîtresse de maison, de la paroissienne et de la famille rurale, pépinière de vocations sacerdotales et religieuses.

A la réunion de clôture, M. le vicomte H. de Guébriant, président des Syndicats agricoles de l'*Office Central*, fit une importante causerie sur le rôle de la fermière pour garder et faire fleurir la *loyauté professionnelle*.

Monseigneur l'Evêque couronna les enseignements de cette *Semaine féminine* par un admirable commentaire de l'Epître de la messe des Saintes Femmes : la *femme forte*. Les vertus domestiques, le travail, la pureté et la fécondité de la vie conjugale, la probité des affaires, l'aumône, le soin des infirmités, la dignité des costumes, l'éducation austère de l'enfance qui sera sa gloire et son bonheur, surtout s'il y a des prêtres et des religieuses parmi ses enfants, et enfin l'affection tendre du chef de maison pour sa fidèle et chrétienne compagne : quel tableau plein de lumière divine à reproduire et perpétuer parmi nos campagnes par les Semainières, dans les foyers qu'elles fonderont !

On se retrouvera l'an prochain... Mais nous ne quittons pas cette délicieuse oasis de Sainte-Anne sans y laisser tout notre cœur et toute notre gratitude.

TOURC'H. — **Bénédiction de cloche et Pardon.** — Il y a quelques 2 à 3 ans, M. le Recteur de Tourc'h inaugurait un agrandissement à son église, destiné à abriter une fort belle statue de Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus ; cet agrandissement était en réalité le point de départ d'une nouvelle sacristie beaucoup plus spacieuse que la précédente, que M. le vicaire général Joncour a bénite dimanche dernier, pour le pardon de Saint Cornély.

Entre temps, avait mûri le projet de refonte du carillon et, pour le supporter, celui d'une restauration du clocher ; l'un et l'autre projet ont également eu leur couronnement dimanche dernier.

Avant la grand'messe, M. le Vicaire général bénissait trois nouvelles cloches ; Corneille-Elisabeth-Françoise, Thérèse-Anna-Louise et Candide-Josèphe-Catherine. Elles avaient pour parrains et marraines : M. F. Le Borgne et Mlle Elisabeth de Villiers ; M. le Maire de Tourc'h et Mme Seznec ; M. J. Quéméré et Mlle Le Roy. L'église était insuffisante pour accueillir la foule des paroissiens venus pour prendre part à la cérémonie. M. Joncour était assisté comme diacre et sous-diacre de MM. Marc, vicaire à Kernével, et Paul, professeur à Saint-Yves de Quimper. Au chœur avaient pris place MM. les chanoines Cariou, curé d'Elliant, Louët, supérieur du collège Saint-Yves ; MM. Cabioc'h, curé de Scaër ; Bihan, directeur au Grand Séminaire ; Sennet, recteur de Rosporden ; Combot, directeur d'école à Rosporden ; Guillermou, vicaire à Cléder, et le clergé des paroisses voisines. Au prône, M. Guillermou rappela brièvement le rôle des cloches dans notre vie individuelle, la vie paroissiale et même la vie nationale.

Le soir, pour les vêpres, les cloches avaient regagné leur domicile aérien et purent carillonner pour la procession.

Quant à la flèche bâtie en 1725, si l'on en croit les inscriptions qui s'y trouvent, elle a été depuis abattue par la foudre et relevée; mais elle menaçait encore ruine. Avant de garnir tous les joints de ciment, M. le Recteur a eu la bonne idée d'en nettoyer une à une toutes les pierres. Ce travail, qui enlève au clocher une partie de son cachet de vétusté, a fait ressortir des détails de sculpture qui font la joie des amateurs.

En remerciant au presbytère les parrains et marraines et tous ceux qui l'ont aidé pour ces différentes réalisations, M. le Recteur leur disait que tout n'était pas fini et que la toiture de l'église notamment demandait de grosses réparations. Nous formons des vœux pour que, en ce point encore, M. le Recteur de Tournai puisse voir sans trop tarder la réalisation de ses projets.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Le Congrès national de la J. O. C. — On a vu la semaine dernière les journaux catholiques accorder une large place, même consacrer de nombreuses colonnes, aux compte-rendus de la 3^e Semaine d'Études de la J. O. C. et de son 2^e Congrès National. Et à cette occasion tous ont dit les grandes espérances qu'elle faisait naître dans les cœurs.

N'est-ce pas là exagérer l'importance d'un groupement qui, après tout, ne compte que 13.000 cotisants ?

Si l'on veut bien se rendre compte que la J. O. C. française est encore toute jeune, puisqu'elle a à peine 4 ans d'existence, on admettra que ce chiffre, à coup sûr relativement petit, n'a pourtant rien d'humiliant. Si de plus on observe que les journées d'études d'Issy ont réuni plus de 1.500 auditeurs et que, pour la séance de clôture du Congrès, plus de 5.000 jeunes ouvriers s'entassaient au Trocadéro, on devra reconnaître que le mouvement jociste jouit d'une vitalité très puissante et peut-être incomparable.

Le nombre, il est vrai, n'est pas toujours indice de force. Nous ne le savons que trop par expérience. Aussi ce n'est pas là seulement ce qu'il y aura eu de remarquable dans ces réunions jocistes. Ce qui les a caractérisées et ce qui leur donne une signification réelle très grande, c'est l'enthousiasme frémissant que l'on sentait chez ces ouvriers, c'est la discipline parfaite qu'observait cette foule dans ses exercices, c'est l'application, le sérieux qu'apportaient ces jeunes à l'étude des problèmes qui concernent leur vie. On ne peut assister à un pareil spectacle sans en être profondément ému, sans se sentir le cœur envahi par la joie et la confiance.

Pour quiconque a été témoin de ces journées inoubliables, les paroles de félicitations et d'encouragements adressées aux Jocistes par Son Eminence le Cardinal Verdier et d'autres Evêques ne paraîtront pas trop élogieuses. Elles ne sont que l'expression adéquate et autorisée de l'impression reconfortante que les semainiers d'Issy ont donné à tous leurs visiteurs.

Dieu sait pourtant combien elles sont belles. Ainsi, par exemple, celles de Mgr Petit de Julleville : « J'ai eu l'impression que nous avions franchi, grâce à la J. O. C., en quatre ans, une « immense » étape. Vous êtes dans la vraie voie, — celle de la vie, celle du réel, donc celle du temps présent — et de l'Évangile éternel, tout ensemble ».

Ainsi surtout celles du Cardinal Verdier : « Quand je vois sur vos fronts, dans vos regards transparaître votre irrévocable décision de vous donner à l'apostolat auprès de vos frères ouvriers, comment ne me sentirai-je pas pris d'une sorte de vertige de confiance et de joie. J'ai tant souffert de ce que le Pape a appelé le « scandale de l'apostasie ouvrière », que sur le point de voir cesser ce scandale j'éprouve un immense réconfort. A vous voir je suis tenté de dire à Dieu : « Maintenant, mon Dieu, faites de moi ce que vous voudrez : si mes yeux bientôt se fermaient, j'emporterais dans ma tombe l'espoir d'un retour prochain de mon pays à la foi de ses pères ». Ah ! mes chers amis, je ne crois pas que, depuis plus d'un siècle, le Ciel ait fait à la France une grâce comparable à celle que vous réalisez. » — Et comme s'il avait craint de n'avoir pas assez proclamé son amour pour les Jocistes et affirmé « l'immense espérance » qu'ils sont pour lui, le Cardinal leur faisait redire le jour du Congrès : « Je salue dans la J. O. C. une des plus belles espérances de la France catholique... Tous les yeux de la France chrétienne sont sur vous ! »

Que l'on sache encore qu'un autre jour, parlant à ses 1.200 Jocistes parisiens, il s'était écrié : « La J. O. C. est le miracle, je ne crains pas de prononcer le mot, le miracle que nous attendions et que Dieu réalise enfin ».

Toutes ces paroles d'ailleurs ne sont que l'écho fidèle, ou le commentaire éloquent, de celles du Pape Pie XI qui voit dans la J. O. C. « la parfaite réalisation de l'Action Catholique » telle qu'il la veut.

Voilà qui aidera à juger sainement un mouvement à l'égard duquel on cherche sournoisement à susciter la méfiance des catholiques, à apprécier hautement une œuvre que beaucoup s'obstinent à traiter par l'indifférence et le mépris.

Après les journées d'Issy et du Trocadéro, devant ces déclarations des personnages ecclésiastiques les plus éminents, du Chef de l'Eglise lui-même, aucune hésitation n'est plus possible. « La Jeunesse ouvrière chrétienne est vraiment l'œuvre de notre temps, l'œuvre qui doit opérer cette réconciliation nécessaire et impatientement attendue par tout bon chrétien, de l'Eglise et de la classe ouvrière ».

Université Catholique de l'Ouest, Angers, 2, rue Volney. — REPRISE DES COURS. — Les cours de l'année scolaire 1930-31 reprendront à l'Université Catholique aux dates suivantes :

1^o Pour les Facultés de Théologie, des Lettres et des Sciences (non compris le P. C. N.), le *mardi 21 Octobre*, au matin.

2^o Pour la faculté de Droit, le P. C. N. et les Ecoles Supérieures d'Agriculture et de Commerce, le *mardi 4 Novembre*, au matin.

Selon qu'ils suivent les cours du premier ou du second groupe, MM. les Etudiants devront donc être à Angers, soit le lundi 20 Octobre, soit le lundi 3 Novembre, au soir.

Comme d'ordinaire, la messe du Saint-Esprit sera célébrée le jour de la « rentrée solennelle », présidée par NN. SS. les Evêques protecteurs, cette année, le mardi 18 Novembre.

RETRAITE DE RENTRÉE. — Une retraite de rentrée, destinée à tous les étudiants de l'Université, qu'ils soient ou non inscrits aux Maisons de famille, est organisée pour permettre aux jeunes gens de commencer ou de poursuivre leurs études supérieures dans les meilleures conditions.

Pour les Etudiants des Facultés de Droit, des Lettres, des Sciences, du P. C. N. et de l'Ecole Supérieure de Commerce, elle aura lieu à la Maison Sainte-Anne, près d'Angers. Elle sera prêchée par M. l'abbé Chalendar.

La retraite des Etudiants de l'Ecole Supérieure d'Agriculture aura lieu à Saint-Laurent-sur-Sèvre (auto-car prévu d'Angers à Saint-Laurent); elle sera prêchée par M. l'abbé Puget. Dans l'un et l'autre endroit, elle ouvrira le vendredi 31 Octobre, à 20 heures, et sera close le lundi 3 Novembre, à 18 heures.

Pour obtenir les renseignements désirables, on peut s'adresser à M. le Secrétaire de l'Université.

Les adhésions doivent parvenir à M. l'abbé de Boissieu, 2, rue Volney, Angers.

— **ECOLE SUPÉRIEURE D'AGRICULTURE ET DE VITICULTURE D'ANGERS.** — La deuxième session pour l'examen d'entrée à l'Ecole supérieure d'Agriculture et de Viticulture d'Angers, aura lieu les 16, 17 et 18 Octobre 1930.

Examen indispensable pour les candidats non pourvus du Baccalauréat complet.

Le Cours préparatoire à l'examen d'entrée de 1931 s'ouvrira à l'école le 21 Octobre.

S'adresser, pour tous renseignements, au Directeur de l'Ecole, 33, rue Rabelais, Angers (Maine-et-Loire).

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

AVIS AU PUBLIC. — La Compagnie d'Orléans a l'honneur d'informer le public, que la circulation du train rapide n° 114, entre Quimper (départ 14 h. 00) et Nantes (arrivée 18 h. 25), qui devait prendre fin le 5 Octobre, sera prolongée jusqu'au 3 Novembre inclus.

AVIS AU PUBLIC. — A l'occasion du voyage de M. le Président de la République à Quimper, le train 135 du 9 Octobre prochain, s'arrêtera exceptionnellement à Bannalec, pour y prendre des voyageurs de toutes classes.

Le train 135 passe à Bannalec à 7 h. 09.

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche 12 Octobre. — 18^e Dimanche après la Pentecôte. Semi. Vert.

Lundi 13. — S. Edouard, Roi. Confesseur. Semi. Blanc.

Mardi 14. — S. Calixte I, Pape et Martyr. Double. Rouge.

Mercredi 15. — Sainte Thérèse d'Avila, Vierge. Double Blanc.

Jeudi 16. — Apparition de S. Michel-Archange au mont Tombe. Double majeur. Blanc.

Vendredi 17. — Ste Marguerite-Marie Alacoque, Vierge. Double. Blanc.

Samedi 18. — S. Luc, Evangéliste. Double de 2^e classe. Rouge.

Dimanche 19. — 19^e Dimanche après la Pentecôte. Semi. Vert.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Plouescat.....	du 12 au 13 Octobre
Guipavas.....	du 14 au 19 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Fête des Missions. — Le Pape, il y a quatre ans déjà, a institué une fête annuelle des Missions.

Elle est fixée cette année au dimanche 19 Octobre.

Elle doit être une journée de prières, de prédication et de quête, à toutes les messes, dans toutes les églises et chapelles.

A toutes les messes, on doit ajouter, comme oraison impérée *pro re gravi*, l'oraison pour la Propagation de la Foi.

Une indulgence plénière, applicable aux âmes du Purgatoire, peut être gagnée ce jour-là.

Cette note devra être lue en chaire.

Le produit de la quête devra être mis à part des recettes ordinaires de la Propagation de la Foi.

II. Nos marins-pêcheurs. — La tempête de Septembre a durement éprouvé nos marins-pêcheurs.

Nous adressons aux veuves et aux orphelins Nos condoléances paternelles et respectueuses.

Une absoute sera chantée pour les victimes dans toutes les églises du diocèse.

Nous recommandons à la charité des fidèles les familles atteintes par la catastrophe.

III. Cause des Martyrs Bretons. — Son Eminence le Cardinal-Archevêque de Rennes a désigné le R. P. Larnicol, directeur au Séminaire Français, pour remplir les fonctions de Postulateur de la Cause des Martyrs bretons, en remplacement du R. P. Le Rohellec, de la Congrégation du Saint-Esprit.

Sur la proposition de Son Eminence le Cardinal-Archevêque de Rennes, et de NN. SS. les Evêques de Quimper, de Saint-Brieuc, et de Vannes, ont été nommés vice-postulateurs dans la même Cause, et pour leurs diocèses respectifs :

M. le chanoine Helleu, de l'archidiocèse de Rennes ;

M. le chanoine Pérennès, du diocèse de Quimper ;

M. le chanoine Person, du diocèse de Saint-Brieuc ;

M. le chanoine Guilloux, du diocèse de Vannes.

IV. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque ont été nommés :

Recteur de Locunolé, M. Louis Canivet, recteur de Locmaria-Berrien ;

Recteur de Locmaria-Berrien, M. Jacques Capitaine, vicaire à Landeleau ;

Vicaire à Landeleau, M. Aimé Le Rest.

Directeurs d'école :

à Landivisiau, M. Nicolas Cloarec, instituteur à Recouvrance ;

à Quimperlé, M. Guillaume Guennégan, directeur au Conquet ;

à Plougastel-Daoulas, M. Jean Monfort, instituteur à Saint-Martin de Morlaix ;

au Conquet, M. Jacques Laurent, jeune prêtre, de Guipavas ;

à Saint-Martin de Morlaix, M. Jean-François Kermoal, jeune prêtre, de Plouescat.

V. Distinction. — Par un bref en date du 23 Septembre 1930, S. S. le Pape Pie XI a nommé M. Pierre Chancelle, de Douarnenez, commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire-Le-Grand.

PARTIE NON OFFICIELLE

LE ROSAIRE

Plus un procédé est simple, plus aussi il est conforme aux goûts de Dieu, et entre dans ses habitudes. Il lui plaît d'attacher les plus grands effets aux causes les plus petites et les plus communes. On voit cela partout dans la nature et dans la grâce. Quoi de plus grand que de vivre ? Quoi de plus sim-

ple que de respirer, ce qui pour nous est le moyen de vivre ? De même, quoi de plus grand que de monter à Dieu, d'obtenir qu'il écoute et de lui parler librement ? C'est ce que fait quiconque récite bien le *Pater*. Or, quoi de plus simple que de réciter le *Pater* ? Et n'était-il pas bon, ou plutôt ne fallait-il pas que cet hommage si nécessaire, que cet indispensable recours à Dieu qui est la prière, fût à la portée de tous, des petits et des grands, des pauvres et des riches, des illettrés et des gens cultivés, des enfants et des hommes ? Dieu nous donne donc à tous la même et très courte oraison : à nous de nous en servir et de la répéter.

Où ne sont point, en vérité, les répétitions dans le monde ? Qu'est notre existence ici-bas sinon la répétition quotidienne des mêmes actes ? Une répétition peut être fastidieuse quand il s'agit de mots humains exprimant des pensées humaines. Loin de fatiguer l'âme quand il s'agit de paroles et de pensées divines, elle l'excite plutôt, lui suggérant chaque fois de nouvelles idées et faisant naître en elle des affections nouvelles. Chaque *Pater*, chaque *Ave Maria* est comme une bouchée d'un pain céleste qui, augmentant nos forces comme le petit pain cuit sous la cendre accrut celles du prophète Elie, illumine nos yeux comme le miel que mangea Jonathas. Chaque dizaine de notre Rosaire, surtout quand la méditation des mystères en soutient la récitation, est comme le coup d'une verge bénie et puissante faisant jaillir l'eau du rocher, je veux dire de cette pierre vivante qui est le Christ.

MONSEIGNEUR GAY.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse* : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — XVIII^e Dimanche après la Pentecôte, 12 Octobre : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie.

Jeu*di* : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts. — Ce même jour, Croisade eucharistique : messe de communion à 8 heures à la cathédrale ; procession à 2 heures.

Tous les soirs : à 8 heures, prières du Rosaire, bénédiction du T. Saint-Sacrement.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — XVIII^e Dimanche après la Pentecôte (12 Octobre) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, prières du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : à 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Tous les soirs : à 8 heures, prières du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement.

AVIS IMPORTANT. — Pour faciliter le travail de notre nouvelle administration, prière instante de joindre la bande à toute réclamation, abonnement ou réabonnement.

Nous supplions les abonnés en retard (la date est impri-

mée sur la bande) de nous expédier au plus tôt les 15 francs par chèque postal, en collant leur bande au verso du talon de leur chèque.

Ils feront ainsi l'économie des frais onéreux de recouvrement et allègeront notre besogne.

Retraites-Adoration. — On recommande aux prières des communautés religieuses et des personnes pieuses, la retraite qui sera donnée à Landévennec, du 12 au 18 Octobre, et la retraite-adoration qui sera donnée à Sizun, du 20 au 25 Octobre.

L'Eglise et l'Action sociale. — M. Maurice Guérin, dont nous avons annoncé les conférences dans le diocèse, s'est déjà rencontré avec plusieurs auditoires qu'il a su éclairer et convaincre, avec une verve et une argumentation très riche de faits et d'expérience.

C'est un orateur de première force qui mérite des auditoires beaucoup plus nombreux que ceux qui lui ont été présentés jusqu'ici. Si les délégués de quartiers savaient mieux tout le profit que l'on peut tirer de ses conférences, ils feraient une propagande qui rendrait nos salles trop petites pour tous ceux qui voudraient l'entendre.

M. Guérin, sans ménager sa peine, a bien voulu nous accorder quelques conférences de plus que celles qu'il nous avait promises. Nous avons commencé par Châteaulin, puis Quimper, Quimperlé, Pont-l'Abbé, mercredi 8, il sera à Carhaix, jeudi 9, à Lesneven, vendredi 10, à Saint-Pierre-Quilbignon, samedi 11, à Saint-Martin de Brest, dimanche 12, à Landivisiau, lundi 13, à Saint-Pol-de-Léon, mardi 14, à Concarneau, mercredi 15, à Douarnenez.

Croisade Eucharistique. — Monseigneur Duparc présidera le jeudi 16 Octobre prochain, à Quimper, une fête diocésaine de Croisade Eucharistique, à laquelle tous les groupes sont instamment conviés.

Voici le programme de cette journée :

8 heures : à la cathédrale, messe de communion ;

10 heures : salles du Likès, Jeanne-d'Arc, Patronage de l'Enfant-Jésus, séances de rapports présidées par MM. les chanoines Livinec, Cardaliaguet, Le Goasguen.

14 heures : procession, instruction par S. G. Mgr Duparc, salut du T. S.-S.

16 heures : salles du Likès et Jeanne-d'Arc, séances cinématographiques pour les groupes.

Le Directeur de la C. E. serait heureux de voir MM. les Curés, Recteurs, Aumôniers, Supérieurs de collèges, assister à cette journée de croisade et les prie de bien vouloir considérer cet avis comme une invitation.

Il leur serait reconnaissant, s'il était possible, de faire connaître leur intention à ce sujet au Secrétariat C. E., 3, rue d'Aiguillon, Brest.

QUIMPER. — La messe du « Souvenir Français ». — La messe et l'absoute du Souvenir Français, sous la présidence de Mgr l'Evêque, ont réuni dans la Cathédrale de Quimper, le dimanche 5 Octobre, une assistance qui remplissait l'église.

Aux premiers rangs de l'assistance : MM. le général Dizot, président du Souvenir Français ; Louis Corre, vice-président ; Mariotti, chef de Cabinet, représentant M. le Préfet du Finistère ; Ed. Menez, maire de Quimper ; Destour et Le Nué, adjoints au maire ; le général Thureau, les colonels Regard et Beaumont, le commandant Delamaire, etc..., ainsi qu'un certain nombre d'officiers de la garnison.

La grande nef était remplie par les associés et les membres honoraires du Souvenir Français.

Après avoir rappelé la mission patriotique que s'est donnée le Souvenir Français, Monseigneur a demandé à son auditoire en cette année du Centenaire de la conquête de l'Algérie, de joindre, dans leurs hommages et leurs prières, à la mémoire de nos soldats de 1870 et de 1914, celle de nos combattants africains de 1830 et du siècle suivant.

Il a mis en relief le nom et les exploits des grands hommes de guerre qui en cent ans ont fondé cette nouvelle France, Algérie, Tunisie, Maroc, par l'épée et par la charrue.

S'inspirant des principes chrétiens de colonisation formulés, il y a deux mois, par la Semaine sociale de Marseille, il a apprécié nos premiers colonisateurs africains et leur œuvre bienfaisante, en montrant la différence entre l'Algérie de 1830 et celle de 1930.

Il ne pouvait oublier de signaler la grande part prise par l'Eglise dans cette œuvre, et, résumant les travaux de Mgr Dupuch, de Mgr Pavy, et du cardinal Lavignerie avec ses Pères Blancs et ses religieuses missionnaires, il a affirmé que l'assimilation française ne sera durable que dans la mesure où la foi catholique atteindra les âmes.

C'est par la charité que l'apostolat deviendra possible et efficace. C'était la conviction du P. de Foucault comme du grand Cardinal.

L'hommage et la prière doivent aller à ces héros de l'apostolat comme aux héros de l'armée.

Comment oublier d'ailleurs que ce sont les missionnaires, religieux et religieuses, qui ont formé l'âme de la plupart de ces soldats noirs qui dans la grande guerre sont venus mêler leur sang à celui des Alliés ? Le souvenir que nous leur donnerons remontera jusqu'à leurs éducateurs.

— **L. P. D. F.** — Une retraite fermée pour dames et jeunes filles s'ouvrira chez les Dames de la Retraite, le lundi 20 Octobre, à 17 h. 30 et se terminera le vendredi 24, à midi. Elle sera donnée par M. l'abbé Hall, vicaire à Saint-Mathieu de Quimper. Les personnes ne pouvant suivre la retraite exclusivement fermée sont invitées aux différents exercices de la journée. Prière de s'inscrire le plus tôt possible chez Mme la Supérieure de la Retraite.

LESNEVEN. — Retraite bretonne de conscrits, du 29 Septembre au 3 Octobre 1930. — 52 paroisses ; 243 retraitants : Plouider, 19 ; Cléder, 14 ; Plabennec, 12 ; Bourg-Blanc, 11 ; Guipavas et Ploudaniel, 10 ; Kerlouan et Plouarzel, 8 ; Guis-sény et Plouguin, 7 ; Milizac, Ploudalmézeau, Ploudiry, Plou-rin-Ploudalmézeau, Saint-Derrien et Saint-Méen, 6 ; Plougar, Plounévez-Lochrist, Plouvien et Plouzévédé, 5 ; Landerneau, Lannilis, Plouédern, Plouguerneau, Saint-Divy, Saint-Servais et Tréfléz, 4 ; Guipronvel, Landéda, Lanhouarneau, Lanri-voaré, Loc-Maria-Plouzané, Plougouzel, Plougastel, Saint-Frégant, Saint-Thonan, Saint-Vougay et Tréglonou, 3 ; Ker-nouës, Lambert, Plounéour-Trez, Plouzané et Saint-Pabu, 2 ; Bohars, Coat-Méal, Le Drennec, Goulven, Kernilis, Lanarvily, Lanneufret, Lampaul-Ploudalmézeau et Plounéventer, 1.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

SAINT-ANNE D'AURAY. — Pèlerinage des « Fleurs de Lys » de Bretagne, sous la présidence de Sa Grandeur Mgr Tréhiou évêque de Vannes.

I. — Intention du pèlerinage : Le recrutement des voca-tions sacerdotales en Bretagne.

II. — Programme : 8 h. 1/2, messe de communion, allocu-tion par M. l'abbé Le Moigno, chapelain de Sainte-Anne ; 9 h. 1/2, conférence par Mme Paule Fleury-Divès ; 10 h. 1/2, procesion ; 11 h. 1/2, grand'messe, sermon par Mgr Tréhiou, évêque de Vannes ; 1 h. 1/2, conférence par Mme Paule Fleury-Divès ; 3 heures, vêpres, sermon par Mgr Picaud, évê-que auxiliaire, directeur diocésain des « Fleurs de Lys », salut. Plusieurs chapelets seront récités, au cours des céré-monies, aux intentions du pèlerinage.

III. — Avis : 1° Prière d'apporter les fanions et de porter le béret blanc avec l'insigne ;

2° Toutes les Fleurs de Lys qui viendront en pèlerinage devront dire le Rosaire, à l'aller et au retour ;

3° Les Fleurs de Lys qui ne pourraient communier à Sainte-Anne sont invitées à communier la veille, aux inten-tions du pèlerinage. Que celles qui ne pourront être du pèle-rinage communient avec leurs sœurs aux mêmes intentions.

LE HAVRE. — Pour les soldats bretons — L'aumônier des Bretons du Havre a ouvert un « Foyer » pour les soldats bre-tons, 23, rue Jules-Lecesse.

Retraite fermée pour les J. M. C. — Une retraite fermée sera donnée pour les jeunes marins à la maison de Nazareth, rue Jeanne-Jugan, à Saint-Servan, du lundi soir 3 Novembre au vendredi matin 7.

Prix de la pension pour toute la retraite : en dortoir, 40 fr. ; avec chambre particulière, 45 fr.

Pendant cette retraite, des conférences spéciales seront données pour renseigner les marins sur les buts que se pro-pose la J. M. C. Tous ceux qui désirent connaître notre pro-gramme et travailler efficacement au salut de leurs frères, feront leur possible pour assister à cette première retraite organisée par la J. M. C.

Avis important. — Le nombre des places étant limité, s'inscrire le plus vite possible. S'adresser au Secrétariat gé-néral, 11, rue de la Fosse, à Saint-Malo.

Ne pas oublier que les J. M. C. voyageant en groupe (10 au minimum), peuvent obtenir des Compagnies de chemins de fer une réduction de 50 %.

Les J. M. C. à Lourdes. — Nous avons annoncé à sa nais-sance, la Jeunesse Maritime Chrétienne, cette association qui se propose de défendre les intérêts des jeunes marins chré-tiens et de les aider à ramener leurs frères au Christ.

Les jeunes marins ont voulu mettre leurs débuts sous la protection de la Vierge de Lourdes, étoile de la mer, et, au nombre d'une centaine, se sont unis aux exercices du pèleri-nage national, qui eut lieu du 21 au 25 Août. On remarqua là-bas ces jeunes gens à l'air décidé, à la tenue irréprochable autant qu'édifiante, qui arboraient fièrement à la procession du Saint-Sacrement leur bannière et leurs bateaux.

Et, le dimanche 24 Août, ils se réunirent sous la prési-dence de Mgr Gerlier, évêque de Tarbes et Lourdes, entouré de l'amiral Bergasse-Dupetit-Thouars, de l'ingénieur en chef capitaine de frégate Strauss, et de plusieurs Pères de l'As-somption ; ils écoutèrent les intéressants rapports de trois des leurs : Lefort, de Saint-Malo, Guilcher, de l'île de Sein, Cuvelier, de Rodez, ainsi que la parole applaudie de l'amiral Dupetit-Thouars, venu à Lourdes tout exprès pour eux, et l'allocution si émouvante de Mgr Gerlier, qui développa ma-gistralement leur devise : Loyal, Pur, Conquérant.

Quel régal que le torrent d'éloquence joyeuse et vibrante de Sa Grandeur Mgr Gerlier. Non content d'avoir, la veille au soir, accordé quelques moments aux J. M. C., il se trouvait fier et heureux de présider leur première réunion générale d'études. Autrefois, pour rien au monde, il n'aurait voulu voir scinder l'A. C. J. F. Aujourd'hui, à côté de la J. O. C., de la J. A. C., de la J. E. C., etc., il est plus que nécessaire de placer la J. M. C. D'ailleurs, avec son dévoué aumônier et fondateur, M. l'abbé Havard, celle-ci, en quelques mois, a franchi les étapes et prépare de splendides manifestations pour le groupement et le salut des marins.

Quant à lui, évêque de Lourdes, s'il ne peut se placer parmi les évêques maritimes qui ont approuvé et béni le mouvement naissant, il peut se flatter d'être l'évêque de la « Stella Maris » : « Répétez à tous vos camarades, aux J. M. C. actuels et futurs, que l'évêque de Lourdes les félicite et leur accorde à tous ses plus paternelles bénédictions ».

Nous sommes sûrs qu'ainsi bénie et encouragée, la J. M. C.

fera son chemin et ramènera nombreuses au bercail du Christ les âmes des jeunes marins.

Pour tout ce qui concerne la J. M. C., s'adresser à M. l'abbé Havard, 11, rue de la Fosse, Saint-Malo (Ille-et-Vilaine), ou à M. l'abbé Jacq, vicaire à l'île de Sein, par Audierne.

Journées maritimes de Sainte-Anne-d'Auray et de Paimpol. — Deux Journées Maritimes auront lieu prochainement :

La première à Sainte-Anne-d'Auray, sous la présidence de Monseigneur Tréhiou, évêque de Vannes, le dimanche 9 Novembre.

La deuxième à Paimpol, sous la présidence de Monseigneur Serrand, évêque de Saint-Brieuc et Tréguier, le dimanche 7 Décembre.

Ces journées, dont le programme détaillé sera donné dans notre prochain numéro, contribueront à étendre la J. M. C. dans toute la Bretagne.

Celle de Sainte-Anne-d'Auray comportera une séance d'étude de 9 h. 30 à 10 h. 45, une messe solennelle suivie d'un banquet, une assemblée générale l'après-midi. Elle se terminera par le salut du Saint-Sacrement, suivi d'une absoute au Monument aux Morts.

Ces deux réunions auront une importance capitale pour l'avenir du mouvement.

Les J. M. C. y assisteront nombreux.

Retraites fermées d'enfants de chœur. — Les retraites fermées d'enfants de chœur sont en Seine-et-Oise de plus en plus prospères : 58 enfants les ont fréquentées en 1926 ; 64, en 1927 ; 69, en 1928 ; 102, en 1929. Cette année, 123 enfants y ont pris part, représentant 40 paroisses. On n'y recevra plus désormais que des enfants ayant au moins 11 ans.

Le journal hebdomadaire local est le vrai journal de doctrine, quand il est foncièrement catholique. Il fait beaucoup de bien à l'âme et la remet daplomb.

Lisez le Courrier du Finistère, le Progrès, l'Union Agricole, la Résistance. Lisez surtout la Semaine religieuse, puis l'Echo paroissial de Brest.

Congrès de la natalité à Lille. — *Vœux de la Commission catholique : Famille et Ecole.* — La Commission catholique du Congrès de la natalité, réunie à l'occasion du Congrès familial de Lille, sous la haute présidence de S. Em. le cardinal Liénart et de S. G. Mgr Chaptal, auxiliaire de S. Em. le cardinal Verdier,

Emet le vœu que l'éducation familiale et paroissiale réagissant contre l'individualisme trop visible de la législation et quelquefois de l'enseignement actuels,

Prépare d'une façon précise les jeunes gens et les jeunes filles à leurs futurs devoirs familiaux,

Et recommande en particulier les publications de l'A. M. C.

La Commission souhaite une collaboration plus étroite entre la famille et l'école par l'établissement de Conseils de parents d'élèves, préoccupés d'aider l'école dans son grand rôle éducateur.

×

La Commission religieuse, se plaçant spécialement au point de vue familial, met en garde les catholiques contre les exagérations des modes modernes, du nudisme, du laisser-aller de certaines plages ; elle constate avec peine le danger menaçant d'un genre d'alcoolisme importé d'outre-mer, et la généralisation de la déplorable habitude de la consommation des cocktails.

Pour les premiers points, la Commission rappelle aux catholiques qu'ils ont plus que jamais à se conformer aux décisions du Saint-Père et à celles de nos prélats.

A propos de l'alcoolisme mondain, la Commission souhaite que les pouvoirs publics prennent les mesures nécessaires pour en enrayer les progrès constants.

L'Association d'Hulst, pour procurer gratuitement des livres au clergé. — La mort du R. P. Piolet a ramené l'attention sur l'une des œuvres que ce religieux avisé avait fondées : l'Association d'Hulst, destinée à promouvoir efficacement les études parmi le clergé.

Ce sont les idées et non la force matérielle qui mènent le monde et ceux qui, au lendemain des lois d'expropriation et de Séparation, ont fondé l'Action Populaire, ont fait preuve d'une perspicacité au moins égale à celle des fondateurs de l'Œuvre des Chapelles de Secours.

Mais il est un autre apostolat, dont l'Eglise entend bien ne pas se départir : c'est l'apostolat intellectuel, adapté à tous les degrés de culture.

Or, songe-t-on assez à la détresse intellectuelle du jeune prêtre de campagne, sorti la veille des cours du Séminaire qui ont fait naître en lui les besoins de savoir, aujourd'hui jeté dans une solitude presque absolue et dépourvu des moyens matériels de continuer ses études ?

Ces études lui sont cependant indispensables, soit pour instruire les âmes qui lui sont confiées, soit pour les défendre contre les erreurs qui les environnent.

Mais, pour les poursuivre, il faudrait avoir des livres, dont la lecture entretiendrait et développerait les connaissances acquises, et des revues qui le tiendraient au courant du mouvement des idées.

Or, les livres et revues coûtent de plus en plus cher et leur achat dépasse trop souvent les modestes ressources de la plupart de nos prêtres. Le P. Piolet a donc pensé que ce serait rendre un réel service aux prêtres que de leur procurer gratuitement les livres et revues qu'ils ne peuvent acheter, et c'est dans ce but qu'a été fondée l'Association d'Hulst, 52, avenue de Breteuil, Paris (7°).

On ne demande rien aux prêtres, si ce n'est un cautionnement de 10 francs, une fois donnés, et destinés à couvrir les pertes ou autres frais occasionnés par leur négligence. Ce cautionnement leur sera rendu à la fin de leur abonnement.

Les frais seront couverts par les cotisations des membres de l'Association d'Hulst.

On pouvait se demander si cette œuvre si opportune, mais d'initiative privée, allait disparaître avec son fondateur et si les 1.200 prêtres qui en bénéficiaient allaient être privés d'instruments de travail. Il s'est trouvé heureusement un prêtre séculier, du clergé de Paris, M. l'abbé Robert Lesage, pour en prendre la charge et en assumer la direction. L'œuvre continue donc et dans des conditions qui lui méritent toute la confiance de ses bienfaiteurs.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

LIVRAISON RAPIDE A DOMICILE DES BAGAGES DANS PARIS. — Les voyageurs arrivant à Paris par les gares du Quai d'Orsay ou d'Austerlitz et désireux de faire livrer leurs bagages à domicile, doivent se présenter au Bureau de l'Agence Duchemin installé dans la salle des bagages à ces deux gares pour établir leur demande écrite et remettre leur bulletin ; ils doivent en outre remettre leurs clefs s'ils ne veulent pas assister eux-mêmes à la visite de l'Octroi.

Ils peuvent d'ailleurs accélérer très notablement la livraison s'ils ont soin de prévenir à leur point de départ (sur P. O. et sur Midi) l'agent qui enregistre leurs bagages que ceux-ci sont à confier à l'Agence Duchemin pour leur livraison à domicile. Ces bagages sont alors revêtus d'une étiquette spéciale et sont dirigés dès leur descente du fourgon sur le service adhoc.

X

PROLONGATION DES RELATIONS RAPIDES QUIMPER-PARIS. — Le train rapide d'Été 114 partant de Quimper à 14 h. 00 et correspondant à Nantes au train rapide 116-16 sur Paris-Quai d'Orsay (arr. 0 h. 12), qui devait cesser de circuler le 5 Octobre, sera maintenu en circulation jusqu'au 3 Novembre inclus au départ de Quimper.

X

Prorogation jusqu'à nouvel avis de la période de fonctionnement du service automobile rapide TOURS-ANGERS et retour. — Ce service, prévu jusqu'au 5 Octobre 1930, est prorogé jusqu'à nouvel avis avec les horaires suivants à certains points du parcours :

Aller. — Tours (gare) dép. 8 h. 00 ; Restigné dép. 9 h. 01 ; Bourgueil dép. 9 h. 08 ; Allonnes dép. 9 h. 24 ; Saumur (gare Orléans) dép. 9 h. 45 ; Longué dép. 10 h. 09 ; Beaufort dép. 10 h. 24 ; Angers (gare Saint-Laud) arr. 11 h. 10.

Retour. — Angers (gare Saint-Laud) dép. 16 h. 50 ; Beaufort dép. 17 h. 42 ; Longué dép. 18 h. 00 ; Saumur (gare Orléans) dép. 18 h. 27 ; Allonnes dép. 18 h. 48 ; Bourgueil dép. 19 h. 08 ; Restigné dép. 19 h. 16 ; Tours (gare) arr. 20 h. 30.

Prix du Transport par place : Parcours Tour-Angers, ou vice versa, 37 fr. 50 ; Parcours partiels, par kilomètre, 0 fr. 30.

Il n'est pas accepté de bagages mais les colis à main non encombrants sont transportés gratuitement.

Nota. — Les voyageurs porteurs de billets de chemin de fer sont acceptés dans l'automobile moyennant paiement de la différence de prix des deux modes de transport ; leurs bagages enregistrés sont acheminés par le premier train.

Pour les autres arrêts et tous renseignements s'adresser aux gares de Tours, Saumur-P. O. et Angers-Saint-Laud, ou à M. Epron, 8, boulevard Béranger, à Tours.

BIBLIOGRAPHIE

Vient de paraître :

L'ABBÉ JEAN LE MOAL, par l'abbé Bosson, l'abbé MORVAN et l'abbé SOUBIGOU.

Cette très édifiante biographie du regretté professeur du Grand Séminaire de Quimper, vient d'être éditée en une élégante brochure.

ALMANACH DE SAINTE THÉRÈSE DE LISIEUX, pour l'an de grâce 1931. Bel in-4° richement illustré de 96 pages. Prix : 2 francs, 6^e année.

En vente à la Nouvelle Société Anonyme du Pas-de-Calais, 5, Bd de Strasbourg à Arras (P.-de-C.) et dans toutes les librairies catholiques.

ALMANACH DE NOTRE-DAME DE LOURDES 1931. Prix : 2 fr.

Vient de paraître :

CHEMIN DE LA CROIX. — Origines, Indulgences, Exercices. Cérémonial de l'érection suivi du cérémonial de bénédiction solennelle d'un calvaire à l'usage des prêtres et des fidèles. Opuscule in-18 de 52 pages. Broché : 0 fr. 75 ; franco, 1 fr.

En vente à la Société d'édition I. N. S. A. P., 5, Bd de Strasbourg, à Arras (Pas-de-Calais).

ALMANACH DU PROPAGATEUR DES TROIS AVE MARIA. Nombreuses illustrations.

En vente aux « Bureaux du Propagateur des Trois Ave Maria », Blois (L.-et-C.). Prix : 1 fr. 60 et 16 fr. la douz. (Etr : 2 fr. et 20 fr.).

ALMANACH DU PETIT PROPAGATEUR DES TROIS AVE MARIA.

Bien illustré. — Prix franco : 1 fr. 35 et 13 fr. 50 la douz. — Etranger : 1 fr. 85 et 18 fr. 50), aux Bureaux du Propagateur, Blois (Loir-et-Cher).

L'ALMANACH DU PÈLERIN POUR 1931 vient de paraître. C'est une bonne nouvelle pour ses nombreux et fidèles lecteurs. Cette année, comme les précédentes, il est intéressant, amusant, pratique et instructif. Ses pages sont agrémentées de nombreuses gravures en cinq couleurs qui le rendent encore plus séduisant.

C'est le plus complet, le plus vivant, le mieux illustré, le plus lu, le moins cher, en un mot, le plus populaire ; celui qui a mérité le titre de « Roi des Almanachs ».

L'Almanach du Pèlerin pour 1931, 128 pages. Magnifiques illustrations en couleurs. — Prix, 2 francs ; franco, 2 fr. 45. Grosse remise par quantités.

Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris, VIII^e.

MON ALMANACH POUR 1931 vient de paraître. Instructif, récréatif, utile. Illustré de 34 gravures qui en doublent le charme.

Demandez sans retard *Mon Almanach pour 1931*. Prix. 0 fr. 75 ; franco, 1 franc. Grosse remise, par quantités.

Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris VIII^e.

**ateliers
d'art**

religieux

FONDÉS EN 1822

EVELLIN Frères

Fournisseurs attitrés de l'Archevêché

RENNES

7, rue d'Antrain

NANTES

35, rue de Verdun

HYGIÈNE DE L'ESTOMAC

Après et Entre les repas 2 à 3

PASTILLES VICHY-ETAT

assainissent la bouche -- facilitent la digestion

EXIGER LA MARQUE **VICHY-ETAT** — TOUTES PHARMACIES

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, près BORDEAUX.

Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.

R. C. Bordeaux, N° 3.394 A
10 % de Remise sur facture pour Commandes directes

ARTS RELIGIEUX

MAISONS CHARLES LE PAUL

QUIMPER & LORIENT réunies.

16, Place Saint-Corentin, 16 — QUIMPER

ORNEMENTS — BRONZES — VITRAUX
CLOCHES — ORFÈVREURIE — STATUES

— M. Ch. LE PAUL visitera sa clientèle. —

PNEUS DUNLOP

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

45^e ANNÉE.

Vendredi 17 Octobre 1930.

N° 42.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche 19 Octobre. — 19^e Dimanche après la Pentecôte. Semi. Vert.

Lundi 20. — S. Jean de Kenty, Confesseur. Blanc.

Mardi 21. — S. Conogan, Evêque et Confesseur. Double. Blanc.

Mercredi 22. — Anniversaire de la Dédicace de l'Eglise cathédrale de Saint-Corentin. Double de 1^{re} classe avec octave. Blanc.

Jeudi 23. — 2^e jour de l'Octave. Semi. Blanc.

Vendredi 24. — S. Raphaël, Archange. Double majeur. Blanc.

Samedi 25. — S. Gouesnou, Evêque et Confesseur. Semi. Blanc.

Dimanche 26. — 20^e Dimanche après la Pentecôte. FÊTE DE N. S. JÉSUS-CHRIST, ROI. Double de 1^{re} classe. Blanc.

Ceux qui assisteront aux Litanies du Sacré-Cœur, et à la Consécration gagneront une indulgence plénière s'ils ont communie, autrement une indulgence de 7 ans et 7 quarantaines.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Guipavas. du 19 au 20 Octobre

Sizun. du 21 au 25 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Ordo diocésain. — M. le Secrétaire général de l'Evêché demande qu'on lui communique, *dès cette semaine*, toutes les observations ou rectifications concernant le personnel de l'Ordo diocésain.

Il prie MM. les Supérieurs des Collèges de lui adresser une liste complète de leur personnel, avec tous renseignements utiles.

II. Son Eminence le Cardinal Charost et les sinistrés des Côtes Bretonnes. — Nous lisons dans la *Semaine religieuse* de Rennes :

« S. Em. le Cardinal-Archevêque de Rennes, Métropolitain de Bretagne, très ému par la catastrophe récente qui a

- jeté la désolation et la misère dans un si grand nombre de nos foyers de marins et de pêcheurs, a envoyé, pour être distribués aux sinistrés, 4.000 francs à S. G. Mgr l'Evêque de Quimper et 2.000 francs à S. G. Mgr l'Evêque de Vannes.

- » Cette obole sera le témoignage de l'intime fraternité qui continue d'unir la grande famille bretonne, et que rend plus profonde encore la sainte religion du Christ, qui nous a dit de nous aimer les uns les autres. »

De son côté, Mgr l'Evêque de Quimper a donné 2.000 francs aux sinistrés.

Nous avons reçu en outre :

De Mme Crété, Paris, 200 fr. ; de l'Union des Etudiants Catholiques, Paris, 160 fr. ; de Mlle Marie de Coëtlosquet, Paris, 100 fr.

PARTIE NON OFFICIELLE

Le Christ-Roi (Dimanche 26 Octobre).

1. Le Christ triomphant étend au loin la gloire de son drapeau. Nations, prosternez-vous, acclamez le Roi des Rois.
2. Ce n'est point par le carnage, la violence ou la terreur qu'il se soumet les royaumes de la terre : élevé sur le bois rédempteur, c'est par l'amour qu'il attire tout à lui.
3. O trois fois heureux, l'Etat qui se range sous l'empire du Christ ! Les lois qu'il veut suivre sont dictées au monde par le Ciel.
4. La paix, non les armes meurtrières, affermit les alliances. La concorde et la joie sont les bases de l'ordre public.
5. La famille se bâtit sur la fidélité des époux. La jeunesse grandit dans la pureté. Les demeures chastes s'épanouissent par les vertus domestiques.
6. O Roi très doux, que cette lumière brille sur nous, que dans la joie d'un jour sans ombre le monde soumis vous adore !
7. A vous qui gouvernez les sceptres de la terre, à vous la gloire, Jésus, avec le Père et l'Esprit-Saint, dans les siècles éternels ! Ainsi soit-il !

(Hymne de Laudes.)

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480.-Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — XIX^e Dimanche après la Pentecôte, 19 Octobre : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe), et à 11 h. 30. — Une quête sera faite à toutes les messes pour l'Œuvre des Colonies de Vacances. Monseigneur prendra la parole à la messe de 9 heures. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du T. Saint-Sacrement

Du lundi 20 au jeudi 24 : retraite pour les Dames de la Ligue

patriotique des Françaises dans la chapelle de la rue des Regualres, prêchée par M. Hall, vicaire à Saint-Mathieu.

Jeu*di* : à 6 h. 30, service et messe pour les Défunts.

Tous les soirs : à 8 heures, prières du Rosaire et bénédiction du Saint-Sacrement.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — XIX^e Dimanche après la Pentecôte, 19 Octobre : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe), et 11 h. 30. — A 3 heures, vêpres, réunion de la Confrérie du Saint-Sacrement, procession, prières du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement. — A 5 heures, réunion des Enfants de Marie.

Lundi et mardi : à 7 h. 30, service pour les Trépassés.

Tous les soirs : à 8 heures, prières du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement.

La visite de Monseigneur à M. le Président de la République. — Lors de son rapide passage à Quimper, M. le Président de la République a bien voulu recevoir en audience privée Monseigneur l'Evêque et M. le vicaire général Cogneau.

Au cours de la conversation, Monseigneur lui a présenté l'hommage profondément respectueux de l'évêque et du clergé de ce diocèse de Quimper et de Léon, qui est tout breton et tout catholique, — où l'amour ardent de la petite patrie n'empêche pas d'aimer généreusement la grande, où les cœurs sont reconnaissants de l'intérêt porté par le chef de l'Etat aux familles de nos pêcheurs, comme des égards qu'il témoigne à la Religion, source de notre force, où les âmes ont le sens de l'intérêt national et prient Dieu pour celui qui est chargé de le sauvegarder au dedans et au dehors.

M. le Président, sur le ton le plus cordial, a dit que l'amour de la petite patrie est dans l'ordre. Il a ajouté qu'il sympathise avec la Bretagne et compatit aux épreuves de ses fils, qu'il désire grandement voir régner l'union et la concorde dans tout le pays, que le respect et la liberté sont dus à toutes les croyances, qu'il apprécie hautement le rôle du clergé en France, et qu'il gardera un excellent souvenir de Quimper, dont il a salué, dès l'arrivée, la belle cathédrale couronnée de ses flèches si élancées et si harmonieuses.

Allocution de Monseigneur pour la bénédiction du pont de Plougastel

MES FRÈRES,

Vous avez invité l'Eglise à cette cérémonie, et vous lui avez demandé ses bénédictions.

Je vous apporte ici, avec la puissance de ses prières, le juste tribut de notre admiration et de nos louanges.

C'est en présence de monuments comme celui que nous allons bénir que nous voyons clairement la grandeur de l'homme.

L'homme a été constitué par Dieu maître de l'univers. C'est un maître condamné à des luttes parfois terribles pour s'en assujettir les forces. Mais il finit toujours, à travers les recherches et les épreuves, par discipliner les énergies naturelles et par les utiliser au service de l'humanité.

Heureux s'il sait alors, comme vous le faites aujourd'hui, s'incliner devant l'autorité du Créateur qui les lui met en main, pour remercier sa Providence et rendre hommage à sa puissance, sa sagesse et sa bonté infinies.

Lorsqu'on jette un coup d'œil sur la carte de l'Europe et du monde, et qu'on examine les conquêtes grandioses faites sur la nature et les travaux étonnants qu'elles ont permis de réaliser, on constate avec fierté que la France est toujours prête à donner aux autres peuples l'exemple de la hardiesse dans les conceptions et de la beauté dans l'exécution. Le monument qui nous rassemble répond assurément à ce double idéal.

C'est un problème depuis longtemps résolu, dans le monde des architectes et des ouvriers, d'unir ce que la nature divise, de rapprocher ce qu'elle sépare, de raccorder ce qu'elle disjoint, d'abaisser les terres trop hautes, d'exhausser le sol trop bas, et, sans rien changer au cours des fleuves, d'aider l'homme à les passer à pied sec. Notre service public des Ponts et Chaussées excelle dans ce genre d'entreprises. La Bretagne n'en a pas toujours bénéficié autant qu'aujourd'hui. Mais la France dans son ensemble a été renommée de tout temps pour la facilité de ses voies de communication et la sécurité de ses routes.

Qu'il y a loin, Messieurs, du tronc d'arbre mal équarri ou de la planche chancelante que nos ancêtres jetaient sur un étroit ruisseau pour le traverser, à l'armature puissante qui rattache l'une à l'autre les rives distantes de ce fleuve ! Notre reconnaissance n'oubliera jamais les vieux maîtres du passé, qui, de l'époque primitive à nos jours, se sont transmis les procédés d'une expérience sans cesse accrue et enrichie. Mais notre admiration plus vive encore s'adresse aux maîtres d'aujourd'hui : à celui qui a conçu le monument dans les formules génératrices de son intelligence, comme à ceux qui ont su faire passer l'idée abstraite dans la réalité vivante ; à celui qui en a coordonné le vaste ensemble, comme à ceux qui en exécutèrent si parfaitement les moindres détails ; à ceux qui en ont posé les inébranlables assises au-dessous des courants rapides, comme à ceux qui en ont dressé si puissamment les immobiles points d'appui.

A l'histoire déjà si belle de ce pays, vous avez ajouté une belle page de plus.

Si les fleuves élevaient la voix, comme les écrivains sacrés les invitent à le faire, quels accents l'Elorn ne ferait-il pas entendre ?

Il aurait, hélas ! à évoquer, même dans les temps récents, de lugubres accidents qui ont mis en deuil des familles avec lesquelles nous avons prié.

Mais, dans l'ensemble de votre histoire, de quel chant triomphal les arches du nouveau pont n'auraient-elles pas à recueillir les échos ?

Les voix du haut fleuve diraient la population laborieuse à la fois et croyante qui habite sur ses bords. Elles feraient parler les paysages, les cultures, les fruits de ce sol privilégié, et leur montreraient le chemin désormais plus court et plus rapide que le pont va leur ouvrir vers les régions lointaines

qui les attendent. Avec plus d'émotion encore elles chanteraient la foi bretonne, les arcs de triomphe des morts, les calvaires empreints de résignation et de sérénité, les clochers qui demandent à se détacher du sol pour monter vers le ciel, les chapelles poétiques, les églises robustes et artistiques, dont chacune semble un pont mystérieux et sublime, qui d'un côté touche la terre et de l'autre atteint l'infini, rendez-vous religieux où l'homme et Dieu se rencontrent, entourés des saints de Bretagne, et d'où ce peuple vaillant, si chrétien, si breton, si français, revient toujours plus éclairé, plus apaisé, plus fraternel, plus fort, après avoir touché du front les étoiles.

Les voix du fleuve inférieur approchant de la rade, diraient le vaste estuaire, le grand port de guerre, la ville bâtie au milieu des flots et semblable à un vaisseau amarré au rivage extrême du vieux monde. Elles chanteraient les marins bretons, les premiers marins de France et peut-être du monde. Elles raconteraient l'histoire de ces navires aux noms glorieux, qui sont, eux aussi, des ponts, mobiles et flottants, jetés sur les grandes eaux, par où les peuples échangent leurs produits et leurs idées, chemins marchants qui relient aux terres de la mère-patrie les terres de la France coloniale et qui permettent de les mieux défendre l'une et l'autre, sous les plis du drapeau national, chemins apostoliques qui, par une ambition plus généreuse encore, portent les richesses de la civilisation chrétienne jusqu'aux extrémités du monde pour rapprocher les peuples dans la paix du Christ, par le règne du Christ, sous le regard du Père qui est dans les cieux.

C'est entre ces divers genres d'activité que s'encadrera le chemin monumental qui, par dessus l'Elorn, conduira de Plougastel au Relecq-Kerhuon.

Ce chemin n'a pas pour mission de vous faire monter directement vers le Ciel. Sa grâce à lui sera d'amener l'une vers l'autre, les deux populations riveraines, de faciliter entr'elles des transactions heureuses où chacune d'elles n'aura à recevoir que ce que l'autre a de meilleur. Dieu fasse que jamais il ne serve de lieu de passage aux mauvaises doctrines, aux mauvaises passions, qui nuiraient à la fraternité chrétienne au lieu d'en resserrer les liens.

Ce chemin conduira peut-être quelques-uns d'entre vous vers des horizons lointains et des terres inconnues. Rappelez-vous pourtant que la vertu de ce pont est de ne pas bouger d'ici, et, par une stabilité sans défaillance, de procurer une sécurité parfaite aux voyageurs qui auront à le traverser. Puisse-t-il vous apprendre la fidélité à la terre où vous êtes nés et à ces travaux agricoles qui vous assurent l'aisance et l'indépendance.

Et maintenant, qu'il plaise à Dieu de bénir le pont de Plougastel ! Que les saints anges qui en auront la garde le préservent de ces catastrophes qui viennent rappeler à l'homme la fragilité de ses œuvres et la nécessité de les placer sous la protection des puissances célestes. Qu'ils en écartent toutes les malfaisances et tous les malfaiteurs.

Et que la bénédiction paternelle de Dieu, s'étendant à tout

le cours du fleuve, de sa source à son embouchure, ne cesse jamais de couvrir tous les voyageurs qui auront à se servir des divers ponts de l'Elorn, depuis le moment où il y posent le pied jusqu'au moment où ils abordent à la rive opposée, par la grâce de Jésus-Christ Notre Seigneur.

Retraite-Adoration. — On recommande aux prières des communautés et des personnes pieuses, la retraite-adoration de Pont-Croix, du 3 au 9 Octobre.

Nécrologie. — M. F.-L. CANAN, *Recteur de Locunolé.* — Malgré la vigueur de sa constitution, M. Canan était d'une santé délicate. Les fatigues d'un ministère paroissial, qu'il était seul à assurer, les souffrances d'un emphysème qui s'aggravait avec l'âge, épuisaient graduellement ses forces et le prédisposaient, à l'insu de tous, à la crise cardiaque dont il devait être la victime.

M. F.-L. Canan, né à Carhaix en 1874, fit ses études à Saint-Pol. Et il fut ordonné prêtre en 1899, et nommé vicaire à Tréméven.

En 1906, il fut désigné par l'autorité diocésaine pour être l'auxiliaire de M. Cadic, à la « Paroisse Bretonne », de Paris. C'était un champ d'apostolat, où il allait pouvoir déployer toutes les ressources de son intelligence et de son cœur. Il se livra à ce ministère pénible, avec un zèle d'apôtre. Par sa bonté, son amabilité, il gagnait la sympathie de ses compatriotes émigrés. Malgré le sectarisme du régime combiste, il obtint par sa fermeté auprès des pouvoirs publics et des administrations, le libre accès des hôpitaux et l'on voyait ce « prêtre de haute taille », à la figure souriante, circuler librement dans les salles de malades, s'incliner sur les lits des mourants pour entendre les confessions et leur apporter, avec les secours de la religion, une dernière vision de leur douce Bretagne. Que d'âmes se sont livrées avec confiance à ce « vrai prêtre » : *Heman zo eur gwir beleg, rak komz e ra brezonek.*

À la fin de la guerre, en 1918, il fut rappelé dans le diocèse et nommé recteur de Locunolé. Il fut, pour ses ouailles, le bon pasteur, le prêtre à l'esprit surnaturel, inspiré dans tous actes par le bien des âmes. Son zèle pour l'instruction chrétienne des enfants et l'éducation de la jeunesse, sa piété à l'égard de N.-D. du Folgoët, dont il faisait célébrer avec éclat le pardon, laisseront dans la paroisse un profond souvenir.

Trente prêtres assistaient aux obsèques de M. Canan. La foule émue, qui suivait l'enterrement et le nombre important de paroissiens qui accompagnait le cercueil jusqu'à Carhaix, où se fit l'inhumation, témoignait de l'affection et de l'estime que ce prêtre dévoué s'était acquises auprès de sa population.

LESNEVEN. — **Retraite bretonne d'hommes, du 6 au 11 Octobre 1930.** — 20 paroisses ; 32 retraits : Kersaint-Plabennec, 4 ; Ploudaniel et Plouider, 3 ; Lanarvily, Lanhouarnau, Plouguerneau, Plouvien et Saint-Frégant, 2 ; Bourg-

Blanc, Guissény, Kerlouan Lannilis, Milizac, Plabennec, Plouarzel, Plouédern, Plouzané, Ile-de-Sein, Saint-Méen et Saint-Thonan, 1.

MORLAIX (La Salette). — **Retraite bretonne de Conserita, du 29 Septembre au 3 Octobre.** — 24 paroisses ; 137 retraits : Plouénan, 19 ; Guiclan, 15 ; Saint-Pol-de-Léon, 13 ; Plougoulm, Plouvorn, 11 ; Pleyber-Christ, 10 ; Bodilis, 7 ; Santec, Sibiril, 6 ; Landivisiau, Roscoff, Saint-Thégonnec, 5 ; Plourin-Morlaix, 4 ; Tréflaouénan, 3 ; Ploujean, Loc-Eguiner, Saint-Thégonnec, Taulé, Plougasnou, Plouigneau, Henvic, Plougourvest, 2 ; Lampaul-Guimiliau, Mespaul, Locqué-nolé, 1.

— **Retraite bretonne du Tiers-Ordre, du 5 au 11 Octobre.** — 20 paroisses ; 55 retraits : Saint-François (Saint-Martin), 13 ; Plouénan, 7 ; Plougourvest, 5 ; Guiclan, Plouvorn, Hospice de Morlaix, 4 ; Saint-Mathieu, Taulé, 3 ; Saint-Melaine, Plounéour-Ménez, Gouesnou, Loc-Eguiner, Saint-Thégonnec, Plouvien, Plabennec, Saint-Eutrope, Le Drennec, Bourg-Blanc, Plougar, Roscoff, Bodilis, 1.

PLOUMOGUER. — **Mission.** — Quelles journées de grâces, que celles de la mission, pour l'excellente paroisse de Ploumoguier ! Elle a été prêchée par trois Pères de la résidence de Quimper, les Pères Le Jollec, Person et Colin.

Le bourg de Ploumoguier, élevé de 85 mètres au-dessus du niveau de la mer, et d'où l'œil peut compter, dans les nuits claires, jusqu'à 18 feux de phares ou tourelles, a vu les paroissiens se grouper régulièrement pour écouter les missionnaires.

L'église, datant de 1846 et accolée à un clocher ajouré de 1753 et frère de celui de Ploudalmézeau, avait été sobrement décorée de faisceaux de drapeaux. De style Renaissance, avec trois nefs sans transepts, elle a des piliers carrés enrichis de statues polychromées et un maître-d'autel couronné d'un magnifique baldaquin, rappelant celui de Saint-Louis de Brest.

La première demi-semaine, consacrée aux enfants, en vit 144, suspendus aux lèvres des orateurs ; la deuxième semaine fut sanctifiée par 450 grandes personnes, qui communierent le samedi 4 Octobre ; la troisième en vit 520, le samedi 11.

Comment décrire la fidélité aux réunions de la mission ? Le premier lundi d'Octobre, qui voit accourir à Brest, pour la foire dite de Saint-Michel, une bonne partie de la population de l'arrondissement, ne vit qu'une dizaine, tout au plus, des retraits de Ploumoguier ; les autres jours, rien ne put distraire les paroissiens de leur assiduité aux exercices.

L'orateur principal de ces jours de grâces fut le Père Le Jollec, supérieur des Missionnaires. Après un exposé calme, mais saisissant, de la doctrine à enseigner, il demandait aux auditeurs : « *Petra d'ober ?* » et indiquait les résolutions pratiques à prendre.

La voix, modérée d'ordinaire, explosait en coups de tonnerre, quand l'orateur voulait réveiller les consciences endormies ou stigmatiser les faiblesses coupables. Que pouvons-nous d'ailleurs apprendre ici à nos lecteurs, puisque les bons

Pères ont évangélisé, à l'heure actuelle, presque toutes les paroisses du diocèse de Quimper.

Le jeudi fut comme toujours consacré aux Trépassés ; le samedi matin se fit la communion générale.

A 10 heures, le jour de la clôture, quelle énergie dans la rénovation des promesses du baptême ! Quand toutes les voix s'unissaient pour répondre aux questions du Père Supérieur : « *Renons a ran da Zatan ! Me zo da Jezus... evit atao !* » Et toutes les mains se levaient pour attester la sincérité des serments.

En définitive, saintes et fécondes journées ! Pouvait-il en être autrement dans une paroisse libérée du fléau du laïcisme, avec deux écoles chrétiennes florissantes ?

Les Pères ont été aidés pour le chant par M. Jézéquel, vicaire à Saint-Marc, et M. Roué, vicaire à Plounéour-Trez, qui se sont acquittés à merveille de leur tâche, et pour les conférences, par MM. Guyader et Madec.

Que Dieu veuille les récompenser tous de leur dévouement ! Que les retraitants soient fidèles à leurs promesses !

PLOUESCAT. — Mission. — *L'abondance des matières nous oblige à remettre au prochain numéro, le compte rendu de la mission de Plouescat.*

Le centenaire de M. l'abbé Guillou, à Cléder. — Ce fut une fête bretonne, comme celle qui, à Mellac, a été consacrée au centenaire de M. l'abbé Henry.

Elle est due à l'initiative du *Bleun-Brug* et de son fondateur, M. l'abbé Perrot, directeur du *Feiz ha Breiz*, cet organe breton qui compte déjà 90 ans d'existence et continue vaillamment sa mission en faveur de la foi et de la langue bretonne, deux sœurs inséparables, et qui ne vieillissent pas.

M. l'abbé Guillou, dont les beaux cantiques retentissent à nos missions, est né à Cléder, au village de *Kerfiat*, le 2 Décembre 1830.

La fête débuta le matin par un concours de lecture, d'explication et de chant breton. Les enfants (garçons et filles de Cléder, Sibiril, Plougoulm, de Tréflaouénan et de Trézilidé) se réunirent dans l'école chrétienne des filles et passèrent devant un jury composé de Mlles Marie et Geneviève de Kermenguy, et de MM. les abbés Daré, directeur de l'école libre de Recouvrance, et Floc'h, directeur de l'école libre de Landivisiau.

Puis tous se rendirent à la grand'messe, que chanta le délégué de Mgr l'Evêque, M. le vicaire général Joncour, accompagné à l'autel par deux neveux de M. l'abbé Guillou, M. J. Herry, recteur de Plougouven, et M. G. Herry, recteur de Saint-Jean-du-Doigt.

M. le chanoine Grill, inspecteur des écoles chrétiennes, fit, en chaire, ressortir les mérites du prêtre zélé, écrivain et poète auteur de cantiques populaires, puis célébra la foi bretonne que nous devons défendre « comme la prune de nos yeux » (Pie IX), et la Bretagne, à garder dans sa parure de beauté et sa noblesse pour les générations à venir.

Après la grand'messe on se hâte vers Kerfriat, où l'on contemple le portrait de M. Guillou, encadré de verdure et de fleurs, et, devant un millier d'auditeurs, M. Favé, vicaire à Scaër, qui prépare une édition des œuvres de M. Guillou, caractérise son talent de poète et d'écrivain breton. Puis, M. le vicaire général Joncour découvre la plaque de marbre fixée à la facade, et portant l'inscription suivante :

EN TI-MAN EO BET GANET

D'AN 2 A VIZ KERZU 1830

AN AOTROU GUILLOU

BARS HA SCRIVAGNER BRUDET

MARO PERSOUN PENMARC'H 1887

BLEUN-BRUG 1930

Les chanteuses du Folgoët font entendre à ce moment le très beau cantique si populaire de M. Guillou : *Evit deua gant levez.* Et après *Bro goz va zadou*, chanté par la foule, on se dirige vers le lieu du banquet, où se réunissent toutes les notabilités du pays.

Après le repas, conduit par les binious des Jeunes de Ploudalmézeau, on va assister à deux chefs-d'œuvre de M. Guillou : *Salaün ar foll*, et *Ar Miliner hag ar c'hemener*.

La journée se termina par la proclamation des prix du concours et la bénédiction du Saint-Sacrement.

Le Léon a bien fait les choses à Cléder. Bientôt, ce sera le tour de la Cornouaille à Penmarc'h, où Mgr l'Evêque a promis de présider la fête.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

La cérémonie du Sacré-Cœur de Montmartre, en souvenir des victimes des tempêtes de Septembre. — Une foule considérable, où dominaient les Bretons de Paris, s'est rendue le dimanche 12 Octobre à la basilique nationale du Sacré-Cœur, répondant à l'émouvante invitation adressée par Son Eminence le Cardinal-Archevêque de Paris, à venir y prier pour les victimes que les tempêtes de l'Atlantique ont faites dans les populations de nos côtes.

A 15 heures, l'immense église était remplie, et, malgré toutes les ressources du service d'ordre et la bonne volonté des fidèles qui s'ingéniaient à ménager le plus de places possible, nombreuses furent les personnes qui durent rester devant les portes ouvertes de la basilique.

A 15 heures précises commencent les exercices du Rosaire, et la foule répond au chapelet que récite en chaire un chapelain de Montmartre. Puis, d'une voix unanime, elle chante le *Credo*, au cours duquel Son Eminence fait son entrée, traversant les rangs pressés qui s'inclinent sous sa bénédiction.

Le cardinal Verdier monte ensuite en chaire ; et, avec cette élévation de la pensée et cette simplicité cordiale qui sont les caractéristiques et font le charme de son éloquence, il salue l'immense assemblée et le représentant du Ministre de la Marine marchande. Il dit son affection aux Bretons de son archidiocèse et la douloureuse émotion qu'il a ressentie

à la nouvelle du désastre de Septembre. Il célèbre la Bretagne « chevaleresque, hospitalière, à la fois si française et si chrétienne » ; évoque en termes sobres, mais impressionnants, les drames qui se sont déroulés dans des endroits perdus de l'immense Océan. Puis il en dégage une haute et salutaire leçon de résignation chrétienne. Nos marins ne sont pas morts tout entiers. Nous leur savons assez de foi pour croire qu'ils ont accepté leur mort en unissant leurs suprêmes angoisses aux souffrances de Jésus-Christ, appelant ainsi les bénédictions de Dieu sur leurs familles, leur pays, l'Eglise et l'humanité. Si nous pensons de la sorte, nous les pleurerons encore, mais non pas comme ceux qui n'ont pas d'espérance ; ceux qui malheureusement pensent autrement ne voient dans la vie et la mort qu'une énigme révoltante. Il faut unir la terre au Ciel pour s'expliquer ces deuils cruels et s'incliner sous la main toute puissante qui les permet.

Le cardinal termine en faisant appel à la générosité des fidèles. A l'heure actuelle, le nombre des morts s'élève à quarante-six, laissant trente-neuf veuves et quatre-vingts orphelins ; on est encore sans nouvelles de vingt-six bateaux. C'est dire l'étendue du désastre et les exigences de la charité.

L'assistance se lève alors et écoute, dans un profond recueillement, le chant solennel du *De Profundis* ; Son Eminence récite les prières de l'absoute. Puis le Salut du Saint-Sacrement est donné ; et, pendant la bénédiction, de ferventes prières montent vers la Sainte-Hostie pour ceux qui sont morts et ceux que leur mort laisse inconsolables mais chrétiennement résignés.

Lentement, religieusement, la foule se retire, pensant au cher pays que cette émouvante cérémonie vient de leur rendre présent ; heureux aussi, malgré la tristesse qu'elle évoque, de se sentir aimée par le chef de l'immense diocèse que les circonstances et les nécessités de la vie lui donnent pour famille spirituelle ; car les Bretons de Paris resteront très respectueusement reconnaissants à Son Eminence le Cardinal-Archevêque de cette initiative qui leur a manifesté de façon si touchante la grande bonté de son cœur.

3^e Congrès catholique du Cinématographe et de la Radiophonie. — Autant qu'on peut le dire à l'avance, le prochain Congrès Catholique du Cinématographe et de la Radiophonie se ra un événement à portée considérable.

Si nous ne pouvons encore donner toutes précisions, nous sommes sûrs d'y voir participer les autorités nationales et internationales, les organisations professionnelles du Cinématographe, de la Radiophonie et de la Presse, les grands groupements familiaux, tout comme les Associations d'action catholique.

Ouvert sous la présidence de S. Em. le Cardinal-Archevêque de Paris, le Congrès aura sa séance de clôture présidée par S. Em. le Cardinal-Evêque de Lille. Nos Seigneurs les Evêques de Troyes, Marseille, Langres prendront part à nos travaux ; plusieurs autres évêques nous font espérer leur présence.

La messe aura au moins autant d'éclat que les années précédentes.

La séance de clôture s'annonce exceptionnellement brillante.

Voici dans ses grandes lignes le programme du Congrès.

Nous n'indiquons pas le nom des rapporteurs ni des présidents de séance, car plusieurs acceptations nous manquent encore.

Mais nous sommes en mesure d'affirmer que toutes les questions seront traitées avec compétence et avec distinction.

Mardi 4 Novembre. — 9 h. 30 : Séance d'ouverture, sous la présidence de S. Em. le cardinal Verdier.

11 heures : *Messe du Congrès*, dans l'église de Sainte-Madeleine, sous la présidence de S. Em. le cardinal Verdier. Allocution de S. G. Mgr Fillon, évêque de Langres.

14 heures : *Démonstrations d'appareils*.

15 heures : *Séance de la Section du cinématographe* : l'organisation des salles, — les mesures de sécurité, — la location des films, — les assurances.

17 heures : *Séance générale* : l'enfant devant le haut-parleur.

20 h. 30 : *Présentation de films* : l'année cinématographique, le film français.

Mercredi 5 Novembre. — 9 h. 30 : *Séance de la Section du cinématographe* : le cinéma dans les campagnes, — les divers appareils, — le choix des films, — les taxes.

11 heures et 14 heures : *Démonstration d'appareils*.

15 heures : *Séance de la Section de la Radiophonie* : la situation de la Radiophonie en France ; — les auditeurs, leur rôle et leur organisation.

17 heures : *Séance générale* : l'Enfant au cinéma.

20 h. 30 : *Présentation de films* : l'année cinématographique, les films étrangers.

Jeudi 6 Novembre. — 9 h. 30 : *Séance de la Section du Cinématographe* : le film parlant, — Faut-il s'équiper ? — Les divers appareils.

11 heures et 14 heures : *Démonstration d'appareils*.

15 heures : *Séance de la Section de la Radiophonie* : les radios-conférenciers, — Un bulletin catholique de radiophonie : les Dossiers de la Radio.

17 heures : *Séance générale* : le journal aux mains de l'enfant.

20 h. 30 : *Séance solennelle de clôture*, dans la salle des Ingénieurs civils, 19, rue Blanche, sous la présidence de S. Em. le cardinal Liénart, en présence des autorités nationales et internationales et avec la participation des organisations professionnelles.

Vendredi 7 Novembre. — 9 h. 30 : *Visite des studios et usines Gaumont-Franco-Film-Aubert*.

14 heures : *Visite du Poste émetteur Radio-Paris*.

N. B. — Toutes les séances du congrès se tiendront, comme l'an passé, dans les salles Saint-Léon, place Cardinal Amette 15^e (Métro : Lamotte-Picquet-Grenelle), — sauf la séance

d'ouverture qui aura lieu à proximité de l'Eglise de la Madeleine et la séance de clôture qui aura lieu à la salle des Ingénieurs Civils (Métro : Trinité).

Une exposition d'appareils sera jointe au Congrès, dans les salles Saint-Léon.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES. — Inscriptions. — Les congressistes sont invités à s'inscrire le plus tôt possible. Ceux qui désirent bénéficier de la réduction pour le voyage en chemin de fer doivent l'être avant le 24 Octobre : un certain délai, en effet, est requis pour obtenir des compagnies de chemin de fer le permis de circulation à prix réduit.

Le prix de l'inscription est de 10 francs. Prière d'adresser cette somme par chèque postal n° 1.106-71, Paris, M. Raymond, 5, boulevard Montmartre).

Voyage à prix réduit. — Les congressistes bénéficient de la réduction de 50 % sur les grands réseaux, ainsi que « leur femme et leurs filles non mariées les accompagnant, à l'exclusion de tous autres. »

Pour obtenir le billet à prix réduit au moment de leur départ, ils auront besoin d'être munis d'un permis de circulation à prix réduit délivré par les réseaux à la requête du Secrétariat du Congrès.

Pour obtenir ce permis de circulation, il suffit de se faire inscrire avant le 24 Octobre.

Les autorisations de circulation à prix réduit sont valables : à l'aller du 1^{er} au 6 Novembre inclus, au retour du 4 au 9 Novembre inclus.

Patience ! — Les congressistes recevront dans les derniers jours d'Octobre, avant le 1^{er} Novembre, leur permis de circulation et leur carte de congressiste leur donnant droit à toutes les séances, réunions et visites.

Nous les prions de ne pas s'inquiéter s'ils n'ont rien reçu avant le 25 Octobre, bien qu'ils se soient fait inscrire depuis longtemps.

Avis important. — Les Bureaux français de l'Agence Internationale de Presse « Fides » sont transférés 11, rue Crillon, Paris (4^e).

Bulletin Diocésain d'Histoire et d'Archéologie.

Sommaire de Septembre-Octobre.

I. H. Pérennès : Notices sur les paroisses du diocèse de Quimper et de Léon (suite). Lothey-Landremel (suite et fin).

II. Père Harmel : Une question de préséance au couvent des Cordeliers de Quimper.

III. Chanoine Le Roy : Un évêque breton : Mgr Léopold de Léséleuc de Kerouara, évêque d'Autun, Chalon et Macon (suite). — Chapitre XII : Les Evangélistes Unis. — Chap. XIII : Le Mouvement littéraire breton ; Urbain de Quélen ; Mort de Mgr Testard du Cosquer ; Son Oraison funèbre à Lesneven.

IV. H. Pérennès : Chapelle de N.-D. du Crann, en Spézet.

45^e ANNÉE.

Vendredi 24 Octobre 1930.

N° 43.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche 26 Octobre. — 20^e Dimanche après la Pentecôte. Fête de N. S. Jésus-Christ, roi. Double de 1^{re} classe. Blanc.

Ceux qui assisteront aux Litanies du Sacré-Cœur et à la Consécration gagneront une indulgence plénière s'ils ont communie, sinon, une indulgence de 7 ans et 7 quarantaines.

Lundi 27. — Vigile de S. Simon et S. Jude. S. Magloire, Evêque et Confesseur. Semi. Blanc.

Mardi 28. — SS. Simon et Jude, Apôtres. Double de 2^e classe. Rouge.

Mercredi 29. — Octave de la Dédicace de l'Eglise Cathédrale. Double majeur. Blanc.

Jendredi 30. — De la Férie. Vert.

Vendredi 31. — Jeûne. Office de la Vigile de Tous les Saints. Violet.

Samedi 1^{er} Novembre. — Fête de tous les Saints. Double de 1^{re} classe, avec Octave commune. Blanc.

Dimanche 2. — 21^e Dimanche après la Pentecôte. Semi. Vert.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Plovan	du 26 au 28 Octobre
Saint-Thurien	du 29 au 31 —
Pont-Croix	du 31 au 2 Novembre

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Messe annuelle de *Requiem* instituée par Pie X. — Nous avons fixé au dimanche 2 Novembre le service annuel institué par le S. Pontife Pie X pour les défunts privés du bienfait des fondations, dont une loi inique les a dépouillés.

Ce service sera chanté dans toutes les églises du diocèse et suivi d'une messe solennelle de *Requiem*, remplaçant la messe *pro populo*, et de l'absoute. Mais on ne pourra célébrer qu'une messe de *Requiem* dans chaque église.

Nous engageons tous nos prêtres à dire de préférence ce

même jour la messe qui leur a été demandée par le Saint Père à la même intention, et Nous prions les fidèles d'unir leurs prières à celles de leurs prêtres, en faisant la sainte Communion pour les âmes privées de leurs fondations et en gagnant à leur profit l'indulgence plénière accordée par le S. Pontife.

Au prône du 2 Novembre, dans les paroisses où les fondations pieuses n'ont pas encore été restituées, on pourra en publier de nouveau la liste. Mais dans les paroisses où les fondations ont été restituées par les soins de la commune, on se fera un devoir de faire connaître cet acte de justice envers les morts et l'on ajoutera que le service et la messe de *Requiem*, annoncés pour le 2 Novembre, seront célébrés dans cette paroisse pour l'ensemble des fondations pieuses du diocèse qui n'ont été encore l'objet d'aucune restitution.

II. Mission polonaise catholique en France. — Mgr l'Evêque prie MM. les Curés et Recteurs de vouloir bien faire parvenir à la Mission polonaise catholique, 263 bis, rue Saint-Honoré, Paris, les adresses exactes des ouvriers agricoles polonais qui habitent dans leurs paroisses, et de tenir la Mission au courant de l'arrivée de nouveaux ouvriers agricoles polonais.

III. Pour les sinistrés de la mer. — Nous avons reçu les sommes suivantes :

Mme Parrain-Germain, Riom	500 f.
Pensionnat de Kerbertrand, Quimperlé	100
Anonyme, Le Faouët	1.000
Mme Rouliot, Paris	2.000
M. Aubert, aum. de l'Ecole Navale	100
Anonyme, Château-Forcien (Ardennes)	100
Mlle B.-Lair, La Montagne (L.-I.)	50
Mellac	20
Le Trévoux	240
Divers	70

PARTIE NON OFFICIELLE

LA TOUSSAINT

Que fortunée est cette cité où nulle fête ne prend fin ! combien heureuse l'assemblée où tout souci est inconnu !

Là, point de maladie, point de vieillesse ni de déclin ; point de tromperie, ni de crainte d'ennemis ; mais concert unanime d'allégresse, unanime amour dans les cœurs.

Là, sous leur triple hiérarchie, les Anges, habitants du ciel, se prosternent joyeux devant la trine et simple Unité qui gouverne le monde.

Ils admirent, sans se lasser, Dieu qu'ils contemplent ; ils jouissent de lui, ne s'en rassasient pas, affamés qu'ils sont d'en jouir plus toujours.

Là sont nos pères, rangés dans l'ordre du mérite ; pour eux enfin toute ombre est tombée ; dans la lumière ils voient la lumière.

Ces saints dont la solennité se célèbre aujourd'hui, face à face maintenant, ils voient le Roi dans sa gloire.

Là resplendit la Reine des vierges, plus haut que tous les sommets : qu'elle daigne auprès du Seigneur, excuser nos coupables chutes.

Par les suffrages des saints, que la grâce de Jésus-Christ nous conduise de la misère présente à leur état glorieux.

Amen.

(ADAM DE SAINT-VICTOR, dans l'Année Liturgique.)

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-COENTIN. — XX^e Dimanche après la Pentecôte, 26 Octobre : Fête du Christ-Roi : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 30. — A 7 heures, réunion des Enfants de Marie. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du T. Saint-Sacrement. — A 8 heures, et toute la semaine, à la même heure, prières du Rosaire. — A 4 heures, réunion du Tiers-Ordre de Saint-François.

Jedi : à 6 h. 30, service et messe pour les Défunts.

Vendredi : veille de la Toussaint : jeûne et abstinence.

Samedi : fête de la Toussaint : messe pontificale, messes aux mêmes heures que le dimanche. — A 2 h. 30, vêpres, sermon par M. l'abbé Trévidic, curé de Ur.

— **EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — XX^e Dimanche après la Pentecôte, 26 Octobre : Fête du Christ-Roi :** messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 30. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Apostolat de la Prière, prières du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement.

Mercredi : confession des enfants. — Messe de communion, *jeudi*, à 7 heures.

Lundi et Mardi : à 7 h. 30, service pour les Trépassés.

Vendredi : veille de la Toussaint : jeûne et abstinence.

Samedi 1^{er} Novembre : fête de la Toussaint : messes comme le dimanche. — A 2 h. 30, vêpres, sermon par M. Balcon, prières du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement.

AVIS IMPORTANT. — Pour faciliter le travail de notre nouvelle administration, prière instante de joindre la bande à toute correspondance, réclamation ou réabonnement.

Nous supplions les abonnés en retard (la date est imprimée sur la bande), de nous expédier au plus tôt les 15 francs par chèque postal (n° 93.81, Nantes), en collant leur bande au verso du talon de leur chèque.

Ils feront ainsi l'économie de frais onéreux de recouvrement et allégeront notre besogne. L'on compte actuellement 322 abonnements échus et non payés.

Nécrologie. — Nous apprenons la mort, survenue à Paris, le 14 Octobre, du R. Père L'Hévéder, S. J. Il était âgé de 87 ans, et il a passé 61 ans dans la vie religieuse.

Le diocèse doit des prières reconnaissantes au R. P. L'Hévéder pour le bien qu'il y a fait pendant son long séjour.

Comité directeur de l'Enseignement chrétien. — Nous lisons dans *l'Enseignement chrétien* d'Octobre : « M. le chanoine Guillermit, supérieur du Collège Saint-Louis de Brest, est nommé membre du Comité directeur de l'Enseignement chrétien. »

Les Fleurs de Lys et le Séminaire. — Dans tous les diocèses de France, les abonnées de la petite revue de ce nom se proposent de concourir ensemble dans leur diocèse respectif à la pension d'un séminariste. Une très gentille lettre a été adressée à Monseigneur l'Evêque de Quimper par une de ses jeunes diocésaines, *Fleurs de Lys*, se proposant de lancer l'idée et de commencer la cueillette parmi ses compagnes et demande pour son initiative une bénédiction paternelle, qui lui a été donnée de grand cœur.

Les Fleurs de Lys sont donc priées de se mettre en relation à cette fin, dans le Léon avec Mlle Anne Lagadec, à Kervavel, en Lannilis ; et dans la Cornouaille avec Mlle Marie Plateau, rue Kergariou, Quimper, Maison de la Sainte-Famille. Mlle Plateau recevra un dépôt d'insignes de *Fleurs de Lys*, et se chargera de recueillir les abonnements à la petite revue.

Chanoine LE ROY, *Directeur diocésain.*

La fête diocésaine de la C. E. — Depuis cinq ans, la Croisade Eucharistique s'organisait dans le diocèse. Désormais sortie des langues, elle pouvait présenter à son chef des troupes déjà nombreuses, disciplinées et fortes.

Aussi était-ce avec joie qu'elle a entendu l'appel de Mgr Duparc et répondu à son rendez-vous du 16 Octobre, joyeuse et fière de venir se faire passer en revue et de mieux compter ses effectifs.

Le diocèse est vaste ; sur toute son étendue, la Croisade s'est établie ; s'il lui a été impossible de réunir matériellement tous ses groupes pour les présenter à son évêque, du moins peut-on dire que, moralement, elle était toute là par un souvenir présent, par une union de prière et surtout une union de communion en ce jour de jeudi dernier.

A 8 heures du matin, messe à la cathédrale, célébrée par M. l'abbé Hervé. M. l'abbé Suignard, vicaire, place les enfants qui arrivent déjà au nombre de 1.000.

Tous communient avec piété, et dès le début de la journée, on peut présumer de ce qu'elle sera.

Cette messe fut délicieuse de recueillement.

A 10 heures, avait lieu les séances d'études en trois salles : le Likès, avec 1.200 Croisés, que préside M. le chanoine Le Goasguen ; la salle Jeanne-d'Arc, 650 croisés, présidés par M. le chanoine Cardaliaguet, directeur diocésain de la C. E. ; la salle du Patronage de l'Enfant-Jésus (300 croisés), présidés par M. le chanoine Livinec ; une réunion pour cadets eut ensuite lieu, sous la direction du chanoine Cardaliaguet. Tous trois assistés de nombreux prêtres.

Ses séances d'études ont permis de mieux connaître la vie intime et profonde de la Croisade, considérée sous ses trois aspects principaux : vie eucharistique, vie apostolique, vie missionnaire.

Cette vie est intense. Pourquoi ? parce qu'elle s'alimente à la source par excellence : l'Eucharistie.

La C. E. dit bien qu'elle n'est pas une ligue de communion. Ce serait déjà beau de viser à la communion fréquente, mais son but est plus haut. Elle se sert du moyen : l'Eucharistie, pour arriver au but : la vie divine, la vie de N. S. dans chacun de ses croisés.

Alors cette vie produira des fruits multiples, divins comme leur source et s'épanouira en œuvres fécondes sur toutes les branches de l'activité chrétienne.

Rendez-vous pour la procession, à 1 h. 45. On n'y manque pas et nous voyons défiler successivement à travers les rues de Quimper, entre deux haies de spectateurs intéressés et sympathiques, les croisés des groupes de Saint-Mathieu, Sainte-Anne, la Retraite, Adoration N.-D. du S.-C., Saint-Yves, Saint-Joseph, les Louveteaux, la Sainte-Famille et l'Enfant-Jésus de Quimper, Kerfeunteun, N.-D. de Kerbertrand, Jeanne-D'Arc, Sainte-Croix et Notre-Dame de Quimperlé, de Morlaix, Ursulines, Lesneven, N.-D. de Lourdes, groupes Saint-Louis de Gonzague, Guy de Fongalland, Tarcisius et Imelda, du Huelgoat, Pont-l'Abbé, Châteaulin, Concarneau, Pont-Aven, Berrien, Briec-de-l'Odét, Plonévez-Porzay, Trégunc, Audierne, Moëlan, Douarnenez, Landrévarzec, Saint-Goazec, Plogonnec Saint-Nic, Bénodet, Fouesnant, Beuzec-Conq, Le Passage-Lanriec, Plouhinec, Saint-Yvi, Plonéour-Lanvern, Bannalec, Pleyben, Saint-Pol de Léon, Saint-Joseph du Pilier-Rouge, Patronage du S.-C., de Lambézellec, Cours Fénelon. Les patronages de Saint-Martin, Saint-Michel, le Refuge, le Lycée de garçons de Brest, accompagnés de leurs prêtres, de leurs directeurs, en tout 3.000 enfants.

M. Bossus, recteur de Plonévez-Porzay dirige les chants. La procession se déroule en excellent ordre, le service est parfaitement fait par les agents de la police quimpéroise.

Les groupes défilent, porteurs d'emblèmes : calices remplis de grains de blé, d'osties (sacrifices), portés par les groupes de N.-D. du S. C., et des patronages de la Sainte-Famille et de l'Enfant-Jésus ; devise de la C. E. : prie, communie, sacrifie-toi, sois apôtre (Saint-Martin, de Brest), des lis, des épis dorés, des oriflammes (Sainte-Anne, Cours Saint-Mathieu, Quimperlé, Ursulines), Concarneau, la Retraite du S.-C., ont leur insigne spécial ; l'approche de la fête du Christ-Roi est rappelée par une couronne et un sceptre (Retraite, Quimper et Brest) ; des Croisées en costume des groupes de Quimper, Lambézellec complètent ce défilé qu'on ne se lasse pas de regarder. Les drapeaux marchent en face de leurs croisés, plusieurs d'entre eux entourés d'une garde d'honneur.

Au retour à la cathédrale, Monseigneur monte en chaire. Il est assisté des chanoines Joncour, vicaire général et Quéinnec, doyen du Chapitre.

Il parle à ses croisés, leur donne les consignes, les consignes de Saint-Michel, dont ce jour-là tombe la fête :

« Il est votre chef ; il va vous donner le mot d'ordre : modestie, force. Dans le siècle où nous sommes, les Croi-

sés doivent donner l'exemple d'une modestie parfaite : vous, petits garçons imitez Saint Michel, que ses statues vous montrent toujours revêtu de longs vêtements, symbole de modestie ; vous, petites filles, sachez lutter pour conserver et reconquérir la réserve, la pudeur, par un habillement modeste.

Sachez le demander, l'exiger au besoin. Il amènera des sacrifices, c'est vrai. Mais le sacrifice n'est-il pas à la base de votre vie de Croisade ! Du reste, à côté du sacrifice, Dieu a mis la force et pour l'accomplir, vous allez à la source : l'Eucharistie. Avec elle, vous êtes sûrs du succès. C'est elle qui vous formera, qui fera de vous de vrais chrétiens : tempérants, courageux, dévoués.

Saint Michel vous donne encore des conseils : vous êtes à l'âge où l'on apprend ; apprenez à lire la langue de l'Eglise, le latin, pour pouvoir vous unir à toutes les cérémonies liturgiques, affirmez-vous sans respect humain par des signes de croix, manifestation extérieure de votre vocation de Croisés. L'Eucharistie sera pour vous le baume à tous les maux, le remède pour toutes les maladies de l'âme et Saint Michel prendra vos cœurs pour les présenter à Dieu, vos cœurs dont les sacrifices leur seront encore plus glorieux que les palmes des enfants de Carthage. »

Sont remarqués dans l'assistance : MM. les chanoines du Chapitre, Le Roy et Livinec, Orvoën, curé-archiprêtre de Saint-Corentin, Goret, Bars et J.-R. Guéguen. MM. les chanoines Moré, curé-archiprêtre de Châteaulin, Le Goasguen, directeur des Œuvres de Jeunesse, Perrot, secrétaire général de l'Evêché, Le Jollec, recteur de Saint-Mathieu ; MM. les Recteurs de Saint-Yvi, Plonévez-Porzay, Saint-Goazec, etc., etc., et de nombreux aumôniers, vicaires et professeurs. M. l'abbé Cadiou, vicaire à Saint-Corentin, tient les petites orgues ; M. l'abbé Mayet s'assied aux grandes. Le service est fait avec dévouement et ordre par les suisse et bedeau de la cathédrale.

Au salut, les drapeaux sont dans le sanctuaire et devant le Saint Sacrement exposé, M. le chanoine Cardaliaguet fait les « acclamations » d'usage, que les Croisés répètent avec ardeur et enthousiasme.

La cathédrale est comble, on n'y trouve plus une place ; c'est sur une foule de jeunes têtes que descend la bénédiction de Notre Seigneur.

Pour clore cette journée si belle, deux séances cinématographiques sont offertes aux groupes : *La meilleure part*, au Likès ; *Cœurs d'apôtres*, à la salle Jeanne-d'Arc.

On ne manque pas de s'y rendre au complet. Puis chacun reprend le chemin du retour, mais réconforté et renouvelé.

Bonne, belle journée pour la Croisade.

Bonne, belle journée pour Notre Seigneur, au service et pour la gloire duquel elle est tout entière dédiée.

Reconnaissance à Sa Grandeur Mgr Duparc, d'avoir bien voulu susciter et présider cette fête.

Reconnaissance à la Retraite, au Likès, à la salle Jeanne-

d'Arc, aux Patronages de la Sainte-Famille et de l'Enfant-Jésus, de l'hospitalité reçue chez eux.

Reconnaissance aux groupes, à leurs Directeurs, Directrices, d'avoir répondu si complètement à l'appel adressé.

Et maintenant, mieux encore, plus généreusement : tous à l'œuvre.

SECRÉTARIAT DIOCÉSAIN DE LA C. E.

QUIMPER. — Les colonies de vacances. — Le dimanche 19 Octobre, à la messe de 9 heures, à la cathédrale, Monseigneur l'Evêque fit un appel à la générosité des fidèles en faveur de cette œuvre importante.

Monseigneur expose en un tableau vivant le programme d'une journée dans la colonie et en tire la mise en pratique de ce que doit être une journée chrétienne selon le Cœur de Dieu :

Prière en commun, plus efficace par l'exemple mutuel.

Messe quotidienne et communions : pourquoi les enfants ne continueraient-ils pas en temps de classe, sanctifiant leurs études par l'assistance au divin sacrifice de l'autel ?

Promenades et jeux jusqu'au repas de midi, substantiel mais simple, et sans autre boisson que l'eau fraîche. Idéal que toutes les familles devraient réaliser, comme les 70.000 mères hollandaises, qui s'engagent à proscrire toute boisson fermentée aux enfants, au moins jusqu'à l'âge de 15 ans.

Après-midi sur la grève, terminée par un bain de toute la bande.

Puis la prière du soir après le repas, préparant le repos bien gagné par les fatigues saines de la journée.

La quête a été abondante, digne de l'appel de Monseigneur l'Evêque.

DOUARNENEZ. — Décoration pontificale. — Lundi 20 Octobre, Monseigneur l'Evêque a conféré les insignes de Commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand à M. Pierre Chancerelle, dans une réunion de famille, à laquelle prenait part tout le clergé de la paroisse.

A cette occasion, Monseigneur a prononcé l'allocution suivante :

« J'apporte à Douarnenez une nouvelle décoration de Saint-Grégoire, et personne ne s'étonnera que la famille patriarcale et généreuse des Chancerelle nous en fournisse encore le titulaire.

» Si le Pape Pie XI a tenu à nommer M. Pierre Chancerelle commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand, c'est qu'il connaît la dignité de sa vie, sa piété sincère, sa grande charité, et son double titre de père de famille modèle et d'industriel chrétien comprenant et remplissant tout son devoir social.

» Les vieillards sont heureux qui peuvent se rendre le témoignage d'avoir, pendant toute une longue vie, mêlé à leurs préoccupations familiales et à leurs travaux le souci constant du règne de Notre Seigneur Jésus-Christ par l'apostolat des œuvres.

» Si M. le Curé voulait donner ici la parole aux organisations de zèle ou de charité qui fonctionnent à Douarnenez, leur voix suffirait à justifier la haute distinction que reçoit M. Chancerelle.

» Mais aucun de ceux qui m'entourent ne m'en voudra de dire que la voix lointaine du Portugal plaiderait avec plus d'éloquence encore cette cause gagnée d'avance. Ce sont les Jésuites de Sétubal qui parleraient. Ils raconteraient l'histoire de cette église dont la municipalité avait fait un bureau de poste et qu'un industriel breton les aida à racheter avec une ample maison d'habitation. Les Pères y exerçaient un ministère si fructueux qu'ils avaient jusqu'à 1.200 communions tous les dimanches. Cet industriel était M. Chancerelle. L'émotion fut vive en 1897, quand le R. P. Provincial, Joaquim d'Abreu Campo Santo, en témoignage de la reconnaissance des Pères, vint lui remettre lui-même l'acte officiel qui le rendait participant des prières, des pénitences, des mérites de la Province de Portugal.

» Elle fut plus vive encore, quand, en 1910, lors de la révolution qui renversa le Roi Don Manuel, M. Pierre Chancerelle, avec autant de courage que d'habileté, intervint auprès du gouvernement révolutionnaire pour obtenir la sortie de prison des Jésuites et réussit à les faire embarquer, les uns pour la Hollande, les autres pour l'Espagne. Six mois plus tard, il pouvait encore sauver, dans les mêmes conditions, deux jeunes étudiants de la Compagnie.

» Il alla alors habiter Lisbonne. Lisbonne était sans journal catholique. Il aida à fonder « *la Epoca* » avec le docteur Puito Coelho et le coadjuteur du Patriarche, et il soutint de toutes ses forces le bon journal jusqu'à son retour en France.

» Monsieur Chancerelle, les faveurs spirituelles que vous avez reçues en 1897 ont leur prix, inestimable. Mais le Pape a pensé qu'il était juste d'y joindre une récompense qui traduisit d'une façon plus sensible aux yeux des hommes la reconnaissance de la Cour Romaine, et je suis heureux de vous conférer, aujourd'hui, en son nom, le titre et les insignes de Commandeur de Saint-Grégoire le Grand, qui ne sont accordés qu'aux serviteurs les plus éminents de la Sainte Eglise.

» Puissiez-vous les porter longtemps, pour l'honneur et la joie de tous ceux qui vous estiment et qui vous aiment ! »

Le nouveau décoré a répondu en termes très délicats, et affirmé son dévouement au Saint-Siège et aux Œuvres.

POUESCAT. — Mission. — Elle a été présidée par le Révérend Père Provost, supérieur de Roz-Avel, aidé pour les prédications bretonnes par les PP. Colin et Chevance, et pour les instructions françaises par les PP. de Fout-Réaulx et Turmel.

La population de Ploüescat n'a qu'une voix pour dire que la mission a été belle, et qu'elle a rempli son cœur de joie.

Elle s'est ouverte, le jeudi matin, 11 Septembre. Les enfants des quatre communions solennelles et de la communion privée furent d'abord convoqués.

Le dimanche fut surtout leur fête. Après avoir communiqué le matin, au nombre de 476, ils reçurent des RR. PP., chacun une couronne et une croix qu'ils portèrent en procession.

L'offrande de la couronne à la Sainte Vierge et la rénovation des vœux du baptême fut une cérémonie des plus belles et des plus touchantes.

Les autres enfants ne furent pas oubliés. Chacun reçut une médaille, à la plus grande joie de leurs mamans, comme à la leur.

Après le petit poisson vint le grand.

L'église fut comble les deux semaines. La 1^{re}, on compta 1,283 personnes à la messe de communion, et la 2^e, 1,278, soit 1,147 hommes, 1,414 femmes, sans compter les personnes qui communiaient à d'autres messes. Les abstenants furent rares, et pour la plupart d'origine étrangère à la paroisse.

Le samedi, après la messe de communion, les fidèles avaient trois quarts d'heure libres, et ils rentraient alors pour une très belle cérémonie : l'adoration du Christ-Roi, présent dans la Sainte Hostie, placée sur un autel merveilleusement décoré et splendidement illuminé.

Les fidèles adoraient, remerciaient leur Dieu, lui offraient des réparations et juraient tous à haute voix de lui rester fidèles à jamais.

La mission française marcha de pair pendant les deux semaines. Les réunions eurent lieu à 8 heures du soir. Et c'est dans une église éclairée de mille bougies que les nombreux assistants entendirent la parole de Dieu et reçurent sa bénédiction.

Comme Ploüescat devait avoir ses jours d'adoration, cette année, la mission fut clôturée par une procession très solennelle du Très Saint-Sacrement, qui eut lieu le dimanche 28 Septembre.

C'est précédé de 500 enfants couronnés de fleurs et porteurs de croix, et suivi d'une foule d'hommes et de femmes, que le Dieu de l'Eucharistie passa entre les maisons richement tendues de fleurs, sous de nombreux arcs de triomphe, tandis que les chants de la foule enthousiaste retentissaient dans les rues et devant le magnifique reposoir.

Il n'est que juste de reconnaître que le chant fut parfait pendant la mission. La 1^{re} semaine, c'est M. Balcon, vicaire à Saint-Mathieu de Quimper, qui le dirigea ; et ceux qui le connaissent savent combien il excelle à entraîner son monde.

La 2^e semaine, c'est M. Mévellec, maître de chapelle à Saint-Pol de Léon, que Ploüescat eut l'avantage de posséder pour la direction du chant.

Que les Pères veuillent bien agréer les remerciements de tous, et avec eux, les prêtres dévoués qui les aidèrent pour les confessions : la 1^{re} semaine, MM. Bernard, recteur de Guimiliau, Gilous, professeur au Grand Séminaire de Saint-Jacques, Abiven, vicaire à Plouvorn, Tanguy, vicaire à Plabennec, Balcon, vicaire à Saint-Mathieu de Quimper et Jacot, vicaire à Plounéour-Trez ; la 2^e semaine, MM. Kerjean, recteur de Coray, Gélébart, recteur de Trézévidé, Coquet, recteur de Plouarzel, Mévellec, vicaire à Saint-Pol de

Léon, Caill, vicaire à Ploudalmézeau et Abguillem, vicaire à Plounévez-Lochrist.

Que tous ceux qui ont prié pour le succès de la mission soient aussi remerciés.

LESNEVEN. — La mission (18 Septembre - 5 Octobre). — Les terres les plus fertiles, les plus privilégiées et qui semblent donner le meilleur rendement, demeurent encore susceptibles d'amélioration. Lesneven, le centre du Léon, la capitale du pays « pagan », est ce lieu confié à la garde de Notre-Dame du Folgoët, ce lieu de retraites fermées, au collège et aux écoles prospères et dont la population pratiquante bénéficie chaque année d'une retraite pascalle et d'un Triduum à l'occasion de la fête de saint Michel.

La grande mission que M. le Curé préparait depuis longtemps, fut confiée aux Capucins de Lorient, fils intrépides de saint François, prédicateurs populaires, et sortis de la race bretonne.

Un programme d'apostolat heureusement combiné, en breton et en français, leur fut proposé, et, après une préparation prolongée qui préparait toutes les âmes, la mission s'ouvrait le 17 Septembre par les exercices réservés aux enfants.

Mais beaucoup de fidèles, poussés par une sainte curiosité, assistaient aux sermons, étudiaient les RR. PP. et ne manquaient pas ensuite d'en parler favorablement ; et lorsqu'eut lieu la cérémonie des couronnes, combinée avec la fête de la Sainte-Enfance, à laquelle les parents et tous les enfants étaient invités, les Pères étaient déjà assurés de la sympathie générale.

Dès l'ouverture de la mission pour les grandes personnes, l'église fut comble et l'on peut dire qu'elle ne désemplit plus jusqu'à la clôture générale, car, si au cours des journées d'apostolat breton, certaines instructions françaises réunissaient les dames ou les jeunes filles à la chapelle Saint-Joseph, toutes les chaises restaient toujours occupées à l'église, alors que le soir, pour les réunions générales, tribune et chœurs se voyaient également envahis. Et le mardi et le jeudi soir de chaque semaine, réservés aux hommes, l'auditoire était magnifique. 582 hommes, bien comptés, défilèrent la deuxième semaine au chœur pour baiser les pieds du Christ, et ils étaient plus nombreux encore la première semaine.

Chacun des missionnaires y allait avec tout son cœur et son tempérament propre. Placides et doux, les PP. Fulgence et Barnabé, parlent avec onction. Ce dernier surtout, chargé des tableaux, en un mot, en deux vers, stigmatise le vice, en analyse les désordres. Le P. Marie-Bernard, missionnaire français, est un causeur charmant. Le P. Eugène et le P. Yvon sont frères, par la nature d'abord, en religion aussi et par tempérament enfin ; ils exposent carrément la vérité. Mais le P. Yvon est le supérieur de la mission, et, comme tel, il mène le combat. Audacieux, il l'est certes, mais, une fois de plus, devant l'unanimité de la voix populaire, on a dû reconnaître que sa sainte hardiesse avait du bon. Entre cet apôtre infatigable et le péché et les occasions qui le déterminent,

c'est un corps à corps continu : il expose les devoirs sacrés du mariage et de la vie civique, dénonce la mauvaise presse, les danses et l'école laïque, et étale les bassesses de l'égoïsme et du respect humain partout et toujours avec la même force, la même crânerie.

Cette éloquence si variée et si prenante éclaira bon nombre de consciences, toucha tout le monde et l'on vit aux réunions de la mission, « aller même jusqu'au bout », des chrétiens bien tièdes, des déshabitués de l'église, car il y en a partout.

Et ainsi l'on distribua à la fin de la première semaine 1.096 communions, soit 746 communions de femmes et 350 d'hommes. Dans l'après-midi du samedi, les RR. PP. furent conduits auprès des malades, qui eurent ainsi la grande consolation de faire eux aussi leur mission (1).

A la reprise le lundi de la deuxième semaine, le nombre des assistants fléchit un peu : le gros de la population bretonnante avait donné la semaine précédente et il fallait compter plutôt sur la station française de la mission, qui comportait les 15 jours pleins avec assistance le matin et le soir ; les 1.276 communions distribuées le samedi 4 Octobre en sont la meilleure preuve. Au total, donc, 2.372 communions de grandes personnes, dont 866 d'hommes, une petite centaine de communions de plus qu'en 1920.

Résultats consolants certes ! le nombre y est, et la sincérité aussi, car la plupart des communiantes des deux semaines s'approchèrent une deuxième fois de la Sainte Table pour leurs défunts, et, d'après les dires des bons Pères eux-mêmes, ils ont rarement senti la grâce travailler autant les âmes et les consciences.

La cérémonie de la clôture donna son couronnement à cet effort apostolique par une procession triomphante du Christ-Roi porté sur un immense brancard et suivi d'un groupe compact de jeunes gens : la garde d'honneur. Le Père Yvon monte en chaire une dernière fois pour les adieux. Cet apôtre, qui fustige si brutalement le vice, a du cœur, beaucoup de cœur ; l'émotion l'étreint : « Merci, dit-il, des consolations que vous nous avez procurées pendant ces jours bénis, mais je vous en supplie, demeurez fidèles au Christ et gardez dans vos cœurs le souvenir de ces jours du Seigneur ». Puis, l'assistance, recueillie et attendrie, reçut la bénédiction des Pères, qui pouvaient se dire assurés de la reconnaissance durable de la population de Lesneven.

Enfin, M. le chanoine Calvez, curé de la paroisse, laissa parler son cœur de pasteur, remercia avec effusion les fils de Saint-François, qui avaient su si bien travailler à la sanctification de son troupeau et conjurant ses paroissiens de rester à l'avenir, après une si belle réparation du passé, les amis du Christ-Jésus !

SPECTATOR.

(1) Le lendemain, c'était la fête patronale de Saint-Michel ; en temps de mission, elle fut encore plus suivie et plus solennelle que d'habitude : M. le chanoine Moënnier, curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest, chantait la messe, et le soir, le P. Yvon commenta magistralement le cri de victoire de S. Michel. Ainsi s'acheva la première semaine.

— 746 —

BREST. — Bénédiction et Inauguration solennelles de la nouvelle Salle des Œuvres au Patronage des Carmes. — Ce fut une belle et bonne journée pour la paroisse des Carmes, celle du dimanche 12 Octobre 1930.

Dès la grand'messe, la fête commença par une allocution de M. le vicaire-général Cogneau, sous la présidence de qui le programme allait se dérouler. Avec sa précision coutumière d'ancien et brillant professeur de Grand Séminaire, M. le chanoine Cogneau expliqua à ses auditeurs ce qu'est et doit être l'apostolat laïc, à savoir la collaboration allègre et docile des fidèles avec la hiérarchie ecclésiastique, pour le plus grand bien du prochain...

Au chœur, entourant M. le Curé, un nombreux clergé, surtout les prêtres qui jadis furent vicaires aux Carmes et directeurs au Patronage.

A 11 heures, fidèles et clergé se transportent place Ornou, qu'agrémente désormais la nouvelle façade du bon vieux Patronage tout rajeuni, cette fois, par le bel art de M. l'architecte Fressinet et la pratique sûre de M. l'entrepreneur Novello.

Un escalier monumental, dès l'entrée, nous mène dans la salle neuve, qui est un enchantement : claire, blanche, élégante, elle fait l'admiration de tous ; un plafond lumineux y répand en effet une clarté abondante qu'adoucit cependant le vitrage moderne de la façade, coloré d'azur et de topaze... Il y a place ici pour 600 personnes.

Sous la direction de M. Boulais, un orchestre bénévole et habile prélude.

M. Le Borgne, le si fidèle président du Patronage, monte à la tribune le premier, et, en quelques mots bien sentis et bien dits, fait l'historique de l'œuvre, énumère ses travaux, rappelle ses succès et affirme ses espoirs. Alors, M. le Vicaire général, revêtant le surplis et l'étole, procéda à la bénédiction solennelle du nouveau local, l'aspergeant d'eau lustrale, jusque dans la chapelle, fort bien aménagée, au fond de la salle.

Puis la cérémonie rituelle ayant été suivie du chant, par un chœur mixte, du célèbre *Psaume 150*, qui fut enlevé avec brio, l'on se retira, charmé, en attendant la réunion de l'après-midi.

X

A 14 heures, la salle est comble. C'est bien l'assemblée générale des hommes et jeunes gens de la Ligue d'Action Catholique de la région brestoise. M. le chanoine Cogneau donne la parole à M. le docteur Pruche, président de l'Union Catholique des Carmes, qui dit la satisfaction du Comité paroissial d'avoir enfin une salle où pourront se dérouler désormais de belles réunions comme celle-ci, et la gratitude de tous envers M. le Curé qui leur donne ce magnifique local.

Puis succède le commandant Vannier, qui transmet à l'Union régionale brestoise les directives de la Ligue Nationale pour 1930-31 : mise en marche de la loi sur les Assurances sociales et étude des projets de loi sur l'enseignement scolaire, surtout du projet de loi catholique à ce sujet.

— 747 —

M. le chanoine Le Goasguen, directeur des Œuvres diocésaines, vient à son tour prêcher à ses auditeurs l'Union et la Discipline, et leur donne des conseils vécus sur l'organisation d'une Union paroissiale, son bureau, son comité, ses chefs de quartiers, sur les Unions cantonales et intercantionales...

L'assistance suivait avec grand intérêt cette causerie, lorsqu'arriva soudain le chanoine Desgranges, député du Morbihan, que debout la salle entière ovationna.

Puis, après quelques minutes d'entr'acte, le talentueux orateur, présenté par le chanoine Cogneau, prit la parole et, en une maîtresse conférence, tint longtemps en haleine son auditoire.

Ayant remercié les ligueurs présents d'être venus si nombreux l'entendre, malgré la concurrence du Pont de Plougastel que l'Evêque bénit aujourd'hui, et que voilà désormais plus célèbre que le pont d'Avignon lui-même, l'abbé Desgranges commença par déclarer que les Catholiques français veulent, autant que leurs adversaires, la réforme de l'Enseignement en France, et qu'ils n'oublient nullement leur passé, témoin des efforts et des succès de leur Eglise dans ce domaine, particulièrement en faveur de l'enfance pauvre. Un projet de loi qui, sans attendre, sera déposé sur le bureau de la Chambre des Députés, montrera d'ailleurs leur idéal en cette matière, et, en attendant, l'abbé Desgranges lui-même tâchera de faire voter un « Office National des Subventions Scolaires ».

Quant à l'Ecole unique, telle que la veulent les autres, elle serait, démontre l'orateur, antidémocratique, inopérante, unilatérale.

Antidémocratique. — « Voyez-vous mes électeurs, marins de l'Île-aux-Moines, dit le Député du Morbihan, versant un surplus d'impôts pour payer les lycées de Paris aux enfants de M. de Rostchild ? »

Inopérante. — « Et voyez-vous mes électeurs campagnards envoyant leurs enfants, comme externes, au lycée gratuit de la ville voisine, située en réalité à 40 kilomètres de chez eux ? »

Unilatérale. — Seuls, en effet, quelques-uns profiteraient de cette école unique, et non pas tous, comme il convient en République.

Et dans d'émouvantes envolées, le prêtre-député refuse à l'Etat le prétendu droit de prendre l'enfant à sa famille, et montre que « les droits de l'enfant » ne seront jamais mieux défendus que par son père et sa mère, clamant que ceux-ci ne laisseront jamais personne arracher de leurs bras ces êtres chéris qu'ils entendent guider eux-mêmes vers le bonheur.

On devine les bravos qui saluèrent l'expression si heureuse de sentiments si nobles, et ce fut profondément impressionnée et plus convaincue que jamais que, vers 7 heures, la foule quitta lentement la Salle des Œuvres décidément bien inaugurée.

X

Le soir, à 20 heures, les jeunes gens du Patronage donnèrent dans la salle du Théâtre, à leurs parents et amis, une séance artistique au cours de laquelle ils jouèrent avec toute leur âme, et sous la direction de M. l'abbé Favé, la pièce si dramatique : « Les bandeaux tombent ».

Et maintenant arrivent de tous parts à M. l'abbé Lespagnol des félicitations d'avoir osé son entreprise, et d'autant plus vives qu'il l'a réussie.
J. M.

PENMARC'H. — Fête du Bleun-Brug, sous la présidence de Sa Grandeur Mgr Duparc. — Le Bleun-Brug organise à Penmarc'h, le dimanche 30 Novembre, une fête religieuse et bretonne, à l'occasion du centenaire de M. l'abbé Guillou. Né à Cléder, en 1830, il devint recteur de Penmarc'h en 1872, y mourut en 1887, et fut selon ses dernières volontés, inhumé dans le cimetière de cette paroisse. C'était un celtisant des plus remarquables et l'un de nos meilleurs écrivains bretons.

A ce titre, le Bleun-Brug se devait à l'honneur de célébrer son centenaire. Les braves gens de Penmarc'h tiendront également à honorer la mémoire de leur ancien recteur, qui fut pendant quinze ans à la tête de leur paroisse.

Programme de la fête du 30 Novembre :

A 9 heures, salle du Patronage, concours de chant et de lecture bretonne pour les écoles libres du canton ;

A 10 h. 1/2, grand'messe chantée par M. Le Pemp, vicaire à Ploudalmézeau, et originaire de Penmarc'h. Le sermon de circonstance sera donné par M. Favé, vicaire à Scaër, et compatriote de M. Guillou. Après la messe, chant du *Libera* au cimetière, devant la tombe de M. Guillou.

A l'issue de la cérémonie religieuse, banquet par souscription à 15 francs par tête, dans les locaux de l'école libre.

Vers 2 heures, séance récréative dans la salle du patronage, précédée d'une allocution de M. le chanoine Pérennès, aumônier de l'Hospice de Quimper. Des groupes de jeunes gens et de jeunes filles du canton donneront monologues, chants et pièces bretonnes.

Nous reviendrons d'ailleurs sur le programme de cette séance récréative.

Pour terminer la journée, Salut du Saint-Sacrement à l'église paroissiale. Chant du cantique *Evit beva gant levenez*.

N. B. — Le présent avis tient lieu d'invitation.

LE COMITÉ.

X

M. Guillou, à l'occasion des multiples consécérations d'églises qui ont eu lieu après 1862, a composé plusieurs cantiques bretons qui, dans les paroisses, sont restés longtemps en usage et en vogue.

Nous prions, à l'occasion des fêtes du Centenaire à Penmarc'h, MM. les Curés et Recteurs de ces paroisses qui auraient dans leurs archives de ces cantiques, d'en transmettre un exemplaire à M. le chanoine Pérennès, à Quimper.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Apostolat de la Prière. — Intention générale pour Novembre : LA PRIÈRE POUR LES ÂMES DU PURGATOIRE. — Les âmes du Purgatoire endurent de cruels tourments et elles sont incapables d'apporter le moindre remède à leurs maux. Leur détresse doit nous exciter à prier pour obtenir leur délivrance. Ainsi, nous serons très agréables à Dieu, qui désire vivement recevoir ces âmes dans le Paradis, et nous pourrions compter enfin sur leur intercession lorsque nous attendrons à notre tour que notre âme soit entièrement purifiée avant d'entrer au ciel.

OFFRANDE QUOTIDIENNE POUR NOVEMBRE :

Divin Cœur de JÉSUS, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour les âmes du Purgatoire, et pour la conversion des Bouddhistes et des Mahométans.

Résolution apostolique : Je multiplierai les bonnes œuvres : prières, assistance à la messe, etc., pour le soulagement des âmes du Purgatoire.

Lire le développement de cette Intention dans le *Messenger du Cœur de Jésus*, 9, rue Montplaisir, Toulouse.

Intention missionnaire : La conversion des Bouddhistes et des Mahométans.

SAINTE-ANNE-D'AURAY. — Nicolazic. — La vie de Nicolazic vient de paraître et la rapidité avec laquelle s'enlève cette nouvelle œuvre de MM. Le Garrec et Buleon, montre combien la cause de Nicolazic intéresse les pèlerins. — Prix : 3 fr. ; franco, 3 fr. 50.

La plupart des pèlerins tiennent à se procurer cette brochure et à aller faire une prière dans la maison où Nicolazic a habité et s'est sanctifié, maison qui est devenue la chapelle de l'Apparition.

Congrès de l'Apostolat Maritime. — Le compte rendu officiel du 2^e Congrès d'Apostolat Maritime, tenu à Boulogne-sur-Mer, les 22 et 23 Septembre 1929, vient de paraître. C'est un joli volume in-8° de 128 pages compactes, orné de 15 gravures. Au cours de ce Congrès, on a spécialement étudié l'apostolat dans la marine de pêche et dans la marine marchande.

Ce qui est fait et ce qu'il est urgent de faire en France pour ces deux catégories de travailleurs de la mer, et les réalisations opérées dans ce sens en divers pays, fournissent une partie toute neuve et très documentée qu'on lira aussi avec plaisir et profit.

Ce volume est en vente au prix de 10 francs, port 0 fr. 65, au siège de la Fédération des Œuvres Catholiques Françaises pour les Marins, 22, cours Albert-I^{er}, Paris (8^e). Secrétaire : M. l'abbé Eutrope Chardavoine.

Le Souverain Pontife, envoyant ses encouragements et sa bénédiction pour l'hommage de ce compte rendu, ajoute : « Se réjouit vivement de tout ce qui se fait et de tout ce qu'on se propose de faire dans l'intérêt temporel et spirituel des marins ».

BIBLIOGRAPHIE

Anne-Marie COUVREUR : L'EVANGILE ET L'EDUCATION. Préface de S. G. Mgr PETIT DE JULLEVILLE, évêque de Dijon. — Un volume in-8^o couronne : 12 fr., franco, 13 fr. 20. (Editions Spes, 17, rue Soufflot, Paris, V^e).

Doctrine très sûre, bon sens qui ne se dément pas, esprit profondément chrétien. C'est tout en même temps réel et surnaturel. Or, l'éducation vraie et efficace repose sur ces deux fondements.

Les éducateurs qui liront ce livre, y trouveront de nouveaux motifs de méditer l'Evangile, pour le plus grand profit des âmes qui leur sont confiées.

LA CERTITUDE SUR L'EXISTENCE DE DIEU, par R. LORTAL, p. s. s., professeur au Grand Séminaire d'Avignon. Lettre-préface de M. Ad. Tanqueray, p. s. s. Un volume in-8^o couronne. Prix franco : France, 4 fr. 40. — Aubanel fils aîné, imprimeur-éditeur, 15, place des Etudes, Avignon.

L'argumentation est solide, les preuves sont reliées entre elles d'une façon logique et M. Tanqueray, théologien renommé, a eu raison d'écrire à l'auteur : « Vous avez atteint le but que vous vous proposiez et conduit vos lecteurs à la certitude métaphysique absolue de l'existence de Dieu ».

LA DESTINÉE DE L'HOMME, par l'abbé Gabriel de MONTGROS, docteur en théologie et en philosophie, licencié en droit. Un volume in-8 coquille. Prix franco : France, 19 fr. 50 ; Etranger : 21 fr. — Aubanel fils aîné, éditeur, 15, place des Etudes, Avignon.

Extrait de la Table des Matières. — L'origine de l'homme. — Le corps et l'âme de l'homme. — La vie de l'homme réglée par la Providence. — La raison d'être de l'homme, libre conformité à la loi. — L'avenir de l'homme : immortalité. — Le bien et ses rémunérations ; le mal et ses châtements. — Comment accomplir sa destinée : en connaître les règles par la Foi. — Les motifs de crédibilité. — La Foi en la Révélation. — Obéir à la Loi divine. — Obéir aux lois de l'Eglise. — Ce que doit être notre obéissance. — Que nous demande Dieu : l'adorer et le servir. — L'aimer en lui-même comme en nos frères. — L'esprit intégralement chrétien. — Les moyens pratiques d'accomplir notre destinée.

R. P. LEJEUNE. — RETRAITE ANECDOTIQUE AUX PREMIERS COMMUNIANTS. — In-18 de 144 pages 5 francs, franco 5 fr. 50. — Librairie Brunet, 32, rue Gambetta, Arras.

TOUTE LA DOCTRINE PRÊCHÉE EN UN AN. 56 instructions de 7 à 10 minutes, sur le *Symbole*, les *Sacrements* et le *Décatalogue*, par le chanoine MORET. Edition revue et modifiée par l'abbé Z. LEJEUNE, du diocèse d'Arras. In-12 net 10 francs. — Librairie Brunet, 32, rue Gambetta, Arras.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche 2 Novembre. — 21^e Dimanche après la Pentecôte. Semi. Vert.

Indulgence plénière toties quoties pour les défunts, cette année à partir du dimanche 2, à midi, et toute la journée du lundi 3 Novembre, à toute visite à une église ou chapelle publique. (Confession, communion, et, à chaque visite, 6 fois Pater, Ave et Gloria Patri.)

Mardi 4. — Sainte Françoise d'Amboise, veuve. Double. Blanc.

Mercredi 5. — Les Saintes Reliques qui sont gardées dans les églises du diocèse. Double majeur. Rouge.

Jeudi 6. — Saint Hiltud, abbé. Semi. Blanc.

Vendredi 7. — De l'Octave de tous les Saints. Semi. Blanc.

Samedi 8. — Octave de tous les Saints. Double majeur. Blanc.

Dimanche 9. — 22^e dimanche après la Pentecôte. Dédicace. de l'Archibasilique du Saint-Sauveur. Double de 2^e classe. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Pont-Croix	du 2 au 5 Novembre.
Pouldreuzic	du 6 au 8 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Pour les victimes de la tempête. — Dimanche prochain, 2 Novembre, un service solennel sera chanté à Concarneau pour les victimes de la tempête, sous la présidence de Monseigneur l'Evêque qui prendra la parole.

II. Pour les familles des marins victimes de la tempête :

M. Taillandier, Cannes	500 f.
M. l'abbé Rayne, Veynes (Hautes-Alpes)	20
Deux Dames anglaises, pèlerines de Ste-Anne-la-Palme	100
Chanoine Muller, sénateur, Strasbourg	100
Comte et comtesse de Guébriant, Saint-Pol-de-Léon	500
Anonyme, Saint-Pol-de-Léon	50
Anonyme, —	100
J. Bigourdan et Cie, 51, quai des Chartrons, Bordeaux	25

— 756 —

III. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. l'abbé Rozec, ancien recteur de Saint-Urbain, décédé le 27 Octobre.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — XXI^e Dimanche après la Pentecôte, 2 Novembre : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures et 11 h. 30. — A 10 heures, service funèbre et messe de *Requiem* pour les victimes de la spoliation du bénéfice de leurs fondations. — Vêpres à 2 h. 30, clôture des prières du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement, vêpres des Morts. — A 8 heures, réunion bretonne, sermon par M. Le Goff, vicaire à Ergué-Gabéric, vêpres des Morts.

Lundi : Commémoration de tous les fidèles Trépassés : messes de demi-heure en demi-heure, de 6 à 8 heures. — A 8 heures, office paroissial chanté à l'autel des Trépassés. — A 10 heures, office canonical, procession, grand'messe. — De 2 heures à 4 heures, à la Sacristie, inscription des noms dans la confrérie.

Mardi : à 6 h. 30, service et messe pour les prêtres, anciens curés et vicaires de la paroisse. — A 9 heures, même office pour les Evêques et les chanoines défunts.

Mercredi : à 6 h. 30, office funèbre pour les Défunts de la confrérie. — A 8 heures, à la chapelle, réunion des Mères chrétiennes. — Confession des filles du catéchisme.

Judi : Office funèbre pour tous les paroissiens à 6 h. 30.

Vendredi : 1^{er} vendredi du mois : exposition et heure d'adoration comme de coutume.

— **EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — XXI^e Dimanche après la Pentecôte (2 Novembre) :** messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (messe de *Requiem*, précédée du service pour les Défunts privés du bénéfice de leurs fondations par la loi de Séparation) et 11 h. 30. — A 3 heures, vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement, puis vêpres des Morts et absoute. — Le soir, à 8 heures, réunion bretonne : sermon par M. Tanneau, vicaire à Kerfeunteun, procession à l'intérieur de l'église, absoute.

Lundi : fête des Morts : messes basses de 6 à 8 heures — A 8 heures, office chanté, suivi de la procession au cimetière.

1^{er} vendredi du mois : A 6 heures, messe à l'autel du Sacré-Cœur. — Après la messe de 7 heures, bénédiction du Saint-Sacrement. — Le Saint-Sacrement sera exposé, de 8 h. 30 à 5 heures. — A 5 heures, bénédiction. — De 8 à 9 heures du soir, Heure d'Adoration pour les hommes et les jeunes gens.

AVIS IMPORTANT. — A plusieurs reprises, nous avons insisté à cet endroit, sur l'utilité de joindre une bande aux correspondances, réclamations et réabonnements. Il est important d'y laisser le numéro d'abonnement.

Nous nous permettons une fois de plus de rappeler aux abonnés en retard, de bien vouloir se servir de notre compte

— 757 —

postal pour l'envoi du mandat des abonnements. Il s'en suivra pour eux une économie de 2 fr. 50 et pour nous une économie de temps.

Coller la bande avec son numéro sur le talon du chèque postal.

Joindre aux changements d'adresse 1 franc pour frais d'impression.

Avis de Services. — Le service anniversaire pour M. l'abbé Fermon, ancien recteur, sera chanté à GUENGAT, le mercredi 12 Novembre, à 11 heures.

— Le service de huitaine de M. l'abbé Rozec, ancien recteur de Saint-Urbain, sera chanté à SAINT-MÉEN, le mercredi 12 Novembre.

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles du diocèse, Très Révérende Mère Marie-Salomé, première supérieure générale des Sœurs Missionnaires de Notre-Dame d'Afrique, pieusement décédée, le 18 Octobre, dans la 84^e année de son âge et la 57^e de sa profession religieuse.

La vénérable religieuse était originaire de Guissény et avait habité Plouguerneau.

Œuvre du Franc de la Presse. — Brest (Recouvrance) : dir. par., M. Pasteur, vicaire : 200 francs.

CATHOLIQUES, n'oubliez pas que toutes les fois que vous achetez un journal hostile à la religion vous trahissez vos croyances et vous donnez cinq sous à vos adversaires.

Adresser les cotisations à M. le chanoine A. LE ROY, directeur diocésain, à Quimper, C/C Nantes 44-74.

Rapport de l'Œuvre diocésaine des Vocations sacerdotales

pour le 4^e exercice (1929-30)

présenté à S. G. Monseigneur l'Evêque par le Directeur diocésain

MONSEIGNEUR,

D'observations recueillies autour du sujet complexe des vocations sacerdotales et de la coopération que Dieu attend de nos populations aux vues de sa divine Providence, je crois pouvoir conclure qu'il y a un progrès sensible en faveur de cette grande cause dans les convictions populaires.

Ce progrès résulte tout d'abord d'une prière plus générale, plus instante, plus confiante, qui répond à l'appel de Notre Seigneur : « *Priez le Maître de la moisson pour qu'Il envoie des ouvriers à son champ, où la moisson est si belle, et les ouvriers si rares.* »

Il résulte aussi de la fidélité à rappeler cette doctrine du haut de la chaire, à l'occasion des premières messes, plus nombreuses cette année, des installations de pasteurs, des retraites, des missions, des adorations. Ce sont des occasions heureuses d'appuyer sur la grande loi de la prière en faveur des vocations, de provoquer dans les familles et les paroisses le désir ardent d'attirer la

bénédiction de Dieu sur les foyers en donnant des prêtres à l'Eglise.

Il résulte encore des aumônes généreuses des fidèles qui élèvent leurs âmes et les disposent à mériter que les choix divins se fixent sur leurs enfants.

Il résulte enfin de la fierté sainte des pères et des mères, quand Dieu a fait monter au saint Autel un de leurs fils.

×

L'instrument de la divine Providence est surtout le clergé paroissial. C'est lui que Dieu éclaire pour discerner parmi les enfants des catéchismes et des écoles chrétiennes les jugements droits, les intelligences ouvertes, la piété naissante. Malgré un ministère surchargé, il réservera des heures à préparer aux études classiques, et nous admirons des paroisses où, par le dévouement du curé, du vicaire, sans arrêt fleurissent et mûrissent des vocations.

J'exprimais un jour mon étonnement à un maire très chrétien d'une paroisse d'ailleurs excellente, que depuis le martyre d'un de ses enfants, prêtre fidèle à sa foi, pendant la grande Révolution, on n'y avait pas constaté une seule vocation sacerdotale. Un peu gêné, il s'empressa de me dire qu'il y avait en ce moment deux séminaristes. C'était quelque chose ; mais quel vide et quelle stérilité pendant 100 ans. N'en est-il pas de même dans un certain nombre de paroisses ?

Le compte des offrandes recueillies en faveur de l'Œuvre des Vocations, de fin Juillet 1929 à fin Juillet 1930, a été de 281.584 fr. Celui de l'exercice précédent était de 245.645 fr. L'accroissement est donc de 35.939 francs. Et si des paroisses n'étaient pas en retard dans l'expédition des cotisations annoncées, la différence en plus serait supérieure à 40.000 francs.

205 paroisses ont travaillé à ce progrès ; 33 sont restées stationnaires, au chiffre de l'année précédente. 87 ont reculé et leur déficit atteint un total de 17.113 francs.

20 paroisses de l'archiprêtré de Quimper, sur 77, ont contribué à un déficit total de 6.361 fr. De ce chef, la moyenne par habitant, qui avait été de 0,41, s'est arrêtée à 0,38.

L'archiprêtré de Brest compte 22 paroisses déficitaires sur 90, et elles ont diminué la recette totale de 2.286 fr. Ce qui fait descendre la moyenne par habitant à 0,42 au lieu de 0,45.

L'archiprêtré de Châteaulin présente 21 paroisses en recul, d'une somme totale de 1.815 fr., avec moyenne de 0,31 au lieu de 0,33.

L'archiprêtré de Morlaix a perdu, par la faute de 10 paroisses sur 36, 1.430 fr. Il aurait dû avoir une moyenne de 0,27 ; il reste à 0,25.

Les 4 paroisses déficitaires de l'archiprêtré de Saint-Pol, sur 27 ont perdu, 999 fr. Elles ramènent la moyenne à 0,52 au lieu de 0,54.

Enfin l'archiprêtré de Quimperlé donne un déchet dans 11 paroisses sur 22. La diminution qui en résulte est de 4.222 francs. et abaisse la moyenne de 0,28 à 0,22.

Si le déficit total de 17.113 n'avait pas existé, le diocèse aurait atteint 298.697 francs. Il est cause que la moyenne diocésaine, au lieu de 0,39 reste à 0,36.

Voici les quatre tableaux d'honneur :

I. — Tableau d'honneur (2.000 fr. et au-dessus) :

	1929	1930
1. Douarnenez	10.200 fr.	11.025 fr.
2. Saint-Louis de Brest	10.000 »	10.000 »

3. Saint-Corentin de Quimper	3.025 »	9.911 »
4. Saint-Martin de Brest	2.600 »	7.100 »
5. Saint-Pol de Léon	7.700 »	6.800 »
6. Saint-Mathieu de Quimper	3.420 »	5.125 »
7. Plougastel-Daoulas	3.450 »	5.100 »
8. Saint-Renan	2.000 »	4.900 »
9. Pleyben		4.200 »
10. Saint-Mathieu de Morlaix	4.600 »	4.050 »
11. Lambézellec	4.000 »	4.040 »
12. Plouarzel	4.000 »	4.000 »
13. Carmes de Brest	3.005 »	3.900 »
14. Crozon	3.185 »	3.500 »
14. Roscoff	3.500 »	3.500 »
15. Recouvrance	3.132 »	3.260 »
16. Saint-Pierre-Quilbignon	2.800 »	3.200 »
17. Châteaulin	3.000 »	3.100 »
18. Pont-l'Abbé	4.250 »	3.000 »
19. Landerneau	2.400 »	2.900 »
20. Cléder	2.700 »	2.661 »
21. Plonévez-du-Faou	2.600 »	2.600 »
21. Plourin-Ploudalmézeau	2.600 »	2.600 »
21. Landivisiau	1.600 »	2.600 »
22. Plogonnec	2.500 »	2.570 »
23. Pilier-Rouge	1.750 »	2.200 »
24. Lesneven	2.670 »	2.130 »
25. Plouescat	1.745 »	2.065 »
26. Tréboul	2.000 »	2.000 »
26. Plouzané	2.000 »	2.000 »
26. Carhaix	1.700 »	2.000 »

Total : 31 paroisses.

×

II. — Tableau des progrès les plus saillants :

1. Saint-Corentin, 7.486 fr. ; 2. Pleyben, 4.200 ; 3. Saint-Martin de Brest, 3.500 ; 4. Plougastel-Daoulas, 2.650 ; 5. Saint-Mathieu de Quimper, 2.103 ; 6. Landivisiau, 1.000 ; 6. Saint-Louis, 1.000 ; 7. Plouédern, 848 ; 8. Les Carmes, 825 ; 9. Lopérec, 710 ; 10. Kerlouan, 700 ; 11. Tréboul, 600 ; 12. Fouesnant, 500 ; 13. Clédén-Cap-Sizun, 500.

×

III. — Tableau de la moyenne par habitant, jusqu'à 1 franc :

Loc-Maria, Quimper, 5 fr. ; Plourin-Ploudalmézeau, 2 ; Plouarzel, 1,66 ; Lambert, 1,45 ; Brélès, 1,13 ; Ploumouëz, 1,12 ; Dirinon, 1,04 ; Kersaint-Plabennec, 1,01 ; Saint-Corentin, Quimper, 1.

×

IV. — Tableau par archiprêtré :

Saint-Pol-de-Léon	60.000 hab.	31.444 fr.	0,52 p ^r hab.
Brest	234.000	104.822	0,44
Quimper	203.000	76.557	0,38
Châteaulin	117.000	36.776	0,31
Morlaix	73.000	18.190	0,25
Quimperlé	63.000	13.792	0,22
Diocèse	753.000	281.584	0,36

×

Je recommande spécialement aux prières des associés les bienfaiteurs qui suivent : Gouézec, don anonyme en faveur d'un Petit

Séminariste, 3.000 fr. ; Châteaulin, rente perpétuelle anonyme de 1.200 fr. ; Landerneau, bourse anonyme, pour 6 ans, de 1.200 fr. ; Landivisiau, demi-bourse anonyme de 600 fr. ; Quimperlé, Assomption, demi-bourse anonyme de 600 fr. pour 6 ans.

Nous renouvelons notre recommandation d'organiser dans chaque paroisse le cadre des zélateurs et zélatrices, et de ne plus retarder au delà de fin Juillet, l'envoi des cotisations paroissiales.

L'Œuvre de Saint-Corentin et Saint-Pol, ses directeurs, ses zélateurs, ses bienfaiteurs offrent à Votre Grandeur, Monseigneur, l'hommage de leur filial dévouement, et sollicitent votre paternelle bénédiction, pour appeler sur leurs efforts la fécondité de la grâce divine et la joie d'un nombre toujours croissant de vocations sacerdotales.

ALFRED LE ROY,

Chanoine,

Directeur diocésain de l'Œuvre de Saint-Corentin et Saint-Pol.

Monseigneur a daigné répondre par la lettre suivante :

EVÊCHÉ DE QUIMPER
ET DE LÉON

Le 21 Octobre 1930.

CHER MONSIEUR LE CHANOINE,

Il y a des vieillesse stériles. La vôtre est de plus en plus féconde. Entre toutes les œuvres dont vous vous occupez, j'aime à constater que l'œuvre des vocations sacerdotales a progressé cette année dans des proportions consolantes, et je vous charge de transmettre mes félicitations à tous les prêtres, à tous les zélateurs et zélatrices qui répondent si généreusement à votre appel. Je souhaite que les ressources, grâce aux industries de leur zèle, deviennent plus abondantes encore, car le nombre des vocations doit augmenter sans cesse pour suffire aux besoins du diocèse, et les bourses disponibles doivent se multiplier dans la même mesure.

Je m'unis à vous pour demander à Notre Seigneur de susciter de nouveaux prêtres dans chacune de nos paroisses. J'ai sous les yeux un tableau synoptique établissant qu'une vingtaine d'entre elles, peu étendues il est vrai, n'ont donné aucun prêtre au diocèse depuis 130 ans. Dieu sème pourtant des vocations dans tous les pays de foi. C'est aux familles, aux maîtres catholiques, au clergé à les discerner et à les cultiver. Ayons confiance dans l'avenir, prions et agissons.

Je vous bénis ainsi que tous les membres de l'Œuvre et vous assure de mon paternel dévouement en N. S.

7 ADOLPHE,
Evêque de Quimper.

QUIMPER. — **Grande Kermesse au profit des Sœurs Gardes-Malades.** — *Dimanche 9 Novembre*, de 9 à 22 heures, grande Kermesse au Gymnase municipal, donnée au profit des Sœurs Gardes-Malades de la rue des Reguaires. Entrée : 50 centimes.

Point n'est besoin de présenter à la population quimpéroise les Sœurs Gardes-Malades de la rue des Reguaires : elles ont depuis longtemps conquis toutes les sympathies, par l'inlassable dévouement dont elles font preuve auprès des malades. Elles voudraient mieux faire encore, mais les forces humaines ont une limite : nous ne pouvons que souhaiter d'augmenter leur nombre pour leur permettre de réaliser leurs désirs.

Les ressources de nos Sœurs sont bien minimes : elles s'alimentent uniquement au moyen des aumônes que la charité des cœurs reconnaissants veut bien leur accorder.

C'est pourquoi, en vue de permettre à toutes les âmes généreuses d'apporter leur obole, nous avons organisé une Kermesse, à laquelle nous vous prions instamment de venir.

Soldes et attractions. tir, exposition artistique. — Séance théâtrale, à 20 h. 30.

— **Association Valentin Haüy.** — Une conférence, organisée par le Sous-Comité de Quimper de l'Association Valentin Haüy, a été faite le 22 Octobre, à la salle Jeanne-d'Arc, par M. Mahaut, vice-président de l'Association, sous la présidence de Mgr l'Evêque de Quimper.

M. le général Thureau, président du Sous-Comité de Quimper, présenta l'orateur en termes particulièrement heureux. Puis M. Mahaut fit un exposé très intéressant de ce qu'est l'œuvre qui s'occupe de venir en aide aux aveugles et de leur procurer du travail et des ressources, et de son organisation. En terminant, il rendit hommage à l'activité intelligente des Sous-Comités de Bretagne et particulièrement du Sous-Comité de Quimper.

La conférence fut suivie de la présentation d'un film montrant comment se fait, dans les ateliers de l'Association, à Paris, l'instruction ou la rééducation des aveugles, et d'un brillant concert.

PRIMELIN. — **Fête du Christ-Roi.** — Répondant au but proposé par le Très Saint-Père et donc voulu de Dieu, en instituant la fête du Christ-Roi, Primelin a célébré cette fête, comme les trois années précédentes, avec beaucoup de solennité.

Une atmosphère toute religieuse enveloppe la paroisse à l'approche de cette fête ; la joie éclate dans les cœurs d'enfants et tous soupirent après ce jour de triomphe pour notre Roi d'amour.

Triomphe dont les Rameaux n'étaient que le prélude et qui, espérons-le, sera le point de départ de fêtes de plus en plus grandioses.

A la bénédiction du soir, vers le Christ-Roi dominant l'autel, s'élevaient une profusion de lumières et de fleurs auxquelles se mêlait le parfum de l'encens, et tandis que les anges visibles qui lui formaient sa cour élevaient leurs petites mains si pures vers Lui, toute la foule, hommes, femmes, enfants, faisaient éclater les voûtes de l'église par le chant de : « Parle, commande, règne ! »

Les échos, espérons-le, se répercuteront de paroisse en paroisse, jusqu'au jour où la prière finale se réalise : « De l'univers sois Roi ! »

Le ciel s'associant à ces honneurs, un brillant feu d'artifice finit l'émerveillement, et tous, en s'acheminant vers leurs demeures, durent se dire : Qu'il fait bon vivre sous ce règne !

CHRONIQUE GÉNÉRALE

SAINT-ANNE D'AURAY. — La Journée maritime du 9 Novembre, sous la présidence de Mgr Tréhiou. — Pour essayer d'organiser chez nous la Jeunesse Maritime Catholique (J. M. C.), une importante journée maritime catholique aura lieu à Sainte-Anne, le dimanche 9 Novembre. Tous les jeunes marins de notre littoral y sont convoqués. Ce sera pour eux l'occasion de venir remercier Sainte Anne et de prier pour leurs camarades, victimes de la dernière tempête. Ils rencontreront à Sainte-Anne leurs camarades venus de tous les coins du Finistère, des Côtes-du-Nord, de l'Ille-et-Vilaine et même de Vendée. Car la réunion qui s'annonçait très humble s'amplifie. Tant mieux. L'aumônier général de la Jeunesse Maritime dirigera les séances d'études. Il y aura des représentants du Comité central de l'A. C. J. F., dont le président général Courel.

Voici le programme arrêté :

A 9 h. 1/2, première séance d'études au théâtre Nicolazic. Un rapport sera établi par un jeune marin de chez nous et un autre par un jeune marin de l'Ille-et-Vilaine, sur leur situation morale et professionnelle.

A 11 heures, messe à la basilique.

A midi, banquet par souscription (10 fr.).

A 1 h. 1/2, deuxième séance d'études. Allocution du président général de l'A. C. J. F., du secrétaire général de la J. M. C., de l'Aumônier général, de Monseigneur. Bénédiction et pèlerinage au monument aux morts.

Si vous voulez participer à cette journée, adressez-vous pour votre inscription au recteur ou au vicaire de votre paroisse.

— Le nombre des places étant limité dans la salle du banquet, les confrères et congressistes qui désirent prendre part au banquet sont instamment priés d'adresser, le plus tôt possible, leur carte de visite à M. l'Econome du Petit-Séminaire, Sainte-Anne d'Auray (Morbihan).

LE HAVRE. — Jeunesse Maritime. — L'Aumônier des Bretons ayant constitué un Groupe de Jeunesse maritime (J. M. C.), dont le siège social est 27, quai Casimir-Delavigne, serait reconnaissant à MM. les Curés et Recteurs de lui signaler les jeunes marins qui viennent au Havre.

Jeunesse Ouvrière Chrétienne. — La Jeunesse Ouvrière Chrétienne se rend à Rome, l'année prochaine, en Septembre.

Elle veut, répondant ainsi au désir du Saint-Père, aller dire au Père Commun son attachement indéfectible et son dévouement.

Elle voudrait emmener tous ses militants, mais il faut aider certains de ceux qui ne pourraient suffire à tous les frais.

Pour cela, ils vendent un magnifique calendrier 580 x 260, 12 feuilles en héliogravure, avec des gravures très artistiques, dont les bénéfices leur sont assurés.

On peut se procurer ces calendriers auprès des Jocistes, au siège de leur Section, de leur Fédération ou au Secrétariat général, 7, rue Saint-Vincent, Paris (18^e). Chèques postaux : librairie de la Jeunesse Ouvrière, compte 1360-14, Paris, au prix de : franco, 5,75 l'unité ; 5,50 franco pour les commandes de 1 à 10.

Des prix spéciaux peuvent être faits pour commandes par quantité.

Les cinémas d'éducation populaire et la patente. — Le 8 Mai 1922 naissait sur la paroisse Saint-Pierre, à Toulouse, une association déclarée sous le nom *l'Education populaire*.

L'article 2 des statuts définissait ainsi son but : création et administration d'œuvres d'éducation populaire et physique. Sous son impulsion furent successivement créés : un cercle d'études affilié à la Jeunesse catholique, un groupement artistique, des équipes de rugby et d'association affiliés aux diverses fédérations.

Les membres du cercle d'études, frappés des dangers que faisaient courir à la jeunesse les cinémas de la ville, voulurent réagir et fondèrent une œuvre cinématographique. Et un jour, après de nombreuses difficultés, le *Cinéma Saint-Pierre* ouvrit ses portes.

Mais le fisc veillait. Il aperçut, allée de Barcelone, une inscription : *Cinéma Saint-Pierre*. Cinéma ? Donc, commerce ou profession ; donc, patente. Et bientôt le percepteur présenta la note... catastrophique.

Les animateurs du cinéma tinrent aussitôt un Conseil de guerre. Le succès de l'œuvre indiquait que son existence répondait à un besoin. Mais le *Cinéma Saint-Pierre* devait faire appel à la générosité des membres de l'Association pour boucler son budget : fallait-il encore lui demander de solder la patente formidable qui venait de lui être imposée ?

Il fut décidé que l'on soutiendrait la lutte : il n'était pas possible de laisser assimiler cette œuvre à une entreprise commerciale. Oui, on cherchait un gain, mais un gain qui ne se monnaye point. Et la lutte commença.

La perception multiplia ses papiers bleus, verts, jaunes. Le Conseil de préfecture fut saisi. Puis, le Conseil d'Etat. M^e Dupeyron, à Toulouse, et M^e Souriac, à Paris, nous prêtèrent leur précieux et généreux concours.

Enfin, après sept ans, le Conseil d'Etat, dans la séance du 25 Juillet 1929, rendait la décision suivante :

« Vu la requête et le mémoire ampliatif présentés par l'abbé Naudin, 21, rue Valade, à Toulouse, secrétaire-trésorier de « l'Education populaire », ladite requête et ledit mémoire enregistrés au secrétariat de la section spéciale du Contentieux du Conseil d'Etat le 18 Juillet 1924 et le 21 Octobre 1927, et tendant à ce qu'il plaise au Conseil annuler un arrêté en date du 25 Février 1924 par lequel le Conseil de

préfecture de la Haute-Garonne a rejeté sa demande en décharge de la contribution des patentes à laquelle la Société « l'Education populaire » a été assujettie pour l'année 1922, sur le rôle de la ville de Toulouse, en qualité d'exploitant de cinématographe.

Ce faisant,

Attendu que la Société « l'Education populaire », placée sous le régime de la loi du 1^{er} Juillet 1901, n'a pu se constituer que dans un but autre que celui de partager des bénéfices, que si elle admet à ses séances des personnes étrangères à l'association, la rémunération qu'elle en retire ne lui permet pas de couvrir les dépenses occasionnées par ces représentations qui n'ont donc nullement un caractère commercial.

Accorde la décharge demandée.

Vu l'arrêté attaqué,

Vu la réclamation présentée devant le Conseil de préfecture,

Vu les avis émis par le maire et les agents de l'administration des Contributions directes,

Vu le rapport du directeur des Contributions directes,

Vu les observations présentées par le ministre des Finances, en réponse à la communication qui lui a été donnée du pourvoi, lesdites observations enregistrées comme ci-dessus le 14 Avril 1928 et tendant à ce qu'il soit fait droit aux conclusions de la requête en raison du caractère désintéressé de l'entreprise. Vu, etc...

Considérant qu'il résulte de l'instruction que la Société « l'Education populaire » constitue une association déclarée, placée sous le régime de la loi du 1^{er} Juillet 1901, et n'a pu se former, dès lors, que dans un but autre que celui de partager des bénéfices, que, s'il est exact qu'aux séances récréatives qu'elle offre à ses membres, des personnes étrangères à l'association sont admises moyennant une légère rétribution, la rémunération ainsi procurée à l'œuvre dont il s'agit est notamment insuffisante pour couvrir les dépenses occasionnées par ces représentations, et que c'est avec le produit des dons provenant de la charité privée et de prélèvements sur les ressources générales de la Société que le surplus desdites dépenses est acquitté, que, dès lors, la requérante ne peut être regardée comme ayant exercé une industrie ou une profession au sens des dispositions de la loi du 15 Juillet 1880, et que c'est à tort que le Conseil de préfecture de la Haute-Garonne a rejeté la demande en décharge présentée au nom de ladite Société,

Décide :

Art. 1^{er}. — L'arrêté susvisé du Conseil de préfecture de la Haute-Garonne est annulé.

Art. 2. — Il est accordé à la Société dite « l'Education populaire » décharge des impositions locales perçues au titre des patentes auxquelles cette Société a été assujettie pour l'année 1922. »

(L'Action Catholique.)

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

Hiver 1930-1931. — SERVICE AUTOMOBILE DE FIN DE SEMAINE, organisé par la Compagnie d'Orléans, QUIMPER-PONT-L'ABBÉ, et retour, du 4 Octobre 1930, au samedi, veille des Rameaux 1931. — Quimper, départ les samedis et dimanches à 20 h. 30 ; arrivée à Pont-l'Abbé à 21 h. 10.

Pont-l'Abbé, départ les dimanches et lundis à 6 h. 10 ; arrivée à Quimper à 6 h. 50.

Même service les veilles, jours et lendemains de fêtes.

Sont admis, sans supplément, les voyageurs munis de billets directs toutes classes de ou pour Pont-l'Abbé pour les au-delà et des en-deçà de Quimper ; les bagages enregistrés suivent par le premier train suivant.

Les voyageurs en provenance ou à destination de Quimper sont admis dans la mesure des places disponibles au prix de 5 francs par place (enfants de 3 à 7 ans : 2 fr. 50).

BIBLIOGRAPHIE

" LITURGIA "

Les fidèles éprouvaient jusqu'ici quelque difficulté à s'instruire des choses liturgiques. Certes, beaucoup de livres ont été publiés sur ces questions depuis une trentaine d'années, mais les meilleurs s'adressaient plutôt au clergé ; ils ne traitaient d'ailleurs qu'un point de l'immense programme. Une encyclopédie manquait. On réclamait partout un ouvrage complet et ordonné, mais de maniement facile. Qui fût solidement construit sur la science authentique et cependant accessible au grand public. Un manuel vraiment pratique.

Ce manuel paraît enfin. C'est *Liturgia* (1), le gros volume qu'avec tant d'intelligence vient de bâtir M. l'abbé Aigrain. Non qu'il l'ait tout entier rédigé de sa main, mais il a su élaborer un judicieux programme et, pour le remplir, grouper une équipe — à la vérité fort diverse, cela assure contre la monotonie — qui s'est appliquée à donner exactement ce que le lecteur attendait.

Le plan général de l'ouvrage est donc fort bien conçu. Une première partie est consacrée aux principes généraux servant de base à la liturgie. Trois chapitres, clairs et brefs, la constituent : *la Liturgie et la Théologie*, par M. Vigué, P. S. S. ; *la Liturgie et le Droit canonique*, par M. Cimetier, P. S. S. ; *la Liturgie et la Spiritualité*, par le R. P. Lavocat, O. P.

La deuxième partie traite des personnes et des choses. Douze chapitres, dont nous ne saurions assez souligner la valeur. Quelle fortune de trouver réunis là, à côté des intéressantes précisions sur l'autel, apportées par M. le chanoine Frézet, les études, si intelligentes, si nettes, de M. l'abbé Bayart, sur les ministres de la liturgie, la décoration de l'autel, le mobilier liturgique ; celles de M. l'abbé Rabotin, solides et neuves, sur le costume, le cérémonial, les textes liturgiques ; le long chapitre émouvant où M. l'abbé Gaucheron décrit l'église (temple matériel), ses formes diverses au cours des siècles, rappelant partout de quelles invisibles réalités le temple est le symbole ; les pages signées F. Eygun, sur les vases sacrés d'aujourd'hui, de jadis, qu'on nous montre même, car *Liturgia*, pour comble, est illustré. Et, sur les livres liturgiques, l'exposé, très complet et pourtant facile à saisir de M. l'abbé Duret ; sur le chant grégorien, le précieux petit traité pratique de

Dom Maur Sablayrolles, O. S. B. ; sur la *musique polyphonique*, qui a place, elle aussi, dans le cadre de l'office liturgique, les indications d'un maître de chapelle expérimenté, M. F. Raugel.

La troisième partie étudie les *liturgies et les fonctions liturgiques*. La liturgie romaine y occupe évidemment une place prépondérante. Six chapitres lui sont consacrés : la *liturgie romaine*, la *messe romaine*, l'*office romain*, l'*année liturgique*, les *sacrements et les sacramentaux*. Puis viennent les *autres liturgies occidentales*, y compris les liturgies des différents ordres monastiques, et enfin les *liturgies orientales*.

Pour préciser l'intérêt de ces chapitres, il suffit de citer les noms des auteurs : Dom Cabrol, Dom Gaspar Lefebvre, Dom Gougaud, les RR. PP. Rouët de Journal, Molien, Salaville, Le Carou, Lavocat, M. Cimetier, l'abbé Aigrin se sont partagé la tâche. On devine quels trésors nous sont offerts là ! Il semble qu'on nous tende une inépuisable richesse.

Pour conclure, une courte quatrième partie explique la *vie et l'esprit liturgique*. Son premier chapitre, de M. l'abbé Grimaud, montre le rôle de la *liturgie dans la vie chrétienne*. Le second chapitre parle de l'*éducation liturgique*. Son auteur nous touche de trop près pour que nous nous sentions qualifiés à le juger. Disons seulement qu'on s'est efforcé de répondre aux questions posées par les mères. Et le manuel se ferme sur de belles pages, trop courtes à notre gré, où M. l'abbé Duret définit le *génie de la liturgie*, son triple génie artisan, social et religieux. Ici, comme en tant d'autres endroits du volume, nous trouvons des choses neuves, qui ne sont nulle part ailleurs.

Une si rapide énumération des matières enfermées dans *Liturgia* montre déjà le prix de cette véritable somme des connaissances liturgiques. Tout y est de ce que nous voulons savoir. Pour chaque rubrique, des écrivains spécialement compétents présentent des notions précises et complètes. Nourris d'érudition, ils nous en apportent le suc. Point d'appareil scientifique, qui nous encombrerait sans nous servir, mais, en fin de chapitre, une bibliographie parfaitement au point permettant à ceux qui le désirent d'approfondir jusqu'à ses sources le sujet.

Aussi ce manuel convient-il au laïc d'instruction strictement primaire comme au séminariste, au curé embarrassé pour construire ou décorer son église, comme au compositeur désirant écrire un motet. Il guide la maman voulant instruire son petit enfant et l'artisan qui s'apprête à modeler un bénitier. Il intéresse le maître de chapelle et le sacristain, le catéchiste de village et l'étudiant du cours d'histoire.

Et cette variété des sujets traités dans *Liturgia* est vraiment significative. Voyez tout ce qu'il faut toucher sitôt qu'on aborde le culte officiel. On s'occupe du dogme et de l'architecture, du droit canon et de la musique, de couture et de spiritualité, de Rome et de l'Orient... Tout est dans la liturgie. Puissions-nous le comprendre en feuilletant ce gros livre !

Hâtons-nous donc de le placer, avec les livres de chevet, près du missel, à la portée de notre main. Nous le consulterons comme un dictionnaire. Cesserons-nous jamais d'en avoir besoin ! J'avoue humblement, pour ma part, que je n'y compte point.

Marie-Louise BAUD.

(1) *Liturgia* (Collection « *Manuels du Catholique d'Action* »), 1 vol. cart. (13x20), nombreuses illustrations. Bloun et Gay, éditeurs, 57 francs.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche 9 Novembre. — 22^e après la Pentecôte. — Dédicace de l'Archibasilique de Saint-Sauveur. Double de 2^e classe. Blanc.

Lundi 10. — S. André Avellin, confesseur. Double. Blanc.

Mardi 11. — S. Martin, évêque et confesseur. Double. Blanc.

Mercredi 12. — S. Martin 1^{er}, pape et martyr. Semi-double. Rouge.

Jeudi 13. — S. Didace, confesseur. Semi-double. Blanc. Octave de la Dédicace de la propre Eglise. Double-majeur. Blanc.

Vendredi 14. — S. Josaphat, évêque et martyr. Double. Rouge.

Samedi 15. — Ste Gertrude, Vierge. Double. Blanc.

Dimanche 16. — 23^e après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Rosporden. du 9 au 13 Novembre.

Plouvorn. du 14 au 18 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Le 11 Novembre. — Une cérémonie sera célébrée, pour l'Armistice, dans chaque paroisse. On y chantera le *Te Deum*. Une absoute terminera l'office.

Les autorités civiles seront invitées à la cérémonie, et des places leur seront réservées.

II. Pour les victimes de la tempête. — Divers Anonymes, 125 fr. ; Mme la comtesse de Martimprey, au Chesnay (S.-et-O.), 2.000 fr. ; Anonyme, Locronan, 60 fr.

III. Souscriptions reçues pour la construction du nouveau Séminaire (suite) :

Anonyme, Saint-Pol de Léon	1.000
Anonyme	20
R. P. Jacques Le Berre (nouveau versement)	1.000
La paroisse de Plonévez-du-Faou (nouv. vers.)	150
Anonyme	5

— 772 —

Anonyme	1.500
M. Kerhervé, professeur, Pont-Croix (nouv. vers.) ..	500
M. Queinnec, professeur, Lesneven (1 ^{er} vers.)	500
M. Uguen, professeur, Pont-Croix (nouv. vers.)	500
M. Corre, recteur de Henvic	500
M. l'abbé P. Nicolas, de Henvic (nouv. vers.)	100
M. l'abbé J. Nicolas, professeur, Saint-Pol	1.000
Mme veuve J.-M. Nicolas, Henvic	1.000
Mme veuve Pierre Messenger, Henvic	50
Anonyme, Henvic	50
Anonyme, Saint-Corentin, Quimper	100
Anonyme — — —	60
Anonyme — — —	50
Anonyme, Sainte-Croix, Quimperlé	50
Anonyme, Landerneau	500
Anonyme, Plouescat	100
M. Mérien, recteur, Lanhouarneau	1.000
La paroisse de Lanhouarneau	4.230
Anonyme, Mahalon	100
Divers, Loctudy	500
Anonyme	50
Anonyme	10
Anonyme B.	50
Anonyme, Carmes, Brest	500
Anonyme, Ouessant	500
Divers, Plabennec	450
M. Poupon, vicaire, Bodilis (2 ^e vers.)	500
En souvenir de trois missionnaires Sud-Africains, les RR. PP. Quinquis, Tanguy et Guilcher	1.000
Rme Père Abbé de la Melleraye (3 ^e vers.)	1.000
Les élèves de l'ancien pensionnat des Ursulines de Morlaix	3.000
Mlle Plassard, institutrice libre à Langoëlan (Morb.) ..	2.000
Les Religieuses Augustines de Pont-l'Abbé	2.000
Anonyme Loctudy	500
Mlle M. de Coëtlosquet, Paris	100
Mme veuve Kérouanton, Quimperlé	100
Anonyme, Quimperlé	50
Mlle Le Bail, Plouharnel (Morb.)	100
Anonyme, Nantes	1.000
Une Jubilaire	310

Prière d'adresser les souscriptions à M. l'Econome du Séminaire, trésorier du syndicat : C. C. P. Nantes, 1 77 25, M. Sparfel Pierre, 14, rue Verdelet, Quimper.

PARTIE NON OFFICIELLE

POUR LE MOIS DES TRÉPASSÉS

Mort, Décédé, Défunt, Trépassé. — Ces quatre mots : *Mort, Décédé, Défunt, Trépassé* paraissent et sont synonymes, mais, s'ils désignent un seul et même objet, ils le désignent avec les nuances que nous voudrions marquer.

— 773 —

Le mot *mort* signifie précisément la cessation de la vie. Il ne présente à l'esprit aucune autre idée. Aussi se dit-il des animaux, tandis que les autres ne se disent qu'à l'égard de l'homme.

Le *décès*, c'est, par suite de la cessation de la vie, le retranchement de la société humaine. Il vient du latin *cedere*, quitter sa place, la céder à un autre. C'est un terme de jurisprudence, il appartient surtout à l'administration civile. S'il n'a plus la brutalité du mot *mort*, il n'éveille cependant dans l'esprit aucune idée religieuse.

Avec le mot *défunt* apparaît l'idée morale. Le défunt est celui qui a achevé de remplir sa fonction en ce monde. Ce terme vient du latin *fungi, functus*, s'acquitter d'une charge. Dire de quelqu'un qu'il est défunt, c'est dire qu'il s'est acquitté, plus ou moins bien, de la charge de la vie et des devoirs qu'elle impose.

Le mot *trépas* est le mot chrétien. Il exprime l'idée du passage d'une vie à une autre. Trépasser, c'est passer outre, passer au delà des limites de ce monde, pour entrer dans le monde des esprits et de l'éternité. Ce mot que les païens ne connaissent pas, que la foi a mis sur les lèvres de nos pères, voile l'image de la mort et imprime à l'âme de celui qui le prononce et de ceux qui l'entendent une sorte de « *Sursum Corda* » qui transporte la pensée vers la vie future, fait entrevoir ses récompenses et ses châtiments éternels, et met, par suite, au cœur, la prière, la résolution au devoir et l'espérance. Pourquoi faut-il que ces expressions si chrétiennes et si belles : *trépas, trépassement, trépassé*, se rencontrent aujourd'hui si rarement sur les lèvres, même des fidèles ?

Résumons : à s'en tenir au sens même de l'expression, le *mort* n'est plus, il est cendre et poussière. Le *décédé* non seulement n'est plus, mais sa place est prise, et c'est à peine si son souvenir demeure. Le *défunt* a vécu, il a rempli sa fonction. Le *trépassé* vit encore d'une vie nouvelle et éternelle, celle que ses mérites lui ont obtenue. Il est devenu bien rare d'entendre prononcer les mots *défunt* ou *trépassé* ! Dans le langage usuel, il n'est plus question que de *mort*. C'est encore un signe du matérialisme qui s'introduit en tout et partout.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — XXII^e Dimanche après la Pentecôte, 9 Novembre : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 7 heures, à la Chapelle, réunion des Enfants de Marie.

Mardi : Anniversaire de l'Armistice et de la Victoire : messe à 9 h. 1/2, convocation des autorités civiles et militaires, allocution de Monseigneur l'Evêque, chant du *Te Deum* et de l'absoute pour les victimes de la guerre.

Vendredi : confession des petits enfants.

Toute la semaine : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — XXII^e dimanche après la Pentecôte (9 Novembre) : Dédicace de la Basilique de Saint-Sauveur ; Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement.

Mardi : Fête de l'Armistice : *Te Deum* à la fin de la messe de 7 heures, puis service pour les Victimes de la guerre.

Les autres jours de la semaine : excepté samedi, service pour les Trépassés à 7 h. 1/2.

Vendredi : à 8 heures du soir, Chemin de la Croix pour les défunts, bénédiction de la Vraie Croix.

Réunion du Comité diocésain de la Ligue d'Action Catholique.

Cette réunion s'est tenue à l'Evêché, mercredi dernier, 5 Novembre, sous la présidence de Monseigneur l'Evêque. La plupart des cantons du diocèse étaient représentés dans cette assemblée, comprenant une centaine de délégués.

Après le compte rendu financier de M. le chanoine Perrot, la parole est donnée à M. le chanoine Le Goasguen. Les principaux points de son rapport furent l'objet d'un échange de vues des plus intéressants.

On s'occupa tout particulièrement du fonctionnement de l'Action Catholique : mouvement de masse destiné à atteindre le plus de monde possible ; nécessité d'une élite agissante pour encadrer, entraîner et recruter des adhérents ; cohésion plus grande entre les diverses Unions locales et l'Union cantonale, entre l'Union cantonale et le Secrétariat diocésain ; perception des cotisations par les chefs de quartier. Sur tous ces points, d'ailleurs, on ne fait que s'en tenir aux indications du livret-guide, toujours d'actualité, et dont va paraître bientôt une nouvelle édition.

La question des Assurances sociales retint assez longuement l'attention de l'assemblée. Les résultats de la campagne en faveur de la caisse primaire de l'Union Finistérienne Mutuelle, bien que nullement négligeables, ne sont pourtant pas aussi décisifs qu'on aurait pu l'espérer. Diverses suggestions sont proposées pour améliorer cette situation.

Le rapporteur attire aussi l'attention de l'assemblée sur l'œuvre des secrétariats sociaux, sur les syndicats chrétiens, insiste sur l'appui mutuel que peuvent se prêter l'Action Catholique et les Amicales scolaires.

Les mouvements de jeunesse, tels que la Jeunesse catholique, la J. O. C., la J. A. C., sont à encourager dans leur essor et dans leur œuvre de conquête.

Le Bulletin diocésain de l'Action Catholique et l'Essor continueront à assurer la liaison, mais il faut leur permettre de vivre et de se développer en faisant une campagne d'abonnements.

Au cours de cette année, M. le commandant Vannier et M. le chanoine Le Goasguen feront, comme de coutume, la visite des cantons. Des conférenciers de marque, tels M. Henrio, seront invités à venir porter la parole dans plusieurs de nos groupements d'Action Catholique.

Des plans d'étude sur l'Action catholique et le laïcisme, sur l'Education chrétienne et l'Ecole unique, sur les grandes

directives papales sont en préparation pour les comités et les réunions d'adhérents.

Enfin l'on projette deux réunions de masse, l'une à Quimper, l'autre au Folgoat, au cours de l'année 1931.

Monseigneur remercie vivement le rapporteur et tous ceux qui prêtent leur concours à l'Action catholique, et donne sa bénédiction.

QUIMPER. — Grande Kermesse au profit des Sœurs Gardes-Malades. — Dimanche 9 Novembre, de 9 à 22 heures, Grande Kermesse au Gymnase municipal, donnée au profit des Sœurs Gardes-Malades de la rue des Reguaires (entrée, 50 centimes), et le samedi 8, de 14 à 18 heures (entrée gratuite).

Soldes et attractions, tir, exposition artistique. — Séance théâtrale, à 20 h. 30.

Avis de services. — Le mercredi 12 Novembre, à 10 h. 30, sera célébré à TRÉFLEZ, le grand service anniversaire pour le repos de l'âme de M. l'abbé Ollivier, ancien recteur de Lanarvily, décédé et inhumé à Tréfleze.

— Le service de huitaine pour le repos de l'âme de M. l'abbé Rozec sera chanté, mercredi 12 Novembre, à SAINT-URBAIN.

Un premier service fut chanté, mercredi 5 Novembre, à Saint-Méen.

Retraite-Adoration. — On recommande aux prières des communautés et des personnes pieuses, la retraite-adoration de Plouvorn, qui aura lieu du 14 au 23 Novembre.

Récollections sacerdotales. — Direction de M. le chanoine Le Roy : Fouesnant, jeudi 13 ; Briec, lundi 17.

Croisade Eucharistique. — Après la Journée diocésaine de Quimper, Monseigneur a daigné féliciter le Secrétariat dans les termes suivants :

« L'Evêque de Quimper et de Léon garde un souvenir émouvant de la Journée du 16 Octobre... Il a lu les rapports avec un très vif intérêt.

» Il bénit les Croisés de l'Eucharistie et leurs familles. Il leur rappelle que prière, sacrifice, apostolat doivent aboutir à une vie de dévouement, et que la communion fréquente et bien faite est la vraie source du dévouement au devoir sous toutes ses formes. »

— Les cantiques officiels de la Croisade, traduits en breton par M. l'abbé Conq, recteur de Locquéno, sont en vente au Secrétariat (3, rue d'Aiguillon, Brest), au prix de 0 fr. 15 l'exemplaire.

Erratum. — Au rapport de l'Œuvre des Vocations, tableau d'honneur :

Saint-Louis, le 2^e chiffre : 11.000.

Lesneven, le 2^e chiffre : 2.730, ce qui le place au 20^e rang.

Saint-Pol-de-Léon (Ursulines) : demi-bourse à un séminariste : 600 fr.

Enseignement libre. — Les Conférences pédagogiques auront lieu :

Pour les Instituteurs : le 18 Novembre, à Brest ; le 19, à Lesneven ; le 5 Décembre, à Pleyben ; le 10, à Quimper ; le 16, à Morlaix.

Pour les Institutrices : le 17 Novembre, à Brest ; le 20, à Landerneau ; le 4 Décembre, à Châteaulin ; le 11, à Quimper ; le 12, à Quimperlé ; le 18, à Morlaix.

Le sujet de la Conférence sera la lecture aux Cours préparatoire et élémentaire pour les Institutrices ; au Cours élémentaire pour les Instituteurs.

L'Inspection diocésaine serait reconnaissante à MM. les Curés et Recteurs s'ils voulaient bien communiquer ces renseignements à MM. les Directeurs et à Mlles les Directrices des Ecoles, et leur dire de plus qu'ils n'ont pas à répondre à la dernière circulaire de la « Famille Bretonne » : l'affaire a été réglée entre l'Inspection et cette Mutualité.

Retraite d'Enfants de chœur. — Une retraite est projetée pour la seconde partie de la semaine de Pâques, dans la Maison de la Retraite, à Lesneven. — Prière d'adresser toute correspondance à ce sujet, soit à Mme la Supérieure de Lesneven, soit au Secrétariat diocésain (3, rue d'Aiguillon, Brest). — Les instructions seront données dans la langue usuelle des jeunes retraitants.

VI^e Congrès national de Recrutement sacerdotal. — Il sera tenu à Toulouse, 13-16 Novembre 1930. — Le 13, conférence aux jeunes filles, futures propagandistes. Le 14, offices pour les dames, et séances d'études pour les prêtres. Le 15, réunion des hommes, fête du Sacerdoce pour les enfants. Le 16, séances générales.

Présidents : S. E. le cardinal Verdier, S. G. Mgr Saliège.

Orateurs : NN. SS. du Vauroux, Gerlier, Moussaron ; MM. Goyau, abbé Bergey, chanoine Thellier de Poncheville, R. P. Bellouard.

Rapporteurs : Mgr Deschamps, R. P. Lalande, MM. les chanoines Théas, de Casteljaud, Ardant, Chambert.

Les fidèles prieront pour cet important Congrès.

CONCARNEAU. — **Le service religieux pour les Victimes de la tempête, le dimanche 2 Novembre.** — La vaste église ne fut pas assez grande, et beaucoup de fidèles durent se résigner à rester dans le narthex. Les familles en deuil, celles de la paroisse et celles des paroisses environnantes, Lanriec, Trégunc, Névez, Riec-sur-Bélon, entouraient le catafalque, jusque dans les bas-côtés. L'église était tendue d'immenses draperies. Le Comité organisateur, les corps constitués, les députés de la région, les conseillers municipaux, le capitaine de frégate Marie, représentant le préfet maritime de Brest, le contre-amiral Guillou, et un grand nombre de marins, on peut dire toute la masse des marins-pêcheurs, formaient des rangs pressés, au haut de la nef. Au chœur, Mgr l'Evêque était assisté de MM. les vicaires généraux Cogneau et Joncour,

M. le chanoine Le Roy, M. le Curé de Riec, MM. les Recteurs de N.-D. du Passage, de Trégunc, de Névez, de Beuzec se joignaient au clergé de la paroisse et de l'école libre.

Alternant avec le clergé, l'office liturgique fut chanté en perfection par la Schola paroissiale, admirablement formée par les soins de M. Burel, vicaire. Elle fit entendre aussi, pendant la messe, plusieurs motets très beaux et très pieux.

Monseigneur prononça une allocution sur ce thème : « *Credo quod Redemptor meus vivit...* Je crois que mon Rédempteur est vivant et qu'au dernier jour je ressusciterai, que revenu dans ma propre chair je verrai Dieu mon Sauveur. »

Après avoir déclaré que « dans le deuil qui nous accable la prière est facile et presque instinctive », Monseigneur rappelle un souvenir personnel.

« Un jour, il y a une cinquantaine d'années, dans l'île de Houat, j'assistais à un service funèbre. Il y avait très peu d'hommes dans l'assistance. Ils étaient tous en mer, au travail. Mais l'église était pleine de femmes en deuil. Et j'entendis, après les leçons de cet office des morts, toutes ces femmes entonner, pour répondre au célébrant, dans un unisson où se mêlaient les voix fraîches des jeunes filles aux voix graves ou cassées des mères et des grand'mères, les versets qui chantent notre foi dans la résurrection : *Credo quod redemptor meus vivit* : je crois que mon Rédempteur est vivant et qu'au dernier jour je ressusciterai, et que revenu dans ma propre chair, je verrai Dieu mon Sauveur.

» Ce chant donnait le frisson, le frisson de l'espérance autant que celui du deuil. *Credo*, c'est la seule parole qui puisse sur la terre consoler ceux qui souffrent, car elle transforme les larmes en prières.

» C'est cette parole qui a soutenu, dans leur virile angoisse, les bons matelots pour lesquels vous avez demandé, Messieurs, cet office funèbre.

» ... Le Rédempteur était là, à l'heure où la tempête formidable faisait 203 victimes, 127 veuves, 193 orphelins... »

L'Evêque ajoute que les victimes n'ont pas discuté les vues de la Providence, qui leur a donné la grâce dans l'épreuve.

« Certes, dit-il, ils ont rempli leur devoir. Le monde entier a appris avec admiration que, sous l'assaut des vagues et du vent, les équipages bretons, les hommes comme les capitaines, et les mousses aussi vaillants, aussi tenaces, aussi pleins de cœur et pleins de foi que les hommes, se sont obstinés à leur poste, en priant la bonne Mère Sainte Anne. »

Dieu aussi les a bénis. Les fautes, il les a pardonnées à ces hommes dont beaucoup avaient été eux-mêmes des rédempteurs : sauveurs de la France, sauveurs de leurs familles, qu'ils aiment toujours, devant Dieu. Que leurs familles les aiment aussi toujours !

« Aimez-les en priant pour eux... Aimez-les en élevant avec soin les enfants qui devront continuer leurs pères.

» Il y a cinq ans, étant à Rome, j'appris par une dépêche l'héroïque sacrifice des marins du bateau de sauvetage de Penmarc'h, morts en portant secours à des naufragés. Ce

jour-là même, j'allais voir le Pape Pie XI. Il venait de lire dans les journaux la nouvelle de la catastrophe. Sa première parole fut pour me dire, après m'avoir exprimé son admiration et sa compassion : « Bénissez les veuves de la part du Pape, et surtout recommandez-leur de donner aux enfants de ces héroïques Bretons une éducation profondément chrétienne. Qu'elles les pénètrent d'Évangile, pour qu'ils égalent leurs grands morts, si c'est possible, par une vertu plus parfaite dans une foi plus éclairée et plus réfléchie. »

» Aimez-les, vos morts, en écoutant leurs conseils d'outre-tombe.

» Ils vous disent :

« Vous n'avez pas peur du travail, apprenez à le sanctifier. Soyez sobres... Soyez économes... Fuyez les plaisirs qui démoralisent... Voilà les suprêmes leçons de ceux que vous aimez... »

Monseigneur termine en saluant les âmes, pierres vivantes du temple spirituel dont l'église neuve, si belle, est l'image matérielle, — et en redisant avec l'Eglise la foi catholique en la Résurrection.

LANGOLEN. — **Bénédiction d'une école de garçons.** — Vous n'étiez pas à Langolen, le 11 Octobre ? Regrettez-le : par sa signification, cette journée dépassait les limites de ce petit bourg perdu à 17 kilomètres de Quimper : elle évoquait trente années de notre histoire religieuse.

Il y a trente ans, en effet, des lois d'exception s'élaboraient qui allaient proscrire parmi les Français ceux dont la vie est consacrée à l'instruction et au soulagement de leurs semblables.

Les religieuses de Langolen ne furent pas oubliées. Pourtant, ce n'est pas à elles que l'on en voulait, c'était à leur maison : elle devint l'école laïque de garçons ; et plus encore, à leur maître, Jésus.

Par suite d'un nouveau décret, le Christ fut donc à son tour chassé de l'école où les religieuses l'avaient laissé : les petits garçons de Langolen n'avaient plus le droit de le voir ni d'entendre parler de lui en classe. Leurs parents vinrent le 3 Janvier 1907 recueillir pieusement les deux crucifix ; ils les portèrent à l'église en chantant leur fidélité quand même au divin Proscrit : « *Nous voulons Dieu dans nos écoles, Dans l'âme de nos chers enfants...* »

Après plus de 23 ans, ces croix ont été reprises, dimanche 19 Octobre, et portées en triomphe, non pas à leur ancienne demeure — elle leur reste toujours fermée ! — mais à des bâtiments scolaires neufs, et déjà trop petits, où l'on donnera aux enfants la même éducation chrétienne que jadis leurs parents ont reçue.

Non plus comme une protestation, mais comme une affirmation victorieuse et sûre de son droit, le même chant résonnait : « *Nous voulons Dieu dans nos écoles, Dans l'âme de nos chers enfants, Afin qu'on enseigne à nos fils, Sa loi sa divine parole, Sous les regards du Crucifix.* »

M. le chanoine Salomon célébra la grand'messe et bénit

l'école Saint-René. M. le chanoine Grill, dans une vibrante allocution, félicita ses compatriotes d'avoir compris le mal fait à l'enfance chrétienne par l'enseignement sans Dieu — les maîtres qui sont obligés de le donner fussent-ils les plus instruits et les meilleurs du monde. — Il se réjouit avec eux pour l'avenir de la paroisse de voir réaliser chez eux cette école chrétienne qui est partout et toujours la première nécessité de l'Eglise, et qui a toujours été regardée comme telle. Témoin ce mot célèbre du cardinal Manning : « A Dieu ne plaise que je mette une pierre à la cathédrale de Westminster, tant qu'il y aura encore un enfant catholique dans les écoles protestantes. »

Et le cardinal Charost est plus net encore : « Sur la porte de chaque école libre on pourrait écrire « rue de l'église ». Barrez la rue, c'est-à-dire fermez l'école et bientôt l'église sera vide. »

Après la cérémonie, M. le Recteur réunit à sa table, non pas tous les souscripteurs — aucune salle n'eût pu les contenir — mais quelques-uns d'entre eux, et en leurs personnes, il remercia tous ses paroissiens du travail personnel, des charrois gratuits, de l'argent versé, qui, du rêve impossible, ont fait une réalité.

Un merci spécial était bien dû à celui qui, plus que tout autre, a contribué à cette construction. Le nom de l'école Saint-René perpétuera son souvenir, comme l'école libre de filles, celui de M. de la Grandière, et la statue de son saint patron présidera aux jeux des enfants, sur le terrain qu'il a mis à leur disposition.

GUILERS. — **Mission.** — Le 15 Octobre au soir réapparaissent à Guilers les missionnaires impatientement attendus par les paroissiens. Ils n'y étaient pas des inconnus. En 1922, les Pères Le Provost et Le Jollec s'y étaient déjà dépensés en semblable occasion. Cette fois, ils bénéficièrent du concours des Pères Turmel et Colin, à qui s'étaient joints M. le chanoine Caugant, ancien supérieur de la Maison de Saint-Joseph, et MM. les abbés Morvan, vicaire à Saint-Mathieu de Morlaix, et Jézéquel, vicaire à Saint-Marc.

Ils purent voir, dès le premier contact, de quelle sympathie ils étaient l'objet. L'empressement joyeux des retraitants, leur attention soutenue, leur fit comprendre bien vite que leur mission serait facile et consolante.

Trois semaines durant, ils prodiguèrent à leurs auditoires divers le pain de la divine parole, éclairant les esprits, touchant les cœurs, renouvelant les âmes. Le résultat dépassa leurs prévisions. Jamais la Table Sainte n'avait accueilli communiant plus nombreux et plus fervents.

Le dimanche 26 Octobre, fête du Christ-Roi, se déroula une cérémonie qui fit perler des larmes à bien des yeux. La vieille église, restaurée et agrandie par les soins du vénéré Pasteur, ne pouvait contenir la population accourue tout entière à sa dédicace solennelle. Elle s'était, à cette occasion, revêtue d'une magnifique parure. A l'autel, une riche décoration de verdure et de fleurs, rehaussée par le vif éclat

d'innombrables lumières, sur lesquelles tranchaient le scintillement des bougies électriques.

Les lignes d'architecture étaient soulignées avec un goût exquis par des guirlandes de glycines multicolores courant en festons sur les murs, descendant sur les colonnes, se rejoignant en corbeilles fleuries au-dessous des arcades, formant ainsi comme une voûte charmante du plus heureux effet.

La cérémonie était inédite à Guilers ; elle ne se reproduira pas de sitôt. Le Père Supérieur de la mission y présida, dans une atmosphère d'émotion recueillie. Il inaugura ensuite le Christ monumental qui a été dressé récemment contre une colonne en face de la chaire à prêcher.

La Toussaint fut une vraie fête du Ciel. La petite Sainte de Lisieux fut, ce jour-là, à l'honneur. Une statue fort belle de la Sainte attendait ce moment pour recevoir sa bénédiction. Le Père Supérieur y ayant procédé, elle fut portée en triomphe à travers les rues du bourg, au milieu des acclamations et des chants.

Heureux paroissiens de Guilers ! Vous ne pouviez pas mieux clore votre mission. Elle est puissante, cette humble fille du Carmel ; gardez-lui votre foi ; et puisse-t-elle vous garder elle-même, malgré le voisinage pernicieux de la grande ville, l'amour du Christ et de sa sainte Loi. X...

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Congrès de la Natalité à Lille (suite). — *Vœux de la Commission catholique : Service social et Famille.* — Considérant :

— Que dans l'ambiance ouvrière présente, la famille ouvrière court un grave danger.

— Qu'il est urgent, indispensable, de modifier cette ambiance dans un sens favorable à la famille.

— Qu'un des moyens apparus à l'expérience particulièrement efficace est le fonctionnement, dans un milieu de familles nombreuses, si possible sélectionnées, d'un service social ayant pour premier souci le bien de la famille.

La Commission catholique du Congrès de la natalité émet le vœu :

— Que la formation donnée dans les écoles du service social et en particulier dans celles préparant les infirmières visiteuses de l'enfance, soit profondément pénétrée de sens familial.

Logement et foyer. — La Commission catholique du Congrès de la natalité, observant tous les périls auxquels le taudis expose la famille ouvrière dans sa santé, dans son budget, dans son existence même, recommande vivement la participation aux œuvres de construction, de prêt, d'amélioration du logement, etc., qui luttent directement contre le taudis.

Mais observant que le taudis résulte de causes générales et qu'il ne suffit pas d'offrir à la famille une maison saine pour obtenir une maison familiale, insiste sur la conception chrétienne de l'habitation. Pour que la maison subsiste et,

au lieu d'être transformée en taudis, devienne un « foyer », il faut que la famille y trouve le lieu de son unité, que le foyer soit gardé par la mère, et que le travail industriel n'empêche pas la réunion à certaines heures des membres de la famille. Ces conditions exigent une évolution sociale et économique qui réclame de multiples initiatives et un long effort ; mais, dès maintenant, il convient de s'appliquer à l'œuvre d'éducation morale et de formation ménagère qui prépareront la mère à son rôle de gardienne du foyer.

Le recrutement des instituteurs libres (Congrès diocésain de Lille, 20-26 Octobre 1930). — Le T. C. Frère François de Sales, rapporteur, constate les besoins chaque jour croissants de l'enseignement primaire libre et la nécessité d'en renforcer les effectifs sans cesse défailants.

Le personnel enseignant diminue, dit-il d'abord, parce que les vides causés par la mort, la vieillesse, la maladie et parfois l'exode vers d'autres professions, ne sont pas tous comblés. D'autre part, avec l'arrivée de ceux qu'on a appelés « les enfants de la Victoire », la population des écoles va croissant ; elle exige une augmentation de classes... Comment remédier à cette *crise de personnel* ? — Le mieux, outre le retour des religieux enseignants, est de former des jeunes gens qui se dévouent à l'enseignement, de s'intéresser aux jeunes brevetés et de les rendre capables d'être, à dix-huit ans, titulaires d'une classe.

Après avoir détaillé le bilan de l'effort réalisé dans les deux diocèses de Lille et de Cambrai, le distingué rapporteur exprime son désir de l'amplifier. « L'Ecole chrétienne, dit-il, doit être une pépinière de prêtres et d'instituteurs chrétiens. N'est-ce pas ce qu'elle peut donner de plus précieux à l'Eglise et à la France pour assurer l'avenir ? » 214 sujets sortis, en cette décade, des écoles libres de nos deux diocèses pour les Petits Séminaires, voilà certes un chiffre éloquent ! Il met en vedette la conjugaison des trois verbes : prier, vouloir, agir pour le « sacerdoce de l'instituteur chrétien : « Au cours des catéchismes paroissiaux, au patronage, dans les réunions de jeunes, dans un sermon de circonstance, parler de la vocation d'instituteur, en faire ressortir la grandeur et la nécessité au point de vue social, c'est là un excellent moyen d'agir. Les familles, par ailleurs, hésitent devant le sacrifice d'une séparation qui supprime tout espoir d'honneurs humains ou d'avantages matériels. Cette hésitation est bien naturelle !... Mais le prêtre peut la faire tomber : il faut que le recrutement s'intensifie : l'avenir de nos écoles chrétiennes l'exige. »

BIBLIOGRAPHIE

Le livre indispensable pour connaître le mouvement jociste : LE MANUEL DE LA J. O. C. — I. Le problème de l'adolescence salariée ; II. Notes d'histoire ; III. Le programme de la J. O. C. ; IV. Administration et organisation ; V. Les méthodes jocistes ; VI. Les services jocistes.

Un volume de 352 pages. Franco : 12 francs adressés à R. Le Gac, trésorier fédéral, rue Général-Lambert, Carhaix, C.C. Rennes, 170.70.

Amateurs de Musique religieuse,

chez M. H. WOLF, *place Saint-Corentin, Quimper* (face la Cathédrale), vous trouverez en disques les grandes œuvres suivantes :

Messe solennelle de Boezi, enregistrée à la chapelle Julienne de Rome, par les chœurs de Saint-Pierre du Vatican, sous la direction du compositeur.

Messe en si mineur de J.-S. Bach, pour chœurs et orchestres et des solistes, tels que Elisabeth Schumann, M. Balfour, Widdop et Schorr, etc.....

Chants grégoriens enregistrés par le chœur des Moines de l'Abbaye de Solesmes.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

QUIMPER — 7, Rue des Gentilshommes, 7 — QUIMPER

Maison Catholique

EXÉCUTION SOIGNÉE DE TOUS TRAVAUX

Catéchismes, Cantiques du Diocèse.

ARTS RELIGIEUX

MAISONS CHARLES LE PAUL

QUIMPER & LORIENT réunies.

16, Place Saint-Corentin, 16 — QUIMPER

ORNEMENTS — BRONZES — VITRAUX
CLOCHES — ORFÈVREURIE — STATUES

M. Ch. LE PAUL visitera sa clientèle.

HYGIÈNE DE L'ESTOMAC

Après et Entre les repas 2 à 3

PASTILLES VICHY-ETAT

assainissent la bouche -- facilitent la digestion

EXIGER LA MARQUE **VICHY-ETAT** — TOUTES PHARMACIES

PNEUS DUNLOP

45^e ANNÉE.

Vendredi 14 Novembre 1930.

N° 46.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche 16 Novembre. — 23^e après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

Lundi 17. — S. Grégoire le Thaumaturge, Evêque, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Mardi 18. — Dédicace des Basiliques Saint-Pierre et Saint-Paul. Double-majeur. Blanc.

Mercredi 19. — Ste Elisabeth, veuve. Double. Blanc.

Jeudi 20. — S. Félix de Valois, Confesseur. Double. Blanc.

Vendredi 21. — Présentation de la B. Vierge Marie. Double-majeur. Blanc.

Samedi 22. — Ste Cécile, Vierge, Martyre. Double. Rouge.

Dimanche 23. — Dernier après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Plouvorn	du 14 au 18 Novembre.
Logonna-Daoulas	du 19 au 21 —
Le Conquet	du 22 au 24 —

PARTIE OFFICIELLE**COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ**

I. Nos marins bretons. — S. S. le Pape Pie XI adresse à Monseigneur de Vannes ce télégramme, où nos pêcheurs Finistériens ne sont pas oubliés :

« Douloureusement affecté triste nouvelle désastre qui a consterné familles pêcheurs bretons, Saint Père exprimant vives condoléances et priant pour repos éternel défunts et célestes réconforts survivants, envoie à tous spéciale bénédiction apostolique.

» Nonciature Paris enverra par Votre Grandeur cinquante mille francs. — » Cardinal PACELLI. »

Nous avons reçu d'autre part :

De Son Eminence le Cardinal Verdier	20.000 f.
De Mgr l'Evêque d'Angers	1.000
De l'Union Bretonne d'Argenteuil (Seine), groupe paroissial	320
Divers anonymes	120

II. Lettre circulaire de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon, au Clergé et aux Fidèles de son diocèse, annonçant la mort de Son Eminence le Cardinal Charost, Archevêque de Rennes

MES BIEN CHERS FRÈRES,

L'Eglise de France est en deuil du plus éloquent de ses Cardinaux, et la Bretagne perd son Archevêque très vénéré et très aimé. Son Eminence le Cardinal Charost est mort, soudainement, le 7 Novembre au soir.

Avant même de prendre part à ses funérailles, je tiens à vous recommander son âme, pour que vous puissiez, de loin, vous associer aux prières solennelles que nous offrirons à Dieu pour lui.

Ce seront des prières d'affection reconnaissante. Le Cardinal a été un grand serviteur de l'Eglise et de la France.

Vous savez quelle voie douloureuse il a suivie à Lille pendant nos quatre années de guerre. Aucun Evêque n'a été à un plus haut degré, tandis que l'Allemand occupait le grand centre intellectuel, industriel et commerçant du Nord, le *défenseur de la cité*, l'animateur des âmes, le consolateur des affligés, le père des pauvres et des orphelins, le bon conseiller et le soutien de ses prêtres. Tout son ministère épiscopal, si pieux, si varié, si pratique, si accablant, a bénéficié de ce prestige patriotique sans cesse accru par la tourmente qui sévissait autour de lui sans l'abattre.

Son haut mérite le désigna au choix du Pape comme coadjuteur du cardinal Dubourg, archevêque de Rennes, dont il avait été le vicaire général, et auquel il ne tarda pas à succéder. En 1922, il était nommé Cardinal.

Alors commença une carrière d'apostolat sans repos dont l'élan hâta la fin.

Le Cardinal était né au Mans. Mais depuis longtemps il s'était fait une âme toute bretonne. Sa connaissance de notre Histoire, de notre caractère, de nos monuments, le faisait sympathiser à toutes nos émotions de joie ou de tristesse. Il y a trois semaines, il adressait à nos familles de marins une aumône très large de quatre mille francs. Il aimait d'ailleurs à réjouir de sa présence nos grands Pardons de Bretagne. Il a prêché les gloires de la Sainte Vierge au Folgoët. Il a présidé la fête de la belle relique du bras de sainte Anne à Sainte-Anne la Palud. Au milieu de nous il se sentait en famille.

Il le sentait plus encore quand il pouvait joindre sa voix à la nôtre pour défendre les droits des catholiques, comme il le fit par sa vibrante dépêche aux cent mille hommes de Landerneau, et par son merveilleux discours de Vannes pour l'Assemblée de l'Union Catholique. Il avait une âme de chef et un cœur de soldat.

Sa haute intelligence le faisait désirer d'un bout de la France à l'autre, et bien au delà. Il répandait l'éclat de sa parole sur tous les événements religieux, sur tous les hommes qui y avaient joué un rôle. Il le faisait avec cette foi profonde, cette théologie solide, cette note littéraire, qui ravi-

saient d'admiration ses auditeurs et assuraient à son ministère plus d'efficacité dans le monde intellectuel.

Fils toujours soumis du Souverain Pontife, il avait conquis son cœur. Il suivit avec générosité toutes ses directions. Très aimé à Rome, il y apportait toujours, avec ses préoccupations artistiques et son goût des recherches curieuses, la sollicitude constante de nos âmes bretonnes, et le désir de les entraîner toutes fidèlement dans les voies de l'obéissance au Pape.

Une de ses plus douces joies aura été de prier, à cette intention, avec quelques pèlerins du pays, au mois de Décembre dernier, dans le petit sanctuaire romain de Saint-Yves des Bretons.

Pour lui marquer la reconnaissance bretonne, je ferai célébrer, dans notre cathédrale, le lundi 24 Novembre, à neuf heures, un service solennel pour le repos de son âme. Je souhaite que vous puissiez y assister en grand nombre.

Messieurs les Curés et Recteurs voudront bien l'annoncer, en lisant cette lettre en chaire le dimanche 16 Novembre, et diront un *De profundis* à l'intention du vénéré Cardinal.

Quimper, 8 Novembre 1930.

† ADOLPHE,

Evêque de Quimper et de Léon.

III Le timbre antituberculeux.— Nous recommandons à Nos diocésains le timbre antituberculeux qui sera mis en vente du 1^{er} Décembre au 5 Janvier, pour fournir au Comité départemental le moyen de continuer son effort efficace contre le fléau, qui cause, à l'heure actuelle, dans notre département, le quart des décès annuels.

Les sommes obtenues par la vente du timbre sont employées à payer les frais de placement des enfants en danger de contagion immédiate, et nous croyons savoir que les enfants qui, au domicile familial, fréquentaient l'école libre, sont placés dans des établissements libres.

D'autre part, M. le sénateur Honnorat, ancien ministre, président du Comité national de Défense contre la tuberculose, Nous informe que ce Comité vient d'attribuer à l'œuvre du sanatorium du Clergé de France, à Thorenc, une subvention de 50.000 francs.

Nous demandons à tous nos collègues, toutes nos écoles, toutes nos organisations d'œuvres, de prêter leur concours à la vente de ce timbre, et d'y mettre tout le zèle possible.

MM. les Curés et Recteurs voudront bien lire et commenter cette note en chaire, le dimanche 16 Novembre, et encourager dans cette campagne nécessaire nos directeurs et directrices d'écoles catholiques.

Quimper le 11 Novembre 1930.

† ADOLPHE,

Evêque de Quimper et de Léon.

IV. Nomination.— Par décision de Mgr l'Evêque, a été nommé :

Aumônier de La Norgard, en remplacement de M. Morel, démissionnaire pour cause de santé, M. Michel Baron.

— 790 —

V. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles :

M. Coroller, recteur de Plouider, décédé le 6 Novembre ;

M. Marc Larnicol, prêtre-instituteur à Pont-Croix, décédé le 10 Novembre.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

RÉUNIONS DE MASSE

Le Comité diocésain d'Action Catholique a décidé de convoquer les ligueurs à deux réunions de masse, en 1931 : Quimper, Le Folgoat.

Donc, on marche.

Et d'abord on n'écoute aucune objection.

Depuis que le monde est monde, des objections par milliards ont été soulevées : aucune n'est restée sans réponse... On marche !

Il pleuvra. Bien. Il fera froid. Bien. Il fera chaud. Bien. Est-ce que la chaleur, le froid, la pluie, empêchent les enfants d'aller à l'école et les femmes au marché ? Les hommes iront aux réunions de masse.

Oui, mais ça coûte ! — Quoi donc, eh ! ça rapporte ! Probablement les paysans, les ouvriers, les commerçants des pays soviétiques, avec la réquisition, le monopole, la déportation et le reste ne gagnent pas d'argent à pleins sacs ! Si les catholiques négligent de se défendre, parce que cela coûte, veulent-ils que la France descende au niveau de la Russie ? Est-ce que vous économiserez beaucoup si le Soviet vainqueur vous prend tout ? Et puis, évitez les dépenses inutiles, et vous aurez de quoi vous défendre et avancer les affaires de Dieu !

Si nous marchons, il faut que le maximum de succès nous récompense. Le succès, c'est Dieu qui le donne à qui le demande.

Donc on prie.

Les petits de la Croisade Eucharistique et les Cadets, et les Cadettes, une offensive n'est-ce pas ? A fond ! Il faut. Prières, communions, messes, sacrifices : pas de trainards, pas de geignards ! Dieu le veut !

Les Noëlites, les Enfants de Marie, les Fleurs de Lys, assaillez de rosaires Notre-Dame-des-Victoires. C'est pour le triomphe de son Fils. C'est pour la France, royaume de Marie.

Tertiaires de la Pénitence, c'est le moment. Très bien, l'Office ; très bien les six Pater ; très bien le scapulaire, le cordon, le crucifix. Et de la pénitence, n'est-ce pas ? Il y a des démons qui ne cèdent qu'à elle. A vous l'attaque de front.

— 791 —

Membres de l'Apostolat de la Prière, Hommes du Sacré-Cœur, confrères du Saint-Sacrement, amis des Retraites fermées, hommes et femmes de toutes les œuvres, enfants de toutes les écoles et jeunesses de toutes initiales : A. C. J. F., J. O. C., J. E. C., J. A. C., J. M. C., F. G. S. P. F., et quoi encore ! tous à l'œuvre, tous à l'ardent effort de prière pour les deux réunions catholiques de masse !

Séminaristes, couvents et monastères prient avec nous. Jésus le Christ-Roi, il faut qu'il règne.

Brancardiers de Lourdes. — Sur convocation de M. Vérine, de Landivisiau, une quinzaine de brancardiers diocésains se sont réunis à Landerneau, le 10 Novembre, sous la présidence de M. le chanoine Perrot, directeur des Pèlerinages, et de M. le chanoine Pichon, directeur du train des malades.

Cette réunion avait pour but de créer une Association diocésaine des Brancardiers de Lourdes, en vue de resserrer les liens de confraternité entre les brancardiers et d'assurer le service dans le train qui emmène les malades, et à Lourdes même.

Elle s'est tenue dans l'une des salles du Patronage de Landerneau, gracieusement mise à notre disposition. Après échange de vues et discussion, un projet de statuts a été élaboré et le bureau de l'Association constitué comme il suit :

Président d'honneur : S. G. Mgr Duparc ;

Président : M. Vérine, de Landivisiau ;

Vice-Président : M. Vaillant, de Brest ;

Aumônier : M. le chanoine Pichon ;

Chef du service médical : M. le Dr Philippon, de Brest ;

Secrétaire-trésorier : M. Le Pape, de Landivisiau ;

Membres : MM. Bellec, de Sizun ; Garel, de Quimperlé ; de Kermenguy, de Carantec ; P. du Roscoat, de Saint-Pierre-Quilbignon ; Le Gonidec de Traissan, de Locquéholé.

M. le Directeur des Pèlerinages fait de droit partie du bureau.

Nous engageons vivement tous nos anciens brancardiers de Lourdes à demander à M. Le Pape, rue du Maréchal-Foch, Landivisiau, les statuts de l'Association.

Adresse nouvelle de la SEMAINE RELIGIEUSE :

25, rue Bourg-les-Bourgs, Quimper.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — XXIII^e Dimanche après la Pentecôte, 16 Novembre : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 30. — Vêpres à 2 h. 30, bénédiction du T. Saint-Sacrement. — A 8 heures, confrérie du Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur et de l'Adoration perpétuelle.

Vendredi : à 8 h. 30 du soir, salut solennel du Saint-Sacrement à l'occasion de la Sainte Cécile, sermon de M. l'abbé Gestin, professeur au Grand Séminaire, chants de la chorale. Les portes de la cathédrale seront ouvertes à 8 heures.

Toute la semaine : à 6 h. 30, service et messe pour les Défunts.

— 792 —

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — XXIII^e Dimanche après la Pentecôte, 16 Novembre : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 30. — A 3 heures, vêpres, réunion de la Confrérie du Saint-Sacrement, procession, bénédiction. — A 5 heures, réunion de la Congrégation de la Sainte Vierge.

Tous les jours de la semaine : excepté samedi, service pour les Trépassés, à 7 h. 30.

Vendredi : à 8 heures du soir, Chemin de la Croix pour les Défunts et bénédiction de la Vraie Croix.

AVIS IMPORTANT. — Messieurs les Curés et Recteurs ont instamment priés de bien vouloir donner d'urgence tous renseignements utiles concernant les registres paroissiaux et l'Ordo 1931.

Avis de service. — Jeudi 13 Novembre, a été chanté le service d'octave pour le repos de l'âme de M. l'abbé Coroller, recteur de Plouider, décédé le 6.

Adoration. Retour de mission. — La paroisse de Tourc'h recommande aux prières son Adoration, qui aura lieu du 23 au 30 Novembre. Elle sera prêchée par les RR. PP. Capucins de Lorient.

— La paroisse du Conquet recommande aux prières sa retraite-adoration qui sera prêchée du 19 au 30 Novembre.

QUIMPER. — La Fête de l'Armistice à la Cathédrale. — Mardi 11 Novembre, la foule des grands jours remplissait le vaisseau.

Monseigneur, après avoir félicité les autorités civiles et militaires de leur fidélité à cette cérémonie religieuse et patriotique, a mêlé aux souvenirs de la grande guerre les leçons données à la France par le grand apôtre des Gaules, S. Martin, dont la fête se célèbre le 11 Novembre.

Il a raconté son pèlerinage au sanctuaire de Candes, en Touraine, où mourut S. Martin en 397, et rappelé que, en 1919, le Maréchal Foch envoya au saint Evêque une médaille de la reconnaissance nationale, épinglée depuis à la bannière paroissiale de Candes.

Expliquant le sens de cette médaille, il l'a présentée aux auditeurs comme une *médaille militaire* offerte au vaillant légionnaire romain par ses émules de gloire et de courage, les bons soldats de 1914-1918 ; une *médaille de la charité* décernée par les apôtres de l'action sociale au soldat généreux, qui donnait la moitié de son manteau aux pauvres ; une *médaille du travail* attribuée par les ouvriers de France au grand moine qui a prêché le travail au monde entier par l'exemple des moines d'Occident ; une *médaille de la prière* remerciant le thaumaturge de l'aide qu'il a donnée à la France et à ses armées dans l'effort national pour la victoire.

— **Remerciements.** — La Supérieure et les Sœurs de la Miséricorde gardes-malades, profondément touchées de la sympathie et de la générosité des habitants de Quimper, à l'occasion de la dernière Kermesse, leur adressent l'expres-

— 793 —

sion de leur vive reconnaissance. Le succès en est dû tout spécialement au dévouement et au travail des dames et des demoiselles de la ville. Qu'elles reçoivent ici le témoignage de la gratitude émue des Religieuses. Elles en garderont un bon souvenir, qu'elles essaieront de traduire par leurs soins empressés aux malades.

LESNEVEN. — Retraite bretonne de femmes, du 20 au 25 Octobre 1930. — 42 paroisses ; 135 retraitantes : Plabennec, 11 ; Plougoulm, 9 ; Plouvien, 8 ; Plouider, 7 ; Gouesnou, 6 ; Bourg-Blanc, Cléder, Coat-Méal, Le Drennec, Kersaint-Plabennec, Lanarvily, Plounévez-Lochrist et Sibiril, 5 ; Goulien, Lanhouarneau et Saint-Méen, 4 ; Kernilis, Plouguerneau, Roscoff, Saint-Derrien et Tréglonou, 3 ; Ploudaniel, Plougastel, Plouvorn, Plouzané, Saint-Pierre-Quilbignon et Saint-Pol-de-Léon, 2 ; Brest (Saint-Martin), Brélès, Bohars, Le Folgoat, Landerneau, Landivisiau, Ploudiry, Plouédern, Plougar, Plounéour-Trez, Plourin-Ploudalmézeau, Plouzévédé, Le Relecq-Kerhuon, Trébabu, Tréflez, 1.

PONT-CROIX. — L'Adoration. — La paroisse de Pont-Croix avait ses jours d'adoration (retour de mission) au début de Novembre. Les PP. Le Jollec, Colin et Turmel, missionnaires à Quimper, ont prêché en breton et en français, se dépensant sans compter auprès des adultes comme auprès des enfants.

Pour les aider, pour le chant et les confessions, M. le Curé avait fait appel à ses anciens vicaires de Plougasnou, M. Omnès, recteur de Lopérec, M. Boussard, recteur de Plouyé, M. Guéguen, vicaire à Plonévez-du-Faou.

On a compté, aux communions générales, 256 enfants — 485 adultes pour la 1^{re} série et 584 pour la 2^e série — sur une population stable de 2.100 habitants. Si les missionnaires n'ont pas pu atteindre toutes les âmes, ils ont travaillé en profondeur, imprimant dans les esprits de solides convictions, fortifiant les volontés dans la pratique du bien, enflammant les cœurs d'amour pour le Dieu de l'Eucharistie. Que Notre Dame de Roscodon bénisse, entretienne et développe de plus en plus ce renouveau de vie chrétienne parmi ses chers Pontecruciens !

L. J. C.

GUIPAVAS. — Mission. — Préparée par des prières et par la distribution du programme faite par le clergé dans toutes les familles de la paroisse, la mission s'est ouverte le 16 Octobre.

Elle a commencé par les enfants. Ceux-ci sont accourus des quatre coins de la paroisse, au nombre de 500, pour entendre la bonne parole des missionnaires Capucins. Le dimanche, les tout petits sont venus se joindre à leurs aînés. L'église est comble. Cette foule d'enfants demande à Dieu que leurs frères, mères et parents fassent une bonne mission. Dès le lundi de la première semaine, l'église est pleine de fidèles. Les Pères leur feront un exposé intégral de la doc-

trine catholique, appuyant sur les obligations les plus difficiles ; car, disent-ils, Dieu ne veut pas de demi-fidèles, il veut qu'on le suive en tout et partout : dans la jeunesse, la vie de famille, la vie de citoyen...

Avec les Pères Eugène et Fulgence, c'est l'exposé clair et précis des grandes vérités du salut ; avec le Père Corentin, ce sont les vérités consolantes de la religion, surtout la miséricorde divine. Le Père Yvon s'attaque aux défauts. Sa parole simple, familière, est accessible à tous. Le secret de son éloquence réside dans la sincérité, la chaleur, le mouvement. L'auditoire est conquis, subjugué.

Aux sermons du soir, l'auditoire sans cesse grandissant trouve difficilement à se loger. Des ouvriers vont jusqu'à remettre leur repas du soir après le sermon, pour être plus sûrs de trouver une place.

A leur prédication, les Pères ajoutent des cérémonies bien propres à émouvoir les fidèles. C'est chaque semaine, la procession du Saint-Sacrement à l'intérieur de l'église ; puis le dimanche de la clôture, la procession avec le Christ de la chaire, porté sur un brancard richement décoré. Plusieurs centaines de jeunes gens l'entourent, vient ensuite la foule imposante des fidèles, hommes et femmes. Spectacle impressionnant, qui ne sera pas de si tôt oublié à Guipavas.

Malheureusement, plusieurs ouvriers des quartiers éloignés de l'église ont à peine suivi la mission, d'autres n'ont pas osé aller « jusqu'au bout ».

Cependant, la 1^{re} semaine il y eut 1.215 communions, 466 hommes et 749 femmes ; la deuxième semaine, 1.423 communions, 726 hommes et 697 femmes. On compte plusieurs retours.

Merci aux bons Pères Capucins. Le travail qu'ils ont fait dans la paroisse de Guipavas est solide ; ils y ont jeté, après l'avoir fortement labourée, la semence de la parole divine. Plaise à Dieu que la moisson soit abondante !

Mort de la T. Révérende Mère Marie-Salomé, de Guissény, première Supérieure générale des Sœurs Blanches de Lavigerie. — Au monastère Saint-Charles, près d'Alger, Maison-Mère de la Congrégation des Sœurs missionnaires de Notre-Dame d'Afrique (les « Sœurs Blanches » du cardinal Lavigerie), vient de mourir la vénérée Mère Marie-Salomé qui fut, pendant un demi-siècle, la Supérieure générale de cette célèbre Congrégation.

Jusqu'à l'âge de 25 ans, elle s'appela, dans le monde, Marie-Renée Roudaut. Elle naquit, le 3 Mars 1847, à Kermaro, en la commune de Guissény. Son père, René Roudaut, était cultivateur ; sa mère s'appelait Marie-Jeanne Lossec. Seul survivant aujourd'hui de leur sept enfants, M. Goulven Roudaut, le plus jeune frère de Mère Salomé, est établi depuis longtemps dans le bourg de Plouguerneau.

C'est par une parente, partie pour Alger, en 1870, pour s'y consacrer aux œuvres de Mgr Lavigerie et forcée par la maladie de revenir bientôt au pays natal, que Marie-Renée connut les origines de l'apostolat africain de l'illustre arche-

vêque d'Alger. Invinciblement attirée par les rudes labeurs de la vie missionnaire, elle s'en allait elle aussi et, le 26 Janvier 1872, débarquée à Alger, elle entra au Noviciat Saint-Charles, à Kouba.

Aujourd'hui, après 60 ans de développement merveilleux, il est bien difficile de se représenter la vie des premières Sœurs Missionnaires dans l'Afrique du Nord, à cette époque de leurs origines. Les extrêmes difficultés de cette période héroïque, les longs tâtonnements de Mgr Lavigerie dans la fondation de l'Institut des Sœurs Blanches, le courage et l'abnégation de celles qui persévérèrent, ce sont choses peu et mal connues, mais qu'il faudra bien publier un jour, car ce sera l'un des chapitres les plus édifiants des débuts, au courant du siècle dernier, de l'apostolat catholique dans le continent africain.

Or, ce sera aussi la révélation d'une âme d'élite, demeurée totalement inconnue à ses contemporains, d'une Religieuse parfaite qui fut l'ouvrière providentielle prêtée par Dieu au grand Cardinal pour l'évangélisation des femmes africaines. Il est impossible, en effet, d'exagérer le rôle capital, unique, que la Providence, dans cette grande œuvre, réserva à l'humble fille du Léon, Marie-Renée Roudaut, en religion Sœur Marie-Salomé. A plusieurs reprises, entre 1872 et 1885, le Cardinal — ce génie si puissant aux yeux des hommes ! — découragé par la petitesse persistante de son Institut de Sœurs missionnaires, désespéra d'y trouver jamais l'instrument efficace de ses ambitions apostoliques et décida de le supprimer. Mais chaque fois, il se heurta à l'humble et toute surnaturelle obstination de la jeune Sœur Salomé. Il fit d'elle, en 1880, la Maîtresse du premier noviciat de la fragile Congrégation. En 1882, se conformant au vote des Sœurs réunies en Chapitre, il lui confia la charge de Supérieure générale, charge dans laquelle elle fut confirmée par les Chapitres de 1886 et de 1889. Plusieurs fois appelée par lui à son lit de mort, durant sa dernière maladie, pour recueillir de ses lèvres ses suprêmes directions, elle fut présente à ses derniers moments, dans la nuit du 26 Novembre 1892.

La Congrégation, à cette date, ne comptait encore qu'une dizaine de maisons en Algérie et en Tunisie, avec une soixantaine de Religieuses professes. Mère Salomé, attentivement contrôlée par le Cardinal-fondateur, avait présidé aux principales fondations.

Après la mort du Fondateur, pour lequel sa vénération était sans bornes, elle continua à gouverner l'Institut dans sa croissance désormais continue. Les Sœurs, dans tous les Chapitres Généraux qui se réunirent de six en six ans, la maintinrent constamment à leur tête. Elles savaient qu'elle était l'héritière très fidèle, très scrupuleuse, de l'esprit de leur vénéré fondateur. Elles connaissaient son zèle dévorant et sa prudence surnaturelle, dont elle avait donné tant de preuves — souvent héroïques — alors qu'elle n'était que le très humble instrument du Cardinal. Elles avaient, pour la plupart, fait l'expérience de sa rare bonté et de son exquise simplicité.

— 796 —

Sous son sage gouvernement, la Congrégation des Sœurs Blanches établit des maisons de recrutement et de formation dans les pays les plus féconds en vocations religieuses et missionnaires, en France d'abord et en Hollande, puis en Belgique, en Alsace, en Allemagne, au Canada. Elle multiplia ses fondations dans l'Afrique du Nord, en Kabylie, en Tunisie, dans les oasis sahariennes ; elle envoya d'année en année — dans l'Afrique équatoriale à partir de 1894, au Soudan sénégalais et nigérien à partir de 1900 — des caravanes de Sœurs toujours de plus en plus nombreuses à mesure que s'étendaient les progrès de l'évangélisation dans les Missions des Pères Blancs.

Elle avait 78 ans quand elle remit, au dernier Chapitre (1925), sa démission de la charge généralice, estimant qu'un tel fardeau était trop lourd à son grand âge. Dès lors, elle se confina, à la Maison-Mère, dans une retraite que ne troublaient plus les soucis des graves responsabilités que la confiance des Sœurs lui avait imposées pendant 43 ans. Ses dernières années ont été ainsi consacrées à la prière et sanctifiées par les souffrances inséparables des infirmités de la vieillesse.

Plus de 300 religieuses, novices et professes, assistèrent, le 21 Octobre dernier, à ses funérailles que vint présider Mgr Leynaud, archevêque d'Alger, et auxquelles le T. R. P. Voillard, supérieur général des Pères Blancs, célébra une messe solennelle.

R. I. P.

Succès scolaires. — M. l'abbé Joseph Mével, professeur à l'Institution N.-D. du Creisker, vient de subir avec succès, devant la Faculté de Poitiers, les épreuves du Certificat d'Etudes Supérieures *latines*, valable pour la licence ès-lettres.

D'autre part, aux examens du Baccalauréat, 41 élèves ont été déclarés admissibles ; 35 ont été définitivement reçus.

Sincères félicitations.

Succès universitaires. — Mlle Annik Daniellou, professeur à l'Institution Saint-Joseph (anciennes Ursulines de Morlaix), vient d'obtenir brillamment le 4^e certificat de la Licence d'enseignement (mention Très Bien en grec), qui lui donne droit au diplôme de licenciée ès lettres.

Mlle Le Bihan, élève de la même Institution, a été reçue à l'examen du Brevet supérieur.

Sept élèves ont été présentées à l'examen du Brevet élémentaire : six ont été reçues.

Vives félicitations.

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE L'OUEST. — *Rentrée solennelle les 17 et 18 Novembre.* — La rentrée solennelle des Facultés et Ecoles Supérieures de l'Université Catholique de l'Ouest sera célébrée lundi et mardi prochains. Les Anciens Etudiants et tous les Amis de l'Université Catholique (en particulier les membres de l'Association des Amis et Bienfaiteurs des Facultés Catholiques) sont invités à prendre part aux diverses cérémonies dont nous donnons ci-dessous le programme.

— 797 —

Lundi 17 Novembre. — A 9 heures 30, à la chapelle Saint-Thomas, service solennel à la mémoire des Amis et Bienfaiteurs et des membres défunts de l'Université Catholique.

La messe sera chantée par M. le chanoine Delahaye, curé de Saint-Joseph, ancien directeur de l'Association des Amis et Bienfaiteurs.

M. le chanoine Gayet, vicaire général de Rennes, ancien étudiant, y prononcera l'allocution de circonstance.

Mardi 18 Novembre. — Le matin, à 7 h. 30, à la chapelle Saint-Thomas, messe du Saint-Esprit. Allocution de Sa Grandeur Mgr Serrand, évêque de Saint-Brieuc.

L'après-midi, à 14 h. 30, dans la grande salle du Palais de l'Université, séance solennelle sous la présidence de son Eminence le Cardinal et de NN. SS. les Archevêques et Evêques protecteurs de l'Université Catholique. Rapport sur la vie extérieure de l'Université Catholique, par M. le Secrétaire général. Rapport sur la vie des Facultés et des Ecoles par M. le Doyen de la Faculté des Lettres. Discours de Mgr le Recteur. Sa Grandeur Mgr Grente, évêque du Mans, prononcera le discours d'usage.

La coupe DRAC 1931. — Pour la sixième fois, DRAC invite les collèges de l'enseignement secondaire et les groupes de lycéens catholiques à prendre part au concours d'éloquence qu'elle organise chaque année.

Les jeunes concurrents auront à exercer leur éloquence sur le thème suivant : « Les Religieux Français revendiquent le droit d'enseigner à l'école : Faites valoir les motifs qui fondent ce droit, d'après l'Encyclique de Sa Sainteté Pie XI sur l'éducation chrétienne », 31 Décembre 1929.

La finale de cette épreuve se disputera à Paris, les 11 et 12 Avril 1931.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

HIVER 1930-1931. — SERVICE AUTOMOBILE DE FIN DE SEMAINE, organisé par la Compagnie d'Orléans, QUIMPER-PONT-L'ABBÉ et retour, du 4 Octobre 1930 au samedi veille des Rameaux 1931. — Quimper, départ les samedis et dimanches, à 20 h. 30 ; arrivée à Pont-l'Abbé, à 21 h. 10. — Pont-l'Abbé, départ les dimanches et lundis, à 6 h. 10 ; arrivée à Quimper, à 6 h. 50.

Même service les veilles, jours et lendemains de fêtes.

Sont admis, sans supplément, les voyageurs munis de billets directs toutes classes de ou pour Pont-l'Abbé pour les au-delà et des en-deçà de Quimper ; les bagages enregistrés suivent par le premier train suivant.

Les voyageurs en provenance ou à destination de Quimper sont admis dans la mesure des places disponibles au prix de 5 francs par place (enfants de 3 à 7 ans : 2 fr. 50).

LIVRET-GUIDE OFFICIEL DE LA COMPAGNIE D'ORLÉANS (Edition du Service d'Hiver). — En vente dans les principales gares du P.-O. (3 fr. 50), son Livret-Guide Officiel illustré, comprenant notamment l'horaire complet des trains au 13 Octobre 1930.

Ce Guide est adressé à domicile, contre l'envoi préalable de 4 fr. 95 pour la France et 7 fr. 70 pour l'étranger, en mandats, chèques postaux (Paris-1204) ou timbres-poste français, par le Service de la Publicité de la Compagnie, 1, place Valhubert, à Paris (13^e).

HIVER 1930-1931. — RELATION RAPIDE D'APRÈS-MIDI EN FIN DE SEMAINE PARIS-LA BAULE. — Paris-Quai d'Orsay, départ 16 h. 50 ; La Baule, arrivée 0 h. 25.

Train rapide 1^{re} et 2^e classes Paris-Saint-Nazaire (wagon-restaurant Paris-Saint-Pierre des Corps). — Autocar Saint-Nazaire-La Baule.

Ce service fonctionne les samedis et veilles de fêtes du 4 Octobre 1930 au 27 Juin 1931 inclus.

Il dessert également Saint-Marc, Sainte-Marguerite et Pornichet, sur demande des voyageurs.

Les voyageurs de la localité de Saint-Nazaire sont acceptés dans l'autocar contre paiement de leur place et dans la mesure des places disponibles.

Pour tous renseignements s'adresser : Aux Agences de la Cie d'Orléans, 16, boulevard des Capucines et 126, boulevard Raspail, à Paris ; — aux gares de Paris-Quai-d'Orsay et de Saint-Nazaire ; — aux principales Agences de Voyages.

BIBLIOGRAPHIE

SAINTE MARGUERITE-MARIE, *Auxiliaire des Ames du Purgatoire*, par le R. P. Jean-Marie AUBRY, S. J., Toulouse, *Apostolat de la Prière*, 9, rue Montplaisir. Plaque de 48 pages. — Un lien direct existe entre la dévotion au Sacré-Cœur, dévotion réparatrice, et le charitable souci des âmes du Purgatoire. A sainte Marguerite-Marie le divin Maître ne dit pas autre chose. Aussi l'idée de la réparation ne la quitte pas : elle est très spécialement « donnée » aux âmes souffrantes. On aimera le lire dans la substantielle étude du R. P. Aubry, bien connu dans le diocèse, à la fois théologique et historique. — Un regret : pourquoi écrire *damn* ?

**ateliers
d'art**

religieux

FONDÉS EN 1822

EVELLIN Frères

Fournisseurs attitrés de l'Archevêché

RENNES

NANTES

7, rue d'Antrain

35, rue de Verdun



Plus de tubes ou souches disgracieuses
penchant à droite ou à gauche, grâce au

Nouveau Bloc-Souche DELOX

se fixant sur tous les chandeliers, assurant la verticalité absolue

LE VOIR, L'ESSAYER, C'EST L'ADOPTER.

Seuls Concessionnaires : G. LE POULLOUIN et ses Fils, orfèvres
12, rue de la Trinité — GUINGAMP

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

45^e ANNÉE.

Vendredi 21 Novembre 1930.

N° 47.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 23 Novembre. — 24^e et dernier après la Pentecôte. — Semi-double. Vert.

Lundi, 24. — S. Jean de la Croix, Confesseur, Docteur. Double. Blanc.

Mardi, 25. — Ste Catherine, Vierge, Martyre. Double. Rouge.

Mercredi, 26. — S. Silvestre, Abbé. Double. Blanc.

Jeudi, 27. — De la férie. Simple. Vert.

Vendredi, 28. — De la férie. Simple. Vert.

Samedi, 29. — S. Hoardon, Evêque. Double. Blanc.

Dimanche, 30. — 1^{er} dimanche de l'Avent. Semi-double. Violet.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Le Conquet	22-24 Novembre.
Tourc'h	25-27 —
Le Cloître-Saint-Thégonnec	28-30 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Nos marins bretons. — Une journée nationale sera organisée dans toute la France en faveur des familles éprouvées par la tempête. Elle est fixée au 30 Novembre. Nous engageons le clergé et les fidèles à concourir de tout leur pouvoir au succès de cette journée.

Nous avons reçu pour les marins sinistrés :

De la part du Souverain Pontife Pie XI, par l'entremise de Mgr l'Evêque de Vannes	15.000 f. 00
S. G. Monseigneur Serrand, évêque de Saint-Brieuc	2.000 00
De Metz, par M. du Plessis de Grénédan	431 10
De l'école libre de Saint-Yvi	35 00
De M. Maurice Rault, de Rennes	50 00
Anonyme, Locronan	20 00

PARTIE NON OFFICIELLE

A REJETER

« *Le Journal des Candidats et de leurs Familles* », journal des vacances, publié avec le concours de la Revue « *l'Orientation professionnelle* », ne doit pas être admis par les catholiques.

Nous le jugeons sur son premier numéro.

Premièrement, il est complètement neutre, neutre au sens de l'école laïque et de Jules Ferry.

Deuxièmement, ses trois feuillets (Dissertation, Mathématique, Version) sont fournis par trois professeurs de l'Ecole Universelle de Paris, laquelle est « une vaste entreprise de déchristianisation, une puissance au service de la contre-Eglise » (1).

Troisièmement, ces trois feuillets « sont extraits des programmes d'enseignement secondaire de l'Ecole Universelle » (2), lequel enseignement est « irrégulier » et « fait l'œuvre du jacobinisme laïque » (1).

Quatrièmement, les seules annonces de ce numéro viennent de l'Ecole Universelle : une (déjà citée) pour les programmes de la maison anticatholique, une pour la préparation par elle aux examens d'Octobre 1930, deux grands placards à propos des carrières et des langues : toujours elle.

On peut donc, semble-t-il, considérer le journal en question comme un succédané de cette « puissance dévastatrice ». Ecole et journal doivent être proscrits de toutes les maisons de baptisés.

Or, nous avons constaté, visu et auditu, que plusieurs familles catholiques abonnent leurs enfants aux cours de l'Ecole Universelle, ennemie de leurs âmes ! Ignorantes, insouciantes ou coupables, quelque épithète qu'elles méritent, le devoir est de les renseigner.

Qu'elles sachent donc que l'Ecole Universelle préconise « la morale individuelle et indépendante », — affirme que « l'Etat doit être neutre dans ses écoles », erreur condamnée par le Syllabus comme par les déclarations des Evêques de France, du 14 Septembre 1909 et du 10 Mars 1925, — « contribue au progrès de la barbarie » en niant pratiquement la liberté individuelle et la responsabilité, — fait de la Vie de Jésus par Renan « un cinquième évangile ». Etc.

La philosophie (?) de l'Ecole Universelle « se résume dans la négation de la science et de la morale » (3). Pour elle, le devoir n'est qu'une illusion. Jugez des conséquences criminelles !

Si donc Pie XI a pu déclarer (4), à propos de l'école neu-

(1) *Revue des Lectures*, 15 Mars 1928 ; abbé Bethléem. (77, rue de Vaugirard, Paris, 6^e. 40 francs par an ; n^o Chèques : 180.42 Paris.)

(2) *Journal des Candidats*, n^o 1, p. 3, col. 3.

(3) *Revue des Lectures*, 15 Mai 1930, abbé Bethléem.

(4) *Encyclique sur l'Education chrétienne de la Jeunesse*.

tre ou laïque : « Une école de ce genre, en fait, devient irrégulière », comment n'appliquer pas cette condamnation à l'Ecole Universelle ?

En résumé, l'Ecole Universelle travaille à détruire l'Eglise catholique ; le Journal des Candidats diffuse et renforce son action néfaste ; Ecole et Journal doivent être rejetés par tous les catholiques.

Adresse nouvelle de la SEMAINE RELIGIEUSE :
25, rue Bourg-les-Bourgs, Quimper.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — XXIV^e dimanche après la Pentecôte, 23 Novembre : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 30. — A 7 heures, à la chapelle, messe pour les membres du Tiers-Ordre de Saint-François. — A 11 h. 30, à l'occasion de la Sainte-Cécile, audition par le Cercle symphonique de Quimper. — Vêpres à 2 h. 30, bénédiction du T. Saint-Sacrement. — A 8 heures, confrérie des Trépassés, sermon breton, vêpres des Morts.

Lundi : à 9 heures, service solennel pour Son Eminence le Cardinal Charost, archevêque de Rennes.

Le même jour : à 8 h. 30, salle du Likès, conférence par M. l'abbé Gadioux.

Toute la semaine : à 6 h. 30, service et messe pour les Défunts.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — XXIV^e et dernier dimanche après la Pentecôte, 23 Novembre : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 30. — A 3 heures, vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement.

Tous les jours de la semaine : excepté samedi : service pour les Trépassés, à 7 h. 30.

Vendredi : à 8 heures du soir, Chemin de la Croix pour les Défunts, et bénédiction de la Vraie Croix.

Avis de services. — Le service de huitaine pour le repos de l'âme de M. Floc'h, recteur de Kerfeunteun, sera célébré à KERFEUNTEUN, le mardi 25 Novembre, à 10 heures.

— Le service anniversaire pour M. l'abbé Jean-Marie Abgrall, mort recteur de La Forest-Landerneau, sera chanté à LA FOREST, le lundi 1^{er} Décembre, à 10 h. 30, et à LANDIVISIAU, le mardi 2 Décembre, à 10 heures.

Retraite-Adoration. — On recommande aux prières des communautés et des personnes pieuses la retraite-adoration qui sera prêchée, à Plonéis, du 21 au 28 Décembre.

Nécrologie. — M. L'ABBÉ COROLLER, Recteur de Plouider. — Le 6 Novembre, mourait à Plouider, M. l'abbé Coroller, recteur de la paroisse. C'est avec une profonde émotion que les paroissiens apprirent cette douloureuse nouvelle, bien qu'elle fût attendue de jour en jour.

Une syncope, survenue au bon Recteur pendant la grande messe du dimanche 21 Septembre, avait mis toute la paroisse au courant de la gravité de son mal. M. Coroller espérait encore cependant une amélioration qui lui aurait permis de dire de nouveau la sainte messe. Mais une seconde secousse, le 15 Octobre, lui fit demander, ce jour-là même, ses derniers sacrements. Dieu lui accorda trois dernières semaines. Il fut réconforté par le divin Consolateur qu'il recevait dans la communion, et par la sympathie générale dont il était entouré : affection respectueuse de la part de ses chers vicaires, soins empressés de la part des domestiques et de la garde-malade, visites nombreuses des confrères, venant dire un dernier adieu à celui qui les avait accueillis si souvent et avec quelle bienveillance ! A tous ses visiteurs, le cher malade faisait la même recommandation : « Je ne souffre pas... Que le bon Dieu est bon pour moi !... Remerciez-le avec moi. »

La maladie et la mort semblaient craindre de faire trop souffrir celui qui n'avait fait volontairement souffrir personne pendant sa vie. Même dans ses derniers moments, il ne parut pas avoir de grandes douleurs ; il répondait distinctement aux prières, et lorsqu'il ne put plus parler, il montra cependant qu'il comprenait bien ce qui se passait autour de lui.

Ainsi s'éteignit doucement et pieusement le bon prêtre, dans cette octave où l'Eglise proclame si souvent dans ses offices : « Bienheureux les doux et les pacifiques. »

Né à Saint-Pol-de-Léon en 1851, M. Olivier Coroller fit d'excellentes études au collège du Creisker, puis entra au Grand Séminaire de Quimper ; il fut ordonné prêtre en 1875.

Nommé vicaire cette même année à Kerlouan, il y resta jusqu'à 1893, date de sa nomination au rectorat de Loc-Maria-Berrien.

Il devint ensuite recteur de Saint-Evarzec. Son souvenir y est resté si vivant qu'une délégation de trente personnes vint de cette paroisse assister à ses funérailles.

C'est en 1912 que M. Coroller fut nommé recteur de Plouider. Son ministère de 18 années aura été tout à la gloire de Dieu et au salut des âmes. Il emporte en mourant le respect et la vénération de tous.

Ces sentiments, les paroissiens les lui témoignèrent en 1925, lorsqu'il célébra son cinquantenaire de prêtrise, en achetant comme souvenir de cette fête une magnifique croix de procession, — et le vendredi 7 Novembre dernier, en venant de tous les quartiers, même les plus éloignés, aux funérailles célébrées à Plouider, devant une foule considérable, qui comptait nombre d'habitants des paroisses voisines, principalement de Kerlouan.

80 prêtres vinrent donner au vénéré vieillard un dernier témoignage de leur respect et de leur sympathie. Citons MM. les chanoines : Queinnec, doyen du Chapitre de Quimper, Calvez, curé-doyen de Lesneven, Treussier, curé-archiprêtre de Saint-Pol-de-Léon, Kerloëguen, curé de Guipavas, Kerbaol, curé de Ploüescat, Talabardon, curé de Plouguerneau, Guéguen, ancien recteur de Plouhinec, Levasseur, curé de Lam

bézellec, Dujardin, supérieur du Collège de Lesneven, Mesguen, supérieur du Collège de Saint-Pol, Affret, supérieur de la Maison de Saint-Joseph, etc...

Les paroissiens de Plouider garderont avec respect dans leur cimetière les restes mortels de leur vénéré pasteur, dont l'éloge peut tenir en ce mot : « Il était bon ! »

R. I. P.

Liste des Aumôniers et Correspondants militaires pour 1931.

Nous croyons nécessaire de reproduire la liste suivante, déjà parue dans la *Semaine Religieuse* du 16 Mai 1930. Faute sans doute de l'avoir eue sous les yeux en temps utile, certains chefs de paroisse ont négligé, lors de la levée du dernier contingent, de munir leurs jeunes gens des renseignements et recommandations nécessaires pour qu'ils se présentent avec assurance à l'aumônier de leur garnison. Il est encore temps, par correspondance, de réparer cette omission.

Angers : Chanoine Ballu, 12, rue Kellermann. Cercle. — Bois-mard, 19, rue Proust. — Cesbron, 24, rue Tarin.

Arras : Chanoine Vitel, 26, rue des Louez-Dieu (Repos du soldat. — Descourtis, 26, rue des Louez-Dieu.

Arvor (camp) : Abbé Jannin, curé.

Brest : Abbé de Kervennoël, 50, rue d'Aiguillon. Maison cath. du soldat et du marin. — Chanoine Pol Aubert, 12, rue Jean-Macé (Ecole Navale). — Abbé Cloarec, aumônier de l'hôpital maritime, 62, rue de la Mairie. — Abbé Gaudiche, aumônier de l'école des Apprentis marins, Lambézellec. — Dagorn, administrateur du foyer du soldat et du marin, 40, rue Kerfaulas.

Châlon-sur-Marne : Chanoine Royer, 16, rue du Collège. Cercle.

Cherbourg : Abbé Armand Colette, 22, rue Tour-Carrée. Cercle. Maison de famille. — Commandant Rey, 36, rue Victor-Hugo. — Louis Moulin, magasins Ryst, quai du vieil Arsenal A. C. J. F. — Abbé Eon, presbytère de la Trinité, place Napoléon. — Abbé Fay, 55, rue Cachin, Etoile sportive.

Fontainebleau : Abbé Richard, vicaire, 2, rue de la Paroisse. Cercle, 57, rue de Fleury, A. C. J. F. — Commandant Scherbeck, 34, rue des Blois.

Lambézellec : Abbé Gaudiche, aumônier des pupilles de la marine.

Landerneau : Abbé Guyard, 1^{er} vicaire de Saint-Houardon. — Abbé Le Quéau, patronage, rue de la Fontaine-Blanche.

Le Havre : Abbé Vignal, supérieur de l'Institution Saint-Joseph, 32, rue Victor-Hugo, A. C. J. F. — Abbé Bréant, 32, rue Victor-Hugo. Cercle, 9, rue Gustave-Cazavan, A. C. J. F. — Roussel, 63, rue Maréchal-Galliéni. — René Le Chevalier, 16, avenue Victoria.

Lorient : N.-D. des Armées, foyer du soldat et du marin, directeur : abbé Le Rohellec, aumônier de la Marine, 11, rue de l'Hôpital et rue Saint-Pierre. Suppléant, M. Le Gouarin, professeur à l'Institution Saint-Louis. Cercle pour soldats et marins. — Amiral Latourette, Foyer du soldat et du marin. — La Porte, 16, rue Poincaré. — Commandant Clément, 4, cours de la Bove.

Melun : Abbé Armand, vicaire à Saint-Aspais. Cercle, 8, rue du Miroir. — Tissier, 5, place Galliéni. — Abbé Marguier, rue Bancel, A. C. J. F.

Nantes : Abbé Mahot, directeur de l'œuvre militaire, 6, rue des Orphelins. — Commandant de Larminat, 12, rue de l'Héronnière. — Bruguière, 234, rue de Paris. — Jollan de Clerville, 16, rue de l'Héronnière.

Paris : Abbé Zemmer, vicaire à Saint-Augustin, 6, avenue Portalis (casernes de la Pépinière et de Penthievre, 5^e R. I.), abri 38, rue du Rocher. — Abbé Sther, vicaire à Saint-Pierre du Gros-Caillou, 92, rue Saint-Dominique (Ecole militaire et caserne de la Tour-Maubourg, 24^e R. I., 22^e Section C. O. A., 20^e Section E. M., 11^e Cuirassiers). Foyer du soldat, 9 bis, passage Landrieu, dir. M. Biré. — Abbé de l'Épinois, vicaire à Sainte-Clotilde et aumônier des Invalides, 11, rue Casimir-Périer. (Ministère de la Guerre). — Abbé Brongniart, 2^e vicaire de Saint-Médard, 106, rue Monge (caserne de Lourcine, 23^e R. I. C. et Malgaches). Cercle, 14, rue Censier. — Abbé Le Moing, vicaire à Saint-Eloi, 36, rue de Reuilly (caserne de Reuilly, 46^e R. I.). — Abbé Sainte-Marie, 85, rue Haxo (caserne des Tourelles, 23^e R. I. C.). — Cercle, 85, rue Haxo. — Abbé Ketler, vicaire à Sainte-Geneviève des Grandes-Carrières, 174, rue Champignonnet (caserne de Clignancourt, 21^e R. I. C.). Cercle 14, rue Jean-Dolfus prolongée. — Abbé Denevers, vicaire au Kremlin-Bicêtre, 1, rue Carnot (forts de Bicêtre, Ivry, Montrouge, 21^e R. I. C.). Cercle, 1, rue Carnot. — Abbé Chauvet, 2^e vicaire à Courbevoie, 27, rue des Salles (caserne de Courbevoie, 5^e R. I.). Cercle, 1, rue de la Montagne. — Abbé Bigot, vicaire à Vincennes, 205, rue de Fontenay (casernes de Vincennes et du Fort de l'Est). Maison du soldat, 53, avenue Marigny, M. A. Pinta, président. — Abbé Keller, curé de Suresnes, 21 bis, rue de Nanterre. (Mont-Valérien, 8^e génie télégr.). Cercle, 21 bis, rue de Nanterre. — Abbé Guerrée, curé du Bourget, 129, rue de Flandre (aviation). — Abbé Cuvillier, curé de Romainville, place de l'Eglise. (Fort de Romainville, Noisy, Les Lilas, Rosny. — Abbé Deleuze, vicaire à Noisy-le-Sec, 5, rue Cottureau (fort de Noisy). — Abbé Weber, vicaire à Saint-Denis de l'Estrée, boulevard Châteaudun (garnison de Saint-Denis). — Abbé Tronson, curé des Moulineaux, 8, rue du Docteur-Lombard (campement de Billancourt). — Abbé Calandon, vicaire à Maison Alfort, place de l'Eglise (fort de Charenton, chasseurs cyclistes et A. L.). — Abbé de Pully, 12, rue d'Assas, Paris, 6^e. Réunions spéciales pour étudiants, le jeudi à 20 h. 30. — Abbé Corbillé, 14, rue d'Assas. Conférence Saint-Michel A. C. J. F. — Abbé Bouchet, missionnaire, 128, rue du Bac, Paris 7^e (Annamites). — R. P. Gallerand, des Missionnaires d'Afrique, pour les formations de l'Afrique du Nord, 31, rue Friant 14^e. — Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à M. l'abbé de l'Épinois, vicaire à Sainte-Clotilde, 11, rue Casimir-Périer, Paris 7^e.

Provins : Abbé Joseph, curé de Saint-Ayoud, 4, cours des Bénédictins. — Abbé Epaulard A. C. J. F.

Quimper : Abbé Suignard, directeur du cercle militaire, 32, rue du Chapeau-Rouge. — Chanoine Le Goasguen, directeur des Œuvres de jeunesse, 9, rue Feunteunic-al-Lez. — De Couesnongle, au Kergos, Venelle du Kergos.

Rambouillet : Abbé Jubin, curé-archiprêtre, 42, rue Gambetta. — Abbé Durin, cercle militaire A. C. J. F., rue Grenonvillers.

Rennes : Abbé Lignel, Imp. Alain-Fergent. Abri du soldat. — Chanoine Tissier, aumônier de l'hôpital. — Colonel Bartès, 6, rue de Vincennes. — Docteur Pirault, 11, rue Saint-Louis. — Hardouin, avocat, 1, quai Lamartine.

Rochefort-sur-Mer : Abbé Coulon, curé de Notre-Dame, 65, rue Voltaire. — Tellier, 71, rue Grimaud. — Commandant Cantener.

Saint-Brieuc : MM. les Chapelains de Notre-Dame d'Espérance, 1, place Saint-Pierre. Œuvre militaire. — Abbé Poilvet, vicaire à Saint-Michel, directeur de l'Etoile Sportive. — Huet, président

de l'Etoile Sportive, rue du docteur Rochard. — De Kermel, 8, place Saint-Pierre. — Perrio, 2, rue du Rosaire, Foyer du soldat.

Saint-Cloud : Abbé Berthier, vicaire, maison des œuvres, 12, rue d'Orléans. Cercle. — Abbé Bersaucourt. Cercle. — Abbé Delagarde, Ecole Pozzo, A. C. J. F.

Saint-Cyr : Chanoine Battifol, curé.

Saint-Malo : Abbé Havard, 11, rue de la Fosse. Foyer. — Eugène Herpin, 9, rue d'Astel.

Strasbourg : P. Umbricht, aumônier militaire, hôpital Gaujot, 11, rue des Bateliers, A. C. J. F. — P. Laurens, aumônier militaire, A. C. J. F. Foyer Jeanne d'Arc, 11, rue des Bateliers. — Cercle Psichare pdt. Kranner, 1, fg. des Pierres, A. C. J. F. — Klotz, 1, rue Grandidier.

Toul : Chanoine Duvic, curé-archiprêtre de la cathédrale, 5, rue des Clercs. Cercle. — Abbé Devaux, 5, rue des Clercs, A. C. J. F.

Toulon : Maison du marin et du soldat, villa Jeanne-d'Arc, quartier Saint-Roch. Directeur, chanoine Revel, vicaire général. Sous-directeur, abbé Van Gaver, aumônier de l'école des mécaniciens ; adjoint au d^r frère Eugène Bergé. — Hôpital maritime Sainte-Anne, aumônier, abbé Fabre. — Cercle catholique d'ouvriers, 4, rue Mirabeau, chanoine Escudier, aumônier-directeur. — Troupes indigènes, M. le Curé du Mourillon. — Taurel, officier mécanicien de la marine, en retraite, Saint-Roch, rue Saint-Joseph. — Abbé Treille, vicaire à Saint-Louis. — C^t Scias, 37, boulevard du Faron.

Vannes : Chanoine Le Dugue, au grand Séminaire, rue de Sené. — Abbé Hamelin, aumônier militaire. Cercle, 56, rue de l'Hôpital. — Druelle, 26, rue Saint-Vincent. — Cardinal, 10, rue Billaut.

Vernon : Abbé Delahande, curé, A. C. J. F. — Abbé Adeline, au presbytère. — Cercle, rue du Rabelin.

Versailles : Abbé Marabeuf, 4, impasse des Gendarmes, aumônier diocésain de l'A. C. J. F., 11, rue Sainte-Adélaïde. — Foyer des jeunes, 42, rue Berthier. — Général de Bersaucourt, 5 bis, rue d'Anjou (action sociale). — De Chatellus, 7, rue Remilly.

Vincennes : Pinta, 53, avenue Marigny. Maison du soldat.

TROUPES COLONIALES EN FRANCE. — Formations malgaches. — Abbé Vienne, 73, rue des Stations, Lille (Nord). — Formations de l'Afrique du Nord. — R. P. Gallerand des missions d'Afrique, 31, rue Friant, Paris, 14^e. — Formations annamites. — R. P. Bouchet, des missions étrangères, 128, rue du Bac, Paris, 7^e. — Formations de l'Afrique occidentale. — R. P. Aupiais, des missions africaines, 150, cours Gambetta, Lyon.

COLONIES FRANÇAISES

ALGERIE. — **Alger** : Abbé Bauzon, directeur des œuvres m^{res} d'Alger. — Cercle, 28, boulevard Amiral Pierre. — H. Fournier, 31, rue Borély la Sapie.

Oran : Chanoine Fabre, curé de Saint-Louis, 3, rue du Cardinal Mercier. — Cautel, 35, rue de Mostaganem. — Campillo, 4, rue Beauprêtre. — Brault, villa Alice à Gambetta, Oran. — Jar-taillon, 35, boulevard Séguin. — Sanson, 70, avenue de Sainte-Eugénie. — Casagrande, 31, boulevard Magenta. — Sénac, route du Port, quartier Saint-Charles. — D'Antony, 2, boulevard Lescure. — Hugonnet, 12, rue de la Gare. — Pavenel, place de la République.

Tlemcen : M. le Curé. Cercle Jeanne-d'Arc. — Dans toutes les petites garnisons, M. le Curé de la paroisse.

TUNISIE. — **Bizerte** : Abbé Bédou, curé. Cercle Jeanne-d'Arc.

MAROC. — **Casablanca** : R. P. Antoine Combes, a. m. O. F. M.

Fez : R. P. Bonaventure Hermentier, a. m. O. F. M.

Kénitra : Abbé Méry, a. m.

Rabat : R. P. Laurent Philippe, a. m. O. F. M.

AUMONERIE DE LA MARINE. — Sa Grandeur Mgr Siméone, Inspecteur apostolique près de la flotte française à Fréjus (Var).
Le chanoine Revel, aumônier de la marine, vicaire général pour la marine. Villa Jeanne-d'Arc, Toulon.

Ecole navale, M. l'abbé Pol Aubert, 14, rue Jean-Macé, Brest.
Ecole d'application des officiers croiseur, abbé Raynaud.
Ecole des apprentis mécaniciens, abbé Le Rohellec, Lorient.
Ecole des apprentis mécaniciens, abbé Van Gaver, Toulon.
Division navale d'Extrême-Orient, Croiseur Waldeck-Rousseau, abbé Flachère, aumônier.

AUMONERIE DE L'ARMÉE DU LEVANT. — Beyrouth :
R. P. Remy, vicaire général, 600.
Alep : Marquié, 615.
Alexandrette : Mascle, 614.
Damas : Bonnet, 610.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Fête du Christ-Roi à N.-D. de Paris. — Dix mille jeunes gens des Patronages, de l'Association Catholique de la Jeunesse française, de la Jeunesse ouvrière, de la Jeunesse étudiante, de la Fédération gymnastique et sportive, collégiens, apprentis, volontaires du Pape, scouts, etc., avec 171 drapeaux : tous passent, trois par trois, devant le cardinal Verdier, debout à la grille du chœur, pendant que sonnent les trompettes d'argent. — A Paris, on « croit et pratique ».

Le Christ-Roi, fête nationale. — Pour la première fois, la fête du Christ-Roi a été, cette année, célébrée comme fête nationale en Colombie. Le 6 Novembre 1929, en effet, le Président de la République colombienne et son premier ministre signaient un décret voté par la Chambre et le Sénat et qui était ainsi conçu :

« ARTICLE PREMIER. — Est déclarée fête nationale, la fête du Christ-Roi que l'on célèbre le dernier dimanche d'Octobre, suivant l'Encyclique *Quas Primas* donnée par Sa Sainteté le Pape Pie XI, le 11 Décembre 1925.

» ART. 2. — Cette loi entrera en vigueur dès son apparition. »

Cette mesure législative confirme et renforce les profondes traditions chrétiennes d'une nation qui, en 1898, se consacra officiellement au Sacré-Cœur et édifia, en 1902, à Bogota, sa capitale, un temple magnifique, où le Président de la République renouvelle chaque année la consécration de la Patrie au Sacré-Cœur.

L'École Unique. — *Invraisemblable imbécillité.* — Claude Farrère, peu suspect de cléricalisme, écrit au directeur du journal *La Mayenne* :

« Mon cher camarade,

» L'École unique est évidemment une invraisemblable imbécillité.

» Il faut, en effet, être doué d'une bêtise quasi surhumaine pour ne pas comprendre que les premières années d'étude ne

doivent pas être employées identiquement, soit que l'élève soit destiné à devenir un agriculteur ou un astronome, un ouvrier métallurgique ou un professeur de grec.

» Ce n'est pas au moment où la spécialisation devient de plus en plus exigeante dans tous les domaines de l'activité humaine qu'il convient de perdre les quatre ou cinq premières années d'un enfant pour le seul plaisir des pédagogues et des théoriciens.

» CLAUDE FARRÈRE. »

De la DRAC. — Après Lille, Bayonne, Pau, Paris, réunissant plus d'un million cinq cent mille adhérents, l'Association des Mutilés de l'oreille répond à son tour : « Nous ne faisons pas de politique, mais avec la plupart des grandes Associations, nous nous associons *catégoriquement* et de *grand cœur* aux revendications de la DRAC. Il est inadmissible que des Français, mutilés de guerre et anciens combattants, n'aient pas dans notre pays, *des droits absolument identiques* à ceux des autres citoyens. Pour nous, mutilés, la souffrance n'a pas de parti, et nous n'admettrons pas que l'on restreigne les droits de nos camarades de DRAC en raison de l'habit qu'ils portent ou des principes dont ils se réclament, pas plus que nous n'admettrions ces mêmes restrictions à l'égard de nos camarades de la F.O.P. ou de la F.N.C.R. »

Voilà le langage de la justice et de la solidarité !

Parmi les Œuvres. — **LE TIERS-ORDRE FRANCISCAIN.** — Lisez ce que les derniers Papes ont dit du Tiers-Ordre.

Du Pape Léon XIII, qui lui a consacré 4 Encycliques et plus de cent brefs ou allocutions : « Ma réforme sociale à moi, c'est le Tiers-Ordre. J'ai la conviction que c'est par le Tiers-Ordre et l'Esprit franciscain que nous sauverons le monde. Oui, j'ai été réellement inspiré quand j'ai recommandé cette sainte intention ».

De Pie X : « Ah ! le Tiers-Ordre, si on avait su l'organiser conformément aux desseins de Léon XIII, de quelle utilité n'eût-il pas été pour la France ! Continuez quand même et créez partout des Fraternités ».

Benoît XV, dans une belle Encyclique qu'il écrivait en 1921, « engage les fidèles à rester attachés à cette intuition franciscaine si merveilleusement adaptée aux besoins de la société moderne... La considère comme un puissant moyen de réformer les mœurs privées et publiques ».

Tout récemment, Pie XI, dans une Encyclique également, « demande que l'on favorise de toutes les manières le Tiers-Ordre franciscain et proclame son immense utilité pour les individus et pour la société ».

Et concluez.

La Ligue Patriotique des Françaises. — L'histoire nous apprend à quelle force se heurta Julien l'Apostat quand il voulut ruiner la civilisation chrétienne et liguier contre elle toutes les ressources du pouvoir et de la philosophie. Il échoua dans son effort et Libanius donne, dans ce cri, le se-

cret de la défaite : « Quelles femmes ont ces Chrétiens ! » L'Organisation des œuvres féminines n'est-elle pas, après quinze siècles révolus, l'une des clefs de la résistance à l'invasion des mœurs païennes ? De cette méthode, la L. P. D. F. est un exemple éloquent.

Elle compte 1.400.000 Ligueuses, en 6.000 comités dans 7 départements. Or, « toute ligueuse, dit Mme Delcourt, porte en elle deux précieux instruments de travail : son âme catholique et son âme maternelle, son âme qui l'entraîne à l'assaut des esprits et la jette en plein surnaturel pour se mettre au service de tous. L'âme de la *Ligue* s'est manifestée de multiples manières : initiatives de formation spirituelle, comme l'assistance collective des messes, demandées par les sections, comme les retraites fermées, et les journées de réflexion... Initiative de formation intellectuelle aussi : conférences — encore trop peu nombreuses, il est vrai — journées d'études, diffusion de revues éducatives, aide donnée à l'œuvre des dépôts de lectures... Initiatives enfin qu'inspire une maternelle charité : confection et distribution de layettes, conseils pour une meilleure hygiène de l'enfance, concours prêté aux consultations de nourrissons, lutte contre la tuberculose, réalisations charmantes à l'occasion de la fête des mères... Il s'agira de travailler à l'éducation familiale et de promouvoir dans les paroisses tout ce qui peut contribuer à honorer la famille et particulièrement la mère : là où l'on s'ignorait hier, on s'aimera demain et l'on s'entraînera après-demain. Multiplier, dans une paroisse, les contacts familiaux, c'est faire de l'éducation vécue... »

Quelle force, quand la L. P. D. F. et ses jeunes auront atteint tout le développement rêvé !

PAROISSE ET LÉGALITÉ

I

Récupération des anciennes fondations pieuses. — On sait que les Conseils municipaux et les Bureaux de bienfaisance sont autorisés à remettre à l'Association diocésaine les titres de rentes correspondant aux charges pieuses des fondations confisquées lors de la loi de Séparation.

A Paris, depuis 1929, les paroisses sont rentrées en possession des titres de leurs fondations. De nombreuses communes suburbaines et leurs bureaux de bienfaisance ont imité le Conseil municipal de Paris.

En Meurthe-et-Moselle, Nancy et d'autres communes (510 en tout sur 600) ont restitué les fondations pieuses ; 36 communes ont commencé les formalités ; 47 attendent les documents ; 7 (sur 600) ont refusé de restituer, mais 3 d'entre elles reprendront la question, semble-t-il.

A Vannes, 126 paroisses ont bénéficié de cette autorisation ; 35 attendent encore ; 6 ont vu le Conseil ou le Bureau opposer à cet acte de justice à l'égard des morts un refus absolu.

II

Bancs et chaises d'église. — A noter une décision de la Cour d'Appel de Montpellier (25-11-29). Le desservant d'une église dont, par application de la loi du 9-12-05, les meubles sont devenus la propriété de la Commune, ne peut faire enlever des bancs de famille pour les remplacer par d'autres bancs construits à ses frais, sans entente préalable avec le maire ou la constatation contradictoire que ces objets étaient une cause de gêne pour le culte ou un trouble pour son exercice.

III

Spectacles et Affiches. — Rappelons la circulaire Tardieu (16 Mai 1930) adressée aux Préfets. Elle dit notamment :

« En ce qui concerne les spectacles dits de curiosité, ils demeurent régis par l'article 6 du décret du 6 Janvier 1864, dont la circulaire du 6 Décembre 1906 (*Journal Officiel* du 18 Décembre 1906, p. 8354 et suiv.) vous a donné un commentaire qui a conservé toute sa valeur. Les conditions qui doivent être imposées aux organisateurs de représentations données dans les cafés, concerts, débits de boissons et établissements de spectacles, non permanents — inscrites notamment dans les articles 7, 8 et 9 du modèle d'arrêté annexé à cette circulaire — doivent être rigoureusement observées, et vous voudrez bien inviter les maires à tenir très strictement la main à ce que les spectacles soient soumis à une surveillance constante et efficace.

L'autorité municipale ne dispose pas de pouvoirs aussi étendus à l'égard des théâtres, mais il lui appartient de signaler immédiatement au Parquet les spectacles qui, sous prétexte de représentations artistiques, comporteraient des exhibitions, des chants ou un texte contraire à la morale.

Enfin, quant aux affiches qui annoncent ces mêmes représentations, je ne puis que vous prier de vouloir bien vous reporter aux instructions que mon administration vous a adressées à leur sujet le 2 Juin 1920 et que je vous ai rappelées moi-même le 5 Juillet dernier.

Les autorités préfectorales et municipales ne sauraient apporter trop d'attention à l'exécution de ces prescriptions qui ont pour objet, comme le disait un de mes prédécesseurs, « d'obliger les entrepreneurs de spectacles publics à renoncer à des moyens de publicité qui violent les regards de l'enfant, révoltent la conscience des honnêtes gens et sont, à la fois, un outrage pour la décence publique et un danger pour la santé morale de la nation ».

Que les honnêtes gens, armés de ce texte vigoureux et précis, n'hésitent pas à secouer la torpeur des autorités administratives. Il suffit bien souvent, l'expérience le prouve, d'une simple démarche pour mettre en branle de façon efficace des gens bien intentionnés, mais indolents ou mal informés.

AVIS IMPORTANT. — MM. les Curés et Recteurs sont instamment priés de bien vouloir donner d'urgence tous renseignements utiles concernant les registres paroissiaux et l'Ordo 1931.

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, près BORDEAUX.
 BUREAU : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.
 R. G. Bordeaux, N° 5.394 A

10 % de Remise sur facture pour Commandes directes

ORNEMENTS D'ÉGLISE, BRONZE & ORFÈVREURIE

Statues, Crèches de Noël, Chemins de Croix,
 Croix de procession argent et métal.

G. LE POULLOUIN, 12, rue de la Trinité,
 QUINGAMP

Toutes les réparations, la dorure, l'argenture, le verni-or, le bronzage,
 sont exécutés dans mon atelier, garantis, livrés rapidement à domicile.

MÉDICATION ALCALINE
ÉCONOMIQUE

Pour préparer votre eau alcaline digestive
 n'employez que le **SEL VICHY-ÉTAT**

0 f 35 LE PAQUET pour 1 LITRE D'EAU
 Toutes Pharmacies.

ARTS RELIGIEUX

MAISONS CHARLES LE PAUL
 QUIMPER & LORIENT réunies.

16, Place Saint-Corentin, 16 — QUIMPER

* ORNEMENTS — BRONZES — VITRAUX
 CLOCHES — ORFÈVREURIE — STATUES

M. Ch. LE PAUL visitera sa clientèle.

PNEUS DUNLOP

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

45^e ANNÉE.

Vendredi 28 Novembre 1930.

N° 48.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 30 Novembre. — 1^{er} de l'Avent. Semi-double.
 Violet.
Lundi, 1^{er} Décembre. — S. André, Apôtre. Double de 2^e classe.
 Rouge.
Mardi, 2. — Ste Bibiane, Vierge, Martyre. Semi-double. Rouge.
Mercredi, 3. — S. François Xavier, Confesseur. Double-ma-
 jeur. Blanc.
Jeudi, 4. — S. Pierre Chrysologue, Evêque, Docteur. Double.
 Blanc.
Vendredi, 5. — De la férie. Violet.
Samedi, 6. — S. Nicolas, Evêque. Double. Blanc.
Dimanche, 7. — 2^e de l'Avent. Semi-double. Violet.
 Vêpres de l'Immaculée Conception.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Ploumoguier	1-3 Décembre.
Landévennec	4-5 —
Saint-Corentin Quimper	6-12 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Timbre Antituberculeux. — Nous croyons devoir revenir sur les avis que Nous avons publiés dans la *Semaine religieuse* du 14 Novembre. Nous jugeons choquante et d'un goût discutable la vignette reproduite sur le timbre de 1930 ; aussi, à Notre grand regret, Nous ne pouvons en encourager la vente, et Nous recommandons aux catholiques d'y substituer une quête que Nous souhaitons fructueuse en faveur de l'Œuvre antituberculeuse.

† ADOLPHE, Ev. de Quimper et de Léon.

II. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :
 Recteur de Plouider, M. Jacq, professeur de Philosophie à Saint-Pol-de-Léon ;
 Recteur de Kerfeunteun, M. Coquil, recteur de Scrignac ;
 Recteur de Scrignac, M. Perrot, vicaire à Plouguerneau ;
 Vicaire à Plouguerneau, M. Sparfel, ancien directeur de l'école libre de Plouescat.

III. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles :

M. Floc'h, recteur de Kerfeunteun, décédé le 16 Novembre;

M. Cloarec, ancien recteur de Saint-Vougay, décédé le 21 Novembre;

M. Calvez, chapelain à Landerneau, décédé le 26 Novembre.

Adresse nouvelle de la SEMAINE RELIGIEUSE :

25, rue Bourg-les-Bourgs, Quimper.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 1^{er} dimanche de l'Avent, 30 Novembre : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 30. — Vêpres à 2 h. 30, bénédiction du T. Saint-Sacrement. — A 8 heures du soir, Confrérie des Trépassés, sermon breton.

Toute la semaine : service et messe pour les Défunts, à 6 h. 30.

Vendredi : à 8 heures du soir, ouverture des exercices de l'Adoration : réunion bretonne, sermon, bénédiction.

Samedi : à 6 heures du matin et le soir à 8 heures, instruction bretonne.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 1^{er} dimanche de l'Avent (30 Novembre) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 30. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Apostolat de la prière, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : à 7 h. 30, service pour les Trépassés.

Lundi : confession des enfants qui n'ont pas encore communie.

Mercredi : confession des enfants qui ont déjà communie.

Jeudi : messe et communion, à 7 heures.

1^{er} vendredi du mois : à 6 heures, messe à l'autel du Sacré-Cœur. — Après la messe de 7 heures, bénédiction du Saint-Sacrement. — Le Saint-Sacrement sera exposé de 8 h. 30 à 5 heures du soir. A 5 heures, bénédiction du Saint-Sacrement. — De 8 à 9 heures, Heure d'Adoration pour les hommes et les jeunes gens.

PUISQUE VOUS INSISTEZ...

Notre article sur l'Ecole Universelle et son Journal des Candidats nous a valu des observations en sens divers. A tous nos correspondants, merci.

×

Aux n^{os} 2 et 3 du J. des C., dès le titre, nous constatons des flottements.

Le n^o 1 n'indique aucune périodicité ; le n^o 2 précise : « paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois » (le n^o 1 étant daté du 10 Août) ; le n^o 3 se restreint : « paraissant le 1^{er} de chaque mois ».

Le n^o 1 et le n^o 2 se disent rédigés et administrés par « l'Orientation professionnelle », le n^o 3, par le « Journal des candidats » en personne. Mais l'adresse est la même pour les trois.

Les n^{os} 1 et 2 sont publiés « avec le concours de la revue « l'Orientation professionnelle », » Le n^o 3 s'en dispense.

Le n^o 1 s'intitulait « Journal des Vacances » : des vacances laborieuses, hélas ! Les n^{os} 2 et 3, qui sont pourtant du 1^{er} et du 15 Septembre, ne sont plus « Journal des Vacances ». — Comme il vous plaira.

Les n^{os} 1 et 2 citaient l'Orientation professionnelle, dès le titre et les manchettes, chacun à trois reprises. Le n^o 3 la supprime complètement.

Cinq variations dans l'orientation, en trois numéros ! Pour un journal qui veut « orienter » toutes les jeunes vies !...

×

Broutilles, si l'on veut. Il y a plus grave.

Qui doit choisir la carrière des enfants ?... « Surtout... les jeunes gens eux-mêmes », dit le Journal des Candidats. Mais les parents ?... Non, non. Ils sont « trop tendres » ; les enfants ont tort de « laisser le choix à l'influence paternelle... » ; donc il nous faut (à nous Orientation) les éclairer impartialement ».

Oui, il faut que le J. des C. s'oppose aux « préjugés » des parents, qu'il ouvre « les intelligences repliées, fermées par la vie contenue de l'entourage familial », empêchées d'« éclore » par « les caresses des parents, la séduction du pays natal », etc...

Et voilà la feuille anticatholique s'érigeant en juge des parents, des intelligences, des carrières, etc, etc. « Il nous faut » ! Plaignons-la, en vérité.

Et plaignons les parents s'ils mettent entre les mains des candidats (leurs fils et leurs filles) des feuilles qui font un tel cas de leurs facultés et de leur autorité.

×

Ajoutons qu'un maître à écrire et à penser, tel que se croit et se propose le J. des C., devrait savoir écrire et penser. Or... Mais voici un exemple.

Un article — un leader, s'il vous plaît — veut encourager les jeunes gens à entrer dans l'aviation. On aurait pu en confier la rédaction à une plume alerte ; on a choisi la plus rampante... passons. Mais où place-t-on « le mérite impérissable, d'un Coste et d'un Bellonte » ? Leur mérite « réside surtout (un mérite résidant ?) dans la portée pratique qu'on peut attendre de l'exploit réalisé ». (Un mérite qui réside dans la portée ? dans la portée qu'on peut attendre ? Eh ! le bien, c'est donc l'utilité ? et l'acte est moral s'il rapporte ?)

Le rédacteur a besoin d'aller à l'école, avant de pontifier. Il suffit. Nous ne pouvons tout analyser.

×

Mais on nous saura gré d'indiquer des cours par correspondance, d'inspiration toute catholique, et qui valent — haut la main, et nous en savons des exemples réjouissants — les merveilles (!) de l'Ecole Universelle et maçonnante.

Trois noms seulement, pour cette fois.

Pour les jeunes filles qui se préparent au Brevet élémentaire et au Baccalauréat, les Cours de la rue de Lubeck. Demander à Mme la Directrice (6, rue de Lubeck, Paris XVI^e), le prospectus A.

Pour les tout petits, pour le certificat d'études, les brevets, les baccalauréats (garçons, filles), l'Enseignement ménager, le dessin, le solfège, le piano, etc., les Cours chez soi, 13, rue Littré, Paris IV^e (bénis par Pie X et Pie XI).

Pour tous, l'Ecole Moderne d'enseignement général par correspondance (50 bis, rue Violet, Paris XV^e) : cours primaires et secondaires, brevets et baccalauréats, dessin, vacances...

Ajoutons : Pour la musique, les Cours Sinat par correspondance (solfège, harmonie, piano, violon, mandoline, harmonium, chant, professorat), peuvent être recommandés. — Cours Sinat, bureau B, 1, rue Jean-Bologne, Paris XV^e.

Pour le dessin et l'aquarelle, ne pas prendre l'A. B. C., mais l'Education artistique moderne, 61, rue des Saints-Pères, Paris VI^e.

×

Enfin — et nous terminons par un argument dont notre diocèse appréciera la force — il y a deux ans, S. G. Mgr Duparc, évêque de Quimper, protesta contre la réclame accolée au timbre antituberculeux par la néfaste Ecole Universelle.

Ne livrons à l'ennemi, ni nos enfants, ni... notre argent.

Adoration. — On recommande aux prières des fidèles les exercices de l'adoration qui aura lieu à la cathédrale, du samedi 6 au vendredi 12 Décembre. Prédicateur : le R. Père Le Jollec, missionnaire diocésain.

Apostolat de la prière. — *Intention générale pour le mois de Décembre : L'ACTION DE GRACES POUR LE JUBILÉ DU SAINT-PÈRE.* — Pendant près d'un an et demi, grâce au Jubilé extraordinaire accordé par le Souverain Pontife, à l'occasion de la 50^e année de son sacerdoce, les prières incessantes du monde catholique ont obtenu de Dieu des secours sans nombre aux âmes ferventes, aux pécheurs et aux âmes du Purgatoire. Il est donc juste, en remerciant Dieu de tant de grâces, de témoigner au Saint-Père notre reconnaissance.

Lire le développement de cette Intention dans le *Messager du Cœur de Jésus*, 9, rue Montplaisir, Toulouse.

Intention Missionnaire : Les Indiens de l'Amérique du Sud.

Conférences sur les miracles de Lourdes. — Le docteur Vallet, président du Bureau des Constatations de Lourdes, donnera six conférences dans le diocèse.

Le lundi 1^{er} Décembre, à Quimper, salle du Likès.

Le mardi 2, à Douarnenez, salle du Patronage du S.-C.

Le mercredi 3, à Châteaulin, salle du Patronage des garçons.

Le jeudi 4, à Brest : dans l'après-midi, puis le soir. (Deux textes complètement différents.)

Le vendredi 5, à Morlaix.

Les anciens pèlerins de Lourdes, si nombreux et si fervents, se feront une fête d'assister à ces conférences du maître le plus autorisé. Les croyants seront heureux d'entendre discuter la nature et les preuves du miracle, qui soutient la foi. Les incroyants entendront une parole sincère, scientifique, appuyée sur des faits constatés, menée dans un raisonnement sévère, irréfutable.

Les six conférences remporteront le plus beau succès.

QUIMPER. — L. P. D. F. — Mercredi 3 Décembre, à 2 h. 30, aura lieu, salle Jeanne-d'Arc, une réunion générale des Ligueuses de Quimper et des environs, sous la présidence de Sa Grandeur Monseigneur Duparc.

Au programme : Conférence de Mlle de Chateaurocher : « Comment remédier à une crise angoissante ? ».

Nous ne doutons pas que l'aimable conférencière du Comité de Paris, qui nous a déjà visitées en Juin, saura captiver son auditoire par le charme de sa parole, à la fois éloquent et persuasive. Le sujet qu'elle doit traiter est d'ailleurs d'une importance capitale qui ne saurait manquer d'attirer l'attention, non seulement des Ligueuses, mais encore de toutes les dames et jeunes filles qui ont le souci de la conservation et de la défense de leurs intérêts religieux.

Les mères de famille elles-mêmes auront à cœur d'assister à cette réunion, car elles trouveront, salle Jeanne-d'Arc, de dévouées Ligueuses qui garderont leurs enfants pendant la conférence. Nous voulons présenter une salle pleine à Monseigneur qui veut bien nous honorer de sa présence, et aucune excuse ne sera admise.

Nous demandons aux lectrices de la *Semaine religieuse* de se mettre bien vite en mouvement et de ne pas se contenter de répondre à notre appel, mais de nous amener aussi leurs amies et connaissances.

LOGONNA - DAOULAS. — Adoration. — Voir au prochain numéro.

Nécrologie. — M. MARC LARNICOL. — Les Anciens de Saint-Gabriel de Pont-l'Abbé se souviennent de l'enfant vif, enjoué, modeste, affable pour tous. S'agissait-il du choix d'un jeu ? Marc préférait l'avis de ses camarades. Une dispute s'élevait-elle ? Marc calmait les adversaires par une parole aimable ou détournait adroitement la conversation, prenait un de ses amis par le bras et, dans une course folle, lui faisait oublier ses derniers ressentiments : le tour était joué et le petit Marc en riait de bon cœur.

Formé à la piété par une mère profondément chrétienne,

l'enfant se faisait remarquer par sa tenue à l'église et au catéchisme. Cette figure ouverte, ce regard sérieux attirèrent l'attention de M. Ruppe, vicaire : « Voudrais-tu être prêtre, » lui demanda-t-il un jour. L'enfant répondit « oui » sans hésiter. Puis plus tard, pour éprouver sa vocation, il ajoutait : « Mon petit ami, tu le sais, le prêtre doit lutter et souffrir pour Dieu. » — « N'importe », telle fut la réponse de l'enfant.

M. Ruppe le fit donc admettre à Saint-Vincent de Quimper et lui enseigna les premiers éléments du latin. Doué d'une grande facilité, il se classa dès le début dans les premiers rangs. Pour couronner ses études il passa brillamment les examens du brevet et du baccalauréat ; puis il entra au Grand Séminaire, où il apporta les mêmes qualités d'obéissance et de piété. En Juillet 1922, il recevait le sous-diaconat. « Me dévouer, me sacrifier, telle sera ma devise », notait-il au soir de ce beau jour. Comme il va la réaliser parfaitement jusqu'au bout !

Au mois de Septembre 1922, il fut nommé instituteur à l'école libre de Pont-Croix. Bien vite les enfants s'attachèrent à ce jeune maître, si gai, si bon et qui savait si bien allier la douceur à la fermeté. Ils ont gardé le souvenir de son enseignement, net, sûr, très attrayant. Que d'industries il savait employer pour intéresser son petit monde : gravures, histoires, chansonnettes, pathé-baby ! Avec quel soin il préparait sa classe de catéchisme. « C'est celle qui me demande la plus longue préparation », faisait-il observer, et les derniers mots qu'il écrivit au tableau noir n'étaient autres que l'explication d'une leçon du catéchisme.

Les jours de congé il s'ingéniait à distraire les enfants. Pendant les vacances, avec le concours des abbés, il eut vite fait d'organiser un patronage de vacances, et en route pour les plages ensoleillées de Porspiron et de Plouhinec ! La piété n'était pas négligée ; tous étaient fidèles à la messe du jeudi. Un jour, une maman a oublié de réveiller son bambin ! Crise de larmes : « Maman, tu m'as fait manquer la messe ! Que dira M. Larnicol ! »

Les jeunes gens du patronage connurent aussi les bienfaits de son apostolat. D'une simplicité et d'une affabilité jamais démenties, il leur consacrait les soirées de journées parfois accablantes. Il se serait fait un scrupule de leur laisser soupçonner sa fatigue. M. le Vicaire, connaissant ses goûts pour les cérémonies, lui avait confié la direction des enfants de chœur. Il les initiait avec piété aux rites des fonctions sacrées, et c'était plaisir de voir sa longue théorie de choristes entrer solennellement, gravement, dans la vénérable église de Notre-Dame de Roscodon.

En Septembre 1929, il fut nommé directeur de l'école. Tant d'activité devait avoir raison d'une santé qui ne fut jamais robuste, mais le devoir l'a retenu jusqu'à la dernière limite. Il termina sa classe la veille de la Toussaint : il ne devait plus revoir ses chers enfants. Il se sentait épuisé. A un ami qui lui rendait visite le 1^{er} Novembre, il disait : « Je crois que la fête des Morts va être la mienne ».

Huit jours cependant devaient encore s'écouler avant que

Dieu l'appelât. Jusqu'à la fin, il fut admirable de résignation. Au milieu des cruelles souffrances de la méningite, jamais une plainte ne sortit de ses lèvres. La veille de sa mort il eut une dernière prière à Notre-Dame des Carmes qui veilla sur son enfance, une dernière pensée pour ses parents et pour ses amis, et le 10 Novembre, à midi, tout doucement il rendit l'âme.

Ce fut de la consternation à Pont-Croix. Toute la paroisse défila devant le lit funèbre, donnant au regretté défunt le suprême témoignage de son estime et de sa reconnaissance. Le 12, en présence d'une cinquantaine de prêtres et d'une nombreuse assistance de fidèles, ses funérailles furent célébrées à Pont-Croix. L'inhumation eut lieu dans l'après-midi, à Pont-l'Abbé : 40 prêtres, une délégation de ses élèves de Pont-Croix, un fort groupe de Pontécruiciens et la grande foule émue de ses compatriotes conduisirent jusqu'au cimetière la dépouille mortelle de celui qui avait été un ami, un maître, un prêtre si universellement aimé.

Que son bon père, son frère, et ses tantes qui l'aimaient comme un fils, veuillent bien agréer nos chrétiennes condoléances.

R. I. P.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Université Catholique de l'Ouest. Rentrée solennelle 1930.

— A cause de la mort de S. E. le cardinal Charost, les traditionnelles cérémonies furent supprimées, et un service solennel fut célébré en la cathédrale d'Angers, le mardi 18 Novembre, pour le vénéré défunt.

Dans le sanctuaire, prennent place les évêques protecteurs de l'Université Catholique : NN. SS. Rumeau, évêque d'Angers ; Grellier, de Laval ; Duparc, de Quimper ; de Durtfort, de Poitiers ; Le Fer de la Motte, de Nantes ; Garnier, de Luçon ; Grente, du Mans ; Serrand, de Saint-Brieuc ; Tréhieu, de Vannes ; Costes, coadjuteur d'Angers ; Picaud, auxiliaire de Vannes ; le chanoine Gayet, vicaire capitulaire de Rennes ; le chanoine Brothier, vicaire général d'Angoulême, représentant Mgr Arlet.

Près du chœur, dans la nef et le transept de droite, ayant à leur tête Mgr Gry, recteur, se placent le corps professoral en toge et les étudiants de l'Université. Un groupe très imposant des amis et bienfaiteurs remplit le reste de la nef.

La messe de *Requiem* fut célébrée par Mgr Nègre, archevêque de Tours, assisté de Mgr Thibault, vicaire général d'Angers, et des chanoines Olivier et Demange, Manceau et Augereau.

La maîtrise de la cathédrale et les chœurs du Grand Séminaire exécutèrent les chants liturgiques, sous l'habile direction de M. le chanoine Turpault. Tout l'office fut admirablement chanté, surtout le *Dies iræ*, le *Domine Jesu Christe*, avec reprises polyphoniques, et le Psaume de Marcello, qui termina la cérémonie empreinte toute entière de grandeur et de gravité.

A la fin de la messe, Mgr Rumeau monte en chaire. Il se défend de prononcer l'éloge funèbre du cardinal Charost, il veut seulement adresser un dernier hommage d'admiration et de reconnaissance à celui qui fut la plus pure gloire de l'Université Catholique de l'Ouest et qui voulait bien se laisser appeler son cardinal protecteur : admiration pour les talents prodigieux que Dieu lui avait donnés, admiration pour la noblesse et la fierté de son caractère, pour la fidélité de son grand cœur, pour sa conduite héroïque en présence de l'ennemi, alors qu'il était évêque de Lille, envahie et douloureuse, pour le bel exemple de toute sa vie si pleine, si droite, si active, prématurément usée au service de Dieu et de la France. A notre admiration doit se joindre notre reconnaissance envers le grand cardinal que nous vénérerons toujours comme un modèle, comme un de ces hommes dont l'humanité est fière, et dont le sillage lumineux qu'ils laissent après eux éclaire notre chemin et embellit notre vie.

L'après-midi, dans la grande salle du Palais académique, NN. SS. les Evêques protecteurs font leur entrée, salués par une assistance nombreuse, au premier rang de laquelle nous reconnaissons M. Milliat, sous-préfet, chef de cabinet, représentant M. le Préfet de Maine-et-Loire ; M. Fourrier, adjoint, venu au nom de la municipalité d'Angers ; le marquis de Saint-Pern, conseiller général ; le général Descoings ; le chanoine Dufresne, supérieur du Grand Séminaire ; M. René Bazin, le chanoine Urseau, etc...

M. le chanoine Le Helloco, Secrétaire général, dont les généreuses initiatives pour intensifier le rayonnement et accroître la prospérité de l'Université ne se comptent plus, nous dit avec une éloquence nette, précise, l'éloquence des chiffres et des noms, relevée çà et là d'une petite nuance d'émotion et de poésie, quels rapports l'Université a entretenus avec les collèges libres de la région et avec ses amis et bienfaiteurs.

Les différents concours que tous les ans l'Université organise ont groupé, cette année, 1.322 élèves appartenant à 50 collèges. Chaque diocèse a reçu sa part de médailles et de mentions, cependant les diocèses de Nantes, Quimper et Vannes semblent avoir été plus favorisés que les autres, ce qui permet à Mgr Rumeau de remarquer finement que, en ce moment, la lumière vient de Bretagne. Pour sa part, le diocèse de Quimper a conquis 52 mentions.

Les Conférences de l'Ouest donnent des résultats de plus en plus satisfaisants. Elles groupent autour de la chaire du conférencier des élites qui profitent ainsi du rayonnement de l'Université Catholique. Les Conférences de l'Ouest viennent d'étendre leur champ d'action ; trois nouveaux centres ont été créés dans le courant de l'année dernière : Saint-Malo, Saint-Nazaire et Vannes, portant ainsi à 13 le nombre des villes qui, très régulièrement, goûtent le bienfait des conférences organisées par l'Université Catholique de l'Ouest. De 29 à 36.000 auditeurs ont entendu la parole de ces collaborateurs temporaires de l'Université.

M. le Secrétaire général signale enfin une très heureuse initiative : les « Missionnaires de l'Université Catholique de

l'Ouest ». Plusieurs professeurs lui ont apporté leur libre collaboration. Ils ont ainsi visité trente-six grandes églises de neuf diocèses et leur voix s'y est élevée pour faire connaître l'Université Catholique et dire ses raisons de vivre. Cette nouvelle forme d'apostolat et de propagande s'est montrée très fructueuse ; elle a tous les encouragements de NN. SS. les Evêques.

M. le chanoine Civrays, doyen de la Faculté des Lettres, parle au nom de tous les doyens et directeurs d'écoles, et il s'acquitte de sa tâche avec beaucoup d'esprit et de cœur, tout en voulant garder une sobriété en rapport avec le grand deuil qui attriste l'Université.

A la Faculté de Théologie les résultats des examens ont été excellents, mais les élèves devraient être plus nombreux.

A la Faculté de Droit, plus peuplée, les résultats des examens sont aussi bons que par le passé. 57 succès complets et 3 admissibles pour 85 candidats, et tous les résultats ne sont pas encore connus. Les mentions se font de plus en plus nombreuses : 17 assez bien, 5 bien, un très bien ; et un étudiant de troisième année, M. Jean Sévère, a obtenu la première mention au concours général organisé par les Facultés libres de Droit de France.

La Faculté des Lettres n'est plus réduite au petit nombre qu'y connut l'abbé Alexis Charost quand, en 1887, il y faisait ses études. L'an dernier, 107 étudiants étaient immatriculés sur ses registres et la moisson de certificats qu'ils ont remportés est des plus belles. Le travail des élèves est en germe dans l'effort des professeurs. Ceux-ci se distinguent par de remarquables travaux personnels. Qu'il nous suffise de citer le « Platon » de M. le chanoine Diès, le « Saint Grégoire de Nazianze » de M. Fleury, « Liturgia » et « la Musique religieuse » de M. Aigrain. Tous ces travaux sont connus non seulement des spécialistes mais aussi du grand public : ils font grand honneur à notre Faculté des Lettres.

La Faculté des Sciences voit ses salles de cours devenir trop petites : 89 étudiants et étudiantes. De nombreux certificats, 58, ont été remportés et certains avec les mentions les plus hautes. Un étudiant, Pierre Rocher, battant tous les records, a obtenu au cours des deux sessions de la présente année trois certificats de mathématiques dont un avec la mention très bien, un autre avec la mention bien et le dernier avec la mention assez bien. Ses professeurs, par leurs travaux, continuent à attirer sur la Faculté l'attention du monde savant et l'un d'eux, M. l'abbé Blanchard, a été reçu docteur en Sorbonne avec la mention *très honorable* après la soutenance d'une thèse remarquable.

L'Ecole supérieure d'Agriculture a passé sans trop de difficultés la crise agricole mondiale. La rentrée dernière fut bien meilleure que la précédente. La mort du P. Vétillard, fondateur de l'école, a jeté un voile de deuil sur la fin de l'année dernière ; la promotion de M. Vinet dans l'ordre de la Légion d'honneur a réjoui ses collègues, tous ses élèves, tous ses amis.

L'Ecole supérieure de Commerce continue, sans heurts ni secousses. Elle s'est grandement réjouie de la haute distinc-

tion dont le Saint Père a honoré son directeur, M. Baugas. A la demande des évêques protecteurs, il a bien voulu le créer commandeur de Saint-Grégoire le Grand. Cette faveur rare est la juste récompense pour une vie passée toute entière au service de l'Université et des Œuvres catholiques.

Mgr Rumeau remercie M. le chanoine Civrays de son beau rapport dont il commente la conclusion : Dieu premier servi.

Mgr Gry, recteur de l'Université, se doit de saluer une dernière fois celui qui fut le plus brillant élève et l'éminent protecteur de cette maison. Il rappelle la jeunesse studieuse du cardinal Charost auprès du maître vénéré qu'était Mgr Pasquier, il évoque une fois encore les inoubliables séances de rentrée solennelle que présida le cardinal, il énumère les talents magnifiques que Dieu lui avait donnés : sa mémoire prodigieuse, son éloquence vive et entraînante, l'expression hardie et piquante de ses pensées qui laissait après elle une trainée de lumière, sa grande intelligence et son grand cœur. Mgr Gry salue ensuite les nouveaux venus dans le corps universitaire : M. l'abbé Bonneau, professeur de géographie, M. Paul, professeur de chimie, M. l'abbé Guicheteau, secrétaire adjoint pour la propagande. Puis se tournant vers l'assemblée, il supplie ses auditeurs de comprendre le rôle nécessaire des Universités catholiques.

Le discours de Mgr Grente, évêque du Mans, fut un vrai régal. Nous avons entendu d'abord un hommage plein d'émotion discrète rendu au cardinal Charost, à cet « homme qui faisait honneur à l'homme » ; puis, en un langage fort élégant, tantôt noble et grave, tantôt fin et spirituel, un beau panégyrique de la pensée chrétienne que les Universités catholiques ont pour mission de propager et de défendre. Si elles venaient à disparaître, infailliblement les erreurs, les idées fausses envahiraient le monde.

« On ne loue pas les grands maîtres », dit Mgr Rumeau, en remerciant Mgr l'Evêque du Mans. Mais la foule, si elle rencontre la maîtrise de l'intelligence et de l'éloquence, elle la sait reconnaître. Autant que son attention, les applaudissements qui accompagnèrent le discours de S. G. Mgr Grente, ceux qui se prolongèrent alors que sa voix se fut tue, témoignèrent vivement à Mgr l'Evêque du Mans des sentiments dans lesquels il avait mis son auditoire.

Couronnant cette réunion, dont restera le souvenir, grave et reconfortant tout à la fois, la bénédiction de NN. SS. les Evêques descendit sur l'Université Catholique et sur ses amis, gage de bénédictions divines qui rendent féconde l'union du labeur et de la sympathie, sous le signe de la Croix.

Maurice GUICHETEAU.

Monument des Morts bretons à Sainte-Anne d'Auray. — Les Annales de Sainte-Anne publient un appel en faveur des prêtres et des séminaristes tués à la guerre, dont les noms seraient utilement inscrits sur les murs de l'édifice si évocateur. Voici l'état, à ce jour, des prêtres et des séminaristes du diocèse de Quimper, inscrits au Monument aux Morts :

MM. Guillaume Querné, de Brest ; Yves Bosson, de Carhaix ; Maurice Le Meur, de Concarneau ; Joseph Graveran, de Crozon ; Yves Moenner, d'Elliant ; Le Menn, de Saint-Eloi ; Jean-Marie Colin, Le Folgoët ; Kervellec, de Guiclan ; Yves Cozic, de Saint-Goazec ; Pierre Le Cléach, de Guilvinec ; Père Croisier, de Lampaul-Plouarzel ; Thivisiau Le Ber, de Landivisiau ; Auguste Georgelin, de Lannilis ; Corentin Berthou, de Névez ; Jacques Le Corre, de Penhars ; Jean-Marie Heydon de Plogonnec ; Laurent Le Breton, de Plouguerneau ; Jean-Louis Kerhervé, de Poullaouen ; François Patinec, de Plouider ; Jean-Louis Le Pemp, de Penmarc'h ; François-Marie Billant, de Saint-Urbain.

Le prix de la pierre est de 200 francs.

Renseignements à fournir :

Paroisse Diocèse
Noms et prénoms Grade Régiment
Date et lieu de décès adresse de la famille
Chèque postal : Supérieur de Sainte-Anne, Nantes 8890.

Indulgence plénière pour le Bréviaire. — Pour perpétuer le souvenir du récent Congrès eucharistique de Lorette, et accentuer la piété sacerdotale à l'égard de l'Eucharistie, le Saint-Père, par rescrit de la Sacrée Pénitencerie en date du 17 Octobre 1930, accorde une indulgence plénière à tout clerc, élevé aux Ordres majeurs, à chaque récitation, même morcelée, *in partes distributum*, de l'Office divin au complet ou comprenant au moins Matines et Laudes, devant le Saint-Sacrement, soit solennellement exposé, soit renfermé dans le tabernacle.

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, près BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.

R. C. Bordeaux, N° 3.394 A

10 % de Remise sur facture pour Commandes directes

ARTHRITIQUES

Tous les 2 ou 3 jours, avant le repas du soir

un **GRAIN** de **VALS**

Laxatif dépuratif
régularise les fonctions digestives

LE PLUS GRAND ASSORTIMENT DE

JOUETS

Bimbeloterie - Bijouterie - Maroquinerie

aux PRIX les plus RÉDUITS
pour NOËL et le JOUR de l'AN**J. PATUREL & C^{ie}, 125, rue d'Avron, Paris**

CATALOGUE D, ILLUSTRÉ, ENVOYÉ FRANCO.

**ateliers
d'art
religieux**

FONDÉS EN 1822

EVELLIN Frères

Fournisseurs attitrés de l'Archevêché

RENNES

7, rue d'Antrain

NANTES

35, rue de Verdun

Plus de tubes ou souches disgracieuses
penchant à droite ou à gauche, grâce au**Nouveau Bloc-Souche DELVA**

se fixant sur tous les chandeliers, assurant la verticalité absolue

LE VOIR, L'ESSAYER, C'EST L'ADOPTER.

Seuls Concessionnaires : G. LE POULLOUIN et ses Fils, orfèvres
12, rue de la Trinité — GUINGAMP**TOUX, BRONCHITES****GRIPPE, CATARRHES, ASTHME****Gouttes Livoniennes**

de TROUETTE-PERRET (1 à 2 à chaque repas)

R. C. Seine 54002

15, Rue des Immeubles-Industriels, Paris

PNEUS DUNLOP

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

45^e ANNÉE.

Vendredi 5 Décembre 1930.

N° 49.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine:

Dimanche 7 Décembre. — 2^e de l'Avent. Semi-double. Violet.
— Vêpres du suivant.*Lundi 8.* — Immaculée Conception. Double 1^{re} classe avec octave. Blanc.*Mardi 9.* — De l'octave. Semi-double. Blanc.*Mercredi 10.* — De l'octave. Semi-double. Blanc.*Jeudi 11.* — S. Damase, pape. Semi-double. Blanc.*Vendredi 12.* — S. Corentin, évêque, patron principal du diocèse. Double 1^{re} classe avec octave. Blanc.*Samedi 13.* — Ste Lucie, vierge martyre. Double. Rouge.*Dimanche 14.* — 3^e de l'Avent. Semi-double. Violet.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Saint-Corentin 6-12 Décembre.

Brélès 13-15 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Pour les sinistrés de la mer. — Nous avons reçu pour les sinistrés de la mer :

Comte et Comtesse G. de Massol, 100 fr. ; — M. Mourot, Pont-à-Mousson, 85 ; — Anonyme, Paris, 50 ; — Mme Arrault, Ebeaupinage (I.-et-L.), 50 ; — Colonie Mancelle, N.-D. de Lourdes de Penmarc'h (2^e versement), 125 ; — Paroisse de Saint-Thonan, 60 ; — M. Paul Chardon, ingénieur, Malicorne (Sarthe), 100 ; — Mlle Roué, Brest, 50 ; — Mme Lacor, Paris, 20 ; — M. Rochotte-Aubert, Rambervillers (Vosges), 400 ; — Mme la Supérieure Générale des Religieuses du Saint-Esprit, Saint-Brieuc, 200 ; — Cinéma Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus, Saint-Pol de Léon, 1.000 ; — Union Catholique des Marins de Port-en-Bessin (Calvados), 100 ; — Mme Fabry et Mlle Prud'homme, 300 ; — Produit d'une séance récréative donnée, à Combrit, par les jeunes filles de l'Île-Tudy, 250.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — II^e dimanche de l'Avent, 7 Décembre : Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction du T. S.-Sacrement.

Lundi : fête de l'Immaculée-Conception : offices aux mêmes heures que le dimanche, moins la messe de 11 h. 1/2. — Ce jour, réunion des Enfants de Marie à 7 heures, à la Chapelle.

Mercredi : réunion, au même local, à 8 heures, des Mères chrétiennes.

Vendredi : fête liturgique de Saint-Corentin : la messe de 8 heures sera dite à son autel.

Toute la semaine, jusqu'au samedi exclusivement : exposition du T. Saint-Sacrement, du matin au soir, pour recevoir l'Adoration des fidèles. — Instruction trois fois par jour : le matin, à 6 h. 1/2 ; dans l'après-midi, à 2 heures ; le soir, à 8 heures.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — II^e dimanche de l'Avent (7 Décembre) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : fête de l'Immaculée-Conception de la T. S. Vierge Marie : grand'messe à 8 heures. — Le soir, à 20 heures, Complies, réunion de la Congrégation de la Sainte Vierge, sermon par M. Pichon, vicaire à Saint-Corentin, procession, bénédiction du Saint-Sacrement.

Mardi et mercredi : à 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

LOGONNA-DAOULAS. — Adoration. Retour de Mission. — L'Adoration de Logonna-Daoulas, coïncidant avec le retour de mission, a été présidée, du 14 au 22 Novembre, par le R. P. Le Jollec, assisté du R. P. Colin pour les prédications, et, pour les confessions et le chant, de MM. Féroc, aumônier de Saint-Jacques ; Sanquer, vicaire de Sizun, et Quillévére, vicaire de Plougastel-Daoulas. Elle fut suivie par une foule nombreuse de paroissiens, qui s'imprégnèrent tout de nouveau des fortes doctrines de leurs missionnaires de 1927. Ceux-ci ont affermi et approfondi dans la paroisse les résultats de leur ministère.

Aux cérémonies de clôture, l'église, remplie, vibrait des acclamations qui s'élevaient, à la parole véhémence du Père Supérieur, vers l'Hostie rayonnant entre les mains de M. le Recteur, au milieu d'une profusion de fleurs et de lumières.

Mille cinquante communions scellèrent le pacte de la fidélité, conservée ou retrouvée, des paroissiens de Logonna avec Jésus-Christ. Puissent demeurer et se renouveler toujours les fruits de grâce que cette fois encore, a produits le zèle ardent des successeurs du Père Maunoir et de leurs dévoués auxiliaires.

Les habitants du territoire béni, jadis confié à saint Nonna, profondément labouré plus tard par le Vénérable ami de dom Michel, tiendront à honneur d'être dignes de leurs ancêtres.

LE CONQUET. — Adoration (19-29 Novembre). — Les exercices commencèrent pour les enfants le mercredi 19. M. Gargadennec, recteur de Brennilis, M. Bourhis, recteur de Pont-de-Buis, et M. Milin, vicaire à Saint-Renan, leur parlèrent avec une remarquable simplicité des mystères de l'Eucharistie, des sources de force qu'y trouve l'enfant, de ses devoirs envers l'Ami du tabernacle, en le visitant, en le recevant. Deux cent vingt-six enfants firent la sainte communion. Leur ferveur à la Sainte Table, leur empressement à assurer la garde d'honneur auprès du Saint-Sacrement exposé, leur hâte à se faire inscrire dans la C. E., qui compte 40 aspirants et 51 aspirantes, montrent qu'ils ont compris les prédicateurs.

Dimanche 23, après vêpres, le R. P. Colin rappelait aux paroissiens ce qu'est l'Apostolat de la Prière, son organisation, son but, son esprit, ses exigences, ses avantages.

Ce jour même, l'adoration commençait pour les grandes personnes. Prédicateurs : les RR. PP. Provost, Le Jollec et Colin ; confesseurs : M. Neildé, vicaire à Guipavas, et M. Lannuzel, vicaire à Plomodiern, dirigeant en outre le chant.

Aux réunions bretonnes, les RR. PP. Provost et Le Jollec exposèrent, dans leurs rapports avec l'Eucharistie, les questions du salut, du péché, de la mort, et rappelèrent la Passion du Christ, les devoirs envers le prochain, envers Dieu surtout, envers l'Eucharistie.

Aux réunions françaises, le R. P. Colin, devant près de 700 personnes, chaque soir, parla de la présence réelle, de la messe, de la communion, dans sa nature et ses effets, et retraça les étapes de l'amour de Dieu en insistant sur le devoir de lui rendre, en face des ingratitude et des injustices individuelles et nationales, amour pour amour.

Ce fut avec ce sentiment, que les paroissiens du Conquet s'approchèrent de la Sainte Table. On compta mercredi 430 communions, dont 123 d'hommes et 307 de femmes, et samedi 455, dont 159 communions d'hommes et 296 de femmes. Le lendemain, dimanche, on distribua encore plus de 400 communions.

Entre toutes, l'Heure d'Adoration laissera dans l'esprit des paroissiens un profond et délicieux souvenir. Elle se termina par la procession du T. S. Sacrement, à l'intérieur de l'église et par la rénovation des promesses du baptême. Hommes et femmes, la main levée vers l'ostensoir et l'hostie, proclamèrent d'une voix unanime leur ferme volonté de n'appartenir qu'au Christ.

Deux réunions spéciales avaient eu lieu : le mercredi pour les mères chrétiennes, en vue d'en faire revivre l'association, et le jeudi pour les hommes de l'Action catholique et les jeunes gens. Les deux orateurs, le R. P. Lebreton, O. P., qui parla de la pêche, du rang qu'occupe notre part dans la pêche nationale, et de la Jeunesse Maritime Chrétienne, dont il est le vaillant animateur, le chanoine Aubert, qui parla d'Action catholique et de fraternité chrétienne, eurent vite conquis leur auditoire qui comptait 247 hommes. M. le Recteur, qui avait organisé cette réunion, tira les conclusions de l'assemblée et fut aussi chaleureusement applaudi.

En somme, journées de piété et de travail qui ont trempé les âmes, relancé les bonnes volontés, affermi l'union.
Un auditeur.

Fête du Séminaire. (21 Novembre). — « Je ne demande qu'une chose au Seigneur, disait le Psalmiste, et je la désire ardemment : je voudrais habiter dans la maison du Seigneur tous les jours de ma vie, pour y jouir de ses amabilités. »

La fête de la Présentation de Marie au Temple nous a fait goûter, dans la maison de Dieu, un de ces jours suaves que souhaitait le roi David, et que seul le Seigneur sait réserver à ceux qui l'ont choisi en partage.

Lourd et rude en apparence, mais combien aimable est le joug que se donne le jeune clerc, lorsqu'au jour de la première tonsure, à l'imitation de Marie entrant au Temple, il dit à son tour : « Tu es, Seigneur, la part de mon héritage et de ma coupe... » Serrés dans notre petite chapelle où les fleurs blanches symbolisent la toute pureté de Marie, nous avons redit et chanté cette formule des promesses cléricales. Tous l'ont prononcée avec une joie intime : et les théologiens, qui ont franchi la première étape du sacerdoce, et les jeunes séminaristes qui rêvent déjà du don total d'eux-mêmes (non sans quelque émoi au fond du cœur) et aussi nos aînés qui, bien des fois, ont renouvelé cette promesse. Résumé, chez les uns, d'une vie toute à Dieu et aux âmes, elle renferme, pour les autres, l'espoir d'un ministère ardent et fécond. Et si, à la pensée du splendide, mais redoutable héritage qui leur est échu, une humble crainte les saisit, aussitôt le souvenir de Marie, modèle et mère du Prêtre, vient les rassurer.

Pourrait-on compter les ferventes prières que la Sainte Vierge a entendues aujourd'hui ? Ardentes supplications de ceux qui sont encore au seuil de l'avenir, actes de reconnaissance de ceux que le Seigneur a déjà bénis dans leurs œuvres ?

Et c'est dans cette atmosphère de piété filiale que se déroulèrent les traditionnelles cérémonies de la fête du Séminaire.

Monseigneur, assisté de MM. les Vicaires généraux Cogneau et Joncour, a présidé la messe solennelle chantée par M. le chanoine Berthou. Très nombreux étaient les membres du Chapitre et du clergé de la ville, qui vinrent se joindre au Séminaire pour la rénovation des promesses cléricales.

Malgré de lourdes et absorbantes charges, Monseigneur a tenu à souligner lui-même ce geste symbolique. Son affection pour ses séminaristes lui a inspiré des paroles vibrantes. « Le prêtre, dit-il, doit vivre d'espérance, espérance assez humble pour se pencher sur les misères du monde, assez surnaturelle pour se perdre continuellement en Dieu. Si nous trouvons austère et redoutable la vocation au sacerdoce, prenons pour appui Marie, Notre Dame d'Espérance, et son Fils Jésus qui est notre part d'héritage, le Rédempteur éternellement vivant. »

Le Séminaire a célébré dignement la fête de sa Patronne : ni les fleurs, ni les beaux ornements, ni l'éclat des lustres ne furent épargnés. Le chant grégorien rivalisa d'émotion avec la musique vocale, qui exécuta au Salut un choral de Bach, plein d'élan, et un suppliant *Monstra te esse Matrem*, de Vittoria. Les cérémonies se déroulèrent en une solennelle et parfaite ordonnance, et l'orgue, en s'inspirant de nos cantiques les plus chers, aussi bien qu'en interprétant la « Rapsodie » de Saint-Saëns, sut traduire harmonieusement les aspirations de tous nos cœurs unis, dans un commun amour de Notre Dame.

Daigne la Sainte Vierge Marie, à qui cette journée a été si pieusement consacrée, sourire à notre séminaire, de son sourire le plus réconfortant. N'est-elle pas la Mère de la divine Espérance ?

Service solennel pour le Cardinal Charost. — Comme la *Semaine Religieuse* l'avait annoncé, un service a été chanté solennellement dans la Cathédrale de Quimper, le 24 Novembre, pour le repos de l'âme du regretté métropolitain de Bretagne. Un nombreux clergé, venu de la ville et des environs, s'était groupé autour de Monseigneur l'Evêque avec tous les élèves du Grand Séminaire. Les chants furent dignes de la circonstance, et de l'assistance choisie qui remplissait le chœur et la nef.

Le diocèse, qui avait plusieurs fois entendu l'éloquente parole du Cardinal (à Sainte-Anne la Palud et au Folgoat, en particulier), se sera uni au souvenir et aux prières que Monseigneur avait demandés « pour marquer la reconnaissance bretonne » à l'illustre défunt.

Centenaire de M. l'abbé Guillou, Penmarc'h 30 Novembre. — Un beau succès. A la grand'messe, 2.000 personnes remplissent l'église Saint-Nonna. Monseigneur l'Evêque préside, au trône, assisté de MM. les chanoines Joncour, vicaire général, et Quéinnec, doyen du Chapitre. Au chœur, MM. les chanoines Le Borgne, Pérennès, Grill, MM. les Recteurs de Clohars-Carnoët, Guilvinec, Plomeur, Ile-Tudy, Plonéour-Lanvern, M. Le Bec, ancien recteur de Beuzec-Cap-Sizun, MM. les Aumôniers Coëffeur et Paugam, de Pont-l'Abbé, etc. Une délégation de trente Clédérois, avec le dévoué vicaire M. Queffélec, est aux premiers rangs ! Remarqué : M. J.-M. Hénaff, conseiller général, Cornic, président du Bleun-Brug, Marc Le Berre, etc. M. le député Quéinnec, obligé de s'absenter, était venu dire son regret. M. Le Pemp, vicaire de Ploudalmézeau, né à Penmarc'h, a chanté la messe. M. Favé, vicaire de Scaër, a prêché en breton, dans une langue très pure, parfaitement compris de tous dans le vaste vaisseau. — Mgr Duparc prononça à la fin de la messe une éloquente allocution et conduisit la foule à la tombe de M. Guillou pour le chant du *Libera*.

Le banquet par souscription réunit 400 convives. Une centaine d'autres ne purent trouver place. — Mgr l'Evêque, le D^r Cornic, M. Favé et M. Quiniou, recteur, portèrent des tostes très applaudis.

A la réunion du Patronage, devant une foule très dense, M. Pérennès lut un rapport émouvant sur les poèmes de M. Guillou, ses cantiques en particulier. Les chorales de Penmarc'h, Plomeur, Pont-l'Abbé, Guilvinec, chantèrent les plus belles pièces du barde-prêtre. Le programme, qui comportait *Yann Vadezour hag Herodez, Ar yar zu hag ar yar venn, Penn skanv ar plac'h*, dut malheureusement être écourté, faute de temps.

Belle journée, vraiment populaire, de la foi et de la Bretagne.

QUIMPER. — Les récentes guérisons de Lourdes. — Lundi soir, à la salle des fêtes du Lykès, sous la présidence de Monseigneur l'Evêque, a eu lieu la conférence sur les récents miracles de Lourdes par M. le docteur Vallet, président du Bureau des constatations médicales.

Monseigneur présenta en termes élogieux le conférencier, puis le docteur Vallet prit la parole. « Il apporte, dit-il à la foule considérable qui remplit la salle, non de la sentimentalité, mais l'objectivité de faits qui poussent à la réflexion. » Très clairement, dans un style sobre et précis, il explique que toutes les guérisons constatées à Lourdes ne sont pas élevées au rang de miracles, mais qu'elles sont très sérieusement contrôlées et examinées pour voir si toutes les conditions du miracle sont réalisées. Et il expose le fonctionnement du Bureau des constatations dont il est le président, bureau qui, fondé en 1880, ne comprenait que cinq médecins et groupe aujourd'hui près de mille collaborateurs. C'est ce bureau qui homologue les guérisons, et sa critique sévère et minutieuse attend parfois deux et trois ans avant de prononcer son jugement définitif. Le conférencier signale ensuite quelques-unes des plus récentes guérisons, intéressant au plus haut point son auditoire qui, après les remerciements de Monseigneur, ne lui ménage pas ses applaudissements.

Un film sur Lourdes complétait la conférence et ajoutait à son attrait.

Amicales. — Le Président de la section diocésaine de Quimper et de Léon de la Fédération des Amicales de l'enseignement catholique rappelle à toutes les Amicales adhérentes à la Fédération que la contribution fédérale de 1 fr. par membre et par an pour 1931, doit être adressée, avant le dimanche de la Passion, au Trésorier de la Section, M^r Vaillant, notaire, 17, rue de la Mairie, à Brest.

Certaines Amicales, et non des plus pauvres, n'ont pas encore versé leur contribution pour 1930 en dépit de plusieurs rappels. Si elles ne veulent pas s'acquitter avant le 31 Décembre prochain de ce devoir fédéral elles voudront bien adresser au Président leur démission motivée.

Sur les contributions recueillies en 1930, la moitié, comme on le sait, a été remise aux caisses régionales et fédérales. Les sommes conservées par la caisse de la Section diocésaine ont permis d'envoyer 500 francs aux écoles sinistrées du Midi, de payer les frais de leur voyage à quatre amicalistes, que

leurs amicales ont délégués pour les représenter au congrès de Bordeaux et de couvrir, en partie, les frais de publication de tracts, de postage de tracts, d'affiches, et du Haut-Parleur.

Nécrologie. — I. M. l'Abbé FLOC'H, Recteur de Kerfeunteun. — Le dimanche matin 16 Novembre, mourait, à Kerfeunteun, après une longue agonie, M. l'abbé Floc'h, recteur de la paroisse depuis dix-huit ans. La nouvelle de cette mort, bien qu'elle fût attendue depuis plusieurs jours, causa, aux paroissiens et aux confrères du bon Recteur, une profonde émotion.

Depuis plus de quinze jours, l'état de santé de M. Floc'h ne laissait plus à son entourage aucun espoir de guérison. Lui-même se rendit bien compte de la gravité de sa maladie. Le 12 Novembre, il reçut les derniers sacrements, en pleine connaissance, avec d'admirables sentiments de foi et de résignation chrétienne, répondant lui-même à toutes les prières du rituel, et se recommandant au bon souvenir de son frère, M. l'abbé Louis Floc'h, de ses vicaires et des membres de sa famille qui l'assistaient. Il souffrit courageusement, sans préférer une plainte, pendant quatre longs jours encore, et il trépassa doucement le 16 Novembre, à 8 heures du matin.

Né à Sibiril, le 2 Avril 1858, d'une famille profondément chrétienne, qui devait donner deux prêtres au diocèse. M. Pierre Floc'h entra au collège de Saint-Pol-de-Léon en 1872, et y fit de solides études. Il entra au Grand Séminaire, en Octobre 1878, et fut ordonné prêtre le 10 Août 1882.

Il fut d'abord surveillant au collège de Notre-Dame de Bon-Secours, à Brest. Nommé vicaire à Carhaix, le 25 Juillet 1885, il fut transféré, le 26 Octobre 1887, dans l'importante paroisse de Saint-Pierre-Quilbignon.

A Saint-Pierre, comme à Carhaix, il déploya un zèle admirable au service des âmes. Chargé de l'œuvre du patronage, fondée par M. Kerjean, et qu'il trouva, d'ailleurs, en pleine prospérité, il se donna de tout cœur à l'ouvrage. La salle du patronage n'était, en ce temps-là, qu'une modeste baraque de planches, éloignée du presbytère et de l'église.

M. Floc'h ne tarda pas à faire l'acquisition d'un beau terrain attenant au presbytère ; et il y édifia, en 1893, la première de ses constructions : le patronage actuel, qui est devenu aujourd'hui le centre très animé des œuvres paroissiales, aussi variées que florissantes. Une belle cour, bien ombragée d'arbres qu'il planta lui-même, y favorise encore les ébats des patronnés.

Conseiller écouté des familles, il se faisait tout à tous pour les gagner toutes à Jésus-Christ.

Beaucoup de paroissiens de Saint-Pierre se souviennent encore du dévouement héroïque dont il fit preuve en cette même année 1893, durant la terrible épidémie de choléra qui s'abattit sur la paroisse et fit, en trois mois, plus de 150 victimes... La nuit comme le jour, M. Floc'h était au chevet des malades, leur prodiguant les secours de son ministère, relevant les courages parfois défaillants, soignant lui-même, au besoin, les malades dont plusieurs lui durent d'échapper à

la mort, suscitant dans les quartiers les plus éprouvés, particulièrement aux Quatre-Moulins, des dévouements semblables au sien, allant jusqu'à l'épuisement de ses forces qui paraissaient pourtant inépuisables, en ce temps-là.

Une œuvre qu'il affectionnait spécialement était celle des vocations. Durant les 48 ans de sa carrière sacerdotale, il s'est constamment soucié de préparer des enfants aux études classiques, en leur donnant les premières leçons de latin ; puis, de les guider vers le Séminaire ; et jusqu'à ses derniers jours, la meilleure part de ses affections allait à ses anciens élèves, surtout à ceux qui lui devaient leur élévation au sacerdoce : il les aimait tous avec une tendresse de père.

Car cet homme à l'aspect si imposant et au parler un peu rude, avait un cœur d'or. C'était la bonté même.

Pendant ses 13 ans de ministère à Saint-Pierre-Quilbignon, M. Floc'h fut la joie du presbytère par sa jovialité, sa bonne humeur. Pour animer la conversation, quand elle menaçait de languir, il recourait volontiers au paradoxe. Passionné pour la lecture, il étonnait les gens les plus cultivés par l'étendue et la précision de ses connaissances scientifiques et par son savoir en géographie.

Nommé, en 1900, recteur de Plouégat-Moysan, M. Floc'h continua, sur ce nouveau terrain, à travailler de tout cœur pour Dieu et pour les âmes. Il soutint de son influence et de sa bourse, l'existence et la prospérité de l'école chrétienne. Il n'y eut pas une famille de la paroisse à laquelle il ne rendit quelque service pendant les six ans qu'il y passa. Plouégat se doit de conserver pieusement le souvenir de son ancien Recteur : il a restauré et surmonté d'une gracieuse flèche le clocher de l'église paroissiale.

En 1906, M. Floc'h fut nommé recteur de l'excellente paroisse de Dirinon. Sous son impulsion, Dirinon prit l'aspect d'une communauté où les offices étaient parfaitement suivis par tous les paroissiens sans exception, les sacrements très fréquentés, les œuvres de piété très florissantes. Par son zèle ardent et la bonté de son cœur, il conquit la sympathie générale ; il gagna l'estime et l'affection de tous.

En 1912, M. Floc'h dut quitter Dirinon pour un plus vaste champ d'action. Il fut nommé recteur de Kerfeunteun.

M. l'abbé Charles Péron venait de construire à Kerfeunteun la grande Ecole Saint-Charles. M. Floc'h paracheva l'œuvre de son prédécesseur, avec le concours de M. l'abbé Le Gall. Il favorisa l'essor de Saint-Charles et contribua de tout son pouvoir à assurer la prospérité de l'école. L'école chrétienne des filles, les œuvres sociales et agricoles, qui sont l'honneur de la paroisse de Kerfeunteun, furent aussi, pendant dix-huit ans, l'objet constant de ses sollicitudes.

Il embeilla la vénérable chapelle de la Mère-de-Dieu, pour laquelle il professait une tendre dévotion.

Il y a peu d'années, M. Floc'h mit le couronnement au magnifique édifice des œuvres paroissiales de Kerfeunteun, en faisant élever près de l'église un superbe patronage, dont la fondation lui fut facilitée par la générosité d'un paroissien qui mit à sa disposition un terrain très bien situé. « C'était, au témoignage de Mgr Duparc, un prêtre d'une

» foi profonde, qui se dévouait totalement au salut des
» âmes, et qui avait compris toute l'importance des écoles
» et des patronages pour la formation de l'enfance et de la
» jeunesse.

» Il a fait le bien avec courage dans sa vaste paroisse,
» où le nouveau Séminaire diocésain a trouvé, grâce à lui,
» bon accueil. Les souffrances qui ont accompagné la fin de
» sa vie ont ajouté à son mérite sacerdotal. »

M. Floc'h a emporté, en mourant, le respect et la vénération de tous ceux qui l'ont connu.

Dès que la nouvelle de sa mort fut connue dans la paroisse, une grande partie des fidèles s'empressa de venir prier auprès de la dépouille mortelle de leur pasteur. Le jour de l'enterrement, 80 prêtres, dont M. le vicaire général Cognéau, MM. les chanoines du Chapitre cathédral, MM. les Recteurs et Vicaires des paroisses environnantes vinrent donner au bon Recteur un dernier témoignage de leur respect et de leur sympathie. La foule des paroissiens et des amis était si considérable, qu'un grand nombre de personnes durent rester hors de l'église pendant l'office.

Kerfeunteun conservera le souvenir du bon Pasteur qui s'est tant dévoué au bien des âmes. Suivant sa volonté, ses restes reposent, en attendant la résurrection glorieuse, à l'ombre de la croix du cimetière paroissial, près de ceux de M. Linguinou.

II. M. CALVEZ, Chapelain à Landerneau. — M. René, ou plus exactement, Renan - Edouard - Marie Calvez, naquit à Plouguerneau, en 1883. Sa famille habita bon nombre d'années le village de Kéroder, non loin de la maison du Vénérable Dom Michel le Nobletz, et de la chapelle où ce serviteur de Dieu reçut, dès ses plus tendres années, les faveurs et les maternelles instructions de la Très Sainte Vierge.

M. Le Séac'h, mort curé de Riec, alors vicaire à Plouguerneau, discerna en lui les marques de l'appel divin, et lui donna, ainsi qu'à plusieurs autres, les premières leçons de latin. Après ses études secondaires au collège de Lesneven, M. Calvez entra au Grand Séminaire de Quimper, où, comme au collège, il s'attira les sympathies de tous, par l'aménité et la douceur de son caractère, jointes à une sérénité et à un calme imperturbables. Ordonné diacre le 25 Juillet 1906, trois semaines avant le décès de son oncle maternel, M. Grall, recteur de Saint-Ségal, il eut avec ses condisciples à subir l'expulsion du Grand Séminaire, le 30 Janvier 1907, et fut de ceux qui inaugurèrent le Grand Séminaire du Carmel de Lambézellec, au milieu de gênes et de difficultés que ne réussirent pas à éviter complètement le dévouement de M. Gadon et son talent organisateur si remarquable.

Ordonné prêtre le 25 Juillet 1907, M. Calvez fut, le 31 Décembre, nommé vicaire à La Roche. Déjà, pendant son séminaire à Quimper, il avait été plusieurs fois pris de violents crachements de sang. Il a avoué que, la première fois, il en avait été très impressionné ; mais ensuite son bon moral reprenait le dessus, et il disait assez gaiement : « Oh !

j'ai déjà eu cela ! » Lorsque ces mêmes accidents lui survinrent ensuite dans le ministère, en particulier à La Roche, il acceptait cette épreuve avec une résignation souriante. Ce qui le contrariait le plus, dans l'ordonnance médicale qui lui défendait de chanter et de prêcher pendant tout un mois, c'était que de son silence résultait pour son vénéré recteur un surcroît de besogne et de fatigue qu'il eût voulu lui éviter. Plein de tact et de délicatesse, il désirait lui épargner toute peine et toute gêne : aussi le bon « tonton Lem » ne tarissait pas en éloges sur le compte de son vicaire, et lui témoignait toujours une grande confiance et la plus profonde affection.

Le 20 Janvier 1912, M. Calvez fut nommé vicaire à l'Île de Batz. Pendant le court séjour qu'il y fit, il trouva le loisir de faire quelques recherches dans les archives et documents paroissiaux, et l'on fut un jour agréablement surpris à Quimper en recevant de lui des observations et renseignements historico-liturgiques, appuyés sur des documents incontestables, qui permirent de faire à l'Ordo diocésain une rectification dont il continue de bénéficier.

Nous avons dit son « court séjour » : il restera bien jusqu'en 1919 titulaire de ce poste de vicaire à l'Île de Batz. Mais, comme on le sait, la grande guerre obligea l'administration diocésaine à déplacer temporairement les prêtres qui demeuraient disponibles ; et, le 16 Octobre 1914, M. Calvez fut nommé auxiliaire à Plouzané, où il donna pendant toute la guerre l'aide la plus appréciée au bon M. Lemerdy, et où l'on a conservé de lui le meilleur souvenir.

Le 7 Février 1919, il fut nommé vicaire à Plounéour-Trez, et s'attacha à y accomplir un excellent ministère. Malheureusement sa santé, qui avait paru d'abord s'être raffermie, devint plus chancelante : il eut même la douleur de ne pouvoir pas, malade lui-même, se rendre aux funérailles de sa mère plus qu'octogénaire ; et, en Janvier 1928, il dut se déterminer à démissionner et à prendre un repos temporaire. Quelque temps après, il put accepter les fonctions de chapelain de l'Œuvre de la Providence à Landerneau, dont il s'acquitta consciencieusement jusqu'à la maladie qui devait l'emporter.

Il était toujours disposé à rendre service, et se montrait heureux de venir en aide, toutes les fois qu'il le pouvait, au clergé de la paroisse pour les confessions, l'assistance aux services et fonctions funèbres, etc. Pour les dernières fêtes de la Toussaint, il aida encore à confesser, et prit dans ce ministère un refroidissement qui, suppose-t-on, provoqua ou hâta sa dernière maladie.

Il aspirait au rectorat, qui lui apparaissait dans un avenir désormais pas trop lointain, et ce lui fut une douloureuse déception lorsqu'il se rendit compte qu'il n'aurait ni cet honneur ni cette responsabilité. Mais il se résigna pleinement à la volonté divine, et à l'un de ses parents prêtres venu le visiter, qui lui suggérait cet abandon confiant et plein d'amour au bon plaisir de Dieu, il répondit : « Oh ! oui, je ne serais pas plus content de mourir dans cinquante ans qu'aujourd'hui ! »

Néanmoins, il s'unissait aux prières qu'on faisait autour de lui pour demander sa guérison par l'intercession de Dom Michel le Nobletz. Dieu n'a pas jugé à propos d'accorder le miracle demandé, et il a rappelé à lui son serviteur. M. Calvez a rendu son âme à Dieu le 25 Novembre, un peu avant minuit.

Le jeudi 27, au service funèbre célébré en l'église Saint-Houardon, assistaient 48 prêtres dont sept chanoines ; l'un de ces prêtres observait : « Voilà quatre prêtres originaires de Plouguerneau que je vois disparaître en deux ans : MM. Lilès, Nicolas, Le Borgne et Calvez. » Et la conclusion s'en dégageait avec la plus fulgurante évidence : « Que Dieu leur donne de nombreux et dignes remplaçants, et pour cela multiplie et fasse aboutir les vocations ! »

Le vendredi, aux funérailles célébrées à Plouguerneau, 36 prêtres venaient encore donner à ce sympathique confrère, avec le témoignage de leurs regrets, le tribut de leurs prières.

R. I. P.

BIBLIOGRAPHIE

Vient de paraître : ELEVATIONS SUR L' « AVE MARIA », 4^e fascicule. Chaque fascicule, franco 2 francs. S'adresser à M. le Directeur du *Propagateur*, à Blois (Loir-et-Cher).

Ce fascicule contient un commentaire, aussi profond que pieux, de la parole de l'Ange à Marie : *Vous êtes bénie entre les femmes*. Si la prière est une ascension, une élévation de l'âme vers Dieu, les lecteurs trouveront en ces pages une prière véritable. A l'école de l'humble et savant « Religieux » qui les a écrites, ils goûteront davantage l'*Ave Maria* ; ils aimeront à le redire sans cesse, et toujours avec plus de piété et de fruit.

P. A.

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, près BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.

R. C. Bordeaux, N° 5.594 A

10 % de Remise sur facture pour Commandes directes

HYGIÈNE DE L'ESTOMAC

Après et Entre les repas 2 à 3

PASTILLES VICHY-ETAT

assainissent la bouche -- facilitent la digestion

EXIGER LA MARQUE **VICHY-ETAT** — TOUTES PHARMACIES

RADIO-SELL

AGENCE EXCLUSIVE RADIO-L.L.
MEMBRE DU S. P. I. R.

59, rue de la Vierge - Brest

Téléphones : 5-56 et 7-30 ←
Télég. : Etienne Corre, BREST

*Tous les Appareils T.S.F. - PICK-UP
DISQUES et PHONOS sont vendus
payables en 6, 12 ou 18
mensualités.*

LE PLUS GRAND ASSORTIMENT DE

JOUETS

Bimbeloterie - Bijouterie - Maroquinerie

aux PRIX les plus RÉDUITS
pour NOËL et le JOUR de l'AN

J. PATUREL & C^{ie}, 125, rue d'Avron, Paris

CATALOGUE D, ILLUSTRÉ, ENVOYÉ FRANCO.

PNEUS DUNLOP

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

45^e ANNÉE.

Vendredi 12 Décembre 1930.

N^o 50.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

*Dimanche, 14 Décembre. — 3^e de l'Avent. Semi-double. Violet.
Solennité de S. Corentin.
Lundi, 15. — Octave de l'Immaculée Conception. Double-ma-
jeur. Blanc.
Mardi, 16. — S. Judicaël, Confesseur. Semi-double. Blanc.
Mercredi, 17. — Quatre-Temps. Jeûne et abstinence. De la
Férie. Simple. Violet.
Jeudi, 18. — De la Férie. Simple. Violet.
Vendredi, 19. — Quatre-Temps. Jeûne et abstinence. De la
Férie. Simple. Violet.
Samedi, 20. — Quatre-Temps. Jeûne et abstinence. De la
Férie. Simple. Violet.
Dimanche, 21. — 4^e de l'Avent. Semi-double. Violet.
Vêpres de S. Thomas, Apôtre. Double 2^e classe. Rouge.*

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Brélès	13-15 Décembre.
Lampaul-Guimiliau	16-18 —
Saint-Louis de Brest	19-25 —

PARTIE OFFICIELLE**COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ**

I. L'œuvre antituberculeuse. — Nous avons déjà conseillé aux catholiques de remplacer la vente du timbre antituberculeux par une quête. Ils peuvent aussi recourir à la vente des petites fleurs de Jeanne d'Arc ou à tout autre moyen que leur suggérera leur charité. Ils se feront un devoir, comme les années précédentes, d'apporter une contribution aussi large que possible à l'Œuvre si intéressante de la lutte contre la tuberculose.

II. Pour les sinistrés de la mer. — Anonyme, Paris, 500 fr. ; Le « Lykès », Quimper, 515 ; Le Pensionnat Saint-Joseph, Landerneau, 316 ; Les Scouts de Châtellerault, 250 ; Le Pensionnat du Pilier-Rouge, 50 ; Anonyme, 50 ; La paroisse de Saint-Cadou, 80.

III. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de Saint-Eutrope, M. Edmond Le Dant, vicaire à Plougasnou, en remplacement de M. Pichon, affecté comme chapelain à la Providence de Landerneau ;

Vicaire à Plougasnou, M. Jean Dilasser, vicaire à Cast ;

Vicaire à Cast, M. Jean Guyader, jeune prêtre de Landrévarzec.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — III^e dimanche de l'Avent, solennité de Saint-Corentin : à 6 h. 15, chant des prières ; à 6 heures, messe, instruction bretonne par M. Perrot, vicaire d'Ergué-Armel ; autres messes aux heures ordinaires. Messe pontificale à 10 heures.

Vêpres à 2 h. 1/2, suivies du panégyrique de Saint-Corentin et de la procession de la Relique insigne, bénédiction solennelle du T. Saint-Sacrement. — La Relique du Saint restera exposée toute la semaine.

Lundi et jeudi : service et messe pour les Défunts.

Mercredi, vendredi et samedi : Quatre-Temps, jeûne et abstinence.

— **EGLISE DE SAINT-MATHIEU.** — III^e dimanche de l'Avent (14 Décembre) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand-messe), et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : à 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Mercredi, vendredi et samedi : Quatre-Temps, jeûne et abstinence.

Nécrologie. — **M. ROZEC**, ancien Recteur de Saint-Urbain. — M. Jean-Pierre Rozec, né à Saint-Méen, le 24 Février 1866, fit ses études au collège de Lesneven, dont son recteur, M. Kersimon, avait été peu auparavant sous-principal. N'ayant jamais aspiré qu'au sacerdoce, J.-P. Rozec entra au Grand Séminaire de Quimper en Octobre 1887, et fut ordonné prêtre le 10 Août 1891. Le 26 Octobre suivant, il fut nommé vicaire à Trégourez, et, le 7 Août 1894, il fut nommé vicaire à Plouzévédé, où il resta plus de quatorze ans. Recteur de Lanneuffret le 25 Janvier 1909, il fut transféré à Saint-Urbain le 15 Septembre 1916. Se sentant fatigué, et désormais incapable, croyait-il, de continuer avec fruit à diriger sa paroisse, il demanda de lui-même à Monseigneur, en Décembre 1928, l'autorisation d'entrer à la Maison de Saint-Joseph. La *Semaine religieuse* a annoncé sa mort, survenue le 27 Octobre dernier.

Ce prêtre, qui passa si humble, peu connu, sauf dans les paroisses où il exerça son ministère, très délicat et très affectueux, était en même temps très énergique. Dès le Séminaire, il manifesta sa force de volonté. En apparence peu doué pour la musique, mais décidé à apprendre l'harmonium, ou à compléter le peu qu'il en savait, uniquement en vue de soutenir le chant et de former les enfants de chœur,

il était d'une assiduité soigneuse à occuper, aux demi-heures qui lui étaient assignées, l'unique harmonium qui était alors à la disposition des séminaristes, et avec un empressement dont les malins souriaient un peu, il acceptait d'y remplacer les confrères empêchés, ou désireux de prendre autrement leur récréation. Et ni les petites plaisanteries, ni les innocentes taquineries des confrères ne pouvaient le détourner de la consigne qu'il s'était donnée, ni le faire départir du sourire aimable qu'il conservait toujours ; à peine par moments un léger frémissement des lèvres laissait percevoir qu'il n'était point insensible à cette petite guerre sans malice ; mais peu porté à la discussion ou à la riposte, il conservait le plus grand calme apparent, et, avec une patience inlassable, un doux entêtement, dirions-nous, il s'attachait à exécuter les morceaux qu'il étudiait.

M. Rozec était d'une piété profonde : fidèle à ses obligations de prêtre-adorateur, il puisait au pied de l'autel, devant le tabernacle, une ardeur de zèle qu'il s'efforçait de communiquer autour de lui. Et plus d'un se souvient que, encore jeune vicaire, il avait pris l'habitude de faire chaque jour son oraison au chœur, hiver comme été, en hiver éclairé seulement par la tremblante lueur de la lampe du Saint-Sacrement, au point que certains s'en montrèrent offusqués et le lui firent entendre : il laissa dire, et continua. Du vénéré M. Grall, curé de Ploudalmézeau, on disait avec admiration : « An Aotrou Persoun a zo sot gant ar Galoun Zakr ». On aurait pu en dire autant de M. Rozec : il ne connut M. Grall que peu d'années au collège de Lesneven, et allait entrer en Seconde lorsque M. Grall devint recteur de Lanhouarneau ; il ne l'y eut pas pour professeur. Mais Saint-Méen et Lanhouarneau sont très rapprochés et, pendant ses dernières vacances de collégien et ses premières vacances de séminariste, M. Rozec put encore bénéficier des avis, de la conversation et des exemples de celui qui, avec M. Le Guillou, l'avait tant édifié au collège. M. Rozec l'imita du moins dans son ardeur à propager la dévotion au Sacré-Cœur, et ce fut là encore pour lui une occasion incessante à déployer son zèle sans compter. Déplorant avec des confrères la pauvreté et la rareté de nos cantiques bretons sur ce sujet, regrettant que l'unique cantique, si beau par ailleurs, que renferme notre recueil de cantiques bretons à l'usage des missions et retraites, *O Kaloun Zakr euz va Jezus*, ne développe guère que l'idée de réparation du pécheur pénitent pour ses fautes personnelles, il voulut combler cette lacune. Il n'avait pas le talent poétique de M. Brignou, l'un de ses prédécesseurs à Lanneuffret. Mais il n'oubliait pas que les cantiques des Vénérables P. Maunoir et Dom Michel Le Nobletz étaient avant tout didactiques, et c'est avec l'idée d'imiter en cela ces modèles de nos missionnaires bretons qu'il se prit à vouloir donner ainsi aux fidèles, d'une manière plus à leur portée, toute la doctrine sur le Sacré-Cœur ; il voulait aussi par là offrir une plus grande variété de cantiques pour favoriser toujours davantage la pratique du premier Vendredi du mois et du mois du Sacré-Cœur, qu'il souhaitait ardemment voir partout solennisé. Divers de

rythme et d'allure, destinés à être chantés sur des airs variés qu'il avait eu soin de transcrire lui-même, les cantiques bretons qu'il composa furent par lui soumis à des confrères qui avaient sa confiance. Furent-ils trop sévères dans leurs appréciations ? Tout en reconnaissant que bon nombre de cantiques moins riches d'idées et de sentiments, moins pleins de doctrine, moins bien inspirés par conséquent et aussi moins bien écrits, avaient vu le jour et continuent d'être chantés en diverses localités, trop attachés peut-être au précepte de Boileau : « *Vingt fois sur le métier..., polissez-le sans cesse... ajoutez quelquefois, et souvent effacez* », ils insistèrent auprès de l'auteur pour qu'il retouchât certains passages, et aussi pour que, au lieu de les publier tous, il fit un triage, un choix, une sélection parmi ses cantiques. Omit-on de joindre à ces conseils, qui sentaient trop la critique, l'encouragement chaleureux qui méritait un effort si considérable, près de trois douzaines de cantiques différents, uniquement sur le Sacré-Cœur ? Toujours est-il que l'âme très sensible de M. Rozec en éprouva une peine profonde, et il renonça provisoirement à la publication de ses cantiques, qui lui avaient certainement coûté de nombreuses veilles et de grandes fatigues. Chez nous, dit-on, le provisoire a seul chance de durer.

Le bon Dieu a rappelé à lui M. Rozec, avant qu'il ait eu la joie de faire chanter ses cantiques par nos populations. Espérons, que Là-haut, bientôt, par le secours de nos prières, M. Rozec chantera l'amour infini du divin Cœur de Jésus.

R. I. P.

PLEYBER-CHRIST. — Mort d'un Missionnaire. — Le Père Jean-Marie Le Jeune, Oblat de Marie, né à Pleyber-Christ le 12 Avril 1855, profès à Nancy le 11 Décembre 1874, ordonné prêtre à Autun le 7 Juin 1879, est décédé, à New-Westminster, dans la Colombie Britannique (Canada), le 21 Novembre dernier, après avoir passé toute sa vie sacerdotale au milieu des Indiens de ce pays, auxquels il a rendu d'immenses services, surtout par ses publications dans les langues indigènes (« Kamloops, Wawa », etc.), qu'il connaissait admirablement.

Nos lecteurs diront une prière pour le repos de son âme.

Plusieurs de ses neveux sont aux Missions : les trois Pères Spiritains Pichon, de Brest (Cameroun), le P. Pichon, des Missions Etrangères (Séoul, Corée), et sa sœur Mère Marie de Saint-Arzel (Chentou, Chine) Franciscaine, — de Ploudalmézeau.

Ordination. — Nous recommandons aux prières des fidèles, et particulièrement des prêtres et des communautés religieuses, l'ordination qui aura lieu samedi, 20 Décembre, et qui comprendra : un prêtre, quinze diacres, quelques mineurs, une cinquantaine de tonsurés.

L'ordination se fera à la cathédrale, et commencera à 8 heures.

RUMENGOL. — Retraite. — On recommande aux prières des lecteurs de la *Semaine religieuse* la retraite des jeunes filles de Rumengol (14-17 Décembre).

LAMPAUL-GUIMILIAU. — Adoration. — On recommande aux prières des communautés et des personnes pieuses la retraite-adoration qui sera prêchée du 15 au 20 Décembre.

Œuvres de la Propagation de la Foi et de Saint-Pierre Apôtre. — Voici l'époque où se fait la cueillette des aumônes pour la Propagation de la Foi.

Nous invitons les dizainiers et les dizainières des paroisses à ne rien négliger pour que leurs recettes aillent encore cette année en augmentant.

Le Souverain Pontife ne cesse de recommander aux fidèles de beaucoup prier pour la conversion des païens et de subvenir, par la générosité de leurs offrandes, aux immenses besoins de nos missionnaires. Resterons-nous sourds à la voix du Vicaire de Jésus-Christ ? C'est par nos aumônes que nous faisons vivre les prêtres, les frères et les religieux qui vont au loin porter les lumières de l'Evangile. Elles seules leur procurent le moyen de construire des églises, des chapelles, des écoles et des hôpitaux. Sans elles comment seront-ils en mesure d'entretenir les 50.000 catéchistes indigènes qui sont leurs auxiliaires indispensables ?

La *Revue de l'Union Missionnaire du Clergé* appelle notre attention sur ce fait que la France versait en 1913 près de trois millions de francs-or pour la Propagation de la Foi ; elle n'a versé en 1929 que dix millions de francs-papier, soit environ deux millions de francs-or. En vérité, nous donnons aujourd'hui moins qu'avant la guerre et nos missions françaises ne vivent que grâce à l'apport des autres nations catholiques. Elles reçoivent trois fois plus que nous ne leur donnons. N'est-il donc pas urgent que les vrais catholiques inscrivent tous dans leur budget de charité la participation à la Propagation de la Foi ?

Quand cette œuvre fut fondée en 1822, par la servante de Dieu Pauline-Marie Jaricot, on ne demandait à chacun des associés que la modique somme de 2 fr. 60 par an. Elle suffisait alors, comme elle suffit rigoureusement encore aujourd'hui, pour gagner les indulgences attachées à cette dévotion. Mais vraiment est-il exagéré, à une époque où l'argent a tellement diminué de valeur, de solliciter désormais de chacun des associés une aumône annuelle d'au moins cinq francs, si non dix ?

Que les membres de la Propagation de la Foi gardent aussi le souvenir que le Saint Père le Pape a créé, il y a quelques années, en faveur encore des missions, une autre œuvre qui se recommande à leur charité, c'est celle de Saint-Pierre Apôtre. Son but est de procurer aux missionnaires des ressources pour fonder et entretenir des séminaires sur la terre païenne.

Le chiffre des prêtres catholiques qui s'en vont au loin conquérir des âmes à Jésus-Christ est trop peu élevé pour

que, d'une année à une autre, on constate une augmentation bien sensible dans les conversions qu'ils opèrent. Il est nécessaire que nos missionnaires arrivent à s'adjoindre un grand nombre de prêtres indigènes, animés du zèle apostolique dont ils sont dévorés, pour que l'Eglise puisse espérer voir les nations païennes entrer en rangs serrés dans son sein. Les vocations ne manquent pas dans les pays de mission. Mais que de ressources il faut pour faire parvenir aux ordres sacrés les privilégiés que le Seigneur y appelle à la gloire du Sacerdoce ! On attribue cette parole à un Evêque du Tonkin : « Je doublerais le nombre de mes séminaristes si j'avais du riz pour les nourrir. »

L'Œuvre de Saint-Pierre Apôtre fonctionne de deux manières : 1° par le moyen des dizaines paroissiales, dont le produit est destiné à la construction et à l'entretien des séminaires. La cotisation demandée à chaque associé est en principe de un franc. Par un versement unique de 50 francs on devient à perpétuité membre d'une dizaine de l'Œuvre. Chaque dizaine reçoit le service de la Revue des Missions catholiques.

2° A côté des dizaines paroissiales, l'Œuvre de Saint-Pierre a une organisation spéciale pour les bienfaiteurs désireux de s'intéresser à un séminariste indigène en particulier.

C'est l'Œuvre des Rosiers Missionnaires de Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus. Un Rosier missionnaire n'est autre chose que le groupement des bienfaiteurs qui se cotisent pour payer la pension (de 1.200 francs) d'un même séminariste.

On peut faire partie d'un Rosier missionnaire en offrant chaque année :

- 1° Soit une ou plusieurs roses de 6 francs ;
- 2° Soit un rameau de 20 roses : 120 francs ;
- 3° Soit le rosier complet (dix rameaux) : 1.200 francs.

A chaque rosier est affecté un séminariste dont le nom, les notes, et même la photographie (moyennant un supplément de 1 franc) sont communiqués régulièrement aux bienfaiteurs.

On devient *membre perpétuel* de l'Œuvre des Adoptions, en versant un capital dont le revenu annuel suffit à payer à perpétuité la pension d'un séminariste.

Œuvre de Saint-François de Sales. — Réunions du Comité paroissial. — Le règlement prescrit de tenir une réunion aux Quatre Temps (17-19-20 Décembre). Aucun motif ne permet de s'en exempter.

Les meilleurs comités envoient au Secrétariat général le compte-rendu de chaque réunion trimestrielle. Il prouve la vitalité de l'Œuvre. Toutes les paroisses, même les plus petites, sont instamment priées de se conformer à cet usage, comme à l'article cité du règlement.

TOURC'H. — **Adoration (23-30 Novembre).** — Les Pères Capucins Barnabé et Fulgence, de Lorient, prédicateurs, ont été aidés pour les confessions par M. Kerboul, vicaire de Rosporden, et M. Briand, vicaire de Leuhan.

Les missionnaires ont exposé les principales vérités et les

plus graves devoirs, en ramenant tout à l'Eucharistie, comme au centre et au cœur de toute vie vraiment chrétienne.

Cette adoration laissera dans la mémoire de tous des souvenirs inoubliables. Sauf quelques rares unités irréductibles qui n'ont pas écouté l'appel divin, la totalité des paroissiens y a pris part : le nombre des communiant, en effet, a été de 849. Le premier groupe comprenant 112 hommes et 176 femmes ; le second 207 hommes et 191 femmes. Le samedi, 153 enfants vinrent faire leur adoration et communier le dimanche matin, accompagnés de nombreuses grandes personnes qui tinrent à communier une seconde fois.

Le dimanche 30, la médaille du « Mérite diocésain » fut remise à M. Corentin Le Reste, du bourg. Né en 1850, il était enfant de chœur en 1859 ; et depuis, il est chantre bénévole ; jeune homme, époux, aujourd'hui vieillard, il fut et il est toujours un chrétien exemplaire.

Le lundi, ce fut le départ des Pères. En leur honneur, on sonna le grand carillon et, dans la rue, la population leur manifesta sa reconnaissance.

Que Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, si honorée dans la paroisse, bénisse les bons Pères et les prêtres qui ont instruit et sanctifié les paroissiens ; et qu'elle maintienne dans les esprits et les cœurs le souvenir des paroles de vérité entendues pendant ces jours bénis.

Œuvre des Campagnes. — Le 12 Novembre dernier s'est tenue, à l'évêché, la réunion de l'Œuvre des Campagnes.

Cette réunion a été attristée par l'absence de Monseigneur et par celle de M. le chanoine Le Roy, directeur diocésain, appelés tous deux à Rennes pour assister aux obsèques de Son Eminence le cardinal Charost.

En l'absence de Monseigneur, le chanoine Cogneau, vicaire général, présidait la réunion. Autour de lui avaient pris place les membres présents du Comité diocésain : Mmes de Taisne, de Kervenoaël, de Mauduit, et Mlle de Couesnongle.

Les rapports ont fait l'historique de l'Œuvre et l'ont présentée sous les deux aspects qui doivent lui donner une place de choix dans les paroisses si catholiques de notre diocèse :

1° Cette œuvre est un moyen très efficace d'aider nos écoles, nos patronages, nos missions ;

2° Elle est l'Œuvre de la Propagation de la Foi en France, et notre diocèse, si riche de foi, se doit d'aider à l'évangélisation des contrées, hélas ! trop nombreuses de la France, où le prêtre est absolument seul pour conquérir à Jésus-Christ les âmes de ses paroissiens qui l'ignorent.

Le souvenir a été rappelé ensuite de celles des associées que l'Œuvre a perdues ces derniers mois : la Comtesse de la Villemarqué de Cornouaille ; Mme Viriot, de Locunolé ; Mme Chevillotte-Delambre, de Lambézellec ; Mme Hamonic, de Quimper ; Mme Kergoat, de Briec. Avec une mention de regret plus spécial encore pour la Baronne Exelmans, vice-présidente de l'arrondissement de Brest, à qui l'Œuvre des Campagnes, après tant d'autres, doit un tribut de reconnaissance.

Avant de clore la réunion, M. le chanoine Cogneau a vivement encouragé les zélatrices à étendre leur action. Il a exprimé le vœu que l'Œuvre des Campagnes soit établie dans chaque paroisse du diocèse. Cela est possible, car les cotisations minimales qu'elle demande ne peuvent faire tort à aucune œuvre déjà existante. Aussitôt des zélatrices nouvelles se sont fait inscrire.

Cette réunion a été suivie du Salut, pendant lequel les associés ont renouvelé leur résolution de travailler à étendre l'Œuvre, surtout en la faisant connaître aux prêtres de nos paroisses rurales, qui seront les premiers à en bénéficier.

Voici la liste des écoles dernièrement secourues par l'Œuvre des Campagnes :

Ile-de-Sein, Ploaré, Taulé, Plouzané, Porspoder, La Martyre, Daoulas, Guissény, Le Conquet, Plouarzel, Le Folgoët, Saint-Divy, Locunolé, Arzano (2 envois), Henvic, Moëlan.

Pour les missions :

Lambézellec, Lannéanou, Lampaul-Plouarzel, Guerlesquin.

L. P. D. F. — Deux journées d'études réunissent les dirigeantes de Cornouailles, sous la présidence de M. le vicaire général Cogneau, aumônier, conseil de la Ligue, et du clergé de la région, avec le concours de Mlle de Chateaurocher, déléguée du Secrétariat Central de Paris. La première journée est réservée aux « Jeunes ». Elles sont nombreuses de Quimper, Douarnenez, Concarneau, Sainte-Anne du Passage, Bénodet, Pont-Aven, Châteaulin, Brasparts. Les lumineuses séances d'études données aux 220 « Jeunes » présentes sur les « Amitiés catholiques » ont marqué et ne manqueront pas de porter des fruits. — La deuxième journée groupe les correspondantes des arrondissements de Quimper, Châteaulin et Quimperlé qui, en quatre séances consécutives, étudient « La mission et les responsabilités des dirigeantes ». De cet échange de vues, très vivant, surgira un grand bien, toutes désirant participer à l'apostolat, en respectueuse collaboration à l'action du prêtre. Mais notre groupement paroissial, diocésain et national n'a sa raison d'être et ne trouve sa réalisation que dans la paternelle direction et l'encourageante sympathie des membres de notre clergé, qui nous sont indispensables pour remplir notre mandat.

Ces jours de labeur eurent un lendemain consolant, le 3 Décembre, 400 ligueuses de Quimper et des environs se réunissent salle Jeanne-d'Arc, sous la présidence de Sa Grandeur Monseigneur Duparc, entouré de M. le vicaire général Cogneau et de plusieurs ecclésiastiques de Quimper et des paroisses voisines. Mlle de Chateaurocher, par sa brillante conférence, captive l'attention générale ; exaltant en termes choisis « La grandeur du Sacerdoce », sa nécessité et la collaboration des éducateurs pour faire germer et cultiver les vocations. Si elles ne sont pas plus nombreuses, c'est qu'on étouffe l'appel de Dieu, l'idéal meurt s'il ne trouve une atmosphère favorable à son épanouissement. En terminant, la conférencière fait un appel en faveur du Grand Séminaire ; ce ne fut pas en vain, car la quête rapporta 1.000 francs. Monsei-

gneur remercie Mlle de Chateaurocher d'avoir parlé avec tant d'élan et de cœur d'une question qui inquiète tout le monde catholique. Sa Grandeur témoigne aussi sa reconnaissance aux Ligueuses dont il apprécie le filial dévouement et auxquelles il souhaite de s'étendre et de se développer sans cesse pour le plus grand bien du diocèse.

M. l'abbé Gadioux dans le diocèse. — M. l'abbé Gadioux, conférencier de la *Revue des Lectures*, a visité Morlaix, Saint-Pol de Léon, Brest, Quimper, Landerneau. Il a rencontré à peu près partout un auditoire nombreux d'hommes, de femmes, de jeunes gens et de jeunes filles.

L'abbé Gadioux a toutes les qualités qui font l'excellent conférencier. Connaissance parfaite du sujet, parole facile et distinguée, le trait plaisant, après l'exposé de la vérité, la note pathétique quand il veut, rien ne lui manque. Il parle pendant deux heures, et l'auditoire ne témoigne pas la moindre lassitude.

Le but principal du conférencier est de préciser la place de la *Revue des Lectures* dans le combat pour le bien. C'est une vue de critique littéraire. Elle nous est nécessaire, parce qu'il y a carence générale d'une véritable critique. Les revues, dans leur ensemble, jugent la forme, ne s'occupent pas du fond de l'ouvrage. Il faut cependant fustiger les nombreuses productions qui paraissent et qui, trop souvent, n'ont aucun souci de la morale. Dans le roman, au théâtre l'amour règne en maître, mais c'est un amour pervers.

La *Revue des Lectures* donne la note juste sur chaque œuvre. Peu importe que les auteurs se sentent touchés, manifestent leur indignation et menacent de poursuivre pour entraves au commerce de la librairie : la *Revue* parle clairement et en toute indépendance. Pour garder cette indépendance, elle refuse de recevoir des éditeurs un seul livre en don ; elle achète tous les ouvrages qui paraissent.

La *Revue* est d'autant plus nécessaire que même des journaux de Paris, qui passent pour bien pensants et sont souvent lus par des catholiques, ne craignent pas de recommander des œuvres malsaines à leurs lecteurs.

La *Revue* a une autre raison d'être. La lecture est utile, et nous devons en favoriser le goût dans tous les milieux. Nous avons actuellement une floraison d'ouvrages de valeur. La *Revue* en dira les qualités et renseignera les familles.

La *Revue des Lectures* est l'œuvre la plus importante de l'abbé Bethléem. Il y a aussi par surcroît ce qu'on a appelé ses « gestes » : lacération d'affiches, mise en pièces de publications mauvaises. Ces gestes ont eu d'heureux résultats. Ils ont alerté l'opinion, contribué à nous donner une jurisprudence plus favorable aux intérêts des familles. Désormais les tribunaux ne condamnent pas seulement les publications obscènes, comme ils le faisaient jusqu'alors, ils frappent aussi d'amende et de prison les publications, gravures, chansons simplement contraires aux bonnes mœurs. C'est un progrès qui facilite beaucoup la tâche des Ligues de moralité. Sous la pression de l'opinion mise en éveil, ministres, préfets, maires envoient des circulaires, prennent des arrêtés contre l'immoralité.

Pour que cette action des pouvoirs publics se maintienne, il faut des Ligues de moralité nombreuses. Elles ont obtenu des résultats qui ne sont pas négligeables. Les vitrines, les kiosques exposent moins d'horreurs, les bibliothèques des gares sont plus propres, la surveillance des salles de danse est plus rigoureuse.

La *Revue des Lectures* anime les combattants. C'est une puissance avec laquelle les malfaiteurs de la plume doivent compter. Elle est entourée d'une armée de 70 collaborateurs, presque tous professeurs. Soyons reconnaissants à l'abbé Bethléem d'avoir mis cette grande force au service du bien et aidons-le par notre action.

BIBLIOGRAPHIE

L'AME DE SAINT AUGUSTIN, d'après ses « Confessions », par le chanoine E. Fouqueau, aumônier du Carmel d'Orléans. — Belle plaquette in-octavo coquille de 48 pages vélin bouffant sous couverture moderne : 3 fr. 50 (3 fr. 85 franco).

L'Evêque d'Orléans, dans une lettre d'introduction, recommande vivement la lecture de ce beau travail, où l'on suit avec passion le drame qui fait peu à peu de ce grand pécheur, de ce subtil hérétique, un grand saint, le plus intelligent peut être et le plus moderne des Pères de l'Eglise.

Au « Secrétariat des Œuvres », 14, rue Sainte-Anne, Orléans (Loiret).
Chèque postal : 00.92-Orléans.

Vient de paraître : L'ALMANACH DES ANNALES DE SAINTE THERÈSE DE L'ENFANT-JÉSUS, contenant de nombreuses illustrations, se présente avec un texte très abondant et varié. Il donne sur l'influence surnaturelle et l'action bienfaisante de la Céléste Semeuse de Roses, à travers le monde, un aperçu saisissant.

C'est une merveilleuse brochure de propagande... Et un cadeau qui sera très apprécié...

Brochure artistique de 128 pages, grand format.

Prix : l'unité, 3 fr. ; franco-poste, 3 fr. 50.

Par quantité : 2 fr., port en plus.

Adresser les commandes au bureau des *Annales*, 46-52, rue de Livarot, Lisieux.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

SERVICE AUTOMOBILE DE FIN DE SEMAINE, Quimper-Pont-l'Abbé et retour (du 4 Octobre 1930 au samedi veille des Rameaux 1931). — Quimper, départ les samedis et dimanches, à 20 h. 30 ; arrivée à Pont-l'Abbé, à 21 h. 10.

Pont-l'Abbé départ les dimanches et lundis, à 6 h. 10 ; arrivée à Quimper, à 6 h. 50.

Même service les veilles, jours et lendemains de fêtes.

Sont admis, sans supplément, les voyageurs munis de billets directs toutes classes de ou pour Pont-l'Abbé pour les au-delà et des en-deçà de Quimper ; les bagages enregistrés suivent par le premier train suivant.

Les voyageurs en provenance ou à destination de Quimper sont admis dans la mesure des places disponibles au prix de 5 francs par place (enfants de 3 à 7 ans : 2 fr. 50).

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, près BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.

R. C. Bordeaux, N° 3.394 A
10 % de Remise sur facture pour Commandes directes

ARTHRITIQUES

Tous les 2 ou 3 jours, avant le repas du soir

un **GRAIN** de **VALS**

Laxatif dépuratif
régularise les fonctions digestives



ASTHME

R.C. Seine 32.697. REMÈDE SOUVERAIN, Gigarette ou poudre



FABRIQUE DE FLEURS D'ÉGLISES

ET D'APPARTEMENTS

Maison **LADOUCE**, 32, rue de Verdun, **NANTES**

La plus importante de l'Ouest, fondée en 1818

GRANDE SPÉCIALITÉ DE BOUQUETS D'AUTEL

Fleurs fines ou paillon

Fournitures pour fleurs et décorations.

PNEUS DUNLOP

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

PHARMACIE CANONNE

49, RUE REAUMUR
PARIS 88-90, BOULEVARD SÉBASTOPOL PARIS

La plus importante
Organisation de premier ordre

PRIX LES PLUS RÉDUITS

VENTE AU DÉTAIL AU PRIX DU GROS

PRODUITS DES PREMIÈRES MARQUES
ET TOUJOURS DE PREMIÈRE FRAICHEUR

UNE SEULE QUALITÉ : «LA MEILLEURE»

HERBORISTERIE DE PREMIER CHOIX
PRODUITS PHARMACEUTIQUES PERFECTIONNÉS
SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES

RAYON DE PARFUMERIE
TOUTES MARQUES

RAYON SPÉCIAL DE L'ENFANCE
TOUT POUR L'ENFANT

PRODUITS ET INSTRUMENTS
VÉTÉRINAIRES (Rayon spécial)

PRODUITS ET APPAREILS
PHOTOGRAPHIQUES

TRAVAUX DE DÉVELOPPEMENTS
ET D'AGRANDISSEMENTS

ASSORTIMENT CONSIDÉRABLE
de Bandages, Ceintures, Bas à varices,
Injecteurs, Irrigateurs

PHARMACIES DE POCHE
PHARMACIES PORTATIVES

Appareils hygiéniques pour tous usages
APPAREILS ORTHOPÉDIQUES — OPTIQUE

SERVICE SPÉCIAL D'EXPÉDITIONS
EN PROVINCE ET A L'ÉTRANGER

Catalogue envoyé franco sur demande

PRIX INCONNUS PARTOUT AILLEURS

45^e ANNÉE.

Vendredi 19 Décembre 1930.

N° 51.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON**Offices de la semaine.**

Dimanche 21 Décembre. — 4^e de l'Avent. Semi-double. Violet.

Vêpres de S. Thomas.

Lundi 22. — S. Thomas, apôtre. Double 2^e classe. Rouge.

Mardi 23. — De la Férie. Simple. Violet.

Mercredi 24. — Jeûne. Vigile de la Nativité. Simple. Violet.

Jeudi 25. — NATIVITÉ DE N. S. JÉSUS-CHRIST. Double
1^{re} classe avec Octave. Blanc.

Vendredi 26. — S. Etienne, premier martyr. Double 2^e classe.
Rouge.

Samedi 27. — S. Jean, apôtre, évangéliste. Double 2^e classe.
Blanc.

Dimanche 28. — SS. Innocents, martyrs. Double 2^e classe.
Rouge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Saint-Louis de Brest du 19 au 25 Décembre.

Plonéis du 26 au 28 —

PARTIE OFFICIELLE**COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ**

I. Examen des jeunes Prêtres. — Le Supérieur du Grand Séminaire regrette de n'avoir pas pu convoquer, avant l'ordination du 20 Décembre, les jeunes prêtres qui n'ont pas encore passé leur examen annuel ; il les convoquera dans les derniers jours de Janvier prochain par une note de la *Semaine religieuse*.

II. Comptes diocésains. — MM. les Curés et Recteurs voudront bien porter au titre 2 du tableau des Recettes, toutes les messes « *pro populo* », sans distinction, qui ont été célébrées pour le Séminaire.

Quant aux messes de binage dites pour les écoles, elles doivent faire l'objet d'un compte et d'une inscription à part. Une feuille spéciale a été adressée à toutes les paroisses, à

III. Pour l'enseignement libre. — La Kermesse pour l'Enseignement libre aura lieu, en 1931, dans l'arrondissement de Morlaix.

M. le chanoine Salomon, inspecteur des Ecoles libres, est chargé d'en assurer l'organisation.

IV. Pour les sinistrés de la mer. — La paroisse de Pontiacq-Viellepinte (Basses-Pyr.), 70 fr. ; La paroisse de Combrit, 50 ; La Bazoge (Sarthe), 20 ; La direction et le personnel des Etablissements Martineau, Blois, 635 ; M. Veber, curé de Kédange (Moselle), 50 ; M. Bouquard (Haut-Rhin), 100 ; Quelques paroissiens de Ploudalmézeau, 450 ; Anonyme, Saint-Claude (Jura), 200 ; M. Faure, à Megsers (Gard), 150 ; M. le Curé de Saint-Victor de Cessieu (Jura), 137 fr. 50.

V. Nominations. — Par décision de Mgr l'Evêque ont été nommés :

Curé-doyen de Taulé, en remplacement de M. le chanoine Le Gall, démissionnaire pour cause de santé, M. le chanoine Caugant ;

Recteur de Plounéour-Trez, en remplacement de M. Saliou, démissionnaire pour cause de santé, M. Conq, recteur de Locquéholé.

LE BILLET DE LA SEMAINE

Plaidoyer pour Angers

En 1833, Lacordaire et Montalembert ont conquis la liberté de l'enseignement primaire. En 1850, Falloux et Dupanloup instituent la liberté de l'enseignement secondaire. Les catholiques de notre époque s'accordent généralement à reconnaître qu'ils n'eurent pas tort, que ce fut très bien.

En 1875, Lucien Brun, Chesnelong et Dupanloup font voter la liberté de l'enseignement supérieur. Des catholiques de notre époque s'accordent à penser qu'ils abusèrent.

Ces critiques oublient-ils, ont-ils jamais su la colère et la crainte des adversaires, quand le dernier bastion fut enfin emporté ? Pensent-ils qu'orateurs catholiques, journalistes, évêques ne voulaient faire que beaucoup de bruit pour rien, — que maçonisants, maçons et radicaux s'émouvaient sans raison, — et que somme toute les uns et les autres n'étaient que des imbéciles ou des irréfléchis ?

Ne dites pas : « Encore des gros mots ! » Raisonnable.

Nos collèges libres élèvent autant de jeunes gens, ou à peu près, que les lycées. Nos Facultés libres de droit reçoivent 1 étudiant sur 10 ! Pourquoi ce déchet, sinon parce que les parents croient utile le collège catholique et inutile la Faculté catholique ?

L'Université d'Etat donne l'enseignement neutre, condamné par l'Eglise. Et rappelez-vous le mot de Jules Simon :

« Il n'y a pas d'école véritablement neutre, et, s'il y en avait, il faudrait en rougir. » En fait, dans la Philosophie, les Lettres, le Droit, la Médecine, toutes les questions angossantes de l'heure actuelle sont posées : est-il indifférent que le professeur enseigne des solutions anticatholiques, ou simplement que son silence affaiblisse la lumière et la foi dans les jeunes âmes en quête du vrai ?

La supériorité de l'Université catholique est là : elle connaît Dieu et ses droits ; la foi inspire toute sa doctrine ; elle forme les âmes, comme les esprits ; elle conduit au salut ceux qui restent fidèles à ses normes.

Un papa met ses pantoufles et objecte : « Moi, je veux d'abord que mon fils soit reçu. A l'Etat, c'est plus sûr. »

Réponse : le pourcentage d'Angers est égal, au moins, à celui de l'Etat ; il va du 70 au 90 %.

Et maman qui tisonne ajoute : « Vous comprenez, pour sa carrière, l'Université Catholique, hum ! gênante ! »

Réponse : des magistrats, des conseillers d'ambassade, des inspecteurs des Finances, des charlistes, des académiciens, des banquiers, des notaires, des avocats, des médecins, des agronomes, des industriels, etc., etc., pêle-mêle, sont sortis d'Angers, et de Lyon, et de Lille, et de Toulouse, et de Paris. Concluez.

Ose-t-on insister et arguer d'un talent inférieur chez les maîtres catholiques ? — Evidemment des noms comme Baudrillart, Branly, Rousselot, Lapparent, Guermont, etc., etc., égaux aux plus grands, toutes les listes de toutes les Facultés ne sauraient les offrir partout et toujours aux étudiants catholiques.

Mais Angers n'est pas la parente pauvre, avec les noms glorieux du cardinal Billot, de dom Cabrol, de Mgr Legendre, de Mgr Sauvé, du R. P. de la Taille, Mgr Gry, qui illustrèrent sa Faculté de Théologie. René Bazin, A. Gavouyère, E. Jac, collaborateur du Dalloz et du Sirey, le sénateur Fr. Saint-Maur, le comte du Plessis-Grenédan, leur renommée n'a-t-elle pas dépassé nos frontières ? Citer l'abbé Aigrain, le comte de Calan, Mgr Crosnier, M. Dedouvres, qui pleurerait devant un barbarisme ou un solécisme, Mgr Pasquier, Fr. Vincent, et ce parfait helléniste, M. Diès, dont le Platon est un chef-d'œuvre, en vérité n'est-ce pas feuilleter le livre d'or des lettres françaises ? M. Fauvel et ses Annélides, M. Hy et la géographie botanique, M. Ferronnière et la carte géologique de la Vendée, l'abbé Manquat qui se délasse des Tropismes par d'aimables saynètes et comédies, le D^r Maisonneuve et son Cours d'histoire naturelle.. que voilà bien des maîtres dans toutes les sciences ! Et si vous aimez les héros authentiques, demandez donc à M. Le Helloco, secrétaire général, pourquoi il est officier de la Légion d'honneur !

Quoi de plus, je vous le demande ?

Faites votre devoir, d'abord, et le reste vous sera donné par surcroît.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — IV^e dimanche de l'Avent, 21 Décembre : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Quête pour l'Œuvre des Dames de la Conférence de Saint-Vincent de Paul. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction du T. Saint-Sacrement. — Confrérie du Saint-Sacrement à 8 heures du soir.

Lundi et mardi : service et messe pour les Défunts.

Mardi : à 9 heures, service pour Mgr Valteau, ancien évêque de Quimper.

Mercredi, vigile de la Nativité : jeûne et abstinence. — Confessions jusqu'à 8 heures du soir. — Fermeture de l'église jusqu'à 9 h. 1/2. — Chant de l'office à 10 h. 45. — Grand'messe à minuit, suivie de deux messes basses.

Jeudi, fête de la Nativité de N. S. J.-C. : messe pontificale à 10 heures, quête pour les Séminaires. — Vêpres à 2 h. 1/2, sermon, bénédiction.

Vendredi, fête de S. Etienne, 1^{er} Martyr : messes et vêpres comme le dimanche, sans messe à 11 h. 1/2.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — IV^e dimanche de l'Avent (21 Décembre) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de la Confrérie du Saint-Sacrement, procession, bénédiction. — A 5 heures, réunion de la Congrégation de la Sainte Vierge.

Lundi et mardi : à 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Mercredi, vigile de Noël : jeûne et abstinence.

Jeudi, fête de Noël : l'office commencera à 11 heures du soir. — A minuit, grand'messe, suivie de deux messes basses. — Messes à 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 2 h. 1/2, vêpres, sermon, bénédiction du Saint-Sacrement.

Vendredi, fête du Saint Etienne : grand'messe à 8 heures. — Le soir, à 8 heures, chant des Complies, bénédiction du Saint-Sacrement.

AVIS. — Le prochain numéro de la Semaine Religieuse devra paraître le 24, veille de Noël.

Nous prions nos correspondants d'en tenir compte, et nous les en remercions.

Dispense d'abstinence. — En raison de la grande foire de Saint-Corentin, dispense d'abstinence est accordée le samedi 20 Décembre, à la ville de Quimper et aux paroisses du canton.

Avis de service. — Un service pour Mgr Valteau sera chanté à la Cathédrale, le mardi 23 Décembre, à 9 heures.

LAMPAUL-PLOUARZEL. — Adoration-Mission. — On recommande aux prières des paroisses et des communautés l'Adoration-mission, qui sera prêchée du 20 au 31 Décembre.

Le service funèbre du Cardinal Charost a été chanté à Rennes, le 16 Décembre, par Sa Grandeur Mgr de Durfort, évêque de Poitiers, son ami.

L'office a été présidé par Son Eminence le cardinal Binet, archevêque de Besançon, assisté de dix évêques, de quatre Abbés et de trois prélats.

Mgr Duparc a prononcé l'oraison funèbre, qui sera imprimée en brochure, à Rennes.

QUIMPER (Saint-Corentin). — Adoration. — Les indications du programme ont été suivies de point en point. Le R. P. Le Jollec y a exposé, avec une clarté et une exactitude parfaites, toute la doctrine de la Sainte Eucharistie, avec les obligations qui s'imposent aux fidèles vis-à-vis de Notre Seigneur Jésus-Christ dans le divin sacrement et dans le grand sacrifice de l'autel. Il a fait ressortir les richesses spirituelles qui y sont renfermées et a fortement engagé les paroissiens, grands et petits, à y recourir comme le demande l'Eglise.

Les enfants ont répondu à l'appel qui leur avait été adressé et sont venus avec empressement aux réunions qui leur avaient été réservées et à la communion aux jours indiqués.

Un très grand nombre de paroissiens les ont imités et les instructions du soir surtout ont été suivies par un groupe important de fidèles. L'heure d'adoration de la clôture, le vendredi soir, a fait église comble.

Tous les jours, de 6 h. 30 du matin à 8 h. 30 du soir, le Saint-Sacrement exposé sur l'autel a eu des adorateurs, sans interruption. Les grâces divines auront répondu aux supplications adressées, et la paroisse en ressentira les bienfaits.

— La fête de Saint Corentin. — La coïncidence de l'adoration et de la fête liturgique de notre saint Patron n'a pas nui à notre solennité traditionnelle. Les communions ont été plus nombreuses, et l'assistance aux divers offices de la journée, particulièrement à la grand'messe et aux vêpres, plus considérable que jamais.

Monseigneur l'Evêque a célébré la messe pontificale devant le chœur rempli des membres du Chapitre en chapes, du clergé des paroisses environnantes, des séminaristes au complet, et des fidèles remplissant les nefs de l'immense vaisseau, offre aux regards un spectacle vraiment grandiose et excite la piété. La chorale, toujours infatigable, a exécuté le programme suivant :

A la grand'messe : *Messe æterna Christi munera*, à 4 voix mixtes de Palestrina ;

Pendant la procession : variations sur le *Pange solemnes* ;

Pendant le salut : *Bone Pastor*, Palestrina ; *Benedicta es tu*, La Tombelle ; *Tu es Petrus*, G. Fauré ; *Tantum ergo*, Bach ; cantique breton au Bras de S. Corentin, à 4 voix mixtes.

Les grandes orgues, sous les doigts agiles de M. l'abbé Mayet, alternaient et rivalisaient d'harmonie avec le chœur.

Cette procession, à l'allure lente et grave, à l'intérieur de

la cathédrale, précédant la Relique insigne, a quelque chose de bien émouvant. Le vénérable Evêque qui la suit, bénissant la foule sur son passage, est une évocation du passé : on dirait S. Corentin revenu au milieu de nous, apportant du ciel, à sa vieille ville, un renouveau de vie surnaturelle.

Avant cette procession et la bénédiction qui terminait la cérémonie, le R. Père Le Jollec est monté en chaire, et d'une voix forte, a montré dans le fondateur de l'Evêché de Quimper l'apôtre vigilant, actif et pieux, dont l'action est continuée par son successeur actuel, avec l'aide de son clergé, auxquels les fidèles doivent le respect et le dévouement qu'avaient ses contemporains pour S. Corentin.

Nous serions incomplet si nous ne disions qu'à la première messe du matin, le panégyrique du Saint a été donné en breton avec éloquence par M. l'abbé Perrot, vicaire à Ergué-Armel, que ses auditeurs, plus nombreux cette année que les années précédentes, ont écouté et fort goûté, comme il le méritait.

Puisse cette belle fête contribuer à maintenir et à développer encore de plus en plus au milieu de nous la dévotion à S. Corentin.

Finistériens aux Missions. — Monseigneur le Supérieur général des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée vient de nommer le P. Louis Perrot, vicaire des Missions (c'est-à-dire : provincial) de Ceylan.

Le Père Perrot, originaire de Châteaulin, est le frère de M. le chanoine Perrot, secrétaire général de l'Evêché de Quimper. Il devient le Supérieur religieux de tous les Missionnaires Oblats des deux diocèses de Colombo et de Jaffna. Ses amis du diocèse de Quimper, et spécialement ceux du Petit et Grand Séminaire, ne manqueront pas de prier pour le succès de ses entreprises apostoliques.

Parmi les sujets du Père Perrot, nous trouvons dix-huit autres Finistériens. Ce sont les Pères François Bizien, Pierre Boulic, François Breton, Germain Cazuguel, Corentin Collorec, Maurice Le Goc, Pierre Guéguen, Louis Guitot, Victor Jaouën, Yves Le Jeune, Joseph Lagathu, Joseph Milliner, François Riou, Eugène Sergent, Julien Tanter, et les Frères Gabriel Jézéquel et Yves Prigent : tous excellents religieux et missionnaires dévoués.

Une mention spéciale aux Pères Cazuguel et Bizien, respectivement vicaires généraux de NN. SS. l'Archevêque de Colombo et l'Evêque de Jaffna, — au Père Guitot, ancien vicaire général de Jaffna, — au Père Le Goc, recteur du très florissant collège Saint-Joseph à Colombo (1.200 élèves), — au Père Milliner, curé de la cathédrale Sainte-Lucie, et au Père Guéguen, curé de l'importante paroisse Saint-François-Xavier de Bambalapitiya, à Colombo.

Il faudrait citer aussi les autres Missions Oblates de l'Afrique du Sud et de l'Amérique du Nord, où les Bretons et surtout les Finistériens sont comparativement aussi nombreux.

Le Finistère est un des grands pourvoyeurs du bon Dieu ; honneur à lui !
G.-M. TRÉBAOL, O. M. I.

Missionnaires Finistériens. — S. Gr. Mgr Cessou, quimpérois, vicaire apostolique du Togo, a célébré la première messe du Grand Séminaire de Ouidah (Dahomey) dans la chapelle dédiée à sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. — C'est en Mai 1921 que le Togo envoya au Séminaire régional son premier étudiant. En 1928 fut ordonné le premier prêtre togolais, le R. P. Henri Kuwakumé. En 1930, trois togolais se préparent au sacerdoce.

En même temps, trente-quatre internes remplissent — à débordement — l'Ecole des catéchistes de Togoville. Dans ce pays tout imprégné de fétichisme, l'ouvrage ne manquera pas.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Indulgence plénière à la récitation du Bréviaire devant le Très Saint-Sacrement. — Le n° du 4 Novembre 1930 des *Acta Apostolicæ Sedis*, page 493, précise les conditions imposées.

1° Il faut réciter l'office, tout entier, devant le Très Saint-Sacrement. Matines et Laudes, seules, ne suffisent pas. On peut toutefois interrompre la récitation : « *Qui integrum divinum officium, quamvis in partes distributum...* »

2° L'indulgence est accordée *suetis conditionibus*. Il faut donc ajouter à la récitation du Bréviaire des prières aux intentions du Souverain Pontife, et ces prières doivent être dites dans une visite à une église ou oratoire public. Si l'on dit son bréviaire dans une église ou oratoire public, cette visite n'offre pas de difficulté ; elle sera faite par là même qu'on récitera soit avant soit après son Bréviaire les prières aux intentions du Souverain Pontife. Mais il n'en serait pas de même pour les confrères qui réciteraient leur bréviaire devant le Saint Sacrement dans une chapelle semi-publique ou dans un oratoire privé. Cette condition de la visite avec prières aux intentions du Souverain Pontife restera pour eux à accomplir autre part que dans l'oratoire où ils auront récité leur Bréviaire.

Indulgences accordées aux personnes qui font ou suivent le catéchisme : Lettres apostoliques, 12 Mars 1930. — A. A. S. XXII, p. 343). — Abrogeant les faveurs spirituelles accordées par Paul V et Clément XII aux professeurs et élèves des cours de catéchisme, S. S. Pie XI les remplace par les indulgences suivantes : tous les fidèles qui donneront ou recevront un cours de religion pendant au moins vingt minutes deux fois au moins par mois peuvent gagner :

1° Une indulgence plénière, deux fois par mois aux jours de leur choix, moyennant la confession, la communion et une visite d'église ou d'oratoire public, accompagnée de prières aux intentions du Souverain Pontife ;

2° Une indulgence partielle de cent jours, à chaque cours donné ou reçu.

Pour les œuvres, les écoles, les familles. — Le Pathé-Baby se répand de plus en plus. Voici deux adresses utiles pour location de films : 1. *Union des Œuvres ouvrières (Mutuelle Pathé-Baby)*, 82, rue de l'Université, Paris V° ; 2. *Cinémathèque Sainte-Thérèse d'Angers*, 10, rue du Champ-de-Bataille, Angers (Maine-et-Loire). — Demandez prospectus pour films Super-Baby et Baby.

A quoi servent les religieux. — I. L'Académie des Sciences morales et politiques décerne son prix le plus important (prix Audiffred, 15.000 fr.), à Sœur Félicité, des Filles de Saint-Vincent de Paul, directrice du dispensaire Marie-Thérèse (Malakoff, Seine). Sœur Félicité s'occupe depuis dix-huit ans des tout-petits, des enfants des catéchismes, des malades, des grandes jeunes filles, et met toutes sortes d'œuvres et de salles à leur disposition.

II. M. le Ministre de l'Hygiène et de la Santé publique attribue la Croix de la Légion d'Honneur à Sœur Récamier, qui consacre son dévouement aux œuvres sociales du réseau ferroviaire Paris-Orléans. M. le Directeur du P. O. a fait chevalier l'humble religieuse, devant une foule d'agents de la Compagnie. Elle vient en aide, depuis longtemps, aux orphelins des agents, aux enfants moins favorisés, aux jeunes filles sans soutien, aux malades visités à domicile et secourus, aux colonies de vacances (700 colons par an).

Cours et Carrières. — Nos lecteurs trouveront de très utiles indications :

- 1° Dans le volume *Carrières* (pour jeunes gens), édité par Spes, 17, rue Soufflot, Paris (5°) ;
- 2° Dans le volume sur les Professions féminines, édité par l'Université Catholique d'Angers ;
- 3° Dans la revue *Familia*, 13, rue Littré, Paris (6°). Cours par correspondance.

PAROISSES ET LÉGALITÉ

Bals publics. — On sait quelles conséquences, désastreuses pour la moralité et la famille, entraînent les bals publics. Le Préfet de la Vendée a pris l'arrêté suivant qui tend à en restreindre les graves inconvénients.

« Art. 1^{er}. — Les bals publics ne peuvent avoir lieu dans quelque endroit que ce soit, dans le département de la Vendée, sans une autorisation écrite du maire de la commune, qui fixera les heures d'ouverture et de fermeture, ainsi que toutes les autres conditions nécessaires, dans l'intérêt de la décence et de l'ordre public.

Sont réputés publics non seulement des bals qui se donnent sur la voie publique ou dans les établissements ouverts au public, mais encore tous ceux qui sont organisés dans un local privé, si le public y est librement admis.

En ce qui concerne l'autorisation et la surveillance, il ne

sera pas fait de distinction entre les établissements permanents et les bals organisés à l'occasion de fête ou de réjouissances.

Art. 2. — L'autorisation est personnelle et révocable à toute époque.

Art. 3. — En outre des bals avec orchestre est réputée salle de bal public, et assujettie aux prescriptions du présent arrêté, toute salle d'un établissement ouvert au public, dans laquelle se trouve soit un instrument de musique automatique ou mécanique, soit un appareil de radio-diffusion.

Art. 3. — Les organisateurs de bals publics doivent y interdire toute danse indécente, de même que tout tapage ou scandale et toutes violences ou invectives.

Ils ne doivent pas admettre les jeunes gens ni les jeunes filles de moins de dix-huit ans, ni les individus ivres, ni ceux qui seraient porteurs d'armes, de cannes et de bâtons.

Ils ne peuvent non plus, à moins d'une autorisation spéciale, y admettre des personnes masquées ou travesties.

Art. 5. — En ce qui concerne les bals publics qui ont lieu dans les débits de boissons ou salles annexes, l'interdiction de recevoir des mineurs de moins de dix-huit ans s'étend à toutes les parties de l'établissement.

Art. 6. — Le tenancier d'un bal public doit immédiatement inviter à se retirer les personnes visées aux articles 4 et 5 qui se seraient introduites dans son établissement ; il prendra la même mesure à l'égard de celles qui viendraient troubler l'ordre par geste ou par propos, ou dont la tenue serait indécente.

Les personnes munies de cannes ou de bâtons seront invitées à déposer ces objets dans un vestiaire qui sera établi hors de la salle.

Au cas où des personnes invitées à sortir s'y refuseraient, elles seront expulsées par le tenancier sans préjudice des poursuites encourues.

Art. 7. — Le présent règlement sera affiché dans l'endroit le plus apparent de la salle de bal, et les tenanciers ou organisateurs seront responsables de son application. Ils devront, en outre, faciliter par tous les moyens en leur pouvoir la tâche des agents de l'autorité ou de la force publique qui interviendraient pour contrôler ou assurer l'application dudit règlement. »

Au Vatican. — L'imprimerie du Vatican vient de publier la liste officielle des membres du corps diplomatique accrédité auprès du Saint-Siège. Trente-cinq Etats sont ainsi représentés, dont douze ont un ambassadeur et vingt-trois un ministre plénipotentiaire.

Ont une ambassade : Brésil, Allemagne, Pologne, Belgique, Argentine, France, Italie, Espagne, Chili, Pérou, Bolivie, Colombie.

Ont un ministre plénipotentiaire : Nicaragua, Bavière, Prusse, Angleterre, Principauté de Monaco, République de Saint-Marin, Yougoslavie, Lithuanie, Hongrie, Lettonie, Tchécoslovaquie, San-Salvador, Panama, Irlande, Portugal, Hon-

duras, Saint-Domingue, Roumanie, Venezuela, Haïti, Costa-Rica, Libéria.

Il faut ajouter à cette longue liste le ministre plénipotentiaire de l'ordre militaire de Malte.

BIBLIOGRAPHIE

LES SEMAILLES. — Revue illustrée mensuelle d'instruction religieuse pour familles, prêtres, catéchistes, cours, communautés religieuses, cercles d'études, écoles et pensionnats, voire pour les libres-penseurs ou soi-disant tels. — 10 francs l'an.

Directeur : M. l'abbé Etienne Casson, Champagne au Mont-d'Or (Rhône). — C. C. 5279, Lyon.

Sommaire du numéro de Novembre (15^e année) : La paille qui est dans l'œil du prochain ; Pratiques pour la préparation à la mort ; Calendrier liturgique ; les prières pour la Russie après la messe ; Le nouvel illustré « Cœurs vaillants » ; Où les radicaux montrent le bout de l'oreille ; Page expliquée d'écriture sainte : Dieu est un pur esprit ; Page des mères : la prière en famille ; La Postcommunion ; Pages des Femmes françaises : mot d'ordre, les offices de l'Eglise ; la nécessité d'appartenir à l'Eglise pour être sauvé ; Assistance aux offices ; L'homme qui voit tout en noir ; La jeune fille demandée en mariage par un incroyant ; L'enterrement chez les Bretons (H. Pérennès) ; Concours pour les enfants (avec récompenses) ; A malin... malin et demi.

LE COMPTE RENDU DU CONGRÈS EUCHARISTIQUE INTERNATIONAL DE CARTHAGE paraîtra en Mai ou Juin 1931 : plus de 500 pages, 30 illustrations hors texte, sur papier couché. Franco 45 fr.

Souscrire dès maintenant, aux Bureaux de la *Tunisie Catholique*, 4, rue d'Alger, à Tunis (Tunisie). Il ne sera tenu compte que des souscriptions accompagnées de leur montant (envoyer de préférence chèque ou mandat-poste ; l'envoi de billets de banque n'est autorisé que sous pli chargé).

AGENDA MAME. — L'édition 1931 est parue. Elle ne le cède en rien à ses devancières par son caractère pratique, son poids minime et l'intérêt des renseignements. Son prix, le même depuis cinq ans : 1 fr. 95 seulement ! L'Agenda Mame est muni d'un crayon.

Il est prudent de le retenir dès maintenant chez son libraire, car il est épuisé chaque année avant que toutes les commandes puissent être servies.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

TRAIN-EXPOSITION DES APPLICATIONS RURALES DE L'ELECTRICITÉ. — L'électricité permet de donner à la ferme, sous une forme économique, la lumière avec tous ses avantages : commodité d'usage, absence d'entretien, etc...

Mais elle permet surtout de suppléer à la main-d'œuvre en mettant la force motrice à la disposition de l'atelier de préparation ou de transformation de produits du sol, aux chantiers de battage, de labourage, de défoncement, etc...

En alimentant de nombreux petits métiers à domicile, elle peut, enfin, contribuer à donner un essor nouveau aux industries rurales.

Il a donc paru utile, dans leur intérêt même, de faire mieux connaître aux populations rurales, les utilisations possibles du courant électrique à la culture des champs, au fonctionnement des appareils de ferme, à l'éclairage, aux besoins ménagers, etc... et les bienfaits qu'elles peuvent en tirer.

La Compagnie d'Orléans, toujours soucieuse du développement économique des régions qu'elle dessert, a résolu d'entreprendre cette campagne de propagande.

Elle a donc décidé de faire circuler sur ses lignes, du 15 Novembre

1930 au 8 Janvier 1931, un train-exposition des applications rurales de l'électricité, composé de 10 grands wagons spécialement aménagés, de façon à porter, par ses voies, sous une forme simple et pratique, jusque dans les campagnes les plus reculées, les derniers progrès de la science en cette matière.

Cette exposition comprend deux parties principales :

D'une part, des réalisations d'ensemble montrant en action aux visiteurs, dans un cadre approprié, tous les appareils électriques utilisables à la culture, à la ferme, à la maison, à l'atelier, etc... ainsi que des présentations d'éclairage, de chauffage rationnels, et de radiophonie ;

D'autre part, des stands commerciaux où les maisons de construction exposent leurs principales fabrications.

Ce train, qui circulera durant 50 jours et traversera 26 départements, stationnera dans 56 localités du réseau, et notamment à :

Niort, le lundi 29 Décembre, de 10 à 17 h. ; — Quimper, le mardi 30 Décembre, de 9 h. à 22 h. ; — Auray, le samedi 3 Janvier 1931, de 8 h. 30 à 12 h. ; — Lorient, le samedi 3 Janvier 1931, de 15 h. 30 à 22 h. ; — Vannes, le dimanche 4 Janvier 1931, de 9 h. 30 à 21 h. ; — Redon, le lundi 5 Janvier 1931, de 9 h. à 13 h. 30 ; — Pontchâteau, le lundi 5 Janvier 1931, de 16 h. 30 à 21 h. ; — Nantes, le mardi 6 Janvier 1931, de 9 h. à 22 h.

Des démonstrations, des causeries et des conférences avec film, auront lieu en de nombreux points du parcours.

Enfin, des distributions gratuites de tracts, de brochures, etc... sur les diverses utilisations du courant électrique, seront faites par les soins des différentes Sociétés de propagande qui apportent leur collaboration à cette œuvre d'intérêt général.

N. B. — Il y a lieu de remarquer, que contrairement à ce qui avait été annoncé précédemment, le Train-Exposition ne séjournera à Nantes P.-O. que le 6 Janvier 1931, de 9 h. à 22 h.

PLACEMENTS

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE NÉGOCIATIONS

21, RUE AUBER — PARIS — Fondée en 1873

BONS de CAISSE de 1000 fr. et au-dessus, à 6 mois 5 %, l'an ; à 1 an 6 %.

Intérêt payé d'avance lors du versement, à 2, 3, 4 ou

5 ans, 7 %, l'an, payable annuellement. Net d'impôt cédulaire.

Le produit de ces Bons de Caisse, dont le remboursement est entièrement garanti par la Société, est affecté à des opérations basées sur Nantissements, Hypothèques, Comptes et gages indiscutables dont le montant réalisé et déclaré depuis 1927 dépasse 37 millions.

La Société s'interdit toute opération spéculative de bourse ou de banque.

ARTS RELIGIEUX

MAISONS CHARLES LE PAUL

QUIMPER & LORIENT réunies.

16, Place Saint-Corentin, 16 — QUIMPER

ORNEMENTS — BRONZES — VITRAUX
CLOCHES — ORFÈVREURIE — STATUES

M. Ch. LE PAUL visitera sa clientèle.

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, près BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.

R. G. Bordeaux, N° 5.594 A

10 % de Remise sur facture pour Commandes directes

250 MOTEURS à ESSENCE comme neufs, marques CONORD et ASTER
de 2, 3, 4, 6, 9, 12, 20 et 40 chevaux
Visibles : EVANGELISTI, 97, rue de la Tombe-Issoire, PARIS

ORNEMENTS D'ÉGLISE, BRONZE & ORFÈVRERIE

Statues, Crèches de Noël, Chemins de Croix,
Croix de procession argent et métal.

G. LE POULLOUIN, 12, rue de la Trinité,
GUINGAMP

Toutes les réparations, la dorure, l'argenture, le verni-or, le bronzage,
sont exécutés dans mon atelier, garantis, livrés rapidement à domicile.

MÉDICATION ALCALINE ÉCONOMIQUE

Pour préparer votre eau alcaline digestive
n'employez que le **SEL VICHY-ÉTAT**

0 f 35 LE PAQUET pour 1 LITRE D'EAU
Toutes Pharmacies.

L. BALMET VITRAUX

25⁸¹⁵ Cours Berliat - GRENOBLERéférences de 1^{er} ordre en BretagneReprésentant régional : **M. LE POULLOUIN** rue Trinité, Guingamp

PNEUS DUNLOP

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

45^e ANNÉE.

Vendredi 26 Décembre 1930.

N° 52.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : France, Algérie et Tunisie. . . 15 fr. par an.
— Etranger, port en plus.
Le numéro. 30 centimes.

L'abonnement, payable d'avance (C/C 93.81, Nantes), part du 1^{er} de chaque mois.

Rédaction et Administration : 25, rue Bourg-les-Bourgs, Quimper.

SOMMAIRE :

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché* : Réception du Nouvel An à l'Evêché ; L'Œuvre antituberculeuse ; Avis ; Vicaires forains ; Pour les sinistrés de la mer ; Nominations ; Décès.

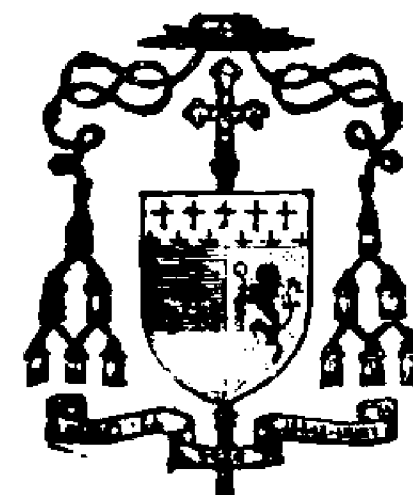
II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse* : Offices paroissiaux ; Ordination ; Avis à MM. les Curés et Recteurs ; Avis de service ; Adoration-Retraite ; Œuvre du Franc de la Presse ; Intention générale de l'Apostolat de la Prière ; Nouvelles

de l'Apostolat de la Prière dans le diocèse ; Retraite d'enfants de chœur à Lesneven ; Service de quarantaine à la mémoire de S. Em. le cardinal Charost ; Nécrologie : M. Cloarec, ancien recteur de Saint-Vougay ; Conférences de M. Philippe Henriot ; Missionnaires finistériens.

III. — Chronique générale : A Rome ; Tactiques ; L'Eglise aux Etats-Unis ; Pèlerinages.

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis divers.



QUIMPER

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ

1930

Coupons
Achat et vente de Titres
Placements

Renseignements
gratuits
sur titres

Faites toutes vos opérations
à la

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Agences

BREST
MORLAIX
QUIMPER

Bureaux permanents

Châteaulin,
Concarneau,
Douarnenez,
Pont-l'Abbé,
Quimperlé,
Saint-Pol de Léon.

Bureaux périodiques ouverts

à

AUDIERNE, le 3^{me} Samedi,
CAMARET, le Mercredi,
CARHAIX, le Samedi,
CROZON, le Mardi,
LANDERNEAU, le Samedi,
LANDIVISIAU, le Mercredi,
LESNEVEN, le Lundi,
PLOUGASTEL-DAOULAS,
le Jeudi,
PONT-AVEN, le Lundi,
PONT-CROIX, le Jeudi,
ROSCOFF, le Jeudi,
ROSPORDEN, le Jeudi.

45^e ANNÉE.

Vendredi 26 Décembre 1930.

N° 52.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 28 Décembre. — Ss. Innocents, Martyrs. Double de 2^e classe. Rouge.
Lundi, 29. — S. Thomas, Evêque, Martyr. Double. Rouge.
Mardi, 30. — Office du Dimanche dans l'octave de la Nativité. Semi-double. Blanc.
Mercredi, 31. — S. Silvestre, Pape. Double. Blanc.
Jeudi, 1^{er} Janvier. — Circoncision de N. S. J.-C. Double de 2^e classe. Blanc.
Vendredi, 2. — Octave de S. Etienne, Martyr. Simple. Rouge.
Samedi, 3. — Ste Geneviève, Vierge. Double. Blanc.
Dimanche, 4. — T. S. Nom de Jésus. Double de 2^e classe. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Lampaul-Plouarzel 29-31 Décembre.
Châteauneuf-du-Faou 1- 5 Janvier.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Réception du Nouvel An à l'Evêché. — Monseigneur l'Evêque recevra le mercredi 31 Décembre : le matin, à 10 heures. MM. les Chanoines et les membres du clergé de la ville et des environs ; à 10 heures 30, les communautés religieuses ; dans l'après-midi, à partir de deux heures, les représentants des œuvres catholiques et les personnes qui désireraient lui faire visite.

II. L'œuvre antituberculeuse. — Désireux de faire contribuer tous nos fidèles à la campagne antituberculeuse, Nous ordonnons à MM. les Curés et Recteurs de faire dans leurs églises une quête pour cette œuvre, dimanche prochain, 28 Décembre — à moins toutefois qu'une quête générale ait déjà été organisée dans la paroisse. — Le produit de ces quêtes devra être versé au Comité local de l'Œuvre antituberculeuse.

III. Avis. — Nous prions MM. les Curés et Recteurs de ne plus rien adresser au c/c postal de M. le chanoine Le Roy. Tous les envois se rapportant aux œuvres dont il est le directeur doivent se faire désormais à M. Perrot, évêché, c/c 3480, Nantes.

IV. Vicaires forains. — MM. les Curés-Doyens qui ont eu cette année la visite canonique, sont dispensés de présenter à l'Evêché, pour 1930, le rapport annuel imposé aux vicaires forains.

V. Pour les sinistrés de la mer. — Mme la Supérieure générale des Sœurs de Saint-Thomas de Villeneuve : 500 fr. ; Langolen : 75 ; Divers : 40 ; Les élèves du Cours Fénelon, Brest : 200 ; Les élèves du Pensionnat des anciennes Ursulines de Morlaix : 150.

VI. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, sont nommés :

Directeur de la *Semaine religieuse*, en remplacement de M. Cardaliaguet, M. le chanoine Berthou, du Chapitre de la Cathédrale ;

Recteur de Locquénolé, M. Madec, vicaire à N.-D. de Kerbonne ;

Vicaire à N.-D. de Kerbonne, M. Favé, vicaire à Bénodet ;

Vicaire à Bénodet, M. Marzin, jeune prêtre de Landudec, surveillant au Petit Séminaire de Pont-Croix.

VII. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles : M. Roudaut, vicaire à Laz, décédé, le 18 Décembre ;

M. Foulet, ancien aumônier, décédé à Saint-Pol-de-Léon, le 21 Décembre.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480, Nantes. — *Semaine religieuse* : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — Dimanche 28 Décembre, fête des Saints Innocents : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et à 11 h. 30. — Vêpres à 2 h. 30, bénédiction du T. Saint-Sacrement. — A 8 heures, confrérie des Trépassés, sermon breton, vêpres des Morts.

Lundi 29 : à 6 h. 30, service et messe pour les Défunts.

Mercredi 31 : dernier jour de l'an ; à 8 heures du soir, récitation du chapelet, chant du *Miserere* et du *Te Deum*, bénédiction du T. Saint-Sacrement. — Adoration nocturne.

Jeudi 1^{er} Janvier 1931, fête de la Circoncision : messes et vêpres comme le dimanche, sans messe de 11 h. 30.

Vendredi, 2, 1^{er} Vendredi du mois : exposition du Saint-Sacrement de 6 h. 30 du matin à 5 heures du soir. — A 5 heures, bénédiction. — De 8 à 9 heures, Heure d'Adoration.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — Dimanche dans l'octave de la Nativité (28 Décembre), fête des Saints Innocents : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et 11 h. 30. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Apostolat de la Prière, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : à 7 h. 30, service pour les Trépassés.

Mercredi : à 5 heures du soir, réunion pour clore l'année ; chant du *Miserere* et du *Te Deum*, bénédiction du Saint-Sacrement.

Jeudi 1^{er} Janvier, fête de la Circoncision : grand'messe à 8 heures. — A 3 heures, vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement.

Vendredi 2 : à 6 heures, messe à l'autel du Sacré-Cœur. Après la messe de 7 heures, bénédiction du Saint-Sacrement. — Le Saint-Sacrement sera exposé de 8 h. 30 à 5 heures du soir. — A 5 heures, bénédiction du Saint-Sacrement. — De 8 à 9 heures du soir, Heure d'Adoration pour les hommes et les jeunes gens.

Ordination. — Le 20 Décembre 1930, samedi des Quatre-Temps de l'Avent, Monseigneur l'Evêque a ordonné : 48 tonsurés, 5 exorcistes, 2 acolytes, 15 diacres, 1 prêtre.

ONT REÇU LE DIACONAT :

MM. Joël Bellec, de Sizun ;
Louis Bihan-Poudec, de Goulven ;
Yves Calvez, de Plounéour-Trez ;
Laurent Cloarec, de Ploumoguier ;
Jean-Louis Dantec, de Plonévez-du-Faou ;
Joseph Guéguen, de Plabennec ;
André Herriou, de Saint-Mathieu de Morlaix ;
Charles Kériel, de l'Île Molène ;
Yves Kérouédan, de Pouldreuzic ;
Frédéric Le Paul, de Saint-Corentin de Quimper ;
Jean Le Roux, de Lambézellec ;
Eugène Le Rue, de Plouvorn ;
Laurent Le Sann, de Trézilidé ;
Jean Scotet, de Saint-Thois ;
Marcel Troadec, de Lambézellec.

LA PRÊTRISE :

M. René Mazurié, de Saint-Louis, de Brest.

AVIS à MM. les Curés et Recteurs. — Les derniers colis contenant les registres paroissiaux et Ordo de 1931 ont été expédiés mercredi 24, par grande vitesse.

En cas de retard dans la réception, prière aux intéressés de vouloir bien en informer l'Imprimerie Cornouaillaise.

Pour règlement, un chèque postal a été glissé dans chaque paquet.

AVIS. — Le prochain numéro de la *Semaine Religieuse* devra paraître le 31, veille du jour de l'An. Nous prions nos correspondants d'en tenir compte, et nous les en remercions.

Avis de service. — Le service de huitaine pour M. J.-F. Roudaut, vicaire à Laz, sera célébré à Laz, le lundi 29 Décembre, et à SAINT-MÉEN, le mardi 30 Décembre.

Adoration-Retraite. — Nous recommandons aux prières des communautés et des personnes pieuses, l'adoration-retraite de Brennilis, du 4 au 11 Janvier.

Œuvre du Franc de la Presse. — *Saint-Pol de Léon* : directeur paroissial, M. Mévellec, vicaire : 1.700. fr. ; *Brest (Recouvrance)* : directeur paroissial, M. Pasteur, vicaire : 200 francs.

CATHOLIQUES, n'oubliez pas que toutes les fois que vous achetez un journal hostile à la religion vous trahissez vos croyances et vous donnez cinq sous à vos adversaires.

Adresser les cotisations à M. le chanoine PERROT, Evêché, C/C 3480, Nantes.

Intention générale de l'Apostolat de la Prière, pour Janvier 1931 : LE SALUT DE LA RUSSIE ET PRINCIPALEMENT DE TOUTE SA JEUNESSE. — Le gouvernement soviétique s'est acharné contre la religion et la famille. Ce dernier mot est même exclu de son code de 1926. Si l'on sait qu'à Moscou, du 1^{er} Janvier au 1^{er} Octobre 1929, sur 20.423 mariages, il y eut 16.473 divorces, on peut se faire une idée de l'affreuse misère morale de ce pays. Les enfants et les jeunes gens sont embri-gadés dans la « Ligue des sans-Dieu militants ». On les pousse à détruire tout emblème religieux et surtout à infecter leur âme des vices les plus honteux. Que Dieu sauve la Russie !

Intention Missionnaire : Le retour à l'unité catholique des Eglises schismatiques.

La revue des Pères Jésuites de New-York, le *Messenger du Cœur de Jésus*, rapporte que les protestants des Etats-Unis veulent maintenant adopter à leur usage l'organisation de l'Apostolat de la Prière.

« Très souvent, dit cette revue, des personnes non catho- liques nous ont demandé ce qu'est l'Apostolat de la Prière et ont été étonnées d'apprendre que cette association compte plus de 30 millions d'adhérents et est destinée à promouvoir, à travers le monde entier, la gloire de Dieu et le salut des âmes par la prière quotidienne et les mortifications, en répa- ration des péchés qui se commettent, et aux intentions parti- culières du Pape.

» Ces personnes ont admiré la beauté des buts de l'Apos- tolat et ont manifesté leur intention de l'incorporer aux dé- votions en usage dans les Eglises protestantes.

» Ce sont surtout les anglicans-« catholiques » qui ont montré le plus grand intérêt à l'Apostolat de la Prière, bien qu'ils n'aient pas compris que leur position, eu égard à la vérité et au Pape, contredit les principales fins de l'Apostolat de la Prière catholique.

» Leur revue, le *Messenger de la Ligue Catholique*, où entre autres choses l'on parle de la fête du Sacré-Cœur, de la messe de réparation, des Exercices spirituels, de la fête du Saint Sacrement, etc., annonce le projet de préparer une assemblée de l'Apostolat dans l'église du Sauveur, à Hoxton, avec la

permission du pasteur protestant de ce temple, lequel est plein de sympathie pour cette dévotion catholique. »

X

Ce que les Protestants nous empruntent, à nous catho- liques, le trouvant beau et bon, mettons-nous en peine de le conserver et de l'utiliser.

Souhaitons donc que, selon le désir de Pie XI, nos fidèles admirant au moins autant que certains protestants les buts de l'A. de la P., s'inscrivent nombreux dans cette association, et que l'on prenne soin de conserver dans les cadres et dans l'esprit de cette association les enfants de la Croisade Eucha- ristique, garçons et filles. Ne laissons pas périr ce bon grain qui germe et échapper ces jeunes recrues tout indiquées pour constituer le noyau de piété de nos œuvres de jeunesse : avant-gardes, scouts, patronages, Jeunesse Catholique, Jeu- nesses de la Ligue, etc..

Nouvelles de l'Apostolat de la Prière dans le diocèse. —

I. La paroisse de Ploudiry renouvelle l'œuvre parmi les gran- des personnes (plus de 500 associés), et institue la Croisade Eucharistique parmi les enfants. (D'Août à Décembre.)

II. La paroisse de Commana fait prêcher l'Apostolat par le Directeur diocésain, aux deux messes du 7 Décembre. A l'Amicale de l'Ecole Sainte-Anne, le 3^e degré de la pieuse association (communion au moins mensuelle) est spéciale- ment expliqué.

III. A l'école Saint-Julien de Landerneau, le jeudi 18 Dé- cembre, dix groupes de « Cadettes » de la Croisade se sont réunis sous la présidence de M. le Curé-doyen. Elles étaient près de 200, venues de Landerneau, Quimperlé, Morlaix, Les- neven, Lambézellec, Pilier-Rouge, Brest. La création d'un *Bulletin* de Cadets et de Cadettes, « La Flamme », a été déci- dée. Le 19, Monseigneur a « approuvé pleinement » cette nou- veauté. — Ecrire au *Secrétariat diocésain*, 6, rue d'Aiguillon, Brest. Abonnement : 3 fr. par an.

Retraite d'enfants de chœur, à la Retraite de Lesneven (9-11 Avril 1931). — Selon le désir exprimé par plusieurs confrères, une réunion de prêtres s'occupant de choristes sera tenue le vendredi 10 Avril (à 13 heures 30, si l'heure convient aux participants). — S'adresser soit à Mme la Supérieure de la Retraite de Lesneven, soit au Secrétariat, 6, rue d'Aiguil- lon, Brest.

Service de Quarantaine à la mémoire de Son Emi- nence le Cardinal Charost. — Le service de quarantaine cé- lébré dans la Métropole, mardi dernier, 16 Décembre 1930, à la mémoire de S. E. le Cardinal Charost, a donné lieu à une nouvelle et grandiose manifestation de piété filiale à son égard et témoigné de l'affection et de la vénération dont il était entouré. Dans le chœur, avaient pris place, de cha- que côté, NN. SS. les Evêques, Abbés et Prélats venus pour rendre un dernier hommage à celui vers qui les attirait l'ami- tié ou l'admiration : MM. les Evêques d'Angers, de Laval, de

Nantes, d'Amiens, du Mans, de Saint-Brieuc, de Vannes, S. G. Mgr Picaud, les Révérendissimes Pères Abbés de Solesmes, de Ligugé, de Thymadeuc, Mgr Descamps, de Lille, Mgr Rousseau, de Ruillé, etc... Le service funèbre, chanté par Mgr de Durfort, évêque de Poitiers, ami intime du regretté défunt, était présidé par S. E. le Cardinal Binet, archevêque de Besançon, qui malgré la distance et de grandes fatigues, avait tenu à s'unir à nos prières pour l'illustre Eminence, maintenant couchée dans la tombe, dont il avait jadis partagé et les joies et les peines.

On pouvait également remarquer, aux premiers rangs de l'assistance, toute la famille archiépiscopale, les parents, de nombreuses personnalités officielles, civiles et militaires, le clergé de la ville et du diocèse, les très nombreuses religieuses de nos Communautés. La Cathédrale, pourtant si vaste, était remplie d'un auditoire de choix qu'allait ravir la parole attendue de Sa Grandeur Mgr de Quimper. La bonne grâce de Mgr Duparc, qui avait accepté la tâche de prononcer l'oraison funèbre de S. E. le Cardinal, ne fut égalee que par l'art admirable avec lequel il la remplit. Il y mit toute son âme d'évêque et d'ami, cette âme si prenante, cette émotion ardente qui pénétra les assistants et fit monter les larmes aux yeux. C'est entre deux visions, comme entre deux pôles, qu'il plaça la physionomie du Cardinal : celle des grands personnages qu'il avait glorifiés de son vivant et qui faisaient accueil à leur panégyriste, moins pour applaudir à ses services humains que pour acclamer en lui « *le Prêtre et le Pontife, l'ouvrier de vertu et de zèle, bon Pasteur pour son peuple* » ; celle du Cardinal lui-même, en contemplation devant la « *dispute du Saint-Sacrement* » de Raphaël, fasciné par ce spectacle, envieux de ces grandes âmes, et de la terre et du ciel devisant entre elles de la Sainte Eucharistie. C'est toute la vie du Cardinal qu'il déroule, de la naissance à la mort, rendant à l'Hostie Sainte, « *animatrice des études et des œuvres comme de la piété, ce qu'il avait reçu d'elle* ». Cet admirable éloge, si pieux, si nuancé, si délicat, si juste, restera comme un monument aussi durable que celui qui bientôt, nous l'espérons, sera élevé dans notre Cathédrale. Et nul historien ne pourra tenter désormais d'écrire la vie du Cardinal défunt, déclarait M. le Vicaire Capitulaire, au déjeuner qui suivit la cérémonie funèbre, « sans s'inspirer de cet inestimable document qui fixe pour la postérité les traits de sa noble physionomie et l'étendue de sa débordante activité toute à la gloire des Lettres, de la France et de l'Eglise ».

Et maintenant que la dalle froide de granit s'est refermée sur sa dépouille mortelle, gardons à l'éminent prince de l'Eglise que nous pleurons le souvenir bienfaisant et continu de la prière. Il n'attend plus de ses fidèles que ce témoignage de la reconnaissance et de l'affection indéfectible, pour hâter, si besoin, son ascension rapide vers les régions éternelles où il trouvera le repos, la lumière et la paix.

(Semaine religieuse de Rennes.)

Dans quelques jours, l'oraison funèbre sera en vente chez MM. Le Goaziou et Guivarc'h, libraires à Quimper.

Nécrologie. — M. CLOAREC, ancien Recteur de Saint-Vougay. — Le vendredi 21 Novembre, s'éteignait doucement, à Kéraudren, M. Jean Cloarec, ancien recteur de Saint-Vougay.

Né à Milizac, le 19 Décembre 1849, M. Cloarec n'entendit qu'assez tard l'appel au sacerdoce. De plus, la guerre de 1870 survenant l'arrêta dans ses études. Il prit part à plusieurs combats, et ce n'est qu'à un hasard providentiel qu'il dut de n'être pas interné en Suisse. A la fin des hostilités il fut envoyé en garnison à Lyon, et il aimait à parler de son séjour dans cette ville, où il profita de ses moments de loisir pour prendre quelques leçons de latin chez les Pères Jésuites. Son service militaire achevé, il entra au collège de Lesneven, puis au Grand Séminaire.

Ordonné prêtre en 1885, M. Cloarec fut d'abord vicaire à Plogoff. De là, il fut nommé recteur de Brennilis, et, en 1910, de Saint-Vougay. Partout où il passa, il sut toujours se faire universellement aimer. Il était si bon, si bienveillant ; il faisait à tous un si cordial accueil !

Cette mansuétude, qui faisait le fond de sa nature, il ne s'en départait pas en chaire. Homme de devoir, il ne taisait pas ce qu'il fallait dire ; cependant, lorsqu'il avait à réprimander, il y mettait une telle bénignité, qu'il touchait les cœurs sans jamais blesser.

Dans les réunions, il aimait à plaisanter pour récréer ses confrères ; mais tous savaient combien grand était son esprit surnaturel, avec quelle exactitude il accomplissait tous ses exercices de piété.

Retiré depuis deux ans à Kéraudren, il y a laissé, avec les plus vifs regrets, le souvenir d'un prêtre toujours édifiant par sa patience, sa charité et aussi la bonté aimable avec laquelle il témoignait sa reconnaissance pour les soins dont on l'entourait.

Après un service célébré à la chapelle de la Communauté, le corps de M. Cloarec a été transporté à Ploumoguier où ont eu lieu ses obsèques. Vingt-cinq prêtres y assistèrent, avec un grand nombre de fidèles, parmi lesquels une trentaine de paroissiens de Saint-Vouguay, venus rendre à leur ancien recteur un dernier témoignage de leur sympathie et de leur reconnaissance.

Conférences de M. Philippe Henriot. — L'éloquent « lieutenant de l'abbé Bergey » a semé largement la bonne parole dans le diocèse, à Quimper, à Pont-l'Abbé, Brest, Plabennec, Lesneven, Quimperlé, etc., etc., partout avec le plus grand succès.

Tour à tour spirituel et humoriste, il flagelle les ennemis de notre religion. — pathétique, il rappelle aux catholiques leurs devoirs et leurs obligations. L'orateur sut peindre de main de maître les dangers qui nous guettent et contre lesquels nous avons à nous mettre en garde et à nous défendre. L'Ecole Unique, dit-il, est voulue par la franc-maçonnerie et par les politiciens anticléricaux. Ils veulent le monopole de l'enseignement, ils ne cherchent qu'à faire disparaître l'Ecole libre. Ils veulent soustraire l'enfant à sa famille pour en faire, à leur image, un sans-Dieu.

L'Ecole Unique n'est donc qu'une arme hypocrite contre notre foi et notre religion.

Les Catholiques ne sont pas opposés à une réforme de l'enseignement qui serait juste et loyale (et celle qui s'impose avant toute autre c'est la R. P. Scolaire) ; mais ils n'accepteront jamais que cette réforme se fasse au détriment des droits sacrés de l'enfant et de sa famille.

Les accents émouvants de M. Philippe Henriot conviant les Catholiques à s'entendre et à se grouper pour la défense de leurs libertés, auront été compris.

Missionnaires finistériens. — Le R. P. *Le Goc*, O. M. I., supérieur du Collège Saint-Joseph de Colombo, Ceylan, a eu le bonheur de célébrer le 28 Septembre, la consécration de la chapelle magnifique qu'il a construite. Etaient présents les 1.400 élèves actuels et des milliers d'anciens élèves, toute l'élite intellectuelle du pays.

— Le R. P. *Le Page*, des Missions Etrangères, de Châteaulin, est désormais professeur au Séminaire de Swatow (Chine). Il a dû s'improviser professeur de phonétique, de lecture, de latin, de français, de littérature, de rhétorique (vieux style), d'arithmétique, de géométrie, d'algèbre, de trigonométrie, de physique, de chimie, sans oublier l'histoire et la géographie. Sa barbe rousse l'a fait arrêter par la police comme un émissaire bolchevik. On a heureusement vite reconnu ses intentions pacifiques et on l'a relâché.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

A Rome. — La revue bi-mensuelle intitulée *l'Illustration vaticane*, commencera à paraître à partir de Noël. La direction de cette revue est composée du comte Della Torre, directeur de *l'Osservatore Romano* ; de M. Barthélémy Nogara, directeur des musées et galeries pontificales, et de Mgr Ange Mercati, préfet des Archives vaticanes.

— La statue de saint Jean Eudes, fondateur de la Congrégation de Jésus et Marie, mort en 1680 et canonisé par Pie XI en 1923, sera placée prochainement à Saint-Pierre de Rome, parmi les colossales statues des fondateurs des Ordres religieux. Ces statues sont actuellement au nombre de 30. La dernière qui fut placée, celle de saint Jean-Baptiste de la Salle, pèse environ 24 tonnes.

— Le Comité international pour la célébration du 40^e anniversaire de l'Encyclique *Rerum Novarum* s'est réuni, en présence des délégués de plusieurs nations, notamment de la France, de la Belgique, de la Hollande et du Portugal. Le président a annoncé l'organisation d'un pèlerinage international pour le mois de Mai.

— Par bref du 28 Août 1930, Pie XI a déclaré saint Jean de Dieu (8 Mars) et saint Camille de Lellis (18 Juillet), patrons célestes des associations catholiques des infirmiers et infirmières. Ils étaient déjà patrons (depuis 1887) des malades et des hôpitaux.

Tactiques. — L'Eglise terrestre est, à bon droit, dénommée « l'Eglise militante », et le Christ a nettement défini sa tactique quand il a dit : « Le royaume de Dieu se prend d'assaut ; ce sont les ardents qui l'emportent. » Est-ce là simplement une image ? Certes non : le Maître exprimait, dans ce mot, son programme explicite et positif. Un autre jour même, il donnait à ses ministres le signal de l'offensive, en un mot bref comme un commandement militaire : « *Euntes, allez !* » S'il eût parlé français, il eût probablement dit : « en avant ! » Ainsi font en son nom, les Evêques, quand ils donnent aux prêtres leurs consignes et notamment aux doyens.

« L'Eglise de France, écrivait un jour Mgr Gibier, doit s'organiser surtout *cantonalement*. La concentration cantonale des forces religieuses importe souverainement à notre relèvement. Nous mourons d'individualisme. Chaque paroisse vit pour soi, chez soi, sur soi, c'est-à-dire dans l'impuissance, la solitude et la stérilité. Groupons au canton ces unités dispersées et anémiées ; elles trouveront du moins l'apparence de la force avec l'espoir de la résurrection. »

S. R. LILLE.

L'Eglise aux Etats-Unis. — Au recensement de 1926, on comptait 18 millions de catholiques, 27 millions de protestants (en 212 sectes), 65 millions d'aucune Eglise, 12 millions de nègres et de Juifs. Il y a 150 ans, on comptait 20.000 catholiques. En 1929, 38.000 convertis : soit 3 par paroisse.

A Chicago, 3.500.000 habitants, 1.500.000 catholiques, 253 églises.

En tout, 8.000 écoles primaires catholiques avec 2.300.000 élèves ; 2.400 écoles secondaires, avec 940.000 élèves ; 160 collèges et universités avec 100.000 étudiants. — Ainsi réussit l'apostolat.

PÈLERINAGES. — *Jérusalem.* Comité Saint-Louis (Mgr Potard, 25, rue Jean Dolent, Paris 15^e). 1^o du 3 Mars au 15 Avril ; 2^o du 18 Août au 25 Septembre.

Rome. La France à Rome (36, boulevard Haussmann, Paris 9^e). Train direct (11-19 Mai) Paris-Rome ; de 950 à 1.900 fr., selon classe et hôtel. Train circulaire (10-28 Mai), Paris, Rome, Naples, Assise, Florence, Milan, Lucerne ; de 2.650 fr. à 3.790 fr., selon classe et hôtel. Train des vacances (8-27 Septembre), comme le circulaire.

— *Jérusalem.* (N.-D. du Salut ; Secrétariat, 4, avenue de Breteuil, Paris, 7^e) : 1^o, du 17 Mars au 2 Mai ; 2^o, du 25 Mars au 23 Avril (ce dernier, Palestine et Egypte seules).

BIBLIOGRAPHIE

Abbés LUSSEAU et COLOMB : MANUEL D'ETUDES BIBLIQUES, Tome V (1^{re} partie) : LES ACTES DES APOTRES, LES GRANDES EPIQUES DE SAINT PAUL, in-8^o, 614 pages, Paris, Téqui, 1930. — Prix 30 fr. ; franco 32 fr.

Cet ouvrage, dont la publication commence, comprendra, quand il sera achevé, cinq tomes assez compacts. Les auteurs savent toute l'importance qu'ont prise de nos jours les études bibliques, et ils ont voulu entourer

— 892 —

la Sainte Ecriture des mêmes honneurs que reçoivent dans nos Séminaires la *Théologie*, la *Philosophie*, l'*Histoire* et le *Droit Canon*.

Pour mettre les jeunes lévites en communication directe avec le texte de nos Livres Saints, sans omettre les notions essentielles d'introduction, ils ont donné la belle place à l'analyse commentée de ce texte.

MM. Lusseau et Colomb, gradués en sciences bibliques, rédigent leur *Manuel* conformément aux directives données en 1906 par Pie X aux professeurs d'Ecriture Sainte.

La deuxième partie du tome V paraîtra en Février 1931.

Ce travail, où l'on souhaiterait une bibliographie plus copieuse, rendra de grands services aux séminaristes, aux professeurs et aux prêtres du ministère.

R. P. BARON : EDUCATION, belle plaquette de 100 pages ; éditeurs Laffont et de Lamarzelle, à Vannes. En vente chez M. Le Goazliou, Quimper.

S. G. Monseigneur Duparc, au sujet de cet opuscule, écrivait à l'auteur, le 11 Novembre 1930 : « Mon bien cher Père, il faut plaindre l'enfant, qui n'a pas connu la tendresse et la vigilance d'une mère.

« Mais il faut le plaindre plus encore, si sa mère a manqué de l'esprit chrétien et de l'expérience de l'Evangile, sans lesquels les mères ne peuvent pas être des éducatrices selon le cœur de Dieu.

« Les mères, qui liront avec soin votre petit volume, y trouveront les leçons utiles pour bien remplir à notre époque leur divine fonction.

« Je souhaite à vos conférences de nombreuses lectrices et je bénis l'auteur et son opuscule. »

L'ALOUETTE DE MER, par Pierre Olivier. — Editions de la vraie France, 92, rue Bonaparte, Paris 6^e.

Tous les personnages sont des gens du peuple, presque des primitifs ; Anna Fréhel, l'Alouette de mer, une forte fille, brave jusqu'à l'imprudence, déturée, hardie, foncièrement honnête ; le père Fréhel dont la brutalité n'est que de l'affection jalouse et déçue ; sa femme, saintement humble et résignée ; leur fils Pierre, plus cultivé, qu'un oncle prêtre destinait au séminaire, mais en qui l'appel de la mer, « la voix de la Sirène », a été plus forte que la voix de Dieu.

Entre eux, un douloureux conflit : le malentendu qui sépare, puis oppose le père et le fils. Autour d'eux, tout le pittoresque, toute la poésie de la terre bretonne et de la mer. L'extérieur de ces personnages est rude ; mais sans s'arrêter à ces apparences, le romancier les étudie avec amour, pénètre dans leur être intime et y découvre des délicatesses et des complications sentimentales que l'on ne s'attendait pas à rencontrer chez ces simples.

Quelques mots détonnent, au sens du lecteur français. Ils traduisent des expressions bretonnes, telles quelles. Mais l'ensemble est fort intéressant, pour le public averti.

Un volume 12x18 de 264 pages. — Cartonné 13 fr. 50 ; broché 12 fr.

Henri Bremond, de l'Académie Française : LES PLUS BELLES PAGES DE FÉNELON.

M. Henri Bremond a publié une *Apologie pour Fénelon*. Il aime cet esprit distingué, fin et pénétrant, doublé d'un écrivain hors pair. On pense bien qu'il ne le dissimule pas ! Il justifie son inclination avec toute sa fougue et l'acuité de son jugement. Il ne pouvait se limiter à une banale juxtaposition de textes bien choisis : chaque fragment est précédé d'un commentaire ou d'une explication. L'auteur nous conduit à Fénelon, le suit à Paris, à Versailles, à Cambrai, retrace les étapes de sa vie, le cite largement, et Fénelon nous ramène à notre guide, qui, le fragment achevé, reprend la plume pour nous conduire plus avant, sans brisure, sans heurt. L'ouvrage laisse une impression d'unité saisissante ; il restera comme un modèle pour ce genre difficile.

Un volume in-18 Jésus. — Prix : 12 fr. — Ernest FLAMMARION, éditeur, 26, rue Racine, Paris.

— 893 —

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

RELATION RAPIDE D'APRÈS-MIDI EN FIN DE SEMAINE PARIS-LA BAULE. — Paris-Quai d'Orsay, départ 16 h. 50 ; La Baule, arrivée, 0 h. 25. Train rapide 1^{re} et 2^e classes Paris-Saint-Nazaire (wagon-restaurant Paris-Saint-Pierre des Corps). Autocar Saint-Nazaire-La Baule, samedis et veilles de fêtes du 4 Octobre 1930 au 27 Juin 1931 inclus.

Il dessert également Saint-Marc, Sainte-Marguerite et Pornichet, sur demande des voyageurs.

Les voyageurs de Saint-Nazaire sont acceptés dans l'autocar contre paiement de leur place et dans la mesure des places disponibles.

Pour tous renseignements s'adresser. — Aux Agences de la Compagnie d'Orléans, 16, boulevard des Capucines et 126, boulevard Raspail, à Paris ; — Aux Gares de Paris-Quai d'Orsay et de Saint-Nazaire ; — Aux principales Agences de Voyages.

Il y a 150 ans

Notre confrère, le *Journal de Rouen*, puisant chaque jour dans ses numéros vieux de 150 ans, un fait marquant, reproduisait, il y a quelques jours, ces lignes extraites de sa feuille hebdomadaire du vendredi 3 Novembre 1780.

La première annonce des remèdes de l'Abbé Soury.

Nicolas Delarue, curé de Celloville, près Rouen, y est mort le 23 Septembre dernier.

L'homme qui remplit bien les devoirs de son état est toujours regretté, mais celui qui passe une grande partie de sa vie à soulager l'humanité excite des regrets bien plus vifs. C'est ce qu'a fait M. le Curé de Celloville. Médecin habile, il pansait de ses mains et fournissait gratis aux pauvres les drogues nécessaires ; il donnait à tous de sages avis ; aussi sa mémoire sera longtemps chère à la province.

Il a laissé dépositaire de ses lumières M. Soury, prêtre chapelain à Alizay, près de Pont-de-l'Arche.

Et c'est ainsi que l'Abbé Soury, chapelain d'Alizay, ayant reçu son précieux dépôt, donna son nom à la fameuse Jouvence, aujourd'hui universellement connue.

Voilà qui, mieux que toutes les affirmations, situe l'origine d'une découverte à laquelle l'humanité, selon le vœu du bon curé de Celloville, doit tant de bienfaits.

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, près BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.

R. C. Bordeaux, N° 5.394 A

10 % de Remise sur facture pour Commandes directes

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE
QUIMPER — 7, Rue des Gentilshommes, 7 — QUIMPER

Maison Catholique

EXÉCUTION SOIGNÉE DE TOUS TRAVAUX

Catéchismes, Cantiques du Diocèse.

✠ ✠ ✠ Plus de tubes ou souches disgracieuses
penchant à droite ou à gauche, grâce au

Nouveau Bloc-Souche DELVA

se fixant sur tous les chandeliers, assurant la verticalité absolue
LE VOIR, L'ESSAYER, C'EST L'ADOPTER.

Seuls Concessionnaires : G. LE POULLOUIN et ses Fils, orfèvres
12, rue de la Trinité — GUINGAMP

CONSEIL AUX DAMES

Toutes les maladies dont souffre la femme proviennent de la mauvaise circulation du sang. Quand le sang circule bien, tout va bien; les nerfs, l'estomac, le cœur, les reins, la tête, n'étant point congestionnés, ne font point souffrir. Pour maintenir cette bonne harmonie dans tout l'organisme, il est nécessaire de faire usage, à intervalles réguliers, d'un remède qui agisse à la fois sur le sang, l'estomac et les nerfs, et seule la



Exiger ce portrait

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

peut remplir ces conditions, parce qu'elle est composée de plantes sans aucun poison ni produits chimiques, parce qu'elle purifie le sang, rétablit la circulation et décongestionne les organes.

Pour assurer à leurs fillettes une bonne formation, les mères de famille leur font prendre la JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY.

Les dames en prennent pour éviter les migraines périodiques.

Les malades qui souffrent de maladies intérieures, celles qui craignent les accidents de la Ménopause doivent faire une cure avec la JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY pour aider le sang à se bien placer et éviter les maladies les plus dangereuses.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

Prix : le flacon } Liquide } 10 fr. 60, impôt compris.
 } Pilules }

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'Abbé SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé SOURY et la signature Mag. DUMONTIER en rouge.

AUCUN AUTRE PRODUIT NE PEUT LA REMPLACER

TOUX, BRONCHITES
GRIPPE, CATARRHES, ASTHME

Gouttes Livoniennes

de TROUETTE-PERRET (1 à 2 à chaque repas)

R. C. Seine 54002

15, Rue des Immeubles-Industriels, Paris

PNEUS DUNLOP

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

Demandez

Le chez tous les Libraires catholiques

Calendrier du Diocèse de Quimper et de Léon

établi d'après l'ORDO diocésain

Il est indispensable à tout fidèle désireux de connaître l'office qui sera suivi chaque jour, dans toutes nos églises, pendant l'année 1931.

0.50 l'exemplaire Franco : 0.65

ateliers
d'art

religieux

FONDÉS EN 1822

EVELLIN Frères

Fournisseurs attitrés de l'Archevêché

RENNES ▼ NANTES

7, rue d'Antrain

35, rue de Verdun

MALADES DU FOIE

Tous les 2 ou 3 jours, avant le repas du soir

UN GRAIN DE VALS

assure le fonctionnement du foie
et de la vésicule biliaire

FABRIQUE DE FLEURS D'ÉGLISES ET D'APPARTEMENTS

Maison LADOUCE, 32, rue de Verdun, NANTES

La plus importante de l'Ouest, fondée en 1818

GRANDE SPÉCIALITÉ DE BOUQUETS D'AUTEL

Fleurs fines ou pailon

Fournitures pour fleurs et décorations.

PHARMACIE CANONNE

49, RUE REAUMUR
PARIS 88-90, BOULEVARD SÉBASTOPOL PARIS

La plus importante
Organisation de premier ordre

PRIX LES PLUS RÉDUITS

VENTE AU DÉTAIL AU PRIX DU GROS

PRODUITS DES PREMIÈRES MARQUES
ET TOUJOURS DE PREMIÈRE FRAICHEUR

UNE SEULE QUALITÉ : «LA MEILLEURE»

HERBORISTERIE DE PREMIER CHOIX
PRODUITS PHARMACEUTIQUES PERFECTIONNÉS
SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES

RAYON DE PARFUMERIE
TOUTES MARQUES

RAYON SPÉCIAL DE L'ENFANCE
TOUT POUR L'ENFANT

PRODUITS ET INSTRUMENTS
VÉTÉRINAIRES (Rayon spécial)

PRODUITS ET APPAREILS
PHOTOGRAPHIQUES

TRAVAUX DE DÉVELOPPEMENTS
ET D'AGRANDISSEMENTS

ASSORTIMENT CONSIDÉRABLE
de Bandages, Ceintures, Bas à varices,
Injecteurs, Irrigateurs

PHARMACIES DE POCHE
PHARMACIES PORTATIVES

Appareils hygiéniques pour tous usages
APPAREILS ORTHOPÉDIQUES — OPTIQUE

SERVICE SPÉCIAL D'EXPÉDITIONS
EN PROVINCE ET A L'ÉTRANGER

Catalogue envoyé franco sur demande

PRIX INCONNUS PARTOUT AILLEURS

SEMAINE RELIGIEUSE .

ANNEE 1930.

ACTES ET DOCUMENTS PONTIFICAUX : Encyclique de Pie XI sur l'année jubilaire, 11.- Encyclique Mens nostra de Pie XI sur les exercices spirituels, 19.35.51.- Nouvelle édition de l'index, 26.- Encyclique sur l'éducation de la jeunesse, 41.235.255.275.295.315.331.351.- Le culte eucharistique, 63.- La persécution en Russie, 120.161. Secrétaire d'Etat : le cardinal Pacelli, 111.- Solennisation de la fête du Sacré Cœur, 439.

ACTES ET DOCUMENTS EPISCOPAUX : Délimitation de paroisses, entre St-Mathieu et Penhars, 3.- Tableau de la visite pastorale, 104.- Prescriptions relatives à la confirmation, 278.- Décorations diocésaines, 23.103.141.181.202.259.- Mandement pour le temps de Carême, 135.- Programme breton pour les écoles catholiques, 141.- Lettre pastorale sur Pie XI, 155.175.195. - Bénédiction du grand séminaire de Kerfeunteun, 241.280. - Lettre annonçant la mort de Mgr Charrost, 788, 887. - Retraites sacerdotales, 442. -

ACTION CATHOLIQUE : JOC. 61, 414.- Congrès national de la JOC, 696.- JOCF. 408, 762, - 50.è congrès de l'Union des Oeuvres, 226.- Communiqué, 337.- La JMC à Lourdes, 709.- Congrès de l'apostolat maritime, 749.- Réunion du comité diocésain de la Ligue de l'A.C., 774.790.- Journées de la jeunesse rurale, à Landi, 339, à Quimperlé, 693.

CLERGE : Ordinations, 34.526.854.885. - Nominations : 4.69.87.161.318.489.535.604.689.819.884.- Nécrologie : J.Havas, 123.- J.M.ARIAN, 144.- J.L. Boullis, 165.- C. Le Traon, 166.- L. Croissant, 60.- A. Perhirin, 71.- M. Péron, 106.- F.M. Balanant, 183.- J.M.Danzé, 203.- Y. Rannou, 216.- Chan. Cornou, 487.506.- J. Féroc, 512.- Y. Le Naout, 591.- F.L.Canan, 724.- Coroller, 805.- M. Larnicol, 823.- Floc'h, 841.- Calvez, 843.- Rozec, 852.- ANNEE 1929, 7.

ENSEIGNEMENT : Appel du comité catholique de défense religieuse, 43.- Examen des bourses, 59.- Inspection diocésaine : 69.105.122.202.338.404.- Brevet d'instruction religieuse, 286.307.- Bénédiction de l'école libre à Plounévez-Lochrist, 339.- Kermesse de l'enseignement libre à Brest, 488.599.- Entrée au cours normal de Landerneau, 490.- Fédération des amicales de l'Ens. Cath. du Finistère, 533.596.663.- Bénédiction de l'école des garçons de Langolen, 778.- Recrutement des instituteurs libres, 781.-

VIE RELIGIEUSE DANS LE DIOCESE : Adorations : Concarneau, 9.- Trézilidé, 10.- Tréglonou, 55.- Landerneau, 74.- Plougar, 89.- Nizon, 127.- Plougar, 89.- Lamber, 167.- Crozon, 183.- St-Eloi, 183.- Fouesnant, 186.- Gouézec, 219.- Trégourez, 391.- Guimiliau, 410.- Combrit, 425.- Locmaria-Plouzané, 473.- Landudec, 515.- Landudal, 542.- Folgoët, 542.- Pont-Croix, 793.- Tournch, 856.
Retraites : Landi, 126.- Conscrits, 166.183.206.242.264.-306.-640.708.- Poulgoazec, 207.- Locquirec, 261.- Plougastel, 326.- Lesneven, 458.- Plouneventer, 675.- Plouescat, 742.- Lesneven 744.- Guilers, 779.- Guipavas, 793.- Logonna-Daoulas, 836.- Le Conquet, 837.- Lampaul-Plouarzel, 870.- St-Corentin, 871.

Retraites bretonnes : 145.146.183.206.219.263.389.390.626.657.693.708.793.725.724.

Missions : Iannéanou, 121.390.- Moëlan, 183.- Plouégat-Guerrand, 301.- Arzano, 378.- Loperhet, 379.- Ploëven, 390.- Briec, 413.- Guissény, 446.- Cléden-Poher, 516.528.- Ploumoguier, 725.

NECROLOGIE : Mère Deshays, 263.- Mme Fortin, 285.- Sr St-Robert à Plon. Porzay, 426.- Ch. Chaussepied, arch. 490.-

MISSIONS. : Mgr Pichon, - Rapport annuel de la Sainte Enfance, 223.243.285.358.- Bretagne missionnaire, 342.- Lettre d'un missionnaire de l'Annam, 475.- Hommage brésilien à une Ursuline, 497.- Lettre de Mgr de Guébriant, 631.- Propagation de la Foi, 855.- Finistériens aux missions, 872.-

CHRONIQUE DIOCESAINE : Voeux du nouvel an, 5.- souscription pour la construction du nouveau séminaire, 23. 88.120.259.456.571.767.- Octave de prières, pour l'unité de l'Eglise, 25.- Brest : pour la moralité de la rue, 41.- Croisade Eucharistique : 107.124.514.738.320.575.775.- Cinquantenaire d'ordination de Mgr Duparc, La messe de la croix Rouge à Quimper, 262.- Station de carême à Quimper, 303.- Trois journées eucharistiques, 320.- Journée eucharistique du 8 mai au Folgoat, 361.- Fête eucharistique à la salette, 411.-

Conférences de St-Vincent de Paul en Cornouaille, 408.- Pèlerinage du T.O. Franciscain, 661.- Messe du Souvenir français à Quimper, 707.- Service religieux pour les victimes de la tempête à Concarneau, 776.- Décoration pontificale à Douarnenez, 741.- Fête du Séminaire, 839.

Bédictions : église de Poulgoazec, 75.90.- La croix du cimetière à poulgoazec, 243.- nouveau calvaire à Sainte-Sève, 412.- Roz-Avel, Quimper, 577.- cloche à Tournch, 695.- Pont de Plougastel, 721.- Salle d'oeuvres aux Carmes, 746.- orgues au collège Saint-Louis de Brest, 8.409.

Pardons : Rumengol, 459.- Niver à Ederne, 463.- Folgoët, 625.- La Salette, 627.- Folgoët (Tertiaires), 640.- Sainte-Anne la Palud, 642.- N.D. des Portes, 646.- Saint-POL, 658.- Folgoët, 659.-

Premières messes : Feuillée (P. Goarnisson) 543.- Plouvorn, 544.- ailleurs, 560.574.589.606.623.641.674.-

Noces d'or : plougastel, 476.- Cathédrale, 574.- Relecq, 595.- Quimperlé, 630.

Cinquantenaire du carmel de Morlaix, 75.- profession religieuse à la retraite de lesneven, 321.- Fête jubilaire à Keranna, 444.- Centenaire de l'abbé Guillou, à Cléder, 726.- à penmarc'h, 839.

Distribution des prix à Pont-Croix, 529.- à Saint-Yves, 546.- à lesneven, 547.- Réunion des anciens à Lesneven, 662.- à Pont-Croix, 676/-

Fleurs de Lys : 220.242.320.341.526.593.622.657.692.738.- Enfants de Marie au Folgoët, 206.407.- La Coupe Drac, 205.- A l'école ND. de Bonne Nouvelle à Kerinou, 92.- - 54.è pèlerinage diocésain à Lourdes, 492.-

1930

5

Journées rurales féminines à landerneau, 220.- à
Châteaulin, 307.- à St-Pol, 375.- à Morlaix, 407.-
à St-Renan, 425.- Semaines rurales, 541.621.677.-

Grande journée bretonne à Cléder, 627.- Fête
du Bleun-Brug à Mellac, 559.580.609.- à Penmarch, 748
Incendie de l'église de Plougonven, 339.678.

HORS DIOCESE : Congrès Euchar. de Carthage, 69.88.
119.215.241.259.299.336.429.- Mission Polonaise
Catholique, 182.- Pèlerinage de la France au tra-
vail à Rome, 227.- Acte de consécration de la France
agricole au Sacré Coeur, 472.504.- Semaines sociales de
Marseille, 597.- Monument aux morts de Sainte-Anne
d'Auray, 828.- La cause d'Yves Nicolazic, 564.-

Plaidoyer pour Angers, 868.- Quête pour les fac. cath.
d'Angers, 371.- Rentrée solennelle à Angers, 825.-

8.è centenaire, de l'abbaye de Langonnet, 322.
495.562.- Fête de saint Yves au Havre, 392.- Pardon
de Sainte Anne au Havre, 563.

Professions religieuses à Saint-Brieuc ; 220.
692.- Mort de la 1.ère supérieure générale des
soeurs blanches de Lavigerie, - Décès dans l'épi-
scopat, Mgr Foucault et Mgr Luçon, 430.-

VARIA : Pupilles de la Nation, 40.56.163.375.424.-
Livre : Une paroisse bretonne sous la Révolution,
par Quiniou, 77;- Assurances sociales : 122.143.
357.372.338.405.- Livre : La Révolution à lander-
neau, 246.- Eul leanezig, 147.- Journée de presse,
146.- Le Nouvelliste, 203.262.- Oeuvre de Saint-
Corentin et de Saint-Pol, 164.301.389. . . -
Oeuvre d'Orient, 359.- Liste des aumôniers et cor-
respondants militaires pour l'année 1931, 362.-
Association Notre dame de la bonne mort, 302.-
Centenaire de la Médaille Miraculeuse, 394.417.-

Location des presbytères par l'Association Dio-
césaine, 431.

Les catholiques et le cinéma, 79.- Téléphonie
sans fil, 182.- 3;è congrès catholique du cinéma,
728.-

Nécrologie : Cardinal Merry del val, 187.-
Mgr Julien, d'Arras, 207.- Mgr Chauvin, d'Evreux,
208.- Dom Mocquereau, de solesmes, 93.

Formation sociale, 613.- Paroisse et égalité,
812.- Bais publics, 374.- Aux prêtres anciens
combattants, 608.656.- Tro Breiz, 624.- Angleterre,
conversions au catholicisme, 73.- A la mémoire du
maréchal Foch.